REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE


1786/12

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1901

LA
LOI DES COALITIONS

(1864)

I

En juin 1863, à la suite des élections, Morny me pria de passer chez lui. Il me dit : « J'ai fait renvoyer Persigny et Walewski ; maintenant cela va mieux marcher. L'Empereur voulait me mettre au ministère d'État et Baroche à la présidence ; j'ai objecté que Baroche exaspérerait l'opposition par la manière dont il présiderait et que je voulais me réserver comme un autre relais. » Puis, à brûle-pourpoint : « Consentiriez-vous à entrer avec moi dans une entente avec la démocratie pour organiser la liberté ? — Oh ! je vous aiderai de toute mon âme, mais je voudrais que ce fût comme député et non comme ministre. — C'est que, si vous ne consentez pas à faire partie de la combinaison, j'y renoncerai. » Et, pour me prouver qu'il méritait ma confiance, et qu'il ne lançait pas un hameçon trompeur à une bouche crédule trop prête à le happer, il sonna son secrétaire Lépine, lui demanda la copie de la note qu'il venait d'envoyer à l'Empereur et m'en donna lecture. Cette note était remarquable par sa netteté ferme et hardie. Elle attribuait aux maladresses de Persigny le succès de Thiers. Puis elle disait : « Les élections n'ont laissé en présence que deux forces : l'Empereur et la démocratie ; les forces de la démocratie grandiront sans cesse, il est urgent de la satisfaire, si on ne veut être emporté par elle. Lui opposera-t-on

un coup d'État? Matériellement, il ne serait pas impossible; mais après? Comment se soutenir? Un coup d'État n'est praticable que lorsqu'on a toute une nation derrière soi qui vous le demande. Il est temps de renoncer aux abus du népotisme, aux choix scandaleux, de donner, sinon immédiatement toute la liberté politique, du moins la liberté civile et d'étudier les problèmes sociaux. Il est surtout urgent que l'Empereur, cessant de procéder par voie de surprise, ne laisse plus ses conseillers dans l'ignorance complète de sa politique extérieure. Objectera-t-on les indiscrétions? On pourrait avoir deux conseils : l'un, restreint, pour les Affaires étrangères, l'autre, plus étendu, pour les affaires ordinaires. »

Dans cette note, il ne parlait pas de la responsabilité ministérielle, c'était prématuré, mais, dans notre conversation, il déclara en être tout à fait d'avis, et m'expliqua par quel procédé il entendait la concilier avec le Sénatus-consulte fondamental. « Si elle devait avoir pour corollaire ou pour point de départ l'irresponsabilité impériale, il serait indispensable de recourir à un plébiscite, comme le répètent Billault, Baroche, parce qu'ils savent que l'Empereur ne veut pas même en entendre parler; mais qui empêcherait d'envoyer les ministres au Corps législatif, par un décret individuel, en qualité de commissaires du gouvernement? Aucune restriction ne limite à cet égard la plénitude du choix de l'Empereur. »

A ce propos, il me parla de Thiers : « Il n'y a rien à tenter avec lui; il est aimable, mais d'une outrecuidance sans pareille; tant que vous ferez campagne ensemble, il vous trouvera très gentil; dès que vous ne penserez pas de même, vous ne serez plus qu'un imbécile. Tâchez aussi d'empêcher Dufaure d'arriver, et faites nommer des hommes jeunes pensant comme vous. Mais il faut que nous sortions des généralités : ayez la bonté de rédiger des notes indiquant nettement ce que vous voudriez, afin que nous nous mettions d'accord sur les choses, puis nous nous entendrons sur les personnes; et, à la session prochaine ou plus tard, je proposerai ces idées à l'Empereur. Avec Billault, Baroche, etc., il n'y a rien à faire; ces anciens opposans d'autrefois sont plus rétrogrades que moi, ancien conservateur. Pensez, je vous prie, à tout ce que je vous ai dit. — Je vous le promets et je viendrai en causer avec vous à la rentrée. Seulement, je puis vous le dire dès maintenant : je suis absolument décidé à n'entrer

dans aucune combinaison, sans mon parti. — C'est ainsi que je l'entends, » me répondit-il.

En novembre 1863, je lui remis mes notes, simple résumé des idées exprimées dans mes discours. Il me parut plutôt découragé ; il me confirma ce que Girardin m'avait conté des dispositions de l'Empereur, à se refuser à tout nouveau pas en avant, parce qu'il n'avait pas encore terminé ce qu'il avait à faire. « S'il en est ainsi, lui dis-je, pourquoi adopte-t-il des mesures indiquant une disposition contraire ? Il devrait prendre une décision ferme. — Est-ce que vous croyez qu'il soit facile de faire prendre à l'Empereur une décision ferme ? — Dans tous les cas, à défaut d'une nouvelle extension des libertés politiques, obtenez-en une loi sur la liberté des coalitions ; puisque nous ne pouvons avancer d'un côté, avançons de l'autre. Toute la classe populaire est allumée sur cette liberté des coalitions ; le récent procès des typographes a démontré les duretés vraiment iniques de la loi actuelle ; un nouveau procès de ce genre serait matériellement impossible ; conseillez l'abrogation d'une loi injuste, qui blesse et opprime le travailleur et méconnaît son droit primordial de se concerter sur les conditions auxquelles il accordera son travail. — Oh ! je crois que j'obtiendrai cette loi. L'Empereur est bon, il aime le peuple ; il a déjà marqué son penchant par les grâces accordées aux ouvriers condamnés ; je crois qu'il ne refusera pas. »

Plus encore qu'à notre dernière conversation, il se montrait préoccupé de la nécessité d'enlever la conduite des Affaires étrangères à la volonté solitaire et omnipotente de l'Empereur. Il ne voyait pas le péril dans les menées des anciens partis, sur lesquels il suffirait de souffler pour les reduire au silence, mais dans le superficiel et le décousu de la politique extérieure. C'est pour élever des digues de ce côté qu'il devenait de plus en plus constitutionnel. « Ainsi, me dit-il, en faisant allusion aux récentes négociations polonaises, quelle sécurité peut-on avoir quand les Affaires étrangères sont sans contrôle aux mains d'un ministre d'une docilité sans limites, prêt à exécuter tout ce qu'on lui prescrit, même malgré son avis ? »

Quelques jours après, sortant d'un comité sur les sucres où il avait fort bien parlé : « Vous voyez, me dit-il en riant, je me lance. » Je lui fis des complimens sur la netteté de sa parole. « J'espère, riposta-t-il, en montrant le banc des ministres, que je le prouverai là à côté de vous. » Une fois, il me proposa de

me conduire chez l'Empereur. « Non, lui dis-je, il est ridicule de porter des conseils à qui ne vous en demande pas. »

A la fin de la vérification des pouvoirs, il m'appela et me dit : « J'ai un service d'ami à vous demander : l'Empereur est chargé de prononcer comme arbitre sur des difficultés entre la Compagnie de Suez et le vice-roi d'Égypte, relatives au Canal; il veut de moi un rapport pour l'éclairer. J'y ai consenti; mais, tenant à ce qu'on ne m'accuse pas d'être guidé par un intérêt quelconque, je l'ai prié de m'autoriser à prendre votre avis et à le suivre. Il m'a répondu qu'il ne demandait pas mieux. Je vous enverrai donc toutes les pièces; je prierai Nubar et Lesseps de venir s'expliquer avec vous, et je signe d'avance votre rapport. » J'acceptai et me mis au travail. J'eus de fréquentes conférences avec Lesseps et Nubar, et, je dois le dire, je trouvai dans ces Orientaux, qu'on m'avait représentés fourbes et fuyans, la plus parfaite loyauté unie à une rare intelligence. Des hommes tels que Nubar, Tigrane et autres, auraient été des ministres remarquables dans n'importe quel pays.

Pendant que je travaillais pour lui, Morny travaillait pour moi et obtenait un projet de loi sur les coalitions, qui fut déposé sur le bureau de la Chambre (le 19 février 1864).

II

En 1789, l'Assemblée constituante reconnut à chaque citoyen la liberté d'offrir, de refuser son travail, et d'en débattre les conditions; en même temps elle lui interdit de s'entendre avec d'autres pour exercer à la fois et en commun ce droit individuel. La loi des 14-17 juin 1791 punit toute délibération, toute entente sur les conditions du travail, même quand cette entente ne se serait pas manifestée par le refus simultané de travail qu'on appelle la grève. C'était le délit de coalition.

Le Code pénal de 1810, plus libéral, se relâchant de cette rigueur, ne punit pas la coalition à son premier degré, celui de la délibération; il ne la saisit que quand elle entre en mouvement et se manifeste par la grève, mais alors il la punit même quand elle n'est accompagnée ni de violences ni de fraude et qu'elle paraît fondée en équité. C'était cette disposition qu'on venait d'appliquer à une grève de typographes, ni violente, ni frauduleuse, et fondée en équité.

Le projet du Conseil d'État exemptait de toute peine les coalitions de ce genre, les coalitions honnêtes, pacifiques; il n'admettait pas d'une manière absolue le droit de coalition avec toutes ses conséquences. C'était une *modification*; non une *abrogation*.

« Eh bien! vous devez être satisfait? me dit Morny. — Nullement. La distinction entre les coalitions frauduleuses et celles qui ne le sont pas, entre les coalitions paisibles et les coalitions violentes, est inadmissible. Qui jugera celles qui sont innocentes et celles qui sont coupables? Les tribunaux? les voilà alors maîtres du droit de coalition. La loi reprend d'une main ce qu'elle donne de l'autre : loin de m'en déclarer satisfait, je la combattrai de toutes mes forces, je ne me contenterai d'aucune *modification*, je veux l'*abrogation* complète. » Morny m'écouta sans m'interrompre, puis, après avoir réfléchi un instant, me dit : « Vous avez raison, il faut faire ou ne pas faire; avoir l'air de faire serait déloyal et, comme vous le dites, imprudent. Il y a un moyen d'arranger cela : tâchez d'entrer dans la commission; je vous y aiderai, modifiez la loi, je m'emploierai à ce que vos modifications soient admises et que vous soyez nommé rapporteur. »

Darimon eut avec l'Empereur une conversation analogue. Il avait accepté à dîner aux Tuileries. L'Empereur lui dit : « Je n'en ai jamais voulu aux Cinq, ils avaient été nommés pour faire de l'opposition, et ils ont rempli leur mandat. Je n'en veux qu'aux Quatre-vingt-onze, à ces députés qui avaient été élus pour soutenir l'Empire, qui ont contrarié ma politique à l'extérieur et ont cherché à me nuire et à me déconsidérer. Les Cinq m'ont fourni parfois des indications utiles : ce sont eux qui m'ont amené à proposer des modifications à la loi des coalitions; la Chambre est saisie du projet de loi; vous l'avez lu, qu'en pensez-vous? — Je pense que toute la loi est à refaire. Le Conseil d'État n'a rien compris aux intentions de Votre Majesté. — Comment cela? — Votre Majesté a voulu que la coalition fût libre; elle l'est, d'après le projet de loi; le fait de la coalition est considéré comme un acte licite; mais, par une contradiction étrange, la provocation à la coalition est considérée comme un acte coupable. — Mais c'est absurde! — C'est cependant là toute l'économie du projet de loi. — Que faudrait-il faire, à votre avis? — Il n'y a qu'un système acceptable, c'est d'abroger les articles du Code pénal relatifs à la coalition et de les remplacer par des

dispositions frappant les atteintes portées à la liberté du travail. — Eh bien ! dit l'Empereur, cherchez à améliorer la loi en ce sens. Je crois qu'en effet vous avez raison, et qu'en matière économique il est impossible de biaiser et de s'arrêter à des termes moyens. C'est là que la liberté est le meilleur remède (1). » — Ainsi, l'Empereur et Morny s'accordaient à nous donner carte blanche.

III

Voici comment je conçus la loi que Morny m'avait engagé à préparer. Sans doute, l'idéal serait de ne permettre que les grèves justes et d'interdire celles qui ne le sont pas. Mais comment y parvenir? Réussît-on à établir un tribunal assez impartial, assez éclairé, pour citer à sa barre toute coalition et lui demander de se justifier, comment pourrait-il apprécier les raisons des ouvriers, si ce n'est en les confrontant avec les patrons? Ceux-ci alors seraient obligés de révéler les secrets de leurs affaires, d'offrir à la discussion leurs prix de revient, leurs bénéfices, d'étaler leurs bilans sur le marché, de raconter ce que les administrateurs mêmes des compagnies anonymes n'expliquent pas à leurs actionnaires : il n'y aurait plus ni secret commercial et industriel, ni initiative, ni sécurité. On ne conçoit pas de moyen terme entre interdire toutes les coalitions ou les permettre toutes, laissant à ceux qui les feront de discerner à leurs risques et périls celles qui sont justes et celles qui ne le sont pas. Je proposais de les permettre toutes, à la condition, toutefois, que personne ne fût contraint par la violence ou par la fraude d'y participer. Tolérer une coalition imposée de la sorte équivaudrait à autoriser le vol avec effraction et escalade, car le travail est la première des propriétés, d'autant plus sacrée et inviolable qu'elle est la seule du pauvre. Obliger malgré lui un ouvrier à ne pas travailler est encore plus criminel que forcer un coffre-fort. Ainsi la liberté des coalitions, surtout quand elle aboutit à la grève, loin d'être un progrès, serait la plus damnable des innovations, si elle n'avait pour contrepoids la répression énergique de toute atteinte, grave ou légère, à la liberté du travail.

Par cette raison, il me parut impossible d'abroger purement et simplement les articles punissant les coalitions. Sans doute, il

(1) Darimon, *le Tiers-Parti*, p. 125.

existait dans le Code pénal des articles contre les violences, mais ces peines étaient insuffisantes; il fallait les aggraver en proportion de l'aggravation du délit lui-même. Cela cadrait avec le système adopté par la législation pénale : elle n'admet pas une peine unique pour toutes violences quelconques; elle les varie suivant la perversité de l'intention (art. 295 à 305, 310, 311 § 2), selon la gravité du préjudice individuel (art. 309, 311), du dommage social (art. 186, 209, 228, 263, 381); selon la qualité des victimes (art. 312, 354), les circonstances qui ont accompagné le délit (art. 313, 279). La même gradation s'observe dans la répression des menaces, dont la peine oscille de six jours à trois mois jusqu'à cinq ans (art. 305, 306, 307, 308, 436, 481 § 5). Il n'y avait qu'à introduire une distinction de plus parmi ces distinctions, ajouter à l'échelle ascendante selon laquelle sont classées les violences ou les menaces un échelon correspondant à une culpabilité nouvelle plus grande. En outre, il n'existait dans la loi pénale générale aucune disposition qui permît d'atteindre la fraude, plus coupable, selon Stuart Mill et tous les publicistes, parce qu'il y a en elle un caractère de lâcheté et de préméditation, par conséquent une nuance de culpabilité qui ne se rencontre pas au même degré dans la violence, dont l'explosion est toujours franche, souvent subite ou passagère.

Ces données furent acceptées par tous ceux de nos collègues qui avaient qualité pour s'occuper de ces questions, et notamment par Jules Simon et Picard. Les autres ne comptaient point, pas même Jules Favre, de plus en plus absorbé par ses plaidoiries et d'ordinaire s'en rapportant à nous. Nous abordâmes donc la discussion des bureaux en un accord complet, dont Jules Simon, plus encore que moi, eut l'occasion de témoigner. Je ne rencontrai, grâce à l'intervention de Morny, aucun compétiteur, et je fus nommé commissaire presque à l'unanimité. Il n'en alla pas de même de Jules Simon : il eut pour concurrent Jérôme David, le fils du fameux peintre, agréable de sa personne, élégant, doué d'une élocution facile et chaude, mais sans sérieux quoiqu'il s'attachât à parler de choses sérieuses. Il imagina ce qu'on a appelé dans la discussion le système du droit commun, c'est-à-dire l'abrogation pure et simple des articles contre les coalitions, en s'en référant, pour la protection de la liberté du travail, aux dispositions déjà existantes de la loi pénale. Jules Simon réfuta ce système, et démontra avec une telle vigueur de pensée

et d'expression les périls terribles d'une loi terrible quoi qu'on fît, si on n'atténuait pas ses inconvéniens par une sévère protection de la liberté du travail, qu'un des adversaires les plus acharnés de la loi, Seydoux, entraîné par un langage correspondant si bien à ses sentimens, lui donna au second tour de scrutin la voix par laquelle il l'emporta sur Jérôme David et fut nommé commissaire (1).

Dans la commission, nos premières relations furent des plus aimables, car nous étions en complète harmonie. Il disait même : « Je m'étonne de penser tant de bien d'Ollivier. » Il désirait visiblement et il espérait devenir rapporteur; il faisait patte blanche à tous, se montrant fort médiocrement enthousiaste de la liberté des grèves. Au bout de quelques séances, il s'aperçut que décidément mon autorité l'emportait sur la sienne, et que les deux membres les plus importans de la commission, Buffet et Chevandier de Valdrôme, avec Thoinnet de la Turmelière, un de mes amis personnels, ne déguisaient pas leur intention de me nommer rapporteur. Un revirement s'opère alors en lui. Par une grâce soudaine, il devient partisan de ce système du droit commun de Jérôme David, contre lequel il venait de tonner, et il nous le propose. Le plus étonnant fut la raison qu'il donnait à l'appui : « La masse des ouvriers, disait-il, est bonne, mais il en est dix mille intraitables, orgueilleux, ignorans, ingrats; cette loi aura les effets les plus néfastes, et je regrette qu'on l'ait présentée. » Et, comme Buffet, d'un ton sévère, lui objectait qu'il ne comprenait pas que la conclusion d'un discours aussi menaçant fût de proposer une plus grande mollesse dans la répression, il répliqua qu'en donnant aux ouvriers une loi qu'ils aimeraient, on calmerait peut-être leurs défiances et leur colères. Le système du droit commun fut rejeté à l'unanimité moins une voix.

IV

Nous nous occupâmes alors de la rédaction de la loi. Nous ne décrétâmes pas expressément la liberté des coalitions : le mot

(1) Jérôme David a constaté le fait dans son discours, devant Simon qui ne l'a pas contesté : « J'avais pensé que l'abrogation pure et simple des art. 414, 415, 416, suffirait avec l'exercice du droit commun; j'avais soutenu dans mon bureau cette opinion populaire, qui me séduisait par sa hardiesse et sa simplicité. Elle fut contestée même par notre honorable collègue, M. Jules Simon, qui, aujourd'hui, non seulement l'adopte après coup, mais la préconise. »

n'y est pas même prononcé. Nous abrogeâmes les peines qui les frappaient et les remplaçâmes par d'autres, prononcées contre ceux qui porteraient atteinte à la liberté du travail. La loi pénale procède toujours ainsi ; elle n'énonce pas ce qui est permis, mais seulement ce qui est défendu : tout ce qui n'a pas été formellement défendu et puni reste permis.

L'atteinte à la liberté du travail peut être *matérielle*, résulter de la violence, des menaces : nous la punîmes d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de seize à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, lorsqu'elle était un fait purement *individuel*. Lorsqu'elle était exercée en exécution d'une *entente* formelle entre plusieurs, elle nous parut plus coupable, et nous accordâmes au juge la *faculté* de placer le condamné sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins, cinq ans au plus (art. 414 et 415). En cela, nous nous conformions aux précédens les moins contestés : l'article 109 du Code pénal punit d'un emprisonnement de six mois à un an le fait d'avoir empêché, par attroupemens, voies de fait ou menaces, plusieurs citoyens d'exercer leur droit de vote ; si ce crime a été commis *par suite d'un plan concerté*, l'article 210 prononce la peine du bannissement.

A côté des atteintes matérielles par la violence ou les menaces à la liberté du travail, et qui peuvent se rencontrer ailleurs qu'en des coalitions, il est des atteintes moins directes, en quelque sorte *professionnelles*, plus morales que matérielles, spéciales aux coalitions. Ainsi, des ouvriers s'entendent pour refuser leur travail, mais certains camarades ne consentent pas à les imiter ; les coalisés se rendent à la porte du chantier et, quand ils voient arriver les réfractaires, s'écrient : « Camarades, retirez-vous, le chantier est *interdit*, il est *défendu* d'y travailler. » Si les camarades passent outre, ils publient leur interdit, affichent le nom des réfractaires et la liste des maisons *noires*, c'est-à-dire des maisons où vivent des ouvriers continuant à travailler dans les usines frappées d'interdit. Ou bien ils imitent d'une façon quelconque ce qui se passa à Sens en 1842. Les menuisiers étaient divisés en deux groupes, les Compagnons du Devoir et ceux de la Liberté, surnommés les *gavots*. Les Compagnons du Devoir cessent le travail, ceux de la Liberté le continuent. Les premiers hissent sur un âne un des leurs et le font passer et repasser devant l'atelier où le travail continue en s'écriant : « Hue ! hue,

les gavots ! » Les gavots exaspérés sortirent de l'atelier, se précipitèrent sur les provocateurs et une rixe sanglante s'ensuivit. De pareils faits ne devaient-ils pas être prévenus ? Nous le pensâmes. Les interdits et les prohibitions ne sont pas des violences matérielles, ce sont des violences morales dans lesquelles sont annoncées et sous-entendues des violences effectives. L'interdit signifie : Si, malgré nos prohibitions, vous persistez à travailler, nous vous molesterons, nous vous conspuerons, nous vous mettrons en quarantaine; vous voulez travailler, *nous vous travaillerons*. — Le champ libre laissé à la violence morale, il est certain qu'on passera plus facilement à la violence matérielle.

Le châtiment des petites infractions est le meilleur moyen de prévenir les grandes. Nous prononçâmes donc une peine contre les interdits, prohibitions et amendes, toutefois en subordonnant la culpabilité à deux conditions : la première, que l'interdit serait le résultat d'un *concert*, car ce concert seul lui donne quelque efficacité; un interdit purement individuel ne se conçoit pas ou ne serait qu'une fantaisie inoffensive; la seconde, que le *prononcé* ait produit *en fait* l'entrave au libre exercice du travail et de l'industrie. La peine était de six jours à trois mois de prison et de 16 à 300 fr. d'amende ou de l'une de ces deux peines (art. 416).

Ce système était tout à fait différent de celui du Conseil d'État. Dès que des violences graves ou légères, matérielles ou morales se mêlaient à la coalition, d'après le projet du Conseil d'État, elle cessait d'être licite, devenait délictueuse, passible de poursuites. Dans notre loi, quoi qu'il advienne, la coalition continuera d'être licite : on poursuivra les faits délictueux qui s'y mêlent; elle-même restera indemne et continuera librement son cours; les coalisés étrangers aux délits commis ne seront inquiétés, et les coupables ne seront inculpés, que s'ils ont attenté à la liberté d'autrui, non parce qu'ils se sont concertés pour sauvegarder la leur; le concert libéral sera respecté, seul le concert oppressif sera poursuivi.

Jules Simon, quoique ses propositions eussent été rejetées, continua à assister régulièrement à nos séances et travailla avec nous à améliorer notre rédaction. Comme on s'en étonnait : « Rien de plus naturel, dit-il, je soutiendrai mon système, mais, s'il n'est pas adopté, je voterai la loi, parce qu'elle constitue un progrès; j'ai donc intérêt, moi aussi, à ce qu'elle soit le moins imparfaite possible. »

Enfin arriva la nomination du rapporteur. On consulta l'Empereur et Rouher. Ils se prononcèrent contre moi : ils jugeaient impolitique d'accorder à l'opposition le mérite d'avoir assuré le succès d'une loi populaire. L'Empereur dit à Morny : « Vous devriez tout faire pour empêcher la nomination d'Ollivier. » — Morny répondit : « Je mettrai tout en œuvre pour la faciliter. » Chevandier et Thoinnet, sur ses recommandations, entraînèrent les hésitans, et je fus nommé.

V

« L'on a plus de peine dans les partis à vivre avec ceux qui en sont qu'à agir contre ceux qui y sont opposés (1). » Dès l'entrée de Jules Simon, il y avait eu dans la gauche une volonté sourde d'agression contre moi (2). On avait cru m'anéantir par l'exaltation de Thiers. On disait : Enfin la liberté a trouvé son orateur; on entend pour la première fois depuis l'Empire le langage de la vraie politique, etc. Ce que m'avait prédit Girardin se réalisait. Sans me croire anéanti, j'avais fait chorus en toute sincérité, mais mes amis n'avaient pas permis qu'on me fît disparaître dans l'ombre du grand orateur, et cela avait attisé encore les mauvais vouloirs.

Pendant qu'il annonçait dans la commission qu'il allait voter pour la loi, Jules Simon s'occupait d'organiser une opinion hostile à la loi et à son rapporteur, dans les salons, dans les ateliers, dans la presse, parmi mes collègues. Sur ses récits, les journaux *l'Europe*, *le Progrès de Lyon*, *la Gironde*, *le Phare de la Loire*, *l'Indépendance belge*, etc., racontaient, en les altérant, les séances de la commission; nos rédactions provisoires étaient reproduites, et l'on me représentait comme un ennemi du peuple, acharné à aggraver les pénalités. Un jour, j'arrive à la Chambre; on me montre un amendement sur le droit commun, écrit par Jules Simon et qu'il faisait circuler à la sourdine. Je me récrie; j'aborde Simon et lui dis que, quand deux membres d'un parti soutenaient dans une commission un avis différent, il n'était

(1) Retz.

(2) Hector Pessard, *Mes petits papiers*, p. 94 : « Si l'Empereur avait su exactement comme était divisée la petite armée d'opposans, s'il avait connu les jalouses défiances excitées par Ollivier, le parti pris de Jules Simon contre Ernest Picard et Ollivier, l'Empereur ne se fût point mis martel en tête et eût pu, tout à son aise, faire de l'histoire romaine. »

pas loyal de suivre l'un sans avoir entendu l'autre, que je considérerais le dépôt de cet amendement comme une insulte et romprais tout rapport personnel avec ceux qui l'auraient signé avant d'avoir connu mes explications. L'amendement fut déchiré. Jules Simon n'en fut que plus acharné dans ses attaques et ses insinuations et dans son travail souterrain de dénigrement.

La campagne des journaux avait agi sur Jules Favre. A son retour d'Aix, où l'avait longtemps retenu la célèbre affaire Armand, dans une réunion à laquelle, par hasard, je n'assistai pas, il dit qu'il avait appris par le journal *l'Europe* qu'à la suite de mes protestations, on avait retiré un amendement sur le droit commun; il le reprenait pour son compte. Il saisit alors une plume, écrivit et signa. Darimon s'éleva contre les menées de Jules Simon. Picard ne dit rien, mais il prit l'amendement, le mit dans sa poche et vint m'en faire le conte. Jules Favre lui-même, le jour suivant, m'aborda dans la salle des conférences. Nous eûmes une conversation intime de plus d'une heure. Je lui racontai les variations de Jules Simon, lui montrai sa lettre à Charras, alors ignorée, lui fis sentir que ces hommes, que nous avions conduits par force à l'action, cherchaient à rompre notre faisceau amical. « De quoi s'agit-il d'ailleurs? Est-ce d'une question de principes sur laquelle aucun accommodement ne soit possible? Nous sommes tous d'avis que les coalitions doivent être permises, mais aussi que les violences doivent être réprimées. Cette répression est-elle déjà suffisante dans la loi générale, ou faut-il l'établir dans des articles spéciaux? Voilà tout ce qui nous sépare, c'est-à-dire une controverse juridique sur laquelle, sans se brouiller, on peut être de deux avis différens. Et c'est à cette occasion qu'à la grande joie de nos adversaires de tous bords, nous donnerions le triste spectacle d'une division? En thèse générale, le dépôt d'un amendement tel que vous l'avez signé n'aurait aucun inconvénient; mais, après les insinuations de Simon et de ses amis, il constituerait un désaveu et une attaque que je ne pourrais accepter; renoncez-y, je vous en supplie. Tout au moins, attendez que mon rapport soit fini, je vous le communiquerai, et je crois que, quand vous verrez avec quelle fermeté j'affirme le principe, tout le reste vous paraîtra secondaire. » Il sembla ému, promit de ne pas insister pour la signature de son amendement avant que je lui eusse communiqué

mon rapport, et nous nous quittâmes avec les démonstrations les plus cordiales.

Le bruit de ce rapprochement porta au comble l'acharnement de Jules Simon et de ses amis : « J'étais un traître, je vendais la République, je fabriquais un piège contre les ouvriers ; leur condition serait pire après la loi qu'avant, etc. » Je fus stupéfait de ce déchaînement de haine. Qu'avais-je donc fait pour le mériter ?

Picard, jusque-là toujours amical, et qui, instruit le premier du projet de me nommer rapporteur, ne m'en avait pas dissuadé, Picard, qui se déchaînait partout contre Jules Simon avec autant de passion que Jules Simon contre moi, fléchit lui-même ; il me jugea perdu ; il crut que cette bourrasque m'emporterait et que, s'il ne se séparait pas de moi, il subirait le même sort. Sans me rien reprocher, il prit un air renfrogné et morne, et n'eut plus que des gémissemens, de tristes pronostics, des blâmes contenus de ma témérité.

VI

Il ne me restait qu'à préparer une vigoureuse défense. Je m'isolai, je cessai d'aller à la Chambre, et, enfermé plusieurs semaines, j'écrivis mon rapport avec une sérénité d'esprit que je puisais dans la tranquillité de ma conscience.

Dans ce rapport, je me gardai bien de présenter la liberté des coalitions comme la panacée universelle ; je prévins, avec autant de force que je le pus, les ouvriers contre l'abus qu'ils pouvaient faire de cette liberté si dangereuse : « Osons le dire, la certitude des rudes épreuves réservées à ceux qui entrent dans des grèves est un des motifs principaux en faveur de la liberté des coalitions. La garantie, nous la plaçons dans le mal que se feront à eux-mêmes les imprudens qui abuseront du droit de se coaliser. Loin d'être insuffisante, la peine sera souvent plus sévère qu'il ne serait désirable. Qu'ils hésitent longtemps avant de se servir du droit qu'on leur donne. Qu'ils n'y aient recours qu'à la dernière extrémité, en désespoir de cause, quand toute chance d'arrangement sera définitivement évanouie. Tous ceux qui leur sont dévoués de cœur et non des lèvres les en supplieront ; qu'ils ne se précipitent pas en aveugles dans les coalitions, qu'ils ne se confient pas trop aux promesses de la

grève. Des dangers les menacent désormais dont ils ne connaissent pas la gravité. En même temps que la liberté s'est accrue, se sont accrues aussi les occasions de faillir. Et toute faute, qu'ils y pensent bien, retombera en malheurs, en larmes sur eux, beaucoup plus que sur les patrons qui peuvent attendre, beaucoup plus que sur la société qui sait se défendre! La grève, c'est la guerre avec ses nécessités, avec son caractère destructeur, ses duretés, ses violences, ses colères, avec son accompagnement obligé de deuils, de dévastations. Comme à la guerre, dans les grèves, les innocens sont atteints pour les coupables, les femmes, les enfans, les vieillards supportent les maux qu'ils n'ont point causés. De la grève comme de la guerre, il sort quelquefois du bien, mais un bien mêlé d'amertume, qui laisse après lui les longs ressentimens, dont on ose à peine se réjouir, mais un bien tellement semblable au mal, que l'historien a peine à l'en distinguer et que le philosophe n'y parvient pas. La grève ne sera vaincue qu'à force de liberté et d'instruction. L'expérience du passé le prouve : la défendre, c'est en allumer le désir; la permettre, ce sera en inspirer la terreur. Avec le temps, la liberté des coalitions tuera la grève. Quand les ouvriers auront touché de leurs propres mains les limites infranchissables de la volonté humaine; quand ils se seront exercés au maniement des faits, à la connaissance des lois économiques; quand ils auront plusieurs fois encouru pour leurs entreprises injustes les censures de l'opinion publique, toujours disposée à les soutenir tant qu'ils sont désarmés; quand, de leur côté, les patrons, avertis des épreuves auxquelles ils sont exposés, auront redoublé de bienveillance et de sagesse, les grèves deviendront plus rares, et d'un antagonisme passager naîtra, sinon l'accord sans nuages, du moins l'habitude des discussions loyales et conciliantes. En Angleterre, la liberté des coalitions a conduit au fameux meeting de Bolton, dans lequel les ouvriers eux-mêmes ont fortement déduit les raisons pour lesquelles la grève était mauvaise, et conclu par ce cri : « Ne faisons plus de coalitions! »

Mon travail terminé, la commission décida que, vu son importance, il serait, contrairement à l'usage, imprimé avant lecture. J'acceptai cette proposition, pourvu que les épreuves, après la séance, fussent toutes remises au président, afin que ma rédaction provisoire ne fût pas colportée au dehors comme l'avaient été mes projets d'articles. Avant même cette impression terminée,

j'allai donner à Picard, que je n'avais pas revu, lecture de la partie relative au droit commun. Il me fit quelques observations dont je profitai. L'impression achevée, je lui envoyai ainsi qu'à Jules Favre une épreuve.

Jules Favre me répondit : « Mon cher ami, je viens de terminer la lecture de votre rapport, que je trouve très remarquable, quoique peut-être un peu trop savant. Il ne m'a pas converti, mais je suis sûr que la discussion ne fera, en établissant notre commune indépendance, que fortifier notre étroite alliance pour la défense de la liberté. Merci de votre affectueuse communication et mille amitiés sincères. » (19 avril 1864.)

Picard m'écrivit : « Mon cher ami, j'ai lu avec autant d'attention que d'intérêt; vous pouvez dire : *exegi monumentum*. Sur quelques points de vos théories économiques, je ne pourrai complètement m'associer à vous, mais je n'ai cependant aucune observation utile à vous faire. Quant au côté juridique, votre opinion me semble aussi nettement soutenue que possible, sauf pour l'article des interdictions. Si vous ne ramenez pas vos lecteurs, ils ne pourront du moins vous accuser de les tromper. Je vous signale une expression qui m'a un peu choqué, celle de *roman historique*, adressée aux anciennes corporations; également vos reproches à la Révolution française, à laquelle vous faites supporter l'erreur de quelques-uns de ceux qui la dirigeaient. Du reste, je termine à peine ma lecture et il faudrait une étude assez méditative pour pouvoir critiquer, s'il y avait lieu de le faire. Je me borne donc à vous féliciter. A vous. »

J'envoyai également, sur la demande de Chevandier, une épreuve à Rouher et à Baroche. Le premier ne fit aucune objection; le second se plaignit que le nom de l'Empereur ne fût jamais prononcé et que la loi parût être d'initiative parlementaire.

Dans la commission, le rapport rencontra quelques difficultés. Tant que j'en lus la partie générale ou celle consacrée aux argumens contre les coalitions, ce ne furent qu'éloges, applaudissemens. Les argumens en faveur provoquèrent au contraire d'interminables objections de la part de quelques membres : « Il faut réfléchir, remettons à demain, etc., » prétextes pour ajourner la loi, dont on ne voulait pas. Je me fâchai et déclarai que c'était à prendre ou à laisser, que, si mon rapport n'était pas adopté tel quel, sauf des modifications de détail dont j'étais prêt à tenir

compte, je donnais ma démission. Le visage de Jules Simon eut un sourire que je ne lui connaissais pas ; mais Chevandier s'interposa : il était midi, nous étions en séance depuis neuf heures, il proposa l'ajournement jusqu'à deux heures. Dans l'intervalle, il vit les opposans et leur fit savoir que Rouher acceptait mon rapport; Morny intervint aussi, et, à deux heures, je trouvai autant de facilités que j'avais trouvé d'obstacles le matin. A six heures, le rapport était adopté. Comme satisfaction à Baroche, j'y voulus introduire une phrase de remerciement pour l'initiative de l'Empereur; elle fut repoussée de toutes parts : « C'est bien assez de voter une pareille loi ! il est inutile d'en remercier. »

La veille de l'ouverture des débats, j'eus à la Chambre deux conversations de caractère bien différent avec Picard et Jules Favre. Picard, boudeur, visiblement en proie à une violente lutte intérieure, répondant à peine à mon bonjour : « Qu'avez-vous, dis-je, que vous me faites si triste figure? — Rien. — Si vous n'aviez rien, vous ne seriez pas ainsi. — Vous mettez vos amis dans de singulières situations. — Ah! je vois votre pensée ! vous voulez voter contre moi et redoutez mes reproches? Rassurez-vous, je ne vous en adresserai pas ; seulement, ne me troublez pas en étant de la sorte, car toute ma lucidité d'esprit m'est nécessaire. » Il répondit par quelques exclamations confuses. Jules Favre, au contraire, fut charmant : « Je ne sais si je parlerai, me dit-il, j'hésite. — Oh ! que je serais heureux que vous ne le fissiez pas ! — Mais il y a dans votre loi cette peine de la surveillance de la police que je ne puis accepter. — Elle ne me plaît pas plus qu'à vous; je n'ai pu la faire écarter, et en vérité ce n'est qu'un détail secondaire ; restreignez-y votre attaque ; je ne vous répondrai point. » Il ne dit pas non. Quand je lui parlais, le vieux compagnon de lutte se retrouvait. Mais Garnier-Pagès avait sur lui, à cause des souvenirs de 1848, plus de prise que moi, et il ne le laissait pas respirer. Il lui amenait des ouvriers qui lui dépeignaient l'émoi des faubourgs : on comptait sur son éloquence vengeresse; pouvait-on laisser croire au peuple que l'Empire lui accordât ce que la République lui avait refusé? était-il de sa dignité de m'abandonner la conduite de l'opposition? Bref, on l'entraîna.

VII

La discussion fut ouverte par Seydoux, manufacturier considérable, bon et aimable homme. Son discours produisit un effet d'autant plus sérieux, qu'il ne prenait pas habituellement part aux discussions. Une vive approbation ne cessa de le soutenir, et on peut dire que presque toute la Chambre était de l'avis de l'orateur, lorsqu'il conclut : « Repoussez un projet de loi dangereux, contraire aux intérêts des ouvriers et à ceux de l'industrie. »

Au sortir de la séance, la loi parut rejetée. La gauche se donna rendez-vous le lendemain matin à huit heures, pour convenir de la part qu'elle se ferait dans cet échec. Jusque-là, sa tactique avait été de soutenir la thèse du droit commun, puis de voter le projet comme réalisant un progrès. Elle en inventa alors une autre : considérer la loi comme une fausse concession, comme un piège tendu aux ouvriers, la rejeter en déclarant que mieux valait la loi ancienne. Le rejet obtenu, on pourrait dire avec sécurité tout le mal possible du projet, sans crainte d'être confondu par la pratique, et le rapporteur serait déshonoré. Ils furent d'accord, à l'exception de Picard et Dorian qui réservèrent leurs votes, pour adopter cette résolution, et le philosophe du *Devoir* se chargea de l'expliquer.

A la séance suivante, Morin, de la Drôme, qui avait, en 1849, déjà proposé la liberté des coalitions, et Darimon, qui les avait défendues au Corps législatif et dans la *Presse*, répondirent par des argumens concluans aux critiques de Seydoux, renouvelées par Kolb-Bernard. Peine perdue; la majorité prodigua une fois encore ses applaudissemens à un adversaire de la loi, Jérôme David. Le projet lui semblait mal élaboré; la liberté des coalitions serait incomplète sans le droit de réunion; il regrettait, malgré sa déférence pour les honorables membres de la commission et sa très haute opinion de son rapporteur, qu'on n'eût pas eu le bon goût et la justice de parler de l'initiative généreuse de Sa Majesté l'Empereur, et que l'on ne reconnût pas que le projet, à quelque point de vue qu'on l'envisageât, n'était que la conséquence des efforts constans de l'Empire pour la cause ouvrière.

Avant qu'aucun député de la gauche eût pris la parole, je

répondis à Seydoux, Kolb-Bernard, Jérôme David. Je raillai la conversion subite de Jérôme David au droit de réunion, faisant pendant à celle de Jules Simon au droit commun : « Le droit de réunion, à moins d'en faire un privilège au profit des ouvriers, ce qui serait criant, ne peut être établi que par une loi générale; il n'entre pas dans le cadre restreint d'une loi pénale sur les coalitions et la liberté du travail. Que, dans la discussion de l'Adresse, l'honorable M. Jérôme David, qui ne l'a pas fait jusqu'à présent, présente un amendement en faveur du droit de réunion et du droit d'association, je le soutiendrai sans épigramme et de bon cœur; jusque-là, qu'il nous permette de trouver que son argument est trop de circonstance. Il est mal de refuser un projet sous prétexte qu'il est incomplet. Oh! je connais cette théorie, et je l'ai vue décrite dans les *Mémoires de Mallet du Pan*. C'est la théorie du pessimisme : elle consiste, lorsqu'un gouvernement déplaît en principe, au lieu, comme il convient à tout homme d'honneur et de bon sens, d'approuver ce qui est bien et de blâmer ce qui est mal, elle consiste à tout critiquer, à tout attaquer, surtout le bien, parce que le bien pourrait profiter à ceux qui l'accomplissent. (*Marques d'adhésion.*) Ainsi agissaient les émigrés, lorsque, au lieu de rester dans le pays, de se rendre aux assemblées, aux sections, pour empêcher la domination des mauvais, ils allaient à l'étranger, espérant faciliter un triomphe qui, par ses exagérations, devait amener leur succès. Ainsi ont trop souvent agi les partis qui se sont succédé parmi nous. Aussi, que reste-t-il dans notre pays, après tant d'agitations? Beaucoup de ruines, de beaux et grands discours, et pas d'institutions libérales; et tous, à quelque passé que nous appartenions, nous sommes contraints de regretter souvent de n'avoir pas soutenu les hommes de bonne volonté qui, dans un temps, s'appelaient Roland, dans un autre, Martignac, plus tard s'appelleront de tout autre nom, de n'avoir pas accepté les réformes partielles qu'ils nous offraient, et d'avoir trop sacrifié à l'implacable satisfaction de nos rancunes personnelles. (*Vive approbation.*) Je n'appartiens pas à cette école; je ne suis pas pessimiste; je prends le bien de quelque main qu'il me vienne; je ne dis jamais : « Tout ou rien, » maxime factieuse. Je dis : « Un peu chaque jour; à chaque jour suffit sa peine. » Aujourd'hui la loi des coalitions, demain celle des associations. Et, puisque l'honorable M. Jérôme David me le

demande, je n'hésite pas à lui dire : Dans l'acte du gouvernement, je ne vois pas seulement ce qui n'y est pas, le droit de réunion et le droit d'association; j'y vois aussi ce qui est, la liberté de coalition. Je ne me borne pas à critiquer ce qui me manque, je remercie de ce qu'on me donne. » (*Très bien! Très bien! Applaudissemens prolongés.*)

La Chambre me fit une véritable ovation. Mes amis s'aperçurent alors que le rejet de la loi n'était plus aussi certain, et que leur manœuvre hostile pourrait ne pas réussir. Jules Simon, sous sa forme cauteleuse, exprima leur dépit à la séance suivante : « Si la loi n'a pour objet que de protéger les ouvriers qui veulent travailler contre ceux qui ne le veulent pas, elle est inutile, car la loi punit toutes les formes de contrainte et de fraude que peuvent employer les organisateurs d'une coalition. Aussi bien, ce n'est pas son but; son but véritable *est, en promettant la liberté des coalitions, de la supprimer:* elle retient ce qu'elle paraît donner; *son seul changement est que la coalition s'appellera le plan concerté;* désormais on pourra se coaliser, on ne pourra pas se concerter. *La loi rendra toute coalition désormais impossible.* »

Cette accusation d'un homme aveuglé par la passion, d'un philosophe étranger aux notions juridiques les plus élémentaires, tombait sous les simples objections du sens commun. Le gouvernement n'avait pas besoin de faire une loi pour supprimer les coalitions : elles étaient interdites; il n'avait qu'à maintenir le *statu quo*. Qui donc obligeait l'Empereur, malgré la résistance de son Conseil d'État, et de sa majorité, à présenter une loi sur les coalitions, s'il n'avait pas l'intention sincère de les permettre réellement? A quoi l'eût conduit le subterfuge dont on l'accusait, si ce n'est à accroître les désirs par les déceptions? Il faut être bien subtil pour prêter, même à ses ennemis, une aussi grossière et dangereuse fourberie. N'oubliez pas qu'à ce moment l'Empereur était tout-puissant, que d'un mot il pouvait faire rentrer l'opposition sous terre, et que personne n'était en état de lui imposer quoi que ce soit. En présentant une loi sur les coalitions, il voulait de bonne foi assurer aux ouvriers la liberté de leur travail; il obéissait à la même inspiration de cœur qui lui avait suggéré déjà tant de mesures favorables au peuple, objet constant de ses sollicitudes affectueuses.

D'ailleurs, pour que l'Empereur pût efficacement tendre un

traquenard aux ouvriers, il lui fallait des complices. Moi d'abord : et à qui avais-je donné le droit de me soupçonner d'une telle duplicité et d'une telle sottise? Il lui fallait, en outre, la complaisance d'hommes également au-dessus du soupçon, sérieux, instruits, honnêtes, les Buffet, les Chevandier de Valdrôme, etc. « Je ne doute pas de la parfaite sincérité des membres de la commission, dit Jules Simon, pressentant l'objection, mais ils se sont trompés. » — La réponse fut aussitôt sur toutes les lèvres : « Mais vous aussi, vous étiez un des membres de la commission, vous avez participé à ses rédactions, et vous n'avez pas averti vos collègues que la maladresse de leur texte rendrait impossible la liberté qu'ils avaient la loyale intention d'établir : si vous le leur aviez démontré, ils vous eussent écouté. »

Les murmures de surprise n'arrêtèrent pas l'orateur. Il eut l'aplomb d'ajouter : « On commence par un compromis avec la difficulté... Dieu nous préserve d'être jamais lancés d'un compromis avec une difficulté à un compromis avec la conscience! » J'aurais pu le clouer à son banc en lui disant : « Qui donc a l'habitude des compromis? N'est-ce pas celui qui, après avoir, le 8 avril, raillé « les sous-Darimon et la majorité d'Émile Ollivier, » a accepté, le 23 mai, des mains d'Émile Ollivier, une candidature et une élection? N'est-ce pas celui qui a prêté un serment après l'avoir durant tant d'années reproché à d'autres comme une infamie? Qui donc vient de nous faire assister à ses compromis successifs? N'est-ce pas celui qui, à quelques jours de distance, a condamné, puis soutenu le droit commun, considéré notre loi comme un progrès, puis comme une aggravation? »

Ce langage eût soulevé des acclamations. Mais j'avais le ferme propos de n'opposer aux attaques personnelles qu'une impassibilité dédaigneuse, de ne point assumer la responsabilité de la scission à laquelle on voulait m'obliger, et, quoi qu'on fît, de ne pas sortir de ma mission de jurisconsulte rapporteur d'une loi juridique. Je ne répondis donc pas à Jules Simon, et encore moins à Garnier-Pagès répétant mal ce que son ami avait, du moins, dit bien. Ce fut avec un sourire que j'écoutai ses dernières paroles : « Vous ne voulez certainement pas tendre un piège à qui que ce soit, mais je vous certifie que votre loi en est un. Dans l'intérêt de la majorité, dans l'intérêt de la mino-

rité, dans l'intérêt des patrons, dans l'intérêt des ouvriers, ne faites pas une loi douteuse, *qui serait morte le jour même que vous l'auriez faite*, car elle serait un péril public que vous seriez obligés d'effacer de vos codes. »

Parieu, répondant à Jules Simon, s'éleva contre les esprits exagérés « dont le premier mouvement, dès qu'un principe nouveau est proclamé, est de le compromettre en l'exagérant et en défigurant la sainte et noble image d'une liberté nouvelle. » Cornudet compléta la démonstration. Il prouva la clarté et surtout l'efficacité de la loi. « N'avez-vous pas vu qu'on la considère dans une partie de la Chambre comme trop efficace? N'est-ce pas la preuve qu'elle accorde quelque chose? »

VIII

Cette séance manqua devenir fatale à la loi. L'Empereur, ému du discours de Seydoux et du mécontentement de la majorité, indigné qu'on le remerciât d'un bienfait en l'accusant d'une perfidie, manifesta, au conseil des ministres du lendemain matin, son intention de retirer le projet. On l'en dissuada (1).

Buffet flétrit avec sa robuste éloquence les argumens de la mauvaise foi : « De tous les reproches dirigés contre le projet, le plus inattendu est celui qui consiste à dire que cette loi manque de netteté et de franchise, et, quand j'entends formuler ce reproche par un membre de la commission, il me cause, je l'avoue, plus que de la surprise. M. Jules Simon a commencé par rendre hommage à la loyauté de ses collègues de la commission; je me permets de lui demander comment il concilie la loyauté avec la feinte? S'il y avait eu une feinte, ceux qui ont rédigé ce projet et ceux qui l'approuvent manqueraient de loyauté. Non, messieurs, il n'y a ni feinte, ni piège dans cette loi; sa pensée est parfaitement nette, et le seul reproche à lui adresser, peut-être, c'est d'être trop radicale. Les articles actuels du Code pénal punissent dans tous les cas les coalitions, le projet de loi ne les punit dans aucun. Que peut-il y avoir de plus net qu'une semblable disposition? Quand, pour nous montrer complètement justes envers les ouvriers, nous faisons une épreuve si hardie que beaucoup de bons esprits la croient téméraire, je ne comprends pas

(1) Carnet du maréchal Vaillant, du 30 avril 1864.

qu'au lieu de signaler à la classe laborieuse la hardiesse généreuse de l'Assemblée qui vote une pareille loi, on cherche à la discréditer dans son esprit et à la présenter comme un piège. Si j'avais eu l'honneur d'être consulté, j'aurais émis une opinion contraire à l'opportunité; mais, dans la situation qui a été créée par la promesse contenue dans le discours de la Couronne et par la présentation du projet, je considère comme un devoir, malgré les pénibles anxiétés, malgré les doutes par lesquels mon esprit a passé dans l'étude très prolongée de cette loi, je considère comme un devoir d'en adopter l'article 1er et l'ensemble. » Ces paroles d'un homme dont la droite conscience n'était pas coutumière des compromis produisirent un effet décisif et dissipèrent les derniers scrupules d'un grand nombre d'hésitans.

Il ne restait à Jules Favre qu'à se taire : il préféra donner de l'ampleur aux attaques de Jules Simon. Son discours eut même des allures d'une vivacité passionnée qui ne lui étaient pas habituelles. De l'interminable discours qu'il prononça se dégageait nettement l'affirmation suivante : « *La loi offre plus d'inconvéniens que la loi ancienne ; elle ne réalise pas un progrès ; elle n'autorise qu'une coalition théorique, métaphysique, une coalition de sage*, car les abus qu'elle punit sont le cortège obligé de toute coalition, et les punir, c'est interdire en fait les coalitions qu'on a autorisées en principe. L'article 416 punit les proscriptions, les interdictions; or, il n'y a pas de coalitions, s'il n'y a pas d'interdictions et de proscriptions. Si elles sont une nécessité de la coalition, elles ne sauraient être coupables; ou bien il *faut renoncer à cette déclaration pompeuse, que les coalitions sont permises, quand en réalité elles sont défendues par la loi.* » (*Approbations sur quelques bancs. Dénégations sur d'autres.*) Le rapporteur ne fut pas ménagé plus que la loi. « Il n'y a pas dans cette Chambre un esprit assez mal fait, un cœur assez égaré pour maudire le bien, parce que ce bien pourrait profiter au gouvernement de la politique de qui il est l'adversaire; mais, s'il est vrai, comme on nous l'a rappelé durement, que les pessimistes peuvent tout empêcher, quant à moi, je me défie des approbateurs faciles qui peuvent tout permettre; et c'est précisément parce que de cette pensée nous paraît émaner la loi en discussion que nous ne pouvons lui donner notre adhésion. (*Mouvemens divers.*) Il y a en politique deux écoles : celle des principes

et celle des expédiens, et nous savons aussi que la conscience publique ne se trompe pas sur elles. » (*Approbation sur plusieurs bancs.*)

Jules Favre n'aurait pas ressenti avec tant d'amertume la dureté de mes paroles contre les pessimistes, s'il n'avait pas été l'un d'eux. Mais je m'obstinai à ne vouloir rien envenimer, et je dis : « Vous me permettrez de croire qu'il est inutile que j'affirme moi-même mon honneur et ma conscience... (*Vive approbation.*) — *M. Jules Favre :* Personne ne les conteste ! — ... Et j'ai le légitime orgueil de croire que je puis, lorsque je suis en paix avec moi-même, ne me sentir effleuré par aucune parole. (*Très bien!*) Je répondrai seulement à celui que je persisterai à appeler mon éloquent ami, je répondrai à l'honorable M. Jules Favre en opposant une déclaration à la déclaration que vous venez de recueillir. Il a reconnu, — cela ne m'étonne pas de sa part, et cette déclaration m'a réjoui, — qu'il fallait avoir une âme perverse pour refuser le progrès par haine de la main qui l'offre. (*Très bien!*) Je reconnais avec lui qu'il n'est pas juste de s'abandonner aux approbations faciles qui permettent tout; qu'il faut toujours, au-dessus des expédiens qu'un jour amène et que le lendemain condamne, placer les principes que le cours du temps confirme et qui, quelquefois obscurcis par des nuages qu'amoncellent des mains intéressées, finissent toujours par se dévoiler et briller d'un radieux éclat. (*Très bien!*) D'accord sur les principes et sur le point de départ, il ne reste plus qu'à rechercher si la loi proposée, que je m'honore de défendre, est un progrès, ou bien un piège indigne tendu aux ouvriers, non par notre mauvaise foi, — puisqu'on veut bien nous accorder que nous avons été loyaux, — mais par notre sottise et notre inintelligence; de telle sorte que les ouvriers de France, que l'atelier national puisse dire, dans un langage que vous me permettrez de reproduire avec toute la vigueur des habitudes populaires, parce que moi aussi j'ai horreur de l'équivoque, de telle sorte, dis-je, que les ouvriers puissent dire : Ah ! si la loi est telle qu'on le dit, si les objections qui lui sont opposées sont vraies, en vérité, les membres de la commission ne peuvent être que des coquins ou des idiots. Peut-on concevoir que des hommes consciencieux, qui ont reçu un rayon quelconque d'intelligence, puissent accepter la situation étrange, inouïe, qu'on veut nous faire ? Comment ! des collègues qu'on appelle M. Che-

vandier, M. Buffet, des collègues dont vous appréciez les connaissances et la bonne volonté, se sont enfermés pendant deux mois, quatre heures par jour, dans une commission, puis ont soumis leur travail à une assemblée considérable de jurisconsultes, d'administrateurs, d'hommes politiques, qui s'appelle le Conseil d'État; les uns et les autres ont voulu, avec une égale bonne foi, introduire la liberté des coalitions, et ils ont été à ce point inintelligens, ignorans de la langue ordinaire et de la langue juridique, égarés par je ne sais quelle influence mystérieuse, qu'après avoir accepté pour point de départ la liberté, ils vous proposent un article qui la nie et ne diffère de l'ancienne législation qu'en ce point que, tandis que l'ancienne législation appelait le délit *coalition*, ils l'ont appelé *plan concerté!* Telle est, serrée et ramenée à quelques termes précis, la partie palpitante, principale du débat entre nous. Tout le reste est relativement secondaire et me touche moins.

« Voyons ce qu'il en est, et pour cela j'entre dans les faits et je vous cite un exemple pratique de coalition le plus récent. Des ouvriers typographes, d'une moralité, d'une intelligence, d'une sagesse à laquelle, dans le procès, tout le monde a rendu hommage, s'imaginent, à tort ou à raison, qu'il y a lieu de modifier des tarifs dont l'existence est déjà ancienne; ils adressent une demande collective à leurs patrons, sans menace, sans violence, sans aucune amende, défense, interdiction, manœuvres frauduleuses, sans aucune de ces aménités qu'on nous dit être de coutume dans les ateliers. Leur demande est rejetée; silencieusement, ils se retirent ensemble, sans troubler l'ordre public, ils rentrent chez eux; mais, là, la justice vient les saisir et leur dit : Vous êtes coupables de coalition. Eh bien! supposez notre loi aussi détestable que vous le voudrez; supposez vraies toutes les critiques que vous pourrez imaginer; je vous le demande, d'après la loi nouvelle, le fait que je viens de décrire sera-t-il permis ou sera-t-il défendu? Voilà toute la question. (*Très bien!*) Si le fait que je viens de décrire est permis par la loi actuelle, vous serez obligés d'avouer qu'elle réalise un progrès énorme. » (*C'est évident!*)

J'établis ensuite que l'interprétation donnée par Jules Favre et Jules Simon de l'article 416 prouvait qu'ils ne le comprenaient pas ou plutôt qu'ils étaient décidés à ne pas le comprendre. Cet article ne punissait pas le concert tendant à *amener la cessation*

du travail, mais celui tendant à *opprimer la liberté* de ceux qui ne voulaient pas le cesser; il n'autorisait pas en principe la coalition pour la réprimer dès qu'elle devenait effective : quoi qu'il arrive au cours d'une coalition, elle ne sera jamais arrêtée ou interdite; la justice ne procédera que contre ceux qui exerceront une pression morale sur les autres pour les contraindre à les suivre. Et de quel délit les incriminera-t-elle? du délit de *coalition?* Non, du *délit d'atteinte à la liberté du travail*. Elle recherchera ceux-là seulement *qui se seront spécialement concertés pour prononcer les amendes ou les interdictions*, et non les participans à la coalition ayant ignoré cette entente *spéciale*, ou n'y ayant pas concouru. Tout l'article 416, sur lequel les esprits faux ou sectaires ont tant déraisonné à ce moment et depuis, repose sur cette idée : que s'interdire à soi-même le travail est un acte de liberté, que l'interdire aux autres est un acte de tyrannie; il permet l'acte de liberté, il réprime l'acte de tyrannie.

La séance fut alors suspendue un instant. Picard s'approcha de mon banc de rapporteur et me dit, les larmes aux yeux : « Je n'y tiens plus; il faut que je vienne vers vous! » Et il me serra la main.

La seconde partie de mon argumentation fut consacrée à l'examen du système du droit commun. Le débat devint alors tout juridique. Embrassant d'un coup d'œil toute cette discussion, je dis : « Vous, qui êtes en face de moi, vous pensez que la loi accorde trop. Vous, mes amis, vous croyez qu'elle n'accorde pas assez. Vos deux assertions se détruisent l'une par l'autre; elles ne peuvent pas être vraies à la fois, elles ne sont vraies ni l'une ni l'autre. (*Marques d'assentiment.*) La loi accorde, mais elle n'accorde pas trop; elle accorde le juste et le nécessaire. A vous qui êtes en face de moi, je dis, avec la plus profonde conviction : votez la loi, car, sur cette matière, il n'y en a pas qui soit plus sagement prévoyante. Et à vous, mes amis, je dis : votez la loi, car il n'y en a pas qui soit plus véritablement libérale. (*C'est vrai! C'est vrai!*) Quant à moi, messieurs, qui crois que le but suprême de la politique est, non pas de flatter et d'exciter le peuple, mais de l'élever et de le soulager... (*Très bien!*) Quant à moi, qui ai voué à cette cause tout ce que j'ai de forces, je suis certain de n'y avoir jamais été plus fidèle que lorsque j'ai travaillé à la loi actuelle; et, pour le présent

comme pour l'avenir, c'est avec confiance que je revendique, hautement et fièrement, ma part de collaboration! » (*Très bien! Applaudissemens sur un grand nombre de bancs.*)

IX

Malgré des tentatives d'obstruction venues des adversaires divers de la loi, l'article 414 fut voté (1). Je considérais la discussion comme terminée en ce qui me concernait, et, Jules Favre ayant annoncé l'intention d'attaquer la surveillance de la haute police, inscrite dans l'article 415, je priai M. Rouland de vouloir bien lui répondre. Ma surprise fut extrême lorsque, au début de la séance, je le vis se lever, pâle, menaçant, et dès les premiers mots me jetant une provocation : « Si l'article était revêtu de votre approbation souveraine, il vivifierait des lois d'exception auxquelles votre honorable rapporteur ne s'est pas toujours si complaisamment rallié. » (*Murmures.*) Il démontra ensuite que la peine de la surveillance de la haute police était dure, monstrueuse. « Or, cette peine, dans une loi libérale que vous présentez comme un bienfait, est non seulement maintenue; mais rajeunie. » Ceci était clair; ce qui le fut moins, c'est le raisonnement, renouvelé de Jules Simon, par lequel il essaya de prouver que l'aggravation de peine prononcée contre ceux qui se concertaient pour porter atteinte à la liberté du travail entraînait l'impossibilité de faire une coalition. « C'est la coalition elle-même que vous interdisez après l'avoir permise. » Il revint ensuite sur l'article 414, quoiqu'il eût été voté, et prononça une longue diatribe contre le mot de *manœuvres frauduleuses*, mot vague, dangereux, le tout entremêlé d'insinuations blessantes : « Le droit que vous proclamez est accompagné de dispositions spéciales qui l'étouffent et le font périr, — dispositions vagues et ambiguës avec lesquelles tout est permis; — la conscience publique proteste, vous introduisez la confusion et le désordre moral. » Il est impossible de rendre par un récit l'expression de fureur haineuse avec laquelle il termina. Je me retournai pour le regarder, il était vert : « Il faut que chacun ait le courage de son opinion. » (*Interruption.*) *Une voix :* « Nous avons tous ce courage. » — « Nous protestons contre l'équivoque;

(1) Séance du 29 avril 1864.

personne n'en veut, et c'est pour cela que nous demandons que chacun s'explique, puisqu'il a été prononcé dans cette enceinte des paroles que vous n'avez pas oubliées et qu'on a fait appel à des amitiés qui ne s'éloignent pas des personnes, mais qui ne peuvent rien changer aux opinions qui demeurent ce qu'elles étaient la veille ; il faut qu'on nous dise comment *on a abandonné aujourd'hui ces anciennes opinions en proposant aujourd'hui ce qui les contredit absolument.* » J'ai toujours ignoré le motif qui avait décidé Jules Favre à ce retour offensif inattendu. L'agression était si directe, si brutale, si imméritée, que, lorsque je me levai, de tous les côtés des bras se tendirent vers moi, me disant par ce geste muet ce que plusieurs me crièrent : Soyez calme ! Morny crut devoir me venir en aide : « Je vous donne la parole, mais j'aimerais mieux, pour conserver dans cette Chambre les véritables principes, que vos explications fussent restreintes à la loi elle-même. Ceux qui veulent maintenir ici la véritable liberté ne devraient jamais s'écarter de ces principes. Personne n'a le droit de demander à ses collègues compte de leur opinion (1). » (*Marques d'approbation.*)

J'écartai d'un mot la protection de Morny et je répondis à Jules Favre : « Un des privilèges de la vérité, c'est qu'elle communique à ceux qui la défendent le calme qui réside en elle et la rend toute-puissante. Aussi, quel que soit l'étonnement douloureux que m'aient causé certaines paroles du discours que vous venez d'entendre, je persisterai à ne répondre, ainsi que je l'ai fait jusqu'à ce moment, qu'en prouvant que j'ai raison et que les adversaires de la loi ont tort. » (*Très bien! Très bien!*) Il y eut une telle hauteur de dédain dans la manière dont je prononçai ces paroles que Jules Favre en verdit encore plus.

Je réfutai sans colère, mais durement, ses argumens : « Où est-il, ce mot de *manœuvre fraduleuse?* m'a-t-on demandé, dans quelle loi l'avez-vous pris ? — Dans une loi que vous ne désavouerez pas, puisqu'elle est votre œuvre et celle de vos amis, dans la loi de 1849 sur la liberté électorale : « Seront punis, dit-elle,... ceux qui, à l'aide de *manœuvres frauduleuses,* auront influencé ou tenté d'influencer le vote d'autres citoyens. » Voilà où nous avons pris ce mot ; et c'est parce que nous l'avons trouvé là, mis

(1) 2 mai 1864.

par des mains qui ne peuvent vous être suspectes, que je m'étonne de votre reproche. (*Vive approbation.*) La commission n'avait pas à établir la peine de la surveillance ; elle existe : il s'agissait simplement d'en déterminer l'application plus ou moins étendue à un cas particulier. Le projet du Conseil d'État l'étendait trop, nous l'avons restreinte. » Je n'ajoutai pas que, si je m'étais refusé à cette pénalité protectrice, j'aurais compromis le sort de la loi, à laquelle, au fond, la majorité de la commission était contraire comme la majorité de la Chambre. — Je conclus par une déclaration qui contenait un défi : « Plus on attaquera cette loi, plus on élèvera contre elle de critiques, plus elle sortira triomphante et des attaques et des critiques, parce que non seulement elle a été faite avec honnêteté, mais parce qu'elle respecte et met en pratique les véritables principes. Et, si votre rapporteur pouvait désirer une compensation à certaines paroles prononcées dans cette discussion, en dehors de la bienveillance dont vous l'avez honoré, il la trouverait dans le jugement que portera l'impartiale histoire, quand elle jugera ces débats et rapprochera de la loi la violence des contradictions qu'elle a eu à subir. »

Personne ne demanda la parole contre l'article 416, qui, au dire de Jules Simon, contenait tant de venin, et, tandis que, sur l'article 415, on avait demandé un scrutin, celui-là fut voté à mains levées sans observations.

X

Pendant que la discussion s'achevait, j'étais sorti, et je me promenais encore tout frémissant de la violence que j'avais dû me faire pour ne pas fondre sur Jules Favre, lorsque je le vis arriver vers moi, souriant et la main tendue. Je proférai une exclamation : Oh! oh! Il s'inclina et s'éloigna. J'eus alors un second mouvement : le rejoindre et lui dire son fait. Il était déjà loin. Il ne me dit donc pas : « Il est trop tard. » Pas une parole n'avait été échangée entre nous. Pendant le dépouillement du scrutin, Picard et Dorian vinrent me trouver à la bibliothèque, où j'étais occupé à revoir mon discours : « Allez tendre la main à Jules Favre, il vous attend; si cette affaire ne s'arrange pas immédiatement, elle s'envenimera. » Ils insistèrent, je fus inflexible : « M. Jules Favre peut trouver commode, après m'avoir

insulté en public, de m'offrir sa main dans les couloirs; qu'il m'accorde une réparation aussi publique que son insulte, alors je lui tendrai la main. » Comment pouvais-je, d'ailleurs, accepter la main qui allait jeter dans l'urne une boule noire signifiant que j'étais un traître et un fourbe? Que pouvait-il désormais y avoir de commun entre moi et les hommes qui venaient de briser nos liens? Quand on se respecte, de telles ruptures sont irrévocables.

La loi fut votée par 222 voix contre 36. Dans ces 36, se trouvaient, avec quelques voix de droite, toute l'opposition, à l'exception de l'honnête Lanjuinais et de Darimon. Picard avait voté avec les autres; Berryer s'était abstenu, malgré sa récente plaidoirie en faveur de la coalition des typographes; Thiers s'était abstenu aussi, malgré l'antipathie que lui inspirait la liberté nouvelle.

Le lendemain du vote, Émile de Girardin fit à Jules Favre, dans la *Presse*, la réponse que je n'avais pas voulu lui faire : « Que reprochez-vous à M. Émile Ollivier? D'avoir abandonné ses anciennes opinions! En quoi? — En acceptant d'être le rapporteur d'une commission saisie d'un projet de loi qui a effacé du Code pénal un délit qui était une atteinte à la première de toutes les libertés, si on la mesure au nombre de ceux dont elle est la garantie, à la liberté du travail! Non; celui qui a changé, ce n'est pas M. Émile Ollivier : c'est vous, monsieur! Le jour où MM. Carnot et Garnier-Pagès, anciens membres du Gouvernement provisoire, ont été élus, le vent de 1848 a tout à coup soufflé sur vous et vous a fait tourner. Vous tournez facilement... mars, juin et novembre 1848 sont là pour l'attester... Celui qui a continué de voir juste, ce n'est pas vous : c'est M. Émile Ollivier... Celui qui a déserté le poste et trahi la liberté, c'est vous, monsieur! Aussi M. Émile Ollivier a-t-il dignement fait de retirer froidement sa main quand vous êtes venu lui tendre la vôtre, après avoir essayé de le vouer au mépris public, ne pouvant le livrer au ministère public, ainsi que vous aviez tenté de faire de M. Louis Blanc. »

Jules Ferry m'écrivit le même jour : « Cher ami, je ne puis aujourd'hui aller vous dire combien je suis satisfait de votre discussion juridique d'hier, si souple, si soutenue, si abondante et si précise. Les discours développés, ces discours d'affaires si bien portés par l'homme d'État vont à merveille à l'ampleur de

votre talent. J'approuve également de toutes mes forces votre mansuétude devant des attaques qui ont tellement dépassé la mesure des représailles permises. La condition des situations isolées, comme est la vôtre dans la Chambre, et comme elle doit rester, c'est la sérénité. L'avenir fera voir que votre politique n'a pas la courte échéance que lui prête en ce moment le dégoûtant concert de la majorité et de l'opposition. Comment, du reste, toute cette cohue pressée de jouir admettrait-elle les vues honnêtes et les vues longues? A vous. »

Gambetta aussi me demeura fidèle. Thiers dit tout haut : « On a été indigne envers Ollivier; avec une âme moins bien trempée, il se serait déjà jeté de l'autre côté, mais je suis sûr qu'il n'en fera rien et il restera où il est. » Le docte et judicieux Deroisin, qui m'avait fourni des documens pour mon rapport et aidé à en corriger les épreuves avec de très utiles indications, ne désavoua pas le concours qu'il m'avait donné. Je trouvai aussi un défenseur des plus fermes dans un jeune avocat d'une haute valeur, Philis. Il avait débuté avec un éclat exceptionnel : on avait rarement vu un jeune homme arriver du premier coup à une telle solidité et à une telle splendeur de parole. Il était appelé à occuper une des premières places au barreau, quand une maladie de larynx l'obligea à renoncer à peu près à la plaidoirie. A cette époque, il n'avait pas été obligé encore à ce renoncement; il me défendit partout avec zèle; et il y eut du mérite, car le déchaînement contre moi fut presque général : les impérialistes, qui avaient subi la loi et qui voyaient avec inquiétude mon rapprochement avec Morny, ne me défendaient pas ou me raillaient; les hommes d'opposition me déchiraient; il n'était question que de ma défection; j'étais accablé de lettres d'injures; l'une d'elles me disait : « Et alors Judas prit les sept deniers et alla se pendre. » On propageait ces vers :

Il (Girardin) vend des terrains à Marseille;
A Compiègne, il vend l'olivier.

« Je souffris ce qu'ont souffert en tout temps les gens de bien qui se sont retirés des intrigues et des partis tout faits (1). » Ma sérénité n'en fut pas troublée, et, dois-je le dire? j'éprouvai un véritable soulagement de n'être plus enchaîné par des liens de

(1) Lacordaire à Mme Swetchine, 17 mai 1842.

parti à une opposition qui ne pouvait se décider à être loyalement constitutionnelle. Je me redis complaisamment les vers de mon poète, Dante : « Il te sera beau d'être resté seul à part. »

... a te fia bello
Averti fatta parte per te stesso.

XI

La faiblesse de Picard avait facilité le complot dont Jules Favre avait assuré le succès, mais Jules Simon l'avait ourdi. « Il a été le grand artisan de ma rupture avec la gauche (1). » De même que Jules Favre était un prodigieux rhéteur, Jules Simon était un étourdissant comédien ; il l'était toujours et partout : dans la conversation, il usait des petits artifices qui charment ; dans les discours, des grands qui subjuguent. Son art était si achevé qu'on ne l'eût pas soupçonné, si l'on n'avait été mis en garde par un timbre de voix indiscrètement félin : une voix révélatrice, disait Gambetta. Les coquettes, dit-on, parviennent même à rougir ou à pâlir à volonté, elles n'ont pas encore découvert le moyen de farder leur voix. Diderot, dans son *Paradoxe sur le comédien*, soutient qu'on n'émeut que si l'on n'est pas ému. Jules Simon en est une preuve : personne n'a fait répandre plus de larmes et n'a eu le cœur moins larmoyant ; non qu'il l'eût de pierre, il l'avait de bois, du bois mélodieux d'une planche d'harmonie. Véritablement philosophe par l'étendue de la compréhension et la hauteur de l'esprit, il ne l'était pas par le caractère.

Si l'être moral eût égalé en lui l'être intellectuel, au lieu de rester toute sa vie cloué au second échelon, se dédommageant de n'être pas au premier en tentant de faire choir qui était en train de le gravir, il fût devenu un des dominateurs des événemens. Sa culture, sa distinction l'éloignaient du parti révolutionnaire ; il s'y jeta par ambition. Il en a été longuement puni : du jour où il sortit de sa voie naturelle par la campagne contre la loi des coalitions, pour descendre encore plus bas sur la pente démagogique et inaugurer, nous le verrons bientôt, la politique radicale, il a été condamné à se consumer en mobilités et en contradictions impuissantes. Il a toujours conservé le prestige intellectuel que lui assuraient ses dons supérieurs, il n'a jamais obtenu d'auto-

(1) Pessard, *Mes petits Papiers*, 121.

rité; et, dès qu'ils ont eu la prépotence, les médiocres ou les brutaux au milieu desquels il s'était fourvoyé le châtièrent d'être revenu au bon sens en le frappant d'un impitoyable ostracisme. Cette épreuve lui fut bonne : alors il se retrouva l'homme de ses doctrines et de ses instincts, il mérita la plus sympathique admiration par la douceur résignée avec laquelle il supporta la disgrâce populaire. N'ayant pu se créer aucune fortune dans une vie de probité, il fut obligé de faire de la copie pour suffire à ses charges de famille. Il trouva dans ses improvisations quotidiennes une source nouvelle de grâce et d'esprit, et jusqu'à ses derniers momens il est resté en veine de talent. Alors aussi il accorda toutes les réparations qu'il devait : il répudia le radicalisme dont il avait été l'initiateur, il rendit généreusement hommage à ces Cinq, qu'il avait dénigrés (1), il reconnut que la liberté du travail datait de la loi de 1864 (2); à l'Académie, il me tendit la main, et, un jour, me voyant entrer avant lui dans la salle des séances, il dit à Cherbuliez, qui marchait à ses côtés : « Voilà un homme envers qui nous avons été bien injustes. » Je ne l'ai jamais été envers lui : j'ai toujours admiré son beau talent; j'ai contribué à son élection en 1863; je ne demandais qu'à m'entendre avec lui, et j'ai déploré que la politique de la liberté constitutionnelle n'ait pas eu pour auxiliaire un orateur et un écrivain d'une si exceptionnelle valeur.

XII

La loi des coalitions a répondu par sa pratique, mieux que par mes discours, aux attaques de Jules Simon et de Jules Favre. Des milliers de grèves, nullement métaphysiques, ont démontré qu'elle n'avait été ni un piège, ni une mystification. Cette fréquence non interrompue des grèves est devenue un sujet d'alarmes pu-

(1) *Article sur les Petits papiers de Pessard :* « Ils (les Cinq) entrèrent sans nous, peut-être un peu malgré nous; ils se vengèrent de notre maussaderie par d'éclatans succès; je n'exagère pas en disant que Jules Favre, Ollivier, Picard, en des genres très différens, déployèrent un talent digne des plus belles époques de la tribune française : ce qui les honore surtout, c'est leur courage. Ils tenaient tête à leurs trois cents collègues et à l'Empire; ils n'avaient qu'à se baisser un peu, bien peu, pour être comblés de faveurs; ils restèrent fidèles à leurs principes et aux vieilles barbes qui leur tenaient rigueur. »

(2) *Petit Marseillais* du 7 février 1896 : « C'est seulement à partir de 1864 que les ouvriers ont été émancipés. Jusque-là, la prétendue liberté du travail n'était qu'un leurre. »

bliques, et, loin de reprocher à la loi de 1864 son insuffisance, on serait bien plutôt tenté d'accuser sa témérité. Cependant le reproche serait injuste : l'accroissement inquiétant des grèves a des causes multiples, non imputables à notre loi.

C'est à qui célébrera l'Égalité. Si les hommes sont égaux, disent les ouvriers, pourquoi les jouissances ne seraient-elles pas égales entre eux, et pourquoi ne participerions-nous pas à la vie opulente ou confortable de nos patrons? Il est certain que, si l'égalité est la loi de la nature (1), il n'y a rien à leur objecter.

La cherté toujours croissante de la vie est aussi une cause des grèves. Cette cherté est le résultat de l'élévation artificielle des prix amenée par le système protecteur. Les protectionnistes ont cru faire merveille en élevant par des droits la valeur vénale de tous les produits, surtout ceux de grande consommation et de première nécessité. Il en est résulté que nulle part la vie du travailleur n'est plus chère qu'en France. Il est donc naturel qu'il réclame, par des grèves, l'augmentation de son salaire; et quand les patrons, *presque tous protégés*, leur opposent l'impossibilité d'augmenter leurs prix de revient, les exigences de la concurrence, etc., ils ne se laissent pas convaincre, et répondent : On nous fait payer plus cher notre pain, notre viande, notre café, notre sucre, notre chocolat, le fer de nos outils, les tissus de nos vêtemens : payez-nous plus cher notre travail. Et je ne vois pas encore ce qu'il y a à leur riposter.

Les patrons ne sont pas non plus sans responsabilité dans cet accroissement des grèves. Tous n'ont pas su devancer les réclamations légitimes de leurs ouvriers et ne pas les froisser par des hauteurs et des mépris. Partout où, comme à Anzin et en Belgique, ils ont établi des conversations régulières avec des délégués régulièrement nommés, la confiance et les bons rapports se sont beaucoup plus rarement altérés. La grève déclarée, les patrons n'ont pas su toujours adopter une conduite ferme et cohérente. Ils commencent par résister; la querelle s'envenime; la rue se trouble et prend parti; le gouvernement intervient, se mêlant de ce qui ne le regarde pas, sollicite, presse, uniquement préoccupé de sortir d'un embarras passager; alors les patrons capitulent : leur capitulation, c'est l'acceptation d'un arbitrage. Les ouvriers encouragés recommencent de plus belle, dans la

(1) Déclaration de 1793.

même industrie ou dans toute autre. Si, ayant résisté dès le début, les patrons avaient tenu ferme jusqu'au bout, comme viennent de le faire les vaillans et intelligens armateurs de Marseille et le Conseil d'administration de Montceau, les ouvriers, convaincus qu'une grève n'est pas une gaminerie sans importance, mais une bataille aux conséquences terribles, si elle est perdue et même si elle est gagnée, ne se décideraient plus au combat économique par des raisons futiles ou manifestement injustes, et n'y recourraient qu'à la dernière extrémité.

Le système d'impôt progressif sur le riche, inauguré par la loi des successions, ne tardera pas à devenir une cause nouvelle de grève. Le pauvre apprendra à ses dépens que tout impôt sur le riche est en réalité un impôt sur le pauvre. Tout riche, à moins qu'il ne cache son or dans la terre, ce qui n'est plus guère dans les usages, n'est qu'un distributeur, c'est-à-dire un créateur de travail, soit qu'il dépense directement, soit qu'il place son capital en des mains industrieuses qui le dépensent pour lui. Dès lors, tout impôt qui le frappe spécialement amoindrit ses facultés de distribution et entraîne une diminution de travail; la diminution de travail conduira tôt ou tard à un abaissement de salaires; le travailleur ne l'acceptera pas: de là de nouvelles grèves sans issue.

Enfin, la cause principale de la recrudescence menaçante des grèves est dans l'institution de syndicats professionnels autorisés à se fédérer, et légalement armés du droit de tyrannie sur ceux même qui ne leur appartiennent pas (1). Dès 1864, nous voyions dans la liberté des syndicats le corollaire obligé de la liberté des coalitions, mais nous ne la concevions que comme une des formes du droit général d'association reconnu à tous les citoyens. Et c'est en prévision de l'éventualité de la création des syndicats et de leur action intolérante que nous avions mis tant de sollicitude à assurer par l'article 416 la protection du travail. Les syndicats ont été concédés à titre de privilège exclusif à l'industrie et au commerce. Dès qu'ils furent institués, les agitateurs révolutionnaires songèrent à les convertir en instrumens de subversion sociale, et ils demandèrent qu'on les débarrassât de la gêne des articles 414 et 416. Les républicains modérés, maîtres encore de l'Assemblée, n'eurent pas la prévoyance d'opposer au mal une

(1) Loi du 21 mars 1884.

négative irrévocable : ils lui accordèrent un peu, se flattant de l'empêcher d'aller à l'extrême; ils refusèrent l'article 414 et livrèrent l'article 416 (1). Le Sénat, soutenu par les éloquentes démonstrations de Marcel Barthe, résista plusieurs fois à cette faiblesse dangereuse (2). A la fin, cependant, M. Waldeck-Rousseau réussit à lui faire accepter les arguties fourbues de 1864, réfutées par l'expérience plus encore que par la logique et par le texte même de la loi, et à une faible majorité fut sacrifié l'article 416 (3), une des garanties les plus essentielles de la liberté du travail.

De ce jour a commencé la guerre sociale. Sous la direction de meneurs, souvent mauvais ouvriers, imbus de théories subversives, la plupart collectivistes, les syndicats sont devenus une préparation de la révolution sociale et de la grève générale qui doit l'inaugurer. Secondés par les politiciens qui se jouent des souffrances des femmes et des enfans pour obtenir ou conserver un siège de député, ils font peser un véritable despotisme sur la masse ouvrière et l'obligent à les suivre, souvent en gémissant, dans des grèves d'un caractère exclusivement politique.

Marcel Barthe, prévoyant les effets de la suppression de l'article 416, disait : « Si cet article est abrogé, quelle en sera la conséquence ? Il arrivera que les dictatures pourront s'établir; les dictatures établiront dans chaque groupe une servitude : c'est faire disparaître la liberté de l'ouvrier laborieux, honnête, de l'ouvrier qui veut remplir ses devoirs et donner du pain à ses enfans. Nul ne pourra rester indépendant de la grève : il faudra que les malheureux ouvriers subissent le joug de la commission exécutive. » M. Waldeck-Rousseau lui-même a contresigné le rapport de M. Millerand, qui, sans en avouer la cause, reconnaît la vérité de ces prévisions : « Parfois on voit la grève d'une minorité entraîner le chômage de tout le personnel (d'une usine), malgré tous les efforts des pouvoirs pour protéger les non-grévistes et faciliter l'exercice de leur droit au travail (4). »

Cette oppression visible des ouvriers par les syndicats est devenue un danger public dont le gouvernement a dû s'émouvoir. Malheureusement le remède qu'il a imaginé sera pire que

(1) 18 mai 1881.
(2) Le 18 juillet 1882, par 192 voix contre 37. Le 2 août, par 185 voix contre 61.
(3) 29 janvier 1884. 151 voix contre 121.
(4) Projet de loi sur les règlemens amiables des différends relatifs aux conditions du travail, présenté par MM. Waldeck-Rousseau et Millerand, 15 novembre 1900.

le mal. On exigerait, dès que le nombre des ouvriers employés excédera cinquante, que toute grève soit soumise au vote de la majorité au scrutin secret, vote qui devra être renouvelé tous les sept jours. Après ce vote, la grève serait obligatoire, même pour ceux qui y ont été contraires; toutefois, aussitôt déclarée, elle serait obligatoirement déférée à un arbitrage.

Quelque louables que soient les intentions de ce projet, il ne tiendra pas ce qu'on en espère. Il soulève d'abord une grave objection juridique : les deux obligations qu'on crée, il est vrai, ne seront imposées qu'à ceux qui les auront acceptées par un contrat formel; mais le contrat sera imposé à toutes les entreprises en rapport avec l'État, les départemens et les communes, et, si les autres ne l'adoptent pas volontairement, une nouvelle loi ne tardera pas à les y contraindre. Or, il est contraire aux principes du droit d'imposer à quelqu'un, surtout quand il est dans une position dépendante, un engagement en vue d'une éventualité future dont il ne peut calculer les conséquences. Ainsi, il est défendu de stipuler sur les successions non ouvertes, et, en droit romain, la femme, autorisée à vendre, ne l'était pas à hypothéquer, parce qu'en hypothéquant, elle ne se rendait pas bien compte de l'expropriation à laquelle elle s'exposait. Enfin, et ceci est l'argument capital, le travail est une propriété inviolable dont on ne peut être privé, comme d'une propriété quelconque, que d'un libre consentement ou à la suite d'une expropriation moyennant indemnité préalable. Le vote d'une majorité quelconque n'a aucune autorité pour en dépouiller.

Mais qui, aujourd'hui, se soucie des principes? C'est au point de vue pratique des résultats que la loi me paraît surtout critiquable. Décréter est aisé, le difficile est de faire exécuter. On punira d'une amende et de prison ceux qui, par voies de fait, violences, menaces, dons ou promesses, auront influencé le vote des ouvriers sur la grève : ceci peut être efficace. On punira d'une amende légère et d'une prison pouvant, en cas de récidive, aller à un mois quiconque aura mis obstacle à l'accomplissement de l'arbitrage : ceci devient déjà moins sérieux. Ce qui ne l'est plus du tout, c'est la peine prononcée contre ceux qui ne voudront pas se soumettre à la grève et à l'arbitrage obligatoires : elle consistera uniquement dans l'interdiction pendant trois ou six ans du droit d'être électeur et éligible dans les divers scrutins relatifs à la représentation du travail. L'ouvrier qui

aura voté contre la grève et qui, pressé par la misère, voudra néanmoins reprendre le travail, les fauteurs passionnés d'une grève subversive, se moqueront de cette pénalité platonique et passeront outre. La seule manière de rendre obligatoire la grève votée serait de laisser assommer les réfractaires ou de les punir d'une peine de prison ou d'amende. La seule manière d'obtenir le respect de la sentence de l'arbitrage obligatoire serait de déclarer illicite et punissable toute grève qui ne s'y conformerait pas, et de revenir ainsi à la distinction du Conseil d'État impérial, que j'avais fait repousser en 1864, entre les grèves légitimes et celles qui ne le sont pas, en constituant un tribunal des salaires chargé de prononcer sur leur légitimité.

On aura beau tourner et retourner la question des grèves, elle n'a que deux solutions : ou leur interdiction radicale, comme dans les lois de la Révolution et le Code pénal de 1810, ou leur liberté complète, comme dans la loi de 1864. On ne peut songer à l'interdiction ; il ne reste qu'à se confier à la liberté. Là, comme partout, elle fera son œuvre bienfaisante beaucoup plus qu'un obligatoire plus ou moins combiné, à la seule condition qu'on ne permette pas à la liberté des uns de supprimer celle des autres, et que la liberté de tous soit énergiquement sauvegardée. Laissons la coalition libre, pourvu qu'elle soit volontaire : une coalition obligatoire serait une monstruosité. La coalition ne sera véritablement libre que si on applique rigoureusement l'article 414, si on rétablit l'article 416, et si on empêche les grévistes de se poster à l'entrée des ateliers désertés ou sur les routes y conduisant pour en fermer l'accès, par l'intimidation, à leurs camarades disposés à continuer le travail. Le gouvernement doit, lui aussi, s'abstenir de toute ingérence, même à titre de conciliateur, car une intervention quelconque de sa part est, quoi qu'il dise, considérée comme un encouragement : son rôle est de rester le gardien impassible de l'ordre, se contentant d'assurer par ses ressources les services publics compromis. Il a non moins à se défendre d'énerver la répression par des grâces hâtives : il vaudrait mieux, en pareille matière, pécher par excès de rigueur que par mollesse. Toute liberté qui n'est pas contenue par une sévère responsabilité est la forme la plus odieuse de la servitude publique.

ÉMILE OLLIVIER.

LES OBERLÉ

QUATRIÈME PARTIE (1)

X. — LE DINER CHEZ LE CONSEILLER BRAUSIG

A sept heures, les invités de M. le conseiller intime Brausig étaient tous réunis dans le salon bleu, — tentures de peluche et bois doré, — que le fonctionnaire avait transporté avec lui dans les différentes villes où il avait résidé. M. le conseiller intime Brausig était un Saxon, d'excellente éducation, de manières et de gestes caressans. Il avait l'air de plier toujours dans le sens où on le touchait. Mais l'armature était solide. Et c'était, au contraire, un homme immuable dans ses idées. Il était grand, roux, presque aveugle, et portait, sous des cheveux longs, une barbe courte, rouge et blanche. Il n'avait pas de lunettes, parce que ses yeux n'étaient ni myopes, ni presbytes, mais épuisés et comme morts, couleur d'agate pâle. On ne l'avait cependant jamais vu lire beaucoup. Il causait abondamment. Sa spécialité était de concilier les opinions les plus différentes. Dans ses bureaux, dans ses rapports avec les inférieurs, le fond du caractère apparaissait. M. Brausig avait l'esprit impérial. Il ne donnait jamais raison aux particuliers. Le seul mot d'intérêt public lui paraissait répondre à toutes les raisons. Dans le monde officiel, on prétendait qu'il était question d'anoblir M. Brausig. Il le

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

répétait. Sa femme avait cinquante ans, un reste de beauté, une taille imposante ; elle avait reçu les fonctionnaires de huit villes allemandes, avant d'habiter Strasbourg. Toute son attention, pendant les repas qu'elle donnait, était absorbée par la surveillance des domestiques, et son impatience de mille contrariétés qu'elle cachait ne lui permettait de répondre à ses voisins que par phrases dénuées d'intérêt.

Les invités formaient un mélange de races et de professions qu'on eût rencontré moins facilement dans une autre ville allemande. Il y a tant d'élémens importés, dans ce Strasbourg contemporain ! Ils étaient au nombre de quatorze, la salle à manger pouvant permettre de dîner seize, à 70 centimètres par personne, ce qui était essentiel, aux yeux de M. le conseiller intime.

Celui-ci avait chez lui, autour de lui, et il les dominait de sa tête fade et triste, des protégés, des recommandés ou des amis qui arrivaient de divers points de l'empire, deux privat-docent, Prussiens, de l'Université de Strasbourg, puis deux jeunes artistes alsaciens, deux peintres, qui travaillaient, depuis un an, à la décoration d'une église ; c'étaient là les petites gens, auxquels venaient s'ajouter les deux jeunes Oberlé, le frère et la sœur, et même la mère, que l'on considérait, dans le monde officiel, comme une personne d'esprit borné. Les convives de marque étaient le professeur Knäpple, Luxembourgeois, esprit cultivé et attentif, d'une érudition minutieuse, auteur d'un ouvrage excellent sur le Socialisme dans Platon, époux d'une jolie femme, blonde, ronde et rose, qui paraissait plus blonde encore et plus rose, à côté de la barbe assyrienne, noire et frisée de son époux ; le professeur d'esthétique baron von Fincken, Badois, qui se rasait les joues et le menton pour mieux laisser voir les cicatrices de ses duels d'étudiant, corps mince et nerveux, tête énergique, le nez relevé et comme fendu au bout par deux légères saillies des cartilages, esprit ardent, passionné, très antifrançais, et qui avait cependant plus de ressemblance avec le type français qu'aucun des invités présens, si on excepte Jean Oberlé. Il n'y avait point de Mme von Fincken. Mais il y avait la belle Mme Rosenblatt, la femme la plus jalousée, la plus considérée, la plus recherchée dans le monde allemand de Strasbourg, même dans le monde militaire, pour sa beauté et pour son esprit. Elle était de la Prusse rhénane, comme son mari le grand marchand de fer Karl Rosenblatt, archimillionnaire, homme sanguin, et ce-

pendant méthodique et silencieux, qu'on disait, en affaires, d'une audace extrême et froide.

Cette réunion ressemblait à toutes celles que donnait le conseiller Brausig : elle n'avait aucune homogénéité. Le haut fonctionnaire appelait cela « concilier les élémens divers du pays ; » il parlait du « terrain neutre » de sa maison et de la « tribune ouverte » que chaque opinion y rencontrait, car il avait lu ces expressions dans les journaux. Mais beaucoup d'Alsaciens se défiaient de cet éclectisme et de cette liberté. Quelques-uns prétendaient que M. Brausig jouait simplement un rôle, et que ce qu'on disait chez lui ne demeurait jamais inconnu dans les sphères plus élevées.

Mme Oberlé et ses enfans arrivèrent les derniers chez M. le conseiller intime. Les convives allemands firent accueil à Lucienne, qui retrouvait en eux des relations déjà anciennes. Ils furent polis pour la mère, qu'on savait ne fréquenter le monde officiel que par contrainte. Wilhelm von Farnow, présenté par Mme Brausig, qui était seule dans la confidence des projets de l'officier, fit une inclination de tête cérémonieuse à la mère et à la jeune fille, se redressa, cambra la taille, et, aussitôt, rentra dans le groupe des hommes qui se tenaient près de la glace sans tain. Un domestique vint annoncer que le dîner était servi.

Il y eut un mouvement en avant des habits noirs ; et les invités entrèrent dans une vaste pièce, décorée, comme chez les Oberlé, avec une évidente prédilection. Mais le goût n'était pas le même. On avait fait ici du gothique éclairé à la lumière électrique. Les baies ogivales, à deux meneaux, ornées de rosaces dans la pointe de l'ogive, étaient fermées par des vitraux dont on ne voyait à cette heure que les plombs contournés ; mais les buffets à colonnes torses, à galeries, à panneaux sculptés, les boiseries montant jusqu'au plafond et terminées en clochetons, le plafond lui-même, divisé en une multitude de caissons dans les sculptures desquels les lampes électriques éclataient en fleurs de feu, toute la décoration rappelait les cathédrales célèbres et les enluminures de missels. Quelques banderoles, dessinées au fer rouge sur le bois, portaient des inscriptions en lettres gothiques. Il y avait notamment : *Mit Gott für Kaiser, König und Vaterland.*

— Je connaissais, répétait le professeur baron von Fincken, en relevant vers les poires lumineuses son nez dont les saillies

brillaient, séparées par une ombre légère, je connaissais ce chef-d'œuvre.

Jean Oberlé, qui passait l'un des derniers, dans ce cortège de dîneurs, donnait le bras à la jolie Mme Knäpple, qui n'avait d'yeux que pour le corsage admirablement fait et porté de Mme Rosenblatt. La petite femme du professeur Knäpple crut s'apercevoir que Jean Oberlé considérait le même objet. Et aussitôt elle dit :

— Ce décolletage est indécent, vous ne trouvez pas?

— Je le trouve surtout d'un dessin irréprochable. Je crois que Mme Rosenblatt se fait habiller à Paris?

— Mais oui, vous avez deviné, riposta la petite bourgeoise. Quand on possède de pareilles fortunes, on a souvent des caprices bizarres, et peu de patriotisme.

Trois valets de chambre, et deux femmes coiffées d'un bonnet de linge posé à plat, tuyauté tout autour, faisaient le service.

Le commencement du repas fut assez silencieux. Peu à peu, le bruit des conversations particulières s'éleva. On commençait à boire. M. Rosenblatt se faisait verser de larges rasades de vin du Rhin. Les deux privat-docent à lunettes revenaient au vin de Wolxheim comme à un texte difficile, et avec le même sérieux. Les voix grossirent. On n'entendit plus le pas des laquais sur le parquet. Les questions d'ordre général commencèrent à monter, comme la mousse facile des esprits remués par le vin et la lumière. Le professeur Knäpple, qui avait une voix couverte, mais une façon exubérante de prononcer, domina le bruit des conversations, pour répondre à sa voisine, Mme Brausig :

— Non, je ne comprends pas qu'on se range, parce qu'on est fort, du côté des forts. J'ai toujours été un libéral, moi.

— Vous faites allusion au Transvaal, peut-être, dit avec un gros rire le conseiller placé en face et content d'avoir deviné.

— Précisément, monsieur le conseiller intime. Ce n'est pas d'une grande politique de laisser écraser les petits.

— Vous trouvez cela extraordinaire?

— Non, ordinaire. Mais je dis qu'il n'y a pas de quoi se vanter.

— Les autres nations ont-elles donc agi autrement? demanda la voix nette du baron von Fincken.

Il releva son nez insolent. Personne ne continua la discussion, comme si l'argument avait été irréfutable. Et la vague du bruit

commun roula de nouveau, mêlant et ensevelissant les causeries particulières dont elle était formée.

La voix musicale de Mme Rosenblatt rompit ce bourdonnement. Elle disait à la petite Mme Knäpple, placée de l'autre côté de la table :

— Oui, madame, je vous assure qu'on y a pensé!

— Tout est possible, madame; cependant, je n'aurais pas cru que la municipalité d'une ville allemande pût même discuter une idée pareille.

— Pas si dénuée de sens! N'est-ce pas, monsieur le professeur, vous qui enseignez l'esthétique ?

Le professeur von Fincken, assis à la droite de la belle Mme Rosenblatt, se tourna vers elle, la regarda jusqu'au fond de ses yeux qui restèrent comme un lac sans brise, et dit :

— De quoi s'agit-il, madame?

— Je dis à Mme Knäpple que la question s'est posée, au conseil municipal, d'envoyer à Paris les tapisseries des Gobelins que possède la ville. Elles ont besoin de réparations.

— C'est exact, madame : la négative a prévalu.

— Pourquoi pas à Berlin? demanda la jolie bouche rose de Mme Knäpple. Est-ce qu'on travaille mal à Berlin, par hasard?

Le conseiller Brausig trouva qu'il était temps de concilier.

— Pour faire des Gobelins, sans doute, je donnerais raison à Mme Rosenblatt, et Paris est nécessaire. Mais, pour les réparer, il me semble qu'on peut le faire en Allemagne.

— Envoyer nos Gobelins à Paris! riposta Mme Knäpple : sait-on s'ils reviendraient jamais?

— Oh! fit gravement, du bout de la table, l'un des jeunes peintres... Oh! madame!

— Comment, oh! Vous êtes Alsacien, vous, monsieur, dit la petite bourgeoise, piquée par l'interjection comme par une pointe d'aiguille. Mais, nous autres, nous avons le droit de nous défier...

Elle avait dépassé la mesure. Personne ne releva son jugement, qui était celui de la majorité, mais que la majorité n'aurait pas voulu exprimer à propos d'une réparation de tapisseries. La conversation dominante tomba, et fut remplacée par des appréciations flatteuses que chacun fit d'un chaufroid de cailles qu'on venait de servir. Mme Knäpple elle-même revint à des thèmes qui lui étaient plus familiers, car elle prenait rarement

parti dans les discussions, lorsqu'il y avait des hommes présens. Elle se retourna du côté de son voisin von Farnow, ce qui lui permit de ne plus voir la belle Mme Rosenblatt, et le corsage de Mme Rosenblatt, et les yeux de pervenche intelligens de Mme Rosenblatt, et elle entreprit d'expliquer au jeune officier la confection des chaufroids et sa recette, qu'elle disait incomparable, pour préparer « la bowle. » Cependant, pour la deuxième fois, la pensée de la nation vaincue avait été évoquée, et cette pensée continua de s'agiter confusément dans les esprits, tandis que le vin de Champagne, marque allemande, moussait dans les coupes.

Mme Brausig n'avait encore échangé que des mots insignifians avec M. Rosenblatt, son voisin de droite, qui mangeait beaucoup, et avec le professeur Knäpple, son voisin de gauche, qui préférait causer avec Mme Rosenblatt et avec le baron von Fincken, ses vis-à-vis, quelquefois avec Jean Oberlé. Ce fut elle, cependant, qui provoqua, sans le vouloir, une nouvelle discussion. Et la conversation s'éleva tout de suite à une hauteur qu'elle n'avait pas encore atteinte. La femme du conseiller parlait à M. Rosenblatt, tout en menaçant du regard un domestique qui venait de heurter le dossier de la chaise de Mme Rosenblatt, sa principale invitée; elle parlait d'un mariage entre une Alsacienne et un Allemand, un Hanovrien, commandant au régiment d'artillerie à pied n° 10. Le marchand de fer répondit assez haut, sans se douter qu'il avait près de lui la mère d'une jeune fille que recherchait aussi un officier :

— Les enfans seront de bons Allemands. Ces sortes d'unions sont rares, on peut même dire rarissimes, et je le regrette, car elles aideraient puissamment à la germanisation de ce pays entêté.

Le baron von Fincken reposa sur la table sa coupe de champagne, qu'il venait de vider d'un trait, et opina :

— Tous les moyens sont bons, parce que le but est excellent.

— Assurément, dit M. Rosenblatt.

Jean Oberlé était, des trois Alsaciens présens, le plus connu, le mieux qualifié pour répondre, et le plus empêché aussi, semblait-il, de donner son avis, à cause des divisions que cette question même avait causées autour de lui. Il s'aperçut que le baron de Fincken l'avait regardé, en parlant; que M. Rosenblatt le considérait fixement; que le professeur Knäpple glissait un

regard vers son voisin de gauche; que Mme Rosenblatt souriait d'un air qui signifiait : « Ce petit est-il capable de défendre sa nation? Est-il sensible à l'éperon? Voyons un peu. »

Le jeune homme répondit, choisissant son adversaire et tourné vers M. de Fincken :

— Je pense, tout au contraire, que la germanisation de l'Alsace est une action mauvaise et maladroite.

En même temps, la physionomie de Jean Oberlé s'enhardissait, et le vert de ses yeux vibrait, comme celui des forêts quand le vent fouette les arbres à rebrousse-feuilles.

Le professeur d'esthétique eut l'air d'un homme d'épée.

— Pourquoi mauvaise, s'il vous plaît? Est-ce que vous considérez comme fâcheuse la conquête dont elle est la suite? Pensez-vous cela? Mais dites-le donc!

Dans le silence de tous les convives, la réponse de Jean Oberlé tomba :

— Oui.

— Vous osez, monsieur!

— Permettez! fit M. le conseiller intime Brausig, en étendant la main, comme pour bénir. Nous sommes tous ici de bons Allemands, mon cher baron; vous n'avez pas le droit de suspecter le patriotisme de notre jeune ami, qui ne parle qu'au point de vue historique...

Mme Oberlé et Lucienne faisaient à Jean des signes de la main : « Tais-toi! Tais-toi! »

Mais le baron de Fincken ne vit rien, et n'entendit rien. L'âpre passion, dont son visage était le symbole, se déchaînait. Il se leva à moitié, se pencha, la tête avancée au-dessus de la table :

— Elle est jolie, la France! Elle est unie! Elle est puissante! Elle est morale!

La petite Mme Knäpple reprit :

— Morale, surtout!

Des voix hautes, basses, ironiques, irritées, jetèrent confusément :

— Des amuseurs, les Français! — Voyez leurs pestes de romans et de pièces! — En décadence, la France! — Une nation finie! — Que fera-t-elle contre 55 millions de Teutons?

Jean laissa passer l'avalanche. Il regardait tantôt Fincken qui gesticulait, tantôt Farnow qui se taisait, les sourcils froncés et la tête haute.

— Je la crois très calomniée, dit-il enfin. Elle peut être mal gouvernée; elle peut être affaiblie par des dissensions; mais, puisque vous l'attaquez, je suis ravi de vous dire que je la considère encore comme une très grande nation. Vous-mêmes, vous n'êtes pas d'un autre avis.

Des clameurs véritables s'élevèrent : « Oh! Ah! par exemple! »

— La preuve, c'est votre acharnement contre elle. Vous l'avez vaincue, mais vous n'avez pas cessé de l'envier!

— Lisez-vous les statistiques commerciales, jeune homme? demanda la ferme voix de M. Rosenblatt.

— Sixième rang, leur marine marchande! siffla un des privat-docent.

— Comparez donc les deux armées! dit l'autre.

Le professeur Knäpple assura ses lunettes, et articula fortement cette proposition :

— Ce que vous dites, mon cher Oberlé, est vrai pour le passé. Même aujourd'hui, je crois pouvoir ajouter que, si nous avions la France à nous, elle serait rapidement un grand pays : nous saurions la mettre en valeur.

— Je vous en prie, ajouta insolemment Fincken, ne discutez pas une opinion qui n'est pas soutenable.

— Je vous en prie à mon tour, dit Jean, ne discutez pas en vous servant d'argumens qui ne concluent pas et qui ne touchent pas au fond de la question. Il n'est pas permis à un esprit éclairé de juger les pays simplement sur leur commerce, leur marine ou leur armée.

— Sur quoi donc les juger, monsieur?

— Sur leur âme, monsieur! La France a la sienne, que je connais par l'histoire, et par je ne sais quel instinct filial que je sens en moi. Et je crois fermement qu'il y a beaucoup de vertus supérieures ou de qualités éminentes, la générosité, le désintéressement, l'amour de la justice, le goût, la délicatesse et une certaine fleur d'héroïsme, qui se rencontrent, plus abondamment qu'ailleurs, dans le passé et aussi dans le présent de cette nation-là. Je pourrais en citer bien des preuves. Lors même qu'elle serait aussi faible que vous l'assurez, elle renferme des trésors qui font l'honneur du monde, qu'il faudrait lui ravir avant qu'elle méritât de mourir, et près desquels tout le reste est peu de chose. Votre germanisation, monsieur, n'est que la destruction ou la diminution de ces vertus ou de ces qualités françaises dans

l'âme alsacienne. Et c'est pourquoi je prétends qu'elle est mauvaise...

— Allons donc! cria Fincken. L'Alsace appartenait naturellement à l'Allemagne; elle lui a fait retour : nous assurons la reprise de possession. Qui est-ce qui n'en ferait pas autant?

— La France! riposta Oberlé, et c'est pour cela que nous l'aimions. Elle avait pu prendre le territoire ; elle n'avait pas violenté les âmes. Nous lui appartenions par droit d'amour!

Le baron leva les épaules :

— Retournez-y donc!

Jean faillit crier : « Oui! » Les domestiques s'arrêtaient de passer les gâteaux pour écouter. Il reprit :

— Je trouve donc mauvaise en soi votre tentative, parce qu'elle est une oppression des consciences; mais je trouve aussi qu'elle est maladroite, même au point de vue allemand.

— Charmant! dit le fausset de Mme Knäpple.

— Vous auriez tout intérêt à conserver ce qui peut nous rester d'originalité et d'indépendance d'esprit. Ce serait d'un exemple utile en Allemagne.

— Merci! dit une voix.

— Et de plus en plus utile, insista le jeune homme. J'ai été élevé en Allemagne, je suis sûr de ce que j'avance. Ce qui m'a le plus frappé, et choqué, c'est l'impersonnalité des Allemands, leur oubli grandissant de la liberté, leur effacement devant le pouvoir de...

— Prenez garde, jeune homme! interrompit vivement le conseiller Brausig.

— Je dirai devant le pouvoir de la Prusse, monsieur le conseiller, qui dévore les consciences, et qui ne permet de vivre qu'à trois types d'hommes qu'elle a modelés dès l'enfance : des contribuables, des fonctionnaires et des soldats.

Au bout de la table, un des privat-docent se souleva sur sa chaise :

— L'Empire romain faisait de même, et c'était l'Empire romain!

Une voix vibrante, à côté de lui, jeta :

— Bravo!

Tous les convives regardèrent. C'était Wilhelm von Farnow, qui n'avait dit que ce mot-là depuis le commencement de la discussion. La violence du débat l'avait irrité comme une provoca-

tion personnelle. Elle en excitait d'autres. M. Rosenblatt fermait les poings. Le professeur Knäpple murmurait des phrases rageuses en essuyant le verre de ses lunettes. Sa femme avait de petits rires nerveux.

Alors, la belle Mme Rosenblatt, laissant couler ses doigts le long de son collier de perles fines, sourit, et, regardant tendrement l'Alsacien :

— M. Oberlé a du moins le courage de ses opinions, dit-elle. On ne peut être plus franchement contre nous.

Jean avait l'âme trop irritée pour répondre plaisamment. Il fixa successivement le visage de Fincken, de Rosenblatt, de Knäpple, du privat-docent qui s'agitait près de Lucienne, puis s'inclina légèrement du côté de Mme Rosenblatt.

— Ce n'est que par les femmes que la nation allemande pourra acquérir le degré de raffinement qui lui manque, madame. Elle en a d'accomplies...

— Merci pour nous! répondirent trois voix d'hommes.

Mme Knäpple, furieuse du compliment adressé à Mme Rosenblatt, hors d'elle-même, cria :

— Quel système avez-vous donc, monsieur, pour secouer le joug de l'Allemagne?

— Je n'en ai pas.

— Alors, que demandez-vous?

— Rien, madame. Je souffre.

Ce fut un des artistes alsaciens, le peintre à barbiche jaune, celui qui ressemblait à un élève de Giotto, qui reprit, et toute la table se pencha vers lui :

— Je ne suis pas comme M. Oberlé, qui ne demande rien. Il arrive seulement dans le pays, après une longue absence. S'il l'habitait depuis quelque temps, il conclurait autrement. Nous autres, Alsaciens de la génération nouvelle, nous avons constaté, au contact de trois cent mille Allemands, la différence de notre culture française avec l'autre. Nous préférons la nôtre, c'est bien permis? En échange de la loyauté que nous avons témoignée à l'Allemagne, de l'impôt que nous payons, du service militaire que nous faisons, notre prétention est de demeurer Alsaciens. Et c'est ce que vous vous obstinez à ne pas comprendre. Nous demandons à ne pas être soumis à des lois d'exception, à cette sorte d'état de siège, qui dure depuis trente ans; nous demandons à ne pas être traités et administrés comme « pays d'empire, » à

la manière du Cameroun, du Togoland, de la Nouvelle-Guinée, de l'archipel Bismarck ou des îles de la Providence, mais comme une province européenne de l'Empire allemand. Nous ne serons satisfaits que le jour où nous serons chez nous, ici, Alsaciens en Alsace, comme les Bavarois sont Bavarois en Bavière, tandis que nous sommes encore des vaincus sous le bon plaisir d'un maître. Voilà ma demande !

Il parlait net, avec un flegme apparent, et sa barbiche dorée en avant comme une pointe de flèche. Les mots mesurés achevaient d'exciter les esprits, et l'on pouvait prévoir des ripostes passionnées, quand Mme la conseillère Brausig se leva.

Ses invités l'imitèrent, et revinrent dans le salon bleu.

— Tu as été absurde ! A quoi pensais-tu ? dit Lucienne à demi-voix, en passant près de Jean.

— C'est bien imprudent pour toi, tout ce que tu as dit, ajouta, un instant après, Mme Oberlé, qui ne pouvait s'empêcher d'aimer cet imprudent, et de l'approuver.

Mais M. le conseiller intime s'inclinait déjà de tous côtés, usant de cette autre formule, qu'il murmurait aux oreilles de Fincken, de Farnow, de M. Rosenblatt, du professeur Knäpple, des deux privat-docent, de Jean et des deux artistes alsaciens : « Faites-moi le plaisir de me suivre au fumoir. »

Le fumoir, par la volonté expresse de Mme Brausig, était un second salon, séparé du premier par une glace sans tain, de sorte que madame la conseillère, demeurée seule avec les femmes, pouvait encore apercevoir son mari et ses invités, et les surveiller pendant les interminables beuveries qui succédaient au dîner.

Bientôt, chacun des dix hommes présens dans le fumoir alluma un cigare. Les spirales de fumée montèrent et se confondirent au plafond. Les domestiques apportèrent de grandes cruches de verre ayant au bas un robinet ; et la bière commença de couler dans les pots de grès que les invités allaient remplir eux-mêmes. M. Rosenblatt devint un centre de conversation. M. le professeur von Fincken en fut un autre. De fortes voix alourdies semblèrent se quereller, et ne firent qu'expliquer péniblement des idées simples. Les sujets brûlans discutés pendant le dîner avaient orienté la conversation du côté de la politique. Quelquefois, un des fumeurs tendait vers le salon de Mme Brausig son pot de bière brune, et, à travers la glace, portait la santé

de la maîtresse de la maison, assise sur un sofa, et qui répondait en inclinant la tête.

Seuls, deux hommes causaient d'un sujet sérieux et faisaient peu de bruit. C'étaient Jean Oberlé et Farnow. A peine avait-il allumé son cigare, celui-ci, touchant le bras de Jean, avait dit :

— Je désirerais avoir un entretien avec vous et à l'écart.

Et, pour être plus libres, les deux jeunes hommes s'étaient assis près de la cheminée monumentale, en face de la baie qui ouvrait sur le salon, tandis que les autres fumeurs, groupés autour de M. Rosenblatt et de M. de Fincken, occupaient l'embrasure des fenêtres.

— Vous avez été violent ce soir, mon cher, dit Farnow, avec cette politesse orgueilleuse qui était souvent la sienne; j'ai été vingt fois tenté de vous répondre, mais j'ai préféré attendre. C'est un peu à moi que vous vous adressiez?

— Beaucoup à vous. J'ai voulu vous dire très nettement ce que j'étais, et vous l'apprendre devant témoins, afin qu'il fût établi que, si vous persévérez dans vos projets, je ne vous ai fait, du moins, ni concession, ni avance; que je ne suis pour rien dans le mariage que vous projetez. Je n'ai pas à m'opposer aux volontés de mon père, mais je ne veux pas que l'on puisse confondre mes idées et les siennes.

— Je l'ai bien compris de la sorte... Vous avez appris, évidemment, que j'ai vu votre sœur dans le monde, et que je l'aime.

— Oui.

— Est-ce tout ce que vous avez à répondre?

Un flot de sang monta aux joues de l'Allemand.

— Expliquez-vous vite, reprit-il. Ma famille est de bonne noblesse, le reconnaissez-vous?

— Oui.

— Reconnaissez-vous que c'est un honneur, pour une femme, d'être recherchée par un officier allemand?

— Pour toute autre qu'une Alsacienne. Mais, bien que vous ne compreniez pas ce sentiment-là, nous ne sommes pas comme les autres, nous, les gens d'Alsace. Je vous estime beaucoup, Farnow. Mais votre mariage avec ma sœur atteindrait cruellement trois personnes chez nous. Moi d'abord!

— En quoi, je vous prie?

Ils étaient obligés de parler tout bas, et d'éviter les gestes, à

cause de la présence, à l'extrémité de l'appartement, des hôtes de M. Brausig, qui observaient les deux jeunes gens, et cherchaient à interpréter leur attitude. Toute leur émotion, toute leur irritation étaient dans leurs yeux rapprochés et dans le sifflement des mots qui ne devaient être entendus que d'une personne.

A travers la glace sans tain, Lucienne pouvait apercevoir Farnow, et, se levant et traversant le salon, ou feignant d'admirer la corbeille de fleurs qui dépassait le bas de l'encadrement, elle interrogeait le visage de l'officier et celui de son frère.

— Vous êtes un homme de cœur, Farnow. Songez donc à ce que sera notre maison d'Alsheim, quand cette cause de division aura été ajoutée aux autres?

— Je m'éloignerai, fit l'officier; je puis obtenir mon changement et quitter Strasbourg.

— Les souvenirs restent, chez nous. Mais ce n'est pas tout. Et, dès à présent, il y a ma mère, qui n'acceptera pas...

D'un mouvement de la main, Farnow montra qu'il écartait l'objection.

— Il y a mon grand-père. Faites abstraction de ma mère et de moi, si vous voulez. Mais lui! je vous demande, pour lui, d'attendre. Il ne vous fera pas attendre longtemps...

— Je ne dois rien à M. Philippe Oberlé, interrompit Farnow.

La voix devint plus impérieuse :

— Je vous préviens que je ne me dédis jamais d'une résolution prise. Lorsque M. de Kassewitz, le préfet de Strasbourg et le seul parent proche qui me reste, sera de retour du congé qu'il va prendre dans quelques jours, il ira à Alsheim, chez vous; il demandera Mlle Lucienne Oberlé pour son neveu, et il l'obtiendra, parce que Mlle Lucienne Oberlé veut bien m'accepter, parce que votre père a déjà consenti, et parce que je veux qu'il en soit ainsi, moi, Wilhelm von Farnow!

— Reste à savoir si vous aurez bien agi...

— Selon ma volonté, cela me suffit.

— Que d'orgueil il y a dans votre amour, Farnow!

— Il y en a dans tout ce que je fais, Oberlé!

— Pensez-vous que je m'y sois trompé? Ma sœur vous a plu, parce qu'elle est jolie.

— Oui.

— Intelligente.

— Oui.

— Mais aussi parce qu'elle est Alsacienne ! Votre orgueil a vu en elle une victoire à remporter. Vous n'ignoriez pas que les femmes d'Alsace ont coutume de refuser les Allemands. Ce sont des reines difficilement accessibles à vos ambitions amoureuses, depuis les filles de campagne, qui, dans les assemblées, refusent de danser avec les immigrés, jusqu'à nos sœurs, qu'on ne voit pas souvent dans vos salons ou à votre bras. Vous vous vanterez d'avoir obtenu Lucienne Oberlé, dans les régimens où vous passerez. Ce sera même une bonne note en haut lieu, n'est-ce pas ?

— Peut-être, dit Farnow en ricanant.

— Agissez donc ! Brisez ou achevez de briser trois d'entre nous !

Ils s'irritaient, chacun essayant de se contenir.

L'officier se leva, jeta son cigare, et dit avec hauteur :

— Nous sommes des barbares civilisés, c'est entendu, moins encombrés que vous de préjugés et de prétentions à l'équité. C'est pourquoi nous vaincrons le monde, mon cher ! En attendant, Oberlé, je vais aller m'asseoir près de madame votre mère, et causer avec elle en ennemi aussi aimable que possible. M'accompagnez-vous ?

Jean fit signe que non.

Laissant là Oberlé, Farnow traversa le fumoir.

Lucienne l'attendait, inquiète, dans le salon. Elle le vit se diriger vers M[me] Oberlé, et, s'efforçant de sourire, approcher une chaise du fauteuil où la frêle Alsacienne, en deuil, était assise.

M. le conseiller Brausig appelait, dans le même temps :

— Oberlé? Vous avez fumé un cigare sans même boire un verre de bière? Mais c'est un crime ! Venez donc ! Justement M. le professeur Knäpple nous expose les mesures que prend le gouvernement pour empêcher la russification des provinces orientales de l'Allemagne. . . . .

. . . .

Tard dans la nuit, un landau emportait vers Alsheim trois voyageurs qu'il venait de prendre à l'arrivée du train d'Obernai. La route était longue encore. Lucienne ne tarda pas à s'endormir, dans le fond de la voiture. Sa mère, qui n'avait presque rien dit jusque-là, se penchant alors vers son fils, lui demanda, désignant la très belle créature, abandonnée au sommeil et tranquille :

— Tu savais?

— Oui.

— J'ai deviné... Il n'y a pas eu besoin de beaucoup m'en dire. J'ai vu celle-ci le regarder... Oh! mon Jean, l'épreuve que j'espérais éviter!... Celle dont la crainte m'a fait accepter tant et tant de choses!... Je n'ai plus que toi, Jean... Mais, tu me restes!

Elle l'embrassa fortement.

XI. — EN SUSPENS

Comme presque rien n'arrive selon nos prévisions, la visite de M. de Kassewitz à Alsheim n'eut pas lieu à la date que Farnow avait annoncée. Vers la fin de juin, au moment où le haut fonctionnaire, revenu de sa saison d'eaux, se préparait à aller demander la main de Lucienne, une dépêche l'avait prié de retarder la démarche. L'état de M. Philippe Oberlé s'était subitement aggravé.

Le vieillard, qu'il avait bien fallu prévenir de ce qui se tramait dans la maison, venait d'apprendre la vérité. Son fils était monté un matin dans la chambre de l'infirme. Avec des détours, avec des formes déférentes qu'il prenait pour du respect et pour des ménagemens, il avait laissé entrevoir que Lucienne n'était pas indifférente aux avances d'un officier de cavalerie, appartenant à une grande famille allemande; il avait dit que l'inclination était née spontanément; que lui, Joseph Oberlé, malgré certains regrets, ne croyait pas avoir le droit de contrarier la liberté de ses enfans, et qu'il espérait que son père, dans l'intérêt de la paix, se résignerait. « Mon père, avait-il dit en terminant, vous n'ignorez pas que votre opposition serait inutile, et purement vexatoire. Vous avez l'occasion de donner à Lucienne une grande preuve d'affection, comme nous l'avons fait nous-mêmes : ne la repoussez pas. » Le vieillard avait demandé par signes : « Et Monique? est-ce qu'elle a consenti? » M. Joseph Oberlé avait pu répondre affirmativement sans mentir, car la pauvre femme, devant la menace d'une séparation, avait cédé une fois de plus. Alors, l'infirme avait mis fin à ce long monologue de son fils, en écrivant deux mots qui étaient sa réponse : « Moi pas. »

Le soir même, la fièvre se déclarait. Elle continuait le lendemain, et bientôt, par sa persistance et par l'affaiblissement qu'elle causait au malade, inquiétait les Oberlé.

A compter de ce jour, il fut question soir et matin, dans la maison, de la santé de M. Philippe Oberlé. On interrogeait Mme Monique, ou Jean, qu'il recevait à l'exclusion des autres. « Comment va-t-il? Les forces ne reviennent-elles pas? Est-ce qu'il a encore toute sa présence d'esprit? » Chacun se préoccupait de ce qui se passait « là-haut, » dans cette chambre d'où le vieux lutteur, à demi disparu du monde des vivans, gouvernait encore sa famille divisée et la tenait sous sa dépendance. Ils parlaient tous de leurs inquiétudes. Et sous ce nom, dont ils se servaient justement, que de projets étaient cachés, et que de pensées différentes!

Jean lui-même attendait l'issue de cette crise avec une impatience où son affection pour l'aïeul n'était pas seule intéressée. Depuis l'explication qu'il avait eue avec Lucienne, depuis la soirée surtout chez le conseiller Brausig, toute intimité avait cessé entre le frère et la sœur. Lucienne se faisait aussi aimable et prévenante qu'elle pouvait l'être, mais Jean ne répondait plus à ses avances. Dès que le travail ne le retenait plus à l'usine, il fuyait la maison; tantôt pour les campagnes où l'herbe mûre, l'avoine et le froment mûrs attiraient toute la vie des fermes d'Alsace; tantôt pour aller causer avec ses voisins devenus ses amis, les Ramspacher, lorsque, à la tombée de la nuit, ils rentraient de la plaine, et alors, ce qui le conduisait, c'était l'espoir qu'il apercevrait, passant dans le sentier, la fille de Xavier Bastian. Mais, plus souvent encore, il montait à Heidenbruch. M. Ulrich avait reçu les confidences de son neveu et une mission en même temps. Jean lui avait dit : « Je n'ai plus l'espoir d'obtenir Odile. Le mariage de ma sœur empêchera le mien. Mais je dois quand même demander celle à qui j'ai dit que je l'aimais. Je veux être sûr de ce qui me brise déjà le cœur, bien que je n'en aie que la crainte. Quand M. Bastian aura appris que Lucienne est fiancée à M. de Farnow ou qu'elle va l'être, — et cela ne tardera pas, si grand-père se rétablit, — vous irez chez M. Bastian; vous lui parlerez pour moi; il vous répondra en connaissance de cause. Vous me direz s'il refuse à tout jamais sa fille au beau-frère de Farnow, ou s'il exige une épreuve de temps, — je l'accepterais, si longue fût-elle! — ou s'il a le courage, auquel je ne crois pas, de mépriser le scandale que causera le mariage de ma sœur. »

M. Ulrich avait promis.

Vers le milieu d'août, la fièvre qui épuisait M. Philippe Oberlé disparut. Contrairement à l'attente du médecin, les forces revinrent très vite. Il fut bientôt certain que la robuste constitution du malade aurait raison de la crise. Et la trêve accordée par M. Joseph Oberlé à son père prit fin. Celui-ci, revenu à la triste condition d'infirme dont la mort ne veut pas, allait être traité comme les autres, sans ménagement.

Aucune scène nouvelle n'eut lieu entre le vieillard et son fils. Tout se passa sans bruit, et les mots échangés le furent sur un ton de conversation. Le 22 août, après le dîner, dans le salon où Victor venait d'apporter le café, l'industriel dit à Mme Oberlé :

— Mon père est désormais convalescent. Il n'y a plus de raison pour retarder la visite de M. de Kassewitz. Je vous avertis donc, Monique, qu'elle aura lieu ces jours prochains. Vous voudrez bien l'annoncer à mon père, puisque vous êtes seule à l'approcher. Et il importe que tout se passe ici régulièrement, sans rien qui ressemble à une surprise ou à une tromperie. Est-ce aussi votre avis?

— Vous ne voulez pas remettre encore cette visite?

— Non.

— Alors, j'avertirai.

Jean écrivit, le soir même, à Heidenbruch, où il ne pouvait se rendre :

« Mon oncle, la visite est décidée. Mon père n'en fait aucun mystère, pas même devant les domestiques. Il veut, évidemment, que le bruit du mariage de ma sœur se répande. Lors donc que vous entendrez quelqu'un d'Alsheim, ces jours-ci, s'attrister ou s'indigner à notre sujet, allez voir, je vous en supplie, si le rêve que j'avais fait peut vivre encore. Vous direz à M. Bastian que c'est le petit-fils de M. Philippe Oberlé qui aime Odile. »

XII. — LA RÉCOLTE DU HOUBLON

Au bas de Sainte-Odile, un peu au-dessous des vignes, dans les terres profondes formées par les sables et les débris de feuilles tombés de la montagne, M. Bastian et d'autres propriétaires ou fermiers d'Alsheim avaient établi des houblonnières. Or, l'époque était venue où la fleur donne son maximum de poussière odorante, heure très brève, difficile à saisir.

Les planteurs de houblon faisaient donc de fréquentes apparitions dans les houblonnières. Les courtiers passaient dans les villages. On entendait les acheteurs et les vendeurs discuter les mérites comparés des houblons du Wurtemberg, du grand-duché de Bade, de la Bohême et de l'Alsace. Les journaux commençaient à répandre les premiers prix des crus les plus fameux : Hallertau, Spalt, Wolnzach.

Un juif de Munich était venu voir M. Bastian, le dimanche 26 août, et lui avait dit :

— Le Wurtemberg promet ; Bade aura de belles récoltes ; notre pays de Spalt, en Bavière, a des houblons que nous payons 160 francs les 50 kilos, parce que ce sont des houblons riches, qui ont de la lupuline comme un raisin a du jus. Ici, la sécheresse vous a nui. Mais je puis vous offrir 120 francs, à condition que vous récoltiez tout de suite. C'est mûr.

M. Bastian avait cédé, et convoqué ses journalières cueilleuses de houblon pour le 28 août. C'était aussi ce jour-là que le comte von Kassewitz devait rendre visite à M. Joseph Oberlé.

Dès le matin, dans le jour déjà traversé d'haleines chaudes, les femmes s'étaient mises en marche vers ce qu'on appelait « les hauts d'Alsheim, » la région où la terre cultivée, creusée en arc, portait les houblonnières. A quelques centaines de mètres de la lisière de la forêt, les hautes perches, rangées en bataille, soutenaient les lianes vertes. Celles-ci ressemblaient à des tentes de feuillage très pointues, à des clochers plutôt, car des millions de petits cônes, formés d'écailles grises saupoudrées de pollen, se balançaient depuis la pointe extrême jusqu'à terre, comme des cloches dont le sonneur était le vent. Tous les habitans savaient l'événement du jour : on récolte chez M. Bastian. Le maître, levé avant l'aube, était déjà rendu dans sa houblonnière, examinant chaque pied, calculant son bien, pressant et écrasant entre les doigts une de ces petites pommes de pin en mousseline dont le parfum attirait les abeilles. En arrière, sur les sillons de chaume, deux chariots étroits, attelés d'un cheval, attendaient la moisson, et près d'eux se tenaient Ramspacher, le fermier, ses deux fils, Augustin et François, et un valet de ferme. Les femmes, sur la route toute droite qui menait jusque-là, montaient en bande irrégulière, trois en flèche, puis cinq barrant le chemin, puis une suivant les autres, la seule qui fût âgée. Chacune avait mis une robe et un corsage de tra-

vail, en étoffe légère, déteinte et passée à l'usage, sauf pourtant la fille de l'épicier, Ida, qui portait une robe presque neuve, bleue à pois blancs, et une autre élégante d'Alsheim, Juliette, la brune fille du sacristain, celle qui avait un corsage à manches relevées et un tablier à carreaux blancs et roses. La plupart étaient sans chapeau, et n'avaient, pour garantir leur teint, que l'ombre de leurs cheveux de tous les blonds. Elles allaient d'une allure tranquille et lourde. Elles étaient jeunes, fraîches. Elles riaient. Des gars de ferme, à cheval sur une bête de labour et se rendant aux champs, des faucheurs, campés au coin d'une pièce et la faux immobile engagée dans la luzerne molle, tournaient la tête, et suivaient du regard ces travailleuses qu'on ne voyait pas d'ordinaire dans la campagne, lingères, couturières, apprenties, et qui s'en allaient, comme à une fête, vers la houblonnière de M. Bastian. Le frisson des mots qu'on ne peut saisir courait jusqu'à eux, dans le vent qui séchait la rosée. Le temps était clair. Quelques vieilles gens, quêteurs de fruits tombés sous les pommiers et les noyers épars, se décourbaient aussi et clignaient les yeux, voyant monter sur le route de la forêt cette bande de filles qui n'avaient pas de paniers, comme en ont les myrtilleuses et les cueilleuses de framboises.

Elles entrèrent dans la houblonnière, qui alignait, sur huit rangs, ses huit cents pieds de houblon, et disparurent, comme dans des vignes gigantesques. M. Bastian distribua la besogne, et indiqua qu'il fallait commencer par la partie qui touchait la route. Alors, le vieux fermier, ses deux fils et le valet de ferme saisirent chacun une des perches, lourdes du poids de la moisson; les vrilles, les clochettes écaillées, les feuilles tremblèrent, et, après que les femmes, agenouillées, eurent coupé les tiges au ras du sol, les perches soulevées sortirent de terre et furent inclinées et dépouillées des lianes qu'elles avaient portées. Tiges, feuilles et fleurs s'abattirent et furent réunies en tas, pour être enlevées par les chariots. Les travailleurs ne s'arrêtèrent point à cueillir les cônes de houblon, qu'on détacherait à Alsheim, dans la cour de la ferme, après midi. Mais, déjà couverts de poussière jaune et de débris de feuilles, les hommes et les femmes s'empressaient de dégarnir les perches abattues. L'odeur amère et saine s'avivait; et le bourdonnement de la bande de journaliers, comme le bruit de vendanges précoces, s'en allait dans l'étendue immense, rayée de prairies, de chaumes et de lu-

zernes, dans l'Alsace ouverte et féconde, que le soleil commençait à chauffer.

Cette lumière, le repos de la nuit encore voisin, la pleine liberté qu'ils n'avaient pas tous les jours, la coquetterie instinctive que développait la présence des hommes, le désir même d'être agréable à M. Bastian, qu'on savait d'humeur gaie, rendaient joyeux, d'une joie bruyante, ces enfans et ces jeunes filles qui récoltaient le houblon. Et, l'un des valets de ferme ayant dit tout haut, tandis que son équipe soufflait un moment : « Personne ne chante donc? » la fille du sacristain, cette Juliette au visage régulier, et qui avait de si beaux yeux profonds sous ses cheveux peignés et relevés à la mode, répondit :

— J'en sais une belle!

Elle regardait, en répondant, le propriétaire du domaine, qui fumait, assis sur la première planche de chaume, au-dessus de la houblonnière, et qui contemplait avec amour, tantôt son coin de houblonnière, tantôt son Alsace dont jamais son esprit ne sortait.

— Si elle est belle, chante-la, dit le maître. Est-ce une chanson que les gendarmes peuvent entendre?

— A moitié.

— Alors, tourne-toi du côté de la forêt, les gendarmes n'y passent pas souvent, parce qu'ils n'y trouvent pas à boire.

Les gens qui étaient baissés, et ceux qui étaient debout et dressés, rirent silencieusement, à cause de l'exécration où ils tenaient les gendarmes. Et la belle Juliette commença la chanson, en patois d'Alsace bien entendu, — une de ces chansons que composent encore des poètes qui ne se soucient pas de signer leurs œuvres, et qui riment en contrebande.

La voix, assez ample, et pure surtout, disait :

« J'ai coupé les houblons d'Alsace, — ils ont poussé sur le sol que nous travaillons, — le houblon vert est bien à nous, — elle est à nous aussi, la terre rouge! »

— Bravo! dit gravement le fermier de M. Bastian.

Celui-ci retira sa pipe de sa bouche, afin d'entendre mieux.

« Ils ont poussé dans la vallée, — dans la vallée tout le monde a passé, — beaucoup de sortes de gens, et de vent, et de tourment. — Nous avons choisi nos amis.

« Nous boirons la bière à la santé de qui nous plaît; — nous n'aurons pas de mots sur les lèvres, — mais nous aurons des

mots dans le cœur, — où personne ne peut rien effacer. »

Les têtes lourdes, les têtes solides, jeunes ou vieilles, restèrent un moment immobiles après que Juliette eut fini. On attendait la suite. Les lèvres des filles souriaient, à cause de la voix, et de la vie; les yeux de M. Bastian et de Ramspacher brillaient à cause d'autrefois. Les deux fils étaient devenus graves, mais sans pleurer. Il n'y avait pas de suite.

— Je crois connaître le meunier qui a composé la chanson, dit simplement M. Bastian. Allons, mes amis, dépêchez-vous, voilà la première voiture qui s'en va à Alsheim. Il faut que tout soit cueilli et mis au séchoir avant la nuit.

Tous et toutes, sauf ce grand jeune François, désigné pour faire, en novembre, son service militaire, et qui avait pris la conduite du chariot, se remirent à la besogne et se courbèrent. Mais, au même moment, des taillis qui bordaient la grande forêt, dans l'ourlet de buissons et de clématites sauvages qui formaient une frange soyeuse aux futaies de la montagne, une voix d'homme répondit.

Qui donc passait? Qui donc avait entendu? Ils crurent reconnaître la voix, qui était forte et inégale, usée, avec des élans de jeunesse. Et il s'éleva des chuchotemens :

— C'est lui! Il n'a pas peur...

La voix répondait, dans la même langue rude :

« Le nœud noir des filles d'Alsace — a noué mon cœur avec de la peine, — a noué mon cœur avec de la joie; — c'est un nœud d'amour.

« Le nœud noir des filles d'Alsace — est un oiseau qui a de grandes ailes, — il peut franchir les montagnes, — et regarder par-dessus.

« Le nœud noir des filles d'Alsace — est une croix de deuil que nous portons, — en souvenir de ceux et de celles — dont l'âme était pareille à la nôtre. »

La voix avait été reconnue. Quand elle eut cessé de chanter, les cueilleurs et les cueilleuses de houblon se mirent à parler de M. Ulrich, qui, simplement toléré en Alsace, avait cependant plus de liberté de langage que des Alsaciens sujets de l'Allemagne. Le bruit des rires et des mots échangés grandissait dans la houblonnière, d'autant plus que le maître s'éloignait.

M. Bastian, de son pas pesant et sûr, montait jusqu'à la lisière de la forêt, d'où était venue la voix, et s'enfonçait sous

les hêtres. Quelqu'un l'avait vu venir, et l'attendait. M. Ulrich Biehler, assis sur une roche étoilée de mousse, tête nue, las d'avoir marché au soleil, avait espéré, en chantant, faire grimper jusqu'à lui son vieil ami Xavier Bastian. Il ne s'était pas trompé.

— J'ai une place pour toi ici, cueilleur de houblon ! cria-t-il de loin, en montrant le large bloc de grès roulé au bas de la montagne, entre deux arbres, et sur lequel il était assis.

Bien qu'ils se tutoyassent, M. Ulrich et le maire d'Alsheim ne se voyaient pas souvent. Il y avait entre eux moins d'intimité que de communauté d'opinions, d'aspirations et de souvenirs. Ils étaient amis d'élection, et la vieille Alsace les comptait parmi ses fidèles. Cela suffisait pour que la rencontre fût jugée heureuse et le signal compris. M. Ulrich s'était dit que M. Bastian, ayant mis ses travailleurs à l'ouvrage, ne serait pas fâché d'une diversion. Il avait chanté, en réponse à la chanson de Juliette, et M. Bastian était venu. A présent, le pâle et fin visage de l'ermite de Heidenbruch reflétait, avec la bonne grâce de l'accueil, une émotion, une inquiétude difficile à cacher.

— Tu chantes encore, dit M. Bastian, en serrant la main de M. Ulrich ; tu chasses ; tu cours la montagne !

Et il s'asseyait, soufflant, sur la pierre, les pieds dans les fougères et tourné vers les pentes descendantes, boisées de chênes, de hêtres et de buissons.

— L'apparence de tout cela, oui ! je suis un promeneur, un forestier, je suis un errant ; toi, tu es, au contraire, le moins voyageur des hommes. Moi, je visite, tu cultives : ce sont, au fond, deux genres de fidélité... Dis-moi, Xavier, j'ai à te parler d'une chose qui me tient à cœur.

Le lourd visage de M. Bastian tressaillit, ses grosses lèvres remuèrent, et on aurait pu juger, à son profond changement de physionomie, combien cet homme était sensible. Comme il était également peu expansif, il ne fit aucune réponse. Il attendait.

— Je veux te recommander une cause qui est comme la mienne. Celui qui m'a prié de te voir, c'est mon plus cher parent... Xavier, je ne prends pas de détour avec toi : as-tu deviné que mon neveu Jean aime ta fille Odile ?

— Oui.

— Eh bien ?

Subitement, eux qui regardaient au loin, en avant, ils se regardèrent, les yeux dans les yeux, et ils s'effrayèrent, l'un à cause du refus qu'il lisait, l'autre à cause du mal qu'il causait.

— Non, dit la voix qui devint rude pour triompher de l'émotion qui l'eût fait trembler, je ne peux pas !

— Je m'y attendais... Mais, si je te disais qu'ils s'aiment tous deux ?...

— Peut-être... Je ne peux pas !

— Tu as une raison bien grave, alors ?

— Oui.

— C'est ?...

M. Bastian, à travers les cépées, montra du doigt la façade rouge de la maison des Oberlé.

— C'est qu'aujourd'hui, dans cette maison-là, le préfet de Strasbourg va venir faire visite.

— Je n'avais pas la permission de te le dire, et je devais attendre, avant de te parler, que l'événement fût public.

— Il l'est. Tout le bourg d'Alsheim a été averti par les domestiques. On assure même que M. de Kassewitz vient demander la main de Lucienne pour son neveu le lieutenant von Farnow ?

— Je le sais.

— Et tu voudrais ?

— Oui !

— Que je donne ma fille à Jean Oberlé, pour qu'elle ait un beau-père candidat gouvernemental aux élections prochaines et un beau-frère officier prussien ?

M. Ulrich soutint le regard indigné de M. Bastian, et répondit :

— Oui. Ce sont de grandes souffrances pour lui ; mais la faute n'en est pas à Jean. Où trouveras-tu un homme plus digne de toi et de ta fille ?

— Que fait-il donc pour s'opposer au mariage de sa sœur ? Il est ici. Il approuve par son silence... Il est faible...

M. Ulrich l'arrêta du geste :

— Non ! il est fort.

— Pas comme toi, qui as su, du moins, fermer ta maison.

— Elle m'appartenait.

— Et j'ai le droit de dire : pas comme moi. Tous ces petits jeunes acceptent trop de choses, mon ami. Moi, je ne fais pas

de politique. Je me tais. Je remue le sol de mon Alsace. Je suis en suspicion déjà parmi les paysans, qui m'aiment sans doute, mais qui commencent à me trouver compromettant ; je suis détesté par les Allemands de tout poil et de tout rang. Mais, que Dieu m'entende, tout cela ne fait que m'enraciner, et je ne change pas. Je mourrai avec mes haines d'autrefois intactes, comprends-tu ? intactes...

Il avait, dans les yeux, l'éclair d'un franc-tireur qui, au bout de la mire de son fusil, sûr de sa main qui ne tremble pas, tient son ennemi.

— Tu n'es pas pour rien de ta génération, Xavier. Mais il ne faut pas être injuste. Ce petit que tu refuses, pour ne pas nous ressembler, n'en est pas moins un vaillant cœur.

— A savoir !

— N'est-ce pas lui qui a déclaré qu'il n'entrerait pas dans l'administration ?

— Parce que le pays lui plaît mieux, et que ma fille lui plaît aussi.

— Non, d'abord parce qu'il est Alsacien.

— Pas comme nous, je t'en réponds !

— A la nouvelle manière. Ils sont obligés de vivre au milieu des Allemands, ils font leur éducation dans des gymnases allemands, et leur manière d'aimer la France suppose plus d'honneur et plus de force d'âme qu'il n'en fallait de notre temps. Songe donc qu'il y a trente ans !

— Hélas !

— Qu'ils n'ont rien vu de ce temps-là, qu'ils n'ont qu'un amour de tradition, ou d'imagination, ou de sang, et que l'exemple de l'oubli est fréquent autour d'eux.

— Jean n'en a pas manqué, en effet, de ces exemples-là !

— C'est pourquoi tu devrais être plus juste pour lui. Songe que ta fille, en l'épousant, fonderait ici une famille alsacienne, très riche, très forte... L'officier n'habitera jamais Alsheim, ni même longtemps l'Alsace... Il ne sera bientôt plus qu'un nom...

M. Bastian posa sa lourde main sur l'épaule de M. Ulrich, et, d'un ton qui ne permettait guère de reprendre l'entretien :

— Écoute, mon ami, je n'ai qu'une parole. Cela ne sera pas, parce que je ne veux pas de ce mariage-là ; parce que tous ceux de ma génération, les morts et les vivans, me le reprocheraient...

Et puis, lors même que je céderais, Ulrich, il y a une volonté, près de moi, plus forte que la mienne, et qui ne dira jamais oui, vois-tu? jamais...

M. Bastian se laissa couler dans les fougères, et, levant les épaules et secouant la tête, comme quelqu'un qui ne veut plus rien entendre, descendit vers ses journaliers. Quand il eut passé entre les rangées de ses houblons abattus, et réprimandé chacun des travailleurs, il n'y eut plus de rires, mais les filles d'Alsheim, et les fils du fermier, et le fermier lui-même, penchés sous le soleil qui devenait cuisant, continuèrent en silence le travail joyeusement commencé.

Déjà M. Ulrich remontait vers son ermitage de Sainte-Odile, désolé, se demandant quelle grave répercussion le refus de M. Bastian allait avoir sur la destinée de Jean, s'inquiétant d'annoncer la nouvelle à son neveu. Sans espérer, sans croire qu'il y eût encore une chance, il cherchait le moyen de fléchir le père d'Odile, et les projets bourdonnaient autour de lui, comme les taons des bois de sapins, ivres de soleil, qui suivaient le voyageur dans sa lente ascension. Les gaves sautaient. Il y avait des volées de grives, des avant-courrières, qui traversaient les ravins, bondissantes dans l'air bleu, pour s'approcher des vignes et des fruits de la plaine. Mais c'était en vain. M. Ulrich était triste à en mourir. Il ne songeait qu'à son neveu, si mal récompensé d'être revenu à Alsheim. Entre les arbres, au détour des lacets, il regardait la maison des Oberlé.

Celui qui aurait pénétré, en ce moment, dans cette maison l'aurait trouvée extraordinairement silencieuse. Tout le monde y souffrait. M. Philippe Oberlé avait déjeuné, comme d'habitude, dans son appartement. Mme Oberlé, sur l'ordre formel de son mari, avait consenti à descendre de sa chambre lorsque M. de Kassewitz serait annoncé. « Toutefois, avait-elle dit, je vous préviens que je ne ferai pas de frais. J'assisterai par ordre, parce que je suis tenue à recevoir ce personnage. Mais je n'irai pas au delà de mon obligation stricte. — Soit! avait répondu M. Oberlé. Lucienne, Jean et moi, nous causerons avec lui. Cela suffira. » L'industriel s'était rendu, aussitôt après le repas, dans son cabinet de travail, à l'extrémité du parc. Jean, qui n'avait pas manifesté des dispositions enthousiastes, était sorti, de son côté, en promettant de revenir avant trois heures. Lucienne se trouvait donc seule dans le grand salon jaune. Très bien ha-

billée, en gris, dans une robe tout unie qui n'avait d'ornement qu'une boucle de ceinture de deux ors et dans le style de la salle à manger, elle disposait des roses dans des vases au long col, dans des calices de cristal ou des tubes de porcelaine transparente, anémiée, qui contrastaient avec le meuble de velours d'un ton dur et net. Lucienne avait le recueillement d'esprit d'une joueuse qui voit finir la partie engagée et qui va la gagner. Elle avait, elle-même, dans deux soirées récentes à Strasbourg, négocié cette affaire à laquelle ne manquait plus que la signature des parties contractantes : la candidature officielle promise à M. Joseph Oberlé dans la première circonscription vacante de l'Alsace. La visite de M. de Kassewitz équivalait à la signature du traité. Les oppositions se taisaient, comme celle de Mme Oberlé, ou s'écartaient et devenaient des bouderies, comme celle du grand-père. La jeune fille allait de la cheminée à la console dorée que surmontait une glace, et elle se mirait, et elle jugeait joli le mouvement de ses lèvres, auxquelles elle faisait répéter tout bas : « Monsieur le préfet. » Une chose cependant l'irritait, et traversait le sentiment d'orgueil qu'elle avait de sa victoire : le vide absolu qui s'était fait autour d'elle.

Les domestiques eux-mêmes semblaient s'être donné le mot pour ne pas être là quand on avait besoin d'eux. Les coups de sonnette restaient sans effet. Il avait fallu que, après le déjeuner, M. Joseph Oberlé allât trouver dans l'office le valet de chambre de son père, ce bon gros Alsacien qui se considérait comme étant au service de toute la famille. « Victor, vous vous mettrez en habit pour recevoir la personne qui doit venir vers trois heures. » Victor avait rougi et répondu péniblement : « Oui, monsieur. — Vous aurez soin de guetter la voiture, et de vous tenir au bas du perron. — Oui, monsieur. » Depuis cette promesse, qui heurtait sans doute le sentiment intime de Victor, celui-ci se dérobait, fuyait, et n'arrivait qu'au troisième ou quatrième appel, tout effaré, prétendant n'avoir pas entendu.

Le préfet de Strasbourg va venir! Ce mot-là, que disait Lucienne, Mme Oberlé le méditait, enfermée dans sa chambre. Il pesait, comme une nuée d'orage, sur l'intelligence du vieux représentant protestataire de l'Alsace, du vieux forestier Philippe Oberlé, qui avait commandé qu'on le laissât seul; il agitait d'un fourmillement nerveux les doigts de M. Joseph Oberlé, qui

écrivait des lettres d'affaires dans le bureau de la scierie, et qui s'interrompait pour écouter ; il sonnait douloureusement, comme le glas de quelque chose de noble, dans le cœur de Jean, réfugié chez le fermier des Bastian ; il était le thème, le *leitmotiv* que ramenait, sous vingt formes diverses, la conversation vivante et mordante des cueilleuses de houblon.

Car les femmes et les filles de la ferme, et les journalières qui avaient travaillé le matin dans la houblonnière, étaient rassemblées, depuis le repas du midi, dans l'étroite et longue cour de la ferme des Ramspacher. Assises sur des chaises ou des escabeaux, ayant chacune à leur droite un panier ou une corbeille et à leur gauche un tas de houblon, elles détachaient les fleurs et rejetaient les lianes dépouillées. Elles formaient deux lignes, l'une le long des murs de l'étable, l'autre le long de la maison. Cela faisait une avenue de têtes blondes et de corsages en mouvement parmi les amoncellemens de feuilles qui allaient d'une femme à l'autre, et les reliaient comme une guirlande. A l'extrémité, la porte charretière, ouverte à deux battans sur la place du bourg d'Alsheim, laissait apercevoir les pignons de plusieurs maisons situées en face, leurs balcons de bois, les tuiles plates des toitures. Par ce chemin, de demi-heure en demi-heure, arrivaient les charges nouvelles de lianes de houblon, traînées par un des chevaux de la ferme. Le fermier, le vieux Ramspacher, était à son poste, sous la grange énorme qui précédait la maison d'habitation et devant laquelle se tenaient les premières travailleuses, arrachant les cônes du houblon. Dans ce bâtiment, vaste toiture qu'un mur portait d'un côté, et que soutenaient, de l'autre, des piliers en cœur de sapin des Vosges, la plupart des travaux de la ferme s'accomplissaient, et plusieurs richesses se conservaient. On y pressait le raisin ; on y battait le blé pendant les mois d'automne et d'hiver ; on serrait, dans des coins, des instrumens de labour, des carrioles, des planches, des matériaux de construction, des barriques vides, un peu de foin. On y avait installé également une succession de grandes caisses de bois superposées, des étages de claies où chaque année le houblon était mis à sécher. Jamais le fermier ne déléguait ces fonctions délicates. Il était donc à son poste, devant le séchoir dont les premières tablettes étaient pleines déjà, et, monté sur une échelle, il répandait en couches égales le houblon cueilli que lui apportaient dans des mannequins ses deux fils aînés. La chaleur de

l'après-midi, en cet août finissant, l'odeur des feuilles écrasées et des fleurs que les mains froissaient comme des sachets de senteur, grisaient un peu les femmes. Plus encore que le matin dans la houblonnière, des rires s'élevaient, et des questions, et des réflexions qui faisaient naître vingt réponses d'un côté ou de l'autre de la cour. C'était le travail quelquefois qui fournissait un prétexte à ces fusées de mots qui se croisaient en l'air; c'était aussi le passage, sur la place toute blanche de poussière et de soleil, d'une voisine ou d'un voisin; mais surtout les deux événemens connus depuis peu : la visite du préfet et le mariage probable de Lucienne.

La belle Juliette, la fille du sacristain, avait lancé la conversation en disant :

— Je vous dis que c'est Victor qui l'a raconté au fils du maçon : le préfet doit arriver dans une demi-heure. Si vous croyez que je me dérangerai de ma place, quand il passera!

— Il verrait une trop jolie fille, dit Augustin Ramspacher en enlevant deux mannequins de fleur de houblon. Il n'y aura que les laides qui se feront voir.

Ida, qui avait relevé sa robe bleue à pois, Octavie, la vachère, qui portait ses cheveux tressés, enroulés et plaqués en auréole d'or derrière la tête, et Reine, la fille très pauvre du tailleur, et d'autres, répondirent en riant :

— Pas moi, alors! Ni moi! Ni moi!

Et une voix de vieille femme, la seule vieille femme qui aidât les jeunes filles, grommela :

— Je sais bien que je suis pauvre comme Pierre et Paul, mais j'aime mieux qu'il aille chez d'autres que chez moi, leur préfet!

— Sûrement!

Tous et toutes, ils parlaient librement. Les mots rebondissaient entre les murs, et s'en allaient, avec des éclats de rire et des bruits de feuilles traînées et froissées. Sous la grange, cependant, dans le demi-jour, assis sur une pile de solives, le menton appuyé dans ses mains, il y avait un témoin qui entendait, et ce témoin était Jean Oberlé. Mais les gens d'Alsheim commençaient à connaître le jeune homme, depuis cinq mois passés qu'il vivait au milieu d'eux. Ils le savaient très Alsacien. Dans l'occasion présente, ils devinaient que Jean s'était réfugié là, près du fermier des Bastian, parce qu'il désapprouvait l'am-

bition à laquelle son père sacrifiait tant de choses et tant de personnes. Il était entré, sous prétexte de se reposer et de se mettre à l'abri du soleil, en réalité parce que la présence de Lucienne triomphante lui était un supplice. Et cependant il ignorait encore la conversation du matin entre son oncle et M. Bastian. Dans son âme malheureuse, la pensée d'Odile revenait, et il la chassait pour demeurer maître de soi, car tout à l'heure il aurait besoin de toute sa raison et de toute sa force; d'autres fois, il regardait vaguement les défleurisseuses de houblon, et tâchait de s'intéresser à leur travail et à leurs propos; souvent, il croyait entendre le bruit d'une voiture, et il se redressait à demi, se rappelant qu'il avait promis d'être à la maison quand M. de Kassewitz arriverait.

La voix de Juliette, décidément en verve, reprit :

— Qu'a-t-il besoin de venir à Alsheim, ce préfet de Strasbourg? Nous vivons si bien sans les Allemands!

— Ils sont insupportables! ajouta aussitôt le fils aîné du fermier, qui distribuait des provisions de houblon aux femmes qui n'en avaient plus. Ils ont juré de se faire détester. Ainsi, il paraît qu'ils interdisent tant qu'ils peuvent de parler français?

— A preuve, mon cousin François-Joseph Steiger, dit la petite Reine, la fille du tailleur. Un gendarme a prétendu l'avoir entendu crier : « Vive la France! » à l'auberge. C'était, je crois bien, tout ce que mon cousin savait de français. Cela a suffi. Mon cousin a fait deux mois de prison.

— Encore il criait, ton cousin! Mais, à Albertchweiler, ils ont refusé à une société de chant d'exécuter des morceaux en langue française!

— Et le prestidigitateur français qui est venu l'autre jour à Strasbourg? Vous n'avez pas su? Le journal l'a raconté. Ils l'ont laissé payer les droits, louer la salle, imprimer les affiches, et puis ils ont dit : « Vous ferez le boniment en allemand, mon bel ami, ou bien partez! »

— Ce qui est bien plus fort, c'est ce qui est arrivé à M. Haas, le peintre en bâtimens.

— Quoi donc?

— Il savait bien qu'on ne peut plus peindre une inscription en français sur une boutique. M. Haas, que je connais, n'aurait pas écrit un mot en contravention, avec ses pinceaux. Mais il a cru qu'il pouvait au moins passer une couche de vernis sur une

enseigne où il y avait écrit, depuis longtemps : « Chemiserie. » Ils l'ont fait venir, et menacé d'un procès-verbal... Tenez, c'était en octobre dernier.

— Oh! oh! M. Hamm serait-il content si la pluie, le vent ou le tonnerre renversait l'enseigne de l'auberge d'ici, qui s'appelle encore *le Pigeon blanc*, comme cela est arrivé déjà pour *la Cigogne !*

Ce fut une ancienne, Joséphine la myrtilleuse, qui dit à la femme du fermier, apparue en ce moment au seuil de sa maison :

— Triste Alsace! Dans notre jeunesse, comme elle était gaie! N'est-ce pas, madame Ramspacher?

— Oui. A présent, pour un rien, les expulsions, les procès, la prison : la police partout.

— Tu ferais mieux de te taire! cria Ramspacher d'un ton de reproche.

Le cadet, François, défendit la mère, et répondit :

— Il n'y a pas de traître ici. Et puis est-ce qu'on peut s'en taire? Ils sont trop durs. C'est pour cela qu'il y a eu tant de jeunes gens à émigrer!

De son coin d'ombre, Jean regardait toutes ces têtes de jeunes filles qui écoutaient, les yeux ardens, quelques-unes immobiles et dressées, d'autres continuant de se baisser et de se relever en défleurissant les lianes vertes.

— Travaillez donc, au lieu de tant jacasser! dit de nouveau la voix du maître.

— Cent soixante-dix insoumis, condamnés par le tribunal de Saverne, en un seul jour, en janvier dernier! dit Juliette, avec un rire qui secoua ses cheveux. Cent soixante-dix!

François, le grand gars noueux et nonchalant qui était en ce moment tout près de Jean Oberlé, versa sur la planche du séchoir un mannequin de houblon, et, se penchant ensuite :

— C'est par Grand-Fontaine qu'il fait bon passer la frontière, dit-il à voix basse. Le meilleur passage, monsieur Oberlé, est entre Grand-Fontaine et les Minières... La frontière est là en face, qui fait comme un éperon. Nulle part elle n'est si voisine, mais il faut se défier du garde forestier et des douaniers. Ils arrêtent les gens pour leur demander où ils vont, des fois.

Jean frissonna. Qu'est-ce que cela voulait dire? Il commença :

— Pourquoi vous adressez-vous?...

Mais le jeune paysan s'était retourné, et continuait son travail. Sans doute c'était pour lui-même qu'il avait parlé. Il avait confié son propre projet à « son pays » mélancolique et silencieux, qu'il voulait amuser, étonner ou se rendre sympathique.

Mais Jean avait été remué par cette confidence.

Une voix flûtée cria :

— Voilà la voiture à l'entrée du bourg! Elle va passer devant l'avenue de M. Bastian!

Toutes les égrappeuses de houblon levèrent la tête.

La petite Franzele était debout, à côté du pilier qui soutenait le portail ouvert. Penchée, le haut du corps dépassant le mur de clôture, ses cheveux bouclés fouettés par le vent, elle regardait à droite, d'où venait un bruit de roues. Dans la cour, les femmes s'étaient arrêtées de travailler. Elles murmuraient : « Le préfet! Le voilà... Il va passer. »

Le fermier, que le silence subit des femmes, autant que la voix de la petite, avait tiré de son occupation sous la grange, se tourna vers la cour où les cueilleuses écoutaient, immobiles, le bruit des roues et des chevaux qui s'approchaient. Il commanda :

— Ferme la porte charretière, Franzele!

Et il ajouta, en grommelant :

— Je ne veux pas qu'il voie comment c'est fait, chez moi!

La petite poussa l'un des vantaux, puis, curieuse, ayant encore avancé le front :

— Oh! c'est drôle! Eh bien! il ne pourra pas dire qu'il aura vu beaucoup de monde... On ne s'est guère dérangé pour lui... Il n'y a que les Allemandes, naturellement... Elles sont toutes là, à côté de *la Cigogne*, avec leurs poupons...

— Fermeras-tu! riposta le fermier en colère.

Cette fois, il fut obéi. Le second vantail se rabattit sur le premier. Les vingt personnes présentes entendirent le bruit de la voiture qui roulait dans le silence du bourg d'Alsheim. Il y avait des yeux dans tous les coins d'ombre, derrière les vitres. Mais on ne sortait pas sur le seuil des portes, et, dans les jardins, les bêcheurs de plates-bandes avaient l'air absorbés par le travail au point de ne rien entendre.

Quand l'équipage fut à cinquante mètres au delà de la ferme, les imaginations se représentèrent l'avenue des Oberlé, là-bas,

à l'autre bout du village, et, reprenant une poignée de tiges de houblon, les femmes et les filles se demandèrent, curieuses, ce qu'allait faire le fils de M. Oberlé, et elles regardèrent, à la dérobée, vers la grange.

Il n'était plus là.

Il s'était levé, pour ne pas manquer à la parole donnée, et, ayant couru, il arrivait, pâle malgré la course, à la porte du potager, au moment où les chevaux du préfet, à l'autre extrémité du domaine, franchissaient la grille du parc.

Toute la maison était déjà prévenue. Lucienne et Mme Oberlé se tenaient assises près de la cheminée. Elles ne se disaient rien. L'industriel, qui, depuis une demi-heure, était revenu de son bureau, et qui avait passé la jaquette qu'il mettait pour aller à Strasbourg et un gilet de piqué blanc, observait, les deux bras écartés derrière les vitres de la fenêtre, le landau qui s'avançait en contournant la pelouse.

Le programme s'exécutait selon les plans combinés par lui. Le personnage officiel qui venait de pénétrer dans le domaine apportait à M. Oberlé l'assurance de la faveur allemande. Une seconde, dans une bouffée d'orgueil qui le fit tressaillir, celui-ci aperçut, en imagination, le palais du Reichstag...

— Monique, dit-il en se retournant, essoufflé comme après une grande course, est-ce que votre fils est enfin rentré?

Devant lui, mince dans le fauteuil jaune, auprès de la cheminée, Mme Oberlé répondit, tous les traits tendus et amaigris par l'émotion :

— Il y sera, puisqu'il l'a promis.

— Le fait le plus certain est qu'il n'y est pas. Et le comte de Kassewitz arrive... Et Victor? je suppose qu'il est sur le perron pour annoncer comme je l'ai recommandé?

— Je le suppose.

M. Joseph Oberlé, furieux de la contrainte que s'imposait sa femme, de la désapprobation qu'il rencontrait jusque dans cette soumission, traversa l'appartement, tira de toute sa force le cordon de la vieille sonnette, et, entr'ouvrant la porte qui donnait sur le vestibule, constata que Victor n'était pas à son poste.

Il dut se retirer, car le bruit des pas montant le perron se mêlait aux derniers tintemens de la sonnette.

M. Joseph Oberlé se plaça près de la cheminée, face à la

porte, près de sa femme. Les pas écrasaient le sable sur le granit du perron.

Quelqu'un était venu cependant à l'appel de la sonnette. La porte fut poussée, l'instant d'après, et le ménage des Oberlé aperçut en même temps la vieille cuisinière Salomé, blanche comme la cire, les dents serrées, qui ouvrait la porte sans mot dire, et M. de Kassewitz qui la frôlait et entrait.

Ce personnage, très grand, très large d'épaules, était sanglé dans une redingote. Son visage était composé de deux élémens disparates : un front bombé, des pommettes rondes, un nez rond, puis, faisant saillie, hérissant la peau, soudés en mèches dures, les sourcils, les moustaches, la barbiche courte pointaient en avant et en l'air. Cette figure de reître, faite de flèches et de rondaches, s'animait de deux yeux perçans, vivans, qui devaient être bleus, car le poil était jaune, mais qui ne sortaient point de l'ombre, à cause des sourcils débordans, et de l'habitude qu'avait l'homme de plisser les paupières. Ses cheveux, rares sur les tempes, étaient ramenés en coup de vent de l'occiput jusqu'au-dessus des oreilles.

M. Joseph Oberlé s'avança, et dit, en allemand :

— Monsieur le Préfet, nous sommes très honorés de votre visite... Avoir pris cette peine, vraiment...

Le fonctionnaire saisit et serra la main que tendait M. Oberlé. Mais il ne le regarda pas, et ne s'arrêta pas. Sur le tapis de haute laine du salon, ses pas continuèrent de sonner sourdement. Il fixait, au coin de la cheminée, la mince apparition en deuil Et, colossal, il salua, par des mouvemens répétés de tout le buste raidi.

— M. le comte de Kassewitz, dit M. Oberlé, — car le préfet n'avait jamais été présenté à la maîtresse de la maison.

Celle-ci fit une légère inclination de la nuque, et ne répondit rien. M. de Kassewitz se redressa, attendit une seconde, puis, prenant son parti et affectant une bonne humeur qu'il n'éprouvait peut-être pas, salua Lucienne qui avait rougi, et qui souriait.

— Je me rappelle avoir vu mademoiselle chez Son Excellence le statthalter, répondit-il. Et, vraiment oui, Strasbourg est à quelque distance d'Alsheim. Mais je suis d'avis qu'il y a des merveilles qui valent le voyage, encore mieux que les ruines des Vosges, monsieur Oberlé...

Il eut un rire de satisfaction, et se laissa tomber sur le canapé

jaune, à contre-jour, faisant face à la cheminée. Puis, s'adressant à l'industriel, qui s'était assis à côté de lui, il demanda :

— Est-ce que monsieur votre fils est absent?

M. Oberlé, anxieux, écoutait depuis une minute.

Il put répondre :

— Le voici, monsieur le préfet.

En effet, le jeune homme entrait. La première personne qu'il aperçut, ce fut sa mère. Cela le fit hésiter. Ses yeux jeunes, impressionnables, eurent un clignement nerveux, comme s'ils étaient blessés. Rapidement, il se détourna vers le canapé, serra la main que tendait le visiteur, et, grave, avec moins d'embarras que son père, et plus de sang-froid, dit en français :

— Je reviens de faire une promenade, monsieur le préfet. J'ai dû courir pour ne pas être en retard, car j'avais promis à mon père d'être là quand vous viendriez.

— Trop aimable, dit en riant le fonctionnaire. Nous parlions allemand avec monsieur votre père; mais je puis soutenir une conversation dans une autre langue que notre langue nationale.

Il continua, en français, appuyant sur les premières syllabes des mots :

— J'ai admiré, monsieur Oberlé, votre parc, et même tout ce petit pays d'Alsheim. C'est fort joli... Vous êtes entourés, je crois, d'une population assez réfractaire, et à peu près invisible, en tout cas, car, tout à l'heure, en traversant le village, c'est à peine si j'ai aperçu âme qui vive?

— Ils sont aux champs, dit Mme Oberlé.

— Quel est donc le maire?

— M. Bastian.

— Oui, je me souviens, une famille, paraît-il, tout à fait arriérée...

Il interrogeait du regard, portant, d'un mouvement rapide, militaire, sa lourde tête du côté des deux femmes et de Jean. Trois réponses lui vinrent à la fois.

— Arriérés, oui, dit Lucienne, ils le sont, mais braves gens.

— Ce sont simplement d'anciennes gens, dit Mme Oberlé.

Jean dit :

— Surtout très dignes.

— Oui, je sais ce que cela veut dire...

Le préfet fit un geste évasif.

— Enfin,... pourvu qu'on aille droit!...

Le père sauva la situation.

— Nous avons peu de choses curieuses à vous montrer, monsieur le préfet, mais peut-être seriez-vous intéressé par mon usine. Elle est pleine et animée, je vous en réponds. Cent ouvriers, des machines en mouvement, des sapins de vingt mètres sous branches qui sont, en trois minutes, réduits en planches ou découpés en chevrons. Vous conviendrait-il de la visiter?

— Oui, vraiment.

La conversation, ainsi détournée, devint aussitôt moins contrainte. Les origines de l'industrie des Oberlé, les bois des Vosges, la comparaison entre le mode allemand d'abatage des coupes par l'administration et le système français d'après lequel les acquéreurs d'un lot de forêt abattaient eux-mêmes les arbres, sous la surveillance des forestiers, permirent à chacun de dire un mot. Lucienne s'anima; Mme Oberlé, interrogée par son mari, répondit; Jean parla aussi. Le fonctionnaire se félicitait d'être venu.

Sur un signe de son père, Lucienne se leva, pour sonner le valet de chambre et demander des rafraîchissemens. Mais elle n'eut pas le temps de faire un pas.

La porte s'ouvrit, et Victor, le domestique qui n'était pas à son poste tout à l'heure, apparut, très rouge, embarrassé et baissant les yeux. Sur son bras gauche s'appuyait, se tenant aussi droit que possible, l'aïeul, M. Philippe Oberlé.

Les cinq personnes qui causaient étaient debout. Le domestique s'arrêta à la porte, et se retira. Le vieillard entra seul, appuyé sur sa canne. M. Philippe Oberlé avait mis ses beaux habits du temps qu'il était valide. Il portait, déboutonnée, la redingote que fleurissait le ruban de la Légion d'honneur. L'intense émotion l'avait transfiguré. On l'eût dit de vingt années plus jeune. Il s'avançait à petits pas, le corps un peu plié en avant, mais la tête ferme et haute, et il regardait un seul homme, le fonctionnaire allemand debout à côté du canapé. Sa lourde mâchoire tremblait, et se crispait comme s'il eût articulé des mots qu'on n'entendait pas.

M. Joseph Oberlé se méprit-il ou voulut-il donner le change? Il se tourna du côté de M. de Kassewitz étonné et sur ses gardes, et dit :

— Monsieur le préfet, mon père nous fait la surprise de descendre : je ne m'attendais pas à ce qu'il vînt se mêler à nous.

Les yeux du vieux député, tendus sous leurs lourdes paupières, ne quittaient pas l'Allemand, qui faisait bonne contenance, et qui se taisait.

Quand M. Philippe Oberlé fut à trois pas de M. de Kassewitz, il s'arrêta. Alors, de sa main gauche qui était libre, il prit dans la poche de sa redingote et il tendit au comte de Kassewitz son ardoise, sur laquelle deux lignes étaient écrites. Celui-ci se pencha, puis se redressa superbement.

— Monsieur !

Déjà M. Joseph Oberlé avait saisi la mince lame de pierre, et lisait ces mots tracés avec une décision singulière : « Je suis ici chez moi, monsieur ! »

. Les yeux du vieil Alsacien ajoutaient : « Sortez de ma maison ! » Et ils ne se baissaient point. Et ils ne lâchaient point l'ennemi.

— C'est trop fort ! dit M. Joseph Oberlé. Comment, mon père, vous descendez pour insulter mes invités !... Vous excuserez, monsieur, mon père est vieux, exalté, un peu troublé par l'âge...

— Si vous étiez plus jeune, monsieur, dit à son tour M. de Kassewitz, nous irions plus loin... Et vous ferez bien de vous rappeler que vous êtes chez moi, aussi, en Allemagne, en terre allemande, et qu'il n'est pas bon, même à votre âge, d'y injurier l'autorité...

— Mon père ! dit Mme Oberlé, en se précipitant vers le vieillard pour le soutenir,... je vous en prie... Vous vous faites mal... C'est une émotion trop forte... Voyez, monsieur le préfet.. Il va se trouver mal. .

Un phénomène anormal se produisait, en effet. M. Philippe Oberlé, dans la violente colère qui l'agitait, avait trouvé la force de se redresser presque entièrement. Il paraissait gigantesque. Il était de la même taille que M. de Kassewitz. Les veines de ses tempes se gonflaient ; ses joues se coloraient de sang ; ses yeux revivaient. Et, en même temps, toute cette chair à demi morte tremblait et épuisait en mouvemens involontaires sa vie factice et fragile. Il fit signe à Mme Oberlé de s'écarter, et de ne pas le soutenir.

Lucienne, pâle, leva les épaules, s'approcha de M. de Kassewitz :

— Ce n'est qu'un acte de nos tragédies de famille, monsieur.

N'y prenez pas garde, et venez à l'usine avec nous. Laissez-moi passer, grand-père !

Celui-ci n'y prit pas garde. Elle passa, d'un air de défi, entre M. Philippe Oberlé et le fonctionnaire qui répondit seul :

— L'injure qu'on me fait, je ne vous en rends pas responsable, mademoiselle... Je comprends la situation, je comprends.

La voix s'échappait avec peine de la gorge serrée. Furieux, dominant d'une demi-tête tous ceux qui étaient là, sauf M. Philippe Oberlé, M. de Kassewitz tourna sur ses talons, et s'avança vers la porte.

— Venez, je vous en prie, dit M. Joseph Oberlé, en s'effaçant devant le préfet.

Lucienne était déjà dehors. Mme Oberlé, aussi malade d'émotion que ce vieillard qui refusait son secours, sentant les larmes l'étouffer, courut jusqu'au vestibule, et remonta dans sa chambre, où elle éclata en sanglots.

Dans le salon, Jean restait seul avec le vieux chef, qui venait de chasser l'étranger. Il s'approcha.

— Grand-père, qu'est-ce que vous avez fait !

Il voulait dire : « C'est un terrible affront. Mon père ne le pardonnera pas. La famille est brisée complètement. » Il aurait dit cela. Mais il leva les yeux vers ce vieux lutteur tout près de l'hallali, faisant tête encore. Il vit qu'à présent le grand-père le fixait, lui ; que la colère atteignait son paroxysme ; que la poitrine se soulevait ; que la figure grimaçait et se tordait. Et tout à coup, dans le salon jaune, une voix extraordinaire, une voix rauque, puissante et rouillée, cria, dans une sorte de galop nerveux :

— Va-t'en ! Va-t'en ! Va-t'en ! Va-t'en !

La voix monta jusqu'aux notes aiguës. Puis elle se brisa. Et, la bouche encore ouverte, le vieillard chancela, et s'abattit lourdement sur le parquet

La voix avait retenti jusque dans les profondeurs de la maison. Cette voix qu'on n'entendait plus jamais, Mme Oberlé l'avait reconnue, et, par la porte ouverte de sa chambre, elle avait pu saisir les paroles. Ce n'avait été qu'un cri de rage et de souffrance, au contraire, pour M. Joseph Oberlé, rejoint, aux deux tiers du jardin, près de la scierie, par le son terrible de ces mots qui ne se laissaient plus saisir ni deviner. Il s'était détourné une seconde, les sourcils froncés, tandis que les contre-

maîtres et les ouvriers allemands de l'usine saluaient M. de Kassewitz de leurs vivats, puis il avait continué vers eux.

Dans le salon, la première personne accourue fut Mme Oberlé, puis Victor, puis la vieille Salomé, disant, toute blanche et les mains levées : « Est-ce que ce n'est pas M. Philippe que j'ai entendu ! » puis le cocher et le jardinier, hésitant à s'avancer et curieux de voir cette scène pénible. Ils trouvèrent Jean et sa mère agenouillés près de M. Philippe Oberlé, qui respirait avec peine, et, les traits détendus, les yeux éteints, paraissait en proie à une prostration presque complète. L'effort, l'émotion, l'indignation, avaient épuisé les forces de l'infirme. On le releva, on l'assit dans un fauteuil, et chacun s'ingénia à ranimer le malade. Pendant un quart d'heure, il y eut des allées et venues entre le premier étage et le salon. On apportait du vinaigre, des sels, de l'éther.

— Je pensais bien que monsieur aurait une attaque, disait Victor; depuis ce matin il était hors de lui. Ah ! le voilà qui remue un peu les yeux... Il a les mains moins froides.

Au fond du parc, une acclamation nourrie s'éleva :

— Vive M. le préfet !

Elle entra, avec la brise tiède, dans le salon, où jamais de tels mots n'avaient sonné avant ce jour. M. Philippe Oberlé ne sembla pas les entendre. Cependant, après quelques minutes encore, il fit signe qu'on l'emmenât dans sa chambre.

Quelqu'un montait rapidement les degrés du perron, et, avant même d'entrer, demanda :

— Quoi encore ? Qu'est-ce que c'est que ces cris-là... Ah ! mon père !...

Il changea de ton aussitôt, et dit :

— Je pensais que c'était vous, Monique, qui aviez une crise de nerfs... Mais alors, qui donc a poussé un cri pareil ?

— Lui !

— Lui ? dit M. Oberlé, ce n'est pas possible !

Il n'osa répéter la question. Son père, debout, soutenu par Jean et par le valet de chambre, tremblant et fléchissant, s'avançait à travers le salon.

— Jean, dit Mme Oberlé, veille bien à tout ! Ne quitte pas ton grand-père ! Je remonte.

Son mari l'avait retenue au passage. Elle voulait éloigner Jean. Dès qu'elle fut seule avec M. Oberlé, — dans la cage de

l'escalier, tout en haut, on entendait encore des bruits de pas, des frôlemens d'étoffes, des recommandations : « Soulevez-le ; prenez garde au tournant... »

— Qu'a-t-il donc crié? demanda l'industriel.

— Il a crié : « Va-t'en ! Va-t'en ! » Ce sont des mots qu'il dit souvent, vous savez...

— Les seuls qu'il ait à sa disposition pour marquer sa haine... Il n'a rien dit autre chose ?

— Non, je suis descendue en hâte, et je l'ai trouvé étendu à terre, Jean près de lui...

— Heureusement, M. de Kassewitz n'a pas assisté à ce second acte. Le premier suffit... En vérité, toute la maison s'est liguée pour faire de cette visite, si honorable pour nous, une occasion de scandale et d'offense : mon père ; Victor, qui n'a pas eu honte de se faire complice de ce vieillard en délire ; Jean, qui s'est montré impertinent ; vous...

— Je ne croyais pas que vous eussiez à vous plaindre de moi !

— De vous la première ! C'est vous, l'âme de cette résistance, que je vaincrai... Je la vaincrai, je vous en réponds !...

— Mon pauvre ami, dit-elle en joignant les mains, vous en êtes encore là, à parler de vengeance?...

— Parfaitement.

— Vous ne pourrez pas tout vaincre, hélas !

— C'est ce que nous verrons.

Mme Oberlé ne répondit pas, et remonta en hâte au premier. Une inquiétude nouvelle, autrement forte que la crainte des menaces de son mari, la torturait. « Qu'a voulu dire mon beau-père? se demandait-elle. Ce vieillard n'est point en délire... Il se souvient; il prévoit; il veille sur la maison; sa pensée est toujours raisonnée... Pourvu que Jean n'ait pas compris comme moi !... »

En haut de l'escalier, elle rencontra ce fils qui sortait de la chambre de l'aïeul.

— Eh bien?

— Rien de grave, j'espère ; il est mieux; il veut être seul.

— Et toi? interrogea la mère, angoissée, prenant son fils par la main, et l'entraînant vers la chambre qu'il habitait. Et toi?

— Comment, moi ?

Quand il eut fermé la porte derrière elle, elle se plaça de-

vant lui, et, toute blanche de visage dans la lumière de la fenêtre, les yeux fixés sur les yeux de son enfant :

— Tu as bien compris, n'est-ce pas, ce qu'a voulu dire le grand-père ?

— Oui.

Elle essaya de sourire, et ce fut navrant, cet effort inutile d'une âme angoissée.

— Oui, n'est-ce pas? il a crié : « Va-t'en ! » C'est un mot qu'il a dit souvent à des étrangers. Il s'adressait à M. de Kassewitz... Tu ne crois pas?

Jean secouait la tête.

— Cependant, mon chéri, il ne pouvait s'adresser à d'autres...

— Pardon, il s'adressait à moi.

— Tu es fou ! Vous êtes les meilleurs amis du monde, ton grand-père et toi...

— Justement.

- Il n'a donc pas voulu te chasser du salon !

— Non.

— Alors ?

— Il me chassait de la maison

— Jean !

— Et cependant, le pauvre homme avait eu de la joie en m'y voyant entrer.

Jean cessa de regarder sa mère, parce que les larmes avaient jailli des yeux de Mme Oberlé, parce qu'elle s'était encore approchée de lui, et qu'elle lui avait pris les mains.

— Non, mon Jean, non, il n'a pas pu penser cela... Je t'assure que tu as mal compris... En tout cas, toi, tu ne le ferais pas?... Dis que tu ne le feras jamais?... Mais à quoi penses-tu donc?...

Elle attendit un instant la réponse qui ne vint pas.

— Jean, par pitié, réponds-moi!... Promets-moi de ne pas nous quitter?... Oh ! vraiment, que serait la maison, sans mon fils, à présent?... Moi qui n'ai plus que toi !... Tu ne me trouves donc pas assez malheureuse?... Jean, regarde-moi !...

Il ne put résister tout à fait. Elle revit les yeux de son fils, qui la regardaient avec tendresse.

— Je vous aime de tout mon cœur, dit Jean.

— Je le sais ! Mais ne pars pas !

— Je vous plains et je vous vénère.

— Ne pars pas !

Et, comme il ne disait plus rien, elle s'écarta.

— Tu ne veux rien promettre! Tu es dur, aussi, toi! Tu ressembles...

Elle allait dire : « A ton père. » Jean pensa : « Je puis lui donner plusieurs semaines de paix, je dois les lui donner. » Et il dit, tâchant de sourire à son tour :

— Je vous promets, maman, d'être à la caserne Saint-Nicolas le 1er octobre. Je vous le promets... Êtes-vous contente?

Elle fit signe que non. Mais lui, la baisant au front, ne voulant rien dire de plus, il la quitta en hâte...

. . . .

Le bourg d'Alsheim s'entretenait à présent de la scène qui s'était passée chez M. Oberlé. Dans la chaleur torride du soir, dans la poussière de froment coupé, de pollen de fleurs, de mousse desséchée, qui volait, féconde, d'un champ à l'autre, les hommes rentraient à pied ; les enfans et les jeunes gens rentraient à cheval, et la queue des chevaux était d'or, ou d'argent, ou noire et feu, dans l'ardente lumière que jetait, par-dessus l'épaule des Vosges, le soleil incliné. Les femmes attendaient leurs maris sur le seuil des portes, et, quand ils s'approchaient, faisaient plusieurs pas au-devant d'eux, dans la hâte de répandre une si grosse nouvelle : « Tu ne sais pas ce qui s'est passé à l'usine? On en reparlera, pour sûr, et d'ici longtemps! Il paraît que le vieux M. Philippe a retrouvé la voix dans sa colère, et qu'il a chassé le Prussien. » Plusieurs des paysans disaient : « Tu parleras chez nous, femme, quand la porte sera close. » Plusieurs observaient, avec inquiétude, l'agitation des voisines et des voisins, et disaient : « Tout cela finira par une visite des gendarmes. » A la ferme de M. Bastian, les femmes et les jeunes filles achevaient de cueillir le houblon. Elles bavardaient encore, rieuses ou soucieuses selon l'âge. Le fermier avait défendu qu'on rouvrît la porte donnant sur la rue du bourg. Il continuait, prudent sous sa jovialité apparente, à verser les mannes pleines de fleurs d'où perlait le pollen frais. Les bœufs et les chevaux, passant près de la cour, aspiraient l'air et tendaient le cou.

Et, peu à peu, les travailleuses se levèrent, secouèrent leurs tabliers, et, lasses, détirant leurs bras jeunes, bâillant à la fraîcheur dont il venait quelques bouffées par-dessus les toits, partirent pour gagner plus ou moins loin le gîte et le souper.

Chez les Oberlé aussi, le dîner sonna. Le repas fut le plus court et le moins gai qu'eût éclairé le reflet des boiseries et des peintures de couleur tendre. Très peu de mots furent échangés. Lucienne songeait au nouvel obstacle que rencontrait son projet de mariage et à l'irritation violente de M. de Kassewitz; Jean, à l'enfer qu'était devenue cette maison familiale; M. Oberlé, à ses ambitions probablement ruinées; M[me] Monique, à la fuite possible de son fils. Vers la fin du dîner, au moment où le domestique venait de se retirer, M. Oberlé se mit à dire, comme s'il continuait une conversation :

— Je n'ai pas coutume, vous le savez, ma chère, de céder à la violence; elle m'exaspère, et c'est tout. Je suis donc résolu à deux choses : d'abord à faire construire une seconde maison dans les chantiers, où je serai chez moi, puis à hâter le mariage de Lucienne avec le lieutenant von Farnow. Ni vous, ni mon père, ni personne ne m'en empêchera. Et je viens de lui écrire, à lui-même, dans ce sens.

M. Oberlé regarda successivement, avec la même expression de défi, son fils et sa femme. Il ajouta :

— Il faut que ces jeunes gens puissent se revoir et se parler librement, comme des fiancés qu'ils sont...

— Oh! dit M[me] Oberlé, les choses...

— Qu'ils sont! reprit-il, de par ma volonté, et à dater de ce soir. Rien n'y changera rien... Je ne puis malheureusement les faire se rencontrer ici. Mon père inventerait un nouveau scandale, ou toi, — il désignait son fils, — ou vous, — et il désignait sa femme.

— Vous vous trompez, dit M[me] Oberlé. Je souffre cruellement de ce projet, mais je n'organiserai aucun scandale pour faire échouer ce que vous avez décidé.

— Alors, reprit M. Oberlé, vous avez l'occasion de prouver ce que vous dites. J'avais l'intention de ne rien vous demander, et de conduire moi-même Lucienne à Strasbourg, chez une tierce personne, qui aurait, dans son salon, réuni les fiancés.

— Je n'ai jamais mérité cela!

— Acceptez-vous donc d'accompagner votre fille?

Elle réfléchit un instant, ferma les yeux, et dit :

— Certainement.

Il y eut une surprise dans la physionomie de son mari, de Jean et de Lucienne.

— J'en serai ravi, car ma combinaison ne me séduisait qu'à moitié. Il est beaucoup plus naturel que vous vous chargiez de conduire votre fille. Mais quel lieu de rendez-vous avez-vous l'intention de choisir?

Mme Monique répondit :

— Ma maison d'Obernai.

Un mouvement de stupeur fit se redresser à la fois le père et le fils. La maison d'Obernai? celle des Biehler? Le fils, du moins, comprit le sacrifice que faisait la mère, et il se leva, et la baisa tendrement. M. Oberlé dit lui-même :

— C'est bien, Monique. C'est très bien. Et quelle époque vous conviendra?

— Le temps de prévenir M. de Farnow. Vous fixerez vous-même l'heure et le jour. Écrivez-lui de nouveau, quand il vous aura répondu.

Lucienne, si peu tendre qu'elle fût pour sa mère, se rapprocha d'elle, ce soir-là. Dans le petit salon où elle travailla au crochet pendant deux heures, elle s'assit auprès de Mme Oberlé, et, de ses yeux attentifs, elle suivait, ou essayait de suivre la pensée sur ce visage ridé, creusé, si mobile et si expressif encore. Mais on ne lit souvent qu'à moitié les âmes. Ni Lucienne, ni Jean ne devinèrent la raison qui avait déterminé si promptement le sacrifice de Mme Oberlé.

René Bazin.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

LE DUC DE BOURGOGNE A L'ARMÉE. — LE SIÈGE DE TURIN ET LES ACCUSATIONS CONTRE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE [1]

I

L'armée dont le Duc de Bourgogne allait prendre le commandement nominal avait à défendre une ligne qui s'étendait depuis la mer jusqu'au Rhin, à la hauteur de Kayserswerth, petite place appartenant à l'Électeur de Cologne et située à peu de distance de Dusseldorff. La gauche, composée en grande partie des troupes espagnoles, sous les ordres du marquis de Bedmar, tenait la campagne entre Anvers et la mer. La droite, sous les ordres de Tallart, appuyait la résistance de Kayserswerth, que les Impériaux assiégeaient depuis le commencement d'avril, et que défendait avec fermeté un fils cadet de Colbert, le marquis de Blainville. Le centre, où se trouvait réuni le gros des forces, occupait le camp de Santen, non loin du Rhin, en face de Wesel.

Ce fut là que le Duc de Bourgogne rejoignit le maréchal de Boufflers, qui le reçut à la tête des troupes. Ses équipages, étant partis après lui, tardèrent assez longtemps en route. Aussi fut-il, pendant près de trois semaines, défrayé de tout par le maréchal,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

auquel le Roi alloua comme indemnité une gratification de 25 000 écus : « Grande grâce et si peu méritée, écrivait Boufflers à Chamillart, car j'ay fait faire la plus médiocre chère du monde à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par l'impossibilité de la faire meilleure (1). » Le Duc du Maine, qui servait, comme le Duc de Bourgogne, pour la première fois, arrivait au camp de Santen presque en même temps que lui (2). Berwick, le futur vainqueur d'Almanza, Rosen, dont nous avons déjà parlé, d'Artagnan, que nous allons voir entrer en fonctions auprès du Duc de Bourgogne, y commandaient sous Boufflers, comme lieutenans généraux. C'était un brillant état-major, et on pouvait espérer favorablement du succès de la campagne. Comme nous n'écrivons point une histoire militaire, nous n'entreprendrons point ici le récit de cette campagne, sur la conduite de laquelle le Duc de Bourgogne eut en réalité peu d'influence. Mais nous voudrions le montrer livré pour la première fois à lui-même, se développant sans contrainte, et nous essayerons, à l'aide de quelques documens inédits ou nouveaux, de faire apparaître les trois hommes qui parfois se combattaient en lui : le prince, le dévot et le mari.

Le prince apparaît surtout dans les lettres que d'Artagnan, en mentor consciencieux, adressait tous les trois ou quatre jours à Chamillart et qui étaient destinées à passer sous les yeux du Roi. Le Duc de Bourgogne était à peine arrivé qu'aussitôt d'Artagnan rendait compte à Chamillart de ses impressions : « Il me paroît, Monsieur, qu'il a toutes les envies de bien faire, et m'a ordonné de luy dire en particulier tout ce que je croirois nécessaire à son instruction pour la guerre, qu'il auroit de la confiance à ce qu'il me permettroit de luy faire connoître. Je le trouve, pour le peu de temps que j'ay eu l'honneur de l'approcher, facile à aborder, écoutant avec douceur et bonté ce que j'ay l'honneur de luy proposer, voulant pourtant, avant que d'exécuter, savoir les raisons pourquoy... Il se montre ouvert au public, d'un visage gay, m'ayant dit que les Français sont capables de tout par la douceur et la présence de leur prince. Tous ces commencemens, Monsieur, sont heureux à un Prince doué de plus d'esprit

(1) Dépôt de la Guerre, 1554. Boufflers à Chamillart, 5 juin 1702.

(2) Il existe à la Bibliothèque nationale. Mss. Nouv. acq. fr. 4349, un Journal de la campagne tenu par le Duc du Maine, dont M. de Boislisle a publié quelques fragmens au t. X de son *Saint-Simon*, p. 512.

et de pénétration que personne. Voilà jusqu'à présent tout ce que j'ay pu remarquer. Je vous supplie de dire à Sa Majesté que je ne luy dirai que la vérité, voulant me rendre digne de l'honneur infini qu'Elle m'a fait (1). »

A travers les lettres de d'Artagnan, on voit la vie tout active et militaire que menait le Duc de Bourgogne. Ce prince auquel, à Versailles, on reprochait de demeurer toujours enfermé dans son cabinet, au camp, passait au contraire tous les jours plusieurs heures à cheval, témoignant ouvertement de l'impatience que lui causaient les lenteurs de Boufflers et l'inaction où il laissait son armée, mais profitant de ces retards pour s'initier à tous les détails du métier, veillant à la sûreté du camp, changeant par exemple les gardes de place, quand elles ne lui paraissaient pas judicieusement disposées, et sachant même, quand les circonstances l'exigeaient, faire preuve d'une fermeté sévère. C'est ainsi que, les habitudes de maraude s'étant répandues, il voulut y mettre un terme. Il fit arrêter un certain nombre de soldats qui étaient hors du camp, et il en fit désigner trois par le sort pour être pendus. Puis, « ayant considéré que c'étaient les premiers criminels qui se présentaient à sa justice, il sacrifia sa colère à sa bonté » et, les laissant aller jusqu'au lieu de leur supplice, il leur envoya leur grâce. Mais, les désordres ayant continué le lendemain, il en fit pendre résolument trois autres (2).

En même temps, rompant avec des habitudes de sauvagerie un peu morose qu'on lui reprochait avec raison, il témoignait une politesse infinie vis-à-vis des officiers de tout grade, marquant qu'il les voyait, et les saluant quand il passait sur le front de leurs troupes. Les officiers généraux, en particulier, étaient charmés des égards qu'il leur témoignait. Ils lui surent gré d'avoir un jour déclaré tout haut, à la suite de quelques difficultés qu'il y avait eu pour les logemens, « qu'il vouloit que le dernier officier général fût logé avant que son cheval fût à couvert. » « Vous pensez bien, ajoute d'Artagnan, qu'il n'en est ni plus ni moins pour le respect qu'on doit à tout ce qui lui appartient ; mais les honnestetés et les parolles ont un grand charme dans la bouche de nos maistres pour gagner les cœurs (3). »

Il savait plaire également aux soldats, bien qu'au premier

(1) Dépôt de la Guerre, 1553. D'Artagnan à Chamillart, 8 mai 1702.
(2) *Ibid.*, D'Artagnan à Chamillart, 12 mai 1702.
(3) *Ibid.*, D'Artagnan à Chamillart, 3 mai 1702.

aspect, son extérieur, un peu contrefait, n'eût rien pour les enflammer. « De dos, écrivait assez méchamment Madame, les soldats le prendront pour feu le duc de Luxembourg, et croiront qu'il s'est relevé d'entre les morts, car du dos le Duc de Bourgogne ressemble tellement au maréchal de Luxembourg, qu'on jurerait que c'est lui ; » et elle ajoute : « Il serait à souhaiter qu'il eût son bonheur à la guerre (1). »

Des lettres mêmes de d'Artagnan, il semble cependant résulter que le vieil homme n'était pas tout à fait mort dans le Duc de Bourgogne, qu'il était assez impatient des observations et des conseils, ou que du moins, pour les faire accepter par lui, il fallait les envelopper des formes du respect. « Je crois, écrivait d'Artagnan, qu'il y a manière de luy parler, surtout quand on veut qu'il fasse quelque chose ; mais, quand on s'y prend avec le respect qu'on luy doit et que ce qu'on luy dit ne ressemble point à une lesson, mais seulement à une manière de conversation, luy faisant connaistre qu'une telle chose luy a échappé parce qu'il n'y songeoit pas, il reçoit cela à merveille (2). » Mais, sauf cette critique (et encore faut-il la deviner entre les lignes), l'éloge est complet, et Boufflers y ajoute son témoignage, quand il écrit à Louis XIV : « Je ne puis assés dire à Votre Majesté avec combien d'esprit d'application et de sens Monseigneur le Duc de Bourgogne entre dans tous les détails de l'armée. On ne peut rien mieux en tout, et il a tous les talens nécessaires pour réussir parfaitement. Il ne luy faut que l'expérience. Tous Messieurs les officiers généraux et particuliers sont charmés de ses bontés et de ses honnestetés, et tout le monde est parfaitement content. Votre Majesté peut compter sur ce que j'ay l'honneur de luy dire (3). »

Nous allons retrouver au contraire le dévot dans les lettres à Beauvillier. Ce n'est pas cependant que l'accent du prince n'y vibre aussi quelquefois. Il s'émeut d'un bruit qui lui arrive de Versailles. « Un des plus huppés qui soit à la Cour » aurait parié qu'avant le 15 juillet il serait de retour. Ce pari insolent l'indigne. Sans doute, bien que le Roi lui ait permis de demander à revenir quand il s'ennuierait, il est, en ce qui le concerne, résolu à ne point user de la permission et à rester tant qu'il verra qu'il

(1) *Correspondance de Madame*, traduction Jæglé, t. I, p. 260.
(2) Dépôt de la Guerre, 1555. D'Artagnan à Chamillart, 29 juillet 1702.
(3) *Ibid.*, 1554. Boufflers au Roi, juin 1702.

y aura quelque chose à faire. Mais il craint un rappel prématuré, qui ferait de méchans effets et pour sa réputation et pour décourager les troupes du Roi (1). Cette crainte le hante, et, à plusieurs reprises, il demande à Beauvillier de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour prévenir ce fâcheux rappel. Se croit-il à la veille de quelque action importante, on sent la joie sincère qui l'anime. Il a passé la nuit au coin d'une haie ; il espère, au matin, que l'armée va reprendre sa marche en avant, et la pensée de voir le feu le lendemain n'a rien qui le trouble, au contraire, car il a en Dieu une confiance « semblable à celle des héros de l'Ancien Testament. » « Je montai à cheval dès six heures, écrit-il certain jour, croyant que nous pourrions avoir une action et attaquer un corps de 10000 hommes commandé par le comte de Tilly. J'eus le temps auparavant d'entendre la messe et d'y faire mes dévotions, et je vous assure qu'ensuite, s'il y avait eu quelque combat, je ne crois pas que j'eusse craint grand'chose (2). »

Cependant, c'est surtout de ses dévotions qu'il est question dans sa correspondance avec Beauvillier. Il entretient son ancien gouverneur de ses prières, de ses lectures, auxquelles il regrette de ne pouvoir consacrer plus de temps, de ses confessions, de ses communions, qui sont fréquentes, et parfois publiques. « Avant-hier matin, lui écrit-il, à la pointe du jour, et après que j'eus fait dire la messe, ne sachant encore si nous n'allions point attaquer les ennemis (qui, par parenthèse, étaient inattaquables), je me confessai devant tout le monde et ne fis point de difficultés de ce qu'on en pourrait dire, car Jésus-Christ ne veut pas qu'on rougisse d'être à lui. » Il fait également confidence à Beauvillier de ses inquiétudes sur l'état de son âme, de ses dissipations, de ses scrupules. Il craint, s'il lui arrive quelque bon succès, que l'orgueil et la vanité ne s'emparent de son cœur. S'il se réjouit de la victoire que le roi d'Espagne, assisté par Vendôme, vient de remporter à Luzzara, ce n'est pas seulement pour le bien de l'État, c'est aussi parce qu'il aurait pu avoir quelque secrète complaisance, s'il en avait eu une avant lui. Ce qui paraît dominer dans ces lettres, c'est la préoccupation du pénitent de ne rien celer de l'état de son âme à son confes-

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par M. le marquis de Vogüé, p. 127 et *passim*.
(2) *Ibid.*, p. 142.

seur laïque, ainsi que l'a dit excellemment M. le marquis de Vogüé, et c'est bien là le rôle que Beauvillier joue auprès de lui. Sans doute elles sont honorables et touchantes. On y voudrait cependant quelque chose d'un peu plus mâle et qui sentît davantage l'ardeur des vingt ans.

Cette ardeur, on la retrouverait probablement dans les nombreuses lettres qu'il adressait à la Duchesse de Bourgogne. Il n'est guère en effet de dépêche au Roi que Boufflers ne termine en disant qu'il y joint une lettre pour la Princesse. Malheureusement ces lettres ont été perdues, ainsi que celles que la Duchesse de Bourgogne elle-même lui adressait tous les jours, s'il faut en croire du moins ce qu'elle-même mandait à sa grand'mère; mais cette régularité nous paraît peu vraisemblable et destinée surtout à excuser sa paresse épistolaire vis-à-vis de sa grand'mère. Des sentimens qu'inspirait au Duc de Bourgogne cette seconde séparation succédant à celle de l'année précédente, nous trouvons heureusement l'écho dans une lettre adressée par lui à Mme de Montgon, cette dame du palais, fille d'une amie de Mme de Maintenon, dont nous avons déjà parlé et qui inspirait aux deux époux une singulière confiance. Il date cette lettre, par plaisanterie probablement, *de l'écurie* de Santen. Il signe : *Pyroïs, cheval du soleil*, et cette plaisanterie lui permet de se livrer à une série de métaphores dont il est aisé de deviner le sens : « Dès que j'ai lu un certain endroit, lui dit-il entre autres, j'ai commencé à hennir d'une étrange manière, avec les narines plus ouvertes que jamais. J'ai respiré et soufflé le feu, et, si je n'avais été bien attaché à la mangeoire, je crois que j'aurais mordu et tiré des coups de pied sans regarder à droite et à gauche (1). »

Sa sollicitude conjugale se traduit également, et d'une façon plus touchante, dans les lettres qu'il adressait à Mme de Maintenon. « Si je songe à me conserver de ce côté-ci, lui écrivait-il en post-scriptum d'une lettre qu'il lui adressait de Santen, songez aussi, je vous prie, à conserver une personne à qui vous savez que je prends quelque intérêt; car j'aurois peur qu'elle ne se fît malade, et vous êtes la seule de qui elle pourra suivre les conseils là-dessus. » Mais la Duchesse de Bourgogne ne pensait point à se faire malade, et, comme c'était l'usage du reste

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par M. le marquis de Vogüé, p. 125.

dans un temps où la guerre ne suspendait les plaisirs ni à la Cour, ni à la ville, elle paraît n'avoir rien changé à sa vie de divertissemens pendant que son mari était à l'armée, ni fait le sacrifice d'une partie ou d'un bal.

Le Duc de Bourgogne ne trouva point, au cours de cette campagne, l'occasion brillante de se distinguer que sa jeune ambition avait rêvée. Il n'eut point, comme il le souhaitait, la joie d'écrire à son frère une lettre datée du champ de bataille, au lendemain d'une victoire remportée sur les ennemis. « La campagne de Flandres fut triste (1), » dit Saint-Simon, et il est certain en effet qu'assez brillamment commencée, elle se termina mal. La faute en fut aux incertitudes de Boufflers, qui, au début, ne sut pas profiter de ses avantages, et, à la fin, se laissa dominer par un adversaire devenu supérieur en nombre. Sans doute un jeune prince qui aurait eu le génie de la guerre aurait trouvé en lui-même les inspirations nécessaires pour suppléer aux défaillances du vieux maréchal, mais il ne se rencontre pas souvent de grand capitaine à vingt ans. Tout ce qu'on pouvait lui demander, c'était de payer bravement de sa personne. Il n'y manqua pas. A deux reprises différentes, il eut occasion de montrer qu'il était de bonne race.

La première fois, ce fut au début de la campagne. Après une trop longue période d'attente que d'Artagnan, Berwick, et le Duc de Bourgogne semblent avoir été d'accord pour blâmer, et qui fut due, partie à la nécessité d'attendre un convoi de vivres et de munitions, partie aux lenteurs de Boufflers, l'armée royale se porta en avant, et, par ce brusque mouvement, surprit l'armée ennemie qui, de son côté, s'était endormie dans l'inaction. Le comte d'Athlone, qui commandait les forces réunies de la Hollande et de l'Angleterre, prit le parti de décamper pendant la nuit. Il se réfugia sous les murs de Nimègue. Le Duc de Bourgogne s'attacha d'abord à le suivre, sans rien engager (nous résumons ici la dépêche de Boufflers au Roi) (2) en attendant son aile droite et son infanterie. La droite ayant rejoint, il ordonne qu'on poursuive l'armée ennemie avec un peu plus de vivacité. Elle est poussée et culbutée sur les glacis de Nimègue avec beaucoup d'audace. Le Duc de Bourgogne fit « alors canonner et

(1) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. X, p. 189.

(2) Dépôt de la Guerre, 1549. Boufflers au Roi, 11 juin 1702. Voyez Pelet, *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 531.

harceler par l'infanterie toute l'armée ennemie d'une manière si vive qu'il l'obligea et força, au pied de la lettre, de se jeter dans les chemins couverts et les fossés de Nimègue et de passer au travers de la ville. » « Je ne crois pas, continue Boufflers, qu'il y ait d'exemple qu'une armée entière ait été poussée jusque sur la contrescarpe et les palissades d'une place, qu'elle y ait été actuellement attaquée et harcelée de manière qu'elle ait été forcée de se jeter dans les chemins couverts et dans les fossés, ne pouvant plus tenir contre la mousquetterie et le canon de l'armée opposée. »

N'aurait-il pas été possible de pousser plus loin l'avantage et d'enlever de vive force la place elle-même? Berwick, le futur vainqueur d'Almanza, le donne à entendre dans ses *Mémoires :* « Quelques personnes proposèrent (il était du nombre probablement) d'attaquer l'armée ennemie dans le chemin couvert... Peut-être même que, dans la confusion, nous eussions entré pêle-mêle avec eux dans la place ; mais on fut si longtemps à délibérer sur cette proposition, qu'il n'y eut plus moyen de l'exécuter, car de pareils coups doivent être faits dans l'instant et sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître (1). »

C'est au cours d'une délibération de cette sorte qu'un Duc d'Enghien eût, avec le coup d'œil du génie, jeté dans la balance le poids d'un avis décisif. Mais on ne saurait reprocher au Duc de Bourgogne de n'avoir pas été le Duc d'Enghien. S'il fallait en croire une chanson qu'on fit à l'époque sur l'air de « *Tous les capucins du monde,* » ce serait son propre mentor, d'Artagnan, qui aurait ouvert un avis trop prudent :

Esprits craintifs, loin de nos princes
Allez trembler dans vos provinces,
Laissez faire au sang de Bourbon.
Nimègue offrait une victoire,
Et, sans le conseil d'un poltron,
Bourgogne en auroit eu la gloire.

Cette chanson ne peut être l'œuvre que d'un ennemi personnel de d'Artagnan. En effet, ajoute dans une note le chansonnier lui-même, « il n'estoit rien moins qu'un poltron (2). » En tout cas, personne ne reprochait au Duc de Bourgogne le

(1) *Mémoires de Berwick*, t. Ier, p. 184.
(2) *Le Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 95.

manque de hardiesse qui sauva peut-être l'armée ennemie (1). Personnellement, il avait fait preuve d'entrain et de bravoure. C'était tout ce qu'on pouvait exiger de lui. « Ce qui ne se peut assez louer et admirer, écrivait Boufflers au Roi, c'est l'extrême désir que Mgr le Duc de Bourgogne a fait paraître de voir, de faire et de se porter partout, la sagesse et le sang-froid, et l'air libre et naturel qu'il conserve, sa gaieté, son coup d'œil et son bon esprit. En un mot, il met au jour toutes les qualités et parties qui font un grand homme et qui peuvent assurer qu'il sera un très grand et très bon général, et un très digne petit-fils de Votre Majesté (2). » Il faut assurément ici faire la part du courtisan; mais Montrevel, un des lieutenans généraux, dans une lettre particulière à Chamillart, parle du jeune prince dans les mêmes termes : « Mgr le Duc de Bourgogne se porta partout. Il s'y est montré sous le feu des ennemis avec une fermeté et une présence d'esprit dont tout le monde est charmé, et ce que le prince nous découvre chaque jour me donne personnellement de l'admiration et un ravissement véritable par l'attachement que j'ay pour le Roy (3). »

Le vieux roi était, lui aussi, dans le ravissement de ces témoignages qui lui arrivaient de tous les côtés sur son petit-fils. La vivacité et la sincérité de son émotion se devinent à travers la dépêche qu'il adressait à Boufflers, en réponse à celle où le maréchal lui rendait compte de l'affaire de Nimègue. Peut-être son orgueil de grand-père s'exagérait-il même un peu la gloire qui devait résulter de cette affaire pour l'héritier de son trône. « Quoi qu'il n'ayt pas deffait les ennemis, ce qu'il vient de faire est si glorieux pour luy que la réputation de cette journée se présentera avec le même avantage dans les païs étrangers... Vous ne devés point douter, connoissant comme vous le faites la tendresse que j'ay pour luy, combien j'ai été sensible à tout ce qui s'est passé. Je ne devois pas être en doute de son courage. Ceux de son sang n'en ont jamais manqué; mais la manière dont il s'est montré et la satisfaction des troupes m'en ont donné une que je ne puis exprimer. Vous y avés assés contribué pour que je témoigne celle que j'ay de votre attention continuelle à le faire valloir (4). »

(1) Voyez, au Dépôt de la Guerre, un extrait de la *Gazette d'Amsterdam.*
(2) Dépôt de la Guerre, 1549. Boufflers au Roi, 11 juin 1702.
(3) *Ibid.*, Montrevel à Chamillart, 13 juin 1702.
(4) *Ibid.*, 1554. Le Roi à Boufflers, 17 juin 1702.

La seconde fois que le Duc de Bourgogne fit parler de lui d'une façon avantageuse, ce fut à la fin de la campagne. Boufflers avait malheureusement perdu deux mois en marches, contre-marches, campemens ou décampemens inutiles, et, durant ces deux mois, la situation tourna peu à peu au détriment de l'armée française. Marlborough avait remplacé le comte d'Athlone à la tête de l'armée anglo-hollandaise, et sa supériorité sur Boufflers se fit immédiatement sentir. Paralysé par le peu de bonne volonté du contingent hollandais, il ne put, comme cela était son habitude, prendre une offensive hardie. Évitant au contraire tout engagement décisif, il épuisa l'armée qui lui était opposée par des manœuvres habiles, prolongeant ainsi pour elle la difficulté de vivre sur un pays épuisé. Le service de l'intendance était défectueux, et il arrivait parfois que le pain et le fourrage manquaient au camp français.

En même temps, l'une des deux armées s'affaiblissait pendant que l'autre se fortifiait en nombre. Un important contingent que la prise de Kayserswerth, mal secourue par Tallart, avait rendu libre, venait grossir celle de Marlborough. Au contraire, le Duc de Bourgogne recevait l'ordre de détacher douze bataillons et seize escadrons pour aller rejoindre en Alsace l'armée qui défendait Landau. Les Français se trouvaient inférieurs en nombre. Le Duc de Bourgogne prenait son parti de cet affaiblissement avec sa docilité coutumière, « regardant la volonté de Dieu dans celle du Roi (1). » « Il me dit encore ce matin à la promenade, écrivait d'Artagnan à Chamillart, en visitant ses gardes, que, s'il étoit triste d'estre avec une armée inférieure, il en tireroit du profit pour mieux apprendre à faire la guerre que si elle estoit supérieure, par les précautions qu'il est obligé de prendre contre la supériorité des ennemis (2). » Mais, malgré ces circonstances peu favorables, on n'admettait pas à Versailles que le rôle d'une armée commandée par l'héritier du trône pût se borner « à prendre des précautions contre la supériorité des ennemis, » ni surtout que Marlborough fût laissé libre, comme il semblait en annoncer l'intention, de commencer la guerre de sièges et de s'emparer de places importantes. « Il seroit bien désagréable pour Mgr le Duc de Bourgogne de le voir réussir sans y mettre

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par M. le marquis de Vogüé, p. 136.

(2) Dépôt de la Guerre, 1555. D'Artagnan à Chamillart, 29 juillet 1702.

aucune opposition, » écrivait le Roi à Boufflers, et dans une autre dépêche : « Vous connoissez avec moy l'importance dont il est pour la gloire de mes armes de ne pas souffrir que l'on fasse un siège en présence du Duc de Bourgogne sans qu'il y mette aucun empêchement, soit par une diversion ou de quelqu'autre manière que ce puisse être (1). » Ainsi pressé, Boufflers essaya d'une diversion. Il porta son armée en avant, et, après lui avoir fait franchir, non sans péril, l'étroit défilé d'Hechtel, il déboucha sur une bruyère découverte, offrant la bataille à Marlborough, qu'il trouva fortement campé à l'abri d'un ruisseau et d'un marais. Marlborough ne voulut pas abandonner cette position inexpugnable pour en venir aux mains. L'affaire se borna à une canonnade très vive. Le Duc de Bourgogne demeura toute la journée au feu, et courut même d'assez sérieux dangers. Dans l'après-midi, il mit pied à terre un instant pour prendre un léger repas. A peine avait-il terminé, qu'un boulet bien dirigé vint renverser la table et briser le siège où il était assis, emportant la tête d'un des valets de chambre qui le servaient (2).

Toute la journée fut employée ainsi. Le lendemain, le Duc de Bourgogne, après avoir reconnu lui-même la position des ennemis, tint un conseil de guerre, dont le Duc du Maine rend compte brièvement dans son journal (3). L'avis unanime des généraux fut qu'il était impossible d'attaquer Marlborough dans la position où il était retranché, et que la retraite s'imposait. Elle eut lieu la nuit, par le même défilé, et l'opération n'était pas sans difficulté. Le Duc de Bourgogne y fit son devoir, se tenant tout le temps à l'arrière-garde, et ne descendant de cheval qu'à minuit pour souper d'un morceau de pain et coucher sur la bruyère, enveloppé dans son manteau. Aussi les rapports militaires ne tarissent-ils pas en éloges sur son compte. « On ne peut rien adjouter, écrivait Boufflers, à tout ce que Mgr le Duc de Bourgogne a coutume de faire de grand, de noble, de hardy et de sage dans tout ce qui s'est passé depuis trois jours devant l'armée ennemie et sous un feu très considérable de canon auquel il s'est exposé plus qu'il ne devoit. » D'Artagnan, de son côté, écrivait à Chamillart : « Rien n'est plus remarquable que la gayeté de notre prince quand il crut indispen-

(1) Dépôt de la Guerre, 1555. Le Roi à Boufflers, 20 et 23 août 1702.
(2) Quincy, *Histoire militaire*, t. III, p. 503.
(3) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. X, p. 517.

sablement à une bataille dont il mouroit d'envie; mais rien n'est plus beau à luy de voir avec quelle tranquillité il écouta le sentiment des officiers généraux, et avec quelle raison et quelle docilité il se rendit à leur sentiment, après nous avoir déclaré que la gloire ne lui estoit chère que par rapport au Roy et à l'Estat, et que chacun parla librement (1). »

Ce n'en était pas moins un gros échec que cette retraite sans combat d'une armée commandée par un maréchal de France et un prince du sang. Marlborough en profita immédiatement pour mettre le siège devant plusieurs places dont la chute paraissait certaine. On était mécontent à Versailles, et l'expression de ce mécontentement se retrouvait dans les lettres et les dépêches qu'on recevait à l'armée. Mais, à l'armée, où l'on se rendait mieux compte des difficultés, on rejetait sur Versailles une partie de la responsabilité, et ce n'est pas sans étonnement que nous avons trouvé sous la plume du Duc de Maine, ce bâtard si soumis, même à sa femme, un jugement dont la liberté et les termes mêmes sentent déjà l'esprit du XVIIIe siècle. « Je comprends à merveille, écrivait-il à Chamillart, que l'honneur souffre un peu de voir un siège entrepris par les ennemis, dans le temps que Monseigneur le Duc de Bourgogne est à la teste d'une armée de Sa Majesté. Il s'en faut pourtant bien que ce soit un affront, et, comme c'est toujours l'Estat qu'on sert et que *le Roy lui-mesme n'en est que son premier serviteur*, l'on ne doit pas faire une attention totale à l'agrément particulier d'un chef quel qu'il soit, ou le mettre en estat d'empescher les choses qu'on ne veut pas voir arriver, et voilà ce qui est fort douteux présentement (2). »

Le Roi était plus sensible, sinon à l'agrément, du moins à l'honneur de son petit-fils que ne le paraissait être le Duc du Maine. Jugeant que la campagne était perdue, il le rappela quelques jours après, pour lui éviter l'affront de voir Marlborough s'emparer sous ses yeux de toutes les principales places des Pays-Bas. Le Duc de Bourgogne quitta l'armée le 6 septembre, et, après une nouvelle, mais non moins courte entrevue avec Fénelon à Cambrai, il fut de retour à Versailles le 8, ayant par sa diligence gagné un jour, car on ne l'attendait que le lendemain. Nous avons déjà raconté qu'il se rendit chez le Roi,

(1) Dépôt de la Guerre, 1555. Boufflers au Roi, 24 août 1702. D'Artagnan à Chamillart, 23 août 1702.

(2) Dépôt de la Guerre, 1555. Le Duc du Maine à Chamillart, 20 août 1702.

mais que la Duchesse de Bourgogne prévenue accourut, « quoique fort en désordre, car elle allait se mettre au lit, »et qu'il témoigna beaucoup d'impatience « de se voir en liberté avec elle (1). »

La campagne, qui dura encore deux mois, finissait tristement. Assurément il y eut de la faute de Boufflers, mais on ne saurait néanmoins lire sans émotion cette dépêche du vieux maréchal à Chamillart : « Je ne puis quasi plus, Monsieur, écrire sur tout ceci sans avoir la larme à l'œil. Je sais mieux qu'un autre combien il est triste de n'avoir à mander que des impossibilités, des misères et des faiblesses. Je n'ai point été élevé à cela, et d'ailleurs mon naturel y répugne fort. Cependant il faut le faire dès à présent ou mentir, ce qui ne sera jamais en moi (2). »

Quant au Duc de Bourgogne, la Cour et Paris s'accordaient pour ne lui rien imputer et pour faire son éloge. Aussi les poètes, collaborateurs habituels du *Mercure*, allaient-ils leur train. L'un d'eux s'écriait :

Vous avez battu, Dieu mercy,
Les troupes de Hollande ;
Nous vous disons grand mercy,
Notre joie en est grande.

Un autre lui promettait même une récompense qui, aux yeux du Duc de Bourgogne, aurait été la plus douce :

Continuez, jeune guerrier,
La princesse s'appreste
A joindre le myrte au laurier
Pour votre jeune teste.
N'ayez nulle appréhension,
La faridondaine, la faridondon,
D'estre reçu dans ce pays,
Biribi
A la façon de Barbari, mon ami (3).

En effet, une prompte grossesse de la Duchesse de Bourgogne fut la conséquence de ce retour. Mais, comme il arrivait souvent avec elle, tout se termina par une déception, et la Duchesse de Bourgogne fit une fausse couche quelques mois après.

(1) *Dangeau*, t. VIII, p. 596.
(2) Pelet, *Mémoires militaires*, t. II, p. 577. Dépêche de Boufflers, 5 sept, 1702.
(3) *Le Chansonnier*, Manuscrits français, 12693. p. 83.

II

Plus juste envers le Duc de Bourgogne qu'elle ne devait l'être quelques années plus tard, l'opinion publique ne s'en prit point à lui de ces résultats médiocres. Toutes les rumeurs venues du camp lui avaient été favorables. On lui savait gré de sa bonne tenue et de sa belle humeur au feu, de l'affabilité qu'il avait montrée dans ses rapports avec les officiers généraux, des soins qu'il prenait du bien-être des troupes et on ne le rendait point responsable de l'échec final. La flatterie même s'en mêlait, et le graveur Picault profitait de la circonstance pour lui dédier sa planche de la sixième bataille d'Alexandre. Tous ceux qui l'aimaient étaient dans la joie. « Toute l'armée en est charmée, écrivait la duchesse de Beauvillier à Louville. Il est aimé et estimé généralement de tout le monde. C'est un changement à ne pas le reconnaître... Je ne sais comment M. de Beauvillier peut être malade avec cela. Il en a une joie que je ne puis exprimer (1). » Mais le plus heureux était encore Fénelon. « Ce que j'ai appris par des voies non suspectes, écrivait-il au duc de Chevreuse, marque que M. le Duc de Bourgogne fait au delà de tout ce qu'on auroit pu espérer, et qu'il est soutenu contre ses défauts naturels par l'esprit de piété. Au nom de Dieu, tâchez de faire qu'il soutienne ces commencemens merveilleux (2). » Dans une lettre à Beauvillier, il donnait à l'ancien gouverneur de judicieux conseils sur la conduite à tenir vis-à-vis d'un élève émancipé et sur la manière de conserver influence sur lui. « Ne gardez aucune autorité à contre-temps. Ne le gênez point. Ne lui faites point de morale importune. Dites-lui simplement, courtement, et de la manière la plus douce, les vérités qu'il voudra savoir. » Et, prévoyant déjà les nuages qui pourraient s'élever un jour entre les deux époux, il ajoutait : « Tenez-vous à portée de pouvoir être un lien de concorde entre M[me] la Duchesse de Bourgogne et lui, si la Providence y dispose les choses. »

Il prévoyait également, avec une perspicacité singulière, les retours d'opinion dont le Duc de Bourgogne pourrait avoir un jour à souffrir, mais ce qu'il craignait pour l'instant, c'était que

(1) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. X, p. 193, note 5.
(2) *Œuvres de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 237. Lettre au duc de Chevreuse.

cette faveur passagère ne le détachât de Dieu. « Je ne lui compte pas tant, disait-il à Beauvillier dans une autre lettre, d'avoir méprisé le monde quand le monde était contre lui, que je lui compterais de vivre détaché du monde quand le monde lui applaudit et le recherche avec empressement. Si ce prince était livré à son propre cœur, loin de Dieu et de l'ordre des grâces qu'il a éprouvées, tout se dessécherait pour lui, et le monde même qui lui aurait fait oublier Dieu servirait d'instrument à Dieu pour le venger de son ingratitude (1). »

Ce n'était pas pour avoir oublié Dieu que le Duc de Bourgogne devait connaître un jour la défaveur du monde. Mais ce moment n'était pas encore venu, et le monde l'avait en gré. Louis XIV lui donnait même un témoignage public de sa confiance. Jusque-là le Duc de Bourgogne n'avait fait partie que du Conseil des Dépêches. Au mois de décembre, le Roi lui annonça que désormais il ferait partie non seulement du Conseil des Finances, mais du Conseil d'État ou Conseil d'En-Haut qui était le plus important de tous. Cette marque de confiance était d'autant plus éclatante que le Duc de Bourgogne n'avait que vingt ans, et que son père, Monseigneur, n'était entré au Conseil d'État qu'à trente. Aussi le Duc de Bourgogne reçut-il publiquement les félicitations des courtisans. Boufflers, qui venait d'arriver à la Cour, lui ayant offert les siennes, le Duc de Bourgogne, avec bonne grâce, « affecta de le remercier de ce qu'il avait beaucoup contribué à lui valoir ce témoignage de la gratitude et de l'estime de son grand-père (2). » La Duchesse de Bourgogne, plus sensible à la gloire qu'à l'amour de son mari, en manifestait publiquement sa joie.

Au printemps de 1703, la question dut se poser à nouveau dans l'esprit de Louis XIV de savoir quelle armée il confierait à son petit-fils. Moins que jamais il pouvait être question de l'envoyer en Italie avec Vendôme. L'association avec Boufflers n'avait pas été assez heureuse pour qu'il fût tenté de le renvoyer en Flandre. Restait l'Allemagne, où l'armée royale était divisée en deux corps, l'un sous les ordres de Villars, l'autre sous les ordres de Tallart. Certes, pour achever de former le Duc de Bourgogne, l'école de Villars eût été bonne. Il avait terminé la

(1) *Œuvres de Fénelon*, édition Boislisle, t. X, p. 239 et 240.
(2) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. X, p. 384. Note tirée des papiers du Père Léonard.

campagne précédente par la brillante victoire de Friedlingen, à la suite de laquelle il avait été nommé maréchal de France. Nul mieux que lui n'aurait su donner de bonnes leçons d'offensive à un jeune prince chez qui paraissaient faire défaut, sinon le courage personnel, du moins la hardiesse et le coup d'œil. Mais Villars avait conçu pour la prochaine campagne un projet audacieux. C'était, à la tête de l'une des deux armées du Rhin, de franchir le fleuve, de traverser la Forêt-Noire et d'aller donner la main à l'Électeur de Bavière, qui occupait avec son armée les environs de Munich. Vendôme, passant par le Trentin et par le Tyrol, l'aurait rejoint à la tête de l'armée d'Italie, et les trois généraux, réunissant leurs forces, auraient marché sur Vienne par la vallée du Danube, pendant que l'autre armée du Rhin aurait retenu et contenu celle commandée par le prince de Bade.

Le plan était grandiose et digne du futur vainqueur de Denain. Mais il était hasardeux. Le succès en pouvait être éclatant, comme il pouvait se terminer par un désastre. Il n'entrait pas dans les desseins de Louis XIV d'associer l'héritier du trône à une expédition aussi aventureuse. La lente et sûre guerre de sièges, qui était dans les traditions de sa jeunesse, et où il avait cueilli, autrefois, de faciles lauriers, lui paraissait préférable. Il résolut de l'associer à Tallart, qui commandait l'armée destinée à manœuvrer le long du Rhin. Le choix n'était pas heureux. Tallart, qui s'était montré bon diplomate dans son ambassade auprès de Guillaume III, était un assez pauvre général, et il devait être plus que malheureux, l'année suivante, à Hochstaedt. L'honneur de commander sous le Duc de Bourgogne paraît avoir été médiocrement ressenti par lui. Il répondait assez froidement à la dépêche par laquelle la prochaine arrivée du Prince lui était annoncée, et nous verrons tout à l'heure qu'il n'eut qu'une idée : celle de le renvoyer le plus tôt possible à Versailles.

Le Duc de Bourgogne partit pour rejoindre l'armée qu'il devait commander, le 28 mai. Le marquis de Villacerf, qui était attaché à la maison de la Duchesse de Bourgogne, aurait voulu qu'il s'arrêtât chez lui ; mais, dit Sourches, « n'ayant d'autre objet que la gloire, il refusoit tout ce qui pouvoit le retarder un moment en chemin (1). » Il atteignait Belfort le 2 juin, et en repartait immédiatement pour Strasbourg, où il arrivait la veille de la

(1) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. VIII, p. 87.

Fête-Dieu. Dès le lendemain de son arrivée, il suivait publiquement la procession du Saint-Sacrement.

Pour cette campagne, Louis XIV lui avait attaché Marcin, comme, pour la précédente, il lui avait attaché d'Artagnan. Mais, soit que Marcin ne comprît pas son devoir comme d'Artagnan, soit que sa correspondance avec Chamillart ait été perdue, il ne se trouve pas au Dépôt de la Guerre une seule lettre de lui, relative à cette campagne. Aussi, pour nous renseigner sur les mouvemens du Duc de Bourgogne, en sommes-nous réduits aux dépêches que Tallart et le Duc de Bourgogne lui-même adressaient au Roi, et aux lettres du Duc de Bourgogne à Beauvillier (1). Les dépêches de Tallart n'ont point, quand il parle du Duc de Bourgogne, l'accent de déférence émue que nous avons trouvé dans celle de Boufflers. Parfois même il semble qu'elles soient un peu railleuses. « M. le Duc de Bourgogne a fait ses dévotions aujourd'hui, écrit-il, dans l'une d'elles. Celle où il est augmente tous les jours. Il joue quelquefois, monte à cheval, quand il y a un objet à la promenade, du reste est très souvent enfermé tout seul, et, quand il est en public, il en use fort honnêtement avec tout le monde (2). »

Les lettres du Duc de Bourgogne à Beauvillier sont plus longues et plus militaires que celles qu'il lui adressait de Flandre l'année précédente. Il lui donne d'assez mauvaises raisons pour soutenir auprès du Roi les plans médiocres de Tallart, par les yeux duquel il voit uniquement. Mais il l'entretient souvent aussi de ses dévotions et de ses scrupules. « J'ai été un peu dissipé ces derniers jours, lui écrit-il, mais je me calme un peu aujourd'hui... Dites-moi, je vous prie, ce que vous croyez que je doive faire cette campagne à propos des jeûnes qui se rencontreront de temps en temps, car vous savez qu'ils me seront bientôt d'obligation. » Et dans une autre lettre : « J'ai été un peu tourmenté ces jours-ci par des scrupules sur mes devoirs et des choses dont je pouvais être la cause par omission, ce qui m'a quelquefois jeté dans des troubles. Mais, quand je suis de sang-froid, je n'ai point d'envie de me décourager et me jette entre les bras de la miséricorde divine pour fortifier ma faiblesse et suppléer à mon insuffisance, car lui seul peut me soutenir et le pis de tout

(1) Les plus importantes de ces dépêches ont été publiées par Pelet : *Mémoires militaires*, t. III.

(2) Dépôt de la Guerre, 1664. Tallart au Roi, 24 juin 1703.

serait de perdre courage. » Souvent aussi il parle à Beauvillier de la Duchesse de Bourgogne et cherche à avoir par lui des nouvelles de cette épouse négligente. N'oublions pas en effet que c'est la période, si dure pour lui, où la Duchesse de Bourgogne, toute à son manège avec Nangis, ne faisait même pas l'effort de lui écrire et le réduisait, pour avoir de ses nouvelles, à adresser à Mme de Montgon les lettres à la fois bizarres et touchantes que nous avons autrefois citées (1). Cette absence de nouvelles, dont il ne connaît pas la cause, le jette dans l'inquiétude. Parfois « l'ardeur de la poudre, le bruit du canon, la vue des morts et des blessés, » ne servent qu'à lui donner de noires idées. Il craint que la Duchesse de Bourgogne ne soit malade, et qu'on ne lui en fasse un mystère. C'est alors à Mme de Montgon qu'il s'adresse : « S'il étoit arrivé quelque chose de conforme à mes noirs pressentimens, lui écrit-il, j'établirois ma promenade sur les palissades du chemin couvert pour y trouver la fin de mes ennuis, et m'estimerois heureux, si elle étoit malade, d'attraper quelque coup de mousquet qui me réduiroit dans le même état (2). »

Quant à ses dépêches, elles sont bien tournées, sans être brillantes. Pas plus au reste que Tallart, il ne semble se rendre un compte exact de la partie périlleuse qui se joue en Allemagne et de l'intérêt qu'il y aurait à prendre une offensive vigoureuse pour retenir le prince de Bade et l'empêcher de porter son armée sur les derrières de Villars. Pendant tout juin et tout juillet, des dépêches incessantes s'échangent entre Versailles et l'armée du Rhin sur la question de savoir s'il est préférable de mettre le siège devant Landau, devant Neuf-Brisach ou devant Fribourg. Le Roi tient pour Landau et surtout Fribourg. Tallart et le Duc de Bourgogne tiennent pour Brisach. Tout en soutenant son sentiment, qui n'est que celui de Tallart, le Duc de Bourgogne s'excuse d'entrer en contestation avec le Roi. « Je dois demander, écrit-il, encore une fois pardon à Votre Majesté, de la liberté de mes raisonnemens sur des choses qu'elle connoist beaucoup plus à fond que moi. Je profiterai des avis qu'elle a la bonté de me donner et surtout sur la patience pour ne rien risquer par une précipitation de jeune homme qui pourroit estre mal à pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1899.
(2) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par le marquis de Vogüé, p. 152-202-204.

pos (1). » Mais cette question l'absorbe uniquement. Il voudrait que Vendôme reçût l'ordre formel de détacher quelques bataillons de son armée d'Italie pour venir grossir celle que lui-même commande, et il laisse sans réponse les dépêches pathétiques que Villars lui adresse des bords du Danube pour le presser de coopérer à son plan et d'entrer en communication avec son armée (2).

Chamillart, qui n'était pas un grand stratégiste, écrivait cependant de son côté à Tallart : « La communication avec l'Allemagne, c'est le salut. » Mais à Tallart comme au Duc de Bourgogne manquaient les vues d'ensemble. Tous deux ne pensaient qu'à prendre Brisach, et, vaincu par leur insistance, car il aurait, avec raison, préféré Landau et surtout Fribourg, le Roi leur accorda la permission de tenter ce siège. Le Duc de Bourgogne, toujours désireux d'agir personnellement, témoigne sa joie de voir arriver « le terme tant désiré où il ne pourra se compter inutile au service de Sa Majesté (3). » Mais deux mois ont été perdus, durant lesquels le bruit s'est même répandu à la Cour que rien d'important ne serait tenté cette année. Aussi le prince de Bade, ne se sentant pas vigoureusement attaqué, s'est-il dérobé, ne laissant devant le Duc de Bourgogne qu'un rideau de troupes, et, en allant joindre son armée à celle des Impériaux, il va contribuer à l'échec du plan audacieux de Villars, auquel, de son côté, Vendôme n'apportait point le secours attendu. Tallart et le Duc de Bourgogne, tout entiers à leur siège, se réjouissent de ce départ et ne semblent point se rendre compte des difficultés avec lesquelles ils laissent Villars aux prises. Partout se faisait sentir l'absence d'une volonté forte, sachant faire tout converger au même but. Mais c'était à Versailles, comme au temps de Louvois, que cette volonté aurait dû se trouver, et il n'est pas étonnant qu'elle ne se rencontrât pas à la tête d'une armée commandée par un jeune prince et un maréchal incapable.

La tranchée était enfin ouverte devant Brisach, le 23 août. Cette ville avait été autrefois fortifiée par Vauban. Ce fut Vau-

(1) Dépôt de la Guerre, 1667. Le Duc de Bourgogne au Roi, 23 juillet 1703. Ces lignes sont en *post-scriptum* de la main même du Duc de Bourgogne.

(2) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par le marquis de Vogüé, p. 40. La minute de quatre de ces lettres a été découverte par le marquis de Vogüé dans les papiers de Villars; il n'y a point trouvé de réponse du Duc de Bourgogne. Il se peut cependant que ces réponses aient été perdues, ou que le Duc de Bourgogne n'ait pas réussi à les faire parvenir. Nous n'avons rien trouvé non plus au Dépôt de la Guerre.

(3) Dépôt de la Guerre. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 8 et 10 août 1703.

ban qui se chargea de la reprendre. Avec son ordinaire grandeur d'âme, il avait accepté, bien qu'il fût, comme maréchal, de la même promotion que Tallart, de ne point se mêler du détail de l'armée et de ne s'occuper que de ce qui concernait la tranchée. « Il faut, monsieur le Maréchal, lui avait dit le Duc de Bourgogne en plaisantant, que vous perdiez nécessairement votre honneur devant cette place. Ou nous la prendrons, et l'on dira que vous l'avez mal fortifiée, ou nous échouerons dans notre siège et on dira que vous m'avez mal secondé. » « On sait assez, Monseigneur, aurait répondu Vauban, comment j'ai fortifié Brisach et mon honneur est à couvert de ce côté-là, mais on ignore si vous savez prendre les villes que j'ai fortifiées, et c'est de quoi j'espère que vous convaincrez bientôt le public (1). »

Le Duc de Bourgogne fit bien à ce siège. Il avait voulu assister à l'ouverture de la tranchée, et la première fascine fut posée sous ses yeux. « Tous les jours, il visitoit, dit Proyart, les travailleurs; il se trouvoit sur le passage des troupes qui montoient et descendoient la tranchée; il consoloit par des gratifications les soldats blessés qu'il rencontroit; il alloit les visiter dans les hôpitaux et il recommandoit publiquement qu'on prît d'eux les plus grands soins (2). » En un mot, il remplissait tous les devoirs d'un bon chef d'armée et se faisait aimer des soldats et des officiers. Il maintenait en même temps parmi les troupes une exacte discipline. Un espion ayant été découvert dans le camp, il lui fit cependant grâce, et, comme on voulait le détourner de cet acte de clémence en lui disant que cet espion était huguenot : « C'est à cause de cela, répondit-il. Il a besoin de temps pour se convertir. »

Quant aux opérations du siège, il en laissait naturellement la direction à Vauban; mais il payait de sa personne avec sang-froid et se montrait de belle humeur au feu comme il l'avait fait l'année précédente devant Nimègue et à la canonnade d'Hechtel. Souvent il visitait la tranchée la nuit, et il advint plusieurs fois que des soldats furent tués sous ses yeux. Même chose pouvait lui arriver. Aussi eut-on quelque peine à empêcher son confesseur de l'accompagner pendant ces visites périlleuses. « Je ne saurais m'empescher, écrivait Tallart à Chamillart, d'avoir l'honneur de vous rendre compte d'une chose que je vous supplie

(1) Proyart, *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, t. I, p. 155.
(2) *Ibid.*, p. 156 et *passim*.

humblement, Monsieur, qui reste secrète. Le Père Martineau, confesseur de Mgr le Duc de Bourgogne, qui a un crédit infini auprès de luy, pour luy marquer son zèle, vouloit, à ce qu'il m'est revenu, l'accompagner à la tranchée. Je n'ay pas cru que cet appareil-là convînt à Mgr le Duc de Bourgogne et, pour le prévenir sans avoir à en parler sérieusement, je me mis à plaisanter M. l'abbé de Pomponne sur ce qu'on disoit qu'il vouloit aller à la tranchée, et j'adjoutai, la conversation étant devant Mgr le Duc de Bourgogne, ce qu'il falloit pour tourner cela en ridicule. Mon discours est revenu au Père confesseur, qui se l'est approprié. Soyez, je vous en supplie, Monsieur, en garde pour moy contre les méchans offices secrets. Mais en vérité, quand j'en devrois essuyer, j'aime mieux quasy en courir le risque que de laisser aller Mgr le Duc de Bourgogne à la tranchée avec un confesseur à ses côtés (1). »

Treize jours après l'ouverture de la tranchée, la place de Brisach, laissée sans secours et mollement défendue, battait la chamade. Le Duc de Bourgogne accorda aux défenseurs une capitulation honorable et invita le soir à souper avec lui le commandant de la place, le comte de Marsigli, qui était un Italien. C'était lui faire peut-être un peu plus d'honneur qu'il ne méritait, car sa conduite fut jugée sévèrement par l'empereur Léopold. Un procès lui fut intenté ainsi qu'au gouverneur, le comte d'Arco. Le premier vit son épée cassée par la main du bourreau, et le second eut la tête tranchée. Les vaincus étaient donc pour quelque chose dans cette facile victoire ; mais la rapidité avec laquelle une place réputée très forte avait été prise n'en faisait pas moins impression en France et même en Europe. L'année précédente, les Allemands avaient mis quatre mois à prendre Landau aux Français. Les Français avaient pris Brisach aux Allemands en treize jours, et ce contraste inspirait les poètes de Cour. Après avoir raillé la lenteur du siège de Landau, l'un d'eux s'écriait :

Prendre Brisach en treize jours,
C'est une plus belle besogne.
Ces exploits vigoureux et courts
Sont du goût du Duc de Bourgogne.
Convenez, Allemands jaloux,
Que nous attaquons mieux que vous (2).

(1) Dépôt de la Guerre, 1665. Tallart à Chamillart, 31 août 1703.
(2) Bibliothèque nationale, manuscrits français, 12693. *Le Chansonnier*, p. 83.

Brisach avait capitulé le 6 septembre. Le 18, le Duc de Bourgogne quittait son armée victorieuse pour retourner à la Cour, où il arrivait le 26, ayant fait en route une telle diligence qu'il arrivait à Versailles un jour avant celui où il était attendu. D'après Saint-Simon, il n'aurait quitté l'armée que sur les ordres réitérés du Roi (1), et, d'après Saint-Hilaire, la témérité avec laquelle il se serait exposé durant le siège, malgré les observations inutiles de Marcin, n'aurait pas été étrangère à ce rappel (2). La raison serait des plus glorieuses pour le Duc de Bourgogne, mais nous savons aujourd'hui que ce n'est point la véritable. Sa propre correspondance nous apprend en effet qu'il pensait au retour et qu'il avait sollicité son congé, avant même que le siège ne fût terminé. Cela ressort en effet des lettres adressées par lui à Beauvillier, à Chamillart, à M[me] de Montgon (3). A la vérité, il y met une condition : c'est qu'on lui permettra de revenir, avant la fin de la campagne, si l'armée tente de nouveau quelque chose d'important. Si cette permission ne doit pas lui être accordée, il priera le Roi de le laisser à l'armée. Mais on sent néanmoins que le désir du retour va grandissant chaque jour et nous en savons aujourd'hui la raison.

Il est bien difficile en effet de ne pas attribuer au désir de revoir cette épouse négligente et adorée l'impatience qu'il témoigne, impatience dont, tout à la fois, il s'accuse et se défend. Il allègue, — et c'est la vérité, — que Tallart a été le premier à le presser de partir (4). Il a gagné quatre jours sur le maréchal, qui voulait le faire partir, sitôt le congé arrivé. Il est prêt à demeurer comme à s'en aller, si sa présence doit entraver les mouvemens de l'armée et il ne regarde en tout que le bien du service (5). Mais son humilité ne méconnaît pas cependant que l'*attache excessive aux créatures* influe sur sa disposition intérieure, et il demande à Beauvillier le secours de ses prières pour corriger « ce qu'il y a de trop en lui sur ce chapitre. » Il se

(1) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. XI, p. 217.

(2) Saint-Hilaire, *Mémoires militaires*, t. II, p. 337.

(3) Dépôt de la Guerre, 1667. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 2 septembre 1703. *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par le marquis de Vogüé, p. 200 et 207.

(4) « J'ai été le premier, écrivait Tallart au Roi, à l'engager à se servir de la permission que V. M. lui avoit donnée de s'en aller. Il ne convenoit plus, en aucun cas, qu'il restât. » Dépôt de la Guerre, 1662. Tallart au Roi, 18 sept. 1703.

(5) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par le marquis de Vogüé, p. 221 et *passim*.

rend bien compte qu'à la Cour, c'est le motif auquel on attribuera son retour, et il va au-devant de cette interprétation dans une lettre à Mme de Maintenon : « Je n'ai demandé mon retour, lui écrit-il, qu'en alléguant des raisons solides et en me justifiant par là de celles qu'on auroit pu trouver de quelque autre côté, peut-être aussi touchant, mais pas si juste en pareille occasion. J'espère que vous entendez ce demi-mot (1). »

Au moment où il allait fixer le jour de son départ, il reçut de la Duchesse de Bourgogne une lettre qui paraît bien avoir eu pour but d'empêcher son retour. Il n'est pas malaisé de deviner pourquoi elle se souciait peu de voir revenir ce mari trop amoureux. « Le Roi, lui mandait-elle, a été fort surpris que vous vous pressassiez si vite de demander à revenir, la campagne n'étant point encore avancée, et vous étant encore au siège, ce qui lui fait croire que vous n'aimez pas plus que les autres la guerre, ce qui l'a fort fâché, ce que vous verrez apparemment par la lettre qu'il vous a écrite. » Cette lettre, peu obligeante en effet, l'émeut et le trouble. « L'amour-propre a souffert, écrit-il à Beauvillier, lorsque j'ai vu le peu de fondement de cette opinion, pendant que je ne demande qu'à demeurer et que j'ai demandé aussi instamment à marcher que je l'ai fait dans ces deux dernières années (2). » Il n'a trouvé du reste rien de semblable dans les lettres du Roi, mais il n'en expédie pas moins, le même jour (12 septembre), une longue lettre évidemment destinée dans sa pensée à passer sous les yeux de son grand-père et où il fait part à Chamillart de son émotion.

« Il m'est revenu, lui écrit-il, quelque chose qui m'inquiète beaucoup, c'est le bruit qui court que je suis déjà parti pour m'en retourner. Je croy cependant que, d'après la manière dont j'ay écrit au Roy en luy demandant mon congé, après ce qu'il m'a dit de ne point me servir avec précipitation de la permission qu'il m'en donne, il me fait la justice de n'estre point de ceux qui me croyent déjà parti, ce qui m'affligeroit sensiblement. J'ay trop d'envie de luy plaire et j'ose dire aussy que je ne compte pas ma réputation et ma gloire pour si peu que de ne pas remplir tous mes devoirs et la volonté du Roy mesme avec surabondance. Je n'ay osé lui faire part de cette peine que j'avois,

(1) *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. V, p. 222.
(2) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, par le marquis de Vogüé, p. 219-220.

n'ayant rien vu de semblable dans ses lettres, et je me flatte qu'il ne m'attend que lorsqu'il n'y aura plus rien à faire qu'à subsister avec le plus de commodité possible, pendant tout le reste de la campagne. S'il avoit quelques pensées pareilles sur moy, j'espère qu'elles seront entièrement effacées de son esprit quand il sçaura la conduite que je tiens ici où je n'ay encore pris et ne prendray de quelque temps aucunes mesures pour user de sa permission (1). »

C'était le 12 septembre que le Duc de Bourgogne écrivait cette lettre. Il n'en quittait pas moins l'armée le 18, bien qu'il sût que la campagne n'était point terminée et que Tallart avait été autorisé par le Roi à entreprendre le siège de Landau. Mais, à la Cour, on ignorait ce projet et l'on croyait la campagne terminée. Aussi fut-il bien accueilli. Il avait pris Brisach, comme autrefois Louis XIV avait pris Namur. Il s'était fait aimer du soldat et il avait montré de la vaillance au feu. C'était tout ce qu'on demandait à un jeune prince ; on peut ajouter : tout ce qu'on était en droit de lui demander, car, lorsque ni Chamillart, ni Tallart, ni Vendôme, ni Vauban lui-même ne comprenaient la nécessité de tout combiner, de tout sacrifier pour venir en aide à Villars, il aurait fallu un coup d'œil militaire singulièrement exercé pour deviner que du côté de Villars était la conception de génie.

Une prompte grossesse de la Duchesse de Bourgogne achevait bientôt de mettre tout le monde en joie. De nouveau les chansons circulaient sur :

la bonne besogne
De M. le Duc de Bourgogne.

et personne ne lui savait mauvais gré de ce retour précipité, sauf peut-être, en secret, le Roi. En effet, la condition que le Duc de Bourgogne avait mise à son retour ne fut pas remplie. Il ne lui fut pas permis de repartir pour rejoindre l'armée qu'il avait quittée un peu prématurément, et qui, au mois d'octobre, entreprenait le siège de Landau. Tallart ne se souciait pas de partager avec lui la gloire de ce second siège comme celle du premier. Aussi paraît-il avoir fait son possible pour le tenir éloigné de l'armée, alléguant dans plusieurs de ses dépêches les

(1) Dépôt de la Guerre, 1667. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 12 sept. 1703.

incertitudes et les difficultés de l'entreprise et le danger d'exposer l'héritier du trône à un échec. Le Duc de Bourgogne, soit charité, soit défaut de clairvoyance, ne lui garda pas rancune de ce mauvais vouloir, car il lui écrivait : « Je suis très fâché que le peu de troupes que vous avez et la situation des affaires s'opposent à me retrouver avec vous à ce siège dont vous allez avoir l'honneur tout entier. Vous sçavez peut-estre déjà qu'il n'y a pas de ma fautte si je ne suis pas en chemin pour m'y rendre, mais, après une proposition réitérée et appuyée des meilleures raisons qui m'avoient passé par la teste, je ne peux que m'en tenir à la volonté du Roy et espérer que cecy me vaudra quelque chose de meilleur pour l'année prochaine. Vous sçavez de quoy je veux parler (1). »

Quelle que fût sa soumission à la volonté du Roi, il dut cependant lui être pénible de n'avoir pas assisté à la victoire que Tallart remporta à Spire sur les Impériaux commandés par le prince de Hesse, et à la prise de Landau, qui fut la conséquence de cette victoire. Mais il en prenait son parti avec la résignation dont il était coutumier toutes les fois qu'il croyait entrevoir dans quelque événement la volonté de Dieu et celle du Roi, qui ne faisaient qu'une à ses yeux, ou encore le bien de l'État. « Le Duc de Bourgogne, dit Mlle d'Aumale dans ses *Souvenirs* inédits, à la nouvelle de la prise de Landau, marqua une grande affliction de n'avoir pas esté à ce siège et à la bataille ; mais, à part cela, il dit que ce qui le consoloit, c'estoit que, s'il eût esté dans l'armée, M. de Tallart auroit peut-estre balancé à donner la bataille; qu'ainsi il croyoit qu'il valloit mieux pour le bien de l'État qu'il n'y eût point esté, et que l'intérêt de sa gloire devoit céder à la gloire du Roy et à l'honneur de la nation. »

Il est assez difficile de démêler quels avaient été les motifs du Roi pour ne pas obtempérer au désir légitime exprimé par son petit-fils et pour lui refuser ce surcroît de gloire. Peut-être (et nous inclinons à le penser d'après les termes mêmes de la réponse qu'il lui avait faite, (2), y eut-il quelque mauvaise humeur d'une demande de congé qu'il avait jugée un peu prématurée.

(1) Dépôt de la Guerre, 1662. Le Duc de Bourgogne à Tallart, 2 oct. 1703.

(2) « Pour ce qui regarde la personne du Duc de Bourgogne, je veux bien qu'il quitte l'armée après que toutes les dispositions nécessaires seront faites et dans le temps que vous estimerés que sa présence ne sera plus nécessaire. J'y souscris volontiers à ces conditions. » Dépôt de la Guerre, 1662. Le Roi à Tallart, 6 sept. 1703. Pelet, *Mémoires militaires*, t. III, p. 464.

Peut-être, et c'est l'opinion de Saint-Simon, estimait-il que « le rôle des premières têtes de l'État » devait être borné « à des sièges et à des campemens, exempts du hasard des batailles (1). » Peut-être enfin ne voulait-il pas lui donner l'occasion de s'exposer de nouveau avec autant de témérité qu'il l'avait fait au siège de Brisach. C'est la version qu'adopte Proyart d'après une lettre que le Duc de Bourgogne aurait écrite à Tallart (2). « Denonville, à force de crier que je me mettois à l'embouchure du mousquet, et que c'est par miracle que je suis revenu de l'armée, a fini par le persuader au Roi et à la Duchesse. Je crois néanmoins n'avoir fait que mon devoir et je ne voudrois jamais paroître dans une armée pour faire moins. Il ne me reste qu'à regretter de n'être pas auprès de vous. » Adoptons aussi cette version, la plus glorieuse pour le Duc de Bourgogne, et puisque, au début de la campagne, nous l'avons vu bon soldat et vaillant au feu, pardonnons-lui de s'être montré à la fin trop mari et trop amoureux.

III

On ne saurait dire quelles considérations déterminèrent Louis XIV à tenir le Duc de Bourgogne à l'écart et à ne lui donner aucun commandement pendant quatre ans. Avait-il discerné qu'en dépit de sa bravoure personnelle, il manquait des qualités qui font un bon général en chef? Obéit-il, au contraire, à ce sentiment de méfiance qu'il avait gardé de sa jeunesse troublée par la révolte de Condé, et qui lui fit tenir à l'écart de l'armée des princes du sang, tels que Monsieur, son propre frère, ou le prince de Conti, précisément parce qu'ils avaient fait preuve de qualités militaires? Cela est peu probable. Quoi qu'il en soit, il lui rendit service. La présence du Duc de Bourgogne en Allemagne ou en Flandre n'aurait vraisemblablement empêché ni le désastre d'Hochstaedt, ni celui de Ramillies, et la bonne renommée qu'il s'était acquise demeurait du moins intacte. Cette période de la vie du Duc de Bourgogne n'est pas celle où il apparaît le plus à son avantage. C'est celle, au contraire, où il

(1) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. XI, p. 220.

(2) *Proyart*, t. I, p. 164. Nous n'avons pas retrouvé l'original de la lettre au Ministère de la Guerre, où ont été déposés cependant les papiers de Tallart. Denonville, dont il est question dans cette lettre, était un des six aides du Duc de Bourgogne, que celui-ci avait envoyé à Versailles pour annoncer la capitulation de Brisach. Il était fils de l'ancien sous-gouverneur du Prince.

s'enfonçait de plus en plus dans une piété que Mme de Maintenon elle-même qualifie de *sauvage*, prenant de moins en moins part aux plaisirs de la Cour, et faisant, par son attitude, la leçon à son grand-père lui-même. Voici comme, précisément à cette époque, s'exprime sur son compte l'auteur anonyme des *Nouveaux Caractères de la Famille Royale* (1) : « Il paroît d'un air grave, sombre, atrabilaire, d'un tempérament violent, et d'un vif à n'être jamais content de ceux qui l'approchent. Sa piété l'emporte, et souvent très mal à propos. Il passe pour avoir de l'esprit. Il est à craindre que la pratique ne l'emporte chez lui sur la spéculation. Le temps expliquera ce mystère, et c'est ce qui nous fait suspendre notre pinceau. »

C'était aussi le temps, où, suivant le même judicieux témoignage de Mme de Maintenon, la passion furieuse qu'il ressentait pour sa femme le rendait insupportable aux autres et peut-être à elle-même. Fénelon, de loin, s'inquiétait de ces excès, et avec son esprit toujours si judicieux dans la direction des âmes, il faisait parvenir à son ancien élève, par l'intermédiaire de Beauvillier, des conseils dont la mesure contraste avec ce qu'il y avait parfois en lui-même d'un peu ardent et excessif. De même qu'il lui conseillait, lorsqu'il était à la tête de l'armée, de « donner des ordres généraux pour réprimer les désordres de mœurs, mais de ne point descendre dans les détails pour n'être point accusé de tomber par scrupule dans la rigidité et la minutie, » de même il s'efforçait discrètement, autant qu'un directeur le pouvait faire, de tempérer les excès de sa piété, le détournant « des pratiques extérieures qui ne sont pas d'une absolue nécessité, » combattant ses habitudes de sauvagerie un peu morose, et lui marquant l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis de son grand-père et surtout de son père, que sa dévotion rebutait. Mais c'est dans les conseils qu'il lui donne sur sa manière d'être avec la Duchesse de Bourgogne qu'il se montre admirable de finesse et de sagacité. Le Duc de Bourgogne aurait voulu que la Duchesse observât le carême comme lui-même, et qu'elle se privât pendant tout ce temps de tous les spectacles. « Je crois, écrivait à ce propos Fénelon, que M. le Duc de Bourgogne ne devrait pas gêner Madame la Duchesse de Bourgogne. Qu'il se contente de laisser

(1) *Nouveaux caractères de la Famille Royale, des ministres d'État et des principales personnes de la Cour de France.* A Villefranche, chez Paul Pinceau, 1703, p. 22.

décider son médecin sur la manière dont elle doit faire le carême, » et il ajoutait : « Si ce Prince veut inspirer de la piété à la Princesse, il doit la rendre douce et aimable, écarter tout ce qui est épineux, lui faire sentir en sa personne le prix et la douceur de la vertu simple et sans apprêt, lui montrer de la gaieté et de la complaisance dans toutes les choses qui ne relâchent rien dans le fond, enfin se proportionner à elle et l'attendre. »

On ne pouvait parler plus sagement, et, mieux que le mari, le prêtre savait comment il fallait s'y prendre avec une jeune femme. Le Duc de Bourgogne ne profita guère de ces judicieux conseils. Si nous n'appuyons pas davantage sur ses maladresses et ses fautes, c'est que déjà nous les avons mises en relief. Mais, s'il put souffrir, moins qu'il n'aurait dû peut-être, de l'indifférence de sa femme, et d'une certaine malveillance de la Cour, cependant la vie ne lui faisait pas sentir encore ses épines, et les années d'épreuve n'avaient pas commencé pour lui.

Il n'en est pas de même pour la Duchesse de Bourgogne. Pour elle, au contraire, les années d'épreuve commencent. Nous ne reparlerons pas, pour l'avoir déjà fait longuement, des chagrins qu'elle s'attira d'abord par ses légèretés avec Nangis, puis par ses imprudences avec Maulevrier, et ses coquetteries avec Polignac. On se rappelle les larmes qu'elle versa à la mort de l'un, au départ de l'autre (1). Nous parlons d'autres épreuves qui n'étaient pas de celles qu'elle aurait pu s'épargner.

Épreuves domestiques d'abord. Sa grossesse de 1704 fut laborieuse. « Elle est, écrivait la duchesse du Lude à la Duchesse de Savoie, dans des craintes d'accoucher terribles, ce qui lui donne des vapeurs et la met dans un état très triste (2). » Ses couches ne le furent pas moins, et l'enfant dont la naissance, achetée au prix de tant de souffrances, donna lieu à de grandes démonstrations de joie ne devait pas vivre longtemps. Au bout de quelques mois, il fut emporté par une convulsion, et cette mère de vingt ans faisait pour la première fois connaissance avec les douleurs réelles de la vie. La sienne fut non seulement vive, mais, pour elle, durable. « Madame la Duchesse de Bourgogne, écrivait Mme de Maintenon, a une douleur si grande, si sainte, si sage, et si douce, qu'il ne lui est pas échappé un mot qui n'ait charmé tout le monde ; » et dans une autre lettre, postérieure de plusieurs

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1899.
(2) *Marie-Adélaïde de Savoie*, par M. A. Gagnière, p. 244.

mois : « Madame la Duchesse de Bourgogne pleura hier Monsieur son fils comme le jour de sa mort, parce que c'était celui de sa naissance (1). » La perte, il est vrai, fut réparée en 1707 par la naissance d'un second Duc de Bretagne, mais il naissait dans des circonstances si tristes que sa venue au monde ne donna lieu à aucune réjouissance, au moins publique. Mlle d'Aumale dit, en effet, dans ses *Souvenirs* inédits : « Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha d'un second fils, qui fut, comme le premier, nommé Duc de Bretagne. Le Roi, de plus en plus sensible aux calamités de son peuple, fit donner ordre à Monsieur d'Argenson, alors lieutenant général de police à Paris, d'empêcher qu'on y fît aucune dépense extraordinaire. Il fit faire la même défense aux habitans de Versailles, et ajouta hautement « qu'il souhaiteroit fort que la joie de ses sujets ne se montrât que par leur empressement à prier. »

Ce second Duc de Bretagne devait finir prématurément comme le premier. Il semble bien qu'il dût survivre de quelques jours à sa mère, que la Duchesse de Bourgogne en ait eu le pressentiment, car elle écrivait à son sujet, à sa grand'mère, une lettre singulière. Après avoir dit « qu'il n'est pas beau jusqu'à cette heure, mais fort vif et beaucoup mieux qu'il étoit en venant au monde, » elle ajoute : « Je ne le vais voir que très rarement pour ne m'y point trop attacher, et aussi pour y trouver quelque changement, car l'on ne sauroit encore s'y amuser, et, pourvu que je le sache en bonne santé, je suis contente, et c'est tout ce qu'il faut souhaiter sur cela. »

Elle eut aussi de cuisans chagrins, qu'elle dut au plus touchant et au plus respectable des sentimens : la tendresse qu'elle avait conservée pour sa famille. Nous avons vu qu'elle était restée singulièrement attachée à sa grand'mère, à sa mère et même à son rude père, avec qui elle se bornait cependant à échanger une lettre en fin d'année, et encore ne lui répondait-il pas toujours. Elle aimait aussi sa sœur, la reine d'Espagne, qu'elle s'était réjouie de voir épouser le frère de son mari et monter sur un trône avant elle. S'il n'y a point trace, aux archives d'Alcala, de correspondance directe entre les deux sœurs (on sait que la Duchesse de Bourgogne n'aimait guère à écrire), on voit, par ses lettres à sa mère, à sa grand'mère, à Philippe V, l'intérêt qu'elle ne cessait

(1) *Correspondance générale*, t. V, p. 326 et 390.

de témoigner à cette jeune sœur. « Je voudrois, écrivait-elle, savoir ce qu'elle fait depuis le matin jusqu'au soir. » Elle s'inquiétait de ses toilettes, de sa santé, de ses grossesses, et lui envoyait tantôt des ajustemens, tantôt une garde et un accoucheur. A sa grand'mère, à sa mère, elle n'avait jamais cessé d'adresser des lettres rares et courtes, mais toujours d'un tour ingénieusement tendre. Il était impossible que ces relations affectueuses et paisibles ne fussent pas troublées par la guerre et ses hasards. Malgré la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Savoie, Louis XIV n'avait interdit, ni à la reine d'Espagne, ni à la Duchesse de Bourgogne, de correspondre avec leur famille. Lui-même leur donna l'exemple en écrivant de sa main à Victor-Amédée pour lui faire part de la naissance de leur commun petit-fils, « et il y eut, dit Sourches, beaucoup de ses bons serviteurs qui furent fâchés qu'il eût poussé l'honnêteté si loin à l'égard du duc de Savoie, appréhendant que ce prince n'y répondît pas comme il le devait (1). » Mais les échanges de communications n'en devenaient pas moins rares et difficiles. Sans être complètement interrompu, le service des ordinaires fonctionnait mal, et souvent n'apportait point à la Duchesse de Bourgogne les nouvelles qu'elle attendait. Elle s'en affligeait, et l'on devine à la lecture de ses lettres qu'elle est préoccupée surtout de la crainte que la mésintelligence survenue entre sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption ne diminue la tendresse des siens. C'est ainsi qu'elle écrivait à sa grand'mère, le 17 décembre 1703, c'est-à-dire deux mois après le désarmement des troupes du duc de Savoie :

« Votre lettre, ma chère grand'mère, m'a fait un sensible plaisir, d'autant plus que je ne m'attendois pas et que je craignois beaucoup de n'avoir de bien longtemps de vos nouvelles qui me sont très chères. Je vous conjure, ma chère grand'mère, de m'en donner le plus souvent qui vous sera possible, car je suis très sensible au marque de vostre souvenir et à l'amitié que vous me témoignez. Ce m'est une consolation dans la situation où nous nous trouvons de voir que vous vous souviendrez toujours d'une petite-fille qui vous aime très tendrement (2). »

(1) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. VIII, p. 406.

(2) *Archives de Turin, Lettere di Maria Adélaïde di Savoia, Duchessa di Borgogna, scritte alla Duchessa Giovanna-Battista, sua avola.* Nous avons rétabli d'après l'original le texte exact de cette lettre déjà publiée par la comtesse della Rocca et M. Gagnière.

Dans presque toutes ces lettres, elle insiste sur cette consolation et supplie sa grand'mère ou sa mère de continuer à lui donner des marques de cette amitié. « Ne me privés pas plus longtemps, dit-elle à sa grand'mère, de la consolation de recevoir de vos nouvelles un peu plus souvent : dans la situation présente, j'ai besoin de tout. » Mais elle fait souvent allusion à la réserve que la guerre déclarée entre les deux pays l'oblige à conserver : « Nous sommes malheureusement, dit-elle, dans un temps où l'on ne saurait mander tout ce qu'on voudroit; » et dans une autre lettre : « L'on n'est occupé que de l'affaire d'Écosse, et je crois, ma chère grand'mère, que, dans la situation où nous sommes, il est tout aussi bon de n'en point parler (1). » Mais, si ces lettres sont courtes, « fautte de matières », elle ne veut pas qu'on puisse douter de ses sentimens, et elle termine ainsi une lettre à sa mère : « Cette lettre n'auroit point de fin, si je voulois vous exprimer toute ma tendresse pour vous. Mais il n'y a pas de terme assez fort pour vous dire tous mes sentimens. J'espère que vous me rendés assez de justice pour n'en point douter et pour les connoître tels qu'ils sont (2). » Aussi prend-elle une vive part aux épreuves « de ce qu'elle a de plus cher au monde, » et elle voit, par tout ce qu'elle sent, « jusqu'où va son amitié pour sa famille. » Elle ne peut savoir sa mère et sa grand'mère « dans une situation aussi malheureuse, sans avoir les larmes aux yeux, » et elle est au désespoir d'apprendre les épreuves de sa sœur. Aussi est-elle dans une tristesse « qu'aucun amusement ne peut diminuer et qui ne s'en ira plus (3). » On lui sait gré de ces sentimens et de cette tendresse. Nous l'avons assez montrée enfant frivole et affamée de plaisirs, pour faire apparaître chez elle la femme de cœur qui commençait à prendre au sérieux les choses.

Les malheurs publics l'affectaient également. M[me] de Maintenon le fait observer sans cesse dans ses lettres, avec un peu d'étonnement. « Elle est plus inquiète sur la guerre qu'il ne convient à une personne de son âge, » écrivait-elle en 1705 au duc de Noailles, et dans un entretien avec les dames de Saint-Louis (4) :

(1) *Archives de Turin*, Lettres des 6 juin 1707 et 2 avril 1708.

(2) *Ibid.*, *Lettere di Maria-Adélaïde di Savoia, scritte alla Duchessa di Savoia, sua madre.* Cette lettre est sans date.

(3) *Ibid.*, *passim.* L'archiduc Charles étant entré à Madrid, la Reine avait dû se réfugier dans les montagnes des Asturies.

(4) *M[me] de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, p. 39. *Entretiens sur l'éducation des filles*, p. 201.

« Quoiqu'elle soit encore bien jeune, elle est déjà trop sérieuse. Elle est sur les affaires de l'État comme si elle avait quarante ans. » Elle analyse avec une grande finesse les sentimens divers qui se combattent dans le cœur de la jeune femme : « Sa tristesse est extrême, écrit-elle à la princesse des Ursins; elle a de l'amitié pour Monsieur son père et un grand ressentiment contre lui; elle aime tendrement Madame sa mère; elle prend un intérêt aussi vif aux affaires d'Espagne qu'à celles de la France; elle aime le Roi et ne peut le voir un peu plus sérieux qu'à l'ordinaire sans avoir les larmes aux yeux (1). »

Aussi avait-elle grande pitié de cette jeune douleur. « Madame la Duchesse de Bourgogne, qui a des chagrins épouvantables, me les vient tous apporter. Elle vint, par exemple, hier, comme je me couchois, n'en pouvant plus d'excès de fatigue. Elle se jeta sur moi et me tint très longtemps à me compter ses peines. Elle a la bonté de me demander si elle ne m'incommode point; mais, avec toute la liberté qu'elle me donne, et quoiqu'elle me prie d'en user avec elle comme avec une fille, il m'est impossible de la compter pour rien et de n'avoir pas pour elle toute sorte d'attentions (2). » Cette jeune princesse que nous avons vue si ardente au plaisir semblait comprendre, mieux que le Roi lui-même, que le temps des fêtes était passé. « Je me souviens, dit Mlle d'Aumale, que, le lendemain de l'arrivée du courrier de M. le maréchal de Villars à la Cour, on proposa à Mme la Dauphine (Duchesse de Bourgogne) de faire une partie, et qu'elle répondit avec vivacité : « Et avec qui voulez-vous que je joue? Avec des dames qui ont leurs maris et des pères qui ont peut-estre leurs enfans à la bataille. Vous n'y pensez pas, ajouta-t-elle. Puis-je être tranquille moi-même, quand il s'agit de la plus grande affaire de l'État? » L'État! C'était un mot bien nouveau dans la bouche de notre princesse, et, telle que nous l'avions dépeinte jusqu'à présent, on a quelque peine à se l'imaginer à ce point transformée.

IV

Jamais ces émotions diverses n'agitèrent si vivement l'âme de la Duchesse de Bourgogne que durant l'année 1706. On sait que

(1) *Mme de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 106.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 191.

cette année fut particulièrement calamiteuse pour la France, déjà durement éprouvée en 1704 par le désastre de Tallart à Hochstaedt. Le printemps de cette année vit la honteuse défaite de Villeroy à Ramillies. Tessé échoua devant Barcelone, et le trône de Philippe V, fugitif dans ses propres États, pressé par l'archiduc Charles, obligé de rentrer en Espagne par la France, parut un moment singulièrement ébranlé. Il y avait déjà dans ces malheurs de quoi contrister singulièrement la Duchesse de Bourgogne, qui portait un intérêt passionné à la destinée de sa sœur, réduite à quitter Madrid pour se réfugier à Burgos. Mais ce chagrin n'était rien auprès de celui que devait lui causer la résolution prise par le Roi d'entreprendre le siège de Turin.

Son pays natal était depuis trois ans foulé aux pieds par l'armée française. Les principales villes de la Savoie et du Piémont étaient déjà tombées en leur pouvoir. Victor-Amédée venait d'être vaincu par Vendôme à Calcinato. La prise de sa capitale, celle de sa famille et peut-être de sa propre personne, auraient consommé sa ruine. Si bonne Française qu'elle fût devenue, suivant sa propre expression, la Duchesse de Bourgogne ne pouvait voir sans douleur accabler ainsi une famille qui lui était chère et un pays qui était le sien. Ces sentimens si naturels, dont elle ne se cachait nullement, qu'elle épanchait, ainsi que nous l'avons vu, dans le sein de Mme de Maintenon, n'en donnèrent pas moins naissance à une légende calomnieuse qui, d'abord murmurée à voix basse, grossit peu à peu après sa mort, que les historiens étrangers ont recueillie sans y ajouter foi, mais que nos historiens nationaux ou soi-disant tels se sont fait une joie d'accréditer. Écoutons, en effet, Michelet : « Duclos, très informé, dit que la princesse nous trahissait, informait de tout le Duc de Savoie. On a peine à le croire, mais il est bien probable que, dans une si pénible occasion (le siège de Turin) où il s'agissait de sa vie, elle l'avertit. » Nous renvoyons à sa date, c'est-à-dire à la mort de la Duchesse de Bourgogne, de démontrer l'absurdité de cette histoire, inventée par Duclos, de pièces découvertes dans les papiers de la Duchesse de Bourgogne et qui auraient révélé sa trahison. Mais il nous faut, dès à présent, dénoncer la frivolité de cette autre légende d'avertissemens utiles que la Duchesse de Bourgogne aurait fait parvenir à son père et qui auraient aidé Victor-Amédée à sauver sa capitale. Cette légende a eu cours dès le XVIIIe siècle. D'après Voltaire, qui ce-

pendant la rejette, les officiers de l'armée elle-même qui avait été battue à Turin en furent longtemps persuadés, et ces bruits, injurieux pour elle, ont trouvé un écho ailleurs encore que dans le *Siècle de Louis XIV*. « Un noble Piémontais, dit le comte d'Espinchal dans des *Mémoires inédits*, faisait visiter à un jeune gentilhomme français l'église construite près de Turin en souvenir de la victoire de 1706. Il lui montrait une statue de la Vierge, l'église lui étant vouée. — Comment la trouvez-vous? demanda le Piémontais. — Très ressemblante, répondit froidement le visiteur, et, comme son guide le regardait ahuri : — Oui, reprit le gentilhomme, je ne connais pas de meilleur portrait de la Duchesse de Bourgogne (1). » L'historien très consciencieux et impartial qui rapporte cette anecdote se fait également l'écho de l'imputation dirigée contre la Duchesse de Bourgogne. « Elle est, en effet, ajoute-t-il, fortement soupçonnée d'avoir fait passer à son père des renseignemens militaires. L'échec que les armées françaises subirent en 1706 sous les murs de Turin lui a été attribué en partie. » Le chevalier de Quincey, dans ses *Mémoires* en cours de publication, rapporte un propos d'après lequel Villars, visitant Turin en 1733, se serait fait l'écho de la même légende. Quincey lui-même pense que ces avertissemens utiles auraient été adressés à Victor-Amédée, non par la Duchesse de Bourgogne, mais par Mme de Maintenon, qui aurait voulu lui complaire. C'est sur l'autorité et les propos d'un rebouteur surnommé Boute-en-Cuisse que s'appuie son opinion (2). Il est donc nécessaire d'aller au fond de cette imputation et, tout en montrant qu'elle n'a rien de fondé, d'expliquer ce qui a pu lui donner naissance.

Faisons d'abord remarquer que, dès l'année précédente, il était ouvertement question de ce siège de Turin. « L'épuisement des troupes, dit Saint-Simon, en racontant la campagne de 1705, n'empêcha pas de proposer le siège de Turin, même de le résoudre et, qui pis fut, de le publier, dont on ne se trouva pas bien (3). »

(1) *Revue Bleue* du 12 janvier 1892. Article de M. Albert Malet. — Il est certain que la statue de la Vierge qui est dans l'église de la Superga, élevée par Victor-Amédée, plusieurs années après la bataille de Turin, n'est pas, comme nous avons pu nous en assurer nous-même, sans quelque ressemblance avec la Duchesse de Bourgogne. Mais il n'est pas étonnant que Victor-Amédée ait voulu perpétuer par cette statue le souvenir d'une fille qu'il venait de perdre et qui lui avait donné plus d'une preuve de tendresse.

(2) *Mémoires du chevalier de Quincey*.

(3) T. II, p. 90. *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. XIII, 17.

En effet, des divergences entre Vauban, qui s'offrait avec désintéressement au Roi pour diriger le siège « en mettant son bâton derrière la porte, » La Feuillade, qui commandait l'armée de Piémont, et Vendôme, qui commandait l'armée de Lombardie, firent différer le siège. Mais Victor-Amédée se trouvait ainsi prévenu, et le temps lui était laissé de mettre sa capitale en état de défense. Le siège, en effet, demeurait résolu en principe. La Duchesse de Bourgogne s'en préoccupait. Elle devait d'autant moins douter du succès que les armées françaises avaient été jusque-là victorieuses en Italie, et, dans la pensée d'épargner à son père cette extrémité, elle s'efforçait de l'amener à un accommodement. N'osant s'adresser directement à lui, c'était à sa mère qu'elle s'adressait, dans une lettre peu connue et trop honorable pour qu'il ne vaille pas la peine de la citer presque en entier (1).

« ... J'avoue la vérité, ma très chère mère, que ce seroit le plus grand plaisir que je pourrois avoir dans cette vie si je pouvois voir revenir mon père à la raison. Je ne comprends point com ment il ne fait point quelque acomodement, sur tout dans la malheureuse situation ou il se trouve et sans aucune esperence de pouvoir estre secouru. Veut-il encore se laisser prendre Turin? Le bruit cour icy que l'on ne sera pas longtemps sans en faire le siège. Jugé, ma très chère mère, sensible comme je la suis, sur tout ce qui vous regarde, de lestat où je dois estre. Je suis au déssespoir de lestat ou se reduit mon père par sa faute. Est-il posible qu'il croi que nous ne lui fissions pas un bon acomodement? Je vous assure que tout ce que le Roy souhaitteroit, ce seroit de voir son royaume tranquille et celluy du roy son petit-fils aussy. Il me semble que mon père devroit désirer la mesme chose pour luy, et, quand je songe qu'il en est le maître, je suis toujours estonnée que cella ne soit point. Je croy, ma tres chère mère, que vous me trouvés fort estourdie de tout ce je vous mande, mais je ne puis plus me tenir pour le dessespoir où je suis de lestat ou ce trouve mon père. Malgré tout

(1) Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. Combes dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, de mars 1879 (p. 53), et reproduite par M. Paolo Boselli, ancien ministre des Finances d'Italie à la page 29 d'un petit opuscule intitulé : *La Duchessa di Borgogna e la battaglia di Torino. Atti delle R. Academia delle scienze di Torino*, vol. XXVII. Cette lettre est sans date, au moins d'année. Mais la double allusion aux sièges de Barcelone et de Turin ne permet pas de douter qu'elle ne soit de 1706. Nous tenons à ajouter que M. Combes et M. Boselli, l'un Français, l'autre Italien, qui ont étudié la question sur les mêmes documens que nous, partagent notre opinion sur l'injustice de l'accusation.

ce qui qu'il fait, je sent (*qu'il*) est mon père et un père que j'aime fort tendrement. Ainsi, ma très chère mère, pardonnés-moi si je vous écrit trop librement. C'est l'envie que j'aurois que nous ne fussions pas dans des interest differant qui me fait parler comme je fais. Aimés moi tousjours et ne me saché point mauvais gré de tout cecy, car vous voyez à quelle intention je parle et quel motif me fait agir. Je vous envoie une lettre de ma sœur, qui est aussy fachée que moy de tout ce qui se passe. »

On reconnaîtra qu'il est impossible d'exprimer d'une façon plus touchante des sentimens plus naturels, surtout à un moment où elle pouvait savoir que le Roi n'était pas éloigné d'entrer en négociations avec ses ennemis et d'acheter la paix au prix de durs sacrifices (1). Elle est au désespoir de l'état où son père est réduit, mais ce qu'elle souhaite, c'est un bon accommodement. Elle n'aspire qu'à une chose : la paix, et, dans toutes les lettres qu'elle écrit à sa grand'mère, à sa mère, à son père lui-même, jamais elle ne demandera ni ne conseillera autre chose. Qui pourrait le lui reprocher?

Victor-Amédée demeura sourd aux objurgations de la Duchesse de Bourgogne, comme à celles, non moins pathétiques et non moins touchantes, que lui adressait son autre fille, la reine d'Espagne, ce qui faisait dire avec raison à Mme de Maintenon, dans une lettre à la princesse des Ursins : « Monsieur le Duc de Savoie est un grand prince. Il laisse aux bourgeois la tendresse pour leurs filles. Convenons, Madame, que les siennes mériteroient d'autres sentimens. » Aussi le siège de Turin était-il entamé à la fin de mai, dans les conditions militaires les plus fâcheuses. En effet, les deux seuls hommes qui eussent pu mener à bien une opération aussi difficile que de prendre une ville, fortifiée, en partie du moins, par Vauban, défendue par Victor-Amédée, secourue par le prince Eugène, c'étaient Vauban lui-même, et Vendôme, qui avait des parties de grand capitaine. Mais l'offre généreuse de Vauban n'avait pas été acceptée, et, au mois de juin, Vendôme était rappelé en Flandres pour réparer les fautes de Villeroy. La conduite de l'entreprise était laissée à La Feuillade. On connaît bien par Saint-Simon (et ses sévérités n'ont cette fois rien d'outré) ce général incapable, non moins courtisan que son père dont les adulations avaient lassé Louis XIV lui-même.

(1) Sur ces négociations voir *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. XIII, p. 607.

Il dut les plus hautes faveurs, jusqu'à son bâton de maréchal, à sa situation de gendre de Chamillart, et ne s'en montra jamais digne. Dans ses nombreuses lettres à son beau-père qui ont été publiées (1) ou qui sont aux Archives de la Guerre, il étale à la fois sa présomption et son incapacité, sur laquelle Chamillart semble au reste ne s'être fait aucune illusion. L'accusation a été été portée contre lui de s'être, dans toute la conduite de cette affaire, laissé influencer par le désir de plaire à la Duchesse de Bourgogne en ménageant son père. A propos de cette accusation, voici ce que nous avons trouvé dans les *Souvenirs* inédits de Mlle d'Aumale.

« Il est bien vrai que Mme la Duchesse de Bourgogne prit des précautions pour évitter que M. le Duc de Savoye son père ne fust pas entièrement dépouillé de ses états, mais ce qu'elle fist pour cela ne ressemble en rien à ce que les deux auteurs dont je viens de parler en ont rapporté (2). Voicy comme la chose se passa, et je peux dire qu'on peut compter sur la vérité de mon récit. Mme la Duchesse de Bourgogne auroit inutilement tenté de séduire Mme de M... et de se faire instruire par elle des secrets de l'État, supposé qu'elle les seut : ce ne fut point la routte qu'elle prit, mais ce que je sais d'une personne qui le tient de M. de La Feuillade même, c'est que M. de La Feuillade, nommé pour l'expédition du siège de Turin, avoit envie de plaire à la Duchesse de Bourgogne, et, avant de partir pour l'armée, estant venu prendre congé d'elle, ses charmes qu'elle redoubla par les manières les plus flatteuses firent prendre à ce seigneur le dessein de ne la pas chagriner en dépouillant le Duc de Savoye. « Ne poussez pas mon père à bout, » lui dit-elle entre haut et bas. Ce peu de paroles,

(1) *Michel Chamillart, contrôleur des Finances et secrétaire d'État de la Guerre*, par l'abbé Esnault.

(2) Les deux historiens auxquels Mlle d'Aumale se préoccupe de répondre paraissent être La Beaumelle et Reboulet, auteur d'une *Histoire de Louis XIV*, qui parut en 1742. La première édition de La Beaumelle étant de 1752 et Mlle d'Aumale étant morte en 1756 à 69 ans, le manuscrit d'où nous tirons cette citation aurait donc été commencé assez peu de temps avant sa mort. Ce manuscrit, auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts, n'est pas en effet celui dont Lavallée avait annoncé et préparé la publication et que nous avons également en notre possession. C'est une autre version des mêmes *Souvenirs*, qui, après avoir été la propriété de Monmerqué, est devenue celle de M. Hanotaux. Nous préparons tous deux de concert la publication de ces deux manuscrits, et nous réservons pour le moment de cette publication les renseignemens et commentaires que nous aurons à fournir au sujet de leur provenance, de leur authenticité, et de leurs ressemblances ou différences.

prononcées avec un air touchant, firent tout l'effet qu'elle désiroit. M. de La Feuillade partit, mit le siège devant Thurin, attaqua romanesquement la citadelle de Thurin (ayant esté résolu de commencer par le siège de la citadelle), ne la prit point, fut au contraire forcé de lever le siège, pendant lequel il disoit en lui-même : « Si l'on réussit, ce sera double gloire, et ce ne sera pas manque d'avoir fait tout ce qu'il falloit pour ne pas réussir. » Il avoit pris la précaution, avant de partir, de parler à M. de Chamillart, son beau-père, et lui avoit très bien montré combien il seroit désagréable à Mme la Duchesse de Bourgogne qu'on prist Thurin pour assurer le succès de l'expédition. Ce fut là les seuls ressorts qui servirent la tendresse de Mme la Duchesse de Bourgogne pour son père et sa vanité pour ne le pas voir rabaissé par la France. »

La scène est joliment racontée, mais le propos a-t-il été tenu, et La Feuillade, qui, par-dessus le marché, était un fat, n'a-t-il pas un peu arrangé les choses? Remarquons, en tout cas, qu'il ne put l'être au moment où le place Mlle d'Aumale. En effet, La Feuillade *ne partit point pour l'expédition de Turin*. Il était à La tête de l'armée de Piémont depuis le mois de février de l'année précédente. Ce fut au cours de cette année 1705 que le siège de Turin fut décidé en principe, puis différé. De tout l'hiver et de tout le printemps de 1706, La Feuillade n'apparut point à la Cour. La Duchesse de Bourgogne n'aurait donc pu lui faire au moment de son départ qu'une recommandation générale, et La Feuillade, qui devait au contraire se montrer ardent partisan du siège de Turin, n'a certainement pas entretenu son beau-père des inconvéniens de ce siège. Il y aurait loin, en tout cas, on en conviendra, de cette discrète prière à des avertissemens utiles qu'elle aurait fait parvenir à Victor-Amédée. Ajoutons que de cette recommandation, si elle lui fut adressée, La Feuillade n'aurait tenu aucun compte. En effet, une des fautes qui lui furent le plus justement reprochées pendant le siège de Turin, ce fut de ne pas avoir employé toutes ses forces à investir complètement la ville, et d'avoir à plusieurs reprises abandonné ses lignes de circonvallation pour s'attacher à la poursuite du Duc de Savoie qui tenait campagne aux environs de Turin avec une petite armée, dans l'espoir chimérique de le faire prisonnier. « Il étoit, dit Saint-Simon, follement buté à la capture du Duc de Savoie et n'en vouloit pas laisser l'honneur à un

autre (1). » S'il avait réussi, s'il avait amené Victor-Amédée prisonnier dans le camp français, c'eût été singulièrement le *pousser à bout*, et l'humiliation en aurait été grande pour celle à qui il voulait plaire.

Quant à l'accusation d'avoir *romanesquement* attaqué Turin par la citadelle, afin de diminuer les chances de succès, elle n'est pas davantage fondée, car il ressort d'une lettre de La Feuillade à son beau-père que le plan lui était imposé par Versailles et par Vendôme. « Je voudrois bien, écrivait-il à Chamillart, estre le maistre d'assiéger la ville de Turin avant la citadelle, mais ce changement ne peut venir que de la Cour. Je n'oserois m'opposer à l'opinion de M. de Vendosme. Faites-y réflexion, je vous en prie. C'est une entreprise bien difficile d'attaquer la citadelle avant la ville. L'honneur de votre gendre y est compromis (2). » Ce ne fut que plus tard, avec sa légèreté ordinaire, qu'au mépris des sages avis de Vauban, il se rallia au plan obstinément soutenu par Vendôme et qu'il entreprit de le mettre à exécution. La petite scène rapportée par Mlle d'Aumale au bout de quarante-six ans est donc tout à fait invraisemblable.

Pas n'est besoin du reste, pour expliquer le désastre de Turin, d'avoir recours à la trahison. Pour démêler les causes de ce désastre, il suffit de lire les nombreuses relations françaises et étrangères du siège et de la bataille, et surtout de feuilleter au Dépôt de la Guerre les volumineuses dépêches échangées entre Versailles et l'armée (3). Elles y apparaissent clairement. La Feuillade était présomptueux autant qu'incapable. Il croyait n'avoir pas besoin de Vauban et se vantait de prendre Turin « à la Cohorn (4). »

(1) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. XIII, p. 7.

(2) *Michel Chamillart*, par l'abbé Esnault, t. II, p. 28.

(3) Dépôt de la Guerre, 1966 à 1970 et 1975. Parmi les relations nous citerons, du côté français, celle publiée en 1832 par le capitaine Mengin, et, du côté italien, celle du baron Manno, publiée dans le tome XVII des *Miscellanea di Storia italiana*, suivie du *Journal* du comte de Dhaun, major général dans l'armée impériale, qui défendit brillamment Turin. Quant aux dépêches, un grand nombre en a été publié par le général Pelet, qui porte sur l'affaire elle-même le jugement suivant : « La correspondance de l'armée et celle de la Cour feront connaître encore plus particulièrement l'erreur d'un préjugé aussi dénué de vraisemblance et qui a fait naître des idées aussi fausses qu'injurieuses sur les sentimens et la conduite d'une princesse qui n'a pu avoir aucune influence sur les opérations militaires, ou pour mieux dire dans les fautes qui ont produit les événemens dont on va faire le récit. » T. VI, p. 278.

(4) Cohorn, on le sait, était un ingénieur, Alsacien d'origine, attaché aux armées impériales et qui avait pris plusieurs places fortifiées par Vauban, entre autres Namur.

Lorsqu'il écrivait à son beau-père : « Je veux périr devant Turin ou ne me monstrer que quand je l'auray pris; ayés assés bonne opinion de moy pour ne pas douter de l'alternative (1), » c'était pure vantardise, car il ne fit ni l'un ni l'autre. Vendôme, qui s'était obstiné, contre Vauban, à imposer l'attaque par la citadelle, avait été remplacé par le Duc d'Orléans, et c'est encore une accusation injuste que celle portée, quarante ans plus tard, par le duc de Luynes et qui rend la Duchesse de Bourgogne responsable de ce rappel, « parce qu'il aurait parlé de son père avec mépris et poussait aux dernières rigueurs (2). » Vendôme en effet, qui avait affaire à forte partie, avec le prince Eugène sur ses derrières et Victor-Amédée devant lui, sentait les affaires tourner mal en Italie et fut heureux d'aller prendre le commandement de l'armée de Flandre où il espérait mieux. Le Duc d'Orléans avait non seulement de la bravoure, mais, ce qui manquait au Duc de Bourgogne, du coup d'œil militaire. Malheureusement son « noviciat de commandement, » suivant sa propre expression, ne lui assurait pas une autorité suffisante, et de plus il était bridé par Marcin, auquel il avait donné sa parole d'obéir en fait. Celui-là était un autre incapable, que Saint-Simon appelle, non sans raison, « une manière de linotte, intrigant qui s'estoit poussé en faisant sa cour à tout ce qui estoit en quelque place de crédit, par tous les moyens (3), » mais qui du moins, mortellement blessé à Turin, comme il en avait eu le pressentiment dès le début de la campagne, sut mourir avec courage et piété, en « héros chrétien, » écrivait, avec quelque peu d'emphase, son secrétaire Duchesnoy (4).

Suivant Michelet, ce serait Marcin et non pas La Feuillade qui serait la cause de tout le mal. Confident de Mme de Maintenon, « c'est lui qui aurait *apporté* la pensée des dames, ses craintes, et surtout celles de la Duchesse de Bourgogne; celle-ci aurait redouté une bataille rangée où l'on aurait peu ménagé son père. Elle aurait *chapitré* Marcin à son départ, et lui aurait fait promettre qu'il émettrait l'avis le moins dangereux pour son père, » et Michelet ajoute : « Grande Histoire et très simple. Nous lui avons rendu son unité. C'est la direction qui part du

(1) *Michel Chamillart*, par l'abbé Esnault, t. II, p. 99.
(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 131.
(3) *Saint-Simon. Parallèle des trois Rois Bourbons*, p. 277.
(4) Dépôt de la Guerre, 1966. Duchesnoy à Chamillart.

seul Versailles. On croit lire des faits militaires. Non, ce sont des événemens de Cour, ceux du gouvernement féminin personnel. Les dames y sont les Parques. De leur main délicate, elles font la destinée (1). » Or, il est constant que Marcin était à l'armée du Rhin quand il reçut l'ordre d'aller rejoindre l'armée d'Italie, et qu'il se rendit en Piémont par la Suisse, sans passer par Versailles. La Duchesse de Bourgogne ne put donc pas le *chapitrer* avant son départ; mais, quand il s'agit d'accuser quelque prince ou princesse, Michelet n'y regarde pas de si près.

La vérité, c'est que Marcin, aussi incapable que La Feuillade, ne comprit point la hardiesse et la justesse du plan du Duc d'Orléans, qui, au lieu d'attendre dans ses lignes l'attaque du prince Eugène, voulait se porter en avant et empêcher la jonction des troupes impériales avec celles de Victor-Amédée. Les dissentimens des trois généraux, qui éclatent dans leurs dépêches, arrivèrent à un éclat public, en plein conseil de guerre, trois jours avant la bataille. Ces dissentimens firent tout le mal. Il n'en fallut pas davantage, suivant la forte expression de Saint-Simon, pour « égorger la France, » et il n'est pas besoin d'avoir recours à ces explications de trahison qui sont, suivant la juste expression d'un auteur italien, l'habituelle consolation des vaincus (2).

Si cette justification de la Duchesse de Bourgogne ne paraissait pas suffisante, nous trouverions encore la preuve de sa complète innocence dans une lettre assez longue, surtout pour elle, qu'elle adressait à son père l'année suivante. Nous croyons devoir publier en entier cette lettre peu connue. On jugera si c'est la lettre d'une complice, et si ce mélange d'assurances affectueuses, de tendres reproches et de presque de supplications est bien le ton sur lequel une fille l'aurait pris avec un père à qui elle aurait fait parvenir en secret, l'année précédente, d'utiles avis.

A Versailles, le 31 décembre 1707.

« Les assurances, mon cher père, que ma mère m'a donné de la continuation de vostre amitié mon fait un trop grand plaisir pour ne vous pas témoigner moy mesme ma reconnaissance, et

(1) *Édition de 1874*, t. XIV, p. 184-185.

(2) Baron Manno, *L'assedio di Torino. Miscellanea di Storia italiana*, t. XVII. Cet auteur explique également, et avec raison, l'échec des Français devant Turin par l'admirable constance et le courage incroyable des assiégés, et par les belles marches et *prodigiosi concetti* du prince Eugène et de Victor-Amédée.

combien je suis sensible à vostre souvenir. Rien ne diminuera jamais mon respect et ma tendresse pour vous. Le sang, mon cher père, ce fait sentir bien vivement dans touttes les ocations, et, quoique ma destinée soit malheureuse puisqu'elle me fait estre dans un parti contraire au vostre, vos intérest sont si fort imprimé dans mon cœur que rien ne me fera jamais souhaitter contre. Mais cette mesme tendresse ne fait qu'augmenter ma douleur quand je songe que nous sommes au nombre de vos ennemis. J'avoue que l'amitié pourroit estre un peu blessée de voir que vous estes contre vos deux filles, mais pour moy je ne la serai jamais contre vous et je ne vous regarde que comme un père que j'aime plus que ma vie. Mes ce n'est point dire assés puisque je la sacrifirois volontier pour vous, et que vostre intérest et lunique but de mais desirs presans. Permettés moy donc, mon cher père, que j'avance dun jour ce premier de l'année pour souhaiter que celle ou nous allons entrer voie la fin de mon malheur en nous réunissant en semble dune manière qui me comble de joie, vous dire qu'il ne tiendra qua vous, qua vous, de me rendre la plus heureuse personne du monde. Mais je crains de vous estre importune par la longueur de cette lettre. Mais pardonnés-moy la liberté que je prends. Je ne puis mempêcher de vous assurer une fois au moins par ans de ma tendresse et de mon respect, et de vous demander en mesme temps la continuation, mon cher père, de vostre amitié. Je croy la mériter et ne men rendre jamais indigne. »

Peut-être trouvera-t-on qu'elle va un peu loin lorsqu'elle dit, fût-ce à un père, « qu'elle ne souhaitera jamais rien *contre ses intérêts.* » Mais ne faut-il pas faire la part d'une certaine exagération dans les termes inspirés par la tendresse et par l'espoir qu'elle pouvait toujours conserver de ramener un prince qui ne se piquait point de fidélité à ses engagemens, puisque deux fois déjà il avait changé d'alliance. D'ailleurs, lorsque la France soutenait la guerre à la fois en Flandre, en Espagne et en Savoie, était-il si criminel à une princesse d'origine savoyarde de souhaiter que la France triomphât plutôt aux dépens de Marlborough ou de l'archiduc Charles que de son propre père ? Dans les rapports de la Duchesse de Bourgogne avec Victor-Amédée à l'époque de la bataille de Turin, il nous est donc impossible de voir rien qui sente la trahison, ni qui soit indigne d'une princesse devenue Française.

Il faut que ce singulier personnage de Victor-Amédée, qui nous paraît à distance si peu attrayant, eût cependant quelque chose en lui par quoi il sut se faire aimer, car, sans parler de la comtesse de Verrue, de la comtesse de Saint-Sébastien, et de bien d'autres encore, il fut chéri passionnément de sa femme, la pauvre Duchesse Anne, et fidèlement de ses deux filles, la Duchesse de Bourgogne et la reine d'Espagne, que (lui-même en convenait) il avait singulièrement négligées durant leur enfance, qu'il avait mariées, l'une à douze ans, l'autre à treize ans et demi, et qu'il n'avait jamais revues depuis. Cette persistance de tendresse filiale montre qu'il n'est pas toujours exact de dire, comme l'a soupiré depuis longtemps la poésie, comme le théâtre s'efforce de le démontrer, que :

L'amitié, comme les fleuves,
Descend et ne remonte pas.

Il serait hors de notre sujet de parler des relations de Victor-Amédée avec son autre fille, cette sœur cadette de la Duchesse de Bourgogne, non moins séduisante qu'elle, mais plus virile, plus capable, et qui, malgré sa jeunesse, sut se montrer à la hauteur des événemens presque tragiques auxquels elle fut mêlée. Mais ce n'est point cependant trop nous en écarter que de rapprocher la lettre citée par nous tout à l'heure d'une autre lettre, adressée, presque à la même date, par la reine Marie-Louise à ce même Victor-Amédée (1). Cette lettre, qui est du 31 janvier 1708, n'est pas moins tendre et moins suppliante :

De Madrid, le 31 janvier 1708.

« Pourquoy croyez-vous, mon cher père, que je n'aye plus d'amitié pour vous et que même je vous aye oublié, comme vous m'avez fait mander il y a quelque temps par ma mère? J'en suis très offensée, étant aussi éloignée que je le suis d'une pareille chose, car je puis vous assurer que je vous ay toujours aimé tendrement. Il me semble que c'est bien plutôt à moi à vous

(1) Cette lettre, publiée pour la première fois par le comte Sclopis dans son *Studio storico sulla Regina di Spagna,* a été reproduite en entier par Luisa Sarredo dans l'ouvrage intitulé : *La regina Anna di Savoia* (t. II, p. 316) et en partie par le Père Baudrillart dans son *Philippe V et la Cour de France*, t. I, p. 309.

faire des reproches, puisque vous faites de vostre mieux pour m'arracher la couronne, et qu'ainsi vous ne me donnez guaire de marque de la tendresse que vous devriés avoir pour moi. Jusqu'à quand, mon cher père, prétendés vous persécuter vos filles en leur faisant souffrir tout ce qu'on peut imaginer? Rien peut-il estre plus cruel que de se voir faire la guerre par un père qu'on aime? Finissés mes malheurs, aimés un enfant qui le mérite; il ne tient qu'à vous de me rendre la princesse du monde la plus heureuse. Me le refuserés-vous? Aurés-vous un cœur assez dur pour cela? Non, mon cher père, je ne puis croire une pareille chose, et j'espère que vous vous laisserés à la fin toucher par une fille qui est pénétrée de douleur de tout ce qui se passe, qui vous aime véritablement et qui souhaite vos avantages. »

A la vérité, ici le ton change, et la Reine se retrouve. Ces avantages qu'elle souhaite pour son père, c'est d'elle en partie qu'il dépend de les lui procurer. Elle lui offre la paix et se charge de lui faire donner par le roi de France et le roi d'Espagne le titre de roi de Lombardie. Elle lui demande d'entrer en négociation secrète avec elle par l'intermédiaire d'un gentilhomme romain qui lui remettra cette lettre en mains propres, et en effet il apparaît bien que la lettre fut écrite à l'insu, sinon peut-être de Philippe V, du moins de ses ministres. Marie-Louise, en un mot, offre de s'entremettre entre son père, son mari et son grand-père en reine accoutumée à traiter les grandes affaires. Mais la fille se retrouve dans ce post-scriptum qu'il est difficile de lire sans attendrissement :

« P.-S. — Je crois que vous ne laisserés pas que d'être étonné en songeant à vostre Louison (qui est le nom que j'ay eu longtemps) de lire une lettre comme celle-cy, mais malgré moy vous me faites devenir sérieuse. Je la suis tant par ce que je mande aujourd'huy, qu'il me semble qu'il ne m'est plus permis de vous appeler mon cher Papa. Soyez-le pourtant, et moy vostre Louison, et aimons-nous comme deux bons amis. »

Certes la lettre est irréprochable et d'une bonne Espagnole. Et cependant Marie-Louise fut, elle aussi, un instant calomniée : « Quoi! écrivait-elle avec indignation à Tessé, est-il possible que l'on m'ait seulement soupçonnée d'avoir commerce avec mon père, de lui donner des avis et de lui passer de l'ar-

gent? Je sais qu'on l'a dit. Quoi! je voudrois détrôner mon mari et moi-même pour soutenir mon père. » D'où vient cependant que ces calomnies n'ont jamais pris corps; que Marie-Louise était devenue populaire en Espagne au point que, bien des années après sa mort, sur le passage de celle qui lui avait succédé dans le lit de Philippe V, la foule criait : « *Viva la Savoiana!* » et qu'elle occupe aujourd'hui, dans les annales de son pays d'adoption, une place héroïque? C'est que, de son vivant, il ne s'est point trouvé à la cour d'Espagne d'ennemis pour grossir la calomnie ou de nouvellistes pour la propager, et pas davantage, après sa mort, d'historiens espagnols pour la recueillir et la prendre à leur compte. La Duchesse de Bourgogne n'a point eu cette heureuse fortune; mais, aujourd'hui que nous pouvons juger de l'accusation, pièces en mains, il est permis de répéter, en pensant aux nouvellistes et aux historiens français, à quelques-uns surtout si mal à propos appelés nationaux, ce jugement qu'avec une sagacité rarement en défaut dans son *Siècle de Louis XIV*, Voltaire portait déjà, voici bientôt deux siècles, en parlant de la prétendue trahison de la Duchesse de Bourgogne : « C'était un de ces bruits populaires qui discréditent le jugement des nouvellistes et qui déshonorent les histoires. »

HAUSSONVILLE.

ANVERS, GÊNES, HAMBOURG

La face du monde a été renouvelée par les moyens de transport et de communication dont le XIXe siècle a doté l'humanité. La vapeur et l'électricité ont rapproché les continens au point que nous atteignons la Chine ou l'Australie plus aisément que nos grands-pères n'allaient en Russie. La navigation à vapeur a joué un rôle prédominant dans cette transformation : la vitesse et la capacité des énormes bâtimens de fer et d'acier qui portent, en un voyage, plusieurs milliers de tonnes de marchandises, sans compter des centaines de passagers, ont permis au commerce international de prendre un développement tel, que chaque pays s'approvisionne aujourd'hui chez tous les autres et que chacun peut obtenir les produits des contrées les plus lointaines, auxquelles il vend ceux de son sol ou de son industrie. Certes, les siècles passés avaient déjà connu la grande navigation : les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains furent de hardis marins, qui multiplièrent les relations entre les peuples du bassin de la Méditerranée et au delà; le moyen âge, avant la découverte de l'Amérique, lança ses flottes sur bien des mers; les Espagnols et les Portugais atteignirent des continens nouveaux et déployèrent aux yeux de l'Europe des horizons agrandis; mais le mouvement des transactions, à ces diverses époques, était peu de chose, comparé à ce qu'il est devenu de nos jours : il s'expédie en une semaine, des ports américains, plus de tonnes de céréales qu'il ne s'en importait jadis en France au cours d'une année. En même temps que s'accroissait, dans une mesure incalculable, le volume des échanges, se produisait un autre phénomène, celui de leur concentration sur un petit nombre de points: les installations nécessaires à des navires à vapeur, dont plusieurs

déplacent déjà 36 000 tonnes, et dont les successeurs, mis en chantier, en déplaceront 40 000, ne sauraient être multipliées. Chaque pays désormais doit avoir quelques grands ports de commerce, avec un tirant d'eau suffisant pour recevoir ces monstres qui calent 10 ou 12 mètres, qui ont plus de 200 mètres de longueur, et qui ne peuvent évoluer que dans des bassins profonds, le long de quais immenses et dans des courbes à grand rayon. Il faut, en outre, que tous les aménagemens soient préparés de façon à permettre un déchargement rapide de la cargaison, puis un embarquement non moins prompt des marchandises que le navire emporte. Il convient donc que la ville maritime soit le point d'attache d'un système de chemins de fer aussi développé que possible, qui y fasse converger, des extrémités du pays ou du continent, les objets destinés à l'exportation. Il est aisé de comprendre que de pareils centres ne sauraient être nombreux : la France a Marseille, Bordeaux, la Palice, le Havre, Dunkerque; l'Angleterre a Londres et Liverpool; les États-Unis ont Boston, New-York, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans et San Francisco. Chacun de ces pays possède d'autres ports de guerre et de commerce en dehors de ceux que nous venons de nommer; mais ils sont amenés, par la force des choses, à développer sur chaque océan un ou deux points principaux, où le commerce maritime trouve les aménagemens qui lui sont nécessaires, et où s'établissent les compagnies internationales de transports à vapeur. C'est ainsi que le nombre des grands ports est loin d'augmenter en proportion du développement général de la navigation, mais que l'accroissement de certains d'entre eux a été prodigieux au cours des dernières années. Nous nous occuperons de trois ports européens, qui jouaient déjà un rôle au moyen âge, et qui, au début du XXe siècle, comptent parmi les plus importans du monde : Anvers, Gênes, Hambourg, servent de débouché au commerce d'exportation de l'Europe centrale, à laquelle ils apportent en retour les denrées des autres parties du globe. Rappeler brièvement leur histoire, montrer les efforts grâce auxquels gouvernemens et municipalités ont réussi à maintenir ou à rétablir leur prospérité, indiquer la législation libérale qui attire à eux les navires des autres nations, ne sera pas une œuvre inutile. La France est un des pays les plus favorisés sous le rapport géographique : elle a, sur trois de ses frontières, au nord, à l'ouest, au midi, un développement de côtes considé-

rable par rapport à sa superficie; elle renferme une population incomparable de marins; qu'elle cherche donc, dans l'exemple des cités que nous venons de nommer et que nous allons étudier, les inspirations nécessaires au meilleur emploi de ses ressources, au maintien, et au progrès de sa marine et de son commerce international.

I

Anvers, la deuxième ville de la Belgique par sa population, la première par son commerce maritime, existe depuis plus de douze siècles : mais ce n'est qu'au xve siècle que le détroit de l'Escaut oriental fut rendu facilement navigable et assura les communications avec la mer : en même temps l'ensablement de l'estuaire de Bruges, le Zwyn, augmentait l'importance d'Anvers et diminuait celle de la cité rivale. En 1503, les Portugais, principaux trafiquans de l'Europe avec les Indes, y ouvrirent un comptoir; cet exemple fut bientôt suivi par la plupart des nations européennes : au xvie siècle, la prospérité de la ville fut à son comble : en une marée, cent navires entraient dans le port; plus de mille maisons étrangères y avaient des agences. Mais, à la suite des guerres espagnoles, la décadence se fit sentir; la population, au xviie siècle, avait diminué de moitié; les Hollandais, maîtres de l'embouchure de l'Escaut, en obtinrent la fermeture par le traité de Munster; Amsterdam hérita du commerce d'Anvers, déchue pour longtemps de son rang et de sa splendeur. Ce n'est qu'au xixe siècle que la métropole flamande devait les retrouver. La réouverture de la navigation de l'Escaut, la constitution du royaume de Belgique, furent des événemens décisifs à cet égard : l'énergie de la ville, qui n'avait pas oublié les traditions communales du moyen âge, hâta la marche des événemens.

En 1853, le conseil échevinal d'Anvers décida la création, en dehors des fortifications, d'une cale sèche et d'un bassin à flot, dit du Kattendyk, long de 500 mètres et large de 140. En 1863, la Hollande, contre paiement de 17 millions de florins, renonça aux droits de péage qu'en 1839 le gouvernement belge avait pris à sa charge. C'est de cette époque que date le développement ininterrompu du port. La Chambre de commerce prit pour programme l'exécution de nouveaux travaux maritimes, le redressement, l'allongement et l'élargissement des quais de l'Es-

caut. A peine étaient-ils entrepris, que cette même Chambre, s'appuyant sur la progression constante du mouvement du port, sollicita, pour les installations nouvelles, des proportions bien plus vastes que celles qui avaient d'abord été envisagées; dans un mémoire du 3 juillet 1874, elle avait recommandé le prolongement des quais, au nord du Kattendyk, aussi loin que le besoin s'en ferait sentir; la construction d'un bassin pour la grande navigation, d'un bassin spécial à pétrole, de bassins avec installations pour rails, fontes, minerais, etc. Elle insista pour la construction de 2 000 mètres de quai, au sud, avec une largeur de 200 mètres. De 1877 à 1881, le bassin du Kattendyk fut prolongé au nord et vit sa superficie augmenter de 4 hectares; trois cales sèches furent ajoutées aux trois qui existaient déjà. Le bassin de Batelage-nord, servant de port aux bateaux de l'intérieur arrivés par le canal de la Campine, fut ouvert en 1878, et reçoit un tonnage qui a plus que quadruplé dans les dernières trente années. Aujourd'hui la surface des bassins est de 64 hectares, celle des hangars de 13 hectares; les quais ont une longueur de 11 kilomètres.

Grâce à ces travaux, le port d'Anvers est, en peu d'années, devenu l'un des premiers d'Europe. Alors qu'en 1860 le mouvement n'y était encore que de 500 000 tonnes, il atteignait, en 1867, 1 million; en 1871, 1 million et demi; en 1873, 2 millions; en 1876, 2 millions et demi; en 1880, 3 millions; et, en 1897, 6 300 000 tonnes, plus de 12 fois le total des arrivages de 1860. Les arrivages de voiliers, qui dépassaient 2 000 en 1874, sont tombés à 459 en 1897; mais ceux des vapeurs ont passé de 1 745 en 1870, à 4 647, non compris 547 bateaux venant par canaux de la Hollande. Le total des navires est donc à peu près le même depuis 25 ans, mais le tonnage en a quintuplé.

L'une des raisons de la prospérité d'Anvers est la franchise dont jouissent les neuf dixièmes des marchandises importées. En tout cas, les résultats différens, obtenus selon la législation appliquée à tel ou tel produit, sont bien de nature à encourager les Belges dans la voie libérale. Tandis que l'élévation des droits d'entrée sur le tabac, en 1873 et en 1883, a eu pour effet d'en restreindre le marché, celui de l'ivoire, du caoutchouc, du pétrole, des céréales n'a cessé de s'étendre. Les importations d'ivoire à Anvers ont passé, de 62 tonnes en 1891, à 361 tonnes en 1895; en Angleterre, elles tombaient, de 502 tonnes en 1891,

à 339 en 1897. En 1897, Anvers importait 1679 tonnes de caoutchouc, tandis que Rotterdam en importait 303, le Havre 2326, Londres 2053 et Liverpool 14627. C'est en grande partie l'État du Congo, cette fondation du roi Léopold dont la Belgique est destinée à hériter un jour, qui alimente ce trafic anversois. Les importations de pétrole ont passé de 36000 barils en 1862 à 975000 en 1897, celles des céréales de 5 à 30 millions d'hectolitres. Le bassin America, réservé au pétrole, peut recevoir 780000 hectolitres d'huile, dans des locaux isolés du reste du port. Le déchargement des céréales s'opère au moyen d'installations qui permettent d'emmagasiner en dix heures 4000 tonnes, de mettre 2000 tonnes sur allèges et d'expédier 28000 sacs par wagons. Dans le même temps, un navire fait passer ses grains par l'entrepôt, où ils sont nettoyés, pesés, ensachés. Au bassin de la Campine, affecté au trafic des minerais et des charbons, les wagons de charbon, pesant 25 tonnes, sont élevés à 12 mètres et basculés sur les navires. L'appareil, qui peut décharger 10 wagons à l'heure, est mû hydrauliquement, comme presque tout l'outillage des bassins, les ponts roulans et les portes d'écluses. 49 grues roulantes d'une tonne et demie ou deux tonnes, deux grues fixes de 40 tonnes, une bigue de 120 tonnes dans les bassins, 83 grues hydrauliques sur les quais de l'Escaut, des cabestans hydrauliques à câbles d'acier qui mettent les wagons en mouvement, forment un outillage excellent. La ville d'Anvers accorde, pendant un certain nombre de jours, l'usage gratuit des hangars, des quais et des bassins.

La direction et la gestion du port sont confiées au Conseil communal, présidé par le bourgmestre et composé de 39 membres élus. Le bourgmestre et cinq échevins, nommés par le Conseil communal, constituent une commission administrative et exécutive, dont les décisions, une fois approuvées par le Conseil, sont soumises à la sanction de la députation permanente de la province ou à celle du Roi. L'échevin du commerce préside aux établissemens maritimes et à la police du port ; l'échevin des travaux publics surveille le service technique dirigé par l'ingénieur en chef de la ville, les bassins et leurs dépendances, l'outillage du port, le personnel et le matériel de l'exploitation. La police de la rade, les phares et les balises, le pilotage, l'exploitation des voies ferrées des quais, la douane, sont du ressort de l'État. Une commission consultative, composée de cinq fonctionnaires

de l'État et de deux de l'administration communale, assure la bonne entente des divers services et l'expédition des affaires courantes. Le port comprend les établissemens maritimes du nord, propriété de la ville qui en perçoit les recettes; les quais de l'Escaut et les bassins de batelage du sud, construits par l'État, et dont l'exploitation est faite par la ville pour son compte et celui de l'État.

La position géographique d'Anvers, sur un fleuve que les grands navires remontent sans alléger, au fond d'une rade protégée, est excellente; de nombreux canaux et un réseau très étendu de chemins de fer assurent ses communications avec l'Europe centrale : vers le nord, l'Escaut maritime est réuni à la Meuse, au Rhin, et aux canaux du sud de la Hollande, par le canal maritime à grande section d'Hansweert, dont le mouillage atteint 8 mètres en hautes eaux. Une seconde communication est établie par le canal de Walcheren passant par Middelborg. A l'Est, Anvers se relie à la Meuse par le canal de la Campine; au sud, à la Sambre, au bassin de Charleroi, et au nord de la France par le Rupel, le canal de Willebroek, le canal de Charleroi. L'Escaut maritime est en communication avec les canaux de l'ouest de la Belgique par la Durme et par le canal de Gand à Bruges. Un réseau de voies ferrées multiples relie Anvers aux réseaux allemands par les trois lignes Gladbach, Aix-la-Chapelle, Cologne; à l'Alsace-Lorraine, la Suisse et l'Italie, par la ligne Bruxelles-Namur-Luxembourg; aux chemins de l'est et du nord de la France par les nombreuses lignes des provinces de Luxembourg, de Namur, du Hainaut et de la Flandre occidentale; aux chemins néerlandais par les lignes Rosendaal, Tilbourg et Eindhoven. L'ouverture du Saint-Gothard, qui a eu lieu en 1882, a exercé une grande influence sur les destinées d'Anvers, plus rapproché, grâce à ce tunnel, de Milan et de Brindisi que les autres ports de la Mer du Nord et de la Manche. Le percement du Simplon diminuera cet écart en faveur des ports français tels que Boulogne et Calais.

Le pavillon anglais représente à lui seul plus de la moitié du mouvement du port : en 1897, sur 5106 navires entrés au cours de l'année, 2 839 étaient anglais, avec un tonnage de 3 403 000 sur un total de 6 215 000 tonnes. L'Allemagne venait ensuite avec 807 navires et 1 278 000 tonnes; la Belgique tenait le troisième rang avec 386 navires et 496 000 tonnes; la France ne venait

qu'au huitième rang avec 94000 tonnes, après la Hollande, la Norvège, le Danemark, la Suède. Un nombre considérable de compagnies de navigation font à Anvers un service régulier : plusieurs sociétés belges, comme la Compagnie maritime du Congo et celle qui relie Ostende à Douvres, s'y sont organisées ou sont en voie de le faire. Un vif mouvement se dessine dans le pays pour amener la création de nouvelles lignes, la construction de navires et, d'une façon générale, pour encourager le développement de la marine belge, qui n'existait pour ainsi dire pas avant les entreprises africaines du roi Léopold II.

Des trois ports que nous étudions, Anvers est cependant celui qui a le moins progressé dans les dernières années. La Chambre de commerce, préoccupée de cet état de choses, a, par une délibération fortement motivée, prise le 26 février 1901, invité le gouvernement à faire diligence, pour étendre au nord la rade et les établissemens maritimes; elle lui a rappelé les paroles du ministre des Finances qui, dans la note préliminaire du budget extraordinaire pour 1900, déclarait « que tout à Anvers est devenu étriqué, resserré, encombré : les lieux d'accostage, la surface des quais, les hangars, les voies ferrées, les engins de manutention, en un mot l'ensemble de l'outillage et des installations du port, sont devenus insuffisans, tout en fournissant leur maximum de rendement. » Les surfaces à utiliser, les voies ferrées et les gares qui s'y rattachent ne doivent pas seulement répondre aux besoins d'un trafic régulier, calculé d'après la moyenne de l'année ; il faut tenir compte du fait que, pendant les mois d'octobre à mars, les expéditions à l'entrée et à la sortie des grands ports sont plus actives que durant l'autre moitié de l'année; au plus fort de cette période d'activité intense, des gelées peuvent suspendre les arrivages par la navigation intérieure; à ce moment, les chemins de fer ont une tâche écrasante, et ont besoin de vastes superficies pour dégager les trains, décharger et recharger les wagons : une gare considérable serait donc nécessaire.

Les Belges ne s'endorment pas sur un premier effort : ils se préoccupent de conserver à leur grand port le rang qu'ils ont réussi à lui assurer. Grâce à la popularité dont jouissent maintenant chez eux les entreprises lointaines, sources de tant de bénéfices pour leurs industriels, leurs négocians et leurs financiers, il est probable que les crédits ne seront pas marchandés

et que nous verrons bientôt de nouveaux travaux compléter les anciens ou les remplacer dans ce qu'ils ont d'insuffisant. La prospérité de la Belgique lui commande de ne pas s'arrêter dans cette voie. Son commerce spécial, en 1899, a augmenté d'environ 10 pour 100, tant à l'exportation qu'à l'importation, sur l'année précédente; le commerce général, de 12 pour 100; le transit, de près de 14 pour 100. La construction maritime est redevenue active : en la seule année 1900, trois sociétés ont été fondées dans cette intention : le chantier naval anversois de Hoboken, au capital de 2 millions; le *Vulcain belge*, au capital de 4 millions de francs, créé avec le concours du *Vulcain brémois;* les *Grandes Chaudronneries d'Anvers*, dont la division navale entreprend les constructions navales spéciales pour les colonies et fournit le matériel flottant de rivière, les remorqueurs de haute mer, les chalutiers à vapeur. La loi du 29 décembre 1899 a décrété la libre entrée des matériaux pour la construction maritime. Une loi sur l'hypothèque fluviale est en préparation. Le remorquage électrique est établi sur certains canaux. Une association mutuelle d'assurance maritime a été fondée par un certain nombre d'armateurs anversois. La Chambre de commerce prend délibérations sur délibérations pour recommander au gouvernement l'adoption de mesures destinées à encourager et à développer par tous les moyens possibles les industries navales. Il ne semble pas, en présence de tous ces efforts, qu'il y ait lieu de penser que la métropole maritime belge soit à la veille de déchoir.

II

Gênes, l'antique Antium, était déjà un marché pour les Ligures; ses marins parcouraient la mer Tyrrhénienne; au moyen âge, son pavillon flottait sur toutes les mers : c'est un de ses enfans, Christophe Colomb, qui découvrit le Nouveau Monde. Ses équipages sont encore en majorité à bord des navires qui sillonnent les grands fleuves de l'Amérique du Sud. Le développement de sa prospérité date de l'époque où les plaines du Piémont et de la Lombardie furent mises par des routes en communication avec le golfe : située au point de la côte le plus rapproché des campagnes de l'intérieur, Gênes commença alors à prendre toute son importance : elle triompha de Pise, sa rivale, qui pendant longtemps lui avait disputé l'hégémonie; elle s'em-

para de la Corse, de Minorque, de plusieurs villes d'Espagne ; en Orient, elle devint propriétaire, par l'intermédiaire de quelques-unes de ses familles patriciennes, de Chio, de Lesbos, de Lemnos et d'autres îles; elle acquit une influence considérable à Constantinople : jusque dans les hautes vallées du Caucase, les Génois construisirent ces tours qui étaient comme le symbole de leur autorité et dont plusieurs subsistent encore. Les guerres de la République génoise contre Venise sont historiques. Le souvenir de ses luttes contre Louis XIV n'est pas perdu, non plus que celui de la visite du doge Imperiale Lescaro à Versailles. Mais c'est à notre époque qu'il était réservé de voir l'antique cité de saint Georges reprendre son rang : l'ouverture des tunnels subalpins lui a assuré une situation privilégiée pour le commerce du nord-ouest de l'Europe. La barrière de hautes montagnes qui enferme le bassin septentrional de cette partie de la Méditerranée, s'opposait à tout développement intense du trafic : du jour où le Saint-Gothard fut percé, un horizon nouveau s'ouvrit; le tunnel du Simplon, bientôt achevé, amènera encore d'autres élémens de trafic à Gênes, qui retrouve, au XXe siècle, l'activité qui la rendit fameuse au moyen âge.

Les travaux modernes d'agrandissement du port furent commencés en 1877, à la suite de la loi du 9 juillet 1876, qui approuvait la convention passée avec le duc de Galliera : ils comprenaient la construction du môle occidental, dit de Ferrari-Galliera, qui, partant du môle neuf, se dirige vers le sud par un premier bras de 657 mètres et se replie ensuite vers l'est-sud-est par un second bras de 843 mètres, et celle du môle oriental, appelé James, qui part de la côte de Carignano dans la direction ouest-sud-ouest, sur une longueur de 595 mètres. Ces deux môles forment un avant-port, dont l'entrée est large d'environ 650 mètres, et la superficie couvre une centaine d'hectares. Au point le plus abrité ont été construits deux bassins de carénage, dont l'un a une longueur de 200 mètres. Un large quai part de ces bassins, se dirigeant vers le vieux môle, où sont construits des magasins, munis des meilleurs engins pour l'embarquement et le débarquement des marchandises. A l'intérieur du port existent de nombreux quais saillans, qui non seulement accroissent la surface utilisable, mais permettent aux navires de profiter des grues hydrauliques installées de tous côtés. Tous les quais sont desservis par des voies ferrées, aboutissant à une station centrale

maritime, mise elle-même en communication avec celle de Sampierdarena par trois tunnels, et par deux autres avec celles de Piazza Brignole et de Piazza Principe. De nouvelles voies ont été créées pour relier la ville au port; les anciennes ont été élargies. Comme œuvres complémentaires, nous citerons les nouveaux bâtimens de la Douane à Santa Limbania; les magasins de la Darse, qui reçoivent les marchandises en franchise de douane et d'octroi; les magasins de pétrole; les Quarantaines. Deux sociétés particulières construisent un magasin pour les céréales, entre les quais saillans Parodi et Federico Guglielmo, un dock pour les vins, entre les quais Calvi et Morosini.

Des négociations sont en cours entre le gouvernement italien et la municipalité de Gênes pour instituer une administration autonome du port. Cette mesure serait du plus grand intérêt : elle permettrait de supprimer les complications bureaucratiques actuelles, qui obligent à soumettre à l'examen de plusieurs ministères la plupart des questions qui surgissent et qui devraient recevoir sur place une prompte solution.

Le mouvement maritime de Gênes, en 1900, se chiffre par un total de 13 602 bâtimens, jaugeant 9 728 000 tonneaux, dont 6,2/3 pour 100 représentant les navires à voiles et 93 1/3 pour 100 les vapeurs. La proportion de la navigation de cabotage et d'escale est de 56 1/2 pour 100 du nombre des navires, et 18 1/2 pour 100 du tonnage. Le nombre des navires italiens est de 72 pour 100, leur tonnage de 43 pour 100 du total. L'année 1900 présente, sur sa devancière, un progrès de 632 navires et 678 000 tonneaux, très supérieur à celui de 1899 sur 1898. Le mouvement général de la navigation, entrées et sorties réunies, se répartissait comme suit, en 1900, entre les diverses nations :

Pavillons.	Nombre.	Tonnage.
Italien	9 770	4 237 000
Anglais	1 398	2 068 000
Allemand	453	1 242 000
Français	426	325 000
Austro-Hongrois	390	375 000
Espagnol	343	548 000
Grec	274	260 000
Hollandais	217	350 000
Norvégien	127	127 000
Danois	81	83 000
Russe	36	48 000
Divers	87	65 000
	13 602	9 728 000

Le pavillon italien occupe le premier rang; l'Espagne, qui n'est qu'au sixième rang par le nombre des navires, est au quatrième par le tonnage ; la France recule au contraire, à ce dernier point de vue, du quatrième au septième, bien qu'en 1900 elle ait gagné 79 bâtimens et 65 000 tonneaux sur l'année antérieure. Le pavillon français a retiré en Italie des avantages de la concession du cabotage, qui a été également utile à la navigation italienne chez nous; en 1898, dans le seul port de Marseille, le mouvement de cette dernière a été de 1 037 navires, jaugeant 630 000 tonneaux, contre 821 navires, jaugeant 484 000 tonneaux, en 1897, et 808 navires, jaugeant 353 000 tonneaux, en 1896. La suppression des droits différentiels, qui ont existé de 1886 à 1896, a donc exercé une influence heureuse dans les deux pays : mais Gênes progresse, tandis que Marseille, dont il ne sera pas sans intérêt de donner ici la statistique maritime, recule. En 1900, Marseille a perdu 745 navires, 294 000 tonneaux de jauge et 97 000 tonnes de marchandises par rapport à 1899, comme il résulte du tableau suivant dressé par M. de Clercq, consul général de France à Gênes.

Année 1900.	Nombre de navires.	Tonneaux de jauge nette. (Milliers).	Tonnes de marchandises. (Milliers).	Équipages.
Entrées.	8 543	6 164	3 814	251 679
Sorties	8 531	6 132	2 542	253 890
	17 074	12 296	6 356	505 569
Année 1899. . . .	17 819	12 590	6 453	515 899
Différence en moins en 1900.	745	294	97	10 330

Le pavillon français, en 1900, couvre 71 pour 100 du nombre et 52 pour 100 du tonnage des navires. Marseille dépasse encore Gênes de 3 472 navires, de 2 568 000 tonneaux de jauge et de 1 152 000 tonnes de marchandises : mais l'écart entre les deux ports tend à diminuer et doit nous rendre attentifs à tout ce qui est de nature à stimuler l'activité de notre grande cité méditerranéenne. Le mouvement de la navigation s'est accru en Italie à la fois sous pavillon national et sous pavillon étranger : de 1889 à 1898, cette augmentation de tonnage des marchandises a été du seizième pour le premier, et du huitième pour le second : l'ensemble est de 15 830 000 tonnes au lieu de 14 530 000 il y a douze ans. Le pavillon français tient le quatrième rang

en Italie, parmi les pavillons étrangers, quant au nombre des navires et au tonnage des marchandises embarquées ou débarquées. En ce qui concerne les voyageurs, nous sommes au troisième rang pour les débarquemens, et au second pour les embarquemens; presque tout le mouvement de notre pavillon est concentré dans les ports de Gênes, Livourne et Naples. Le seul commerce du charbon à Gênes a triplé depuis 1880 : il représente aujourd'hui une importation de deux millions et demi de tonnes, provenant presque exclusivement du Royaume-Uni. Les principales compagnies maritimes italiennes génoises sont : la *Compagnie de Navigation générale italienne*, dont les lignes partant de Gênes sont les suivantes : Gênes-Alexandrie, avec escales à Livourne, Naples, Messine; Gênes-Buenos-Ayres; Gênes-Hong-Kong; Gênes-Massaoua; Gênes-Odessa; Gênes-Porto-Torres; Gênes-Tripoli; la Compagnie la *Veloce*, avec les lignes de Gênes-Buenos-Ayres, Gênes-Colon, Gênes-Santos. Cette dernière compagnie a subi des pertes pendant les dernières années et vient d'être rachetée indirectement par la *Navigation générale*, dont le groupe a acquis la majorité des actions de la *Veloce*. Les principales compagnies étrangères faisant escale à Gênes sont : la *Société royale hongroise Adria;* la *Société belge Cockerill;* la *Compagnie française Fraissinet* et la *Société générale des transports à vapeur;* le *Norddeutsche Lloyd allemand;* l'*Atlantic and Eastern steam ship C°* anglaise ; le *Cunard* anglais ; le *Leyland*, qui vient d'être acheté par les Américains ; la *General Steam navigation Company* anglaise ; la *Prince Line* anglaise ; *Wilson sons C°* anglaise ; la *Koninklyke Nederlandsch Stomb Maatshappy* hollandaise ; la *Compagnie valencienne de navigation* espagnole.

Le port de Gênes a été placé, par la loi du 6 août 1876, sous le régime de l'entrepôt franc. Les droits de navigation sont le droit d'ancrage de 55 centimes par tonneau de jauge, payé une fois mensuellement par les vapeurs faisant un service régulier ; le droit d'entrée dans les darses de l'État de 6 centimes par tonneau, le droit sanitaire de 45 centimes par tonne pour tous navires venant d'Amérique, des pays situés au delà du cap Horn et du canal de Suez, des côtes occidentales d'Afrique ou des ports de l'Empire ottoman ; 25 centimes par tonne pour les voiliers et 7 centimes pour les vapeurs de toute autre provenance de l'étranger ; la patente de santé, 6 francs par navire. Les droits de pilotage, jaugeage, quayage, bassin, sont fixés par décrets royaux.

Notre étude étant avant tout économique, nous ne parlerons pas en détail du port militaire de la Spezzia, voisin de celui de Gênes, dans lequel les Italiens ont concentré leurs excellentes et magnifiques installations. L'immense rade, une des plus belles de la Méditerranée, est si profonde que les plus gros cuirassés s'amarrent à leurs coffres près du bord. Dans chacune de ses anses est logé un établissement de la marine : magasin des torpilles, réglage des torpilles, polygones, poudrières. L'arsenal est entouré d'un large canal qui l'isole de la ville, rend la surveillance facile et les vols de matières malaisés. Des chantiers de construction de la Spezzia sont sortis les principaux cuirassés italiens, dont les dimensions avaient dépassé un moment celles des navires des autres flottes ; nos voisins sont revenus aujourd'hui à une conception différente : ils réduisent le tonnage. Ainsi la *Regina Margherita*, actuellement sur chantier, n'est que de 13426 tonnes ; sa cuirasse n'a que 15 centimètres d'épaisseur ; mais son artillerie est formidable ; sa vitesse, de 20 nœuds et demi ; son rayon d'action, en charge normale, de 1000 milles supérieur à celui de nos navires, dont la vitesse n'est que de 18 nœuds. En un mot, la puissance défensive du cuirassé est sacrifiée à sa force d'offensive ; il est plus rapide, mieux armé ; il porte plus de charbon dans ses soutes, il est par conséquent capable d'affronter de plus longues traversées. Parmi les installations de la Spezzia, la cuve d'expériences est une des plus intéressantes. Au-dessus d'un canal de 150 mètres de long et de 6 mètres de large, roule un chariot mû par l'électricité. Sous ce chariot, qui porte des appareils enregistreurs, on attache le modèle en paraffine du navire que l'on étudie ; après un certain nombre de courses sur le canal, les défauts et les qualités du bâtiment ont pu être constatés mathématiquement. La France ne possède point de cuve d'expériences, alors qu'il en existe aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne.

Si Marseille est sa rivale de l'ouest, Gênes doit aussi compter avec Trieste, le grand port de l'Adriatique, où le mouvement général de la navigation a été, en 1899, de 17751 navires jaugeant 4354000 tonneaux ; les deux tiers des navires, le quart du tonnage, reviennent au pavillon austro-hongrois. La valeur des marchandises importées et exportées par l'Autriche-Hongrie a été de 670 millions de francs ; par l'Italie, de 210 millions ; par la Turquie, de 155 millions ; par les Indes anglaises, de 95 mil-

lions; par l'Allemagne, de 90; par l'Égypte, de 65; par les États-Unis, de 47 ; par la Russie et le Brésil, chacun de 27; par l'Angleterre, de 26; par la France, de 17; par la Suisse, de 13 millions de francs. Ce port laisse bien loin derrière lui Venise, où le tonnage des navires entrés et sortis n'atteint guère plus de la moitié de celui de Trieste.

III

L'Allemagne n'a de côtes que sur sa frontière septentrionale, qui s'étend de l'embouchure de l'Ems à l'ouest jusqu'à celle du Niémen à l'est : les points et ports extrêmes sont Emden et Memel. L'isthme du Schleswig-Holstein rompt la ligne côtière qui va de la Hollande à la Russie ; le canal Guillaume, qui unit l'Elbe à la baie de Kiel, a eu pour objet d'éviter aux navires la longue et parfois difficile navigation autour du Jutland danois. La Mer du Nord s'est ouvert à plusieurs reprises des passages dans les côtes : c'est ainsi qu'elle a formé le golfe de Dollart, à l'embouchure de l'Ems ; celui de Jade, à l'embouchure du Weser. Les principaux ports, tels qu'ils se présentent successivement de l'ouest à l'est, sont Emden, Wilhelmshaven, Bremerhaven, Cuxhaven, Hambourg, Kiel, Travemunde, Lübeck, Wismar, Rostock, Stralsund, Swinemunde, Dantzig, Königsberg, Memel. Le premier, et de beaucoup le plus important de tous, est Hambourg, dont la fondation est attribuée à Charlemagne. Il édifia, dit-on, en 808, une église entre l'Elbe et la rive orientale de l'Alster, y installa un évêque et construisit un fort pour la défendre contre les incursions des païens. Cette rade, assez profondément avancée dans les terres pour être à l'abri des violences de la Mer du Nord, attira sur ses bords un grand nombre de colons de la Saxe. Brûlée en 1072 par le Danois Karl Kruko, la ville fut bientôt reconstruite et tomba, au commencement du XIIe siècle, sous l'autorité des comtes d'Holstein, qui augmentèrent ses privilèges. La disparition de la plus grande partie de l'île d'Helgoland, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une sorte de grand rocher, cédé en 1890 par l'Angleterre à l'Allemagne, et la destruction de Bardevick par Henri le Lion, amenèrent à Hambourg un afflux considérable de population. Conquise en 1223 par Kanut VI, roi de Danemark, elle fut vendue par son fils Waldemar au comte d'Orlamünde. La municipalité

de la ville racheta de celui-ci ses franchises ; elle conclut ensuite, en 1241, avec Lubeck le pacte connu dans l'histoire sous le nom de Hanse ; le commerce de la ville reçut une vive impulsion ; en 1325, elle battait monnaie. La Hanse ou Ligue hanséatique unissait les commerçans qui éprouvaient le besoin de se défendre contre les pirates et les bandits. Lubeck était le siège de l'union qui, à partir de 1260, y tint ses réunions et qui comprit jusqu'à 84 villes. En 1364, une véritable constitution l'organisa, appuyée par des concessions royales et princières : la Hanse exerçait la justice, avait des armées qui furent souvent victorieuses, jouissait de privilèges considérables dans certains pays étrangers. En 1428, elle envoya une flotte de 248 bâtimens contre Copenhague. Elle faisait la police de la Baltique et de la Mer du Nord. Elle vécut quatre siècles et ne disparut qu'en 1669 ; mais, depuis longtemps alors, elle avait cessé d'exercer la grande influence et de jouir du prestige qui l'entourait au moyen âge.

Le xve siècle fut troublé par des dissensions entre les bourgeois et le conseil, et les luttes contre le Danemark, auquel Hambourg résista en se mettant sous la protection de l'empereur Maximilien. En 1500, des Hollandais fugitifs vinrent s'installer et construisirent de nouveaux quartiers à l'ouest. Hambourg, que l'énergique attitude du Sénat préserva au cours de la guerre de Trente ans, se rallia, en 1531, à la Réforme. Des dissidens la quittèrent alors et construisirent Altona. Le commerce se releva au xviiie siècle, notamment pendant la guerre de Sept ans : les navires hambourgeois se lancèrent dans des expéditions de pêche, établirent des relations directes avec l'Espagne et le Portugal ; de grandes affaires de change se négocièrent par la banque fondée, dès 1619, et qui a joué un rôle considérable jusque dans les temps modernes. Très prospère au cours de la guerre de l'Indépendance américaine et dans les dernières années du xviiie siècle, elle souffrit ensuite des guerres napoléoniennes. Occupée par Mortier en 1806, incorporée en 1810 à l'Empire français, elle soutint, de 1813 à 1814, un long siège, sous les ordres de Davout, contre les Russes. En 1848, la révolution y renversa un moment le gouvernement, qui fut ensuite rétabli. La dernière modification politique date de l'incorporation du territoire dans celui de l'Union douanière allemande.

Hambourg, quoique située à 110 kilomètres de la mer, a

toujours communiqué directement avec le reste du monde au moyen du chenal de l'Elbe, que pendant des siècles les plus forts navires alors connus remontaient aisément. Grâce à la direction oblique de ce fleuve relativement à la mer du Nord, comme le remarque Élisée Reclus, Hambourg sert de débouché à la plupart des contrées de l'Allemagne orientale qui, à vol d'oiseau, sont cependant plus rapprochées de la Baltique ; le domaine commercial de la grande ville hanséatique forme, dans le centre de l'Europe, un triangle dont la base s'étend de Cracovie à Bâle. L'antique Hammaburg était bâtie sur l'Alster, à 2 kilomètres d'un bras de l'Elbe, auquel l'Alster a ensuite été relié au moyen d'un canal. Des travaux considérables n'ont pas cessé d'approfondir le port et de rectifier les quais. A son embouchure, l'Elbe a une profondeur suffisante pour les navires du plus grand tirant d'eau. Près de Gluckstadt, à Brunsbuttel, débouche le canal de la Baltique, creusé à 9 mètres de profondeur ; en face, à Cuxhaven, a été établi un port de marée, ayant 8 mètres d'eau à mer basse et 11 mètres à haute mer, et qui servira, entre autres, à l'expédition des grands paquebots transatlantiques. En remontant l'Elbe, les navires qui dépassent un certain tonnage doivent encore s'alléger dans la rade de Brunshausen, à 30 kilomètres de Hambourg, en attendant que le creusement de la barre de Brunshausen soit achevé. A Hambourg même, la marée moyenne n'est plus que de $1^{m},80$, en sorte que la ville se trouve bien placée pour servir de lieu de transbordement entre l'Océan et la navigation intérieure. Le port libre occupe une étendue d'environ 1 000 hectares. Les bassins, dont les quais ont 17 kilomètres de long et dont les hangars et entrepôts couvrent une superficie de 18 hectares, sont directement reliés par voies ferrées aux gares adjacentes et possèdent un grand nombre de grues, dont la plus forte soulève 150 tonnes (1). Les frais de port n'y dépassent guère en moyenne la moitié de ceux que les navires acquittent en France.

Il y a trois ans, au cours de nos études publiées dans la *Revue* sur les finances, l'industrie et le commerce allemands, nous exposions le développement merveilleux de Hambourg et nous indiquions, au moyen de quelques chiffres, son importance pour la marine allemande et le rang qu'elle occupe dans la navi-

(1) Rapport du consul de France.

gation générale du monde. Ce mouvement, loin de s'arrêter, gagne chaque jour en puissance. Hambourg, il y a un demi-siècle, avait une population de 250000 habitans et voyait 10000 navires, d'une capacité d'un peu moins de 2 millions de tonnes, entrer dans son port et en sortir; la valeur des marchandises importées et exportées s'élevait à 2400 millions de francs. En 1900, la population est de 700000 âmes, le nombre des navires a plus que doublé et leur tonnage a septuplé (22000 navires jaugeant près de 15 millions de tonnes). Hambourg concentre les deux cinquièmes du mouvement de la navigation dans les ports de l'empire. La part de la flotte allemande qui, de 1873 à aujourd'hui, a passé de 1 100 000 à 3 900 000 tonnes, a été sans cesse croissant ; la construction annuelle des bateaux à vapeur en Allemagne se chiffre par 150 000 tonnes en 1898, au lieu de 80 000 tonnes en 1889, alors que celle des navires à voiles cessait presque entièrement. Cette statistique résume en partie l'histoire du commerce extérieur allemand maritime depuis la guerre de 1870.

Rien ne donnera une meilleure idée de l'activité de Hambourg qu'un coup d'œil jeté sur les principales compagnies de navigation à vapeur qui y ont leur point d'attache, et en premier lieu sur la *Hamburg-Amerikanische Packetfahrt Gesellschaft*, qu'on désigne en général sous le nom abrégé de *Hamburg-Amerika Linie*. Son rapport sur l'exercice 1900 passe en revue les divers services de la société, se loue de l'activité des transactions avec les États-Unis, qui a valu des augmentations de recettes importantes aux lignes New-York-Hambourg, Baltimore-Hambourg, Philadelphie-Hambourg, Montreal-Hambourg et New-York-Stettin. L'émigration européenne vers l'Amérique a augmenté, mais non pas en Allemagne; l'Exposition de Paris a provoqué un mouvement considérable de voyageurs. Les lignes d'Asie ont été sous l'influence des événemens de Chine : d'une part, les transports ordinaires ont souffert; d'autre part, la Hamburg-Amerika a été chargée de conduire au Petchili une grande partie des troupes allemandes, de leur matériel et la presque-totalité de leurs chevaux. En face du bénéfice qu'elle a recueilli de ce chef, elle insiste sur les pertes amenées ailleurs par le retrait, notamment du service de l'Atlantique, de bâtimens nécessaires à la campagne d'Extrême-Orient. Les agitations politiques incessantes des Républiques de l'Amérique centrale, du Venezuela, de la Colombie, la crise du café

ont amené la Compagnie à réduire de 8 à 7 le nombre de ses lignes mexico-indo-occidentales; au contraire le développement des affaires avec le Mexique a provoqué la création d'une communication directe par vapeurs entre Hambourg et ce pays, avec un départ tous les quinze jours. La Compagnie a favorisé la création de la Société italienne de navigation *Italia*, qui fait ses voyages entre Gênes et la Plata; acheté les vapeurs de la maison A. C. de Freitas et Cie, qui desservaient l'Amérique du Sud, ainsi que ceux de la maison Gellatly Hankey et Cie faisant le service d'Anvers-la-Plata. En même temps la Hamburg-Amerika concluait un traité avec la *Hamburg sudamerikanische Dampfschifffahrts Gesellschaft* pour exploiter en commun les lignes sud-américaines; et s'assurait, par un autre traité signé avec la Compagnie allemande de navigation Kosmos, une part du trafic entre Hambourg et les côtes occidentales du sud et du centre de l'Amérique. A la suite d'un voyage entrepris en Asie par le directeur général de la Compagnie, M. Ballin, elle a institué un service régulier de vapeurs entre Canton, Hong-Kong et Shanghaï, et acquis le service postal entre Shanghaï, Kiaotchou, Chefoo et Tientsin. Elle a un établissement à Hong-Kong. Elle énumère les navires neufs entrés en service et ceux dont elle a fait l'acquisition au cours de l'exercice; 15 vapeurs sont en chantier pour son compte. La capacité de la flotte a passé de 541 000 à 615 000 tonnes de registre brut, et l'âge moyen des navires est descendu de cinq ans à quatre ans et sept mois et demi.

Pour faire face à ces dépenses, la Hamburg-Amerika Linie a créé une seconde série d'obligations 4 1/2, dont elle n'a encore émis que 11 millions de francs; d'une première série de 19 millions, elle a amorti plus de 3 millions. Elle expose la nécessité où elle se trouve d'agrandir ses installations au port de Kuhwärder et insiste pour que les autorités procèdent sans retard aux travaux d'approfondissement de l'Elbe : la dimension et le tirant d'eau sans cesse accrus des navires en font une nécessité. En 1902, d'ailleurs, la Compagnie pense pouvoir faire partir ses paquebots rapides du port de Cuxhaven, situé sur la mer du Nord, à l'embouchure et sur la rive gauche de l'Elbe, et qui sera relié à ce moment avec le réseau de chemins de fer, de façon à assurer un transport rapide et commode des passagers jusqu'à Cuxhaven. Les conseils de direction et de surveillance (*Vorstand* et *Aufsichtsrath*) expriment aussi l'espoir que l'admi-

nistration des chemins de fer modérera ses tarifs, de façon à permettre une utilisation plus complète d'un autre port, celui d'Emden, situé à l'embouchure de l'Ems.

La Compagnie s'est préoccupée d'avoir une ligne à travers l'océan Pacifique : elle a conclu des arrangemens pour la traversée des États-Unis avec la puissante Compagnie de chemins de fer de l'Atchison-Topeka-Santafé. Cette conduite lui a été dictée en partie par l'achat que fit, au printemps de 1901, le banquier américain Morgan, de la société anglaise de navigation Leyland. Le directeur de cette société, M. Ellermann, dans une circulaire adressée à ses actionnaires afin de leur recommander d'accepter pour leurs titres le prix offert par l'acquéreur, insistait sur les difficultés de plus en plus grandes qu'il éprouvait à lutter contre frère Jonathan. La Compagnie hambourgeoise, moins timide, a cherché au contraire à s'assurer du fret d'importation et d'exportation. En même temps elle achetait les sept petits vapeurs d'une entreprise américaine de navigation, l'*Atlas*, qui desservait Haïti, la Jamaïque, la Colombie, Costarica et Nicaragua. Elle sait d'ailleurs que le service qu'elle va organiser entre San Francisco et Yokohama aura à compter avec une concurrence américaine, dont un simple chiffre fera comprendre la valeur : il se construit en ce moment sur les chantiers californiens des vapeurs de 22 000 tonnes de registre.

La Hamburg-Amerika Linie a réalisé en 1900 un bénéfice net de près de 30 millions de francs, sur un capital de 100 millions; environ 20 millions ont été affectés à l'amortissement de la valeur de la flotte ainsi qu'à la dotation des fonds de réserve, d'assurance et de renouvellement du matériel.

Toutes les compagnies hambourgeoises maritimes de navigation ont d'ailleurs prospéré en 1900; cinq d'entre elles : la *Packetfahrt*, le *Kosmos*, l'*Australische*, l'*Ostafrikanische*, la *Levantelinie*, ont donné des dividendes de 2 à 3 pour 100 supérieurs à ceux de 1899; seule, la *Südamerikanische*, à cause d'une concurrence maintenant écartée, n'a pas été en progrès. Le capital des six compagnies était en 1899 de 128 millions de francs et avait donné un revenu de 11 millions, soit 8 et demi environ; en 1900, le capital était de 153 millions et donnait un revenu de 16 millions, soit 10 1/2 pour 100 environ.

La *Deutsch-Australische Dampfschiffs Gesellschaft*, dont le capital est de 15 millions de francs, possède 20 vapeurs, jau-

geant 86 000 tonnes de registre brut; elle en a commandé quatre, devant être livrés en 1901, jaugeant ensemble 17 000 tonnes. Le *Kosmos* a un capital de 13 750 000 francs, possède 29 navires, a distribué 15 pour 100 de dividende en 1900, et étendu ses lignes ouest-américaines jusqu'à San-Francisco au Nord; le rapport sur le dernier exercice signale le développement de l'exportation de minerais péruviens, l'activité du trafic californien et chilien. La *Deutsche Ostafrika Linie* (ligne allemande de l'Afrique orientale), au capital de 12 500 000 francs, a donné, pour son dixième exercice, 1900, un dividende de 12 pour 100; elle a accompli, au cours de cette année, 24 voyages à travers l'isthme de Suez avec ses propres navires, 4 avec des navires loués, et 5 en doublant le cap de Bonne-Espérance. L'activité du trafic avec Delagoa-Bay s'est accrue du fait de la guerre anglo-boer; la société a obtenu une indemnité d'un demi-million de francs que le gouvernement anglais lui a payée, en compensation de la saisie indue de navires et des entraves mises à leur libre circulation. Le traité avec le gouvernement allemand, qui subventionne la compagnie pour services postaux, a été renouvelé en juillet 1900.

La seconde en importance des compagnies de navigation allemandes est le *Norddeutscher Lloyd* de Brême, qui existe depuis 1857, et exploite trente lignes, dont 6 desservent l'Amérique du Nord, 4 l'Amérique du Sud, 2 l'Asie orientale, 1 l'Australie, 4 l'Europe; 4 lignes secondaires sont en correspondance avec la grande ligne d'Extrême-Orient, 9 lignes locales font le service des côtes et des îles de l'Asie orientale; elle possède en outre un service de navigation fluviale sur le Weser. Le tableau ci-dessous met en regard quelques chiffres caractéristiques pour les deux grandes compagnies :

	Hamburg-Amerika Linie		Norddeutscher Lloyd	
Unités de navigation. . . .	249		143	
Vapeurs de haute mer. . .	113		62	
Valeur estimée de la flotte.	140	(millions de francs)	146	(millions de francs)
Capital actions.	100	—	100	—
Fonds de réserve.	10	—	4	—
Tonnage de la flotte (y compris les navires en construction).	615 000		500 000 tonnes	

La chambre de commerce de Hambourg publie tous les ans

deux documens : l'un est un rapport, dans lequel elle résume les événemens économiques de l'année dont elle rend compte, apprécie la situation financière, commerciale et industrielle, sans négliger de mentionner l'influence que la politique ne manque pas d'exercer; elle indique les chiffres du commerce de l'Allemagne, comparé à celui de quelques grandes nations; la statistique de l'armement maritime, de la navigation intérieure; elle passe en revue les pays avec lesquels Hambourg est en relations, c'est-à-dire une grande partie du globe, en faisant naturellement une large place aux colonies allemandes. Elle s'occupe de la législation économique, de la législation douanière, des traités de commerce et des tarifs; elle donne, cette année, son avis sur l'institution des chambres de commerce à l'étranger, sur celle d'une agence centrale de renseignemens, sur la loi des bourses, sur les lois du timbre, des boissons, sur les registres de commerce, sur les nouveaux règlemens postaux, télégraphiques, téléphoniques, de chemins de fer, sur les tarifs de transport des charbons, sur le droit maritime, sur le travail du dimanche, sur les lois d'assurances, sur les frais consulaires, les droits de quai; en un mot, elle passe en revue les questions qui, directement ou indirectement, touchent la grande communauté hambourgeoise. Les rapports des experts (*Sachverstaendigen Berichte*), établis par ordre de la chambre de commerce, traitent des assurances maritimes, de la navigation, et donnent nombre de détails sur les principales marchandises qui ont alimenté dans l'année le trafic du port : dérivés de la pomme de terre, coton, vin, riz, miel, noix, saindoux, thé, cire, sucre, tabac, chanvre, fibre mexicaine, zacaton, piassava, fibres de palmes, raffia, noix de coco, charbon, cacao, beurre, blé, seigle, orge, huile d'olive, bois de teinture, fruits, poudre d'or, phosphates, bois à ouvrer, ivoire, guano de poisson, huile de térébenthine, talc, noix de palme, peaux, café, cuirs, cornes, salpêtre.

Les affaires d'assurances maritimes constituent une branche importante de l'activité d'un port : depuis 1836, elles ont subi à Hambourg l'évolution suivante. Il existait alors 19 compagnies, dont le nombre est aujourd'hui réduit à 12; mais le montant des capitaux assurés a passé de 412 à 5 781 millions de francs, et le total des primes encaissées chaque année, de 6 à 42 millions : la moyenne de cette prime a baissé de moitié et n'est plus que de 0,73 au lieu de 1,46 pour 100. Les bénéfices an-

nuels n'ont fait que doubler, passant de 800 000 à 1 600 000 francs, alors que le chiffre d'affaires augmentait dans la proportion de 1 à 14. En dépit de la concentration des affaires dans moins de mains, la concurrence a donc réussi à réduire le taux de l'assurance à un niveau très favorable au public, mais peu avantageux pour les assureurs. Le timbre des polices d'assurance a rapporté à l'État 640 000 francs, contre 440 000 il y a trente ans.

Le mouvement d'affaires de la succursale de la Banque de l'Empire à Hambourg a passé de 17 à 20 milliards de francs en cinq ans (1895-1899); celui de la succursale hambourgeoise de la Deutsche bank, calculé en additionnant un seul côté du grand livre, a passé de 5 290 à 8 437 millions de francs de 1893 à 1899. Le mouvement des effets de commerce, évalué d'après les timbres vendus par l'administration, s'est élevé depuis 1871, de 1923 à 2 990 millions de francs. Le cours des changes sur l'étranger, grâce à la solidité du système monétaire allemand, présente une stabilité remarquable; en 3 ans, de 1897 à 1899, la cote des effets sur Londres a varié de 20 marks 30 pfenings la livre sterling au plus bas à 20 marks 53 au plus haut, c'est-à-dire que l'oscillation totale n'a guère dépassé 1 pour 100. Le mouvement des métaux précieux a été, en 1899, de 37 millions à l'importation par mer et de 45 millions à l'exportation par la même voie.

Hambourg a toujours été un grand port d'émigration : dans la période 1846-1850, environ 6 500 passagers s'y embarquaient chaque année à destination des continens étrangers, surtout de l'Amérique du Nord; de 1850 à 1860, cette moyenne s'élève à 25 000; elle atteint 35 000 dans la décade suivante, 43 000 de 1871 à 1880, 90 000 de 1881 à 1890, pour retomber à 64 000 en 1899. En cette année, l'Allemagne qui, à d'autres époques, fournissait le gros du contingent d'émigrans, entrait à peine pour un sixième dans le total, qui comprenait surtout des Russes, des Autrichiens et des Hongrois. Il est aisé de voir dans ce fait le résultat de la prospérité croissante de l'empire germanique, où une population, qui s'est accrue de 40 pour 100 depuis la guerre de 1870, trouve, grâce au développement industriel, une existence améliorée, des salaires accrus, et s'expatrie en conséquence de moins en moins.

Ce développement de Hambourg s'est poursuivi en dépit des difficultés suscitées par la question ouvrière ; la grève fameuse

qui éloigna pendant de longues semaines les travailleurs du port est encore présente à tous les esprits : elle dura de novembre 1896 à janvier 1897. Provoquée par la hausse des frets, encouragée par des émissaires venus d'Angleterre, elle éclata à la suite de demandes d'augmentation de salaires, formulées par certaines catégories d'ouvriers ; elle n'avait été décidée que par une minorité : aussi le travail fut-il repris, avant la fin officielle de la grève, par des ouvriers indigènes et par des étrangers accourus en grand nombre. Aujourd'hui, grâce sans doute à une prospérité soutenue, la situation semble moins tendue entre les employés et les employeurs : ceux-ci se sont organisés avec une grande énergie et opposent, aux syndicats ouvriers, des associations de patrons, aux grèves, des refus d'emploi, si bien que le socialisme allemand, qui appelait jadis Hambourg la tête du parti, voit au contraire ses forces s'y affaiblir et la division s'y mettre dans ses rangs. Rien n'arrête donc en ce moment une expansion, dont les statistiques nous apportent chaque jour le témoignage : d'après le rapport de M. Cor, consul général de France, le nombre des navires immatriculés à Hambourg le 1er janvier 1901 présente, sur l'année précédente, une augmentation de 21 navires et 21 500 tonnes de registre net pour les bâtimens à voiles, de 49 navires et 110 000 tonnes de registre net pour les vapeurs ; l'ensemble de la flotte commerciale hambourgeoise est de 793 navires, dont le tonnage net approche d'un million de tonnes. En outre, 30 bateaux à vapeur, d'un tonnage brut de 166 000 tonnes, sont en construction.

Une autre preuve de l'essor de la navigation allemande se trouve dans les résultats des chantiers de construction, qui se sont multipliés dans les dernières années. Le Vulcain de Brême a distribué, pour 1900, 12 pour 100 de dividende à ses actionnaires, participé à la création, à Anvers, du Vulcain belge, dont le Vulcain brémois doit conserver pendant plusieurs années la direction : ces résultats sont d'autant plus remarquables que la construction maritime est, chez les Allemands, une industrie toute récente, créée par eux de toutes pièces. Il y a un quart de siècle, ils commandaient encore leurs navires en Angleterre : mais ils eurent soin de stipuler la remise, avec les bâtimens, de tous les plans qui avaient servi à les établir ; ils envoyèrent leurs jeunes ingénieurs suivre les travaux ; enfin, ils ont institué à Bremerhaven, le port situé à l'embouchure du Weser, un *experi-*

mental dock, semblable à la cuve d'expérience de Gênes, où se poursuivent les études des types de navires. Grâce à ces efforts combinés des constructeurs et des armateurs, le pavillon allemand joue un rôle dans toutes les mers. Le rapport présenté à la dernière assemblée des actionnaires du canal de Suez (4 juin 1901) cite, parmi les unités les plus puissantes qui aient traversé le canal en 1900, le Grand-Électeur (*Grosser Kurfürst*) du Norddeutscher Lloyd, et le *Batavia* de la Hamburg-Amerika Linie; le premier, avec un tonnage net de 9 303 tonnes, a 117 mètres de longueur sur 19 de largeur, et le second, avec un tonnage net de 8 395 tonnes, 153 mètres de long sur 19 de large. Ces dimensions sont d'ailleurs bien inférieures à celles des grands paquebots transatlantiques: le *Kaiser Wilhelm der Grosse* (Empereur Guillaume-le-Grand), par exemple, a un tonnage brut de 14 349 tonneaux et développe 28 000 chevaux-vapeur.

Les autres ports allemands nous offriraient, si nous ne devions nous borner aujourd'hui à l'étude du premier d'entre eux, le spectacle d'une notable activité. Kiel, le grand port militaire, situé au fond d'un fiord de la Baltique, près d'Holtenau, où débouche le canal qui relie la mer du Nord à celle que les Allemands appellent la mer de l'Est (*Ostsee*), siège d'une des deux préfectures maritimes de l'Empire, est remarquable par son organisation, adaptée d'emblée à toutes les nécessités des flottes modernes, tandis que nous avons dû au contraire, dans plusieurs de nos ports, transformer, au prix de sacrifices considérables, des installations excellentes jadis pour les voiliers, sans réussir à les rendre parfaites pour les cuirassés. Les Allemands s'occupent d'ailleurs déjà d'agrandir leurs arsenaux: à Wilhelmshafen, port de guerre situé à l'Ouest de l'embouchure du Weser, sur la mer du Nord, ils ont créé deux entrées nouvelles, dont l'une sera affectée aux navires de commerce affrétés ou venant apporter du matériel; à Danzig, ils creusent, pour les gardes-côtes, les canonnières cuirassées et les torpilleurs de la défense, un bassin profond dans l'île de Holm; à Kiel, ils étendent l'arsenal au Sud et au Nord, en partie au moyen de terrains cédés par les chantiers de la *Germania*, qui appartiennent à Krupp; les torpilleurs armés seront à la baie de Wyk, près de l'entrée du canal Guillaume. Danzig, à l'embouchure de la Vistule, possède un chantier remarquable de construction et de réparation des cuirassés. A Elbing, près de Danzig,

se trouve la célèbre usine de construction de torpilleurs, créée par Shichau, et qui fournit des bâtimens non seulement à l'Allemagne, mais à la Russie, à l'Italie, à l'Autriche, à la Suède, au Brésil, au Japon, à la Chine. Stettin, à l'embouchure de l'Oder, a repris une activité qu'elle ne connaissait plus depuis des siècles : sa population a passé, en trente ans, de 80 000 à 250 000 habitans. Un port franc, qu'un canal mettra en communication avec Berlin, y est en construction : une centaine de navires y accostent déjà ; au bord de l'eau se dressent des grues de 100 et 150 tonnes.

Aussi le commerce maritime de l'Allemagne représente-t-il 70 pour 100 de son commerce extérieur. En quatre ans, les relations de ses ports avec l'Amérique ont doublé. La valeur de la flotte commerciale allemande était estimée à 360 millions de francs en 1897 et à 625 millions en 1900. Le nombre des chantiers maritimes était de 7 avec 2 800 ouvriers en 1870, de 39 avec 38 000 ouvriers en 1900. La part de l'Allemagne dans les constructions navales du monde s'est élevée, de 1890 à 1899, de 6 à 12 pour 100, tandis que celle de l'Angleterre est descendue dans la même période de 81 à 75 pour 100 : cette dernière a donc perdu exactement ce que sa jeune et ardente rivale a gagné.

Après avoir constaté le développement des ports maritimes, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la navigation intérieure de l'Allemagne a pris, elle aussi, une importance considérable dans les dernières années : l'amélioration du régime des fleuves, et la construction de canaux a favorisé ce mouvement, qui a passé de 3 milliards de tonnes kilométriques en 1875 à 7 milliards et demi en 1895. Les conditions de vitesse, de sécurité, de bon marché des transports fluviaux n'ont cessé de s'améliorer. Le mouvement sur l'Oder était en 1895 de 643 millions, sur l'Elbe de 1 952, sur le Rhin de 3 030 millions de tonnes kilométriques. Ces chiffres sont aujourd'hui de beaucoup dépassés et atteignent 10 milliards de tonnes, plus du tiers du mouvement des chemins de fer allemands. Au 31 décembre 1897, la statistique indiquait 1 953 bateaux à vapeur et 20 611 voiliers ou navires remorqués jaugeant environ 3 400 000 tonnes, comme effectif de la flotte servant à la navigation intérieure. Un projet de loi, présenté en 1901 au Landtag prussien, demandait des crédits pour environ un demi-milliard de francs, à appliquer au grand

canal central du Rhin à l'Elbe, à la voie navigable reliant la Silésie au canal Oder-Sprée, à l'amélioration du cours inférieur de l'Oder et de la Havel, à la régularisation des cours de la Warthe et à l'achèvement des travaux de la Sprée. Les agrariens s'opposent encore de toutes leurs forces au premier de ces ouvrages, dans lequel ils voient une menace pour les prix des céréales : mais il est vraisemblable que le gouvernement finira par avoir raison de leur obstruction.

Tout concourt à servir en Allemagne le commerce intérieur et extérieur, qui forment l'un et l'autre l'aliment de sa marine et de ses ports. L'impulsion énergique que l'empereur a donnée aux entreprises maritimes, son mot célèbre : « Notre avenir est sur l'eau, » le soin jaloux avec lequel il s'occupe de ce qui concerne la flotte, sont autant d'élémens de succès; mais le principal est l'action qu'exerce au dehors la diplomatie : elle ne néglige aucune occasion d'assurer des commandes à ses nationaux par l'action combinée des banquiers, des industriels et des négocians, qui marchent dans une étroite union à la conquête des marchés étrangers et procurent, par un chiffre sans cesse étendu de transactions, un aliment incessant à l'activité des ports et de la flotte marchande. Les exemples de cette intervention sont innombrables : on en cite tous les jours les effets, bien connus des chancelleries et des concurrens appartenant à d'autres nationalités, qui regrettent de se voir moins énergiquement soutenus par leurs ambassadeurs et leurs chefs d'État.

IV

La conclusion de notre étude se dégage : les ports se développent en raison du commerce extérieur de chaque nation; mais celui-ci, à son tour, a besoin d'instrumens de plus en plus perfectionnés et puissans, c'est-à-dire de navires d'un tonnage de plus en plus considérable; les bâtimens ne peuvent aller que là où des installations complètes leur fournissent, au point de vue matériel, toutes les facilités d'entrée, de sortie, de chargement, de déchargement, de radoub, dont ils ont besoin; d'autre part, ils fréquenteront de préférence les ports dont les règlemens sont le plus libéraux, où les frais sont le moins élevés, et surtout ceux qui sont reliés par les systèmes les plus perfectionnés de chemins de fer et de canaux à tous les points du con-

tinent auxquels doivent être expédiées les marchandises importées par voie maritime, et qui fournissent à leur tour les objets d'exportation.

Dès lors le programme est aisé à concevoir, s'il est moins simple à exécuter. La construction maritime ne semble pas connaître de bornes aux dimensions qu'elle donne aux navires : la Compagnie anglaise *White Star Line* vient de lancer à Belfast un paquebot, le *Celtic*, qui est le plus grand de ceux qui sillonnent aujourd'hui les mers : il a 212 mètres de long, 23 mètres de large, un tirant d'eau de 11 mètres et un déplacement de 36 000 tonneaux ; mais ce qui le distingue d'autres paquebots à peu près semblables comme dimensions, du *Deutschland* par exemple, qui a 208 mètres de long, 20 de large, 8 mètres de tirant d'eau et 23 000 tonneaux de déplacement, c'est que ses machines ne développent que 14 000 chevaux de force, lui donnent une vitesse d'environ 16 nœuds, tandis que celles du *Deutschland* peuvent développer 36 000 chevaux et filer 23 nœuds, soit près de 43 kilomètres à l'heure. Les constructeurs du *Celtic* ont renoncé, de propos délibéré, à ces vitesses excessives, qui exigent à la fois des quantités de charbon énormes, une place immense réservée à l'emmagasinage de la houille et un personnel extraordinairement nombreux. Alors que l'équipage et le personnel de service du *Deutschland* comprennent 543 personnes, que les cabines ne peuvent contenir que 1 050 passagers, les cales 600 tonnes de marchandises et que les soutes au contraire reçoivent 4 500 tonnes de charbon, l'équipage du *Celtic* n'est que de 335 hommes ; il peut embarquer 2 857 passagers, c'est-à-dire presque le triple du *Deutschland*.

La question de vitesse est d'ailleurs étrangère à celle qui nous occupe : c'est la dimension des bâtimens qui doit déterminer la nature et l'importance des travaux à faire dans les ports, pour les mettre à même de recevoir les navires du plus grand modèle. Le gouvernement français, justement préoccupé de ce problème qui prend chaque jour un caractère plus grave, a soumis à la Chambre des députés, le 1er mars 1901, un projet de loi portant ouverture de crédits pour 611 millions de francs, destinés à l'amélioration de la navigation intérieure et maritime. Mais, ici encore, nous nous demanderons si nous ne retombons pas, au moins partiellement, dans l'erreur déjà commise lors de l'adoption du plan Freycinet, et si, au lieu de concentrer sur deux

ou trois villes notre effort financier et industriel, nous n'avons pas tort d'en affaiblir l'effet en le dispersant sur un grand nombre de points. Le projet comporte, indépendamment des travaux en cours d'exécution, 113 millions de dépenses à Dunkerque, Dieppe, le Havre, Rouen, Saint-Nazaire, Nantes, Bordeaux, Bayonne, Cette et Marseille; 34 millions sont prévus pour créer, dans ce dernier port, un nouveau bassin à la Madrague, à côté du bassin de la Pinède en construction; 26 millions sont affectés à Dunkerque pour agrandir les bassins Freycinet; 27 millions à Rouen et au Havre; 13 à Nantes; 6 à Dieppe. Telle serait la part des ports de mer.

Nous ne discuterons pas le côté technique des projets; nous ne mentionnerons pas les inquiétudes que soulève en particulier celui du Havre, qui ouvre de nouveaux bassins directement en face des redoutables vents d'Ouest; mais nous montrerons une autre face du problème, celle de la matière première, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de l'industrie maritime. La nature de notre commerce, qui exporte des objets fabriqués de beaucoup de valeur sous un faible volume et qui importe au contraire des matières premières pondéreuses, fait que nos navires manquent de fret à la sortie. Or, c'est un axiome connu que la nécessité pour les armateurs de ne pas faire faire à vide un voyage sur deux à leurs bâtimens. De là naît cette situation fâcheuse de la France, qui voit les trois quarts de son commerce extérieur s'opérer par des navires étrangers, et qui paie ainsi un tribut de 300 millions par an aux armateurs anglais, allemands, norvégiens et autres. Ce mal s'est aggravé rapidement au cours des dernières années : en 1890, le Havre envoyait encore au Brésil, sur navires français, 86 000 mètres cubes de marchandises; cette quantité était tombée à 45 000 en 1895; elle a été de 16 000 en 1900; la valeur de cette exportation est tombée en dix ans de 80 à 28 millions de francs par an. Les navires allemands, déjà en partie chargés à leur point de départ, profitent de notre loi de 1899 sur les droits de quai, qui favorise le pavillon étranger aux dépens du nôtre, pour venir, au Havre ou à Cherbourg, chercher un complément de marchandises et de voyageurs; il n'est dès lors pas surprenant que la part prise par notre propre flotte dans le mouvement de nos ports aille en diminuant chaque année, et que nous ayons peine à suffire avec elle à nos transports militaires, comme lorsqu'il s'est agi par exemple l'an dernier d'en-

voyer notre corps expéditionnaire en Chine. Il ne faut pas oublier en effet que la marine de guerre n'est point outillée pour embarquer des troupes, qu'elle n'a pas en quelque sorte de train des équipages; elle doit, pour ce service, recourir aux bâtimens de commerce qui représentent, en ce cas, un élément indispensable de notre force au dehors.

Ces diverses considérations ont inspiré le projet de loi déposé le 14 novembre 1899 et qui accorde des subventions à tous les vaisseaux naviguant sous pavillon français. Ces subventions consisteraient en primes de navigation accordées aux navires construits au France, et en « compensations d'armement » attribuées aux navires de construction étrangère, naviguant sous pavillon français. Ce projet est combattu par les constructeurs, qui demandent que l'aide de l'État soit réservée aux bâtimens sortis des chantiers nationaux; les armateurs répondent que ces chantiers ne peuvent suffire à leurs commandes et qu'il est urgent de leur donner le moyen de renforcer leurs effectifs; ils voudraient même que le traitement fût égal pour tous les navires, français ou francisés, de façon à pouvoir rapidement acquérir au dehors les vapeurs dont ils ont besoin. Quoi qu'il en soit, il est certain que le régime, institué pour dix ans par la loi du 31 janvier 1893 et qui accordait des primes extravagantes aux voiliers, devra être modifié : il a amené ce résultat invraisemblable que la France a marché en sens inverse des autres grandes nations maritimes, qui augmentent sans cesse leur flotte à vapeur et diminuent le nombre des voiliers. Chez nous, il a été construit, contre 15 ou 20 vapeurs environ 200 grands voiliers, la prime annuelle que nous leur payons n'est pas éloignée du chiffre de 15 millions de francs. Et encore cette loi désastreuse n'a-t-elle même pas atteint son but; elle est loin d'avoir uniformément enrichi ceux en vue de qui elle était faite : la demande énorme de bâtimens de ce genre, qui s'est soudainement produite, a forcé les armateurs à accepter sans discussion, pour ainsi dire, les modèles que leur imposaient les constructeurs; le personnel de capitaines et d'équipages n'a pu être constitué du jour au lendemain; il y a eu des mécomptes considérables, des avaries, des pertes totales ou partielles, qui ont entraîné une hausse des primes d'assurance et réduit singulièrement les bénéfices de l'armement de ces voiliers.

Notre législation est donc à refaire; elle est à refaire au point

de vue des primes, à refaire au point de vue des droits de quai; elle est à refaire au point de vue international, par un retour à des idées moins étroites que celles qui ont inspiré notre régime douanier aujourd'hui en vigueur. Après avoir étudié les ports étrangers, il ne faut pas nous borner à considérer le côté matériel de leur organisation et croire que, même en construisant des bassins, des quais, des chantiers, des navires comme ceux que nous admirons en Allemagne, nous procurerons aussitôt et par cela seul à notre pays une activité semblable à celle dont nos voisins nous donnent le spectacle. Il convient de nous pénétrer de l'idée que les ports ne sont qu'un lieu de passage pour les marchandises et les voyageurs; qu'ils doivent donc avoir, derrière eux, une région industrieuse et commerçante qui leur envoie de la matière transportable, et, de l'autre côté des mers, des nations riches et puissantes, disposées à échanger leurs produits naturels ou fabriqués contre ceux du pays dont les flottes abordent chez elles. C'est tout le régime économique, tout le régime fiscal, dont l'influence est si grande sur l'organisation industrielle d'un peuple moderne, qui doivent être considérés. La marine marchande n'est pas une cause; elle est un effet : elle naît en quelque sorte de la prospérité économique d'un pays; elle en suit le développement; elle souffre de ses éclipses; elle doit revivre et grandir, si les habitans et le gouvernement, responsable de la chose publique, savent apporter aux maux constatés les remèdes énergiques qui, seuls, pourront nous maintenir au rang qui doit être le nôtre, et mettre Marseille, Bordeaux, le Havre, en état de lutter avec Anvers, Gênes et Hambourg.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'ESTHÉTIQUE DE L'ENFANCE

AU

PETIT PALAIS

A ceux qui veulent oublier le présent, le Petit Palais ouvre ses portes. On l'y oubliait, l'été dernier, en exhumant toutes ces reliques du passé, tirées des plus humbles villages, depuis Conques jusqu'à Sainte-Fortunade, et en découvrant que, si l'on doute de l'Art français, il suffit de fouiller la province pour la retrouver riche de trésors inconnus. On vient encore d'oublier l'heure présente, en voyant, dans l'*Exposition de l'Enfance*, tout ce que le pays s'ingénie à faire pour les générations nouvelles. Et les esprits attristés par la vue de toutes nos agitations inutiles ne reçoivent pas un moindre réconfort de cette Exposition de l'avenir que de l'Exposition du passé.

Qu'un érudit, en effet, se livrant à d'esthétiques randonnées à travers la France, ait pu découvrir tant d'émaux, de si précieux ivoires, de si subtiles tapisseries, c'était très beau, sans doute, et très intéressant. Mais qu'à l'heure où l'Exposition universelle fermait ses portes, une volonté enthousiaste ait su grouper à nouveau et sous un plan plus logique un si grand nombre d'œuvres de régénération; qu'au moment où l'on croyait ce pays irrémédiablement divisé, tant d'amis de l'enfance soient venus de tous les points de l'horizon politique et social, — comme ces Bergers et ces Mages qu'on voit dans la crèche du roi Charles III de Naples, — descendre de toutes parts et se rencontrer au même point :

aux pieds de l'Enfant-Dieu; que tant d'hommes de cœur aient su se grouper dans cette commune action pour l'avenir du pays, que pendant deux mois ce Petit Palais soit redevenu tout bourdonnant de travail et de rires; qu'il nous ait montré tout ce qui peut aider, consoler, réjouir, fortifier les générations nouvelles; qu'au milieu des ruines de tous les autres palais de l'Exposition tombés sous le pic du démolisseur, de hardis constructeurs d'avenir édifient tant d'œuvres appliquées à un solide dessein; voilà ce qui ferait mentir les prophètes de malheur dans ce pays et donnerait une fois de plus raison au proverbe hindou : « A mesure que viennent tous ces beaux enfans, ils attirent vers eux notre âme endurcie, comme la baguette d'aimant attire une masse de fer. »

Au milieu de ces graves soucis, une surprise délicieuse attendait les visiteurs. On avait suivi ce long chemin demi-circulaire bordé d'hôpitaux en miniature, de sanatoriums en papier, de crèches, d'asiles, de dispensaires, toutes ces forteresses élevées contre le vice, contre l'ignorance, contre la misère; on avait vu tout ce qu'imagine la science lumineuse et l'ardente charité pour transformer les petits tuberculeux, les petits scrofuleux en forces vives, pour faire voir ceux qui n'ont pas d'yeux et parler ceux qui n'ont pas de voix, pour rendre un foyer aux abandonnés et un chemin aux dévoyés, pour fortifier, chez tous ces nouveau-nés, l'idée que la patrie où ils sont venus vivre et souffrir n'est pas une marâtre, leur traduire sans trop d'ironie, hélas! le vers qu'on leur dira d'admirer :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem...

lorsque, au détour d'une salle, voici une réunion d'enfans, tous heureux, tous sourians, tous beaux, — jouant, songeant ou posant dans des cadres d'or. Ainsi, quand on revient de la banlieue dans le centre de Paris et qu'on a traversé la périphérie des quartiers pauvres, où les petits jouent sur le pas des portes et se pressent à l'entrée des asiles, on se trouve au milieu de la ville, en présence des beaux enfans riches, jouant aux Champs-Élysées. Ce sont des *Portraits d'Enfans*, — enfans de jadis, enfans d'hier et d'aujourd'hui, hommes de demain : depuis Charles-Quint et Jeanne la Folle enfans, peints par Cranach, jusqu'aux héros de Gyp, dont vous entendez les cris et les rires sous les hautes fenêtres du Palais de M. Girault. Assurément, cette revue esthé-

tique de l'Enfance n'est pas complète. Il y manque les chefs d'œuvre du plus grand de ses peintres, Reynolds, de deux autres très grands, Velasquez et Murillo, de bien d'autres encore. Mais puisque nous sommes dans ce monde enfantin, permettons-nous un instant le stratagème dont les enfans du premier âge nous donnent l'exemple. D'après ce que nous voyons, imaginons ce que nous ne voyons pas. Rappelons-nous l'exposition des *Fair Children* de Londres et celle des Portraits d'Enfans du quai Malaquais, et aussi les Infantes de Velasquez, et les mendians de Murillo, à la Pinacothèque de Munich, et les joueurs de dés à la Dulwich Gallery, les bébés fils de lords de Reynolds, les enfans de Charles Ier, à Turin et à Windsor, — les Van Dyck du Musée de Dresde, les gamins de Marie Baschkirtseff. Laissons notre souvenir les répartir dans les lacunes du Petit Palais. Nous rassemblerons ainsi l'image de ce que fut à diverses époques cet être si changeant, — l'enfant? — non pas : l'homme... En regardant le portrait de l'Enfant, nous saisirons peut-être l'intention du père qui le posa et du peintre qui le peignit. En voyant changer l'image de l'Enfant, dans ce miroir que nous en présente l'Art, — nous distinguerons peut-être comment ont changé son éducation et sa vie. Et, quand nous approcherons des images où véritablement s'est reflétée l'Enfance avec toutes ses caractéristiques, nous chercherons quelles sont ces caractéristiques, et quelle est leur beauté. Si nous croyons en démêler quelques-unes, nous souhaiterons que les savans pédagogues qui enseignent et préparent les générations nouvelles ne dédaignent pas de consulter les leçons de la Nature, telles qu'elles furent aperçues par d'ignorans broyeurs de couleurs, depuis les villages de l'Ombrie jusqu'au seuil des dispensaires de nos grandes cités.

I

Le peintre est, en effet, le véritable historien de l'enfant. Jusqu'à ces derniers temps, où l'on a commencé d'étudier l'enfant en lui-même, pour lui-même, et sans aucune préoccupation de ce qu'il sera plus tard, l'écrivain ne le considérait qu'en raison de ce qu'il était appelé à devenir. Dans les hommes célèbres, le biographe racontant l'enfance pensait à la vie qui l'a suivie. Les enfans des drames ou des poèmes étaient bien plutôt des pierres de touche destinées à mieux éprouver les sentimens des

parens, que des sujets d'observation spécifique, et la peur d'Astyanax ou la finesse du petit duc d'York bien plus révélatrices du sentiment d'Hector ou de l'hypocrisie de Glocester que de l'âme même de l'enfant grec ou de l'enfant d'Édouard. De même, le pédagogue n'observe l'enfant qu'en vue de l'homme qu'il faut qu'il soit : il ne l'observe que pour le réformer. Ainsi, dans toutes leurs œuvres, les écrivains nous donnent un portrait de l'enfant déjà tout assombri des préoccupations de l'âge mûr. Le peintre, lui, n'a pas ces préoccupations. Il représente l'enfant tel qu'il est, sans une seule touche qui soit inspirée par une idée d'avenir. Il arrête son examen au moment précis où il pose son pinceau sur la toile, heureux de saisir, dans le petit être, ce qui reste encore de cette grâce céleste que l'âge n'a pas encore effacée. L'historien, le pédagogue, y voient déjà un homme : le peintre y voit encore un ange.

Naturellement, il s'agit seulement de cet être encore indéterminé, gracieux, bizarre, bruyant, qu'on nomme en anglais le *Child*, et qui n'a pas atteint ce qu'on appelle « l'âge ingrat. » A l'âge ingrat, on ne devrait jamais faire le portrait de l'enfant, puisque c'est l'âge où les peintres religieux n'osent pas même faire le portrait du Christ. A l'heure où le modèle cesse d'être un enfant pour devenir un adolescent, il n'offre plus d'intérêt ni pour le peintre ni pour le philosophe, car il n'est plus un original, il n'est plus qu'une copie : la copie maladroite de l'homme fait. Et cette heure se lit dans les yeux. Dans la galerie de portraits d'enfans qui est au Petit Palais, vous en apercevrez plusieurs qui ne devraient pas y figurer : ce ne sont plus des enfans. Vous vous en apercevrez non pas à la taille, non pas à l'anatomie, non pas au costume, non pas aux gestes de ces petits personnages, mais à leurs yeux.

Ces yeux sont comme des miroirs de métal tout neufs : le monde s'y reflète avec tous ses détails, ses eaux, ses insectes, ses fleurs, ses nuages, ses objets brillans, ses géans méchans et bons pêle-mêle, miroir clair où tout se mire, jusqu'aux bords extrêmes de la circonférence réfléchissante, sans rien y troubler. Ainsi, l'eau pure d'un lac reflète, sans être troublée, des montagnes accidentées, des forêts terrifiantes, des catastrophes de nuages, des rochers penchés sur ses bords. Plus tard, avec l'âge, le miroir s'use, s'éraille, se rembrunit. Des choses passent devant lui qui ne s'y reflètent plus qu'à demi. L'esprit fatigué,

lassé, blasé ne retient plus tout ce qu'il perçoit. Le reflet se brouille. Ni les yeux ne sont plus assez neufs, ni l'âme n'est plus assez avide ; un jour même vient où le miroir terni ne reflète plus rien.

L'Art étant le véritable mémorial de cette saison de la vie, et cette saison durant si peu, il semblerait que de tout temps on ait dû faire des portraits d'enfans. C'est cependant un genre très moderne et, au regard de l'histoire tout entière, presque contemporain. L'art antique se soucia peu de l'enfant et pas du tout du portrait individuel d'un enfant. Les sujets de tous ses chefs-d'œuvre sont des besognes d'hommes et de dieux. Si, sur quelque monnaie, on voit un enfant qui étouffe des serpens, c'est un dieu : Hercule. Si, sur des fresques, un enfant court parmi les monstres, expert en l'art d'utiliser le jus de la vigne, c'est encore un dieu : Bacchus. Que, çà et là, on trouve un enfant luttant avec une oie, ou des Amours préposés au foulon, à la forge, aux amphores, aux guirlandes, à la cueillette, aux échelles, ce n'est que dans une assez basse antiquité, et ces figurines ne constituent pas des « portraits. » Même sous le christianisme, qui fit, pour la première fois, d'un enfant des hommes, un Dieu universel, bien des siècles s'écoulèrent avant que l'art s'occupât de donner des compagnons au Petit Jésus. Le Petit Jésus demeura lui-même longtemps invisible, emmailloté dans sa crèche comme on le voit sur la chaire de l'évêque Maximin. Les premiers chérubins sont les portraits des enfans, et probablement les plus humbles, qui jouaient dans les rues de Fabriano, de Gubbio ou de Pérouse. Ce sont vraisemblablement des petits citoyens d'une République italienne, qui, tout empanachés d'ailes, volent autour de Dieu le Père dans l'Assomption du Pérugin. De même que plus récemment c'était la petite fille d'un lord du XVIIIe siècle, morte vieille dame, en 1831, qui voletait dans le fameux tableau des *Têtes d'anges* de Reynolds.

L'Enfant-Jésus aussi, fut constamment un portrait d'enfant, et, si l'on réunissait tous les *bambini* des primitifs italiens ou flamands, on aurait une collection quasi complète des attitudes de l'Enfant. Du jour où l'on démaillote le Jésus byzantin, le bébé de Jean de Pise, chacun de ses gestes est une expression directe de l'enfance. Il s'élance de tout le haut de son corps retenu par le bras maternel vers les pieux donateurs dont il caresse la vieille joue; il pose sa petite main sur le globe dénudé

du roi Gaspar ; il picore un raisin au bout des doigts de la Vierge ; il dort sur son sein les yeux clos, tout écrasé de sommeil ; il joue des bras et des jambes, tambourinant le coussin, parmi les anges jouant du luth ou à califourchon sur le cou de saint Christophe ; il insinue un anneau au doigt de sainte Rosalie ou bien met l'index sur sa bouche gravement, s'amuse de tout ce qu'il voit, et il n'y a pas beaucoup d'attitudes révélées par les observations des savans contemporains, les Preyer, les Binet, les Pérez, les James Sully, les Baldwin, les Stanley Hall, qui n'aient été naïvement aperçues et fidèlement reproduites par les simples petits décorateurs des Flandres et de l'Ombrie.

Si même on compare ces naïves représentations du premier âge, faites sans aucune crainte par les joyeux peintres du XVI[e] siècle, avec les portraits des jeunes princes de la même époque, raides et gourmés, hiératisés par l'étiquette, on voit qu'ils contiennent infiniment plus de renseignemens sur l'enfant de ce temps. Cela se conçoit. En face du fils de roi, le peintre de cette époque, valet de cour et flatteur en titre, à mi-chemin entre le barbier et le bouffon, était embarrassé, interdit. Il lui fallait montrer dans une figure de gamin la dignité d'un demi-dieu, et il en demeurait tout penaud. S'il peignait le fils de Dieu, au contraire, ce qu'on lui demandait avant tout, c'était de toucher les cœurs : donc la grâce, l'imprévu, la liberté, les fantaisies de l'enfance. La divinité est assez exprimée par l'auréole, cette couronne intangible, et par les génuflexions des saints. Il ne craint pas d'être repris par quelque majordome de Celui qui a dit : « Si vous ne devenez pas semblables à l'un de ces petits enfans... » En sorte que, par une contradiction singulière, mais qui marque le charme esthétique du christianisme, les portraits d'enfans contemporains pendant plusieurs siècles ne sont que les signes d'un type artificiel de noblesse, de tenue, et d'une naissance au-dessus de la commune nature ; et c'est dans les portraits de l'Enfant-Dieu que se retrouve la plus large part d'humanité.

Il faudra descendre fort loin dans l'histoire pour retrouver chez les peintres le même souci des attitudes du bébé. Observons quel âge ont les portraits exposés au Petit Palais, et nous verrons que ces portraits sont de plus en plus jeunes à mesure que le monde devient plus vieux. Il y a fort peu de bébés du premier âge à l'un des bouts de cette galerie ; l'autre en est tout égayé. A mesure que l'humanité vieillit, elle s'intéresse davan-

tage aux premiers frémissemens de la vie. Tel est le premier enseignement de ces portraits d'enfans.

Le second est l'évolution de la pédagogie. Ce qu'on voit clairement dans les premiers portraits d'enfans, c'est la volonté qu'a l'homme du moyen âge et de la Renaissance d'imposer au jeune modèle une attitude artificielle conforme aux idées de l'âge mûr. On n'a que faire d'observer un enfant, ni un adolescent : on n'a qu'à mater en lui la méchanceté de la nature et lui inspirer le respect. C'est l'époque où le maréchal de Montluc, ayant perdu son fils « en l'isle de Madères, » avouait à Montaigne « le desplaisir et crève-cœur qu'il sentait de ne s'estre jamais communiqué à luy; et, sur cette humeur d'une gravité et grimace paternelle, avoir perdu la commodité de gouster et bien cognoistre son fils. » Le peintre n'a donc pas à observer quelles sont les attitudes naturelles à l'enfant : il lui fait observer celles qu'il trouve convenables. Il ne s'inquiète pas des révélations qu'il pourrait trouver dans les gestes et la mimique de l'enfance : il lui révèle ce que doit être le geste d'un grand seigneur ou d'une grande dame, et l'y contraint. Il lui enjoint de tourner la tête droite de son côté, de tenir les bras en équilibre, de ne pas rire, de ne pas pleurer, de porter une cerise comme on porterait une main de justice ou un bouquet comme on tiendrait un bâton de commandement. Ou bien, il le met à genoux devant la Vierge, à la suite de ses parens, joignant les mains, comme un évêque. Les seules exceptions qu'on remarque sont les portraits intimes des enfans des peintres qui, de tout temps, ont eu la permission de jouer dans le tableau : tels ces enfans de Rubens ou de Cornelis de Vos, par exemple, et les gamins des rues, comme ceux de Franz Hals et de Murillo, que n'obligeait aucune étiquette. En sorte que, pendant longtemps, la première condition pour qu'un portrait d'enfant fût un chef-d'œuvre était que cet enfant fût mal élevé.

Observons les autres : cette *Infante*, copiée par Fortuny, d'après le tableau de Velasquez, encagée dans son épaisse « guarde-infante, » si bien que, si elle laissait tomber son gigantesque mouchoir, elle ne pourrait jamais le ramasser. Regardons le tableau intitulé : « *Guillaume II d'Orange* par Van Dyck ; » — le petit Louis XIV furieux et joufflu par Mignard ; — la petite princesse de Terburg, le petit Louis de Gramont, la petite Anne d'Humières, la jeune fille à l'éventail de Carl de Vos. On les a re-

vêtus de fort beaux habits et on leur a fait grand honneur, mais on les a condamnés à l'immobilité à l'âge où le corps a besoin d'ébattement, au silence à l'heure où ils aimeraient aller jouer au « pince-mérille » ou au « croq-madame, » — et ils ont bonne envie de pleurer. C'est assurément quelque chose que d'être peint par Velasquez, par Terburg, par Mignard, mais, sur toutes ces bouches maussades ou souriant sous peine de verges, on croit lire le mot de Louis XIII enfant à M. de Souvré : « J'aimerais mieux qu'on ne me fît point tant de révérences et d'honneurs et qu'on ne me fît point fouetter. »

Ces enfans sont rarement réunis à leurs parens. On fait, d'une part, le portrait du père ou de la mère; d'autre part, s'il le faut pour l'envoyer à quelque fiancé lointain, on fait le portrait de l'enfant. Mais ils restent séparés les uns des autres dans l'art comme ils le sont dans la vie. C'est l'époque où le fils dit : « Monsieur, » à son père, et où la fille termine ses lettres en le priant « d'agréer ses sentimens de très obéissante servante. » L'enfant, quel que soit son rang, compte peu dès qu'il ne s'agit plus de représentation officielle. C'est l'époque où le pauvre petit Louis XIV, déjà rassasié de flatteries en tant que roi, couchait dans des draps si usés que son valet de chambre le trouvait plusieurs fois « les jambes passées à travers, à cru sur le matelas. » Le bébé ne tenait aucune place appréciable dans la famille. C'est un décisif exemple que celui, rapporté ici même, de la Duchesse de Bourgogne demeurant vingt-trois jours après ses couches sans demander à voir son fils et ne faisant mention de lui dans ses lettres à sa grand'mère, que pour noter qu'il a la « galle. » Dans tous les portraits de cette époque, les enfans sont isolés de leurs parens autant qu'ils sont apprêtés et solennels.

Au siècle suivant, le règne du fouet diminuant, les poses perdent de leur solennité. Mais elles gardent leur apprêt. Autant qu'elles étaient majestueuses, il convient dorénavant qu'elles soient « sensibles. » Tout d'abord on conduit le modèle à la campagne ou tout au moins dans un parc. On lui donne pour jouer un mouton, un épagneul, une chèvre, une marmotte, des oiseaux, des cartes, un toton, et tout ce qui peut servir de métaphore à Mme Deshoulières. On remplit ses mains de fruits, de fleurs. Mais l'apprêt subsiste, les mains ne sont réellement pas occupées à leur besogne. Les yeux regardent invariablement le spectateur. C'est miracle si, sans baisser les yeux sur son oiseau,

la petite fille de Drouais lui donne convenablement la becquée, ou si le jeune marquis de Pange empêche son chien de dévorer ses friandises. Le peintre du XVIII[e] siècle cherche pour eux une pose enfantine, mais c'est lui qui la cherche; ce n'est pas eux qui la donnent. C'est toujours un rôle qu'ils jouent : un rôle d'enfant.

Soudainement, à la fin du XVIII[e] siècle, nous voyons ce rôle devenir prépondérant. Les enfans envahissent les tableaux consacrés à leurs parens. Ce ne sont plus seulement des bourgeoises, ou des femmes de peintres, qui apparaissent tendrement enveloppées par les bras de leur progéniture ? C'est la reine de France elle-même. Cette disposition, qu'adoptèrent tant de grands peintres pour leur propre famille, Franz Hals comme Rubens et van Ostade, apparaît pour la première fois dans les coutumes mondaines. Que s'est-il donc passé ? Le simple examen de ces « familles » nous révèle que quelqu'un a dû découvrir et prêcher l'innocence, le charme, la naïveté de la première enfance, faire sentir à tous ces grands seigneurs, qui reléguaient leurs enfans à la campagne ou dans la loge du suisse, qu'ils se privaient d'un singulier charme dans la vie et manquaient aux lois de la sensible nature. En tous cas, les bébés rentrent en foule dans le tableau d'intérieur. Ils se précipitent sur leur *Mère bien-aimée* et l'embrassent jusqu'à l'étouffer, tandis que le père, rentrant de la chasse avec un carnier où sans doute il a logé l'*Émile*, témoigne par une mimique chancelante qu'il est grisé de son bonheur et débordant de sensibilité.

Ainsi endoctriné par les Encyclopédistes, l'enfant n'est plus gourmé, solennel, officiel, mais il joue tout de même un rôle. Il est honoré, mais à la condition que ses faits et gestes servent d'argument à une philosophie nouvelle. « Il prêche, dit Diderot, la population et pathétiquement le bonheur domestique. » Au XVI[e] et au XVII[e] siècle, on a voulu qu'il fût majestueux; sous Louis XV, qu'il fût gracieux; à la fin du XVIII[e] siècle, il faut qu'il soit innocent. Il faut qu'il montre, dans sa pureté primitive, la nature humaine que n'a pas corrompue encore l'influence de la société. Si l'enfant n'est pas bon à servir la thèse de Rousseau, il n'est bon à rien. Qu'on le renvoie chez sa nourrice ! Plus tard, on l'en fera revenir pour servir celles de Chateaubriand. Regardez le *Master Charles Lambton* de Lawrence : désormais on dicte à l'enfant la pose mélancolique des pères.

Ainsi, jusqu'à une époque très rapprochée de nous, les attitudes, les gestes, les airs de tête de l'enfant, dans ses portraits, sont voulus. Ils ne représentent pas la centième ou peut-être la millième part de ce qu'ils sont dans la vie. Toujours guidés par un sentiment préconçu, l'artiste a beaucoup moins observé l'esthétique de l'enfant qu'il ne lui a dicté celle de l'homme.

Cheminons jusqu'à l'extrémité moderne de la galerie. Nous verrons qu'aujourd'hui les rôles sont renversés. On observe l'enfant, mais on ne le « pose » plus. Loin de lui apprendre comment il doit se tenir, on apprend de lui quelle tenue on peut lui donner. Ce n'est plus l'artiste qui dicte à l'enfant son rôle dans le tableau ; c'est l'enfant qui dicte son tableau à l'artiste. Se jette-t-il à quatre pattes sur le plancher, les talons plus haut que le nez? Fort bien, et M. Zorn s'applique à reproduire dans ses jeux d'enfans ce mouvement sans doute plein de charmes... Nous tourne-t-il le dos pour dessiner sur la table de son père? A merveille, et M. Degas en profite pour le figurer en quelques traits de pastel. Monte-t-il à cheval et fait-il un temps de galop sur la plage, au vent, tête nue, et laisse-t-il tomber sa cravache, que son bouledogue lui rapporte? Excellent tableau pour M. Wauters. Les mains ne sont plus disposées en espalier comme pour la pavane. L'enfant les fourre-t-il dans ses poches? M. Besnard n'objecte rien, et son tableau de famille n'en est pas moins exquis. S'imagine-t-il de plonger sa poupée dans le tub ou d'affréter un petit navire pour le faire naviguer dans l'eau de toilette? A merveille, et Mlle Marguerite Delorme en fera le tableau *Avant le Bain*.

Le « Mademoiselle, tenez-vous droite ! » ne retentit plus dans l'atelier. Mademoiselle s'assied sur un chien ou dans un fauteuil, penche la tête trop lourde sur sa frêle épaule et balance son chapeau de paille du bout des doigts... Parfait, et M. Renoir ou M. Jacques Blanche sont trop émerveillés de la grâce alanguie de cette attitude, pour y reprendre quelque chose. C'est la tradition de Murillo dans son *Enfant au raisin*, de Lawrence dans sa *Nature*, de Reynolds dans sa *Simplicité*. Mais ce qui était, chez ces grands maîtres, exception et audace, est devenu habitude. De là, infiniment plus de variété, d'imprévu, de vie. Où qu'il se manifeste, au jardin, dans la salle à manger, sur la plage, on le trouve bon à peindre. Quoi qu'il fasse, mangeât-il sa bouillie comme le petit modèle de M. Lévy-Dhurmer, fût-il vautré dans

l'herbe, eût-il la joue bossuée d'un croûton de pain comme le *Mendiant* de Murillo, c'est un chérubin et on l'adore. De ces quatre petites filles, l'une s'assied sur le tapis, deux autres s'adossent dans l'ombre à une potiche... Elles ont raison, et M. John Sargent les peindra de la sorte, sans même leur faire quitter leurs tabliers. Ils règnent partout, ils envahissent tout.

Je vous livrerai tout, vous toucherez à tout.
Vous pourrez sur ma table être assis ou debout,
Et chanter et traîner, sans que je me récrie,
Mon grand fauteuil de chêne et de tapisserie...

leur dit le Grand-Père. Le peintre aussi sait bien que, de cette concession faite à la nature, c'est son art qui profite, et que la première condition pour tracer un portrait vivant de l'enfance, c'est de laisser vivre l'enfance chez l'enfant.

En même temps qu'une personnalité propre, on lui attribue un costume. Pour ce nouveau roi, on crée des modes exhumées des plus belles de notre costume français. On les chamarre, on les emplume, on les embreloque. Autrefois, l'enfant n'avait pas de costume particulier : on peut assez imaginer qu'au temps où le comte de Rochechouart demeura jusqu'à l'âge de six ans chez sa nourrice à Saint-Germain-en-Laye et où le duc de Lauzun pouvait dire : « J'étais comme tous les enfans de mon âge et de ma sorte; les plus beaux habits du monde pour sortir, nu et mourant de faim à la maison, » on ne se mettait guère en frais pour ajuster à l'enfant une toilette qui lui fût propre. On l'habillait comme ses parens, en réduisant tant bien que mal leur défroque. Pour les habits d'apparat, on reproduisait les habits de cour en miniatures. Regardez les costumes d'enfans du xve au xviiie siècle : ce sont des réductions de costumes de dames ou de seigneurs. La petite Marguerite de France est habillée à huit ans, chez Clouet, comme Marie-Stuart reine de France : la même robe de drap d'argent, pareillement décolletée selon la même coupe, semblablement brodée d'argent, sur le devant, en haut des manches, avec des perles en collier et en bordure selon le même dessin. Même coiffure aussi. Mme de Staël, petite fille, dans son curieux portrait exposé au Petit Palais, porte le même *hérisson* et le même *pouf*, avec boucles détachées, que les grandes dames de son temps. Sous Louis XV, le costume ne distingue pas l'âge. Au lieu d'une grande cloche, on voit une

petite cloche, une petite toupie en place d'une grande toupie, et, près du grand panier, un petit panier. Aux petits garçons, chez Chardin, les mêmes bas de soie qu'aux hommes, les mêmes manches « en bottes, » le même habit à paniers, un petit catogan au lieu d'un grand, une aiguille au lieu d'une épée. Voilà toute la différence. Dans toutes les classes de la société, depuis les petits vilains de Le Nain jusqu'à la fille de Largillière, chantant une romance, toute droite dans son fourreau, entre son père revenu de la chasse et sa mère attentive, l'homme d'autrefois était incapable d'imaginer qu'il pût y avoir quelque chose de plus beau pour un enfant que d'être déjà paré comme un homme. Quand on regarde les costumes des enfans de Charles I[er], ou ceux de Philippe IV, ou ceux du Dauphin, fils de Louis XV, on imagine quelle eût été leur stupéfaction, s'ils avaient pu prévoir les costumes marins, les jambes nues des petits garçons des souverains actuels de l'Europe. Un des traits les plus frappans de la vie contemporaine est cette création d'un costume spécial à l'enfance, c'est-à-dire ce respect des conditions particulières de son confort, de son hygiène et de sa beauté. C'est aussi la diffusion de ce costume à tel point qu'il n'est pas un quartier, si pauvre soit-il, de nos grandes villes où l'on ne voie, au moins le dimanche, les gamins porter ce que pendant des siècles les fils des plus grandes familles ne connurent pas : des vêtemens faits pour eux.

Costume égalitaire, d'ailleurs. C'est dans le même « marin » qu'apparaissent aujourd'hui les enfans de l'école primaire et les enfans de l'empereur de Russie. Parcourons tous ces portraits et même les photographies récentes qui y sont annexées : nous n'y trouverons pas de signes pouvant nous éclairer sur les conditions sociales des divers bambins. Selon la fantaisie du peintre, de la mère, de l'enfant lui-même, le costume est riche ou simple, ou encore il n'est pas du tout. Enfant pauvre, enfant riche, petit prince, enfant trouvé sur le pas de la porte avec le coin d'une lettre sortant de ses langes, comme on voit chez M. Louis Deschamps, sont tous également rois, s'ils sont beaux, dans cet uniforme royaume qui précède le territoire accidenté de la vie. La petite Diana, fille de la marquise de Granby, a été peinte par M. J.-J. Shannon, les pieds nus. Miss Mabel Galloway a été peinte assise sur une table à manger par M. E. T. Grégory. C'est la fin de toute étiquette. Mais c'est le commencement de toute vérité,

Saisir cette vérité n'est pas facile. L'anatomie, les proportions de l'enfant ne sont nullement celles de l'homme. Les gestes, les attitudes, la vue de ses raccourcis sont choses toutes nouvelles à étudier pour un portraitiste d'hommes. Quant à ses drames familiers il faut, pour les saisir, des artistes habitués à vivre avec lui. Un grand peintre qui ne voit son petit modèle qu'au moment de la pose, et considère d'habitude les enfans comme des trouble-travail et des perturbateurs de potiches, a de grandes chances pour ne rien exprimer de leur spontanéité. A ceux au contraire qui les aiment et qui s'y dévouent, ils fournissent le sujet de belles images. Il est remarquable que, parmi les meilleurs peintres de l'enfant dans ces dernières années, Mlle Baschkirtseff et MM. Boutet de Monvel et Geoffroy en France, Kate Greenaway et Mme Stanley en Angleterre, M. John Georges Brown aux États-Unis, M. Meyer von Bremen en Allemagne et Mlle Rasponi en Italie, plusieurs sont des femmes observant quotidiennement les petits enfans. Parmi les photographies, il en est de même : les plus révélatrices sont celles de Mme Binder-Mestro. Seule, une observation quotidienne, affectueuse, dévouée peut démêler quelque chose de l'âme étrange de l'enfant et découvrir ses caractéristiques.

II

Quelles sont ces caractéristiques ? Un misanthrope comme La Bruyère a bientôt fait de les démêler. Ils sont, nous dirait-il, curieux, turbulens, indiscrets, changeans, menteurs, malpropres, touche-à-tout, brise-tout ! Et, en effet, voilà bien les caractéristiques du premier âge. Telles sont bien les manifestations de son génie particulier ou les moteurs nécessaires de sa marche à la conquête de la vie. Car tous ses défauts sont des qualités, et des qualités vitales. Ce sont les qualités des quatre espèces d'hommes que réunit en lui l'enfant : de l'explorateur, du poète, de l'alchimiste et de l'escrimeur.

D'abord, c'est un explorateur. Jeté dans un monde inconnu qu'il lui faut comprendre sous peine de mort, entouré de mille dangers : du feu qui peut le brûler, de l'eau qui peut l'étouffer, de la gravitation qui peut le briser, d'animaux plus gros que lui qui peuvent le dévorer, de forces incompréhensibles qu'il éprouve sans pouvoir y résister, l'enfant est un véritable explorateur, et

non pas comme un Européen parmi des peuplades inférieures, mais comme un nain parmi des géans, ou plutôt comme un sauvage survenant, faible et nu, dans une de nos grandes cités. Il lui faut tout apprendre à la fois : à supporter des vêtemens qui le gênent, à se servir des engins de la civilisation qui sont compliqués, à épeler les mots. Nouveau venu dans un pays dont il ne connaît pas la langue, n'en connaissant d'ailleurs encore aucune, il est forcé, pour nous comprendre, d'acquérir à la fois la notion et le mot. Pour former ce mot, il lui faut s'y prendre comme le sauvage, confondant sans cesse les sons proches comme *l* et *r*, et cherchant à composer plutôt par répétition de la même syllabe que par alternative. Comme le sauvage aussi, il ne sent guère la nécessité de se vêtir. Il a bien le goût de l'ornement, mais il a le dégoût de l'habillement. Pour prendre contact avec les réalités extérieures il faut qu'il applique tous ses sens à la fois, et surtout le sens le plus grossier, mais le plus sûr : le toucher. Aucun objet ne peut être délimité dans l'espace tant qu'il ne l'a point palpé de ses mains, et, comme il faut pour sa sécurité qu'il les délimite tous, l'enfant est naturellement un touche-à-tout.

En même temps, la nécessité lui apprend tout de suite la méthode d'observation recommandée par Taine au voyageur : il questionne. C'est par là peut-être qu'il est le plus insupportable aux gens superficiels, et c'est par là cependant qu'il leur serait le plus utile, s'ils savaient profiter de ses curiosités. Toutes les questions de l'enfant sont logiques, ou, si elles ne le sont pas, elles ne sont que les suites logiques des réponses illogiques qu'on lui a faites ou des notions fausses qu'on lui a données. Par là, il peut beaucoup nous apprendre. Bien souvent, ses questions nous obligent de préciser nos propres connaissances sur une foule de sujets où nous nous croyions auparavant suffisamment informés. Faute d'y avoir réfléchi, nous croyions savoir : obligés de nous en rendre compte clairement à nous-mêmes pour le rendre clair à un autre, nous découvrons que nous ne savions pas. Le petit explorateur ne pouvant encore comprendre les mots abstraits dont nous nous payons entre adultes, c'est une vue directe, expérimentale, pratique des choses, que nous devons posséder pour la lui fournir. A la monnaie fiduciaire des mots qui n'a pas cours encore chez lui il nous faut substituer l'or trébuchant et sonnant des idées.

Ainsi l'enfant nous apprend-il à regarder le monde, parce

qu'il se met naturellement en face de lui, avec des yeux neufs, l'attention éveillée par toutes les contradictions et les bizarreries du pays de la vie que nous n'apercevons plus pour y avoir trop longtemps séjourné. Il a le don de l'étonnement, don précieux que nous avons perdu, et celui de l'admiration, plus précieux encore, que nous n'avons pas assez conservé. Ne plus s'étonner, c'est être inerte à tout progrès de la pensée. Ne plus admirer, c'est être inerte à toute joie. S'étonner, c'est penser; admirer, c'est jouir. L'enfant est tout étonnement et tout admiration: il est sollicité par mille désirs. Il questionne, questionne, questionne... Il demande, demande, demande... Et souvent ses questions sont de celles auxquelles on ne veut pas répondre. Et ses demandes, des choses qu'on ne peut lui donner. Mais tant qu'il les fait, il vit d'une vie intense, la vie de l'explorateur, — la vie forte des peuples primitifs, cherchant à comprendre même l'inconnaissable et voulant conquérir même l'intangible. Un jour vient où il ne questionne plus. Prenez garde, c'est qu'il a dans sa tête une réponse, c'est-à-dire, la plupart du temps, une erreur. Un jour vient où il ne demande plus rien. Prenez garde, c'est qu'il a dans la main une arme, c'est-à-dire, la plupart du temps, un danger. A ce moment précis, l'étonnement de son regard s'efface. Le fameux mot de Thomas Vireloque, montrant un gamin : « Ça n'a encore été éduqué aucunement et déjà stupide ! » n'est qu'une boutade. Tant qu'il n'est pas encore éduqué, l'enfant demeure un esprit logique. Mais le prend-on, l'éduque-t-on, meuble-t-on son cerveau de notions abstraites ? Il ne cherche plus la raison des choses. Il se paie de mots. De ce jour, ce n'est plus un enfant: c'est un homme. Il est docile, bon à gouverner, grâce à des formules qu'il ne comprend pas; bon à agiter aussi, grâce à des formules qu'il n'entend pas davantage; mais l'explorateur qui était en lui est bien mort...

Heureux si l'artiste a pu fixer son geste, c'est-à-dire son effort! Souvent on voit l'enfant tenté de saisir et de refermer entre ses doigts une boule trop grosse pour ses mains trop petites, comme dans l'esquisse de James duc d'York par Van Dyck : c'est le résumé de tous les premiers gestes du petit être pour conquérir le monde. Son effort dépasse de beaucoup son pouvoir. Mais, au point de vue esthétique, la faiblesse est une grâce; non pas, il est vrai, toute faiblesse, non la faiblesse du vieillard, mais celle de l'enfant. Ce sont choses très différentes. Chez l'enfant, la

petite main s'efforce de saisir plus gros qu'elle et y parvient de plus en plus. Chez le vieillard, la grande main s'efforce à retenir moins gros qu'elle et y parvient de moins en moins. Dans le petit corps appliqué à une trop grande besogne, tout muscle agit, tout est mis en manœuvre : il y a plus de vie que de matière. Dans l'autre, au contraire, la machine ne fonctionne pas à plein, une musculature puissante s'épuise sans résultat, pour un minime objet, et, dans le geste qui manque son but, il y a plus de matière et moins de vie. Qu'un vieillard, de ses grandes mains tremblantes, ne puisse tenir un verre, nous en serons attristés : c'est une déchéance. Mais qu'un enfant parvienne malaisément à saisir ce même verre dans sa petite main et fasse des efforts inouïs pour y parvenir, c'est un des spectacles les plus plaisans pour les yeux : c'est une espérance. Le bébé peut être risible : il n'est pas ridicule. On peut l'aider : on ne peut pas le plaindre, car le temps travaille pour lui; les doigts s'allongeront, le muscle extenseur s'affermira, la main agrandie se refermera sur le verre pour le moment incoercible, et le petit être, impuissant aujourd'hui, y boira demain, à longs traits, la vie.

Ce qui remplit ses yeux, ce n'est pas seulement l'étonnement de l'explorateur : c'est aussi la vision du poète. L'enfant est un poète. en ce qu'il se contente de peu pour imaginer beaucoup : un tas de sable est une montagne; une douzaine de brindilles sont une forêt; une cupule de gland, un navire. C'est ainsi qu'il se fait des jouets de choses où nous ne voyons aucun élément de plaisir. Ceux que nous inventons pour lui et où nous déployons toutes les ressources de notre imagination ne lui plaisent jamais tant que ceux qu'il crée lui-même avec rien, parce que son imagination dépasse de beaucoup la nôtre. Il y a, au Petit Palais, une série de vitrines remplies des engins les plus ingénieux construits par le savant et décorés par l'artiste pour amener sur les lèvres de ces petits êtres cet « allongement de la fente buccale, » que nous autres ignorans appelons : sourire. Quelques-uns valent plusieurs centaines, peut-être plusieurs milliers de francs. Si quelque misérable passait devant ces vitrines, il aurait, peut-être, en pensant à ces enfans riches, un sursaut d'envie :

Rien que dans leurs jouets que de pain pour les miens!

Mais cette jalousie serait de la naïveté. Croit-on que ces jou-

joux aient jamais servi à des enfans? Ils ne seraient pas là pour en porter témoignage! Les enfans les auraient cassés pour voir ce qu'il y a dedans. S'ils existent encore, c'est que ceux pour qui on les fit les dédaignèrent. Lisez, dans le *Journal* tenu par Héroard, ce que Louis XIII enfant imaginait pour s'amuser : « Année 1607. Il va se jouer sur le tapis de pied, étendu parmi la chambre, feignant que ce fût la mer. » « Année 1605 : Il court en la galerie, va le long des lambris, feignant de cueillir des raisins qui y sont en peinture. » « Année 1610. Passe le temps à faire semblant de marier son nain Dumont à Marine, naine de la Reine, fait apporter un contrat, y écrit. » Et cependant le petit Louis XIII avait les plus beaux jouets du monde... Croit-on que ces salons en miniature, que ces chapelles, que ces rouets d'ivoire, que ces poupées articulées, que ces carrosses, que ces fourneaux de Caffieri et ces cuisinières de Saxe, tous ces falbalas, soient bien ce qui a diverti tant d'enfans? Non. Ce que nous voyons là ne sont que des choses mortes. Ce qui les amusa, ce furent des choses vivantes et aujourd'hui passées : ce furent des rêves, les rêves qu'ils firent en maniant ces choses ou peut-être d'autres choses plus humbles : des bouts de bois qu'ils habillèrent d'un lambeau d'étoffe où ils virent un roi, des boîtes de carton qu'ils ornèrent d'une ficelle et dont ils firent un transcontinental, des rognures de chandelles où ils aperçurent des figurines subtiles que Saxe ou Sèvres n'ont jamais produites, — tous ces petits objets de leur vie familière que leur imagination promut à la dignité de princes, de fées, de héros dans un pays lointain, immense et enchanté...

Quant à ces somptueuses machines, croire qu'elles ont donné la joie aux enfans des princes qui les possédèrent, les exposer ici comme des signes de leur désir, c'est comme si l'on exposait, sous une vitrine, les constitutions écrites depuis 89, pour nous montrer ce qui a fait, pendant un siècle, le bonheur du peuple français! C'est comme si l'on nous montrait ces mécanismes curieux et fragiles, savamment construits par les Vaucansons de la politique : la constitution de l'An III, la constitution de l'An VIII, la Charte... et si l'on nous disait : « Voilà ce dont nos pères se sont amusés! Voilà ce qui a fait leur bonheur! Voilà pourquoi ils ont fait des révolutions!... » Tout le monde répondrait : Non! ce n'est pas de cela, de ces choses froides, savantes, artificielles, ennuyeuses, que s'enthousiasmèrent nos pères! Ce

n'est pas pour cela qu'ils se battirent dans le monde entier! Si l'on veut consacrer une vitrine aux jouets des hommes, parmi toutes ces vitrines consacrées aux jouets des enfans, qu'on y mette d'humbles objets bien simples, bien vieux, bien peu savans : une médaille de fer-blanc, au milieu d'une croix, où tout un peuple a cru voir l'étoile aux rayons infinis partant de la poitrine d'un soldat, allant sillonner le monde, puis un carré d'étoffe où l'on a cru apercevoir le visage invisible de la Patrie, et aussi ce bâton mystérieux, que tout conscrit promena, sans jamais le voir, à travers l'Europe, dans sa giberne... Voilà les choses par lesquelles vraiment les hommes furent enthousiasmés, consolés dans leurs crises de larmes, récompensés dans leurs efforts vers le progrès, vers la croissance, vers la vie, parce que ces choses elles-mêmes n'étaient rien, mais parce que les rêves qu'ils y attachèrent furent infinis... De même, si vous voulez nous montrer ce qui a consolé les âmes dans les heures où elles pleurent comme des enfans, n'exposez pas les jouets phitosophiques savamment construits pour elles par les plus hautes intelligences de ce monde, mais bien plutôt les légendes qu'elles se sont faites à elles-mêmes, les croyances rudimentaires qu'elles ont adoptées, parce qu'elles fournissent moins de travail à leur intelligence et davantage à leur imagination...

L'enfant jouit beaucoup par son imagination. Il anime tout ce qui le touche : il prête à chaque objet des besoins et des sentimens pareils aux siens propres. Regardez ce portrait du jeune marquis de Pange montrant à lire à son polichinelle. L'enfant y est représenté dans sa fonction d'auteur dramatique. Il suppose à sa poupée ou à son pantin des impressions; il lui suggère des désirs, il lui invente des répliques. « Un garçonnet de deux ans et demi, raconte M. James Sully, demanda un jour à sa mère : « Veux-tu me donner tous mes livres d'images pour les montrer à ma poupée? Je ne sais pas lequel elle préférera. » Il indiqua du doigt chacun l'un après l'autre et regarda la figure de la poupée pour avoir une réponse. Il fit comme si elle en avait chois i un et lui montra gravement les images en disant : « Regarde, petite, » et en les lui expliquant avec soin... » Évidemment, si un enfant fait ainsi sentir et parler un morceau de bois, il sait bien que ce sont ses propres sentimens et sa propre pensée qu'il exprime. Mais le morceau de bois lui est utile pour opérer ce dédoublement et pour objectiver ses imaginations, comme était

utile à ce fameux romancier la collection de poupées qu'il mettait sur sa table pour figurer devant ses yeux, plus présens ou présens d'une manière plus objective, les personnages issus de son cerveau. Les poupées de l'enfant sont sœurs des héroïnes du poète.

En même temps, ses conceptions du monde sont de la même famille que les mythes anciens. Curieux des causes premières, il anthropomorphise tout : le vent, la mer, la mort, le soleil. Voyant l'homme fabriquer chaque chose, il n'a pas de peine à se figurer le fabricateur de la terre et des étoiles comme une personnalité : un Dieu. Mais il ne peut pas se le figurer très loin, très inaccessible, très dissemblable de nous. Il parle de Dieu avec une étrange familiarité. M. James Sully en cite un exemple dans la prière suivante d'une petite fille de sept ans dont le grand-père venait de mourir : « S'il te plaît, mon Dieu, puisque grand-papa est allé près de toi, prends bien soin de lui. Pense toujours, s'il te plaît, à fermer la porte, parce qu'il ne peut pas supporter les courans d'air... » Il cite encore un petit garçon de quatre ans et demi jouant avec des couteaux et auquel sa mère dit en manière d'avertissement : « Tu vas te couper les doigts, et, si tu les coupes, ils ne repousseront pas; » et qui répondit après avoir réfléchi et d'un ton de profonde conviction : « Dieu les fera repousser; il m'a fait, donc il peut bien me raccommoder. Si je me coupais les bouts des doigts, je dirais : « Bon Dieu, bon Dieu, viens faire ton ouvrage! » et il me répondrait : « Très bien. » Ces naïvetés de l'enfant, ce sont ses ailes. C'est elles qui ont permis à Raphaël, au Pérugin, à Murillo, de lui attacher aux épaules les puissantes rémiges qui l'élèvent au-dessus de l'humanité. Ce n'est pas une imagination déréglée qui a entouré Dieu le Père de beaux bébés cravatés d'ailes, ou qui les a fait rêver sous la madone Sixtine et chanter sur le chaume de Béthléem. Les petits enfans, dans leurs recherches directes des causes premières, vivent au temps dont parle Thomas Hood :

When the Heavens were closer to us,
And the Gods were more familiar...

Les cieux sont plus proches, puisqu'ils demandent, comme la chose la plus facile à se procurer, la lune. Dieu est plus familier, puisqu'ils s'adressent à lui dans les termes où ils parleraient à leur grand-papa. A mesure que le bébé grandit, il s'éloigne du

ciel. Les jours en s'écoulant augmentent la distance. Les causes premières lui paraissent plus obscures, la machine du monde plus compliquée, Dieu plus hautain, plus lointain. Il cesse d'y penser, de questionner sur ces choses, de s'y intéresser même. Toute philosophie perd son charme, toute poésie sa spontanéité. Il n'imagine plus rien. Il ne transforme plus les grains de sable en des trésors, ni le vent en un génie. Plus volontiers son esprit se tourne vers l'examen de ses semblables, de leurs défauts, de leurs ridicules. Toute son attention se tend à les saisir. Le petit métaphysicien devient un petit psychologue. L'enfant promu gamin a de l'esprit, de la moquerie : il n'a plus de réflexions métaphysiques, il ne fait plus de questions profondes. Du jour où il se moque de son prochain, c'est un homme. Son portrait ne peut plus figurer sur le toit de Bethléem, dans les nuées de l'Assomption. Il lit. Il est devenu savant, il sait ce que c'est qu'une machine à vapeur. Il sait dire des monologues, citer les poètes; il fera semblant de s'élever à leur suite, dans des régions lyriques, mais regardez bien aux épaules : les petites ailes n'y sont plus...

Pendant qu'elles y sont encore, le peintre doit les faire voir. Beaucoup des gestes du bébé sont des gestes de poète : telle cette petite fille d'un an et onze mois « qui prenait dans ses mains les rayons du soleil et les mettait sur sa figure. » Souvent les mains cherchent quelque chose qu'elles ne peuvent pas trouver et montrent un objet qui n'existe pas ou qui n'existe que dans la petite imagination créatrice, comme chez le *Master Hare* de Reynolds. En montrant ces gestes, sans aucun rapport avec la réalité, le peintre, révèle, chez l'enfant le poète.

Aux caractéristiques de l'explorateur et du poète, viennent s'ajouter les caractéristiques de l'alchimiste. L'enfant ne se contente pas d'examiner les choses qui l'entourent. Il ne se contente pas d'imaginer les dieux lointains qui le gouvernent. Il veut, lui aussi, créer, fabriquer, transformer la matière. C'est pour cela qu'après avoir admiré un mécanisme, il est assez enclin à le mettre en pièces. Ses jeux sont redoutables. Mais ce n'est nullement un instinct de destruction, comme on le dit souvent, qui le pousse : c'est une idée de transformation, c'est le désir du « changement à vue, » c'est la curiosité de voir par quels états successifs et différens peut passer la matière. C'est une curiosité d'alchimiste. Si l'enfant pouvait se donner ce plaisir de trans-

mutation par la construction d'une chose utile plutôt que par sa destruction, il ne détruirait pas, il construirait. Seulement il ne le peut pas ou, s'il le peut, ce n'est que trop lentement pour son esprit incapable d'attente, de persévérance, de prévision. Il ne jouit d'une transformation que si elle est subite. C'est ce qui fait qu'il s'amuse aux féeries. Lorsqu'il a construit une forteresse de sable sur la plage, rien ne l'amuse tant que de voir le flux de l'océan l'envahir, la bouleverser et substituer l'uniformité liquide, aux inégalités solides de son monument.

Il n'est pas démontré que nous ne soyons pas tous plus ou moins enfans en ce point et que nous n'appelions pas la vie « amusante » en raison de la variété de ses sensations et de la rapidité de ses transformations. Et si, par exemple, l'examen des couches géologiques d'une montagne ne nous récrée pas autant que le spectacle d'une fontaine lumineuse, ne serait-ce pas tout simplement que les transformations de l'une demandent des siècles, tandis qu'aux transformations de l'autre suffisent quelques secondes pour être perçues? Désireux de voir sous ses doigts se transformer instantatément la matière, l'enfant la bouleverse, il est vrai. Mais ce n'est pas davantage son but de détruire que ce ne l'était celui de l'alchimiste, quand il fondait dans son creuset les matières les plus précieuses; ce n'est qu'un moyen d'enquête. Essentiellement, l'enfant n'est pas un destructeur, mais un « transmutateur. »

Avons-nous toujours la même excuse, nous autres hommes, quand nous brisons quelque chose? Nous cherchions tout à l'heure, parmi tant de joujoux pour les enfans, des joujoux pour les hommes, et nous ne les trouvions pas. Mais nous les trouverons dans les salles de peinture, rangés au milieu de ces salles, protégés par des haies de cristal, toujours forclos par une foule avide de s'en amuser, tout resplendissans de dorures, sous le froid émail des glaces, sinistres souvenirs : ce sont les berceaux des Rois. Barcelonnette du Roi de Rome, berceau du duc de Bordeaux, berceau du Prince Impérial, vitrine de Louis XVII, ce ne sont pas assurément là des jouets fabriqués pour l'amusement de ces pauvres petits princes. C'est une idée assez naturelle à l'homme que d'orner le plus possible le berceau de son enfant, puisque, chez les peuples qui n'ont pas d'autre art décoratif, chez les Ostiaks, on trouve, pour porter les nouveau-nés, des chefs-d'œuvre d'ornementation. Mais il serait aventuré de dire qu'on le

fait pour les enfans eux-mêmes, comme s'ils avaient jamais demandé ou éprouvé quelque plaisir à dormir dans une nef en bois de rose, parmi des figures de bronze, entre cinq cornes d'abondance, comme le duc de Bordeaux, ou à faire leur première dent sous une Renommée... Ces berceaux de princes sont des joujoux pour le peuple comme les petits princes eux-mêmes, petites idoles inconscientes dont il s'amuse un instant et qu'il brise ensuite cruellement, sans même avoir l'excuse de rechercher ce qu'elles contiennent, car il sait bien ce qu'est un dauphin pour en avoir vu si souvent naître, souffrir et mourir. Lorsqu'une ville fait construire un de ces superbes jouets, c'est bien assurément pour son propre plaisir à elle-même, et, lorsque la Ville de Paris les exhume de la nécropole de Carnavalet, comme elle vient de faire ces berceaux et ces tristes fanfreluches du Petit Reclus du Temple, ne ressemble-t-elle pas bien à un enfant turbulent et vaniteux qui tire d'une armoire les jouets précieux dont il s'est amusé jadis, et qu'il a, dans des momens de colère, brisés?

La turbulence, en effet, l'agitation, l'instabilité, c'est la dernière caractéristique de l'enfant. C'est celle que les anciens portraitistes nous montraient le moins, préoccupés qu'ils étaient du décorum. Mais, si on ne la montre pas, si l'on pose des enfans comme des grandes personnes, si l'on peint les enfans « sages comme une image, » on se trompe; on ne peint pas une sage image de l'enfant, sa nature étant la turbulence, l'expansion, le dérèglement. Étant dans l'explosion première de la vie, il est audacieux, et, contre tout ce qui gêne sa recherche, révolté. Ce n'est pas un indice de mauvais instinct : c'est une preuve de vie. Les mères, qui augurent bien du petit révolté et qui proclament avec orgueil qu'il a « le diable parmy le corps, » jugent instinctivement bien mieux que les pédagogues. Car un enfant sage est un enfant sans vie : c'est le petit *Dombey* de Dickens. Obligé de développer son système musculaire et d'acquérir la maîtrise de ce système, il faut que l'enfant s'exerce en une foule de mouvemens. Ils nous paraissent inutiles, insupportables même aux plus déterminés amis de l'enfance. « J'ai vu un vieux Monsieur, raconte Delacroix, qui fut mené par un de ses amis déjeuner avec J.-J. Rousseau, rue Platrière... Ils sortirent ensemble aux Tuileries; des enfans jouaient à la balle. « Voilà, disait Rousseau, comme je veux qu'on exerce Émile, » et choses semblables.. Mais la balle d'un enfant vint heurter les jambes du philosophe,

qui entra en colère et poursuivit l'enfant de son bâton, quittant brusquement ses deux amis. » — Le philosophe n'avait cependant pas tort, et l'incident qui vint l'interrompre ne prouvait pas que les enfans ne font pas bien de jouer à la balle, mais simplement que les philosophes font mieux d'aller exprimer leur apologie des turbulences enfantines loin du théâtre où elles se déploient; que les parens sont excusables de défendre leur travail ou leur repos contre les entreprises des petits; et qu'enfin il y a peut-être incompatibilité d'humeur entre la vie normale des adultes et la vie normale des enfans.

Mais pas plus grande qu'entre notre vie et celle d'un explorateur, d'un poète, d'un chimiste ou d'un escrimeur. La grande différence, c'est que le chimiste ne casse pas une potiche, mais risque de faire sauter la maison; que l'explorateur importune de ses questions des peuples entiers, et que les exercices par lesquels un homme fait développe sa vigueur physique secouent les planchers de tout un étage, ou, si c'est un pianiste perfectionnant son doigté, rendent inhabitable tout un quartier... Et, enfin, si la conscience de l'enfant est mal fixée sur la distinction du vrai et du faux et s'il ment de façon à rendre douteuses quelques-unes de ses affirmations, qui pourrait croire tout ce que dit un poète? et qui, dans l'habitude de la vie, s'accommoderait d'un romancier qui mêlerait continuellement à ses conversations sur les faits réels et journaliers le récit de ses conceptions? Cependant à tous on fait fête, comme on fait fête à l'enfant, s'ils apparaissent un instant, puis disparaissent, leur rôle joué, mais on ne souhaite nullement vivre au milieu de leurs exercices quotidiens.

Défauts bruyans du batteur de fer, défauts de l'explorateur, défauts du poète, défauts de l'alchimiste, ce sont donc là les conséquences obligées de son combat pour la croissance et la vie. Ses caractéristiques sont des nécessités. Le rôle du peintre n'est pas de les redresser, ni son talent de les amoindrir. Son rôle est de les saisir dans leur épanouissement sincère et son talent d'en tirer tout ce qu'ils comportent de joies exubérantes, — et de beauté.

III

Ne serait-ce pas aussi le talent du pédagogue? et ne ferait-il point sagement lui-même de regarder un peu moins l'idéal de

l'Enfant dans les traités savans des Locke, des Coménius ou des Pestalozzi, et un peu plus sa nature dans les beaux portraits d'enfans peints par les Maîtres. La nature ne serait-elle pas une savante conseillère non seulement de beauté, mais d'éducation ?

On s'en est avisé dans ces dernières années, et, en même temps que les peintres cessaient de morigéner leurs petits modèles pour leur faire prendre des poses préconçues et se mettaient à les observer pour apprendre d'eux les mouvemens de la nature, voici que les éducateurs commençaient à le fatiguer moins de leurs instructions et à s'instruire eux-mêmes en l'observant. Physiologues, médecins, philologues, poètes, critiques, se sont mis à observer la nature infantile comme une chose toute nouvelle à laquelle on n'aurait pris jusqu'ici garde que pour la combattre. L'interversion des rôles est totale. Autrefois, l'enfant était devant l'homme comme le pâtre antique devant la Sibylle, attendant tout de lui, pensant qu'il pouvait tout en apprendre. « Qui a fait le soleil ? Combien de temps les morts restent-ils morts ? Pourquoi la douleur ? Qui a fait Dieu ?... » Et l'homme, imperturbablement, lui expliquait tout cela. Aujourd'hui, c'est l'homme qui se place avec curiosité en face de l'enfant. Il s'est avisé que ce petit instinctif pourrait peut-être lui apprendre beaucoup sur ce qu'il cherche : origine du langage, origine des mouvemens réflexes, origines de l'espèce, origine des idées innées, — et il l'observe attentivement. Depuis les Universités de Massachusets jusqu'aux vieilles écoles italiennes, tous ces hommes dévoués à des sciences dont les noms mêmes sont nouveaux : naturalistes, biologistes, sociologues, psychologues évolutionnistes, viennent se grouper autour du nouveau-né pour surprendre, dans son maintien, dans ses cris, dans la préhension de ses menottes au contact d'un bâton, dans la direction de ses yeux à l'approche d'une couleur, dans la « protusion de ses lèvres, » dans le redoublement de ses syllabes, le secret de nos origines ancestrales. Ces fronts chauves se pressent, attentifs, autour de la tête à auréole blonde. L'Enfant, comme autrefois, enseigne les Docteurs...

Que leur enseigne-t-il donc ? D'abord, peut-être, que la nature est plus habile que nous à décider ce qui lui manque, et que l'esprit enfantin qui s'éveille va de lui-même assez sûrement aux nourritures dont il a besoin. L'enfant aime à jouer, et c'est déjà une indication que la nature nous donne. Mais, pour la comprendre, il faut faire une grande distinction entre les jeux

inventés pour les enfans et les jeux inventés par les enfans. Tous les jeux inventés pour eux supposent que les enfans ne sont pas encore des hommes. Tous les jeux inventés par eux supposent qu'ils sont déjà des hommes. Les plaisirs qu'imaginent les entrepreneurs d'amusemens pour ces petits êtres sont un peu comme les plaisirs imaginés pour les provinciaux par les entrepreneurs de la *Rue de Paris*, à l'Exposition de 1900. Ils préétablissent que ces intelligences naïves ne peuvent se divertir que de l'absurde et qu'elles s'ennuient de l'utile. Alors ils créent des divertissemens qui n'ont aucun rapport avec les réalités de la vie. Les jeux, au contraire, inventés par les enfans eux-mêmes, sont tous des imitations de la vie.

Ils jouent à la maman, au cocher, au médecin, au soldat, voire au député ou au marchand de journaux. Le *Meeting* de Marie Baschkirtseff est composé d'enfans qui jouent sûrement à la politique. Ils jouent même à des choses sérieuses : à grimper aux arbres, à manier adroitement une balle, à s'associer pour quelque exercice en commun où, selon l'aveu même de leur ennemi La Bruyère, « ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée, » — toutes occupations qui, pour s'appeler « jeux, » les préparent peut-être à la vie mieux que bien d'autres appelées « travail. » Les gens qui, dans les cirques, dressent les jeunes chiens à passer à travers des cerceaux, appellent cela « travailler, » tandis que s'ils voient ces mêmes chiens se poursuivre sur la pelouse, se renverser, lutter et feindre de se mordre, ils disent vraisemblablement qu'ils « s'amusent ; » mais, dans le premier cas, les pauvres bêtes ont appris, avec mille efforts, un exercice totalement inutile, et, dans le second elles se sont exercées à poursuivre, à joindre, à saisir leur proie, ce qui est la grande affaire de leur vie de chien. De même, dans la vie de l'enfant, il arrive qu'examiner des insectes, tracer des bonshommes, loger une balle dans un but avec exactitude, lire des voyages qui donnent le goût de l'aventure et de l'observation, c'est ce qu'on appelle des occupations frivoles, quand on appelle sérieuses celles qui consistent à réciter les noms de rois problématiques de l'époque mérovingienne ou les formules des philosophies qu'il n'entend pas. Mais cette signification donnée aux termes est fort aventurée.

D'ailleurs, ce n'est que dans les règlemens scolaires, ou bien dans des expositions comme celle-ci, qu'on peut séparer nettement le « jeu » du « travail : » d'un côté, les salles où l'on réunit les notions utiles, de l'autre, les salles où l'on réunit les notions amusantes. Ces délimitations catégoriques n'existent pas dans les esprits. Il y a sans doute cette idée chez beaucoup de gens que l'heure du jeu doit être uniquement consacrée à des choses divertissantes et les heures du travail à des choses uniquement ennuyeuses, que lorsqu'il a bien joué l'enfant travaille bien, et que des cloisons étanches peuvent être mises dans ce petit cerveau qui empêchent les préoccupations de se confondre. Heureux pédagogues, s'ils sont jamais parvenus à réaliser en eux-mêmes et dans la vie ce qu'ils prétendent obtenir des enfans et dans l'éducation! Singuliers esprits, s'ils peuvent se vanter de n'avoir jamais goûté les vives jouissances du souvenir, en dehors des heures réservées au plaisir et d'avoir acquis toutes leurs notions utiles à la vie, aux affaires, au monde, à la chose publique, dans les heures réglementaires qu'ils s'étaient fixées pour les acquérir! Mais qu'ils l'aient fait ou non, ce n'est pas ainsi que procède la nature. La solution d'un problème vient souvent au moment où la partie consciente de nous-mêmes l'avait abandonné. Le rapprochement de deux idées se fait parfois lorsqu'on ne pensait pas à les joindre. Qu'un homme, qu'un arbre, qu'un nuage, frappe notre vue; qu'un mot, qu'un son, qu'un parfum frappe nos oreilles ou notre odorat, et voici que se détermine en nous sur tel sujet une cristallisation de pensées que de longues heures de travail, appliquées à ce sujet, n'avaient pu nous procurer. La nature n'obéit pas à la distinction entre les heures d'acquisitions cérébrales et les heures de récréations cérébrales. Elle se moque de nos prétentions au repos comme de notre confiance en l'excitation, et pour recueillir les enseignemens de cette grande école qu'est le monde et la vie, l'esprit doit toujours être en éveil et ne doit jamais être tendu.

Il semble donc que la même erreur égare les fabricans de jouets et les fabricans de programmes : les amuseurs de l'enfant et ses instructeurs. Les uns et les autres paraissent croire que l'esprit de l'enfant est passif, que c'est un réceptacle qu'on peut remplir à son gré. Si l'on y met beaucoup d'amusemens, il s'amuse beaucoup; si l'on y met beaucoup d'enseignement, il s'instruit beaucoup. Mais c'est un profond oubli des réalités.

Croit-on que la reine Victoria, parce qu'elle avait 132 poupées, se soit amusée 132 fois plus qu'une petite fille de la salle d'asile qui n'a qu'une poupée? Croit-on que l'élève d'une grande école, auquel on enseigne un millier de notions, soit dix fois plus savant qu'un enfant qui n'en aura recueilli que cent et qui se les sera assimilées? Ou n'est-il pas évident que l'esprit est actif et qu'il est capable d'un certain effort de divertissement — quel que soit le nombre de ses jouets — et d'un certain effort de travail — quel que soit le nombre de ses leçons — et que ni l'ingéniosité du camelot, ni l'érudition du professeur ne sont capables d'amuser ce qui est déjà las de plaisir ou d'instruire ce qui est saturé d'enseignement?

Notre esprit, en réalité, est actif et il ne s'enrichit que de ce qu'il désire. Observons comment se fait l'acquisition de nos connaissances. Notre premier moteur est la curiosité. Nous apercevons un phénomène, nous apprenons un fait, nous voyons une œuvre due au génie humain, et aussitôt s'éveille en nous le désir de connaître les raisons de ce phénomène, les causes de ce fait, les matériaux et la façon de cette œuvre. Pour y parvenir, nous cherchons, dans notre mémoire, si nous n'avons pas constaté un phénomène, un fait, des œuvres semblables en apparence à ceux que nous examinons. S'il y en a, nous les comparons et nous cherchons ce qui peut avoir produit les uns et les autres. Comment? En interrogeant. Qui? Les personnes les plus compétentes, les mieux instruites dans la question dont il s'agit. Cette interrogation se fait par la lecture de leurs livres, peut-être, mais c'est bien une interrogation. C'est-à-dire que, poussés par une curiosité sur un objet déterminé, nous demandons à leurs livres seulement ce qu'ils contiennent sur cet objet. Mais voici qu'en lisant le passage qui nous intéresse, nous sentons que, pour le comprendre, il faudrait en avoir lu d'autres et que, pour résoudre la question que nous nous sommes posée, il faudrait connaître déjà la solution de questions antérieures. Nos doigts, en fouillant la terre, rencontrent des racines multiples et diverses. Pour comprendre ce phénomène, il faudrait savoir un peu de physiologie; ce fait historique, les faits qui l'ont précédé, les lois et les mœurs qui l'ont rendu possible; pour saisir le fonctionnement de cette machine, il faudrait s'enquérir de la façon dont on fabrique le fer, l'acier et dont se comporte la vapeur.

Nous les étudions donc, puisqu'il le faut pour satisfaire notre

première curiosité. Nous les étudions sur des exemples particuliers, sur des espèces, sur des objets concrets, nous souciant peu des termes généraux. Mais voici que, peu à peu, à force d'examiner des cas particuliers il nous vient la curiosité de connaître l'ensemble; à force de rassembler des notions concrètes, il nous vient le désir de résumer, en une notion dépouillée des aspects matériels et changeans, l'enseignement commun à toutes ces notions concrètes, que nous avons rassemblées, et qu'à notre issue l'idée abstraite est née.

Ainsi, pour avoir voulu satisfaire notre curiosité à propos d'une plante, d'un événement politique, d'une machine, qui étaient sous nos yeux, nous en sommes venus à refaire pour notre compte, à découvrir une seconde fois, à réinventer la physiologie végétale, la philosophie de l'histoire, les lois dynamiques, et à manier, le plus naturellement du monde, les termes abstraits. En ce faisant, nous avons peut-être erré, tâtonné, fait l'école buissonnière, laissé des lacunes dans la trame de nos connaissances, et par conséquent perdu quelque temps; mais nous avons fait une œuvre personnelle, une recherche passionnée, un travail ardent, et pas un instant notre attention ne s'est détournée, ni notre ardeur n'a fléchi. Nous n'avons peut-être pas acquis toutes les abstractions nécessaires, mais il n'en est pas une qui ne nous soit utile ; il n'est pas un mot abstrait dans notre mémoire qui ne soit riche, gonflé, pour nous, de significations concrètes, car ce n'est que pour renfermer toutes ces significations, que nous l'avons adopté. Ces lois générales, nous les avons un peu conquises, découvertes, parce que nous les avons désirées et cherchées. Nous nous les sommes, en quelque sorte, incorporées, il n'y a aucun danger que nous les oubliions désormais. S'il y a des lacunes, nous les comblerons avec le temps au gré des lectures ou des conversations. Mais le cadre est fait et s'il y a encore en nous quelques idées flottantes qui ne sont pas contenues et précisées par des mots, du moins n'y a-t-il pas un seul mot qui soit sans idée. L'homme a commencé par la curiosité, persévéré dans la joie, achevé dans la possession. Dans le précieux cellier où se conservent et où vieillissent les idées de l'homme, où elles déposent peu à peu ce qu'elles ont de trouble et dépouillent ce qu'elles ont d'amer, pour gagner sans cesse en force, en finesse, en clarté, peut-être n'y aura-t-il pas beaucoup d'amphores, mais aucune des amphores ne sera un trompe-l'œil pour le visiteur, chacune sera pleine d'un vin généreux.

Est-ce ainsi, qu'avec l'enfant, procède la pédagogie ? Non, — elle procède à l'inverse. Pour lui épargner les recherches, les erreurs, les tâtonnemens et ainsi la perte de temps inséparable de nos recherches, elle lui livre tout de suite, tout d'un coup, sans qu'il l'ait demandé, le trésor des lois générales. Elle commence par où nous finissons. Elle descend du sommet des choses au moment où nous faisons les premiers pas pour le gravir. Elle va du général au particulier, de l'abstrait au concret, du passé au présent, de la loi au fait. Ainsi épargne-t-elle à l'enfant toute notre fatigue d'invention, mais lui enlève-t-elle toute la joie de la découverte. Il n'a pas l'attente, mais il n'a pas le désir. Il n'a pas eu la peine de chercher les formules de la science et de l'art, mais elles lui sont indifférentes. N'ayant point vécu par les états d'esprit qui les rendent désirables, nécessaires, bienfaisantes, lumineuses, il n'est point enthousiasmé du cadeau qu'on lui fait. Ces fruits de l'expérience humaine accumulés pendant des siècles, par les plus sages et les plus éclairés, ces beaux fruits d'or ont pour lui un goût de cendre. Il les avale parce qu'on l'y oblige : il ne les goûte pas. Riche de formules il reste pauvre d'idées. A seize ans son cerveau est meublé de tous les systèmes philosophiques rangés en ordre qui ne lui ont rien coûté que de la mémoire, mais il les possède sans plaisir, sans curiosité, sans intention de s'en servir. Arrive l'examen, les yeux du professeur sont réjouis par ces files d'amphores rangées sans lacune, par toutes ces formules acquises, classées, conservées dans le cerveau. C'est le triomphe de l'enseignement artificiel, de l'acquisition méthodique des connaissances. Mais la nature, qui n'a pas été consultée et qui a ses exigences, prendra sa revanche un jour. Regardez ces amphores ; de loin, elles semblent des richesses, mais ne les toquez pas du doigt : elles sont vides.

Qu'eût-il fallu pour les remplir ? Regardons ces peintures. Nous verrons dans toutes, depuis Philippe de Champagne jusqu'à M. Besnard, les yeux de l'enfant, éveillés, ouverts, curieux, sur le monde... Sont-ce là des yeux d'indifférens ? sont-ce là des regards fermés aux impressions et aux visions nécessaires ? Non évidemment, et si l'on répondait à leurs interrogations muettes au moment où elles se produisent, si l'on remplissait l'esprit au moment où il est ouvert, ce qu'on y verserait ainsi de vérité, de justice, de beauté, y pénétrerait aisément et y serait fidèlement conservé. Si nous profitions de la réceptivité de cet esprit im-

pressionnable comme une plaque sensible par ce qui passe devant lui sans attendre le jour où l'âge l'aura « voilé, » si nous faisions défiler devant sa chambre noire toutes les notions bien claires aux contours bien nets qu'il désire, nous ne serions pas obligés plus tard de les y enfoncer au burin, comme on grave une plaque de cuivre.

Il y a, il est vrai, des auteurs qui le font et qui imposent aux esprits de toute une génération leur vision de la vie. Ce sont les conteurs. On voit, au Petit Palais, une vitrine consacrée à leurs livres depuis Berquin. Nous aurions tort de passer indifférens : ce sont là les plus puissans semeurs d'idées qui règnent sur notre pays. Les autres sèment sur la route et quelquefois sur le pavé. Eux, ils sèment sur de l'humus. Les livres que lisent les hommes ne peuvent guère modifier que leur intelligence. Les livres que lisent les enfans forment leur sensibilité. C'est avec les notions acquises, homme, qu'on comprend. C'est avec les notions acquises, enfant, qu'on sent. L'antipathie ou la sympathie de toute une génération pour tel peuple, pour telle race, pour telles mœurs, pour telle façon de vivre, pour telle carrière, viennent surtout des impressions d'enfance et des lectures qui les ont suscitées. On y prend peu garde d'ordinaire, parce qu'elles se sont si bien agrégées à nos instincts les plus profonds qu'on se les imagine innées, ou bien, comme elles ont trouvé plus tard des formules savantes pour s'exprimer, on s'honore volontiers de les devoir aux maîtres autorisés de la pensée. Mais on se trompe. Si l'on recherchait les sources des mouvemens les plus originaux d'une génération dans un pays, on les retrouverait bien plus sûrement chez ceux qui ont enchanté l'enfance de cette génération que chez ceux qui ont prêché son âge mûr. Le mouvement colonial a été suscité par des gens qui, enfans, avaient lu les aventures des *Enfans du Capitaine Grant*, et Nansen acclamé par des gens qui, enfans, avaient lu le *Capitaine Hatteras*, pendant que l'alliance russe, trente ans après la guerre de Crimée, apparaissait comme la chose la plus naturelle du monde à ceux qui, enfans, avaient lu des apologies du peuple russe dans l'histoire de l'excellent *Général Dourakine* et de *Michel Strogoff*. L'idée nouvelle que la France se fait de l'Angleterre a été déposée, tout entière, dans le cerveau des jeunes Français par les types d'énergie et d'insolence que M. Jules Verne a créés et il ne faudrait pas beaucoup chercher dans les livres de Mme de Ségur pour y trou-

ver le germe de bien des protestations généreuses de notre temps contre l'autorité indigne ou contre la puissance des parvenus et de l'argent. L'admirable sophisme de Daniel de Foë a merveilleusement préparé les esprits, durant tout ce siècle, à concevoir le monde comme une île déserte où tout est à faire, et par conséquent à adopter le point de départ des doctrines socialistes sur l'origine de la propriété, de la valeur, du capital. Nul ne peut dire quel immense effet ont eu sur les idées françaises ces trois auteurs : Daniel de Foë, Mme de Ségur et M. Jules Verne. Ce sont d'autres assurément qui ont donné à ces idées la forme définitive sous laquelle nous les concevons et qui en ont ainsi recueilli l'honneur. Mais sans l'atmosphère créée par les conteurs, qui peut dire si elles se seraient aussi vite développées? Ainsi les écrivains aimés de l'enfance détiennent la plus grande puissance. Nous devrions les honorer — et peut-être aussi les surveiller — comme les chefs, les rois, les inspirateurs du peuple que nous serons un jour...

Il ne tiendrait qu'aux pédagogues d'avoir la même puissance en déployant les mêmes moyens, c'est-à-dire en s'adressant à la curiosité de l'enfant au moment où elle s'éveille et sur les points où elle est éveillée. De tout temps, ils y songèrent mais il est curieux de voir comment, en même temps que les peintres pliaient leur conception du portrait de l'enfant à sa nature, les pédagogues y plient leur idée de l'éducation. « Au mur des classes, dit l'auteur d'un *Projet d'enseignement basé sur la psychologie de l'enfant*, nous aurions des gravures, des photographies, de quoi allumer la curiosité dans quelqu'une de nos petites têtes. De là viendraient des questions. Celles-ci motiveraient des explications. Les explications amèneraient à proposer des lectures. Les cartes seraient consultées incidemment pour situer une aventure de voyageur, ou un peuple aux habitudes intéressantes. La géographie, comme l'entend un professeur, n'arriverait donc que pour encadrer aux yeux des enfans les scènes qui auraient excité leur curiosité... » Voilà, certes, une méthode singulière et bien du chemin parcouru depuis le temps où le professeur infligeait au cerveau la torture mnémotechnique des îles de l'Océanie ou des affluens du Mississipi. Considérez ces classes peintes par Bonvin : les petites têtes rangées devant le maître d'école se remplissent comme elles peuvent de ces kyrielles de notions extraordinaires qu'elles n'ont point désiré posséder, hier,

qu'elles rejetteront demain et qui dans tous les cas ne leur serviront jamais.

Considérons maintenant le professeur moderne, tel que le rêvent les réformateurs : il n'est pas dans une classe mais au jardin, à la campagne, à l'usine, dans un musée. Il n'impose pas sa science à ses élèves, il attend leurs questions. Si elles ne viennent pas, il les provoque par son attitude, sa joie, sa mimique, ses exclamations. Il ne veut même point paraître désireux ni pressé d'instruire, « au lieu de dire : regardez, il regarde, il feint d'observer d'être amusé ou étonné. Sur quinze ou vingt enfans, il y en aura toujours quelqu'un qui prendra garde à l'attitude du maître et demeurera attentif par imitation. Et celui-là à son tour sera imité. » Un des protagonistes de la méthode naturelle l'a décrite ainsi : « Devant un arbre coupé, je m'arrête, je compte les couches; si quelqu'un me demande ce que je fais, je le dis simplement, brièvement. Je pourrais suspendre à ce clou une leçon de physiologie végétale. Je m'en abstiens, à moins que quelque enfant ne me presse par des questions successives... Au printemps devant une branche coupée : tiens, voilà déjà de la sève! je ne vais plus loin qu'avec celui qui me dit : Qu'est-ce que la sève? »

On voit combien le pédagogue a changé depuis les jours du bon Rollin, sinon depuis les jours, de Ponocratès ou de Montaigne, qui justement voulaient qu'on en usât ainsi, mais qui n'étaient pas imités. Aujourd'hui il se met à la remorque de ses élèves; leur esprit guide le sien. « Je respecte la spontanéité de l'enfant, dit M. Lacombe, et voici comment : à quelque moment que l'enfant veuille apprendre, soit le dessin, soit l'écriture, soit autre chose, quelque étude qu'il veuille faire avant une autre, malgré mon plan préconçu, je défère à ses désirs, heureux qu'il ait un désir. S'il conçoit, s'il tente une autre marche que la mienne, bien loin de la contrarier, je la suis... » C'est justement ce que fait le peintre moderne. Pour cela que de qualités ne faut-il pas chez le Maître! Il faut qu'il soit : psychologue, moraliste, acteur même. Il faut qu'il sache tout. La peine qu'on épargne à l'élève, on la donne au Maître. Et c'est pour cela sans doute que l'enseignement selon la nature n'est pas près d'être réalisé.

D'ailleurs, épargner toute peine à l'enfant, et transformer son caprice en loi suprême de son éducation, serait-ce lui rendre un aussi grand service qu'on se l'imagine? Si l'effort n'est pas tou-

jours nécessaire au point de vue intellectuel, peut-on dire, au point de vue moral, qu'il soit jamais inutile? Laisser croire à l'enfant que quelque chose au monde s'acquiert sans peine, ne serait-ce pas lui faire un tort plus grand encore que d'encombrer sa mémoire de notions douteuses sur l'emplacement de Tolbiac ou sur Attila? ne serait-ce pas le tromper sur ce qui est le plus important à connaître : la vie? Les bénévoles auteurs de tous ces projets, qui remplacent le travail par le jeu, ont peut-être oublié de regarder, au fond du *Cloître vert*, à Florence, dans la chapelle des Espagnols, l'austère figure de la Grammaire peinte par Taddeo Gaddi. Ils y auraient vu une femme montrant à plusieurs petits enfans d'une main un fruit d'or, récompense des sciences délicieuses, de l'autre une porte d'une étroitesse extrême, aussi difficile à franchir que les barreaux d'une grille, et par où, pour acquérir ce fruit, il faut nécessairement passer.

La *Porte étroite* du Cloître vert, c'est l'enseignement esthétique de cette loi peut-être trop exclusive dans l'éducation au moyen âge, peut-être trop oubliée aujourd'hui, que rien ne s'acquiert sans labeur et que le labeur n'est pas un plaisir. Taddeo Gaddi l'a sans doute exagérée, mais entre l'idée du moyen âge : l'enfant est naturellement vicieux et le but de l'éducation est de réformer sa nature, et l'idée de Jean-Jacques Rousseau : l'enfant est naturellement bon et le but de l'éducation est de suivre sa nature, n'y a-t-il pas une vision moyenne qui nous serait fournie par les peintres modernes, si nous savions les consulter? Tandis que les Hugo von der Goes ou les Cuyp, tenant les enfans pour naturellement malappris, les posent et les font paraître raides et gourmés, tandis que Greuze les montre imperturbablement gracieux, vertueux, tendres, sensibles, affectueux, nos maîtres actuels en les peignant indifféremment tels qu'ils se présentent à leurs yeux : de petits explorateurs, de petits lutteurs s'entraînant, selon leurs moyens naïfs, dans la lutte pour la vie, de petits sauvages cherchant à profiter de notre civilisation : en un mot ni bons, ni méchans, mais désireux de vivre, désireux de grandir, désireux de se manifester et en quelque sorte, comme les hommes mêmes, affamés.., ne nous ont-ils pas montré la voie? Et, si telle était la nature de l'enfant que devrait être le rôle du maître? La suivre comme le voulait Rousseau ou bien, comme le voulait le moyen âge, la réformer? Ou ne serait-il pas plutôt de la suivre pour la réformer ou, pour la diriger, de commencer par lui obéir?

IV

Or, un des instincts les plus puissans chez l'enfant est précisément l'instinct esthétique. Il a une naturelle tendance à observer et à dessiner, une naturelle répulsion à lire et à écrire. Il observe plus qu'il ne lit; il dessine plus qu'il n'écrit. On l'en détourne, on l'en reprend et on s'en désole pour son avenir. Le nombre de punitions infligées dans les écoles pendant ce siècle, pour ces tentatives de l'enfant d'objectiver les choses, doit être incalculable. Est-il bien sûr cependant que ce que nous savons le mieux et de plus utile, ce soit des livres que nous le tenions et non de la bouche des hommes; et que ce que nous pouvons dessiner: un plan, une machine, un graphique, nous ne le rendions pas plus clair à l'entendement des autres que ce que nous ne pouvons que leur décrire?

Est-il sûr que la connaissance abstraite des choses soit plus profonde que la notion concrète; que nous nous exprimions plus fortement quand l'auditeur fait un plus grand effort pour nous suivre; et qu'en un mot nous nous entendions mieux quand on nous entend moins? — L'exemple de tous les jours nous prouve le contraire. Il nous prouve que la première loi de la pensée est de ne pas prendre un mot pour une idée, ni une idée pour une réalité; de ne jamais assembler des mots sans savoir quelles idées par là on assemble, ni ses idées sans voir clairement quelles espèces de choses on réunit. Or, si ces choses sont susceptibles d'une représentation graphique, la meilleure façon de les voir et la plus sûre de les retenir, c'est bien de les dessiner. Certes, il est beau que la mémoire d'un archéologue enregistre, par exemple, le mot *aryballe* pour signifier la forme d'une gourde et qu'elle étiquette du mot *lécythe* l'image d'un pot à eau. Mais l'image que ce savant archéologue s'en fait ne diffère pas du tout de l'image du pot à eau ou de la gourde, en sorte qu'il a chargé sa mémoire de deux poids inutiles, sans mettre dans son esprit une notion de plus. Quant à déterminer les différences de forme entre la gourde et l'aryballe, entre le lécythe et le pot à eau, ce n'est plus un mot qui y suffirait, il en faudrait dix,... et ils n'existent pas. Au lieu que, seul, un trait, un contour tracé d'une main sûre peut décrire ces différences, c'est-à-dire créer ces notions en les dépouillant de leur logomachie. De même pour une plante.

La botanique, si elle ne s'accompagne pas d'une image très précise, n'est plus, comme on l'a dit, que « l'art d'injurier les fleurs, en grec et en latin. » La lettre tue, mais le trait vivifie. Si donc, l'enfant manifeste le besoin d'imiter par des traits les formes qui frappent son esprit, il nous livre ainsi le secret de fixer ces formes et d'enrichir cet esprit. L'engager à reproduire ses notions par le dessin; corriger ce que le dessin a de trop défectueux au point de vue du fait; exiger qu'il ne reproduise pas l'idée de la chose, mais la chose même, c'est lui apprendre à voir, apprendre à regarder. Or, savoir regarder chaque chose dans la vie, non pas à travers le verre trouble d'une généralisation et à la lumière d'une idée préconçue, mais directement avec les yeux que Dieu nous a donnés et à la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, c'est peut-être bien la première loi pour apprendre à penser.

Et conserver cette juste image dans l'esprit en même temps que le mot, ne jamais évoquer l'un sans l'autre, apprendre à dessiner, en marge du texte qu'on écrit, la disposition des choses que le mot représente; ne jamais écrire un nom de fleur sans en pouvoir tracer la figure, ni de ville sans en pouvoir établir le plan : la rivière qui la traverse, les ponts qui coupent cette rivière, le chemin de fer qui y accède, les forts qui la protègent, la cathédrale qui la bénit; ne jamais écrire un nom historique sans pouvoir situer celui qui le porta, avec ses traits, son costume parmi les personnages et dans le décor du même temps, et enfin s'astreindre à suivre, jusque dans les métaphores, les images des choses qu'elles évoquent et à en surveiller des yeux, pour ainsi dire, la suite et l'agencement, c'est peut-être la première loi non plus seulement pour penser, mais pour écrire. Pas de mot sans idée, pas d'idée sans une forme ou au moins sans un ensemble de formes, dont on puisse évoquer clairement à volonté quelques-unes, tel pourrait être le plan pour former une tête selon le vœu de Montaigne, « plutôt bien faite que bien pleine. » Si, plus tard, il faut abstraire les idées essentielles et manier ces abstractions, la besogne ne s'en fera que plus vite et mieux. Car, alors, l'enfant sachant ce qu'il abstrait et de quoi il l'abstrait, saura ce dont il parle. Et les abstractions qu'il trouvera chez les philosophes ne le rebuteront pas plus qu'elles ne lui en imposeront, car il les entendra si elles veulent dire quelque chose, et, si elles ne veulent rien dire, il les jaugera.

Parcourons les salles du Petit Palais consacrées au travail : nous verrons que ces choses sont près d'être comprises. L'éducation esthétique de l'enfant est entrée dans nos mœurs, sinon dans nos programmes. On encourage aujourd'hui ce qu'on décourageait naguère : le goût de l'histoire naturelle et le goût du dessin. Cette évolution s'est manifestée ici où l'on a imaginé d'exposer les résultats d'un concours de dessin entre enfans de cinq ou six ans. Des hommes graves sont venus étudier ces gribouillages, qui eussent valu à leurs auteurs, il y a quelque trente ou quarante ans, un repas au pain sec ou la multiplication par trois cents d'un beau vers de Virgile. Aujourd'hui où l'on doute de tout, on s'est pris à douter que le pain sec fût la meilleure manière de fortifier un cerveau fatigué, ou le pensum, d'imprimer dans l'âme l'enthousiasme pour l'Antiquité. Le docteur Maurice de Fleury a écrit, sur la nécessité de substituer le bifteck au pain sec, des pages très ingénieuses, et de toutes parts des voix se sont élevées contre l'éducation des anciens jours. Quels qu'aient été ses avantages ou ses nécessités, un immense cri de réprobation s'est élevé, de nos jours, contre ses trois principaux instrumens de torture : l'internat, l'enseignement mnémotechnique, l'examen.

De quoi rêvent en effet tous ces jeunes fronts de dix ou douze ans, que nous voyons rangés dans la salle contemporaine de cette Exposition? Quelle vision préoccupe ces yeux? On peut répondre sans trop de chance d'erreur : ce rêve est un cauchemar, le cauchemar de l'internat qui est proche; cette vision est un défilé redoutable : l'examen ou la série d'examens nécessaires pour parvenir aux régions tranquilles où, sous le nom de « carrière, » se poursuivra le voyage de la vie. Dans nombre de mémoires des hommes pensans de ce siècle, en effet, on retrouve cette horreur de l'internement au collège, ces douloureux souvenirs de la préparation aux examens, cette malédiction sur l'inutilité de leurs succès. Si les années de collège furent un supplice pour un grand nombre de Français au XIXe siècle et le plus souvent pour les esprits les plus délicats, les plus énergiques, les plus personnels, c'est à cause de cette longue séparation que substitua la caserne au foyer et l'esprit de la foule à l'esprit de famille. Cette séparation, nous l'apercevons dans les portraits même. Jamais il n'y eut moins de beaux portraits d'enfans que dans la période qui va de la Restauration à la fin

du second Empire. L'enfant a tenu si peu de place dans l'admiration du monde qu'on n'appelait presque jamais un grand artiste pour fixer cette admiration. On préférait lui donner à peindre la tête du père et on a vu des hommes fort inesthétiques, comme M. Bruyas, poser vingt fois devant les plus grands peintres du temps (1), tandis que des milliers de beaux enfans passaient, dont on n'a pas gardé le souvenir. Quand on les a peints, on les a peints seuls. Depuis Mme Vigée-Lebrun, jusqu'à nos jours, on les trouve isolés dans l'art comme dans la vie.

Mais voici qu'un temps nouveau est venu pour eux. Loin d'être écartés de la vie des grandes personnes, ils semblent en être devenus le centre et les Rois. Le *Baby-Worship* a remplacé les cultes anciens. Bien des gens qui n'oseraient point faire pour eux-mêmes la dépense d'un portrait de Maître, doutant s'ils sont assez beaux pour cela et sûrs de ne pas être assez illustres, appellent volontiers le Maître pour peindre leur enfant, qui peut-être deviendra illustre et, dans tous les cas, est gracieux. Ils ont raison, car, eux, les parens, ils sont la réalité : l'enfant est l'espérance et il vaut toujours mieux faire le portrait de l'espérance. En même temps, tête grise et tête blonde se sont rapprochées. Les plus fameux des récens portraits d'Enfans : *Pasteur et sa fille* par M. Bonnat, *Alphonse Daudet et sa fille* par M. Carrière, *M. Gabriel Séailles et sa fille* par M. Carrière, *Mme X... et ses enfans*, au Luxembourg, par M. Carolus-Duran, *Mme Sanders et ses enfans* au dernier *Salon*, par M. Courtois, et aussi les scènes de famille de M. Munkacsy, nous montrent, qu'en ces dernières années, les peintres ont réuni les enfans à leurs parens, comme ils le faisaient au vieux temps de Franz Hals, de Van Ostade, de Cornelis de Vos. Blottis contre leur père ou leur mère, les enfans de ce temps ne ressemblent pas à ceux qui les ont précédés. Leurs regards sont plus graves, leurs gestes plus confians, leur attitude plus simple. On parlait peut-être plus de la vie de famille autrefois ; mais si nous ne nous laissons pas leurrer par la littérature et si nous regardons les tableaux, nous y verrons que jamais les pères n'ont été plus qu'aujourd'hui les camarades de leurs enfans. Un peu tristes, un peu soucieux, un peu émus par l'inconnu des jours qui se préparent, ils sentent les uns et les autres qu'une redoutable

(1) Au musée de Montpellier.

évolution s'accomplit, — et ils se réunissent pour en conjurer les périls...

Le siècle qui est fini, fut le siècle de la prison, de l'examen, de la séparation de leur famille pour les enfans — et de la routine pour les hommes. Le siècle qui commence sera-t-il celui de la réunion en famille pour les enfans et de l'audace pour les hommes? Qui sait?... O Enfans de France, enfans, qui nous regardez du fond de vos cadres d'or avec cette flamme dans les yeux que les Maîtres ont allumée et cette auréole blonde autour du front que l'âge n'a pas éteinte, vos images sont remplies de plus d'énigmes que celles des sphinx de la vieille Égypte et d'énigmes plus passionnantes, parce que de leur solution dépend le lendemain de ce pays! Laissons les archéologues interroger les autres. Nous vous interrogeons, nous tous, ignorans et obscurs, qui passons dans ce Petit Palais, car vous êtes le tribunal d'appel où ressortissent toutes les causes que nous agitons en ce moment. Sur quels horizons vos grands yeux sont-ils ouverts? De quelles semences vos petites mains sont-elles pleines? Irez-vous là-bas, vous tailler la part du lion dans les agonisans Empires? Verra-t-on en vous l'exagération de notre scepticisme moderne ou, au contraire, la réaction de notre vieil esprit national? Serez-vous ce que trop souvent nous fûmes: des dilettantes ingénieux à s'amuser du bruit que fait un monde qui s'écroule? Ou bien, — s'il est vrai que « les pères ont des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées, » — serez-vous les hommes que nous eussions secrètement désiré d'être, tout en affichant pour l'idéal, pour le sacrifice de soi, pour la pure Beauté, une indifférence qui n'était pas dans nos cœurs? Continuerez-vous à chercher le confort, le plaisir, le placide tableau de nos existences individualistes, c'est-à-dire la médiocrité de la vie, ou bien, chercherez-vous enfin ce que nous trop souvent nous négligeâmes : l'effort commun, l'audace, l'imprévu, le sacrifice, c'est-à-dire l'Esthétique de la vie?

ROBERT DE LA SIZERANNE.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA LÈPRE

Un jour, en 1810, à Saint-Pétersbourg, dans une réunion où se trouvaient Joseph de Maistre et son frère Xavier, la conversation étant tombée sur la lèpre des Hébreux, quelqu'un dit que cette maladie n'existait plus. Ce fut une occasion pour Xavier de Maistre de parler du lépreux de la cité d'Aoste qu'il avait connu. La surprise et l'intérêt qui accueillirent son récit lui donnèrent l'idée de l'écrire : et c'est à cette circonstance que beaucoup de lecteurs ont dû de savoir qu'il y avait encore des lépreux et des familles de lépreux, dans le Piémont, au temps des campagnes de Bonaparte, et qu'ils étaient séquestrés du reste du monde aussi rigoureusement qu'au moyen âge. L'histoire est entièrement véridique : c'est l'auteur lui-même qui est en scène, et c'est lui qui témoigne au malheureux reclus de la Tour de la Frayeur une pitié si généreuse. Si nous n'en avions pour garante l'affirmation de Sainte-Beuve, l'exactitude rigoureuse des détails nous l'apprendrait. La médecine spéciale n'en dément aucun, non pas même de ceux — comme les pénibles insomnies et les hallucinations qui tourmentent les nuits de l'infortuné — que l'on pourrait croire inventés pour ajouter au pathétique.

Il existait donc des lépreux dans nos pays, il y a cent ans ; la lèpre n'y était pas entièrement éteinte. Elle ne l'est pas davantage aujourd'hui. Il y a encore de ces malades, et, certainement, en plus grand nombre. Les gens informés prétendent que l'on assiste, en ce moment, à un élan de recrudescence de cette affection qui désola si longtemps l'humanité. Toujours est-il que les médecins dermatologistes en renom sont consultés fréquemment

pour des cas de lèpre authentique. Une conférence internationale s'est tenue à Berlin, au mois d'octobre 1897, pour aviser aux moyens de défense que nécessite son extension (1). La question de la lèpre, soulevée deux fois déjà à l'Académie de médecine en 1885 et en 1888, y est revenue tout récemment à propos d'un projet d'établissement d'une léproserie dans l'un de nos départemens.

La dernière léproserie qui ait existé en France est celle de Saint-Mesmin, près d'Orléans. C'est là que Louis XIV avait décidé, par un édit de décembre 1692, de réunir les derniers lépreux qui subsistaient çà et là dans le pays. « A présent, déclare le Roi, qu'il n'y a presque plus de lépreux dans le royaume, ceux qui se trouveront atteints de cette maladie seront logés tous dans un même lieu et entretenus aux dépens de l'ordre de Saint-Lazare. » Le marquis de Dangeau fut nommé grand maître de cet ordre célèbre, alors si détourné de son but originel.

Il s'agit donc, aujourd'hui, de relever cette espèce d'établissemens hospitaliers que l'on appelait des *maladreries* et de réunir, en un même lieu, comme le voulait Louis XIV, les lépreux français. La proposition en est faite par dom Sauton, bénédictin de Ligugé, docteur en médecine, qui connaît mieux que quiconque la lèpre, étant docteur en médecine, spécialiste en dermatologie, et ayant visité tous les lépreux et toutes les léproseries des cinq parties du monde. Il a projeté d'établir un sanatorium pour cette catégorie de malades dans la commune de Ronceux, près de Neufchâteau, dans les Vosges. Les populations voisines se sont émues; on a vu renaître chez elles quelque chose de la réprobation et de l'horreur dont la lèpre a été longtemps l'objet. Le maire de la commune a pris un arrêté d'interdiction. Le Conseil d'État, devant qui il a été fait appel, a saisi l'Académie de la question et a sollicité son avis.

I

La lèpre est répandue dans le monde entier. Il n'y a point de pays où l'on ne puisse trouver quelque sujet qui en soit

(1) La léprologie est devenue une spécialité médicale. Il y a des médecins léprologues. Ils ont fondé une publication internationale : *Lepra, Bibliotheca internationalis, edita a* E. Besnier, Karl Dehio, Edward Jonathan Hutchinson, Albert Keisser; elle paraît, à Paris, chez Masson.

atteint. A Paris même, il y a une petite colonie d'une vingtaine de lépreux dans le service du docteur Hallopeau à l'hôpital Saint-Louis. Tous ou presque tous ont contracté le germe de l'affection dans les pays lointains, à la Guyane, au Brésil, dans l'Inde, au Tonkin ou en Chine. Il y a, à Paris, d'autres lépreux encore, qui, ceux-là, ne sont point hospitalisés : employés coloniaux, qui ont rapporté la maladie de Madagascar ou de la Nouvelle-Calédonie, missionnaires, sœurs de charité ou infirmiers qui ont contracté l'affection en prodiguant leurs soins à de malheureux malades ; voyageurs de passage, enfin, qui viennent consulter ici les sommités médicales. Le docteur Besnier évalue leur nombre à 120 ; le docteur Jeanselme à 200. Tous ces cas sont d'importation étrangère : ils ne sont pas originaires de Paris même. Il n'y a pas, dans la capitale, de véritable foyer endémique où la maladie se soit perpétuée.

Mais il existe ailleurs, en France, plusieurs de ces anciens foyers mal éteints. Il y a quelques hameaux encore infectés, dans le département des Alpes-Maritimes, sur la Côte d'Azur. Avant l'annexion du Comté de Nice à la France, on trouvait des lépreux à Nice, à la Turbie, à Beaulieu, à Roquebrune et à Menton. C'étaient les restes d'une colonie lépreuse qui, d'après la tradition, remonterait à l'invasion sarrasine. Peu de temps avant de nous céder le pays, le gouvernement piémontais y fit une rafle de ces malheureux, et les interna dans l'asile spécial de San Remo. Quelques-uns échappèrent à cette opération de police sanitaire, et continuèrent à propager la maladie. En 1888, MM. Chantemesse et Moriez ont reconnu, le long de la côte, à Laghet, à Tourette, à Eze et à Saint-Laurent-d'Eze, quatre petites épidémies qui n'avaient pas une autre origine et qui ont fait périr une vingtaine de personnes.

La lèpre, qui avait été très répandue en Bretagne jusqu'au XVII[e] siècle, ne s'y est pas éteinte d'une façon absolue. Des cas authentiques se produisent encore de temps à autre dans les environs de Morlaix et de Brest. Il subsiste aussi, çà et là, dans cette province, quelques hameaux ou le fléau ancien s'est maintenu sous des formes plus ou moins dégénérées et déguisées, dont le lien de filiation avec l'affection originelle est discuté et incertain ; telle cette maladie de Morvan, qui se traduit par une succession de panaris multiples, indolores, qui font tomber successivement tous les doigts d'une main.

C'est à ce petit nombre de lépreux autochtones que se réduirait la clientèle de l'asile que dom Sauton se propose d'ouvrir dans les Vosges. Mais, à côté de ceux-là, il faut compter tous ceux qui, venus de l'étranger ou des colonies, débarquent à Bordeaux, à Marseille ou à Toulon : employés, agens commerciaux, missionnaires, soldats, sœurs de charité, infirmiers; catégorie qui s'accroît sans cesse, et qu'il s'agit de grouper et de soigner pour éviter qu'ils ne disséminent et n'allument sur toute l'étendue du territoire de nouveaux foyers d'où le mal, retrempé, en quelque sorte, à ses sources, s'élancerait avec une virulence et une puissance d'expansion redoutables. Au total, c'est un maximum de 3 ou 400 malades qu'il y aurait à hospitaliser en France.

Dans la séance du 21 mai dernier, le savant rapporteur de la Commission académique, le docteur Besnier, déclarait que cette création d'une léproserie serait fort utile au point de vue humanitaire ; qu'elle ne constituerait pas un danger pour le voisinage; qu'elle rendrait de grands services. Il lui paraît seulement qu'elle serait mieux placée sur le littoral méditerranéen, qui est à fois le point d'accès des malades d'outre-mer et le berceau des malades autochtones. L'internement, d'ailleurs, n'y devrait pas être obligatoire : il n'y aurait ni placement d'office, ni séquestration, comme dans les maladreries du temps passé; ce serait un sanatorium libre.

On vient de voir que c'est le mouvement colonial qui a ravivé le fléau presque éteint en Europe, comme, autrefois, le mouvement des Croisades avait eu un effet analogue. L'activité des échanges entre les populations métropolitaines et exotiques se traduit d'abord par l'échange de leurs maladies. La situation, à cet égard, est la même pour l'Allemagne que pour nous. L'expansion mondiale de nos voisins a eu pour effet l'importation de quelques cas de lèpre. Jusqu'en 1840, le mal était complètement inconnu en Prusse. Il y a quelques années, une petite épidémie éclatait dans le district de Memel et faisait périr 19 personnes. En 1899, 17 localités, autour de la ville, étaient contaminées. Le service sanitaire n'a pas hésité à y ouvrir une léproserie.

L'administration allemande a l'habitude des mesures immédiates et rigoureuses. Elle n'a pas voulu que l'épidémie de Memel eût une seconde édition. Il y a deux ans, un commerçant de l'Amérique du Sud, originaire de Rostock, dans le duché

de Mecklembourg, rentrait dans son pays. Il y rapportait, avec sa fortune faite, une affection inconnue qui fut diagnostiquée lèpre. La direction des affaires médicales, informée par le médecin consultant, invita le malade à quitter la ville de Rostock, à acheter dans la banlieue une maison de campagne isolée, où il devrait se retirer. On poussa la sollicitude jusqu'à assigner au maître de la maison et aux divers membres de sa famille les pièces qu'ils devraient occuper.

L'Angleterre, qui compte, dans ses possessions d'outre-mer, tant de pays où la lèpre est endémique, s'est toujours défendue efficacement contre l'invasion du fléau. Elle a, dès longtemps, créé des léproseries partout où elles étaient nécessaires. Depuis plusieurs siècles, elle-même s'est débarrassée de ses anciens foyers endémiques. Et, quant aux cas importés, en trente ans, de 1868 à 1898, on n'en aurait pas compté, selon les calculs du docteur S. Abraham, plus de 96, dont 85 pour l'Angleterre, 6 pour l'Écosse et 5 pour l'Irlande.

L'Espagne présente un certain nombre de foyers disséminés et peu actifs. On ne s'en inquiète guère. Les lépreux ne sont pas isolés. Ils travaillent aux champs, ils gardent les troupeaux; ils trouvent, paraît-il, à se marier. On ne les tient à l'écart que lorsque leurs lésions sont très avancées ou très répugnantes. Un centre morbide, de formation nouvelle, s'est montré, de notre temps, dans la province d'Alicante. L'histoire en est intéressante, parce qu'elle manifeste la contagiosité de la maladie en quelque sorte prise sur le fait. La lèpre était entièrement inconnue à Sagra, lorsqu'en 1850 un habitant, qui était originaire de cette commune, vint s'y retirer après avoir passé quelques années aux Philippines. Il en rapportait un mal dont il ne connaissait ni la nature, ni la gravité, et qui n'était autre chose que la lèpre à ses débuts. Il la communiqua à ses amis, qui en furent les premières victimes ; et de là, de proche en proche, le mal s'étendit si bien dans les villages voisins de Jalon, Parcent, Orba, etc., que plus de deux cents personnes en furent atteintes, dans l'espace de quelques années. En 1887, cent cinquante de ces malheureux vivaient encore.

Il y aurait environ un millier de lépreux en Portugal. Ils seraient quelques centaines en Italie, groupés principalement

en Ligurie et en Sicile. En Grèce, les malades de la classe pauvre sont repoussés des villes et des villages, et ils se réfugient loin des habitations, dans des grottes ou des cabanes. La population pousse l'hostilité si loin qu'elle s'est opposée à l'ouverture d'une léproserie qu'un riche philanthrope, M. Mavrocordatos, avait voulu établir dans la vallée de Marathon. — La Roumanie compte quelques centaines de malades et deux léproseries : l'une à Rachitota, en Moldavie; l'autre à Dobrugea. — L'empire ottoman est plus gravement infesté. Les cas sont nombreux dans les îles de l'Archipel, en Crète particulièrement. Les asiles où les lépreux sont rassemblés, lorsque leurs lésions deviennent trop graves pour leur permettre la vie isolée, sont, le plus souvent, misérables. Il y a, selon Zambaco-Pacha, plus de 600 lépreux ambulans à Constantinople, vivant de mendicité.

Il ne faudrait pas croire, d'après cela, que la lèpre soit surtout une maladie des pays chauds. Le Nord de l'Europe n'est pas plus épargné que le Midi. La maladie a sévi avec une intensité particulière en Norvège. En 1856, on y comptait plus de 3000 lépreux. Une réglementation intelligente a eu raison du fléau en peu d'années. Cet heureux résultat est dû aux conseils d'un éminent léprologue, le docteur Hansen, l'auteur de la découverte du bacille qui est l'agent de la contagion. Il obtint du gouvernement un décret qui imposait l'isolement et la séquestration dans des asiles aménagés à cet effet. Cinq léproseries furent créées, dont trois à Bergen, une à Trondjhem et une autre à Molde. Trois de ces asiles sont devenus à peu près inutiles aujourd'hui : on n'en a conservé que deux. En 1890, le nombre des malades était tombé à 800. Il n'est plus, aujourd'hui, que de 180 environ.

Les provinces baltiques sont encore fortement atteintes : il y aurait, selon le docteur Dehio, plus de 600 lépreux en Livonie, une centaine en Courlande, et une centaine, encore, en Esthonie. Enfin, plus loin encore au nord, en Islande, la lèpre sévit avec intensité : c'est le pays d'Europe qui fournit le plus de lépreux par rapport à sa population. La proportion y est de 3 pour 100. La plupart vivent dans les fermes, acceptés par les habitans, sans répugnance. Le docteur Ehlers, de Copenhague, a obtenu, pour les malades plus sévèrement touchés, la création d'une grande léproserie dans la capitale de l'île, à Reikjavick. La lèpre est fréquente chez les Samoyèdes et les Ostiacks. Dans la Sibérie orien-

tale, la population indigène est également sujette à la maladie. On croyait, jusqu'ici, que les Européens, fonctionnaires, soldats, commerçans, échappaient à la contamination. Des exemples récens ont montré la vanité de cette immunité prétendue. La presse médicale a signalé, en 1899, des cas authentiques de contagion, s'attaquant aux étrangers peu de temps après leur arrivée dans le pays.

Il semble, d'après tous les faits connus, que le danger de contamination vienne plutôt du fait d'habiter un pays lépreux, que du fait de fréquenter des habitans lépreux. Et ces pays, où le fléau endémique peut devenir contagieux et même épidémique, ne sont pas seulement les pays chauds, ainsi que l'on vient de le voir. Il y a d'autres causes prédisposantes, plus efficaces que le climat. On a cité, entre autres, l'alimentation. Jonathan Hutchinson et Zambaco n'ont pas craint d'affirmer que l'usage des poissons en décomposition et des salaisons altérées était l'une des plus efficaces. Cette opinion est corroborée par le fait que les ravages de la lèpre s'étendent à presque toutes les populations riveraines de la mer et ichtyophages.

II

La réapparition de la lèpre en Europe n'est qu'une conséquence de l'extension considérable de cette affection dans les pays d'outre-mer, et de la multiplication de nos rapports avec eux. Au total, il faut évaluer au delà d'un million le nombre des lépreux dans le monde entier. Là-dessus, le contingent de l'Europe est à peine de quelques milliers : la grosse part revient aux contrées exotiques; et surtout à la Chine, au Japon, aux Indes anglaises et à la Birmanie, pour l'Asie; au Brésil et à la Colombie, pour l'Amérique du Sud; à Madagascar, pour l'Afrique; aux îles Hawaï ou Sandwich, à la Nouvelle-Calédonie, parmi les îles océaniennes.

La proportion des lépreux à la population, dans ces contrées contaminées, oscille autour de 1 pour 1 000 : elle dépasse ce chiffre dans beaucoup de cas. Pour ne parler que des colonies françaises, le rapport de 1 à 1 000 est atteint en Cochinchine et au Tonkin; il est dépassé à la Guyane et en Nouvelle-Calédonie : il monte à 3 pour 1 000 au Cambodge; à Madagascar, il s'élève,

dans la province des Betsiléos, à 5 pour 1000, c'est-à-dire qu'il y a un lépreux sur 200 habitans. Il en est de même au Dahomey.

La situation est à peu près pareille dans les colonies anglaises et les pays d'Empire. Les Indes et les États feudataires comptent environ 140 000 lépreux; il y en a plus de 6000 dans la seule Birmanie. Les léproseries instituées dans ces pays, dont quelques-unes sont fort bien tenues, sont cependant insuffisantes. En Égypte, il y aurait, d'après le docteur Engel-Bey, près de 3000 malades; les plus nombreux se trouvent dans la région d'Assiout. On cache le fait, de peur d'éloigner les touristes.

En somme, il y a bien peu de contrées exotiques qui échappent au fléau. Les plus salubres d'entre elles sont, à cet égard, dans une situation analogue à celle de l'Europe au moyen âge. Quelques autres peuvent nous fournir une image assez exacte de l'état de nos pays au temps des grandes épidémies, après l'invasion des Barbares et après les Croisades. Telle est la Chine, réceptacle inépuisable de toutes les contagions, où la lèpre sévit avec intensité dans toutes les provinces méridionales et où l'on ne compte pas moins de 42 000 lépreux dans le Kiang-si; de 12 000 dans le Yun-nan : de 30 000 dans le Fokien et le Kouang-tong. Un autre pays semble encore plus éprouvé, sous ce rapport; c'est, dans l'Amérique du Sud, la Colombie : sur une population d'environ trois millions et demi d'habitans, il y en a à peu près 30 000, de toute situation sociale, riches ou pauvres, qui sont infectés par la maladie. Sur le même continent, le Brésil est, après la Colombie, le foyer le plus important. Le fléau y est en marche ascendante : il sévit dans toutes les classes de la société.

En Océanie, les îles Hawaï ou Sandwich ont été particulièrement éprouvées. La population indigène a été littéralement décimée. De 58 765 en 1866, le nombre des Canaques est tombé, en 1899, à 35 000; dans cet intervalle, plus de 5000 de ces malheureux ont été séquestrés par le gouvernement hawaïen dans l'île de Molokaï. Dès que la lèpre est soupçonnée chez un individu, celui-ci est placé d'office dans le poste d'observation de Kilighi, près d'Honolulu; aussitôt que le diagnostic est confirmé, il est déporté, sans espoir de retour, sur la plage de Molokaï. Le gouvernement fait distribuer à ces prisonniers du poï, du riz, de l'huile, de la viande deux fois par semaine et des vêtemens : il dépense pour chacun d'eux environ 450 francs par an. Les plus riches se font construire une maison à eux; les autres

trouvent asile chez des compagnons d'infortune; ou, si ce sont des femmes, elles sont recueillies dans une série de pavillons qu'un banquier d'Honolulu, M. Bishop, a fait édifier à cet effet. Dom Sauton, qui les a visités en 1899, les a trouvés satisfaits d'avoir le nécessaire, presque heureux de leur sort, et ne songeant plus qu'à chanter, rire et s'amuser.

Il faut rapprocher de ces condamnés, qui trompent si gaiement l'attente de la mort, le petit nombre de ceux qui, dans d'autres contrées, sont recueillis et soignés dans quelques léproseries bien tenues. Tels, par exemple, les Malgaches que les Jesuites hospitalisent, depuis 1891, dans la léproserie de Saint-Laurent de Marana. Ils habitent dans des chambrées convenables, sont bien nourris et proprement vêtus. La plupart sont employés aux travaux des champs; ils cultivent, malgré les mutilations de leurs pieds et de leurs mains, des patates, des citrouilles, du manioc, plantent des arbres, et défrichent des terrains incultes. Ils reçoivent, pour leur travail modéré, un petit salaire qui leur permet d'ajouter quelques douceurs à l'ordinaire de leur table. C'est une vie tranquille et presque joyeuse.

Comme antithèse à cette condition privilégiée, voyons celle qui attend les infortunés lépreux dans quelques autres contrées. Dans certaines parties de la Chine, le peuple, qui croit la maladie très contagieuse, essaye de se débarrasser des malheureux qui en sont atteints. Déposés, avec une petite provision de vivres, dans quelque mauvais sampan, ils sont abandonnés au fil de l'eau, et on leur interdit d'aborder nulle part; ou bien, comme dans le Turkestan, ils sont lapidés, ou tout au moins chassés à coups de pied et à coups de bâton dans les endroits déserts, où ils succombent aux privations et aux intempéries. Aussi, pour résister à ces dangers, ces malheureux se groupent-ils, lorsqu'ils le peuvent : ils forment des villages dont ils interdisent l'accès à leurs persécuteurs; ils tuent les téméraires qui enfreignent la défense. Il existe plusieurs villages de ce genre auprès de Canton.

De même, dans quelques parties de l'Asie Mineure et en Palestine, la populace pourchasse les lépreux hors des villes. A Siloë, près de Jérusalem, ces malheureux forment une petite colonie qui vit en commun dans deux bâtimens sordides. Le jour, ils implorent la pitié des pèlerins et sollicitent l'aumône des passans sur le chemin du Calvaire; rentrés à leur asile, ils

partagent la collecte. Ils administrent leurs affaires sous la direction d'un chef. Ils se marient; quelques-uns ont plusieurs femmes. Zambaco-Pacha,qui les a visités, a donné la description de l'un de leurs taudis. « Là, dit-il, dans quatre pièces ignobles, dont l'atmosphère suffoque, comme celle d'un dépôt de chiffons et d'os, habitent trente-six lépreux musulmans et une chrétienne grecque, qui couchent pêle-mêle sur des nattes pourries et des haillons ramassés dans les ordures. Dans un coin obscur de ce dépôt de mendicité, gît un débris d'être humain, dans un état de mutilation et de décomposition impossible à décrire. » Dans bien d'autres léproseries, les malheureux hospitalisés sont laissés dans un état de misère et d'abandon encore plus affreux.

On peut dire, en définitive, que dans le temps présent les lépreux sont traités de la manière la plus différente suivant les pays et l'état des mœurs. L'élément qui a le plus d'influence sur le traitement qu'ils reçoivent, c'est l'idée que se forme la population du degré de contagiosité plus ou moins grande de l'affection. Au Cambodge, au Japon, dans quelques pays d'Europe tels que l'Espagne, où la lèpre est considérée avec pitié, comme une affection ordinaire, on laisse aux lépreux la plus grande liberté : ceux qui sont riches se soignent chez eux; ceux qui ont des métiers continuent à les exercer tant que la marche de la maladie le leur permet : ceux qui sont misérables recourent à la charité publique; ils mendient sur les routes, ou demandent l'aumône à la porte des églises, des temples et des pagodes. Ils sont reçus dans les hôpitaux et traités à côté des autres malades, quand leur infirmité s'aggrave.

Dans une seconde manière, ce sont les conseils médicaux et l'état de l'opinion qui imposent au malade un isolement plus ou moins complet. C'est le régime le plus général : il est en vigueur en de nombreux pays, à Singapour, aux Indes, dans la Guyane française.

L'isolement obligatoire et permanent est une troisième manière, qui répond à une situation plus périlleuse. L'opinion publique est persuadee de la contagiosité du mal. La population exige l'internement ou tout au moins la séparation du sujet contaminé d'avec le reste de la communauté. C'est là un moyen héroïque par lequel un pays peut espérer se débarrasser d'un fléau envahissant. Il a réussi jadis à débarrasser l'Europe du mal

qui la rongeait. C'est lui qui a fait disparaître, en une quinzaine d'années, l'épidémie qui ravageait la Norvège.

Le type extrême de cette manière brutale et forte est offert par les États-Unis. Elle est en vigueur aux deux extrémités du continent Nord-Américain, à New York et à San Francisco. A l'entrée du chenal de New York, à Sandy Hoop, on a déporté sur un îlot désert un certain nombre de lépreux, qui reçoivent, une fois par semaine, par bateau, les vivres qui leur sont nécessaires. Il est interdit de les visiter.

A San Francisco, les lépreux sont séquestrés dans une prison, au Pest-house, loin de la ville, dans des conditions hygiéniques déplorables qui s'ajoutent à l'insalubrité du lieu. Il n'existe pas de régime plus draconien. Il ne reste plus, après cela, que la mise hors la loi, comme elle a été appliquée dans les temps les plus durs du moyen âge.

III

Le grand fait qui domine l'étude de la lèpre et qui l'éclaire jusque dans ses profondeurs, c'est la découverte de sa nature microbienne, c'est-à-dire parasitaire. Il y a un bacille qui est la cause efficiente de la maladie. C'est à cet agent et à ses manières d'être et de réagir vis-à-vis de l'organisme, qu'il faut rapporter les symptômes de l'affection, les désordres qu'elle engendre, les modes de sa propagation. Cette observation fondamentale est due à un médecin norvégien, le docteur A. Hansen, qui, aux environs de 1870, étudiait avec soin l'épidémie qui s'était déclarée à Bergen. Bientôt après, le professeur Neisser (de Breslau) retrouvait ce micro-organisme et fournissait un moyen de le colorer, et par conséquent de le déceler et de le reconnaître. De là les noms de bacille de Hansen ou bacille de Hansen-Neisser, sous lesquels il est connu.

Avant l'acquisition de cette notion capitale, les connaissances sur la lèpre étaient restées très vagues. On aurait pu croire que cette maladie qui avait désolé si longtemps l'Europe, et qui est encore si répandue dans les autres parties du monde, n'avait plus de secrets pour la médecine, au point de vue nosologique. C'est une erreur. Jusqu'au milieu environ du XIXe siècle, on n'en a connu que peu de chose. Son étude était restée, pour ainsi dire, sans base scientifique. Les investigations de Bœck, en

Norvège, vers 1842, et celles de Danielssen, en Suède, aux environs de 1848, lui en donnèrent une. Ces observateurs firent apercevoir l'unité du mal sous la variété de ses aspects. M. Hansen, en découvrant, vers 1871, l'agent infectieux, couronna glorieusement l'œuvre de ses prédécesseurs. Une ère nouvelle commençait. Plus de progrès avaient été accomplis, dans ces trente années, qu'il n'en avait été réalisé en trente siècles d'observation clinique. Avant d'exposer ces progrès récens et d'aborder cette histoire nouvelle de la lèpre, il est utile de jeter un coup d'œil rapide sur son histoire ancienne.

IV

La lèpre est la plus ancienne des maladies qui aient affligé l'humanité. Ce n'est pas la plus meurtrière, mais c'est à coup sûr celle qui a toujours inspiré le plus d'horreur. L'aspect hideux des plaies et des ulcérations qui la caractérisent; la défiguration qu'elle occasionne dans certains cas, en infiltrant les tégumens du visage et en grossissant ses traits, de manière à les faire ressembler grossièrement à ceux d'un fauve (face léonine, léontiase); la déformation des membres, épaissis, dans d'autres cas, de manière à justifier, par comparaison avec ceux de l'éléphant, le nom d'*éléphantiasis;* la mutilation des extrémités, dont les tissus se dessèchent et se nécrosent, entraînant la chute des phalanges, des doigts, et quelquefois de la main ou du pied tout entier, ou celle du nez et des oreilles, — tous ces traits de la maladie expliquent bien la répugnance, le dégoût et la profonde horreur dont elle n'a cessé d'être l'objet.

L'histoire de la lèpre n'est donc, en définitive, que le récit des ravages exercés par cet ennemi séculaire de l'humanité, de la répulsion qu'elle a provoquée, et des précautions plus ou moins barbares auxquelles les populations avaient recours pour s'en mettre à l'abri.

L'Égypte a été l'un des premiers foyers de la lèpre. Muench prétend qu'elle y avait été importée de l'Inde ou de la Chine. C'est sur la terre des Pharaons, en tous cas, que les Hébreux, durant leur longue captivité, en furent cruellement affligés, et c'est de là qu'ils en emportèrent le germe. C'est ce mal qui provoquait les plaintes de Job : « Ma peau ulcérée, noircie, des-

séchée n'a plus de chair pour la soutenir, et elle adhère à mes os; d'atroces douleurs ne me laissent reposer, ni le jour, ni la nuit. »

Ce fut, comme on sait, après les Croisades que le fléau prit une extension effrayante. On a prétendu, quelquefois, que la lèpre avait été introduite en Europe à cette époque. Les auteurs, se copiant les uns les autres, ont répandu cette opinion; mais elle est démentie par des témoignages décisifs. La lèpre existait dans l'Occident avant le temps des Croisades. Comme elle était venue de l'Inde en Égypte, de même elle avait passé de l'Égypte en Grèce. Les légions de Pompée l'avaient transportée à Rome, où, d'ailleurs, elle eut peine à s'implanter, à cause sans doute des habitudes hygiéniques qui y étaient en honneur. Elle avait pénétré dans les Gaules avec les armées romaines et elle y avait pris un grand développement, à la suite des invasions des Barbares. Les conciles d'Orléans, en 549, et de Lyon, en 583, recommandent les lépreux à la charité des évêques, les invitant à leur fournir la subsistance nécessaire afin d'éviter qu'ils ne se mêlent aux autres hommes. Un édit de Pépin le Bref, en 757, fait de cette maladie une cause de dissolution de mariage. Charlemagne, en 789, renouvelle aux lépreux l'obligation de vivre séquestrés. Le fléau était donc très répandu en France: dans le même temps, il désolait la Lombardie.

Il y a des raisons de penser que la lèpre s'était atténuée progressivement et qu'elle avait perdu tout caractère épidémique au moment où se produisit le mouvement des Croisades.

Ce mélange des races et des peuples raviva l'activité infectieuse, comme il arrive toutes les fois que l'on offre à un agent virulent épuisé un nouveau champ de culture, un terrain neuf. Le nombre des lépreux s'accrut dans des proportions énormes. En 1226, il y avait en France environ 4000 léproseries. On le sait par le testament du roi Louis VIII qui, à cette date, léguait à chacune des 2000 léproseries de son royaume (moitié, comme étendue, de la France actuelle) une somme de cent sous (*centum solidos*), équivalente à environ 84 francs de notre monnaie.

L'ordre de Saint-Lazare avait été institué par les Croisés, à Jérusalem, au commencement du XIIe siècle, pour secourir les lépreux et leur donner des soins. Le grand maître devait être lui-même un lépreux. Cette obligation subsista jusqu'au pontificat d'Innocent IV, qui l'abolit. Lorsque les chevaliers hospitaliers

furent chassés de la Terre Sainte, Louis VII les accueillit en France, leur donna la terre de Boigny, près d'Orléans, et, aux portes de Paris, une maison qui devait servir d'asile pour les lépreux, c'est-à-dire de *maladrerie*. La lèpre était désignée sous le nom de mal de Saint-Lazare. Saint-Lazare fut considéré comme le patron des lépreux, par suite d'une confusion populaire entre Lazare, le frère de Marie et Marthe, ressuscité par Jésus-Christ et canonisé par l'Église, et le mendiant couvert d'ulcères dont il est question dans la parabole du mauvais riche.

Mais ces lazarets, ces maladreries, fondés par des seigneurs charitables, et auxquels, dans la suite, d'assez grands biens furent légués, étaient-ils destinés uniquement aux lépreux; ou, plutôt, n'étaient-ils pas, très souvent, des hôpitaux affectés aux maladies communes? Cette opinion a été soutenue, autrefois, par M. Labourt.

Quoi qu'il en soit, les ordonnances royales avaient posé, en faveur des lépreux, le principe de l'assistance locale. Les communes ou les paroisses devaient leur fournir le logement et le vêtement. De leur côté, ils devaient se résigner à l'internement dans la maladrerie ou à l'isolation, et se soumettre aux prescriptions réglementaires.

Ces règles étaient à peu près partout les mêmes. La coutume de Lille, celle de Mons, celle du Hainaut les reproduisent, à quelques variantes près.

L'homme entaché de lèpre devait être conduit aux épreuves, par les échevins; c'est-à-dire soumis à l'examen d'un jury composé de sept incontestables et authentiques lépreux, des maladreries. Si l'examen avait un résultat positif, l'homme devait être isolé. On lui fournissait, aux dépens de l'aumône publique, une logette en dehors de la ville, c'est-à-dire une cabane ou maisonnette construite sur quatre poteaux. On lui donnait, de plus, un mobilier sommaire, quelques ustensiles de cuisine, un grand chapeau, un manteau gris, des cliquettes et une besace. A la mort du malade, tout cela devait être brûlé.

Il était interdit au lépreux de pénétrer dans la ville. Cette interdiction était levée, dans certains pays (Mons, Marseille), pendant quinze jours avant Pâques et huit jours avant Noël. Il lui était défendu d'entrer dans les églises, aux marchés, aux moulins, aux fours où l'on cuit le pain; de se laver les mains dans les ruisseaux et les fontaines; de désigner les denrées, vins

ou viandes, qu'il désirait acquérir, autrement qu'avec une baguette; d'entrer aux endroits où il y a affluence de peuple; de toucher aucunement aux enfans quels qu'ils soient. Il devait n'approcher personne; se tenir au-dessous du vent, quand il parlait à quelqu'un; ne pas sortir de sa borde ou tanière sans être vêtu de la housse. Il lui était permis de demander l'aumône des bonnes gens, et de vaguer sur les chemins, à la condition de faire sonner sa tartevelle ou cliquette pour avertir les passans de sa présence.

Dans beaucoup de pays la solennité de ces engagemens était relevée par une cérémonie symbolique et cruelle que l'on appelait « le service des Lombards. » Elle était destinée à faire comprendre au malheureux qu'il était désormais retranché du monde et frappé d'une mort anticipée. A Péronne, par exemple, le lépreux était amené au portail de l'église Sainte-Radegonde. Le prêtre l'exhortait et lui signifiait qu'il était « mort et mis hors du monde. » Il était étendu sur une civière, et couvert du drap funèbre. Le prêtre faisait la levée du corps et chantait sur lui le *Libera*, ainsi qu'il est d'usage dans les enterremens. Puis, il était aspergé d'eau bénite et conduit processionnellement à la maladrerie ou à son enclos. Le lépreux, en effet, était mort civilement; son mariage était dissous; il n'était plus qu'usufruitier de ses biens et inhabile à hériter.

Lorsque l'on rapproche cette situation de celle qui est faite, aujourd'hui, aux lépreux hawaïens de Molokaï, ou aux lépreux américains de Sandy Hoop, par la loi des États-Unis, on peut comprendre que les mœurs de ces peuples nouveaux ne sont pas aussi éloignées qu'ils le croient de celles de nos pères.

V

On a certainement confondu, autrefois, sous le nom de lèpre, une foule d'affections cutanées invétérées et incurables : des dermatoses distinctes, le psoriasis, les eczémas rebelles, les lupus tuberculeux, et les syphilides ulcéreuses. Les manifestations de cette dernière espèce ont dû, très fréquemment, donner lieu à des erreurs. Les historiens de la lèpre ont tous été frappés de la brusque décadence de la maladie, après le XVe siècle, c'est-à-dire lorsque les médecins ont commencé à connaître la syphilis ou *mal spécifique*. Quelques-uns ont pu croire que la première

maladie s'était transformée dans la seconde. Une telle transformation est sans fondement comme sans exemple. La science actuelle la repousse. Le fait de la disparition de la lèpre en Europe tient, peut-être, pour une part, comme le dit Vidal, à ce que les connaissances médicales en dermatologie sont devenues plus parfaites. Il n'est pas douteux que la part principale, dans cette extinction du fléau, en Occident, revient à l'action combinée de l'isolement et des progrès de l'hygiène. Toutefois, il y a des cas, encore aujourd'hui, où le diagnostic est difficile à établir, entre les symptômes du mal spécifique et ceux de la lèpre. Les médecins les plus habiles peuvent hésiter. On a pu voir, à la Société médicale des Hôpitaux, il y a quelque dix-huit mois, un malade que le présentateur, M. Renaut, considérait comme affecté de syringomyélie, — ce qui est une forme du mal spécifique, — tandis que d'autres, comme MM. Rendu et Gilles de la Tourette, le jugeaient atteint de lèpre véritable. Le seul examen des symptômes ne permet donc pas toujours de décider de la nature du mal. Il faut l'épreuve cruciale, celle de la présence du bacille.

Les lésions de la lèpre atteignent primitivement deux espèces d'organes et deux seulement : la peau, les nerfs. C'est là une division fondamentale. Il y a, par conséquent, deux espèces de lèpre : la lèpre des nerfs, encore appelée lèpre anesthésique ou lèpre antonine ; la lèpre de la peau, lèpre tégumentaire ou noueuse, lèpre léonine.

Le caractère nerveux de la lèpre est très général : il tient à l'affinité du bacille de Hansen pour le tissu nerveux, et à l'envahissement plus ou moins précoce des nerfs périphériques, par ce micro-organisme. L'insensibilité des organes frappés est tout à fait remarquable. Un homme assis près d'un poêle se brûle le dos sans s'en apercevoir. Il y a bien des raisons de supposer que c'est un lépreux. Un autre ne sent pas le contact du sol : la plante du pied est, chez lui, comme une semelle supplémentaire : il lui semble qu'il marche sur du coton : la probabilité est la même. Mais, si, par surcroît, on trouve des nodosités sur le trajet des nerfs, et des bacilles dans ces nodosités, le doute n'est plus possible. C'est un lépreux anesthésique. L'épreuve de la recherche du bacille de Hansen dans un fragment de nerf est décisive. Il est regrettable qu'elle exige une petite opération. Nous allons voir que M. Spronck a fourni un moyen d'éviter cet inconvénient.

Ce que nous venons de dire de la lèpre nerveuse est également vrai de l'autre forme. Le bacille se retrouve, en effet, chez tous les malades et dans presque tous les points où il existe des lésions lépreuses (des léprides ou des lépromes, comme disent les dermatologistes), particulièrement lorsque ces lésions sont infiltrées ou ulcérées. Il fourmille dans ces tissus malades et dans les liquides qui s'en écoulent. Et, comme il y a originairement deux sortes de lésions lépreuses, celles qui frappent les tégumens, peau et muqueuses d'une part, et celles qui atteignent les nerfs, c'est aussi dans ces deux organes que se cantonne primitivement le bacille de la lèpre. Il s'y accumule en grandes quantités, formant des amas et des boules épineuses tout à fait caractéristiques. C'est une règle à peu près sans exception que les observateurs qui ont su rechercher le bacille, dans les organes lésés, l'y ont constamment trouvé, sans difficulté. Au contraire, ce n'est que dans des circonstances tout à fait accidentelles et passagères qu'il se rencontre dans le sang et dans les sécrétions des glandes, ces derniers organes étant très rarement altérés dans le cours de l'affection.

L'existence du bacille, vérifiée par les observateurs dans tous les cas de lèpre authentique, a donc la valeur d'un critérium; elle est de première importance pour éclairer le diagnostic.

Le microbe de la lèpre, depuis le premier moment où il a été signalé, en 1871, par Hansen, et surtout depuis que Neisser eut fait connaître la technique de sa coloration, a été l'objet d'un grand nombre d'études de la part des dermatologistes de tous les pays. C'est un bacille allongé, assez semblable d'aspect à celui de la tuberculose, avec lequel Danielssen a voulu, à tort, l'identifier. Il s'en distingue par toute sa manière d'être. Il pullule, avons-nous dit, dans toutes les lésions lépreuses, de la peau comme des nerfs; tandis que celui de la tuberculose est clairsemé dans les lésions de cette maladie ; il sécrète une sorte de matière poisseuse qui l'agglomère à ses voisins avec lesquels il forme des amas ou des boules épineuses, tandis que le bacille de Koch vit isolé. Enfin, il s'est montré presque absolument rebelle à la culture, circonstance qui a créé, à l'étude de la contagion et du mode de propagation de la lèpre, des difficultés particulières et qui ne sont pas encore tout à fait levées.

Il ne se cultive pas dans les milieux vivans où on l'a introduit.

Il n'est pas inoculable aux animaux : ni au chien, ni au lapin, ni au porc, ni au cobaye, ni même au singe. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque aucune de ces espèces n'est sujette à la lèpre. L'affection reste spéciale à l'homme : c'est dans ce sens que l'on a dit qu'elle était « la plus humaine des maladies. » C'est un trait de ressemblance avec la syphilis, qui, également, est particulière à la race humaine, à moins que l'on n'en doive rapprocher l'affection, récemment étudiée, que cause l'inoculation du trypanosome chez quelques espèces domestiques.

Le bacille de la lèpre n'est même pas artificiellement inoculable à l'homme en toutes circonstances. Il faut pour l'infection expérimentale, comme pour l'infection naturelle, une réunion de circonstances et un concours de conditions qui ne sont pas encore précisées. Danielssen a renouvelé la célèbre épreuve de Desgenettes, s'inoculant le sang d'un pestiféré, devant les troupes de Bonaparte, en Égypte. Le médecin suédois s'est inoculé, à quatre reprises différentes, le sang d'un lépreux : témérité vaine, puisque le sang du lépreux, comme celui du pestiféré, ne renferme qu'exceptionnellement, et d'une façon toujours passagère, le germe contagieux. Un autre médecin, Profita, a répété la même expérience, sans plus d'inconvénient. L'opération n'aurait peut-être pas été aussi innocente, si l'on se fût adressé à une matière qui contînt réellement le microbe, en puissance de toute son énergie vitale, et, par exemple, à la sanie d'un ulcère, au tissu d'une nodosité. C'est ce que prouve une autre épreuve, retentissante, réalisée plus récemment par un médecin, Arning, qui s'est acquis une grande notoriété parmi les dermatologistes par ses recherches sur l'épidémie des îles Sandwich. Un Canaque, nommé Keanu, condamné à mort pour quelque crime, consentit, sous promesse d'une commutation de peine, à subir l'inoculation. Elle fut pratiquée le 30 septembre 1884 par Arning. Un an après, la lèpre n'avait pas encore apparu. Chaque fois que l'on explorait le champ d'inoculation, et que l'on examinait au microscope un lambeau de peau excisée, on y trouvait quelques bacilles. Ce n'est que trois ans plus tard, en 1887, que le mal fit son apparition. Ces circonstances ont permis d'interpréter l'expérience de deux manières opposées : pour les uns, c'est une démonstration de la contagion de la maladie, et de l'inoculabilité du microbe. Les autres en concluent, au contraire, l'incapacité de cet organisme à se développer dans le lieu d'introduction, et ils attri-

buent l'apparition tardive de l'affection, à l'infection fortuite du condamné par l'épidémie régnante.

On devine que la culture du bacille de la lèpre est encore plus difficile dans les milieux artificiels usités en bactériologie. Et, en effet, les tentatives de ce genre ont échoué, quoi que l'on ait voulu prétendre. Il semble pourtant que M. C.-H. Spronck, d'Utrecht, ait été plus heureux que ses prédécesseurs. Il a réussi, en 1898, à en obtenir le développement dans des bouillons simples de poissons. Mais la race de ces micro-organismes s'y modifie et y dégénère, quoique leur aspect général reste le même, et qu'ils soient immobiles, chromogènes, aérobies facultatifs à la façon du bacille originel. M. Spronck a observé un autre fait qui peut avoir son intérêt, c'est qu'il est possible de faire le sero-diagnostic de la lèpre de la même manière que l'on fait celui de la fièvre typhoïde.

VI

La question de la contagiosité est, à tous les points de vue, l'une de celles sur lesquelles il importerait le plus d'être éclairé. C'est l'opinion que l'on s'en fait qui règle, comme nous l'avons vu, la conduite observée vis-à-vis des lépreux et les procédés de la défense contre cette maladie. La plupart des médecins ont cru, en tous temps, à la contagion de la lèpre. L'opinion publique a, le plus souvent, jugé de même. Cependant, quelques observateurs éminens, surtout à notre époque, ont soutenu une doctrine contraire : et parmi ceux qui ont fait des réserves expresses à ce sujet, il faut citer Boeck, Danielssen et Virchow. Il y a donc des anticontagionnistes. Leur meilleur argument, c'est l'exemple des mariages où l'un des conjoints étant lépreux, l'autre est resté sain malgré une longue cohabitation; et, de même, les cas si nombreux où, malgré la promiscuité continuelle et l'existence en commun, les parens et les amis échappent à la contamination. Au Japon, selon Kaposi, les individus sains et malades se trouvent réunis dans les marchés, les temples, les théâtres, les prisons; souvent ils vivent pêle-mêle; ils boivent et mangent dans les mêmes ustensiles, couchent ensemble, sans se communiquer la maladie quoiqu'ils présentent souvent des excoriations et des plaies favorables à sa transmission. Zambaco-Pacha relate des exemples d'époux vieux et jaloux

(c'est en Turquie) qui ont voulu communiquer le mal à leurs femmes jeunes et belles, sans y parvenir.

Aux exemples précédens les contagionnistes en opposent de contraires.

Ils nient, en particulier, le fait que les médecins, les gardes-malades, les infirmiers, les sœurs échappent ordinairement à la contagion, Combien de fois la cruelle maladie n'a-t-elle pas frappé les sœurs de charité ou les missionnaires qui se dévouent au soin des lépreux? Le cas du Père Damian frappé, au bout de quelques années, à l'établissement de Molokaï, en est un exemple mémorable, mais non pas isolé.

Toutes ces discussions sont donc vaines. La solution complète du problème et de ses difficultés, est tout entière dans la connaissance de l'histoire naturelle du bacille de la lèpre.

Les conditions de la vitalité du bacille lépreux paraissent très étroites. Il cesse de végéter, s'immobilise et meurt dès qu'il s'en écarte. Aussitôt qu'il est séparé du corps de son hôte, c'est-à-dire de son milieu habituel, il périt. Mort le lépreux, mort son venin. La lèpre s'éteint avec le malheureux qui la porte. C'est là une distinction capitale avec le bacille de Koch dont la vitalité et la virulence persistent au delà de toute prévision. Il est probable que les résultats négatifs de bien des cultures et de bien des inoculations tiennent à ce que l'on a employé des cadavres de bacilles, au lieu d'organismes vivans.

Cependant y a-t-il d'autres conditions rares, où le microbe se conserverait à l'état de vie latente? Est-il, en un mot, capable de se comporter comme le grain de blé qui peut attendre indéfiniment l'occasion de germer, comme les infusoires qui s'enkystent et les bactéries qui se résolvent en spores jusqu'au retour de temps favorables? Cela est infiniment vraisemblable. On ne connaît pas encore cet état sporulaire, mais on est obligé de le supposer pour rendre compte de l'un des caractères les plus frappans de la lèpre, à savoir sa longue incubation. Un délai très inégal sépare, en effet, le moment où le lépreux s'est exposé à la contagion et celui où la maladie se déclare. Il suffit souvent de quelques mois, plus rarement de quelques jours : il faut quelquefois des années. Des voyageurs originaires d'une région indemne et qui ont visité un pays lépreux, de retour chez eux, ont vu la maladie se déclarer après dix, vingt et même trente années. Des faits de ce genre ne sont intelligibles que si le bacille s'est

conservé quelque part, en état de vie latente, jusqu'au jour où il est tombé sur un terrain fertile. C'est d'ailleurs ce qui se produit d'une manière plus ou moins marquée pour la plupart des maladies microbiennes et même pour la malaria.

Il est vraisemblable que l'infection lépreuse naturelle se fait par certaines voies de préférence à d'autres. E. Jeanselme et Laurens ont soutenu, à la réunion de Berlin, en 1897, que la lèpre débutait ordinairement par un coryza chronique. La muqueuse nasale serait la porte d'entrée habituelle de la contagion : le bacille pénétrerait par une érosion de la membrane ; et, alors, aux symptômes banals du rhume de cerveau, enchifrènement, obstruction des narines, s'ajouteraient des saignemens de nez abondans. De fait, le bacille se rencontre fréquemment dans la sécrétion nasale. Beaucoup de médecins pensent que celle-ci est très virulente et constitue l'un des agens habituels de propagation du mal.

VII

Que dire du traitement de la lèpre? On l'a toujours considérée comme un mal sans remède : sa marche est lente mais irrésistible, la mort en est la conséquence plus ou moins prochaine. Elle est le fait d'un empoisonnement qui s'ajoute aux lésions locales et apparentes de la maladie, et tarit les sources de l'activité vitale. La santé générale s'altère ; le lépreux s'amaigrit, s'affaiblit et meurt de consomption s'il n'est enlevé, prématurément, par quelque maladie intercurrente.

Ni les lésions locales, ni cette intoxication, n'ont pu être combattues victorieusement jusqu'ici. L'issue en est fatale. On a préconisé, en divers pays, une foule de médications, dont une des plus efficaces consiste dans l'emploi, à l'intérieur, de l'huile de chaulmoogra (Gynocardia odorata). Ce sont là de pauvres moyens. Les essais de sérothérapie qui ont été tentés de divers côtés, à Alger, et surtout à l'Institut Pasteur d'Hanoï, autorisent, au contraire, les plus grandes espérances.

A. Dastre.

LE NÉRON DE M. BOÏTO [1]

Dans la riche galerie des écrivains et des artistes de l'Italie nouvelle, M. Arrigo Boïto occupe une place à part : sa biographie ne ressemble à aucune de celles des contemporains. Il est apparu, voilà près d'un quart de siècle, avec un *Méphistophélès* dont il avait écrit le livret et la partition : le livret est une œuvre de talent, et surtout de rare intelligence ; je crois que les connaisseurs apprécient la partition. L'ensemble fit son tour du monde avec succès. On crut à l'aurore d'un Wagner milanais, qui vaudrait les triomphes de Bayreuth à l'opéra un peu négligé des Italiens ; d'autant plus que le jeune maître annonçait un *Néron*, qui devait assurer sa gloire naissante. On l'attendit. Il ne vint pas. Que faisait donc M. Boïto ? Il n'écrivait plus que des livrets d'opéra, que d'autres mettaient en musique. Du rang d'un Wagner, auquel il pouvait prétendre, il retombait presque à celui d'un Métastase. Il s'effaçait modestement dans l'ombre de Verdi. Comment expliquer une telle renonciation ? L'auteur de *Méphistophélès*, méfiant de ses forces, abdiquait-il en faveur de celui du *Trouvère*, auquel il se contentait d'apporter une collaboration singulièrement précieuse, sinon très éclatante ? La part presque anonyme qui lui revenait dans des œuvres acclamées suffisait-elle à sa passion d'art, dégagée de toute égoïste ambition, sublimée en quelque sorte par le sacrifice qu'elle faisait ainsi d'elle-même ? Ou bien, tout en donnant à Verdi son *Othello* et son *Falstaff*, à Ponchielli sa *Gioconda*, mûrissait-il avec lenteur, sans en brusquer l'éclosion, une de ces œuvres suprêmes en lesquelles des artistes épris de perfection, patiens et difficiles, parviennent à condenser l'essence de leur génie, — fleurs merveilleuses où s'absorbe la

(1) *Nerone, tragedia in V atti.* Milan, Fratelli Treves, éd.

vie entière de la plante créatrice? Je ne sais; mais quels que soient les motifs qui aient retardé si longtemps le *Néron* annoncé, ils ne peuvent tenir qu'aux qualités hautes et rares de l'esprit, du talent et du caractère de M. Arrigo Boïto; et leur nature, en tout cas exceptionnelle, explique l'impatience avec laquelle ses compatriotes attendaient l'œuvre promise, comme aussi le grand accueil qu'ils viennent de lui faire. Encore ne l'avons-nous pas complète : on ne nous en livre — en un très beau volume qui fait honneur à la maison Treves — que le texte, et l'auteur prend soin de nous en avertir, un texte « qui n'est pas en tout point conforme à celui destiné à la représentation scénique. » *Néron* sera une tragédie lyrique. Pour le moment, comme la partition manque encore, il n'est qu'une tragédie. Comme tel, cependant, il s'impose déjà : on affirme que les exemplaires s'enlèvent avec une rapidité probablement unique dans les annales de la librairie dramatico-musicale. La simple lecture suffit à convaincre qu'on se trouve devant une œuvre de conception très personnelle et d'exécution très savante — dont la perfection et surtout les « dessous » font un peu penser au travail formidable de la *Tentation de saint Antoine*. Mais il est bien certain qu'elle est calculée pour un spectacle fastueux, que la musique, les décors, la mise en scène en doivent compléter le sens, et que, noir sur blanc, elle ne peut produire tout son effet, comme une tragédie de Racine ou d'Alfieri. Aussi ne chercherons-nous qu'à en dégager le sens littéraire et, si l'on peut dire, la « nouveauté » poétique.

J'emploie exprès ce mot de « nouveauté », qui étonnera, puisqu'il s'agit de Néron, c'est-à-dire d'un personnage repris tant de fois, par tant d'historiens, d'archéologues, de romanciers, de dramaturges et de poètes. Mais, justement, le grand mérite de M. Boïto, c'est d'avoir trouvé, pour fil conducteur de sa pièce, un « motif » presque inédit, que l'histoire indique, que la littérature a plutôt dédaigné. Jusqu'à présent, en effet, le Néron qu'on nous a presque toujours montré, le Néron traditionnel et cliché, n'est guère qu'un esthète ravagé par la folie de l'art, poussé à la cruauté par une déviation monstrueuse (mais dont il existe des exemples) du sens du beau. Ainsi l'a compris Renan qui, lorsqu'il cherche le point central de cette nature en apparence si complexe, aboutit à cette définition sommaire : « Néron est avant tout une perversion littéraire (1). » — Ainsi le comprit également un poète

(1) *L'Antéchrist*, p. 314.

italien peu connu en dehors de son pays où il eut son heure de popularité, Pietro Cossa (1) : bien qu'il fût épris de la Rome antique et qu'il eût l'âme païenne, il n'a ajouté aucune retouche heureuse au portrait de Suétone, qu'il a plutôt affaibli. — Ainsi vient encore de le peindre M. Sienkiewicz, dans ce *Quo vadis?* que tout le monde a voulu lire. — M. Boïto — comment le louer assez de cet acte d'indépendance? — a dédaigné d'insister surtout, une fois de plus, sur le snob sanguinaire qui a séduit tant d'honnêtes poètes, sans doute parce qu'il les tirait de leurs bourgeoises habitudes, évoquait des mirages de sang devant leurs yeux paisibles et faisait étinceler, dans leurs âmes un peu ternes, la splendeur de l'horrible : car chacun se pervertit comme il peut. Il a, au contraire, cherché et dégagé dans le monstre un trait humain, qu'on trouvera d'ailleurs, à l'état d'indication assez précise, dans les chapitres 34 et 36 de la *Vie* de Suétone, et, plus faible, dans le II[e] chapitre du quatorzième livre des *Annales* de Tacite. Suétone, en effet, raconte que Néron ne se délivra jamais des remords que lui laissa le meurtre de sa mère; qu'il se plaignait d'être poursuivi par les Furies, et tâcha vainement de les apaiser; que, vers la fin de sa vie, de sinistres apparitions le harcelaient souvent; qu'il lui arriva de s'arrêter en déclamant, dans un morceau qui lui rappelait ses forfaits. Ce sont ces passages, qu'en les rapprochant de passages correspondans de Dion Cassius, Renan interprète en ces termes :

Ce qu'il y avait de plus horrible était de le voir, par manière de déclamation, jouer avec ses remords, en faire des matières de vers. De cet air mélodramatique qui n'appartenait qu'à lui, il se disait tourmenté par les Furies, citait des vers grecs sur les parricides (2)...

Et plus loin :

Par momens, le souvenir de ses victimes lui revenait, mais n'aboutissait qu'à des figures de rhétorique, jamais à un acte moral de repentir (3).

A l'inverse de Renan, M. Boïto admet, je ne dirai pas la sincérité, mais au moins la réalité des remords de Néron, qui deviennent le thème principal de son œuvre. — Œuvre très difficile à raconter, en raison même du mélange que j'ai signalé des élémens de la tragédie à ceux de l'opéra; et, aussi, parce que les personnages du drame, excepté le protagoniste, ont presque tous une valeur symbolique. Nous

(1) *Nerone, commedia in cinque atti in versi* (Turin, Casanova). La première publication de cette pièce remonte, je crois, à 1871.
(2) *L'Antéchrist*, p. 127.
(3) *Ibid.*, p. 311.

n'avons pas sous les yeux une action régulière, qui se développe selon les lois habituelles du drame historique, mais un tableau saisissant et coloré du monde néronien, tracé par un poète qui s'est une fois inspiré du second *Faust*, et qui en a conservé le goût des figures irréelles, dont le sens profond demeure enveloppé de mystères. Il a voulu, d'abord, représenter le paganisme à l'agonie, souillé de superstitions grossières empruntées aux cultes de l'Orient, et de basses ambitions, de honteuses tricheries. De là, l'intervention de Simon le Magicien, sur qui compte Néron pour apaiser les mânes d'Agrippine, dont il vient en cachette, au premier acte, ensevelir les cendres (1). Ce sombre personnage ne songe qu'à conquérir la richesse et la puissance en s'emparant de l'esprit de César, dont ses ruses exploitent les terreurs. Mais il est mal secondé : ses prêtres sont des grotesques, qui s'enivrent avec le vin des sacrifices ; sa complice, — une sorcière, charmeuse de serpens, qui doit apparaître aux yeux de Néron, tantôt comme une Erinnye, tantôt comme la mystérieuse déesse Astérie, — s'est éprise de lui. Voici qu'il vient l'adorer, dans un temple truqué tout exprès pour la scène préparée. D'abord, c'est une prière, — la prière de l'âme éperdue, qu'affolent les Furies :

Je t'adore. Je baise
Ton autel, pâle déesse tremblante,
Protectrice des morts! Un jour, en Tauride,
Tu as promis la paix à un matricide;
J'implore la même grâce; comme Oreste,
Je n'ai pas tué sans motif ma mère.
Délivre-moi de son spectre...

Mais, pendant même qu'il implore le pardon de son crime, l'idée d'un autre crime s'éveille en lui. La tragique déesse l'épouvante et l'attire, et la terreur est un singulier piment au désir. Peu à peu, sa prière change de ton, devient une invocation d'amour farouche :

Ah! descends! descends
Sur le rêveur des prodigieux hymens!
Comme tombe une étoile détachée du ciel,
Descends vers moi, Séléné, Hécate, Astérie,
Errant Eon lunaire! Magique déesse
Aux mille noms, descends! et chacun de ces noms
Sera un nom d'amour!...

(1) ... *facto per magos sacro evocare manes et exorare tentavit*. Suétone 34. — On sait que certaines traditions mêlent Simon le Magicien à l'histoire des persécutions de Néron. V. l'*Antéchrist*, p. 161.

Ne connaît-il pas déjà la saveur du sacrilège, — puisqu'il a violé la vestale Rubria au pied des autels? Il en veut accomplir un plus prodigieux, il rêve de revenir à ce temps primitif où s'unissaient les hommes et les déesses. Les exploiteurs qui l'observent, s'inquiètent; les prêtres cachés dans les ventres des idoles l'appellent; ce cri menaçant, qui le terrorise : « Néron — Oreste, » vibre dans le sanctuaire. Éperdu, il recommence à implorer la déesse, et la mortelle s'incline vers lui. Le faux oracle lui crie de s'enfuir; Astérie murmure des mots d'amour. Et quand ses lèvres rencontrent les lèvres du sacrilège, le mensonge s'écroule, la supercherie éclate :

— Malheur à toi, tu es femme!

Furieux, il lance une torche allumée dans la bouche de l'idole, qui hurle de douleur, appelle sa garde, veut qu'Astérie périsse dans la fosse aux vipères et que Simon vole, comme Icare, à travers les airs.

En opposition à Simon, à ses prêtres, à sa sorcière, Phanuel et Rubria représentent la pureté du christianisme croissant, imprégné des hautes leçons du Fils de l'Homme, prêt à réparer par ses martyres les avaries de la conscience dégénérée. De même qu'Astérie, la magicienne, s'est éprise du monstre courroucé, la vestale violentée s'est éprise en silence de celui qui l'a convertie : et leur idylle, tendre et pure comme un fragment de la *Vita nuova*, remplit un acte d'une suavité délicieuse. Nous sortons du temple de Simon, où tout est supercherie et mensonge : nous voici dans un jardin paisible, où la secte nouvelle, qui n'est point encore poursuivie, célèbre son culte grave et beau. La voix de Phanuel répète les bonnes paroles du Christ; ses compagnons chantent de pieux cantiques dont la grâce fervente tantôt répète les très anciennes litanies, tantôt rappelle cette poésie irrésistiblement douce qui s'épanouit en Ombrie, sous les pas de saint François d'Assise et de ses premiers disciples, avec les petits chardons bleus du Soubase. Sans doute, le sentiment n'a pas la même vérité; comme la plupart de ceux qui inspirent aujourd'hui les plus sincères de nos poètes, il recèle une part d'artifice, il n'est pas spontané, mais préparé, arrangé, mélangé d'élémens très complexes. Rubria, par exemple, chante un cantique délicieux, saisissante adaptation de la parabole des Vierges sages et des vierges folles : il ne sort pas, tout de même, de la source abondante et féconde d'où jaillit le Cantique des Créatures. Hélas! les chrétiens évoqués dans ce beau décor ne peuvent être que des chrétiens d'opéra, — et nous le savions à l'avance. Du moins, l'illusion est aussi complète que possible, — et peut-on demander davantage aux poètes dont le bâton magique essaye

de ressusciter les siècles éteints? C'est là le danger de vouloir des reconstitutions historiques qui ne sont pas de l'histoire, quelque consciencieuses d'ailleurs et fouillées qu'elles puissent être. Nous savons qu'elles ne se rapprochent pas beaucoup plus de l'exacte vérité, que l'acteur grimé qui représente un héros ne se confond avec ce héros; et chaque fois que nous pensons à cette inévitable condition de leur existence, notre illusion s'évanouit et notre impression s'atténue. L'art du poète, c'est de nous empêcher le plus possible d'y penser, c'est de nous entraîner et de nous ravir par ses fantasmagories jusqu'à nous faire oublier leur caractère d'apparences. Or, dans son troisième acte, M. Boïto me semble triompher de cette difficulté, par le seul charme de ses vers et par l'espèce de pénétration chrétienne dont il s'est comme imprégné l'âme. Guidés par Simon, — qui pressent la force du culte nouveau sans en pouvoir comprendre la pureté, — les premiers persécuteurs interrompent les beaux rites. Ils ne sont pas les plus nombreux; mais leurs victimes ne se défendront pas; et leur chef se laisse emmener, en leur prêchant l'amour, au milieu de leurs chants où vibrent les mots d'amour :

LE CHANT QUI S'ÉLOIGNE :

Heureux celui qui meurt
Pour le Dieu véritable.
Sauvé est celui qui croit,
Amour! Amour! Amour!

RUBRIA.

J'entends encore... Ils chantent : « Amour!...
Amour!... »

(*Elle s'efforce de recueillir les derniers sons du chant.*)

J'entends encore...

(*Après un long silence d'angoisse.*)

Je n'entends plus!...

Ces deux groupes de personnages enveloppent la figure de Néron, qui les domine et demeure, en tout cas, le centre auquel aboutissent les fils d'une action très complexe. Mais il est, si l'on peut dire, d'une autre qualité littéraire. Astérie, Phanuel, Simon, Rubria et les autres, dont les noms, quand ils appartiennent à l'histoire, jettent à peine un reflet furtif et incertain sur la trame obscure des événemens, ne sont ici que des symboles : ils sont à peu près à Néron ce qu'Hélène, Eu-

phorion, Méphistophélès, sont à Faust, ou ce que Wotan est à Siegfried. Par beaucoup d'attaches, ils appartiennent encore à ce monde factice du grand Opéra, que Berlioz, Wagner, M. Boïto lui-même, se sont appliqués à détruire, mais qui conserve obstinément quelque prestige. Néron, au contraire, s'en détache avec le relief saisissant, avec la vérité supérieure d'un héros de tragédie. Il est saisi par ce regard qu'ont les poètes quand ils savent voir, fixé par ces traits décisifs que trouvent les artistes quand ils pénètrent dans la vérité. Je ne le rapprocherai pas du Néron de *Britannicus*, pris en un autre moment, au « premier de ses crimes » ; mais, pour le mieux comprendre, je viens de relire le *Néron* de Cossa, que j'ai déjà signalé, — et quelle différence !

Notez que Pietro Cossa ne fut point un poète indifférent. Loin de là. Mais, aux prises avec cette figure à la fois si étrange et si connue, que tant d'efforts maladroits ou vaniteux ont banalisée, il n'a pas su la renouveler. Dès qu'il sort des textes connus, ou même dès que ces textes ne suffisent pas à lui fournir les développemens essentiels, son Néron pâlit, s'affadit, n'est plus qu'un histrion sans talent, qu'un débauché sans envergure. Il passe, comme une ombre vaine, à travers des scènes désolément vides. Il recherche des émotions d'étudiant en goguette, quand il poursuit quelque noble dame dans les rues, ou de rapin de Murger, quand il fait poser dans son atelier une belle danseuse grecque. Et puis Acté, de temps en temps, lui prêche une bonne morale, qu'il n'a garde d'écouter. Le dernier acte n'est qu'un développement maladroit du récit, mille fois repris, de Suétone. Néron y tient des propos incohérens, de la plus médiocre rhétorique (comme le furent d'ailleurs, c'est certain, ceux qu'il a tenus dans la réalité). La seule idée personnelle qu'ait eue le poète, — et l'on va juger de ce qu'elle vaut ! — c'est d'avoir fait un amalgame inattendu de Néron et de Pætus, d'Acté et d'Arria. Néron est lâche : il n'a pas le courage de se frapper :

Acté.

... Souris fièrement, comme font les héros
Du Destin, — et meurs !

Néron, *la regardant.*

Mourir ! Voici un conseil
Qui se donne facilement, mais l'exemple
Serait plus efficace... Et nul de vous,
O lâches, pour me donner un peu de cœur,
Ne sait frapper le sien ?

ACTÉ, *court prendre un poignard et se frappe.*

Regarde-moi, et apprends

Donc...

NÉRON.

Qu'as-tu fait ?

ACTÉ.

Reprends le poignard :
Je peux te dire par expérience, ô mon Néron,
Que cela ne fait pas mal...

M. Boïto n'a garde de reprendre de tels clichés, ni de mélanger ainsi des récits historiques dont les sources diffèrent tellement. L'histoire n'est pour lui qu'une force de suggestion. Nous avons vu que le thème qu'il lui a emprunté s'y trouve à peine indiqué. Toutes les fois qu'il y revient, il en tire des effets puissans et profonds, qui dessinent son héros avec une grande vigueur humaine.

Voici Néron dans l'*Oppidum*, pendant que la foule applaudit aux supplices. C'est le moment où Tigellin vient lui apprendre que Rome est en feu. Il ne répond qu'un mot : « Tais-toi ! » L'affreux spectacle se poursuit. Tigellin reprend son rapport : « — Rome est en danger. — Tais-toi ! » — Le peuple réclame la grande attraction, les Dircés, les vierges chrétiennes attachées nues aux cornes des taureaux. Et le César pense surtout à l'autre spectacle, plus effroyable encore, que lui prépare l'incendie. Le hasard lui donne ainsi plus qu'il n'eût jamais espéré. A peine les dernières victimes tombées, — Phanuel, Rubria, — nous le retrouvons devant ses courtisans ivres. Il ne déclame pas, comme le veut la tradition, des vers de circonstance sur la ruine d'Ilion : poursuivi par son tourment intérieur, par l'angoisse qu'il veut étourdir à tout prix et qu'il retrouve au fond des horreurs qu'il accumule, il joue l'*Orestie*. Il est Oreste, les Euménides l'entourent, il leur répond ; puis, tout à coup, oubliant le texte, il n'est plus que Néron, il joue au naturel l'atroce tragédie, il se défend contre la malédiction du chœur inexorable :

O mère atroce !
Euménide cruelle attachée à mon sceptre !...
... Elle voulait régner, cette impie...

Le cri du chœur : « Matricide ! » scande son plaidoyer désespéré, l'expression hachée de son désespoir. Le fantôme d'Agrippine se dresse

devant lui. Il crie qu'il est innocent. Il appelle Herculée, qui fut son instrument, se jette sur lui, l'invective, le frappe, rappelle les détails du meurtre, pendant que les assistans l'applaudissent, lui jettent des fleurs qu'il repousse. C'est une scène admirable, dont l'effet ne peut manquer d'être très grand. Je regrette qu'elle se termine par une dernière apparition d'Astérie, qui vient mourir dans les bras de son monstrueux amant, entouré désormais des spectres de ses victimes, de terreurs et de malédictions

Il est impossible de resumer, dans une breve analyse, une œuvre extrêmement mûrie et condensée, dont les moindres paroles ont un sens et qui de plus, comme nous l'avons dit, comporte, avec une partition encore inédite, une mise en scène à laquelle les descriptions du volume, quoique minutieuses et colorées, ne sauraient suppléer. Les anciens livrets d'opéras — pensez à ceux dont ont usé Bellini, Rossini, le Verdi des premières années — se composaient d'un certain nombre de situations plus ou moins extravagantes, empruntées parfois à des œuvres fameuses dont elles ne semblaient plus que la grotesque parodie; les fils d'une action rudimentaire, le plus souvent à peine indiquée, les rattachaient tant bien que mal; la facture des vers, affreusement négligés et bourrés de redites, rabaissaient encore cet ensemble. Wagner a changé tout cela. Mais — quelles que soient les grandes beautés qu'on admire en ses poèmes — je ne crois pas qu'aucun d'eux représente un effort *littéraire* aussi considérable que le *Néron*. M. Boïto s'est vraiment appliqué à renouveler le genre, et c'est sans doute parce qu'il entend établir que son poème existe en soi qu'il l'a publié séparé de sa partition, avant les pompes du spectacle somptueux dont il est la promesse. Dans les drames de Wagner, en effet, le texte est encore calculé pour la musique : de là, une syntaxe tourmentée, un vocabulaire désordonné, des inversions étranges, même en allemand, des ellipses obscures, des altérations, des exclamations et des onomatopées qui, à la simple lecture, étourdissent. M. Boïto, lui, se contente d'une langue très pure et très belle, qui ne diffère que par son cachet personnel de celle qu'écrivent les meilleurs poètes de son pays. D'autre part, s'il admet dans son œuvre certains élémens fantastiques, favorables à la mise en scène nécessaire à l'Opéra, il s'efforce de leur donner un sens, une raison d'être : Simon le Magicien, Astérie, Gobrias n'ont aucune ressemblance avec les génies, les sorcières et les gnomes dont l'intervention fait partir des fusées ou surgir un ballet. Ils sont irréels, c'est vrai ; ils ne sont pas insignifians. Ils représentent. Ils

n'évoquent point la comparaison du *Freischütz* ou de *Robert le Diable*, mais celle du second *Faust* et du *Magicien prodigieux*. D'ailleurs, ils restent au second plan, dominés par la grande figure du protagoniste. Et celle-ci, de même qu'elle est conçue avec une indépendance très rare dans la « littérature néronienne, » est exécutée avec un relief réaliste qui suffit à justifier le titre de « tragédie » revendiqué par M. Boïto. Pendant des siècles, les historiens et les poètes n'observent qu'une face d'un personnage dont les traditions ont consacré certaines attitudes. Survient un nouveau venu, qui observe autrement, ou bien qu'éclaire une intuition soudaine : il retourne les statues, découvre un trait que les autres avaient négligé, et voici surgir une autre interprétation. Est-elle plus près de la vérité ? Non pas, peut-être, de la vérité historique, si difficile à saisir quand l'historien ne dispose que d'un nombre limité de documens ; mais elle est plus près de la vérité humaine, qui est complexe à l'infini. Or, que peuvent chercher, sinon cela, les poètes et les artistes qui empruntent à l'histoire leurs sujets, leurs héros ? Ils ne nous disent jamais, ils ne doivent jamais nous dire : « Voici comment furent Alexandre, César ou Néron. » Ils nous disent : « Voici comment je conçois le sens poétique d'une de ces apparitions que l'humanité ne se lassera jamais de discuter, parce qu'elles ont incarné une large part du mystère de la vie. » Leur conception personnelle vaudra tout juste ce que valent leur talent ou leur caractère, leur imagination ou leur ingéniosité. Ainsi, derrière la figure de Néron, reprise avec une merveilleuse patience, dessinée avec un souci d'art admirable, restaurée avec des soins d'érudit, devinée avec des pénétrations de poète, ce sera la fine et fière et noble figure de M. Boïto, chercheur, artiste, penseur, qui nous séduira toujours.

ÉDOUARD ROD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Le Sénat a voté la loi sur les associations telle qu'elle était sortie de la Chambre des députés : il y a introduit quelques modifications de forme, mais en a maintenu le fond. C'est tout ce qu'on pouvait espérer de lui, et il s'en est fallu de peu qu'on ne l'obtînt pas. On se souvient du bruit qui avait été fait au Palais-Bourbon autour de l'amendement Lhopiteau, et de l'intérêt qui s'attachait à cet amendement. La Chambre l'avait voté; mais la commission du Sénat en proposait le rejet avec la plus grande vigueur, et, jusqu'au dernier moment, on a pu craindre qu'elle ne l'emportât. En fin de compte elle a été battue. La loi n'en reste pas moins très mauvaise : cependant, elle ne sera pas marquée de la tache d'opprobre que lui aurait imprimée le principe odieux de la confiscation, s'il y avait été introduit.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler comment la question se présentait. Dans l'hypothèse où une congrégation serait dissoute, que deviendront ses biens? Les uns feront retour aux congréganistes eux-mêmes, lorsqu'ils en auront été possesseurs avant leur entrée dans la congrégation, ou aux donateurs et testateurs : mais les autres? Au bout d'un certain délai, le liquidateur devra procéder à leur vente en justice, et l'actif net en sera réparti entre les ayans droit. C'est ici que la difficulté commence : quels seront les ayans droit, ou quels ne seront-ils pas? M. Lhopiteau avait proposé à la Chambre de laisser aux tribunaux le soin de le déterminer, en appliquant à la question les principes ordinairement admis et fixés par la jurisprudence après la dissolution d'une société de fait. Rien de plus prudent, ni de plus sage. Soit, a dit alors la Commission du Sénat; mais « en aucun cas les membres de la congrégation dissoute ne

pourront arguer d'une prétendue société de fait ayant existé entre eux pour réclamer tout ou partie dudit actif. » C'était revenir par une voie détournée à la confiscation pure et simple. On se demande en effet quels pourraient être les ayans droit, sinon les membres de la congrégation dissoute, surtout après que tous les autres intéressés auront exercé leurs reprises. Mais, encore une fois, ce n'était ni à la Chambre, ni au Sénat à le dire ; c'était aux tribunaux. Divers amendemens, déposés et défendus par MM. Guérin et Tillaye, demandaient la suppression du membre de phrase qui excluait arbitrairement les congréganistes du nombre des ayans droit : finalement ils ont été votés. Malgré l'inquiétant progrès qu'ont fait depuis quelques années les doctrines collectivistes, la confiscation répugne encore à nos mœurs parlementaires. Nos Chambres ne sont pas mûres pour ce genre d'opération.

La discussion, au Sénat, a été plus longue et plus approfondie qu'on ne s'y attendait. Elle semblait avoir été épuisée à la Chambre des députés, et les radicaux ministériels du Luxembourg, dédaigneux de ce qu'ils appelaient d'avance des redites inutiles, annonçaient qu'il ne faudrait pas plus de deux ou trois séances pour expédier une besogne qui avait été faite ailleurs, et bien faite. La Commission s'inspirait de leur esprit. A plusieurs reprises, elle a manifesté son impatience d'aboutir : elle laissait entendre que les orateurs de la droite et du centre n'avaient d'autre but que de faire de l'obstruction. Puis, elle a pris son parti de ce qu'elle ne pouvait pas empêcher, et s'est prêtée d'assez bonne grâce à un débat auquel l'assemblée paraissait tenir. Toutefois, elle voulait en finir avant le 24 juin, où devait commencer le procès de M. de Lur-Saluces. Il a fallu, pour cela, tenir séance matin et soir, et le dernier jour il y a eu en outre une séance de nuit qui s'est prolongée jusqu'à plus d'une heure du matin. C'est ce qu'on n'avait pas vu au Luxembourg depuis longtemps : mais tout le monde a dit ce qu'il avait à dire. La droite a envoyé à la tribune ses meilleurs orateurs, MM. de Lamarzelle et Ponthier de Chamaillard, et aussi MM. de Goulaine, de Carné, Halgan, l'amiral de Cuverville. Le centre républicain a été représenté par MM. Milliard, Mézières, Bérenger, Rambaud, etc. Quant à la majorité ministérielle, elle s'est tue, laissant au ministère lui-même et à la Commission le soin de défendre la loi. On n'a guère entendu qu'un orateur de la gauche, M. Delpech; il a d'ailleurs suffi amplement pour représenter les passions intolérantes dont ses amis sont animés. Il est même allé si loin que M. le président du Conseil, gêné par sa violence, a tenu à dire qu'il n'en acceptait pas la solidarité. Cette solidarité lui restera quand

même attachée. Ce serait chose trop facile, lorsqu'on a provoqué, appelé, attisé l'esprit de persécution et de haine, de reculer devant quelques-unes de ses conséquences et de les désavouer : elles ne s'en déroulent pas moins.

Si nous ne savons pas encore quelles seront toutes les conséquences matérielles de la loi, quelques-unes de ses conséquences morales apparaissent déjà dans le trouble que certaines excitations malsaines ont jeté dans les esprits. M. Waldeck-Rousseau ne s'est pas contenté, au Sénat, de se séparer de M. Delpech; il s'est aussi distingué de M. Viviani. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait sur le moment et à la Chambre même? Le discours de M. Viviani avait déjà fait son tour de France; tous les journaux l'avaient reproduit ou commenté; la presse ministérielle l'avait porté aux nues, lorsque M. Waldeck-Rousseau a fait ses réserves tardives. Et que disait ce discours? Que les congrégations et l'Église étaient liées et confondues comme le sang et la chair; qu'on ne pouvait pas les séparer; que le clergé séculier était imbu des mêmes principes et animé des mêmes sentimens que le clergé régulier, enfin que la guerre qui commençait par une simple escarmouche devait se tourner contre l'idée religieuse elle-même. M. le président du Conseil a déclaré à diverses reprises que son but était tout autre; qu'il respectait l'idée religieuse; qu'il entendait rester fidèle à la lettre du Concordat, et à son esprit interprété, il est vrai, de la manière la plus étroite; qu'il n'en voulait même pas aux congrégations, mais seulement à ce que leur développement avait d'exagéré. Quelques-unes avaient déjà été autorisées, d'autres le seraient. Il a dit tout cela devant le Sénat; son langage devant la Chambre avait été assez différent. Mais, quelles que soient ses intentions réelles, nous n'en sommes pas beaucoup plus rassurés. La loi qu'il vient de faire voter lui a été inspirée à lui-même, ou plutôt imposée par ses amis les plus chauds, par ses défenseurs les plus dévoués, c'est-à-dire par les hommes dont il devra se séparer au moment de l'appliquer, s'il veut l'appliquer avec modération. Le pourra-t-il? Sera-t-il maître de modérer les coups portés? S'il le fait, on l'accusera de trahison, comme tant d'autres : il n'arrêtera pas le mouvement qu'il aura déchaîné. L'histoire n'est pas le récit des intentions des hommes, mais des événemens qui, après en être nés, les ont déjouées. Il est à craindre que M. Waldeck-Rousseau ne s'en aperçoive bientôt. La hâte qu'il a mise à faire voter la loi le placera dans la nécessité de l'exécuter avant les élections prochaines. Les congrégations devaient d'abord avoir six mois pour se mettre en règle; elles

n'en ont plus que trois. On arrivera vite au dénouement, et quel sera-t-il?

Le parti radical, en 1898, avait promis au pays des réformes presque magiques dont aucune peut-être n'a été faite : l'impôt sur le revenu, par exemple, a été éliminé par la commission du budget de la Chambre, après les hésitations et les contradictions que nous avons racontées. Le résultat de la législature risque de se solder à zéro. Beaucoup de personnes croient que le gouvernement a cherché à amuser le tapis parlementaire avec la loi sur les associations : il y a vu un moyen d'écarter d'autres discussions qui auraient peut-être disloqué sa majorité, que celle-là consolidait. Mais elle ne pouvait le faire qu'en donnant des espérances aux partis les plus avancés, à ceux qui perdent la tête lorsqu'ils aperçoivent le surplis d'un curé ou la robe d'un moine, et ces partis exigeront des faits à la suite des paroles. C'est là ce qui nous inquiète sur l'application de cette loi que M. Waldeck-Rousseau a eu la hardiesse d'appeler une loi d'apaisement, tout en ajoutant qu'il était prudent d'abréger les délais qu'elle comporte afin d'éviter une dangereuse agitation. Peut-être aurait-il pu rester maître de ses déterminations futures s'il avait revendiqué ou accepté, comme le proposaient M. Rambaud et l'auteur même de cette chronique, le droit d'autoriser les congrégations par décret. Mais il a insisté pour qu'il fallût une loi. Ce sont les Chambres qui accorderont ou qui refuseront les reconnaissances d'utilité publique. Les Chambres, on sait de quel esprit elles sont actuellement animées et quelles passions les agitent! M. Waldeck-Rousseau a dit qu'il leur « recommanderait » un certain nombre de demandes : il est à craindre que ces recommandations ne soient pas suivies de beaucoup d'effet, et les congrégations auraient tort d'y trop compter. Néanmoins, si nous avions un conseil à leur donner, ce serait de solliciter quand même l'autorisation que la loi nouvelle rend obligatoire. Si on la refuse à toutes, leur situation ne sera pas empirée et le résultat mettra en plein relief l'intolérance des pouvoirs publics. Si, au contraire, on l'accorde à quelques-unes, ce sera tant mieux. M. Waldeck-Rousseau a annoncé au Sénat qu'il avait déjà reçu un certain nombre de demandes. Cet empressement étonne, puisque la loi n'est pas encore promulguée; mais il est de bon augure. Bien imprudent serait d'ailleurs celui qui voudrait prédire dès aujourd'hui comment la loi sera exécutée. Trop d'élémens restent obscurs dans ce problème : l'expérience seule pourra nous éclairer.

La thèse de la droite, soutenue avec beaucoup de force et de talent

par M. de Lamarzelle, a été que les congrégations devaient bénéficier du droit commun accordé aux associations. Ce sont des associations d'un caractère particulier, mais des associations, et il serait injuste de les priver des conditions d'existence et des garanties qu'on accorde à toutes les autres. Une opinion aussi absolue n'avait aucune chance d'être adoptée par le Sénat, et M. de Lamarzelle le savait bien; mais il combattait pour l'honneur de ses principes. Ce ne sont pas tout à fait les nôtres. Nous avons reconnu ici même que, si les congrégations étaient des associations, elles n'étaient pas des associations comme les autres, et que, tout en leur accordant le droit de naître et de vivre, il se pouvait qu'il y eût lieu de les soumettre à des règles spéciales. M. Milliard, orateur républicain du centre, a demandé qu'elles pussent se fonder en vertu d'une simple déclaration, et il leur a accordé presque jusqu'au bout l'assimilation avec les associations ordinaires; mais, arrivé là, il a réservé à l'État le droit de les dissoudre par un simple décret, si elles étaient dangereuses ou le devenaient. Il semble que le gouvernement, muni d'une arme aussi redoutable, ne devrait avoir rien à craindre d'elles, surtout s'il consentait, comme on le lui a conseillé, à s'entendre avec les évêques et avec le Pape pour la création de tout établissement nouveau. L'amendement de M. Milliard n'a pourtant pas eu meilleure chance que celui de M. de Lamarzelle; la majorité ne voulait entendre à rien. Elle n'a même pas été ébranlée lorsque M. Mézières est venu, dans un très beau langage et dans le sentiment patriotique le plus élevé, plaider la cause des 10 000 écoles qui enseignent hors de France la langue française, ou pour mieux dire la France elle-même à 700 000 enfans à qui elles la font aimer. Ces écoles sont presque toutes tenues par des congréganistes. M. Mézières aurait voulu que les congrégations qui envoient des missions à l'étranger fussent sauvées du danger qui menace les autres; M. le président du Conseil s'y est refusé. Non pas qu'il méconnaisse les services qu'elles rendent; mais, dans la confiance que lui inspire le parlement, confiance que nous ne pouvons pourtant pas qualifier de sa part de naïve, il s'est montré convaincu que les congrégations dignes d'être autorisées ne pourraient pas manquer de l'être. Ne les recommandera-t-il pas lui-même, et comment croire que cela ne sera pas suffisant? M. Mézières a eu l'honneur de combattre, malheureusement en vain, pour l'influence française. Quel sera le contre-coup de ce vote sur nos écoles d'Orient et d'Extrême-Orient ? Nous l'ignorons. A coup sûr le gouvernement fera ses efforts pour en limiter les effets; mais il ne les supprimera pas tout à fait; et ce qui reste aujourd'hui de notre

ancienne situation dans le monde ne nous permet pas, sans un véritable attentat envers la patrie, de nous livrer à de semblables épreuves.

Enfin, l'article 14 de la loi a été l'objet au Sénat, comme il l'avait été à la Chambre, d'une discussion très vive : il interdit l'enseignement à toute personne qui appartient à une congrégation religieuse non autorisée, et punit les contrevenans d'une amende de 16 à 5 000 francs d'amende, et d'un emprisonnement de six jours à un an, sans parler de la fermeture de l'établissement qui pourra être prononcée par le jugement. Car pour tout cela il faut un jugement, ce qui offre à coup sûr plus de garanties qu'il n'y en aurait eu dans le bon plaisir administratif, puisque alors il n'y en aurait eu aucune. L'interdiction du droit d'enseigner prononcé contre une catégorie de citoyens n'en est pas moins une nouveauté intolérable : c'est une véritable déchéance et, suivant le vieux mot romain, une *diminutio capitis*, d'autant plus révoltante qu'elle est prononcée sans limite de durée. Celui qui en sera atteint ne s'en relèvera plus : toutefois, M. le président de la Commission a bien voulu concéder qu'on pourrait lui appli. quer la loi Bérenger. On dira peut-être qu'en dissolvant une congrégation, le gouvernement ne montre pas beaucoup de confiance dans l'efficacité de la mesure prise, puisqu'il regarde comme possible qu'on continue d'en faire partie. Comment cela peut-il se faire ? Interrogée à ce sujet, la Commission a expliqué que la Congrégation dissoute en France pourrait continuer d'exister à l'étranger, où on n'a pas encore trouvé le moyen de rendre les lois françaises exécutoires : il faudrait pour cela recommencer les grandes équipées de la Révolution et de l'Empire, et les mieux terminer. Il est donc vrai qu'un congréganiste dont la congrégation aura été dispersée en France pourra toujours tenir par un lien au siège central qu'elle a ailleurs. Mais, outre que ce qui se passe à l'étranger ne nous regarde pas, on ne voit pas bien comment on fera la preuve de l'affiliation illégale, à l'encontre du congréganiste ou du prétendu congréganiste. Il est très possible que cet article reste inefficace : il est très possible aussi qu'il serve à beaucoup de tracasseries, de vexations, ou même de persécutions. En outre, il n'est pas à sa place dans une loi sur les associations. Tout le monde sait qu'une grande commission de la Chambre a fait une enquête approfondie sur la situation de l'enseignement à tous les degrés, en vue des réformes à y introduire : c'est à ce moment qu'il faudra fixer les conditions de capacité à imposer aux maîtres et déterminer les incapacités correspondantes. Mais, cette fois encore, le Sénat n'a voulu rien entendre, et a voté tel quel l'article 14. Pour tous ces motifs, M. le

comte de Maillé au nom de la droite et M. Milliard au nom du centre ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas voter la loi. « Nous la repoussons, a dit ce dernier, de toute l'énergie de nos volontés, de toute la force de nos consciences, et nous restons ainsi fidèles à nos principes républicains. »

Il y a deux parties dans cette loi : la première donne la liberté d'association, la seconde refuse toute liberté vraie aux congrégations, et porte une atteinte indirecte, mais sûre, à la liberté d'enseigner. La première a soulevé quelques critiques. Elle va très loin en effet, et ne s'arrête pas devant ce péril de l'internationalisme dont on s'effraye si fort lorsqu'il s'agit de quelques moines, et qui paraît anodin et innocent lorsqu'il s'agit des collectivistes : l'avenir dira si on n'a pas montré trop de confiance à l'égard de ces derniers. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu que la loi fût votée pour s'attribuer les avantages qu'elle devait leur conférer, et ce n'est pas ce que nous leur reprochons, car ils n'ont pas été seuls à agir ainsi. Il y a longtemps que l'article 291 du code pénal qui interdit les associations de plus de vingt personnes, et certains articles de la loi de 1834 sont tombés en désuétude. Tout le monde les a condamnés, et lorsque le gouvernement s'en est servi par hasard, ce n'a jamais été sans une sorte de timidité et d'embarras, comme s'il n'avait pas été bien sûr de son droit. Quand une législation en est là, elle est morte de sa belle mort : il n'y a plus qu'à en faire une autre, et c'est à quoi on vient de procéder. Mais pendant l'espèce d'interrègne qui a eu lieu entre la loi morte et celle qui n'était pas encore née, des associations internationales très actives et déjà très puissantes se sont multipliées. Il est permis de s'en préoccuper. Néanmoins nous ne protestons pas contre ce qu'il y a peut-être d'aventureux dans la loi nouvelle ; l'expérience seule montrera ce qu'il faut définitivement en penser ; mais comment ne pas être choqué de tant de liberté d'un côté et de tant de restrictions de l'autre ? Nous ne nions pas les inconvéniens que présenterait un développement exagéré des congrégations religieuses ; mais, à l'heure où nous sommes, ces dangers ne sont pas les seuls, ni même les plus graves contre lesquels nous ayons à nous prémunir.

Pourtant, dans un congrès radical qui vient d'avoir lieu à Paris, nous n'avons entendu parler que de la Congrégation, avec un grand C, de la Congrégation qui, dans l'imagination volontiers tragique de M. Brisson, prend l'aspect terrifiant de l'Hydre de Lerne ou de la Bête du Gévaudan, et c'est seulement contre elle qu'on nous a invités à multiplier les précautions. Il est vrai que nous ne nous attendions pas

à autre chose dans un pareil milieu. Aux yeux des radicaux et des radicaux-socialistes qui formaient le Congrès, les dernières mesures prises sont très insuffisantes pour atteindre le but. Que faut-il donc de plus? « La plupart des réformes promises, dit la déclaration sortie de ce concile ultra-laïque, attendent encore. Leur heure devrait avoir sonné depuis longtemps, on ne peut plus la retarder. Ce sont d'abord celles qui visent le cléricalisme. La loi contre les congrégations est déjà faite. Le pays compte qu'elle sera appliquée sans faiblesse. Il l'exigerait, si c'était nécessaire. La lutte est ouverte, il faut aller jusqu'au bout. La loi Falloux a été votée pour livrer la France aux jésuites, il faut achever de l'abroger. Nul ne peut considérer comme une institution républicaine le pacte d'alliance conclu contre la liberté entre le pontificat romain et la dictature napoléonienne renaissante. Nous ne pouvons avoir entre nous de divergences que sur le moment où il sera déchiré : le suffrage universel le décidera. »

Tel est le langage des meilleurs et peut-être des seuls amis du gouvernement actuel. Il leur a donné la loi contre les congrégations, car c'est ainsi qu'ils la qualifient eux-mêmes très justement : ils exigent déjà autre chose. Quoi? La suppression de la liberté de l'enseignement : c'est tout ce qui reste aujourd'hui de la loi Falloux, que l'auteur de la Déclaration radicale socialiste semble confondre avec un Concordat passé avec Rome. Pour atteindre ce but, il s'adresse au pays. Le plan est clair, et nous comprenons maintenant pourquoi on était si pressé de faire voter la loi dont nous venons de parler. Lorsque les Chambres rentreront de vacances, à l'expiration de ce délai de trois mois qu'on accorde aux congrégations religieuses pour se mettre en règle, on commencera l'agitation dans les Chambres autour des demandes d'autorisation qui auront été faites. Le gouvernement, s'il tient alors ses promesses et s'il en recommande sincèrement quelques-unes, aura contre lui les trois quarts de ses amis d'aujourd'hui, et pour lui le centre et la droite. Quelle confusion! Quelle anarchie morale! Quelle préface aux élections! Dans le cas où la loi nouvelle n'aurait pas produit tous les effets que les radicaux en attendent, ils commenceront, ils ont commencé déjà une campagne contre la liberté d'enseigner. M. Waldeck-Rousseau mesurera peut-être alors la portée de la faute qu'il a commise; mais il y a des fautes qu'il est plus facile d'expier que de réparer.

Ce congrès radical, dont nous venons de dire un mot, a été annoncé avec une certaine solennité. Il a été l'objet, avant son ouverture, de

beaucoup plus de polémiques, de discussions et de commentaires qu'après sa clôture. C'est qu'il n'a pas tenu ce qu'on s'en promettait. Il est vraiment difficile, à ceux qui en attendaient pour le moins un Décalogue électoral, de reconnaître ce caractère à la Déclaration pompeuse et creuse qui en est sortie. Il y a eu, sur cette espèce de Sinaï, beaucoup plus de nuages que d'éclairs. On avait pourtant convoqué tous les chefs et tous les orateurs du parti radical plus ou moins teinté de socialisme, depuis M. Brisson jusqu'à M. Bourgeois et depuis M. Mesureur jusqu'à M. Pelletan, sans compter M. Goblet, qui a rompu la retraite où il s'enfermait depuis les élections dernières, pour venir présider la première séance du Congrès. C'est surtout sur lui que nous comptions, parce que, quelque jugement qu'on porte sur le rôle politique qu'il a joué, on ne saurait lui refuser une grande lucidité d'esprit, une parole vive et nette, et un certain dédain pour les petites intrigues où d'autres s'embrouillent et finissent par se perdre. On croyait qu'un homme ainsi doué, après avoir disparu de la lutte depuis quelque temps, n'en serait que mieux à même de juger des incidens ou des accidens auxquels il n'avait pas été mêlé, et qu'il pourrait dès lors faire entendre quelque parole utile. Mais cette parole n'est pas venue, soit que M. Goblet ait été découragé tout de suite par le spectacle qu'il a eu sous les yeux, soit qu'il ait préféré se réserver encore. Quant aux discours de MM. Henri Brisson, Léon Bourgeois, Camille Pelletan, etc., on les a déjà entendus si souvent, que tout le monde les sait par cœur et n'y attache plus beaucoup d'importance. Mais enfin tous ces discours, plus inévitables encore en pareil cas qu'indispensables, ne sont généralement considérés que comme de longs hors-d'œuvre. Après cette entrée en matière, on espérait un programme, et, à la place de ce programme, on n'a eu qu'un discours de plus. La Déclaration dont nous avons déjà cité un passage parle à la fois de Valmy et de Quiberon, et de l'influence exagérée des bureaux sur les ministres. Du reste, pas une pensée, ni même une expression originale. Cela manque étrangement de lumière et de flamme, et si le parti radical n'a pas une *Marseillaise* plus stridente pour aborder la bataille électorale, il ne fera pas beaucoup d'effet sur les électeurs. Il est possible que les autres partis ne trouvent pas davantage, mais ils ne pourront pas trouver moins. On éprouve, en lisant ce morceau, une impression de stérilité déconcertante, comme si le parti radical, arrivé à son tour à l'épuisement et à l'impuissance, était mûr pour passer au second plan. Il était au premier aux élections dernières. Il promettait alors l'impôt sur le revenu avec beaucoup de fracas. Il le promet

encore en l'appelant « le grand dégrèvement des villages, » sans doute au détriment des villes, qui ne renferment pas, hélas! moins de misères. Toutefois, s'il le promet toujours, c'est qu'il n'a pas tenu ses promesses passées, et, pour peu que l'électeur réfléchisse, ce qui ne lui arrive pas toujours, mais lui arrive quelquefois, sa confiance en sera certainement diminuée.

Sur un point seulement, la Déclaration présente quelque intérêt. Les radicaux et les radicaux-socialistes réunis en Congrès national se déclarent partisans passionnés de la propriété individuelle, dont ils ne veulent, disent-ils, ni commencer ni préparer la suppression. Ils affirment le droit inviolable de la personne humaine sur le fruit de son travail. Ils sont impitoyables aux monopoles, et même à toutes les réunions de capitaux qui, sans avoir eu besoin d'un privilège, sont arrivées à un chiffre dont la grandeur les offusque; mais la propriété reste sacrée à leurs yeux, et elle doit tendre de plus en plus à assurer à l'ouvrier d'abord son outil, puis la légitime rémunération de ses peines. Ce sont là de bonnes paroles : il était piquant de savoir comment elles seraient accueillies par les collectivistes. Elles l'ont été avec un sourire de supériorité et d'indulgence. M. Jaurès, dans son journal, a expliqué que les radicaux et les socialistes retardataires ne pouvaient pas se débarrasser d'un seul coup des langes du passé, mais qu'ils en viendraient bientôt là, et qu'après avoir accepté certains principes dont ils n'aperçoivent pas encore toutes les conséquences, la logique de leur esprit, ou, à son défaut, celle qui réside dans les choses mêmes, les y conduirait inévitablement. Qu'importe qu'ils ne veuillent pas préparer la suppression de la propriété individuelle, s'ils la préparent en fait et sans le savoir? Nous avons déjà dit, en parlant d'un autre cas à peu près analogue, que les intentions n'étaient rien, et qu'elles influaient beaucoup moins qu'on ne l'imagine sur l'évolution matérielle et morale d'une époque où tout, même les esprits, marche avec la rapidité de la vapeur et de l'électricité. Les collectivistes ne manifestent aucune mauvaise humeur en présence de l'affirmation d'un principe qui est l'opposé du leur. Il ne s'agit pour le moment que d'une alliance électorale à conclure : pour le reste, on verra plus tard. Les radicaux veulent-ils l'alliance? Oui certes : ils l'ont tous répété avec la même énergie, depuis M. Brisson jusqu'à M. Bourgeois, depuis M. Goblet jusqu'à M. Pelletan. Ce dernier l'avait même écrit d'avance, dans des articles assez menaçans pour les radicaux attardés et timides, qui ne sauraient pas comprendre les nécessités du présent. Eh bien! ont déclaré les collectivistes, cela nous

suffit; voici notre main, mettez-y la vôtre; quand elle y sera, nous saurons la retenir; et si vous voulez la retirer, nous saurons vous briser. Il n'y a pas d'autre programme électoral pour les partis avancés : tout le reste n'est que de la phraséologie. Et si par hasard un peu trop de franchise faisait naître certaines dissidences, on se remettrait à parler de la Congrégation, et aussitôt on serait d'accord. Seulement nous ne sommes pas bien sûrs que cela suffise au suffrage universel. A vrai dire, il se passionne peu pour ou contre les jésuites; ce sont là des querelles de lettrés qui ont lu l'histoire, de juristes et de bourgeois. Les congrégations, celles que l'ouvrier ou le paysan voit de près et qui se mêlent à sa vie, ne lui font aucun mal, au contraire. C'est une illusion de croire qu'on agitera profondément et longtemps le pays avec cette question. Il faudrait autre chose : plus nous lisons la Déclaration du congrès radical, plus il nous semble que cette autre chose y fait défaut. Le Congrès radical a été une déception pour tout le monde. Les uns en attendaient mieux, les autres en attendaient pis ; mais il n'a abouti à rien.

La Haute-Cour s'est montrée sévère pour M. de Lur-Saluces : elle l'a condamné à cinq ans de bannissement comme coupable de complot contre la République. Faut-il répéter ce que nous avons déjà eu l'occasion de dire, à savoir que la Haute-Cour, juridiction exceptionnelle dont la compétence est étroitement limitée, n'en a pas en matière de complot? Mais elle en a décidé autrement, et l'avocat de M. de Lur-Saluces a renoncé à élever sur ce point une contestation qu'il savait d'avance être inutile. Quant à l'accusé lui-même, il faut bien reconnaître qu'il a fait ce qui dépendait de lui pour se faire condamner. S'il s'était contenté de professer sa foi royaliste, on se serait sans doute incliné devant sa sincérité. Tout le monde a d'ailleurs le droit d'être royaliste, mais on n'a pas celui de renverser par force ou par surprise le gouvernement établi ou d'essayer de le faire, et c'est ce dont M. de Lur-Saluces s'est glorifié. On a pu croire aussi par le choix de ses témoins, et bien qu'il ait renoncé ensuite à les faire entendre, qu'il avait eu l'intention de remettre en cause un des épisodes les plus aigus de l'affaire Dreyfus. Tout cela a indisposé ses juges, et leur a fait perdre le sang-froid qu'ils auraient dû conserver. Les faits reprochés à M. de Lur-Saluces sont déjà anciens; le souvenir s'en est fort atténué; la République est bien sauvée. L'occasion aurait été bonne pour se montrer indulgent.

Mais que M. de Lur-Saluces ait été condamné ou acquitté, cela n'a

plus aujourd'hui d'importance que pour lui. Ce qui en a beaucoup plus, c'est la déposition faite par le général Zurlinden, qui était gouverneur de Paris en février 1899, au moment des obsèques du président Faure et de l'équipée de M. Déroulède à la place de la Nation. M. Déroulède a affirmé récemment que, grâce à une indiscrétion volontairement commise, les ordres donnés la veille avaient été changés le lendemain, ce qui avait amené l'échec de ses profondes combinaisons. Il résulte de la déposition du général Zurlinden que les ordres généraux sont restés les mêmes : sur un point seulement, une modification a été introduite à la marche des troupes, et cela sur la demande expresse et spontanée du général de Pellieux. Le général de Pellieux savait qu'il devait être l'objet place de la Nation de bruyantes ovations, et peut-être même de quelque chose de plus : il n'a dénoncé personne, cela n'était pas dans son caractère ; mais il n'a pas voulu se prêter à une tentative contraire à son devoir militaire. Il s'est contenté de demander que la dislocation de ses troupes eût lieu avant qu'elles arrivassent à la place de la Nation, et, le défilé une fois terminé, il a gagné l'École-Militaire par les boulevards extérieurs. Le général de Pellieux était-il celui qu'attendait M. Déroulède? M. Déroulède a-t-il été surpris de tomber sur le général Roget comme pis aller? Quoi qu'il en soit, le premier de ces officiers s'est arrangé pour se soustraire à ce qu'on attendait de lui, et le second, sans doute très étonné de se voir en butte à des suggestions criminelles, a conservé jusqu'au bout l'attitude la plus correcte. Le général Zurlinden a été en droit de conclure que l'armée, malgré tout ce que les circonstances avaient eu parfois de pénible pour elle, s'était enfermée strictement dans son rôle, et qu'à aucun moment les influences politiques n'avaient agi sur elle. Elle a été, grâce à Dieu ! préservée de leur contagion funeste. Cette affirmation d'un soldat dont la loyauté est notoire fera-t-elle définitivement tomber les accusations et les calomnies qu'on a si légèrement dirigées contre quelques-uns de nos généraux? Nous voudrions le croire : en tout cas, la lumière est faite aux yeux de ceux qui ne cherchent que la vérité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

s,
r-
nt
é-
e-
n-
s.
é-
a-
le
ux
s,
e,
à
de
es
a
de
-il
oi
s-
né
au
oit
ent
on
agi
u-
ra-
si
ou-
ux



LA CONCEPTION DE L'HISTOIRE

DANS

TACITE

I

L'histoire est l'un des genres littéraires que Rome a cultivés avec le plus de succès; Quintilien pense même qu'elle n'y est pas inférieure à la Grèce. Elle avait déjà produit, quand Tacite commença d'écrire, de grands historiens, que tout le monde admirait et qu'il était bien difficile de ne pas imiter. Leur exemple faisait loi, — et un homme comme lui, si attaché au passé, si respectueux des anciennes traditions, devait être, en principe, moins tenté qu'un autre de s'y soustraire. Je crois donc que, si l'on veut savoir de quelle manière il a conçu l'histoire, on doit chercher d'abord à connaître comment on la concevait avant lui.

C'est Cicéron qui nous l'apprendra. Il a tracé à plusieurs reprises les règles du genre historique, et les historiens qui l'ont suivi s'y sont conformés. Voici comment il fut amené à s'occuper de cette question. Vers la seconde moitié de sa vie, lorsqu'il composa le *De Oratore*, il se faisait peu d'illusions sur la situation de la république. On n'avait pas besoin d'une grande perspicacité pour voir que la parole perdait tous les jours de son importance et que bientôt les difficultés ne seraient plus tranchées que par la force. Du reste il avait alors prononcé la plu-

part de ses plus beaux discours, et de ce côté, il ne pouvait guère ajouter à sa gloire. Il songeait donc à se renouveler, et cherchait à quel genre il pourrait un jour appliquer son talent flexible pour conserver son autorité sur le public éclairé. Plus tard, quand le moment qu'il prévoyait de prendre un parti fut arrivé, quand l'éloquence lui fut tout à fait interdite et qu'il lui fallut se porter vers d'autres études, il se décida pour la philosophie; mais auparavant il semblait pencher vers l'histoire. Il éprouvait pour elle une très vive sympathie : « Elle est, disait-il, dans un passage célèbre, la contemporaine des siècles, le flambeau de la vérité, l'âme du souvenir, la maîtresse de la vie. » Il se rendait compte aussi qu'elle convient tout à fait au génie pratique des Romains, et même il lui était facile de voir que le caractère de leur gouvernement leur faisait une nécessité de la cultiver. Personne n'a mieux prouvé que la constitution romaine n'est pas un produit de métaphysique politique, sorti d'un seul jet des conceptions d'un sage, comme celle de plusieurs cités grecques, qu'elle est l'œuvre du temps et des hommes, qu'elle s'est formée lentement d'elle-même, par la lutte de forces opposées, qui se sont accommodées l'une à l'autre, ne pouvant se détruire, et que, par conséquent, l'histoire est indispensable pour comprendre à quelle occasion et de quelle manière les élémens divers dont elle se compose sont entrés dans l'ensemble et la place qu'ils s'y sont faite. Un autre motif qui le pousse à se tourner vers l'histoire, c'est qu'il trouve que, malgré l'importance qu'elle a pour les Romains, ils y ont fort peu réussi. Il traite mal les anciens annalistes, qui ne savent pas écrire ; quant à ceux qui, comme Cælius Antipater, se sont mis plus tard à l'école des Grecs, il lui semble qu'ils les imitent mal, et il n'hésite pas à dire : « Nous n'avons pas d'histoire, *abest historia a litteris nostris.* » Il y avait donc là une bonne place à prendre, et naturellement, il s'est demandé quelles qualités on exige de ceux qui prétendent l'occuper, c'est-à-dire quelles sont les lois de l'histoire.

La première de toutes, c'est que l'historien soit véridique. « Il faut qu'il établisse avec soin la date des événemens qu'il raconte; qu'il décrive les lieux qui en ont été le théâtre; qu'il en indique les causes et les résultats; qu'il peigne les mœurs et les caractères des personnages, surtout qu'il les juge sans passion, et qu'il dise les choses exactement comme elles se sont passées. » Une phrase courte et frappante lui suffit pour résumer ces obli-

gations : *ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat.* Dire la vérité, toute la vérité, sans faiblesse, sans réticence, voilà la règle suprême : avons-nous rien trouvé de mieux aujourd'hui?

Mais pour dire la vérité, il faut la connaître, et ce n'est pas toujours facile. Il y a toute une science délicate, compliquée, de découvrir les documens qui la contiennent, de les choisir, de les apprécier, de les interpréter. Cette science, les anciens l'ont-ils connue et pratiquée? En général, on en doute. Dans tous les cas, Cicéron n'en dit rien, ce qui semble bien prouver qu'elle ne leur paraissait pas aussi importante qu'à nous. Ils n'étaient pourtant pas étrangers à ce que nous appelons « la critique ; » Quintilien nous dit qu'on l'enseignait dans les écoles. Sous le nom de *judicium*, l'esprit critique était une des qualités que le grammairien cultivait chez ses élèves; il les exerçait soit à corriger les textes corrompus, soit à rayer de la liste des ouvrages d'un auteur ceux qui ne lui appartenaient pas, « comme on chasse de la famille les enfans supposés ; » soit enfin à comparer les écrivains entre eux et à leur donner des rangs. Il est difficile d'admettre que la critique n'ait pas été appliquée à l'histoire, comme elle l'était à la grammaire. Le plus simple bon sens devait enseigner à un historien qu'il faut, avant tout, qu'il se rende compte des témoignages dont il se sert, et qu'il en apprécie la valeur. Nous avons la preuve que Tacite, pour ne parler que de lui, n'a pas négligé de le faire. Quand il s'agit d'un jugement à porter sur Sénèque, il nous dit qu'on ne peut pas entièrement se fier à ce qu'en raconte Fabius Rusticus, qui était son intime ami; ailleurs, il laisse entendre que les ouvrages qui ont paru pendant que la dynastie Flavienne était au pouvoir lui sont suspects, lorsqu'il s'agit d'un personnage ou d'un événement de cette époque. On voit que, dans ces deux cas au moins, il a pris ses précautions pour être exactement informé et choisir des témoins dignes de sa confiance ; et certainement, il a dû le faire plus souvent qu'il ne le dit. Mais il est remarquable que, quand il l'a fait, il n'éprouve pas le besoin de le dire. S'il n'en dit rien, c'est évidemment qu'on ne tenait pas à le savoir. Le lecteur n'exigeait pas de l'historien qu'il citât ses sources et qu'il les discutât devant lui. Il le croyait facilement sur parole, et, si le récit lui paraissait vraisemblable, il était disposé à le regarder comme vrai. C'étaient là, il faut le reconnaître, des disposi-

tions fâcheuses, et dont beaucoup d'historiens ont dû abuser.

En revanche, il y avait des qualités dont on ne les dispensait pas volontiers, et qui, au besoin, tenaient lieu des autres. Naturellement, ce sont celles sur lesquelles Cicéron insiste le plus. Pour expliquer comment il se fait que les premiers qui ont écrit l'histoire à Rome aient si mal réussi, il nous dit qu'ils étaient des chroniqueurs plutôt que des historiens. Ils ignoraient l'art de présenter la vérité d'une manière agréable, ou, pour parler comme lui, ils racontaient les faits, mais ne savaient pas les embellir, *narratores rerum, non ornatores*. C'est que l'éloquence seule « orne et embellit » ce qu'elle touche, et, par malheur, ils n'étaient pas éloquens. Il résume donc sa pensée dans une phrase expressive qu'on lui a beaucoup reprochée : « L'histoire, dit-il, est avant tout une œuvre d'orateur, *opus oratorium maxime.* »

Avant de juger l'opinion de Cicéron, il faut la comprendre. Voulait-il dire, comme on le suppose généralement, que le genre oratoire et le genre historique sont la même chose? Je ne le crois pas. Il les a nettement distingués ailleurs, et son disciple Quintilien exprime le sentiment du maître quand il recommande à ses élèves de lire les historiens, mais de ne pas les imiter, « car presque tout ce qui est un mérite chez eux devient un défaut chez un orateur. » Quelle peut donc être véritablement la pensée de Cicéron? Il me semble qu'on ne peut s'en rendre compte que si l'on donne aux mots d'*orateur* et d'*éloquence* un sens plus large que celui qu'on leur attribue d'ordinaire. Sénèque le père fait remarquer que l'étude de l'art oratoire ne prépare pas seulement à parler en public et que c'est une sorte d'éducation générale qui mène à tout. C'est ainsi qu'on est arrivé à entendre, par le mot *eloquentia*, non seulement la littérature en prose opposée à la poésie, mais toute la littérature en général (1). Un homme éloquent n'est pas seulement celui qui parle bien, mais celui qui sait bien écrire. En ce sens, dire que l'histoire est une œuvre d'orateur n'est pas affirmer qu'il y faut employer les procédés de la rhétorique, mais que c'est une œuvre d'artiste, un travail littéraire, qui exige les mêmes qualités que les autres, qui demande qu'on ait un grand souci de la composition et qu'on ne néglige pas le style. — Ainsi entendue, que doit-on penser de l'opinion de Cicéron?

(1) Voyez Tacite, *De orat.* X, et Pline, *Epist.*, VI, 21 : *Non est genus quod absolutissimum non possit eloquentissimum dici.*

De nos jours, beaucoup de bons esprits, préoccupés avant tout de l'exactitude, voudraient imposer à l'historien la rigueur des méthodes scientifiques, et lui conseillent volontiers d'imiter les procédés de Tillemont plutôt que ceux de Michelet. Il est certain pourtant qu'on ne fera jamais de l'histoire une science comme la physique ou la chimie. Même quand on la réduirait à n'être qu'une collection de faits, ce qui paraît à quelques personnes un moyen merveilleux de supprimer les causes d'arbitraire et d'erreur, ces faits ne ressemblent pas à ceux qu'un savant observe dans son laboratoire, et qu'il décrit comme il les voit; ce ne sont pas les produits de forces aveugles, qui agissent toujours de la même manière, et qui, placées dans de certaines conditions, ne peuvent pas agir autrement. Ils proviennent d'un être mobile, changeant, irrégulier, qu'il faut avoir étudié en lui-même, et dans sa nature propre, pour comprendre la raison des choses qu'on lui attribue, et même pour en affirmer la réalité. Ainsi la connaissance de l'homme, l'étude des mœurs, des passions, des caractères sont nécessaires à l'histoire, ce qui en fait proprement un genre littéraire. D'ailleurs ces faits eux-mêmes, quand il s'agit du passé, nous ne pouvons pas les aborder directement, nous ne les saisissons qu'à travers un ou plusieurs intermédiaires. Ils n'existent pour nous que dans les récits de ceux qui en ont été les contemporains et les témoins, et ces récits ne sont pas toujours semblables. Très souvent ils se contredisent; il est rare que les gens qui ont vu le même événement le racontent de la même manière, et que ceux qui ont vécu dans l'intimité du même personnage aient la même façon de le juger. Entre ces appréciations diverses, il faut bien que l'historien choisisse. Avec ces fragmens de vérité, qu'il recueille un peu partout, il doit reconstituer un ensemble. Il entre nécessairement dans ce travail une part de création personnelle, et ceux qui prétendent l'empêcher d'y mettre quelque chose de lui-même le forceraient à ne produire qu'une œuvre qui ressemblerait à des chroniques de couvent, comme on en faisait au moyen âge, ou à nos manuels du baccalauréat. J'ajoute que, quand nous demandons qu'on nous enseigne le passé, nous désirons apparemment qu'on nous le montre comme il était, c'est-à-dire vivant. Le souci même de la vérité, qu'on met au-dessus de tout, l'exige. Une table des matières, contenant les principaux faits, relatés à leur date, avec un renvoi aux dissertations savantes qui les ont élucidés, ne

ferait pas notre affaire. Nous souhaitons qu'on nous en donne le spectacle, nous voulons les voir; or, c'est véritablement un art, le plus rare, le plus précieux peut-être de tous les arts, que de savoir leur rendre la vie; d'où il suit qu'un historien, en même temps qu'un savant, a besoin d'être un artiste. Si c'est là ce que Cicéron a voulu dire, la loi qu'il énonce est incontestable; elle s'applique à tous les temps, et peut-être convient-elle encore plus au nôtre qu'au sien. Jamais il n'a été plus nécessaire de dire que l'étude des documens, dans laquelle on prétend nous enfermer, est une préparation à l'histoire, mais qu'elle n'est pas l'histoire même; qu'il faut les interpréter, les mettre en œuvre, et ne pas se contenter de les juxtaposer; et que, pour employer une comparaison de Taine, ils ressemblent à ces échafaudages qui servent à bâtir une maison, et qu'on fait disparaître quand elle est construite.

Mais, si l'expression de Cicéron paraît parfaitement juste quand on entend le mot d'orateur dans son sens le plus large, il faut avouer qu'il était très possible de la prendre à la lettre, et qu'alors, elle pouvait être pleine de dangers. La forme oratoire était à ce moment la forme littéraire par excellence; dans la littérature impériale notamment, tout tourne à l'éloquence. Celui qui écrit, quoi qu'il écrive, se croit toujours, comme celui qui parle, en présence d'un auditoire. Il emploie, pour se faire lire, les procédés qu'enseigne le rhéteur, pour se faire écouter. Il cherche, dans sa façon d'écrire, la pompe et l'éclat; il se préoccupe, dans sa manière de raconter, de l'effet et de la mise en scène. Il dispose habilement les détails, il les groupe, il les arrange pour rendre les récits qu'il fait plus piquans. Il peut même, à l'occasion, être tenté d'aller plus loin. Dans les écoles des rhéteurs, on avait plus de souci de plaire au public que de dire la vérité. Quand la cause semblait un peu maigre, on conseillait aux jeunes gens d'y ajouter quelques incidens agréablement imaginés, qu'on appelait des *couleurs*, — quelques-uns même, qui étaient plus francs, disaient des mensonges, — et celui qui savait le mieux inventer des *couleurs* à propos était sûr d'être applaudi de ses camarades. On le faisait d'autant plus volontiers à Rome que le roman y était à peu près inconnu, et que l'imagination n'ayant pas ce genre particulier de littérature pour se satisfaire devait chercher à se contenter ailleurs. Cette liberté qu'on se donnait n'avait peut-être pas de grands inconvéniens, tant qu'il s'agissait de personnages

fictifs et de sujets imaginaires. Mais on en usait aussi lorsqu'au lieu d'argumens inventés on alléguait des événemens réels, qu'on empruntait aux souvenirs du passé. Il était d'usage de les altérer sans plus de scrupule pour les accommoder aux besoins de la situation présente. C'était Cicéron lui-même qui en donnait la permission. « Quand le rhéteur invoque l'histoire, disait-il il ne lui est pas défendu de mentir. »

Ainsi les jeunes gens n'apprenaient pas à l'école le souci de l'exactitude et le respect de la vérité. Ils y prenaient de mauvaises habitudes d'esprit, et, si plus tard ils devenaient des historiens, ils pouvaient être tentés de n'y pas renoncer. C'était un grand danger pour eux, et même les plus grands ne l'ont pas toujours évité.

II

Tacite n'a dit nulle part de quelle manière il concevait l'histoire, si c'était tout à fait comme ses prédécesseurs, ou s'il avait des vues différentes. Il me semble pourtant qu'il en laisse entrevoir quelque chose dans les prologues qu'il a mis en tête de ses deux grands ouvrages. Quoique le sens n'en ait pas toujours paru très clair et qu'on ait discuté sur la façon d'entendre certains passages, il est hors de contestation qu'il s'y montre très sévère aux historiens de l'époque impériale et très favorable à ceux de la République. N'est-ce pas une façon de tracer d'avance son programme, et ne peut-on pas dire qu'en nous donnant les raisons qu'il a de blâmer les uns et d'approuver les autres, il annonce de quelque manière ce qu'il veut lui-même éviter et ce qu'il se propose de faire?

Pour lui, la décadence des lettres romaines a commencé avec l'établissement de l'empire. « Depuis la bataille d'Actium, dit-il dans le prologue des *Histoires*, les grands génies ont disparu. » Cette phrase doit être, je crois, un peu librement interprétée. Si on la prenait à la lettre, il faudrait exclure Tite-Live de la liste des grands écrivains, puisqu'il n'a publié les premiers livres de son histoire que quelques années après la victoire d'Auguste. Ce n'est certainement pas ce que pensait Tacite, qui a fait ailleurs de Tite-Live un si grand éloge; aussi, pour ne laisser aucun doute sur son opinion véritable, il a plus tard, dans le prologue

des *Annales*, un peu reculé la date qu'il avait d'abord fixée, et ne fait plus commencer la décadence qu'à l'avènement de Tibère. C'est donc à partir de cette époque seulement qu'il condamne ceux qui ont écrit des livres d'histoire. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il ne met entre eux aucune différence. Il s'en trouvait, dans le nombre, dont on parlait avec estime et qui jouissaient d'une certaine renommée; il ne les traite pas mieux que les autres; tous sont enveloppés dans la même condamnation.

Que leur reproche-t-il? La faute la plus grave qu'un historien puisse commettre : ils n'ont pas eu assez de souci de la vérité. « Pendant la vie des méchans princes, ils mentent par peur, le lendemain de leur mort, ils mentent par haine. » Ils passent, selon les événemens, des lâches complaisances aux plus violentes attaques. Ces dernières paraissent à Tacite particulièrement dangereuses, « parce qu'on se méfie des flatteurs, tandis qu'on est disposé à croire ceux qui disent du mal des gens. » Quant à lui, quoiqu'il sache bien « qu'il n'y a rien de plus commode que de se donner par la malignité un faux air d'indépendance, » il promet de se tenir en garde contre elle, et voilà surtout en quoi il compte différer des historiens de 'Empire.

Il est moins aisé de comprendre la raison des éloges qu'il donne à ceux de la République. On les avait longtemps négligés, mais l'opinion commençait alors à leur rendre plus de justice; la réaction s'était faite contre cette école des modernes dont Aper soutient les principes dans le *Dialogue sur les orateurs*. Non seulement on avait réhabilité Cicéron, mais on voulait remonter jusqu'à Caton et aux Gracques; il y avait même des gens qui mettaient Lucilius au-dessus d'Horace et qui lisaient plus volontiers le poème de Lucrèce que celui de Virgile, en attendant qu'on leur préférât à tous les deux les *Annales* d'Ennius. Je ne crois pas que Tacite approuvât ces exagérations; nous voyons cependant qu'il faisait un grand cas des anciens historiens de Rome. Ils lui plaisaient par la connaissance qu'ils avaient des affaires publiques, par leur franchise, leur indépendance, leur sincérité. Il est vraisemblable aussi que leur façon simple et rude de s'exprimer ne le choquait pas; il devait penser d'eux ce que, vers le même temps, Quintilien disait des écrivains de l'époque républicaine : « C'est là qu'il faut aller prendre l'honnêteté et la virilité du langage, puisque, même dans notre style, nous nous sommes laissé séduire par toute sorte de corruption. »

Il est vrai qu'en traitant ces historiens avec tant de complaisance, il se mettait en contradiction directe avec Cicéron, qui, nous venons de le voir, leur est si défavorable. Mais, en réalité, Cicéron ne leur fait qu'un reproche : il trouve qu'ils manquent des qualités qui caractérisent l'orateur. C'est un défaut capital pour lui, qui définit l'histoire *opus oratorium maxime;* nous, qui sommes moins amis de la rhétorique et qui trouvons qu'elle a parfois trop de place chez les historiens de l'antiquité, nous serions probablement moins sévères pour ceux d'entre eux qui ne sont coupables que de l'avoir un peu négligée. Quand Cicéron dit « qu'ils rapportent les faits sans essayer de les embellir, » c'est un reproche qu'il veut leur faire; ce serait un éloge pour nous. Je crois donc que, dans les dispositions où nous sommes, nous aurions un grand plaisir à connaître des historiens bien informés, qui racontaient ce qu'ils avaient fait ou vu faire, et n'avaient d'autre pensée que de le raconter exactement. Nous serions très curieux de posséder les pages où le vieux Fabius Pictor décrivait ces terribles batailles avec les Carthaginois, auxquelles il avait assisté, de lire le récit des entretiens de Cincius Alimentus avec Hannibal, dont il fut le prisonnier, ou ce que Sempronius Asellio disait de Scipion Émilien, sous lequel il servit à Numance. Peut-être y trouverions-nous plus d'agrément que dans des histoires d'une forme plus élégante et d'un tour plus oratoire.

Ne pouvons-nous pas soupçonner que Tacite avait pour ces vieux écrivains les mêmes sentimens que nous, puisqu'il ne met aucune réserve aux éloges qu'il leur donne? Quand on voit que le reproche qu'on leur faisait, et qui vraisemblablement était très juste, de manquer d'éloquence et de ne savoir pas embellir leurs récits ne l'a pas empêché de témoigner pour eux une si grande estime, il me semble qu'on est en droit d'en conclure que ce défaut ne lui paraissait pas aussi grave qu'à Cicéron, et que, par conséquent, il mettait moins que lui le souci de l'art oratoire dans son programme d'historien. Cela surprend chez un écrivain qu'on accuse quelquefois, et non sans raison, d'avoir un peu abusé de la rhétorique, mais la même conclusion se tire d'un passage de l'*Agricola* qui paraît, au premier abord, assez singulier. Il y met Fabius Rusticus, qui vivait sous Néron, à côté de Tite Live, et les appelle « les deux historiens les plus éloquens de Rome, l'un chez les anciens, l'autre chez les modernes. » On est fort surpris

qu'après un si grand éloge, il n'ait pas cru devoir excepter Fabius du blâme qu'il inflige à ceux qui ont écrit l'histoire sous l'Empire, et lui faire, parmi eux, une place à part. Faut-il croire, comme on l'en accuse ordinairement, qu'il se soit ouvertement contredit? N'est-ce pas plutôt qu'en le proclamant le plus éloquent des historiens de son époque, il ne voulait pas dire que ce fût pour cela un historien accompli, et que l'éloquence ne lui paraissait pas la seule qualité, ni même peut-être la plus importante, pour écrire l'histoire? Précisément, dans le même passage de l'*Agricola*, il a employé le mot d'éloquence d'une façon qui fait réfléchir. C'est au moment où il va décrire la Bretagne. Il fait remarquer que les écrivains antérieurs, qui ne la connaissaient pas, s'en sont tirés par de belles phrases, mais qu'il compte, lui, remplacer l'éloquence par la vérité : *quae priores eloquentia percoluere rerum fide tradentur*. Il semble bien qu'on sente, dans cette phrase, une pointe de fine ironie contre ceux qui ne sont préoccupés que du bien dire, qui pensent qu'au besoin il tient lieu de l'exactitude des faits, et qu'il peut suffire à tout. Cette opinion n'était donc pas la sienne, et l'on peut en conclure, sans témérité, qu'il n'entendait pas donner, dans son œuvre, à ces qualités de forme et d'extérieur plus d'importance qu'elles n'en doivent avoir.

Je crois donc, si j'ai bien interprété la pensée de Tacite dans ces quelques phrases de ses prologues, que la préférence qu'il accorde aux historiens de l'époque républicaine, si sérieux, si pleins de qualités viriles, si instruits des affaires publiques, si étrangers à tout artifice oratoire, et sa sévérité pour ceux de l'Empire, qui, pour plaire à une société de lettrés raffinés, ont trop sacrifié aux agrémens de la composition et du langage, qui venus en un temps où la vérité était difficile à découvrir et dangereuse à dire, l'ont trop aisément remplacée par d'autres mérites, permettent de croire qu'au moment où il a commencé ses premiers ouvrages, il avait dans l'esprit la conception d'une histoire simple, grave, sincère, qui tirerait surtout son intérêt de la sûreté des informations, et tiendrait moins à la beauté de la forme qu'à la solidité du fond.

Voilà, je crois, ce qu'il a voulu faire Est-ce vraiment ce qu'il a fait?

III

Le premier mérite qu'il se donne, et dont il est le plus fier, c'est d'aimer la vérité et de la dire. Il fait partout profession de la chercher, il promet de l'exposer impartialement, il s'engage à parler de tout et de tous sans faveur et sans colère, *sine ira et studio*. Beaucoup d'autres ont fait les mêmes promesses et ne les ont pas tenues; mais il me semble qu'avec lui, nous avons moins d'inquiétude, et qu'il y a, dans ses écrits, un accent d'honnête homme qui inspire confiance. Il n'a pas échappé sans doute aux défauts de son temps; il a commis des erreurs de méthode, il a pu avoir des défaillances de mémoire, des préventions involontaires; il s'est trompé quelquefois, mais personne n'est en droit de supposer qu'il ait jamais voulu nous tromper. C'est, du reste, l'opinion qu'on a généralement de lui. Seulement ceux qui, en principe au moins, rendent hommage à sa sincérité, dans l'application et le détail, sans la contester ouvertement, n'en tiennent pas toujours assez de compte, et se mettent à l'aise avec elle. Pour moi, quand ses affirmations sont nettes et précises, que, par exemple, il parle de ce qu'il a fait pour se renseigner, des ouvrages dont il s'est servi et de ce qu'il en a tiré, je tiens qu'il faut le croire. S'il dit qu'il a pris chez les historiens les faits qu'il rapporte (*invenio*, *reperio apud auctores*), je pense qu'en effet il les y a trouvés; s'il affirme qu'à cette occasion, il en a consulté un certain nombre (*quidam*, *alii*, *plerique*), je ne crois pas qu'on puisse prétendre, comme on l'a fait, que ce soit un pluriel emphatique, une exagération de rhéteur et qu'en réalité il n'a eu qu'un seul auteur sous les yeux. Partir de ses assertions, quand il parle de choses qu'il a vues et qu'il a faites, et les prendre à la lettre me paraît le seul moyen, dans l'étude des sources dont il s'est servi, d'arriver à un résultat sérieux.

Quand on lit ses livres dans cet esprit, on s'aperçoit vite que c'est l'un des historiens anciens qui cite le plus les écrivains ou les documens qu'il a consultés. Il ne le fait pas par une sorte de fatuité d'érudition, comme il arrive souvent de nos jours, et pour paraître mieux renseigné que les autres, puisque nous avons vu qu'on n'en faisait pas alors un mérite à un auteur, et que par conséquent il n'en pouvait tirer aucune gloire. Peut-être se

croyait-il tenu à une exactitude plus rigoureuse parce qu'il s'agissait, dans ses livres, de personnages qui avaient laissé des fils ou des petits-fils, et d'événemens contemporains, qui étaient encore l'objet de vives controverses. Ainsi s'explique le besoin qu'il éprouve de s'entourer de plus de renseignemens et de citer plus souvent ses preuves que n'avaient fait ses prédécesseurs (1).

Ce n'est pas à dire qu'il l'ait fait autant que nous l'aurions souhaité ; nous trouvons qu'il use encore beaucoup trop largement des permissions qu'on accordait aux historiens de son temps. Nous avons grand'peine à nous contenter de ces indications vagues par lesquelles il désigne les auteurs dont il invoque l'autorité (*alii, plerique*) ; nous aurions plus d'assurance s'il nous donnait leurs noms, et s'il nous disait qu'avant de les citer, il s'est informé de la valeur de leur témoignage ; il les cite pourtant, c'est quelque chose, et il est juste de lui en tenir compte.

Pour celui qui voulait écrire l'histoire des empereurs romains, les renseignemens ne manquaient pas. Il y avait d'abord les documens officiels. Je ne parle pas de ceux qui étaient enfermés sous bonnes clés dans les archives impériales et qui contenaient des secrets d'État. C'était le cas de ce qu'on appelait *commentarii principales*, sorte de mémoires ou de journaux que empereurs tenaient pour eux seuls, et qui ne pouvaient guère être laissés à la disposition de tout le monde. Tibère en avait écrit dont Domitien faisait sa lecture ordinaire ; il y en avait aussi de Claude. A l'avènement de Galba, quelqu'un ayant demandé qu'on laissât le Sénat consulter ceux de Néron, afin de savoir quels étaient les gens qui avaient offert leurs bons offices au prince pour accuser les innocens, la permission fut refusée. Mais, à défaut de ceux-là, on avait les procès-verbaux des séances du Sénat (*Acta Senatus*), auquel aboutissaient en ce moment toutes les affaires de l'Empire. « Ils contenaient, dit M. Fabia, avec l'énoncé officiel de la question mise en délibération par le président et de la décision prise par l'assemblée, une analyse des opinions développées par les divers membres qui avaient profité de leur tour de parole, les discours et lettres des empereurs, les acclamations dont ils avaient été l'objet ; si ce n'est pas tout à fait, on le voit, l'équivalent de notre compte rendu sténogra-

(1) Ladewig fait remarquer que précisément ces citations deviennent plus nombreuses à partir de l'époque de Néron, c'est-à-dire à mesure que Tacite se rapproche plus de son temps.

phique, c'était plus que notre compte rendu analytique. Depuis Auguste, on les tenait secrets, mais les gens d'importance, comme Tacite, devaient en obtenir sans trop de peine la communication, et de fait, il les a une fois expressément cités (*reperio in commentariis senatus*). D'ailleurs ce qu'il y avait de plus important, ce que le public avait le plus d'intérêt à connaître, les lois, les décrets, les discours du prince et un résumé des séances du Sénat, passaient dans le *Journal de Rome* (*Acta diurna populi romani*), et ce journal était à la disposition de tout le monde; non seulement on pouvait le lire dans les lieux où il était affiché, mais on le copiait, on l'envoyait en province, on le gardait dans les bibliothèques publiques et privées. Il était donc facile de le consulter, et, au moment où vivait Tacite, il semble que l'on commençait à mieux apprécier les services qu'il pouvait rendre. Vers la fin du Ier siècle, un savant grammairien, Asconius Pedanius, en avait déjà tiré un grand profit pour l'interprétation des discours de Cicéron; plus tard, sous Vespasien, un général, un homme d'État, qui se trouvait être aussi un grand curieux, Mucien, recueillit dans les bibliothèques toutes les vieilleries de ce genre, et en forma onze livres d'anciens journaux et trois de lettres qu'il donna au public. Que ne donnerions-nous pas pour les avoir conservés !

Il n'y a pas de doute que Tacite ne se soit servi à l'occasion de ces documens officiels. Il cite les *Acta senatus* et les *Acta diurna populi romani*, au moins une fois chacun, et il est vraisemblable qu'il les a consultés plus souvent qu'il ne lui a plu de le dire. C'est de là sans doute qu'il tire les discours des princes dont il reproduit quelques passages ou que simplement il a mentionnés. Peut-être aussi les avait-il sous les yeux quand il raconte avec quelque détail les assemblées du Sénat et qu'il rapporte les opinions que chacun y a soutenues (1). Mais, comme il ne croit pas que ce soit la peine de constater les emprunts qu'il y fait, il est difficile de savoir au juste dans quelle mesure il y a puisé. Ceux qui pensent qu'il en a fait plus d'usage qu'on ne le suppose s'appuient sur un passage des lettres de Pline le Jeune qui paraît bien leur donner raison. Pline, qui voulait qu'on parlât de lui dans la postérité, raconte à Tacite une querelle qu'il

(1) *Ann.*, II, 33, 35, 111, 55. Il est bien possible que lorsqu'il abrège ou refait la lettre de Pison à Tibère (*Ann.*, III, 16), il eût l'original sous les yeux, puisqu'il ajoute : *de Plancina nihil addidit*.

a eue au temps de Domitien avec un délateur puissant, pour qu'il la mette dans ses *Histoires;* puis, le récit achevé, il s'excuse presque de l'avoir fait. « Je suis bien sûr, lui dit-il, qu'il n'aurait pas échappé à vos consciencieuses recherches, puisqu'il est dans les Actes publics. » Il ne met donc pas en doute que Tacite dépouille scrupuleusement les *Acta publica* et qu'il profite de tout ce qui s'y trouve.

Mais, s'il est probable que Tacite a plus consulté les documens officiels qu'on ne le faisait de son temps et que ses lecteurs ne l'exigeaient, il faut bien avouer qu'il ne s'en est pas autant servi que nous le voudrions. La raison qui l'en a détourné est facile à comprendre, quand on le connaît. Il ne partageait pas le goût de Mucien et le nôtre pour les journaux, et nous aurons plus loin l'occasion de constater que les *Acta diurna* de Rome lui paraissaient pleins de récits futiles qui répugnaient à sa gravité. Les procès-verbaux du Sénat (*Acta Senatus*) ne le contentaient pas davantage; ils étaient rédigés par un fonctionnaire impérial soigneusement choisi parmi les plus zélés, qui n'y mettait que ce qu'on voulait, et comme on le voulait: ce n'est pas là qu'on pouvait aller chercher la vérité. Ils étaient pleins de basses flatteries pour les plus mauvais princes; ils contenaient des mensonges grossiers à propos de fausses victoires et de complots imaginaires, des éloges honteux d'affranchis et de délateurs, des accusations calomnieuses contre les plus honnêtes gens, et Tacite devait avoir quelque peine à en supporter la lecture. Il avait tort certainement; de tout ce fatras un historien avisé pouvait tirer des renseignemens utiles, des dates plus certaines, des faits plus précis, et il est regrettable qu'il n'ait pas fait plus d'efforts pour vaincre sa répugnance.

IV

Quoique Tacite ait fort maltraité ceux qui avaient écrit avant lui l'histoire de l'Empire, il s'en est beaucoup servi et ne le cache pas. Comme ils étaient contemporains des faits qu'ils rapportent, on trouvait chez eux des informations qu'il n'était pas possible de négliger. Mais de quelle manière et dans quelle mesure a-t-il usé d'eux, c'est une question qu'on a fort agitée de nos jours, et qui n'en est pas devenue plus claire.

Parmi les solutions qu'on a essayé d'en donner, il y en a une plus radicale que les autres et qui, par sa hardiesse même et l'intrépidité d'affirmations avec laquelle on l'a soutenue, a joui d'un assez grand crédit. Elle consiste à dire que les historiens anciens, quand ils abordent un sujet déjà traité, ne s'astreignent pas à recommencer le travail qui a été fait une fois pour toutes, qu'ils ne remontent pas aux sources premières, mais qu'ils se contentent de choisir parmi leurs prédécesseurs celui qui leur convient le mieux, et qu'une fois le choix fait, ils s'attachent à lui, s'assujettissent à le suivre pas à pas, se contentant d'embellir ses récits des agrémens de leur style. Ils affirment que ce procédé n'est pas seulement une mauvaise habitude sur laquelle on fermait les yeux, par indulgence pour des écrivains paresseux, c'est une façon d'agir acceptée de tout le monde, à laquelle il semble presque que l'historien soit tenu de se soumettre, tant elle est entrée dans l'usage : c'est une loi, la loi de Nissen, comme on l'appelle, du nom de celui qui l'a formulée le premier. Cette loi, dont personne n'a dit un mot dans l'antiquité, me laisse fort incrédule. Je remarque qu'elle convient beaucoup moins à Rome qu'ailleurs. Le Romain est compilateur de nature; quoi qu'il entreprenne, il s'entoure des secours de la science grecque, il lit avec soin tout ce qui a été fait avant lui; il ne plaint pas sa peine, il prend son bien partout, et, loin de le dissimuler, il tire vanité de ce travail minutieux. Quintilien raconte qu'avant de composer son livre sur l'éducation des orateurs, il a passé deux ans à lire les auteurs qui ont traite le même sujet, et qui, dit-il, sont innombrables. Pline l'Ancien est très fier de nous donner, dans son *Histoire naturelle*, 20 000 faits importans, « qu'il a tirés de la lecture de près de 2 000 volumes. » Est-il croyable que, pour l'histoire seulement, les Romains aient suivi une autre méthode? Quelle raison avaient-ils de renoncer à leurs habitudes de travail, et de faire une loi à l'historien seul de se choisir un modèle unique et de ne plus s'en écarter?

La loi de Nissen a été appliquée à Tacite dans toute sa rigueur : il est entendu qu'il a reproduit exactement l'un des historiens qui l'ont précédé. Sur le nom de cet historien, on discute : les uns veulent que ce soit Cluvius Rufus, d'autres Pline l'Ancien; mais tous sont d'accord à prétendre que, quel qu'il soit, Tacite s'est absolument asservi à lui, qu'il lui emprunte non seulement les détails du récit, sans y rien changer, mais même

ces pensées générales qui nous semblent caractériser sa manière; son originalité se bornerait donc à donner à ses emprunts un tour plus vif, à y jeter de temps en temps des phrases mieux construites, des mots plus brillans, ce qui est un travail d'écolier et non une œuvre d'écrivain. Quelle idée se fait-on de Tacite, et comment pouvons-nous comprendre le succès qu'ont eu ses ouvrages dès le premier jour auprès de gens qui pouvaient lire ceux qui lui avaient servi de modèles et voir combien peu il y avait ajouté?

Encore comprendrait-on qu'il se fût mis sous la tutelle exclusive d'un de ses prédécesseurs, s'il avait éprouvé pour lui une préférence particulière; mais nous avons vu qu'il les tenait en très médiocre estime et qu'il n'en excepte aucun de ses attaques. Faut-il voir dans sa sévérité une adroite tactique et croire que les reproches qu'il leur adresse ne servent qu'à dissimuler les emprunts qu'il leur a faits? Ce serait un procédé bien peu digne de Tacite; et d'ailleurs il n'avait pas besoin d'y recourir, puisqu'on prétend que cette façon de reproduire exactement les ouvrages antérieurs était acceptée de tout le monde. Remarquons enfin que ce n'est pas précisément pour leur façon d'écrire qu'il les condamne; il en est même un, dont il dit qu'il était fort éloquent. Ce qu'il blâmait en eux c'était moins la forme que le fond; il n'est donc pas possible qu'il ait cru devoir leur emprunter le fond même de leurs récits en se contentant d'en réparer la forme.

Laissons ces hypothèses, et, pour sortir d'embarras, adressons-nous directement à Tacite lui-même; on vient de voir que ce qu'il y a de plus sûr est de s'en tenir à son témoignage. Or, ce témoignage est ici formel. Partout il affirme qu'il a consulté plusieurs auteurs différens (*secutus plurimos auctorum — celeberrimos auctores habeo — tradunt temporis hujus auctores — sunt qui ferant; alii perhibent*, etc.), il prévoit même le cas où ces auteurs ne s'accordent pas entre eux, ce qui ne l'embarrasserait guère, s'il n'en suivait qu'un seul; et il nous apprend comment il croit devoir se conduire en cette occasion : « Je les suis sans les nommer, dit-il, s'ils sont d'accord; s'ils diffèrent, je rapporte les faits sous leur nom. » Cette règle n'est peut-être pas la meilleure, et de plus Tacite, quoi qu'il dise, ne s'y est pas toujours conformé; mais elle prouve au moins qu'avant d'écrire, il en comparait plusieurs ensemble. Nous voyons même qu'il ne se contentait pas de consulter les plus célèbres; de ceux qu'on ne

lisait pas d'ordinaire, il tirait des renseignemens ignorés dont il faisait son profit. A propos d'un détail qui concerne la veuve de Germanicus, il nous dit « qu'il n'est pas mentionné par les autres historiens, et qu'il l'a découvert dans les mémoires d'Agrippine, la mère de l'empereur Néron. » S'il l'y a découvert, c'est qu'il avait été l'y chercher. Il est fier de ces trouvailles, dont quelques-unes sont en effet curieuses, et s'en fait grand honneur. « J'ai eu l'heureuse fortune, dit-il, de rencontrer beaucoup de faits dignes d'être connus, et que d'autres avaient laissés dans le silence et l'oubli. » Est-ce là le ton d'un homme à qui les faits sont indifférens et qui ne tire vanité que du style ?

Non seulement je pense que, quand Tacite nous dit qu'il a eu plusieurs auteurs sous les yeux, il faut le croire parce qu'il le dit, mais il me semble qu'il n'y a peut-être pas de livres d'histoire où l'on sente mieux que dans les siens la variété des sources. Ce n'est pas assez de dire qu'on la saisit d'une page à l'autre, elle se montre quelquefois dans la même phrase. Au début des *Annales*, pour expliquer l'attitude hésitante, embarrassée de Tibère, qui n'ose pas prendre le pouvoir que le Sénat lui offre, quoiqu'il en meure d'envie, il suppose qu'il veut se faire prier « afin de paraître avoir été appelé et choisi par la république, plutôt qu'imposé furtivement par les intrigues d'une femme et l'adoption d'un vieillard. » Ici, Tacite paraît suivre un historien favorable à Tibère, ou qui, dans tous les cas, connaît parfaitement ce fond de fierté qu'il tenait des *Claudii*, ses aïeux. Mais brusquement le ton change. « Dans la suite, ajoute-t-il, on reconnut que sa feinte irrésolution avait un autre dessein : il voulait lire jusqu'au fond dans l'âme des grands personnages, » sans doute pour s'en venger plus tard; une pareille supposition ne peut venir que de quelque ennemi du prince qui a recueilli à son sujet des médisances de salon. Cette habitude de prendre ses renseignemens un peu partout n'était pas sans quelque danger; elle l'exposait à se contredire. C'est ce qui lui est arrivé notamment dans le passage célèbre où il parle des Juifs. Sur le témoignage des historiens d'Antiochus Épiphane, qui prétendent qu'il vit dans le temple de Jérusalem une tête d'âne en or, il assure comme une chose certaine « que les Juifs ont consacré l'image de cet animal dans leur sanctuaire; « mais un peu plus loin, ayant lu que Pompée, lorsque à son tour il y entra, le trouva tout à fait vide, il en conclut avec la même

assurance « que les Juifs ne tolèrent aucune statue dans leurs villes et encore moins dans leurs temples. » Entre ces deux assertions contraires, il fallait en sacrifier une ; il semble que Tacite n'en ait pas eu le courage. A ce propos, je remarque qu'on ne se fait peut-être pas toujours de lui une idée bien juste. Sur quelques apparences, on le trouve raide, tranchant, affirmatif ; je serais plutôt tenté de le croire un peu hésitant et timide. Si j'avais un reproche à lui adresser, ce ne serait pas de s'être attaché exclusivement à l'un des historiens qui l'ont précédé, mais de n'avoir pas toujours su faire un choix entre eux, d'avoir voulu se servir de tous, même quand ils ne sont pas d'accord ensemble. On sent qu'il a peine à se décider entre ces opinions contraires ; elles paraissent le troubler, et même une fois il lui arrive, à propos de cette confusion de renseignemens qui se combattent, de désespérer qu'on puisse découvrir la vérité, et de déclarer avec quelque tristesse que, malgré tout, les plus grands événemens restent douteux : *adeo maxima quaeque ambigua sunt!*

V

A ces sources, où Tacite a puisé pour composer ses ouvrages historiques, il en faut ajouter une autre qui n'a guère moins d'importance.

Souvenons-nous qu'il n'est pas dans la situation de Tite-Live, qui, pour la plus grande partie de son œuvre, remonte à des époques très lointaines et ne peut les connaître qu'en s'adressant à de vieux annalistes. Tacite a été le contemporain de la plupart des faits qu'il raconte ; et il n'est séparé de ceux qu'il n'a pas vus lui-même que par une génération. Les premières années de l'Empire sont si pleines de tragiques événemens, tant de princes s'y sont rapidement suivis qu'on perd un peu la notion du temps, quand on les étudie. On a quelque peine à se figurer qu'entre l'avènement de Tibère et la mort de Néron, il ne se soit écoulé que cinquante-quatre ans. Un personnage du *Dialogue sur les orateurs*, pour affaiblir le respect qu'on portait aux écrivains du grand siècle, fait remarquer que ceux qu'on appelle les anciens le sont beaucoup moins qu'on ne se le figure, et que, par exemple, à la dernière distribution qui fut faite au peuple par l'empereur

Vespasien, il se présenta plusieurs vieillards auxquels Auguste avait fait deux ou trois fois les mêmes libéralités. Tacite avait quatorze ou quinze ans quand Néron fut remplacé par Galba; il a donc été le témoin, et le témoin très éveillé, de tout ce qu'il rapporte dans le premier de ses grands ouvrages. Quant aux événemens qui remplissent les *Annales*, s'il n'y a pas assisté lui-même, il a pu connaître des gens qui les ont vus; il a causé, dans sa jeunesse, avec des survivans de l'époque de Tibère; il a siégé, au Sénat, à côté de Silius Italicus, de Verginius Rufus et de beaucoup d'autres qui avaient fait toute leur carrière sous Claude et sous Néron; curieux comme il l'était, il a dû les faire parler, et il n'a pas oublié ce qu'ils lui ont rapporté. A plusieurs reprises, il allègue leur témoignage : « J'ai entendu dire à des vieillards; — je répète ce que des vieillards m'ont dit, — c'est ainsi que parlent les gens de cette époque, qui ont vécu jusqu'à notre temps. »

Ce que racontaient ces vieillards, c'était, avec ce qu'ils avaient vu eux-mêmes, et qu'il était utile de savoir, ce qu'ils avaient entendu dire, beaucoup d'anecdotes suspectes, des conjectures, des inventions, et tous ces bruits malveillans, qui courent le monde, surtout quand on veut empêcher les gens de parler, et y trouvent crédit. Ces récits ne risquaient pas de se perdre; les personnes qu'ils avaient amusées en conservaient le souvenir. On les répétait en y ajoutant des traits nouveaux; c'était une bonne fortune de les entendre redire par quelque causeur spirituel, comme était ce Pedo Albinovanus que Sénèque appelle *fabulator elegantissimus*, et ils défrayaient les conversations de ces sociétés d'oisifs où l'on s'entretenait d'autant plus volontiers du passé qu'il était dangereux de parler du présent, et que les malices sur les empereurs défunts retombaient toujours un peu sur le prince vivant. Ainsi, à côté de l'histoire officielle de l'Empire, il y en avait une autre, qu'on pourrait appeler celle des gens du monde, dont le fond se composait de quelques vérités et de beaucoup de médisances. En général elles ne racontaient pas les choses de la même façon, et il semble que Tacite ait voulu les mettre aux prises et montrer leur désaccord dans ce passage où, après avoir raconté un événement important « d'après les auteurs les plus nombreux et les plus dignes de foi, » il ajoute : « cependant je ne puis omettre un bruit tellement accrédité alors qu'il n'a pas encore perdu toute

créance. » Ces bruits, qu'il désigne sous le nom de *fama*, *rumor*, reviennent souvent dans ses récits; même pour l'époque d'Auguste et de Tibère, quoique plus éloignée, ils n'avaient pas cessé d'être vivans; ils conservaient assez d'autorité pour s'imposer aux historiens.

Quelquefois Tacite les mentionne simplement, sans qu'on sache s'il les approuve ou s'il les condamne. A propos des petits-enfans d'Auguste, qui périrent si vite et si jeunes, il se contente de dire « que leur fin fut hâtée par les destins ou par le crime de Livie. » Un peu plus loin, lorsque Auguste meurt à son tour, à soixante-dix-sept ans, ce qui paraît expliquer suffisamment qu'il soit mort, il ajoute pourtant : « quelques soupçons tombèrent sur sa femme. » Mais d'ordinaire il est moins indécis. A propos d'un calcul peu honnête qu'on prêtait gratuitement à Tibère, quoiqu'il soit mal disposé pour ce prince, il avoue qu'il a peine à le croire vrai, *non crediderim*. Dans une autre occasion, où le reproche fait à l'empereur est beaucoup plus grave, il déclare qu'il est tout à fait déraisonnable. Il sait très bien ce qui accrédite les inventions de ce genre, et comment les imaginations, quand elles sont émues par de grands événemens, veulent à toute force les entourer de circonstances extraordinaires. Il tient à mettre ses lecteurs en garde contre la malignité « qui altère les faits les plus réels » et la crédulité « qui accueille les bruits les moins fondés. »

Mais, s'il s'en méfie, il les rapporte; et même ils reviennent si souvent dans ses récits qu'ils ont beaucoup contribué à leur donner cette apparence de dénigrement systématique pour l'autorité impériale qu'on leur a reprochée. Pourquoi donc leur a-t-il fait une si grande place? On a dit que c'était une complaisance qu'il avait pour les gens de son monde, à qui ces malices devaient être fort agréables. Assurément il devait tenir à leur plaire. Un grand écrivain, comme lui, travaille pour le monde entier, mais il y a toujours, quoi qu'il fasse, un petit groupe de lecteurs choisis à qui il s'adresse de préférence et sur lesquels il suit plus directement l'effet de ses livres. Mais ces gens d'esprit n'étaient pas les seuls à qui ces fables faisaient plaisir et qui aimaient à les entendre redire. Elles s'étaient répandues partout, et jusqu'à faire une sorte de concurrence à l'histoire sérieuse. C'est au point que Tacite paraît craindre que la vogue dont elles jouissent ne nuise au succès de ses propres ouvrages. Il éprouve

le besoin d'adjurer les lecteurs aux mains desquels tombera ce qu'il appela noblement le fruit de son travail (*cura nostra*) « de ne pas préférer à des faits certains, et que n'a point altérés l'amour du merveilleux, des inventions romanesques avidement reçues du public. » C'est parce qu'elles sont si populaires que, malgré la méfiance qu'elles lui inspirent et qu'il ne dissimule pas, il n'a pas osé tout à fait les supprimer. Enfin, il est possible que nous retrouvions ici quelque effet de cette indécision d'esprit qui lui est ordinaire entre des informations de nature et d'importance diverses. Cette fois encore, il peut avoir cédé à ce besoin, dont nous parlions tout à l'heure, de dire tout ce qu'il sait; en sorte que ce scrupule un peu maladroit, qui ne veut rien sacrifier de ce qui est venu à sa connaissance, ne serait au fond qu'une preuve de plus du désir qu'il a de chercher et de dire toute la vérité.

Je crois donc qu'en somme il s'est donné, pour la connaître, plus de mal qu'on ne le suppose, et il me semble que tout ce qui vient d'être dit le prouve suffisamment. Il n'a pas négligé autant qu'on le prétend les documens officiels, et, dans tous les cas, il s'en est plus servi qu'on ne le faisait de son temps. Il a étudié les historiens qui étaient plus rapprochés que lui des événemens qu'il voulait raconter; et il ne s'en est pas tenu à un seul d'entre eux, comme on voudrait nous le faire croire, mais il les a comparés ensemble. Il a fait parler les survivans des époques antérieures, et quand il n'en restait plus, il a recueilli ce qui s'était conservé de leurs récits dans la mémoire de ceux qui les avaient entendus. C'est bien là, en principe au moins, ce qu'il fallait faire, et ce que nous recommandons à ceux qui écrivent l'histoire. La différence, c'est que d'ordinaire Tacite le fait sans le dire. Aujourd'hui, nous aimons à étaler les précautions que nous prenons pour être bien informés, ou, comme nous disons, bien documentés. Tacite n'a pas toujours ce souci, ou, si l'on veut, cette vanité. Quelquefois pourtant il est moins discret et nous laisse entrevoir la peine qu'il s'est donnée pour ne rien avancer à la légère. Je prends, pour le montrer, un fait qui n'a pas en lui-même une grande importance et sur lequel pourtant il tenait à ne dire que l'exacte vérité. On rapporte qu'Agrippine, qui sentait son fils lui échapper, était prête à tout, même à l'inceste, pour le retenir. C'est un fait si monstrueux que Tacite ne veut l'affirmer que sur la foi de tous les historiens de ce

temps : or, ces historiens ne sont pas tout à fait d'accord; tandis que Fabius attribue l'idée du crime à Néron, Cluvius en accuse Agrippine. Pour savoir qui des deux a raison, Tacite consulte des écrivains moins importans (*ceteri auctores*) et même la rumeur publique (*fama huc inclinat*). Cette enquête le conduit à penser que c'est bien Agrippine qui est coupable, comme le disait Cluvius; et la vraisemblance est ici tout à fait d'accord avec la vérité : « Une telle abomination convenait bien à celle qui, par ambition, avait prostitué sa jeunesse à Lepidus et que la même passion jeta plus tard dans les bras de l'affranchi Pallas. »

Dans ce passage, Tacite nous laisse voir clairement les efforts qu'il a faits pour démêler la vérité au milieu des affirmations contraires. Je crois bien qu'ailleurs, sans le dire, il a procédé de la même manière, et c'est en cela surtout qu'il se piquait de l'emporter sur les autres historiens de l'Empire, qui ne prenaient pas toujours la même peine.

VI

En faisant, dans ses prologues, l'éloge des historiens de la République, Tacite semblait prendre l'engagement de les imiter. C'était la seconde partie de son programme : c'était aussi la plus difficile à exécuter. L'époque était trop vieille, trop corrompue, trop éprise de littérature et de civilisation raffinée, pour qu'on pût aisément s'y refaire simple. La formule de Cicéron « que l'histoire est une œuvre d'orateur, » s'était imposée à tous les historiens; elle était devenue la loi du genre, et presque de tous les genres. On a vu que, prise dans son sens le plus large, elle peut signifier simplement « que l'histoire doit être une œuvre d'artiste, » c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de rapporter les faits avec exactitude, de les mettre à la suite les uns des autres, comme ils sont arrivés, qu'il faut savoir y intéresser le lecteur, les disposer de façon à lui en faire saisir le sens et l'importance, et, par la manière dont on les présente, rendre la vie aux événemens et aux personnages. Cette façon de comprendre le précepte de Cicéron devait convenir parfaitement à Tacite, qui était de sa nature un artiste merveilleux. Racine l'appelle « le plus grand peintre de l'antiquité, » et quelques-uns des tableaux qu'il a laissés sont parmi les plus beaux qui nous

restent des écrivains anciens. Il est inutile de les rappeler ici; tous les lettrés les connaissent. Ce n'était pas seulement son talent de peindre de grandes scènes, c'était son goût. Il en cherchait les occasions et il était heureux de les trouver. On a remarqué, par exemple, qu'il ne paraît pas se sentir tout à fait à son aise quand il lui faut raconter quelque opération militaire, et, comme on fait mal ce qu'on ne fait pas de bon cœur, ses récits de guerre laissent quelquefois à désirer. Les gens du métier l'accusent de nous mal renseigner sur l'état des lieux, le nombre des combattans, la disposition des troupes, les phases de la lutte; mais qu'il survienne un incident nouveau, curieux, qui prête à la description, comme à Idistavise, aux Longs-Ponts, au combat de nuit devant Crémone, aussitôt sa verve se ranime, le récit redevient vif, intéressant, coloré.

Ceux qui sont tentés de trouver qu'il y a par momens, dans ces beaux récits, un peu trop d'art, et même d'artifice, une préoccupation trop visible de l'effet, quelques excès de mise en scène, ne doivent pas oublier que Tacite fait agir et parler des gens de son pays, à qui ces grandes démonstrations sont naturelles et qui en donnent volontiers le spectacle. Nous sommes surpris, par exemple, qu'il nous montre des généraux, pour désarmer leurs soldats révoltés « se roulant à leurs pieds dans la poussière, déchirant leurs vêtemens, le visage en pleurs, la poitrine suffoquée de sanglots. » Mais ne trouve-t-on pas quelque chose de cette mimique expressive dans le tableau si sobre pourtant que Suétone fait de César, au moment où il va passer le Rubicon? Il le représente qui, en s'adressant à la cohorte qui le suit, « ne peut s'empêcher de pleurer et de déchirer ses vêtemens. » La grande scène de Lepida, qui, pour se sauver d'une accusation capitale, se rend au théâtre pendant qu'on donnait des jeux « accompagnée de femmes du plus haut rang; et là, invoquant avec des cris lamentables, le nom de ses ancêtres, excite une émotion si profonde que les spectateurs, fondant en larmes, chargent son accusateur d'invectives, » paraît moins extraordinaire quand on se rappelle ce qui se passait tous les jours dans les tribunaux, où les avocats, pour toucher les juges, faisaient comparaître les petits enfans en larmes, exhibaient leurs cliens en costume de deuil, couverts de poussière, et, s'ils avaient été soldats, à la péroraison, déchiraient leurs tuniques, pour montrer leurs blessures. On doit évidemment tenir compte

de ces habitudes et de ce tempérament, quand on lit Tacite. Il se peut que ce qui nous choque, ce qu'avec une nature plus posée, moins prompte aux expansions bruyantes, nous trouvons exagéré et déclamatoire, soit pris sur la plus exacte réalité. J'avoue pourtant qu'il y a, dans quelques-unes de ses narrations les plus célèbres, des passages qu'il est difficile de défendre. Il a parfois cédé au goût de son temps qu'il partageait lui-même, et donné au récit un tour un peu trop dramatique. On rencontre chez lui des monologues véritables qui ne seraient pas déplacés dans une pièce de théâtre. Par exemple, Othon, quand l'adoption de Pison lui ôte tout espoir de régner, se parle à lui-même pour se donner des raisons de conspirer contre Galba, et il se parle comme si on devait l'entendre. Il débite des pensées brillantes, des phrases cadencées, plus faites pour le public que pour lui-même : « La mort est le sort de tous les hommes; ce qui met entre eux quelque différence, c'est qu'elle soit suivie de l'oubli ou de la gloire. S'il faut également périr, qu'on soit innocent ou coupable, il y a plus de courage à mériter son destin. » C'est un monologue aussi, et du même caractère, que Tacite prête à Vespasien, lorsqu'il hésite à prendre l'empire et qu'il calcule les dangers auxquels il va s'exposer. Assurément les raisons que se donnent les deux personnages sont à leur place, on peut supposer qu'elles leur sont venues à l'esprit; mais qui les a entendus les exprimer? qui pouvait les entendre? Tacite leur met dans la bouche non pas les paroles qu'ils ont réellement tenues, mais celles qu'ils ont dû tenir; il a remplacé la vérité par la vraisemblance, ce qui, d'après Aristote, est un pur procédé de rhétorique.

Il y a donc de la rhétorique dans Tacite : on ne peut le nier. C'est avant tout une nature d'orateur; il a le verbe sonore, le geste ample, le goût du pathétique et des grands effets; il use volontiers de pensées brillantes, il aime « ces mots qui surfont les choses. » Nous venons de voir qu'on trouve quelquefois de la rhétorique dans ses récits; naturellement, il y en a davantage dans les discours que, suivant l'habitude de son temps, il prête à ses personnages; elle était là mieux à sa place.

Si l'on blâme les historiens anciens d'avoir introduit dans leurs ouvrages des discours de ce genre, c'est à Tacite surtout que le reproche doit s'adresser, car il était celui de tous qui pouvait le plus aisément ne pas le faire. Tite-Live ne possédait

pas de discours authentique de Brutus ou de Camille (1) ; s'il voulait leur donner la parole, il lui fallait bien inventer ce qu'il leur faisait dire. Tacite n'était pas réduit à la même nécessité. Quand il faisait parler les empereurs, dans des circonstances importantes, au lieu de leur faire tenir des discours de son invention, il pouvait nous donner ceux qu'ils avaient réellement prononcés. On les avait souvent conservés, et Tacite n'ignorait pas où l'on pouvait les trouver ; *exstat oratio*, nous dit-il une fois d'un discours de Tibère, et, au lieu de le reproduire, ce qui lui était facile, il se contente de le résumer. Il y avait pourtant des cas où il eût été de la plus grande importance de copier le texte lui-même et sans y rien changer. La lettre que Pison écrivit à Tibère, avant de se tuer, et que l'empereur lut au Sénat, nous aurait bien mieux renseignés sur la mort de Germanicus que l'analyse assez vague qu'en fait Tacite. Pourquoi donc s'est-il abstenu de la transcrire ? On l'a dit souvent, et, je crois, avec raison, il en a été empêché par un scrupule de lettré. Il ne voulait pas qu'il y eût des disparates de ton dans ses ouvrages ; l'unité de style lui paraissait une des qualités les plus nécessaires, et il craignait qu'elle ne fût compromise si l'historien plaquait des discours et des lettres d'une autre main dans un récit composé de phrases de sa façon. Nous trouverions aujourd'hui ce scrupule exagéré, et nos susceptibilités littéraires prendraient aisément leur parti de ces mélanges de ton, pourvu que notre curiosité fût satisfaite par la production de textes authentiques. Ce n'était pas l'opinion des anciens ; ils étaient moins curieux peut-être, mais plus artistes que nous. Leur goût avait des finesses et des exigences qui sont étrangères au nôtre ; les blessures dont il souffrait quelquefois, et qui nous laissent insensibles, étaient peut-être la condition de jouissances délicates que nous ne connaîtrons jamais.

Si les discours eussent été tout à fait bannis de l'histoire, il eût semblé à un ancien qu'il y manquait quelque chose. On sait la place que tenait la parole dans la vie des républiques de l'Antiquité. Sous l'Empire, à Rome, elle avait beaucoup perdu de sa

(1) Les orateurs romains n'avaient pas l'habitude d'écrire d'avance leur discours et de les réciter. S'ils les écrivaient, c'était après les avoir prononcés et quelquefois assez tard. Caton ne rédigea les siens qu'à la fin de sa vie, et Cicéron attendit souvent plusieurs années. Nous n'avons donc aucun discours authentique des orateurs de la république, et nous ne sommes pas sûrs de savoir ce qu'était au juste l'éloquence romaine à cette époque.

puissance, mais elle conservait tout son prestige. Un empereur qui ne savait pas parler paraissait à peine digne de régner. César, Auguste, Tibère, étaient des orateurs distingués; Caligula ne manquait pas de facilité, à ses momens lucides; Claude avait du bon sens et quelque faconde, quand il ne voulait pas être trop savant. On fut scandalisé, presque indigné, lorsqu'on sut que Néron répétait les discours que lui fabriquait Sénèque. On parlait au Sénat, et l'éloquence y était toujours l'art qui menait à tout; on parlait dans les camps, et nous voyons qu'un général n'entame jamais une affaire sans avoir fait un discours à ses soldats. Pour dépeindre le désarroi d'une armée surprise par l'ennemi, Tacite nous dit « que celui qui la commandait ne put ni la haranguer, ni la ranger en bataille. » Les deux opérations sont mises sur la même ligne et lui semblent aussi nécessaires l'une que l'autre. Il n'était donc pas possible de présenter un tableau de la vie ordinaire, qui fût complet et vivant, si les discours n'y avaient quelque place, et du moment qu'on ne croyait pas pouvoir se servir des véritables, on était amené à en inventer de fictifs. On leur reproche aujourd'hui d'être contraires à la vérité : n'oublions pas que c'est le souci de la vérité qui les a fait introduire dans les livres d'histoire.

Les discours de Tacite ne s'éloignent guère de ceux de Salluste et de Tite-Live, et l'on pourrait redire, à propos de leurs qualités et de leurs défauts, ce qu'on a dit des autres. Il y a pourtant chez lui une particularité qu'on remarque : il aime à instituer des débats contradictoires, à mettre aux prises deux opinions contraires, représentées par deux personnes différentes, qui les développent tour à tour. L'empereur Claude propose d'attribuer aux Gaulois les privilèges du droit de cité latine, et un sénateur lui répond; quand Néron institue les *ludi quinquennales*, deux orateurs discutent sur les avantages ou les dangers des jeux publics; deux orateurs aussi prennent successivement la parole quand on se demande au Sénat s'il est bon que les gouverneurs des provinces emmènent leurs femmes avec eux ou s'il vaut mieux qu'ils les laissent à Rome. Ce qui est très curieux, c'est que, dans ces débats, Tacite fait si bien parler les uns et les autres et met tant de soin à leur trouver à tous des argumens persuasifs, qu'on ne distingue pas, à la fin, ce qu'il pense lui-même et dans quel parti on doit le ranger. Est-ce encore une conséquence de cette timidité que nous avons déjà signalée, et faut-il

croire que vraiment il flotte entre des opinions opposées ? Est-ce l'impartialité d'un noble esprit, qui, voyant que ces grandes idées sont susceptibles d'être débattues dans des sens divers, veut nous laisser la liberté de nos jugemens?

Je crains que ce ne soit autre chose et que nous ne nous trouvions ici en présence d'une habitude d'école dont Tacite n'a pas su tout à fait s'affranchir. On restait bien plus que nous ne le pensons sous le charme de ces exercices de rhétorique qui nous semblent si futiles. Quelquefois, l'éducation finie, on n'y pouvait pas entièrement renoncer. De même qu'il y avait des gens, chez nous, qui continuaient jusqu'à la mort à faire des vers latins, on a vu des sénateurs, des consulaires, comme Pollion, comme Messala, qui conviaient de temps en temps leurs amis à les entendre déclamer, ainsi qu'ils le faisaient dans leur jeunesse. Tacite parle assez légèrement des rhéteurs, dans le *Dialogue ;* cependant il avait fréquenté leurs écoles, et, plus qu'il ne l'aurait voulu, il en gardait l'empreinte. On y donnait à l'élève une cause à défendre, très souvent une détestable cause, quelquefois le pour et le contre à soutenir. Quand il avait reçu ou choisi un sujet, de quelque nature qu'il fût, il ne songeait plus qu'à le traiter le mieux possible. Il oubliait ses opinions et ses sympathies ; il ne cherchait qu'à profiter de toutes les ressources que la cause pouvait lui offrir et à montrer ainsi son savoir-faire. Il semble bien que cette disposition d'esprit se retrouve quelquefois chez Tacite. Dans la lutte, qui, à l'avènement de Vespasien, mit aux prises le noble Helvidius Priscus avec Eprius Marcellus, l'accusateur de Thraséa, il n'y a pas de doute que Tacite ne soit pour Helvidius. Mais quand il s'agit de faire parler le délateur, il impose silence à ses rancunes et compose pour lui un discours si habile que nous sommes près de nous mettre de son côté (1). Dans ces luttes d'école, la nécessité d'avoir toujours quelque chose à dire amenait à dire souvent des sottises. Comme on voulait avant tout se faire applaudir des camarades, on choisissait les argumens les plus frappans, qui ne sont pas toujours les plus justes ; il fallait trouver des raisons à tout, et, quand on n'en avait pas de bonnes à donner, on en donnait hardiment de mauvaises. Tacite s'était familiarisé avec ces pratiques pendant

(1) Il faut dire aussi qu'en le faisant il se conformait à la vérité des faits. Tacite reconnaît ailleurs que, dans ce débat, l'avantage était resté à l'habile avocat sur l'honnêteté un peu maladroite du sage.

sa jeunesse, et il me semble qu'on en trouve encore quelque trace dans ses discours. N'est-il pas étrange, par exemple, qu'Agrippine accusée invoque sérieusement, pour sa défense, la divinité de Claude, devant des gens dont aucun n'ignore quel moyen elle a employé « pour précipiter son mari dans le Ciel? » Comprend-on que Poppée, qui veut éloigner Néron de sa femme Octavie, l'accuse devant lui de relations avec un joueur de flûte égyptien, quand elle sait bien que c'est une calomnie dont Néron ne peut pas être dupe, puisque très probablement ils viennent de l'inventer ensemble? Je suis tenté de croire que ces raisonnemens singuliers, qui surprennent chez un si bon esprit, et, d'une manière générale, que le plaisir qu'il éprouve à faire parler deux adversaires et à les faire si bien parler, à s'oublier lui-même et à se mettre à leur place, à imaginer pour eux des argumens qui ont plus d'apparence que de solidité, sont un souvenir de l'époque où, à l'école, il plaidait le pour et le contre, aux applaudissemens de ses maîtres et de ses camarades. — C'est ainsi que par momens, dans ce grave sénateur, dans ce consulaire qui approche de la cinquantaine, dans ce sévère historien, l'élève des rhéteurs reparaît.

VII

La gravité, qui est la qualité peut-être dont on est le plus frappé quand on lit Tacite, ne lui vient pas seulement de son caractère. Sans doute, c'était sa nature d'être grave, mais il l'est devenu davantage par la façon dont il a conçu l'histoire. Elle était pour lui, comme pour tous ceux qui l'avaient précédé, une sorte d'enseignement pratique de la morale. « Peu d'hommes, dit-il, distinguent par leurs seules lumières ce qui est honnête et criminel, ce qui sert ou ce qui nuit. Les exemples d'autrui sont l'école du plus grand nombre. » Si c'est l'histoire qui apprend ce qu'il faut faire et ce qu'on doit éviter, il s'ensuit que l'historien est comme un directeur de conscience, un prédicateur, presque un prêtre. On doit saisir, en le lisant, qu'il comprend la grandeur de la mission qu'il remplit. Par exemple, « il se gardera bien de broder ses récits d'accidens merveilleux et d'amuser ses lecteurs par des fables ; ce serait manquer à la gravité de l'œuvre qu'il a entreprise. » Il ne se croira pas obligé de

rapporter par le menu tous les événemens du passé. Parmi ceux dont le souvenir est venu jusqu'à nous, il y a les « faits mémorables (*res illustres*), » dont on pourra tirer une leçon; il faut les mentionner. Quant à ceux que nous appelons aujourd'hui les « faits divers, » et qui ne sont que de petites anecdotes récréatives, Tacite les écarte de l'histoire et les réserve dédaigneusement pour les journaux. Dans les faits même qu'il croit devoir raconter, il supprime les particularités qui lui paraissent trop répugnantes. Quand il craint que le terme propre manque de dignité, il le remplace par une périphrase. Le Batave Civilis, qui se révolta contre les Romains, était borgne, comme Hannibal et Sertorius, et il était fier de leur ressembler. Tacite parle simplement d'un défaut physique, qui déshonorait son visage, *oris dehonestamentum*. Vitellius, ne sachant où se cacher, se réfugie dans une petite pièce du Palatin, où il se barricade avec une couchette et un matelas; Tacite appelle cette pièce un ignoble réduit, *pudenda latebra :* c'était une loge de concierge. Quand on l'en eut tiré, on le traîna aux gémonies, en lui jetant sur sa face d'ivrogne de la boue et du fumier. Ces détails paraissent trop bas à Tacite, qui s'en tire avec une belle phrase : « La populace l'outragea mort avec la même bassesse qu'elle l'avait adoré vivant. »

Il y avait pourtant des gens que ces anecdotes un peu vulgaires, racontées en termes assez grossiers, n'effrayaient pas, et qui, sans oser peut-être le dire, y prenaient plus de plaisir qu'à la solennité un peu froide de l'histoire officielle. Il faut même croire qu'ils étaient nombreux puisqu'un écrivain de mérite, qui avait pris dans la littérature une place importante, eut l'idée de les satisfaire. Suétone était un savant, qui, en véritable héritier de Varron, avait touché à tout, grand liseur de livres, grand preneur de notes, comme l'étaient alors les érudits. Mais il est probable qu'il ne restait pas toujours enfermé dans sa bibliothèque ou qu'il quittait à l'occasion cette maison de campagne, qu'il avait aux portes de Rome, une véritable villa d'homme de lettres « tout juste assez grande pour qu'on puisse s'y reposer, et assez petite pour ne causer aucun souci. » L'amitié de Pline semble indiquer qu'il avait accès dans le monde distingué. Il a pu fréquenter cette société où l'on parlait librement de ceux qui avaient joué un rôle dans l'État, surtout des princes et de leur famille. Plus tard sa liaison avec un préfet du prétoire le fit entrer dans

le cabinet de l'empereur Hadrien; il fut quelque temps son secrétaire; et, en cette qualité, il a pu lire des papiers qu'on ne montrait pas au public. Comme il était très curieux de sa nature, il n'a pas négligé ces moyens d'être bien informé. Ce qu'il a recueilli ainsi de tous les côtés, il s'en est souvenu, et nous l'a transmis dans un ouvrage qu'heureusement nous avons conservé. On voit bien, quand on lit les *Vies des Césars*, que l'auteur a voulu faire une œuvre d'un genre nouveau; il a évité d'y mettre ce qui se trouve dans l'histoire comme on la comprenait avant lui. Il n'y a pas rangé les événemens dans l'ordre chronologique, ce qui était la loi du genre; la rhétorique en est tout à fait absente; les vues politiques, les pensées générales y tiennent fort peu de place; on n'y saisit pas la prétention de faire des leçons. En revanche, les anecdotes y abondent, racontées simplement, sans aucun souci de produire de l'effet et de faire des tableaux. On y lit des pièces originales, des lettres surtout, quand elles jettent quelque lumière sur le personnage dont il est question, les bons mots qu'on lui prête et ceux qu'on a faits sur lui; on y énumère les monumens qu'il a construits ou réparés, les jeux qu'il a donnés au peuple, ce qui passionne tout le monde à ce moment; on n'oublie pas les signes qui ont annoncé sa mort, car l'auteur est fort superstitieux, et ceux qui doivent le lire le sont encore plus; enfin on nous donne de lui un portrait physique où rien n'est omis depuis la dimension de sa taille jusqu'à la couleur de ses yeux. Suétone n'éprouve aucun scrupule à nous dire sans réticence tout ce qu'on sait de ses infirmités (1), que César ramenait ses cheveux sur son front pour cacher sa calvitie, que Claude bavait et branlait la tête en parlant, que Domitien, qui avait été un fort beau garçon, quand il était jeune, fut affligé vers la fin d'un ventre énorme porté sur des jambes grêles, et ne s'en consolait qu'en disant « qu'il n'y a rien de plus charmant que la beauté, mais rien aussi qui passe plus vite. » Nous sommes ici, comme on le voit, à l'antipode de l'ancienne histoire. Il est bien probable que, dans la hiérarchie des genres littéraires, telle que les grammairiens du temps la dressaient, cette sorte d'ouvrages n'a pas occupé un rang très élevé. Jamais Pline, qui les connaissait et les aimait tous les deux, n'aurait commis l'inconvenance de mettre Suétone à côté de Tacite. Tacite est un grand

(1) Voyez la manière dont il décrit Vespasien. *Vesp.*, 20.

personnage, un homme grave, un sénateur, un consul, qui « burine pour l'éternité. » Suétone n'est qu'un voacat, un homme d'études (*scholasticus*) qui veut amuser ses contemporains. Et pourtant Suétone a créé un genre qui doit durer autant que l'Empire, et lui survivre. Désormais on n'écrira plus l'histoire que sur le modèle qu'il a tracé; au contraire, si l'on admire toujours Tacite, on ne l'imitera plus. Il est à peu près le dernier des historiens de Rome qui ait écrit à la mode ancienne.

Il est probable que Tacite, à la fin de sa vie, quand il était dans sa gloire sereine de grand historien sérieux, a pu lire les *Vies des Césars*, et il les a lues sans doute avec plaisir, car elles lui remettaient devant les yeux des temps qu'il avait étudiés, des personnes avec lesquelles il avait vécu. Mais je ne crois pas que, malgré le succès qu'on faisait à l'ouvrage nouveau, il ait jamais regretté d'avoir compris l'histoire autrement que Suétone. Outre ce goût naturel qui le portait vers la gravité et vers la grandeur, il devait lui sembler que l'histoire, comme il l'avait conçue, était mieux appropriée au dessein qu'il se proposait en l'écrivant. Certainement ces anecdotes qu'on nous raconte d'un grand personnage, les portraits minutieux qu'on nous fait de lui, précisent sa figure. Il y prend des traits plus marqués, il s'individualise davantage, mais par là même il se distingue de nous, il devient pour nous un homme à part. Or, s'il ne nous ressemble pas pour l'essentiel, le profit qu'on veut que nous tirions du récit de sa vie risque d'être perdu. Nous en suivrons sans doute les incidens avec curiosité, mais nous n'y prendrons pas de leçons. Que peut en effet nous enseigner la vie de quelqu'un dans lequel nous ne nous reconnaissons pas? Au contraire, s'il est dépeint par ses qualités les plus générales, si l'on accuse avec moins de force ses traits les plus personnels, si l'on en fait plus un type, et moins un individu, il se trouve par là placé davantage dans notre milieu ordinaire, il est plus près de nous, et nous serons plus portés à nous appliquer les exemples qu'il nous donne. De cette façon l'histoire devient plus morale, au sens où l'entendait Tacite.

Ce qui n'empêche pas que les portraits que trace Tacite, quoique réduits aux grandes lignes et ne contenant guère que les qualités maîtresses du personnage, ne soient aussi très vivans. On en peut citer un grand nombre qui ne se sont pas effacés

de la mémoire des gens de goût. Je laisse de côté Tibère, personnage très compliqué, que chacun explique à sa manière, sur lequel, du reste, Tacite ne se flatte pas de nous dire le dernier mot, tant il le trouve obscur et indécis. Il a cependant dépeint d'une manière admirable la méchanceté de sa nature, son goût pour les routes tortueuses, la fermeté de son intelligence et la bassesse de son cœur, sa frayeur de toute parole libre unie au dégoût qu'il éprouvait pour la servilité, son mépris de tout le monde et de lui-même. Il aurait pu certainement nous peindre un Claude plus grotesque qu'il ne l'a représenté. Rien ne lui eût été plus aisé que de cueillir dans ses discours, dans ses lettres, des traits d'un comique achevé. Ce qu'il en dit suffit pour nous faire parfaitement connaître cette créature incomplète chez laquelle quelque bon sens se mêlait à tant de sottise et un fond de bonhomie à une effroyable cruauté. C'est de la même façon, sans trop insister, qu'il nous montre Othon, Galba, Vitellius, les deux Agrippines, Poppée, Mucien, Antonius Primus, un gascon qui gesticule et parle fort, Pétrone, un des personnages les plus curieux de ce temps, et ces figures touchantes, comme Pison et Octavie, qu'il fait voir au second plan et se détachant à peine de l'ombre. En général, ce ne sont pas de ces longs portraits en antithèses balancées, comme il s'en trouve chez Salluste, mais des esquisses largement tracées, quelques coups de crayon ou de pinceau, juste ce qu'il faut savoir de l'homme pour comprendre les événemens où il figure. Le tout est peint d'un ton un peu uniforme, sans rien qui soit trop en saillie, et qui puisse distraire le lecteur de l'attention qu'il doit au récit entier. Tacite est un admirable artiste, toujours préoccupé de l'unité de son œuvre et qui ne veut pas que le relief de quelques détails nuise à l'harmonie de l'ensemble.

Le goût a changé aujourd'hui; nos écrivains ne se préoccupent pas autant de l'unité et de l'harmonie. Nous n'avons plus au même degré le scrupule de la dignité continue. Nous supportons sans nous plaindre, dans les œuvres les plus graves, ce que nos pères auraient appelé des indiscrétions et des commérages. Ces deux genres d'histoire qui s'étaient séparés au second siècle de l'Empire, l'un se maintenant sur les hauteurs du récit oratoire, l'autre glissant vers l'anecdote, n'éprouvent plus la même répugnance l'un pour l'autre et tendent même à se réunir : il y a du Tacite et du Suétone à la fois dans Michelet, et dans tous ceux

qui l'ont suivi. L'imitation de Tacite donne le goût des tableaux dramatiques, des grandes scènes, des pensées générales; on prend à Suétone ses descriptions réalistes, ses portraits saisissans, ses détails pittoresques, et l'on mêle le tout ensemble. Ce que produit ce mélange et en quoi diffère la méthode d'aujourd'hui de celle d'autrefois, il m'a semblé que j'en avais une idée très nette en lisant certains passages de l'*Antechrist*, où Renan s'est inspiré de Tacite en le mettant à la mode du jour. Il n'y a pas à proprement parler de portrait de Néron dans les derniers livres des *Annales*, mais Tacite le fait suffisamment connaître en le faisant agir. C'est le dernier produit d'une grande race dégénérée; on aperçoit en lui quelque trace des anciennes qualités de sa famille, mais gâtées et corrompues; il a le sentiment de sa naissance et méprise les affranchis qui ont gouverné l'empire sous Claude, mais il se laisse mener par les débauchés et les flatteurs; il affecte de dédaigner l'argent et une fois il est sur le point de supprimer d'un seul coup tous les impôts indirects; mais quand ses folies, qui coûtent cher, ont mis à sec le trésor, il accuse de complots imaginaires les gens riches pour avoir un prétexte de confisquer leurs biens; comme les fils de grande maison, il court les rues de Rome la nuit, rosse les passans, insulte les femmes; mais, si l'on résiste, il se souvient qu'il est le maître du monde et fait tuer ceux qui ont l'audace de se défendre; ses ancêtres ont protégé la littérature et les arts, il en pousse le goût jusqu'à la manie, il se fait cocher et comédien; il est cruel et lâche à la fois, il pense et dit que tout lui est permis, que son pouvoir n'a pas de bornes, mais, au premier murmure du peuple, il tremble de tous ses membres et lui accorde tout ce qu'il a demandé. Voilà le caractère de Néron, en ce qu'il a d'essentiel, et il est bien probable que Tacite, dans la partie des *Annales* que nous avons perdue, n'y avait pas ajouté grand'chose. Chez Renan le fond du portrait se retrouve, avec quelques détails de plus qu'il a demandés à Suétone, à Plutarque, à Dion Cassius. Les traits principaux y sont, mais plus fouillés, plus accusés, surtout pour les parties violentes et grotesques. Il a plus mis en saillie ses caprices d'enfant gâté, ses prétentions d'artiste, ses manies de cabotin. Dans un tableau qu'il est difficile d'oublier, il l'a représenté, pendant les fêtes de l'an 64, où de jeunes chrétiennes furent livrées aux bêtes, portant dans l'œil cette émeraude concave, qui lui servait de lorgnon,

faisant parade de ses connaissances de sculpteur, à la vue de ces pauvres filles, qui voilaient leur nudité d'un geste chaste, et quand, soulevées par un taureau, elles retombaient en lambeaux sur les cailloux de l'arène. « Il était là, au premier rang, sur le *podium*, avec sa mauvaise figure, sa vue basse, ses yeux bleus, ses cheveux châtains, bouclés en étages, sa lèvre redoutable, son air méchant et bête à la fois de gros poupard niais, béat, bouffi de vanité, pendant qu'une musique d'airain vibrait dans l'air ondulé par une buée de sang. »

Il me semble que, dans cette page, comparée aux récits de Tacite, on ne voit pas seulement la diversité de deux génies, mais la différence des deux systèmes.

VIII

C'est qu'en effet nous avons une façon de concevoir l'histoire qui n'est plus tout à fait celle des anciens. Oratoire par sa forme, morale par son but, elle était chez eux une province de l'éloquence et de la philosophie. La nôtre s'est dégagée de cette servitude; elle se fait sa fortune toute seule, elle entend vivre de sa vie propre. En même temps qu'elle gagnait en indépendance, elle a singulièrement agrandi son domaine; elle a fait une place plus considérable aux études économiques, sociales, géographiques, financières, etc. Elle est ainsi devenue plus riche, plus large, plus variée. Elle a cherché surtout à être plus vraie. La recherche de la vérité était aussi, on l'a vu, la préoccupation des historiens antiques, les nôtres ont employé des méthodes plus sûres pour la découvrir; et par vérité ils n'entendent pas seulement la réalité matérielle des faits qu'ils rapportent, ils ont la prétention de les représenter exactement comme ils étaient, ils veulent faire revivre les hommes et les choses avec leur caractère et leurs couleurs véritables, de manière à nous donner l'illusion complète du passé.

C'est un progrès, et nous avons raison d'en être fiers; — mais il ne faut pas non plus méconnaître et dédaigner ce qui s'est fait avant nous. Si l'histoire n'avait pas chez les anciens toutes les qualités qu'elle possède aujourd'hui, elle en avait d'autres, qui ont leur prix. Ses défauts, que nous lui reprochons quelquefois avec trop de sévérité, ne lui ont pas nui autant qu'on pourrait le

croire; et même il lui est arrivé cette chance heureuse, qu'elle en a tiré parfois quelque profit.

Je remarque, par exemple, que les précautions minutieuses qu'ont prises nos historiens pour établir la certitude des faits qu'ils rapportent, ne vont pas sans quelques inconvéniens. Ces références qu'on accumule au bas des pages, ces pièces justificatives dont on alourdit la fin des volumes, devraient être un motif de sécurité; elles sont quelquefois une cause d'inquiétude. De même que les échafaudages qui soutiennent une maison donnent aussitôt l'idée qu'elle n'est pas solide, il se peut qu'on se dise, en présence de ces documens entassés, qu'on ne prend la peine de justifier que ce qui a besoin de l'être, et la confiance s'ébranle par les efforts mêmes qu'on fait pour l'établir. Une fois avertis, nous regardons de plus près, et il est rare que cette recherche attentive ne nous suggère pas des motifs de douter. Nous avons réveillé l'esprit critique, c'est un merveilleux instrument de destruction, mais qui ne s'entend guère à reconstruire : en quelques années, il a semé l'histoire de ruines. Les gens sages nous disent que, s'il n'a détruit que des erreurs, il n'y a pas à s'en plaindre. Ils ont raison, sans doute, quoiqu'il y en ait, parmi ces erreurs, qu'on ne voit pas disparaître sans quelque regret. De toutes ces anecdotes piquantes, qui étaient la joie et la vie de l'histoire, je ne crois pas qu'il en reste une seule qu'on n'ait pas ébranlée. Les grands hommes et les grands événemens ont tous reçu quelque atteinte, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'après avoir vidé la place, on n'y a pas construit d'édifice solide et qui se tienne debout. Rien ne dure de toutes ces constructions qu'avec tant de recherches et de labeur nous essayons d'élever. Au bout d'un peu de temps, la découverte de documens nouveaux, une meilleure interprétation des textes, ou simplement un goût de nouveauté changent les opinions reçues. Ce renouvellement perpétuel donne l'idée qu'il n'y a rien de sûr dans l'histoire et qu'elle est toujours à recommencer. Il n'en était pas tout à fait de même chez les anciens. On était alors moins exigeant; on se contentait plus vite. Quand un récit était fait avec talent, on était disposé à le bien accueillir, sans y regarder de trop près. Il arrivait qu'étant moins contesté, il paraissait moins contestable; les faits présentés sans hésitation, sans discussion, comme s'ils n'avaient pas besoin d'être prouvés, prenaient quelque chose d'absolu, d'impérieux, de définitif, qui se gravait plus for-

tement dans la mémoire du lecteur, et c'est de là que l'histoire ancienne tire en partie sa popularité.

Elle est sans doute moins variée, moins large, moins riche que la nôtre, qui s'est entourée d'un cortège de sciences complémentaires, mais elle est aussi moins touffue et plus simple; elle laisse mieux voir ce qu'elle tient surtout à montrer, ce qui est le principal objet de ses études, l'homme et ses passions. Chez elle, il est au premier plan; rien n'en distrait et ne le voile. Nous avons vu que la manière dont elle le représente n'est pas tout à fait la nôtre. Nous insistons plus sur les qualités par lesquelles un homme diffère des autres, les anciens préféraient montrer celles par lesquelles il leur ressemble, et ne les distinguer entre eux que par des nuances et des degrés; nous avons une tendance à les individualiser davantage, ils en font plus volontiers des types. Ces deux manières sont parfaitement légitimes, puisque l'homme est double, que par certains côtés, il s'isole dans son originalité propre, par d'autres, il se mêle à ceux avec lesquels il vit, qu'il est à la fois lui-même et tout le monde. C'est d'après le même système que, dans l'histoire des anciens, les peuples étant surtout dépeints par leurs qualités les plus générales, les plus humaines, se ressemblent davantage entre eux. Elle a, il faut bien l'avouer, un souci médiocre de ce que nous appelons la couleur locale. Chez Tacite, le Batave Civilis et le Breton Galgacus s'expriment de la même manière, et tous les deux parlent à peu près comme des généraux romains; quand il donne la parole au roi Vologèse, rien n'avertit que c'est un Parthe et qu'il s'adresse à des satrapes. Cependant les idées qu'il leur prête sont celles qui conviennent à la circonstance; chez nous, ils auraient parlé autrement, au fond, ils n'auraient pas dit autre chose; le lecteur romain n'en demandait pas davantage. Et nous aussi, après tous les abus qu'on a faits de la couleur locale, nous sommes fort disposés à être moins sévères pour ceux qui n'en tiennent que peu de compte. Cependant nous demandons que, sans y mettre d'excès, on donne aux hommes et aux peuples leur façon d'être particulière, qu'on nous les montre avec leur costume, leurs habitudes, et sous leurs traits véritables. Il nous semble que cette façon de les présenter anime et colore l'histoire. Il entre, dans la conception que nous en avons aujourd'hui, un peu plus d'éclat et de mouvement que ne le comportait celle des anciens. Nous voulons trouver, dans les tableaux

qu'on nous trace du passé, quelque chose de plus agité, de plus bruyant, de plus tumultueux, une vie plus variée, plus intense que ne l'avaient ceux d'autrefois; et, puisqu'on a souvent comparé les spectacles que nous offre l'histoire à ceux auxquels le théâtre nous fait assister, je dirai qu'en lisant nos historiens, nous songeons confusément au mélodrame, tandis que ceux de l'antiquité nous rappellent davantage l'attitude calme et la majesté de la vieille tragédie.

Après ce qui vient d'être dit, je puis ne pas insister sur les services que l'histoire ancienne nous a rendus. Je me contente de mentionner, en finissant, le plus important de tous. Avec ses défauts et ses qualités, grâce à la saisissante beauté des scènes qu'elle décrit, au souci qu'elle a de la simplicité, de l'harmonie, des belles proportions, de la perfection de la forme, à la part qu'elle fait à la morale, au soin qu'elle prend de peindre le moins possible des êtres d'exception, et, en grandissant ses personnages, de leur laisser ce fond commun d'humanité qui fait qu'ils restent en communication avec nous, et que, tout en dominant la foule par leur haute taille, ils marchent au milieu d'elle, on s'explique comment elle s'est trouvée être un admirable instrument d'éducation. Depuis la Renaissance, elle a élevé toute la jeunesse du monde civilisé. On nous dit qu'en ce moment le charme est rompu et qu'on s'éloigne d'elle. Je ne suis pas sûr qu'on ait raison de le dire, et je doute que nos jeunes gens soient devenus aussi insensibles qu'on le prétend aux beaux récits de Plutarque et de Tite-Live, qui ont ému leurs pères. Ce que je sais, ce que je puis affirmer, c'est que le jour où l'histoire ancienne aura disparu de nos écoles, il y manquera quelque chose.

GASTON BOISSIER.

LES OBERLÉ

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIII. — LES REMPARTS D'OBERNAI

Dix jours plus tard, Lucienne et sa mère venaient d'entrer dans la maison de famille où Mme Oberlé avait vécu toute son enfance, la maison Biehler, qui levait ses trois étages de fenêtres à petites vitres vertes et son pignon à redan au-dessus des vieux remparts d'Obernai, entre deux maisons toutes semblables et du même siècle, le seizième.

Mme Oberlé était montée, en disant à la gardienne :

— Vous recevrez un monsieur qui me demandera, tout à l'heure.

Dans la grande chambre du premier où elle était entrée, une des rares pièces qui fussent encore meublées, elle avait vu vivre et mourir ses parens : le lit de noyer, le poêle de faïence brune, les chaises couvertes d'un velours de laine qui répétait sur chaque siège et chaque dossier la même corbeille de fleurs, le crucifix encadré sous un verre bombé, les deux vues d'Italie rapportées d'un voyage en 1837, tout était resté à la même place et dans le même ordre qu'autrefois. Instinctivement, en passant le seuil, elle chercha le bénitier pendu au linteau, et où les anciens, quand ils pénétraient dans la chambre, mouillaient leur doigt comme au seuil d'une demeure sacrée.

Les deux femmes s'approchèrent de la fenêtre. Mme Oberlé

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er juillet.

portait cette même robe noire qu'elle avait mise pour recevoir le préfet de Strasbourg. Lucienne, sur ses cheveux blonds nuancés, comme pour les voiler d'ombre, avait mis un chapeau de paille gris à grand bord, orné d'une seule plume noire. Sa mère la trouvait belle, et ne le disait pas. Elle eût été si empressée à le dire si le fiancé n'avait pas été celui qu'elles attendaient, et si l'aspect même de la maison et des pauvres souvenirs des braves gens d'Alsace qui l'avaient habitée n'eût encore augmenté la peine qu'elle éprouvait!

Elle s'appuya aux vitres et regarda, en bas, le jardin plein de buis taillé en boule et de plates-bandes dessinées par des bordures de buis, les allées tournantes et étroites où elle avait joué, grandi, rêvé. Au delà du jardin, il y avait la promenade établie sur les remparts de la ville, et, entre les marronniers plantés là, on découvrait la plaine bleue.

Lucienne, qui n'avait pas parlé depuis l'arrivée à Obernai, devinant qu'elle eût troublé une âme qui se demandait si elle pourrait aller jusqu'au bout de son sacrifice, vint tout près de sa mère, et, de cette voix intelligente qui prenait le cœur la première fois qu'on l'entendait, mais moins la seconde fois :

— Vous devez beaucoup souffrir, maman, dit-elle. Avec vos idées, ce que vous faites est presque héroïque.

La mère ne leva pas les yeux, mais les paupières battirent plus vite.

— Vous le faites par devoir de femme, et, à cause de cela, je vous admire. Je crois que je ne pourrais pas faire ce que vous faites : renoncer à ma personnalité jusqu'à ce point-là.

Elle ne pensait pas être cruelle.

— Et tu veux te marier? demanda la mère en relevant vivement la tête.

— Mais oui. Nous n'entendons pas le mariage tout à fait comme vous, à présent.

La mère vit, au sourire de Lucienne, qu'elle allait se heurter à une idée faite, et elle sentit que l'heure pour discuter était mal choisie. Elle se tut.

— Je vous suis reconnaissante, reprit la jeune fille.

Puis après un moment d'hésitation :

— Cependant, vous avez eu une autre raison que celle d'obéir à mon père, quand vous avez accepté de venir ici,... ici, recevoir M. de Farnow?

Elle promena les yeux autour de la chambre, et les ramena vers la femme aux bandeaux plats, amenuisée et souffrante, qui était sa mère. Celle-ci n'hésita pas.

— Oui, dit-elle.

— J'en étais sûre. Pouvez-vous me la dire ?

— Non.

— Vous ne la direz à personne ?

— Si, à M. de Farnow, tout à l'heure.

— A lui, et pas à moi ?

Une vive contrariété changea la physionomie de Lucienne, qui devint dure.

— Vous n'êtes cependant pas capable, quoique nous ne nous entendions guère, de vouloir détourner de moi mon fiancé ?

Deux larmes parurent au coin des paupières de Mme Oberlé.

— Oh ! Lucienne !

— Non... Je ne le crois pas... C'est une chose importante?

— Oui.

— Qui me concerne?

— Non, pas toi.

— Vous la direz devant moi?

— Oui.

La jeune fille ouvrit la bouche pour continuer, puis écouta, devint un peu pâle, et se tourna complètement vers la porte, tandis que sa mère se tournait seulement à moitié du même côté. Quelqu'un montait. Wilhelm von Farnow, précédé par la femme de charge qui l'accompagna seulement jusque sur le palier, aperçut, par l'ouverture de la porte, Mme Oberlé, et, se rassemblant comme pour la parade militaire, traversant d'un pas rapide la chambre, vint incliner, devant la mère d'abord, devant la jeune fille ensuite, sa tête hautaine.

Il était en habits civils, très élégant. L'émotion pâlissait et creusait son visage. Il dit en français, gravement :

— Je vous remercie, madame.

Puis il regarda Lucienne, et son œil bleu, sans sourire, eut une étincelle de joie orgueilleuse.

La jeune fille sourit tout à fait.

Mme Oberlé eut un frémissement de dépit qu'elle essaya de réprimer. Elle regarda, bien en face, les yeux bleu d'acier de Wilhem von Farnow, qui se tenait immobile, dans la même attitude qu'il eût prise sous les armes et devant un grand chef.

— Il ne faut pas me remercier, monsieur. Je n'ai aucune part dans ce qui arrive. Mon mari et ma fille ont tout décidé.

Il s'inclina de nouveau.

— Je serais libre, je refuserais votre race, votre religion, votre armée, qui ne sont pas les miennes... Vous voyez que je vous parle franchement... Je tiens à vous dire que vous ne me devez rien,.. mais aussi que je n'ai contre vous aucune animosité injuste. Je crois même que vous êtes un très bon soldat, et un homme estimable. Je le crois si bien que je vais vous confier une des nombreuses inquiétudes que j'ai. Celle-là me rend si malheureuse, que je n'en dors plus. Je ne cesse d'y penser. Et vous y pouvez quelque chose

— Moi, madame?

— Vous seul, peut-être. Nous avons eu, à Alsheim, une scène terrible, quand le comte de Kassewitz est entré à la maison...

— Le comte de Kassewitz me l'a rapportée, madame. Il m'a même conseillé de renoncer à mademoiselle votre fille. Mais moi, je ne renonce pas. Pour me faire renoncer, il faudrait...

Il se mit à rire :

— Il faudrait un ordre de l'Empereur! Je suis bon Allemand, comme vous dites. Je ne renonce pas facilement à mes conquêtes. Et M. de Kassewitz n'est que mon oncle.

— Ce que vous ne savez pas, c'est que mon beau-père, pour la première fois depuis de longues années, dans l'exaspération, dans l'excès de la douleur, a parlé. Il a crié à Jean : « Va-t'en! Va-t'en ! » J'ai entendu les mots. Je suis accourue. Eh bien! monsieur, ce qui m'a le plus émue, ce n'est pas de voir M. Philippe Oberlé sans connaissance, étendu sur le tapis du salon : c'est l'expression de mon fils. J'ai lu sur son visage; je suis sûre, comme une mère est sûre, de ne pas me tromper : à ce moment-là, il voulait quitter l'Alsace!

— Oh! dit Farnow, ce serait mauvais, cela!

Il jeta un coup d'œil sur la belle Lucienne, et vit qu'elle secouait, en signe de dénégation, ses cheveux blonds.

— Oui, mauvais, reprit la mère sans comprendre dans quel sens Farnow avait employé le mot. Quelle vieillesse pour moi, dans ma maison divisée, sans ma fille que vous allez m'enlever, sans mon fils qui serait parti! Je l'ai interrogé. Je lui ai fait promettre qu'il entrerait au régiment.

— Eh bien? dit Farnow.

— Il a promis. Mais après? Mais qui me dit qu'il ne m'a pas promis pour me rassurer? Voyez, je me fie à vous... Il faut que vous veilliez, que vous empêchiez...

Le lieutenant, très troublé et qui avait froncé les sourcils, changea de visage aux derniers mots.

— Madame, dit-il, jusqu'au 1er octobre vous avez la promesse de votre fils. Après, je m'en charge.

Puis, se parlant à lui-même, et repris par une pensée qu'il n'exprimait pas tout entière :

— Oui, murmura-t-il, très mauvais,... il ne faut pas.

Lucienne l'entendit.

— Tant pis! dit-elle. Je trahis un secret de mon frère. Mais il me pardonnera, quand il saura que c'est pour calmer maman que je l'ai trahi... Vous pouvez être tranquille, maman : Jean ne quittera pas l'Alsace.

— Parce que?...

— Il aime, lui aussi.

— Où donc?

— A Alsheim.

— Et qui?

— Odile Bastian.

Mme Oberlé demanda, toute saisie :

— C'est vrai?

— Comme il est vrai que nous sommes ici. Il m'a tout raconté.

La mère ferma les yeux, et, suffoquant, la poitrine haletante:

— Dieu soit loué!... Monsieur, puisque vous avez le droit d'aimer ma fille, dites-le-lui là-bas, dans le petit salon que vous voyez... Et laissez-moi pleurer. J'en ai vraiment besoin.

Elle désignait, de la main, la pièce qui, de l'autre côté du palier de l'escalier, était ouverte aussi et éclairée par une grande baie à travers laquelle on apercevait un arbre.

Farnow inclina son grand corps, en montrant à Lucienne qu'il la suivrait. Et la jeune fille passa, traversant la chambre où ses aïeux avaient tant aimé leur Alsace. La mère suivait des yeux ces deux jeunes gens qui s'éloignaient.

Sa pensée n'était pas avec eux. Cependant elle eut une sorte de réflexion involontaire, provoquée par leur image dans son âme attentive à une autre idée : « Comme ils sont beaux! » Et cette constatation lui fut pénible, et la fit aussitôt se détourner

d'eux, en secouant la tête. Et, assise tout près de la fenêtre, elle appuya le front contre les vitres où, enfant, elle avait vu le grésil et la glace en fougère, et le soleil, et la pluie, et l'air qui tremble l'été, et le pays d'Alsace. « Odile Bastian ! Odile ! » répétait la pauvre femme. Le visage clair, le sourire, les robes de la jeune fille, le coin d'Alsheim où elle vivait, tout un poème de beauté, de santé morale, se levait dans l'esprit de la mère, et lui faisait oublier pour quelles autres amours elle était venue. « Pourquoi Jean ne m'a-t-il pas confié son projet? pensait-elle. Il forme une compensation à l'autre... Il me rassure... Mon Jean ne nous quittera pas, puisque le plus fort des liens l'attache au pays... Peut-être réussirons-nous, à la longue, à vaincre l'obstination de mon mari... Je lui ferai valoir le sacrifice que nous faisons, Jean et moi, en acceptant cet Allemand... »

Cependant, de la chambre voisine, toute démeublée, sauf les deux chaises où s'étaient assis Farnow et Lucienne, l'un près de l'autre, Lucienne un coude sur la balustrade de la fenêtre ouverte, le lieutenant un peu en retrait et la contemplant, et parlant avec une ferveur extraordinaire, quelquefois des rires venaient. Ils blessaient Mme Oberlé, mais elle ne se détournait pas. Elle continuait de voir, dans le bleu fuyant des campagnes alsaciennes, l'image consolatrice évoquée par Lucienne.

Wilhelm von Farnow parlait, pendant ce temps, et mettait à profit l'heure qu'il devinait devoir être courte, où il lui était permis de se faire connaître de Lucienne. Celle-ci l'écoutait, le regard comme perdu et rêvant sur les toits, mais attentive en réalité, et soulignant d'un sourire ou d'une moue significative les réponses qu'elle avait à faire.

L'Allemand disait : « Vous êtes une conquête glorieuse. Vous serez reine parmi les officiers de mon régiment... Il y a déjà une femme d'origine française, mais née en Autriche, et elle est laide. Il y a une Italienne; il y a des Allemandes et des Anglaises. Vous, mademoiselle, vous avez en vous seule ce qu'elles ont de dons dispersés et partagés : la beauté, l'esprit, l'éclat, la culture allemande et la spontanéité française... Dès que nous serons mariés je vous présenterai dans le monde de Berlin... Comment avez-vous pu grandir à Alsheim!... »

Elle avait l'âme plus orgueilleuse encore que tendre, et ces sortes d'adulations lui plaisaient.

. . . .

A cette même heure, profitant d'une absence que M. Joseph Oberlé avait dû faire du côté de Barr, M. Ulrich était monté chez son neveu Jean.

Les jours approchaient, où le jeune homme allait entrer à la caserne. Il fallait le prévenir de l'insuccès de la démarche faite auprès du père d'Odile Bastian. M. Ulrich, avec beaucoup d'effort, trouvant plus dur de détruire un amour jeune que de partir pour la guerre, était entré chez son neveu, et lui avait tout dit. Depuis une heure ils causaient, ou plutôt l'oncle monologuait, et tâchait de consoler Jean qui, devant lui, avait laissé voir son chagrin et pleuré librement.

— Pleure, mon petit, disait l'oncle. En ce moment même ta mère assiste au premier entretien de Lucienne et de l'autre. Je t'avoue que je ne la comprends pas... Pleure, mais ne te laisse pas abattre. Demain il faut que tu sois vaillant. Songe que, dans trois semaines, tu seras à la caserne. Il ne faut pas qu'ils te voient pleurer. Eh bien! l'année passera, tu reviendras parmi nous, et, qui sait?...

Jean passa la main sur ses yeux, et dit, résolument :

— Non, mon oncle.

— Quoi, non?

A cette même place où, l'hiver précédent, les deux hommes avaient si joyeusement causé de l'avenir, ils étaient de nouveau assis, aux deux extrémités du canapé. Dehors, le jour déclinait, lumineux encore et chaud. M. Ulrich retrouva tout à coup, sur le visage douloureux de Jean, l'expression d'énergie qui l'avait autrefois si vivement frappé et ravi. Les yeux couleur des Vosges, sous les sourcils rapprochés, s'emplirent de lueurs passantes. Et cependant les prunelles étaient fixes.

— Non, répéta Jean. Il est nécessaire que vous le sachiez, vous et un autre encore à qui je le dirai : je ne ferai pas mon service militaire ici.

M. Ulrich ne comprit pas tout d'abord.

— Tu as demandé de changer de régiment?

— Je retourne en France.

— Comme tu dis cela! C'est sérieux?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux. Je ne veux pas faire mon service dans une armée qui ne sera jamais la mienne.

— Et tu pars tout de suite?

— Non, après mon entrée au corps.

M. Ulrich leva les bras.

— Mais tu es fou! Quand ce sera le plus difficile et le plus dangereux! Tu es fou!

Il se mit à arpenter la chambre, depuis la fenêtre jusqu'au mur du fond. L'émotion lui faisait faire de grands gestes, et cependant il pensait à ne parler qu'à demi-voix, de peur d'être entendu par les gens de la maison.

— Pourquoi après? Car enfin, c'est la première chose qui me vient à l'esprit en présence d'une idée pareille. Pourquoi?

— J'avais projeté de partir avant d'entrer au régiment, dit posément le jeune homme. Mais maman a deviné quelque chose. Elle m'a fait jurer que j'entrerais à la caserne. J'y entrerai donc. N'essayez pas de m'en détourner. C'est déraisonnable, mais j'ai promis.

M. Ulrich haussa les épaules.

— Oui, la question de temps est un détail sérieux, mais ce n'est que cela. Le plus grave, c'est la résolution. Qui te l'a fait prendre? Est-ce parce que ton grand-père a crié : « Va-t'en! » que tu veux t'en aller?

— Non, il a pensé comme moi, voilà tout.

— Est-ce le refus de mon ami Bastian qui t'a déterminé?

— Pas davantage. S'il m'avait dit oui, j'aurais dû lui avouer ce que je vous dis ce soir: je ne vivrai ni en Allemagne, ni en Alsace.

— Alors, le mariage de ta sœur?

— Oui, à lui seul, ce coup-là aurait suffi à me chasser. Quelle serait ma vie maintenant, à Alsheim? Y avez-vous pensé?

— Fais attention, Jean! tu abandonnes ainsi ton poste d'Alsacien!

— Non, je ne puis rien pour l'Alsace. Je ne pourrai plus gagner la confiance des Alsaciens, avec mon père compromis et ma sœur mariée à un Prussien.

— Et ta mère, tu vas laisser ta mère, seule ici?...

— C'est la grande objection, allez, la seule grande. Je me la suis faite... Ma mère ne peut pas me demander, pourtant, d'avoir la vie sacrifiée, et vaine, qu'elle a eue... Son second mouvement, plus tard, sera pour m'approuver, parce que je me suis libéré du joug intolérable qui a pesé sur elle... Oui, elle me pardonnera Et puis...

Jean montra les Vosges dentelées et vertes.

— Et puis, il y a la chère France, comme vous dites. C'est elle qui m'attire. C'est elle qui m'a parlé la première.

— Enfant! dit M. Ulrich.

Il se planta devant le jeune homme demeuré assis et qui souriait presque.

— Faut-il qu'une nation soit belle, mon petit, pour qu'après trente ans elle fasse lever des amours comme le tien! Où est le peuple qu'on regretterait de la sorte? Oh! la race bénie, qui parle encore en toi!...

Il s'arrêta un moment.

— Cependant, je ne puis pas te laisser ignorer vers quelles difficultés et quelles désillusions tu vas. C'est mon devoir. Jean, mon Jean, quand tu auras passé la frontière, il faudra faire ton service militaire en France...

— Je le sais; il y a une loi qui me permet de redevenir Français. J'en userai.

— Et après?

— Je trouverai toujours à gagner mon pain.

— Ne t'y fie pas trop. Ne crois pas que les Français t'accueilleront avec faveur parce que tu seras Alsacien et transfuge de l'armée allemande... Ils ont peut-être plus oublié que nous... En tout cas, ils sont comme ceux qui doivent une rente très ancienne : ils ne paient plus qu'avec humeur et en retard... Ne t'imagine pas qu'on t'aidera, là-bas, plus qu'un autre.

Son neveu l'interrompit.

— Je suis décidé, quoi qu'il arrive. Ne m'en parlez plus, voulez-vous?

Alors, l'oncle Ulrich, qui caressait sa barbe grise et pointue, comme pour en faire sortir des mots qui venaient mal, contre le cher pays, se tut, regarda longuement son neveu, avec un sourire de complicité qui grandissait et s'épanouissait. Et il finit par dire :

— A présent que j'ai fait mon devoir, et que je n'ai pas réussi, j'ai le droit de t'avouer, Jean, que j'ai eu quelquefois cette idée-là... Qu'est-ce que tu dirais, si je te suivais en France?

— Vous?

— Pas tout de suite. Je n'avais ici d'autre intérêt à vivre que de te voir grandir et continuer la tradition... Tout cela se brise... Sais-tu que ce serait un des meilleurs moyens de t'assurer contre un accueil peu empressé?...

Jean était trop violemment agité par la gravité des résolutions immédiates pour prendre le temps de causer d'un projet d'avenir.

— Écoutez, oncle Ulrich, c'est dans quelques jours que j'ai besoin de vous... Je vous ai prévenu de ma décision précisément pour que vous m'aidiez...

Il se leva, alla vers sa bibliothèque, qui était près de la porte d'entrée, prit une carte d'état-major, et revint, en la dépliant, vers le canapé.

— Rasseyez-vous près de moi, mon oncle, et faisons de la géographie.

Il étendit sur ses genoux, et débordant sur ceux de son oncle, la carte de la frontière de la Basse-Alsace.

— J'ai résolu de m'en aller par ici, dit-il. Il y aurait une petite enquête à faire.

L'oncle Ulrich hocha la tête en signe d'approbation, intéresse comme par un plan de chasse ou de bataille prochaine.

— Bon endroit, fit-il, Grand'Fontaine, les Minières. Il me semble que c'est là que la frontière est la plus proche de Strasbourg, en effet... Qui t'a donné le renseignement?

— François, le second fils du Ramspacherof.

— Tu peux t'y fier. Tu prendras le train?

— Oui.

— Jusqu'où?

— Jusqu'à Schirmeck, je pense?

— Non, c'est trop près de la frontière, et c'est une station trop importante. A ta place, je descendrais à la station d'avant, à Russ-Hersbach.

— Bien. Là, je prends une voiture commandée à l'avance... Je monte jusqu'à Grand'Fontaine, et je me jette dans la forêt.

— Nous nous jetons, tu veux dire?

— Vous venez?

Les deux hommes se regardèrent, fiers l'un de l'autre.

— Parbleu! continua M. Ulrich, ça t'étonne? C'est de mon métier. Coureur de sentiers comme je suis, je vais d'abord aller reconnaître le terrain, puis, quand j'aurai fait le bois, de manière à me diriger même la nuit, je te dirai si le plan est bon, et, à l'heure convenue, tu me trouveras. Aie soin de te mettre en touriste; chapeau mou, jambières, pas une once de bagages.

— Évidemment.

M. Ulrich considéra encore ce beau Jean, qui allait pour toujours quitter la terre des Oberlé, des Biehler, de tous les ancêtres.

— Que c'est triste tout de même, dis, malgré le plaisir du danger!

— Bah! dit Jean, en essayant de rire, j'irai voir le Rhin aux deux bouts, là où il est libre.

M. Ulrich l'embrassa.

— Courage, petit, à bientôt. Prends garde de ne pas laisser deviner ton projet! Qui est celui que tu veux avertir?

— M. Bastian.

L'oncle approuva, et, déjà sur le seuil, montrant la chambre voisine d'où ne sortait plus M. Philippe Oberlé:

— Ce pauvre-là! Dire qu'il a plus d'honneur, avec sa moitié de personnalité humaine, que tous les autres ensemble! Au revoir, mon Jean!

. . . .

Quelques heures s'écoulèrent, que Jean passa au bureau de l'usine, comme de coutume. Mais il avait l'âme si distraite que tout travail lui fut impossible. Les employés qui eurent besoin de lui parler s'en apercevant, un des contremaîtres ne put s'empêcher de dire aux commis chargés des écritures, des Allemands comme lui :

— La cavalerie allemande fait des ravages par ici : le patron a l'air à demi fou

Le même sentiment patriotique les fit rire tous, silencieusement

Puis le dîner sonna. Jean redoutait de retrouver sa mère et Lucienne. Celle-ci, au moment où elle allait entrer dans la salle à manger, retint son frère, et, dans le demi-jour, tendrement, l'embrassa en le serrant contre elle. Comme tous les fiancés, c'était un peu l'autre qu'elle embrassait, sans le savoir. Cependant, la pensée au moins était pour Jean. Lucienne murmura:

— Je l'ai vu longuement, à Obernai. Il me plaît beaucoup, parce que c'est un orgueilleux comme moi. Il m'a promis de te protéger au régiment. Mais ne parlons pas de lui à table, veux-tu? Ça vaut mieux. Maman a été très bien. La pauvre femme me touchait. Elle n'en peut plus... Mon Jean, j'ai été obligé de la rassurer en lui révélant ton secret, et je lui ai dit que tu ne quitterais pas l'Alsace, parce que tu aimes Odile. Me pardonnes-tu?

Elle passa son bras sous celui de son frère, et, sortant du

vestibule pour entrer dans la salle à manger où M. et Mme Oberlé étaient assis déjà, silencieux :

— Mon pauvre cher, dans cette maison-ci, toute joie est payée avec le chagrin des autres ! Vois : je suis seule heureuse !

Le dîner fut très court. M. Oberlé, aussitôt après, emmena, dans la salle de billard, sa fille qu'il voulait interroger. La mère resta un moment à table, près de son fils qui était maintenant son voisin. Dès qu'elle fut seule avec lui, la contrainte de son visage tomba comme un voile. La mère se tourna vers l'enfant, l'admira, lui sourit, et dit, avec le ton de confidence qu'elle savait si bien prendre :

— Mon bien-aimé, je n'en puis plus ! Je suis brisée et il faut que je me retire. Mais je veux t'avouer que, dans ma souffrance de tantôt, j'ai eu une joie. Figure-toi que je croyais, mais fermement, jusqu'à tantôt, que tu allais nous abandonner...

Jean sursauta.

— Oh ! je ne le crois plus ! ne t'effare pas !... Je suis rassurée, mon Jean... Ta sœur m'a dit, en secret,... que j'aurai un jour une petite Alsacienne pour belle-fille .. Cela me ferait une si grande joie !... Je comprends que tu ne m'aies rien confié encore, au milieu de tant d'événemens... Et puis c'est encore nouveau, n'est-ce pas ? Pourquoi trembles-tu comme tu fais ?... Puisque je te dis, mon Jean, que je ne te demande rien pour le moment, et que je suis complètement revenue de ma crainte... Je t'aime tant !

Elle aussi, elle embrassa Jean ; elle aussi, elle le pressa contre sa poitrine. Mais elle n'avait d'autre tendresse dans l'âme que celle qu'elle exprimait ; elle se souvenait de l'enfant au berceau, des nuits, des jours passés, des inquiétudes, des rêves, des précautions, des prières dont il avait été l'objet, et elle pensait : « Tout cela n'est rien, en comparaison de tout ce que je voudrais faire encore, toujours, pour lui. »

Quand elle eut disparu et qu'il eut entendu le bruit qu'elle faisait, en ouvrant la porte du grand-père infirme, auquel elle ne manquait jamais d'aller souhaiter bonne nuit, Jean se leva, et sortit. Il alla par les champs, jusqu'à la bordure d'arbres qui enveloppait la maison des Bastian, pénétra dans le parc, et, caché là, resta quelque temps à regarder la lumière qui filtrait à travers les volets de la grande salle.

Des voix parlaient tour à tour. Il en reconnaissait le timbre et

n'en distinguait pas les mots. Elles étaient espacées, lentes, et Jean s'imagina qu'elles étaient tristes. La tentation lui venait de faire le tour de ces quelques mètres de façade et d'entrer résolument dans la salle. Il pensait : « Maintenant que je suis décidé à vivre hors de l'Alsace, maintenant qu'ils m'ont repoussé à cause de l'attitude qu'a prise mon père et du mariage de Lucienne, je n'ai plus le droit d'interroger Odile. Je m'en irai sans savoir d'elle si elle souffre comme moi... Mais ne puis-je pas la revoir chez elle, une dernière fois, dans l'intimité de la veillée qui les réunit tous trois? Je ne lui écrirai pas; je ne chercherai pas à lui parler : mais je la reverrai, j'emporterai d'elle un dernier souvenir, et elle devinera que je suis au moins digne de pitié. »

Il hésitait cependant. Il se sentait, ce soir, trop malheureux et trop faible. D'ici le 1er octobre, n'aurait-il pas le temps de revenir? Un pas s'approcha, du côté du jardin. Jean regarda encore la mince lame de lumière qui s'échappait de la salle où veillait Odile, et qui coupait la nuit. Et il se retira.

XIV. — LE DERNIER SOIR

Le dernier soir était venu. Jean devait prendre, à Obernai, un train de nuit pour Strasbourg, afin d'être à la caserne Saint-Nicolas, le lendemain matin, à 7 heures, heure réglementaire. Ses vêtemens militaires commandés chez un tailleur de Strasbourg, comme il est d'usage pour les volontaires d'un an, l'attendaient, bleus et jaunes, pliés sur deux chaises, dans la chambre que, depuis un mois, Mme Oberlé était allée retenir en face de la caserne Saint-Nicolas, vers le milieu de la rue des Balayeurs.

Après le dîner, il avait dit à sa mère :

— Laissez-moi aller me promener seul, afin de dire adieu à la campagne d'Alsheim, que je ne reverrai pas d'ici longtemps?

Elle avait souri. M. Joseph Oberlé avait répondu :

— Moi, mon bonhomme, tu ne me retrouveras pas. J'ai une échéance demain 1er octobre, et il faut que je travaille au bureau. Et puis, je n'aime pas les attendrissemens inutiles. Que diable, d'ici deux mois tu n'auras pas facilement de congé, je le veux bien, mais tu n'en seras que plus content de revenir ensuite à la maison. Allons, embrasse-moi!

Plus affectueusement qu'il ne l'aurait cru lui-même, Jean

l'avait embrassé, et, suivi d'un mot de la voix fraîche de Lucienne : « A bientôt ! » il était sorti.

La nuit avait une moiteur singulière. Pas un nuage. Un croissant de lune, des étoiles par milliers; mais, entre ciel et terre, un voile de brume était tendu, qui n'arrêtait pas la lumière, mais la dispersait, de telle sorte qu'il n'y avait aucun objet qui fût vraiment dans l'ombre et aucun qui fût brillant. Une atmosphère nacrée enveloppait les choses. Elle était chaude à respirer. « Comme elle est douce, mon Alsace ! » murmura Jean, quand il eut ouvert la porte du jardin potager, et qu'il se trouva derrière les maisons du village, devant la plaine où la clarté de la nuit dormait, trouée de loin en loin par l'ombre ronde d'un pommier ou d'un noyer. Une langueur immense s'échappait du sol, que les premières pluies d'automne avaient pénétré. Des parfums de labour se mêlaient à l'odeur des chaumes, à celle des végétations parvenues à toute leur puissance de développement et d'arome. La montagne soufflait, exhalait doucement vers la vallée l'odeur du pollen de ses pins, de ses menthes et de ses fraisiers mourans, de ses myrtilles et de ses genévriers foulés par les promeneurs et les troupeaux. Jean respira l'odeur de son Alsace, il crut reconnaître l'exquis parfum de cette petite montagne qui est près de Colmar, le Florimont, où pousse le dictame. Et il pensa : « C'est la dernière fois. Plus jamais ! Plus jamais ! »

Les toits n'avaient pas d'étincelles. Ils montaient, à gauche du sentier que suivait le jeune homme; ils avaient l'air de mains jointes, autour de l'église, fraternellement, et, sous chacun d'eux, Jean pouvait imaginer une figure connue ou amie. Et il songea ainsi un peu de temps, en marchant. Mais dès qu'il aperçut, gris au milieu des champs et floconneux comme le sommet des montagnes, le gros bosquet d'arbres où se cachait l'habitation de M. Xavier Bastian, il perdit toute autre pensée. Parvenu à la hauteur de la ferme où le cadet des fils lui avait dit : « C'est par Grand'Fontaine qu'il fait bon passer la frontière, » il entra dans l'avenue des cerisiers, et il se souvint encore, et il trouva la barrière blanche. Personne ne passait. Qu'importait, d'ailleurs? Jean ouvrit la porte à claire-voie, se glissa, en marchant sur la bordure d'herbe, au ras des massifs d'arbres, jusqu'à la fenêtre de la grande salle qui était éclairée, puis, tournant la maison, arriva devant la porte qui ouvrait du côté opposé au village d'Alsheim.

Il attendit un instant, pénétra dans le vestibule, et ouvrit la porte de la grande pièce où se tenait, chaque soir, la famille Bastian.

Ils étaient tous les trois dans le rayon de la lampe, comme Jean l'avait imaginé. Le père lisait le journal, les deux femmes, de l'autre côté de la table brune encombrée de linge blanc déplié, brodaient des initiales sur des serviettes qui allaient entrer dans les armoires des Bastian. La porte s'était ouverte sans autre bruit que celui du bourrelet frôlant le parquet. Cependant, tout était si calme autour de l'habitation et dans l'appartement, qu'ils tournèrent la tête, les yeux plissés, pour voir qui entrait.

Il y eut un moment d'incertitude pour M. Bastian et d'hésitation chez Jean. Il avait fixé son regard, d'abord, sur le visage d'Odile. Il avait vu que celle-ci avait souffert comme lui, et que, la première, la seule, elle reconnaissait celui qui entrait, et qu'elle devenait pâle, et que, dans l'angoisse, sa main levée, sa respiration, son regard s'arrêtaient.

La toile où cousait Odile lui glissa des mains, sans qu'elle fît le moindre geste pour la relever.

Et ce fut peut-être à ce signe que M. Bastian reconnut le visiteur. L'émotion le saisit tout de suite.

— Comment? demanda-t-il doucement, c'est toi, Jean? Personne ne t'a introduit?... Que viens-tu faire?

Il remit lentement son journal sur la table, sans cesser de considérer, dans l'ombre de la pièce, le jeune homme qui demeurait à la même place, à deux pas de la porte.

— Je viens vous dire adieu, dit Jean.

Mais la voix était si angoissée que M. Bastian comprit que quelque chose d'inconnu et de tragique était entré chez lui. Il se leva, en disant :

— En effet. c'est demain le 1er octobre... Tu vas entrer à la caserne, mon pauvre garçon... Tu veux sans doute me parler?

Déjà M. Bastian, lourd et prompt, s'était avancé, avait tendu la main, et le jeune homme, l'attirant dans le coin le plus sombre de l'appartement, reculant avec lui, avait répondu tout bas, les yeux dans les yeux du père d'Odile. Mme Bastian regardait dans l'ombre, où ils ne faisaient qu'un groupe indistinct.

— Je pars, murmura Jean, et je ne reviendrai jamais, monsieur Bastian. C'est pour cela que je me suis permis de venir.

Il sentit que la rude main de l'Alsacien tremblait. Un dia-

logue secret, rapide, s'échangea pendant que les deux femmes, inquiètes, se soulevaient de dessus leurs chaises, et, les mains appuyées sur la table, se penchaient.

— Qu'est-ce que tu veux dire? Tu reviendras dans un an?

— Non, je vais entrer au régiment, parce que je l'ai promis. Mais je le quitterai.

— Tu le quitteras?

— Après-demain.

— Où vas-tu?

— France.

— A jamais?

— Oui.

Un moment, le vieil Alsacien se détourna :

— Causez, les femmes, causez; nous avons une petite affaire a traiter.

Elles se levèrent tout à fait. Lui, tout haletant comme s'il avait couru :

— Prends garde à ce que tu vas faire... Sois prudent... Ne te fais pas prendre !...

Il posa les deux mains sur les épaules de Jean :

— Moi, vois-tu, je reste. C'est ma manière d'aimer l'Alsace. Il n'y en a pas de meilleure. J'y vivrai, j'y mourrai. Pour toi, les circonstances sont différentes, mon pauvre enfant,... je te comprends... Ne laisse rien deviner aux femmes. C'est trop grave... On ne sait rien chez toi?

— Non.

— Garde ton secret.

Il ajouta, plus bas :

— Tu as voulu la revoir : je ne te gronde pas, puisque plus jamais vous ne vous reverrez...

Jean fit un signe de tête qui signifiait : « Oui, j'ai voulu la revoir. »

— Regarde-la un moment, et puis va-t'en... Reste là derrière mon épaule...

Et, par-dessus l'épaule de M. Bastian qui s'effaçait à demi, Jean Oberlé put voir que les yeux d'Odile, troublés d'abord, étaient devenus effrayés. Elle n'eut pas honte de soutenir son regard. Elle était uniquement occupée de ce dialogue qu'elle n'entendait pas, de ce mystère où elle se sentait mêlée, et son visage trahissait l'extrême souffrance de sa jeunesse. « Que se

disent-ils! Est-ce mauvais encore? Est-ce meilleur? Non, pas meilleur : ils ne se tournent pas ensemble vers moi. »

La mère était plus pâle encore que sa fille.

— Adieu, mon enfant, dit tout bas M. Bastian. Je t'aimais bien, va... Je n'ai pas pu faire autrement que je n'ai fait... Mais je t'estime; je me souviendrai de toi...

Gagné par les larmes, le vieil Alsacien serra la main de Jean, silencieusement, et la laissa retomber. Jean fit le court chemin qui le séparait de la porte... Il était tremblant et égaré... Une dernière fois, il se retourna : il s'en allait donc... Dans un instant il aurait disparu... Il ne reviendrait plus à Alsheim.

— Au revoir, madame! dit-il.

Il voulut dire au revoir à Odile, mais un sanglot l'empêcha de parler. Jean se jeta dans l'ombre du corridor... On l'entendit marcher vite..

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Mme Bastian. Xavier, tu nous caches quelque chose!

Le vieil Alsacien sanglotait. Elle devina. Toutes ses préventions tombèrent.

— Odile, dit-elle, cours lui dire adieu!

Odile courait déjà; elle traversa la salle; elle rejoignit Jean près de l'angle de la maison.

— Je vous en supplie, dit-elle, pourquoi êtes-vous si malheureux?

Il se retourna, décidé à ne point parler et à tenir son serment. Elle était tout près de lui. Il ouvrit les bras. Elle s'y jeta.

— Ah! Dieu! dit-elle tout haut, vous partez! je le sens! vous partez!

Il lui baisa les cheveux, tendrement, pour la vie, et s'enfuit en tournant la muraille.

XV. — L'ENTRÉE AU RÉGIMENT

A sept heures moins un quart, Jean Oberlé, en jaquette et coiffé d'un chapeau rond, longeait les écuries bâties en brique de l'ancienne caserne française de Saint-Nicolas, construite sur l'emplacement d'un couvent et que les Allemands appellent aujourd'hui « Nikolaus Kaserne. » Il arriva devant la grille doublée de tôle qui sert d'entrée, et dont la partie centrale était seule ouverte, salua le sous-officier chef de poste, échangea quelques

mots avec lui, et s'avança vers un groupe d'une douzaine de jeunes gens, volontaires d'un an, qu'on apercevait à l'extrémité de la cour, à peu près sous l'horloge de l'immense façade à trois étages, au pied des murs qui sont peints en vert d'eau. Des cavaliers en petite tenue, tunique bleu ciel à passepoils jaunes, pantalon noir, bonnet plat, traversaient en tous sens le vaste terrain poussiéreux et uni. Un détachement à cheval, la lance à l'épaule, rangé à gauche le long d'une écurie, attendait, pour se mettre en route, le commandement de l'officier.

— *Herr Sergeant*, dit Jean, en abordant le sous-officier à l'air prétentieux et protecteur, recherché dans sa mise et vulgaire de visage, qui l'attendait en avant du groupe des volontaires, je suis un des volontaires de l'année.

Le gradé, qui avait de très longues moustaches noires qu'il étirait et relevait perpétuellement entre le pouce et l'index, lui demanda ses nom et prénoms, et les collationna, avec les nom et prénoms portés sur la liste qu'il tenait à la main.

En même temps, cambré dans son uniforme, secrètement intimidé par la fortune présumée de ceux qu'il recevait, désireux de leur plaire et jaloux de ne pas le montrer, il toisait de bas en haut le volontaire qui lui parlait, comme s'il eût cherché le défaut corporel, la tare, la verrue, ce qu'il pouvait y avoir de ridicule pour des yeux de sous-officier dans ce civil Alsacien. Quand il eut achevé son examen, il prononça :

— Mettez-vous avec les autres.

Les autres étaient, pour la plupart, des Allemands, qui devaient venir, à en juger par la variété des types, de tous les points de l'Empire. Ils avaient fait toilette, au moment de revêtir l'uniforme, afin de bien montrer à leurs camarades du volontariat et aux soldats de la caserne, qu'ils étaient, dans la vie civile, des jeunes gens de familles riches. Ils portaient des bottines vernies, des gants de peau glacés, jaunes ou rouges, des cravates nouées avec élégance et piquées d'épingles de prix. Chacun se présentait soi-même aux futurs camarades, en disant : « Permettez-moi de me présenter à vous; mon nom est Fürbach; mon nom est Blossmann. » Jean n'en connaissait aucun. Il se contenta de s'incliner à plusieurs reprises, mais sans se nommer. Que lui importait, à lui qui ne devait être leur compagnon que pour cette seule journée?

Et il se tint sur la gauche du groupe, l'esprit bien loin de

cette caserne Saint-Nicolas, tandis qu'autour de lui, la même question était chuchotée plusieurs fois : « Quel est celui-là? Un Alsacien, n'est-ce pas? » Il y eut des sourires de bons vivans faciles à épanouir; il y eut aussi des mises en garde, des rivalités muettes de races, des tailles qui se redressèrent, des yeux bleus et durs qui fixèrent le nouveau venu, sans un clin de paupière.

Deux volontaires arrivèrent encore. L'heure sonna, et le sergent, précédant les quinze jeunes gens, entra par la grande porte cintrée qui s'ouvre au milieu de la caserne, et monta dans une salle du second étage, où devait avoir lieu la visite médicale. A huit heures, les volontaires étaient de nouveau réunis dans la cour, non plus groupés selon leur fantaisie, mais alignés sur deux rangs et surveillés de plus près par le sergent. On attendait le colonel. Jean avait pour voisin de gauche un fils d'industriel de Fribourg, grand, imberbe, avec des yeux vifs et des joues d'enfant blond, mais tailladées par deux cicatrices, l'une près du nez, l'autre près de l'œil droit, souvenirs de duels d'étudiant. Voyant Jean Oberlé très réservé et songeur, il le crut intimidé par la nouveauté de ce milieu, et se proposa aussitôt comme guide. Tandis que l'Alsacien, les bras derrière le dos, son pâle et solide visage levé vers la grille, regardait, dans le soleil d'octobre, le peuple de Strasbourg qui traversait la rue, son voisin s'efforçait de l'intéresser aux détails et aux personnages de la caserne.

— Vous avez eu tort de ne pas faire comme moi ; je me suis arrangé pour me faire présenter à quelques officiers. Je connais même plusieurs maréchaux des logis chefs. Tenez, le *wachtmeister* qui sort de l'écurie, là-bas, c'est Stübel, gros buveur, gros mangeur, bon enfant; l'autre qui nous contemple du bout de la cour, la petite moustache rousse, vous voyez? s'appelle Gottfried Hamm, un vilain type... Vous le connaissez?

— Oui.

— Attention! commanda le sergent. Fixe!

Lui-même se porta vivement à dix pas en avant, et s'arrêta, la tête haute, les deux bras le long du corps, la main gauche tenant le sabre au-dessous de la garde.

Il venait d'apercevoir, arrivant d'un pas délibéré, un officier enveloppé de son manteau gris, et dont le seul aspect avait mis en fuite une vingtaine de hussards qui erraient au soleil le long

des murailles. Le colonel s'arrêta devant la première ligne que formaient les jeunes gens, espoir de la réserve de l'armée allemande. C'était un homme sanguin et remuant, très bon cavalier, très énergique, qui avait des jambes grêles, le buste gros, les cheveux presque noirs et des yeux généralement terribles dans le service.

— Monsieur le colonel, dit le sergent, voici les volontaires d'un an.

Le colonel fronça aussitôt les sourcils, et dit, en fixant l'une après l'autre, chacune de ces têtes jeunes avec la même sévérité, qu'il considérait sans doute comme un devoir.

— Vous êtes des privilégiés. Votre instruction vous permet de ne faire qu'un an. Montrez-vous-en dignes. Soyez l'exemple des autres soldats. Pensez que vous serez plus tard leurs chefs. Et, pas d'infractions à la discipline! Pas de fantaisie dans l'uniforme! Pas une minute de vêtemens civils! Je punirais ferme!

Il se fit donner la liste des volontaires. Quand il lut le nom de Jean, il l'associa, en esprit, à celui du lieutenant von Farnow, et appela :

— Volontaire Oberlé?

Celui-ci sortit du rang. Le colonel, sans atténuer en rien la rudesse de son regard, le tint attaché quelques secondes sur le visage du jeune homme. Il pensait que c'était là le frère de cette Lucienne Oberlé qu'il avait permis au lieutenant de demander en mariage.

— C'est bien! fit-il.

Il porta deux doigts, rapidement, à sa casquette, et se détourna, grossi par le vent du Nord qui se mit aussitôt à souffler dans l'ouverture du manteau gris.

A peine avait-il disparu, qu'un lieutenant en premier, très bel homme, d'une correction militaire et mondaine parfaite, et qui remplissait les fonctions d'adjudant-major aux hussards rhénans, vint se placer devant le front des volontaires rassemblés, et lut un ordre qui affectait chacun d'eux à telle compagnie de tel escadron. Jean se trouvait dans la 3e compagnie du 2e escadron.

— Pas de chance, murmura son voisin : c'est la compagnie de Gottfried Hamm.

Désormais, les quinze volontaires étaient vraiment « incorporés, » ils avaient leur place marquée dans cette multitude ordonnée, leurs chefs responsables, le droit de demander des vête-

mens militaires à tel magasin et un cheval à telle écurie. C'est à quoi ils s'occupèrent aussitôt. Jean et son camarade de hasard, fils d'un libraire de Leipsig, montèrent au dernier étage de la caserne, et pénétrèrent dans le magasin d'habillement, où ils reçurent leurs effets de grande et de petite tenue, et en laissèrent quelques-uns, manteaux de cavalerie et paires de bottes, que le *kammer-sergeant* voulut bien accepter pour lui-même, à titre de bienvenue, ou se charger de remettre à d'autres sous-officiers de la compagnie. La séance fut longue. Elle ne prit fin qu'après dix heures. Une visite dans la chambre où logeait le premier brosseur, et où se trouvait la petite armoire de bois blanc dont l'usage serait commun désormais entre le volontaire et le soldat; une autre au sergent d'écurie, chargé de désigner le cheval et le second brosseur; une autre au tailleur du régiment: il était plus de midi lorsque Jean put s'échapper de la caserne, et déjeuner à la hâte.

Les volontaires, pour cette première journée, étaient dispensés de rentrer à une heure. Ils ne firent qu'après le pansage leur apparition dans la cour du quartier, tous ensemble, — ils s'étaient donné le mot, — superbes dans leurs uniformes flambans neufs, très regardés par les cavaliers, par les sous-officiers surtout qui examinaient, au passage et jalousement, la coupe et la finesse de l'étoffe, la façon des cols et des paremens, le lustre des bottes vernies. Un seul de ces jeunes gens demeura étranger au plaisir d'amour-propre que les autres éprouvaient. Il songeait à un télégramme qu'il aurait dû trouver déjà chez lui, et dont les termes convenus flottèrent devant les yeux de Jean, toute l'après-midi. Cela seul l'occupait. L'inquiétude de ne pas recevoir l'avis de départ de l'oncle Ulrich, l'énervement, et quelque chose comme un défi que sa jeunesse lançait, pour le lendemain, à toute autorité aujourd'hui obéie, empêchèrent le jeune homme de sentir l'extrême fatigue de cette journée. Après les exercices d'assouplissement, le manège, le service d'écurie, à huit heures et demie du soir seulement, il fut libre. Quelques-uns des volontaires étaient si las qu'ils préférèrent gagner leur lit sans souper. Jean fit comme eux, pour une raison différente. Il rentra immédiatement rue des Balayeurs.

Sur le seuil de la maison, la logeuse l'arrêta:

— Monsieur Oberlé, il est arrivé pour vous un télégramme.

Jean monta au premier, alluma sa bougie, et lut les trois mots sans signature qu'il attendait : « Tout va bien. »

Cela signifiait que tout était prêt pour le lendemain, que M. Ulrich avait fait le nécessaire. Désormais le sort en était donc jeté : Jean déserterait le 2 octobre, dans quelques heures. Bien qu'il n'eût pas eu un instant d'hésitation, le jeune homme éprouva une émotion poignante à la lecture de cette sorte de mise en demeure. La réalité des séparations définitives s'imposa plus fortement à son esprit, et, la fatigue aidant, il pleura. Il s'était jeté tout habillé sur son lit. La tête cachée dans l'oreiller, il songeait à chacun de ceux qui continueraient d'habiter l'Alsace, tandis que lui s'exilerait à jamais ; il les entendait se plaindre ou s'emporter à son sujet, lorsque la nouvelle parviendrait à Alsheim ; il revoyait celle qu'il aimait, l'Odile joyeuse de la vigile de Pâques, devenue désespérée, à l'heure du départ, devinant tout et demandant, suppliante, une réponse qu'il avait fallu ne pas lui donner... Tout cela était nécessaire, tout cela était irréparable. Les heures de la nuit passaient. La rue était devenue silencieuse. Jean comprit qu'il aurait besoin, bientôt, de toute son énergie morale. Tâchant d'écarter de lui ces regrets et ces visions du passé qui l'épuisaient, il se répéta à lui-même, vingt fois de suite, ce qui avait été convenu, dans une dernière entrevue entre son oncle et lui, trois jours plus tôt, et ce qu'il devait accomplir point par point, — aujourd'hui.

Oui, aujourd'hui, car les coqs chantaient déjà dans les cours voisines. Il n'était pas possible de partir par un train du matin. Le rendez-vous des volontaires à la caserne était fixé à 4 heures. Or, le premier train quittait Strasbourg, dans la direction de Schirmeck, à 5 h. 48 ; il n'arrivait à Russ-Hersbach qu'après 7 heures, et le prendre, c'était s'exposer grandement. Trois heures ne s'écouleraient pas, en effet, sans que l'absence d'un volontaire fût remarquée, sans que l'alarme fût donnée. L'oncle Ulrich et Jean étaient tombés d'accord que le moyen à peu près infaillible de passer la frontière sans éveiller de soupçon, consistait à monter dans le train qui part de Strasbourg à midi dix, c'est-à-dire pendant le déjeuner des volontaires.

« J'ai fait le trajet, pour me rendre compte, avait dit M. Ulrich. Je suis sûr de mes chiffres. Tu arrives à Russ-Hersbach à 1 h. 21 ; une voiture nous monte en un quart d'heure à Schirmeck. Nous tournons à droite, et nous sommes à Grand'-

Fontaine trente minutes plus tard. Là, nous laissons la voiture, et, grâce à de bonnes jambes comme les tiennes et les miennes, nous pouvons être en France à 2 h. 45 ou 2 h. 50. Alors, je te quitte, et je reviens. »

Il importait de ne pas manquer le train de midi dix, et cela serait facile, les volontaires se trouvant libres, d'ordinaire, à 11 heures.

Jean finit par s'endormir, mais pour bien peu de temps. Avant quatre heures du matin, il repassait la grille de la caserne Saint-Nicolas.

Le peu de repos qu'il avait pris lui avait rendu toute sa vigueur de volonté. Comme la plupart des énergiques, Jean se troublait à l'avance ; mais, devant la nécessité d'agir, il retrouvait la pleine possession de soi-même. Durant le pansage des chevaux, puis au manège, puis à l'exercice jusqu'à près de onze heures, il fut parfaitement calme. Il y avait, dans son attitude même, quelque chose de moins indifférent, de moins réservé que la veille. Son camarade, le Saxon, l'observa et lui dit : « Vous voilà déjà habitué, n'est-ce pas ? » Jean sourit. Il considérait à présent ces bâtimens, ces officiers, ces soldats, cet appareil de la force allemande, de la même façon et avec le même sentiment que l'écolier libéré qui regarde les murs, et les professeurs, et les élèves de son collège. Il se sentait déjà détaché de cet ensemble ; il observait, avec une curiosité à demi amusée, les scènes et les figures que plus jamais il ne reverrait. Vers onze heures, il aperçut, à la tête d'un peloton de hussards, superbe de jeunesse, de raideur militaire et de volonté disciplinée, le baron de Farnow, rentrant à la caserne. Les chevaux, pour avoir trotté plusieurs heures dans le polygone de Neudorf, revenaient crottés jusqu'au poitrail ; les hommes, harassés, se laissaient aller en avant, et n'attendaient que le signal de la halte pour maudire la corvée du jour. Farnow, nullement las, dirigeait son alezan à travers la cour avec le même plaisir que s'il venait d'être invité à une chasse à courre, et partait pour le rendez-vous. Jean songea : « Voilà celui qui sera le mari de ma sœur. Nous ne nous rencontrerons plus. En cas de guerre, il sera mon ennemi. » Il eut la vision d'un futur grand chef de cavalerie, chargeant dans la poussière d'une plaine, criant, haut sur les étriers, la bouche et les narines ouvertes. Farnow ne se douta pas qu'il donnait des distractions de cette espèce au jeune

volontaire qu'il effleura d'un seul regard de ses yeux bleus. Il s'éloigna, suivi des hommes, vers le fond de la cour. On entendit un commandement bref, en voix de tête, un cliquetis d'armes heurtées, et puis plus rien. L'exercice d'assouplissement prolongé par le zèle de l'instructeur dura encore trente minutes. A onze heures et demie, Jean, inquiet, sachant qu'il avait à peine le temps de se rendre à la gare pour le train de midi dix, remontait en toute hâte l'escalier qui conduisait à la chambre de son brosseur, lorsqu'un des hommes de la compagnie lui cria :

— Revue d'uniformes de service pour la 3e du 2, à midi! C'est le capitaine qui l'a fait dire. Vous n'avez pas le temps de sortir !

Jean continua de monter sans même accorder un moment d'attention à cet obstacle qui se dressait *in extremis* devant lui. Il était décidé. Il allait partir. Il allait trouver, à Russ-Hersbach, son oncle Ulrich qui l'attendrait avec une voiture à l'arrivée du train. Jean ne pensait qu'à une chose : sortir et courir à la gare. Il reprit en hâte sa tenue de ville et ses bottes vernies, descendit dans la cour, et, se mêlant à un groupe de volontaires qui appartenaient à d'autres compagnies et n'avaient aucune raison de rester à la caserne, franchit la grille sans difficulté.

Lorsqu'il fut dans la rue, à quelques mètres du poste, sur le trottoir de la rue des Balayeurs, il se mit à courir. L'horloge, en arrière, disait midi moins dix-sept minutes. Le temps de parcourir les trois cents mètres qui le séparaient de la maison meublée, de monter dans sa chambre et de remplacer l'uniforme par des vêtemens civils, n'était-ce pas trop déjà? Serait-il possible de prendre le train de midi dix? Car il y avait toute la ville à traverser. Et, d'autre part, ç'eût été une grave imprudence d'essayer de passer la frontière en uniforme. M. Ulrich avait expressément recommandé de ne pas le risquer. Jean réfléchit, tout en courant, qu'il pouvait aisément emporter une valise, et qu'il changerait de costume soit dans le train, soit à Russ-Hersbach. En pénétrant dans le couloir, il appela la logeuse, et, essoufflé :

— J'ai une course très pressée, dit-il. Veuillez arrêter une voiture de place. Je redescends.

Trois minutes plus tard, il avait enfermé dans une valise le pantalon, la jaquette, le chapeau qu'il avait eu la précaution de préparer et de disposer dès le matin sur son lit, et il sautait dans

un fiacre, en ayant soin de donner seulement comme adresse : « Rue de la Mésange. » Mais au plus prochain détour, il se releva, et commanda :

— Cocher, à la gare, et à toute vitesse.

Il arriva à la dernière minute, prit un billet pour Russ-Hersbach, et monta dans un compartiment de première, avec deux autres voyageurs. Un instant encore, et le train s'ébranla; glissa sur les rails, s'enfonça dans le tunnel qui traverse les fortifications, reparut à la lumière, et, coupant la plaine d'Alsace, roula vers l'ouest.

. . . .

A la même heure exactement, le capitaine qui passait, dans la cour, la revue des effets de service, ayant aperçu l'un des deux volontaires affectés à sa compagnie, demandait au wachtmeister :

— Où est l'autre?

— Je ne l'ai pas vu, monsieur le capitaine, répondit Hamm.

Et, se tournant vers le jeune Saxon, camarade d'Oberlé :

— Vous savez où il est?

— Il est sorti après l'exercice, monsieur le wachmeister, et n'est pas revenu.

— Pour une fois, grommela le capitaine, je ne punirai pas; il n'a pas compris, sans doute; mais vous lui ferez l'observation, de ma part, quand il rentrera, Hamm, et vous n'y manquerez pas.

L'incident n'eut donc pas de suites immédiates. Mais, quand les hommes eurent été réunis de nouveau pour le pansage, qui avait lieu chaque après-midi de une heure à deux, l'absence de Jean ne put pas ne pas être remarquée. Tout le long des murs des écuries, à l'extérieur, les chevaux étaient attachés à des boucles de fer. Les cavaliers maniaient la brosse, et, parmi eux, les volontaires arrivés de la veille, et qui prenaient une leçon de pansage sous la direction de leur deuxième brosseur. Les sergens surveillaient nonchalamment, lorsque le wachtmeister de la 3e compagnie sortit de son bureau, et se dirigea du côté sud de la cour, où Oberlé aurait dû se trouver. Ses grosses lèvres mordaient sa moustache rousse. Il parcourut la file du regard·

— Oberlé n'est donc pas rentré? fit-il.

Le même camarade répondit :

— Il courait en sortant de la caserne et en se dirigeant vers sa chambre.

— L'avez-vous vu au restaurant?

— Il n'a pas déjeuné avec nous.

— Cela suffit, dit le wachtmeister.

Hamm se détourna rapidement. Il eut une moue accompagnée d'un roulement de ses yeux fauves, qui montrait qu'il jugeait grave la situation. Il la jugeait grave pour Oberlé, mais sérieuse également pour lui-même. Ni le capitaine, ni le lieutenant n'étaient à ce moment à la caserne. S'il y avait une histoire, par hasard, le capitaine ne manquerait pas de dire : « Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu? » Hamm traversa la cour, presque dans toute la longueur, songeant à ce qu'il devait faire, et se rappelant un propos du père Hamm, le brigadier d'Obernai. Celui-ci n'avait-il pas dit textuellement, lorsque Gottfried s'était rendu à Obernai, voilà quinze jours : « Tu vas avoir dans ton régiment le fils Oberlé. Tiens-le à l'œil. Je serais bien étonné qu'il ne fît pas parler de lui. C'est tout le portrait du grand-père, un enragé, qui déteste les Allemands, et qui est bien capable d'un coup de tête. »

Mais il fallait aller aux renseignemens avant de faire du zèle. Ce n'était pas difficile. La rue des Balayeurs s'ouvrait en face de la grille. Hamm épousseta sa tunique bleue en la frappant avec le bout des doigts, obliqua vers la porte de la caserne, et se rendit chez la logeuse de Jean, dans la grande maison à gauche, aux contrevens verts. Il reçut cette réponse :

— Parti en voiture, avant midi, avec une valise.

— Quelle adresse a-t-il donnée?

— Rue de la Mésange.

— Pas de numéro?

— En tous cas, je n'ai pas entendu. Je ne sais pas.

Le soupçon se précisa dans l'esprit de Hamm. Le wachtmeister n'avait plus à hésiter. Il courut chez le capitaine, qui logeait dans les nouveaux quartiers, jusque dans la Herderstrasse.

Le capitaine n'était pas chez lui.

Désappointé, et le sang échauffé par la marche qu'il venait de faire, Hamm rentrait à la caserne, et coupait, au plus court, par les jardins de l'Université, lorsqu'il pensa que tout près, là, derrière le bloc de maisons de la Germania, rue Grandidier, demeurait le lieutenant Farnow. Celui-ci n'appartenait pas au 2e escadron. Mais Hamm connaissait les fiançailles de l'officier. On en

avait parlé entre gradés. Il monta au premier, dans la superbe maison construite en blocs de pierre réguliers et saillans. Et l'ordonnance, interrogée, répondit :

— Monsieur le lieutenant s'habille.

Le lieutenant von Farnow s'habillait, en effet, pour faire quelques visites et se rendre au Casino des officiers. En culotte et en chemise, penché au-dessus d'une table-toilette à glace biseautée, tout un service de brosses et les ustensiles de son onglier étalés autour de lui, il se lavait le visage. La pièce sentait l'eau de Cologne. Il tourna vers le maréchal des logis sa face toute trempée d'eau, et dit, en saisissant une serviette :

— C'est vous, Hamm? Qu'y a-t-il?

— Monsieur le lieutenant, je me suis parmis d'entrer, parce que je ne trouve pas chez lui mon capitaine, et que le volontaire Oberlé...

— Oberlé? Qu'a-t-il fait? interrompit Farnow, qui eut une secousse nerveuse.

— Il n'a pas reparu depuis onze heures et demie.

Farnow, qui s'épongeait la figure, jeta la serviette sur la table, violemment, et s'approcha du sous-officier. Il se souvenait des craintes de Mme Oberlé. Et Hamm pensa : « Il a la même idée que moi. »

— Comment! pas reparu? Avez-vous été rue des Balayeurs?

— Oui, monsieur le lieutenant : il a quitté la maison en voiture, avec une valise, à midi moins dix.

Le jeune lieutenant sentit le froid de la mort lui toucher le cœur. Il ferma les yeux une seconde, fit un effort violent pour garder l'apparence d'un homme maître de soi, et il y parvint. Il était blême, mais pas un muscle de son visage ne bougeait, quand il dit :

— Vous n'avez qu'une chose à faire, Hamm : c'est de prévenir votre commandant. Il s'informera,... et fera... ce qui est prescrit en pareil cas.

Farnow eut même la force de consulter du regard la pendule de Saxe fleuri qui ornait son bureau, et d'ajouter :

— Une heure quarante. Il faut vous hâter.

Le wachtmeister salua, et se retira.

L'officier courut aussitôt dans le cabinet de travail contigu, et demanda la communication avec un des agens de surveillance de la gare de Strasbourg. Une dizaine de minutes plus tard, il

était appelé, à son tour, par la sonnerie du téléphone, et apprenait qu'un volontaire du 9e hussards, en tenue, arrivé au dernier moment avec une valise, avait pris un billet de première classe pour la station de Russ-Hersbach.

— Non! cela est impossible! s'écria Farnow, en se laissant tomber sur le divan de son cabinet. Il y a erreur... Russ-Hersbach, c'est presque la frontière, et Jean ne peut pas déserter, parce qu'il aime... Les tempéramens français comme le sien obéissent au sentiment... Il est à Alsheim... Il a, en tout cas, voulu revoir Odile... Je vais le savoir!

Il frappa du poing son bureau d'acajou :

— Hermann!

L'ordonnance, un large Germain, calme, entr'ouvrit la porte.

— Selle mon cheval et le tien! Tout de suite!

Farnow fut rapidement prêt, descendit, trouva les deux chevaux dans la rue, traversa Strasbourg, et dès qu'il eut dépassé le talus des fortifications, se mit à trotter à grande allure sur la route.

A mesure qu'il s'avançait vers Alsheim, la pensée de la désertion possible de Jean s'imposait davantage à son esprit. La conversation avec Mme Oberlé lui revenait dans les moindres détails, d'autres raisons encore de croire au malheur, contre lequel son impérieuse volonté luttait péniblement : « Il comprend si peu l'Allemagne! Il s'en glorifiait chez le conseiller Brausig... Et puis, sa famille désunie, mes fiançailles qui ont accentué les divisions... Cependant, il est fiancé, lui aussi, ou à peu près... Et les natures comme la sienne, les natures françaises doivent se laisser dominer par l'amour... Non... Je vais le trouver là-bas... ou savoir de ses nouvelles. »

Il faisait chaud, sur la longue route sans ombre, ruban de poussière qu'on voyait déroulé, d'un village jusqu'à l'autre, dans la plaine moissonnée. Le ciel, au-dessus des champs, était trouble et cuivré; à l'horizon, derrière les Vosges, il y avait des sommets de nuages immobiles et tout pleins de rayons. Les chevaux en sueur se reposaient à peine, et reprenaient bientôt une allure rapide. Sous les noyers isolés, parmi les chaumes, des enfans levaient leurs gaules et chantaient au passage des cavaliers.

Hermann pensait : « Monsieur le lieutenant a donc perdu l'esprit? Il va de plus en plus vite! »

Farnow sentait grandir en lui l'angoisse à mesure qu'il approchait. « Et si je ne le trouvais pas?... Si ce mauvais soldat avait, en effet... »

Obernai fut laissé à droite. Un chemin de traverse pointait sur Alsheim. Bientôt le toit bleu des Oberlé apparut et grandit dans la verdure. « Lucienne! Lucienne! Lucienne! »

. . . .

Dans la maison qu'assoupit la chaleur orageuse de cette journée d'automne, une seule voix rompt le silence, et si faible, si monotone! C'est celle de Mme Monique Oberlé. Près du fauteuil du grand-père, dans la chambre que l'infirme ne quitte plus, Mme Oberlé lit, tout haut, le *Journal d'Alsace*. Car le facteur vient de faire la distribution du soir. On entend le murmure des mots, à cause de la fenêtre ouverte, et cela ressemble à la récitation cadencée du rosaire. Dans la salle de billard, au-dessous de la chambre qui est toujours celle de Jean, M. Joseph Oberlé, assis dans l'ombre du rideau, sommeille à demi, ayant sur les genoux quelques lettres et un numéro déplié de la *Strassburger Post*. A l'extrémité de la pièce, et dans l'ombre aussi, Lucienne, penchée sur un petit bureau Louis XVI, écrit.

— Monsieur? Monsieur Oberlé?

L'industriel sursauta, et, se redressant prestement, ouvrit la porte, entr'ouverte seulement, et rejoignit, dans le vestibule, le concierge qui accourait.

— Pourquoi m'appelez-vous? Vous savez que je n'aime pas...

Il causa une minute avec l'homme, et rentra épanoui.

— Ma Lucienne, M. de Farnow t'attend à la grille du parc.

Elle était déjà debout, toute rose.

— Lui? Pourquoi n'entre-t-il pas?

— Il paraît qu'il est à cheval, très pressé... Peut-être aussi n'ose-t-il pas?... Va le chercher de ma part, ma chérie, ramène-le... Dis-lui qu'il n'y aura aucun scandale : je me charge d'empêcher toute nouvelle scène.

D'un geste de la main tournant sur elle-même, il montrait qu'il fermerait plutôt les portes, là-haut, d'où venait le bruit monotone de la lecture du journal.

Elle se regarda dans la glace, et releva ses cheveux. Il répéta :

— Va, mon trésor, c'est toi qu'on demande. Si vous ne revenez pas tout de suite, j'irai vous trouver.

Elle passa en saluant. Deux marches à la fois, elle descendit le perron. Elle marchait vite dans l'avenue, heureuse, un peu troublée, les lèvres entr'ouvertes, les yeux cherchant Farnow.

Au bout de l'avenue seulement, lorsqu'elle fut sur le point de tourner vers la porterie, elle vit les deux chevaux tout fumans de sueur qui étaient restés sur la route, tenus en bride par l'ordonnance et, presque en même temps, l'officier, qui n'était pas encore entré, et qui se dégageait de l'abri du mur, et qui s'avançait.

Mon Dieu! quel visage rouge il a aujourd'hui, ce pâle Farnow! quel air préoccupé! quelle hâte qui n'est pas celle de la joie, car il ne répond rien à Lucienne qui court à moitié, tâchant de rire.

— Bonjour Wilhelm! Quelle bonne surprise!

Il se découvre, il prend la main qui se tend, mais, au lieu de la baiser, au lieu d'admirer, comme il sait faire, avec ses yeux durs qui s'enfièvrent, il attire Lucienne du côté des chantiers qui sont là tout voisins. Les lèvres aiguës de Lucienne s'obstinent à sourire; elles sont braves; elles font bonne contenance, tandis que le cœur est déjà serré par l'angoisse.

— Vous m'enlevez donc? Qu'est-ce que c'est que ce farouche ami, qui ne dit pas même bonjour? Vous, si correct...

— Venez... Tenez, ici, nous ne serons pas vus...

Ils sont presque au commencement du chantier, dans une sorte de retraite que forment trois piles inégales de planches. Farnow lâche la main de Lucienne.

— Jean est-il ici? Faites bien attention : est-il à Alsheim?

Toute l'angoisse et toute l'impérieuse jeunesse qui voulait commander au malheur étaient dans les yeux de Farnow, et guettaient la réponse.

— Mais non, dit simplement Lucienne.

— Vous l'attendez, au moins?

— Pas plus.

— Alors, nous sommes perdus, mademoiselle! Perdus!

— Mademoiselle?

— Oui, s'il n'est pas ici, c'est qu'il a déserté.

— Ah!

La jeune fille se renversa en arrière, comme si elle tombait, et s'appuya aux planches, les bras écartés, les yeux hagards.

— Déserté?... Perdus?.. Que voulez-vous dire? Vous voyez

bien que vous me tuez, avec des mots pareils... Est-ce que vraiment, Jean?... Vous êtes sûr?...

— Puisqu'il n'est pas ici, oui, je suis sûr... Il a pris son billet pour Russ-Hersbach, comprenez-vous, Russ-Hersbach... Il a dû déjà franchir la frontière... Je vous dis qu'il a quitté Strasbourg voilà plus de trois heures...

Il fut secoué par un rire de souffrance et de colère,

— Vous ne vous souvenez donc pas? Il avait juré à votre mère qu'il entrerait à la caserne. Il y est entré en effet. Mais la promesse expirait aujourd'hui. Et il a déserté... Et à présent...

— Oui,... à présent?

Lucienne ne demandait pas d'autre preuve. Elle croyait déjà. Sa poitrine haletait. Ses mains cessèrent de serrer les planches qu'elle avait saisies, et se joignirent, suppliantes. Elle fut obligée de répéter la question à Farnow immobile de douleur.

— A présent qu'allez-vous faire, Wilhelm?

Farnow, le visage contracté, droit devant elle, dans son uniforme poussiéreux, dit d'une voix faible :

— Vous quitter !...

— Me quitter parce que mon frère déserte?

— Oui.

— Mais c'est insensé ce que vous dites!

— C'est mon devoir de soldat.

— Mais vous ne m'aimez donc pas?

— Oh! si, je vous aime!... Seulement l'honneur ne me permet plus de vous épouser... Vous devez comprendre... Je ne peux pas être le beau-frère d'un déserteur, moi officier, moi Farnow!

— Alors cessez d'être officier et continuez de m'aimer! cria Lucienne, levant les bras vers l'immobile statue bleue. Wilhelm, l'honneur vrai consiste à aimer Lucienne Oberlé; à ne pas l'abandonner; à ne pas manquer à la parole qu'on lui a donnée... Laissez mon frère; qu'il aille où il voudra; mais ne brisez pas nos deux vies!

Farnow pouvait à peine parler. Il se tut un moment. L'effort de sa volonté gonflait tous les muscles de son cou quand il dit:

— C'est bien pis. Vous devez savoir toute la vérité, Lucienne; je suis obligé de le dénoncer.

— Dénoncer Jean! Vous ne ferez pas cela! cria Lucienne, avec un geste de recul. Je vous le défends!

— Je le ferai tout à l'heure. La loi militaire m'y oblige.

— Ce n'est pas vrai. Ces cruautés-là n'y sont pas!

— Je vais vous le faire dire... Hermann!

L'homme se montra, à dix pas de Farnow et de Lucienne, à l'entrée de l'allée, stupéfait et les traits encore tuméfiés par la course.

— Écoute-moi bien. Rappelle-toi l'article du règlement. Que commande-t-il quand on a connaissance d'un projet de désertion?

Le soldat réfléchit une seconde, et récita :

« Celui qui aurait connaissance, d'une manière digne de foi, d'un projet de désertion, à un moment où il serait encore possible de l'empêcher, sans en prévenir ses supérieurs, est puni d'emprisonnement jusqu'à dix mois, en campagne jusqu'à trois ans. »

— Vite aux chevaux! dit Farnow, nous partons!

Et, se retournant :

— Adieu, Lucienne!

Elle courut à lui; elle lui saisit le bras :

— Non, non, cria-t-elle, vous ne partirez pas! Je ne veux pas!

Il regarda un instant ce visage en larmes, où l'ardent amour et la douleur se mêlaient. Elle répéta :

— Je ne veux pas, entends-tu?

Alors, Farnow l'enveloppa de ses bras, la souleva de terre, la serra contre sa poitrine, et, avec passion, baisa ces yeux qu'il ne voulait plus voir. Et ce fut à la violence désespérée de ce baiser, que Lucienne comprit que c'était bien un adieu.

Il la repoussa brusquement, gagna la grille, sauta en selle, et partit au galop dans la direction d'Obernai.

XVI. — DANS LA FORÊT DES MINIÈRES

La nuit venait. Jean n'était point encore sorti des forêts allemandes. Jean dormait, épuisé de fatigue, couché sur la mousse et sur les aiguilles de sapin, et M. Ulrich veillait, attentif au danger possible, encore ému de celui auquel il venait d'échapper. Les deux hommes occupaient la partie basse d'un étroit espace laissé par des bûcherons entre deux piles de fagots. On avait éclairci une sapinière. Les branches encore vertes, redressées par la sève, hérissaient les pentes et les arêtes des deux remparts de bois abattu, et rendaient plus sûr l'abri de l'angle aigu qu'ils for-

maient. Tout autour, les futaies inclinées de la montagne ouvraient leurs larges plis au vent d'orage qui soufflait. Aucun autre bruit ne montait jusqu'à ces hauteurs.

Il y avait deux heures environ que M. Ulrich et son neveu avaient dû se réfugier là.

Lorsque le train était arrivé à la station de Russ-Hersbach, l'oncle Ulrich avait tout de suite compris et dit que le moment était passé, pour Jean, de quitter son uniforme. Trop d'attentions eussent été frappées de ce menu fait, dans cette région frontière, qui est peuplée d'observateurs visibles et invisibles, où les pierres entendent et où les sapins regardent. Avec un juron, il avait jeté la valise au cocher du landau de louage commandé depuis trois jours à Schirmeck.

— Voilà un bagage inutile! avait-il grommelé. Il n'est pas lourd, heureusement. Menez vos chevaux bon train, cocher!

Les chevaux avaient pris la route qui traverse le pauvre village, atteint la ville de Schirmeck, et quitté là la vallée principale, pour monter, à droite, par l'étroite et sinueuse vallée qui conduit à Grand'Fontaine. Aucun symptôme ne révélait une défiance particulière; mais le nombre des témoins connus de la prétendue promenade augmentait. Et cela était grave. Bien que Jean fût appuyé contre le siège du cocher, et caché en grande partie par les rideaux du break et par une couverture que M. Ulrich avait jetée sur la tunique trop éclatante de son neveu, l'uniforme du 9e hussards avait été certainement aperçu par les deux gendarmes croisés dans les rues de Schirmeck, par les ouvriers de la carrière de pierres que le chemin longe au sortir de la ville, par le douanier qui fumait et avait continué de fumer si tranquillement sa pipe, assis sous les arbres, à gauche du premier pont de Grand'Fontaine. M. Ulrich se disait, de plus, à chaque instant: « L'alarme va être donnée; elle l'est peut-être, et quelqu'un des innombrables agens de l'État va s'avancer, nous interroger et nous faire suivre, quoi que nous répondions. » Il ne communiquait pas ses craintes à Jean, qui était tout autre que la veille, et que le sentiment de l'aventure exaltait.

La voiture, malgré la pente et les cailloux de la route, montait vite le long du torrent, et s'engageait entre les maisons de Grand'-Fontaine. Les hêtrées du Donon, veloutées et dorées, et couronnées de sapins, se levaient en avant. Il était 2 h. 15, lorsque les chevaux s'étaient arrêtés au centre du village, sur l'espèce

de place inclinée où l'eau d'une source coule dans une grande auge de pierre. Les voyageurs étaient descendus de voiture, les chemins n'étant plus carrossables.

— Va nous attendre à l'auberge de Rémy Naeger, avait dit M. Ulrich. Nous ferons notre promenade, et, dans une heure, nous reviendrons... Double la ration d'avoine pour tes chevaux, et prends une bouteille de vin de Molsheim à mon compte.

Aussitôt, M. Ulrich et Jean, laissant à droite le sentier qui monte au Donon, s'étaient dirigés tout à fait à gauche, par l'étroit sentier, bordé de maisons, de jardins et de haies, qui unit Grand'Fontaine au dernier village de la haute vallée, celui des Minières.

A peine avaient-ils fait deux cents mètres, qu'ils aperçurent le garde forestier de la Mathiskopf qui descendait vers eux. L'homme, coiffé du chapeau tyrolien, vêtu de la vareuse verte, couleur de barbe de sapins, sortait de sa maison, en haut des Minières, et gagnait, par un pré, le sentier où il devait nécessairement rencontrer les deux voyageurs.

M. Ulrich eut peur.

— Jean, dit-il, voilà un uniforme que je préfère rencontrer plus tard. Prenons par la forêt!

La forêt était à gauche. C'étaient les sapinières de la Mathiskopf, et plus loin celles de la Corbeille, pentes très couvertes, qui s'élevaient de plus en plus, et où les abris ne manqueraient pas.

Jean et son oncle franchirent donc la haie, quelques mètres de prairie, et entrèrent dans l'ombre des sapins.

Il était temps. L'alarme venait d'être donnée par le gouvernement militaire de Strasbourg; on avait téléphoné au poste de douane de Grand'Fontaine, et à tous ceux des environs, d'empêcher la désertion du volontaire Oberlé. Le garde forestier, qui n'avait reçu aucune consigne, ne reparut pas, mais Jean et M. Ulrich, — celui-ci avec la vieille lunette d'Iéna, — remarquèrent promptement des allées et venues inquiétantes. Dans la tranquille vallée, il y eut bientôt des douaniers et des gendarmes en vue. Ils se jetèrent, eux aussi, dans la forêt de la Mathiskopf.

Et la fuite commença.

M. Ulrich et Jean ne furent pas rejoints, mais ils furent aperçus; ils furent traqués, de futaie en futaie, pendant plus d'une heure, et empêchés de gagner la frontière, car il aurait

fallu traverser à découvert le fond de la vallée. L'idée qu'avait eue M. Ulrich de grimper au sommet d'une des piles de bois et de se laisser couler, avec Jean, dans la fente laissée entre les fagots amoncelés, avait sauvé les deux fugitifs. Les gendarmes, ayant rôdé quelque temps dans la sapinière, s'étaient éloignés dans la direction du Glacimont.

Jean s'était endormi, et la nuit venait. Le vent chaud amoncelait les nuages, et hâtait l'ombre. Un vol de corbeaux glissa, rasant la cime des arbres. Au frémissement de leurs ailes, M. Ulrich sortit de la rêverie où le plongeait la contemplation de son neveu, vêtu d'un uniforme de cavalier allemand, et étendu sur la terre d'Alsace. Il se leva, et, prudemment, monta jusqu'au sommet de la tranchée verte.

— Eh bien! oncle Ulrich, demanda Jean qui s'éveillait, que voyez-vous?

— Aucun casque de gendarme, aucun bonnet de douanier, souffla M. Ulrich en se penchant. Je les crois dépistés. Mais avec eux, il faut toujours se défier.

— La vallée des Minières?

— A l'air abandonnée, mon ami. Personne dans les deux chemins, ni dans les prés autour du village. Le garde-chasse lui-même a dû rentrer et se mettre à table, car la fumée s'échappe à présent de la cheminée... Te sens-tu vaillant, mon petit?

— Si nous sommes poursuivis, vous allez le voir!

— Nous ne le serons pas. Mais l'heure est venue, mon enfant...

Il ajouta, après un petit intervalle, où il feignit d'écouter :

— Monte, pour que nous fassions le plan de bataille.

Quand il eut près de son épaule la tête de Jean, dépassant les branches des fagots et tournée vers l'ouest :

— Tu vois, dit M. Ulrich, le village des Minières, en bas?

— Oui.

— Malgré la nuit et la brume, tu peux te rendre compte que, de l'autre côté, la montagne est moitié sapins et moitié hêtres.

— Je devine.

— Nous allons faire un demi-cercle pour éviter les jardins et les prés des Minières, et quand nous serons là-bas, juste en face, tu n'auras pas deux cents mètres à descendre, et tu seras en France...

Jean ne répondit rien.

— C'est l'endroit que j'ai reconnu pour toi. Il faut que tu te rappelles bien : là-bas, autour de Raon-sur-Plaine, les Allemands se sont réservé toutes les forêts; ils ont laissé à la France toute les terres nues. Et il y a précisément, devant nous, sur l'autre pente, une grande pointe de prairie française... J'y ai même vu une ancienne ferme abandonnée, quelque chose d'avant la guerre, je suppose... Je vais partir devant...

— Pardon, moi, devant.

— Non, je t'assure, mon petit, que le danger est égal en arrière. Et il faut bien que je te serve de guide... Je te précède donc, nous évitons les sentiers, et je te conduis, prudemment, jusqu'à un point où tu n'auras qu'une chose à faire : prendre ta course et traverser une route, puis quelques mètres de taillis, en droite ligne. Au delà du taillis, l'herbe est française...

Dans l'ombre, M. Ulrich embrassa Jean. Il ne voulut pas prolonger l'adieu, de peur de s'émouvoir lui-même, en ce moment où il fallait être parfaitement maître de soi.

— Viens, dit-il.

Ils se glissèrent sous le couvert des grands sapins, qui commençaient près de là, et ils y retrouvèrent la chaleur du jour amassée. La pente était hérissée d'obstacles contre lesquels Jean ou son oncle butaient souvent, pierres éboulées et couvertes de mousse, troncs brisés et pourris, branches tendues dans l'ombre comme des griffes. Toutes les minutes, M. Ulrich s'arrêtait pour écouter. Il se retournait aussi, fréquemment, et, derrière lui, il ne manquait point d'apercevoir la haute silhouette de Jean, dont il ne voyait plus le visage. Quelquefois Jean disait :

— Ils seront bredouilles, mon oncle !

— Tais-toi, mon Jean. Nous ne sommes pas encore sauvés.

Les deux compagnons descendirent en tournant jusqu'à la lisière des prés des Minières, et remontèrent un dernier contrefort des Vosges, mais sans quitter le couvert. Lorsque M. Ulrich fut arrivé au sommet, il s'arrêta, huma le vent qui venait d'en face, plus librement parce que les arbres étaient plus jeunes, et, malgré le danger qu'il y avait à parler, murmura :

— Sens-tu les chaumes de France ?

Il y avait une plaine en avant, mais invisible. On ne pouvait qu'entrevoir des fumées immobiles qui étaient les bois descendans, et d'autres fumées rapides, au-dessus, qui étaient les nuages.

M. Ulrich se mit à redescendre, avec plus de précaution encore, l'oreille attentive. Un hibou s'envola. Il y eut trente pas à faire dans de mauvais buissons qui s'accrochaient aux vêtemens. Et tout à coup, en avant, une voix cria dans la futaie :

— *Halt!*

M. Ulrich se baissa, mit la main sur l'épaule de Jean, et, rapidement :

— Ne bouge pas! Moi, je vais les attirer du côté des Minières. Dès qu'ils seront après moi, tu te lèveras, et tu franchiras le chemin, puis le petit taillis. Cours droit devant toi! Adieu!

Il se releva, fit quelques pas avec précaution, puis, à travers la futaie, partit au trot.

La voix, qui s'était rapprochée, cria de nouveau et deux fois de suite :

— *Halt! Halt!*

Un coup de feu raya l'ombre. Quand le bruit eut cessé de sonner sous les branches, on entendit la voix de M. Ulrich, déjà loin, qui répondait :

— Raté!

En même temps, Jean Oberlé s'élança du côté de la frontière. Tête baissée, sans rien voir, les coudes levés, la poitrine fouettée par les branches, il courait de toutes ses forces. Il dut passer à peu de distance d'un homme embusqué. Les feuilles s'agitèrent. Un appel de sifflet retentit. Jean précipita sa course. Il déboucha inopinément sur la route. Aussitôt un second coup de carabine éclata. Jean roula au bord du taillis. Des clameurs, en même temps, s'élevèrent :

— Le voilà! Le voilà! Venez!

Jean se releva aussitôt. Il crut avoir buté contre une ornière Il sauta dans le taillis. Mais ses jambes étaient faibles. Il sentait grandir l'angoisse d'une défaillance inévitable. Les cris de ceux qui le poursuivaient lui sonnaient dans le dos. Les arbres tournaient. Enfin, il eut une sensation de lumière et de vent froid, et il ne vit plus rien.

. . . .

Tard dans la nuit, il s'éveille de son évanouissement. La forêt est secouée par l'orage. Il est dans une chambre de ferme abandonnée, sans meuble, éclairée par une petite lanterne. On l'a couché sur des branches vertes. Un homme se penche au-

dessus de lui. Jean le regarde. La première impression d'effroi se dissipe. La figure est avenante.

— A-t-on tiré d'autres coups? demande-t-il.

L'homme répond, en français :

— Pas depuis le vôtre.

— Tant mieux. L'oncle Ulrich est sauvé...

Il voit que sa tunique a été enlevée; qu'il y a du sang sur sa chemise... Il respire mal.

— Qu'est-ce que j'ai?

Le douanier, un homme à grosse moustache roulée, qui pleurerait s'il n'avait pas honte, répond :

— L'épaule traversée, mon ami. Ça guérira... Heureusement que nous faisions notre ronde par ici... Mon camarade est allé en bas, chercher le médecin. Au petit jour, ils seront montés... Ne vous faites pas de chagrin... Qui êtes-vous?

Dans le demi-rêve, épuisé, Jean Oberlé répond :

— L'Alsace...

A peine s'il peut parler. Sur le toit de la ferme, la pluie d'orage s'est mise à tomber. Elle martelle les planches des portes, les feuillages, les roches, toute la forêt qui enveloppe la maison. Les cimes se tordent et roulent comme des chevelures d'algues dans les eaux de la mer. Un murmure immense, où des millions de voix sont unies, monte le long des Vosges et s'élève dans la nuit. Le blessé écoute. Qu'a-t-il compris? Toute sa force s'en va. Il sourit.

— C'est la France qui chante! murmure-t-il.

Et il retombe, les yeux clos, en attendant l'aube.

RENÉ BAZIN.

NAPOLÉON III ET BISMARCK

EN POLOGNE

I

Ils sont venus les vrais successeurs de Frédéric, les hommes de fer par lesquels la Prusse va conquérir l'Allemagne : Bismarck est la tête, le roi, Roon et Moltke, les bras. Ils constituent un tout indivisible, on ne peut les concevoir les uns sans les autres; Guillaume n'aurait été qu'un inspecteur de troupes distingué s'il n'eût été porté à la victoire par son organisateur, son stratège et son diplomate. Sans le roi, sans Roon et Moltke, malgré son esprit, son audace et ses ressources, Bismarck ne serait qu'un nouvel Alberoni. Ce qui est grand, terrible ce n'est pas le soliste, c'est le quatuor lui-même. Windthorst le dit un jour : « M. le chancelier a derrière lui deux millions de soldats. Faire avec de telles forces de la politique étrangère n'est peut-être pas une œuvre d'art extraordinaire. » Bismarck ne le contesta pas. « Ici siège, dit-il en désignant Moltke, celui à qui nous devons, après Sa Majesté l'Empereur, l'unité de l'Empire allemand. Sans l'armée (1), l'Allemagne n'eût pas été. » Bismarck n'est donc pour nous que le nom de la raison sociale; nous ne lui attribuons pas exclusivement les mérites et les méfaits de l'entreprise conquérante. Même lorsque nous le nommons seul, *brevitatis causa*, il reste entendu que mentalement nous ne le séparons pas du roi, du ministre de la guerre, du stratège.

Du jour où ces redoutables personnages s'emparent de la scène du monde, un changement s'y opère presque aussitôt dans les sentimens et dans les idées. La diplomatie, s'élevant au-

(1) 10 janvier 1885.

dessus des préjugés du chauvinisme, avait introduit quelque générosité dans les rapports internationaux. Elle se piquait de n'être pas un brocanteur ou un courtier, liardant et croquant, et se faisant payer le plus cher possible; à l'occasion, elle supportait les frais de sa gloire et elle prêtait sans intérêt : *mutuum date nihil inde sperantes*. Les Prussiens entendent la politique différemment : leur principe sera de ne jamais rien faire gratis (1); *do ut des*, donnant, donnant, selon le proverbe vulgaire; toute politique de sentiment, soit active, soit passive, leur paraîtra une niaiserie (2); l'intérêt sera le seul poids normal qui doive entrer dans la balance (3).

Le changement dans les idées est encore plus considérable. Bismarck s'est toujours défendu, nous l'avons déjà rappelé, d'avoir dit en son nom et en celui de ses associés : *la force prime le droit*. Il a avec raison répudié cette antithèse vide renouvelée en sens inverse de la fameuse phrase de Mirabeau : « Mars est le tyran, mais le Droit est le souverain du monde. » Les philosophes devraient en prendre leur parti depuis tant de siècles qu'il en est ainsi : la force n'est pas distincte du droit, elle le crée. Aux yeux des peuples, les plus grands ont toujours été les héros de la force. Citez dans nos bourgades le nom de Platon, ils croiront que c'est quelque candidat au conseil général encore inconnu; prononcez le nom de Napoléon, ils en ont entendu parler. Les faibles ne deviennent intéressans que lorsqu'on les a décapités ou brûlés; alors, parfois, les peuples demandent qu'on les canonise, mais, en attendant, ils placent leurs bourreaux au Panthéon.

Cette divinisation de la force serait révoltante si elle n'exprimait que la supériorité des muscles; la véritable force, *virtus* au sens antique, qu'a très bien rappelée Proudhon, est d'une essence immatérielle; elle se compose d'intelligence, de travail, de patience, de sacrifice et aussi de devoirs : la première qualité des athlètes était la chasteté. Le triomphe sur le champ de bataille n'est pas dû uniquement au tirailleur qui vise juste, à l'artilleur qui pointe exactement, ou au cavalier qui charge furieusement, ni même au général qui a préparé l'action et exalté le moral de sa troupe; il appartient encore au savant qui a inventé les

(1) Bismarck, discours du 24 mars 1852.
(2) *Id., ibid.*, du 15 février 1852.
(3) *Mémoires*, 2 juin 1857.

engins perfectionnés, au poète qui a exalté les imaginations, à l'historien qui a raconté les gloires nationales, à l'artiste qui les a figurées sur la toile et dans le marbre, au philosophe qui a enseigné le mépris de la mort, à l'orateur qui a célébré le patriotisme, à l'homme d'État qui a préparé les alliances et l'opinion publique. Par malheur, si la force révèle et implique la supériorité de l'intelligence et du caractère, elle ne suppose pas au même degré la supériorité morale de la conscience. Non qu'elle n'ait accompli parfois des œuvres irréprochables, mais elle en a trop souvent réalisé de perverses. Pascal est admirable à entendre, lorsqu'il explique pourquoi les hommes ont néanmoins reconnu à la force l'attribut de créer le droit. « La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force. La justice est sujette à dispute; la force est très reconnaissable et sans dispute : ainsi ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » De même, quoiqu'un trop grand nombre de décisions judiciaires soient erronées, on les répute toutes vraies : *res judicata pro veritate habetur*. Le travail de la civilisation a consisté à réduire le plus possible l'écart entre la fiction et la réalité, à obtenir que le plus fort ne soit pas seulement réputé le plus juste, qu'il le soit en effet. Pour qu'il en fût ainsi, la France avait substitué au principe sauvage de la conquête le principe humain des nationalités. Les politiques et les soldats de Berlin vont élargir de nouveau l'écart et entre leurs mains la force cessera d'être identique à la Justice.

L'année 1863 ouvre véritablement l'ère bismarckienne : dès lors, nous retrouvons Bismarck dans tous les événemens pour les susciter, les dominer, ou en profiter. Voyons-le dans l'insurrection polonaise où il met pour la première fois sa main dans les affaires de l'Europe.

II

Pendant les années qui suivirent la répression de 1830, années de misère et de douleur, les émigrés polonais, au lieu de méditer sur l'événement cruel et d'en tirer quelque sagesse, s'enfoncèrent plus que jamais dans les chimères qui les avaient perdus. Adam Czartoryski, entraîné dans le mouvement, désavoua son passé de 1815, et devint le chef nominal des nobles, leur roi *in*

partibus. Son ministre était un de ses neveux, le comte Ladislas Zamoyski, intelligent, énergique, d'infatigable activité, qui s'occupait à la fois de préparer un mouvement militaire et de constituer un gouvernement d'attente, une presse, un budget, un clergé, un ordre religieux, les Pères de la Résurrection, et surtout une diplomatie. Dans chaque centre européen, un agent polonais essaya de s'accréditer, de gagner des sympathies, de susciter un concours. Les deux centres principaux furent Paris et Rome.

Les révolutionnaires polonais ne se souciaient ni du pape ni des cours; ils s'occupaient d'obtenir la sympathie des peuples; ils s'alliaient aux révolutionnaires de tous les pays, Kossuth, Mazzini, Ledru-Rollin, et préparaient, dans le royaume aussi bien que dans les anciennes provinces polonaises, les élémens de la révolte future. Mierolawski, honnête homme, mais esprit vio lent, aussi peu militaire que possible, quoique s'intitulant général, les dirigeait. En dehors des politiques nobles et révolutionnaires, se formait dans l'émigration, sous l'action de trois poètes de génie, Mickiewicz (1), Slowacki, Brazinski et d'un illuminé, Towianski, le parti de la Transfiguration de la Pologne en Christ des nations : ses erreurs, ses légèretés, ses folies avaient été des vertus; elle n'avait pas été seulement crucifiée comme le Christ pour ressusciter comme lui, elle était morte aussi volontairement pour racheter les péchés des autres nations, elle était morte pure de toute faute et de tout reproche. Elle devait renoncer aux conspirations, aux haines, aux vengeances, ne chercher la victoire que dans l'état de perfection que créent la souffrance et le sacrifice, défier le ciel par la foi qu'on a en lui et dans les grandes occasions témoigner de sa vie en recevant la mort sans la donner, en allant au supplice comme les premiers chrétiens, la croix en main, la confession sur les lèvres; enfin s'en rapporter à Dieu seul pour le moment de la justice définitive sur la terre.

Pendant que les politiques s'agitaient et que les mystiques chantaient ou priaient, un homme supérieur, le marquis Alexandre Wielopolski, dans un coin de la Pologne méditait. Le travail avait été l'objet principal de sa vie, mais il ne se contenta pas de lire les historiens, les philosophes, les classiques, les livres sacrés, il regarda autour de lui. Il vit la dissolution sans cesse

(1) Voir *Empire libéral*, t. Ier, p. 403.

croissante, l'ignorance allant jusqu'à l'abrutissement dans les classes inférieures, la plus déplorable futilité dans la noblesse, le paysan, libre depuis le Code Napoléon, mais sans terre, et n'obtenant la jouissance personnelle de quelques parcelles que moyennant redevances et corvées, ce qui le rendait méfiant, aigri, avili; aucune classe moyenne industrieuse ne reliant le noble au paysan. Une réforme sociale était donc le premier remède à apporter aux maux de la Pologne. Il fallait reconstituer les écoles, les Universités, rendre le paysan propriétaire, en substituant à la corvée une rente annuelle librement débattue et équitablement fixée, constituer une classe moyenne, par l'émancipation des juifs.

Il y en avait beaucoup en Pologne : ils étaient là, comme partout, intelligens. actifs, laborieux, étroitement unis les uns aux autres. Ils avaient conservé le vieux costume et le patois allemand, les grandes barbes, les boucles d'oreilles, les femmes mariées portant sur leurs têtes rasées des bonnets plus ou moins ornés de pierreries. Ils étaient de plus en plus maîtres et dispensateurs de l'argent, mais dans une situation légale abaissée, sans droits, au milieu du peuple dont ils dirigeaient les affaires. Ils payaient des taxes spéciales, notamment sur la viande préparée selon leurs rites. Il leur était interdit de sortir des quartiers dans lesquels on les parquait après le coucher du soleil ou pendant les offices religieux, d'acheter ni posséder des propriétés foncières, de s'établir le long de la frontière parce qu'on les supposait d'incorrigibles contrebandiers. Émanciper cette race méprisée, haïe et subie en lui donnant un état légal conforme à sa situation de fait, ce serait constituer la classe moyenne indispensable à l'équilibre social.

La nécessité de ces réformes bien entrée dans son esprit, Wielopolski vit clairement qu'elles ne pourraient s'accomplir que si la Pologne cessait d'être gouvernée et administrée de Pétersbourg, si elle retrouvait son autonomie et la Charte de 1815. Mais en même temps, il vit que cette résurrection d'une Pologne autonome, qui, de l'aveu de tout le monde, ne pourrait être opérée par une insurrection réduite à ses seules forces, ne le serait pas non plus par une intervention étrangère, qui, pour être efficace, devrait être armée. Il avait pu se convaincre, pendant une mission à Londres, que si toutes les nations étaient disposées à accorder à la Pologne des phrases, aucune ne l'était à lui expédier des soldats.

Il n'y avait rien à espérer, par conséquent, en dehors d'un octroi volontaire du Tsar, tel que celui d'Alexandre en 1815. Pour l'obtenir, il fallait ne parler ni de la Lithuanie, ni de la Podolie, etc., renoncer aux déclamations vaines, cesser d'évoquer le souvenir de 1830, donner des preuves non suspectes de loyauté, enfin ne pas exiger tout ou rien, et, en réservant l'autonomie politique comme le but final, n'y pas prétendre du premier coup, et se contenter de ce qui y acheminerait, l'autonomie administrative. Ses études générales, ses observations pratiques l'amenaient comme Deak, en Hongrie, Gioberti et Manin en Italie, à comprendre que la méthode révolutionnaire est stérile et que le salut est seulement dans la méthode constitutionnelle. Toutes ces convictions se résumèrent en cette formule : « Notre passé est réduit en cendres; il faut en construire un autre avec les matériaux du temps présent. »

Les Polonais du royaume, pas plus que les exilés, ne consentirent à demander au Tsar autre chose que de s'en aller, et ils n'écoutèrent pas Wielopolski. Ils ne s'accommodaient pas de cette sagesse prévoyante. Ils voulaient recommencer la révolution de 1830. Hors d'état d'entamer la lutte armée, ils organisèrent une manœuvre géniale nouvelle dans l'histoire des conspirations. Sachant combien les Polonais sont prenables par l'imagination et le mystère, ils instituèrent un comité directeur anonyme : des noms eussent été discutés, critiqués, on s'inclina devant l'inconnu. Le seul signe du pouvoir occulte fut un sceau, imprimé sur les actes du Comité, qui donnait le commandement à la main innomée. Ils savaient aussi que l'imagination polonaise est surtout mystique et religieuse; que le clergé séculier, indiscipliné par suite de la vacance prolongée d'un grand nombre de sièges, les moines exaltés par des sentimens d'indépendance, tous exaspérés de l'immixtion dans leurs affaires spirituelles d'un directeur des Cultes schismatique, étaient frémissans et faciles à entraîner; et que, les prêtres et les moines en mouvement, les femmes suivraient. Jusque-là on avait déchaîné la révolution dans les rues, ils la commencèrent dans les églises; jusque-là on avait élevé des barricades, ils firent des processions; on avait jeté des pavés à la tête des oppresseurs, on leur jeta des hymnes pieux.

Le vieux général Gortschacof, bon homme qui avait été d'une superbe bravoure en Crimée, perd la tête sur ce champ de bataille nouveau. Un fonctionnaire éminent, Enoch, conseilla alors

de recourir au marquis Wielopolski : « C'est le seul en Pologne, dit-il, qui ait la capacité et le courage de dominer la situation. » Gortschacof n'avait jamais entendu prononcer ce nom. Il appela Wielopolski. Celui-ci, avec une franchise qui gagna le cœur du vieux général, ne cacha pas son but d'obtenir l'autonomie et le retour à la Constitution de 1815; toutefois, il reconnut que dans l'état du pays, il était difficile de sauter de plain-pied dans cette solution et il consentit à restreindre provisoirement ses exigences à un certain nombre de réformes urgentes qui, sans restituer l'autonomie, y conduisaient et la supposaient admise en principe. Ce qu'il obtint ainsi n'était pas assurément tout ce qu'il désirait. Néanmoins ces conquêtes accomplissaient une révolution inespérée; elles contenaient beaucoup et si on ne les retirait pas, il serait impossible de n'en pas laisser sortir ce qu'on retenait encore. Sûr de sa volonté, Wielopolski crut que son heure était venue et il accepta le ministère (27 mars 1862).

Il avait alors soixante ans. Grand, gros, portant des lunettes d'or, d'une démarche lente et pesante, sa personne n'annonçait pas la distinction supérieure de son esprit. Dans le cercle intime de la famille et de l'amitié, il s'abandonnait sans contrainte aux expansions d'un cœur chaud et d'une rare bonté; il charmait par l'entrain d'une causerie passionnée et nourrie. En public, son aspect devenait dur, renfermé, hérissé : plus aucune trace de bienveillance sur son visage hautain ; on n'y lisait que la force, la volonté, l'instinct dominateur. Il gardait habituellement le silence, ne discutant pas, n'exprimant son opinion qu'en paroles brèves et incisives; ce qu'il ne disait pas le rendait plus imposant encore et même plus effrayant que ce qu'il disait. On l'accusait d'orgueil, reproche banal contre quiconque se sentant maître d'une pensée propre longuement mûrie, ne l'incline pas devant la contradiction du premier venant. Il passait plus justement pour être dédaigneux : habitué à juger les hommes et les choses tels qu'ils sont, il ne tenait nul compte du vulgaire sensible au fracas des phrases vides; il ne se laissait pas plus pousser par les applaudissemens que retenir par les injures, et il avait le tort de trop le signifier par son maintien. Il y a dans une certaine affabilité polie plus de dédain que dans la hauteur, et le suprême du mépris est de juger les gens indignes même qu'on le leur témoigne. Du reste, eût-il été autre, tout sucre et tout miel, comme se montrait le général Gortschacof, il n'eût pas désarmé

l'hostilité implacable de partis décidés à ne se contenter que de ce qu'il était impossible de leur accorder.

Une fois encore, il dépendit de la Pologne de s'assurer une destinée meilleure. Elle s'y refusa avec une étourderie affligeante; aux réformes elle répondit par un redoublement de chants séditieux, par un deuil national, par des attentats. Plus Wielopolski apportait, plus la haine contre lui augmentait. Blancs et rouges, émigrés et résidens le couvrirent de calomnies : ses réformes n'étaient qu'une comédie; si la Russie désirait se réconcilier avec la Pologne elle n'avait qu'à renvoyer le traître et à s'en aller avec lui, après quoi on lui donnerait quittance. L'insurrection se préparait presque ouvertement; la date seule en était indéterminée. Wielopolski crut la déjouer en ordonnant un recrutement militaire selon la loi russe de 1815 : il en hâta l'explosion. Il réussit du moins en ceci, que cette insurrection mal préparée, sans armes, le premier mouvement de surprise dominé, fut facilement battue et réduite.

Si la Pologne et la Russie eussent été laissées tête à tête, Wielopolski aurait pu conduire à bonne fin son œuvre d'autonomie traversée par la révolte de la rue. Le langage et l'attitude du Tsar ne permettaient pas de douter de cette heureuse solution. Après une parade d'un régiment des gardes du corps Alexandre réunit les officiers, leur apprit le soulèvement et dit : « Je ne rends pas la nation polonaise responsable de ces événemens dans lesquels je vois l'action du parti révolutionnaire qui s'efforce de détruire partout l'ordre légal. » Gorstchacof disait : « Il est heureux que cet abcès soit mûr; maintenant on pourra le percer et ensuite appliquer le régime doux et conciliant. » — « Lorsque le gouvernement, écrivait-il dans le *Journal officiel*, n'aura en présence que la population paisible des villes et des campagnes qui vit d'ordre et de travail, il ne demandera pas mieux que d'en revenir à l'ordre légal qu'il a lui-même inauguré. »

Ainsi la révolution toute seule n'aurait pas réussi à anéantir la Pologne une dernière fois : la diplomatie s'en chargea.

III

L'émigration avait travaillé à préparer l'intervention étrangère avec non moins d'activité que le Comité occulte à organiser l'insurrection. A l'aide d'agences, dont le siège principal était à

Cracovie, elle répandit les fausses nouvelles, les calomnies altérant les faits les plus évidens, ne tenant aucun compte des rectifications reçues, et elle enveloppa l'Europe d'un épais nuage de mensonges. Ainsi elle raconta que, depuis sept ans, on fouettait les religieuses de Minsk afin de les contraindre à abandonner leur foi. Or, il n'y avait pas de couvent à Minsk. Elle contenait autant de fractions que de partis français à entraîner : Microlawski agissait sur les révolutionnaires, Ladislas Czartoryski sur la Cour, Zamoyski sur le faubourg Saint-Germain, Branicki sur le prince Napoléon. Sous cette action incessante, opérant partout à la fois, se forma une espèce d'unanimité en faveur de la révolte. Les conservateurs la défendirent parce qu'elle était conduite par des nobles, les catholiques parce que des prêtres la favorisaient, les révolutionnaires pour la joie de faire du désordre quelque part; Montalembert parlait avec la même exaltation que Garibaldi et Kossuth; on entendait les mêmes vœux dans les salons et dans les cabarets, dans les sacristies et dans les sociétés secrètes. Ceux qui avaient maudit le mouvement italien parce qu'il était anticatholique s'unissaient à ceux qui exaltaient la révolte polonaise quoiqu'elle fût catholique : Dupanloup et Quinet se disputaient aigrement le droit exclusif d'être Polonais. Tous dénonçaient la tentative loyale de Wielopolski comme une machination traîtresse contre laquelle devaient se soulever les cœurs généreux.

A la Cour, même unanimité : le prince Napoléon et l'Impératrice se souriaient et se soutenaient; Walewski avait pour le Comité occulte les bons vouloirs qu'il avait refusés à Cavour; les belles dames montraient autant d'exaltation pour les assassins des Russes que pour les soldats qui allaient étouffer la liberté mexicaine; les Czartoryski avaient leurs grandes entrées aux Affaires étrangères comme Branicki au Palais-Royal; le peu sentimental Girardin lui-même adressait une lettre pathétique au Tsar le conjurant d'abandonner la Pologne. Seuls, la princesse Mathilde, Morny, Fould, Persigny combattaient l'entraînement universel. Personne n'éprouvait des sympathies plus ardentes que l'Empereur. Il disait à un de ses vieux amis suisses, l'ancien avoyer Tavel, de qui je le tiens : « J'ai changé ma manière de voir sur bien des points, mais, ajouta-t-il en élevant la voix, ce qui ne lui était pas habituel, je pense sur la Pologne comme en 1831. » Quoique son oncle n'eût pas voulu rétablir la Po-

logne (1), et qu'il se fût même défendu d'en être le don Quichotte, il considérait que la résurrection du malheureux pays était une tradition de sa race. Maître d'écouter son sentiment intime, il n'eût pas résisté un instant à la pression que l'emportement public, l'Impératrice, le prince Napoléon, Walewski, Czartoryski exerçaient sur lui. Mais il était gentilhomme, et il se considérait comme lié par les services reçus du Tsar, par ses propres assurances de loyale et fidèle amitié.

Il découragea les espérances que les révolutionnaires de Pologne plaçaient en son intervention, par un désaveu formel inséré au *Journal officiel* (23 avril 1861). Il fit plus : il écrivit une lettre confidentielle au Tsar, lui exprimant ses regrets pour tout ce qui se passait à Varsovie, et le priant de ne pas croire aux perfides insinuations : l'alliance était trop préjudiciable à d'autres, pour qu'ils ne travaillassent pas à l'ébranler. Le Tsar manda Montebello (9 mai 1861). « J'ai lu la lettre de l'empereur Napoléon ; elle a produit sur mon esprit la meilleure impression, et j'y répondrai avec la franchise que mes sentimens à son égard me font regarder comme un devoir. J'ai été particulièrement sensible à la justice qu'il me rend, en me disant que depuis cinq années, j'ai été son allié le plus fidèle et le plus sincère. Dites-lui que je resterai ce que j'ai été en tant que cela dépendra de moi. Je suis convaincu qu'il est dans l'intérêt permanent de nos deux empires d'être étroitement unis, et pour ne pas rester fidèle à cette pensée, il faudrait que cela me devînt impossible. Le calme extérieur est rétabli en Pologne, mais l'agitation est toujours au fond des cœurs ; ma tâche est difficile. Cependant, je ne retirerai pas ce que j'ai donné ; je ferai exécuter les institutions que j'ai concédées, loyalement et, comme je l'ai promis, en toute vérité, pourvu que la Pologne ne rende pas mes intentions impossibles à réaliser. Mais, si elle a recours à des moyens révolutionnaires, je les réprimerai avec fermeté. » Napoléon III avait d'avance répondu aux vœux de son allié. Son ministre des Affaires étrangères, Thouvenel, avait mandé le prince Czartoryski, et lui avait déclaré que « l'Empereur le verrait avec un vif déplaisir s'occuper d'intrigues que sa raison et sa politique condamnaient, attendu que l'empereur de Russie était le souverain de l'Europe dont il avait reçu le plus de marques d'amitié, et avec lequel il

(1) Napoléon au roi de Wurtemberg, 11 avril 1811.

désirait le plus rester dans les termes d'une étroite intimité. »

D'autre part Wielopolski le faisait prier de n'intervenir d'aucune manière dans ses affaires et de le laisser seul conduire sa difficile entreprise. Ce fut une raison de plus pour l'Empereur de ne pas sortir de son attitude amicale envers la Russie; il y était d'autant plus disposé qu'il attribuait alors l'organisation du mouvement polonais à ce parti de conspirateurs cosmopolites dont les menées le visaient aussi bien que le Tsar. Cette attitude avait été si loyalement gardée que le Comité occulte de Varsovie s'en plaignit dans son manifeste. L'insurrection ne décida pas l'Empereur à sortir de sa réserve. Convaincu que cette levée révolutionnaire plus que nationale ne serait qu'une échauffourée vite réprimée, rassuré sur le lendemain de la défaite par les déclarations de Gortschacof à Montebello, il se réservait d'invoquer sa neutralité amicale pour réclamer l'exécution des promesses qu'on lui avait faites, si, dans l'enivrement du succès, on était tenté de les oublier.

Il n'existait du reste nulle part une puissance disposée à accorder à la malheureuse Pologne plus que des paroles vides. Les Anglais ne dissimulaient pas qu'ils n'auraient rien autre à son service. Russell l'avait annoncé l'année précédente : « Jamais aucun homme d'État Anglais, ayant rempli les fonctions de premier ministre, n'a eu dans l'idée *de prêter une assistance matérielle* aux Polonais; jamais aucun ministre n'a pensé que le devoir de ce pays fût de s'interposer autrement que par l'expression de ses opinions (26 mars 1862). » Les Autrichiens, nonobstant leur mauvais vouloir envers le cabinet russe, n'étaient pas disposés à créer à leurs portes une indépendance qui leur coûterait la Galicie, et serait un préliminaire à la perte de la Vénétie. Quant à la Prusse, le mouvement insurrectionnel y rencontrait une hostilité prononcée. Les rois et hommes d'État prussiens tenaient comme une maxime d'État que la Prusse avait encore plus d'intérêt que la Russie à ne pas souffrir l'existence d'une Pologne indépendante. Le célèbre Clausewitz en donne les motifs dans un mémoire resté classique : « Une Pologne indépendante supposait l'abandon par la Prusse du duché de Posen; après quoi on ne tarderait pas à revendiquer la Prusse occidentale et Dantzig. Séparée des autres provinces de la monarchie, habitée en grande partie par une population que sa langue rattache au polonais et au lithuanien, enfin autrefois vassale de la

Pologne, la vieille Prusse deviendrait d'une possession incertaine et chanceuse. Toute guerre avec la France aurait pour corollaire une guerre avec la Pologne. Quand même cette Pologne serait faible et menacée par la Russie, elle serait encore en état de gêner la liberté de nos mouvemens ; la Prusse, obligée de transporter sa ligne de défense derrière l'Oder, à une distance de douze lieues de sa capitale, se trouverait dans la position d'un guerrier mutilé qui, de son bras droit, aurait à faire une incursion en France et, de son bras gauche, à tenir son bouclier tout près de sa tête. » En conséquence, dès que le roi et Bismarck virent la Pologne russe en feu, ils garnirent leur frontière de troupes, soumirent Posen à l'état de siège et proposèrent au Tsar de conclure une convention militaire en vue de la protection réciproque des deux États.

Le Tsar fut touché de cette sollicitude et y vit un témoignage d'affection ; Gortschakof en fut choqué, blessé : il se demanda si la Prusse allait prendre le rôle que Nicolas avait joué jadis en Hongrie et si la Russie en était réduite à être ainsi protégée. Il eût volontiers refusé, mais le Tsar lui ordonna d'accepter et il dut obéir. Et, le 8 février 1863, fut signée une convention par laquelle il était dit qu'à la requête du commandant russe ou prussien, les chefs de troupes auraient le pouvoir de se prêter une aide réciproque en cas de nécessité et de franchir la frontière pour la poursuite des rebelles. Par un article secret, on s'engageait à s'instruire réciproquement des menées des insurgés. La convention n'était exécutoire qu'aussi longtemps que les parties le jugeraient nécessaire. Elle était conçue en des termes si vagues que, pour mieux en préciser la portée, il fut convenu que des instructions délibérées en commun par les deux gouvernemens seraient envoyées aux chefs de corps échelonnés sur la frontière.

Cette convention était l'application du droit naturel de police que tout État exerce entre voisins contre les perturbateurs. Mais Napoléon III, qui supportait impatiemment de rester inerte, vit dans ce pacte aussi légitime qu'inoffensif une occasion d'agir d'autant plus tentante qu'il ne s'adresserait pas à la Russie, son alliée, mais à la Prusse avec laquelle il n'en était qu'aux complimens de la coquetterie diplomatique. Il exprima d'abord son déplaisir à Goltz en termes attristés mais affectueux : « Si l'Autriche avait commis une faute pareille, cela lui eût été égal ; de la part de la Prusse il en éprouvait un véritable chagrin. »

Drouyn de Lhuys haussa le ton, et fit coup sur coup deux démarches dont la seconde d'extrême gravité. Il chargea Talleyrand de présenter à Bismarck des observations contre la convention « par laquelle la Prusse, non seulement acceptait la responsabilité des mesures répressives de la Russie, mais évoquait en quelque sorte la question polonaise et l'idée d'une solidarité entre les différentes populations de l'ancienne Pologne, comme pour inviter les membres séparés de cette nation à opposer leur union à celle des gouvernemens et à tenter une insurrection véritablement nationale (17 février). »

Bismarck trouva naturel que l'Empereur tînt grand compte des sympathies générales que la cause polonaise inspirait à la nation française, mais il le pria de trouver tout naturel aussi que la Prusse ne les partageât pas : la résurrection de la Pologne serait son arrêt de mort; des trois puissances co-partageantes elle seule ne saurait à aucun prix abandonner le lot qui lui était échu. La perte de la Galicie n'entamerait pas virtuellement l'Autriche; la Russie gagnerait plutôt à renoncer au royaume de Pologne et à mettre un terme aux embarras contre lesquels elle lutte depuis tant d'années. Mais la perte de ses possessions polonaises équivaudrait pour la Prusse au morcellement, car des provinces importantes et qui sont le berceau de la monarchie se trouveraient ainsi séparées du centre du gouvernement. « Quant à moi, s'il fallait opter, je préférerais voir la France s'emparer de la Belgique, étendre même au delà ses frontières, que la Prusse renoncer aux avantages territoriaux que lui a faits le partage de la Pologne. »

Talleyrand, écartant ces éventualités et revenant à la convention, dit : « Elle est inopportune, compromettante, et, pour le moins, inutile. — Inutile ! s'écria Bismarck, je n'en crois rien. L'effet moral que nous avons produit a été salutaire; les insurgés, sachant l'accueil qui les attendait sur nos frontières, se sont éloignés et ont tourné leurs efforts vers la Galicie; les Russes, rassurés par notre attitude, les y ont poursuivis avec avantage; en un mot nous avons découragé l'insurrection et encouragé la Russie dont je pouvais craindre les défaillances. — Comment pourrait-il en être ainsi ? fit Talleyrand. Je ne la crois pas plus disposée que la Prusse à abandonner la partie, et ce n'est pas la force matérielle qui lui manque pour la jouer avec avantage. — Détrompez-vous, il y a en Russie un parti libéral

nombreux qui se prononce depuis longtemps pour l'abandon de la Pologne et qui voit avec regret les sacrifices d'hommes et d'argent que coûte cette possession. Le prince Orlof que vous connaissez bien en est un des plus fermes adhérens et, pour ma part, si j'étais Russe, je partagerais peut-être cette manière de voir. L'empereur Alexandre m'a dit une fois en propres termes : « J'ai cherché à gouverner la Pologne avec des Russes, je n'ai pas réussi... je vais essayer de la gouverner avec des Polonais. Si le succès ne couronne pas mon entreprise, je ne sais pas en vérité ce que je ferai du royaume. »

Bismarck tint le même langage à l'ambassadeur anglais Buchanan. « La Prusse ne pourrait jamais souffrir une Pologne indépendante à ses frontières. La répression de l'insurrection est une question de vie ou de mort. — Que feriez-vous si les Russes étaient battus? — Nous devrions chercher à occuper nous-mêmes le royaume de Pologne pour empêcher qu'il s'y développe une puissance hostile à la nôtre. — L'Europe ne souffrira jamais cela. — Qui est l'Europe? — Plusieurs grandes nations. — Sont-elles déjà d'accord là-dessus? » Buchanan éluda et soutint que la France n'admettrait pas une nouvelle oppression de la Pologne. Bismarck mit fin à l'entretien en déclarant qu'il était inutile de discuter sur des éventualités futures (11 février 1863).

Le véritable sens de la Convention est celui donné par Bismarck. Drouyn de Lhuys n'était pas dans le vrai en y signalant une provocation au réveil de la nationalité polonaise, déjà suffisamment réveillée depuis deux ans ; Sybel n'y a pas été davantage en la présentant comme une profonde combinaison de Bismarck, qui, n'étant pas sûr de la France, se préparait un allié pour son futur conflit avec l'Autriche. Certainement Bismarck était capable d'un calcul d'une longue portée ; mais ce n'est pas ce qui l'a décidé en cette circonstance : il n'avait pas à s'acquérir une amitié dont il était assuré ; il n'a obéi qu'à une préoccupation de Prussien, veillant sur son bien qu'il craignait de voir menacé.

IV

On pressait les Cinq de déposer un amendement sur la Pologne. Henri Martin m'écrivait : « Je crois que ce serait un grand coup pour la cause que de proposer un amendement en faveur de la nationalité polonaise et de réclamer ainsi le réta-

blissement du fameux paragraphe qui réservait le droit même aux jours des plus tristes faits. Vous placerez ainsi le gouvernement entre ses connivences russes et la honte de refuser ce que Louis-Philippe lui-même acceptait. Jamais l'opposition n'a eu un si beau champ. Ces gens-là feront tout pour étouffer la discussion ; mais nous comptons sur vous autres, *pauci sed validi.* » Nous ne proposâmes pas un amendement à cause de l'incertitude où nous étions sur l'état véritable des choses. Il fut entendu que Jules Favre poserait une interrogation ; un député gouvernemental de Paris, Guyard-Delalain, le devança : il flétrit les procédés du gouvernement russe et supplia l'Empereur de dire : « Plus de sang, plus de proscription, plus de confiscation ; la constitution d'Alexandre. »

Jules Favre interrogea d'abord avec une modération relative : « Alors que la primitive Église avait une influence que lui assurait la foi des populations, c'était à elle qu'appartenait le rôle glorieux de protéger les faibles et de lutter contre les forts. L'Église alliée à César a perdu le privilège de ce haut patronage et c'est à la France qu'il est échu. Ce génie de la France est représenté par les organes du gouvernement. Un mot prononcé par eux peut, sinon faire cesser, au moins singulièrement adoucir cette grande infortune. N'oubliez pas ceux qui tendent vers vous leurs bras ensanglantés ; vous êtes leur espérance ; je vous en supplie, ne les trompez pas de nouveau. »

Billault ne tergiversa pas : « La France n'a perdu aucune de ses vieilles sympathies pour la Pologne, mais elle pense, et le gouvernement pense avec elle, que l'autonomie de ce royaume aurait plus à attendre des sentimens généreux et libéraux de l'empereur de Russie, que d'une tentative insurrectionnelle dont les efforts ne feront qu'appeler de nouveaux désastres sur ce malheureux pays. » — *Jules Favre :* « C'est la contre-partie du mot fameux « l'ordre règne à Varsovie. » L'histoire jugera les paroles du ministre et ce qu'elles ont de fâcheux. » — *Billault :* « Ce qu'il y a de plus fâcheux, ce sont des excitations trompeuses à des sentimens de patriotisme dont les efforts impuissans ne peuvent amener que de nouveaux malheurs. (*Assentiment.*) Le gouvernement de l'Empereur est trop sensé pour donner par de vaines paroles un aliment trompeur à des passions insurrectionnelles et il est trop jaloux de sa dignité, de celle de la France, pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une Adresse, des paroles

inutiles et des protestations vaines (*Très bien! Très bien!*) (1). » Montalembert, enchérissant au dehors sur Jules Favre, déclara que « les fameuses paroles de Sebastiani furent moins douloureuses et moins inexcusables que celles de Billault. L'Empereur a une puissance que n'a jamais eue avant lui aucun gouvernement, cela lui crée des obligations aussi redoutables que sa puissance. Il ne peut pas s'abriter, comme ses prédécesseurs, dans l'inaction et dans une réserve plus ou moins sympathique. Sire, marchez hardiment, le sentiment national vous portera jusqu'aux extrémités du monde sur des ailes de flamme. Vos plus opiniâtres adversaires béniront vos armes et pleureront de joie sur vos triomphes ! » Seulement Montalembert ne veut pas qu'on croie que ces paroles d'excitation portent la guerre dans leur flanc. Il se prétend convaincu « que dans le désarroi actuel de la vieille Europe du Congrès de Vienne, et après les preuves d'irrésistible énergie et d'incontestable supériorité militaire que la France a données en Crimée et en Lombardie, l'intervention purement morale de son gouvernement produirait un effet suffisant et prodigieux (2). »

L'Empereur marqua d'une manière significative son approbation du discours de son ministre. Il chargea l'ambassadeur russe, Budberg, d'informer Gortschacof que, quoique restant toujours étranger aux débats des Chambres, il avait fait savoir à Guyard-Delalain le déplaisir que lui causerait son interpellation. Le Tsar exprima à son tour à notre ambassadeur combien il avait été sensible à cette intervention et il loua beaucoup aussi le langage de Billault.

V

Les représentations individuelles des gouvernemens auprès du cabinet de Pétersbourg avaient été successivement rejetées. Russell, avec une audace qui eût été de l'impudence si notre crédulité n'en avait fait une habileté, proposa d'adopter contre la Russie le système de la démarche identique refusée par lui quand nous la lui avions demandée contre la Prusse.

La réponse de Drouyn de Lhuys était facile. Il n'y avait qu'à lui rétorquer ses propres argumens : Nous avons fait et nous

(1) 5 février 1863.
(2) *L'Insurrection polonaise*, mars 1863.

ferons nos observations, mais une démarche collective, de quelque courtoisie qu'elle soit enveloppée, constituerait une menace que nous ne nous croyons pas autorisés à adresser à un loyal allié. — Dans tous les cas, une interrogation préalable s'imposait : « Si la Russie répond aux remontrances collectives par un refus semblable à celui que nous avons déjà l'un et l'autre reçu séparément, que ferons-nous? Nous contenterons-nous de gémir ou agirons-nous? Si nous nous en tenons à gémir, je n'en suis pas; nous avons trop reproché à Louis-Philippe d'avoir su mieux parler qu'agir, nous nous sommes trop vantés d'être jaloux plus qu'aucun de l'honneur national pour nous en tenir à des manifestations de paroles sans résultats. Agirons-nous? Où? Comment? Quel sera notre rôle? Quel sera le vôtre? »

Drouyn de Lhuys ne demande rien, ne précise rien, il accepte immédiatement avec bonheur. « Le gouvernement français n'oppose aucune objection, répond-il, à l'initiative anglaise et si les puissances y adhèrent, nous serons prêts nous-mêmes à donner notre assentiment à une démarche collective (7 mars). » Il chargea nos ambassadeurs d'instruire les cours étrangères de nos intentions (16 mars). Or, quelles étaient les dispositions connues des puissances, au commencement de mars, quand il donna ce consentement empressé à l'action combinée, sinon collective? On savait que l'Angleterre accorderait à la Pologne autant de dépêches qu'on le voudrait, mais pas la moindre assistance matérielle; que la Prusse, plutôt que de consentir à la constitution d'une Pologne indépendante, prendrait les armes en compagnie de la Russie; que l'Autriche, quelque mauvaises que fussent ses dispositions envers sa voisine, répugnait à une démarche hostile. On savait enfin que le Tsar ne céderait pas, car il serait couvert du mépris public si, après l'ingratitude agressive des Polonais envers ses réformes et ses amnisties, il leur accordait quoi que ce soit sous la menace de l'Europe, après l'avoir refusé aux instances confidentielles et amicales d'un allié.

Il était donc absolument certain, d'une certitude en quelque sorte mathématique, que la démarche collective aurait un échec encore plus indubitable que les démarches individuelles et que, dès lors, on serait acculé à cette impasse de subir une humiliation pire que celle de Louis-Philippe, parce qu'on l'avait fait précéder de plus de fanfares, ou de relever le dédain des refus par la guerre, guerre dans laquelle on serait seul, certainement,

contre la Russie et la Prusse et peut-être contre l'Autriche.

Était-on prêt à accepter cette éventualité, se prêter à la démonstration collective ne présentait aucun inconvénient. N'était-on pas disposé à aller jusqu'à la guerre, consentir au pas qui y conduisait était une grave erreur. Il n'y avait qu'à se cramponner inébranlablement à la politique suivie depuis 1861 et si fermement affirmée au Corps législatif par Billault : n'envoyer aucun encouragement diplomatique à l'insurrection, qui tomberait dès qu'elle serait certaine d'être abandonnée à elle-même, laisser Russel et Palmerston déclamer, s'en rapporter à l'humanité du Tsar et au bon vouloir de son ministre, d'autant plus disposés à accorder qu'on les en aurait moins sommés. Sans doute l'opinion publique bruyante eût été mécontente. MM. Havin et Guéroult eussent gémi, le prince Napoléon eût tempêté; Montalembert, qui maintenant parlait le langage de Guéroult, d'Havin et du prince Napoléon, eût levé les bras au ciel, mais l'Empereur ne se fût pas porté lui-même, en plein cœur, la première blessure inguérissable.

La Pologne, elle aussi, eût profité autant que nous de cette sagesse. Elle n'aurait pas obtenu ce que Dieu même n'a pas voulu lui rendre, l'indépendance de 1772; mais, devenue le foyer libre et heureux d'une vie nationale qu'elle aurait pu étendre, elle ne serait pas sur le lit d'esclavage où elle gît depuis tant d'années.

L'opinion publique est un mot bien élastique, et chacun la fait comme il l'entend, au gré de ses passions ou de ses caprices. Il était dans la démocratie elle-même plus d'un réfractaire à l'emballement polonais. Proudhon, avec sa vigueur de pensée et son courage habituels, reprenait contre la Pologne les accusations qui avaient rendu les philosophes du XVIIIe siècle insensibles à son démembrement. Il allait plus loin. Il se déclarait sans pitié pour cette « aristocratie orgueilleuse, pourrie dès le XIIe siècle, assassine de la plèbe dès le XIe et que le seul tort des puissances partageantes est de n'avoir pas traitée, en 1772 et en 1796, selon ses mérites, en la dépossédant de ses biens et en la mettant nue comme ver (1). » Si, au lieu de flatter les ignorances de la foule, on les eût éclairées, si on eût expliqué que les Polonais avaient obtenu les libertés réclamées pour eux et qu'ils n'avaient pas voulu en faire usage; si on eût démontré la haute valeur de la tentative de Wielopolski; si on eût fait toucher du

(1) Quelques diplomates, tels que le baron Menard, signalèrent le péril de la politique de Drouyn de Lhuys.

doigt combien l'insurrection actuelle était, plus encore que les précédentes, indigne de tout intérêt, folle et criminelle ; si, en même temps, on n'avait pas caché l'impossibilité de lui envoyer plus que des mots, et de traverser seuls l'Allemagne pour atteindre une Russie inaccessible ; si on eût fait entrevoir les effroyables sacrifices d'hommes et d'argent qu'eût exigés cette tentative sans espoir ; si on avait fait remarquer que cette guerre serait un si terrible inconnu, que ceux mêmes qui s'efforçaient de la rendre inévitable n'osaient prendre la responsabilité de la conseiller formellement ; si on lui eût prouvé qu'on n'avait pas le pouvoir de réaliser la délivrance dont on avait le désir, l'opinion se serait calmée, puis retournée. Et se fût-elle entêtée, on l'aurait laissée crier jusqu'à ce qu'elle eût recommencé à s'occuper d'autre chose. Les souverains viagers ou héréditaires sont institués pour résister aux entraînemens passagers des peuples, ce qui, à moins d'un héroïsme exceptionnel, n'est à espérer de personne dans une République où tous les pouvoirs relèvent de l'élection et n'ont qu'une durée limitée.

Morny, voyant ce que le vulgaire n'apercevait pas, s'épuisa à démontrer qu'à suivre le flot on allait à un commencement de suicide ; au contraire, en résistant à l'entraînement public, l'Empereur gagnerait à jamais le cœur et la reconnaissance d'Alexandre II, sur lequel les sentimens étaient tout-puissans, et assurerait à la France, avec cet appui de la Russie, la prépondérance tranquille sur l'Europe occidentale. Ses efforts furent vains. Malgré lui, on accepta la proposition de l'Angleterre d'une action collective. Marquons d'un caillou noir ce jour néfaste.

VI

Billault, qui avait si fermement maintenu la politique raisonnable, accepta de faire pressentir la transition à la politique insensée. Ce fut au Sénat, à l'occasion de pétitions en faveur de la Pologne.

Après une homélie historique gémissante et sans conclusion de Bonjean et un discours excellent de La Rochejaquelein, irrésistible de vérité et de logique, le prince Napoléon se déchaîna dans une diatribe d'insurgé polonais, ne ménageant aucune convenance, ne gardant aucune mesure. Il ne se contenta pas d'altérer les faits ou de supprimer ceux qui le gênaient, d'étaler les

représailles russes en taisant les atrocités insurrectionnelles, il traîna dans la boue le généreux Wielopolski : « Oui, cet homme a été jaloux... de la gloire de qui?... Il a été jaloux de la gloire de Hudson Lowe, ce tourmenteur d'un grand homme, et du général Haynau, ce fouetteur de femmes. Il les a dépassés tous deux, non dans le mal qu'ils ont fait, c'était impossible, mais comme tous les renégats et tous les traîtres, il a été encore plus loin que les autres. » Il n'épargne pas le Tsar quoiqu'en termes moins brutaux : « Si nous comparons la conduite des deux empereurs Nicolas et Alexandre II, je trouve sous Nicolas persécutions sauvages, mais franches; sous Alexandre II, je vois d'excellentes intentions, beaucoup de promesses, mais des faits aussi déplorables pour ne pas dire pires. » On n'est tenu à rien envers lui pour l'assistance prêtée dans les affaires italiennes : « Quand on me rend un service et qu'en même temps on s'en rend un plus grand à soi-même, je n'en sais aucun gré. La Russie se rendait à elle-même un service plus grand qu'à nous : son but était de nous brouiller avec l'Angleterre pour que nous ne nous rencontrions pas avec cette puissance en Orient, et tout cela pour qu'elle-même fît plus facilement ses affaires. » La Prusse n'est pas non plus épargnée pour sa convention avec la Russie : « C'est un acte de légèreté d'une imprudence inqualifiable, ou une connivence coupable ayant pour but de débarrasser les soldats russes des Polonais opprimés et de frapper sur les paysans russes mécontens de la manière dont était faite l'émancipation. » C'est à l'Autriche, pour la première et dernière fois de sa vie, qu'il adresse une parole quasi aimable : « Sa politique l'étonne, mais le satisfait jusqu'à un certain point. » Il essaie de mettre l'Empereur en contradiction avec lui-même. Il cite des fragmens de ses œuvres, rapporte qu'en 1831, il partit sur un appel des insurgés et s'arrêta aux frontières en apprenant le sac de Varsovie. « Il faut faire quelque chose. Si on dit que c'est impossible, je soutiens qu'il y a quelque chose de plus impossible encore, c'est de ne rien faire. On a dit : Pour un grand pays, parler sans agir, c'est mauvais. Nous sommes d'accord, c'est très mauvais et ce n'est pas digne. Mais il y aurait quelque chose de pire, c'est, quand on n'agit pas, de ne pas parler non plus. Mais je n'admets pas qu'on ne fasse rien. Je le répète à satiété : j'ai confiance dans le gouvernement de l'Empereur, il fera ce qu'il pourra et devra faire. Mais faire quoi? Invoquer

les traités de 1815 comme Russell? Non, on ne doit parler de ces traités à la tribune française que pour les maudire. » Il n'ajoutait pas, ce qui résultait clairement de ses explications, que le traité de 1815, c'était la Petite Pologne, et que ce qu'il fallait reconstituer, c'était la grande Pologne de 1772. Mais la grande Pologne, comment la reconstituer sans la guerre? Il n'ose pas plus en convenir que Montalembert auquel il venait d'adresser des complimens; cependant il se montre moins confiant dans l'efficacité de l'intervention morale, il s'en tire par une ambiguïté : « Non, ce n'est pas la guerre, mais ce n'est pas la paix. »

Billault sur-le-champ proteste contre ce qu'il « y a de fâcheux, de nuisible à nos intérêts politiques dans les paroles imprudentes qui ont été dites. » Et il y revient le lendemain, dans un long discours. Il fit ressortir l'efficacité du concours que le Tsar nous avait prêté pendant la guerre italienne, admonesta l'orateur césarien : » Il ne faut pas, de gaieté de cœur, jeter à la face d'un grand souverain de ces paroles amères, difficiles à oublier. Il n'est pas politique de prendre des apparences révolutionnaires, une attitude menaçante et agressive faisant appel à toutes les passions, de se livrer à des emportemens qui blessent les sympathies et aliènent les concours. » — Le prince perdit patience quand le ministre dit que le pouvoir de Napoléon III était né de la lassitude éprouvée par la France des convulsions et des impuissances révolutionnaires; il l'interrompit : « C'est pour cela que vous avez voté contre lui quand je votais pour lui. (*Agitation.*) — Oui, vous avez voté pour le général Cavaignac. — *Billault :* Oui, le fait est vrai; mais depuis dix ans, l'ayant vu à l'œuvre, je le sers avec fidélité et honneur. (*Vive approbation.*) »

Billault avait admonesté comme il le devait les imprudences du prince, mais sous ses formes habiles, prudentes et intentionnellement fuyantes, son discours était peut-être plus imprudent encore. Il reconnaît qu'aujourd'hui le mouvement est national et non pas Mazzinien ou Garibaldien; il ajoute que les « essais successifs faits par le gouvernement russe sont restés inefficaces, que cette inefficacité est dans la nature des choses et qu'elle se renouvellera tant qu'on s'en tiendra (c'est pourtant ce que demandait le gouvernement anglais) à la combinaison de 1815. Si le gouvernement donne peu à cette nationalité

souffrante, *elle se tiendra pour opprimée et restera profondément agitée, mécontente; s'il lui concède beaucoup, elle usera de ce qui lui aura été donné pour reconquérir ce qui lui manquera encore.* Les traités de 1815 ont placé sous le même sceptre des hommes connaissant la liberté et la voulant, et des hommes qui l'ignoraient et ne la désiraient pas encore; ils ont mis tout un peuple dans la nécessité de s'insurger si les concessions promises étaient faibles, et, si elles étaient larges, d'en tirer parti pour s'insurger encore. » Il fallait modifier profondément cet état. Or, il n'y avait qu'une manière de le modifier : rétablir l'ancienne Pologne. C'est la solution du prince Napoléon. Comme le prince, Billault jette imprudemment la pierre aux gouvernemens précédens, « à cette politique de beaucoup de paroles et de très peu d'action, excitante pour le malheureux peuple qu'elle ramène toujours à l'espérance, irritante pour son souverain qui ne supporte pas les représentations, et impuissante à obtenir quoi que ce soit. » Si on ne veut ni des phrases ni de la guerre, que fera-t-on? Ici Billault découvre la combinaison qui se prépare. « On fera, dit-il, l'action collective avec les puissances. » La politique constante de l'Empereur avait été de n'agir jamais seul, de rechercher les puissances ayant des intérêts similaires à ceux de la France et de ne s'engager qu'avec elles. La seule affaire dans laquelle il fût resté seul, l'affaire du Mexique, n'avait été entamée qu'avec le concours de l'Espagne et de l'Angleterre. Il voulait plus que jamais se conformer à cette règle de conduite; ne pas prendre le fardeau à soi tout seul. La question polonaise était européenne et c'est avec le concours de l'Europe qu'il entendait la résoudre. Mais l'action collective serait fatalement la politique de beaucoup de paroles et de peu d'actes si, en cas d'échec, l'on ne voulait pas se résoudre à une guerre isolée; ce serait la reculade au milieu de la risée publique. Billault, sentant l'objection, reprenait l'espérance de Montalembert : « Le Tsar ne résisterait pas à la pression morale de l'Europe à laquelle se joindraient les inspirations magnanimes de son cœur. » Et il insinuait, sans le dire, que l'Angleterre serait, comme lors de la guerre de Crimée, entraînée plus loin qu'elle n'avait projeté. Étant données les dispositions du Tsar et de Gortschacof, de Palmerston et de Russell, de Bismarck et de Rechberg, sur lesquelles il n'était pas permis de se méprendre, ce programme était moins compromettant que celui du prince Napoléon, mais plus chimérique

VII

George Sand écrivait au prince : « Vous seul êtes grand et généreux, et brave! Vous aimez le vrai pour lui-même. Je vous estime et vous aime de plus en plus, cher noble cœur, flamme brillante au sein de ce banc de houille qu'on appelle le Sénat. Ah, c'est un monde de glace et de ténèbres! Ils votent la mort des peuples comme la chose la plus simple et la plus sage, puisqu'ils se sentent morts eux-mêmes. » Mérimée était moins enthousiaste : « Rien de plus éloquent, de plus incisif et de plus spirituel que son discours, mais en même temps rien de moins politique et de moins princier. Il a une absence de tact incroyable dans un homme d'esprit. Le résultat a été de faire perdre aux Polonais une quarantaine de voix. » L'Empereur fut encore moins satisfait. Il fit insérer au *Journal Officiel* la lettre suivante : « Mon cher monsieur Billault, je viens de lire votre discours et, comme toujours, j'ai été heureux de trouver en vous un interprète si fidèle et si éloquent de ma politique. Vous avez su concilier l'expression de nos sympathies pour une cause chère à la France avec les égards dus à des souverains et à des gouvernemens étrangers. Vos paroles ont été sur tous les points conformes à ma pensée, et je repousse toute autre interprétation de mes sentimens. Croyez à ma sincère amitié (21 mars 1863). » Le même jour, Drouyn de Lhuys télégraphia à Montebello : « Dites que la pensée du gouvernement est tout entière dans les documens publics et dans les discours de M. Billault et qu'il ne faut pas la chercher ailleurs. »

Le prince se crut obligé de se plaindre de cette lettre à Billault. « Sire, personnellement j'ai été aussi maltraité que possible par Votre Majesté et publiquement et en particulier. Cette conduite doit-elle m'imposer un silence respectueux et complet? *Oui*, si je ne consulte que mes goûts et mon intérêt; *non*, si je crois avoir une bonne idée à vous soumettre et pouvoir servir la cause de l'Empire et des nationalités et de la liberté en Europe. L'Empereur appréciera ; si je suis blâmé sans retour, vous ne me répondrez pas et je comprendrai. Si, tout en me blâmant, vous ne me réprouviez pas tout à fait, vous me ferez venir et vous m'écouterez. Vous m'avez donné une grande preuve de mépris en ne tenant aucun compte de mon silence dans la discussion de

l'Adresse et en disant que le Sénat avait voté à l'*unanimité* malgré mon vote, qui a cependant peut-être autant de poids et de valeur que ceux de MM. Boissy, La Rochejaquelein et compagnie. Vous avez donné raison à ceux qui voulaient une discussion sur la Pologne au Sénat, contre moi qui désirais le silence, ayant confiance en vous. Vous n'avez pas voulu me recevoir après la discussion, ni me permettre de vous expliquer ce qui s'était passé. Moi, le parent, l'ami de vos temps d'exil et de malheur, je n'ai pu même me disculper en face des ennemis de la veille, serviteurs dévoués du lendemain, c'est-à-dire depuis que vous êtes le plus fort! Enfin, une lettre publiée est venue m'infliger un blâme public et approuver M. Billault qui a été d'accord avec M. de La Rochejaquelein, qui a fait l'éloge de la Russie, qui a dit que ceux qui voteraient l'ordre du jour étaient *vos ennemis.* Tout cela m'a profondément blessé, mais non découragé. Que m'importe ma personne et qu'est-elle en face des grands intérêts en cause! Malgré tout, les souvenirs de mon cousin Louis, d'Arenenberg, de Londres, dominent dans mon cœur ceux de l'Empereur, aux Tuileries, qui a peut-être des devoirs pour agir ainsi qu'il l'a fait. J'ai donc continué à étudier, à réfléchir, et j'ai fait un projet politique et militaire adapté aux circonstances actuelles qui ne sont plus celles d'il y a un mois. Ce projet vaut la peine que vous perdiez une heure à l'écouter. Je le crois puisque je l'ai fait. Reste à savoir si l'Empereur est de mon avis ou si son mécontentement contre mes paroles domine tout. Veuillez agréer, Sire, l'hommage de profond et respectueux attachement avec lequel je suis, de Votre Majesté. le très dévoué cousin. 26 mars 1863. »

Voici le projet qui était annexé à cette lettre :

« Toutes les apparences sont pacifiques aujourd'hui. Les négociations à la suite de la réponse de la Russie traîneront des semaines, peut-être des mois, rien ne pourra se faire cette année et *encore moins* l'année prochaine puisque la Pologne sera dévastée, écrasée, et la Russie beaucoup plus forte dans quelques mois. L'Empereur n'ayant pas cru devoir suivre une conduite qui devait amener la guerre *seul* avec la Russie, cette année il n'y a plus de question polonaise ; l'attitude et les paroles des membres du gouvernement, notamment de MM. Morny, Persigny et Billault sont formelles; *ils disent* que l'Empereur s'est *engagé* à ne rien faire sans l'Angleterre et l'Autriche, que ces deux puissances

n'iront jamais à la guerre, que la *paix est donc assurée*. Malgré ces certitudes, le prince Napoléon s'imagine que peut-être l'Empereur regrette cette situation d'impuissance ; il y a encore une hypothèse, c'est que l'Empereur veuille *exciter* la Russie à faire un *acte* qui forcerait la France à recourir aux armes, comme l'ultimatum autrichien envers le Piémont en 1859. Si cela est, comment obtenir ce résultat? La Russie est prudente et ne fera rien *aujourd'hui* contre la Suède avant d'avoir tué la Pologne. Un acte pourrait peut-être l'*irriter* beaucoup et la porter à attaquer la Suède: ce serait si l'Empereur nommait son *cousin, le prince Napoléon, ambassadeur en Suède aujourd'hui*. Le prince accepterait avec empressement. Il aurait pour instruction de *pousser* la Suède à forcer la Russie à l'attaquer sans sortir, *elle*, des limites du droit des gens; la Suède attaquée demandera le secours de la France qui, préparée dès aujourd'hui, lui donnera son aide. Si l'Empereur approuvait l'idée de ce projet, le prince le développerait à Sa Majesté. »

L'Empereur répondit : « Mon cher cousin, j'ai tardé à répondre à ta lettre, car il me peine d'entamer une discussion qui ne peut amener que des récriminations sur le passé. J'ai été surpris, je l'avoue, de voir combien tu rendais peu justice à ma conduite envers toi depuis douze ans et combien tu t'abusais sur la tienne. Les souvenirs de notre enfance me sont aussi chers qu'à toi, mais ils n'ont rien à faire avec les questions qui nous occupent aujourd'hui. Depuis le lendemain du jour où je fus élu Président de la République, tu n'as jamais cessé d'être, par tes paroles et par tes actions, hostile à ma politique, soit pendant la Présidence, soit au 2 décembre, soit depuis l'Empire. Comment me suis-je vengé de cette conduite? En cherchant toutes les occasions de te mettre en avant, de te faire une position digne de ton rang et d'ouvrir une arène à tes brillantes qualités. Ton commandement en Crimée, ton mariage, ta dotation, ton ministère de l'Algérie, ton corps d'armée en Italie, ton entrée au Sénat et au Conseil d'État sont des preuves évidentes de mon amitié pour toi. Ai-je besoin de rappeler comment tu y as répondu ! En Orient, ton découragement t'a fait perdre le fruit d'une campagne bien commencée. Ton mariage a manqué nuire gravement à l'indépendance de ma politique en tendant à faire croire à M. de Cavour (ce qui était complètement opposé à mon intention) que ton union avec la fille du roi de Sardaigne était une condition *sine*

qua non de mon traité avec lui. Ta dotation? On a droit de s'étonner que jamais tu ne reçoives et que jamais ton nom ne paraisse dans aucun acte de charité. Ton portefeuille de l'Algérie? Tu me l'as un beau jour renvoyé à cause d'un article du *Moniteur*. Quant à tes discours au Sénat, ils n'ont jamais été pour mon gouvernement qu'un sérieux embarras... et tu te plains de ma conduite à ton égard! On s'étonne bien plutôt que je tolère si longtemps dans un membre de ma famille une opposition qui alarme et jette l'hésitation parmi les partisans d'une même cause. Le *Times* disait naguère en parlant de toi que si un prince anglais suivait en Angleterre la même ligne de conduite que toi, il serait désavoué par l'opinion publique; crois bien qu'en France, il en est de même, et que, sauf quelques flatteurs sans portée, on désapprouve une attitude qui a tous les dehors de la rivalité. Ai-je cependant la prétention d'exiger que tes paroles soient l'écho fidèle de mes intentions et de mes pensées? Non, mais ce que j'ai le droit d'exiger d'un prince de ma famille, c'est qu'en parlant devant le premier Corps de l'État, il cache, du moins quand cela existe, la divergence d'opinions sous la convenance des formes. Je n'admettrai jamais comme utile pour personne qu'on parle au Sénat comme dans un club, jetant l'injure à la tête de tout le monde et s'exprimant sans réserves comme si votre passé était irréprochable et comme si votre avenir ne commandait aucun ménagement. Dans ton dernier discours, tu as blessé toutes les bienséances. En citant mes écrits, tu as l'air de vouloir mettre mes actions en contradiction avec mes paroles; en attaquant l'Empereur de Russie, même pour ses prévenances vis-à-vis de moi, tu m'as mis dans la position que si demain l'ambassadeur de Russie te faisait une impolitesse, je n'aurais aucun droit de m'en plaindre à son gouvernement; en attaquant enfin personnellement mon ministre, tu as montré un manque de tact et une animosité qu'il est difficile d'excuser. Et après cela, tu trouves que ma lettre à Billault était un affront pour toi! C'était bien cependant la réplique la plus douce et la plus honnête qu'on pût choisir. Maintenant que je t'ai dit ce que je pensais, il n'y a plus pour toi que deux lignes de conduite à suivre. Ou être ce que tu dois être, un soutien et un appui pour mon gouvernement, et alors je serai heureux de continuer à te donner des témoignages de mon ancienne amitié, ou bien faire cause à part en laissant un libre cours à la violence de tes opinions et, alors, il

faudra que ma conduite envers toi témoigne publiquement de mon mécontentement, car il est impossible qu'on comprenne que je reçoive le soir en ami celui qui m'a attaqué le matin. C'est à toi de choisir; je regretterais vivement que ton bon sens et ton bon cœur ne l'emportassent pas sur la fougue de ton esprit. Reçois l'assurance de ma sincère amitié (29 mars 1863). »

Le prince se défendit comme il put : « Sire, le but de la lettre de Votre Majesté est trop clair pour que je ne le comprenne pas. A quoi me servirait de répondre longuement aux nombreux reproches que Votre Majesté me fait? Je sens que ce serait inutile et sans influence sur votre esprit; vous dire que vous m'avez frappé comme ambassadeur en 1849 par une lettre fort dure que rien dans ma conduite ne justifiait, qu'au 2 décembre, je ne sais pas ce que vous pouvez me reprocher; surpris par cet événement, ne sachant rien de ce qui se faisait, j'ai eu une conduite tout à fait *passive;* que le reproche au sujet de mon mariage pour le traité avec M. de Cavour, je ne le comprends même pas, tellement il me semble extraordinaire; mon beau-père, le maréchal Niel, M. Nigra sont les témoins de ma conduite dans cette affaire que l'Empereur a toujours approuvée jusqu'ici. Pour mon premier discours au Sénat sur l'Italie, *vous m'avez écrit* en me félicitant; M. de Persigny, votre ministre de l'Intérieur, en a été enthousiasmé beaucoup plus encore que mes amis. Quant à mon dernier discours, il a été *précédé* par la parole du ministre d'État, qui, lui-même, m'a félicité de ce que j'avais dit. Et Dieu sait que j'ai *tout* fait pour éviter une discussion. C'est M. Billault qui l'a *voulu*, se défiant de vous-même et voulant *vous* engager par ses paroles. Quant aux personnalités contre le ministre, c'est vrai, j'ai eu le tort de rappeler à M. Billault qu'il avait voté pour le général Cavaignac, que si tous les Français avaient suivi son exemple, vous ne seriez pas Empereur, qu'il vous servait avec honneur et fidélité depuis que vous étiez *le plus fort.* Mais ces interruptions, je les ai faites le lendemain de mon discours, et elles m'ont été *arrachées* par le ministre qui a dit que je semblais menacer l'Empire d'une révolution, qu'une manifestation se ferait dans la rue, que voter enfin contre l'ordre du jour, c'était se *montrer ennemi de l'Empereur!* Je demande pardon à Votre Majesté de cette explication que je lui aurais donnée de vive voix si je l'avais vue. Maintenant vous voulez bien terminer votre lettre, Sire, par deux alternatives très

vagues, non formulées, la première est un encouragement, la seconde une menace; je crois aller au-devant de vos désirs en *m'absentant*. C'est le seul parti que j'aie à prendre. Je *prouve* ainsi que jamais je ne serai un obstacle ni un embarras pour vous et que je sais me sacrifier au besoin. Je viens donc demander à l'Empereur son agrément pour aller en Égypte avec ma femme. Si vous voulez, Sire, me donner votre consentement, notre départ sera *très prochain*, heureux si, par mon éloignement, je puis ôter *tout prétexte* aux récriminations, reproches et préventions que je soulève. Je ne dois pas faire d'allusions à la politique que Votre Majesté a évitée si soigneusement dans sa lettre. Vous comprendrez cependant, Sire, que sans vouloir deviner les secrets de votre politique à venir dans l'affaire de Pologne, je vienne vous exprimer un seul vœu, c'est que l'Empereur pense à me donner un commandement si la guerre a lieu, car en ne le faisant pas, ce serait me prouver qu'il n'y a plus de place pour moi dans l'Empire. Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis, de Votre Majesté, le très dévoué cousin (31 mars 1863). »

Si l'on avait connu cette correspondance, on n'eût plus douté dans les chancelleries de la sincérité de l'Empereur lorsqu'il affirmait que l'on ne devait pas juger sa politique sur les paroles de son cousin. Le vrai moyen de couper à court à cette fausse situation eût été d'interdire au prince, en vertu du pouvoir absolu d'un souverain sur les membres de sa famille, de prononcer des discours au Sénat ou ailleurs et de se mêler d'une façon quelconque des affaires de l'État, si ce n'est quand il en serait requis, et en des termes prescrits. Mais notre débonnaire Marc-Aurèle n'était pas d'humeur à prendre ces mesures; il se contenta d'approuver le départ pour l'Orient.

VIII

La démarche collective n'obtint pas plus de succès que n'en avaient eu les remontrances individuelles. Gortschacof l'amusa d'abord par des persiflages, finalement la déclina par un refus sec : « Une conférence entre les trois puissances co-partageantes pour assurer la sécurité de leurs possessions respectives, celle-là, la Russie l'acceptait : une conférence des huit puissances signataires du traité de Vienne pour dicter au Tsar les règles de son

gouvernement en Pologne constituerait une immixtion dans ses affaires intérieures, celle-là elle la rejetait. » Elle repoussait encore plus nettement la proposition d'un armistice : un armistice se conclut entre belligérans ; en Pologne, il n'y a que des rebelles et un gouvernement légitime qui les réprime.

Au reçu de la réponse russe, Drouyn de Lhuys reprit la proposition d'une dépêche ou note identique. Le cabinet anglais s'y refusa : « Ce serait une menace pour la Russie, qui provoquerait un second refus d'où sortirait la guerre, et nous n'en voulons à aucun prix. » On convint donc qu'on ne modifierait pas la méthode adoptée et que chacun enverrait sa note séparée. Tout différait dans les trois dépêches. Celle de Russell, discutailleuse, mais très calme, entre les lignes de laquelle on pouvait lire : Après tout, ça m'est égal. Celle de l'Autriche grinchue de ce qu'on eût pu solliciter d'une aussi honnête personne de se dégager de ses liens avec les deux autres puissances pour négocier séparément avec la Russie et la Prusse. Celle de Drouyn de Lhuys, amère, irritée, provocante, reproduisant sous une forme à peine un peu éteinte les récriminations du prince Napoléon naguère désavouées : « Le soulèvement polonais répond à ce qu'il y a de plus élevé dans le cœur des hommes : idées de patrie et de religion. Il ne saurait souscrire ni aux conditions offertes par le cabinet de Pétersbourg ni aux considérations par lesquelles il les défend. En suivant les voies où elle est entrée, la Russie s'éloigne autant d'une sage politique que des stipulations des traités. Il lui a plu de repousser les ouvertures des gouvernemens et de contester leur compétence en revendiquant l'indépendance absolue de ses résolutions et le plein exercice de sa souveraineté. Elle nous rend l'entière liberté de nos mouvemens et nous ne pouvons moins faire que d'en prendre acte (31 août 1863). »

Ce langage sentait la poudre. Si la Russie répondait sur le même ton, et elle était parfaitement en droit de le faire, la guerre devenait inévitable. Le Tsar en eut la tentation : son armée était forte de plus de 400 000 hommes, elle allait s'accroître d'une nouvelle levée de 150 000 hommes ; mais l'attitude équivoque de l'Autriche lui rendait nécessaire l'alliance prussienne. Il la demanda par une lettre autographe au roi Guillaume.

Bismarck a expliqué plus tard son refus d'adhérer à la requête du Tsar par son dessein de résoudre la question allemande avec

ses propres forces, sans aucun secours étranger et de vider un différend inarrangeable avec l'Autriche entre quatre yeux. Raison du lendemain, trouvée après coup. La véritable est que, dans la tension intérieure et extérieure de la politique prussienne, ayant à dos le Parlement, la Confédération et l'Autriche, sans autre soutien qu'une armée dont la transformation non achevée n'avait pas été éprouvée, il eût été de la dernière folie de se lancer sans nécessité, comme sans intérêt direct, dans la hasardeuse entreprise d'une guerre avec la France au moment même où arrivaient de Napoléon III les assurances les plus amicales.

Goltz écrivait à Bismarck : « Je ne fais qu'un cœur et qu'une âme avec César et il n'avait jamais encore été, même au début de ma mission, aussi aimable et communicatif qu'à présent. L'Autriche nous a rendu un grand service en ce qui concerne nos relations avec la France. « Cette malheureuse question polonaise, lui aurait dit l'Empereur, ne nous a pas mis en lutte, mais elle a refroidi nos relations ; c'est notre seul point de divergence et je donnerais beaucoup pour qu'on le fît disparaître : la Prusse serait en situation d'y travailler. » « Il a maintenant, ajoutait-il, des prétentions plus modestes que jamais ; il ne veut que sortir honorablement de l'affaire. » Drouyn de Lhuys, de son côté, déclarait que le vœu le plus vif de l'Empereur serait de faire quelque chose de commun avec la Prusse. On n'attaque pas à propos de rien des gens aussi empressés.

IX

Le Tsar s'était montré reconnaissant de l'offre d'un secours qu'il n'avait pas demandé ; toujours de facile composition, il ne se fâcha pas du refus de celui qu'il avait réclamé et il se résolut à la paix. Il prescrivit à son chancelier de donner à ses réponses un tour acceptable.

La réponse de Gortschacof à la note de la France n'eut donc aucun accent agressif, et tout en étant négative elle resta polie : « Après un mûr examen, nous n'avons pas trouvé de motifs pour nous écarter des points de vue de ma dépêche du 1-13 juillet ; nous croyons aller au-devant des vœux de M. le ministre des Affaires étrangères de France en nous abstenant de prolonger une discussion qui n'atteindrait pas le but de conciliation que nous poursuivons si elle n'avait d'autre résultat que

de confirmer chacun des deux gouvernemens dans ses opinions sur une question où nous regrettons vivement de ne point nous trouver d'accord avec le gouvernement des Tuileries (26 août-7 septembre 1863) ».

L'Empereur n'en ressentit pas moins comme un camouflet ce refus de continuer l'entretien, et Drouyn de Lhuys ne le cacha pas aux cabinets de Londres et de Vienne : « L'empereur Alexandre ne relève que de Dieu et de sa conscience, pour l'accomplissement de ses devoirs à l'égard des peuples soumis à sa domination, et il n'a à rendre à l'Europe aucun compte de l'exercice qu'il fait de ses droits souverains. » Tel est le déclinatoire final adressé à ceux qui, au nom des intérêts généraux, et en vertu d'un titre conventionnel écrit, s'étaient crus fondés à réclamer une participation aux règlemens des affaires de Pologne (22 septembre 1863).

L'Empereur se demanda s'il s'en tiendrait à cette sommation de Drouyn de Lhuys à laquelle ni l'Angleterre, ni l'Autriche ne répondirent, ou s'il poserait un ultimatum à la Russie, prélude de la guerre. Guéroult et Havin, soufflés et inspirés par le prince Napoléon, et Henri Martin jetaient feu et flamme, et demandaient qu'on relevât le gant. « Garder sa part du soufflet de la Russie, accepter cette honte, cette lâcheté, ce serait la France se couchant dans la boue. » Toutes les femmes étaient pour la guerre. *La France*, journal modéré du sénateur La Guéronnière, repoussait la perspective d'une paix humiliée. Prevost-Paradol, au *Courrier du Dimanche*, persiflait en des termes sardoniques qui excitaient plus que les bravades. En voyant *le Constitutionnel* railler plus fort qu'à l'ordinaire le gouvernement de Juillet et la politique de 1840, il s'écrie : « C'est au moment de faire retraite que le feu redouble; les canons ne tonnent jamais plus haut qu'un instant avant de reculer. Voilà le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui. La ligue des journaux officieux est tout en flammes et le gouvernement de Juillet va passer un bien mauvais quart d'heure puisqu'on a pris enfin le parti de l'imiter. L'imiter! s'écrie déjà la presse officieuse, y songez-vous? Quelle différence! En effet, la différence est grande. Sachant qu'il ne pouvait qu'écrire en faveur des Polonais, le gouvernement de Juillet a su se borner au strict nécessaire et ne les a pas enivrés par l'ardeur de ses écritures. Et surtout il s'est gardé de témoigner un superbe dédain pour ceux qui parlent sans agir. On disait : No-

blesse oblige! On pourrait dire avec la même vérité : Mépris oblige! C'est donc en spectateur ému et non en spectateur responsable que j'assiste aux laborieux efforts de ceux que cela regarde pour prendre en face de la Russie arrogante et tranquille une situation qui ne soit ni la paix ni la guerre, afin d'échapper en même temps au péril de la guerre et à l'humiliation de la paix. »

La passion religieuse se donnait carrière sur la Pologne. Les mandemens ordonnaient des prières pour les Polonais et imploraient sur leurs armes la bénédiction divine. Dans certaines maisons religieuses, les Dominicains de Vaugirard, on distribuait en prix des statuettes de paysans polonais armés de faux. Le Pape lui-même, malgré l'encyclique de Grégoire XVI contre la rébellion de 1830, se décida à une manifestation publique. A la demande d'un grand nombre d'évêques, il venait de rétablir une procession solennelle, qui avait lieu tous les ans aux siècles derniers et dans laquelle on transportait, de Saint-Jean-de-Latran à Sainte-Marie Majeure, l'image du Sauveur qui est vénérée dans le sanctuaire de la Scala Santa. Pie IX envoya au cardinal vicaire, à ajouter au rescrit annonçant la procession, un paragraphe rédigé par lui-même, qui appelait les prières des fidèles sur la cause de la Pologne « qui fut tant d'années le rempart de la chrétienté. » « C'est une satisfaction, dit-il à notre ambassadeur, que je donne aux instances qui me sont faites; elle sera peut-être considérée comme peu dans les idées du monde, elle est beaucoup dans les idées de l'Église; les prières sont ce qu'il y a de plus puissant; elles valent toutes les autres armes. »

Un seul journaliste, Émile de Girardin, avec une vigueur admirable, défendait les circulaires de Gortschacof et conseillait à l'Empereur la résistance à des emportemens irréfléchis. Morny, Fould, dans les conseils, soutenaient cette politique. L'Empereur n'étant plus excité par le prince Napoléon, très opportunément en disgrâce, ne tarda pas, malgré ses sympathies polonaises, à se rendre compte de l'abîme où le poussaient des folliculaires sans responsabilité.

D'ailleurs, comment faire la guerre? Par où aborderait-on la Pologne? par Trieste en traversant l'Autriche? François-Joseph ne le permettrait pas. Par le Rhin ou par la mer Baltique, ou du Nord? la Prusse croiserait la baïonnette. Et on ne connaissait pas le moyen de faire tomber de ballons une armée sur un territoire inaccessible de tous côtés. Aux objections on répondait

par la maxime stéréotypée du temps : Rien n'est au-dessus des forces de l'armée française ! Vive la Pologne ! A Varsovie ! Et si, là-dessus, l'Empereur fût parti en guerre, les matamores, pour se faire pardonner leurs excitations, au jour certain de la déconfiture, eussent été les premiers à provoquer sa déchéance ou à y souscrire. Il le comprit, ne posa aucun ultimatum et, comme l'Autriche, ne répondit pas.

X

Le Tsar, convaincu qu'il n'avait rien à espérer, quoi qu'il fît, de la noblesse et du clergé, trouvant inepte d'accorder à ses révoltés des libertés politiques qu'il refusait à ses sujets fidèles, se résolut à abandonner le système Wielopolski et à russifier le pays. Il en chargea Milutine, l'un des auteurs de l'Émancipation des serfs russes. Milutine, devenu le directeur des affaires polonaises, attribua au paysan la terre dont il avait l'usufruit moyennant une annuité payée au propriétaire par le trésor, après estimation préalable. La publication de ces Ukases (19 février-2 mars 1864) atterra l'insurrection, à laquelle l'Autriche avait fermé sa frontière de Galicie. Partout elle déposa les armes : on mit la main sur les membres du comité occulte et on les pendit.

Le cri suprême du comité agonisant fut en 1864, comme en 1831, une malédiction contre les puissances qui avaient tant parlé pour ne rien faire : « L'intervention de l'Occident n'a fait qu'AGGRAVER *les malheurs de la Pologne*, au lieu de les atténuer ; elle irritait l'ennemi sans l'intimider, et le rendait seulement d'autant plus farouche contre sa victime... Dans les commencemens, la Pologne se trouvait seulement en face du Tsar et de son armée ; le peuple russe restait d'abord indifférent à la lutte : mais à la suite d'une *intervention de l'étranger*, qui n'a fait qu'éveiller ses susceptibilités nationales, tout en la rassurant sur les suites politiques, c'est la *Moscovie tout entière* qui a fini par faire cause commune avec son gouvernement ; elle applaudissait désormais à l'œuvre d'extermination et s'enthousiasmait pour les bourreaux... A l'heure qu'il est, elle élève des églises orthodoxes grecques à Vilna en l'honneur de Mourawief. »

Wielopolski, relevé de ses fonctions, s'était d'abord retiré avec sa famille à Berlin. Il y vit, en juillet 1864, une dernière fois

l'empereur Alexandre qui lui dit : « Nous avons été vaincus, marquis, nous avons été vaincus; » et ce fut tout. Il vint ensuite s'établir à Dresde modestement, vivant dans la solitude, dans l'étude, ne voyant personne; on le rencontrait le matin à la messe de l'église de la cour, un gros livre de prières devant lui. Tant d'émotions contenues finirent par le terrasser lui aussi. Privé de l'usage de ses membres par une attaque d'apoplexie, presque aveugle, il ne bougeait guère de son lit que pour se transporter sur une chaise longue où il restait des heures entières gémissant, sans proférer une parole. Il conservait toutes ses facultés intellectuelles, sa prodigieuse mémoire, son jugement lucide et même une ardeur de sentiment étonnante chez un homme qui paraissait à peine encore de ce monde. Il ne parlait jamais de son passé ; un sculpteur lui ayant demandé la permission de faire son buste : « Non, répondit-il, un capitaine qui a perdu sa campagne n'a pas le droit de transmettre ses traits à la postérité. » Il s'éteignit le 30 décembre 1877.

La Pologne ne se rachètera de son erreur de 1863 que quand elle aura élevé une statue à ce grand homme sur la plus belle place de Varsovie. Il était dans le vrai en considérant l'union avec la Russie comme l'unique garantie contre la germanisation, le péril véritable de la Pologne. Les Polonais qui se déclarent inconciliables avec la Russie commettent un véritable suicide national (1). Pendant l'insurrection un certain nombre de femmes polonaises prirent part aux combats : une des plus renommées par son héroïsme finit par épouser un Russe. Dieu veuille que la Pologne fasse de même !

Les résultats de cette campagne mal engagée, mal conduite, mal finie, ne furent pas été moins malheureux pour Napoléon III. L'Angleterre avait rompu une fois de plus l'alliance de la France avec la Russie que le but constant de sa politique, dans tous les temps, a été d'empêcher. « Le Tsar Pierre, dit Saint-Simon, avait une passion extrême de s'unir avec la France; il désirait nous déprendre peu à peu de notre abandon à l'Angleterre et ce fut l'Angleterre qui nous rendit sourds à ses invitations jusqu'à la messéance, lesquelles durèrent encore longtemps après son départ de Paris. On a eu lieu depuis d'un long repentir des funestes charmes de l'Angleterre et du fol mépris que nous avons fait de

(1) Anatole Leroy-Beaulieu.

la Russie. » Durant toute la négociation polonaise, la seule préoccupation de l'Angleterre avait été de nous séparer de la Russie : dès qu'elle y fut parvenue, elle s'arrêta court et ne s'occupa plus de la Pologne. Cela ne nous valut pas même des relations plus étroites avec elle : elle se montra plus que jamais méfiante, et l'Empereur de plus en plus mécontent des insécurités d'une telle alliance.

La Pologne s'était mise entre la Russie et nous; d'autre part, la Vénétie rendait impossible notre rapprochement avec l'Autriche, malgré la volonté sincère de son souverain de vivre en bonne intelligence avec l'Empire français. L'Empereur en était réduit à demeurer dans l'impuissance de l'isolement ou à rechercher l'alliance de la Prusse à laquelle il n'y avait plus d'obstacle, dès qu'il était disposé à prêter la main à ses agrandissemens en Allemagne sans exiger en retour une compensation sur le Rhin. C'est en effet le parti qu'il adopta. Goltz rapportait à sa cour que Drouyn de Lhuys lui aurait dit : « L'Angleterre aura à supporter la responsabilité des complications ultérieures. Si vous avez à nous dire quelque chose à l'oreille, soyez certain que nous vous écouterons avec attention. » L'Empereur aurait même été plus explicite : « Mon dessein, aurait-il dit, serait de m'entendre avec vous sur des choses importantes. Je n'ai rien que je puisse vous demander pour moi, mais vous ne pouvez pas vous dissimuler que votre situation actuelle est intolérable; vous avez autour de vous une foule de petits États qui vous gênent et vous paralysent à chaque pas. J'ai pour devoir de m'occuper maintenant de former mon système d'alliances et je souhaiterais beaucoup d'y voir entrer la Prusse (1). »

La guerre de Crimée avait noué l'alliance anglaise. De la guerre d'Italie était sortie l'entente russe. L'échec polonais inaugura l'amitié prussienne. Distincte des précédentes, elle s'en rapproche pourtant par l'identité de son but : c'était pour préparer l'affranchissement de l'Italie que l'Empereur avait établi de bons rapports d'abord avec l'Angleterre, puis avec la Russie; c'est pour l'achever qu'il mit sa main dans la main de la Prusse bismarckienne.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Rapport de Goltz, du 23 novembre 1863.

LE *PALIO* DE SIENNE [1]

Jeudi 10 août. — Comme une créole paresseuse, Sienne est endormie. Tandis que le soleil d'août enveloppe la rouge cité de ses effluves caressans, aucun murmure ne s'échappe des palais crénelés. Par les rues étroites aux courbes capricieuses, sur les places blanches de lumière, à peine de loin en loin un passant furtif, surpris de cheminer à l'heure de la sieste. Sienne est endormie. Aussi bien, son sommeil dure-t-il plus de trois siècles, depuis le jour néfaste où la ville dut ouvrir ses portes aux soldats de Charles-Quint. Comme la Belle au Bois dormant, elle attend l'heure fatale pour sortir de sa léthargie. « On eût dit un ange, tant elle était belle, car son évanouissement n'avait point ôté les couleurs vives de son teint; ses joues étaient incarnates; et ses lèvres comme du corail; elle avait seulement les yeux fermés, mais on l'entendait respirer sourdement, ce qui faisait voir qu'elle n'était pas morte. » A la contempler ainsi, on devine que des songes dorés passent parfois sous ses paupières closes. Ce ne sont, hélas! que des rêves. La cité siennoise porte au cœur une blessure inguérissable, le deuil de ses gloires évanouies. Ceux qui l'aiment ne la revoient jamais sans un sentiment d'attendrissante mélancolie.

Samedi 12 août. — La ville engourdie se réveillerait-elle? Dans la place du *Campo* que Dante a connue, des charrettes se rassemblent. On en retire des barrières de bois. Une escouade d'ouvriers les emportent et les fixent solidement aux bornes de granit qui divisent la place en deux zones concentriques. Puis

(1) *Palio,* du latin *Pallium,* signifie la bannière qu'on donnait comme prix d'une course. Par extension, il signifie la course elle-même.

ce sont des tombereaux qui arrivent pleins d'une terre rougeâtre qu'on étend dans la zone excentrique, bientôt transformée en piste d'hippodrome. Voici maintenant les boutiquiers du Campo qui entrent en scène. A l'aide de forts madriers et de planches, ils dressent des gradins contre les palais gothiques. Ces travaux divers s'accomplissent rapidement, avec méthode, sans bruit du côté des ouvriers, sans exciter de surprise du côté des assistans. Si vous voulez savoir quel spectacle on prépare, jetez les yeux sur les affiches d'allure décorative collées sur les murs; vous verrez que le 16 août, un peu avant le crépuscule, aura lieu sur la place publique la course *alla tonda* (1), le traditionnel *Palio* de Sienne. Sur cette place qui affecte la forme d'un éventail ouvert, ou plutôt la figure et le relief d'une coquille de Saint-Jacques, — car elle s'évase au centre et se relève sur les bords, — dix chevaux exécuteront trois tours de piste, de toute la vitesse de leurs jambes, sans souci des tournans à angle droit, des montées et des descentes qui agrémentent ce parcours original. On ne se représente pas *Gladiateur* ou *Ormonde* accomplissant une de leurs *performances* sur cet hippodrome improvisé.

Dimanche 13 août. — Dès neuf heures du matin, le Campo présente une animation inaccoutumée. Le soleil qui s'est levé derrière le *palazzo pubblico*, déjà haut sur l'horizon, envahit la place, à l'exception de la partie voisine du palais, appelée la *pianata*, et de la colonne d'ombre que projette au loin la tour démesurée du *Mangia*. Les curieux s'entassent dans ces refuges naturels. Tout à coup un cheval apparaît, tenu en main par son propriétaire; une vingtaine d'autres le suivent de près. La foule s'écarte pour voir passer de maigres haridelles, étiques pour la plupart et les flancs caverneux qui, disparaissant sous une des voûtes du vieux palais, vont se ranger dans la cour ogivale du Podestà. C'est là que les propriétaires présentent leurs quadrupèdes aux *deputati del Palio* (2) qui leur assignent séance tenante un numéro d'ordre.

L'opération terminée, les chevaux sortent, montés sans selle par des jockeys d'occasion auxquels la municipalité octroie pour leur peine la somme de deux lires. Les concurrens vont se ranger à la *Costarella* (3), où une tribune aérienne a été dressée

(1) En rond.
(2) Les commissaires de la course.
(3) Un des tournans.

pour les juges. Le départ est donné là ; là aussi a lieu l'arrivée. Les chevaux se présentent dans l'ordre que le sort a déterminé et qui est tenu secret. On enferme le lot entre deux cordes tendues à hauteur de poitrail ; puis, sur un signal du *mossiere* (1), une des cordes tombe. Les chevaux s'élancent brusquement, en ordre dispersé. Sur leur dos, les jockeys se démènent comme des diables aspergés d'eau bénite. Les pauvres bêtes répondent tant bien que mal à cet appel désespéré ; mais l'un disparaît au tournant de San Martino, se dérobant dans une rue voisine ; un autre roule avec son cavalier dans la poussière. La course prend fin au milieu d'exclamations diverses, des éclats de rire, des quolibets, des bravos ironiques, des sifflets de la foule en gaité. Parmi les spectateurs, il y en a, toutefois, de graves, je pourrais dire d'anxieux. Ce sont les vrais amateurs, les *aficionados*, comme on dirait à Madrid, — et les intéressés. Dans les figurans de la première heure, ils s'efforcent de découvrir les élus appelés à disputer le Palio et, parmi ceux-là, les champions véritables. Aussi leurs yeux sont-ils largement ouverts : aucun incident, aucun accident ne leur échappe. L'épreuve se répète jusqu'à ce que tous les candidats se soient mesurés par groupes de trois ou quatre, dans des séries successives. Il ne s'agit, en effet, que d'une sorte de concours éliminatoire. Parmi les concurrens, le juge en désigne dix qui sont séance tenante tirés au sort et attribués aux dix *contrade* (2) courantes. On conçoit toute l'importance de cette opération : elle serait pour ainsi dire décisive, sans l'intervention ultérieure et subreptice de facteurs d'un autre ordre dont je m'occuperai plus loin. Désormais le cheval adjugé ainsi devient trois jours durant la chose de la contrada. A elle de le nourrir, de le soigner, de le mettre à l'abri des embûches. Un homme de confiance, le *barbaresco* (3), emmène la bête, il en prend l'entière responsabilité.

Les Siennois ne quittent la place du Campo que pour s'y donner rendez-vous le soir, un peu avant l'*Ave Maria*. La première épreuve, ayant pour effet de mettre en lumière la valeur relative des champions du Palio, attire toujours un nombre respectable de spectateurs. A l'heure marquée pour la course, tous les yeux sont fixés sur le *mossiere*, car, de la *mossa* (4) dépend sou-

(1) Le starter.
(2) Les quartiers de Sienne.
(3) Le gardien du cheval barbe, du *barbero*.
(4) Le départ.

vent l'issue de la lutte; aussi tout acte de partialité de ce fonctionnaire pourrait lui attirer une volée de coups de bâton de la part des *contradaioli* (1) qui l'entourent. Un coup de canon, la corde tombe, le lot se précipite dans l'arène; *Valmontone* et *Lupa* (2) abordent presque de front le tournant fatal de San Martino, le franchissent sans accident et dévalent en ouragan dans la descente, pendant que derrière eux, les autres chevaux s'égrènent. Un des jockeys, emporté par sa monture, va donner contre les matelas disposés par précaution le long du mur, en face du tournant; un autre culbute avec sa bête et demeure étendu sur le sol. On l'emporte évanoui. Mais je ne sais par quelle grâce d'état, les chutes au Campo n'ont jamais d'issue fatale. Cependant *Lupa* serre de près *Valmontone*, mais celui-ci résiste jusqu'à la fin et l'emporte au milieu des vivats. De l'avis des spécialistes, les deux premiers ne sont pas loin l'un de l'autre et on peut s'attendre à un duel palpitant, le jour de la course. Cependant ici, plus encore que sur le turf, il faut compter avec les surprises du hasard.

Lundi 11 août. — Il y a fort peu de monde, aujourd'hui, pour voir courir la seconde et la troisième épreuve. Chacun sait, de source certaine, que les champions en vue, ayant pris la mesure de leurs adversaires, demeureront sur la réserve. L'entr'acte permet de lier plus ample connaissance avec les vrais acteurs : j'ai nommé les *contrade*.

Quoique fort ancienne, l'origine des contrade ne remonte pas à l'âge d'or de la République. On les voit poindre, encore indécises, au déclin du xve siècle. Elles n'ont aucun lien de famille avec les corporations militaires qui concouraient à la défense de la cité, ainsi qu'on le croyait naguère. Le chevalier Lisini, au moyen des parchemins dont il a la garde, a fait justice de cette légende. Les contrade sont nées de l'amour que les Siennois ont de tout temps professé pour les réjouissances publiques, en vue d'aider la commune à leur assurer un éclat spécial. L'ardeur que la population apportait à la défense de la cité ayant perdu l'occasion de paraître sur les champs de bataille, se donna carrière dans les courses de taureaux, de buffles, d'ânes, de chevaux. Les combats de taureaux ne ressemblaient que de loin aux *corridas* modernes de Séville et de Madrid; ils offraient à la jeunsse

(1) Les habitans des contrade.
(2) Deux des contrade de Sienne.

siennoise l'occasion de faire assaut de sang-froid, de courage et d'adresse; c'était encore l'image de la guerre corps à corps, telle qu'elle était en usage au moyen âge. Le concile de Trente ayant censuré ces jeux sanguinaires, les combats furent abolis en 1590. Les *buffalate*, où la bête courait montée, parurent également trop dangereuses: un édit les abolit en 1650. Les mœurs allaient s'adoucissant. Bientôt, les *asinate*, qui donnaient naissance à des scènes d'une indescriptible confusion, tombèrent également en désuétude. Seules, les courses de chevaux survécurent : elles devinrent le spectacle populaire par excellence.

Pendant ce temps, les contrade avaient pris leur caractère définitif. Leur nombre est déjà fixé à dix-sept en 1675. Quatre d'entre elles ont reçu, pour services éclatans, des titres de noblesse. La fonction principale des contrade, pour ne pas dire la seule, consiste à organiser les jeux dont le palio est le prix convoité. Dans le principe, elles ne patronnaient que la course du 2 juillet, en l'honneur de Notre-Dame de Provenzano; l'Assomption devint, un peu plus tard, l'occasion d'une seconde journée, le 16 août. Enfin, la piazza del Campo est définitivement adoptée pour la dispute des palii. Jusqu'en 1720, chacune des contrade pouvait prendre part à la course. Cette année-là, un terrible accident ayant ensanglanté l'arène, l'autorité décida que dix chevaux seraient seuls admis à courir. C'est une ordonnance qui est encore en vigueur.

Mais c'est par des côtés différens que le Palio se distingue des autres courses de chevaux. Nul ne croirait que l'ardente émulation qui anime les concurrens repose sur un mobile désintéressé. Loin de constituer pour le gagnant une source de lucre, la victoire lui coûte souvent plus cher que la défaite au vaincu. Le seul trophée que se disputent, avec quel acharnement! les contrade rivales, c'est une simple bannière où paraît une madone brodée, entourée d'emblèmes et d'inscriptions d'un laconisme lapidaire. La commune n'offre rien de plus au vainqueur. Sur le champ de course, ni bookmakers, ni pari mutuel. L'argent ne constitue, à aucun degré, le stimulant de l'épreuve. Bien plus, ce sont les contrade qui supportent tous les frais de la représentation ou peu s'en faut. Mais remporter le Palio, c'est beaucoup; empêcher qu'une contrade rivale le conquière, c'est plus encore. Ces rencontres répétées deux fois l'an ont développé, ou du moins réchauffé, au sein des contrade, l'antagonisme

propre au moyen âge. Chacune d'entre elles forme un corps distinct, isolé, ayant ses chefs, ses couleurs, son drapeau, ses armes, son église, ses traditions. A ses membres, elle inspire un amour exclusif, aveugle, quasi religieux. Ce patriotisme de clocher engendre à son tour des sentimens de jalousie et d'aversion réciproques qui percent de mille manières. Mais, de ce que toutes les contrade sont rivales, il ne s'ensuit pas qu'elles soient toutes ennemies les unes des autres. Avec le temps, des rapprochemens bizarres se sont produits. Sympathies et antipathies ont souvent leurs racines dans un passé lointain. On chercherait peut-être en vain l'origine authentique de l'hostilité qui règne entre l'*Oca* et la *Torre*, entre la *Selva* et la *Pantera*, par exemple. Au temps jadis, ces rivalités et ces haines donnaient naissance à de violentes querelles, à des embûches, des guet-apens, des rixes sanglantes, sources de féroces représailles. Peu à peu, les mœurs se sont adoucies, sans éteindre les passions. L'état de guerre subsiste, seules les armes ont cessé d'être homicides. Encore aujourd'hui, entre gens de contrade ennemies, il est presque impossible qu'il y ait réunion amicale, à plus forte raison mariage. Le jour de la course, le *fantino* (1) paraît sur la place armé d'un fort nerf de bœuf, — le *nerbo*, — la tête protégée par un casque de fer. Il a le droit de frapper le cheval de ses adversaires et ses adversaires eux-mêmes. C'est dans ces compétitions ardentes que réside l'intérêt singulier du Palio. Réconciliées, partant indifférentes, les contrade ne constitueraient plus que des corps inanimés. La lutte à mort se convertirait en un spectacle purement décoratif. Le Palio de Sienne aurait vécu.

Mardi 15 août. — Je me réveille au son des cloches. Les cloches de toutes les églises tintent éperdument dans une violente émulation d'allégresse. Au dehors, l'air est pur et doux sous les rayons du soleil matinal. Les créneaux des palais gothiques se parent de teintes éclatantes, pendant que les rues profondes demeurent encore dans la pénombre. Déjà les *contadine* apparaissent par groupes, accourues pour les fêtes, des petites villes et des campagnes voisines, égayant la cité de leurs chapeaux de paille fleuris aux ailes flexibles et mouvantes, dangereuses rivales pour les Siennoises. Au Campo, encore à peu près désert, on fait

(1) Le jockey.

cercle autour d'un saltimbanque, à l'ombre de la grande tour. Sous les arcades élancées de la *Loggia de'nobili*, on lit la *Gazetta* et les journaux venus de Rome. Contre les bornes de la *Costarella*, des oisifs sont appuyés, regardant passer les jolies filles. Et le vent agite mollement les drapeaux des contrade flottant au balcon des prieurs et des capitaines, ou bien marquant les limites de chaque quartier. A ces frontières historiques, les étendards rivaux sont plantés fièrement avec des airs de défi. Leurs ondoiemens dévoilent et cachent alternativement les écussons héraldiques, les armes parlantes : la Louve, la Chouette, l'Escargot, la Tour, la Forêt, l'Onde, le Hérisson, la Coquille, le Mouton (Valmontone), la Licorne, la Chenille, la Girafe, l'Oie, la Tortue, la Panthère, l'Aigle, le Dragon. Des drapeaux partout, jusque dans les ruelles en précipice, jusque dans les carrefours biscornus, drapeaux multicolores, aux nuances vives et tranchées comme un habit d'arlequin, comme l'aile des oiseaux des tropiques. Et sur la ville qui s'éveille, les cloches de toutes les églises répandent de joyeux carillons.

A n'en pouvoir douter, la Belle au Bois Dormant est enfin sortie de son long évanouissement.

Ce matin, l'intérêt n'est pas au Campo, il est dans les rues, dans les églises, au Dôme. Le Dôme, un jour d'Assomption ! Au moment où je débouchai sur la place, la blanche cathédrale étincelait au soleil comme un bloc géant de carrare veiné de noir. Par les trois portes ouvertes, la lumière s'engouffrait. Dès les premiers pas, j'éprouvai un éblouissement, comme si la nef m'apparaissait pour la première fois. C'est qu'elle avait revêtu ses atours de gala, la vieille mais toujours jeune église. Accrochés aux piliers massifs, les drapeaux des contrade éclataient d'abord dans une explosion de fanfares, au contact du jour extérieur, atténuant peu à peu la sonorité de leurs couleurs, à mesure que l'ombre s'amassait sous le berceau renversé. Mes pieds foulaient respectueusement cette trouvaille d'art et de décoration qu'on appelle les *graffiti*, cachés d'ordinaire aux regards du commun des touristes, empruntant à ce mystère je ne sais quel attrait plus subtil et plus pénétrant. Dans le chœur, l'autel d'argent resplendit discrètement. Inconsciens de leur irrévérence, des paysans sont assis entre les colonnettes qui supportent la chaire de Nicolo Pisano, pareille à un bibelot de vieil ivoire. La chapelle Chigi, derrière sa grille entr'ouverte, brille comme le trésor

d'Aladin, aux yeux hypnotisés des humbles. En face, le couronnement du pape Pie II montre les chaudes couleurs et la patine des miniatures du moyen âge. — Cependant l'archevêque officie en grande pompe, entouré de son chapitre, devant les paysans prosternés et éblouis, tandis qu'une musique brillante, faite pour retentir dans un temple décoré par l'Algarde ou le Borromini, enchante la partie aristocratique de l'assistance. Après un morceau à effet, un murmure flatteur a parcouru les rangs : peu s'en est fallu qu'on applaudît. Ce n'est pas que la piété ait déserté la Cité de la Vierge; mais le peuple de Sienne n'est pas là : il a ses églises à lui et, à la veille d'un Palio, il reste dans sa contrada, auprès de l'autel familier. Et parmi les élégantes venues aujourd'hui pour entendre la maîtrise du Dôme, plus d'une ira demain matin, au lever du jour, s'agenouiller dans quelque chapelle solitaire où la prière n'a pour accompagnement que les paroles rituelles de l'officiant.

Dans l'après-midi, c'est encore le Campo qui est le centre d'attraction des Siennois, d'abord pour le tirage de la tombola. Il y a plaisir à suivre les gens du peuple ou de la campagne dont la place est remplie, piquant avec des épingles ceux des numéros sortans qui figurent sur leurs cartons. A mesure que les cartons se remplissent, l'intérêt augmente. On rit, mais sous la gaîté, on devine une anxiété sourde, un grain de fièvre. Tout à coup, près de moi, ce sont des exclamations joyeuses; une enfant de quinze ans vient de gagner le quine. Elle est là interdite, au milieu de parens et d'amis qui examinent le carton; ses joues sont toutes roses de surprise et de joie; puis subitement, comme mue par un ressort caché, elle s'élance, en agitant son billet, vers la tribune officielle. Toute la nature prime-sautière du petit peuple en Italie se retrouve dans cette simple scène : les gestes correspondent aux émotions, les émotions sont vives, et aucune fausse honte n'en réprime l'explosion.

Un coup de canon retentit. Il est six heures, on va courir la *prova generale*, pour laquelle le municipe offre un prix, ce qui assure une arrivée disputée. Pour voir la course, je demeure dans la place. J'aime ce poste d'observation. On ne perd aucun des principaux incidens de la lutte et on reste en communion avec le vrai public, celui qui se passionne et prend parti. J'ai toujours admiré l'ordre avec lequel on évacue la piste. Il semble que les agens ne se montrent que pour la forme. Le peuple fait

sa propre police : n'est-ce pas lui qui donne le spectacle et le spectacle n'a-t-il pas lieu pour lui? Le Siennois aime les étrangers; il les accueille avec un touchant empressement, mais il ne lèverait pas un doigt pour les attirer, dans une idée de lucre. Le Palio en est la preuve : il se court deux fois par an à une époque où la Toscane est vierge de tout étranger. Le Siennois est éminemment sédentaire : il n'émigre pas et cherche encore moins à provoquer l'immigration. La vieille aristocratie, encore debout, habite toujours ses palais sévères : Florence ne la séduit pas, Rome pas davantage. Le Siennois adore sa ville natale, à quelque classe qu'il appartienne : il l'aime telle que le moyen âge la lui a léguée, avec les maisons crénelées aux murs de brique rougeâtre piqués d'anneaux et de torchères de fer forgé, avec ses ruelles étroites et tortueuses, ses places irrégulières, son pittoresque si heureusement inconfortable. C'est le temps, le tremblement de terre de 1798, et non l'initiative des habitans qui a inscrit tant de fenêtres carrées dans l'arc ogival : il fallait bien consolider les bâtisses qui menaçaient ruine. Chacun dans sa sphère s'efforce de conserver ce qui subsiste, de restaurer ce qui s'en va, dans le goût original. Attaché à ses vieilles coutumes, le peuple offre des traits saillans, parfois contradictoires, qui ne s'expliquent que par l'action d'un atavisme persistant. On le retrouve au Campo sous ses aspects héréditaires, aimable et turbulent, paisible mais excitable à l'excès. D'abord chacun choisit sans hâte la place qui lui convient; on cause et on plaisante avec ses voisins, on rit, on s'amuse des moindres incidens. Puis inopinément cette surface tranquille se bouleverse, comme un lac suisse sous un coup de tempête. En un clin d'œil, la physionomie de la foule s'est métamorphosée. Les visages s'altèrent et se convulsent. On invoque la madone, saint Antoine; on encourage et on injurie les jockeys. Les imprécations se croisent et, au grand scandale des *contadini*, de jeunes femmes profèrent d'horribles blasphèmes. Au moment où la *Lupa* prend définitivement le meilleur sur le *Montone*, je vois des faces blêmir, des poings qui se lèvent; la victoire de la Louve, une minute après, est accueillie par un tonnerre d'acclamations triomphales; la piste est soudainement envahie; autour du vainqueur, ce sont les expressions de la joie la plus délirante, tandis que le vaincu s'éclipse au milieu des huées. Et ce n'était qu'une épreuve !... Dans ces débordemens de passion, ne démêle-t-on pas l'image

frappante des luttes qui agitaient les rues de la ville au moyen âge et parfois les ensanglantaient, comme dans cette journée de 1314 où les Salimbeni et les Tolomei en étant venus aux mains, le gouvernement des Neuf ne trouva d'autre moyen de séparer ces familles ennemies, que de faire courir le bruit de l'irruption des gens d'Arezzo dans le territoire de la République.

Mercredi 16. — En projetant de monter ce matin à la tour du Mangia, j'étais loin d'imaginer que je m'y rencontrerais avec un flot de *contadini* accourus des quatre coins de l'horizon, qui en chemin de fer, qui en voiture, à cheval, voire même à pied. Les trois cent soixante marches ne sont pas pour les effrayer. Le clocher aérien, seul point de la ville qu'ils découvrent au loin dans les fraîches couleurs du matin ou la pourpre des couchers du soleil, les fascine invinciblement. Si les marches sont hautes et inégales, ces jarrets montagnards les escaladent sans peine. A certains tournans, l'escalier est si bas, si étroit, si obscur, qu'il faut marcher courbé en deux, les mains étendues, pour éviter les heurts, se blottir dans les coins afin de laisser passer les jolies filles de Toscane qui rient à gorge déployée, dans l'ombre, des contacts involontaires. Puis tout grandit, l'espace et le jour. Les éblouissemens se succèdent à intervalles plus rapprochés, au gré des ouvertures en meurtrières. Enfin, à force de grimper, on atteint une plate-forme supérieure, en plein ciel. Celui qui prétend se rendre compte du relief original et impérieux de Sienne doit accomplir l'ascension de la tour. De cette aiguille, le regard embrasse un pays tout entier, rouge brique et vert sombre, rendu plus austère encore par l'apparition intermittente des cyprès, alternativement fertile et sauvage, semé de monticules et de dépressions, propres aux marches nocturnes, aux embuscades, aux combats corps à corps. Contre les surprises du dehors, le Mangia dressa longtemps sa flèche aiguë. En ce temps-là, loin d'être isolé, toute une forêt de tours élancées lui faisaient cortège ; Sienne en était hérissée, comme aujourd'hui San Gemignano, mais avec la profusion qui convenait à sa puissance. Une tablette de Biccherna, peinte dans l'année funeste du sac de Rome, atteste que ces tours privées, orgueil des palais patriciens, n'avaient pas encore entièrement disparu en 1527. Aujourd'hui, le Mangia est resté maître de l'espace, avec un seul satellite, le campanile de la cathédrale.

Vue de ce belvédère, Sienne se présente sous la figure d'une

gigantesque étoile de mer dont le corps et les branches, rongés, racornis, boursouflés, auraient séjourné longtemps sur une plage torride. Les arêtes saillantes, coupées d'échancrures, plongent dans des précipices. Sur certains reliefs elliptiques, les maisons se sont agglomérées en amas noueux; les rues qui les sillonnent circonscrivent des proéminences en coques de navires. Les toits grisâtres, jaunâtres, sans éclat, absorbent la lumière. Seule la cathédrale, couverte de zinc, jette une note joyeuse dans le tableau. Unie à l'hôpital de Santa Maria della Scala, elle évoque l'idée d'une mosquée dont le campanile serait le minaret. Les extrémités des branches sont terminées par des éperons surmontés d'églises : le Carmine; S. Agostino, les Servi di Maria, Santa Chiara, Santo Spirito, S. Francesco, Fontegiusta, S. Domenico. Aux yeux du voyageur, Sienne offre d'abord ses sanctuaires.

Du Campo encore désert, les notes nasillardes d'une mélopée à moitié orientale montent jusqu'à nous, dans la paisible atmosphère. Je dis nous, car le gardien des cloches est venu s'accouder, comme je le suis, à la balustrade, non pour signaler à ses compatriotes l'approche de quelque chevauchée suspecte, hélas! mais tout simplement parce que l'heure de la *prova* approche. « *Una provaccia, signor,* » me dit-il avec un dédain comique. Et nous engageons la conversation sur l'événement du jour. Il en sait long sur la course qui, deux fois l'an, se dispute à ses pieds.

Ce n'est pas ici qu'on gagne le palio, mais là-bas, et, me désignant du doigt S. Agostino, ses yeux sollicitent une question d'une façon si expressive que je feins l'étonnement pour lui permettre de continuer. Alors d'une voix basse, pleine de sousentendus, avec des clignemens d'yeux imperceptibles, il me conduit, comme par la main, dans les mines et contremines, au moyen desquelles les intéressés s'efforcent d'annuler au détriment de leurs adversaires ou de maintenir à leur profit les chances qui dérivent de la valeur respective des champions. Travail acharné et subtil, dans lequel le *Montone* et la *Lupa* jouent, cette année, les premiers rôles. Autour de ces protagonistes, les autres contrade évoluent et se groupent au gré d'anciennes préférences ou selon l'inclination du moment. Et mon interlocuteur finit ainsi : « Voyez-vous, monsieur, pour gagner, il faut un bon cheval, *ma sopra tutto ci vuol quattrini, furberia e*

patriotismo, » c'est-à-dire : ce qu'il faut avant tout, c'est de l'argent, de l'adresse et du patriotisme !

C'est un régal d'entendre ce vieillard parler ainsi, avec les jolies aspirations de la Toscane, des dessous mystérieux du Palio, tandis que les principaux acteurs exécutent à nos pieds un simulacre de course, au milieu des éclats de rire et des sifflets du public. Dans la place, blanche de soleil, des insectes font le tour de la piste, pareils à ces petits chevaux de plomb qu'un ressort caché fait mouvoir, dans les casinos de Vichy ou de Trouville. — Oui, pour vaincre tous les moyens sont valables. C'est le poète qu'il l'a dit : *Il vincer fu sempre laudabil cosa.* Il en est du Palio comme d'une forteresse. Avant de tenter l'assaut, le condottière épuisait toutes les ressources, ruse, séduction, corruption. — Sitôt que les chevaux sont adjugés, les pronostics vont leur train. L'obscurité se dissipe avec la première épreuve. Entre chevaux médiocres, la sélection s'opère aisément ; il est rare que plus de deux ou trois chevaux conservent, après cet essai public, des chances réelles de victoire. Heureuses les contrade à qui les vrais champions sont échus. Dans leur sein les passions s'allument brusquement : l'espérance, le désir de vaincre, la crainte de voir un rival détesté l'emporter. Tout d'abord le choix du jockey s'impose ; on souhaiterait qu'il fût habile, courageux, expérimenté, doué de sang-froid et, si ce n'est pas trop exiger, incorruptible. A défaut d'une loyauté reconnue, on se contente des qualités qui font le bon cavalier. Pour s'assurer de sa fidélité, on lui promet monts et merveilles ; on le soumet, sous prétexte de petits soins, à une rigoureuse surveillance. On essaie de prévenir ou de repousser les entreprises perfides de l'ennemi ; en retour on ne néglige rien pour paralyser d'avance les moyens d'action de l'adversaire. A ce jeu, on dépense de grosses sommes, car le concours des intermédiaires est aussi indispensable que dispendieux. Les brigues, en effet, se dissimulent avec soin, bien que licites ou, du moins, justifiées par une longue pratique et la tolérance universelle. Supposons maintenant que deux contrade restent seules en présence. Deux hypothèses s'offrent à l'esprit : un des jockeys se laisse-t-il séduire, la course se réduira à une simple exhibition ; si, au contraire, la corruption a échoué, attendez-vous à une lutte palpitante dans laquelle le nerf de bœuf jouera un rôle prépondérant. Le délire de l'assistance peut atteindre alors ses limites extrêmes.

Il est arrivé parfois que l'intervention de la police a pu seule empêcher le sang de couler sur la place.

La tour du Mangia communique avec le premier étage du palais public, ouvert à tous venans en ce jour de liesse. Quand j'y pénètre, les salles gothiques sont pleines d'une foule animée que ne profane la présence d'aucun *Bædeker*. Assis sur un banc de bois, en face de la fresque où l'Arétin Spinello a représenté l'empereur Frédéric Barberousse tenant en bride le cheval du pape Alexandre III, je suis des yeux l'interminable procession des Siennoises et des *contadine* aux chapeaux de paille. Rares sont celles qui s'arrêtent pour contempler la scène qui a tant ému leurs aïeux. Villageoises et paysannes se promènent sans hâte, en communion secrète avec les trésors d'art qui les entourent, à cent lieues de l'ahurissement qu'éprouvent nos ruraux en semblable occurrence. Dans leur démarche souple, dans toute leur personne, je ne sais quelle grâce a remplacé la lourdeur qu'infligent, dans les pays du Nord, le labeur journalier et l'épreuve des intempéries du ciel. En éclairant les imaginations, le soleil semble avoir affiné les corps. « Cela tient aussi, me dit un Siennois, à ce que, chez nous, les femmes ne prennent presque jamais part aux travaux des champs. » — Parmi elles, il y en a de délicieuses et je ne puis me défendre d'un curieux rapprochement entre ces figures vivantes et les créations des vieux maîtres locaux.

Tout imprégnée de mysticisme religieux, l'école de Sienne s'est confinée, pour ainsi dire, dans la représentation de la madone. Ce n'est pas là un événement fortuit. A la veille de livrer aux Florentins, très supérieurs en nombre, la bataille de Montaperto, les magistrats de Sienne, cherchant une protection surnaturelle dans le pressant péril, avaient placé la ville et son territoire, corps et biens, sous la juridiction de la bienheureuse Vierge Marie. Le lendemain, 2 septembre 1260, le lys rouge éprouvait la plus sanglante défaite dont les annales du temps aient gardé le souvenir. Dès lors, Sienne devint officiellement la *Civitas Virginis*, la vassale de Notre-Dame. Les autels de la madone se confondirent avec ceux de la patrie. Il fut défendu aux courtisanes de porter le saint nom de Marie. C'est dans cette vénération attendrie que naquirent et furent nourries plusieurs générations d'artistes. De là ce nombre infini de tableaux consacrés à la Vierge : de là aussi la sensation indéfinissable qu'ils engen-

drent. Ce sont par-dessus tout des œuvres d'amour. La madone apparaît sur les fonds d'or, dans les cadres d'or, sous l'auréole d'or, parée de toutes les grâces, d'une humilité angélique, avec, sur la bouche, un ineffable sourire et dans les yeux des pensées extraterrestres.

On sent que tous ces artistes ont respiré la même atmosphère: on dirait qu'ils avaient devant les yeux le même idéal de beauté féminine : un corps frêle et élancé, l'ovale allongé du visage, le nez long et flexible, des yeux en amande sous l'arcade mince et pure des sourcils, une carnation pâle et des doigts effilés. A Dieu ne plaise que je me hasarde à discuter la question de savoir si le type de la madone siennoise se rattache et par quels liens elle se rattache au canon que les byzantins ont légué à l'Italie, ni si quelque filiation légitime unit les vierges de Duccio di Buoninsegna et de Sano di Pietro à celles de Cimabue. Je ne livre ici que des impressions, celle de l'étrange ressemblance que le hasard des rencontres m'a conduit à constater entre ces panneaux du moyen âge et les modèles vivans d'aujourd'hui. Hier, à la tombée du jour, je me suis trouvé, près de la *Lizza*, en face d'une toute jeune fille qui m'a rappelé, avec une étonnante précision, la Vierge des Neiges, cette création vraiment divine de Matteo di Giovanni, cachée aux regards profanes dans une petite église dont un perruquier garde la clef. Les simples vêtemens de la jeune fille ne pouvaient cacher sa noblesse native. La souplesse du corps se révélait par la légèreté de la démarche. L'ovale du visage défiait la critique, comme l'arc châtain des sourcils et la ligne du nez. Se sentant regardée, elle baissait les yeux à demi; mais, sous la paupière mi-close, le regard filtrait avec une douceur singulière. Les mains pendaient longues, effilées, d'une blancheur toute virginale. Le chapeau de paille, aux bords tombans, encadrait le visage comme un voile de madone, ne laissant voir que le bas du front poli et quelques mèches de cheveux d'une nuance plus claire que les sourcils. Qu'il me soit permis de croire que, dans la *contadina* de la *Lizza*, revivent les attraits captivans de la Siennoise qui a autrefois servi de modèle à Matteo!

Dans la *Civitas Virginis*, ce n'est pas seulement le cadre du moyen âge qui subsiste, audacieux défi au siècle de la vapeur; les traditions d'antan y conservent une partie de leur vertu, comme certains parfums délicats au fond de boîtes hors d'usage.

C'est ainsi que s'est perpétuée la coutume de faire bénir le cheval, dans l'église de la contrada, avant de l'envoyer au Campo, pratique puérile à certains égards, mais attestant la croyance naïve du peuple dans. l'intervention surnaturelle de ses saints patrons, acte de foi simple et touchant analogue à celui qui sollicite, en certains lieux privilégiés, la guérison des maladies incurables. Pour assister à cette curieuse cérémonie, nous avons choisi, quelques amis et moi, la contrada de *Valmontone*, par la raison qu'elle possède le meilleur cheval du lot des courans.

L'église du *Montone* est placée sous l'invocation de *San Leonardo*. Elle s'élève presque à l'extrémité d'une des branches de l'étoile marine, non loin de la porte romaine, sur une petite place généralement déserte dominée d'un côté par des jardins suspendus, au-dessous du sanctuaire des *Servi di Maria* auquel on accède par un chemin tournant et escarpé. Comme j'interrogeais des enfans pour savoir si c'était bien là que le cheval serait béni, un homme de forte corpulence, moitié homme du peuple, moitié bourgeois, s'approcha de nous et nous demanda si nous étions venus pour la *funzione*. Sur notre réponse affirmative : « Le moment n'est pas encore venu, dit-il, mais faites-moi le plaisir d'entrer par ici. » Et fort courtoisement il nous introduisit dans la maison contiguë à l'église encore fermée; la première pièce dans laquelle nous entrâmes, servait d'antichambre à la sacristie, très pauvrement meublées l'une et l'autre, mais d'une grande propreté. Un inconnu battait impitoyablement du tambour dans une chambre voisine; notre homme nous expliqua que c'était pour habituer le cheval très nerveux au bruit de la place. Puis, il nous montra des pancartes accrochées au mur, témoignages des victoires remportées au Campo depuis deux cent cinquante ans, pas bien nombreuses ces victoires, et de plus en plus espacées à mesure qu'on approche du temps présent. La dernière remonte à 1879. Un vieux palio, aux couleurs effacées, porte la date de 1781 et le nom du lauréat : *Begnamino*.

« Giacinta, fait notre hôte, au moment où une femme de trente-cinq à quarante ans, à la physionomie ouverte, paraissait sur le seuil, voilà des messieurs qui désirent voir l'église. » Et aussitôt Giacinta de nous faire accueil et de nous introduire, par la sacristie, dans une pauvre petite église encore déserte, une véritable église de campagne, n'était, sous la corniche, une suite d'écussons flamboyans, aux armes des protecteurs de la contrada.

Le patronat se solde par une contribution annuelle de dix lires. Peu ruineuse pour ceux qui l'accordent, je ne vois pas qu'elle enrichisse ceux qui en profitent.

Cependant une rumeur retentit au dehors. Un cercle s'était formé autour de jeunes hommes en costume du XVe siècle, portant la livrée de la contrada : orange, rouge et jaune; pourpoint ajusté, manches à crevés, culottes collantes, toque surmontée d'une plume, bourse et poignard suspendus à la ceinture. Les cheveux bouclés tombaient sur les épaules. C'étaient les pages, au nombre de quatre, tous exactement de la même taille. L'air sérieux du visage, la désinvolture des mouvemens ne permettaient de les assimiler, fût-ce un instant, à des figurans de théâtre.

Tandis que nous les examinions, on avait ouvert la porte de l'église. La Giacinta me fit signe de la suivre et j'allai m'asseoir à ses côtés, sur un banc, près de l'autel. Derrière nous, une bande joyeuse et tapageuse s'était précipitée. « Taisez-vous! cria ma voisine à la marmaille, et toi, *piccina*, viens ici! » La *piccina* se détacha du groupe devenu silencieux comme par enchantement. Sa silhouette gracieuse se dessinait en vigueur sur la baie ouverte, pendant que le visage demeurait dans l'ombre. Était-ce une enfant? Était-ce une jeune fille? Elle s'approcha du banc et s'arrêta non loin de sa mère. Celle-ci mit naturellement l'entretien sur le Palio, un beau spectacle, mais bien décevant pour les intéressés! Cette fois la contrada a reçu en partage un bon cheval qui a gagné les principaux essais. Le jockey, lui, a fait ses preuves: c'est le même qui a mené le cheval de la *Selva* à la victoire, au mois de juillet dernier, le jour de la madone de Provenzano. Mais Dieu seul peut savoir ce qui adviendra. Depuis vingt ans on a eu tant de mécomptes. On a eu plusieurs fois en main les « cartes d'or (1), » puis, au dernier moment... et elle secoua la tête avec mélancolie.

« Voyez-vous, poursuit-elle, nos ennemis nous ont joué plus d'un mauvais tour. Il y a plusieurs années, nous avons été trahis par un *fantino de Valle d'Arbia*. On a voulu l'assommer et chaque fois que, pour entrer en ville, il franchissait la porte romaine, il courait risque de sentir le bâton. Il fut encore rossé de main de maître au mois de juin. Aussi, pour rentrer en grâce, nous a-t-il demandé de monter aujourd'hui notre cheval. C'est un bon

(1) Les atouts, au jeu de la Scopa.

cavalier, nous avons refusé; qui sait! nous avons peut-être eu tort. Nos ennemis sont si acharnés! » Et, comme je l'interrogeais des yeux, elle poursuivit : « La *Torre* surtout et aussi le *Nicchio*. Heureusement, ils ne courent pas aujourd'hui. Tenez, avec le *Nicchio*, on est voisin, on devrait s'aimer et on se déteste, mais ce n'est pas à nous la faute... »

L'arrivée d'un personnage habillé comme les *pagetti*, à cette différence près qu'il portait une cuirasse luisante comme un miroir et tenait à la main un casque empanaché, coupa le fil du discours de ma voisine qui, s'adressant à sa fille : « Pia, fais voir le casque au signor. » Pia n'eut pas le temps d'exécuter cet ordre; un gamin qui nous écoutait s'était précipité. Il rapporta le casque comme un trophée et, me le tendant à deux mains : « Sentez-vous comme il est lourd, » s'écria-t-il. Je le soupesai, mais je dus constater mentalement que, pour un casque qui avait coiffé un chevalier du moyen âge, son poids ne présentait rien d'anormal.

La petite Pia s'était rapprochée. Maintenant je discernais nettement ses traits, un visage sans grande régularité, mais illuminé par deux yeux rayonnans de douceur et de persuasive expression : à la lettre des yeux qui parlent.

« Signorina, lui demandai-je, cela vous fera plaisir de voir courir le Palio? »

Le nom de « signorina » qu'on lui appliquait peut-être pour la première fois, la surprit sans doute, car elle rougit très légèrement, mais elle me répondit après un moment d'hésitation en me regardant bien en face : « Non, signor, je n'irai pas à la place, aujourd'hui! »

Comme je lui exprimais mon étonnement. « Oh! non, répéta-t-elle, en secouant la tête, j'éprouverais une trop grande émotion! Hier, vous savez, j'assistais à la course, mais quand j'ai vu au dernier moment la *Lupa* dépasser notre cheval, j'ai éprouvé tant de peine...! »

Les yeux de la *piccina* étaient maintenant humides de larmes. Elle détourna la tête, un peu confuse d'avoir ainsi épanché son cœur. De sa vivacité native, tempérée par un grain de timidité enfantine, se dégageait une grâce si touchante, que je pris dès cet instant délibérément parti pour le *Montone* et j'exprimai ma foi dans la victoire avec tant d'assurance, que le gamin du casque, élevant un bras en l'air, cria : « Si nous gagnons, je saute haut comme ça! »

Peu à peu la nef s'était remplie des gens du quartier. On avait un moment hésité à faire entrer le cheval dans l'église, en raison de sa nervosité, mais ma voisine avait insisté vivement, déclarant que coûte que coûte il fallait que la bénédiction fût donnée. Le champion de la contrada fut donc introduit tout frémissant et conduit devant la grille de l'autel. Un prêtre parut presque aussitôt de l'autre côté, revêtu du surplis et de l'étole; séance tenante, il se mit à lire les prières d'usage devant l'assistance debout, et attentive. Tout à coup, un grand cri s'élève : *Che fortuna! che fortuna!* Le prêtre s'arrête interdit. C'est le cheval qui, au mépris des bienséances, a souillé le sol de l'église. L'officiant comprend, sourit; puis, le silence une fois rétabli, il reprend sa lecture et asperge le cheval d'eau bénite. Tout le monde sort. Je dis adieu à mes voisines en leur souhaitant bonne chance. « *Speriamo,* » me répondent-elles en me serrant la main.

Pendant ce temps, la *comparsa,* c'est-à-dire la représentation du quartier en costume de gala, s'est formée avec ses élémens pittoresques. Nous la voyons qui s'ébranle. En tête, un tambour battant sa caisse, deux *alfieri* agitant des drapeaux, le capitaine casqué et cuirassé, entouré des pages, un porte-bannière tenant en main l'étendard de la contrada, enfin le jockey sur un cheval d'emprunt, car le champion qui devrait fermer la marche sous la garde du *barbaresco,* a été directement dirigé sur le palais public. Si les costumes sont simples, l'ensemble a belle apparence. Mais quelle figure de bandit, le jockey! Sa mine maussade, renfrognée, louche, ne me dit rien qui vaille. Ou je me trompe fort, ou ce garçon-là médite un mauvais coup.

La *comparsa* défile par les rues : chaque fois qu'elle rencontre la maison d'un des patrons de la contrada, elle s'arrête. Les *alfieri* font alors exécuter à leurs drapeaux la *sbandierata* la plus fantaisiste, les plus difficiles évolutions, avec une dextérité sans égale. Les roulant prestement, ils les lancent à une grande hauteur, le manche en haut. Arrivé au point extrême, le drapeau pivote de lui-même, se retourne et redescend comme une flèche. L'*alfiere* le saisit au vol et la *comparsa* repart. Ce jeu des drapeaux qui exige un apprentissage assez long, constitue le clou du spectacle.

Après avoir suivi un moment le *Montone,* nous le dépassons et nous rendons à la place du Dôme où les contrade viennent une à une rendre hommage à l'archevêque et au préfet dont les

demeures se regardent. La place reluit au soleil dans une blancheur immaculée. La variété des costumes qui s'y rencontrent ou s'y croisent engendre comme un éblouissement

De toutes les *comparse*, celle de la *Lupa* obtient la palme sans contredit. Son capitaine semble porter des armes d'or, tant elles brillent au soleil. Serrés dans leurs costumes aux larges bandes alternativement blanches et noires, — les couleurs de Sienne et aussi celles de la cathédrale, — les *Lupaioli* marchent fièrement comme s'ils allaient à la victoire. L'*Onda* défile la dernière : blanche et bleue très claire, elle offre bien l'emblème de l'eau reflétant un ciel sans nuage. Elle défile et s'éloigne dans la direction de S. Agostino, lieu traditionnel de la formation du cortège. Nous suivons l'*Onda*. Nous passons, dans son sillage, sous les fenêtres fleuries du palais des Buonsignori. L'église restaurée de S. Agostino heurte comme un paradoxe, blesse le goût comme un anachronisme. Sur la place, dans les rues voisines, les *comparse* sont noyées dans le flot montant du populaire. Une vague me sépare de mes compagnons. Là, devant mes yeux inexperts, se livre peut-être la bataille décisive, sous la forme de quelque pacte secret. Au milieu de la cohue, la chaleur devient insupportable.

Je me suis promis d'aborder cette fois le Campo par une de ces ruelles étroites qui dévalent dans la place à la façon des torrens dans un lac profondément encaissé. Le courant m'ayant ramené à la *via di Città*, c'est vers la *Macta Salaia* que je dirige mes pas. Une sourde rumeur de cataracte lointaine m'avertit que j'approche. Sous une voûte surbaissée, le curieux *vicolo* descend par une pente si rapide que, sans le concours des marches, il serait à peu près impraticable. Au bout du couloir sombre, une tranche du Campo apparaît soudain, violemment éclairée. Dans la lumière dorée, une poussière humaine semble danser comme ces atomes impalpables qui voltigent dans un rayon de soleil filtrant à travers la fente d'un volet clos. La vision est imprévue, inoubliable. Le regard jeté brusquement par un profane sur une salle d'opéra, le jour d'une première représentation, par le trou du rideau, n'en donnerait qu'une idée incomplète.

Cinq minutes plus tard j'étais l'hôte du marquis Chigi Zondadari, dans son magnifique palais du *Chiasso Largo*. Au premier étage, du côté de la place, règne un large balcon dont le propriétaire se plaît à faire les honneurs aux étrangers avec une parfaite

bonne grâce. De ce balcon, le spectacle est peut-être unique au monde.

Quel voyageur amoureux du passé n'a accompli, au moins une fois dans sa vie, le pèlerinage de Sienne? Et parmi ces élus, quel est celui qui ne s'est assis, au coucher du soleil, sur le rebord de marbre de la Fonte Gaia, en face d'un des édifices les plus romantiques qui soient en Italie? C'est l'endroit rêvé pour évoquer, au milieu du silence de la place, les fantômes des temps révolus. Eh bien! aujourd'hui, les fantômes ont repris corps; la vieille place s'est parée comme aux jours de sa splendeur. A l'instar du palais public, les maisons ont décoré leurs balcons et leurs fenêtres d'étoffes où le rouge et le jaune dominent. C'est plaisir de voir ces façades ridées par le temps, hérissées de têtes curieuses. Des spectateurs, il y en a partout, jusque sur les toits. Aux balcons des palais aristocratiques, les toilettes féminines jettent des notes joyeuses; en bas, sur les gradins qui entourent la place, sur la piste, au centre de la coquille, le fond des habits sombres est constellé de taches blanches; ici encore les *contadine* avec leurs gracieux chapeaux de paille contribuent à embellir le spectacle. Le Campo a cessé d'être la principale place d'une ville de province. On se croirait dans une grande et puissante métropole, car tout Sienne est là ou y sera dans un quart d'heure. Vomis par onze rues, ruelles ou passages voûtés, les flots humains continuent de se déverser dans la place. Une rumeur continue, grandissante, surgit de cette mer agitée. Le soleil, qui baisse à l'horizon, laisse déjà dans l'ombre le palais crénelé des Sansedoni, le casino des Uniti et la place tout entière. Seule la façade du palais public reste éclairée, avec la tour du Mangia perdue dans l'éther. Par-dessus les toits qui s'étagent pittoresquement en face de nous, la coupole et le campanile de la cathédrale émergent, rayonnant comme de blanches voiles au-dessus des vagues d'une mer immense et sombre.

Cirque, amphithéâtre, hippodrome, plaza de toros, le Campo évoque simultanément, à cette heure, ces images diverses: mais plus invinciblement encore, il reporte la pensée loin en arrière, aux époques décoratives. C'est la vision émouvante d'une place publique au moyen âge, un jour de cérémonie religieuse ou de fête populaire, irrégulière, pittoresque, colorée, grouillante, bruyante; le récit des vieux chroniqueurs, quelques rares enluminures, certaines tapisseries brodées d'or et d'argent nous offrent

de semblables tableaux. Sans doute le Campo n'est plus exclusivement entouré de palais crénelés et de maisons gothiques; plusieurs édifices qui menaçaient ruines ont été maladroitement reconstruits, des fenêtres à meneaux ont été remplacées par des croisées modernes, depuis qu'un artiste inconnu a peint en 1609 cette tablette de Biccherna qui montre une procession dans ce cadre merveilleux. Les accoutremens bourgeois de cette fin de siècle ne peuvent pas davantage avoir la prétention de figurer une foule bigarrée du *quattrocento*. Mais si quelques instrumens mal accordés jettent des fausses notes, elles se perdent au milieu du concert puissant émané des masses orchestrales.

Il est six heures; le soleil a disparu. Un coup de canon retentit. Au même instant, un corps de gendarmes à cheval sort du palais public et se déploie sur la *pianata*. Leur rôle consiste à faire évacuer les pistes. Cette consigne, ils l'exécutent posément, sans effort, car la foule se dissipe d'elle-même à leur approche et s'infiltre prestement dans le fond de la coquille. Un quart d'heure suffit pour que l'arène soit entièrement dégagée. Entre les barrières humaines, elle ressemble à un immense ruban rougeâtre en forme de boucle.

Un nouveau coup de canon. La musique marine au pied de la Fonte Gaia se fait entendre, à ce signal. Le cortège point, en face de nous, débouchant de la via del Casato. Une immense acclamation, sortie de quarante mille gosiers, salue son entrée. De la cime du Mangia, le campanone laisse tomber lentement sa note solennelle.

En tête, sur un cheval qui caracole galamment, apparaît le porte-bannière de la commune, dans un costume historique, déployant le grand étendard de Sienne, la glorieuse *balzana*, mi-noire, mi-blanche. Puis viennent les vingt musiciens du palais, en livrée verte, le panonceau de la cité suspendu au tube de leurs longues trompettes. Derrière eux, le capitaine de justice précédé d'un page, suivi de deux barigels et de quatre sbires, tous luxueusement habillés.

Les *comparse* des dix contrade qui vont se mesurer font alors leur apparition, accueillies par une acclamation grandissante. Elles se présentent dans l'ordre fixé par le sort. L'*Onda* ouvre le défilé. Le cortège, avec ses brillantes unités, se déploie lentement. Les trompettes entonnent la *marcia del Palio*, œuvre populaire d'un maître siennois. Mais ce qui communique la vie à cette

antique procession, c'est sans contredit la manœuvre savante des *alfieri* qui jouent avec leur drapeau comme les tambours-majors avec leur canne. Dans leurs mains, ces drapeaux, si heureusement bariolés, exécutent une sarabande gracieuse, se fermant et se développant tour à tour. Ils évoluent autour du corps, sous les jambes, sur la tête, par des mouvemens onduleux et imprévus, comme ceux de Loïe Fuller; ils passent légèrement d'une main dans l'autre, puis fendant l'air avec la rapidité d'une flèche, ils retombent non moins brusquement. Cette manœuvre qu'on appelle la *sbandierata in piazza*, ne s'exécute que sous les fenêtres des protecteurs des contrade.

Voici maintenant le char de Sienne qui débouche, construit peut-être sur le modèle du *caroccio* de Florence pris par les Siennois à la bataille de Montaperto. Il est drapé de velours rouge galonné d'or. Avec sa forme pyramidale, il ressemble vaguement à un bateau au mât unique, surmonté du lion et de la louve, emblèmes héraldiques de la cité. Sur la proue, le palio destiné au vainqueur attire tous les regards.

Les sept contrade qui ne prennent pas part à la course, cette année, suivent le *caroccio*. L'*Oca* et la *Torre*, antiques rivales, nobles toutes deux, chargées de lauriers, sont les plus admirées. La *Torre* est amarante; l'*Oca* se trouve par hasard honorée des trois couleurs italiennes. Fiers de posséder Fontebranda et la maison où est née Sainte-Catherine, les *Ocaioli* défilent avec une dignité particulière.

Fermant la marche, on voit la garde de la commune avec son capitaine à cheval, ses arquebusiers, ses arbalétriers, ses hallebardiers, enfin le *caroccio* des contrade supprimées, traîné par quatre chevaux drapés et écussonnés.

L'enthousiasme grandit à mesure que le serpent déroule ses anneaux bigarrés au milieu des haies humaines. La musique joue, les tambours battent, la foule bourdonne, le campanone gronde sourdement, la procession fait miroiter ses mille facettes, les drapeaux multiplient leurs ondoiemens capricieux, les vieux palais retrouvent un air de jeunesse sous la lumière brisée, tendre, comme ambrée de l'heure qui précède le crépuscule, la place du Campo revet ses gloires passées, c'est l'apothéose !

Le cortège se disloque devant la chapelle de la place. Pendant que les *barbareschi* entraînent les champions dans la cour du Podestà et que les jockeys troquent leur riche costume contre

des casaques plus commodes, les figurans s'installent sur une large estrade dressée au pied du palais public. Le groupe de ces deux cents personnages ressemble de loin à une corbeille gigantesque de fleurs tropicales.

La musique et les tambours se sont tus : au silence relatif de la foule, on sent que l'instant psychologique est proche. Quelque peu blasé sur les beautés du défilé, le public siennois se passionne, au contraire, à l'idée des péripéties de la course et des surprises que peut-être elle lui réserve.

De nouveau le canon tonne. Il est exactement sept heures moins le quart. Tout à coup, surgissent les dix concurrens, montés sans selle par les jockeys armés du *nerbo* en guise de cravache, la tête protégée par un casque. La foule les salue par des cris divers : on les applaudit, on les encourage, on les hue, on les menace. Ils n'en ont cure et vont se ranger sans délai, dans l'ordre marqué par le sort, *al canapo* (1), sous la tribune des juges. Un à un les chevaux pénètrent dans l'étroit espace compris entre les deux cordes, où leur ardeur indisciplinée causerait des incidens fâcheux, si la voie ne leur était pas promptement ouverte. Mais le *mossiere*, en chapeau haut de forme, les surveille ; il fait un signe, un coup de canon retentit, la corde tombe brusquement, le lot se précipite en avant sous les cravaches. Au bout de cinquante mètres, trois chevaux restent aux prises, nettement détachés du peloton qui s'égrène. La *Lupa* est dans le groupe, mais le *Montone* n'y figure pas. Dès lors, les exclamations se succèdent et se croisent ainsi que des froissemens de fleurets, vociférations frénétiques, exhortations, malédictions. Ceux-ci invoquent saint Antoine ; ceux-là, plus nombreux, profèrent d'horribles blasphèmes. Trois franciscains, juchés sur l'autel de la chapelle extérieure, suivent la course anxieusement ; aux fenêtres, les corps sont penchés ; on est debout sur les estrades ; la coquille tout entière frémit. Trois chevaux abordent presque de front le tournant de S. Martino, un *Tattenham Corner* exagéré ; l'un se dérobe, la *Lupa* en profite ; très bien montée, elle serre de près la borne d'angle et prend la tête ; elle ne la perdra plus. La casaque blanche et noire concentre sur elle tous les regards. Le jockey peut se rire des cabales et braver le *nerbo* désormais inoffensif dans la main de ses adversaires. Il se

(1) Littéralement à la corde.

maintient en avant sans effort, passe le but au milieu du vacarme et va s'arrêter sous les fenêtres du palais Sansedoni. Là il est littéralement arraché de sa selle, fêté, caressé, embrassé, acclamé par les *Lupaioli* qui, en un clin d'œil, ont franchi les barrières, envahi la piste. Une clameur s'élève des quatre coins de l'hippodrome : *Lupa*, *Lupa!* Pendant ce temps le jockey du *Montone* n'échappait à un péril imminent que grâce à l'opportune intervention de la police. Ses *contradaioli*, indignés, allaient lui faire un mauvais parti. Son cheval, le meilleur du lot sans contredit, n'avait, à aucun moment, pris part à la lutte. Pauvre Mouton! Il y a beaux jours que les agneaux ont accoutumé d'être mangés par les loups!

Maintenant, la foule se disperse par tous les *vomitoria* de l'amphithéâtre. Les uns regagnent tranquillement leur quartier, les élégans, se jetant dans la via Ricasoli, se rendent, par la via Cavour, à la *Lizza*, pour s'y promener, au son de la musique militaire, jusqu'à nuit close. Cependant, un groupe en délire, entourant le cheval vainqueur, dévalait vers le quartier de la *Lupa* et déposait le palio dans l'église de San Rocco. Là un prêtre bénissait, séance tenante, le cheval encore fumant, puis devant les *Lupaioli* à genoux, l'officiant chantait le *Te Deum*. A peine avait-il terminé l'hymne que retentissaient les premières mesures d'une valse.

Le soir du Palio, la contrada qui l'a remporté est en liesse Dès la tombée de la nuit, la via Vallerozzi qui, de la via Cavour, conduit par une pente rapide au centre du quartier de la *Lupa*, était éclairée par des cierges accrochés aux maisons.

A peine m'étais-je engagé dans cette ruelle qu'un rassemblement m'arrêta. C'était un enfant qu'on emportait dans une voiture. *L'hanno ammazzato*, — ils l'ont tué, — hurle une vieille, à mes côtés, et une autre poursuit: *Sara Fontebranda*, c'est-à-dire le coup vient de la contrada de l'*Oca*. En réalité, il ne s'agissait que d'un gamin légèrement blessé par accident.

Plus bas, une colonne surmontée de la louve romaine marquait le centre de la contrada victorieuse. Dans un léger enfoncement, précédée d'un perron à double rampe, se dressait l'église de San Rocco. Par la porte ouverte, c'était un va-et-vient d'hommes et de femmes curieux de voir le palio déposé à quelques pas de l'autel, ainsi qu'un trophée pris à l'ennemi Sur un banc de la sacristie, dans l'ombre, de gros bonnets du quartier devi-

saient à voix basse sur l'événement du jour. Les pièces voisines fourmillaient de gens du peuple riant grassement. Sur les meubles, des *fiaschi* vides traînaient.

Au son du tambour, devant l'église, les *alfieri*, dépouillés de leur costume d'apparat, faisaient tournoyer leurs drapeaux, au milieu d'une bande d'enfans. Un peu plus loin, une musique barbare s'était établie sur une petite place, jouant des polkas et des valses, pour le plus grand plaisir des garçons et des filles de la contrada.

« La jeunesse s'amuse, » dis-je à une femme plus ridée que vieille, qui regardait la danse avec une béatitude suprême.

« Vous pouvez le dire, me répond-elle ; on a déjà vidé six tonneaux ce soir ; mon gamin a tant bu qu'il a fallu le coucher de force. » Puis, me montrant deux brunettes qui valsent ensemble, faute de cavaliers, et tournoient sur place comme des toupies : « Celles-ci vont danser toute la nuit. Que voulez-vous ? on ne gagne pas le Palio tous les jours. Et puis, nous avons payé assez cher pour être joyeux. Dix mille lires ! c'est quelque chose ! Mais si la contrada ne roule pas sur l'or, l'église est riche, et il y a des protecteurs généreux, et chacun y est allé de sa petite contribution. Voyez-vous, signor, dans notre quartier, on est pauvre, mais on travaille : moi, j'ai deux garçons et cinq filles. et ça marche. Tout le monde est sur pied dès le matin, les filles sont honnêtes ; ce n'est pas comme dans la *Torre !* »

« Mais, fis-je, votre cheval n'a eu aucune peine à gagner. »

La Siennoise me regarda en riant de bon cœur de ma naïveté. Avec des mines comiques et en baissant la voix, elle m'avoue qu'on a compté sept cents lires au jockey du *Montone* pour qu'il arrête sa monture. Un moment on a craint que le *fantino* de la contrada ait également été acheté. La partie adverse lui avait offert la forte somme, mais il n'a pas voulu brûler la *Lupa*, me dit la commère. Et elle me parle du repas qui aura lieu d'ici à un mois pour célébrer la victoire d'aujourd'hui. C'est dans cette rue en pente où nous sommes que sera dressée la table de plus de cent couverts. Le cheval figurera parmi les invités et, si je désire assister au banquet, on sera enchanté de m'accueillir.

J'en sais désormais assez sur les dessous de la course. Profitant du retour des danseuses, je m'esquive mélancoliquement. Pauvre *Montone !*

Jeudi 17 août. — J'aurais désiré revoir mes amis de *Valmontone*, leur exprimer ma sympathie dans leur déconvenue, dire adieu à la *piccina* et à sa mère. Hélas! ce matin, autour de la petite église, tout était solitude et silence, les portes fermées, les fenêtres closes. On eût dit qu'un deuil récent avait frappé ce coin de Sienne. Dans une boutique ouverte, à quelque distance, j'avisai un savetier qui enfonçait des clous dans un morceau de cuir. A mes questions discrètes, il répondit sans interrompre son labeur : « Nous avions un bon cheval, nous n'avons pas ménagé l'argent et, pourtant, nous avons été battus. Il faut prendre patience. »

Ce qu'il ne me confiait pas, c'est qu'un menuisier de la contrada avait été assiégé la veille dans sa maison par ses propres *contradaioli*, qu'il avait été frappé et qu'en se défendant il avait fendu le crâne d'un de ses agresseurs. Il paraît avéré que c'est lui qui a vendu la contrada, à beaux deniers comptans, et assuré ainsi la victoire de la *Lupa*.

En arrivant à la *Loggia del casino de' Nobili*, je croisai la *comparsa* de la *Lupa* qui se rendait au Dôme pour y déposer solennellement le palio conquis la veille. Les figurans étaient tous présens, mais en habits de ville. Les *alfieri* n'en faisaient pas moins voltiger leurs drapeaux, quoique avec quelque nonchalance. Les pages distribuaient un sonnet en l'honneur de « l'héroïque et valeureux » *fantino* Angiolo Volpi, dit le Bellino, des vers non moins héroïques où la « géniale bannière » rimait avec la « louve austère. » Le cheval suivait, les sabots dorés.

Vendredi 18 août. — Le palais de la Belle au Bois Dormant est retombé en léthargie. Il n'en sortira qu'au mois de juillet prochain. Sienne dort. « On eût dit un ange, tant elle était belle, car... »

F. DE NAVENNE.

LA MORALE SOCIALISTE

Les socialistes, dit Bebel, sont dans une « mue perpétuelle, » aussi est-il encore plus difficile de fixer leurs idées morales que leurs idées sociales. Il y a d'ailleurs dans le socialisme des survivances, et il y a aussi des mouvemens nouveaux ; ce sont ces derniers qui importent et que nous essaierons de saisir. Avant tout, il faut se garder de confondre le socialisme idéaliste avec le socialisme matérialiste. Ce dernier, on s'en souvient, n'espère rien moins que substituer la science économique à la morale, devenue inutile (1). Au contraire, le mérite du socialisme idéaliste, c'est de reconnaître que l'idéal social sera toujours supérieur au réel et que, pour le réaliser progressivement, il faudra toujours faire appel à la moralité des individus.

Selon le socialisme idéaliste, la morale n'est autre chose que l'ensemble des conditions nécessaires au maintien et au développement de la société humaine. Ces conditions se résument dans le mot que, dès le commencement du siècle, les socialistes français mirent en honneur : solidarité. Auguste Comte avait d'avance formulé la morale non seulement « sociologique, » mais socialiste, dans le précepte : vivre en autrui et pour autrui. De la solidarité qui mêle ainsi la vie de l'un avec la vie de tous, la justice sociale n'était, à ses yeux, que l'application. Selon Malon, le principe moral doit être cherché en dehors de tout système métaphysique ou religieux, dans l'humanité seule ; cause de la morale, l'humanité en est aussi la seule fin (2). Dans la traduction de *la Quintessence du socialisme* de Schæffle, Malon a dit :

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1900, notre étude intitulée : *La Question morale est-elle une question sociale?*

(2) *Morale sociale*. Paris, Alcan, 1885, p. 199.

« L'humanité future ne se passera pas de religion : celle de l'humanité remplacera les autres. » Plus récemment, M. Georges Renard est parmi ceux qui ont combattu avec force les théories matérialistes et ennemies de la morale, mises à la mode par Marx (1). Pour M. G. Sorel, esprit indépendant, quoique inclinant au marxisme, le facteur juridique et moral reste essentiel à la solution du problème social. M. Jaurès, à son tour, oppose au matérialisme de Marx et de M. Lafargue une sorte de synthèse où le naturalisme n'est plus que l'enveloppe, tandis que l'idéalisme est le fond. Les idées de justice et d'égalité ont, selon lui, leur racine dans la nature sympathique et intelligente de l'homme; elles agissent ensuite « comme forces sociales indépendantes des forces économiques. » C'est aussi la doctrine de M. Fournière dans son *Idéalisme social* (2). Ce dernier répond aux marxistes : « Le *Fay ce que vouldras* doit devenir la devise de l'humanité parvenue dans son ensemble à l'état conscient, mais seulement lorsque chacun saura ne rien vouloir qui soit contraire à l'intérêt de tout ou partie du corps social, c'est-à-dire lorsque la conscience, développée en chacun de nous, y aura établi des sanctions intérieures assez puissantes pour se substituer sans péril aux sanctions extérieures. » D'où l'on pourrait conclure que l'état idéal de la société communiste n'enveloppe rien moins que la perfection idéale des consciences individuelles. Enfin le livre bien connu de M. Bourgeois sur la *Solidarité* peut être considéré comme un essai pour donner au socialisme, largement entendu, une morale en harmonie avec la science de notre temps.

En Allemagne, contre le matérialisme moral de Marx s'est élevé C. Schmidt, qui révèle les côtés faibles de l'utilitarisme et de l'égoïsme, la valeur propre, l'indépendance et la nécessité des forces morales: loin d'attendre tout salut des institutions sociales, Schmidt va jusqu'à réclamer le sacrifice de soi. Mêmes idées chez M. L. Stein (3). En Italie, M. Labriola a réagi contre les excès du marxisme. Selon lui, la psychologie dépasse l'*homo œconomicus* et doit reconnaître l'importance des facteurs moraux. La moralité, ajoute-t-il, n'est nullement indifférente à la prospérité

(1) *Le Régime socialiste*. Paris, Alcan, 1898.

(2) *L'Idéalisme social*. Paris, Alcan, 1899 et « la Leçon sur la Morale de Guyau » dans les *Questions de morale*. Paris, Alcan, 1900.

(3) *La Question sociale au point de vue philosophique*. Paris, Alcan, 1900.

économique; l'organisation des Trade-Unions en fournit la preuve éclatante. Il n'y aura même de société libre qu'avec des hommes capables de *self government*. M. Chiappelli a fait voir que le succès du socialisme est lié à la dose de moralité qu'il peut contenir (1). Mais c'est surtout en Angleterre et aux États-Unis que le socialisme, plus pratique à tous les points de vue, s'appuie sur les idées morales. Là est son honneur et aussi sa force. M. Belfort Bax a toujours soutenu la nécessité de la morale; M. Sidney Ball et la plupart des Fabiens ne séparent point la « socialisation » de la « moralisation. »

Divers problèmes se posent au sujet de la morale socialiste. En premier lieu, le socialisme a-t-il le droit de soutenir, comme il le fait volontiers, que lui seul peut fonder une morale? En second lieu, le fondement humanitaire et exclusivement social, qu'il emprunte à l'école de l'évolution, est-il suffisant? Enfin, l'idée de la solidarité sociale est-elle égale et « adéquate » à l'idée morale?

I

A en croire certains socialistes, la morale serait immanente à leur système et à leur système *seul*. M. Colajanni, par exemple, veut-il établir la légitimité du collectivisme, il s'efforce de montrer que l'humanité aspire à un état supérieur de justice et de bonheur pour tous, qui est l'idéal même du socialisme (2). — A ce compte, tous les moralistes seraient des socialistes. Certes, nous devons vouloir et préparer une plus grande justice et une plus grande félicité pour le genre humain, puisque c'est en cela même que la morale consiste; mais le collectivisme ne peut confisquer l'éthique à son profit sans faire une pétition de principe. Supposer que la propriété collective est le seul moyen possible de bonheur et de moralité pour le genre humain, c'est prendre pour accordé ce qui est en question.

Écoutons à son tour M. Jaurès. Le socialisme, — dit-il dans son introduction à la *Morale sociale* de Benoît Malon, — n'a pas besoin « d'allumer sa lanterne pour aller à la recherche d'une morale : » il est déjà, par lui-même et en lui-même, une morale. Il l'est « théoriquement et pratiquement. » Pratique-

(1) *Socialismo e pensiero moderno.*
(2) Colajanni, *le Socialisme*. Paris, Giard, 1900.

ment, il développe l'idée de solidarité. En effet, les « militans socialistes combattent-ils pour eux-mêmes, ou pour leurs camarades, ou pour leurs enfans, ils ne le savent point, et cependant ils combattent. » La solidarité sort « de l'égoïsme même, » mais à la condition que ce soit l'égoïsme prolétaire, qui seul, pour M. Jaurès, a la vertu de se changer en désintéressement. « Ils sont égoïstes, eux, les prolétaires, et brutalement : ils veulent vivre, et bien vivre, et ils ne le cachent point... » Ils subissent « l'énergique poussée des instincts élémentaires. » La faim, d'ailleurs, « n'est pas la mauvaise conseillère dont parle le poète; elle est, au contraire, la bonne conseillère; c'est elle qui, tout le long de l'histoire préhumaine et humaine, a créé ou aidé à créer les espèces supérieures ou les civilisations supérieures. » Seulement, « par un vivant paradoxe que réalise souvent la nature humaine et que le socialisme favorise en liant le bien de l'individu à une organisation d'ensemble, cet égoïsme du prolétariat est un égoïsme impersonnel. » En effet, il est bien un égoïsme de « classe, » mais, comme la classe prolétaire tend à embrasser l'humanité, il se change en égoïsme d'humanité. C'est ainsi que « l'égoïsme le plus strict aboutit à la générosité la plus large. » Il n'y a pas, au contraire, et il ne peut y avoir « un fond humain dans l'égoïsme capitaliste. » Le capital, « en approfondissant son propre intérêt, ne peut y trouver le droit humain. » Bien plus, au fond du capitalisme, il y a « la négation de l'homme. » Et, pour en donner la preuve, M. Jaurès imagine une hypothèse qui dépasse les rêves les plus fantastiques de Renan : « Selon la logique capitaliste, dit-il, il est possible, à la rigueur, qu'un jour un seul homme soit propriétaire absolu de tous les moyens de production de la planète, qu'un Charles-Quint du capital, plus ambitieux, plus heureux, un milliard de fois plus puissant que l'autre, réalise la monarchie universelle de l'argent, et que tous les hommes, sauf un, soient des salariés; il est possible, selon la logique et le droit capitaliste, qu'un jour, un homme, un seul homme, maître de tout, puisse refuser à tous les autres hommes tout le sol de la planète, toutes les machines et toutes les usines, et que l'humanité soit acculée légitimement, et sous peine de violer la propriété, à un immense suicide. » A en croire M. Jaurès, c'est « vers cette fin suprême, » dont la pensée donne à coup sûr le frisson, « que va le capital et tout capital. » Le capital ne « connaît pas de limite, » il ne connaît pas de morale, tandis que,

sous l'égoïsme prolétarien, on découvre « le noble égoïsme humain. » Quand le prolétariat va à la bataille, il y a en lui tout à la fois, comme les trois rayons tordus par Vulcain en un seul éclair : appétit, passion, sacrifice.

Nous craignons que l'enthousiasme n'entraîne trop loin le philosophe orateur. D'abord, est-il juste de diviser ainsi l'humanité en deux classes, dont l'une serait, par essence, l'immoralité incarnée, l'autre, la moralité incarnée? Cette damnation du capitalisme en bloc et cette déification du prolétariat nous semble une sorte de « dogme » au même titre que ceux du dam et du salut éternels. Si l'intérêt du plus grand nombre est numériquement plus près de l'intérêt universel que celui du plus petit nombre, il n'est cependant pas l'intérêt universel. Prêcher aux prolétaires que leur égoïsme est saint parce qu'ils sont des prolétaires et qu'ils sont les plus nombreux, c'est flatter le nouveau Grand Roi en lui proposant pour devise : « L'humanité, c'est moi. » On allume ainsi chez lui, à l'égard des autres, cette « haine » qu'on prétend « créatrice, » et que, pour notre part, nous croyons destructrice de toute morale. La dialectique par laquelle, selon M. Jaurès, l'égoïsme du peuple se métamorphose en désintéressement humain fait appel à la foi aveugle, non à la raison, car elle se dispense de donner des raisons. Nous voyons, au contraire, beaucoup de raisons pour que la propriété collective du sol et de tous les instrumens de travail ne suffise pas à réaliser sur terre l'absolue moralité, l'absolu désintéressement, l'absolue félicité des travailleurs. Le socialisme, ici, en se prétendant identique à la morale, imite les religions, auxquelles il reproche pourtant de vouloir absorber la morale. Il se fait lui-même religion; et, par malheur, il admet des mystères et des miracles plus incompréhensibles encore que les autres, puisque son Dieu, au lieu de surpasser la nature, n'est que l'humanité au sein de la nature.

Bien loin que le collectivisme soit le fondement de la morale, on peut se demander s'il y a un seul principe moral qui puisse être vraiment propre à ce système. Est-ce la liberté? Il la sacrifierait plutôt au besoin. Est-ce la fraternité? Ce principe lui convient mieux, sans doute; mais, sous un régime non collectiviste, où la propriété individuelle et la propriété sociale se développent librement et subsistent en corrélation harmonique, on poursuit tout aussi bien la fraternité. On la poursuit même

beaucoup plus franchement, puisqu'on la conçoit sous une forme morale, comme établie par les libertés mêmes, non plus sous la forme d'une solidarité économique et matérielle imposée du dehors par l'autorité collective. Est-ce donc enfin l'idée de l'égalité qui appartient en propre à la morale socialiste? Mais cette idée est vague, et il faut s'entendre. S'agit-il de l'égalité des droits? Il est clair qu'il n'est pas besoin d'être socialiste pour la réclamer. Et, si l'on dit que les droits abstraits ne sont rien, qu'il faut égaliser les facultés concrètes, les moyens réels de faire valoir ses droits, nous serons tous d'accord. Seulement, cette égalisation n'entraîne pas le collectivisme; de plus, elle ne peut être que progressive et non l'œuvre d'un bouleversement social.

Le seul principe qui puisse d'abord paraître plus particulier au socialisme, c'est la solidarité, sur laquelle il fait reposer la morale en même temps que l'économie sociale; mais est-ce là vraiment une notion inventée par l'école socialiste? Nullement. Ce sont même les économistes qui ont mis ce principe en lumière par leurs études, devenues classiques, sur la division du travail et la coopération. Les biologistes se sont ensuite, avec Milne Edwards, inspirés des économistes pour retrouver dans l'organisme la loi de la division du travail et la solidarité des fonctions. Les socialistes n'ont fait que systématiser les résultats obtenus par l'école économiste et par l'école biologiste. Ce n'est donc pas sans étonnement que nous voyons M. Sydney Ball, d'accord ici avec M. Jaurès, revendiquer, comme propres au socialisme, « la reconnaissance de la fraternité et de la solidarité, l'universelle obligation du travail personnel, et la subordination des fins individuelles au bien commun (1). » Ce sont là des principes moraux qui n'ont rien de collectiviste : ils sont admis par les plus individualistes eux-mêmes. Un kantien, par exemple, rejettera-t-il la fraternité et la solidarité, ou prétendra-t-il qu'elles doivent rester nominales au lieu de passer dans le monde réel? Rejettera-t-il l'universelle obligation du travail personnel? Refusera-t-il de chercher si la loi positive, au besoin, ne peut rendre le travail légalement obligatoire, quels seraient les inconvéniens et quels seraient les avantages d'une pareille intervention? L'individualisme *moral* de Kant est l'affirmation de l'individu comme ayant une dignité en soi et pour soi; comment donc re-

(1) *Socialism in England*, p. 10.

fuserait-il d'admettre la même dignité chez les autres individus? comment ne s'accorderait-il pas avec tous les moralistes de tous les temps pour définir le devoir « la subordination des fins individuelles aux biens communs? » Non, le socialisme n'a eu qu'un mérite, et il est grand : c'est de montrer qu'en fait, sous le régime économique du capitalisme, tous ces principes moraux ont été trop souvent foulés aux pieds. Mais il n'est pas sûr qu'ils ne le fussent point sous le régime collectiviste. Ce dernier a-t-il un secret pour faire pénétrer du dehors dans les cœurs la fraternité et le dévouement aux fins universelles? La seule chose qu'il pourrait légalement instituer, c'est le « travail obligatoire; » encore ne serait-ce que le travail manuel. Il pourrait, comme certains socialistes le demandent, obliger chacun, débile ou fort, à faire usage de ses bras pendant plusieurs heures par jour, quelles que fussent ses aptitudes intellectuelles, et à fournir un produit brut. Reste à savoir s'il convient de bouleverser l'ordre social pour arriver à une sorte de corvée universelle, et si ce triomphe de la tâche manuelle serait aussi celui de la moralité spirituelle.

Loin de concéder que le socialisme soit par lui-même une morale, nous croyons que le plus grand service à lui rendre serait de lui en fournir une; car, en définitive, sous la forme matérialiste, il n'en a aucune, et, sous la forme idéaliste, il est obligé de l'emprunter à d'autres doctrines qui n'ont rien de socialiste. Il y a donc là un édifice à construire, et les divers chefs d'école n'en ont jusqu'à présent, nous allons le voir, fourni que quelques pierres, souvent peu solides. L'effort du socialisme, à la recherche d'une morale, a été plus laborieux qu'heureux.

II

La plupart des socialistes se contentent d'adopter la doctrine de l'évolution. Ils cherchent dans le développement de la société l'unique explication et l'unique justification de la moralité. Ce que nous appelons conscience morale consiste pour eux dans le plaisir instinctif que nous causent les formes d'action propres à faire avancer la société humaine vers une communauté idéale. Le jugement par lequel nous reconnaissons que la société de laquelle nous sommes solidaires exige telle conduite conforme à son bien général, constitue *tout* le sentiment d'*obligation;* le sens de la *justesse* d'une telle exigence et de son accord avec l'idéal

du bonheur social, qui est au fond un idéal « collectiviste, » est, à lui seul, le sens de la *justice*.

Dans cette thèse fondamentale de la morale socialiste, les affirmations sont vraies, les négations sont contestables. On a raison d'affirmer que nos croyances morales ont, dans les sociétés humaines, leurs conditions de développement. Montrer ainsi leur évolution historique, ce n'est pas, comme on le croit trop souvent, les invalider, à moins qu'on n'ait établi préalablement que les conditions sociales sont de nature à produire des croyances sans validité. Tel n'est point le cas. Qui a développé les notions morales? L'expérience de la société humaine. Comment donc cette même expérience contredirait-elle ses propres résultats, sinon sur certains points modifiés par le temps et les circonstances? Qui a fortifié au cœur de l'homme les sentimens moraux? L'épreuve de la vie commune. Cette même épreuve les vérifie sans cesse, consolidant l'ensemble, ébranlant certains détails, mais faisant monter de plus en plus haut l'édifice.

Voilà le côté vrai de la morale évolutionniste, avec laquelle la morale socialiste vient se confondre. En revanche, ni les évolutionnistes, ni les socialistes n'ont prouvé : 1° que la conscience morale en son origine soit *tout entière* l'effet de la société sur l'individu, sans action propre de l'individu même; 2° que la moralité, en son essence, s'épuise *tout entière* dans les relations sociales et qu'il ne s'y mêle aucune idée, soit de la valeur de l'individu pensant *en lui-même*, soit de la valeur du monde entier, soit du but que peuvent poursuivre l'humanité et l'univers.

Examinons d'abord la question d'origine. Un moraliste de l'école socialiste (1) est allé jusqu'à expliquer la conscience morale par une « différenciation du système nerveux » spécialement adaptée à recevoir les « excitations » sociales, comme le sens de la vue naît, selon Spencer, d'une différenciation nerveuse spécialement adaptée à recevoir les vibrations lumineuses. C'est là, selon nous, sous couleur scientifique, une explication toute métaphorique et mythique. Il est beaucoup plus naturel d'expliquer la sociabilité par des lois générales et simples dérivées de la nature sensible et intelligente de l'homme. L'individu, dit-on, éprouve une peine morale lorsqu'il agit contrairement à l'opinion collective de la tribu, de la nation, de la société. Sans doute,

(1) Dr Pioger, *la Vie sociale, la morale et le progrès*. Paris, Alcan, 1894.

mais il reste à expliquer cette opinion collective. Il reste aussi à expliquer pourquoi l'individu l'accepte et comment il la fait sienne. Avant de reposer sur l'opinion commune, la sociabilité repose sur des *intérêts* communs et surtout sur des *sympathies* communes; enfin, examinée plus profondément, elle repose sur une *idée* commune de vie universelle enveloppant la vie individuelle, sur une fusion des *moi* individuels en un *moi* collectif, qui lui-même fait partie d'une existence plus vaste et d'une conscience plus complète, en vertu de son lien avec l'univers.

— La pratique sociale et les mœurs sociales ont précédé, disent les socialistes, toute conscience réfléchie de « l'obligation morale. » — J'en conviens, mais il n'en résulte pas que cette obligation n'ait dans la conscience aucun fondement rationnel et intrinsèque. La question, de quelque manière qu'elle soit résolue, reste tout entière. — Les plus nobles impératifs de notre époque sont, ajoute-t-on, le résultat d'un développement social; ils deviennent intelligibles quand on les considère comme conditions de vie pour la communauté humaine, et de vie progressivement socialisée. — Rien de plus vrai; mais en quoi cette valeur sociale empêche-t-elle leur valeur rationnelle? Les faits moraux ont assurément leur histoire; ils dépendent de conditions sociales définies, ils ne tombent pas du ciel; mais leur histoire réelle n'empêche pas leur caractère idéal.

Oui, il y a un développement continu depuis les premiers animaux qui manifestent des instincts sociaux, castors, fourmis, abeilles, jusqu'aux plus hautes formes de la moralité sociale dans les nations civilisées; oui, les sentimens « altruistes » s'accroissent en intensité et en qualité, à mesure qu'ils s'étendent à des groupes de plus en plus vastes; mais, parce que la sociabilité est ainsi commune à tous les degrés du développement moral, il n'en résulte pas qu'elle soit la seule essence de la moralité; il en résulte seulement qu'elle en est la commune manifestation dans l'expérience et la forme la plus constante. Si le développement de la moralité et celui de la société ont suivi des lignes parallèles tout le long de l'histoire, on n'en peut conclure que la première soit le simple reflet de la seconde. Il est clair que la société est une condition d'application pour le pouvoir d'affection et de désintéressement qui est inhérent à l'homme, peut-être à l'animal même : comment aimer nos semblables, si nous n'avons pas des semblables à aimer? Ce fait entraîne le dé-

veloppement parallèle, mais non l'identité absolue du moral et du social.

— Pour reconnaître, répond-on, la base toute sociale de la moralité, interrogez la conscience d'un Fuégien ou d'un Tasmanien, et vous n'y trouverez aucune idée de bien ou de devoir (1). — Mais on peut emprunter la réponse à Darwin même : « J'étais, dit-il, continuellement frappé de surprise en voyant combien les trois natifs fuégiens qui avaient vécu quelques années en Angleterre et pouvaient parler un peu d'anglais, nous ressemblaient étroitement en *dispositions* et pour la plupart de nos facultés mentales. » Ces Fuégiens avaient certainement, malgré le poids d'une longue hérédité sauvage, le germe d'une idée de bien et de mal, d'une idée de justice, d'une idée de bienveillance. Au reste, il ne s'agit pas de savoir si l'idée du bien est universelle de fait au sein de l'humanité. Ce qui importe, c'est que, quand cette idée est conçue, ne le fût-elle que par un seul homme, elle est nécessairement conçue par cet individu comme universelle en elle-même et valable pour tous les hommes, bien plus, pour tous les êtres raisonnables. Telle est la nécessité « objective, » dont le moraliste se préoccupe avant tout : la nécessité subjective est pour lui secondaire. Il est subjectivement impossible à l'homme de ne pas éprouver des sensations : en ce sens, les sensations sont générales; mais c'est là une généralité bien différente de celle qui appartient à l'idée morale, laquelle est l'idée même d'un bien *universel*.

— La preuve que toute morale vient de la société, répondent les socialistes, c'est que, dans la période primitive, il n'y avait ni tempérance, ni chasteté, ni recherche de la vérité pour elle-même, ni vie autonome de la conscience. — Sans doute, à parler *grosso modo*. Mais savez-vous ce qui a pu se passer, même alors, chez certains individus supérieurs ? Il a bien fallu que quelqu'un commençât à avoir plus de tempérance, ou plus de pudeur, à vouloir connaître pour le plaisir de connaître, etc.

Il serait donc plus vrai, selon nous, d'admettre simultanément les deux thèses à la fois ; à savoir, que la moralité individuelle existait en germe dès le premier moment, qu'elle s'est déjà manifestée avec les premiers actes de réflexion, d'empire sur soi, de prévoyance et de calme, de courage, de maîtrise, — toutes

(1) Dr Pioger, *Revue philosophique*, juin 1894.

choses qui impliquent sans doute un milieu extérieur, mais non pas nécessairement un milieu *social*. Et il faut ajouter que, dans la société même, le premier stade de l'histoire a été une synthèse confuse de la moralité sociale et de la moralité individuelle, synthèse où l'élément social dominait, restreint d'ailleurs à la tribu ou à la famille. On a prétendu que la seule vertu d'apparence individuelle était alors le courage; qu'en réalité, le courage, comme qualité individuelle, était simplement une supériorité utile à l'individu, une forme de la force; et que, en tant que vertu, il était une supériorité utile à la tribu, dont l'individu faisait montre devant la tribu et pour la tribu. — Est-ce bien sûr? Pourquoi refuser obstinément la qualité de *vertu* au courage d'un homme isolé, d'un Robinson sauvage qui supportera plus ou moins bien la faim, la soif, la fatigue, etc.? — C'est seulement de la force, dites-vous; — mais c'est de la force morale, et cette force de volonté est le commencement de toute vertu. Il est d'ailleurs très vrai que le courage des sauvages est en même temps une vertu d'apparat et d'honneur; mais est-ce que les deux points de vue, loin de s'exclure, ne se complètent pas mutuellement? Si la tribu attache une certaine gloire au courage, c'est parce que tous sentent, outre l'utilité individuelle et sociale du courage, sa valeur interne, son mérite, sa beauté intrinsèque. L'homme qui a accompli un acte de courage, fût-il sans témoin, se sent supérieur à lui-même, supérieur à ce qu'il fut en tel moment de lâcheté. Il n'éprouve pas uniquement le sentiment qu'il éprouverait à voir que son bras est devenu plus gros ou plus fort; il sent qu'il est pour quelque chose dans son propre courage, que la réflexion et la maîtrise de soi ont coopéré à l'accroissement de sa force morale. Le plus sauvage des hommes peut avoir un sentiment de ce genre, puisqu'on en constate le germe jusque chez les singes ou les chiens. L'ancienne poésie épique n'est que louange du courage.

En définitive, nous accordons au socialisme évolutionniste que, là où le facteur social « sera faible et insignifiant, » on devra constater « l'amoindrissement proportionnel des phénomènes psychiques et moraux; » mais nous avons fait voir que cette variation concomitante n'implique nullement l'identité. Même en dehors de tout milieu social, pour l'animal isolé, pour l'enfant isolé, certains développemens élémentaires de l'esprit sont possibles : sensation, souvenir, comparaison, raisonne-

ment, etc. Il est donc faux de dire, avec M. de Roberty par exemple, que le psychique soit entièrement réductible au social. Il se produit des phénomènes de multiplication *morale* dans le milieu social, mais ces phénomènes supposent toujours des élémens individuels qui s'ajoutent, comme la lumière multipliée par des miroirs qui se la renvoient suppose un foyer d'où elle part.

III

Loin de fournir à lui seul le fondement de l'éthique, nous allons voir le socialisme, dès qu'il est réduit à lui-même, flotter incertain entre l'individualisme moral et la morale humanitaire, sans pouvoir concilier ces deux grands termes du problème : bonheur individuel et bien collectif.

Il y a d'abord un socialisme individualiste, quelque étrange que paraisse l'association de ces deux mots. Pour ce système, l'individu est le point de départ et le point d'arrivée, le *terminus a quo* et le *terminus ad quem;* le caractère social des moyens employés n'empêche pas la fin d'être la satisfaction des besoins individuels. A en croire, par exemple, M. G. Sorel, la société « n'existe que dans l'individu, exactement comme le *genre*, comme la force collective de la coopération. » — Aux partisans de ce socialisme individualiste nous demanderons si la société française est vraiment un genre, analogue au genre *quadrupède* (lequel n'a ni existence ni influence en dehors des animaux à quatre pattes). Ou encore, est-il vrai que la France soit uniquement comme la force collective de la coopération dans un atelier de tissage, laquelle n'est pas une force différente des tisserands et de leurs métiers? S'il en était ainsi, répondrons-nous, on ne devrait rien à la France comme telle, et les Français eux-mêmes n'auraient de valeur que comme individus humains. Il semble que le problème comporte une solution moins simple.

La société n'étant, pour beaucoup de socialistes, qu'un nom commun, le but de la morale ne peut être pour eux que la satisfaction la plus complète du plus grand nombre de besoins pour le plus grand nombre d'individus. Le but humain, écrit l'un d'eux, « est réellement individuel ; » le but social n'est que « transitoire. » — « Si le socialisme s'impose à nous, ce sera non comme but, mais comme le meilleur moyen d'assurer à chaque individu le maximum réalisable de développement, et

de réaliser ainsi postérieurement, par la généralisation des satisfactions individuelles, le bien de l'espèce (1). » L'individualisme fait aussi le fond du socialisme de M. Andler et de M. Jaurès. « Le socialisme, dit ce dernier, est l'affirmation suprême du droit individuel... Rien n'est au-dessus de l'individu... C'est l'individu affirmant sa volonté de se libérer, de vivre, de grandir, qui donne désormais vertu et vie aux institutions et aux idées. C'est l'individu humain qui est la mesure de toute chose, de la patrie, de la famille, de la propriété, de l'humanité, de Dieu. Voilà la logique de l'idée révolutionnaire. Voilà le socialisme (2). » Quelque absolue qu'elle paraisse, cette déclaration à la Protagoras n'en est pas plus claire, car il reste à savoir ce qui fait la valeur de l'individu humain, et si c'est simplement la somme de jouissances résultant de ses besoins satisfaits. Il semble, à un regard superficiel, que la fameuse maxime utilitaire et socialiste : « le plus grand bien du plus grand nombre, » offre quelque précision. Il n'en est rien. La forme arithmétique et abstraite laisse ici échapper le fond concret et moral. Le nombre ou la quantité n'est rien par soi : tout dépend de la qualité. Il s'agit donc de savoir quelle sera la qualité de ce « plus grand nombre » que le socialisme prend, comme Bentham et Stuart Mill, en considération. Mettez ensemble les animaux et les hommes, vous aurez un plus grand nombre ; mais vous n'aboutirez pas à un intérêt commun supérieur ; au contraire vous aurez noyé l'intérêt humain dans l'intérêt animal. Au sein de l'humanité même, mettez ensemble les anthropophages de l'Océanie, les nègres de l'Afrique et les Européens ; aurez-vous relevé ou abaissé l'intérêt du plus grand nombre ? Tout dépend de savoir où est cet intérêt, quelles qualités le constituent ; et il est possible que, dans certains cas, le souci de la quantité nuise à celui de la qualité. Même si le nombre embrassait la totalité des hommes, il n'en résulterait pas encore qu'il exprimât le véritable intérêt de l'humanité ; car il confondrait les meilleurs et les pires, les plus brutaux et les plus doux. La moralité n'est donc pas une question de mise aux voix, ni de nombre. Les socialistes individualistes n'arrivent pas à fonder rationnellement leur morale.

Mieux inspirés sont les socialistes humanitaires, qui s'effor-

(1) Dr A. Vazeille, *La question sociale est une question de méthode.*

(2) *Revue de Paris*, 1er décembre 1898.

cent de dépasser l'individualisme; mais réussissent-ils mieux soit à expliquer, soit à justifier leur point de vue universel? C'est ce que nous devons examiner, pour suivre jusqu'au bout les socialistes dans leur voyage accidenté à la poursuite d'une morale.

Le principe de la doctrine humanitaire est que chaque individu sociable, par le fait seul qu'il naît dans une société, profite de tous les efforts antérieurs et, rationnellement, doit contribuer à son tour au bien commun. Un être doué d'*intelligence* ne peut pas ne pas comprendre cette situation, ne peut pas ne point se représenter sa dette sociale sous la forme d'un devoir social. Un être doué de sensibilité ne peut pas ne pas éprouver un sentiment de sympathie pour la société dont il est membre. Telle est la morale de la solidarité, et c'est la seule que puisse soutenir un socialisme conséquent, qui va jusqu'au bout de ses idées directrices

La solidarité morale fut, dans l'antiquité, trop méconnue de l'individualisme stoïcien. Marc-Aurèle veut que le sage soit comme la source d'eau pure, où l'on jette en vain de la boue et qui a bientôt fait de la dissiper pour couler de nouveau transparente. Mais, peut-on lui répondre, si la montagne même d'où toutes les sources descendent est remplie de souillures, les sources, dès l'origine, couleront impures et empoisonnées. Le sage ne peut s'isoler en sa vertu orgueilleuse. « Ils tuent, ils massacrent, ils maudissent, qu'y a-t-il là, demande Marc-Aurèle, qui empêche ton âme de rester pure, sage, modérée, juste? » — Oui, sans doute, le sage peut rester juste au sein de l'injustice, mais il ne saurait se complaire dans une justice isolée et impuissante; il sentira toujours sa solidarité avec la société qui l'entoure; il ne pourra complètement s'estimer bon, si, à force de bonté, il ne rend les autres bons.

C'est ce que le christianisme a compris. Mais les socialistes sont peu disposés à reconnaître ce qu'ils doivent à l'idée chrétienne de charité. Le mot même de charité leur est devenu suspect, pour plusieurs raisons. D'abord, l'idée même fut associée à d'autres idées qu'ils rejettent : à celle d'un Père céleste, à celle du salut individuel, surtout à celle du petit nombre des élus avec exclusion d'une notable partie de l'espèce humaine, infidèles et hérétiques, — ce qui a parfois changé pratiquement la charité en persécution. Surtout, détourné de son vrai sens, le

mot de charité a fini par signifier aumône, don d'argent sans don du cœur. « La charité, s'il vous plaît! » En entendant ces mots, demande avec raison M. Gide, qui de nous traduit : « Aimez-moi comme vous-même, s'il vous plaît (1)! » On se contente de jeter une petite pièce d'argent, et, au lieu d'amour, on n'a pour le mendiant que dédain ou indifférence. Enfin, l'idée de charité a été trop associée à celle de grâce surérogatoire, sans obligation stricte, si bien que l'être qui est l'objet de la charité n'aurait rien à revendiquer au nom d'aucune justice. Le résultat de toutes ces déformations de l'idée chrétienne est que le peuple, qui faisait jadis appel à la bienfaisance, s'écrie aujourd'hui : « Nous ne voulons pas de votre charité : ce que nous voulons, c'est la justice. » On a dû changer les mots pour mieux exprimer le changement même des idées et des sentimens. Mais le terme de fraternité, mis à la mode par la Révolution, semble encore trop sentimental aux socialistes; ils préfèrent celui de solidarité.

Il est certain que l'idée de solidarité a un caractère plus scientifique. Elle exprime une vérité qui sort de toutes les sciences aujourd'hui à l'œuvre et, notamment, de la science sociale : c'est que les hommes, en poursuivant leurs fins propres, ne *peuvent* pas ne pas tenir compte les uns des autres et *doivent* en tenir compte. Ils le doivent d'abord au sens d'une nécessité qui s'impose de fait; ils le doivent ensuite, par une conséquence inévitable, au nom d'une nécessité rationnelle et morale. Mais il importe au philosophe de dissiper ici les confusions, car le mot de solidarité reste souvent aussi général et aussi vague que ceux de fraternité et de charité. Il ne semble pas que le livre même de M. Bourgeois ait suffisamment éclairci le terme, ni entièrement élucidé la question.

Demandez au philosophe une analyse rigoureuse de la catégorie de solidarité; il vous répondra qu'elle n'est autre que celle de réciprocité. Celle-ci, à son tour, peut être entendue d'abord comme simple réciprocité de causes et d'effets. Les mouvemens de la terre et ceux des autres planètes sont solidaires, parce qu'ils sont cause et effet les uns des autres. D'une manière générale, pour le philosophe, la *nature intrinsèque* de chaque être est inintelligible sans ses *relations* avec tous les autres êtres, sur

(1) *Morale sociale*, 1re année. Paris, Alcan, 1899.

lesquels il agit et dont il subit l'action; d'autre part, les relations extrinsèques des êtres sont inintelligibles sans leur relation à la nature intrinsèque de chacun. Il y a là une synthèse des contraires, qu'une philosophie exacte doit mettre en lumière. Mais cette réciprocité ou solidarité causale, qui existe dans la société humaine comme ailleurs, n'a encore rien de moral; elle est simplement le déterminisme complet, qui, en tant que s'exerçant dans le temps et dans l'espace, est lui-même, aux yeux du philosophe, un complet mécanisme. Nous n'avons donc ici qu'une solidarité purement mécanique.

Il existe sans doute une solidarité supérieure, qui est celle des êtres vivans; on la nomme solidarité « organique. » Le cœur, l'estomac, les poumons sont solidaires. Le lien qui relie ces organes est beaucoup plus interne que celui des rouages d'une machine, puisque le bien de chaque partie est attaché au bien du tout, et réciproquement. La solidarité des individus appartenant à une même société est, elle aussi, de nature organique. Mais elle n'est encore, à ce titre, que la solidarité *naturelle*, non la solidarité *volontaire* des moralistes. Or, la solidarité naturelle, même organique, n'est qu'un fait, une loi de la nature et de la société, qui nous lie dans le mal comme dans le bien; quoi que nous fassions, elle subsiste toujours, et, en conséquence, n'a pas par soi-même un caractère moral. L'araignée et la mouche dont elle se nourrit sont, elles aussi, solidaires par loi de nature, quand elles sont sur la même toile. Cette merveilleuse harmonie, qui pouvait enchanter Spinoza, est loin de satisfaire le moraliste. Nous sommes liés par de tels liens de solidarité avec les animaux dont nous nous nourrissons, que de leur mort dépend notre vie. Dans la société humaine, nous sommes dépendans l'un de l'autre, mais en quoi cette dépendance, par elle-même, est-elle un bien? Qui dépend plus que l'esclave? Nos semblables peuvent, précisément parce qu'ils sont nos semblables et ont des besoins semblables, être nos adversaires. Le voleur même et celui dont il s'approprie le bien sont solidaires, membres d'une même société, dont le déterminisme a enrichi l'un, laissé l'autre pauvre; et c'est pour cela même que le pauvre vole le riche.

Au reste, la solidarité des intérêts n'est pas l'*identité* des intérêts; le capitaliste et le travailleur manuel ont à coup sûr des intérêts solidaires; si, par exemple, le premier a plus d'ar-

gent, il pourra employer plus d'ouvriers et même les payer mieux. C'est le grand argument que les économistes opposent aux socialistes. Mais que répondent ces derniers? — L'intérêt du capitaliste, disent-ils, n'en est pas moins d'employer à son profit, dans l'espace de temps le plus rapproché et au meilleur marché possible, la force de travail ou l'énergie vitale qui appartient à l'ouvrier, ce dernier dût-il s'épuiser bientôt. — Les harmonies d'intérêts solidaires, qui sont réelles, malgré les exagérations d'un Bastiat, n'empêchent donc nullement les antinomies d'intérêts solidaires, qu'un Proudhon se plaisait à entre-choquer. Bref, le déterminisme, qui lie les effets aux causes et les causes entre elles, les moyens aux fins et les fins entre elles, aboutit aussi bien à des conflits déterminés qu'à des concours déterminés : le patron et le salarié étant solidaires, ce fait brut peut entraîner la lutte autant que l'union.

Aussi la morale de la pure solidarité peut-elle aboutir ou à la pratique de l'intérêt ou à celle du désintéressement. Puisque nous sommes solidaires, dévouons-nous pour les autres, diront les « altruistes; » puisque nous sommes solidaires, employons les autres à notre propre bien, répondront les égoïstes. — Liés, faisons servir la chaîne à tous. — Liés, tirons à nous la chaîne si nous sommes les plus forts et s'il y va de notre intérêt ou de notre vie. Deux forçats attachés au même boulet ne sont pas pour cela, en tout et pour tout, deux amis. La solidarité est ce que valent les êtres solidaires. S'ils s'aiment préalablement entre eux, elle sera solidarité d'amour. S'ils se détestent, elle sera solidarité de haine; dans les deux cas, il y aura toujours action et réaction inévitable des uns sur les autres, influence mutuelle avec contre-coup de chacun sur l'ensemble et de l'ensemble sur chacun. Les vagues de l'océan sont aussi bien solidaires dans le choc de la tempête que dans la paix des jours sereins.

Si incapable est le principe de solidarité, à lui seul, de fonder la moralité, qu'un philosophe éminent l'a fait servir à expliquer les altérations mêmes que chacun, dans sa conduite, est obligé d'imposer à la moralité idéale pour la concilier avec les exigences de la pratique. Selon M. Renouvier, la « morale concrète » est moins une application qu'une dégradation de la « morale abstraite; » dégradation causée par ce fait que les hommes, solidaires dans le mal comme dans le bien, ne peuvent compter sur une bonne volonté mutuelle et sur une mutuelle

observation des règles de morale. Ils doivent au contraire s'attendre, de la part d'autrui, à des déviations de la loi idéale, et faire entrer en ligne de compte ces déviations dans leurs règles concrètes de conduite. La solidarité sociale, comme le dit M. Renouvier, engendre donc de tous côtés une injustice de réciprocité, et fait de la justice sociale une œuvre ardue et même à la rigueur impossible. On pratiquerait la justice rigoureuse, si la justice d'autrui répondait à la nôtre; mais l'état de société, la moralité moyenne des hommes, les maximes reçues, « l'impérieuse coutume » rendent une telle supposition chimérique. Bien plus, l'individu qui s'estime juste est irrésistiblement porté aux mauvais sentimens et aux passions haineuses par « les réactions mentales que provoque chez lui l'injustice d'autrui (1). »

Sans doute cette solidarité du mal est toujours solidarité; mais un principe qui s'applique ainsi à tout et ne fait que constater l'action réciproque universelle ne saurait constituer un fondement moral. Sur quel genre de solidarité le socialisme appuiera-t-il son éthique? La solidarité qu'il a en vue ne sera-t-elle que le « resserrement du troupeau en face du danger à éviter » ou en face de l'avantage à atteindre? Ce ne sera alors qu'une liaison d'intérêts et, au fond, un faisceau d'égoïsmes plus ou moins consciens; ce ne sera pas une solidarité morale. Celle-ci est un idéal supérieur de solidarité *volontaire*, accepté pour *loi* et érigé en *devoir*. Elle n'existe donc que là où, personnellement, nous la voulons et la faisons. « Tout ce que l'on est et tout ce qu'on possède, a dit un moraliste favorable sur bien des points à l'école socialiste, est un don et doit être donné de nouveau (2). » *Est* un don, voilà, selon nous, la solidarité naturelle; *doit* être donné de nouveau, voilà la solidarité morale; mais l'une ne découle pas de l'autre, comme semble le croire M. Bourgeois, tant qu'on ne fait point intervenir des raisons supérieures qui dépassent le point de vue purement social. Ces raisons, les socialistes ne nous les donnent pas; ils ne s'élèvent point au-dessus de l'idée de la collectivité humaine. Dès lors, leur morale se trouve suspendue entre ciel et terre.

M. Bourgeois, il est vrai, s'est efforcé de trouver un moyen terme dans l'idée juridique d'une solidarité *contractuelle* entre

(1) Voyez *la Nouvelle Monadologie*. Paris, Colin, 1899. Cf. Marion, *De la Solidarité morale*. Paris, 1880, Alcan.
(2) M. Bourgeois, *Solidarité*.

les hommes. Il y a plus de vingt ans que nous-même, à cette place, nous avions parlé d'un quasi-contrat ou plutôt d'un contrat implicite qui relie l'individu à la société (1). Depuis lors, nous avons persisté à croire et à dire que le fait même de vivre au sein d'une société, d'accepter ses bénéfices et ses charges, ses conditions de toutes sortes, même celles qui nous gênent ou qui nous semblent mal établies, constitue un « contrat implicite » par lequel l'individu se lie de fait, et même d'idée et de sentiment, à tous les autres individus, à la société entière, ou plutôt à telle société ayant la vie d'un État indépendant. Adoptant à son tour cette théorie, M. Léon Bourgeois a fondé le lien social de solidarité, avec les dettes qu'il implique, sur un « quasi-contrat. » M. Andler, après avoir célébré la doctrine de M. Bourgeois comme une nouveauté d'importance capitale et un « gros événement intellectuel, » est allé jusqu'à dire : « Un fait s'est produit, assimilable, si l'on en prend conscience, aux plus profondes révolutions qui aient eu lieu dans le droit, et, à notre surprise, a passé inaperçu presque. » Ce fait, c'est « la disparition de toute différence entre droit public et droit privé, le droit public se ramenant à un ensemble de relations privées, de contrats et de quasi-contrats entre telles et telles personnes. » De cette doctrine résulte un individualisme juridique absolu, qui n'en paraît pas moins à M. Andler le fond du socialisme. « Il ne s'agit pas, avait déjà dit M. Bourgeois, de définir les droits que la société ou l'État pourraient avoir sur les hommes, mais les devoirs et droits réciproques que l'association crée entre les hommes, seuls êtres réels, seuls sujets possibles d'un droit ou d'un devoir (2). »

On le voit, poussant aux plus extrêmes conséquences l'idée de quasi-contrat, les socialistes individualistes n'admettent plus de distinction entre le droit public et le droit privé. Le droit public se réduit, pour eux, à une série de relations de droit privé codifiées de longue date. « Il n'y a rien en dehors du groupement humain et de la somme des individus (3). » « Nous ne sommes jamais, dit encore M. Andler (4), tenus qu'envers des individus, connus ou inconnus, d'une obligation dont la cause et la mesure

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* de 1879.
(2) *Solidarité*, 89-90.
(3) M. Andler, *Revue de métaphysique et de morale*, 1897, p. 521.
(4) *Ibid.*, p. 528.

est dans le service *individuel* que nous avons reçu d'eux antérieurement même à notre consentement. » Trois « quasi-contrats » emboîtés l'un dans l'autre, celui des particuliers entre eux, celui des gouvernés avec les gouvernans, celui des vivans avec la génération à venir, « constituent toute la règle de la vie sociale. »

Quoi que nous ayons pu dire nous-même du quasi-contrat et de « l'organisme contractuel » auquel se ramène la société, nous sommes obligé de réagir contre une interprétation aussi abusivement individualiste de ce principe. Nous demanderons d'abord à MM. Bourgeois et Andler comment les vivans peuvent être tenus envers la génération à venir, disons envers les *individus* de la génération à venir, qui n'existent pas encore et que nous ne connaîtrons jamais? Nous ne sommes obligés, selon vous, qu'envers des individus et dans la mesure de leur « service individuel, » reçu d'eux antérieurement même à notre consentement; eh bien! les individus à venir ne nous rendent, avec ou sans notre consentement, aucun service; c'est au contraire nous qui leur en rendons. Pourquoi donc et comment sommes-nous tenus de leur en rendre? — C'est, direz-vous, pour acquitter au profit de nos successeurs notre dette envers nos devanciers. — Mais pourquoi cette substitution d'*individus*, où disparaît précisément toute considération de l'individualité? De fait, au lieu de services vraiment individuels, vous invoquez des services collectifs, et vous les supposez *réversibles* en vertu de je ne sais quelle solidarité qui n'est plus individuelle. « Par un acte de bon vouloir, dit M. Andler, admettons que nous sommes obligés aux générations futures de tout ce que nous devons au passé. » — Je ne demande pas mieux que de faire l'acte de « bon vouloir, » pourvu qu'on m'en donne de bonnes raisons. Or, si vous commencez par dire que tout service est individuel, toute dette individuelle, tout devoir individuel, reposant sur un quasi-contrat entre individus, la meilleure volonté du monde ne pourra plus rattacher rationnellement les générations à venir aux individus vivans ou morts. Votre point de vue exclusivement individualiste a donc besoin d'être dépassé. Pour notre part, en traitant cette question, nous avons toujours parlé non pas seulement d'un contrat plus ou moins arbitraire, mais d'un « organisme contractuel, » et, au-dessus même du point de vue organique, comme au-dessus du point de vue contractuel, nous avons toujours élevé le point de vue moral et rationnel.

La notion sur laquelle M. Bourgeois insiste aujourd'hui avec tant d'éloquence, celle d'une *dette* apportée en naissant par chaque individu envers la société, n'est, à nos yeux, ni la seule origine ni la seule mesure de l'obligation morale. Si les hommes ne vous avaient rendu aucun service, ne leur devriez-vous absolument rien ? Est-il sûr, même, que tel Cafre qui vient de naître vous ait rendu ou vous rende jamais un service, et, si je dois respecter sa vie ou sa liberté, est-ce uniquement en vertu de services *virtuels* qui m'imposeraient une dette *réelle?* Nous naissons débiteurs envers la société, nous naissons même « *chargés de dettes*, » à tel point que nous ne pouvons jamais les acquitter toutes. Mais cette considération n'aboutira à des devoirs que si vous présupposez qu'il y a des devoirs quelconques, et, parmi ces devoirs, celui d'acquitter une dette. Car, s'il ne s'agit que d'un service *utile* qui m'a été rendu par d'autres individus, je puis me rendre à moi-même, dans certains cas, un service non moins utile en me dispensant *in petto* et *in secreto* d'acquitter ce que je dois. La conception purement économique et utilitaire de la société est donc impuissante à *fonder* une éthique : services et dettes n'ont de valeur *morale* que celle qu'ils empruntent à la valeur même de l'*homme*, indépendamment des services que l'homme peut rendre et des dettes qu'il peut avoir.

Un individu ou plusieurs individus, voilà tout le réel, prétendent les individualistes. — Mais qu'est-ce qu'un individu ? C'est ce qu'ils se gardent bien de nous expliquer. Un individu qui ne serait *qu'individu* serait-il objet de dette, d'obligation, de contrat, de quasi-contrat, etc.? Avons-nous un quasi-contrat avec les atomes de Sirius, sans lesquels, pourtant, il est bien probable et même certain que nous n'existerions pas nous-mêmes sur cette terre ? Là où ne se trouve qu'individualité pure, la pensée et la volonté ont-elles à se prendre et à se lier? Non. Les Français, les hommes en général envers qui nous avons des obligations ne sont pas de pures individualités, mais des individualités *sociales*, des membres d'une société organisée, et c'est pour cela que nous avons des obligations envers eux, nous qui faisons aussi partie du même groupe organique. Pas de société sans personnes composantes, pas de personnes sans société ; ne séparons jamais les deux termes : l'individualisme et le socialisme exclusif sont également faux.

En somme, si les individus, comme tels, concentrent en eux toute réalité, la solidarité deviendra impossible à établir entre ces monades sans fenêtres. Un simple quasi-contrat n'y suffira pas, car les quasi-contrats présupposent, comme nous croyons l'avoir établi ailleurs, un contrat antérieur plus général et implicite, par lequel nous acceptons d'avance les obligations particulières et dettes résultant de telle condition sociale indépendante de notre volonté. Ce contrat même, à son tour, n'est pas et ne nous a jamais paru la base suffisante et unique de la société, puisque celle-ci, outre qu'elle existe antérieurement au contrat, s'impose comme devoir moral en même temps que comme fait et comme tout naturel. Il y a dans la société *en elle-même* une valeur intellectuelle et morale qui n'est pas une création individuelle, qui ne résulte même pas seulement de la nature des *choses*, mais dérive de la nature et de la loi normale des *personnes*. Celles-ci, en effet, ne peuvent se développer, comme personnes véritables et morales, qu'en société et par la société. Aussi ne suis-je pas lié à la société par un contrat ou quasi-contrat que j'aie le droit de rompre : je ne puis ni ne dois renoncer à l'état social. Il y aurait là, de ma part, un suicide moral que je n'ai pas le droit d'accomplir. La théorie du quasi-contrat entre individus, à elle seule, est donc toute superficielle; elle ne fondera jamais ni l'ordre social, ni l'ordre moral. Les deux points de vue, que, pour notre part, nous n'avons jamais séparés, nous paraissent toujours inséparables : il faut réunir dans une même notion l'universalité sociale et l'individualité personnelle.

Que devons-nous conclure de cette analyse? — Que les socialistes n'ont pu établir une morale solide ni sur la solidarité purement naturelle, ni sur la solidarité juridique et contractuelle. — Selon les uns, la solidarité *naturelle* serait déjà égalité et justice; selon les autres, elle ne serait « qu'inégalité et oppression (1). » Pour nous, nous croyons qu'elle est à la fois les deux, selon les cas et selon les degrés de l'évolution humaine. Mais la vraie morale commence avec l'*appréciation* et non avec la *constatation* des solidarités, et elle consiste à remplacer un mode inférieur de solidarité par un mode supérieur, conformément à un idéal de personnalité et de sociabilité tout ensemble que ne

(1) M. Darlu, *Revue de métaphysique*, janvier 1897.

réalise pas le déterminisme brut auquel se ramène la solidarité naturelle.

IV

Si nous pénétrons plus profondément au cœur de l'éthique socialiste, nous remarquerons qu'elle s'en tient, en définitive, au point de vue *social*. Ce point de vue est-il donc suffisant en morale? Telle est la question ultime qui se pose. — Il ne serait suffisant, répondrons-nous, que si la société avait, comme telle, une valeur suprême. Or, cette valeur prétendue suprême ne peut être que de deux choses l'une : ou une valeur de jouissance, ou une valeur de perfection. Mais la jouissance est toujours individuelle, puisqu'elle n'existe que dans des consciences individuelles; c'est un phénomène de sensibilité dont les causes, les objets, etc., peuvent bien être collectifs, sociaux, universels, mais qui, comme « ton » agréable ou pénible de la vie, selon l'expression allemande, n'existe que dans les individus. Aucun socialiste ne soutiendra que la nation française, comme nation, ait une jouissance propre. L'hédonisme *social* ne peut donc se justifier au nom de la jouissance pure, ni pour des raisons de pure sensibilité. On peut bien accorder aux socialistes que, dans la société, le souci des jouissances d'autrui est généralement utile à l'individu même pour lui procurer des jouissances en retour; mais, en cas de conflit, aucune raison tirée de la jouissance comme telle ne sera valable pour désintéresser l'individu, parce que l'unique objet de son sacrifice serait une somme de jouissances chez les autres individus et que ces jouissances ne sont pas supérieures en valeur à la sienne propre, du point de vue exclusif de la sensibilité. C'est au contraire, pour l'individu sentant, son plaisir *senti* qui est, si l'on peut parler ainsi, supérieur; le plaisir collectif idéal des socialistes a lui-même besoin d'être senti par l'individu pour devenir son plaisir; encore ne peut-il jamais être senti comme *collectif :* il est simplement imaginé ou pensé comme tel, et c'est le contre-coup sympathique dans la sensibilité individuelle qui constitue le plaisir. Les collectivistes auront beau faire, le phénomène mental de la jouissance ou de la souffrance ne pourra jamais exister sous forme concrète que dans des individus. Le point de vue social, en morale, ne saurait donc être purement hédoniste sans se détruire lui-même et sans se résoudre en hé-

donisme individuel. Si la société ne se recommande à moi qu'au nom du plaisir, elle n'a pas de valeur propre. De là toutes les incertitudes et fluctuations que nous a offertes la morale socialiste, qui est venue se perdre à la fin dans un individualisme en contradiction avec son propre idéal.

Bien souvent, pour justifier le sacrifice de l'individu à la société, les socialistes font appel à la condition des animaux, où le sacrifice des individus sert en effet à maintenir l'espèce ou l'association. Mais, précisément, cette condition des animaux est *non morale*. Pour qu'il y ait moralité, le maintien même de l'espèce ou du groupe doit apparaître non comme une nécessité extérieure, non comme une règle arbitraire, mais comme un objet de désir rationnel et de devoir. Le critérium socialiste : « bon pour la société, » doit donc lui-même être déduit d'un principe supérieur, et il ne peut recevoir son interprétation que si nous savons à quoi est bonne la société même. C'est ce que les humanitaires ne nous disent pas. Ils nous commandent le dévouement à l'humanité sans le justifier. Les socialistes croient avoir tout dit quand ils ont dit : la société. Mais une société d'animaux ne nous paraît pas plus inviolable qu'un individu appartenant à cette société. Un buffle isolé ne nous paraît pas sacré ; une bande de buffles, pas davantage. L'humanité elle-même, adorée des socialistes humanitaires, si elle n'est qu'un tout, n'existe et n'a de valeur qu'en vertu de ses unités constitutives. Il y a donc dans le principe de l'utilité sociale, quand il est présenté seul et comme unique principe d'une morale socialiste, un caractère illogique qui en fait le vice : admettre, d'un côté, que l'intérêt est le principe suprême, de l'autre, que je dois sacrifier l'intérêt en moi à l'intérêt en tous, c'est, au moment même où l'on me demande le sacrifice de mon intérêt, s'appuyer précisément sur ce qui le rend pour moi impossible à sacrifier. Comment persuader à un homme que la vie, par exemple, est plus respectable chez les autres que chez lui-même? Et, si les socialistes lui disent qu'il est *logique*, jouissant des biens sociaux, de ne pas compromettre l'existence de la société, ce n'est logique qu'autant que, pour *jouir* prétendûment des biens sociaux, l'individu n'est pas obligé de sacrifier tout son bien propre et sa propre existence. Comment jouir de la société en mourant pour elle? On aura beau faire, il y aura toujours dans le principe de l'utilité *seule*, même sociale, une duperie; et le cœur pourra bien être dupe ici, comme il l'est si

souvent; mais, si vous voulez convaincre l'intelligence, celle-ci n'arrivera point à comprendre que ce qui n'est pas inviolable chez un homme le devienne chez un autre ou chez tous les autres, si bien que chacun serait sacré pour autrui sans l'être pour soi.

Un philosophe anglais parle du terrible détroit qui sépare chaque homme du reste de l'univers; ce détroit est dans « la conscience subjective » qu'a chacun de sa jouissance propre et de ses besoins propres, quelque lié qu'il soit aux autres par une solidarité « objective. » La morale socialiste n'a trouvé aucun secret pour combler ce détroit. Elle aurait beau même invoquer à la fois non plus seulement la solidarité, mais l'*identité* foncière et naturelle des individus humains, nous pourrions lui répondre : — Les autres sont moi-même, assurément, par quelque côté; mais moi-même je suis encore bien plus moi-même. Au-dessous de la partie qui constitue la vie des autres en moi ou de moi en eux, il y a un centre bien plus intime encore, qui est la partie où je ne me confonds plus avec autrui, où je me pose en face d'autrui, où l'indépendance personnelle remplace la dépendance mutuelle et la solidarité sociale. Quoique cette indépendance ne soit jamais complète, elle peut l'être assez pour que mon intérêt, mon plaisir, ma vie même, en telle circonstance, soit en conflit avec votre intérêt, votre plaisir, votre vie. Cette sorte d'individualisme demeure à jamais irréductible pour le socialisme : il ne peut être dépassé que par l'idée morale d'un bien vraiment universel.

V

La suprême ressource du socialisme, dans son long et pénible effort pour se fonder lui-même moralement, c'est de dire, avec M. Belfort Bax, que la solution du grand problème consiste dans « l'identification *en fait* des conditions matérielles du bien-être individuel avec celles du bien-être social (1). » — Mais cette identification suffit-elle pour identifier l'individu même avec la société? On reconnaît là l'utopie communiste où Robert Owen était déjà tombé. Quelle plus grande illusion que de croire le bien-être matériel suffisant pour supprimer entre les hommes tout antagonisme moral, toute lutte d'intérêts? — Identifier ma subsis-

(1) *Revue socialiste*, juin 1891.

tance et la vôtre, mon superflu même et le vôtre, est-ce identifier l'individu et la société? Non. Quelque importance qu'aient les conditions économiques (et l'on ne saurait trop mettre cette importance en lumière), nous ne pouvons cependant les croire adéquates à la vie morale et sociale tout entière. Voici une famille riche, où les parens, les frères, les sœurs ont tout à discrétion, où le bien-être matériel de l'un, par hypothèse, n'est jamais en contradiction avec le bien-être de l'autre; pensez-vous que, pour cette seule raison, l'union absolue y régnera toujours et que, par la seule absence des conflits économiques, la morale y sera toujours vivante? Dans la grande famille humaine, la suppression de ces mêmes conflits serait-elle pour cela l'amour absolu et universellement réciproque? — Nullement; il y aurait encore, pour arriver là, maint abîme à franchir. Aussi l'identité des intérêts demeure-t-elle un but inaccessible, une *idée-force*, que chacun peut seulement et doit vouloir d'avance dans son cœur, pour que tous s'en rapprochent progressivement par leurs actes.

De même, est-ce une réalité ou est-ce un pur idéal que décrit à son tour M. Fournière, quand il dit : « L'autorité et la liberté seront si bien incorporées en chaque individu, et conséquemment aussi le droit et le devoir, que ces mots sans emploi disparaîtront certainement du vocabulaire (1)? » La société future, ajoute M. Fournière, « ne croira pas plus à l'efficacité du châtiment qu'à sa justice. » Les prétendus criminels seront traités comme malades. Hormis les malades, tout le monde sera donc bon, aimant, laborieux, sobre, tempérant, etc.! Si nous voyons aujourd'hui l'alcoolisme se développer jusque parmi les ouvrières, M. Fournière nous rassure pour l'avenir, et croit que le progrès de l'aisance guérira cette plaie (2). De même, la prostitution ne résistera pas à une transformation économique dans le sens du socialisme. Et ainsi de suite pour tous les vices. En un mot, non seulement la face des cieux et de la terre, mais le cœur même de l'homme et de la femme sera changé. L'optimisme communiste est presque sans limites. Admettons cependant que ces beaux rêves se réaliseront un jour, tout au moins que l'on s'en rapprochera sans cesse, il n'en demeure pas moins certain qu'aujourd'hui nous sommes loin d'un tel idéal, que nous sommes membres *solidaires* d'une société toute différente, que cette soli-

(1) *L'Idéalisme social*, p. 290.
(2) *Ibid.*, p. 199.

darité même nous empêche d'agir comme si nous étions déjà transportés dans l'ère bienheureuse où l'égoïsme et l'altruisme seront identifiés et où le loup paîtra avec la brebis. Pourquoi donc devons-nous aujourd'hui, et malgré la pression des solidarités présentes, nous faire volontairement solidaires de l'avenir impalpable et lointain? Pourquoi devons-nous vouloir et réaliser dès maintenant dans nos propres actes, aux dépens de notre moi propre, cette idéale fusion des *moi* humains dans une sorte de communisme à la fois matériel et moral?

M. Belfort Bax propose à notre admiration le fédéré de 1871 qui, au moment de mourir, sans aucun espoir d'immortalité dans un autre monde, répondit à ceux qui lui demandaient : « Pour quelle cause combattiez-vous? — Pour la solidarité humaine. » Mais comment alors, sans se contredire, le même auteur peut-il ajouter : « Toute morale dont l'abnégation est le but, ou même seulement l'élément essentiel, est étroite et fausse? » D'où il conclut que « le fond de l'éthique réside dans l'identification *réelle* de l'individu avec l'humanité, » résultant de l'identité des conditions matérielles du bien-être individuel avec celles du bien-être social. En attendant cette identification, qui n'est qu'un but problématique perdu dans l'avenir, comment la moralité présente, qui est le dévouement de chacun à ce but, ne serait-elle pas une « abnégation? » Comment l'ouvrier qui meurt pour sa classe ou pour l'humanité ferait-il autre chose qu'un acte d'abnégation? Et alors l'éternelle question se pose : au nom de quoi le socialisme demandera-t-il ce sacrifice?

« L'individu ne se suffisant pas à lui-même, répond M. Belfort Bax, ses besoins dépassant le cercle de ses possibilités personnelles, il doit chercher à se compléter au dehors. » — Sans doute, mais tout dépend de quels besoins il s'agit. Voulez-vous parler simplement des besoins de la « vie? » L'ouvrier ou le patron qui cherche à « se compléter » en empruntant l'aide d'autrui n'est toujours mu que par l'intérêt personnel. S'agit-il des besoins supérieurs, d'ordre intellectuel et sentimental? Il faut alors le dire, il faut reconnaître ouvertement que l'égoïsme ne se suffit pas et se trahit lui-même, qu'il y a dans l'individu humain une « personnalité » intellectuelle et morale dépassant l'individualité et même la société. Ce ne sont pas seulement des individus, en effet, ce sont des personnes dont la société humaine doit prendre pour fin le développement. Or, si ce qui constitue l'indi-

vidualité est de vivre en soi, ce qui constitue la personne est précisément de vivre hors de soi, dans les autres et dans le tout. La personne est l'être qui *pense*, et l'être qui pense sort de soi pour se confondre par la pensée avec la vie universelle. La personne est l'être qui *aime*, et l'être qui aime vit pour les autres. La personne est l'être qui *veut*, avec la conscience et la direction de son vouloir, et la vraie direction est universelle, par conséquent morale. L'éthique ne doit donc pas, comme les socialistes eux-mêmes le prétendaient tout à l'heure, s'occuper uniquement des individus et de leurs fins individuelles; elle doit s'occuper des personnes, qui ont précisément des fins impersonnelles. Le pur individualisme dit : Cherchez votre intérêt sans nuire à autrui, et vous réaliserez l'intérêt de tous. La doctrine universaliste dit : Cherchez le bien de tous, et vous trouverez par cela même votre vrai bien personnel, parce que ce vrai bien est moral.

M. Bax lui-même, se souvenant des idées hégéliennes, est obligé d'admettre à la fin comme base supérieure de la morale socialiste « l'inaptitude de la *forme* individuelle à satisfaire le contenu de la personnalité, qui, de sa nature, embrasse le tout. » La morale et la religion sont, dit-il, « l'expression de cette insuffisance. » A la bonne heure! Mais, ajoute M. Bax, où la sociologie et la métaphysique dogmatiques pèchent, c'est en cherchant à y remédier *per saltum*, par un *saut* qui devient mortel, puisqu'il ôte l'homme au monde réel pour lui faire chercher satisfaction dans une sphère idéale. — M. Bax ne s'aperçoit pas que lui-même, avec tous les socialistes, cherche aussi sa satisfaction dans un monde tout idéal, puisque l'identification de la « forme individuelle » avec ce contenu social, qui est le vrai contenu de la personnalité, n'est possible que dans un avenir tout idéal, où « les conditions matérielles du bien-être individuel » seraient, par hypothèse, *identifiées* avec celles du bien-être social. Si je saute dans l'avenir aux dépens de mon intérêt présent et peut-être de ma vie même, c'est là aussi un *saltus mortalis!* Et c'est le fond de tout acte d'abnégation.

On aura beau restreindre le plus possible la sphère du sacrifice, elle subsistera toujours, sans qu'aucun arrangement social la puisse supprimer. « L'homme nouveau, prétend M. Belfort Bax, reconnaîtra la voix du devoir, soit pour s'abstenir, soit pour agir, *uniquement dans les choses qui concerneront la société*, toute action *sans portée sociale directe* lui étant moralement in-

différente (1). » — Mais, outre que tous nos actes, bien considérés, finissent par avoir des répercussions sociales, M. Belfort Bax, avec la plupart des socialistes, méconnaît cette vérité, que la moralité n'est pas seulement sociale, qu'elle est universelle, et que son universalité même est fondée sur la valeur de tous les élémens constitutifs de la personne individuelle : raison, volonté, sensibilité et pouvoir d'aimer. Le socialisme parle sans cesse de développer « une conscience de classe; » c'est la conscience humaine que le vrai socialisme devrait développer en dehors et au-dessus de toutes les classes; bien plus, c'est la conscience universelle et plus qu'humaine. « Le sentiment du devoir, dit M. Belfort Bax, est le sentiment explicite ou implicite de l'inaptitude de l'individu et de ses intérêts à lui servir de but. » C'est là une belle définition, où l'on reconnaît l'influence de la philosophie idéaliste. Mais, selon nous, il faut ajouter : le sentiment du devoir est le sentiment de l'inaptitude de la société humaine et de ses intérêts à nous servir de but unique.

Et, ici, nous sommes heureux d'avoir le témoignage d'un des maîtres du socialisme contemporain, celui même qui, tout à l'heure, voulait ériger le prolétariat en représentant de l'humanité. « Je ne crois pas du tout, a dit M. Jaurès, que la vie naturelle et sociale suffise à l'homme. Dès qu'il aura, dans l'ordre social, réalisé la justice, il s'apercevra qu'il lui reste un vide immense à remplir (1). » C'est ce vide que la morale a précisément pour objet de changer en plénitude. La morale commence, à vrai dire, au moment où nous traitons les formes sociales et obligations sociales non comme de purs artifices humains pour maintenir les hommes ensemble, non comme de purs palliatifs de la passion ou des serviteurs de l'intérêt économique, mais comme des moyens pour la personne intelligente et aimante d'atteindre un niveau supérieur. La *société* devient alors la loi de la vie *personnelle* la plus élevée; elle est le produit et la condition de la vraie vie, non « un pur mécanisme pour faciliter l'accomplissement de la vie plus basse : » celle du « ventre, » comme disent les disciples de Marx (2). Dès lors, le jugement moral ne considère plus seulement les conséquences *sociales* des actions humaines; il considère encore leurs principes ou sources dans l'individu, dans son caractère propre,

(1) *L'Action socialiste*. Paris, Bellais, 1899, p. 169.
(2) Voir à ce sujet Wallace dans *Mind*, juillet 1889.

dans sa conscience et sa raison, dans tout ce qui en fait une *personnalité* capable de devenir volontairement *impersonnelle*. Plus nous vivons personnellement, plus nous pouvons réaliser de solidarité collective; tout au contraire, plus vous appauvrissez la personnalité, et plus vous la faites rentrer sous le joug de la solidarité purement naturelle, qui, nous l'avons vu, loin d'aboutir à l'amour et à la paix, peut aboutir à la haine et à la guerre. Dès lors, le dévouement à la société ne saurait être simplement la reconnaissance du mérite supérieur des grands nombres, une sorte d'adoration du suffrage universel. Le devoir social ne peut provenir que de ce principe; la vraie nature raisonnable et sensible de l'homme trouve dans la société sa suprême et totale expression; donc nous devons vouloir et réaliser une société de plus en plus parfaite. Mais, remarquons-le bien, cette société dans et par laquelle l'homme est moralisé n'est plus seulement la société humaine; c'est, comme le croient les philosophes idéalistes, la société universelle, c'est-à-dire l'humanité et le monde vus sous un certain aspect d'immensité et d'éternité, *sub quâdam specie æternitatis*.

Le socialisme a eu le mérite d'entrevoir ce haut idéal qui embrasse l'univers, mais, pour le réaliser, il a eu le tort de compter trop sur les conditions matérielles et économiques de la société humaine. Aussi, loin de constituer par lui-même une morale, comme nous l'annonçaient ses partisans, le socialisme nous a semblé avoir besoin d'être contrôlé par une philosophie et une morale qui lui soient extérieures et supérieures. Réduit à lui-même, il nous a paru tiraillé en sens contraires, tout comme le fut toujours l'économie politique. Ne l'avons-nous pas vu, toujours incertain et inquiet, flotter entre l'individualisme absolu et le collectivisme, entre l'idée de l'intérêt personnel et celle de la solidarité, entre le culte du moi et le culte humanitaire? Ne l'avons-nous pas vu partagé entre deux conceptions extrêmes : l'une, qui est le pur mécanisme substitué à la morale par le matérialisme de Marx; l'autre, qui est le règne de la pure moralité? Le socialisme avait commencé par nous dire : l'individu, seul réel, a seul une valeur; il finit par nous dire : l'individu doit se sacrifier à la collectivité des individus comme si elle avait seule une valeur propre. La conciliation reste à trouver. Nous la promettre pour un avenir indéfiniment lointain, pour un millénaire

toujours fuyant devant nous, ce n'est pas nous la donner dans le présent, où nous vivons, où nous luttons, où nous souffrons, où nous mourons !

Malgré ce qu'il nous a offert d'incomplet, le socialisme n'en conservera pas moins, aux yeux du moraliste, le mérite d'avoir travaillé pour sa part à répandre l'idée de la solidarité humaine. Cette notion, nous avons vu qu'elle est philosophiquement insuffisante et ambiguë ; mais, bien interprétée, elle n'en est pas moins utile socialement, et son influence va grandissant avec la civilisation moderne. C'est, à nos yeux, une « idée-force » d'importance majeure, qui, par cela même qu'elle se conçoit, tend à se réaliser de plus en plus. La conviction de la vraie solidarité est déjà un lien de solidarité, lien spirituel, dont les effets sont matériels, parce qu'ils aboutissent à un rapprochement des membres d'une même société par la sympathie, par l'imitation, par la coopération, par l'unité de fins et l'unité de moyens. Notre conscience du *vinculum intellectuale* n'est pas un simple reflet de ce lien, mais un resserrement et un agrandissement du lien lui-même. En d'autres termes, la solidarité naturelle, en se concevant, tend à se désirer et à se vouloir elle-même, par conséquent à devenir solidarité morale. N'a-t-on pas récemment insisté, de divers côtés, tantôt sur la « conscience d'espèce, » qui, effectivement, fortifie et unifie l'espèce ; tantôt sur la « conscience nationale, » qui fond en un tout harmonique des élémens parfois disparates et discordans ; tantôt sur la « conscience de classe, » qui, aux yeux des socialistes, est le grand moyen d'assurer la cohérence, l'union et, finalement, le triomphe de la classe prolétaire? Le manifeste de Marx commence par la phrase bien connue : « Prolétaires, unissez-vous ! » Il ne s'agit pas seulement d'une simple union d'intérêts économiques, mais aussi d'une union de consciences, d'une solidarité existant pour soi comme elle existe en soi. Ainsi, tout en niant le pouvoir des idées et de la conscience, Marx travaille au triomphe d'une idée et au développement d'une conscience de classe, qui, à ses yeux, est le grand moyen de libération et de victoire dans la lutte même des classes, pourvu qu'à la fin la classe victorieuse, se confondant avec l'humanité entière, n'ait plus d'autre conscience que celle de l'espèce humaine.

Il importe donc, pour le moraliste comme pour le sociologue, d'insister sur la solidarité bien comprise, d'en montrer tous les principes, toutes les applications, tous les effets passés, présens

et à venir. Appuyer, au contraire, sur les divisions entre les hommes, c'est coopérer à ces divisions par la conscience même qu'on en donne, c'est rendre les hommes plus ennemis par la persuasion de leur inimitié profonde. Les socialistes, ici, font œuvre utile à l'humanité. Mais une idée-force n'a de force durable et sûre que si elle est vraie. Sans exagérer, comme font tant de darwinistes démoralisateurs, la part du conflit dans les choses humaines, il ne faut cependant pas, par un excès contraire, propager de fausses illusions de solidarité, ni tromper les hommes en leur persuadant que la solidarité se fait toute seule, se fait sans eux, est déjà réalisée par la nature en dehors de leur volonté et de leur conscience. La solidarité doit être non une utopie, mais un idéal, et cet idéal doit être représenté tel qu'il est au fond, c'est-à-dire moral. Or l'unité morale, nous l'avons vu, n'est pas la simple solidarité naturelle, mécanique ou même organique; c'est un principe beaucoup plus profond, sans lequel la solidarité mécanique ou organique demeurerait impuissante à unifier vraiment les hommes par le dedans. La vraie solidarité, en dernière analyse, est la reconnaissance d'une identité profonde entre les hommes, qui est leur identité de nature rationnelle et morale. Cette identité elle-même ne se comprend que par quelque unité fondamentale des êtres sous le rapport de la pensée, de l'action et de la direction ultime. La solidarité morale est un idéal d'unité parfaite, et à ce titre, comme suprême objet du désir rationnel, elle prend pour l'être raisonnable la forme du « devoir. » Nulle identification socialiste des conditions matérielles au sein de l'humanité ne remplacera l'acte de raison, d'amour et de volonté par lequel, anticipant l'unité du genre humain, qui n'est pas encore complète et ne le sera jamais, nous agissons comme si nous étions déjà tous en un et un en tous.

ALFRED FOUILLÉE.

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS
DE LA MANCHE

I

LE NORD DE LA BRETAGNE ET LE COTENTIN

I

Toutes les eaux météoriques qui mouillent la terre, celles qui tombent directement du ciel comme celles qui surgissent de sources ou de cavités souterraines plus ou moins profondes, et qui toutes finissent par couler librement à la surface du sol, obéissent à la même grande loi de la nature, — la pesanteur. Dans leur mouvement de descente continue, les unes s'écartent sans cesse, les autres se rapprochent toujours de deux séries de lignes qu'elles dessinent d'une manière très nette : ce sont les lignes de faîtes et les lignes de thalwegs.

Presque partout ces lignes naturelles ont été la cause déterminante de nos divisions géographiques, ethniques, politiques, administratives. D'une manière générale, les chaînes de montagnes et beaucoup de fleuves peuvent être considérés comme de véritables barrières, et on sait que, pour les franchir, il faut toujours un certain effort. Les eaux marines, au contraire, produisent des effets tout différens. La direction et la vitesse de leur marche sont dues à des phénomènes atmosphériques et astronomiques, aux vents, aux marées. Au lieu de séparer, elles unissent, et le

plus souvent la transition d'un bassin à un autre se fait par degrés insensibles et sans qu'on puisse observer entre eux la moindre barrière apparente.

Il est presque impossible en effet de déterminer avec précision où commencent et où finissent l'Océan Indien, l'Océan Pacifique, l'Océan Équatorial et les deux immenses mers australe et boréale. Toutes ces grandes plaines d'eau se prolongent, se pénètrent, se fondent en quelque sorte les unes dans les autres; et, sans sortir de l'horizon assez rapproché de notre Europe, on ne saurait tracer sans un peu d'arbitraire les lignes idéales qui séparent la mer Adriatique de la Méditerranée, ou le grand canal de la Manche de l'Océan Atlantique et de la Mer du Nord. Tout est donc fictif, variable et un peu conventionnel dans la détermination de ces limites, et aucune carte ne saurait indiquer bien rigoureusement la soudure de la plupart des golfes et des bras de mer avec les grands bassins dans lesquels ils débouchent et qui les alimentent.

La chaussée d'Ouessant, cependant, qui a fait de notre part l'objet d'une étude récente (1), peut être considérée comme l'extrême saillie de la « fin des terres » de la péninsule armoricaine; et elle marque assez bien la limite séparative entre les deux mers qui la baignent, la Manche et l'Océan.

On sait qu'à l'origine de notre période géologique, la France et l'Angleterre étaient soudées par un large seuil enraciné, d'un côté à la pointe Nord-Ouest de notre Bretagne moderne, de l'autre à la presqu'île anglaise de Cornouailles. Un effondrement général s'est produit. La soudure s'est brisée, rompue, disloquée. Il n'en est resté que les amorces et des débris : au Nord, l'archipel des îles Scilly; au Sud, l'archipel d'Ouessant; entre eux une longue traînée de bancs sous-marins, de grandes îles comme Jersey, Guernesey, Aurigny, toute une série d'îlots secondaires et des centaines, des milliers même d'écueils, de récifs, de platins, de rochers apparens ou cachés, semés un peu partout, ruines et en quelque sorte témoins de l'ancien littoral englouti et disparu.

Le développement de la côte bretonne, depuis le chenal du Four, en face d'Ouessant, jusqu'à la baie du Mont Saint-Michel où commence la presqu'île du Cotentin, ne mesure pas moins

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1900.

de 350 kilomètres, et sa direction générale est à peu près celle de l'Est à l'Ouest. Les vagues du Nord la frappent avec violence et l'ont partout entamée et découpée en une centaine de petites criques, presque toutes servant d'abris temporaires aux bateaux de pêche et aux caboteurs. On n'y compte pas moins d'une quarantaine de ports assez actifs; mais huit seulement, Lannion, Roscoff, Morlaix, Paimpol, le Légué-Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Servan et Granville ont une réelle importance commerciale; et, dans le nombre considérable de dentelures si variées qui festonnent la côte, il n'y en a réellement que cinq qui soient de véritables golfes et des mouillages régulièrement fréquentés; celui de l'Aber-Wrac'h, le double golfe de Morlaix et de Lannion, le grand golfe de Saint-Brieuc, la rade de Saint-Malo et de Saint-Servan, enfin la célèbre baie, curieuse entre toutes, au milieu de laquelle s'élève le Mont Saint-Michel.

La houle de la Manche est quelquefois aussi terrible que celle de l'Océan et tout le littoral des côtes du Nord se ressent de ses furieuses attaques. La longue ligne de falaises rocheuses qui court d'Ouessant à Saint-Malo, entrecoupée de petites plages sablonneuses, est précédée à une assez faible distance en mer par une longue et large traînée d'îlots de toutes dimensions formant une ceinture presque continue. On dirait une chaîne à plusieurs rangs de chaînons; et seul un pilote très exercé et toujours prudent peut s'engager à travers ces mailles, dans des passes souvent fort étroites, au milieu de courans et de contre-courans quelquefois très rapides et assez compliqués.

La mer n'a pas seulement ruiné la côte par les coups incessans de ses vagues; elle l'a envahie en accumulant sur ses grèves des dépôts considérables de sable que le vent fait cheminer avec lui. Moins hautes sans doute que celles de Gascogne, ne pouvant se développer comme elles sur d'aussi grands espaces, les dunes du nord de la Bretagne ont pris cependant une réelle importance. Sur quelques grèves, notamment aux environs de Roscoff et de Saint-Pol-de-Léon elles ont nécessité, comme dans les Landes, toute une série de fixations pour préserver de l'ensevelissement les riches cultures potagères qui sont un des élémens de fortune de cette partie de la région littorale. Dans ses attaques contre le continent, la mer agit donc d'une double manière, d'abord et partout par le choc direct de ses vagues, ensuite et sur quelques points particuliers, par l'apport des sables que ces

vagues tiennent en suspension et roulent avec elles sur l'estran.

Une troisième cause de destruction, plus puissante encore, agit dans le même sens; c'est l'affaissement général et séculaire de toute la presqu'île armoricaine. En de nombreux points de la côte en effet, on trouve, à quelques mètres sous le sable, des arbres ensevelis, débris de vieilles forêts noyées, des ruines de constructions romaines et même du moyen âge, des amorces d'anciens chemins, aujourd'hui recouverts par le flot de marée. Il est donc hors de doute que tous les petits îlots, en nombre considérable et encore indéterminé, que nous voyons émerger ou seulement à fleur d'eau, disséminés au pied ou à une certaine distance de la falaise, en faisaient autrefois partie; qu'une zone plus ou moins large anciennement couverte de végétation a été engloutie par les eaux et enfouie sous le sable, et que, depuis une quinzaine de siècles seulement, et à plus forte raison depuis l'origine de notre dernière période géologique, toute la presqu'île armoricaine a reculé devant la mer.

Fixées à peu près partout aujourd'hui, les dunes de la Bretagne ne sont plus à redouter. Tout au contraire l'apport du sable marin est devenu un précieux élément de richesse. Le sol breton est, en effet, presque entièrement formé de roches anciennes, schistes et granits, et manque absolument de calcaire. Or, ce calcaire lui est heureusement fourni par le sable de la mer, qui contient en outre des milliards de débris de coquilles et d'algues, et le tout forme un excellent amendement, connu sous le nom de « tangue. » Cette tangue est le véritable engrais naturel de la côte bretonne, et la mer, qui l'a si souvent détruite et qui continue à la ronger, répare ainsi en partie son œuvre de destruction en renouvelant incessamment les forces productrices du sol.

Le climat spécial de la côte est aussi un précieux auxiliaire. Tout le monde a entendu parler de sa douceur incomparable, et on sait qu'elle est due à l'action bienfaisante des courans tropicaux et surtout du Gulf-Stream qui, après avoir remonté l'Atlantique et rencontré le courant polaire, se répercute sur la Grande-Bretagne qu'il enveloppe de brouillards comme d'un immense bain de vapeur, et vient réchauffer les rivages de la côte armoricaine, la préservant du rayonnement nocturne et bien souvent de la gelée. Certaines anses bretonnes merveilleusement abritées ne connaissent ni la glace, ni la neige. Le contraste est grand

entre quelques-unes de ces rives et la région des Vosges et des Ardennes qui sont à la même latitude; et les hivers y sont même plus tempérés que dans quelques villes et sur certaines plages du Midi de la France et de l'Espagne.

Si la merveilleuse *riviera* de la Provence et de la Ligurie peut à juste titre s'appeler « la côte d'azur, » quelques parties du littoral breton justifient assez bien leur nom de « Ceinture dorée, » et la flore qui s'y développe rappelle un peu celle de Nice et de Menton. Il y règne sans doute une humidité presque constante; on n'y voit qu'assez rarement le ciel bleu et le soleil; l'atmosphère est toujours un peu brumeuse; mais les arbres provençaux et même africains, le laurier-tin, le camélia, le laurier-rose y vivent en pleine terre; et Roscoff, en particulier, possède le plus étonnant figuier qui existe peut-être au monde, couvrant un champ entier de ses rameaux entrelacés. La moiteur de ce climat exceptionnel est particulièrement favorable au développement des cultures potagères. Les légumes de toute nature abondent sur certaines parties de la côte. Les primeurs du Léonais devancent de près d'un mois celles du Nord et du Centre de la France, et les maraîchers de Roscoff approvisionnent régulièrement les marchés de Paris, de Londres et de Rotterdam.

Les mille dentelures de la côte, les innombrables criques rocheuses qui les découpent sont en outre comme d'immenses viviers à poissons et à crustacés qui ne s'écartent jamais au loin et y sont même le plus souvent tout à fait fixés; et nulle part en France la faune marine n'est plus riche, plus variée et d'une capture plus sûre et plus facile. Presque tous les Bretons qui vivent sur le bord de cette mer féconde sont pêcheurs ou jardiniers, quelquefois les deux.

II

L'entrée de la Manche pour les navires qui sortent de Brest et se dirigent vers le Nord a lieu par le chenal du Four. Quatre petits ports, Aber-Hildut, Mélon, Argenton et Portsal, jalonnent cette courbe extrême de la grande presqu'île bretonne. Tous quatre sont d'utiles relâches pour les bateaux de faible tonnage, assez bien abrités dans l'intérieur de petites criques naturelles ou précédés d'îlots qui brisent les lames du large, mais qui en revanche rendent leur entrée assez délicate. Tonnage médiocre.

Quelques bateaux de pêche seulement, un petit commerce de soude artificielle qu'on fabrique avec les varechs recueillis un peu partout dans les environs sur l'estran ou dans les anfractuosités des rochers, et une certaine exploitation de pierres de taille assez recherchées. Le granit d'Aber-Hildut en particulier peut compter parmi les plus beaux du monde, et c'est là qu'on a pris le magnifique bloc qui sert de soubassement à l'obélisque de Luxor sur la place de la Concorde.

Argenton, en face de l'Ile du Four, est la station de ravitaillement du merveilleux phare qui éclaire et commande le chenal, fièrement planté au milieu des écueils à près de trois kilomètres au large et battu de tous côtés par les vagues.

A partir de Portsal, la côte bretonne, toujours sinueuse et tourmentée, prend très nettement la direction générale de l'Ouest à l'Est; et dans une pittoresque dépression séparée par un petit isthme débouchent les deux estuaires de l'Aber-Benoit et de l'Aber-Wrac'h. Le second surtout a été de tout temps très apprécié comme relâche; et le vieux fort de l'île de Cezon, sentinelle avancée qui commande le chenal et la baie, est un témoignage de la protection offerte depuis longtemps aux navires qui venaient y stationner. Le mouillage y est en effet très sûr, la profondeur de près de dix mètres aux abords du chenal; les vents du large même violens, brisés par les rochers qui émergent de tous côtés, n'y produisent pas une trop forte houle; et les navires peuvent d'ailleurs toujours remonter le fiord à toute heure de marée sur plus de 5 kilomètres jusqu'à Paluden, qui présente encore de six à sept mètres d'eau. Malgré ces excellentes conditions, Aber-Wrac'h et Paluden sont deux ports très modestes, n'ayant pour toute installation que de petits môles-débarcadères, assez rarement utilisés.

Il est probable qu'ils étaient un peu plus fréquentés autrefois. Sur la rive droite de l'Aber-Wrac'h, en effet, presque à son embouchure, on trouve les substructions d'un oppidum celtique, qu'on désigne dans le pays sous le nom de *Coz-Castell Ac'h*, les ruines du château d'Ac'h. Tout autour et dans les environs, on peut ramasser de nombreuses briques romaines; et les archéologues les plus autorisés croient devoir placer quelque part sur l'une de ses deux rives, ou dans l'île même de Wrac'h, l'ancienne ville de *Vorganium* qui était le chef-lieu de la cité des *Osismii*, la *civitas Osismorum* de la « Notice des Provinces, » le point

d'arrivée de la route militaire qui partait de Nantes, *Condivicnum*, et aboutissait au littoral en passant par Vannes, *Dariorigum*, et Carhaix, *Vorgium*, ce dernier étant le carrefour peut-être le plus important de toute l'Armorique (1). On est même allé plus loin; et, en présence d'un assez grand nombre de débris gallo-romains épars, de l'autre côté de l'Aber-Wrac'h, sur la rive gauche de l'estuaire, en face de l'emplacement de la rive droite où l'on est à peu près d'accord pour retrouver le *Vorganium* des itinéraires classiques, certains antiquaires n'ont pas craint de voir, dans quelques ruines informes et un peu douteuses, l'ancien port de *Gesocribate*, que presque tous les géographes assimilent avec beaucoup plus de raison à Brest. Les étymologistes n'ont pas manqué de venir au secours des archéologues et ont vu dans ce *Gesocribate* le vrai port de la « Fin des Terres. » *Geso* devant dériver du celtique *gwez*, au pluriel *gweso*, et signifier eau, port; *crib* désignant en gallois la « pointe de toute chose, » une crête, un promontoire extrême, et *bed* ou *bate* pouvant être traduit par monde, *Gesocribate* devenait alors tout naturellement le « Port du bout du Monde ou le Port-Finistère; » et pour ceux qui considèrent l'Aber-Wrac'h comme la saillie extrême de la vieille péninsule armorique, il a été facile d'y placer le port dont le nom était l'expression même et comme la traduction de sa position avancée. L'estuaire de l'Aber-Wrac'h aurait donc eu dans cette hypothèse deux ports distincts qui se seraient fait vis-à-vis : *Vorganium* sur la rive droite, *Gesocribate* sur la rive gauche, disposition analogue à celles de Locmariaker et de Port-Navalo, tous deux gallo-romains aussi, à l'entrée de l'estuaire du Morbihan. Ces explications d'érudits sont sans doute très recommandables, mais un peu trop ingénieuses pour ne pas être acceptées sans beaucoup de réserve (2).

III

A 20 kilomètres plus loin s'ouvre la baie de Morlaix et de Lannion qui présente un tout autre intérêt. L'île de Batz la flanque et la protège à l'Est. Ce petit plateau de granit, de

(1) Le Men, *Vorganium et Vorgium. Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, juillet 1874. R. Kerviler, *Voies romaines en Armorique*, 1893.

(2) R. Kerviler, *Études archéologiques. Quelques points controversés de géographie armoricaine*, 1893.

3 500 mètres à peine de long, de l'Est à l'Ouest, sur 900 mètres de large du Nord au Sud, reçoit directement l'assaut des vagues, et ses falaises abruptes sont presque inabordables du côté du large. Son port est blotti dans une grande échancrure, l'anse de Kernoc'h qui fait face à Roscoff, et est très bien complété par deux môles; c'est un excellent et précieux abri pour les bateaux ne calant pas plus de 4 mètres. Presque pas de mouvement commercial, d'ailleurs. Tout se réduit à l'exportation du goémon, qui abonde sur les rochers et est un engrais précieux pour la culture maraîchère, que l'on pousse d'une manière intensive sur le continent voisin.

Le territoire de Saint-Pol, l'ancienne capitale du Léonais, dont Pempoul, Pensez et Roscoff sont les trois ports assez fréquentés, est un des plus fertiles de la côte bretonne.

Pempoul n'est qu'un bon mouillage naturel, abrité par une longue digue de sable et de galets qui unit la terre au rocher de Sainte-Anne et que l'on se contente de consolider avec des fascinages, lorsque les vagues l'ont un peu entamée. C'est en quelque sorte le faubourg maritime de Saint-Pol-de-Léon dont la magnifique flèche gothique domine tout le pays et sert d'amer aux gros navires comme aux moindres barques qui évoluent dans la rade.

Pensez est tout à fait dans l'intérieur des terres, à 6 kilomètres en remontant la rivière de Saint-Pol. Seuls les bateaux de très faible tonnage peuvent venir y accoster un modeste quai où ils débarquent encore annuellement plus de 6 000 tonnes d'engrais marins.

Roscoff est en réalité le vrai port du Léonais, bien situé dans une anse naturelle demi-circulaire, fermée du côté de l'Ouest par une jetée de 300 mètres, défendue du côté du large par l'île de Batz et présentant une bonne rade de près de quatre hectares, un peu hérissée de rochers sans doute, asséchant à mi-marée, mais bien balisée et offrant en somme aux marins du pays de bonnes conditions nautiques. C'est un port de pêche de second ordre; et son activité est due principalement à la prospérité de la culture maraîchère, qui est la caractéristique du pays : — plus de 40 000 tonnes en marchandises diverses et surtout en produits agricoles, soit près de 25 000 tonnes à l'exportation et 15 000 tonnes à l'importation, en grande partie en engrais marins.

La côte s'enfonce profondément après Roscoff. C'est la baie de

Morlaix, dont l'entrée est commandée par un îlot rocheux très pittoresque, massif de granit sur lequel est fièrement planté le château du Taureau, ancienne forteresse construite au XVI[e] siècle, pour arrêter les flottes anglaises, déclassée depuis, et tour à tour utilisée comme caserne et comme prison (1). Ville à la fois élégante, manufacturière et agricole, Morlaix, où l'on a retrouvé quelques vestiges de l'époque gallo-romaine, a porté peut-être sous le Bas Empire le nom de *Julia*, sans avoir d'ailleurs laissé de cette époque éloignée des souvenirs bien intéressans. Morlaix est désigné sous le nom de *Mons Relaxus*, dans quelques chartes du XII[e] siècle ; mais c'est sous la duchesse Anne, dont ce fut un des séjours préférés, qu'il atteignit son plus grand luxe et, pendant quelques années, une véritable suprématie sur les villes voisines. L'un des premiers grands vaisseaux de notre marine, *la Cordelière*, monté par 1 200 hommes, y fut construit et armé au XVI[e] siècle ; à la tête d'une petite flotte presque exclusivement bretonne, il battait, en 1513, une forte escadre anglaise, et incendié par elle, il s'accrochait aux flancs d'un des plus gros navires ennemis et se faisait sauter avec lui. Ce fut l'époque glorieuse, presque toujours tragique, de Morlaix. Pendant deux cents ans, plusieurs fois ruiné, mis à sac, brûlé par les Anglais, il luttait toujours sans relâche, mettant réellement en action la scène représentée par les armes qu'il s'était données, un lion de France montrant les dents et tenant tête à deux léopards britanniques, et, au-dessous, une devise qui rappelle, par un naïf jeu de mots, le nom même de la ville : *S'ils te mordent, mords-les*.

Morlaix occupe, à 6 kilomètres de la mer, les deux rives du confluent de deux petites rivières, le Jarlot et le Queffleuth, qui descendent des montagnes d'Arrée et prennent alors le même nom. C'est la rivière de Dossen ou rivière de Morlaix, gracieusement encaissée entre des collines boisées. Immédiatement à la sortie de Morlaix, le Dossen est transformé en bassin à flot sur plus de 1 200 mètres de longueur. Le chemin de fer, qui passe à près de 60 mètres au-dessus de la ville, sur un magnifique viaduc du haut duquel on domine le double amphithéâtre de ses maisons, est relié au port par une voie spéciale qui a près de 1 500 mètres de développement et sur laquelle on est obligé de

(1) Le Coat, *Monographie du château du Taureau*. Morlaix, 1867.

subir une rampe de 5 pour 100, très dure pour les marchandises lourdes et encombrantes, et notamment pour les houilles importées d'Angleterre. Mais Morlaix trouve, dans l'expédition de ses produits agricoles, œufs, beurre, légumes, bestiaux et chevaux de course et de trait, et dans l'importation des engrais marins, les élémens d'un trafic considérable; et, bien que ce mouvement tende un peu à diminuer, il est encore de 30 000 tonnes à la sortie, de près de 15 000 à l'entrée, sans compter la navigation batelière, qui introduit annuellement de 30 à 35 000 tonnes de goémons, d'amendemens marins, de sable et de matériaux de construction provenant de la baie et des côtes voisines.

Cette navigation batelière est la caractéristique du port de Morlaix. La prospérité de l'agriculture sur les côtes de Bretagne, et notamment à Morlaix, est due en effet à l'emploi des goémons et des sables calcaires qui agissent comme engrais et amendemens diviseurs et transforment les terres acides si nombreuses dans le pays. Ces précieux engrais peuvent en général parvenir sans trop de frais jusqu'à 30 ou 35 kilomètres de leur lieu d'extraction; mais les rivières qui, comme celle de Morlaix, pénètrent profondément dans les terres diminuent encore la distance à laquelle ils ne pourraient plus être transportés par voitures et reculent en conséquence la zone où ils sont utilement employés.

Les goémons sont de deux sortes ou plutôt de deux provenances, les goémons de rives et les goémons d'épaves; les premiers qui tapissent une partie de la zone littorale appartiennent aux communes riveraines et sont consommés en général par elles. Les goémons d'épaves sont ceux arrachés par la mer dans les grands fonds et rejetés sur le rivage. Ils appartiennent à ceux qui les récoltent, et ce sont surtout ceux-là qui pénètrent à Morlaix.

Les sables engrais comprennent deux catégories, le trez et le maërl.

Le trez, comme son nom breton l'indique, est tout simplement du sable; ce sable est fin, calcaire, analogue à la tangue de Saint-Malo, et contient de 45 à 60 pour 100 de carbonate de chaux et 15 pour 100 environ d'azote. On le trouve en grande abondance sur toute la côte de Léon, de Plouescat à Roscoff, et principalement près de l'île de Sieck, qui fait partie de l'archipel rocheux et très compliqué échoué au-devant de Roscoff et dont l'île de Batz est l'élément le plus important.

Le maërl est un mélange de débris de coraux et de coquilles. Il est moins abondant que le trez, mais il contient de 60 à 75 pour 100 de carbonate de chaux et est par conséquent beaucoup plus recherché. Il se trouve surtout en bancs, que l'on drague assez péniblement dans les grands fonds de la baie de Morlaix, et qui, malheureusement, ne se reconstituent qu'avec une extrême lenteur et commencent à s'épuiser.

Une flottille de 30 à 40 gabares, montées chacune par trois hommes et un mousse, est exclusivement employée à recueillir ces engrais de mer. Toutes ces gabares font ordinairement un voyage par jour et apportent en général chacune de 4 à 6 tonnes d'engrais. C'est dans le port de Morlaix une animation continue. En revanche, la pêche y est à peu près nulle, et les essais qu'on y a tentés en vue d'y installer un port d'armement pour la pêche de la morue ont été infructueux. Malgré son voisinage de l'Océan, Morlaix est une ville de tout repos et dont l'esprit, le caractère et les intérêts sont beaucoup moins maritimes qu'agricoles et commerciaux.

Comme Morlaix, Lannion est un port en rivière. Le Guer y débouche dans une grande échancrure qui a une excellente entrée; il est très riche en saumon, et la sardine et le maquereau abondent aussi dans la rade. Bien qu'à près de 8 kilomètres de la mer, Lannion est un port de pêche assez actif; mais c'est surtout un centre agricole. On y importe plus de 30 000 tonnes de tangue, de maërl et de goémon, recueillis en grande partie sur les grèves de la petite baie voisine de Saint-Michel, qui est une carrière inépuisable d'engrais marins. Indépendamment de ce trafic spécial, le port a un mouvement commercial de plus de 30 000 tonnes.

IV

De la double baie de Morlaix et de Lannion au golfe de Saint-Brieuc, la côte très en saillie présente une succession ininterrompue de promontoires et d'enfoncemens, dont le relief capricieux est une œuvre géologique toute récente. Au-devant de cette dentelure et à quelques milles à peine au large, l'île de Batz et tous les îlots qui l'entourent, les plateaux de la Méloine et de Triagoz, le groupe des Sept-Iles, les archipels des Héaux et de Bréhat sont les tronçons isolés et les témoins d'un littoral disparu pour ainsi dire d'hier. Entre les îles et le continent, des écueils, des

récifs, des îlots en quantité innombrable entre lesquels les marins les plus exercés, montés sur des bateaux du plus petit tonnage, ne peuvent s'engager qu'avec prudence et une très grande connaissance des lieux. Nulle part le balisage et l'éclairage de la côte n'ont rendu de plus grands services. Le magnifique phare des Héaux de Bréhat, en particulier, dresse avec une simplicité sublime sa tige de 50 mètres et s'évase en s'épatant sur le rocher dans lequel il est scellé et qu'il semble étreindre comme la racine d'une gigantesque plante de mer; et nul ne peut dire le nombre des navires qui, sans le secours de sa lumière ou le cri strident de sa sirène, auraient été brisés contre le terrible épi naturel qu'on appelle le Sillon de Talberg ou les Épées de Tréguier et qui s'avance bien comme une arme aiguë et menaçante au milieu de l'indéchiffrable archipel d'écueils perdus aux embouchures du Jaudy et du Trieux.

Le Jaudy est la rivière de Tréguier. Tréguier, port intérieur à 9 kilomètres de cette mer essentiellement dangereuse, ne possède que des quais d'échouage au pied desquels les caboteurs n'amortissent presque pas. Mais on peut à la rigueur s'en passer; on se contente, pour embarquer ou débarquer les marchandises, d'envoyer à mer basse des charrettes sous les navires, et, au plein de l'eau, on emploie de petits chalands ou des ponts volans de 6 à 7 mètres de portée. La baie de Tréguier est littéralement semée d'écueils dont les principaux, — la Corne, les Pen-ar-Guézec, la Pierre-à-l'Anglais, la Chaussée des Renauds, le plateau de Roch-Hir, la Jument, le Petit-Taureau, les Épées, les Duono, les Héaux, — à peu près inabordables lorsque la mer n'est pas exceptionnellement calme, sont en outre entourés de rochers sous-marins très dangereux et signalés seulement par le bouillonnement et le remous des vagues. Malgré ces mauvaises conditions d'approche, Tréguier est loin d'être inactif. Le mouvement atteint même près de 25 000 tonnes, dont les trois quarts, contrairement à ce qui se passe dans la plupart de nos ports, est à l'exportation. Le pays est avant tout agricole; et, à part quelques houilles anglaises, des bois du Nord et un peu de vin, il expédie surtout de grandes quantités de pommes de terre, des farines, des blés et des tourteaux de graines de lin. L'industrie de la pêche n'y est pas très développée. Une centaine d'hommes seulement, montés sur une vingtaine de bateaux, sont affectés au petit cabotage. A peu près le même nombre s'embarque régulière-

ment sur trois ou quatre goélettes et fait la pêche de la morue en Islande.

V

La plus vaste sinon la plus belle baie de la côte est celle de Saint-Brieuc. Au fond, dans la petite anse d'Yffiniac, débouche le Gouet, que les bateaux remontent sur 2 kilomètres jusqu'au Légué. Si Saint-Brieuc existait à l'époque romaine, ce qu'il est assez difficile d'affirmer, il était très vraisemblablement beaucoup plus loin de la mer qu'aujourd'hui. Il est certain en effet qu'à l'origine de notre ère, le golfe était bien moins profond. Les vagues l'ont peu à peu creusé et le creusent encore tous les jours, et les débris de forêts sous-marines qu'on y rencontre un peu partout indiquent assez nettement que le sol a éprouvé un affaissement assez marqué, qui semble même continuer encore aujourd'hui, quoique d'une manière très lente. Une ancienne route, à peu près littorale, qui a disparu sous les sables de l'estran, partait autrefois de Saint-Brieuc, se dirigeait vers l'Est et allait rejoindre la pointe d'Erquy, où l'on est d'accord de reconnaître la *Reginea* de la Table de Peutinger. Cette *Reginea* était directement reliée à Corseul, l'ancien chef-lieu de la petite tribu des Curiosolites, *Civitas Curiosolitarum*, qui portait aussi le nom de *Fanum Martis*. La route continuait à suivre la grève au delà d'Erquy, et, d'après toutes les traditions, conduisait à pied sec jusqu'à Alet, l'ancienne ville romaine qui se trouvait dans l'estuaire de la Rance et est devenue Saint-Servan. Toute la grève des Rosaires située à peu près au Nord de Saint-Brieuc est encore attaquée par la mer. Une zone de 20 à 25 mètres de largeur en pleine culture, il y a à peine un demi-siècle, s'est détachée de la falaise, a été envahie par les sables et les galets; et partout sous l'estran on retrouve des arbres renversés par les flots et des débris incontestables de constructions romaines. Cette grève est aussi traversée par une voie romaine dont les substructions se voient encore sur quelques points de son parcours et qui a naturellement conservé le nom de « Chemin des Romains. » La vieille route traverse toute la commune de Plérin, qui sépare Saint-Brieuc de la mer et se soudait à celle de Saint-Brieuc, à Erquy, dont nous venons de parler. On retrouve un peu partout sur la côte voisine des médailles de l'Empire, et toute la petite

baie d'Yffiniac, dans laquelle débouche le Gouet, est en quelque sorte ceinturée par une grande quantité de briques à rebord qui datent des premiers siècles de notre ère (1).

Plusieurs maisons romaines ont été reconnues au milieu des grèves, entre Binic et Erquy. Les galeries des mines de Boexier, sur l'ancienne route de Saint-Brieuc à Lanvollon, ont écoulé quelquefois, après des inondations dues à de forts orages, des monnaies de l'Empire ; et, tout à côté, le lieu désigné sous le nom de Port-Aurel est une petite nécropole où l'on trouve de nombreux débris de demeures de l'époque gallo-romaine, détruites par la mer, et où l'on peut assez bien reconnaître quelques traces de feu. Tout accuse donc un lent affaissement du sol. La mer gagne progressivement, et le flot sape peu à peu la falaise, qui glisse quelquefois en énormes avalanches que la vague a bientôt emportées. Affaissement général et morsure de la mer, ces deux causes concourent au même effet, qui est le retrait sensible de la côte depuis l'origine de notre ère.

Le port du Légué est à 1 kilomètre de Saint-Brieuc, à 2 kilomètres de l'embouchure du Gouet. Les bateaux remontent la rivière et pénètrent dans un grand bassin à flot établi sur la rive droite. Le Légué-Saint-Brieuc est un des premiers ports de France qui aient armé pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. La grande pêche, qui s'est développée depuis quelque temps dans tous les ports de la baie, lui a enlevé une partie de ses marins. Mais le port commercial est resté très fréquenté, surtout par les navires norvégiens et anglais; et son tonnage moyen est de près de 60000 tonnes, dont un tiers seulement à l'exportation consistant en farines et céréales, les deux autres tiers principalement en houilles anglaises et en bois du Nord.

Après le Légué, le port le plus important de la baie de Saint-Brieuc est Paimpol. Il est admirablement situé dans une anse demi-circulaire de près de 3 milles d'ouverture entre deux caps avancés, la pointe de la Trinité et la pointe de Plouézec. Au fond de l'anse, une étroite langue de terre, la pointe de Guilben, la divise en deux petites baies : celle du Nord reçoit la modeste

(1) Geslin de Bourgogne, *Du mouvement de la mer sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Congrès scientifique de France*, XXXVIII[e] session. Saint-Brieuc, 1872. — René Kerviler, *Études critiques sur la géographie de la presqu'île armoricaine. Mémoires de l'Association bretonne*, 1873. — E. Desjardins, *Gaule romaine*, t. I, ch. I, § 3.

rivière de Quinic; c'est le port. L'anse est semée d'îlots, mais ils sont tous bien connus et surtout très bien repérés et balisés; et, s'ils nécessitent une manœuvre prudente, ils donnent beaucoup de calme, même pendant la grosse mer. Le Quinic formait autrefois à son embouchure un grand marécage. C'est de là que Paimpol a tiré son nom (*pen*, tête; *poul*, marais). L'étang est aujourd'hui transformé, atterri, en pleine culture. Le port, très bien abrité au fond de son anse et précédé de la jetée de Kernoc, est ceinturé de quais munis de cales et possède en outre un petit bassin à flot. Ces installations sont à peine suffisantes pour le commerce local, qui est de 15000 tonnes environ, moitié à l'exportation en produits agricoles, moitié à l'importation en houilles, vins, cidres et bois du Nord. Mais l'industrie maritime s'est portée depuis une quarantaine d'années environ sur la pêche de la morue à Terre-Neuve et dans la mer d'Islande. Paimpol arme pour cette pêche spéciale plus de 60 bateaux par an, et la petite pêche n'y tient plus, à côté, qu'un rang secondaire.

Entre Paimpol et le Légué, deux autres ports très voisins l'un de l'autre, Binic et Port-Rieux, ont tout à fait le même caractère. C'est même de Binic, paraît-il, que sont partis pour Terre-Neuve les premiers bateaux bretons. Les marins de Binic auraient fait dans le temps cette pêche avec les Basques, qui passent pour en avoir été les initiateurs en France, et, au retour d'une de leurs campagnes, l'auraient préconisée et introduite dans le pays. Binic est à l'embouchure de la petite rivière d'Ic, et son port est beaucoup plus exposé à la grosse mer que celui de Paimpol; mais des travaux considérables y ont été exécutés. Une grande jetée de 350 mètres, la jetée Penthièvre, enveloppe aujourd'hui l'ancien port, qui n'avait qu'un môle insuffisant, et lui procure un peu du calme qui lui manquait. Grâce à cet ouvrage avancé, Binic possède deux bassins, le port Penthièvre qui est l'avant-port, et le vieux port. Cette double installation est largement suffisante pour le présent et même pour un certain avenir. Le mouvement commercial, indépendamment de la pêche d'Islande et de Terre-Neuve, est de plus de 10000 tonnes, réparties à peu près également entre l'importation et l'exportation.

Port-Rieux est beaucoup mieux abrité que Binic et très bien situé dans une petite échancrure précédée d'une assez bonne rade foraine et protégée du côté du large par une jetée de 350 mètres de développement, présentant sur sa face intérieure un quai fa-

cilement accostable. Port-Rieux jouit surtout de cet avantage assez rare que la mer y atteint, même dans les plus faibles marées, assez de hauteur pour que les navires d'un tonnage ordinaire n'y amortissent pas. Son seul défaut est d'être trop près de son voisin. Binic et Port-Rieux se nuisent réciproquement. Les marins de Port-Rieux sont aussi de courageux pêcheurs d'Islande. Cette campagne annuelle dans la mer glacée voisine du pôle est la grande émotion du pays. La petite pêche, pourtant, y est toujours assez active, et le mouvement commercial se maintient à près de 6000 tonnes.

A l'Est du Légué et jusqu'à l'embouchure de la Rance, sept petits ports sont échelonnés dans la baie de Saint-Brieuc : le Dahouet, Erquy, Port-Vieux, Plancoët, le Guildo, Saint-Jacut et Saint-Briac. Tous les sept sont sans grande importance, assèchent en général aux basses mers, et se prêtent en somme assez mal à des opérations de commerce. Ports de pêche surtout.

Le Dahouet, cependant, a un tonnage de près de 8000 tonnes; Erquy et Port-Vieux, de 4 à 5000 chacun; Plancoët et le Guildo, 5000 environ à eux deux; Saint-Jacut et Saint-Briac, presque rien.

Erquy seul paraît avoir existé à l'époque de la conquête. Nous avons vu que c'était l'ancienne *Reginea* de la table théodosienne. On y a retrouvé de nombreuses substructions gallo-romaines, des dallages en mosaïque, des médailles, quelques ruines d'un aqueduc, et surtout des traces nombreuses de la route qui conduisait à Corseul, *Fanum Martis*, et de là à Rennes, *Condate*.

Le cap d'Erquy et le cap Fréhel, sur lequel se dresse un des plus beaux phares de nos côtes, marquent la saillie Est de la baie de Saint-Brieuc. La falaise de Saint-Quay et le petit archipel rocheux du même nom qui la précède constituent en quelque sorte son musoir Ouest. Entre Saint-Quay et Erquy, le golfe s'est beaucoup creusé, au cours de notre dernière époque géologique. Il est sans doute difficile de préciser la limite de l'ancien rivage à une époque déterminée. Les vestiges de l'ancienne route romaine, retrouvés de distance en distance sous le sable et dont nous avons parlé plus haut, ne sont que des repères du IIe ou du IIIe siècle. De nombreux débris végétaux, dont la conservation est exceptionnelle, ne peuvent donner que des dates encore moins précises. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que, presque par-

tout sur la côte de Bretagne, et en particulier dans la région des Côtes-du-Nord, la mer a gagné sur la terre; que cet empiétement se manifeste encore de nos jours; qu'on doit l'attribuer à une double cause, l'érosion incessante des vagues et un affaissement général très lent et continu de toute la presqu'île armoricaine; et qu'il paraît s'être produit avec la plus grande intensité aux premiers siècles de notre ère.

VI

Il n'existe peut-être pas de pays au monde où l'Océan produise des effets plus grandioses que dans le golfe compris entre le rocher granitique de Saint-Malo et la falaise schisteuse contre laquelle est adossé le port de Granville.

La caractéristique dominante de cette côte est l'extrême amplitude des marées. Deux fois par jour, l'immense plaine au milieu de laquelle se dresse le Mont Saint-Michel est envahie par les vagues. Les eaux pénètrent dans l'intérieur des terres, dessinant des baies profondes, transformant en fleuves navigables des estuaires qui se réduisaient quelques heures auparavant à de maigres filets liquides; et ce va-et-vient continu développe une série de courans et de remous d'une puissance souvent formidable.

Presque partout sur nos côtes de l'Océan, les grandes marées sont de 5 à 6 mètres et ne dépassent pas 7 mètres. A Granville, elles atteignent près de 15 mètres; à Saint-Malo, à peine un mètre de moins. Cette surélévation prodigieuse des eaux est due à un phénomène qu'on appelle l'interférence des marées et qu'il est facile d'expliquer. La marée, en effet, n'est, comme tout le monde sait, qu'une grande intumescence, une onde ou, si l'on veut, une vague immense soulevée périodiquement par l'attraction lunaire et par celle du soleil, la seconde, à cause de l'extrême éloignement de l'astre, ayant une action beaucoup moins énergique que la première, mais pouvant quelquefois l'augmenter, quelquefois la diminuer, suivant la position réciproque des deux astres. La vitesse de propagation de la marée est en outre proportionnelle à la largeur et à la profondeur de l'Océan. La vague suit naturellement le cours de l'astre qui l'attire, et le temps qui sépare son arrivée dans une rade ou sur un rivage du moment précis où l'astre a déjà passé au méridien s'appelle

« l'établissement du port. » Cet écart doit donc être d'autant plus considérable, et le flot de marée d'autant plus en retard, que la vague a été ralentie dans sa marche par des hauts-fonds, des îles, des rétrécissemens, des continens contre lesquels elle se brise, se divise ou se dévie, et des détroits dans lesquels elle pénètre avec plus ou moins de peine et en perdant naturellement une certaine partie de sa vitesse.

L'énorme amplitude du flux et du reflux dans les eaux de Saint-Malo et de Granville provient non seulement de l'exhaussement graduel du fond de la baie du Mont Saint-Michel, mais encore et surtout de la rencontre de deux ondes : la première qui arrive directement de l'Océan et qui, en entrant dans la Manche, vient heurter une deuxième onde qui a mis exactement vingt-quatre heures pour faire le tour des Iles Britanniques et déboucher par la Mer du Nord et le Pas-de-Calais. Ces deux vagues s'ajoutent ainsi l'une à l'autre, les deux crêtes se superposent, et la hauteur du flot, qui est déjà en morte-eau de 7 à 8 mètres, se trouve doublée et atteint près de 15 mètres à l'époque des équinoxes.

Il n'existe pas en Europe de spectacle comparable à celui de l'envahissement de la baie du Mont Saint-Michel par une grande marée. En quelques heures, près de 1 500 millions de mètres cubes s'engouffrent dans la baie, noyant une surface de plus de 250 kilomètres carrés, se retirant ensuite avec la même vitesse, très variable sur les différentes parties de la plaine submergée, mais atteignant en certains endroits celle d'un cheval au galop, laissant à découvert une immense plaine de sable glauque, miroitante, coupée de fondrières, et se perdant à plus de 10 kilomètres au large, dessinant dans les profondeurs lointaines de l'horizon une longue et fine frange d'écume blanche, limite de la terre et du ciel.

La Rance, dont l'embouchure se trouve aujourd'hui à Saint-Malo même, est à peu près accessible aux bateaux d'un moyen tonnage sur 25 kilomètres jusqu'à Dinan où aboutit le dernier bief du canal d'Ille et Rance, dont la navigation est assez médiocre, comme d'ailleurs celle de tous les canaux intérieurs de la Bretagne.

L'origine de Dinan est à peu près inconnue. D'intrépides archéologues en font le chef-lieu de la tribu des Diablintes et lui donnent le nom de *Noviodunum*, qu'on ne trouve, à vrai dire,

ni sur les itinéraires classiques, ni sur la Table de Peutinger, ni dans la Notice des Provinces. Ce qu'il y a d'intéressant et qui peut permettre de lui attribuer une existence réellement ancienne, ce sont de nombreux vestiges d'une vieille chaussée pavée qui suivait la rive de la Rance et conduisait à *Aletum*, que tout le monde est d'accord pour identifier avec Saint-Servan. A défaut de ruines authentiques de l'Empire, Dinan a conservé de merveilleux restes de son ancienne muraille du moyen âge, flanquée de quinze tours, couronnées de mâchicoulis et enguirlandées de lierre, qui dominent le cours de la rivière et sa vallée verdoyante et boisée. Le port est insignifiant; son mouvement commercial atteint à peine 3 000 tonnes.

Deux petites escales encore entre Dinan et la mer : la Richardais et Saint-Suliac; elles ont encore moins d'importance commerciale que Dinan et ne sont à mentionner que pour la grâce et la richesse du pays qui les environne.

Le petit fleuve de la Rance a, dans sa partie inférieure, presque la largeur d'un bras de mer. Entre Saint-Servan et Dinard, c'est une véritable rade, et il n'a pas moins d'un kilomètre de rive à rive aux plus basses eaux. A l'origine de notre ère, il se prolongeait beaucoup plus en mer; et le port de l'embouchure était peut-être l'île Harbour, dont le nom *harbour* signifie port en anglais, aujourd'hui noyée dans la baie, à près de deux kilomètres au-devant des centaines de villas, de chalets et d'hôtels de tous les styles qui couvrent la colline mondaine de Saint-Énogat. Bien qu'il soit assez difficile de préciser des dates et des distances sur un littoral qui a éprouvé tant de changemens, on ne saurait douter qu'à l'aube des temps historiques, et même seulement à l'origine de notre ère, presque tout l'archipel rocheux, noyé dans la baie de Saint-Malo, ne fût soudé au continent. La Rance se divisait alors en deux bras séparés par une longue arête que dessine encore la ligne presque continue d'écueils en partie noyés dont le massif granitique de Harbour, « insularisé » depuis, formait à peu près le point culminant et qui se prolongeait jusqu'au plateau sous-marin des Banquetiers. Le bras du Nord était le plus important; il longeait les îlots du Grand et du Petit-Bey, des Ouvras, du Jardin, des Herbiers, des Pierres-Garnier, et se terminait à l'îlot des Portes, qui était le musoir extrême sur la rive droite de l'embouchure. L'île de Cézembre, la Petite et la Grande-Conchée étaient à la limite même du littoral, et toute la

partie de la rade actuelle, qui s'étend de Cézembre à Paramé, et dont la largeur est de près de cinq kilomètres, était alors une plaine émergée et même boisée. Aujourd'hui encore, lorsque, au moment des basses mers de vive-eau, le flot se retire à plus de 800 mètres, on trouve sous la vase des troncs d'arbres enlizés et des débris végétaux noircis et réduits à l'état de tourbe. D'après quelques traditions locales, on allait encore à pied sec à Cézembre, en basses marées, à la fin du xve siècle. On a conservé des contrats de location et des marchés de chasse dans les bois qui l'entouraient à cette époque; et les noms des Herbiers et des Jardins semblent bien indiquer, en effet, que le pays, presque entièrement noyé aujourd'hui et dont les nombreux îlots ne présentent qu'une agglomération d'aspérités rocheuses, de falaises isolées à vives arêtes, de petits plateaux nus et stériles, était autrefois un territoire continu, recouvert d'une assez riche végétation.

L'envahissement de la mer est encore bien plus remarquable dans la grande baie du Mont Saint-Michel. Tous les artistes, tous les voyageurs, tous les antiquaires, tous les géologues connaissent l'étonnante pyramide de granit, isolée dans cet immense désert de sable mouvant, et qui découpe à plus de 120 mètres de hauteur les puissans contreforts et la flèche élégante et finement ajourée de son église gothique. Nous ne saurions en donner ici une description même sommaire. L'enceinte crénelée et tourelée qui enlace la montagne d'une triple spirale, le noir entassement de constructions qui escaladent ses pentes en se serrant de la base au sommet, la célèbre abbaye qui la domine et qu'on a si bien appelée « la Merveille, » « roc sur roc, siècle sur siècle, cachot sur cachot, comme on l'a répété si souvent, à la fois cloître, forteresse et prison, » est tout un monde de sombres souvenirs, et reste un incomparable sujet d'études pour l'archéologue, l'historien et le savant.

Il est d'ailleurs bien difficile de dire si, à l'époque de la construction de l'abbaye, le Mont Saint-Michel était, comme de nos jours, complètement entouré d'eau à toutes les marées montantes. D'après la légende courante, qu'on retrouve un peu partout dans les vieilles histoires de Bretagne et de Normandie, c'est au VIIIe siècle que saint Hubert, évêque d'Avranches, aurait été favorisé d'une apparition de l'archange saint Michel, qui aurait laissé l'empreinte de son pied sur le Mont-Dol, empreinte

qui d'ailleurs est considérée par d'autres chroniqueurs comme celle de Satan lui-même. Il convient donc de ne pas trop discuter à ce sujet. Quoi qu'il en soit, saint Michel, dans cette circonstance ou dans toute autre, aurait ordonné à l'évêque Hubert de bâtir un monastère sur le rocher, qui semble bien avoir été alors en pleine grève et dans des conditions d'approche particulièrement difficiles et souvent redoutables : *Mons sancti Michaelis in periculo mortis, immensi tremor Oceani*, comme on peut le lire dans tous les actes. A cette époque donc, les hautes mers devaient atteindre la base du mont et l'entourer peut-être complètement. Ce qui est absolument certain, c'est qu'à l'époque romaine la montagne était rattachée à la terre et qu'elle se dressait au milieu d'une immense forêt qu'on appelait *Setiacum* ou *Sisciaccum nemus*, la forêt de Scissey, dont on croit retrouver le nom dans la désignation de l'archipel de Chausey, qui était alors rattaché à la terre et formait un promontoire en saillie sur la ligne du rivage. Cette forêt de Scissey, qui aurait pendant longtemps donné asile à de nombreux ermites, se serait étendue d'une part jusqu'à Granville, de l'autre jusqu'à Dol et Cancale. Partout d'ailleurs dans le golfe on en a retrouvé des débris très importans, et, il y a une soixantaine d'années à peine, les arbres enfouis dans le sable étaient encore l'objet d'une exploitation régulière.

On sait d'autre part qu'une ancienne route romaine conduisait d'Avranches à Corseul en traversant la baie. C'est cette route latérale qui se prolongeait de Corseul à Erquy et d'Erquy à Saint-Brieuc et dont nous avons déjà parlé. On voit encore près de Roz-sur-Couesnon le point où elle s'engage et disparaît deux fois sous le sable; et on en retrouve encore des vestiges sur le contrefort qui sépare en deux anses le fond de la baie, fermée vraisemblablement vers le VIIIe ou le IXe siècle (1).

Mêmes phénomènes dans toute la région de Dol, qui, à l'origine de notre ère, était complètement envahie par les eaux. La mer a recouvert autrefois toute la plaine ; et, seule, la petite éminence de Mont-Dol, dont l'altitude est de 65 mètres, émergeait comme une île perdue. L'homme a essayé de reconquérir en partie le domaine que la mer lui avait pris. Dès la fin du XVIe siècle, un bourrelet de sable et de débris coquilliers s'était

(1) R. Kerviler, *Voies romaines en Armorique*. Paris, 1893.

formé naturellement à la limite extrême des plus basses eaux. Ce cordon littoral est devenu le point d'appui d'une digue artificielle, œuvre patiente de plusieurs générations, qui aujourd'hui n'a pas moins de 30 kilomètres de développement, s'étendant de Cancale à Pontorson, et vient, après une solution de continuité, s'amorcer au fond du golfe à la pointe de la Roche-Torin, sur la rive gauche de la Sélune. Déjà près de 15000 hectares ont été transformés en polders. Lorsque la digue sera terminée, — et elle le sera très certainement un jour, — la surface reconquise sera de près de 20000 hectares. Le Couesnon et la Sélune, dont le cours capricieux et les divagations ont fait tour à tour du Mont Saint-Michel une terre bretonne ou normande, seront alors définitivement fixés, réglés et disciplinés. On ne gardera plus que comme une vieille légende le souvenir de ces terribles enlizemens dans la vase molle des fondrières à peine reconnaissables à vue basse et dans lesquelles disparaissaient quelquefois hommes, voitures et chevaux. L'île du Mont Saint-Michel, déjà reliée à la terre par un mince pédoncule artificiel sur lequel on a établi une chaussée carrossable, fera alors tout à fait partie du continent. Quels que soient les avantages matériels qui pourront en résulter au point de vue agricole, il sera un peu permis de le regretter au point de vue de l'art et de la poésie. La merveilleuse abbaye, que l'on aimait tant à voir flotter entre terre et ciel comme ces villes mystiques des peintures des primitifs, aura certainement perdu beaucoup de son prestige, et l'effet magique qu'elle doit à son pittoresque isolement aura en grande partie disparu.

VII

D'après tout ce qui précède, on voit que, bien que la reconstitution de notre littoral ancien présente toujours un certain arbitraire, il est possible de donner cependant avec une assez grande approximation la limite de ce rivage, à l'origine de notre ère, dans la partie comprise entre le cap Fréhel, qui termine le golfe de Saint-Brieuc, et la falaise de Granville, qui marque la limite extrême de la Bretagne.

Le massif granitique du cap Fréhel paraît avoir été de tout temps, ou tout au moins depuis notre dernière époque géologique, un point absolument fixe, inattaquable. C'était très certainement

autrefois, comme c'est aujourd'hui, la grande saillie de la côte à l'Ouest de Saint-Malo. Les jolies baies de la Fresnaye, de l'Arguenon et de Lancieux, où se trouvent aujourd'hui les petits havres de Port-Nieux, du Guildo, de Saint-Jacut et de Saint-Briac, n'existaient pas encore. Toute la côte couverte aujourd'hui par les élégantes villas de Saint-Lunaire, de Saint-Énogat, de Dinard était éloignée de la mer de près de 1500 mètres. La Rance débouchait à plus de 8 kilomètres après Saint-Malo, au massif des Pierres des Portes, aujourd'hui noyé. Tout l'archipel rocheux de la baie était soudé à la terre ; et les îles de Cézembre et de Chausey étaient très probablement à la limite même des plus basses eaux.

On a quelquefois essayé d'expliquer l'invasion assez rapide de la mer par un cataclysme soudain ; et les annalistes ont souvent parlé de la « fatale marée de l'an 709. » Nous devons à la vérité de dire que les souvenirs de cette marée formidable sont très confus, perdus dans des légendes très douteuses, et que les textes qui en font mention ne méritent pas un grand crédit (1). Il est certain d'ailleurs qu'un phénomène de cette nature n'aurait pu occasionner qu'un effet temporaire et que, la marée une fois accomplie, les eaux, en se retirant, auraient nécessairement laissé émerger les terrains qu'elles auraient précédemment engloutis. Tempêtes, ouragans, marées exceptionnelles ne peuvent avoir changé que pour un moment, et dans les limites seulement du temps pendant lequel ils agissaient, la ligne de démarcation entre la terre et la mer. Le phénomène du recul de la baie du Mont Saint-Michel est d'ailleurs général à toute la presqu'île armoricaine ; et nous avons eu l'occasion de le constater plusieurs fois. La seule explication rationnelle que l'on puisse donner de ce recul de la côte est donc une dépression lente et un affaissement séculaire du sol. C'est celle qui est d'ailleurs admise universellement aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le port si remarquable de Saint-Malo n'existait certainement pas à l'époque romaine à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Les eaux, en inondant toute la région littorale, ont contourné le rocher sur lequel se pressent serrées les unes contre les autres les maisons très élevées de la ville

(1) L'abbé Manet, *De l'état ancien et de l'état actuel de la baie du Mont Saint-Michel.* Cf. A. Chevremont, *Les mouvemens du sol*, ch. XXII ; *La fatale marée de l'an 709.* Paris, 1882.

moderne et en ont fait une presqu'île rattachée à la terre par une longue et étroite bande de sable qui se dirige vers Paramé, qu'on appelle le Sillon, et que des remblais modernes ont seulement depuis peu considérablement élargie.

Au sud de ce rocher, un autre massif faisait saillie sur la même rive droite de la Rance et était occupé, à l'époque gallo-romaine, par une ville d'une certaine importance. C'était Alet, *Aletum*, qui finit même par remplacer Corseul, *Fanum Martis*, comme capitale de la petite tribu des Curiosolites et prit par conséquent la même dénomination officielle, *Civitas Curiosolitorum*. Alet est devenu Saint-Servan. Entre les deux rochers de Saint-Malo et de Saint-Servan débouche le Rothuau. Au commencement du siècle, la petite rivière formait à son entrée en mer un grand marécage. Cette lagune est complètement desséchée aujourd'hui, remblayée, en partie couverte de constructions modernes ; et c'est là que se trouvent les belles installations maritimes des deux villes longtemps rivales.

L'avant-port est naturellement commun. Il est protégé, au Nord, par une jetée curviligne de 250 mètres de longueur, au Sud, par la presqu'île rocheuse sur laquelle était autrefois le *Castellum* d'Alet et où se trouve aujourd'hui un vieux fort déclassé et la pittoresque tour Solidor. Entre ces deux appendices qui se recourbent comme les pinces d'un crabe gigantesque se développe une rade foraine qui comprend l'avant-port de Saint-Malo, l'ancien avant-port de Saint-Servan, l'anse des Sablons, et qui conduit à un immense port à marée, commun aussi aux deux villes. Mais Saint-Malo et Saint-Servan ont tenu à avoir chacun leur bassin à flot spécial et le possèdent aujourd'hui. Tous deux débouchent dans le port à marée qui les sépare et présentent les meilleures installations, — larges quais couverts de rails, cales, appareils de débarquement et une superficie qui permet d'escompter un très large avenir.

Le bassin à flot de Saint-Malo a, en effet, une surface de 17 hectares et près de 2 500 mètres de quais, celui de Saint-Servan 11 hectares et 1 500 mètres de quais. Saint-Servan peut jouir en outre de son ancien petit port établi dans l'anse naturelle qui sépare la tour Solidor de la pointe des Corbières ; mais ce petit bassin bien abrité est plus particulièrement affecté au service militaire et ne présente par conséquent presque aucun mouvement.

La falaise schisteuse sur laquelle est bâtie Granville rappellerait, si elle était éclairée par le magnifique soleil du Midi, le pittoresque rocher de Monaco. Elle se détache normalement à la côte comme un formidable éperon, s'avance au large exactement de l'Est à l'Ouest, et n'a pas moins de 1200 mètres de saillie. Il est très probable que c'est quelque part à son pied ou sur le plateau que se trouvait le port ou la ville que Ptolémée désigne sous le nom d'*Ingena* et qu'il donne pour chef-lieu de la tribu des *Abricatui*. La falaise protège d'une manière naturelle et presque parfaite la rade de Granville contre les vents du Nord. Il suffisait, pour obtenir un abri complet, de la défendre contre la houle et les vents qui viennent du côté de l'Ouest. C'est ce qu'on a fait. Une grande jetée artificielle a été enracinée presque à la tête de la falaise. Cette jetée monumentale est brisée en deux alignemens présentant ensemble un développement de 550 mètres. Une autre jetée rectiligne de longueur presque égale se détache de la base du rocher dans la direction du Nord au Sud, et l'espace enfermé entre ces deux ouvrages comprend un grand port d'échouage, un premier bassin à flot, et, à la suite, un bassin à flot supplémentaire, le tout relié au chemin de fer par une voie qui traverse la ville. Tout a été conquis sur la mer et parfaitement aménagé.

Bien que très rapprochés, les trois ports de Saint-Malo, de Saint-Servan et de Granville ont chacun une très grande animation. Le plus important, Saint-Malo, a un mouvement commercial de près de 300000 tonnes, Granville plus de 60000, Saint-Servan près de 50000. Mais ce ne sont pas seulement des ports de commerce. Le dragage des huîtres, la pêche locale et la pêche lointaine y entretiennent, comme dans tous les ports bretons, une activité très variée et en font de grandes écoles pour les hommes de mer.

En face de Granville enfin, les deux caps de la Chaîne et du Gouin, qui marquent l'extrémité Ouest de la baie du Mont Saint-Michel, méritent une mention spéciale. C'est entre ces deux caps que se trouve Cancale, dont les deux rades offrent un excellent mouillage aux plus grands navires et dont le fond vaseux présente des conditions particulièrement favorables pour l'élevage de l'huître. Cette situation est exploitée avec le plus grand succès. L'approvisionnement du naissain et l'engraissement du savoureux mollusque sont une des grandes richesses du pays.

Mais la caractéristique dominante de tous ces ports est, — on doit le dire à leur honneur, — le maintien et le développement d'une population courageuse, un peu rude peut-être, mais jamais vulgaire, composée de vaillans et de forts, et ayant tous les traits distinctifs d'une véritable et noble race, — race pure, tenace, primitive, qui est bien toujours de granit comme le vieux sol sur lequel elle vit et qui est géologiquement le plus ancien de notre globe. Les Malouins, a-t-on dit quelquefois, sont les grands rouliers de la mer. On peut le dire avec autant de vérité de tous les marins de cette côte dure et sauvage. On doit ajouter, pour être vrai et juste, qu'ils en sont tous les héros et souvent les victimes. Nulle part notre flotte ne trouve de plus habiles manœuvriers, de plus dévoués serviteurs, aux sentimens plus généreux, au cœur plus ferme, à la foi plus ardente, au caractère plus énergiquement trempé.

VIII

La Sée, la Sélune et le Couesnon réunissent leurs eaux dans la baie du Mont Saint-Michel. L'immense grève régulièrement noyée et émergée deux fois par jour, tour à tour plage, vasière ou bras de mer, marque l'extrême limite des rivages bretons. La côte se retourne brusquement à angle droit. Depuis Ouessant, elle suivait presque exactement de l'Ouest à l'Est un parallèle de la terre. A partir d'Avranches ou de Granville jusqu'au cap de la Hague, elle court droit au Nord et suit un méridien. Cette région avancée de la France est la presqu'île du Cotentin. Massif granitique et schisteux comme celui de la Bretagne, battu comme lui de tous côtés par les vents et les vagues, attaqué par de formidables marées, rongé par des courans d'une puissance redoutable, déchiqueté en caps, en golfes et en fiords d'un abord presque toujours dangereux. Au large, une pléiade d'îles; les unes minuscules et désertes, groupées en archipels entourés d'écueils et de récifs sous-marins; les autres riches, très peuplées, de dimensions considérables, admirablement cultivées, outillées à la fois pour la guerre, l'agriculture et le commerce, véritables petits continens dont l'ossature géologique est de même nature et de même origine que celles de la Vieille Armorique et de la presqu'île de la Manche à laquelle elles étaient autrefois soudées. Ce sont les îles normandes auxquelles les Anglais don-

nent le nom d' « îles du Canal » *Channel islands*, et qu'ils détiennent presque toutes, bien qu'en réalité elles devraient faire partie de la terre française, dont elles n'ont été séparées d'ailleurs violemment que depuis une date inconnue sans doute, mais relativement récente de l'âge de la terre.

Mais, si elles existent à l'état d'îles depuis l'origine de notre dernière époque géologique, on est fondé à croire qu'elles présentaient déjà aux premiers temps historiques, et même il y a seulement quelques siècles, une étendue beaucoup plus considérable et que par suite elles étaient sensiblement plus rapprochées du continent.

Toutes les traditions locales sont unanimes au sujet de la submersion lente et de l'affaissement continu de tout le rivage occidental du Cotentin. Les anciennes chroniques de Jersey et diverses chartes du diocèse de Coutances mentionnent qu'au VIe siècle la grande île anglaise n'était séparée de la terre ferme, à marée basse, que par un simple ruisseau. Il y a là sans doute un peu d'exagération. Quoi qu'il en soit, le ruisseau légendaire s'est notablement élargi et approfondi depuis; il n'a pas moins de 20 kilomètres aujourd'hui et présente partout plus de 3 mètres d'eau aux plus basses mers. L'île d'Aurigny, la plus septentrionale des îles normandes, était aussi très certainement rattachée autrefois au promontoire du continent désigné sous le nom de « Nez de Jobourg, » et qui est situé un peu au-dessous du cap de la Hague; mais on ignore l'époque exacte de la rupture et les circonstances, — tempêtes ou marées exceptionnelles, affaissement lent ou brusque du sol, — qui ont déterminé son isolement.

De l'autre côté de la presqu'île du Cotentin, au Sud de la pointe de Saint-Waast, un autre groupe d'îles était aussi très certainement rattaché à la terre ferme ; c'était le petit archipel de Saint-Marcouf, qui commande la fosse de la Hougue, dont le nom rappellera toujours le désastre de l'amiral de Tourville en 1693.

Toute cette côte, d'ailleurs, est depuis les temps historiques fortement entamée par les vagues, et le conflit des marées y produit des courans d'une extrême violence. Le plus sensible de tous, le Raz-Blanchard, traverse le défilé qui sépare le Nez de Jobourg de l'île d'Aurigny et rase le cap de la Hague avec une vitesse qui dépasse quelquefois 16 kilomètres à l'heure. Un peu plus au Sud, le bras de mer qui a remplacé le fossé légendaire

qui isolait l'île de Jersey de la côte et les larges chenaux qui séparent l'île de Guernesey de celle de Jersey et celle-ci du plateau des Minquiers et de l'archipel de Chausey sont de temps à autre traversés par des courans alternatifs qui changent brusquement de direction, se brisent contre de longues traînées de récifs sous-marins qu'ils couvrent d'écume, et atteignent quelquefois des vitesses aussi grandes que celles du Raz-Blanchard. Le nom donné à ces parages, — passage de la Déroute, — exprime bien d'ailleurs la détresse des navires qui s'y trouvent engagés par une erreur de route ou une manœuvre imprudente; et, si le temps n'est pas tout à fait au calme, des marins expérimentés doivent seuls affronter cette zone perfide semée d'écueils cachés et d'îlots rocheux, où une brusque saute de vent peut amener un naufrage sans grande chance de secours en temps utile.

Le groupe des îles normandes comprend aujourd'hui les îles d'Aurigny, l'île de Guernesey, l'île de Serk et l'île de Jersey, toutes appartenant à l'Angleterre; on doit y joindre le petit archipel de Chausey et le groupe des écueils voisins désigné sous le nom de plateau des Minquiers.

Ces îles étaient aussi bien connues des anciens que de nous; et l'Itinéraire maritime d'Antonin, qui nous reporte au IVe siècle, les mentionne presque toutes. Aurigny était *Riduna;* Guernesey était *Sarma* ou *Sarnia;* Jersey, la plus riche et probablement la capitale de tout l'archipel, portait le nom d'*insula Cæsarea.* On peut aussi identifier le plateau des Minquiers avec *Barsa,* et *Lina* avec le petit archipel des îles Chausey. Sur quelques-uns de leurs petits plateaux granitiques et gracieusement ondulés, à Jersey surtout, sur les corniches de leurs falaises pittoresques, au milieu de vertes prairies et de jardins étincelans de fleurs, on trouve encore de distance en distance de nombreux souvenirs des populations primitives qui les ont occupées; — monumens mégalithiques, pierres branlantes, menhirs, dolmens, allées couvertes, poteries renfermant des cendres, quelques ruines de l'époque romaine, des fragmens de mosaïque, des armes, des monnaies. Tout porte donc à croire qu'elles étaient assez peuplées avant l'origine de notre ère et qu'elles ont continué à l'être après la conquête. Elles étaient d'ailleurs particulièrement bien situées pour servir d'escale et de relâche à tous les navires phéniciens qui, à la sortie du détroit de Gadès, longeaient les côtes de l'Ibérie et de la Gaule et se dirigeaient vers les îles Cassitérides,

à la découverte de ce fameux étain, le métal le plus recherché et le plus utile d'une époque où le fer était à peu près inconnu.

La douceur incomparable de leur climat, dû en grande partie au retour par l'Islande du Gulf-Stream, en a presque fait aujourd'hui un séjour de plaisance et de villégiature pour les Anglais; et la proximité de la France a naturellement provoqué leur transformation en postes d'observation qu'ils ont fortifiés et aménagés avec un soin jaloux, sur le compte duquel on ne saurait se méprendre. Les prétentions de nos voisins sur le moindre écueil qui émerge autour de ces îles sont connues et donnent lieu de temps à autre à de graves incidens qui peuvent à chaque instant se renouveler. On se rappelle que, sous le règne de Louis-Philippe déjà, quelques récifs à demi noyés autour de l'archipel de Chausey furent revendiqués comme propriété anglaise, et que le gouvernement français fut obligé d'invoquer les travaux de balisage qu'il avait pris à sa charge depuis longtemps sur ces écueils, pour en garder la légitime possession. Lorsque, vers le milieu du XIXe siècle, l'amirauté anglaise demanda à son Parlement les crédits nécessaires pour fortifier l'île d'Aurigny, et y établir, suivant l'expression un peu cynique de lord Palmerston, « une guérite et une lorgnette permettant d'avoir des nouvelles régulières de Cherbourg, » elle ajouta qu'il convenait de ne pas faire porter le débat sur les questions techniques qu'il serait dangereux d'agiter devant tout le monde. Nous avons eu l'occasion de dire ailleurs que c'est à peu près dans les mêmes termes et dans le même esprit que le prince de Bismarck avait autoritairement écarté toute discussion publique au Reichstag, lorsqu'il s'agit de voter les subventions allemandes relatives à la construction du souterrain du Gothard (1). Tout récemment encore, quelques roches à peine saillantes autour du même plateau des Minquiers ont été le prétexte de revendications tout aussi peu justifiées. La menace est donc toujours à l'état latent; et l'île d'Aurigny, en particulier, peut être considérée comme un ouvrage avancé de l'établissement militaire de Portsmouth, surveillant d'une manière très active les moindres mouvemens de l'arsenal de Cherbourg et de la côte de France, presque toujours visible à l'horizon (2).

La plupart des côtes très déchiquetées du Cotentin, exposées

(1) Ch. Lenthéric, *l'Homme devant les Alpes*. Paris, 1896.
(2) *Sailing directions for the english Manuel*, Captain White. London, 1846.

de tous côtés à la morsure des vagues, rasées par des courans d'une violence exceptionnelle, tour à tour noyées par le flot et émergées de 7 à 8 mètres à basses eaux, ont naturellement éprouvé depuis les temps historiques bien des variations. Des criques profondes se sont creusées, des murailles entières de granit se sont effondrées sur plusieurs kilomètres, et leurs débris, incessamment remaniés par les vagues et les courans, balayés sur l'estuaire par les vents de tempête, ont peu à peu formé des dunes qui ont été pendant longtemps aussi instables que celles des Landes et de la Saintonge. Tout ou presque tout est fixé aujourd'hui. La tangue, que l'on recueille à marée basse sur la plage, a permis d'aménager le sol schisteux; et, en lui donnant à discrétion le carbonate de chaux qui lui manquait, on a pu créer artificiellement, de distance en distance, de petites plaines basses d'une fertilité remarquable, qu'on désigne dans le pays sous le nom de « mielles. » Les mielles du Cotentin sont, en réalité, une conquête récente de l'homme moderne, qui a su très bien utiliser tous les élémens naturels de destruction de la côte, dont nos ancêtres ne paraissent pas avoir su tirer parti.

Comme la Bretagne, le Cotentin est dans son ensemble une presqu'île de granit. Comme elle, mais en moins grande abondance, elle a conservé ses monumens primitifs, dolmens et mégalithes, échelonnés en général à une assez faible distance de la côte. Le même peuple habitait très certainement, à l'époque celtique, le continent et l'archipel rocheux qui lui faisait face à une distance relativement assez rapprochée. La presqu'île se termine au Nord par deux pointes saillantes, le cap de la Hague à l'Ouest, le cap de Barfleur à l'Est. On dirait une tête armée de deux cornes. Entre ces deux éperons, et à peu près au milieu, la côte rocheuse présente une légère dépression; c'est là que se trouvent aujourd'hui la digue et l'arsenal de Cherbourg.

IX

On peut lire un peu partout, — et c'était même l'opinion de Froissart, — que Cherbourg a été fondé par César au cours de ses campagnes en Gaule, et en vue de ses projets de descente sur les côtes de la Grande-Bretagne. Des étymologistes complaisans lui donnent même pour nom originaire *Cæsaris burgus;* et on a quelquefois essayé de l'assimiler sans beaucoup de raison avec

l'ancien *Coriallum* de l'Itinéraire d'Antonin (1). Mais on ne dit pas, et en réalité on ne sait pas très bien si, à cette époque, il y avait là une installation sérieuse, un port naturel ou artificiel, régulièrement fréquenté et entretenu, en état de pourvoir d'une manière convenable à la concentration et à l'embarquement d'un corps de troupe ; et on a d'autre part la certitude absolue que la plus grande partie des légions de César ont pris la mer à *Portus Itius* qui était Boulogne même, ou dans ses environs immédiats. Toutefois, lorsque Vauban fut chargé, à la fin du XVII[e] siècle, de choisir l'emplacement et d'arrêter le plan d'un grand établissement militaire et maritime sur la côte de la Manche, qui pût être à la fois un port de refuge, un arsenal, un centre d'approvisionnemens pour nos flottes, et une place de guerre outillée pour l'attaque et la défense, il jeta les yeux sur la vieille ville de Cherbourg, et, dans le fortin du VIII[e] ou du IX[e] siècle qui existait encore de son temps et qui était, au dire de Froissart, « un des plus forts châteaux du monde, » il trouva quelques soubassemens qui paraissaient avoir une origine romaine. Il est donc fort possible que Cherbourg fut à l'époque de la conquête une sorte de *castellum*, et on peut très bien admettre que les anciens maîtres du monde s'étaient rendu compte, près de vingt siècles avant nous, de l'importance stratégique que présentait la pointe extrême du Cotentin comme base d'opérations et poste de surveillance sur le détroit de la Manche. La longue série des sièges de Cherbourg, l'acharnement avec lequel cette partie de notre frontière maritime a été disputée et défendue, montre bien qu'ils ne s'étaient pas trompés. Mais c'est aux environs, et non tout à fait à Cherbourg même, que se trouvait très vraisemblablement le lieu mentionné par la Table de Peutinger sous le nom de *Coriallum* ou *Corialo*, et c'est peut-être ainsi qu'on a désigné autrefois, à cause du voisinage, le *castellum* même de Cherbourg. Il est plus probable cependant que, s'il existait par là, à l'origine de notre ère, ou quelques siècles plus tard, un véritable port d'origine celtique, romaine, scandinave ou normande, ce port devait se trouver dans l'anse de Saint-Martin, qui est une petite échancrure de 400 mètres environ de profondeur, creusée naturellement dans la muraille de granit, tout à fait à l'Est de la presqu''île du Cotentin, assez bien défendue contre les coups de mer par la

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XLI, et E. Desjardins, *op. cit.*

saillie de cap de la Hague, et dans laquelle les barques de pêche viennent encore se mettre à l'abri du Raz-Blanchard.

X

A 5 kilomètres environ au sud du cap de la Hague, entre Auderville et Herqueville, sur le plateau en saillie qui forme le petit promontoire du Nez de Jobourg et qui domine la mer d'une hauteur de 80 mètres environ, on a retrouvé les vestiges d'un *oppidum* et d'un camp romain que les archéologues désignent aussi sous le nom de *Coriallo;* et c'est peut-être là qu'il convient le mieux de placer le *Grannomum* du IVe siècle, mentionné par la Notice des dignités de l'Empire (1).

On peut suivre aussi les traces d'une voie romaine qui partait d'Omonville, situé un peu à l'Est de l'anse de Saint-Martin et se dirigeait vers le Sud, se maintenant à peu près au milieu de la presqu'île du Cotentin, à travers le pays que la chronique de Fontenelles, qui date du VIIIe siècle, appelait le *pagus Coriovallensis*. L'Itinéraire d'Antonin en donne les principales étapes. C'était la voie militaire, allant de Valognes, *Alauna*, dont le faubourg d'Alleaume a conservé le vieux nom et où on retrouve quelques ruines informes d'amphithéâtre et de bains, à Coutances, *Cosedia*, et qui venait aboutir à Rennes, *Condate*, au centre de l'Armorique. Les archéologues et les géographes modernes, on doit l'avouer, ont été très divisés sur ces divers points; il nous paraît cependant rationnel d'admettre que le port de *Coriallo*, s'il a existé, devait logiquement se trouver à l'extrémité de la route stratégique dont nous venons de parler.

Mais ce que l'on peut affirmer en toute certitude, c'est que la presqu'île de la Hague, qui est une sorte de môle naturel s'avançant hardiment au travers de la Manche, a été de très bonne heure connue, occupée, et même fortifiée par les premiers navigateurs de ces parages. D'un accès très difficile par mer, il a suffi, pour rendre la position tout à fait inexpugnable, de la fermer, du côté de la terre, par une muraille de défense. C'est ce qu'on n'a pas manqué de faire à une époque qu'il est d'ailleurs assez difficile de déterminer; et cette muraille existe encore de distance en distance. C'est la *Hague-Dicke*. Elle paraît remonter à

(1) De Rostaing, *Étude géogr. et hydrogr. sur le poste de Coriallo. Congr. scientif. de France*, XXVIIe sess. Cherbourg, 1863.

une douzaine de siècles au moins. D'après les nombreux débris qui en restent, on peut reconnaître qu'elle avait près de 6 kilomètres de développement. Elle partait d'Éculleville un peu à l'Est de l'anse de Saint-Martin et se terminait à Herqueville au Sud du Nez de Jobourg, reliant par conséquent les deux sections de la Manche situées l'une à l'Est, l'autre au Sud du cap de la Hague. Elle isolait ainsi complètement toute la côte Nord-Ouest de la presqu'île du Cotentin et en faisait un véritable camp retranché de près de 60 kilomètres carrés. C'était un excellent lieu de refuge, un des plus remarquables de ces postes d'observation, de vigie et de retraite que l'on rencontre quelquefois sur nos côtes, auxquels on donnait le nom d'*exploratoria* et qui semblent avoir été établis principalement en vue de surveiller les descentes des pirates saxons (1).

XI

Quelle que soit l'ancienneté de Cherbourg, sur laquelle il est difficile d'être parfaitement fixé, son importance sérieuse ne date en réalité que du jour où Vauban, par un coup de génie, l'a désigné, à l'exclusion de tout autre point de nos côtes, pour devenir le port de refuge, le centre d'armement, et le bastion avancé de notre frontière maritime sur la Manche. Le terrible désastre de la Hougue avait démontré la nécessité de posséder quelque part sur les côtes de la presqu'île une rade qui permît de mettre toutes nos flottes de combat à l'abri du mauvais temps et de l'ennemi, et d'être en même temps le point d'appui pour l'essor d'une expédition. Cette rade n'existait nulle part; il fallait la créer de toutes pièces et la conquérir sur la mer. Vauban eut d'abord l'idée d'enraciner deux digues, l'une de 400 mètres la pointe du Homet, qui marque la saillie du port militaire moderne, l'autre, de 1200 mètres, à l'île Pelée, qui constitue, à près de 1500 mètres au large, au-devant du port des Flamands actuel, un écran protecteur contre les vents du large. Les deux digues, courant au-devant l'une de l'autre, auraient ainsi laissé entre elles une large passe de 1800 mètres. Si ce projet avait été exécuté, le mouillage abrité aurait été réduit à la petite rade actuelle; les grands fonds auraient été à l'extérieur des digues,

(1) De Gerville, *Recherches sur la Hague-Dicke. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1831.

et les vaisseaux d'un fort tonnage, obligés de rester au large en dehors des ouvrages de protection.

Trois quarts de siècle s'écoulèrent heureusement sans qu'on mît la main à l'œuvre; et on se contenta de faire dans le port même des travaux de creusement de bassins, d'écluses, de quais et d'aménagement intérieur. Mais, en 1775, le capitaine de vaisseau de la Bretonnière, qui était peut-être le marin de l'époque connaissant le mieux les parages de la Manche, reprit la grande pensée de Vauban et la modifia d'une manière très heureuse. Il demanda énergiquement qu'on rejetât à plus d'une lieue au large la jetée de l'Ouest; qu'au lieu de lui donner comme point d'appui le cap du Homet, on l'enracinât à près de 4 kilomètres plus loin, à l'Est, à la pointe de Querqueville; qu'elle s'avançât alors résolument dans les grandes profondeurs, laissant entre l'extrémité de ses maisons et celui de la jetée de l'île Pelée une passe de 800 mètres seulement, qu'il estimait très largement suffisante pour le passage des vaisseaux en tenant compte des modifications, des déviations de route et des dérives inévitables par les gros temps. La rade aurait eu le double avantage d'être cinq fois plus spacieuse et d'être beaucoup mieux abritée contre la houle du large; et on aurait pu effectuer sous la protection des deux grandes jetées toutes les manœuvres d'appareillage d'une flotte, qui, d'après le système de Vauban, devaient être faites en dehors et à découvert. C'était une solution grandiose et sans précédent. On la trouva d'abord extrêmement hardie, et on pensait même qu'elle dépasserait de beaucoup toutes les exigences de l'avenir. L'expérience a démontré malheureusement le contraire. On commence en effet à regretter aujourd'hui que la digue n'ait pas été établie encore plus au large, et on se demande quelquefois avec un peu d'inquiétude si l'envasement progressif qui se produit inévitablement pendant les calmes qui succèdent aux tempêtes et l'augmentation toujours croissante du nombre et du tonnage des navires n'obligeront pas, dans un avenir plus ou moins éloigné, d'adjoindre au mouillage de Cherbourg la rade voisine de Bretteville, que l'on défendrait contre les courans de marée, toujours à redouter dans ces parages, par une autre grande digue enracinée au cap Lévy.

Quoi qu'il en soit, le projet par trop restreint de Vauban fut abandonné. La direction proposée par le commandant de la Bretonnière fut adoptée dans ses grandes lignes. On décida seulement

que, sur le même tracé, au lieu d'enraciner deux digues à la côte, présentant entre elles une ouverture pour permettre l'entrée et la sortie de la rade par le milieu, on construirait une seule digue isolée dans l'alignement de la pointe de Querqueville à l'île Pelée, laissant deux passes entre chacune de ses extrémités et la terre, l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est. C'est la digue qui existe aujourd'hui.

Mais la construction d'un pareil ouvrage était à cette époque une nouveauté, presque une aventure. Il fallut arrêter, inventer presque le mode d'exécution des travaux; et c'est alors que commencèrent les difficultés, les mécomptes et même les dangers. La France entière et une partie de l'Europe avaient les yeux sur le projet colossal de cette digue, dont le système de fondation à une profondeur de près de 20 mètres, dans une mer souvent tumultueuse, surexcita beaucoup l'imagination des hommes de l'art. On songea naturellement tout d'abord au vieux procédé antique, le coulage de carcasses de navires remplis de moellons bruts. On espérait, après avoir ainsi échoué une flotte entière, constituer une sorte de noyau résistant que l'on aurait recouvert de pierres perdues au-dessus desquelles on aurait pu exécuter des maçonneries. Mais les carcasses des navires furent bientôt démolies, les moellons dispersés, et on n'obtint qu'un résultat insignifiant.

C'est alors qu'on imagina de construire la digue par fragmens, atteignant tout de suite toute sa hauteur au moyen d'une série de grands cônes tronqués, en charpente, dont les bases seulement se seraient touchées au fond de l'eau et qui auraient laissé entre eux une série de vides. Cette curieuse conception fut élaborée par l'ingénieur en chef de la généralité de Rouen, M. de Cessart, déjà célèbre par la construction du pont de Tours, qui avait présenté d'assez sérieuses difficultés, et dont la solidité, disait-on, devait être à toute épreuve puisqu'il avait pu supporter sans se rompre le passage du convoi de Mme du Barry, « qui était certainement le plus grand fardeau de l'époque. » Le pont de Tours donnait une grande autorité à M. de Cessart, et on se mit résolument à l'œuvre.

Ces fameux cônes étaient d'énormes coffres en charpente d'une hauteur moyenne de 20 mètres, présentant un diamètre de 45 mètres à la base et de 20 mètres au sommet. Ils devaient être remplis de moellons jusqu'au niveau des basses mers, de

béton par-dessus, jusqu'en haut; le couronnement, enfin, devait être en pierres de granit taillées et maçonnées. Le projet comportait l'échouage de 90 cônes, qui auraient été juxtaposés à côté les uns des autres, tangens à leurs bases et formant par conséquent un môle discontinu et à claire-voie. Ces singuliers pylônes devaient, dans la pensée de leur inventeur, fonctionner comme des brise-lames; et les vides qui les séparaient au niveau de l'eau devaient être reliés par des chaînes en fer destinées à empêcher le passage des barques.

Le montage, la mise à flot, la remorque et l'échouage de ces pièces colossales étaient de véritables événemens, des solennités même qu'on accompagnait quelquefois de réjouissances publiques. Le premier cône fut construit au Havre, puis démonté, expédié non sans peine à Cherbourg par des chalands où on le remonta dans l'anse de Chantereyne en présence d'une foule transportée de joie. Tous les autres furent construits sur la plage voisine, ce qui était plus pratique. On les faisait flotter au moyen d'une ceinture de tonneaux vides; on les remorquait jusqu'à la place qu'ils devaient occuper; et on profitait d'une série de beaux jours et d'une mer calme pour les remplir fiévreusement de blocs et hâter leur échouage.

Ces opérations souvent très laborieuses furent pendant quelque temps la principale « attraction » du jour. On accourait à Cherbourg de tous les points de la France et aussi de l'étranger. On y trouvait réunis pendant des semaines entières la cour et la ville. Les princes, le roi en personne, y vinrent en grande pompe; et le bon Louis XVI gardait même un peu naïvement à Versailles le modèle d'un de ces fameux cônes qui l'avaient particulièrement séduit et tapissait de ses dessins les murs de son cabinet.

L'enthousiasme était général, mais on dut bientôt en rabattre. Les gros temps de l'hiver ne tardèrent pas à secouer ces formidables machines; et les moellons, au lieu de se tasser à l'intérieur, étaient quelquefois secoués comme du grain dans un van. Le forage silencieux des tarets accomplissait ensuite lentement son œuvre de désagrégation, et des millions de vers de mer acharnés après la charpente la percèrent bientôt de trous. La mer enfin, l'implacable mer bouleversait périodiquement les chantiers, et chaque tempête occasionnait des avaries désespérantes. Une vingtaine de cônes seulement purent être échoués;

mais, bientôt disloqués et réduits en débris, ils ne laissèrent plus qu'un amoncellement de ruines, dont la base cependant, immergée à de grandes profondeurs, pouvait résister encore assez bien à l'agitation des flots et constituait un empâtement à peu près fixe. On avait ainsi la preuve que la solution pratique était avant tout, l'échouage d'une masse énorme de rochers et de moellons, et, pour se les procurer, on dut entamer les flancs de la falaise voisine. Pendant près de trois quarts de siècle, on transporta pour ainsi dire la montagne dans la mer; on construisit sans discontinuité le socle d'une longue île artificielle dont les talus étaient réglés par l'action même des flots; et plusieurs générations d'ingénieurs attachés à cette grande œuvre y ont courageusement déployé une constance, une fermeté et un dévouement auxquels on ne saurait accorder trop de louanges (1).

Les difficultés devaient nécessairement s'accroître avec l'élévation de la digue; car, si les vagues n'avaient pas d'action très sensible sur les parties profondes, elles prenaient terriblement leur revanche dès qu'on approchait du niveau de la mer, et causèrent plusieurs fois de déplorables malheurs. L'histoire de cette lutte acharnée tient à la fois du drame et du roman, et chaque accident était une leçon dont on tirait parti.

Au fur et à mesure qu'on s'élevait, des coups de mer d'une extrême violence renversaient les épaulemens et culbutaient les travailleurs; des casernes et des batteries à demi construites furent plusieurs fois rasées par les vagues, des compagnies entières d'ouvriers et de soldats furent noyées. A plusieurs reprises, des brèches, de profonds sillons, de véritables cavernes menacèrent de disloquer et presque d'anéantir des constructions que l'on croyait avoir acquis une stabilité définitive; et on a conservé le souvenir de la fatale nuit du 12 février 1808, au cours de laquelle presque tout le personnel des travaux et toutes les troupes casernées dans les forts furent emportés et perdus. Ce fut la plus effroyable tempête du siècle: seuls quelques prisonniers aux fers ne purent s'enfuir, et furent préservés d'une mort tragique et retrouvés le lendemain enchaînés, à demi noyés, mais encore vivans.

Mais chaque désastre apportait son enseignement et était même l'occasion de sacrifices et de dévouemens qui relevaient tous les

(1) Cf. Cachin, *Mémoire de la digue de Cherbourg*, 1820.

courages; et on doit conserver entre tous le nom du modeste ingénieur qui surveilla en sous-ordre pendant dix ans, de 1843 à 1853, dans la seconde période de la construction, les travaux de la digue partout émergée et battue par les vagues, et y resta fixé plus de cinq ans, jour et nuit, ne remettant les pieds à Cherbourg que lorsque le grand ouvrage fut complètement terminé. C'était à la vérité l'époque héroïque des Ponts et Chaussées; et cet acte digne des temps antiques, un peu oublié peut-être aujourd'hui, nous paraît devoir être rappelé (1).

La digue de Cherbourg, définitivement terminée en 1853, peut être considérée comme une des plus grandes œuvres du génie moderne; comme puissance et dimensions, elle n'a pas été dépassée. C'est une île factice formant une sorte de monolithe pesant plus de 200 tonnes par mètre courant, couronné d'une plate-forme de granit que la morsure de la mer ne peut plus entamer et sur laquelle les galets projetés par les vagues glissent sans s'arrêter et retombent au pied qu'ils consolident.

La digue n'éprouve plus, même pendant les grosses tempêtes, que quelques tressaillemens à peine sensibles; et, grâce au renouvellement régulier des blocs de défense échoués sur sa face extérieure, on n'a pas à craindre de longtemps d'avaries sérieuses. Sentinelle audacieusement avancée en face de l'Angleterre, elle peut recevoir et défendre les flottes qui viendront y chercher un asile, et elle protège efficacement la ligne de nos côtes en retrait de la Bretagne et de la Normandie, qui ne présentait qu'un petit nombre d'abris naturels. Elle est fondée par des profondeurs moyennes de 12 à 13 mètres au-dessous des plus basses eaux, de 20 mètres par conséquent au-dessous des plus hautes mers d'équinoxe. Elle a 3 700 mètres environ de longueur à la base, 3 550 mètres à son couronnement; c'est à peu près la distance de la cour du Louvre à l'Arc de triomphe de l'Étoile. Orientée presque exactement de l'Est à l'Ouest, elle présente deux alignemens formant un angle très obtus de 170 degrés. Au centre et à ses deux extrémités sont disposés des forts casematés dont les feux battent la pleine mer. Les coteaux qui dominent la rade sont en outre littéralement couverts de batteries. Le port militaire, situé un peu au-dessous de la pointe du Homet, se compose de trois grands bassins creusés dans le

(1) Bonnin, *Travaux d'achèvement de la digue de Cherbourg de 1830 à 1853*. Paris, 1857.

massif rocheux : un avant-port communiquant avec la rade par une passe de 65 mètres, deux bassins à flot à la suite, le tout présentant une surface de près de 25 hectares, entouré de cales de construction, de formes de radoub, de magasins d'approvisionnemens, de casernes, d'ateliers et de chantiers munis de tout l'outillage moderne nécessaire pour l'armement et les réparations de notre flotte. L'ensemble de tous ces aménagemens a coûté près de 250 millions : 80 millions pour la digue seule, 120 millions à peu près pour l'arsenal, près de 50 pour les fortifications extérieures et les travaux militaires de toute nature.

A côté de cet appareil formidable, le port de commerce fait naturellement assez modeste figure. C'est du reste un quartier tout à fait à part. Il est séparé de l'arsenal par la ville même, qui a été entièrement modernisée et où l'on ne trouve plus trace de l'ancien château. Le port occupe l'embouchure de la petite rivière qui porte le joli nom de la Divette, gràcieuse et ombragée dans la partie supérieure de son cours, mais qui a été aménagée dès son entrée dans le faubourg de la ville marchande, transformée en bassin de retenue, et est devenue, comme tous les ouvrages de ce genre dans les mers à marée, un véritable cloaque. Le port marchand est d'ailleurs aussi bien disposé que le port militaire. La rade, abritée par la digue, permet aux navires de tout tonnage d'attendre le moment favorable pour entrer dans l'avant-port. Celui-ci, précédé d'un chenal de 50 mètres de largeur, offre une surface de près de 7 hectares et est bordé de quais. A la suite, le bassin à flot a une superficie presque égale. A côté, le bassin de retenue des eaux de la Divette permet de faire des chasses dans le chenal. Deux formes de radoub, plusieurs cales de construction, et un gril de carénage dans le port et l'avant-port, une grande cale de débarquement établie près de l'arsenal dans la fosse de Chantereyne et permettant aux navires de faible tirant d'eau d'accoster à toute heure de marée, complètent les installations du port marchand et lui permettent d'avoir un tonnage considérable. Le mouvement commercial, indépendamment de la pêche côtière qui emploie près de 400 bateaux environ, est, comme pour le plus grand nombre de nos ports de l'Océan, presque en entier à l'importation : bois de Norvège, de Suède, de Russie et charbons anglais ; à la sortie, quelques produits agricoles seulement, beurre, œufs et bestiaux.

Il atteint près de 300 000 tonnes; mais la plupart des bateaux sortent sur lest.

La rade protégée par la digue est en outre un refuge précieux pour les navires de toute provenance surpris par les coups de vent ou qui redoutent, par les gros temps, les courans de marée qui longent la côte, du cap de la Hague au cap Lévy et à la pointe de Barfleur. On n'évalue pas à moins de 5 000 le nombre des bateaux qui viennent y faire relâche chaque année; et, si l'on peut craindre, au point de vue militaire, que les travaux exécutés, quelque grandioses qu'ils soient, deviennent un jour insuffisans, il est juste de reconnaître que l'abri créé a rendu et continue à rendre d'incomparables services à la navigation de de tout ordre, et que le formidable ouvrage, construit en vue de la guerre, est et restera toujours une grande œuvre de salut.

XII

Cherbourg absorbe naturellement toute l'activité du Cotentin. A l'exception de Granville, qui est presque à la limite de la Bretagne, les neuf autres ports de la presqu'île, — Regnéville, Port-Bail, Carteret, Diélette, Goury, le Becquet, Cap-Lévy, Barfleur et Saint-Waast, — ne sont que des ports de pêche et de secours.

Les cinq premiers sont situés sur la côte occidentale de la presqu'île, en face des archipels et des rochers qui constituent le groupe des îles normandes, et on n'y aborde qu'en traversant les deux mauvais passages de la Déroute et du Raz-Blanchard.

Regnéville est situé à l'embouchure de la Sienne et du Passevin, deux assez mauvais cours d'eau sans profondeur, à peine praticables aux barques de canal. Les autres bateaux doivent stationner dans une anse sablonneuse bordée de dunes instables. Deux médiocres passes permettent l'entrée des petits caboteurs, qui peuvent naviguer sur la Sienne avec la marée et décharger leurs marchandises dans des chalands qui remontent jusqu'à Coutances un petit canal de 5 kilomètres, assez mal entretenu. Le havre de Regnéville assèche à toutes les marées; et les variations de son chenal, les bancs mobiles qui modifient à chaque instant les conditions de son entrée, ne permettent pas d'y créer un centre important pour le commerce. Le voisinage de Coutances, quelques fours à chaux qui consomment de la houille anglaise, différentes exploitations de matériaux de construction et de

marbre lui donnent cependant une certaine activité, près de 20000 tonnes réparties à peu près également à l'entrée et à la sortie.

Le port de Goury n'est qu'un simple port d'échouage sur une grève de cailloux et de graviers défendue par une petite digue ; il est situé immédiatement au-dessous du cap de la Hague, entouré de criques et de falaises granitiques dentelées et précédées d'écueils très dangereux. Son voisinage du Raz-Blanchard le rend précieux pour les petits navires surpris par le mauvais temps ou qui ne peuvent pas lutter contre le courant. Une quinzaine de bateaux de pêche seulement y sont attachés, et c'est tout.

Sur tout le front septentrional de la presqu'île du Cotentin, du cap de la Hague à la pointe de Barfleur, les navires de toute catégorie, voiliers, steamers, cargo-boats ou simple sloops de pêche, qui traversent le détroit de la Manche, ne trouvent en réalité qu'un seul abri sérieux, la rade de Cherbourg. Le Becquet et le cap Lévy ne sont en effet, comme les ports de la côte orientale, que de petits havres d'échouage, médiocrement outillés, établis dans des anfractuosités rocheuses, mais pouvant rendre à la rigueur quelques secours. Ils ont eu une certaine activité pendant la période de la construction de la digue, qui a duré plus d'un siècle, alors que les falaises voisines étaient exploitées comme carrières pour fournir des millions de mètres cubes de matériaux de construction. On y avait creusé de petits bassins pour l'embarquement des blocs et des moellons ; et ces anses, presque abandonnées aujourd'hui, ont été, jusque vers l'année 1850, de petits ports temporaires très fréquentés.

La pointe de Barfleur, dont la saillie rocheuse forme le musoir Est de la presqu'île normande, est battue par une mer presque toujours dangereuse ; et le Raz de Barfleur a quelquefois une vitesse comparable à celle du Raz-Blanchard et du passage de la Déroute. Malgré les difficultés et les dangers de l'approche, qui n'est signalée que depuis une époque relativement récente par de nombreux amers et par l'un de nos phares les plus élevés et les plus puissans, le petit havre de Barfleur, situé immédiatement au-dessous du cap, a été au moyen âge un des ports les plus fréquentés de la Manche. Du XIe au XIVe siècle, c'était souvent à Barfleur qu'on s'embarquait pour se rendre dans tous les ports de la Normandie et sur les côtes de la Grande-Bretagne. C'est à

deux kilomètres environ de la pointe qu'eut lieu, en 1129, le célèbre naufrage de la *Blanche-Nef*, qui portait les enfans de Henri Ier, roi d'Angleterre. Le port, précédé d'une grande et d'une petite rade foraines, s'enfonce dans une crique entourée de rochers et d'écueils et est assez bien protégé aujourd'hui par un épi et une digue de 200 mètres en beau granit. Il a près de 500 mètres de long; mais il assèche entièrement aux basses mers des grandes marées, et les navires sont presque toujours obligés de rester dans la rade souvent fort agitée. Au XIVe siècle, son importance était double de celle de Cherbourg; elle a bien décliné depuis.

Un peu au Sud de Barfleur, le mouillage de Saint-Waast présente, comme les précédens, des difficultés d'approche par tous les temps et des dangers sérieux avec certains courans de marée. On l'appelle quelquefois le port de la Hougue; et ce nom rappelle le château fort qu'y fit construire Louis XIV, d'après les plans de Vauban, sur un petit îlot voisin rattaché à la terre par une belle jetée de granit. Le donjon, très pittoresque, de la fin du XVIIe siècle, est entouré de fortifications plus modernes; et l'ensemble constitue un superbe décor, dans cette rade tristement célèbre, où l'on drague encore à basse mer, au milieu des algues et des coquillages, des débris de bordages, des chaînes, des ancres, des boulets, épaves de la malheureuse flotte perdue par Tourville.

Au-devant du bourg de Saint-Waast, l'île rocheuse de Tatihou forme une sorte de digue protectrice. Le port, qui n'est du reste qu'un havre d'échouage naturel et assèche complètement dans les très basses mers, est abrité à l'Ouest par la terre, au Sud par une grande jetée de 400 mètres, à l'Est par deux brise-lames discontinus, l'un de 260 mètres, l'autre de 160. Derrière ces brise-lames, les bateaux peuvent accoster le long d'un quai qui présente plus de 500 mètres de développement et à l'extrémité duquel on a disposé une cale de construction et de radoub. Tout cet ensemble pourrait donner à Saint-Waast une certaine importance. Le port en profite pour entretenir quelques relations commerciales avec la Baltique qui lui envoie ses bois, avec l'Angleterre qui lui expédie des houilles; on y importe même un peu de coton brut et de guano. L'exportation, très inférieure, ne comprend que quelques produits agricoles. Le mouvement commercial a pu s'élever pendant certaines années à 15 000 tonnes; mais

les navires sortent la plupart sur lest. De nombreuses huîtrières sont installées sur les hauts-fonds qui émergent en basse mer entre l'île de Tatihou et la côte. La pêche aux huîtres y occupe une cinquantaine de sloops anglais et une vingtaine de français. La pêche côtière enfin n'y compte pas moins de 200 bateaux.

La Hougue, où Colbert eut un moment l'idée de créer le grand arsenal de la Manche avant que Vauban n'eût mis en lumière la supériorité stratégique de Cherbourg, est le dernier port de notre littoral creusé dans la région des schistes et des granits. Dès qu'on l'a dépassé, la côte change brusquement d'aspect et de caractère. Aux roches dures, noires et rouges, veinées de quartz, découpées en pylônes fantastiques et dont les formes étranges et tourmentées semblent avoir conservé quelque chose de leur origine violente, succèdent de longues assises d'une consistance plus tendre, d'interminables murailles de falaises crayeuses, grises ou blanches, de couleur un peu terne, régulièrement étagées et dont la masse a été lentement déposée par les eaux, couronnées de terrasses horizontales aux plateaux doucement inclinés. La lande rase a disparu et est remplacée peu à peu par de magnifiques terres arables, des pâturages et des vergers. On a quitté la région des ports de pêche et de guerre; on entre dans celle des ports de commerce, des stations de plaisir, des grandes exploitations agricoles ou industrielles. La Bretagne est finie; c'est la Normandie qui commence. Le pays, jusque-là noble, sévère, quelquefois dur et pauvre, et toujours un peu désert, devient de plus en plus gras, fécond, joyeux, peuplé, et surtout très pratique. Si le Cotentin qui disparaît peut être considéré géologiquement, ethnographiquement et même moralement comme une annexe, une sorte de prolongement de la vieille Armorique, le Bessin et le pays d'Auge qui lui font suite sont bien l'avant-corps de la terre normande, la plus riche peut-être de notre sol français.

CHARLES LENTHÉRIC.

POÉSIE

LA CLOCHE DU FAUBOURG

Par ce soir lourd d'un chaud samedi de quinzaine,
Dans le faubourg qu'emplit une brume malsaine,
Le peuple grouille. On sent l'alcool et la sueur.
Le crépuscule met sa dernière lueur
Sur les hautes maisons, mais, au fond des boutiques,
Le gaz revêt déjà de flammes fantastiques
Les alambics de cuivre et les comptoirs de zinc.
C'est jour de paye, et, par groupes de quatre ou cinq,
Les ouvriers, malgré leurs mines échinées,
Entrent en ricanant pour s'offrir des tournées.
Dans une heure d'ici, de l'assommoir flambant
Ils sortiront, les yeux fixes, en titubant.
Qu'y faire? Ce poison seulement les console.
Dehors, des femmes vont, nu-tête, en camisole,
Et des enfans portant des pains aussi gros qu'eux.
Dans ce quartier sinistre où le regard du gueux
Sur le bourgeois cossu qui passe est une insulte,
Tout à coup, par momens, s'exalte le tumulte.

Ce sont des cris d'argot, des rires de pochards.
Sur le pavé, de lourds fardiers, d'énormes chars
Rentrent à vide avec un fracas de ferraille.
Puis un gosse est giflé par sa maman et braille,
Et le tramway, plus lent dans ce coin trop peuplé,
Fait vibrer constamment son timbre au son fêlé.

On frémit devant tant de misère apparue...

Comme il est morne et las, ce peuple de la rue!
Tous les yeux sont cernés et les teints bilieux.
Des filles de vingt ans, hélas! l'air déjà vieux,
Regardent le passant avec effronterie.
O sombres parias, ô serfs de l'industrie!
Quelle horreur! C'est partout du vice qu'on leur sert.
Voyez-les s'engouffrer dans ce café-concert
Qui promet, sous des jets de clartés électriques,
Ses refrains idiots et ses danses lubriques.
Mais, dans ce club, un peu plus loin, c'est pire encor.
Un rhéteur y promet l'impossible Age d'Or;
Et, sur le mur, auprès de quelque affiche obscène,
L'anarchie en démence a placardé sa haine.
Le mal aux plébéiens ici tend ses panneaux;
Et surtout, les guettant dans le kiosque à journaux,
Pour un sou, le mensonge imprimé les convie
A se saouler d'orgueil, de colère et d'envie.

***

J'étais là, regardant passer ces malheureux
Dans l'atmosphère infecte et dans le bruit affreux,
Respirant le poison mortel qui les ravage,
Les plaignant, me disant que l'antique esclavage
A seulement changé de nom pour ces maudits,
Quand, le fracas s'étant apaisé, j'entendis
Le son faible, discret, et cependant tout proche,
Le son mélancolique et voilé d'une cloche
Qui tintait doucement pour l'Angelus du soir.

Une église était là, que je ne pouvais voir,
— Chapelle de couvent ou petite paroisse, —
Et j'écoutais, le cœur étreint par une angoisse,
Cet appel que le peuple aujourd'hui n'entend plus.
C'est dans les champs qu'il faut écouter l'Angelus,
Alors que chaque note argentine s'élance,
Et se répand dans un grand ciel plein de silence!
C'est par un calme soir de la belle saison,
Quand le bon vieux clocher, debout sur l'horizon,
Semble de ses sons clairs bénir les toits de chaume;
Quand la nature a l'air de prier, quand l'arome
Des foins coupés s'exhale, exquis, parmi l'air pur,
Et quand on s'imagine, en regardant l'azur
Assombri, mais que pas un nuage ne voile,
Que chaque tintement fait éclore une étoile.

Mais qu'elle est triste, hélas! la cloche du faubourg!
A son doux et pieux appel le peuple est sourd.
Pour ces infortunés tendrement elle prie
Le Dieu fait homme et né de la Vierge Marie.
Mais l'image a pâli, dans leur cerveau brumeux,
De ce Christ qui pourtant fut ouvrier comme eux.
Ils ont perdu la bonne et sublime espérance
Qui leur rendait jadis moins dure la souffrance.
L'impiété du siècle en eux ressuscita
La fureur de la plèbe autour du Golgotha.
Dans tous ces cœurs aigris, la révolte macère
Contre ce Dieu qui veut qu'on aime sa misère;
Et, l'accusant de la cruauté de leur sort,
Ils le repoussent même à l'heure de la mort.
Aussi, dans le tumulte où gronde leur blasphème,
Tâchant de leur parler de ce Dieu qui les aime,
Et qui pourtant sans cesse est par eux outragé,
Comme cet Angelus tinte, découragé!

*
* *

J'allais ainsi, perdu dans le flot populaire,
Sentant en moi gronder une sourde colère

Contre l'infâme effort des sectaires méchans
Qui s'acharnent après la foi des pauvres gens;
Et je songeais, avec une âme épouvantée,
A l'effroyable abîme où court ce peuple athée.
Mais la cloche sonnait toujours, et c'est à moi
Qu'elle parla soudain.

« Homme de peu de foi,
Qui t'étonnes, après dix-neuf siècles de lutte,
Qu'on haïsse Jésus et qu'on le persécute!
Le Christ sera toujours vainqueur. Donc prie et crois!
Les cèdres de mille ans sont jeunes pour la Croix.
Toujours debout, elle a vu crouler vingt empires.
Nos temps sont mauvais. Soit! Elle en connut de pires.
Rappelle-toi, chrétien, nos temples violés,
La Terreur, l'échafaud, les prêtres immolés
Par la machine rouge au couperet oblique,
La Raison, sous les traits d'une fille publique,
Assise sur l'autel où — mystère divin! —
Dieu même était venu dans le pain et le vin...
L'orage sacrilège a passé. Ma prière
Retentit de nouveau dans les clochers de pierre,
Et, sous leurs pas nombreux, les fidèles ravis,
Tu le sais, ont usé l'herbe de nos parvis.
Oui, le combat est rude et toujours recommence.
Enivré de mensonge et frappé de démence,
Le peuple, en ce moment, laisse dans l'abandon
L'église où Dieu l'attend, toujours prêt au pardon.
Les victoires du mal, crois-moi, sont éphémères.
Tôt ou tard, dégrisé de ses folles chimères,
Le peuple lèvera son front désespéré
Vers Celui dont le pauvre est l'ami préféré.
En voyant s'écrouler leurs idoles d'argile,
Ces hommes reviendront au Dieu de l'Évangile
Qui seul saura guérir les maux qu'ils ont subis
Et, Bon Pasteur, fera de ces loups des brebis.
Ma voix, qui, dans le grand fracas, semble perdue,
Par quelque triste cœur est quand même entendue,
Et d'un secret désir de croire il est troublé.
Quel espoir de moisson dans ce seul grain de blé!

Cette fille aux yeux peints, qui dans le faubourg traîne,
Peut-être pleurera comme la Madeleine
Sur les pieds du Sauveur posés dans son giron.
Ce voyou peut mourir comme le Bon Larron.
Aussi rien ne me lasse et ne me décourage.
Les blasphèmes, les cris de douleur et de rage
N'étoufferont jamais mon tintement sacré.
Obstinément, jusqu'à la fin, je redirai
A ces êtres perdus de misère et de vice
Que Jésus-Christ a fait pour eux son sacrifice;
Que, s'il obtient un mot, un seul, de repentir,
D'une candeur nouvelle il peut les revêtir;
Qu'ici-bas, sans l'espoir de la vie éternelle,
Tout est absurde et vain, qu'il faut donc croire en elle,
Et, pour la mériter, être bon, doux et pur :
Et ce peuple égaré comprendra, sois-en sûr,
— A force d'écouter mon humble airain qui vibre, —
Qu'esclave sur la terre, au ciel il sera libre,
Et verra succéder, grâce au Dieu plein d'amour,
Un paradis sans fin à son enfer d'un jour. »

FRANÇOIS COPPÉE.

REVUE LITTÉRAIRE

LES DERNIERS TRAVAUX DE LA PSYCHOLOGIE COLLECTIVE

On sait la mésaventure de ce personnage qui avait perdu son ombre ; plus malheureux que lui, c'est notre personne même que nous sommes en train de perdre. Au temps où les disciples de Cousin reconnaissaient et décrivaient les facultés de l'âme comme autant de provinces distinctes d'un pays aux limites précises, chacun de nous était assuré de la réalité, de l'unité, de l'impénétrabilité du Moi. On était tranquille : on vivait chacun chez soi. Il n'en est plus de même, et ç'a été le rôle de la psychologie contemporaine que de dissiper cette illusion. Nous nous sommes aperçus d'abord que la plupart des idées et des sentimens dont nous nous faisions honneur et parfois honte ont été déposés en nous par la longue série des générations qui nous ont précédés : nous avons discerné en nous tout un concert de voix lointaines, ne laissant à notre propre voix que la valeur d'un faible écho. Avec les recherches sur la psychologie des races et sur l'inconscient, notre personnalité s'évanouissait dans le passé ; voici qu'elle va s'évaporant dans le présent. C'est l'affaire d'une science de fondation récente : la psychologie collective. Les maîtres en sont, chez nous, M. Tarde, en Italie, M. Sighele (1). En lui donnant le nom de science, encore faut-il s'entendre et craindre de lui faire tort. Elle en est à ses débuts, aux premières définitions et classifications ; et, fût-elle plus avancée, on sait de reste que toute étude qui a

(1) Tarde, *L'Opinion et la foule*, 1 vol. in-8 (Alcan). — Sighele, *La Foule criminelle*, 1 vol. in-8 (Alcan). — G. Le Bon, *Psychologie des foules*, 1 vol. in-18 (Alcan).

l'homme pour objet n'est qu'imparfaitement une science. A la complexité de la nature humaine s'ajoute ici, pour rendre tout résultat plus précaire, la complexité des rapports sociaux. D'autre part, si la psychologie collective, en tant que science, est récente, elle est, en fait et en pratique, aussi vieille que la société elle-même. Ceux qui, de tout temps, ont su parler aux foules et les manier en appliquaient d'instinct les règles; les orateurs, les chefs d'État, et aussi les auteurs dramatiques, en possédaient les secrets; Shakspeare, dans une scène fameuse de *Jules César*, les mettait en action avec une sûreté qui ne laisse rien à désirer; et les écrivains de notre littérature classique, si profondément sociale, ont par avance réuni pour elle une riche provision de matériaux. Enfin, il n'est aucun d'entre nous qui ne fasse au jour le jour de la psychologie collective sans le savoir; et beaucoup des remarques que nous trouvons dans les livres des plus ingénieux représentans de cette science nous surprennent d'abord par leur air de banalité. Il reste que ces remarques prennent une valeur nouvelle par leur liaison en système, et qu'elles entraînent des conséquences dont le littérateur, l'historien, le moraliste et même l'homme politique peuvent tenir compte.

La psychologie collective est d'abord la psychologie des foules. Qu'est-ce donc qu'une foule? Pour la constituer, est-il besoin d'un grand nombre de personnes et suffit-il que ces personnes se trouvent ensemble? Ni l'un ni l'autre. Mais imaginez que plusieurs personnes qui diffèrent par le caractère, par la condition sociale, par la culture se soient groupées, en nombre d'ailleurs plus ou moins considérable, dans un même endroit; supposez qu'elles soient réunies en vue d'un même but à atteindre et par une émotion commune. On constate alors un singulier phénomène. De cette collectivité se dégage un esprit qui n'est pas la somme de tous les esprits individuels, mais qui en est le produit, différent tout à la fois et de chacun d'eux et d'eux tous. Cet esprit collectif se substitue en chacun des individus à son esprit propre; en sorte que, sa personnalité s'effaçant, l'individu qui fait partie d'une foule pense, sent, agit autrement qu'il n'eût fait s'il eût été laissé à lui-même. C'est là un fait attesté par toute sorte d'exemples. Consultons l'histoire. En temps de révolution, il arrive maintes fois que des hommes d'un caractère paisible s'associent aux actes violens commis par la foule; dans les assemblées délibérantes, des membres connus personnellement pour leur libéralisme s'associent à des mesures de proscription; au théâtre, des spectateurs dont les mœurs sont parfaitement cyniques sont en toute sincérité

épris de pudeur et de saine morale. Rappelons-nous notre propre expérience. Combien de fois ne nous est-il pas arrivé, au sortir d'une réunion de quelque nature qu'elle fût, de ne plus retrouver en nous trace de l'état d'esprit qui tout à l'heure était le nôtre? Nous ne comprenons plus que nous ayons pu exprimer et surtout éprouver des sentimens qui, pourtant, furent bien réellement en nous. Celui qui alors applaudissait, riait, pleurait, s'indignait, il nous semble que ce fût un autre. De là vient en partie l'effet tout différent que nous produit le discours que nous venons d'entendre, si nous en prenons le texte pour le lire à part nous : lecteur isolé, nous le jugeons autrement que nous ne faisions lorsque nous étions mêlés à l'auditoire. C'est aussi bien à quoi se ramène ce qu'on a appelé l'optique théâtrale. Nous nous demandons parfois comment un directeur de théâtre a pu accepter et faire représenter des ouvrages dont la pauvreté nous apparaît avec évidence; et, d'autres fois, nous nous étonnons de la fortune que font au théâtre de misérables niaiseries : le juge collectif a été impressionné autrement que le juge individuel. Un bon directeur de théâtre est celui qui, au moment où il reçoit une pièce, la lit avec les yeux, l'entend avec les oreilles du public; inversement, un critique de théâtre digne de ce nom est celui qui, au milieu du public, résiste à l'entraînement général, et conserve l'indépendance de son jugement personnel. Placé dans une foule, un homme d'esprit peut devenir un sot, un pleutre peut devenir un héros : pour le temps qu'a duré le contact, il a revêtu une personnalité étrangère; une âme a vibré en lui qui n'était pas son âme.

Les causes de ce phénomène peuvent être indiquées sans trop de peine. Nous avons d'abord un instinct d'imitation, qui est en rapport avec nos instincts de sympathie et de sociabilité; cet instinct, dont M. Tarde a finement analysé les procédés, nous porte à nous mettre à l'unisson de ceux qui nous entourent. Il y a en outre ici quelque chose de physiologique; il se produit une électrisation par le contact; même on a observé qu'elle se produit avec moins d'intensité dans une foule assise; la foule n'est tout à fait elle-même que lorsqu'elle est debout et en marche. Quelles qu'en soient d'ailleurs les causes, le fait, en lui-même, est incontestable. La foule devient un être distinct des élémens qui la composent : elle a sa personnalité; elle a son âme. Cette âme a sa manière de concevoir les idées, de ressentir les émotions, de passer du sentiment à l'acte. C'est matière à une psychologie collective.

Constatons d'abord la médiocrité intellectuelle de la foule. Aucune

découverte n'a jamais été due à cet être impersonnel. Dans les révolutions, ce qui lui appartient, ce sont les violences, non les nouveautés heureuses. Il n'y a pas d'exemple qu'un plan de campagne ait jailli d'une armée. S'il y a des héroïsmes collectifs, il n'y a pas de trait de génie collectif : dans les régions de l'esprit, les foules ne peuvent s'élever très haut; elles ne peuvent que descendre très bas, et, à vrai dire, jusqu'à d'insondables abîmes de sottise. « C'est que l'acte de vertu le plus héroïque est quelque chose de très simple en soi et ne diffère de l'acte de moralité ordinaire que par le degré; or, la puissance d'unisson qui est dans les rassemblemens humains où les émotions et les opinions se renforcent par leur contact multipliant est outrancière. Mais l'œuvre de génie ou de talent est toujours compliquée. Il s'agit, avec des perceptions et des images connues, de faire des combinaisons nouvelles. » Ce qui est vrai d'une multitude, l'est même de réunions qui ne méritent pas, à proprement parler, l'appellation de foules. Presque toujours une assemblée est moins intelligente que ses membres, un conseil de guerre moins que les généraux, un jury moins que les jurés. Sitôt que les hommes sont réunis, le niveau intellectuel s'abaisse ; voilà au moins une particularité qui prête à la méditation.

Pour qu'une idée parvienne jusqu'à la foule, ce n'est pas assez de dire qu'elle doit au préalable se dépouiller de tout ce qui fait son originalité, rejeter toutes les nuances qui en garantissaient la justesse. Elle ne lui devient vraiment accessible que sous la forme d'image. Cette image peut d'ailleurs être fausse, et elle est nécessairement inexacte; peu importe, c'est elle qui frappe et qui émeut; l'émotion de chacun se communique au voisin et se multiplie par le nombre des assistans. Une fois déchaînée, l'émotion noie toutes les différences, emporte tous les scrupules, triomphe de toutes les résistances. Que l'occasion se présente, le passage à l'action suit incontinent. L'être qui réfléchit, qui se détermine suivant la raison et conserve la maîtrise de soi, admet qu'il y ait un intervalle entre la naissance de son désir et sa réalisation, entre la conception de son projet et son accomplissement. C'est ce dont la foule est bien incapable. Patienter, c'est ce à quoi elle ne peut se résigner. Elle veut se satisfaire immédiatement. Soufflez-lui la haine : elle passe sans délai au pillage, à l'incendie et au meurtre. Telle est la simplicité de ce mécanisme qui, sans presque de transition, change l'idée en image, l'image en sensation, la sensation en acte.

La foule est femme, disent les sociologues en leur langage qui n'est

pas sans rudesse; j'aime mieux dire que la foule est un être primitif, un être enfant. Elle est à la merci de ses impressions, et, pour lui faire impression, il suffit d'un rien, d'un geste, d'un son de voix, de moins que cela. Elle s'engoue du premier beau parleur qui prend la peine de la flatter, et succombe infailliblement à la séduction. Crédule, elle s'empresse de croire tout ce que lui disent certaines gens qui savent lui parler sur un certain ton. Elle croit naïvement et absolument. Rien n'est plus facile que de l'abuser, et ceux qui s'en mêlent n'ont pas besoin de se mettre en frais d'invention : c'est merveille de voir comme les mêmes moyens qui ont déjà servi tant de fois sont toujours les meilleurs. Docile, elle suit où on la mène, sans savoir où et tête baissée, à moins pourtant qu'elle ne se révolte, ne s'échappe et ne se reprenne comme elle s'était donnée, sans raison. Car les images qui passent dans le champ borné de sa vision sont incohérentes et s'y succèdent sans lien. De là ses brusques reviremens. Bénévole et pacifique, elle devient tout à coup impatiente, trépidante, fiévreuse : on sait quelquefois d'où vient un rassemblement, on ne sait jamais ce qui en sortira. Furieuse, il suffit d'une plaisanterie pour la désarmer : elle va pendre à la lanterne l'abbé Maury. « Et, quand vous m'aurez pendu, y verrez-vous plus clair? » L'abbé est sauvé. Sérieuse, il suffit d'un lazzi pour mettre en déroute son attention : on cite plus d'une tragédie qu'un bon mot lancé du parterre a frappée à mort. Elle tombe de l'exaltation au désespoir et son emportement se tourne en panique. Ignorant toute mesure et ne sachant ni aimer ni haïr à demi, elle n'a que des idoles dont elle fait des victimes. C'est ici le domaine de la sensibilité, du caprice et des nerfs.

La foule est folle. Entendez par là qu'il y a une espèce de délire, bien connue des aliénistes, nettement classée et caractérisée, qui est le « délire en commun. » La foule est sujette à certaines hallucinations collectives. De ce qu'un fait est attesté par des milliers de témoins, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il soit faux; mais il est possible aussi que ce soit une illusion et qui résulte précisément de la réunion de ces milliers de personnes. On constate dans la foule les mêmes troubles cérébraux dont souffrent les aliénés : folies partielles, manies, monomanies, incapacité de faire attention ou, au contraire, d'échapper à une obsession. Entendez encore que la foule présente toute sorte de traits de caractère analogues à ceux qu'on observe chez les pensionnaires des asiles. Celui qui domine tous les autres et d'où ils procèdent tous, c'est un orgueil insensé. Il y a une hypertrophie du moi collectif aussi bien que du moi individuel. Les des-

potes ont été parfois dégoûtés par l'épaisseur de certaines flatteries : il n'est encens de si bas prix dont la foule n'ait respiré avec délices le parfum grossier. Par suite, elle est intolérante : car elle croit, dans sa monstrueuse infatuation d'elle-même, que tout lui est dû, et dans l'ivresse de sa puissance, que tout lui est permis. D'une susceptibilité ombrageuse, elle flaire dans tout contradicteur un ennemi, et regimbe au moindre avertissement. Un soupçon, une chimère, une rumeur sans consistance, le plus vain des bruits la rend malade de peur. Par peur, elle devient terroriste, et sa folie a tôt fait de dégénérer en folie furieuse et manie de destruction.

C'est surtout des foules criminelles que se sont occupés les sociologues : foules d'émeutiers, cabochiens, jacques, assommeurs des villes et des campagnes, septembriseurs, bandes de grévistes. C'est bien en effet par le danger qui émane d'elles que les foules devaient d'abord s'imposer à l'attention ; et leur puissance malfaisante n'est que trop évidente. Chacun des êtres qui les composent est par nature plus porté à la malignité qu'à l'indulgence ; les sentimens haineux se propagent toujours plus aisément que les autres ; et, si l'on peut dire avec raison que chez l'homme le plus civilisé subsiste quand même et sommeille un ressouvenir de la férocité primitive, c'est dans la foule que ces instincts brutaux trouvent pour se réveiller les meilleures conditions. L'homme, alors, retourne en quelque manière à l'état de barbarie et met d'abord en commun ce qu'il y a en lui de plus profond, les instincts qui lui viennent du plus lointain atavisme. En outre, la foule n'a pas cette peur salutaire du gendarme qui nous aide si puissamment à rester d'honnêtes gens : elle a le double sentiment de la force et de l'irresponsabilité du nombre ; ce qu'elle a envie de faire, elle peut le faire ; et c'est une tentation à laquelle on ne résiste guère. Toutefois les crimes que la foule a trop souvent commis ne doivent pas nous rendre injustes pour elle et nous faire méconnaître les actes d'héroïsme dont elle est aussi bien capable. C'est sur une foule que les idées généreuses et les mots magnifiques d'honneur, d'abnégation, de dévouement à la patrie, produisent le plus d'effet : l'individu échappe à leur prestige, non la collectivité. L'enthousiasme religieux jette les foules des Croisades dans les souffrances et les périls sans nombre des aventures « aux pays estranges. » L'élan patriotique, s'il ne suffit pas pour gagner des victoires, donne pourtant aux armées le facteur que les stratégistes reconnaissent pour essentiel, le facteur moral. Sur le champ de bataille, des troupes entières font, sans hésitation comme sans doute possible, le sacrifice de leur vie. Les foules peuvent aller à l'extrême

dans le bien comme dans le mal; c'est une force sous pression, et tout dépend de savoir dans quel sens le chef la dirigera.

Il faut en outre, aux foules criminelles, opposer celles que M. Tarde baptise du nom de « foules d'amour, » et dont il a très justement mis en relief le rôle utile. Non certes qu'il ait grande tendresse de cœur pour la foule empressée autour d'une idole, généralement indigne de cet excès de faveur : « C'est pour Marat surtout qu'elle déploie tout son enthousiasme. L'apothéose de ce monstre, le culte rendu à son « cœur sacré, » exposé au Panthéon, est un éclatant spécimen de la puissance du mutuel aveuglement dont les hommes rassemblés sont capables. » Mais la foule qui se répand par les rues un jour de fête, unie par un même sentiment d'allégresse, par le plaisir de sympathiser, contribue par cela même à créer les liens et la paix sociale. Plus puissant encore est le lien créé par un deuil communément ressenti. Ainsi les hommes prennent conscience de faire partie d'une même nation et d'une même humanité. « Si l'on met en balance, écrit M. Tarde, l'œuvre quotidienne et universelle des foules d'amour avec l'œuvre intermittente et localisée des foules de haine, on devra reconnaître que les premières ont beaucoup plus contribué à tisser ou resserrer les liens sociaux que les secondes à déchirer par endroits ce tissu. » Telle est, au sujet du rôle des foules, la conclusion du sociologue.

Reste pour le moraliste à examiner une série de questions dont il me semble, pour ma part, que l'intérêt aigu ne saurait échapper à personne : ce sont les questions qui touchent à la responsabilité. Je ne veux pas parler de celle de la foule elle-même, prise dans son ensemble et formant par sa réunion une personne morale, attendu qu'elle ne fait pas doute : c'est justement qu'on applique aux foules les dénominations de criminelle ou d'héroïque ; la personne collective est, comme l'autre, responsable de ses actes, justiciable de la loi et de l'opinion, digne d'infamie ou d'admiration. Mais, dans une action collective, que devient la responsabilité individuelle? Est-elle supprimée, ou, si on ne l'admet pas, dans quelle mesure peut-on accorder qu'elle soit atténuée?

C'est d'abord à propos du meneur que la question se pose. Toute foule a son meneur : c'est une règle qui n'admet pas d'exception. On parle de soulèvemens spontanés; mais il faut toujours que quelqu'un ait donné le signal, et, pour obscure qu'elle soit, l'existence d'un ou de plusieurs meneurs n'en est pas moins réelle. Il arrive aussi fréquemment qu'une foule absorbe son meneur; mais c'est lui d'abord

qui l'a formée et mise en mouvement; c'est par lui que s'établit la cohésion de la foule; c'est lui qui lui souffle l'idée qu'elle adopte ensuite d'enthousiasme; son action sur elle peut être considérable. Sa responsabilité individuelle est donc fortement engagée. Néanmoins, remarquons que, si le meneur influence la foule, il est d'autre part influencé par elle. Il n'a fait souvent que formuler les aspirations de celle-ci après les lui avoir empruntées. Il a, lui aussi, été entraîné. « Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef! » Et il n'est pas toujours possible de prévoir les déformations que subira une idée, cependant qu'elle court parmi les rangs pressés des hommes. « Une assemblée, une association, une foule, une secte n'a d'autre idée que celle qu'on lui souffle. Cette idée a beau se propager du cerveau d'un seul dans le cerveau de tous, elle reste la même... Mais l'émotion jointe à cette idée et qui se propage avec elle ne reste pas la même en se propageant. Elle s'intensifie d'après une progression mathématique. Ce qui était désir modéré, opinion hésitante, devient passion, haine, fanatisme. » Il pourrait donc, à l'occasion, être aussi injuste de rendre le meneur responsable de l'acte collectif, que d'accuser un savant parce que ceux qui ont mal compris sa doctrine en ont tiré des conséquences et lui ont prêté des applications qu'il désapprouve.

Plus délicat encore est le problème, s'il s'agit non des meneurs de la foule, mais de ceux qui en ont fait partie. La foule peut-elle faire d'un honnête homme un assassin; et celui-ci est-il aussi peu responsable du crime commis sous l'influence enivrante de la foule, qu'il le serait d'un crime commis sous l'empire d'une suggestion hypnotique? Ce n'est là qu'une comparaison, et elle est empruntée aux plus récentes hypothèses médicales : nous sommes donc avertis de nous en méfier deux fois. En outre, M. Sighele, qui examine le cas dans une discussion très serrée, conteste qu'on puisse, même dans la suggestion, faire commettre à un individu un acte dont il soit totalement irresponsable. Il faut lutter contre la volonté du sujet qui se révolte et résiste plus souvent qu'il ne cède. Les médecins citent des exemples d'actes qu'ils n'ont jamais pu faire commettre à leurs sujets, et concluent que, si l'individu est absolument rebelle à une idée, il est impossible que cette idée, même suggérée dans l'état hypnotique, se change en action. L'individu n'accomplit que les actions qu'il aurait pu accomplir dans certaines conditions à quelque moment de sa vie : l'acte commis dans l'état d'hypnotisme suppose déjà une prédisposition. En fait, les crimes commis dans les foules le sont, la plupart du temps, par des criminels d'habitude, par des fous ou par des hommes que leur mé-

tier avait familiarisés avec la vue du sang. Les autres restent coupables, tout au moins, de faiblesse. Leur responsabilité est non supprimée, mais atténuée dans une mesure qui varie avec chacun des cas.

Très différentes de la foule, la corporation et la secte en diffèrent parce qu'elles sont organisées et parce que leur existence n'est pas accidentelle. Substituer à la faiblesse des individus la force de l'association en vue de la défense d'intérêts communs, c'est la raison d'être de la corporation; et c'est encore de perpétuer à travers le temps l'action de celui qui en fut l'initiateur. De là vient qu'à l'inverse de ce qui se produit dans la foule, le niveau intellectuel de la corporation est fréquemment supérieur à celui des individus qui la composent. L'esprit de corps est, dans son essence, une force qui maintient et soutient les individus, les discipline et les moralise. Pour ce qui est de « l'esprit de secte, » personne n'a oublié la puissante monographie qu'en a donnée Taine, lorsqu'il traçait la psychologie du Jacobin dans des pages parues ici même et qui restent un des plus parfaits modèles des études de psychologie collective.

Mais il est de la foule une forme presque nouvelle, moderne en tout cas, infiniment complexe et dont l'importance va sans cesse grandissant : c'est le « public » créé aujourd'hui par diverses causes, mais surtout par notre organisation de la presse. Tandis que les individus qui composent la foule sont massés dans un même endroit, ceux qui constituent le public sont disséminés çà et là, peuvent être séparés par des millions de lieues et ne pas se connaître. Or, entre ces êtres qui ne se touchent ni ne se voient, il s'établit des communications à distance et des influences réciproques analogues à celles que produit dans une foule le contact matériel. Physiquement séparés, ils sont unis mentalement. Ils savent qu'au même moment un même événement s'impose à leur curiosité et les passionne. Ils savent que leur opinion est partagée au même moment par un grand nombre d'hommes : cela suffit. Chacun d'eux est influencé par tous les autres pris en masse : il prête plus de valeur à cette opinion qui a pour elle l'autorité du nombre, il s'y attache avec plus de passion, il fait d'instinct un effort pour se mettre à l'unisson de tous. Par là s'explique l'attrait de ce qu'on appelle l'actualité : elle nous plaît, non pas seulement parce qu'elle est rapprochée de nous dans le temps, mais à cause de l'espèce de magnétisme que lui prêtent tous les esprits fixés au même instant sur elle. Entre un article de journal que nous lisons dans son actualité et celui qui est déjà vieux d'un jour, il y a la même différence qu'entre une pièce de théâtre que

nous entendons au milieu de mille spectateurs et la même pièce lue au coin de notre feu. Cette suggestion à distance s'opère inconsciemment d'un lecteur à un autre lecteur; l'écrivain la subit, lui aussi, et de façon plus consciente. Ainsi se forme un être collectif, le public, dont la pensée s'appelle : l'opinion. A mesure que la pensée a pu voyager plus aisément par l'espace, l'opinion a fait un progrès. Elle a bénéficié de la sécurité des routes, de la facilité des échanges commerciaux, de la multiplicité des conversations et des correspondances. Elle est devenue toute-puissante depuis que, sous la Révolution, les journaux ont pullulé. Public, opinion, presse, autant de termes quasiment inséparables. La foule est le groupement social primitif : le public, groupe abstrait, foule spiritualisée, n'a pu naître qu'après de longs siècles de vie en commun. Et sa psychologie nous importe sans doute tout particulièremeut, puisque l'action de la foule n'intervient que de façon intermittente dans les affaires, tandis qu'au contraire l'opinion du public influe constamment sur la vie des peuples modernes.

Or, cette psychologie est sensiblement la même que celle de la foule; et, à certaines nuances près, avec des différences de degré, ce qui est vrai de la foule, l'est aussi bien du public. Il est un peu plus intelligent, un peu moins crédule, moins capable aussi de désintéressement et d'élan vertueux. Mais, d'ailleurs, un public peut être présomptueux, infatué de soi-même, intolérant. Et son intolérance est beaucoup plus redoutable que celle d'une foule, parce qu'elle se soutient et s'amasse pendant des années. Il a ses engouemens et ses reviremens, ses partis pris, ses injustices, et ce qui lui manque par-dessus tout, c'est le sentiment de la mesure. Il y a des publics fous, qui vivent sous l'empire d'une obsession, qui sont sujets à des hallucinations collectives. Il y a des publics criminels, ceux par exemple qui, par leur pression, amènent un gouvernement à prendre des mesures injustes, oppressives, tyranniques, ou ceux encore qui, par leurs excitations, déchaînent une foule criminelle. Car d'un public sort une foule qui lui ressemble. « Chacun de ces grands et odieux publicistes, Marat, Desmoulins, le Père Duchesne, avait son public, et l'on peut considérer les foules incendiaires, pillardes, meurtrières, cannibales qui ont ravagé la France d'alors du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest comme des excroissances, des éruptions malignes de ces publics auxquels leurs malfaisans échansons versaient tous les jours l'alcool vénéneux des mots vides et violens. » Le crime de la foule a commencé par être celui du public, et celui du public est surtout le crime du publiciste.

Notez que le public est aussi variable dans sa composition que mobile dans ses allures. Il se forme à propos et autour d'une question : il groupe des personnes qui d'ailleurs n'avaient peut-être entre elles aucun point en commun ; il s'étend non pas seulement aux habitans d'une même région, aux citoyens d'un même pays, mais il passe les frontières et devient international. Son unité factice, sa cohésion passagère est faite de l'inspiration de quelques meneurs. Cette unité a tôt fait de se dissoudre, et le public se modifie, se désagrège, se transforme ou se reforme, avec d'autres élémens. Le résultat est de rendre instable, compliquée et mouvante la vie des peuples d'aujourd'hui. Tandis que jadis les partis nettement tranchés pouvaient traverser les siècles en restant semblables à eux-mêmes et continuer de s'opposer ou de se faire équilibre, nous voyons aujourd'hui surgir tout d'un coup des partis nouveaux qu'il faut nous hâter de saluer, car nous ne les reverrons plus. Tandis que jadis la tradition fournissait à l'activité d'une nation un cadre, souple d'ailleurs et qui pouvait lui-même évoluer, le public met sa vanité à se former une opinion qui sorte des voies traditionnelles. Et de là viennent tant de surprises de la politique d'aujourd'hui. De là vient que, d'un bout à l'autre du monde civilisé, on voit les peuples s'échapper pour ainsi dire de leur propre histoire, renier l'œuvre pour laquelle ils ont accumulé les efforts de tant de générations, et suivre, affolés, les sautes d'un vent qui souffle on ne sait d'où.

Une science n'est définitivement constituée qu'autant qu'on en peut tirer des enseignemens. Savoir n'est rien s'il ne sert à prévoir. Aussi les initiateurs de la psychologie collective ne manquent-ils pas à déduire de leur science des pronostics pour l'avenir des peuples. Ces pronostics sont des plus rassurans. « On peut affirmer, écrit M. Tarde, que l'avenir est à une conversation tranquille et douce, pleine de courtoisie et d'aménité. » On ne s'en douterait guère! mais, puisque M. Tarde l'affirme, il faut le croire; nous voudrions seulement que cet avenir ne fût pas trop éloigné, afin d'en pouvoir du moins saluer l'aube. Avec le même optimisme, M. Tarde attend beaucoup des bienfaits de la presse. « J'incline à croire que les profondes transformations sociales que nous devons à la presse se sont faites dans le sens de l'union et de la pacification finales. » Nous le souhaitons avec lui; mais avec lui nous n'attachons à ces hypothèses pas plus de valeur qu'elles n'en ont. Ce qui a plus de signification, c'est de voir à qui revient, depuis que le public et l'opinion occupent la scène, le gouvernement du monde.

En effet, un public, comme une foule, est parfaitement incapable de rien créer; il ne saurait ni prendre une initiative, ni s'aviser d'aucune idée nouvelle : « Toute initiative féconde émane d'une pensée individuelle, indépendante et, forte; et pour penser, il faut s'isoler non seulement de la foule, comme le dit Lamartine, mais du public. » Même un public n'existe que par la volonté du meneur qui l'a fait naître et il est à sa ressemblance. Car on a remarqué qu'une foule conserve certains traits de race, que les foules latines ou, si l'on veut, méridionales se ressemblent et diffèrent des foules des pays du Nord. Il n'en est pas de même du public qui reflète uniquement l'humeur et l'esprit du publiciste. Celui-ci peut d'ailleurs longtemps retenir son public et c'est par là qu'il se distingue du meneur de foule. Le journaliste en renom est comme le comédien en réputation : il dure, tandis que passent autour de lui, se succèdent et s'usent les hommes d'État. On lui pardonne de vieillir, On lui pardonne jusqu'à ses palinodies, ou plutôt, telle est ici la force d'une espèce d'envoûtement! on ne s'en aperçoit pas. C'est ce que prouve le cas de tant de lecteurs qui ne cessent pas d'être de l'opinion de leur journal, encore que leur journal en change assez souvent. D'autre part, les progrès modernes, et l'outillage perfectionné de la presse ont pour résultat de mettre à la disposition de l'homme entreprenant et hardi des moyens tout nouveaux et d'une puissance inouïe pour manifester, répandre, propager sa pensée. Rien d'ailleurs ne s'oppose à lui; il ne trouve devant lui, grâce à l'universel nivellement, aucun obstacle, et il peut à son gré, suivant son caprice ou son intérêt, créer les mouvemens de l'opinion. Tout est remis entre les mains de quelques meneurs et le vieil adage continue de se vérifier, d'après lequel tout le genre humain ne vit que pour quelques-uns. Cela est plein de conséquences, parmi lesquelles il peut en être de fâcheuses : car encore reste-t-il à savoir qui seront ces quelques-uns et qui mènera les meneurs. Bornons-nous à indiquer la conclusion piquante, et d'ailleurs logique, à laquelle on aboutit quand on vient d'étudier l'importance grandissante de la vie et de la pensée en commun : c'est que le temps de la démocratie, du suffrage universel et de la vulgarisation à outrance, l'ère des foules et l'ère du public, marque, de l'aveu des maîtres de la psychologie collective, l'avènement du pouvoir sans contrepoids de l'individu.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Les Chambres sont en vacances. Leur session a été close cette année quinze jours plus tôt qu'à l'ordinaire, à cause du renouvellement partiel des conseils généraux. Les élections départementales ont été fixées au 21 juillet. Elles auraient pu sans inconvénient être remises au 28, ou même à une date ultérieure; mais le gouvernement était pressé de voir partir sa fidèle majorité, et la majorité elle-même manifestait, depuis quelques semaines, un énervement et une impatience qu'il aurait été dangereux de laisser s'accentuer. Si les vacances libératrices n'étaient pas survenues à propos, on ne sait vraiment pas ce qui serait arrivé. Il y avait partout un sentiment de lassitude et d'impuissance qui aurait pu facilement se changer en exaspération. Rien de plus naturel d'ailleurs. La Chambre sentait bien qu'en s'en allant aujourd'hui, si elle ne prononçait pas précisément ses dernières paroles, *novissima verba*, — car nous l'entendrons encore, — elle accomplissait ses derniers actes sérieux. Nous dirons dans un moment ce qu'elle aura à faire à la reprise de ses travaux. Mais les réformes qu'elle a promises, quand les réalisera-t-elle? Les renvoyer à plus tard, c'était les abandonner : la Chambre les a renvoyées à plus tard.

Nous n'en sommes pas autrement surpris, n'ayant jamais compté beaucoup sur ces réformes, dont les plus importantes sont l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières : mais de quel front les députés qui en avaient fait la partie essentielle de leur programme en 1898 se représenteront-ils devant leurs électeurs en 1902? Que diront-ils pour expliquer la banqueroute politique dont on ne manquera pas de leur imputer la responsabilité? C'est bien la question qu'ils pressentent, et la réponse à y faire les embarrasse : aussi ont-ils livré, au dernier moment, des assauts désespérés pour essayer d'obtenir, sinon la réa-

lité, au moins l'apparence des réformes promises. Rien ne sert de courir, dit le fabuliste; il faut, ou plutôt il aurait fallu partir à temps. Sans doute, les accidens de la vie politique ont pris à la Chambre une grande partie de son temps; pourtant, elle en aurait eu encore assez, si elle l'avait bien employé. A diverses reprises, il y a eu des accalmies dont elle aurait pu profiter. La dernière, la meilleure peut-être, s'est offerte au commencement de l'année courante. Les commissions spéciales avaient eu le loisir d'étudier les projets qui leur avaient été confiés, et il aurait suffi que le gouvernement ou que la Chambre elle-même eût le moindre désir de les voir venir en discussion, pour qu'on les y mît en effet. Mais qu'a proposé le gouvernement, et à quoi la Chambre a-t-elle consenti? Toute affaire cessante, le gouvernement a demandé la mise à l'ordre du jour de la loi sur les associations, et la Chambre s'est aussitôt attelée à cette besogne qui devait durer longtemps. Peut-être la Chambre n'a-t-elle pas très bien compris l'intention du Cabinet : cependant elle était claire. Parmi tant de projets dont la discussion était également prête, il s'agissait de choisir, non pas celui qui pouvait être le plus utile, ou le plus urgent, ou le plus désiré par le pays, mais celui qui devait le moins diviser la majorité: et, puisque le parti républicain modéré avait été rejeté hors de celle-ci, la loi sur les associations devait présenter tous les avantages qu'on recherchait. M. Waldeck-Rousseau connaissait le parti sur lequel il s'appuyait. Il n'ignorait pas les germes de division qui y existaient ; mais il savait aussi qu'il suffisait de parler des congrégations, ou, comme dit M. Brisson dans son langage généralisateur, de la Congrégation, pour que tout le monde se retrouvât d'accord. Lorsque le taureau dans l'arène se jette sur l'homme et menace de lui faire un mauvais parti, qu'on lui présente un lambeau de drap rouge : aussitôt la bête se détourne de l'homme et se précipite sur l'étoffe flottante, au risque de ne rien trouver derrière. C'est l'histoire des partis qui ne réfléchissent pas par eux-mêmes : on les conduit avec des mots et vers des apparences. Le mirage les attire. Et, s'il y a un mot, une apparence, un mirage dont l'attraction soit immanquable sur le parti radical, encore plus que sur le parti socialiste qui est moins naïf, c'est tout ce qui rappelle les congrégations et les congréganistes. Le procédé est un peu grossier : les esprits un peu difficiles dans le choix des moyens hésitent à en user, de crainte de ne pas suffisamment se respecter eux-mêmes. Mais, si l'on passe sur cette première impression, l'effet est certain. M. Waldeck-Rousseau, dans son parfait dédain pour les hommes qui le servent et pour les choses

dont il se sert, n'a pas hésité à agiter le spectre noir, beaucoup plus conventionnel aujourd'hui que le spectre rouge : aussitôt toute sa majorité s'est groupée solidement autour de lui.

Pendant six mois, elle n'a pas songé à autre chose qu'à la loi sur les congrégations. M. Trouillot a parfaitement caractérisé cette période politique : il en a été l'homme représentatif. Mais quoi ! On avait promis d'améliorer la situation des classes populaires, les plus pauvres, les plus malheureuses, et, en fin de compte, on leur donnait à manger des congréganistes ! La diminution des impôts directs était difficile à réaliser. La loi sur les retraites ouvrières était presque impossible à établir. Grande déception, à coup sûr, pour nos paysans et nos ouvriers ! Mais, leur a-t-on dit, voulez-vous manger du jésuite ? Nous en tenons table ouverte. Les paysans et les ouvriers n'ont pas pris le change. Nous l'avons déjà dit, la haine des congrégations est un sentiment de bourgeois, de juristes, de lettrés. Le peuple peut le partager quelque temps, en vertu d'une inoculation artificielle ; il ne lui déplaît pas de voir tracasser le père de famille qui met ses enfans chez les bons pères ; ce spectacle le divertit ; mais il ne lui fait pas oublier sa faim qu'on a promis de rassasier, ses souffrances qu'on a promis d'apaiser, ses besoins matériels dont on a augmenté l'acuité en prenant l'engagement d'y pourvoir ; et, quand les élections approchent, c'est là-dessus que portent ses revendications ou ses récriminations. Qu'avez-vous fait pour notre bien-être ? demande-t-il à ses élus. Et, si ces derniers répondent qu'ils ont dissous un certain nombre de congrégations, dispersé des moines, obligé les bourgeois à chercher pour leurs fils d'autres écoles que celles des jésuites, — à supposer que ces résultats soient obtenus, ce qui n'est pas certain, — qu'est-ce que cela peut bien lui faire ? Ses préoccupations sont ailleurs. La loi sur les associations, phénomène d'atavisme chez ceux qui l'ont votée machinalement, est aussi un anachronisme. Nous avions autre chose et mieux à faire. La Chambre a commencé à s'en apercevoir lorsqu'il était déjà trop tard.

Après la loi sur les associations, elle avait abordé celle des retraites ouvrières, sur laquelle nous aurons à revenir, si elle a jamais quelque chance d'aboutir : mais on n'en est pas encore là. Une commission spéciale étudiait la question depuis l'origine de la législature, ou peu s'en faut. La Chambre avait mis sa confiance en elle, persuadée que, le moment venu, elle lui apporterait un projet bien préparé. La Commission a fait de son mieux ; il serait injuste de mettre en cause sa bonne volonté. Mais, tel qu'il lui avait été posé, le pro-

blème était insoluble. On avait promis, aux élections dernières, de donner une retraite à tous les ouvriers des villes et des campagnes, — des campagnes! qui ne voit jusqu'où cela peut conduire? — dès qu'ils seraient parvenus à un certain âge, ou s'ils devenaient infirmes avant de l'avoir atteint. Au fond de tous ces projets, on trouve une bonne pensée : il y a quelque chose à faire pour soulager les misères de l'âge et de la maladie. Déjà un grand nombre de sociétés de secours mutuels existent : il suffirait peut-être d'en fortifier le principe, d'en développer le champ d'action, d'en ouvrir plus largement l'accès, d'en apprendre le chemin aux ouvriers et aux paysans. Mais ce n'est pas ce qu'on a fait. Comme principe, on a posé tout d'abord celui de l'obligation. Les ouvriers ne seront pas libres, ils seront obligés de prélever sur leurs maigres salaires une somme relativement considérable et de la verser à la Caisse des retraites. Les patrons verseront une somme égale, et l'État devra, à son tour, accorder une garantie d'intérêts à l'argent versé. Mais sait-on à quel chiffre s'élèvera la somme totale que la Caisse des retraites absorbera annuellement? Non, on ne le sait pas. Tous les calculs qu'on a faits à ce sujet restent hypothétiques, ou, pour mieux dire, fantaisistes. On a eu beau nommer rapporteur de la commission M. Guyesse, qui est un calculateur distingué, la pleine lumière ne s'est pas faite. Les écarts entre les évaluations restent énormes. La seule chose sûre est que l'impôt, — nous ne pouvons pas nous servir d'un autre mot, puisque le prélèvement sur les salaires ou sur les profits de la petite industrie doit être obligatoire, — sera de plusieurs centaines de millions.

Et il portera sur nos compatriotes les moins fortunés, dont la grande majorité ne paye aujourd'hui aucun impôt direct et ne connaît pas les feuilles du percepteur. On leur demandera de tirer tous les jours quelques sous de leur misérable poche et de les abandonner à la Caisse des retraites, moyennant quoi ceux d'entre eux qui auront la chance, malheureusement exceptionnelle, d'arriver à l'âge de soixante-cinq ans, toucheront une légère pension. C'est toute une révolution à introduire dans les mœurs de la classe ouvrière. Il est douteux qu'on y parvienne. Mais, en ce cas, quelle sera, dans la charge commune, la participation de l'État? Quel poids nouveau fera-t-on supporter à nos budgets qui, en ce moment même, commencent à fléchir? M. le ministre des Finances a dû faire à cet égard des réserves, exprimer des doutes, laisser voir des inquiétudes dont la Chambre a été frappée. Tout d'un coup, un sentiment inavoué, mais très vif, s'est emparé d'elle, à savoir que la loi était insuffisamment étudiée et ne pouvait

pas aboutir telle quelle. Malgré l'opposition acharnée des socialistes, elle en a suspendu la discussion en promettant de la reprendre plus tard. Elle a demandé au gouvernement d'employer les vacances à faire des enquêtes, dont l'objet est d'ailleurs resté assez indéterminé. Eh quoi ! ces enquêtes n'avaient donc pas encore été faites ? La Chambre a marché de surprise en surprise à mesure qu'elle avançait dans la discussion du projet, et qu'elle découvrait l'insuffisance de sa préparation. Cette insuffisance ne pouvait plus être réparée. On votera sans doute, avant de se séparer, un projet quelconque ; mais personne ne se fera la moindre illusion sur le caractère de cet avortement. Première déception, et combien pénible !

Mais il y en a eu une seconde, plus pénible encore peut-être, parce qu'elle s'appliquait à l'impôt sur le revenu, qui avait été le cheval de bataille des élections dernières : il s'agit, bien entendu, de l'impôt sur le revenu global et progressif. Le gouvernement actuel en est-il partisan sincère ? Nous en doutons, mais il fait profession de l'être, et, pour mieux encourager les espérances des radicaux et des socialistes tout en se réservant le moyen de les déjouer au dernier moment, M. le ministre des Finances a, comme tant de ses devanciers, présenté un projet pour l'établir. On trouverait donc notre incrédulité téméraire, si elle ne venait pas du souvenir que nous avons gardé de tant de grands et beaux discours dans lesquels M. Waldeck-Rousseau a combattu autrefois cette malencontreuse réforme. Nous savons bien que M. Waldeck-Rousseau a beaucoup changé ; les obligations qui résultent pour lui de la situation politique où il s'est placé en ont fait presque un autre homme ; pourtant, le vieil homme se manifeste encore quelquefois, et il en subsiste des parties qu'on est heureux et surpris de retrouver à peu près intactes. Depuis qu'il est au pouvoir, M. Waldeck-Rousseau n'a plus parlé de l'impôt sur le revenu. Son fameux discours de Toulouse était muet à ce sujet. M. Ribot a rappelé un jour, à la Chambre, ceux auxquels nous venons de faire allusion et qu'il a prononcés il y a quelque quatre ou cinq ans, lorsqu'il poursuivait à travers la France une campagne si courageuse et si brillante contre le socialisme ; et M. Renault-Morlière, dans une réunion de républicains progressistes qui a eu lieu récemment à Troyes, en a cité des passages. M. Waldeck-Rousseau, à cette époque, se moquait de cette transformation féerique de la société qu'annoncent toujours les collectivistes. Il ne les croyait pas capables de construire, ni d'organiser quoi que ce fût ; mais, pour ce qui est de désorganiser et de détruire, c'était autre chose, il reconnaissait là leur spécialité véritable, et s'en

effrayait. La cité future, merveilleuse et enchantée : « non, disait-il, c'est l'utopie, la chimère. Mais la Révolution de 1789 ne s'y est pas méprise : le droit de propriété ne va pas sans une consécration inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme, dans cet acte de naissance des sociétés modernes ; il ne va pas sans l'égalité devant l'impôt. Eh bien ! peu à peu, très habilement, très patiemment, voici qu'on nous a conduits sur le chemin de l'impôt progressif, et, par définition, on peut dire qu'il y a un antagonisme invincible entre le droit de propriété, tel qu'il a été reconnu par la Révolution française, et la progression de l'impôt. » Il serait aisé d'extraire vingt morceaux du même genre de l'abondante collection des harangues extra-parlementaires que M. Waldeck-Rousseau prononçait à cette date, si rapprochée de nous par le temps et qui en paraît si éloignée par les transformations imprévues qu'ont éprouvées certaines personnes, au premier rang desquelles il faut bien mettre l'orateur lui-même. Mais rien ne prouve que, sur l'impôt global et progressif, il n'ait pas gardé son ancienne opinion.

En tout cas, son gouvernement, représenté cette fois encore par M. le ministre des Finances, a manœuvré adroitement pour faire échouer la réforme à la Chambre des députés. Échouer ? On pourra contester l'exactitude du mot ; mais on aura tort. Il y a des circonstances où un ajournement peut être considéré comme un échec définitif, et la Chambre était dans une de ces circonstances. L'occasion qui se présentait à elle d'étudier sérieusement l'impôt sur le revenu était la dernière : toute la question était de savoir si elle en profiterait, ou si elle n'en profiterait pas. Elle a préféré prendre le dernier parti. En vain les partisans de l'impôt sur le revenu ont-ils lutté avec l'énergie du désespoir : M. le ministre des Finances leur a démontré que la réforme de leurs rêves ne pouvait avoir toute sa valeur que si elle était complète, et qu'à l'heure avancée où on était de la session et même de la législature, on ne pouvait la faire que partielle, incomplète, boiteuse, portant tout au plus sur une ou deux contributions directes au lieu de porter sur toutes. C'était la déshonorer que de la faire ainsi ! Nous aurions préféré un langage encore plus franc, qui n'aurait pas continué de promettre pour plus tard ce qu'on sait bien ne pouvoir tenir jamais. C'est par des équivoques de ce genre qu'on entretient dans les esprits simples des espérances irréalisables. L'avenir reste donc réservé : mais, pour le présent, M. le ministre des Finances a bel et bien enterré l'impôt sur le revenu. Naturellement, on s'est promis de le reprendre à la rentrée. Que ne reprendra-t-on pas à la rentrée ? On reprendra tant de choses qu'on n'en fera certaine-

ment aboutir aucune. En attendant, l'impôt sur le revenu est allé rejoindre dans le magasin des accessoires parlementaires, la loi sur les retraites ouvrières : et, pour que l'analogie fût plus complète, il a été convenu que, pendant les vacances, on ferait aussi sur cet objet de grandes enquêtes et des statistiques.

Les radicaux bon teint et les socialistes n'ont pas vu sans colère l'effondrement de toutes les lois qui leur tenaient le plus au cœur. Pour la première fois, ils se sont pris à douter comme nous-mêmes, mais avec des mouvemens beaucoup plus violens, de la sincérité du ministère. Ce ministère qui leur doit tout, qu'ils ont soutenu au prix de tant de sacrifices, qu'ils ont accablé de leur confiance et auquel ils ont départi toute la gloire dont ils disposent, ce ministère les trahirait-il? Quelques-uns se sont posé la question avec cette brutalité, ce qui est assurément nouveau. D'autres plus indulgens, ou qui croient politique d'avoir encore l'air de l'être, se sont pourtant demandé si le ministère, après avoir vécu deux ans et avoir traversé tant d'heures difficiles, n'avait pas perdu quelque chose de sa force et de sa vertu premières : car tout s'use, même les combinaisons politiques les mieux imaginées. M. Jaurès est de ces derniers. On sait quel dévouement il a prodigué au ministère, au risque de compromettre sa popularité personnelle dans tant de congrès! Est-ce que sa foi commencerait à chanceler? « Il faudra, a-t-il écrit dans son journal, *la Petite République*, qu'à la rentrée, toute équivoque soit dissipée. Il y a des socialistes, des républicains, peut-être un peu nerveux, qui disent que le ministère est épuisé, que la politique pratiquée depuis deux ans est à bout, et que le gouvernement lui-même désire s'atténuer peu à peu en un vague ministère Sarrien... Pour moi, au risque de paraître dupe, je ne puis attribuer à M. Waldeck-Rousseau une conception aussi médiocre, une pensée aussi pauvre et aussi plate. Ce n'est pas comprendre cet homme que de le diminuer. Si le président du Conseil songeait à éliminer le parti socialiste de la majorité républicaine, s'il ne lui rendait pas possible d'y rester jusqu'au bout en toute dignité, il donnerait à une tentative hardie la conclusion la plus étriquée, la plus ridiculement mesquine. » Nous ne savons pas ce qu'en pense actuellement M. Waldeck-Rousseau, et encore moins ce qu'il en pensera dans trois mois : à l'inverse de M. Jaurès, nous n'avons aucune prétention à le bien comprendre. Toutefois, son attitude et celle de son gouvernement ont paru se modifier un peu dans ces derniers temps. Nous hésiterions à en croire nos impressions personnelles, si elles n'étaient pas confirmées par celles des socialistes, qui sont mieux

renseignés, plus susceptibles et plus ombrageux que nous-mêmes. Le changement que nous avons entrevu, mais d'une manière encore bien indistincte, les a frappés plus vivement, ce qui est d'autant plus naturel que nous n'avons pas grand'chose à y gagner, tandis qu'ils peuvent perdre beaucoup. Le mécontentement que M. Jaurès a manifesté dans la presse, d'autres l'ont manifesté à la Chambre même, et M. Viviani s'est exprimé sur le compte du gouvernement dans des termes déjà sévères. Nous avions donc raison de dire qu'il était temps pour lui de mettre fin à la session. Émus de tant d'ajournemens qui avaient été prononcés malgré eux, les socialistes voulaient du moins, avant de partir, faire retentir à la tribune la foudre de deux ou trois interpellations auxquelles ils attachaient un intérêt particulier. La plus importante se rattachait aux manœuvres cléricales; de qui? on ne le devinerait point si nous ne le disions pas : de l'Université! Que deviendrons-nous, grand Dieu! si, après avoir dissous les congrégations, on s'aperçoit que l'Université, au profit de qui on aura voulu travailler, est animée d'un esprit qui ne vaut pas mieux que le leur? Faudra-t-il la dissoudre et la disperser elle-même? Pour le moment, M. Leygues n'est pas plus en faveur auprès des radicaux et des socialistes que le Père Du Lac en personne. On lui reproche toutes sortes de méfaits. Si ces reproches sont fondés, quelle leçon! On aura beau faire, on n'amputera pas l'espèce humaine de quelques-unes de ses manières d'être, de penser et de sentir; et, quand les jésuites ne seront plus en congrégation, on les retrouvera ailleurs. Voilà M. Leygues suspect, et le tour de M. Waldeck-Rousseau paraît se rapprocher. Voyant venir l'excommunication, celui-ci ne s'y est pas prêté. Au plus fort des fureurs socialistes, il est monté à la tribune et il a lu froidement le décret de clôture. On a crié au despotisme et à la tyrannie: en vain! M. Deschanel a levé la séance, et il a bien fallu s'en aller.

Mais que sera la rentrée? La Chambre aura alors quatre mois seulement devant elle, et son ordre du jour sera chargé à un tel point qu'il faudrait toute une législature pour l'écouler, en y mettant beaucoup d'ordre et de méthode, qualités sur lesquelles on aurait tort de trop compter aujourd'hui. La session extraordinaire commence quand il plaît au gouvernement; il l'ouvre au moment où il le juge à propos, et le ministère Waldeck-Rousseau a montré à ce point de vue moins d'empressement encore que ses prédécesseurs. Il n'y aurait sûrement pas de session extraordinaire, car elle n'est pas constitutionnellement obligatoire, si le budget était voté: mais, comme il ne l'est jamais pen-

dant l'été, il faut bien convoquer les Chambres en automne, et on le fait généralement si tard que le budget n'est presque jamais promulgué le 31 décembre. Les douzièmes provisoires sont passés dans nos mœurs. Il serait du moins convenable de ne pas y recourir à la veille des élections; malheureusement, les préoccupations électorales influent sur la discussion du budget dans un sens qui n'a aucun rapport avec la rapidité. Il se trouve, sur chaque chapitre, des députés qui demandent l'augmentation des dépenses, comme si ceux qui en profitent n'étaient pas appelés à les payer. Nous serions surpris que le budget fût voté cette année en temps opportun, d'autant plus que des discussions politiques du caractère le plus confus rempliront, on vient de le voir, les premiers jours de la session. Et ce n'est pas assez de ces discussions : la Chambre a émis la prétention de mener conjointement la discussion du budget d'une part, et de l'autre celle de la loi sur les retraites ouvrières d'abord, et celle de l'impôt sur le revenu ensuite Elle tiendra sans doute séance matin et soir, et, puisque M. Jaurès a déjà parlé d'énervement, on peut pressentir l'accélération que subira ce sentiment, ou plutôt cette impression si funeste à toutes les assemblées.

Et que fera la Chambre, que fera le Sénat lui-même en présence des demandes d'autorisation qui leur seront adressées par les congrégations religieuses en vertu de la loi récente? Ici, nous entrons dans l'inconnu; les précédens font défaut, on ne pourrait pas en citer un seul; il est impossible de dire ce qui se passera, ni même comment cela se passera. Le gouvernement peut saisir à son choix l'une ou l'autre Chambre la première. Commencera-t-il par le Palais-Bourbon? Commencera-t-il par le Luxembourg? Ou bien, pour ne pas faire de jaloux, divisera-t-il les demandes d'autorisation en deux parties égales, une moitié pour la Chambre, une autre pour le Sénat? Mais qui aura les jésuites? Qui aura les assomptionnistes? Ce sont là de graves problèmes : il en sortira sans doute d'abondantes interpellations. Nous raisonnons dans l'hypothèse où des autorisations seraient demandées; mais est-ce bien une hypothèse, ou n'est-ce pas plutôt une certitude? Le gouvernement fait publier des notes dans les agences pour annoncer qu'il a déjà reçu un certain nombre de demandes, et les journaux qui ont des rapports avec les congrégations assurent que certaines d'entre elles sont dès maintenant résolues à en déposer de nouvelles. Il y en aura sans doute beaucoup, et cela est désirable. Le pape a adressé aux supérieurs des ordres religieux une lettre très belle, très éloquente, très touchante, qui est avant tout une exhortation

paternelle au milieu des épreuves présentes. Il encourage les congrégations, les bénit, les rassure en leur rappelant d'autres épreuves, autrement dures que celle-ci, auxquelles elles ont survécu. Sa lettre est faite pour aller au cœur de ces hommes aujourd'hui malheureux, inquiets, profondément troublés, qui se posent tous la même question, celle de savoir s'ils doivent solliciter la reconnaissance légale, et ne savent pas tous comment la résoudre. Évidemment, le pape ne pouvait pas leur imposer une règle uniforme. Toutes les congrégations ne se ressemblent pas ; il en est qui sont condamnées d'avance, et d'autres qui ont plus de chances de survivre; les intérêts qu'elles représentent sont très divers dans la forme. Léon XIII a dû laisser à chacune d'elles, ou à ses chefs, le soin et la liberté de prendre le parti qui leur paraîtrait le plus convenable ou le plus sûr. S'ils demandent l'autorisation, il vaut mieux d'ailleurs qu'ils le fassent spontanément, au lieu de paraître obéir à un mot d'ordre venu de Rome. Quoi qu'il en soit, on sait aujourd'hui qu'il y a des autorisations demandées et qu'il y en aura davantage ; mais on ne sait pas du tout ce qu'il en adviendra devant les Chambres. Les radicaux socialistes seront certainement pressés d'aborder les discussions de cet ordre : ils voudront sacrifier tout de suite certaines congrégations en holocauste sur l'autel parlementaire. S'il ne s'agit que de quelques-unes, le gouvernement ne s'y opposera pas; il y encouragera même; mais il a annoncé l'intention d'en sauver quelques autres. Le spectacle ne sera pas banal. Le ministère sera appuyé par la droite et aura à se défendre contre ses meilleurs amis de la veille. M. de Mun lui a déjà fait envisager ce que cette perspective aura d'anormal. Il en résultera une confusion où la solidité de la majorité parlementaire pourrait bien se briser.

C'est au milieu de ces exercices variés que les radicaux entendent mener à bien la loi sur les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu! Mais alors, pourquoi avoir combattu les vacances? Ils en ont grand besoin pour reprendre des forces, et pour retrouver un peu de sang-froid en prévision des épreuves qui les attendent. Nous leur souhaitons quelque chose du flegme impassible de M. Waldeck-Rousseau.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Hollande mériteraient une étude plus étendue que nous ne pouvons la leur consacrer à la fin de cette chronique : aussi n'entrerons-nous pas dans le détail des sièges gagnés ici et perdus là, et nous contenterons-nous de déterminer le caractère général de l'événement. Le mot n'est pas trop fort, à

coup sûr : c'est un événement, et des plus importans, qui vient de se produire en Hollande; il aura une influence profonde sur l'histoire politique du pays. Depuis longtemps, le parti libéral était aux affaires; il vient d'en être renversé. Il y avait accompli des réformes dont quelques-unes n'étaient pas sans valeur, et il en avait promis ou entamé quelques autres dont certaines n'étaient pas sans danger. Le pays s'en est inquiété. Un mécontentement très vif s'y est répandu, sans qu'on se soit d'abord rendu compte de son intensité. On dit maintenant, après la défaite des libéraux, que la cause principale de leur échec vient du besoin de droits protecteurs qui était vivement senti, et auquel ils n'avaient pas su donner satisfaction. Sans doute, la coalition qui s'est formée contre eux a exploité ce désir de l'opinion, mais ce serait se tromper infiniment que d'y chercher et de croire y avoir trouvé l'explication suffisante du soubresaut électoral auquel nous avons assisté.

Tout le monde convient que l'homme qui a le plus influé sur les élections néerlandaises est le docteur Kuyper. Nos lecteurs le connaissent : ils ont pu lire ici, il y a quelques mois, un remarquable et prophétique article de lui sur la résistance que les Boers devaient opposer aux Anglais. Le docteur Kuyper connaît la force redoutable des passions les plus généreuses lorsqu'elles atteignent un certain degré d'exaltation ou de ténacité : il a essayé d'en faire profiter ses idées. Protestant, mais protestant antirévolutionnaire et chef du parti qui porte ce nom, il n'a pas hésité à tendre la main aux catholiques qui étaient disposés à combattre à ses côtés, et à former avec eux une Ligue contre l'adversaire commun. On se doute, sans que nous ayons besoin d'en parler, des difficultés de tous les genres qu'il a rencontrées sur son chemin, des préventions qu'il a eu à vaincre, des préjugés qu'il a eu à dissiper; mais sa foi, qui est celle d'un apôtre, a fini par tout emporter. A la fois théologien, homme politique et journaliste, il avait à ses ordres les moyens d'action les plus divers, et il les a tous employés en vue du but qu'il poursuivait. Son journal, le *Standaard*, a été le clairon qui a réveillé toutes les énergies et les a menées au combat. Toutefois, le docteur Kuyper n'aurait pas réussi, s'il ne s'était pas appuyé sur les catholiques, et ceux-ci, qui sont en minorité en Hollande, auraient eu moins de chance encore de le faire, s'ils ne s'étaient pas appuyés sur les protestans antirévolutionnaires. Le sentiment qui les a unis les uns aux autres est l'horreur de la révolution. C'était, chez eux, un sentiment mêlé de mysticisme et d'esprit politique, qui s'exprimait dans un langage dont nous avons peu l'habi-

tude. Les effusions religieuses s'y alliaient à des conceptions politiques de l'ordre le plus pratique : au fond, la pensée religieuse dominait tout. Dans son traité intitulé *Le Calvinisme*, le docteur Kuyper écrit, à la manière d'un Joseph de Maistre protestant : « Deux régimes d'existence s'opposent l'un à l'autre en un mortel combat. Le modernisme veut bâtir le monde de lui-même, en partant de l'homme naturel, et conduire l'homme lui-même d'après la nature. D'autre part, ceux qui s'inclinent avec vénération devant Jésus-Christ et qui le considèrent comme le fils du Dieu vivant, Dieu lui-même, cherchent à sauver l'héritage chrétien. » Ici, le docteur Kuyper nous donne l'épithète qui convient à son parti : c'est le parti chrétien, sans distinction de communions ni de sectes, opposé au parti révolutionnaire. Le parti chrétien se compose indifféremment de catholiques et de protestans. Il a remporté la victoire électorale, et une victoire écrasante : tout fait croire qu'à l'instar de ce qui s'est passé en Belgique, il est au gouvernement pour longtemps.

Non pas que nous comparions absolument la situation de la Hollande à celle de la Belgique, pas plus que nous ne comparons celle de ces deux pays à la nôtre. S'il y a des analogies, il y a aussi des différences. En Belgique, la grande majorité du pays est catholique; elle est protestante en Hollande. Chez nous, la complexité des questions posées ne permet peut-être pas une solution aussi simple que celle que viennent d'adopter les Hollandais après les Belges. Mais l'exemple de ce qui s'est passé chez les uns et chez les autres n'en est pas moins intéressant et instructif pour nous. Nous laissons à tous les partis, — et à l'avenir, — le soin d'en tirer la leçon, qui en ressort, d'ailleurs, assez clairement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE TRAVAIL

LE NOMBRE ET L'ÉTAT

II (1)

LES IDÉES

Les faits nous ont déjà montré comment la révolution économique est venue opérer la transformation psychologique de l'ouvrier, et la révolution politique la transformation juridique de l'État, puis comment toutes deux réunies coopèrent à la transformation légale de la société. Nous avons vu par eux comment le Travail transformé a tout de suite transformé le Nombre, qui à son tour a transformé l'État, et comment depuis lors l'État, sous la pression du Nombre, s'est mis en marche vers un nouveau régime du Travail. Mais, à cette double révolution, les idées n'ont pas moins contribué, elles en ont, pour ainsi dire, été les agens ou les instrumens autant que les faits eux-mêmes; elles en déterminent aussi bien, mieux peut-être, et le caractère et le sens et la portée. A partir de 1750, d'une part, l'application à l'industrie des forces naturelles, de l'eau et de la vapeur, change de fond en comble les conditions du Travail; d'autre part, le principe de la souveraineté nationale et son expression pratique,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

sa traduction positive, le suffrage universel, substituant le Nombre à l'unité, changent de fond en comble les conditions de l'État; mais, en même temps et du même train, sinon un peu plus vite, que s'accomplissent à la fois ce bouleversement de la matière et ce renversement du pouvoir, c'est comme un renversement, comme un bouleversement de l'esprit.

Entre 1750 et 1848, le Travail passe de la fabrique à l'usine, et l'État glisse du roi au Nombre en trois étapes bien marquées : avant 1789; de 1789 à 1848; après 1848 : dans les faits, la coupure est nette; mais elle ne l'est pas moins dans les idées. En effet, jusqu'en 1789, et pendant toute la Révolution française, il ne s'agit que de démolir l'ancien État et de détruire l'ancienne société, de promener sur leurs ruines le niveau et l'équerre : tout le monde libre, on le dit, mais tout le monde égal surtout, et surtout, plus de noblesse, voilà le point, voilà le fond de la philosophie politique. De 1789 à 1848, l'État ancien étant démoli et l'ancienne société détruite, pour qu'ils ne renaissent pas et ne repoussent pas, on proclame la déchéance du système féodal ou militaire et l'avènement du système industriel, sans distinguer d'ailleurs, dans le premier moment, entre l'entrepreneur, le patron, ou le capitaliste même, et l'ouvrier : tous ensemble formant la classe industrielle, que l'on opposait en bloc à l'autre, à celle qu'on ne voulait pas voir revivre, la classe, la caste féodale : on prêche la richesse, le commerce, on chante la Bourgeoisie sous le nom d'Industrie. Mais peu à peu voici que dans l'Industrie l'ouvrier et sous la Bourgeoisie le Peuple se lèvent, qu'ils se détachent du reste, qu'on les en sépare, qu'on les lui oppose : à la théorie de l'État bourgeois se substitue la théorie de l'État populaire, de l'État ouvrier; c'est-à-dire de l'État fait non plus pour un, ni pour quelques-uns, non plus pour tous, mais pour le Nombre; non plus pour la naissance, ni pour la propriété, mais pour le Travail.

Ici encore et à cette fin deux courans se réunissent, deux mouvemens convergent, venus, en quelque sorte, l'un du dedans, l'autre du dehors. Durant les deux premières périodes de cette révolution séculaire, ce sont des nobles et des bourgeois qui s'en instituent les propagateurs : des nobles qui, en 1789, font le pont à la bourgeoisie, des bourgeois qui, en 1830, font le pont au peuple; et là aussi il y a comme un glissement. Ce n'est guère qu'aux environs de 1848, au plus tôt aux environs de 1840,

que ces doctrines, ces pensées de bourgeois réformateurs et, comme on commence à dire, « socialistes, » ayant pénétré la masse ouvrière, les germes apportés de l'extérieur y éclosent, s'y reproduisent, et que des idées nouvelles sur le Travail s'élaborent à l'intérieur même du monde du Travail. Il est vrai que dès cet instant la puissance en devient irrésistible, et que, brûlant les étapes, tout d'une traite, en huit années, — de 1840 à 1848, — la double Révolution entre dans sa troisième période. Le grand problème est posé en ses trois termes : le Travail, le Nombre, l'État. S'il ne s'est pas ainsi formulé d'un seul coup, on peut sans doute en suivre, pour chacun de ces trois termes, les énoncés successifs, et attendre, d'un rapide historique, d'une brève chronologie des idées, en concordance avec les faits, plus que la satisfaction d'une vaine curiosité.

I

Naturellement, cela commence par des généralités. Tout est à défaire et tout est à refaire. L'homme était bon, à l'origine, dans les bois et dans les cavernes : sa civilisation n'a été que sa corruption. Il était bon et il était heureux, quand il n'y avait ni tien ni mien, et quand rien n'était à personne. La terre était un vaste Éden livré aux jouissances communes; à l'humanité tout entière l'arbre tendait ses fruits, la forêt offrait son gibier et les rivières leurs poissons; l'herbe poussait dans les prairies pour des troupeaux qui venaient d'eux-mêmes s'y ranger. Nul ne s'inquiétait de travailler, de posséder, d'opprimer. Ce qui a tout perdu, c'est le travail, la propriété, la société, etc. — Je me hâte de poser cet etc., car on pense bien qu'il n'y a point ombre d'utilité à ressasser pour la millième fois ces balivernes; il suffit, là-dessus, d'un renvoi aux poètes antiques! Dans le fatras des déclamations politico-sentimentales dont a retenti le XVIIIe siècle, dans ce déballage de romantisme social, je voudrais simplement chercher s'il y a quelque chose d'un peu précis sur la question, qui naît alors, des formes modernes du Travail et de l'État, sur la manière de concevoir leur constitution, leurs conditions, leurs relations; et, si ce quelque chose y est, l'en isoler et l'extraire. Partis pour les faits, de 1750, la coïncidence, la concordance est telle que c'est de 1750 encore qu'il faut partir pour les idées. Justement en 1748, cent ans avant que les journées de Février

vinssent imposer la conclusion, Montesquieu publiait l'*Esprit des Lois*. Or, on y lit, entre tant de considérations qui touchent de plus ou moins près à notre sujet, des aphorismes comme ceux-ci, que l'on ne saurait négliger de relever, car la trace ne va plus s'en perdre, mais se creuser, au contraire, jusqu'à faire sillon : « Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais *parce qu'il ne travaille pas*. Dans les pays de commerce, où beaucoup de gens n'ont que leur art, *l'État est souvent obligé de pourvoir aux besoins des vieillards, des malades et des orphelins*. Un État bien policé tire cette subsistance du fond des arts mêmes; *il donne aux uns les travaux dont ils sont capables;* il enseigne les autres à travailler, ce qui fait déjà un travail... Quelques aumônes que l'on fait à un homme nu dans les rues ne remplissent point les obligations de l'État, *qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable, et un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé*. »

Montesquieu a beau s'apercevoir, ce chapitre d'une page à peine écrit, que c'est là s'engager très loin, et, s'en apercevant, il a beau se couvrir de toutes sortes de « si » et de « mais, » faire apparaître, derrière une médiocrité trop facile, les spectres de la paresse et de la misère universelles (1); il a beau se reprendre, s'expliquer, se restreindre (2); il ne peut plus faire que ces quelques phrases ne contiennent pas en puissance : et le droit de travailler, auquel s'ajoute, duquel découle le droit de choisir librement son travail (3); et le droit à l'assistance dans l'invalidité et dans la vieillesse; et ce que, cent ans plus tard, on devait appeler le droit au travail, qui n'est pas seulement le droit de travailler, mais le droit d'exiger du travail; et ce que, plus tard aussi, l'on devait appeler le droit à la subsistance, qui n'est pas seulement le droit de vivre, mais le droit d'exiger « un genre de vie qui ne soit pas contraire à la santé; » tous ces droits,

(1) « A Rome, les hôpitaux font que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent, excepté ceux qui ont de l'industrie, excepté ceux qui cultivent les arts, excepté ceux qui ont des terres, excepté ceux qui font le commerce. »

(2) « J'ai dit que les nations riches avaient besoin d'hôpitaux, parce que la fortune y était sujette à mille accidens; mais on sent que *des secours passagers* vaudraient bien mieux que des établissemens perpétuels. Le mal est momentané : il faut donc des secours de même nature, et qui soient applicables à l'accident particulier. » *Esprit des Lois*, liv. XXIII, ch. XXIX. *Des Hôpitaux*.

(3) *Ibid.*, liv. XX, ch. XXII : « Les lois qui ordonnent que chacun reste dans sa profession, et la fasse passer à ses enfans, ne sont et ne peuvent être utiles que dans les États despotiques, où personne ne peut ni ne doit avoir d'émulation. »

contre qui, — puisqu'un droit ne peut pas ne pas être à la charge comme au profit de quelqu'un? — contre l'État évidemment : « l'État doit... » Ils sont en puissance dans ces dix lignes, ils se développeront au fur et à mesure que se développera l'industrie elle-même et que s'accomplira par elle la transformation matérielle du monde, cette transformation qui ne se fera pas sans des perturbations profondes, et dont Montesquieu pressent et redoute certaines conséquences : « Ces machines, dit-il, — et qu'étaient les machines de 1748? — ces machines, dont l'objet est d'abréger l'art, ne sont pas toujours utiles. Si un ouvrage est à un prix médiocre, et qui convienne également à celui qui l'achète et à l'ouvrier qui l'a fait, les machines qui en simplifieraient la manufacture, c'est-à-dire qui diminueraient le nombre des ouvriers, seraient pernicieuses (1). »

Tous ces droits en puissance se développeront, quand, dans la société, les préjugés céderont, les cloisons se fendront ou s'abaisseront, les rangs se rapprocheront, les classes s'ouvriront et se compénétreront; phénomène que Montesquieu fait mieux que de pressentir, qu'il constate déjà, et dont les bons effets ne lui échappent pas (2).

Enfin, ils s'élèveront de la puissance à l'acte, ces droits posés par Montesquieu, ou du moins ils tendront à s'y élever, lorsque, d'un côté, s'affirmera le désir, le besoin d'égalité, et que, de l'autre, l'inégalité réelle s'accusera ou sera plus vivement, plus douloureusement ressentie; lorsque la grande industrie concentrera de grandes foules dans les grandes villes, et y juxtaposera de grandes fortunes et de grands dénuemens, faisant ainsi ressortir de grandes différences qui, pour ceux qui en souffrent, ressembleront aisément à de grandes injustices. En haut, c'est « le luxe, » qui est « en raison composée des richesses de l'État, de l'inégalité des fortunes des particuliers, et du nombre d'hommes qu'on assemble dans certains lieux. » Mais le luxe est surtout en proportion avec l'inégalité des fortunes : « Si dans un État les richesses sont également partagées, il n'y aura point de

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXIII, ch. XVII, *Du nombre des habitans par rapport aux arts*.

(2) « Des gens, frappés de ce qui se pratique dans quelques États, pensent qu'il faudrait qu'en France il y eût des lois qui engageassent les nobles à faire le commerce. La pratique de ce pays est très sage : les négocians n'y sont pas nobles; mais ils peuvent le devenir. Ils ont l'espérance d'obtenir la noblesse, sans en avoir l'inconvénient actuel. Ils n'ont pas de moyen plus sûr de sortir de leur profession que de la bien faire, ou de la faire avec honneur... » *Ibid.*, liv. XX, ch. XXIII.

luxe : car il n'est fondé que *sur les commodités qu'on se donne par le travail des autres* (1). » Plus donc il y aura de luxe, plus il y aura d'inégalité dans l'État, et plus l'inégalité tournera à l'injustice, car plus le luxe des uns sera fait de l'abus du travail des autres. Et c'est, en termes réservés, la thèse de « l'exploitation de l'homme par l'homme. »

Avoir fourni ceci, et le principe du droit de travailler, et celui du droit au travail, et celui du droit à l'assistance, aux novateurs en quête de maximes, n'est certes pas n'avoir rien donné, ou n'avoir donné que peu, n'avoir apporté qu'une petite contribution au mouvement des idées dans le domaine social; et en vérité, si désormais elles y sont en mouvement, et prennent cette direction, là peut-être, chez Montesquieu, est le *primum movens*, et de lui vient la chiquenaude initiale.

Mais, l'année même où il mourait, et avant que fût épuisé le prodigieux succès de l'*Esprit des Lois*, paraissait, sans nom d'auteur, un livre dont le titre complet, — long et explicatif suivant la mode du jour, — était : *le Code de la Nature ou le véritable Esprit de ses lois de tout temps négligé ou méconnu* (2), que l'ardent et violent éclat du style fit attribuer à Diderot, et qui était d'un personnage de qui, maintenant encore, on ne sait guère que son nom : Morelly, avec le lieu et vaguement la date de sa naissance : Vitry-le-François, vers la fin du règne de Louis XIV (3). Quelle loi édictait-il, ce *Code de la Nature*, et quel principe l'inspirait? Du fond de la solitude où l'obscur Morelly l'allait chercher, la bonne Nature disait ce qu'elle eût dû, depuis les premiers âges, être lasse de répéter, à savoir que, laissée à elle-même, elle serait parfaite, et que, laissé à lui-même, l'homme aussi serait parfait dans la nature parfaite; que les législateurs et autres fabricateurs et exploiteurs des sociétés avaient fait tout le mal; que la cupidité, en effet, était le vice des vices; mais que nul ne fût devenu avare, si nul n'eût pu devenir propriétaire. De l'univers qu'elle empoisonne, on chasserait donc « la

(1) *Esprit des Lois*, liv. VII, ch. 1er, *Du luxe*.

(2) 1755 et 1760.

(3) Benoît Malon, dans *le Socialisme intégral* (1890), t. Ier, p. 124, le qualifie pourtant d' « humble instituteur » ; « sa vie est restée inconnue », dit le *Nouveau Dictionnaire d'Économie politique*. Avant *le Code de la Nature*, Morelly avait publié un *Essai sur l'esprit humain*, 1743; un *Essai sur le cœur humain*, 1745; *le Prince ou Traité des qualités d'un grand roi*, et *le Système d'un sage gouvernement*, 1751; le *Naufrage des îles flottantes ou la Basiliade*, 1753.

détestable propriété, » et l'on prendrait à l'avenir ses sûretés contre elle ; « fou furieux, ennemi de l'humanité » et bon à enfermer pour toute sa vie en un caveau « bâti dans le lieu des sépultures publiques, » quiconque tenterait de la rétablir ! — puis le rabâchage ordinaire des vieilles turlutaines.

Il y avait pourtant, dans Morelly, quelque chose de plus; et ce quelque chose, en y regardant de près, n'était pas beaucoup moins que l'ébauche d'un plan d'organisation ou de réorganisation sociale. L'article premier du *Code de la Nature* est celui-ci : « Le champ n'est point à celui qui le laboure, ni l'arbre à celui qui y cueille des fruits; il ne lui appartient, même des productions de sa propre industrie, que la portion dont il use : le reste, ainsi que sa personne, est à l'humanité. » Le modèle d'une société ainsi réformée, c'est « la famille consanguine; » et le type de son gouvernement, c'est le gouvernement paternel ou patriarcal. « Or, tout membre de la famille apporte en naissant le droit de vivre, qui est antérieur à celui de travailler. Ce droit à la vie oblige donc de laisser en communauté une partie, sinon la totalité des ressources accumulées, afin que les survenans ne trouvent pas toujours les parts réglées. » En conséquence, si « la détestable propriété » n'était pas absolument rayée de la terre, elle était du moins « socialisée, » et il n'y avait plus de propriétaires à titre privé, mais des usufruitiers en nom collectif. Indivisible était le sol, indivisible la demeure commune, et commun l'usage des instrumens de travail, commune la jouissance des fruits. Chacun travaillerait selon ses forces et ses facultés, chacun consommerait selon ses besoins et ses goûts. Les citoyens, disons le vrai mot, les *sociétaires*, seraient réunis par groupes de mille au moins. La famille, la tribu, la province étant les unités organiques de toute nation, c'est en provinces, tribus et familles que la nation serait politiquement répartie.

A sa tête, un Sénat ou Conseil suprême, magistrature souveraine qu'occuperaient tour à tour les chefs de province, élus dans chaque province par chaque tribu à son tour, chaque famille dans la tribu élisant à son tour le chef de tribu, et chaque sociétaire à son tour étant chef de famille. Sur dix et des multiples ou des composans de dix, Morelly fonde ainsi comme un système décimal de la société (1). Passons. Il suffit présentement de noter

(1) Le mariage aura lieu de quinze à dix-huit ans; il sera obligatoire et indissoluble pour dix ans; après dix ans, le divorce sera permis. Les enfans, que la mère

qu'en cet essai d'organisation ou de réorganisation sociale on trouve un peu de tout ce qu'on retrouvera plus tard dans d'autres rêves d'instauration *ab imis fundamentis:* tout à l'heure nous dégagerons et marquerons mieux le lien de parenté; alors, d'une théorie, d'une construction à l'autre, la filiation, parfois inavouée, apparaîtra.

Cependant la part de la déclamation pure y est aussi très abondante, et c'est le moment de nommer au moins le roi des déclamateurs de ce temps et sans doute de tous les temps: J.-J. Rousseau. Je dis: de le nommer, de nommer au moins trois ou quatre de ses ouvrages: le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* et le *Discours sur l'Économie politique* (1755); *le Contrat social; Émile ou de l'Éducation* (1762); et j'aurais raison de le dire, s'il ne s'agissait que du Travail, et si l'on ne cherchait et ne retenait que des idées suffisamment précises sur ce point particulier; mais j'ai tort, si l'on considère les deux autres termes du problème: le Nombre et l'État, et si l'on songe que ces livres ont eu sur la direction générale des esprits pendant un demi-siècle une influence incomparable. Il n'en est peut-être point dans toute la littérature qui jamais aient remué aussi profondément l'âme, la conscience et la volonté des hommes; il n'en est pas où les mots aient été si manifestement, si rapidement, si invinciblement des forces (1). Ils sont comme un foyer intense dont la chaleur, en se communiquant, crée du mouvement de proche en proche. Presque tout ce qu'ils disent, on l'avait déjà dit, mais on ne l'avait pas dit encore de ce ton et avec cet accent.

allaitera obligatoirement, resteront dans la famille jusqu'à cinq ans : après quoi, ils seront élevés en commun aux frais de la société : ils recevront obligatoirement une éducation tout expérimentale, dégagée de toute crainte comme de toute espérance, sans intervention de la divinité, et professionnelle à partir de l'âge de dix ans. De 20 à 25 ans, ils seront répartis dans les diverses branches du travail par un conseil de revision, pacifique distributeur des peines et des récompenses, qui du reste ne pourront jamais être des récompenses en argent, tout argent étant capital social, tout capital étant instrument de travail, et tout instrument de travail étant à la fois indivisible quant au fonds et commun quant à l'usage; — nul autre privilège au talent que celui de diriger les travaux dans l'intérêt commun. Tous les cinq jours, repos public et, par surcroît, des fêtes publiques nombreuses. — Le projet de Morelly comprenait du reste, trente ans avant Lagrange, Berthollet, Borda et Prony, l'introduction du système décimal pour les poids et mesures.

(1) Je sais que le sens où j'emploie, dans tout cet article, le mot d'*idées-forces* n'est pas tout à fait celui que son auteur, M. Alfred Fouillée, lui a donné et lui conserve ordinairement; mais peut-être n'en est-ce pas pourtant un abus impardonnable, si, moyennant cette légère déviation, la langue politique peut l'emprunter au langage philosophique.

Reprenez, par exemple, la tirade fameuse : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant les fossés, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne (1). » Au fond, cela est banal, cela traîne partout : on vient d'en voir autant chez Morelly, et l'on en verrait autant chez bien d'autres; mais, chez d'autres, cela passait et cela tombait, cela ne faisait qu'un bruit sourd ; chez Rousseau, au contraire, cela vibre d'une vibration qui tout de suite emplit toutes les oreilles et dure toutes les minutes de toute une génération.

Cela pour la propriété, ceci maintenant pour le travail : « Celui qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui-même le vole; et un rentier que l'État paye pour ne rien faire ne diffère guère, à mes yeux, d'un brigand qui vit aux dépens des passans. Hors de la société, l'homme isolé, ne devant rien à personne, a droit de vivre comme il lui plaît; mais dans la société, où il vit nécessairement aux dépens des autres, il leur doit en travail le prix de son entretien... Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon (2). » Et cela encore est ailleurs : cela aussi est chez Morelly; mais pourtant cela n'y est point ainsi, et c'est ici, dans *Émile*, qu'a été réellement frappé un axiome destiné dans la suite à un retentissant scandale.

Rousseau continue : « Or, de toutes les occupations qui peuvent fournir la subsistance à l'homme, celle qui le rapproche le plus de l'état de nature (toujours !) est le travail des mains : de toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail; il est libre... » Et cela, comme le reste, est ailleurs; cela se rencontre dans Montesquieu ; mais ce qui n'y est pas, c'est cette apostrophe : « Un métier à mon fils ! mon fils artisan ! Monsieur, y pensez-vous? — J'y pense mieux que vous, madame,

(1) *Discours sur l'inégalité.*
(2) *Émile*, liv. III.

qui voulez le réduire à ne pouvoir jamais être qu'un lord, un marquis, un prince, et peut-être un jour moins que rien : moi, je lui veux donner un rang qu'il ne puisse perdre, un rang qui l'honore dans tous les temps ; je veux l'élever à l'état d'homme ; et, quoi que vous puissiez dire, il aura moins d'égaux à ce titre qu'à tous ceux qu'il tiendra de vous. »

Dans Montesquieu aussi se rencontre cette opinion que la démocratie peut, en certains cas et avec certaines précautions, sinon égaliser, du moins régler ou régulariser les fortunes par des lois somptuaires (1), — Rousseau ajoute, à l'imitation de l'antiquité : par l'impôt progressif, par la confiscation légale (2); — mais ce qui n'est pas dans l'*Esprit des Lois* et ce qui est ici, c'est la glorification, toute plébéienne, de l'œuvre des mains, du travail manuel, du métier. Montesquieu voulait anoblir le travail ou plutôt le commerce qui réussit ; pour Rousseau, tout travail, tout métier est noble par lui-même et sans anoblissement : « Souvenez-vous que ce n'est point un talent que je vous demande ; c'est un métier, un vrai métier, un art purement mécanique, où les mains travaillent plus que la tête, et qui ne mène point à la fortune, mais avec lequel on peut s'en passer. » Tout métier donc est noble, s'il est « honnête ; » et il est « honnête, » dès qu'il est « utile. » Que Jean-Jacques s'égaie ensuite ou se livre sérieusement à un petit jeu de classification et de hiérarchie des professions, écartant celles « de brodeur, de doreur et de vernisseur, » aimant mieux qu'Émile « soit cordonnier que poète » et « qu'il pave les grands chemins que de faire des fleurs de porcelaine ; » qu'il mette plus bas que tout « les professions oiseuses, futiles, ou sujettes à la mode, telles, par exemple, que celle de perruquier, qui n'est jamais nécessaire, et qui peut devenir inutile d'un jour à l'autre, tant que la nature ne se rebutera pas de nous donner des cheveux, » ou bien « la couture et les métiers à l'aiguille, qu'il est d'avis de ne permettre » qu'aux femmes ou aux boiteux, réduits à s'occuper comme elles ; » que même il pousse à cet égard sa sévérité un peu étrange jusqu'à prononcer : « s'il faut absolument de vrais eunuques, qu'on réduise à cet état les hommes qui déshonorent leur sexe en prenant des emplois qui ne lui conviennent pas ; » — ce petit jeu n'est qu'un petit jeu ; d'autres, comme Locke, je crois, s'y sont

(1) *Esprit des Lois*, liv. VII, chap. II. *Des lois somptuaires dans la démocratie.*
(2) Voyez J.-G. Bouctot, *ouv. cit.*, t. I, p. 20.

égayés ou livrés avant Rousseau; et il n'importe en rien (1).

Il n'importe pas davantage qu'il repousse : « ces stupides professions dont les ouvriers, sans industrie et presque automates, n'exercent jamais leurs mains qu'au même travail : les tisserands, les faiseurs de bas, les scieurs de pierre : » et qu'il les repousse dédaigneusement. « A quoi sert d'employer à ces métiers des hommes de sens? c'est une machine qui en mène une autre. »

Dans cette ardente coulée de lave, dans ce torrent de phrases bouillonnantes, voici les paroles qui restent : ce qui demeure, ce qui vibre et ce qui vit, n'est-ce pas le chant triomphal, n'est-ce pas l'hymne au travail, signe en même temps et source de virilité? Entendez par virilité, sous cette inspiration toute plébéienne encore, le mâle épanouissement de la force physique : « Jeune homme, imprime à tes travaux la main de l'homme. Apprends à manier d'un bras vigoureux la hache et la scie, à équarrir une poutre, à monter sur un comble, à poser le faîte..., puis crie à ta sœur de venir t'aider à ton ouvrage, comme elle te disait de travailler à son point-croisé. » Mais, par virilité, ne manquez pas d'entendre, d'autre part, accroissement, développement de force morale et plénitude d'humanité : « Si quelque homme que ce soit a honte de travailler en public armé d'une doloire et ceint d'un tablier de peau, je ne vois plus en lui qu'un esclave de l'opinion, prêt à rougir de bien faire, sitôt qu'on se rira des honnêtes gens... Il n'est pas nécessaire d'exercer toutes les professions utiles pour les honorer toutes; il suffit de n'en estimer aucune au-dessous de soi (2). »

Et sans doute ce n'est, en 1762, qu'une vision de l'avenir : « J'en dis trop pour mes agréables contemporains, je le sens... » Mais cet avenir est-il si éloigné? « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions (3); » le souffle prophétique a passé, et sous lui déjà le peuple se courbe, frémit et se redresse : en ce philosophe qui est peuple, d'instinct le peuple devine et

(1) Par une de ces contradictions dont il est coutumier, tout aussitôt le maître d'*Émile* consulte « l'agrément, l'inclination, la convenance, » décide qu' « il faut que tous les métiers se fassent, mais qui peut choisir doit avoir égard à la propreté, » et, pour tant de raisons, ne veut faire de son élève ni un maréchal, ni un serrurier, ni un forgeron, ni un maçon, ni, quoique préférable au poète, encore moins un cordonnier. L'état qu'il préfère à tous les autres, c'est celui de menuisier; et il n'est pas jusqu'à ce choix dont on ne puisse retrouver encore l'influence, un demi-siècle après, dans la discipline saint-simonienne.

(2) *Emile*, liv. III.

(3) *Ibid.*, liv. III.

va chercher sa philosophie, à lui peuple, et sa politique de demain. Philosophie et politique bien simples, et telles que le peuple les comprend et les aime : — la nation est souveraine ; tout le monde est égal dans la nation ; — le souverain peut absolument tout (1). Corollaires ou conséquences pratiques, un jour ou l'autre : le suffrage est universel ; tout le monde est électeur, et la majorité décide ; le Nombre tient l'État. Indépendamment donc de ce que Rousseau a fait pour la libération, la réhabilitation, l'exaltation du Travail, ce qu'il a fait pour la suprématie du Nombre dans l'omnipotence de l'État, — et nul assurément n'a pu faire ni plus ni autant, — exige qu'on ne se contente pas de le citer en une nomenclature hâtive, mais qu'il soit mis au tout premier rang, en évidence et par prééminence, entre les précurseurs, les fauteurs et les auteurs de la double Révolution.

Mais, parmi eux encore, ceux que vraiment il faut au moins nommer, ce sont les encyclopédistes, et les physiocrates, les économistes même. Pour les premiers, on se rappelle qu'un des objets de l'*Encyclopédie*, — le *Prospectus* et le *Discours préliminaire* l'annoncent formellement, — est « de donner aux arts mécaniques la place à laquelle ils ont droit dans le système des connaissances humaines. » Et quant aux économistes, malgré leur idolâtrie de la terre et leur mépris, d'ailleurs plus apparent que réel, pour la classe *stérile*, comme dit Quesnay, ou *stipendiée*, comme dit Turgot, ou *subordonnée*, comme dira Dupont de Nemours, — c'est de l'ensemble des industriels, des commerçans, des ouvriers des villes, de tout ce qui n'est pas agriculteur, qu'ils parlent en ces termes ; — malgré cela, quelles que soient les exagérations de leurs sympathies et de leurs antipathies, quelles que soient les divergences irréductibles entre eux et les philosophes, et quoi qu'ils affectent de dire de l'État, ainsi que les philosophes pourtant, par une singulière contradiction avec leurs propres principes, ils aboutissent, eux aussi, à la toute-puissance de l'État, et concluent à la nécessité du « despotisme légal » (2) pour assurer et maintenir « l'ordre naturel et essentiel des sociétés. »

A ce même despotisme légal, à cette même toute-puissance de l'État, d'autres, de leur côté, font appel pour le changer ou plutôt pour le restaurer : car philosophes et économistes confes-

(1) Voyez F. Brunetière, *Manuel de l'Histoire de la Littérature française.*
(2) L'expression est de Mercier de la Rivière.

sent d'une même voix qu'il y a « un ordre naturel et essentiel des sociétés; » où ils cessent de s'entendre, c'est lorsqu'il s'agit de savoir ce que peut bien être cet ordre naturel. Pour ceux-ci, la propriété privée en est le fondement, l'instrument; mais, pour ceux-là, elle n'en est que la perturbation, et la destruction même. Elle n'est que perturbation et que destruction pour Mably, qui, plus modéré que Morelly, ou du moins plus opportuniste, plus politique dans ses moyens, mais également radical dans son dessein, professe que « l'État doit être intolérant » et, pour le bonheur des hommes, aller au besoin jusqu'à décimer l'humanité : « Il vaut mieux ne compter qu'un million d'hommes heureux sur la terre entière que d'y voir cette multitude innombrable de misérables, d'esclaves, qui ne vit qu'à moitié dans l'abrutissement et dans la misère. »

Or, en 1768, à l'apparition du livre de Mably (1), on n'est plus guère qu'à vingt ans de la Révolution; et, depuis plusieurs années, Rousseau l'a déjà prédite. Il l'avait vue comme se formant au lointain; maintenant elle est prête et elle est proche : presque tous les élémens en sont à présent rassemblés. Critique aiguë ou amère de l'inégalité, désir idyllique ou farouche de l'égalité, ascension morale et sociale du travail, conception nouvelle du droit privé et du droit public, aspiration vers la liberté en toute chose et individualisme quasi anarchique s'alliant tant bien que mal à l'adoration de l'État tout-puissant et l'invocation à cette toute-puissance pour une meilleure distribution du bien-être et de la justice : il reste seulement à retourner l'État, et l'on sait, par Jean-Jacques encore, comment il se peut retourner. Ce n'est désormais que l'affaire d'une main qui ose. Mably, venu le dernier, achève la préparation révolutionnaire, et, en donnant, dès 1768, la formule du jacobinisme, il enseigne et il accoutume à oser.

II

Pendant toute la première partie de la Révolution, ce furent en effet les Jacobins qui osèrent. Mais, jacobine ou girondine, la Révolution est bourgeoise : elle est anti-aristocratique plus que démocratique, légalitaire autant qu'égalitaire. Girondins ou Jacobins, Constituans et Conventionnels, Déclaration de

(1) *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des Sociétés.*

1791 et Déclaration de 1793, proclament à l'envi l'intangibilité, l'inviolabilité de la propriété privée : la propriété est un des droits de l'homme. Ou plutôt il y a une propriété qui n'est pas intangible, pas inviolable, mais il n'y en a, ou il n'y en avait qu'une : la propriété féodale, celle qui offusquait tous ces bourgeois, girondins ou jacobins; et du moment que la translation a été faite, et qu'elle est bourgeoise, girondine ou jacobine, la propriété est sacrée. Rabaud-Saint-Étienne peut vanter le partage et la communauté des biens; l'abbé Fauchet peut fonder le « Cercle social (1) » et attaquer l'hérédité; Condorcet et Vergniaud se chargent de répondre et, girondine ou jacobine, la majorité d'approuver (2).

Les Jacobins, cependant, sont terribles en paroles, — et plût à Dieu que jamais ils ne l'eussent été autrement! — L'égalité, la vertu, le bonheur, ou la mort! Robespierre déclare ennemis publics les hommes vicieux et les riches. Saint-Just ajoute que l'opulence est une infamie incompatible avec un régime d'égalité. Morris, commissaire de la République à Lyon, n'y va pas de main morte : « Les capitalistes, dit-il, sont détruits pécuniairement par les assignats et physiquement par la guillotine. » Barrère veut effacer du monde l'esclavage de la misère; plus de mendians, d'aumônes, d'hôpitaux. Mais le même Barrère fait voter la peine de mort contre quiconque proposerait « la loi agraire ou toute autre mesure subversive des propriétés territoriales, commerciales ou industrielles (3); » et ni Saint-Just, ni Robespierre, ni Marat, ni Anacharsis Clootz, ni le père Duchesne ne dépassent, en fait de communauté, un certain lacédémonisme plus ou moins contrefait et travesti (4).

Le seul ennemi authentique de la propriété, de toute propriété personnelle, est peut-être alors Brissot de Warville : « La propriété, c'est le vol. » Mais, dans la seconde période, vers 1795, voici venir, avec Gracchus Babeuf, Sylvain Maréchal, les Égaux et leur Manifeste; ceux-ci ne se payent pas de mots, ou les mots qu'on leur a jetés ne leur suffisent plus. Ils veulent donner à la Révolution une portée sociale : « Qu'est-ce que la Révolution?

(1) Eug. d'Eichthal, *Socialisme, communisme et collectivisme*, p. 58.

(2) Séance de la Convention du 8 mars 1793.

(3) D'Eichthal, *ouv. cit.*, p. 59.

(4) Sur le « socialisme » au XVIIIe siècle et pendant la Révolution française, voyez les travaux de M. A. Lichtenberger et les études de M. Émile Faguet, dans ses *Questions* et *Problèmes politiques*.

Une guerre entre les patriciens et les plébéiens, entre les riches et les pauvres; » en exprimer tout ce qu'elle contient; lui faire produire, jusqu'au bout, toutes ses conséquences. Ah! les Déclarations des droits parlent d'égalité! De quelle égalité, s'il vous plaît? Girondins ou Jacobins, bourgeois et gens de justice, vous nous la baillez belle avec votre « égalité devant la loi! » Il n'y a qu'une égalité, — l'égalité; et si elle n'est pas de fait, si elle n'est pas totale, l'égalité n'est pas. « Faisons table rase pour nous en tenir à elle seule; l'égalité conditionnelle devant la loi est une chimère; s'il existe un seul homme sur terre plus riche, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu; qu'il ne soit plus d'autre différence parmi les hommes que celle de l'âge et du sexe; la terre n'est à personne; les fruits sont à tout le monde; l'État les distribue aux individus, auxquels il doit une existence heureuse; en revanche il exige d'eux un travail obligatoire dont le mode, la quantité, la qualité sont réglés par lui seul (1). » Et nous voici du coup loin de Barrère et de la Convention; ce n'est plus quiconque proposerait d'établir la loi agraire, d'attenter à la sainte propriété, qui serait puni de mort; mais quiconque parlerait de maintenir ou de rétablir « la détestable propriété, » qui serait enfermé à vie « dans le lieu des sépultures publiques. » — « Il faut *dépropriétariser* la France! » s'écrie *le Tribun du Peuple*.

Mais Girondins, Jacobins, Montagnards, Hébertistes ou Babouvistes, partisans ou ennemis de la propriété individuelle, ceux qui frappent de mort quiconque y touche et ceux qui condamnent à la réclusion perpétuelle quiconque y aspire, tous ont ce trait commun qu'ils sont avant tout, qu'ils sont presque exclusivement des démolisseurs, qui démolissent les uns telle forme de propriété ou telle forme de société, les autres toute propriété et

(1) « Il nous faut non pas seulement cette égalité transcrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen; nous la voulons au milieu de nous, sous les toits de nos maisons. » *Manifeste des Égaux*. — *Analyse de la doctrine de Babeuf*, manifeste distribué en avril 1796. — Cf. Buonarroti, *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf*; et, du même, dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux, *Résumé des utopies de Babeuf*; V. Advielle, *Histoire de Gracchus Babeuf et du Babouvisme*. Condorcet, qui, — comme le remarque M. Anton Menger, *le Droit au produit intégral du travail*, p. 89, — « n'a nullement été un socialiste, » ne s'exprime guère autrement. Dans les jours mêmes qui ont précédé sa mort (1794), « il déclare qu'il considère l'égalité de tous les hommes en instruction et en bien-être comme le dernier but de l'art social. » *Égalité de fait, dernier but de l'art social*. — Cf. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain*.

toute société, mais qui ne font que démolir. Tous sont comme marqués du signe de cette Révolution toute critique, toute négative, si destructrice, si peu constructrice. Ils « déchristianisent, » démonarchisent, » « désaristocratisent, » « dépropriétarisent, » « désorganisent : » obstinés à jeter bas, ils ne se soucient point de réédifier. « Faisons table rase » et « qu'il ne soit plus, » sont les mots inspirés de cette création à l'envers. Et après? sur la table rase? que mettra-t-on? ils ne mettent rien. C'est à peine si, dans le *Manifeste des Égaux*, quand le grand râteau a passé sur les décombres, on peut apercevoir un petit bourrelet, un léger renflement du sol qui trace une reconstruction, et si vague (1)! D'être extrêmement vagues est le second caractère commun aux idées révolutionnaires en matière sociale : c'est, en cette matière, le caractère même, on peut le dire, de tous les écrivains français du XVIIIe siècle (sauf peut-être Morelly, qui a un système étudié dans tous ses détails et lié dans toutes ses parties, mais à qui l'on ne prend que ses diatribes, lui laissant pour compte son système); et c'est pourquoi, dans le mouvement des idées, il serait sans doute plus juste de rattacher la période révolutionnaire au XVIIIe qu'au XIXe siècle, caractérisés ainsi l'un et l'autre : le XVIIIe siècle généralise, et le XIXe essaie de préciser; le XVIIIe siècle détruit, et le XIXe essaie de reconstruire.

Il l'essaie tout de suite et sur la chair même, avec Napoléon Mais il l'essaie d'autre part en esprit, et se lançant à la découverte, avec Saint-Simon et Fourier. Napoléon est un réaliste qui déteste les idéologues. Saint-Simon et Fourier sont des idéologues qui se croient des réalistes. Eux aussi sont des constructeurs; c'est ce qui les distingue du XVIIIe siècle en général, et de la Révolution, qui est absolument et en tout du XVIIIe siècle; c'est par quoi ils se rattachent au XIXe, qu'ils inaugurent. Le

(1) Quelques aphorismes : « Le peuple français devait être déclaré comme propriétaire du territoire national; — le travail individuel, déclaré fonction publique et réglé par la loi; — les citoyens seraient répartis en diverses classes et chargés d'une somme de travail *exactement pareille;* les *fonctions incommodes* seraient remplies à tour de rôle; le pouvoir social, représenté par des magistrats chargés d'équilibrer l'ensemble de la production..., de veiller à la répartition faite par rations égales à chaque citoyen des produits généraux réunis dans les magasins publics... » — C'est encore et toujours du Morelly, mais moins net. Condorcet, dont le passage, cité plus haut, sur l'égalité de fait sert d'épigraphe au *Manifeste des Égaux*, a serré de plus près les difficultés et arrive à des conclusions plus pratiques. C'est ainsi qu'entre autres mesures, il préconise la création de caisses de secours pour la vieillesse, les veuves et les enfans, la fondation de compagnies d'assurances, etc.

XIXe siècle, avec eux, va rêver encore, comme a rêvé le XVIIIe; mais, tandis que le XVIIIe rêvait pour ainsi dire, « en arrière, » d'un retour vers un lointain passé, le XIXe rêve « en avant, » d'élans vers un lointain avenir (1). Cependant, quoique trop souvent sur un fond mouvant de chimère, Saint-Simon et Fourier construisent : du moins ils s'y efforcent, ils s'en vantent, ils le veulent.

La fortune d'un mot nous livre le secret du siècle (2). Tout sera désormais à « l'organisation » et l'on ne parlera plus que « d'organiser. » Saint-Simon, dès 1819, donne le ton en publiant *l'Organisateur*, ou même dès 1814, dans son aperçu *De la réorganisation de la Société européenne*. C'est le but de sa vie et l'objet de son œuvre « d'éclaircir la question de l'organisation sociale. » Fidèle disciple du maître, « le Père » Enfantin développe la pensée de Saint-Simon et pose « l'organisation industrielle » en l'opposant à « l'organisation féodale (3). » Un autre disciple, plus indépendant et comme affranchi, mais qui pourtant, sous bien des rapports, n'est qu'un Saint-Simon réussi, Auguste Comte, s'il ne crée pas peut-être l'adjectif « organique, » lui communique à coup sûr une plénitude de force qu'il n'avait jamais eue, et fait plus que personne dans l'ordre intellectuel pour toutes ces idées et pour tous ces mots d' « organisme, » d' « organique, » d' « organiser » et d' « organisation (4). »

Le sens en ira depuis lors se resserrant toujours, se concrétant, et toujours davantage on tendra à sortir des généralités, à entrer dans des précisions. D'abord « organisation » tout court; et puis « organisation sociale; » ensuite « organisation industrielle » ou bien « organisation du travail; » et d'autres enfin

(1) « Les poètes ont placé l'âge d'or au berceau de l'espèce parmi la grossièreté et l'ignorance des premiers temps. C'était bien plutôt l'âge de fer qu'il fallait y reléguer. L'âge d'or du genre humain n'est pas derrière nous, il est devant nous, il est dans la perfection de l'ordre social; nos pères ne l'ont point vu, nos enfans y arriveront un jour, c'est à nous de leur en ouvrir la route. »

(2) Saint-Simon l'avait bien prévu : « Il y aura cette différence entre les travaux du XVIIIe siècle et ceux du XIXe, que toute la littérature du XVIIIe siècle a tendu à *désorganiser* et que toute celle du XIXe tendra à *réorganiser* la société. » *Mémoire sur la Science de l'homme*, dans les *Œuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon*, précédées d'un essai sur sa doctrine. Bruxelles, van Meenen et Cie, 1859; 3 vol. in-16; t. II, p. 152.

(3) Enfantin, *Considérations sur l'organisation féodale et industrielle*, dans *le Producteur*, 1826.

(4) Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, notamment aux tomes IV, V, VI, et *Système de politique positive*, 4 vol., avec une table analytique et alphabétique des matières; édition de 1883, conforme à la première.

trouveront d'autres choses à organiser. Une seule année après *l'Organisateur*, en 1820, un économiste quelque peu hérétique, il est vrai, Sismondi, ose déjà dire « l'organisation du travail (1). » Laissez passer encore vingt ans; Louis Blanc le dira plus fort, on l'entendra de plus loin, et on le répétera plus haut. Bientôt l'idée et le mot nous reviennent renvoyés d'Angleterre et d'Allemagne (2). Chez nous, pendant longtemps, leur retentissement ne fait que s'accroître. Pour l'affirmative ou la négative, pour l'éloge ou le blâme, ils s'imposent à tous les partis, favorables ou hostiles, et dominent toutes les discussions, savantes ou passionnées. Adolphe Boyer vers 1840, Cantagrel vers 1845, traitent, le premier *De l'état des ouvriers et de son amélioration par l'Organisation du Travail*, le second *Du Droit au travail et de son organisation pratique*. La Révolution de 1848 tourne autour. Ceux mêmes qui repoussent les nouvelles doctrines n'échappent pas tout à fait à la contagion : ils combattent l'idée en se servant du mot ; ainsi les économistes orthodoxes et libéraux, Michel Chevalier, Audiganne (3). Lamartine, qui, dans le flottement d'opinions souvent contradictoires, semble à la fin n'avoir point admis « l'organisation du travail (4), » n'en avait pas moins préconisé de bonne heure « l'organisation de la démocratie (5). » A l'étranger, l'écho se prolonge, et, d'outre-Rhin, Marlo nous rend le petit pamphlet de Louis Blanc systématisé en trois gros volumes, bourré d'érudition et de philosophie, élevé, lui aussi, avant même qu'on eût forgé ce barbarisme, à je ne sais quelle puissance et plein de je ne sais quelles ambitions « mondiales (6). » Ni du mot ni de l'idée un siècle presque entier n'a pu épuiser la vertu; tout au contraire; et aux ambitions s'ajoutent

(1) Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique, ou De la Richesse dans ses rapports avec la Population*, 1820, t. I, p. 407, 414-415.

(2) Albert Brisbane, *Social Destiny of Man, or Association and Reorganisation of Industry* : 1840. — Franz Stromeyer, *Organisation der Arbeit*, 1844.

(3) La *Table* elle-même de la *Revue des Deux Mondes* en fournirait au besoin une preuve. C'est dans la *Revue* que Michel Chevalier publie *la Question des travailleurs, l'Amélioration du sort des ouvriers et l'Organisation du travail*, — livraison du 15 mars 1848; — et Audiganne, auteur de *l'Organisation du travail*, examen critique des divers systèmes (mars 1848) en était le collaborateur assidu.

(4) En 1848, il la dénonce comme « illusoire, imaginaire, chimérique, » comme « la ruine de tout le capital, » comme un attentat à toute société et à la propriété. »

(5) *La Politique rationnelle*, 1831.

(6) Marlo (Karl-Georg Winkelblech) : *Untersuchungen über die Organisation der Arbeit, oder System der Weltökonomie*; 3 vol., 1850-1857; 2e édition en quatre volumes, 1884-1886.

maintenant des espérances « mondiales » comme elles : de plus en plus, c'est de l'organisation du travail que dans la plupart des pays la plupart des hommes attendent la réorganisation de la société (1). Mais, si c'est là le socialisme en sa substance et si le socialisme couvre la terre, c'est donc de Saint-Simon que le socialisme est issu ; et c'est donc de sa pensée que la terre est couverte.

Non pas sans doute de sa pensée toute seule, car à la propre pensée de Saint-Simon s'est mêlée, de son vivant et sous ses yeux, la pensée des Saint-Simoniens, Bazard, Enfantin, Auguste Comte, Olinde Rodrigues et leurs amis, cependant que, dans le même temps, d'autres, appartenant à d'autres écoles, comme Fourier et les Fouriéristes en France, Robert Owen et ses sectateurs en Angleterre, pensent à part, mais simultanément, sur les mêmes sujets. Et c'est encore, par opposition au XVIIIe siècle, une caractéristique du siècle nouveau, qu'au XVIIIe siècle, il n'y avait là-dessus que des pensées solitaires, et qu'au XIXe, il y a comme une pensée commune ; au XVIIIe, des pensées personnelles, au XIXe, une pensée collective : c'est-à-dire, pour ne rien forcer, qu'au XVIIIe siècle, ces questions ne faisaient la préoccupation que de quelques-uns, tandis qu'au XIXe, elles font d'abord la préoccupation de beaucoup, et puis la préoccupation de tout le monde ; le XVIIIe siècle, en un mot, y pensait « par tête, » le XIXe y pense d'abord en groupes, et puis en masse.

Aussi, du point de vue où nous nous sommes placés, serait-il superflu de nous obstiner à vouloir discerner par une analyse rigoureuse ce qui revient en particulier à tel ou tel et si cette idée est originairement à celui-ci ou à celui-là ; besogne d'érudit, indifférente au politique. On a vu tout à l'heure combien d'hommes et combien d'œuvres ont contribué, depuis Saint-Simon, à former et à répandre l'idée et le mot d' « organisation ; » on en verrait autant, si l'on suivait, depuis Fourier, la fortune de l'idée et du mot d' « association. » Ce sont des fortunes parallèles, mais ici les parallèles se rencontrent ; et ce sont des idées jumelles : tantôt l'« organisation » prédomine, et tantôt « l'association, » mais « l'association » est aux Saint-Simoniens comme aux Fouriéristes, et « l'organisation » aux Fouriéristes comme aux

(1) Voyez, par exemple, Franz Hitze, *Kapital und Arbeit und die Reorganisation der Gesellschaft*, 1881. Je ne dis rien des socialistes purs ou social-démocrates dont les écrits sont innombrables.

Saint-Simoniens, jusqu'à ce qu'enfin toutes deux, se confondant et se combinant, fournissent à Louis Blanc, sans qu'il s'en rende compte et même quoiqu'il s'en défende expressément, sa formule totale de « l'organisation du travail par l'association des travailleurs. »

Saint-Simon et Fourier, et les Saint-Simoniens et les Fouriéristes (1), et d'autres, par surcroît, passent donc; et, quand ils ont passé, il reste, dans l'air que le siècle respire, un peu de leur pensée, qui devient un peu de la pensée des temps nouveaux. De nouveaux apôtres sont venus annoncer à la terre l'avènement messianique, quelque grand soir ou quelque grand matin, d'un ordre nouveau de la vie des sociétés : « L'âge d'or n'est pas derrière nous, il est devant nous, » et tout justement il consistera dans la perfection de l'ordre social. L'ordre social sera parfait lorsque la politique s'appliquera à son véritable et unique objet, qui est la production et la répartition des produits; et ce serait évidemment, de la politique, une conception très matérialiste, si, d'une manière quelconque, par un moyen quelconque, un élément intellectuel n'y était tout de suite réintroduit. Veiller à ce que la politique ne s'écarte pas désormais de son véritable objet sera l'affaire du gouvernement, suprême régulateur de la production, suprême centralisateur des produits, qui, au temporel, sera administré par les « industriels, » et, au spirituel, dirigé par les savans et les artistes, prêtres d'une sorte de théocratie de l'esprit. Et voici que, d'une troisième part, le gouvernement réglant la production et opérant la répartition des produits conformément à ce précepte : « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses *mérites*, » — et non plus, comme disaient les gens du XVIIIe siècle : « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses *besoins*, » — un élément moral se trouve par là réintroduit dans la politique : mais quoi? n'est-ce pas ou ne serait-ce pas « l'ordre social parfait, » que celui qui est ou serait tout ensemble l'ordre matériel, l'ordre intellectuel et l'ordre moral?

(1) Ce n'est pas qu'on veuille, — il faut le dire tout de suite, — établir un accord posthume ou faire une assimilation entre Saint-Simoniens et Fouriéristes. On n'a pas oublié tout ce qui les divisait, ni que Fourier ne pouvait pardonner à Saint-Simon ses vues sur l'égalité, sur la communauté des biens, sur la propriété, sur la famille, etc. Mais, en dépit des différences, les points de contact abondent tant que, du dehors, et pour qui n'en juge qu'à l'effet, les deux systèmes peuvent paraître faire bloc; je veux dire que des deux, sans y démêler trop de finesses, l'opinion publique, en leur temps, reçoit un seul coup, et un grand coup.

Pour qu'un pareil ordre puisse régner, des réformes sont nécessaires, ou plutôt des transformations. Reléguer au loin la force parasite, mettre au premier plan le travail producteur, ce sera la vraie révolution. Elle ne sera pas tant « dans l'hégémonie de telle forme politique donnée (république, empire, monarchie) que dans l'avènement au pouvoir de l'industrie, dans la substitution du régime industriel au régime féodal (1)... Tout se faisant par l'industrie, tout doit se faire pour elle (2)... La classe industrielle est la classe fondamentale, la classe nourricière de la société. » Numériquement, d'ailleurs, cette classe forme « les vingt-quatre vingt-cinquièmes de la nation ; » car elle comprend les fabricans, les commerçans, les banquiers, proclamés par excellence les hommes utiles à l'humanité ; elle n'exclut pas l'agriculture traitée comme une espèce d'industrie et qui n'est point sacrifiée ; et entre les industriels elle ne distingue pas, elle ne connaît pas de patrons et d'ouvriers. « Industriel » veut dire également patron et ouvrier. L'entrepreneur est un « industriel, » et c'est un homme utile aux hommes ; l'ouvrier est un industriel, et c'est aussi un homme utile aux hommes. Puisque l'objet de la politique sociale est la production, par cela même est politique, est social tout ce qui est productif, et tout ce qui est improductif est anti-politique et anti-social. L'antagonisme n'est donc ni entre fabricans et agriculteurs, ni entre patrons et ouvriers : puisque tous sont utiles, tous composent une seule et même classe, la classe industrielle, autrement dit la classe productive ; l'antagonisme est entre cette classe tout entière et la classe improductive, — la noblesse, le clergé ; — entre les « travailleurs » et les « oisifs ; » entre les « abeilles » et les « frelons. » Le crime d'État pire que tous les crimes, c'est l'oisiveté, et par conséquent, au dessus de toutes les vertus, la vertu d'État, c'est le travail. L'État doit être du haut en bas orienté, tendu et comme bandé vers le travail.

Dans cet État, pour cette politique, deux partis, pas un de plus : la classe productive, parti industriel, « parti national, » et la classe improductive, « parti anti-national. » Il faut arracher le pouvoir au parti anti-national, le donner au parti national. Il faut le lui donner pour développer, multiplier, « universaliser le tra-

(1) Cf. *Catéchisme des Industriels*, 2e cahier, dans les *Œuvres choisies*, t. III, p. 127.

(2) *Catéchisme*, 1er cahier. *Œuvres choisies*, t. III, p. 68.

vail, » et, pour cela, après avoir « nationalisé » la politique et le gouvernement, « nationaliser » la propriété (1). On ne dit pas l'abolir, mais la *nationaliser;* ni la supprimer, mais la *socialiser*; ni la détruire, mais créer une propriété nationale ou sociale, et, plus exactement, un fonds national ou social, par extinction périodique, par solution de continuité de la propriété privée. Toute propriété privée, en effet, n'est pas abolie, ni supprimée, ni détruite ; ce qui est aboli, supprimé, détruit, c'est l'héritage : ainsi ce n'est point la propriété, c'est la transmission de la propriété. C'est l'héritage privé; l'État est, au profit de l'universel travail, l'universel héritier ; et ainsi la propriété n'est plus perpétuelle, mais viagère; elle est comme une emphytéose plus ou moins longue que la société consent à l'individu, et qui, à sa mort, fait retour à l'État pour être par lui baillée à un autre en emphytéose jusqu'à la mort. A cette possession précaire, il n'est qu'un titre : le travail. Nulle égalité du reste, ni active ni passive, ni dans le devoir ni dans le droit : « De chacun selon sa capacité, à chacun selon ses œuvres. » L'État a pour fin le travail, pour ressort le travail, pour limite de ses attributions et pour mesure de ses distributions, pour règle de sa justice, le travail; il transforme la propriété en prime pour récompenser, en crédit pour encourager, en capital pour féconder le travail.

Le roi règne, les industriels gouvernent. Le roi appelle à lui « les industriels les plus importans; » il leur confie « la haute direction de la fortune publique. » En conséquence, un Conseil d'industriels est chargé de préparer le projet de budget (2); une Chambre d'industriels est chargée de procurer la tranquillité des citoyens et l'économie dans les finances. Mais, si ce sont « les plus importans » des industriels qui gouvernent, ils ne doivent pas gouverner pour eux-mêmes. « Le projet de budget sera conçu dans l'intérêt de la majorité de la nation; il tendra le plus directement possible à l'amélioration de l'existence du peuple,

(1) « La loi qui constitue les pouvoirs et la forme du gouvernement n'est pas aussi importante, elle n'a pas autant d'influence sur le bonheur des nations que celle qui constitue les propriétés et qui en règle l'exercice... » La constitution du gouvernement n'est que la forme, mais « la constitution de la propriété est le fond. » Le droit de propriété individuelle repose sur « *l'utilité commune et générale de l'exercice de ce droit*, utilité qui peut varier selon les temps; » et, par conséquent, il est indispensable qu'il y ait un droit de propriété sanctionné par la loi, mais non que ce soit toujours invariablement telle forme de ce droit. » — Saint-Simon, *Vues sur la Propriété et sur la Législation*, éd. Rodrigues, p. 257, 258, 265, 266.

(2) Saint-Simon, *Du Système industriel*, 2e partie, *Œuvres choisies*, t. III, p. 47.

en favorisant les progrès et le développement de l'industrie. » A cet effet, « les deux premiers articles de dépenses seront : 1° celui relatif à l'instruction du peuple; 2° celui ayant pour objet d'assurer du travail à tous ceux qui n'ont point d'autre moyen d'existence (1). » C'est, très reconnaissable, une variante de l'axiome : « Toutes les institutions ont pour objet l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; » si ce n'est pas encore « l'avènement » des travailleurs, au moins est-ce déjà peut-être l'avènement du travail; et, si ce n'est pas encore celui du Travail, au moins est-ce sans doute celui de l'Industrie. Si ce n'est pas l'avènement du Nombre, c'est tout au moins celui d'une élite administrant et légiférant au bénéfice du Nombre; et, si ce n'est pas encore l'avènement du peuple à l'État, c'est tout au moins celui d'une bourgeoisie qui se propose le bonheur du peuple, et, sinon d'une démocratie, du moins d'une oligarchie de sentiment démocratique.

D'autres ont trouvé d'autres recettes et se servent d'autres formulaires. Ce n'est plus un Conseil et une Chambre des industriels qui ont mission d'administrer et de légiférer pour le bonheur de la nation ; mais c'est toujours un gouvernement unitaire, régulateur industriel, qui domine la hiérarchie des pouvoirs régionaux, provinciaux et communaux (2). Ce n'est pas par la suppression de l'hérédité que la propriété est transformée, c'est par l'association volontaire ou obligatoire; et elle n'est pas nationalisée ou socialisée, mais, si l'on peut le dire, « communalisée (3) » ou « sociétarisée. » Plus de vastes centres où la race s'étiole, plus de villages dispersés, mais un pays dessiné au cordeau par un arpenteur social : ici excès et là défaut de population : il n'y a qu'à en ôter où il y en aurait trop, et à le mettre où il en manque. Partout des agglomérations égales, des *phalanges* de 1 800 à 2000 personnes, auxquelles tous les habitans apportent leurs immeubles, leurs capitaux, leurs instrumens de travail; en échange de quoi ils reçoivent des parts ou actions

(1) Saint-Simon, *Du Système industriel*, 2e partie, *Œuvres choisies*, t. III, p. 51.

(2) J.-G. Bouctot, *ouv. cité*, t. I, p. 102.

(3) Ne pas prendre ce mot dans le sens de « communiste. » — Communiste, Fourier ne l'est à aucun degré, et son socialisme même est d'une espèce si particulière qu'on a pu rapprocher sa doctrine des idées de Proudhon sous ce titre : *le Paradoxe de l'Individualisme*.

garanties par des hypothèques sur le fonds commun (1). Chacun conserve pourtant, en cette communauté, sa personnalité : c'est l'individualisme dans le communalisme ou le sociétarisme ; chacun travaille librement, suivant ses aptitudes et ses facultés, dans le groupe de travail qu'il a librement choisi. Chacun est rétribué suivant la triple proportion du capital, du travail et du talent ; et de la sorte, dans le phalanstère, sous le commandement des *unarques*, chefs des phalanges, et de l'*omniarque*, chef de cette société de sociétés (2), le monde goûte enfin la félicité et la paix. Beau rêve où reviennent des réminiscences de Morelly, dont *la tribu* était proche parente de *la phalange ;* rêve que le monde a déjà fait plus d'une fois depuis les Frères moraves, et auparavant, avec toutes les *Spensonias* et toutes les *Oceanas*, avec toutes les *Utopies* et toutes les *Cités du soleil*, mais qu'il recommence sans lassitude ni désillusion, avec toutes les *Icaries* et toutes les *Crècheries*, avec toutes les Cités nouvelles. De telles idées déposent et se cristallisent dans le cerveau des hommes : plus ils sont ou plus ils se sentent malheureux, plus désespérément, c'est-à-dire avec de plus folles espérances, ils s'accrochent aux marchands de bonheur. En vain on se moquera des folies authentiques des Saint-Simoniens et des Fouriéristes, des processions de Ménilmontant, de l'homme-femme, de la « papillonne, » des « diablotins, » des « gammes, pivots et amitiés en quinte superflue, » des « amours en tierce diminuée (3) ; » en vain on rira de ce qui est en effet ridicule dans le saint-simonisme et le fouriérisme. On s'en est vraiment trop moqué, et l'on en a vraiment trop ri. Mais, pour qui réfléchit à l'évolution moderne des idées sur le Travail, sur le Nombre et sur l'État, il n'y a pas de quoi se moquer si haut et rire si fort, car Saint-Simon et Fourier, les Saint-Simoniens et les Fouriéristes, et tout ce qu'on a dans la suite nommé le saint-simonisme et le fouriérisme, ont fait beaucoup pour elles. Ils ont fait beaucoup pour l'idée moderne du Travail, en lui attribuant dans leurs constructions

(1) J.-G. Bouctot, *ouv. cité*, t. I, p. 102.

(2) La hiérarchie fouriériste est pleine de « magnats, » de « magnates, » et de « sceptres gradués. » Il y a une « régence » et un « aréopage ; » mais ce ne sont que des « consultans passionnels. »

(3) Comme Saint-Simon, Fourier se propose de multiplier par l'association le bénéfice du travail, et il veut que tous soient sûrs de pouvoir travailler. A son avis, « l'omission ou le refus du droit au travail est l'erreur la plus choquante des théories dites libérales. »

sociales la place d'honneur, en voulant en étendre le champ à l'infini; pour l'idée moderne du Nombre, en assignant comme fin dernière à la politique le plus grand bien du plus grand nombre (1); enfin, — Saint-Simon, si ce n'est Fourier (2), — pour l'idée moderne de l'État, en lui conférant en ce domaine une espèce d'omnipotence, en absorbant presque toutes ses fonctions dans une suprême fonction de régulateur du travail. Et ils ont fait pour ces trois idées, qui sont bien les idées fondamentales ou centrales de notre temps, beaucoup encore d'une façon plus indirecte, ne fût-ce qu'en prêchant le millénium (3), en annonçant que, dans l'alternance des périodes critiques et des périodes organiques, une ère critique était close, une ère organique allait s'ouvrir, et en l'ouvrant eux-mêmes par une tentative d'organisation ou de réorganisation de l'industrie (4), d'organisation de l'État industriel.

III

La démarcation est ici. Jusqu'ici on n'a point vu apparaître « la lutte des classes, » ou, si elle est timidement apparue, ce n'a été que par intermittences et pour disparaître aussitôt. *Le Tribun du Peuple* a avancé que la Révolution française a été « une guerre entre les riches et les pauvres, » mais il a dit aussi « entre les patriciens et les plébéiens. » Et généralement on continue d'entendre, comme en 1789 et comme en 1793 : « entre les nobles

(1) Fourier : « C'est un effrayant problème que d'établir une justice éclatante, une pleine harmonie dans le partage des bénéfices. » Mais ce problème, il le croit résolu par le régime sociétaire, qui, dit-il, « sue la justice. » — Comme dans le saint-simonisme, les industriels les plus importans, les capitalistes, en Harmonie, ont le souci constant d'améliorer la condition des travailleurs. C'est une « fraternité » ou véritablement une « société; » et Alcippe prend en charge le bonheur de Jeannot.

(2) Selon Fourier, pourtant, et malgré son « individualisme, » qui n'est pas du tout du « libéralisme, » la contrainte, les voies coercitives sont les seules qui conviennent, dans la période de développement où il est arrivé, à un pays comme la France, « le moins fait pour la liberté politique. » — A maintes reprises, Fourier proteste de son respect pour les pouvoirs publics, et, peut-être par prudence pratique, jure qu'il ne songe pas à toucher à l'État, à rogner sur le gouvernement, à en diminuer les fonctions ou les fonctionnaires. Si même il fallait l'Inquisition pour imposer le *garantisme*, il admettrait l'Inquisition.

(3) Fourier ne se donnait qu'un délai de deux ans pour « amener un premier canton du monde à l'ordre sociétaire. »

(4) Pour Fourier comme pour Saint-Simon, l'industrie est une « fonction primordiale. » Elle est « la puissance par excellence, créatrice d'un ordre nouveau et de relations nouvelles entre les individus. »

et les roturiers. » C'est entre l'aristocratie et la démocratie représentée par la bourgeoisie plutôt qu'existant d'une existence propre que, jusqu'ici, l'on a vu et dénoncé l'antagonisme ; entre les industriels et les non-industriels, entre les producteurs et les non-producteurs (1); nullement entre les patrons et les ouvriers, ni entre le patronat et le prolétariat, car on commence dès lors à dire « le patronat » et « le prolétariat. » Mais dès lors commence à s'accuser cette transformation psychologique de l'ouvrier qui est une des conséquences les plus importantes de la révolution économique et sera l'un des facteurs les plus puissans de la révolution politique.

La concentration du travail dans l'usine et des travailleurs autour de l'usine fait que la souffrance réelle, tout en étant moins grande peut-être, pèse bien plus lourdement; et, à la souffrance réelle plus pesante, l'instruction de plus en plus répandue vient encore ajouter comme une « sur-souffrance. » Ceux-là en effet souffrent davantage et sont plus cruellement blessés qui errent en quelque sorte ballottés entre les deux classes, renvoyés de l'un à l'autre, sans tenir ni appartenir à aucune, plus près du patronat par l'instruction, plus près du prolétariat par l'indigence, déclassés, inclassables. « Il faut être aveugle pour ne pas voir que la classe la plus malheureuse, c'est celle des hommes sans fortune, mais dégrossis et raffinés par une éducation qui a élargi leur esprit et leur cœur, qui les a initiés aux jouissances de l'opulence, qui a évoqué en eux des besoins ardens, une ambition dévorante;... pour ceux-là, la vie n'est qu'une amère déception; elle s'égare souvent dans l'abjection et se termine par le suicide (2)... » — A moins qu'elle ne s'égare dans la révolte, en attendant, lorsque l'État sera livré au Nombre, qu'elle se termine par la politique! Ces déclassés sont comme le ferment qui va

(1) Dans *le Producteur* (1825-1826), Enfantin cite néanmoins comme le plus important des antagonismes l'opposition entre ceux qui vivent de leur travail et ceux qui vivent du produit du travail d'autrui. Et cela signifie encore, signifie surtout : « les travailleurs et les oisifs. » Mais, dans les mêmes articles, on trouve déjà cette idée que la « rente foncière et le profit du capital sont un impôt que les ouvriers doivent payer aux propriétaires oisifs des fonds de terre et des capitaux pour que ceux-ci mettent à leur disposition les moyens de production. » *Producteur*, t. I, p. 243, t. II, p. 411; Cf. Anton Menger, *ouv. cit.*, p. 93. Ainsi les propriétaires et capitalistes sont déjà en train de devenir « les oisifs, » et les seuls ouvriers d'être considérés comme « les travailleurs. »

(2) V. Considérant, *Destinée sociale*, p. 241. Cf. Sismondi, *Études sur les sciences sociales*, t. III, p. 256.

faire lever la masse, par elle-même neutre et amorphe, du Travail.

Une impatience haineuse de l'inégalité double et décuple en eux la passion furieuse de l'égalité. Au moment où cette flamme s'allume, Babeuf lui-même semble sortir de sa tombe pour souffler le feu. C'est en 1828 que Buonarroti (1), son compagnon et son témoin, publie l'*Histoire de la Conspiration des Égaux*, et les effets ne tardent pas à en être visibles, non seulement dans les idées, mais dans les faits. Il n'est pas jusqu'au mot de « conspiration » qui ne tombe à point en un milieu bien préparé, où il est sans cesse question de clubs et de sociétés, de loges maçonniques et de « ventes » de *carbonari*, d'intrigues ténébreuses de la Congrégation et contre la Congrégation. La révolution de Juillet 1830 est politique, mais l'insurrection de Lyon, en 1831, est sociale : « Du travail ou la mort ! — Du pain ou du plomb (2) ! » Toute politique qu'elle est, d'ailleurs, la révolution de 1830 a bien aussi son aspect ou son côté social, car, en installant ouvertement et, on peut le croire alors, définitivement, la bourgeoisie aux affaires, elle déplace politiquement l'antagonisme, que l'évolution du travail et les progrès de l'industrie, vers cette même date, déplacent économiquement. Dorénavant l'antagonisme sera non plus entre l'aristocratie et la bourgeoisie, mais entre la bourgeoisie et le peuple : ou mieux entre le capital et le travail, entre l'argent et la main-d'œuvre ; et, comme des nobles « déclassés » étaient naguère venus dire à la bourgeoisie que les ennemis du peuple étaient les nobles, et que c'était à elle à le sauver d'eux, de même des bourgeois « déclassés » venaient dire au peuple que la bourgeoisie était coupable et responsable de ses maux, que c'était à lui-même, par lui seul, à se sauver d'elle, et qu'il ne se sauverait d'elle qu'en prenant position contre elle. Aussi bien, prétendaient-ils, n'est-ce pas la nature, la force des choses qui met en antagonisme ces deux classes, le patronat, le prolétariat, et les oblige à prendre position l'une contre l'autre ?

Ce qui est sûr, c'est que désormais le mouvement des idées comme le mouvement des faits, dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique, porte et pousse en avant et au-dessus de toutes les questions une question ; c'est qu'il y a une question sociale ; et c'est que la question sociale se ramène de plus en plus

(1) Voyez, sur Philippe Buonarroti (1761-1837) un tout récent article de M. Georges Weill dans la *Revue historique*.

(2) Voyez Jean Bourdeau, *l'Évolution du socialisme*, chap. I, p. 11.

à la question du Travail, qui se décompose en une série de questions ouvrières. Suivant une marche prévue, on avait débuté par des généralités, on va en spécialisant. L'attaque n'est pas moins violente, ni la critique moins âpre ; mais ce n'est plus la société en général, ni toute société, qu'on attaque sur toute la ligne, dans son être et dans son principe : c'est la société d'aujourd'hui dans sa structure et dans sa forme, la forme présente de la société telle qu'elle résulte de la forme d'industrie qui prévaut ; c'est cette forme même d'industrie ; et, dans l'industrie, c'est la concurrence et la mauvaise organisation, ou la désorganisation, ou la non-organisation du Travail. Quoique au fond il s'agisse toujours d'une refonte de la société tout entière, au dehors et dans l'expression il ne s'agit même plus d'une « réorganisation de l'industrie, » ce qui est encore vague, mais de la réorganisation ou de l'organisation du Travail. La réorganisation de l'industrie, c'était bon au temps de l'Harmonie, avant « la lutte des classes, » mais là, sur le terrain de la lutte des classes, le but, l'objectif, c'est l'organisation du Travail. Généreusement, mais vainement on avait voulu faire de l'industrie, patronat et prolétariat réunis, entrepreneurs et ouvriers réconciliés, une sorte de Confédération des forces productives ; on veut maintenant faire du Travail une manière de *Sonderbund*, la Ligue séparée des forces ouvrières contre les forces patronales. Qu'on ne s'assemble pas pour élaborer une constitution défensive et conservatrice ou même progressive de l'Industrie ; mais, au contraire, qu'on se retranche pour élaborer une constitution offensive, rénovatrice et même révolutionnaire du Travail : point de paix sociale, tant que durera la forme présente de la société ; la guerre sociale, jusqu'à ce que, sur cette société abattue, se dresse une société tolérable, laquelle ne sera tolérable que si elle est faite ainsi, et non autrement, que si elle est à nous, et non aux autres, que si c'est la société aux ouvriers, la société du Travail.

Posée en ces termes ou en termes à peine moins tranchans, passée tout de suite à l'état aigu, la question s'impose à tous les gouvernemens, à tous les partis, à tous les citoyens, à toutes les écoles, à tous les esprits, à quiconque pense et à quiconque vit : et il faut penser, puisqu'il s'agit de vivre, il faut se déclarer pour ou contre, attaquer ou se défendre, — mais nul ne peut rester indifférent, ou nul du moins ne peut plus ignorer. Et c'est encore

quelque chose de nouveau et de caractéristique, qu'à présent il faille se défendre, et trouver des raisons et des argumens pour la société, si d'autres en trouvent bien contre elle. Autrefois, quand de loin en loin il lui arrivait de subir quelque assaut, ce n'était que fantaisie belliqueuse de solitaires. On regardait et on passait, en haussant les épaules, tant on avait la certitude qu'ils en seraient pour leur peine, que tout au plus réussiraient-ils à se singulariser, et qu'elle ne s'en porterait pas plus mal. Mais ce n'est plus à présent une bande d'enfans perdus et ce n'est plus une escarmouche : ce sont deux armées et c'est une bataille. Depuis cinquante ans, depuis 1789, on a perdu le sens de l'éternité : on sait d'expérience qu'il n'est pas d'institution, politique ou sociale, qui puisse se vanter d'être immuable. Et l'on a peut-être un peu aussi gagné le sens de la justice : on se dit qu'il est possible que tout ne soit pas faux dans ces plaintes qui montent de la foule, et que tout ne soit pas chimérique dans ces espérances; qu'en tout cas, il faut écouter, il faut voir.

Alors, soit pour combattre, soit pour écouter et pour voir, avec des intentions diverses, on s'approche et de plus en plus rares sont ceux qui se tiennent délibérément à l'écart. Philanthropes et politiciens, philosophes et démagogues, hommes d'État et hommes d'étude, hommes de tête et hommes de main, petits manteaux bleus et manteaux couleur de muraille, savans et faiseurs, chevaliers du peuple et pêcheurs en eau trouble, il n'est personne qui se désintéresse, — pas même les plus désintéressés. Ce qui le prouve, c'est l'extrême abondance de la « littérature » sociale entre 1830 et 1840. Et de plus en plus on serre la question, de plus en plus on spécialise, on divise, on fait des séries de questions. Les uns pour, les autres contre, d'autres enfin ni pour ni contre, — mais ceux-ci naturellement les moins nombreux, qui ne cherchent et ne servent que la vérité pure, — tout le monde s'y met : on plonge dans les profondeurs de la société; on en sonde tous les coins; on en interroge tous les mystères. C'est en 1837 que M. de Gasparin présente son rapport sur *l'Assistance* (1), en 1838 ou 1839 que Frégier, chef de bureau à la préfecture de police, publie son livre sur *la Misère et le Crime* (2),

(1) D'après les chiffres de 1833. — En cette année 1833, dans les 1329 hôpitaux et hospices du royaume, il aurait été secouru 425049 indigènes. — Voyez Louis Blanc, *Organisation du travail*, 5e édition, p. 43.

(2) *Des Classes dangereuses de la population*. L'auteur évalue à un peu moins de 65000 hommes (63072) « l'armée du mal. » — Cf. Louis Blanc, *ouv. cité*, p. 44.

en 1842 que paraît l'ouvrage, aussitôt célèbre, de Buret, où les socialistes puisent comme dans une mine ou dans un arsenal (1). L'Institut s'émeut officiellement ; et l'Académie des sciences morales charge d'une enquête le Dr Villermé. D'ailleurs, on ne circonscrit pas étroitement le regard à la France : on jette les yeux sur l'Angleterre, l'Europe, l'Amérique même. En 1833, le baron d'Haussez donne un tableau de la Grande-Bretagne (2). Le traité classique de Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*, est de 1835 ; *l'Histoire de l'Économie politique en Europe*, d'Adolphe Blanqui, de 1837 (3). On connaît en France, dans le texte ou par des traductions, depuis 1836, la *Philosophie des manufactures*, de Ure (4) ; vers 1840, l'ouvrage de Bulwer (5), le pamphlet de Marcus (6), le *Livre du Meurtre* (7). Le mouvement chartiste attire et fixe l'attention.

Mais la collection et la collation des faits ne font ni dédaigner, ni délaisser la théorie. C'est au contraire une floraison, un épanouissement de doctrines, et jamais, peut-être, on ne vit pousser tant de systèmes à la fois. Pêle-mêle des noms s'offrent à la mémoire : Sismondi (8), Buchez, Villeneuve-Bargemont, Quételet (9), Pecqueur, Vidal, Cabet (10), Villegardelle (11), Lamennais (12), Pierre Leroux, Proudhon, Considérant ; et, les

(1) *De la Misère des classes laborieuses en France et en Angleterre.* — Selon Buret, le rapport de la « population souffrante » à la population totale » aurait été alors de 1 à 9 : — soit 3 millions sur 29 millions environ (1 million d'indigens inscrits à multiplier par 3 millions d'indigens non déclarés). — Voyez Louis Blanc, *ouv. cité*, p. 43 et 209. Joignez-y Rubichon, *Mécanisme social*, et Edelestand Duméril, *Philosophie du budget ;* ce sont les « sources » de Louis Blanc.

(2) *La Grande-Bretagne en 1833.*

(3) Cf. du même, le *Cours d'économie industrielle.*

(4) *Philosophie des manufactures, ou Économie industrielle de la fabrication du coton, de la laine, du lin, de la soie.*

(5) *England and the English.* — Cf. Louis Blanc, *Organisation du travail*, p. 73.

(6) Louis Blanc, *ibid.*

(7) Publié en février 1839. Cf. Louis Blanc, *ibid.*

(8) Ses *Nouveaux principes d'économie politique* sont de 1820 et par conséquent antérieurs à la période dont nous parlons surtout ici; mais ils s'y rattachent pourtant par une influence durable.

(9) *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, 1835. — *Du système social et des lois qui le régissent*, 1848.

(10) *Voyage en Icarie*, 1842. — *Le vrai Christianisme suivant J.-C.*, 1847.

(11) *Histoire des idées sociales avant la Révolution française, ou les Socialistes modernes devancés et dépassés par les anciens penseurs et philosophes, avec textes à l'appui*, 1846.

(12) *Le Livre du Peuple*, 1837 ; *Politique à l'usage du peuple*, 1838 ; *De l'Esclavage moderne*, 1839 ; *Projet de constitution du Crédit social*, 1848 ; *Question du travail*, 1848, etc.

dépassant tous, les dominant tous, celui qui est le plus sûr de rester : Auguste Comte; et le nom de l'homme par qui devait se faire la transition, l'heure venue, entre la pensée et l'action, entre les idées et les lois : Louis Blanc. Pour l'instant, ce n'est encore qu'un grand flux de pensée, une grande éruption d'idées. Sur tous ces hommes et toutes ces œuvres il serait amusant, et probablement instructif, de coller des étiquettes, de les classer par genres et espèces : économistes orthodoxes, économistes dissidens, économistes chrétiens, doctrinaires et libéraux, démocrates, socialistes autoritaires, collectivistes, communistes, individualistes raisonnables et individualistes paradoxaux; etc.; et sûrement il serait instructif, sinon toujours amusant, d'analyser toutes ces idées pour en établir la nature, la qualité, la formation et la composition. Mais l'analyse des idées, c'est de l'histoire ou de la philosophie : la politique ne s'occupe que de la synthèse des forces. Même pour les idées-forces, — nous l'avons déjà dit, mais on ne saurait trop le redire, — l'idée ne relève de la politique que du moment où elle est devenue une force; et, si deux idées-forces tombent en contradiction ou entrent en conflit, ce n'est ni la plus intéressante, ni même la plus juste, que la politique doit suivre : c'est la plus forte. Voici donc toutes ensemble, telles qu'alors elles bouillonnent et coulent, les idées-forces de ces dix années, en ce qui touche le Travail, le Nombre et l'État.

— La liberté économique illimitée est une erreur ou une duperie. Dans le domaine économique, l'État a certainement un droit et un devoir (1). En ce siècle, si fier de lui-même « *la seule faim* est la loi souveraine de la conduite morale, rationnelle et industrielle de l'immense majorité. » Nulle entente, partout des égoïsmes jaloux les uns des autres. Une concurrence effrénée entraîne la baisse de la main-d'œuvre et la misère des ouvriers. Le régime du travail découvre « des plaies profondes et hideuses. » Le progrès se fait « par les masses, humanité, nation, non par les individus. » Mais les masses seules ne le feraient pas; il leur faut une direction, qui ne peut être que celle de l'État. Comme

(1) Sismondi, *Nouveaux principes d'economie politique, ou de la Richesse dans ses rapports avec la population.* Cf. *Études sur les sciences sociales.* Malgré la pente démocratique de ses opinions, et quoiqu'on ait voulu faire de lui un ancêtre, Sismondi n'aime pas le suffrage universel et repousse avec horreur « la toute-puissance des majorités. » Il serait piquant, à ce propos, de relever, dans la finesse des aperçus de Sismondi, et dans un certain goût qu'il a pour les « combinaisons, » des traces bien marquées d'origine italienne.

pouvoir politique, l'État n'a d'autre borne à sa puissance que le sentiment de son devoir. Et, en matière économique, l'État doit être « une prévoyance collective (1). » Que dit-on « une prévoyance? » il ne faut pas avoir peur du mot, et c'est « une Providence » qu'il faut dire. « Les gouvernemens sont les ministres visibles de la Providence. » Ils sont institués pour « assurer à tous les membres de la société justice, protection, liberté. » Mais leur sollicitude appartient légitimement « aux pauvres bien plus qu'aux riches, aux faibles plus encore qu'aux puissans. » En faveur des pauvres, le gouvernement a tout à faire ; en faveur des faibles, il doit faire tout ce qu'il peut faire (2). Comme la propriété industrielle se développe de jour en jour, et comme il est de la nature de l'industrie « d'agglomérer une multitude d'hommes dans un même lieu, d'établir entre eux des rapports nouveaux et compliqués, » la classe industrielle a besoin d'être « réglementée, surveillée, contenue » plus que les autres classes. Il est donc naturel « que les attributions du gouvernement croissent avec elle. » L'industrie « apporte le despotisme en son sein, il s'étend naturellement à mesure qu'elle se développe (3). » Et ne prenez pas « despotisme » en trop mauvaise part : il ne signifie guère en ce cas que très large intervention d'une très haute autorité.

Le programme maximum ou intégral irait jusqu'à socialiser les individus, les moyens de production et le sol, « faire en sorte que le sol et les moyens de production... soient régis, exploités, employés sous la suprême direction des pouvoirs représentatifs, » et, puisque aussi bien, l'usine est un centre où l'ouvrier va se servir d'instrumens qui ne lui appartiennent pas, créer un centre, un seul, auquel appartiendraient tous les instrumens de travail; — centre unique qui serait l'État, dans lequel tous les citoyens deviendraient des fonctionnaires (4). Mais il y a un programme

(1) Buchez, *Introduction à la Science de l'Histoire* (1833), t. I, p. 5, 13, 22, 493, *Histoire parlementaire de la Révolution française* (1833-1838). *Le Traité de politique et de science sociale* n'a été publié qu'en 1866.

(2) Marquis de Villeneuve-Bargemont, *Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir* (1834), t. II, p. 395, t. III, p. 132.

(3) Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, *Œuvres*, t. III, p. 506 et 508. Ce n'est pas à dire que Tocqueville approuve absolument ou recommande, mais il constate.

(4) Pecqueur, *Des améliorations matérielles dans leurs rapports avec la liberte* (1839). — *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique, ou Étude sur l'organisa-*

minimum : faire en sorte que le travail parvienne à conquérir « une part, si petite soit-elle, de la propriété des instrumens qu'il emploie; » et, pour qu'il y parvienne, recourir sans hésitation à la loi. La loi est bienfaisante. « La loi, quand elle est bien intentionnée et intelligente, a le pouvoir de faire le bonheur d'un peuple : la loi intelligente est l'expression de la justice. » Tout est organisé, sauf l'industrie. Il faut l'organiser, fonder « le gouvernement de l'industrie, » le fonder sur le travail et pour le travail. « Que la loi fasse en faveur du travail moitié moins seulement de ce qu'elle a fait autrefois contre lui, et la cause la plus générale de la misère sera supprimée (1). » Le gouvernement n'est pas, comme les économistes l'ont trop dit, « un ennemi naturel campé au milieu du système social. » On ne peut se passer, si l'on veut prévenir « la dispersion fondamentale des intérêts, » de « l'énergique prépondérance d'un pouvoir central; » et ce pouvoir central « énergiquement prépondérant » devra agir « énergiquement » en matière économique; avec une « énergie » toute spéciale, il « interviendra dans les relations des ouvriers et du patron, ainsi que dans les relations des diverses industries entre elles. » L'État sera tourné vers les prolétaires, pour qui il est plein de sympathie, et au bénéfice de qui doit être « énergiquement » exercée et résolument dirigée l'action sociale (2).

Lier ensemble, enchaîner l'une à l'autre, employer l'une à l'autre l'action politique et l'action sociale. Prolétariat et démocratie sont synonymes; il ne faut plus « séparer la revendication économique en faveur des besoins du prolétariat de la revendication politique en faveur des droits de la démocratie. » L'État doit servir, doit s'appliquer, doit s'adonner à faire triom-

tion des sociétés, 1842. Pecqueur aboutit en somme à l'association, « universelle dans chaque pays, » puis cosmopolite; chaque peuple formerait une vaste association, économique, politique, civile, sous la raison sociale : association française, italienne, américaine, etc. — De même Vidal, *De la répartition des richesses, ou de la justice distributive en économie sociale*, 1846; — *Vivre en travaillant, projets, voies et moyens de réformes sociales*, 1848.

(1) Buret, *De la Misère des classes laborieuses*, t. II, p. 234, 251, 290.

(2) Voyez Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, t. IV, V et VI, *passim*, surtout dans la fin du VIe. — Cf. *Système de politique positive*, où la *Table analytique* (édition de 1883) facilite beaucoup les recherches; se reporter par exemple aux mots : *Appartement normal du travailleur, Apprentissage, Associations, Associations ouvrières, Avenir de l'Industrie*, etc. Mais les quatre volumes de la *Politique positive* n'ont été publiés que de 1851 à 1854. Et c'est pourquoi l'on s'en tient ici à une indication très sommaire des idées d'Auguste Comte sur le Travail et sur l'État.

pher cette double et unique revendication; — l'État, ce « chef-d'œuvre de la faculté créatrice... » Qui dit cela? Pierre Leroux (1). Et qui dit ceci : « Le régime féodal ayant été aboli, le principe de la liberté et de l'égalité civile proclamé, la conséquence était qu'à l'avenir, la société devait s'organiser non pour la politique de la guerre, mais pour le travail? » L'homme par la bouche brûlante duquel le verbe soit passé le plus caustique depuis Rousseau, Proudhon, — oui, — l'ennemi personnel de l'État, le prophète de l'An-archie, Proudhon lui-même (2).

Il faut organiser le Travail, dit Arago (3). Il faut organiser le Travail, répète Ledru-Rollin (4). Et cent autres, puis des milliers d'autres, le répètent après eux. Mais qui peut organiser le Travail? Évidemment l'État, et l'État seulement. Mais encore quel État? Évidemment l'État au Nombre, l'État du Nombre, et cet État seulement, qui, par la force des choses, sera l'État du Travail. Il faut donc poursuivre sans se lasser l'introduction du suffrage universel : en lui, dans le suffrage universel, est le moyen d'arriver à « de justes améliorations sociales; » le moyen « d'émanciper le prolétariat, » « d'amener une distribution des richesses plus équitable; » — Ledru-Rollin, Godefroy Cavaignac, Cabet, Raspail le disent (5), et tant d'autres le répètent, — le moyen de réaliser un jour l'État du Travail en réalisant d'abord l'État du Nombre.

Cependant de plus en plus le ferment pénètre et échauffe la masse. Il la pénètre peu à peu par la propagande du parti républicain démocrate (6), et, bien que les journaux soient chers et relativement peu lus, par le journal de ce parti, *la Réforme*, au secours duquel viennent successivement la *Revue républicaine*, la *Revue du Progrès*, et *l'Atelier*, qui s'adresse particulièrement

(1) *De l'Humanité*, 1840. — *De l'Égalité*. — *Projet d'une constitution démocratique et sociale*, 1848.

(2) *Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*, édition de 1868, p. 39. — Cf. J. Tchernoff, *le Parti républicain sous la monarchie de Juillet*, 1901, p. 110; et d'ailleurs, sur tout ce mouvement et toute cette période, la belle *Histoire* de M. Thureau-Dangin. Avant 1848, Proudhon avait publié, entre autres écrits : *Qu'est-ce que la Propriété?* 1er mémoire, 1840, 2e mémoire, 1841; *Avertissement aux propriétaires*, 1842; *Création de l'ordre dans l'humanité*, 1843; *Système des contradictions économiques ou philosophiques; De la Misère*, 1846.

(3) Tchernoff, *ouv. cité*, p. 161.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 165.

(5) *Id.*, *ibid.*, p. 164, 242, 254, 332.

(6) Sur toute cette propagande et toute cette action, on consultera avec profit l'ouvrage cité de M. Tchernoff. — Cf. G. Weill, *Histoire du parti républicain*.

aux ouvriers; par la brochure populaire, comme *les trois Dialogues de maître Pierre avec François;* par la société *Aide-toi*, l'*Association pour la Liberté de la presse*, l'*Association pour l'Instruction populaire*, la société des *Amis du peuple*, la société des *Droits de l'homme;* plus bas et plus en secret, par les *Légions révolutionnaires*, les *Familles*, les *Phalanges démocratiques*, les *Saisons*, la *Société communiste* et les *Travailleurs égalitaires*.

Le grand soir approche, ou le grand matin. Depuis 1839, depuis qu'il a jeté dans la circulation son petit livre, *l'Organisation du Travail*, l'homme est là. Il a l'ambition, il a la flamme, il a la foi. Il vient à temps, il est de son temps. Il réunit, en sa personne menue, remuante, et comme tourmentée par un besoin de croissance et de dilatation, le charme et la fougue; en sa doctrine, les deux pensées du siècle, l'organisation et l'association; en sa méthode, les deux procédés, la prédication et l'action, le socialisme philosophique et le jacobinisme politique. Plus nettement et plus décidément que tous, il veut le Nombre pour avoir l'État, et l'État pour organiser le Travail. Dépouillées du prestige oratoire, les idées de Louis Blanc n'ont rien de bien neuf ni de bien original; mais il a compris que « ne pas prendre le pouvoir pour instrument, c'est le rencontrer comme obstacle; » et les circonstances font qu'il peut prendre le pouvoir pour instrument.

Les idées, dès lors, valent moins en elles-mêmes. Les faits sont aux trois quarts accomplis. Ce qu'il reste d'idées à développer et de faits à accomplir va désormais se développer et s'accomplir surtout par les lois. Par les lois, le Travail va emplir et accaparer l'État, dont le premier et le dernier mot est le Nombre.

CHARLES BENOIST.

BARSABAS

OU

LE DON DES LANGUES

En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des disciples, qui étaient assemblés au nombre d'environ cent vingt, et il leur dit :

... « Il faut que, de ceux qui ont été avec nous pendant que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, il y en ait un qui soit témoin avec nous de sa résurrection. »

Alors ils en présentèrent deux : Joseph, appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Mathias. Et, priant, ils dirent : « Toi, Seigneur, qui connais les cœurs de tous, montre-nous lequel de ces deux hommes tu as choisi, afin qu'il prenne part au ministère et à l'apostolat en remplacement de Judas, qui nous a abandonnés ! » Et ils tirèrent au sort; et le sort tomba sur Mathias, qui, d'un commun accord, fut mis au rang des onze Apôtres.

(*Actes des Apôtres*, I, 15-23.)

I. — LE CHRÉTIEN

C'est tout à fait par hasard, — ou, plus exactement, par miracle, — que Joseph, appelé aussi Barsabas, était devenu disciple de Jésus. Il avait alors vingt ans, et demeurait, avec sa mère, dans le village galiléen où il était né. Or, voici l'heureuse aventure qui lui était arrivée :

Se rendant à Capernaum en compagnie de son petit âne, un matin d'automne, pour vendre au marché les figues de son champ, il avait franchi déjà la double rangée des collines qui séparaient son village du lac de Génésareth, lorsque, à un détour du sentier, un spectacle imprévu l'avait arrêté. Une vingtaine de men-

dians et de vagabonds étaient assis en cercle, sur les pierres du rivage, occupés à écouter un homme vêtu de blanc, qui, debout au milieu d'eux, semblait leur donner des ordres ou les réprimander. Il leur parlait, en tout cas, d'une voix si sévère que Barsabas, et son âne lui-même, n'avaient pu s'empêcher d'en être effrayés. Mais l'effroi du jeune paysan s'était changé bientôt en sanglante fureur : car, dans la troupe de ces va-nu-pieds, complotant sans doute quelque brigandage, il avait reconnu l'homme qu'entre tous au monde il détestait le plus, un homme qu'il avait autrefois recueilli, nourri, traité en frère, et qui, pour récompense, lui avait volé cinq mines d'argent, son unique bien; après quoi le misérable s'était enfui, et Barsabas avait senti que sa joie et son repos s'enfuyaient du même coup.

Aussi, dès qu'il avait reconnu son ancien ami, n'avait-il plus eu de pensée que pour sa vengeance. Mais, au moment où déjà il s'approchait, le couteau en main, l'homme vêtu de blanc avait détourné la tête, et fixé soudain son regard sur lui. C'était un regard prodigieux, plein à la fois de douceur et d'autorité, un regard qui entrait jusqu'au fond de l'âme, mais pour l'apaiser et la purifier. Et tandis que Barsabas, interdit, tremblait sous l'impérieuse caresse de ce regard, l'homme s'était écrié, poursuivant son discours : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous font du mal, et priez pour ceux qui vous outragent et vous persécutent, afin que vous soyez enfans de votre Père, qui est dans les cieux! Car, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel mérite y aurez-vous? Et si vous ne faites accueil qu'à vos frères, qu'y aura-t-il là qui vaille d'être loué? »

A peine Barsabas avait-il entendu ces paroles qu'il avait eu le sentiment qu'un poids se détachait de son cœur. Tout de suite, ajournant sa vengeance, il s'était assis sur une pierre pour mieux écouter; et son âne, derrière lui, avait dressé les oreilles pour écouter aussi. Car cette voix, dont tous deux à distance s'étaient effrayés, elle n'était plus désormais qu'une adorable musique, légère, limpide, pareille à un chant d'oiseau dans le calme des bois. Et longtemps encore la voix avait continué de parler, enseignant à Barsabas toute sorte de choses qu'il s'étonnait de pouvoir comprendre. Elle lui avait enseigné le plaisir de la pauvreté, la beauté de l'ignorance, l'inutilité de l'effort et de la pensée. « Ne soyez pas en souci pour votre vie, — disait-elle, —

ne vous préoccupez pas de ce que vous mangerez ni de ce que vous boirez! Soyez comme les petits enfans que vous voyez sur les routes : car ceux-là seuls qui leur ressemblent pourront entrer dans le royaume des cieux. Et quiconque s'abaisse pour devenir semblable à un petit enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux! »

Mais surtout la voix révélait à Barsabas quelle joie c'était de renoncer à soi-même pour donner son cœur aux souffrances d'autrui : de sorte que peu à peu le jeune homme, sans cesser d'écouter, s'était mis à considérer ses nouveaux compagnons. Des mendians et des vagabonds, oui, sa première impression sur eux ne l'avait pas trompé : mais comment avait-il pu les prendre pour des malfaiteurs? La plupart avaient de bonnes figures simples et ouvertes; et ceux dont les traits étaient plus durs ou la mine moins plaisante, ceux-là aussi portaient, dans leurs yeux, un vivant reflet du regard de leur maître. Il n'y avait pas jusqu'au visage de l'ennemi de Barsabas qui, au contact de ce regard, ne se fût transformé. Nulle trace n'y restait plus des passions de jadis; l'œil avait perdu son expression de ruse, les plis du front s'étaient effacés, la bouche s'entr'ouvrait en un clair sourire. Mieux encore que les autres, celui-là avait su devenir pareil à un enfant.

Et tout d'un coup Barsabas, à considérer ces pauvres gens, avait songé qu'ils devaient avoir faim. Leurs provisions étaient étalées devant l'aîné d'entre eux : maigre pitance, trois petits pains et quelques olives. L'heure de midi approchait; un air vif soufflait de la mer, qui réveillait l'appétit; et Barsabas lui-même se sentait le ventre creux. Il s'était alors levé, d'un mouvement rapide; il avait pris sur le dos de son âne les deux lourds paniers qui y étaient attachés; et puis, marchant sur le bout des pieds par crainte de distraire l'attention des auditeurs, il avait commencé à placer, près de chacun d'eux, une poignée de figues.

La vente de ces figues avait été, durant de longs mois, sa seule pensée. Non qu'il se fût attendu à en tirer une grosse somme : mais son champ de figues constituait en vérité toute sa fortune, surtout depuis qu'un indigne ami lui avait dérobé les cinq mines d'argent qui lui venaient de son père. C'était avec le prix de sa récolte qu'il avait pu, l'année précédente, faire construire une étable pour son petit âne : cette année-là, il s'était promis de

rapporter de la ville un collier de corail pour sa fiancée, et d'acheter ensuite, dans son village, un arpent de vigne ou une olivette. Et il ne l'oubliait pas, il se disait même que jamais il ne pourrait l'oublier : mais le souvenir de ses beaux rêves ne faisait que lui en rendre le sacrifice plus doux. Et, joyeusement, il allait de l'un à l'autre, son panier en main, ne s'interrompant que pour écouter la voix de l'orateur, qui, comme afin d'achever de le consoler, évoquait dans son âme mille images charmantes. Elle lui parlait des lys des champs, qui ne travaillent ni ne filent, et qui cependant sont plus ornés que Salomon dans toute sa gloire. Ou bien elle lui racontait des fables pareilles à celles que lui avait jadis racontées sa mère, mais infiniment plus naïves et plus enfantines, et telles pourtant que chacune, après l'avoir ravi, l'aidait à mieux comprendre le royaume des cieux.

Ainsi Barsabas distribuait ses figues, faisant toujours les poignées plus grosses, dans l'enivrement de la jouissance nouvelle qu'un étrange hasard lui avait révélée : sans compter que quelques-uns des auditeurs, à son approche, s'étaient un moment retournés vers lui, et que le tendre sourire dont ils l'avaient remercié aurait suffi pour redoubler l'ardeur de sa charité. Mais tout à coup sa main avait laissé retomber dans le panier la poignée de figues qu'elle venait d'y prendre ; et il était resté immobile, comme si tout son courage l'avait abandonné. L'homme qui se tenait là assis devant lui, ce maigre et pâle jeune homme en haillons qui, indifférent à tout ce qui n'était pas la voix de son maître, semblait soulevé par elle au-dessus du monde, c'était le même Simon qui, deux ans auparavant, l'avait lâchement dépouillé de son bien ! Il souriait maintenant à quelque vision enchantée, haletant, frémissant, pleurant de bonheur. Et Barsabas, tout d'un coup, s'était remis à le détester. Il avait eu, lui aussi, une vision : il avait revu la soirée maudite où, revenant chez lui après une longue marche, il avait trouvé sa mère en larmes près du coffre vide ! Ne s'était-il pas juré, ce soir-là, n'avait-il pas juré à sa mère qu'il tuerait le voleur, si sa chance lui permettait de le retrouver ? Or voici qu'il l'avait enfin retrouvé, et tranquille, souriant, plus heureux malgré son infamie que lui-même jamais ne l'avait été ! Et, au lieu de le tuer, c'était à lui qu'il s'apprêtait à donner les figues de son champ, simplement parce qu'un inconnu s'était amusé à endormir sa colère par d'harmonieuses paroles !

Fermant l'oreille aux paroles de l'inconnu, détournant la tête pour ne plus s'exposer au charme de son regard, Barsabas avait jeté sur le sol, à ses pieds, les figues qui lui restaient; et puis, accompagné de son âne, il avait repris en courant le chemin de sa maison.

Un cruel sentiment de honte l'agitait, d'instant en instant le torturait davantage, à mesure qu'il gravissait le sentier pierreux. Qu'allait-il dire, en rentrant chez lui? Comment s'excuserait-il de ne rien rapporter! Se résignerait-il à mentir, à raconter par exemple que des voleurs l'avaient dépouillé? Jamais, en tout cas, il n'oserait avouer qu'il avait sottement distribué ses figues à des inconnus, et qui, au lieu de gagner leur vie en travaillant, ainsi qu'il gagnait la sienne, passaient leurs journées à écouter les discours de quelque charlatan.

Mais non, l'homme que ces vagabonds écoutaient ne pouvait pas être un charlatan! Et Barsabas, malgré sa colère et sa honte, ne parvenait pas à se repentir de l'avoir écouté. Ce jeune homme vêtu de blanc était certainement un prophète, un de ces mages que Dieu envoyait, de temps à autre, pour enseigner au monde les secrets d'en haut. De quelle voix mélodieuse il avait parlé! Et quel plaisir singulier on éprouvait à l'entendre! Le lys des champs! Le berger laissant sur la montagne ses quatre-vingt-dix-neuf brebis pour aller chercher la centième, qui s'était égarée! Barsabas se rappelait d'autres images encore, pleines d'un sens admirable dans leur simplicité; et de nouveau il sentait, il se disait, que ni le champ d'olives, ni la vigne, ni rien de ce qu'il aurait pu acquérir en échange de ses figues n'aurait valu la joie qu'avait été pour lui la rencontre de cet inconnu. Un prophète, un grand prophète, voilà ce que Dieu avait daigné l'autoriser à voir et à entendre!

Pourquoi donc continuait-il à se sentir si honteux? Pourquoi, après avoir d'abord couru jusqu'au sommet de la colline, marchait-il maintenant d'un pas si lent et si faible, comme s'il eût voulu retarder son retour chez lui? Il avait beau se répéter qu'il avait fait de ses figues le meilleur emploi, et qu'il avait rencontré un prophète, et qu'il allait désormais devenir un autre homme; il avait beau essayer de se réjouir et de s'enorgueillir: à chaque pas son sentiment de honte l'accablait davantage. Il avait l'impression que toutes ses belles pensées n'étaient que des voiles,

derrière lesquels il se cachait à lui-même une pensée plus sérieuse, plus vraie, une pensée qu'il n'osait pas regarder en face, mais qui pourtant était là, dans son cœur, et ne cesserait plus de le tourmenter.

Et soudain tous les voiles s'étaient déchirés. Dans le cœur de Barsabas avaient de nouveau retenti les paroles que, pendant une heure, il s'était inutilement efforcé d'oublier : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous font du mal ! » C'était cela, cela seulement, que le prophète avait eu pour mission de lui enseigner !

Alors le jeune paysan avait enfin compris d'où venait sa honte. Et aussitôt, sans même penser à son âne, qui marchait tristement derrière lui dans l'étroit sentier, il avait rebroussé chemin pour redescendre en courant vers la rive du lac. Il tremblait à l'idée que l'inconnu et ses auditeurs pouvaient avoir quitté l'endroit où il les avait vus. « Pourvu que je les retrouve ! » se disait-il, comme si tout l'avenir de sa vie en eût dépendu. Et grande avait été sa joie quand, au détour du sentier, de nouveau il les avait aperçus assis sur les pierres. L'inconnu maintenant avait fini de prêcher ; assis entre deux de ses compagnons, il mangeait quelques figues et une tranche de pain. Mais Barsabas, cette fois, ne s'était plus arrêté à le considérer. Il s'était élancé vers son ami, lui avait appuyé sa main sur l'épaule, et, parlant le plus haut qu'il avait pu, afin que chacun fût témoin de son repentir : « Simon, lui avait-il dit, toi seul sais ce que tu m'as fait, et pourquoi tu l'as fait. Mais, si même tu as mal agi envers moi, ta faute n'est que peu de chose en comparaison de la mienne. Car, depuis deux ans, nuit et jour, je t'ai haï, j'ai rêvé de te tuer ! Et tout à l'heure encore, après que les paroles de ce jeune prophète, ton maître, ont à jamais effacé de mon cœur mon ressentiment, je n'ai pu me résigner à te donner de mes figues. Je n'ai pu m'y résigner, frère, parce que tu m'as paru trop heureux, trop parfait, trop au-dessus de moi ! Pardonne-moi, dis-moi que tu me pardonnes, sois de nouveau l'ami que tu m'étais autrefois ! »

L'ami de Barsabas, tout frémissant de plaisir, s'était jeté à son cou, comme un enfant embrasse sa mère pour la remercier d'un cadeau qu'il n'osait pas espérer. Puis, l'ayant fait asseoir près de lui et lui tenant la main, il lui avait raconté comment lui-même avait été arraché aux misères de sa vie par l'appel de Jésus,

son maître bien-aimé, qui, en vérité, n'était pas seulement un prophète, mais l'Élu, le Messie, le Fils du Dieu Vivant. Et toute l'âme de Barsabas, à ces mots, avait bondi de joie : car il s'était rappelé que, dès le premier moment où le regard de l'inconnu s'était tourné vers lui, clairement il avait eu l'impression d'une présence divine. Aussi est-ce avec une pieuse ferveur qu'il avait ensuite recueilli les explications de son ami : après quoi, devant toute l'assemblée, il s'était confessé des fautes qu'il se souvenait d'avoir commises depuis qu'il était né; et il avait demandé à recevoir le baptême. Il l'avait reçu des mains sacrées de Notre Seigneur.

Et longtemps encore il était resté assis sur la rive du lac, sans autre pensée que de s'initier à la pleine connaissance du royaume des cieux. Mais quand, à l'approche du soir, les disciples de Jésus lui avaient conseillé de se joindre à eux pour partager leur vie, il leur avait avoué, presque en pleurant, qu'il n'aurait pas le courage de s'y décider. Immense était, cependant, le bonheur qu'il éprouvait en leur compagnie, sous le regard vivifiant de son nouveau maître : et sans doute il aurait fini par céder à leurs instances s'il n'avait aperçu, tout à coup, son petit âne, qui tristement avait descendu la colline pour venir le rejoindre. La pauvre bête semblait à présent l'attendre, immobile, au milieu du chemin. Que deviendrait-elle, privée de ses soins? Qui la nourrirait, la promènerait? Qui changerait, tous les jours, la paille de son lit? Et Barsabas avait songé à sa mère, qui, peut-être, debout sur le seuil de sa maison, déjà s'inquiétait de sa longue absence. Il avait songé à la jeune fille blonde et rose, sa fiancée, à qu'il avait promis d'être son soutien dans la vie. La veille encore, tout en l'aidant à cueillir ses figues, ne lui avait-elle pas dit qu'elle n'aurait jamais d'autre ami que lui, et qu'elle mourrait de chagrin s'il l'abandonnait? Mais surtout Barsabas, en revoyant son âne, s'était rappelé sa maison, son champ de figues, les platanes à l'ombre desquels il avait jadis joué ses premiers jeux : et il avait senti qu'un lien mystérieux l'attachait tout entier à son village natal. Là seulement il pourrait méditer, comprendre, mettre à profit les saintes vérités dont il venait de s'instruire : car il s'était accoutumé à ne concevoir l'univers que tel qu'il le voyait du haut de ses collines; et, loin d'elles, c'était comme si la moitié de lui-même lui fût enlevée. De sorte que, après s'être une dernière fois prosterné aux pieds de Jésus, il

avait tendrement dit adieu à ses amis, et puis il avait enfourché son âne, et s'en était retourné chez lui à la clarté des étoiles.

Rentré dans son village, Barsabas y avait repris son ancienne vie. Il cultivait son champ, il faisait paître son âne, il se promenait avec sa fiancée ou bien jouait aux boules avec des camarades.

Il avait repris son ancienne vie, avec cette seule différence que, maintenant, il était devenu un homme nouveau. Au lieu du simple et honnête garçon qu'il avait été jusqu'alors, il était maintenant devenu un chrétien. Et, sans doute, cela signifiait qu'il répétait pieusement, matin et soir, une belle prière que les disciples de Jésus lui avaient apprise : mais plus encore cela signifiait qu'il avait cessé de vivre en lui-même, pour vivre, désormais, tout entier dans les autres. Il continuait à aimer sa mère, sa fiancée, son petit âne : mais il les aimait pour eux, et non plus pour lui. Il ne s'occupait que de deviner leurs plaisirs et leurs peines ; et il mettait son effort à soulager leurs peines, et leurs plaisirs lui procuraient plus de joie que ne lui en avaient jamais procuré les siens. Sa sollicitude, du reste, ne se bornait pas aux personnes qu'il aimait ; ou plutôt il s'était habitué, le plus facilement du monde, à aimer toute sorte de personnes pour qui il n'éprouvait, auparavant, que du dédain ou de l'indifférence. Dès l'instant où il avait cessé de vivre en lui-même, il avait reconnu que tous les êtres humains avaient leur part de douleur ; et il en avait souffert, et il s'était employé à la soulager. Il s'était fait le confident, le consolateur, le serviteur de tout le village, sans croire qu'il eût le moindre mérite à se divertir de cette manière. Tout au plus songeait-il quelquefois qu'il était pareil à un aveugle-né guéri par Jésus, dont son ami lui avait raconté l'histoire merveilleuse : car à lui aussi Jésus avait donné un sens qui jusque-là lui avait manqué, un sens qui, mieux encore que la vue, lui permettait de sortir de ses propres ténèbres, et de se mêler joyeusement à la vie des hommes.

Quelques semaines après son retour, il s'était marié. Son intention était d'abord d'ajourner son mariage jusqu'au moment où, devenu plus riche, il aurait l'assurance de pouvoir nourrir une femme et des enfans. Mais sa fiancée, qui l'aimait, s'était tout de suite convertie à sa nouvelle foi ; et c'était elle qui lui avait rappelé la parole de Jésus : « Ne soyez pas en souci pour

votre vie, ne vous préoccupez pas de ce que vous mangerez ni de ce que vous boirez ! » Ils s'étaient donc mariés, sans plus tarder. Et le fait est qu'ils n'avaient manqué de rien, ayant simplement pris l'habitude de ne rien désirer que ce qu'ils avaient. Ils s'étaient même acquis des enfans, sitôt mariés, en recueillant chez eux un petit garçon et une petite fille que leurs parens avaient abandonnés. Mais il n'y avait pas, au reste, dans tout le village, un enfant dont ils ne prissent soin, fût-ce pour jouer ou pour chanter avec lui. Et chaque jour ils découvraient quelque occasion imprévue de varier leurs plaisirs, comme aussi de sentir combien leurs deux cœurs étaient profondément unis l'un à l'autre. Tantôt c'était un mendiant qu'ils amenaient dans leur maison, l'ayant rencontré dans leur promenade ; tantôt ils ramassaient de jeunes oiseaux tombés du nid, et les abritaient, et les nourrissaient, jusqu'au temps où ils les voyaient en âge de voler.

Ainsi avait vécu Barsabas, durant l'année qui avait suivi son baptême. Et deux fois lui avait été accordée une grâce si précieuse qu'il avait défailli de joie en la recevant. Deux fois son divin maître Jésus, étant venu prêcher dans son village, avait daigné demeurer sous son toit. Il s'était familièrement entretenu avec lui, avait complimenté sa mère de l'avoir pour fils, l'avait complimenté lui-même de l'aimable compagne qu'il s'était choisie. Et comme, un soir, les disciples engageaient de nouveau le jeune homme à se joindre à eux, Jésus leur avait dit avec son sourire : « Apprenez qu'il y a plusieurs façons de me suivre ! Et Barsabas n'est nulle part aussi près de moi que dans son champ de figues ! »

En effet, Barsabas était bon chrétien. Lorsqu'il avait appris le danger qui menaçait Jésus, tout de suite il avait quitté son champ de figues pour venir rejoindre la troupe des disciples. Avec eux il était entré à Jérusalem ; il avait assisté aux derniers entretiens, et donné tant de preuves de son active ferveur que Jésus s'était plu à le citer en exemple. Il s'était cependant enfui du Jardin des Oliviers, avec tous ses compagnons, aussitôt que Notre Seigneur avait été arrêté ; mais, dès le lendemain, il avait racheté sa faute en proclamant, jusque dans le prétoire, que l'homme qu'on persécutait était le Fils de Dieu. Jamais d'ailleurs il n'avait montré autant de courage que durant ces terribles journées, où le courage des meilleurs avait chancelé ; car non seulement il n'avait

pas cessé d'affirmer sa foi devant les Juifs, au risque d'être lapidé ou mis en prison : il s'était encore ingénié à consoler, à raffermir ses amis. A ceux qui doutaient il rappelait le divin enseignement de leur maître ; à ceux qui désespéraient il disait que bientôt Jésus serait de nouveau parmi eux. Aussi Jésus, pour le récompenser, l'avait-il admis à être un des premiers témoins de sa résurrection. Et quand, ensuite, Jésus étant remonté s'asseoir à la droite de son Père, les disciples avaient décidé de nommer un douzième apôtre en remplacement de Judas, peu s'en était fallu qu'on ne le nommât. Seul un autre disciple, nommé Mathias, avait été jugé aussi digne que lui de ce grand honneur ; en telle façon que, faute de savoir qui choisir entre eux, on était convenu de s'en remettre au sort. Mais d'abord les Onze, tombant à genoux, avaient invoqué Jésus : « Seigneur, lui avaient-ils dit, vous qui connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez-nous lequel de ces deux hommes vous avez préféré pour prendre place dans l'apostolat, dont Judas est déchu ! » Puis on avait donné les sorts : c'était Mathias que le sort avait désigné.

Et personne ne s'en était réjoui plus que Barsabas. Car, bien que l'honneur que lui avaient fait ses compagnons l'eût beaucoup touché, il continuait à se considérer comme le dernier d'eux, le plus ignorant, le plus inutile, le moins propre aux difficiles travaux de l'apostolat ; sans compter que toute son âme était alors partagée entre deux sentimens, la tristesse où l'avait plongé l'absence de son divin maître, et son désir de revoir le village où il était né.

Il avait cependant résolu de rester à Jérusalem jusqu'à ces fêtes de la Pentecôte après lesquelles tous les disciples devaient se séparer, pour aller prêcher l'Évangile aux nations. Mais il souffrait fort d'avoir à habiter si longtemps une ville où hommes et choses étaient à l'opposé de tout ce qu'il aimait ; et le séjour de Jérusalem lui serait peut-être devenu tout à fait impossible s'il n'avait trouvé un moyen de se distraire de son attente, comme aussi de se donner un peu l'illusion que son divin maître demeurait près de lui. Dans la maison qu'il habitait, et dans tout son faubourg, qui était le plus misérable et le plus mal famé de la ville, il s'était lié avec une foule de pauvres gens, étrangers comme lui, des Parthes, des Mèdes, des Élamites, des Crétois, des Arabes, apparemment venus là de leur pays pour y mourir de faim ; et, sans leur parler jamais sauf par quelques signes, —

car il ne savait pas un mot de leurs diverses langues, et ne connaissait que le patois de sa Galilée, — il s'était constitué leur soutien, leur garde-malade, l'ami et le compagnon de jeux de leurs enfans. Quelques jours lui avaient suffi pour comprendre le caractère, la situation, les besoins de chacun; et rien n'était plus touchant que de le voir travailler, en silence, à apaiser ou à divertir les souffrances de ces malheureux. Il le faisait pour se distraire soi-même, se rappelant ainsi la douce vie qu'il avait menée dans son village après sa conversion; mais parfois, au moment où la fatigue allait l'accabler, il croyait apercevoir tout à coup son maître Jésus, debout devant lui. Et, en effet, n'était-ce point la présence de Jésus qui avait pu lui permettre, en moins de quarante jours, non seulement de secourir mais d'instruire ces étrangers, dont il ignorait la langue, et de les convertir à la foi chrétienne?

Il en avait déjà converti plus de cent, appartenant aux races les plus différentes, lorsque était enfin arrivé le jour de la Pentecôte. Et beaucoup de ces néophytes avaient tenu, ce jour-là, à l'accompagner jusqu'à la porte du cénacle où l'on devait célébrer la fête, afin de lui témoigner une dernière fois leur reconnaissance. Or voici que, les disciples s'étant tous rassemblés, un grand bruit s'était fait entendre, comme le bruit d'un vent qui soufflait du ciel; et ce vent s'était abattu sur la salle, et les disciples avaient vu paraître des langues de feu qui s'étaient arrêtées au-dessus de leurs têtes. Ils étaient alors tombés en prière, adorant l'Esprit que leur divin maître leur avait envoyé. Et puis, après s'être encore embrassés, ils étaient sortis.

Et que l'on imagine quelle avait été alors la surprise, l'émotion de Barsabas! Car, en entendant parler les Mèdes, les Parthes, les Arabes, tous les étrangers qui accouraient au-devant de lui, il s'était aperçu qu'il comprenait leurs paroles et pouvait y répondre! Comme les douze apôtres, Barsabas avait, miraculeusement, reçu le Don des Langues.

II. — LE CITOYEN DU MONDE

Devant la grâce inattendue qui venait de lui échoir, Barsabas se sentit d'abord si heureux à la fois et si effrayé que, bien qu'il pût maintenant répondre sans effort aux questions de ses amis,

il ne prit pas même le temps de les écouter. Rentré dans sa chambre, il se hâta d'en faire sortir un petit garçon avec qui tous les soirs il avait coutume de jouer, et qui, ce soir-là encore, voulait à toute force lui grimper sur le dos. Puis, ayant verrouillé la porte pour n'être plus dérangé, il se prosterna et pria humblement : « Seigneur, s'écria-t-il, vous m'avez honoré par delà mon mérite! Au dernier de vos serviteurs vous avez daigné confier le plus précieux de vos dons! Et voici cependant, — telle est ma faiblesse ! — voici que je tremble de frayeur à la pensée des devoirs nouveaux qui en résultent pour moi ! Soutenez-moi, Seigneur, éclairez-moi, dites-moi ce que je dois faire, afin que je ne sois qu'un outil entre vos mains, l'instrument de votre gloire et de votre justice! » Mais le Seigneur ne lui dit rien, et Barsabas se vit contraint de décider lui-même ce qu'il devait faire.

Aussi bien ne pouvait-il guère hésiter sur le premier et le plus urgent des devoirs nouveaux qui s'imposaient à lui ; et sa frayeur ne lui venait, précisément, que de sa trop claire conscience de ce pénible devoir. Il avait en effet tout de suite compris que le don des langues ne lui avait pas été accordé simplement pour qu'il pût s'entretenir, à Jérusalem, avec des étrangers déjà convertis, ni moins encore pour qu'il s'en retournât mener sa vie silencieuse à l'ombre des collines de son cher village. Le don des langues lui imposait le devoir de parcourir le monde, pour porter aux païens la sainte parole : cela était certain, hélas! trop certain !

Tout au plus eut-il un instant l'idée que, si son maître avait vraiment exigé de lui un pareil sacrifice, c'est lui qu'il aurait désigné pour faire partie des douze apôtres, au lieu de Mathias. Mais aussitôt il rougit de cette idée, misérable prétexte suggéré par sa lâcheté. Le pouvoir miraculeux de parler toutes les langues n'était-il pas un signe d'apostolat aussi évident, pour le moins, qu'une élection où peut-être le hasard avait seul agi? Non, non, Barsabas sentait que nul doute ne lui était possible ! Et plus était cruel le sacrifice que son maître exigeait de lui, plus il se sentait tenu de l'accomplir, en échange de l'immense faveur qu'il avait reçue. Il résolut donc de quitter Jérusalem dès le lendemain, et de se mettre en route vers les pays étrangers, après avoir dit un rapide adieu à sa femme, à sa mère, aux lieux qui, jusqu'alors, avaient été pour lui l'univers entier.

Encore ne leur dit-il cet adieu que par procuration. Ayant rencontré, aux portes de Jérusalem, un paysan de son village qui rentrait chez lui, c'est sur lui qu'il se déchargea du soin d'annoncer aux siens sa nouvelle mission. « Je comptais aller moi-même prendre congé d'eux, ajouta-t-il, mais le ciel a eu pitié de moi, et voici qu'il t'a envoyé sur mes pas, pour m'épargner un supplice au-dessus de mes forces. Ou plutôt ce sont les dangers de la tentation que le ciel, sans doute, aura voulu m'épargner : car je me demandais comment, après avoir revu tout ce qui m'est cher, je trouverais le courage de m'en séparer. Adieu donc, frère bien-aimé ! Et quand, après-demain, du haut de la colline, tu apercevras à tes pieds les maisons de notre village, rappelle-toi ton frère Barsabas qui s'en va, seul et triste, parmi des inconnus ! »

Barsabas pleurait en disant ces mots; puis il se jeta, tout pleurant, au cou de son ami. Mais à peine l'eut-il vu disparaître, dans la poussière du chemin, qu'il ne put s'empêcher de songer qu'il avait été, lui aussi, la veille encore, semblable à ce paysan inutile et grossier. Et, fiévreusement, il eut soif d'employer au plus vite pour le bien de son maître le magnifique don qu'il portait en lui. Quand son ami, le surlendemain soir, aperçut du haut de la colline les maisons du village, il soupira en se rappelant le pauvre Barsabas qui allait, seul et triste, sur des routes lointaines ; mais Barsabas, au même instant, marchait d'un pas alerte et la tête haute, méditant le discours qu'il prononcerait dès qu'il rencontrerait une ville, devant lui.

Cette ville se trouva être Péluse, dans la Basse-Égypte; et Barsabas, qui y était parvenu après cinq jours de marche, fut d'abord tenté de marcher cinq jours de plus pour s'en éloigner. Habitué comme il l'était aux mœurs rustiques de la Galilée, Jérusalem déjà lui avait paru inhabitable ; mais il se sentait prêt maintenant à la regretter, en comparaison de cette ville étrangère où, depuis les traits des visages jusqu'à la façon de manger et de se vêtir, rien ne ressemblait à ce qu'il connaissait. La largeur des rues, la hauteur des maisons, les amples manteaux et les lourds souliers, tout cela était à ses yeux aussi laid qu'incommode. Il éprouvait une indignation mêlée de mépris à la vue des litières qui servaient à traîner, d'une maison à l'autre, des hommes parfaitement capables de se servir de leurs jambes.

Il ne comprenait pas que des êtres humains pussent se passer d'arbres et d'oiseaux, ni se résigner à vivre enfermés dans d'obscures boutiques, sans autre profit que de gagner un argent aussitôt dépensé. En un mot, il jugeait Péluse l'endroit le plus monstrueux du monde : et telle il continua de la juger durant les six mois qu'il y demeura.

Car le fait est qu'il y demeura six mois, en dépit de sa mauvaise humeur: et ce fut bien là qu'il prêcha pour la première fois. S'étant rendu sur le port, le lendemain de son arrivée, il aborda quelques matelots qui musaient au soleil, et se mit à leur expliquer la doctrine chrétienne. Il la leur expliqua dans la langue grecque, qui était leur langue ; mais il répéta ensuite son explication en arabe à des marchands arabes qui s'étaient approchés ; il la répéta en syrien et en éthiopien, de telle sorte que, bientôt, une foule énorme se pressa autour de lui, curieuse d'entendre un homme qui parlait toutes les langues. Et Barsabas raconta à cette foule la vie et la mort divines de Jésus. Il leur raconta sa propre vie, de quelles ténèbres il avait été tiré, et vers quelle lumière. Il leur dit quelques-unes des paraboles de son maître, les plus simples et les plus touchantes, s'efforçant de retrouver, dans sa voix, un écho de la voix surnaturelle qui les lui avait enseignées. Longtemps il parla, debout sur un banc de pierre, indifférent aux injures comme aux railleries ; et d'heure en heure, à mesure qu'il parlait, injures et railleries devenaient plus rares, jusqu'à ce qu'enfin il eut le bonheur de voir jaillir des larmes presque de tous les yeux. Lui aussi, il pleurait; une ardente émotion faisait frémir ses lèvres, donnait à sa parole des accens pathétiques. Quand il descendit du banc et cessa de prêcher, cent personnes de tout âge et de toute condition, s'approchant de lui avec déférence, lui exprimèrent leur désir d'être baptisées.

Et comme, quelques heures plus tard, Barsabas, tout heureux de la belle moisson qu'il avait rapportée à son maître dès son premier discours, s'en retournait joyeusement vers l'auberge où il s'était logé, un petit vieillard l'accosta dans la rue. C'était un aimable petit vieillard, chauve, replet, avec un visage ridé où s'ouvraient de grands yeux naïfs et bienveillans. Il avait la mise d'un riche bourgeois. Et en effet il apprit à Barsabas qu'il vivait de ses rentes, mais qu'il employait son temps à s'instruire et à méditer. « Je regrette d'avoir à vous dire, poursuivit-il,

que votre Jésus n'est pas le vrai Dieu. Car le vrai Dieu, je le connais : il m'a été révélé par un homme admirable, le philosophe Épistrate, auteur du traité sur l'*Essence de l'Être*. Peut-être n'avez-vous pas lu ce livre sans pareil? Tenez, je n'ai pas pu m'empêcher de vous l'apporter! » — et le vieillard tendait à Barsabas un épais rouleau. — « Je vous en prie, lisez-le! Que si même il ne réussissait pas à vous convaincre tout à fait, vous y trouveriez encore de quoi réfléchir! »

Le petit vieillard avait une si honnête et douce figure que Barsabas crut pouvoir lui parler comme à un ami. Il lui avoua donc qu'il lirait volontiers, pour l'obliger, le traité de son philosophe, mais que, par malheur, il ne savait pas lire. Et, loin de lui en témoigner le moindre mépris, le vieillard lui proposa aussitôt de lui apprendre lui-même à lire et à écrire. « Quelques leçons vous suffiront, lui dit-il, aidées d'un peu d'exercice. Et vous acquerrez là un bien inestimable, qui doublera l'effet de vos prédications! »

L'offre était si imprévue que Barsabas hésita quelque temps avant de l'accepter. Il ne se souvenait pas que son divin maître, en lui énumérant les choses nécessaires à la vie, lui eût fait mention de la nécessité de savoir lire et écrire; maintes fois au contraire Jésus l'avait félicité de son ignorance, et même expressément engagé à y persévérer. Mais il se répéta que son rôle nouveau lui imposait de nouveaux devoirs. Le vieillard avait raison : en lui permettant de connaître des œuvres que ses adversaires ne manqueraient point de lui opposer, la lecture lui fournirait une arme précieuse pour son apostolat. Et puis, — encore qu'il ne consentît peut-être pas à s'en rendre compte, — il avait dès lors, au fond de son cœur, l'impression qu'un homme doué du don des langues était un être d'espèce supérieure au commun des hommes. Un tel homme, capable de parler à son gré les langues les plus diverses, ne pouvait pas, décemment, se trouver hors d'état de lire aucune d'elles. Ce que lui proposait le vieillard paraissait, en quelque sorte, à Barsabas le développement désormais indispensable de la grâce que Jésus lui avait accordée. Il accepta donc, offrit au vieillard de se mettre à l'étude dès le lendemain; et c'est ainsi qu'il resta six mois dans la ville de Péluse.

Car non seulement il apprit à lire et à écrire en deux ou trois langues, ce qui ne laissa pas de lui demander plus de temps

qu'il n'avait supposé; mais il profita de l'occasion pour apprendre aussi un peu de grammaire, de façon à rendre son éloquence plus correcte et plus pure. Le vieillard, trop heureux de pouvoir un moment se distraire de sa philosophie, lui enseigna le sens primitif des mots et leurs sens dérivés; il lui révéla de quelle manière une image pouvait être mise en valeur; il lui indiqua les différens moyens de varier et de nuancer le rythme de ses phrases. Et à s'instruire de tout cela Barsabas goûtait un plaisir sans cesse plus vif, dont il s'excusait vis-à-vis de lui-même en songeant aux nouvelles moissons d'âmes qu'il préparait pour son maître.

Il ne négligeait pas, d'ailleurs, les soins de son apostolat. Une ou deux fois au moins par semaine, il s'arrachait à ses études pour prêcher l'Évangile; et bien que le nombre des conversions diminuât sensiblement à chacun de ses discours, convertis et sceptiques s'accordaient à constater que chacun de ses discours dépassait le précédent en force, en clarté, en verve convaincante. Au total, son séjour à Péluse avait eu de bons fruits. Mais, de tous ces fruits, aucun ne lui fut aussi agréable que la conversion du petit vieillard.

En effet Barsabas, dès qu'il avait su lire, s'était empressé de lire le traité de l'*Essence de l'Être;* et, à sa grande joie, — car il n'avait pas été d'abord sans quelque inquiétude, — il y avait trouvé des pensées si puériles et tant de folies que sa foi en Jésus s'en était renforcée. Épistrate n'allait-il pas jusqu'à soutenir que Dieu ne faisait qu'un avec le soleil, ou encore que les âmes, après la mort, avaient pour résidence la lune et les étoiles? Barsabas avait songé que, si tous les philosophes dont on le menaçait ressemblaient à celui-là, il n'aurait pas de peine à les réfuter. Et, en attendant, il avait réfuté celui-là avec tant de chaleur que force avait été au vieillard de s'avouer vaincu. Lorsque Barsabas, l'ayant baptisé ainsi que tous les siens, voulut quitter Péluse pour se rendre à Alexandrie, cet excellent homme exigea qu'il prît place dans sa litière, dont, aussi bien, lui-même ni sa femme ne se servaient jamais : et il l'accompagna jusqu'au delà des remparts.

Barsabas avait persisté, durant les six mois de son séjour, à juger Péluse la plus laide des villes; mais Alexandrie, au contraire, lui fit dès le premier soir excellente impression. Les rues

cependant y étaient encore plus larges, les maisons plus hautes, le costume des hommes et des femmes y différait plus encore des modes rudimentaires de la Galilée; mais Barsabas ne pouvait se défendre de penser que tout cela, pour n'avoir rien de commun avec ce qu'il connaissait, n'en était que plus élégant et plus ingénieux. Il avait, d'ailleurs, gardé le meilleur souvenir de son voyage dans la litière du vieillard. Non seulement lui-même avait fait la route sans ombre de fatigue, mais les porteurs, aussi, avaient paru enchantés. Ils lui avaient confié qu'ils s'ennuyaient à Péluse, et que ce voyage à Alexandrie était fort de leur goût. Mais comme le jeune homme leur demandait, après cela, pourquoi ils ne priaient par leur maître de les employer plutôt à cultiver ses terres, ils avaient poussé des cris d'épouvante à la seule idée de la vie aux champs. Et c'était une réponse de même genre que Barsabas recevait, maintenant, des boutiquiers d'Alexandrie, à qui il conseillait de fermer leurs boutiques pour s'en retourner aux villages où ils étaient nés. Ils ne refusaient pas d'admettre que la vie du village fût plus saine, plus sûre, plus calme, voire plus fructueuse; mais ils ajoutaient que, ayant goûté au charme de la ville, rien au monde ne pouvait plus leur en ôter le goût. Et Barsabas, sans cesser de les plaindre, commençait à comprendre ce charme funeste qui les avait conquis. Il prit un grand plaisir à visiter les monumens d'Alexandrie, les arcs de triomphe, les théâtres, les bibliothèques; et, le matin du jour où il devait prêcher pour la première fois, il s'acheta une toge et une paire de cothurnes, par crainte que la pauvreté de sa mise ne le fît confondre avec les diseurs de bonne aventure, dont toutes les places publiques étaient encombrées.

Aussi son premier discours fut-il très écouté. Artistes, savans, dames du monde, l'élite de la ville se réunit autour de lui, ce dont il se réjouit dans la naïveté de son cœur : car il avait conçu le beau rêve de convertir à l'Évangile les classes supérieures de la société, laissant à celles-ci le soin de répandre, ensuite, leur foi parmi le bas peuple. Mais ce n'était, hélas! qu'un rêve. Après avoir écouté le discours du jeune homme avec la curiosité la plus attentive, son élégant auditoire se dispersa, sans que personne semblât tenté de se convertir. Et dès le lendemain, à la même place où il avait parlé, Barsabas vit se réunir le même auditoire autour d'un autre orateur, un philosophe fameux, qui réfuta point par point tout ce qu'il avait dit. A la doctrine de

Jésus, telle qu'il l'avait exposée, ce philosophe opposa la doctrine d'Aristote, affirmant que celle-là seule était sage et vraie.

Le jeune Galiléen n'avait pas lu Aristote. Il ne connaissait pas non plus Héraclite, ni Parménide, ni Platon, que d'autres orateurs firent valoir contre lui. Il se mit à les lire : et il dut s'avouer que leurs théories étaient infiniment plus difficiles à réfuter que celle d'Épistrate, qui envoyait dans la lune les âmes des défunts. Elles étaient fausses cependant, elles aussi, il le sentait bien; mais l'erreur y était cachée sous des dehors si spécieux qu'il avait beaucoup de peine à la découvrir.

Il se donna tout entier à cette découverte. Jour et nuit il s'efforça d'approfondir les écrits des philosophes, de les comparer, de relever une à une leurs contradictions. Souvent la fatigue ou le découragement faillirent l'arrêter; mais il se raffermissait en songeant que nul, à coup sûr, parmi les disciples de son divin maître, ne rendait à l'Évangile un plus beau service. Il espérait, en effet, que, grâce à lui, tous les philosophes apercevraient la vanité de leurs illusions, et viendraient les déposer humblement aux pieds de Jésus. Et il lisait et il relisait, étonnant les bibliothécaires par son zèle à compulser des ouvrages dont personne, de mémoire d'homme, n'avait encore osé affronter la lecture.

Ce terrible travail lui prit cinq ans, pendant lesquels il n'eut guère le loisir de prêcher. Et un jour, après cinq ans d'études et de méditations, il se jugea suffisamment armé pour commencer la lutte. Il fit donc savoir que le lendemain, sur la grand'place, il se chargeait de réduire à néant les systèmes des divers philosophes, passés et présens.

Il eut cette fois pour l'entendre tous les professeurs de philosophie, qui ne pensèrent, d'abord, qu'à s'émerveiller de son érudition. Mais bientôt, se voyant attaqués, ils ripostèrent. Les uns lui soumirent des moyens, à leur avis très simples, de corriger les contradictions qu'il avait signalées; d'autres imaginèrent des théories nouvelles qui, suivant eux, devaient être à l'abri de ses objections. Et surtout ils lui signifièrent, les uns et les autres, qu'il n'avait point compris la vraie doctrine des philosophes dont il s'était occupé. « Vous avez saisi le sens des paroles, — lui dirent-ils; — mais le sens profond qui se cache sous les paroles vous a échappé. Aussi bien ce sens-là ne pouvait-il manquer de vous échapper: car il est lié à une foule de sentimens et de traditions que vous ignorez forcément, étant d'un pays où la ci-

vilisation grecque n'a pas pénétré. La pensée de Platon restera toujours fermée à qui n'a pas été élevé dans le commerce d'Homère. Ce que vous en avez perçu n'est que son enveloppe : vous en parlez comme un sourd parlerait de musique! »

Et peut-être ces professeurs avaient-ils raison; mais c'est de quoi Barsabas, naturellement, ne pouvait convenir. Il continua donc de prêcher, ou plutôt d'argumenter, prouvant à qui désirait l'entendre la fausseté et l'incohérence de tous les systèmes. Le malheur est qu'on semblait de moins en moins désireux de l'entendre. Les philosophes étaient revenus à leurs exercices professionnels; les dames du monde s'étaient fatiguées d'une éloquence trop sèche et trop positive; et un jour arriva où le pauvre Barsabas ne trouva plus, autour de son estrade, que les matelots et les pêcheurs du port. Encore n'était-ce point, comme l'on pense, sa dialectique qui les attirait. Il était, simplement, pour eux, l'homme qui parlait toutes les langues; et sans cesse, par manière de passe-temps, ils lui amenaient des Nègres et des Scythes, des esclaves sortis des régions les plus reculées, afin qu'il leur expliquât, dans leurs langues, les erreurs d'Épicure ou d'Anaxagore.

Barsabas, cependant, n'était point d'âme à désespérer. Dès qu'il se fut convaincu qu'à Alexandrie ses efforts n'avaient décidément aucune chance de réussir, il résolut de tourner le dos à cette ville et de se rendre à Rome. Il s'y rendait, tout occupé déjà des controverses prochaines, lorsque le bateau où il s'était embarqué fit escale dans un petit port de l'île de Crète ; et voici qu'en arrivant dans cette bourgade Barsabas eut l'extrême surprise de se trouver parmi des chrétiens. Des églises remplaçaient les temples des dieux; les maisons étaient surmontées de grandes croix de pierre; et tous les habitans s'empressaient autour des passagers du bateau, sans vouloir prendre d'eux aucune récompense. Ces braves gens avaient renoncé au commerce, ainsi qu'à toutes les formes du gain; ils vivaient de leur pêche, des fruits de leurs champs : si bien que Barsabas crut revoir son village, tel qu'à son départ il l'avait laissé.

Il ne tarda point, d'ailleurs, à avoir l'explication du spectacle imprévu qui s'offrait à lui. Tout en l'installant à sa table avec mille égards, l'hôte qui l'avait recueilli lui raconta que la ville entière s'était convertie, depuis deux ans déjà, après avoir en-

tendu les discours de l'apôtre Mathias. « Ce saint homme a passé une semaine parmi nous; il a prêché sur le port; et, quand il est reparti, nous étions tous devenus chrétiens. Et comment aurions-nous hésité à le devenir, en présence d'une doctrine aussi simple et aussi belle, répondant aussi parfaitement aux désirs de nos cœurs? » L'hôte de Barsabas ajouta, cependant, que l'exemple personnel de Mathias n'avait pas été, non plus, sans contribuer à les convertir. « Jamais nous n'avions vu un homme pareil à celui-là! Un véritable saint, modeste, timide, doux comme un enfant! » Barsabas demanda s'il leur avait réfuté les erreurs des philosophes; mais son hôte, à cette question, éclata de rire. « Oh! non, s'écria-t-il, soyez sûr qu'il ignorait jusqu'au nom de tous ces gens-là! Il ne savait ni lire ni écrire! Il était plus illettré que le dernier de nos esclaves! Et je me rappelle que moi-même, sitôt que je l'ai entendu, j'ai jeté au feu mes volumes d'Aristote; mais l'idée ne me serait pas venue de lui en parler! »

Le bateau ne s'était arrêté que pour quelques heures. Quand Barsabas se retrouva à bord, entouré des cadeaux de toute sorte que ses frères de la petite ville l'avaient supplié d'emporter en souvenir d'eux, il se mit à réfléchir sur ce qu'il venait d'apprendre. Et tout de suite, malgré lui, le contraste lui apparut entre le succès obtenu par Mathias dans cette bourgade crétoise et son propre échec à Alexandrie. « Je n'ai pas réussi jusqu'à présent, songeait-il, les circonstances m'ont été contraires. C'est donc à Rome que je prendrai ma revanche. J'amènerai à Jésus la capitale du monde! » Mais alors il s'aperçut clairement d'une chose que, depuis longtemps, il essayait de tenir cachée au profond de son cœur. Il s'aperçut qu'il ne pouvait plus désormais espérer d'amener personne à Jésus, car lui-même avait cessé de croire en Jésus.

Non qu'il se fût laissé convaincre par les divagations des métaphysiciens. Son robuste bon sens de paysan lui affirmait assez que tous leurs systèmes n'étaient que d'ingénieuses fantaisies, inventées pour l'amusement de quelques songe-creux. Il voyait assez que les plus subtils argumens de Platon n'empêchaient pas le monde extérieur d'exister pour l'homme, et que, même démontrée, l'hypothèse des atomes resterait toujours une absurdité. Tout cela avait maintenant, à ses yeux, juste autant de valeur que

les rêveries d'Épistrate sur les habitans de la lune. Le commerce assidu des philosophes n'avait fait que le dégoûter de la philosophie; et plus que jamais il était prêt à considérer la doctrine de Jésus comme le seul système qu'un sage pût admettre. Seule, en effet, elle ne s'adressait à la raison que dans les matières qui étaient raisonnables, c'est-à-dire dans celles qui touchaient à la conduite pratique de la vie; imposant aux hommes, pour le reste, toute une série de mystères où ils n'avaient qu'à croire. Mais c'est précisément à ces mystères que Barsabas n'avait plus la force de croire. Tant de systèmes différens avaient défilé sous ses yeux, se détruisant l'un l'autre, qu'une méfiance lui était venue de tous les systèmes. La réflexion avait tari en lui les sources de la foi. Elle les avait taries à tel point que si Jésus, sorti du tombeau, s'était de nouveau montré devant lui, peut-être eût-il encore gardé des doutes sur sa divinité. Et il en éprouvait certes un chagrin très vif, mais moins vif, en fin de compte, qu'il ne l'aurait craint : car déjà ses lectures, et des exemples nombreux, l'avaient préparé à voir dans les ennuis du doute la rançon fatale d'un esprit supérieur.

Il se jura du moins de conserver le culte des vertus chrétiennes, ne s'apercevant pas que, bien avant de perdre la foi, il l'avait perdu. Et quoique son voyage à Rome fût désormais sans objet, il résolut cependant de le continuer. La vie à Alexandrie lui était devenue impossible; plus impossible encore le retour dans son village, où chacun se serait informé des résultats de sa prédication. Et puis la vérité était que, s'il se résignait à ne plus croire, il ne pouvait pas se résigner à ne plus prêcher. A force de parler tour à tour toutes les langues, il avait fini par s'y juger tenu, comme à un travail important et méritoire entre tous. Des deux dons qu'il avait reçus de son maître Jésus, et dont l'un consistait à connaître l'unique vérité et l'unique bonheur, tandis que l'autre consistait simplement à pouvoir dire tour à tour une même chose en plusieurs façons, c'était comme si ce deuxième don avait, pour lui, annulé le premier. La perspective de devoir y renoncer l'aurait désespéré.

Il résolut donc de n'y point renoncer, mais, au contraire, d'en tirer le profit le plus grand possible. Il savait qu'à Rome une foule d'étrangers s'enrichissaient et devenaient célèbres, qui avaient pour seul métier d'enseigner aux Romains la langue du

pays d'où ils étaient sortis. Il se faisait fort, lui, d'enseigner toutes les langues, dût-il dépenser encore une année ou deux à en étudier la grammaire et la littérature! Aussi bien les leçons du vieillard de Péluse avaient, autrefois, éveillé en lui le goût de ces études; et sans cesse, depuis, il s'était mieux pénétré de leur utilité. Rien ne lui était plus agréable, rien ne lui semblait plus digne de ses soins, que de comparer les manières diverses dont les divers peuples exprimaient leurs idées. N'était-ce pas, pour ainsi dire, comparer leurs âmes? Et le résultat d'une telle comparaison pouvait-il n'être pas d'un prix inestimable? Ne croyant plus à la possibilité de connaître Dieu et les voies du salut, Barsabas ne s'en trouvait que plus à l'aise pour croire à la nécessité de connaître le détail des choses d'ici-bas. Et lorsque enfin, après de longs mois de préparation, il ouvrit une école sur le Viminal, très sérieusement il eut conscience de remplir un devoir, d'entreprendre une tâche magnifique et sacrée.

Ses élèves, au reste, ne se firent pas faute de l'y encourager. Ils se pressèrent pour l'entendre, l'accablèrent de cadeaux, répandirent sa gloire aux quatre coins de Rome. Entraînés par son exemple, ces jeunes gens se prenaient de passion pour l'étude des langues étrangères au point d'y sacrifier tout ce qui, jusqu'alors, les avait occupés. Ils négligeaient de visiter leurs domaines, de veiller au bon ordre de leurs maisons, de bavarder et de jouer avec les jeunes filles, ils négligeaient d'être jeunes, de rêver, et d'aimer, dans leur hâte d'apprendre comment se conjuguait le passif des verbes chez les Égyptiens, ou de quels titres se nommaient les principaux ouvrages des poètes persans. Et quelques-uns d'entre eux, ayant imaginé de voyager en Égypte et en Perse, pour tirer parti de leurs connaissances, avaient été d'abord un peu déçus de découvrir que leurs connaissances ne leur servaient de rien : car si le peuple des contrées qu'ils visitaient parlait bien la même langue que Barsabas leur avait enseignée, il la parlait avec toute sorte de menues différences d'accent et d'intonation qui la leur rendaient incompréhensible. Mais ils n'avaient pas tardé à reconnaître que le peuple de ces contrées n'avait, en somme, rien à leur dire qui valût d'être compris, et qu'eux-mêmes, n'ayant rien à lui dire, n'avaient aucun besoin de s'en faire comprendre. Si bien qu'après s'être un moment affligés de leur découverte ils avaient presque fini par s'en enorgueillir; car ils avaient l'impression qu'eux seuls désormais, grâce aux

leçons de leur maître, savaient parler avec pureté toutes les langues du monde ; et leur culte pour leur maître s'était encore accru.

C'est ainsi que Barsabas, en peu d'années, devint le plus riche et le plus fameux des professeurs romains. Il eut une maison en ville et une autre aux champs, pleines toutes deux d'esclaves exotiques avec chacun desquels il aimait à s'entretenir familièrement dans sa langue. Tous les savans s'honoraient de son amitié. Un poète en vogue, qui dînait chez lui plusieurs fois par semaine, écrivit à sa louange une épigramme que la ville entière trouva délicieuse. « Divin Barsabas, disait-il dans son épigramme, ne t'étonne pas de me voir si souvent à ta table ! J'ai formé le rêve, moi aussi, de suivre tes leçons, afin de pouvoir répéter dans toutes les langues possibles que c'est chez toi qu'on mange les meilleures lamproies ! » Et Barsabas, recueillant tous les jours quelque marque nouvelle de la faveur publique, songeait que jamais, certainement, la prédication de l'Évangile ne lui aurait acquis de tels avantages.

Mais lui, loin de se laisser amollir par cette prompte fortune, n'en était que plus zélé à poursuivre ses études. Pendant que tout le monde s'accordait à proclamer sa science, sans cesse il était plus honteux de son ignorance. Sans cesse un problème qu'il venait de résoudre en faisait surgir un nouveau, devant lui ; et tantôt c'était l'origine d'un mot qui lui échappait, tantôt il s'épuisait à vouloir saisir la cause d'une anomalie de syntaxe ou d'accentuation. Que de fois ses invités, après avoir vainement attendu qu'il vînt les recevoir, le trouvèrent marchant de long en large parmi des tas de livres, avec la mine piteuse d'un joueur qui aurait perdu son dernier enjeu !

Son unique distraction était de voyager. Encore ne voyageait-il pas, comme ses élèves, pour montrer aux étrangers qu'il savait leur langue, mais pour s'instruire auprès d'eux, pour connaître leur vie, pour essayer d'entrevoir l'âme de leur race : car il avait dû constater que l'étude des langues était loin de la lui révéler autant qu'il aurait cru. Il allait donc d'un pays à l'autre, poussé par une curiosité tous les jours plus vive. Il explorait les villes et les villages, il interrogeait les habitans sur leurs mœurs, leurs traditions, sur une foule de choses qui avaient pour eux un grand intérêt, mais dont ils ne comprenaient pas qu'elles en eussent aucun pour un étranger. Lui, cependant, mettait une

véritable passion à s'en informer. Et ses voyages, ainsi employés, lui auraient été peut-être parfaitement agréables, s'ils ne l'avaient trop souvent contraint à se priver d'un luxe matériel sans qui, désormais, il ne pouvait plus vivre. Il avait subi si profondément l'influence du bien-être romain qu'il ne s'accommodait plus ni d'un repas trop simple, ni d'un lit trop dur, ni de chevaux trop lents. Ou que si, d'aventure, il décidait de passer outre à ces désagrémens, leur souvenir le poursuivait jusque dans ses études, lui gâtant le profit qu'il en recueillait. Mais souvent aussi il eut la surprise de rencontrer, en de lointains pays, des inventions pratiques si commodes qu'il fut désolé de ne pouvoir pas les retrouver à Rome. Et peu à peu ces voyages, qui d'abord ne lui étaient apparus que comme un passe-temps, devinrent pour lui une nécessité. A peine rentré de l'un d'eux, il souffrait de ne pouvoir pas tout de suite en commencer un autre.

C'est que, à son avis du moins, les races diverses qu'il apprenait à connaître lui communiquaient une part de leurs goûts et de leur esprit. Il avait l'impression que non seulement il pouvait parler toutes les langues, mais qu'il s'habituait aussi à penser comme les peuples dont il parlait la langue. Et comment n'aurait-il pas eu cette impression, quand il constatait que chacun de ses voyages le détachait de quelques-unes de ses idées antérieures, le délivrait de quelques-uns de ses préjugés, lui démontrait l'inanité de quelques-unes de ses certitudes ou de ses croyances? Ni par la langue ni par la pensée il n'appartenait plus à aucun pays : comment n'en aurait-il pas conclu qu'il réunissait en lui les façons de parler et de penser de tous les pays? Devenir vraiment un citoyen du monde, voilà quel était désormais son désir! Et pendant qu'il se lamentait, sentant combien un tel désir était lointain et difficile à réaliser, la foule de ses élèves et de ses amis le félicitait d'en avoir achevé déjà la réalisation. On déclarait que personne n'était encore parvenu aussi complètement que lui à se dépouiller de toute particularité nationale, à rompre le lien créé par la nature entre l'homme et elle. On l'appelait, respectueusement, le « cosmopolite. » Et des milliers de jeunes gens, garçons et filles, s'efforçaient à partager son cosmopolitisme.

Nous devons ajouter que Barsabas, de plus en plus absorbé par sa science, s'apercevait à peine des progrès de sa renommée.

Mais il ne put se défendre d'un secret plaisir quand, un jour, la femme d'un des principaux fonctionnaires romains le fit prier de venir chez elle lui donner des leçons. Cette dame n'était plus très jeune, et Barsabas, qui avait eu déjà l'occasion de la voir, ne se souvenait pas, non plus, qu'elle fût bien jolie. Il se rendit pourtant à son invitation ; et trois leçons lui suffirent, sinon pour la transformer en *cosmopolite*, du moins pour changer d'opinion sur elle. A défaut de jeunesse, et presque de beauté, elle était infiniment élégante, gracieuse, spirituelle, experte en sourires piquans et en douces flatteries. Elle fit à son professeur un accueil où, de la façon la plus agréable du monde, le respect se tempérait de familiarité. Elle le flatta, l'amusa, lui inspira la plus haute opinion d'elle-même et de lui. Et son mari, à qui ensuite elle le présenta, l'invita à venir dîner chez eux aussi souvent qu'il voudrait.

Alors s'ouvrirent pour Barsabas des semaines si heureuses, que peu s'en fallut qu'il n'oubliât, par instans, de se désoler des lacunes de sa science. Tous les soirs, assis près de son élève, il se sentait rajeunir, en même temps que son élève rajeunissait à ses yeux. Tendrement, humblement, il lui faisait l'aveu de ses ambitions et de ses déboires : et elle, en échange, avec un sourire ingénu de ses dents toutes neuves, elle lui racontait son enfance, la mort d'un petit oiseau qu'elle avait nourri. Mais surtout elle le ravissait par sa passion de s'instruire. Elle lui demanda de l'emmener avec lui, dans son prochain voyage ; et bien que Barsabas, craignant pour elle les incommodités des auberges lointaines, l'eût simplement conduite en Sicile, jamais aucun de ses autres voyages ne lui parut si charmant. Il montra à son amie le berceau d'Empédocle, il lui exposa la doctrine de ce philosophe, il lui apprit à nommer, dans toutes les langues, les fleurs qu'il cueillait pour elle au bord des sentiers. De retour à Rome, où ils étaient revenus par le plus long chemin, ils se promirent de vivre désormais tout près l'un de l'autre. La dame se fit faire une robe à l'égyptienne, dont elle prit le modèle sur un vase que son ami lui avait donné. Et l'ami, afin de placer ses travaux mêmes sous l'inspiration de sa chère élève, forma le projet d'étudier les formes diverses du sentiment de la beauté chez les divers peuples.

Mais le hasard voulut que cette aventure, qui avait mis le comble à sa fortune, fût aussi l'origine de tout ses malheurs.

Moins de quinze jours après être revenue avec lui de Sicile, la dame lui signifia qu'elle ne pourrait plus recevoir ses leçons; et il apprit qu'elle s'était déjà choisi pour professeur un autre savant, nouvellement arrivé à Rome. C'était un jeune Grec de Chypre qui, tout comme Barsabas, possédait un don extraordinaire; mais son don, à lui, était de l'ordre mathématique : il consistait à savoir résoudre, séance tenante, les problèmes de calcul les plus compliqués. Dix chiffres à multiplier par dix autres semblaient n'être qu'un jeu pour la prodigieuse mémoire du jeune Cypriote, qui se trouvait être, avec cela, fort bel homme, laissant voir des formes d'une admirable vigueur sous le costume bizarre dont il s'affublait. Aussi ne parlait-on que de lui; et le bruit qu'il faisait avait, dès le premier jour, indigné Barsabas, qui certes ne se fût jamais attendu à devoir lui céder la faveur de son élève.

Cette faveur que, la veille encore, il avait sentie toute à lui, il ne se résigna pas à la perdre avant d'avoir tenté de la ressaisir. Ne pouvant plus donner de leçons à la dame, il pouvait, du moins, continuer à dîner chez elle. Il y vint dîner, le soir même; et le mari eut pour lui des prévenances qui lui rendirent courage. Mais elle, au contraire, fuyait ses regards, ou bien parfois lui lançait un rapide coup d'œil mêlé de mépris et de compassion. Il finit par l'aborder, au sortir de table. Il lui rappela ce qu'il était, la gloire et les honneurs que son savoir lui avait valus. Elle-même, souvent, ne lui avait-elle pas répété qu'il résumait en lui l'âme universelle? Ne s'était-elle pas émerveillée, chaque jour davantage, de la profondeur et de l'étendue de son cosmopolitisme? Et c'était lui qu'elle voulait maintenant sacrifier à un faux savant, à un baladin de l'espèce de ceux qui dansaient dans les foires! Mais la dame, qui sans doute avait hâte de rejoindre son nouveau professeur, ne prit pas la peine de lui répondre en détail. « Mon pauvre ami, — lui dit-elle, — je croyais vous avoir assez payé de vos leçons; mais, puisque vous paraissez en juger autrement, je vais donc achever de m'acquitter envers vous en vous donnant, à mon tour, deux conseils précieux. D'abord, quand vous dînerez dans une maison romaine, évitez de manger votre viande avec vos doigts : rien ne nuit autant à votre réputation de citoyen du monde! Et puis, si l'un des convives vous parle de Virgile, n'affirmez pas que c'est un mauvais poète, ainsi que vous venez de le faire tout à l'heure : avouez plutôt que, étant étranger à Rome, vous êtes hors d'état de comprendre le génie de nos

poètes! » Sur quoi elle lui tourna le dos et s'enfuit dans la salle voisine, après lui avoir adressé un dernier sourire qui, seul, aurait suffi pour lui ôter toute envie de la suivre.

Mais, au reste, Barsabas n'en avait plus nulle envie, car son amour s'était éteint d'un seul coup, comme une petite flamme sous un souffle de vent. Il s'empressa de rentrer chez lui, et jusqu'au lendemain il se promena fiévreusement parmi ses livres épars, songeant à l'injustice monstrueuse des deux reproches qu'il venait d'entendre.

Le premier de ces reproches, à dire vrai, n'était pas sans quelque fondement. Oui, en effet, malgré son cosmopolitisme, Barsabas sentait qu'il avait gardé les rudes allures d'un paysan de la Galilée. Il n'avait pu se contraindre à manger, ni à marcher, ni à se vêtir de la manière dont le faisaient, autour de lui, les véritables Romains. Ses toges avaient beau lui coûter fort cher, jamais il n'avait pu apprendre à les bien porter. Et il sentait aussi qu'il parlait trop vite, et que ses éclats de rire étaient trop bruyans. Mais, n'attachant lui-même à ces menus détails aucune importance, il n'admettait pas que personne leur en attachât ; tandis que le second reproche, au contraire, l'avait atteint au vif, si au vif que c'est en l'entendant qu'il avait soudain cessé d'aimer son élève. Virgile! On osait lui reprocher de ne pas comprendre ce mauvais poète! N'avait-il pas durant six mois, l'hiver précédent, étudié en public les *Églogues* et l'*Énéide*, au double point de vue étymologique et grammatical? N'avait-il pas soumis le texte de ces poèmes à l'analyse la plus rigoureuse, relevant à chaque vers des expressions impropres, des images forcées, des fautes de grammaire ou de prosodie?

Ce qu'il ne comprenait pas, en effet, et qui depuis longtemps déjà l'exaspérait, c'était le culte superstitieux des Romains pour Virgile. Ce même soir, au dîner, un jeune voisin de table lui avait raconté qu'il avait passé la nuit précédente à relire l'*Énéide*, et qu'il avait été plus ravi que jamais de la divine harmonie qui s'en dégageait. Pareillement, des Grecs lui avaient parlé de la volupté que leur causait « l'harmonie » de Sophocle; et dans tous ses voyages il avait rencontré des lettrés qui lui avaient vanté « l'harmonie » de leurs poètes locaux. Et lui, désireux de prendre sa part de leur émotion, il avait lu et relu tous ces poètes: quelques-uns d'entre eux lui avaient paru plus ingénieux, plus

savans, plus corrects que les autres ; mais, chez ceux-là mêmes, il n'avait pu découvrir aucune trace de cette mystérieuse « harmonie » que se plaisaient à leur prêter leurs compatriotes. Qu'était-ce, au surplus, que cette harmonie? A quel signe la reconnaissait-on? Et à quoi servait-elle? Et comment un Romain ou un Grec pouvait-il la trouver dans sa langue, alors que lui, Barsabas, qui savait toutes les langues, n'était parvenu à la trouver nulle part?

Et cependant, à y réfléchir, il se souvint de l'avoir, lui aussi, jadis, trouvée quelque part. Il se souvint que jadis, dans son village, rien ne lui plaisait autant que d'entendre réciter certains poèmes en patois galiléen, des récits de batailles, des fables, des prières, ou encore des plaintes d'amour toutes remplies à la fois de tristesse et de douceur. Il était alors si ignorant que le sens d'une foule de mots lui échappait, lorsque sa mère ou quelque ami lui récitait ces poèmes; mais il n'en éprouvait pas moins, à les entendre, un bonheur singulier, comme si chaque vers eût évoqué devant ses yeux mille images vivantes et fait chanter dans son cœur une volée d'oiseaux. L'harmonie, oui, c'était le nom qui convenait le mieux pour cette beauté, secrète, mais pourtant si belle! Et Barsabas dut s'avouer que sa langue natale, tout au moins, était capable d'une telle harmonie.

Parmi les manuscrits de sa bibliothèque, il se rappela qu'il possédait un recueil de poésies populaires de la Galilée. Il l'avait fait venir à grands frais de Capernaum, pour une série d'études qu'il projetait sur les déformations de la langue syrienne. Il courut le prendre, et se mit à lire les pièces qui, jadis, l'avaient le plus frappé. Mais en vain il essaya d'y retrouver leur ancienne beauté. La déformation de la langue syrienne y était décidément trop grossière et trop incorrecte : et puis quelle pauvreté d'idées, quelle absence de toute règle dans la prosodie! Barsabas avait beau mépriser les poètes grecs et latins ; il voyait bien que leurs vers étaient cent fois supérieurs à ces informes complaintes. Celles-ci étaient désormais devenues plus muettes encore pour lui que l'*Énéide* et les deux *Œdipe*.

Il en conclut que tous les poètes, en dépit de leur gloire, étaient de mauvais poètes. Et il entreprit d'écrire lui-même un ouvrage où il introduirait « l'harmonie » qui manquait aux leurs. Personne, assurément, n'était plus apte que lui à l'écrire. Ne connaissait-il pas l'essence de toutes les langues, l'origine des

mots, leur signification, le pouvoir d'images et de rythmes qui était en eux? N'avait-il pas lu tous les poètes? Ne s'était-il pas ingénié à découvrir leurs fautes, comme aussi les moyens qu'ils auraient eus de les éviter? Il se mit donc à l'œuvre, et commença d'abord un grand poème latin. Mais il s'aperçut bientôt que la langue latine, si familière qu'elle lui fût, se prêtait mal à l'expression des nuances diverses de ses sentimens. Il s'aperçut que cette langue, dont il croyait savoir tous les secrets, avait toujours une foule de secrets impénétrables pour lui. Vainement il s'acharnait à trouver le mot juste : les mots étaient justes, dans les phrases qu'il écrivait, la syntaxe irréprochable, le rythme parfait; mais les phrases, en fin de compte, sonnaient faux, une mystérieuse malchance les empêchait toujours d'être tout à fait des phrases latines. Et Barsabas, découragé, résolut d'écrire son poème en langue syrienne. C'était sa langue natale, la seule langue qu'il *sentît* au lieu de se borner à la *comprendre*, comme il faisait de toutes les autres. Sa compréhension des autres langues allait lui permettre de donner à celle-là une pureté, une élégance, une harmonie sans pareilles!

Hélas! cette langue-là aussi lui était devenue étrangère. Au contact des autres, elle avait perdu pour lui la couleur et la saveur qu'elle avait eues autrefois, quand elle était sa langue, l'enveloppe naturelle de toutes ses idées. Les phrases syriennes qu'il essayait d'écrire sonnaient plus faux encore que ses phrases latines : il les entremêlait malgré lui de tournures étrangères, il y donnait aux mots des sens que, peut-être, ils auraient dû avoir, mais qu'ils n'avaient pas dans l'usage courant. Il écrivait, raturait, écrivait de nouveau; et, quand ensuite il se lisait à haute voix ce qu'il venait d'écrire, l'ensemble avait un air affecté, maladroit, bien moins harmonieux que les naïves chansons de son village natal.

Et ce n'était pas tout. A mesure qu'il peinait sur son poème syrien, il était amené à constater tous les jours davantage que ce n'était pas seulement la faculté d'écrire, mais aussi la faculté de penser que la pratique des langues étrangères avait détruite en lui. Car la différence des langues, — il le découvrait davantage tous les jours, — ne consiste pas seulement à traduire une même idée en des mots différens : elle répond à une différence profonde dans les façons de concevoir ou d'ordonner les idées. Et chaque homme n'est capable que d'une seule de ces façons

de telle sorte que Barsabas, pour avoir voulu penser dans toutes les langues, était devenu incapable de penser dans aucune d'elles. Il continuait à pouvoir les parler toutes; mais dans aucune d'elles il n'avait plus rien à dire. Ses idées, peu à peu, avaient cessé de vivre, en lui. Et maintenant il s'en rendait compte; et jour et nuit il s'épuisait au travail, sans réussir à tirer de son cerveau une pensée qui ne fût point trop vague, trop terne, trop banale. Son cerveau était vide, comme si une avalanche de pierres avait écrasé toutes les fleurs qui, jadis, y avaient poussé.

Il avait bravement supporté, quinze ans auparavant, la perte de sa foi; mais la perte de son intelligence lui fut un coup terrible. Il interrompit ses leçons, n'ayant pas le courage d'enseigner à autrui une science dont lui-même avait retiré d'aussi tristes effets. Il brûla ses manuscrits, il brûla tous les livres de sa bibliothèque; et plusieurs mois durant il resta enfermé dans sa maison, tout entier au cruel sentiment de son impuissance. Ni la fortune, ni la gloire, ni le luxe, ni la société des hommes, rien ne parvenait plus à le divertir. Il eut un moment l'idée de vendre ses biens et de voyager à travers le monde : mais les voyages lui paraissaient désormais une fatigue plus inutile encore que les autres. Il avait trop clairement acquis la certitude que jamais un homme ne peut prétendre à pénétrer l'âme d'aucun peuple, si ce n'est de celui où il est né et dont il fait partie. Sous les langues, sous les mœurs, sous les détails divers de la vie extérieure, il devinait dans chaque pays la présence d'une vie plus réelle et plus intime, à jamais insaisissable pour un étranger. Et c'est ce qu'il comprit non moins évidemment lorsque, sur le conseil d'un ami, il tenta de se mêler à la vie romaine. Huit jours passés au Forum et dans les assemblées lui suffirent pour se convaincre de l'inanité de cette tentative. La vie romaine était faite pour les Romains; elle résultait d'un fonds séculaire d'habitudes et de pensées communes, et ceux-là seuls pouvaient y prendre part que la suite des siècles y avait préparés. Il se rappela ce que lui avait dit autrefois un philosophe d'Alexandrie : que Platon devait forcément rester incompréhensible à qui n'avait pas été nourri de l'*Iliade*. Oui, et de la même façon la vie présente de Rome ne laissait voir son vrai sens qu'à ceux dont les pères avaient vaincu Carthage! Lui, Barsabas, il n'était qu'un étranger, à Rome aussi bien qu'à Alexandrie, en tout en-

droit du monde où il se trouvait! Un être impuissant, vide, incapable de toute pensée, voilà ce qu'avait fait de lui son cosmopolitisme! Et chaque jour, le sentant davantage, il en éprouvait plus de honte et plus de frayeur.

Or, un matin d'hiver, pendant qu'il errait au hasard des rues, un pauvre homme qui passait l'aborda respectueusement. Il tenait en main un papier sur lequel était inscrite l'adresse d'un hôpital: et, par gestes, il priait Barsabas de lui montrer sa route. Et Barsabas, levant les yeux sur lui, le reconnut aussitôt. C'était un paysan de son village, celui-là même à qui jadis, devant les portes de Jérusalem, il avait annoncé sa miraculeuse mission. Il l'appela donc par son nom; après quoi, s'étant fait reconnaître, il l'interrogea sur sa présence à Rome. Le paysan n'y était arrivé que depuis quelques heures : il venait chercher son jeune frère, qui était malade; et il comptait repartir le lendemain matin.

Ses misérables vêtemens tombaient en lambeaux; il paraissait épuisé d'angoisse, de fatigue, et de froid : mais une longue habitude de bonheur se lisait dans le regard de ses bons yeux bleus. Et Barsabas, d'abord, ne put s'empêcher d'en être jaloux. Il retrouva toutefois son ancien orgueil pour répondre au paysan, lorsque celui-ci se fut enhardi à lui demander s'il avait achevé de convertir Rome à la foi du Christ. « Sache, répondit-il, que j'ai depuis longtemps cessé de prêcher l'Évangile, ayant été promu à un emploi plus haut! Je suis maintenant un des personnages les plus considérables de Rome, et de tout l'empire. Je possède deux maisons, des centaines d'esclaves, un domaine plus vaste que Capernaum; et il n'y a pas au monde un seul homme plus savant que moi! »

Là-dessus, se drapant dans sa toge, il fit mine de vouloir congédier son ancien ami, après lui avoir indiqué le chemin qu'il avait à suivre. Mais à peine l'eut-il vu s'éloigner, qu'il le rappela. Toute trace de sa hauteur avait soudain disparu; il tremblait, ses genoux fléchissaient, et c'est presque à voix basse qu'il demanda au paysan ce qui s'était passé dans son village, depuis vingt ans bientôt qu'il en était parti.

— Oh! frère, lui répondit le paysan, nous avons été, nous aussi, parfaitement heureux! Et je t'assure que pas une fois, dans nos prières, nous n'avons manqué à implorer pour toi toutes les grâces du ciel, en récompense du bonheur que tu nous as

valu! Car c'est toi qui nous as enseigné à jouir de la vie! Nous étions, jusque-là, comme des sauvages : nous avions la tête pleine de désirs trompeurs et de curiosités inutiles. C'est toi qui, par ton exemple, nous as tirés de cette barbarie, en appliquant parmi nous les leçons de ton divin maître. Et désormais, ayant appris de toi l'unique sagesse, nous mettons tout notre soin à en profiter. Que te dirai-je de plus? Tel qu'était notre village quand tu nous as laissés, tel exactement tu le retrouverais aujourd'hui. Nos journées s'écoulent lentement; et, bien qu'elles soient pareilles l'une à l'autre, chacune nous apporte quelque plaisir nouveau. Nous cultivons nos champs, nous paissons nos chèvres, nous habituons nos enfans à vivre comme nous. Le soir, réunis sur la grand'place, nous écoutons l'un de nous qui, à tour de rôle, nous raconte des fables ou nous chante des chansons : car, imagine-toi, fables et chansons fleurissent d'elles-mêmes dans nos cœurs, depuis que nous en avons arraché les mauvaises herbes qui les encombraient. Et puis, avant de nous endormir dans les chers bras de nos femmes, nous remercions une dernière fois Jésus de la belle fête qu'a été la journée.

« Mais, de tous les secrets que tu nous a révélés, il y en a un qui, plus encore que les autres, peut-être, nous a été précieux. Te souviens-tu que, à deux ou trois reprises, tu as refusé de sortir du village, même pour aller te joindre à tes amis chrétiens? Et nous, pareillement, nous avons pris de plus en plus l'habitude de ne jamais sortir de notre village. Nous avons borné toute notre vie aux limites des lieux où nous sommes nés, de façon à les mieux connaître, à nous sentir plus profondément en contact avec eux. Et c'est cela qui nous a permis de ne former tous ensemble qu'une même famille. Nous parlons tous la même langue, nous avons les mêmes rêves et les mêmes souvenirs. Si l'un de nous est triste, nous savons les moyens de le consoler. Si l'un de nous meurt, ses enfans trouvent aussitôt un autre père, tout prêt à l'aimer et à l'amuser. Et c'est comme si, jeunes et vieux, toutes nos pensées nous étaient communes. Seul mon malheureux frère est venu à Rome, se figurant qu'il aurait plus de plaisir dans une grande ville : il n'y a eu que la faim et l'ennui.

« Ah! frère, quel que soit le nouveau métier que tu t'es choisi, tu mérites bien les faveurs dont le ciel t'a comblé! Et grande sera la joie de tout le village, quand on saura que tu as

daigné me reconnaître, humble et pauvre comme je suis! Car ton souvenir est aujourd'hui aussi présent parmi nous qu'au lendemain du jour où tu es parti. Les petits enfans eux-mêmes bénissent ton nom, et n'ont pas de plus douce ambition que de te ressembler. C'est ta maison qui, le dimanche, nous sert d'église. Et ton petit âne, — te le rappelles-tu? — de quels tendres soins nous l'aurions entouré, s'il avait pu survivre au chagrin de ton départ! Mais la pauvre bête n'a pas pu y survivre! Une semaine encore après être revenu de Jérusalem, je l'ai vue errer au flanc de la colline, comme si elle guettait l'heure de ton retour. Et puis, un matin, nous l'avons trouvée morte dans ton champ de figues.

— Et ma mère?... Et ma femme? — murmura Barsabas.

— Elles vivent l'une et l'autre, frère; mais je craignais de te parler d'elles. Ce sont, en vérité, deux saintes, la richesse et la gloire de tout le village. Leur exemple a, pour nous, remplacé le tien; et pas un jour ne s'est passé, depuis vingt ans, sans qu'un de nous leur ait dû un secours ou une consolation. Hélas! pourquoi faut-il que, seules d'entre nous tous, elles souffrent d'une souffrance que nous ne puissions pas soulager! Toujours prêtes à nous assister dans nos peines, elles seules ne prennent point de part à nos plaisirs. Les jeux mêmes de nos enfans ne parviennent pas à les égayer. Et souvent nous les voyons, elles aussi, monter tristement au sommet de la colline, comme si elles conservaient l'espoir de ton retour!...

Barsabas n'eut pas la force d'en entendre plus long. Il rentra chez lui, s'enferma dans sa chambre, et, tombant à genoux, il pria humblement :

— Seigneur Jésus, s'écria-t-il, béni soyez-vous d'avoir rouvert mes yeux à la vérité! Ce don des langues, que mon orgueil m'a fait prendre pour un précieux privilège, ce n'était, je le vois, qu'une épreuve que vous m'imposiez. Et, avec ce don, l'orgueil est entré en moi, pour m'aveugler l'esprit et me pourrir le cœur. J'ai abandonné mon village, le seul lieu du monde où je pouvais vivre. Je me suis cru l'égal des apôtres que vous aviez élus, je me suis assigné une mission dont je n'étais pas digne; j'ai sacrifié à de misérables chimères le souci de votre gloire et de mon bonheur. Chaque jour, depuis vingt ans, je me suis écarté du simple et droit chemin que vous m'aviez tracé. Et maintenant

mes yeux se sont rouverts, et je tremble de honte au spectacle du bourbier que je suis devenu. Seigneur, mon péché est trop grand pour que je puisse rien attendre de votre indulgence ! Et déjà vous m'avez châtié, mon châtiment a commencé en même temps que ma faute. Mais, si mon châtiment ne doit jamais finir, faites du moins, ô Seigneur, que ma faute finisse ! Permettez-moi d'être de nouveau un chrétien, un homme dont la vie serve aux autres, au lieu de leur nuire ! Donnez-moi le courage de renaître à vous ! Laissez-moi vous sentir encore debout près de moi, comme jadis, quand je jouais avec les enfans à Jérusalem ! Que les larmes de ma femme et de ma mère obtiennent de vous ce dernier miracle !

Ainsi pria Barsabas. Et sa prière fut, cette fois, exaucée : car lorsque, s'étant relevé, il voulut appeler ses esclaves pour prendre congé d'eux, il s'aperçut que le Seigneur l'avait rendu muet.

III. — LE PÉNITENT

Il vécut longtemps encore, dans son village, jouissant de la grâce nouvelle qu'il avait reçue de son maître.

Il avait eu cependant une minute d'angoisse, le soir de son retour, quand il avait revu ses anciens amis. Non qu'il souffrît de ne pouvoir pas répondre à leurs questions : jamais peut-être son don des langues ne lui avait apporté un contentement aussi parfait que ce don contraire qui l'avait remplacé. Mais c'était la première fois qu'il s'apercevait d'autres changemens survenus en lui, et qui n'avaient de cause que sa propre folie. En comparaison de lui, les plus vieux des habitans du village semblaient avoir vingt ans. Une fraîche et heureuse santé rayonnait de leurs bons visages ; leurs mouvemens gardaient une aisance, une souplesse juvéniles ; et lui, le pauvre Barsabas, debout parmi eux avec son dos voûté, ses mains tremblantes, son crâne chauve et les rides de son front, il était comme une maison brûlée au milieu d'une rue.

Du moins l'accueil qu'ils lui firent ne tarda-t-il pas à le consoler. Le paysan qu'il avait rencontré à Rome lui avait dit vrai : son souvenir était resté aussi vivant pour eux que si son absence n'avait duré que quelques semaines. Ils l'avaient seulement appelé d'un autre nom, en naïf témoignage de leur reconnaissance. Le « Juste, » c'est ainsi qu'à présent ils le désignaient. Et

il n'y avait personne dans le village, enfant ni vieillard, qui ne fût prêt à se dépouiller de tous ses biens pour les lui offrir. Aussi, malgré l'infirmité qui l'avait frappé, le supplièrent-ils, dès son retour, de consentir à être le chef de leur communauté. Mais le Juste avait décidément perdu le goût des honneurs. Son unique ambition était, désormais, de servir : car il ne se jugeait même plus digne de vivre en égal de ces braves gens, qui le priaient de leur commander.

Et bientôt une occasion de servir ses frères se présenta à lui. Il apprit qu'une vieille femme, qui l'avait autrefois bercé sur ses genoux, était fort empêchée de mener paître ses trois chèvres et son âne. Elle était fatiguée, malade : chaque jour la marche lui devenait plus pénible. Barsabas obtint qu'elle lui remît le soin de son petit troupeau. Tous les matins, au lever du soleil, il s'en allait avec ses nouveaux compagnons, en quête de quelque creux des collines où l'herbe fût verte et la feuillée épaisse. Parfois l'âne, qui avait l'humeur fantasque, se mettait à courir, ou bien encore refusait d'avancer. Parfois l'une des chèvres tombait dans un ravin, et Barsabas était forcé d'y descendre à sa suite. Mais il acceptait en souriant ces faciles épreuves. Et, au total, revoyant ses péchés, peu s'en fallait qu'il ne s'étonnât de l'excès d'indulgence de son divin maître. Depuis longtemps, en effet, il ne se souvenait pas d'avoir connu une vie aussi heureuse : depuis le jour où il s'était cru appelé à convertir le monde.

« Quelle douce vie, songeait-il, quelle paix en moi et autour de moi ! Le bleu du ciel s'argente de nuages transparens ; le parfum des fleurs fait chanter les cigales ; et voici mon chevreau noir qui accourt en bêlant, pour que je lui apprenne à sauter par-dessus mon bâton ! De ces chères créatures confiées à ma garde, il n'y en a pas une dont toutes les pensées ne me soient familières. Je lis dans leurs yeux comme dans un livre : et, bien que ni elles ni moi ne puissions nous parler, je pénètre en elles sans ombre d'effort ; tandis qu'à Rome, avec toute ma science, l'âme de mes plus proches amis me restait fermée ! » Et il voyait alors que, pour pénétrer dans l'âme d'autrui, le moyen n'était pas de connaître les langues, ni les mœurs, ni l'histoire, mais simplement de s'oublier soi-même et d'aimer autrui.

Ainsi s'écoulèrent de tranquilles années, jusqu'à ce qu'un matin Barsabas, en s'éveillant, ne se sentit plus la force de se

lever de son lit. Il comprit aussitôt que son maître avait achevé de lui pardonner. Et peut-être même ce pardon lui fut-il confirmé par un autre signe : car sa femme a raconté plus tard que, au moment où elle venait près de lui, elle l'avait entendu disant à voix haute, en patois galiléen et avec son naïf accent de jadis : « Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit béni ! » Mais le fait est que, ni à sa femme, ni à sa mère, ni à ses amis accourus en foule à son chevet, il ne parla autrement que par signes ; et il n'eut pas besoin d'une autre langue pour leur exprimer, de la façon la plus claire et la plus touchante, combien il était certain de se retrouver bientôt avec eux, dans un monde où Dieu ne pourrait manquer de leur concéder, à jamais, un village et des collines semblables aux leurs.

Puis il s'éteignit doucement, tranquillement, comme un enfant s'endort. Et, si les hasards d'une excursion vous conduisaient dans le village de Galilée où il a vécu les seules années vivantes de sa vie, les habitans ne manqueraient pas de vous répéter l'histoire de ce Juste à qui son divin maître, après lui avoir accordé la grâce de parler toutes les langues, avait daigné accorder la grâce, plus précieuse encore, de n'en parler aucune.

T. DE WYZEWA.

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS

DE LA MANCHE

II (1)

LE BESSIN, LE PAYS D'AUGE ET LA SEINE MARITIME

I

Comme dessin, comme aspect, comme structure, la côte normande présente un contraste saisissant avec celles de la Bretagne et du Cotentin. Au lieu de s'avancer fièrement en mer et de projeter deux grandes presqu'îles hérissées de saillies, d'écueils et de roches menaçantes, elle se creuse profondément, limée par les vagues, et dessine un immense golfe, le plus riche, le plus largement ouvert, le plus vivant surtout qui existe sur toute l'étendue de nos côtes de l'Océan et de la Manche. Cette grande échancrure est la baie de Seine. Son ouverture est de plus de 100 kilomètres; c'est la distance qui sépare, à vol d'oiseau, la pointe de Barfleur, située à l'extrémité du Cotentin, du cap d'Antifer, qui est la saillie la plus avancée des falaises du pays de Caux. La Seine débouche dans l'enfoncement Est de ce golfe. Les dépôts qu'elle entraîne s'avancent assez loin au large, mais ne dépassent pas la ligne de 24 kilomètres de longueur, orientée du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est, qui joint la pointe de Beu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

zeval située près de l'embouchure de la Dive, à l'Est d'Honfleur, au cap de la Hève, qui fait presque partie de la banlieue du Havre. Cette ligne idéale marque en quelque sorte l'entrée de l'estuaire. Celle qui court de la pointe de Barfleur au cap d'Antifer peut être considérée comme la limite même du golfe. Au Nord, on est en pleine Manche; au Sud, on est dans la baie, et les navires doivent alors commencer leurs manœuvres pour assurer leur entrée à Honfleur, au Havre, ou pour mouiller dans la rade.

La caractéristique de la côte normande est la falaise, muraille verticale, presque toujours à pic, et qui atteint, en certains endroits, plus de cent mètres de hauteur. La mer en ruine sans cesse le pied ; et les éboulemens qu'elle provoque, tantôt remaniés sur place, tantôt roulés par les courans depuis une longue suite de siècles, se sont réduits peu à peu en sable et ont fini par se déposer en bâtissant une sorte de gradin sous-marin contre lequel viennent rebondir les vagues des tempêtes. Au-devant de ce seuil, un nombre considérable de roches et d'écueils, que les flots n'ont pas encore complètement démolis, prolongent sous l'eau, souvent à une grande distance, la terre ferme à laquelle ils ont appartenu à une époque relativement récente.

La côte est battue directement par tous les vents du Nord et de l'Est. Presque rectiligne depuis la baie du Cotentin jusqu'à l'embouchure de la Seine, elle ne présente aucune de ces découpures hospitalières, aucun de ces fiords tranquilles qui pourraient servir d'abris temporaires aux navires assaillis par une tourmente soudaine. La plupart des ports qui la jalonnent ne permettent d'ailleurs l'entrée que des bateaux d'un tonnage moyen. Les gros steamers, les cargo-boats, les transatlantiques doivent le plus souvent rester au large ; et ce n'est qu'au fond du golfe qu'ils trouvent un mouillage assuré, où ils doivent attendre l'ouverture des bassins du Havre à l'heure favorable de la marée.

Ces conditions désavantageuses sont heureusement compensées par la durée de la pleine mer, beaucoup plus grande dans ces parages que sur tout autre point de nos côtes. Cette particularité remarquable, qui a contribué pour une large part au magnifique développement du port du Havre, est due à la succession ininterrompue de deux flots de marée dans le fond même de la baie. Nous avons parlé plus haut de l'énorme amplitude que la superposition de deux ondes dans les eaux de Saint-Malo

donnait à toutes les marées des sizygies et surtout aux marées d'équinoxe, — l'une de ces ondes, celle de l'Océan qui remonte du Nord au Sud, étant rencontrée par une autre onde qui descend du Sud au Nord par le Pas de Calais, après avoir mis exactement vingt-quatre heures pour faire le tour des Iles Britanniques, les deux flots s'ajoutant ainsi l'un à l'autre, l'intumescence étant par suite doublée, et l'écart entre les niveaux des plus hautes et des plus basses mers atteignant quelquefois 15 mètres.

Le phénomène est tout différent au fond de la baie de la Seine. Le grand flot de marée qui vient du large passe au-devant de Cherbourg et y détermine les terribles raz contre lesquels luttent difficilement les navires qui doublent les deux cornes du Cotentin ; à la pointe de Barfleur, il se divise nettement en deux branches. La première, la plus importante, continue sa marche du Sud au Nord, traverse au large et en droite ligne le golfe normand et va frapper le cap d'Antifer; là, elle se bifurque en deux rameaux secondaires dont l'un, remontant vers le Nord en suivant la ligne des falaises jusqu'à Boulogne, va remplir tous les ports de la côte de Flandre et l'autre, rebroussant vers le Sud, rase le cap de la Hève, descend au Havre et pénètre dans l'embouchure de la Seine. La seconde branche double la pointe de Barfleur, longe toute la côte de Normandie jusqu'à Trouville, et se dirige aussi vers la Seine, mais par un chemin beaucoup plus long que la première, puisque, au lieu de traverser directement la baie, elle en suit tous les contours. Le flot de marée qui passe successivement devant tous les ports de la côte normande arrive donc au Havre beaucoup plus tard que celui qui descend du cap d'Antifer, et ses premières manifestations se font sentir précisément au moment où ce dernier commence à se retirer et où les eaux tendent à baisser. Il le soutient alors par sa pression, prolonge d'une manière très sensible la durée de la pleine mer, ce qu'on appelle « l'étale; » et c'est ainsi que, dans beaucoup de ports de la baie de Seine, le niveau de l'eau se maintient sensiblement fixe pendant près d'une heure dans le voisinage de son maximum et qu'on peut y faire, en une seule marée, des manœuvres qui en exigeraient quelquefois plusieurs dans les ports situés au Nord du cap d'Antifer et à l'Ouest du cap de Barfleur sur toute la côte bretonne. Les conséquences de ce régime hydraulique spécial se traduisent pratiquement de la manière suivante : les bassins du port du Havre peuvent

rester ouverts pendant près de trois heures aux approches de la haute mer sans que leur niveau éprouve une variation de plus de 30 centimètres; et tous les marins savent qu'il faut à peu près une heure à Dieppe pour gagner ou perdre une tranche d'eau de 20 centimètres et que la même dénivellation ne se produit au Havre qu'après plus de 150 minutes. Pour un navire en rade et qui attend, une marée du Havre en vaut donc deux de celles de Dieppe; et c'est, comme on l'a si bien dit, dans de pareilles circonstances que le temps vaut réellement de l'argent.

La prolongation de la durée de l'étale et le voisinage de Rouen et de Paris sont en réalité les deux principales raisons de la grande fortune du Havre.

II

A la base du Cotentin, la côte dessine un angle rentrant très prononcé; c'est le golfe des Veys, au fond duquel débouchent quatre rivières : à l'Ouest, la Douve et la Taute; à l'Est, la Vire et l'Aure. Les deux premières, réunies à l'aval de l'écluse maritime du Haut-Dick, forment le chenal de Carentan; la Vire et l'Aure mêlent aussi leurs eaux et deviennent le chenal d'Isigny. Le golfe est limité à l'Est par les rochers pittoresques de Grandcamp. Entre le chenal d'Isigny et le chenal de Carentan s'avance la pointe insubmersible de Brévands, qui divise le golfe, encombré d'îlots et de bancs vaseux, tour à tour noyés et émergés suivant la marée, en deux compartimens, celui de droite portant naturellement le nom de baie d'Isigny, et celui de gauche, de baie de Carentan. Tout le golfe faisait autrefois partie de la terre ferme. D'immenses dépôts de sable marin y recouvrent des bancs de tourbe, et, en creusant çà et là dans la tangue, on rencontre de nombreux troncs d'arbres fossiles. Tous ces arbres sont couchés dans le même sens du côté de la terre; et cette inclinaison régulière est une preuve évidente de la double action des vagues qui a affouillé leurs racines et du vent du large qui a poussé leurs branches du Nord au Sud (1). On n'a pas manqué naturellement, comme pour la fameuse forêt de Scissey, qui entourait le Mont Saint-Michel, de faire intervenir le cataclysme de la marée de l'an 709; mais nous avons vu plus haut que cette marée était

(1) J. Girard, *les Rivages de la France*, 1895.

quelque peu légendaire (1) ; et il est probable que l'envahissement de la mer date d'une époque beaucoup plus ancienne et a été, non un accident brusque, mais un phénomène de très longue durée. Il est donc beaucoup plus rationnel de l'attribuer à l'affaissement lent et continu du rivage, et à la destruction progressive des massifs de dunes qui formaient autrefois une large ceinture mamelonnée, en arrière de laquelle se trouvaient de grands espaces marécageux couverts d'une végétation herbacée et dont les eaux ne s'écoulaient qu'à mer basse et par infiltration à travers l'appareil littoral.

Le nom de Vey ou Vay (*vadum*, gué, passage) que porte la baie rappelle assez bien cet ancien état des lieux. A chaque marée basse, on peut toujours traverser presque à pied sec la distance de 7 kilomètres qui sépare le village actuel du Grand Vey, situé à gauche du chenal de Carentan, de l'église de Saint-Clément, située à droite du chenal d'Isigny ; et le gué de Saint-Clément se trouve précisément sur l'emplacement d'une ancienne voie romaine, dont on a retrouvé quelques vestiges non douteux. Les magnifiques prairies au milieu desquelles serpentent aujourd'hui la Douve, la Taute, la Vire et l'Aure sont réellement une conquête récente de l'homme. C'étaient autrefois d'anciennes baies presque fermées et communiquant avec le golfe des Veys par d'étroits goulets. Au lieu de présenter, comme presque toutes les terres en culture, un certain relief et des limites rectilignes, elles ont conservé une horizontalité parfaite et les contours adoucis de nappes d'eau tranquilles qui se sont peu à peu atterries et qui sont encore quelquefois recouvertes par les marées. Elles ont encore leurs îles, leurs promontoires, leurs petites anses. Leurs bords ont la courbure des anciennes plages, et leur surface extérieure est une sorte de croûte de vase très peu consistante, qui cède quelquefois sous les pas de l'homme ou des troupeaux. Peu ou point d'arbres ; leurs racines ne pourraient trouver à mordre dans le sous-sol détrempé. Tout le golfe des Veys n'est qu'un immense dépôt de tangue que des endiguemens ont fait passer successivement à l'état de grève vaseuse, puis de grève herbue, recouverte de christe marine et de saugerette, dont les linéamens enchevêtrés ont tissé un véritable feutre végétal qui s'est peu à peu épaissi, consolidé, et a fini par se transformer

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet, p. 431.

en prairies de premier ordre. Ces vastes herbages, toujours verts, toujours humides, donnent au pays l'aspect de certaines plaines de la Hollande.

On eut même l'idée, à la fin du XVIIIe siècle, de barrer au large tout le golfe des Veys au moyen d'une longue digue enracinée à l'Est aux roches de Grandcamp, à l'Ouest aux falaises de Ravenoville, qui n'aurait pas eu moins de 15 kilomètres de développement, et à travers laquelle on aurait ménagé une large coupure pour assurer l'écoulement général des eaux. On aurait ainsi conquis sur la mer plusieurs milliers d'hectares. Quatre à cinq mille Hollandais, réfugiés en France après les désastres de leur guerre contre la République, devaient être employés à cette œuvre de transformation agricole. On avait projeté la construction tout d'une pièce d'une ville, qui devait naturellement s'appeler *Batavia* et qui aurait été entourée de polders, comme ceux qui s'étendent à perte de vue dans la campagne d'Amsterdam, derrière les digues de la mer du Nord.

Tous ces projets ont été abandonnés, et on s'est contenté d'assurer, par un drainage régulier et par l'établissement d'un réseau de canaux, dont le plus important est celui de Vire et Taute, qui sert aussi à la navigation, l'écoulage et l'assainissement de toute la zone noyée et pestilentielle qui formait autrefois les marais du Cotentin. Le succès a été complet et les herbages du pays des Veys rivalisent aujourd'hui avec les plus riches pâturages de la Normandie.

III

Les trois ports du pays sont Carentan, Isigny et Grandcamp.

Grandcamp, situé à l'Est du golfe, n'est qu'un hameau de pêche, fréquenté seulement pendant la belle saison par les peintres et les baigneurs. Le bourg est tout à fait sur le bord de la mer, presque adossé à la falaise rocheuse. Le port ne présente aucun abri et ne peut être approché que par les barques d'un très faible tonnage qui peuvent supporter à l'échouage le talonnement sur la roche nue. On a essayé de le protéger un peu par quelques épis enracinés au rivage et une modeste cale de défense; mais ce sont des travaux très rudimentaires; et, en fait, la seule industrie du pays est la pêche, qui occupe une quarantaine de barques pontées de 20 à 25 tonneaux et une vingtaine de canots qui font la

navette entre ces barques et la terre, et pratiquent en outre la pêche sur les rochers.

Isigny est plus important. Le port proprement dit est au fond de la baie qui porte son nom, un peu en amont du confluent de la Vire et de l'Aure. On y accède d'abord par le chenal d'Aure et Vire, émissaire commun aux deux rivières, et puis par le chenal de l'Aure, tous deux endigués ; ce n'est d'ailleurs qu'un large canal qui n'a guère que 350 mètres, mais très bien aménagé, bordé de quais, possédant une bonne cale de radoub et pouvant recevoir des navires de 300 tonneaux. Le nom d'Isigny a été donné en général à tous les beurres renommés que l'on fabrique en grand dans toute la région inférieure de l'Aure. Tout le beurre qui ne va pas à Paris par le chemin de fer est expédié au Havre par de petits caboteurs, et de là en Angleterre. Le mouvement du port atteint près de 15000 tonnes : les deux tiers à l'importation, charbons anglais et bois du Nord ; le reste, à la sortie, comprend des produits agricoles et surtout du beurre salé. A ce mouvement à peu près régulier, il faut joindre un commerce local de près de 20000 tonnes de tangue, qui est l'amendement indispensable de toute la plaine et est absolument nécessaire pour entretenir la richesse du pays.

Plus encore qu'Isigny, Carentan est le port d'expédition pour les denrées agricoles. C'est le grand centre de commerce du beurre de toute la Normandie. Mais, bien avant que le pays eût été transformé en grand pâturage, et alors que le golfe des Veys était largement ouvert à la navigation, Carentan avait une sérieuse importance comme port de commerce et surtout comme place de guerre. Ptolémée place au fond de la baie l'ancien port des *Unelli*, l'un des soixante peuples de la Gaule Chevelue. On l'appelait *Crociatonum portus ;* c'est le *Crouciaconnum* de la Table de Peutinger ; et le nom se retrouve presque intact dans un ancien gué de la Vire, le *vicus Carentonus*, où se trouvait autrefois un port qu'on appelait *Barbaflot* et qui est mentionné dans des histoires du XIe siècle. Le port des premiers siècles ne devait pas se trouver d'ailleurs à Carentan même, mais plus près de la mer, et très probablement à Saint-Côme-du-Mont, à 21 lieues gauloises ou à 46 kilomètres à peu près d'*Augustodurum*, qui est devenu Bayeux. On a retrouvé dans les environs les soubassemens d'un ancien *castellum* romain. Des ruines de la même époque et de même nature ont été relevées de l'autre côté de la baie, au Sud

d'Osmanville. Deux forts commandaient alors tous les gués du golfe des Veys. Celui de *Crociatonum* en particulier dominait à la fois la rade et les marais de la Douve, aujourd'hui presque tous desséchés et transformés par la culture. Quelques archéologues croient même que *Crociatonum* a été fondé par un lieutenant de César, et cela n'a rien d'impossible. Tout ce que l'on peut reconnaître à l'inspection des lieux, c'est que l'ancien *castellum* était admirablement campé pour commander tout le pays à peu près inondé; et ce que l'on sait d'une manière positive, c'est que Carentan, qui l'a remplacé, a été pendant tout le moyen âge un port stratégique de premier ordre.

Alors que la mer s'avançait profondément dans l'intérieur du golfe des Veys, et que la presqu'île du Cotentin était en quelque sorte la tête de pont de l'occupation anglaise en France, les marais de la Douve formaient entre elle et la Normandie une barrière qu'il était assez difficile de franchir. On ne pouvait s'y engager que sur des chaussées étroites à peine carrossables, très souvent emportées, ou sur des bornes de pierres espacées de pas en pas pour les piétons. Carentan était donc nécessairement le point de passage obligé de l'un à l'autre pays, et c'est ce qui fit à la fois son importance et ses malheurs pendant plusieurs siècles. Elle fut douze fois prise par les Anglais et soumise à tous les excès des vainqueurs. Déclassée aujourd'hui comme place de guerre, c'est une ville complètement ouverte dont le port a seulement pris un développement assez sérieux depuis un demi-siècle. Un grand bassin à flot de 1 450 mètres de longueur et de 60 mètres de largeur, présentant une superficie de 8 hectares, bordé de quais et de magnifiques levées plantées de superbes ormeaux, qui lui donnent un aspect remarquable, établit la communication entre la baie et la ville. En tête, au confluent de la Douve et de la Taute, l'écluse maritime du Haut-Dick, munie de portes d'èbe et de flot, s'ouvre sur le chenal. Le bassin, qui a la forme d'un V, peut recevoir les caboteurs d'un assez fort tonnage; c'est le seul port un peu profond que l'on rencontre entre Cherbourg et Caen, et il est d'un grand secours. Établi au centre d'un pays où l'agriculture est poussée d'une manière intense, desservi par des voies de communication de toute nature, d'accès assez facile, il doit surtout sa prospérité à l'exportation du beurre et du bétail que l'on envoie en Angleterre. La valeur du beurre expédié à Southampton seulement a dépassé pendant certaines

années le chiffre de 15 millions de francs. L'importation consiste, comme dans presque tous les ports de la Bretagne et de la Normandie, en houilles anglaises et en bois du Nord. Le mouvement total dépasse quelquefois 20000 tonnes: et tout porte à croire qu'il se maintiendra toujours et qu'il augmentera même, avec le développement de la culture de la zone marécageuse que les dépôts de tangue ont transformée en pâturages à perte de vue.

IV

Du golfe des Veys à l'embouchure de l'Orne, 70 kilomètres environ, plus de 100 en suivant les ondulations de la côte, à peu près orientée de l'Ouest à l'Est. Deux ports seulement à signaler, intéressans quoique médiocres, Port-en-Bessin et Courseulles. Tous les autres, Saint-Laurent-Plage-d'Or, Arromanches, Asnelles, Ver, Bernières, Saint-Aubin, Langrune, Luc, Lion-sur-Mer, Riva-Bella ne sont guère que de petits havres de pêche sans aucun mouvement commercial; mais leurs plages sont devenues de charmantes villégiatures, et quelques-unes des stations très fréquentées par les baigneurs.

D'une manière générale, la côte de la basse Normandie est le prolongement du plateau calcaire du riche bassin dont le pied a été rasé par la mer. Le rempart contre lequel venaient battre les vagues a été détruit, et les débris éboulés, remaniés par les courans, ont fini par former au-devant des falaises un long seuil sous-marin à peu près continu, précédé d'une ligne de rochers parallèles au rivage, dernier vestige de l'ancienne côte engloutie et disparue. L'un des principaux de ces rochers est le Calvados, dont le nom un peu défiguré rappelle l'un des vaisseaux de la célèbre Armada de Philippe II, le *Salvador*, qui vint y échouer et y demeura longtemps fixé à l'état d'épave. Derrière cet écueil est un petit mouillage qui, plus hospitalier aux autres vaisseaux de la malheureuse flotte, porte encore le nom de « Fosse d'Espagne. » Un peu partout sur l'estran, on retrouve à mer basse des troncs d'arbres enfouis qui ont appartenu à d'anciennes forêts. Lorsque les commissaires du cardinal de Richelieu vinrent faire en 1640 la grande reconnaissance des côtes de Normandie et de Bretagne, ils signalèrent l'existence d'un petit port ensablé aux environs de Bernières-sur-Mer, presque à l'embouchure de

la Seulles, derrière le long banc de rochers noyé, qui longe la côte occidentale de la rade de Caen et qu'on appelle les Essarts de Langrune. De vastes marais y communiquaient entre eux par une série de petits canaux, et s'étendaient alors à plus de 12 kilomètres dans l'intérieur. Partout aujourd'hui la mer a envahi la terre. Port, marais et canaux, tout a été emporté. La rivière de la Seulles a été raccourcie dans sa partie inférieure de près de 3 kilomètres, et, de l'ancien port du XVII[e] siècle, il ne reste plus que quelques flaques d'eau qui miroitent au milieu des terres émergées pendant les basses marées.

La petite colline qui domine Port-en-Bessin porte le nom de « Butte du Castel; » et on y a trouvé les ruines d'un *castellum* romain qui paraît avoir fait partie d'un groupe de fortifications assez étendues dont il était probablement la vigie ou le poste d'observation destiné à protéger les galères au mouillage.

C'est à « Port, » comme le désignent les anciennes chroniques que débarqua, à la fin du IX[e] siècle, la flotte des Barbares du Nord qui s'emparèrent de Bayeux et dévastèrent tout le Bessin; c'est à ce même « Port » qu'abordèrent, quelques années après, les barques normandes du célèbre Rollon; c'est là encore qu'Odon, évêque de Bayeux et frère de Guillaume de Normandie, fit construire une quarantaine de vaisseaux destinés à la conquête de l'Angleterre (1). Dans les champs alluvionnés qui s'étendent au Sud de Saint-Aubin, l'occupation romaine se manifeste aussi par des fragmens de briques, des débris de murs, de nombreuses substructions, des médailles, des poteries; et il est évident qu'il y avait quelque part par là une station navale, dans les premiers siècles de notre ère; mais il est assez difficile d'en retrouver l'emplacement exact et d'en préciser l'importance, les géographes, les historiens et les itinéraires classiques ne nous en ayant même pas laissé le nom. La côte calcaire a été presque partout rongée par le flot; les anciennes dentelures ont été émoussées. Les petites baies se sont comblées, et le rivage a fini par prendre un certain état d'équilibre qui a permis d'y établir, presque à la limite du flot, une ligne presque continue de délicieuses stations balnéaires.

Assez bien situé dans une anfractuosité naturelle entre deux

(1) Bouniceau, *Étude historique sur le port de Port-en-Bessin*, 1843.

falaises escarpées, Port-en-Bessin peut être considéré comme le port de Bayeux. Ce fut même pendant plusieurs siècles, comme le nom l'indique, le principal établissement maritime de la province du Bessin. Abandonné et longtemps privé d'entretien, il s'est à peu près comblé. Le plus ancien document historique dans lequel il soit fait mention de Port est une charte de 1096, qui le désigne sous le nom de *Portus piscatorum*. Ce n'était plus en effet, depuis déjà trois siècles, qu'un havre d'échouage, une plage de galets au long de laquelle les pêcheurs halaient leurs barques pour les préserver contre la violence des tempêtes.

Cette déchéance a provoqué à diverses reprises des idées généreuses de restauration grandiose. On a même plusieurs fois projeté d'y dériver une partie des eaux de l'Aure, qui se perdent, immédiatement après son confluent avec la Dromme, dans les curieuses fosses de Soucy et qui jaillissent à mer basse le long de la grève. Un canal de 2 500 mètres seulement pouvait en effet y conduire les eaux de la rivière et y procurer quelques chasses qui auraient contribué utilement au dévasement du port (1). On s'est contenté d'enraciner aux deux falaises de Huppain et de Castel, entre lesquelles se trouve la grève d'échouage, deux jetées curvilignes, de 450 mètres environ chacune, qui forment un grand bassin circulaire de 14 hectares et laissent entre leurs deux musoirs extrêmes une passe d'une centaine de mètres. Au fond du bassin, un épi maçonné divise le port en deux compartimens dont le plus petit, bordé de quais, permet l'accostage des caboteurs moyens; mais la côte, exposée directement au Nord, est furieusement battue pendant l'hiver, et la protection des deux jetées, à peine suffisante. Le mouvement commercial ne peut guère avoir lieu que pendant l'été, et ne dépasse pas 7 à 8 000 tonnes, consistant presque exclusivement en charbons anglais et en bois du Nord. L'exportation est à peu près nulle. La pêche seule présente toute l'année une certaine activité.

Arromanches n'est qu'une petite station de pêche en tout temps, et, pendant l'été, une agréable villégiature. Le port, si on peut l'appeler ainsi, est assez bien abrité contre le vent et la

(1) Simon, *Description du bassin hydrographe de l'Aure, des Fosses de Soucy, de la vallée de Port-en-Bessin. Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux*, 1842.

grosse mer du large par le rocher du Calvados. On a retrouvé, sur la grève et dans les environs, de vieilles médailles et quelques restes d'un petit aqueduc gallo-romain, et il se pourrait bien qu'il y ait eu là une sorte d'escale à l'origine de notre ère. Ce ne devait être en tout cas qu'un simple échouage. Les grandes barques y trouvent presque toujours un excellent mouillage. Deux cales inclinées permettent de hisser les embarcations à terre; c'est tout, et c'est suffisant. La pêche du maquereau et du hareng y est très productive, et les marins d'Arromanches vont même à la recherche du congre assez loin au large et jusque dans les eaux de Portsmouth. Point de mouvement commercial, d'ailleurs; mais les bains de mer y sont très fréquentés.

Tout comme Arromanches, Saint-Laurent Plage-d'Or, Asnelles, Ver, Bernières, Saint-Aubin, Langrune, Luc, Lion-sur-Mer et Riva-Bella, ne sont que de petits mouillages pour les barques de pêche et de modestes caboteurs, de charmantes stations pour les baigneurs, de délicieuses villégiatures pour les oisifs, de pittoresques sujets d'étude pour les artistes; et les deux qui occupent les extrémités de cet admirable boulevard maritime, aussi mondain pendant trois mois de l'année que les villes d'eaux de la Suisse, portent même, comme on le voit, des noms de réclame, — Plage-d'Or et Riva-Bella.

Le mouillage qui existe à l'embouchure de la Seulles et qui en porte le nom, Courseulles, est devenu cependant un véritable port. Jusqu'au commencement du siècle, le cours très sinueux et envasé de la Seulles, réduite à mer basse à un très mince filet d'eau, ne permettait pas aux moindres navires d'y venir chercher un abri. Quelques barques affectées à la pêche du hareng et du maquereau venaient seulement s'échouer sur la plage, et le port se réduisait à la fosse naturelle de la rivière.

La transformation du port de Courseulles est due à l'extension qu'a prise depuis un certain nombre d'années le commerce des huîtres. Très peu au-dessous de la plage, formée de sable mêlé de galets, se trouve une couche épaisse d'argile bleue qui constitue un terrain de culture particulièrement favorable au développement du précieux mollusque. On ne sait trop pourquoi, mais c'est un fait et un résultat d'expérience qu'on ne peut nier. Le sous-sol imperméable se prête en outre merveilleusement à l'établissement de parcs où l'on peut élever les huîtres par centaines de millions. Courseulles, où l'on engraisse l'huître, est en

outre à peu près à égale distance de Cancale, où on la pêche presque à l'état de naissain, et de Paris, où on la mange en quantité de plus en plus considérable.

Le lit de la Seulles a donc été redressé et régularisé pour permettre l'entrée des petits caboteurs. Un chenal maritime a été ouvert en mer, protégé et maintenu par deux jetées en charpente de 150 mètres de longueur. A la suite, un large canal servant d'avant-port, de 580 mètres de longueur, présente un développement de quais de plus de 600 mètres, le long desquels sont disposés onze embarcadères en charpente contre lesquels accostent les navires. A l'extrémité du chenal, une écluse de 10 mètres de largeur, munie seulement de portes d'èbe, donne accès à un bassin à flot qui a près de 300 mètres de longueur et 60 mètres de largeur, 500 mètres de quai, et possède en outre une bonne cale de près de 150 mètres. Ces dispositions seraient très suffisantes, si le port était bien entretenu, pour le mouvement maritime, qui n'est guère que de 8 000 tonnes; presque toutes à l'importation, houilles d'Angleterre, bois de Suède et quelques guanos, la plus grande partie des expéditions d'huîtres ayant lieu vers l'intérieur de la France par le chemin de fer. A ce mouvement, il faut joindre celui d'une pêche assez active, en été surtout, alors que Courseulles, comme tous les moindres villages échelonnés sur cette côte fortunée, devient un séjour de plaisance et de santé très fréquenté par les baigneurs.

Il nous est impossible de quitter la côte rocheuse du Bessin sans saluer du côté de la terre le clocher du village de Formigny. Ce petit bourg, situé à 2 kilomètres à peine en arrière des falaises crayeuses qui dominent la plage moderne de Saint-Laurent, rappelle en effet un des plus grands et des plus heureux événemens de notre histoire nationale. C'est là, à moitié chemin entre Isigny et Bayeux, sur la grande route de Bayeux à Caen, que le connétable de Richemont et le comte de Clermont portèrent, le 15 août 1450, le dernier coup à la domination des Anglais en Normandie. L'héroïque et sanglante bataille de Formigny mit un terme définitif à une lutte et à une usurpation qui durait presque sans relâche depuis Guillaume le Conquérant. Une très modeste borne signale le glorieux emplacement.

V

Après avoir dépassé Courseulles et la série de petits hameaux de pêcheurs, hier encore pauvres et inconnus, aujourd'hui transformés et enrichis par la vogue mondaine, la côte s'infléchit légèrement et dessine un golfe très largement ouvert, ceinturé de dunes et de coteaux. C'est la grande rade de Caen.

Avant que des travaux modernes eussent un peu réglementé et discipliné son embouchure, l'Orne divaguait sur des bancs de sable qui émergeaient à plus de 4 kilomètres de la laisse des hautes eaux. A 10 kilomètres à peine à l'Est de l'Orne débouche la Dives à 15 kilomètres plus loin la Touques. L'Orne, la Dives et la Touques sont les trois principales rivières qui arrosent cette partie plantureuse de la Basse-Normandie qui mérite si bien le nom de vallée d'Auge (1). Les belles prairies de l'Auge devaient être très certainement connues de toute antiquité. L'incomparable plaine de près de quinze lieues de développement qui s'ouvre sur la mer, encadrée de coteaux verdoyans, couverts d'arbres touffus, et qu'on a si bien nommée « la Tempé de la Normandie, » est peut-être le plus riche terrain agricole de la France entière. Nulle part on ne trouve de plus gras pâturages, d'herbe plus verte et plus épaisse, de troupeaux plus charnus, de chevaux plus vigoureux. Presque tous les soirs, après les plus brûlantes journées de l'été, un nuage humide recouvre la plaine un peu monotone qui s'étend à perte de vue, et rétablit la fraîcheur perdue au cours de la journée. Ce sol d'alluvion est presque horizontal. L'inclinaison très faible va même à certains endroits de la mer vers la terre, ce qui semble indiquer que, dans les temps anciens, le pays était en nature de marais inondés par les hautes marées. La Dives et surtout la Touques débouchaient dans des golfes qui ont été comblés par des dépôts provenant à la fois de la mer et des eaux douces de ces deux rivières, et ces dépôts ont créé un territoire d'une merveilleuse fertilité.

L'embouchure de l'Orne a de tout temps été encombrée par les sables, et elle serait même depuis bien des siècles complètement obstruée sans la coïncidence accidentelle des grandes crues de la rivière avec les plus fortes marées des équinoxes.

(1) Auge, en latin *Algia*, du Celte *Augia*, pâturage près d'une rivière, — ou *d'al, aval*, pomme, et de *guez*, arbre, à caus de ses nombreux pommiers.

L'Orne débouche en mer entre les deux pointes sablonneuses du Siège et de Merville, distantes seulement de près de 800 mètres l'une de l'autre. Le lit de la rivière s'élargit tout de suite en amont entre Sallenelles et Ouistreham, mais naturellement aux dépens de la profondeur. A l'aval, la baie, très largement ouverte, est limitée à l'Ouest par les rochers de Lion-sur-Mer et de Langrune, à l'Est par les dunes de Merville. Le courant fluvial se ramifie en chenaux très variables, et les eaux divaguent à travers des sables mobiles qui forment une série de bancs dont le relief, la forme, l'étendue changent après chaque crue de la rivière, chaque tempête de la mer, quelquefois même après chaque quartier. Ces perturbations incessantes transforment à chaque instant les mouillages en écueils, et les barques peuvent quelquefois échouer à la place même où elles flottaient la veille. Peu de rades cependant présentent un meilleur fond pour l'ancrage; mais ce fond est malheureusement d'une instabilité désespérante, et l'ancienne fosse de Colleville, qui, au dire des commissaires de Richelieu chargés, en 1640, de faire l'inspection générale de la côte, avait à mer basse une profondeur de 2 mètres et dans laquelle Colbert eut un moment l'idée de créer un grand abri pour la flotte du roi, est aujourd'hui entièrement comblée par les atterrissemens et en partie livrée à la culture maraîchère.

L'Orne était parfaitement connue des anciens. Ptolémée donne très exactement les coordonnées de son embouchure; et elle devrait, d'après son ancien nom grec et latin, s'appeler plutôt l'Olne que l'Orne. Aucun géographe classique ne mentionne de port dans son estuaire. Si donc quelques navires y ont mouillé aux premiers siècles de notre ère ou même au moyen âge, ce ne devait être que d'une manière temporaire; et il n'y avait certainement ni bassins, ni quais, ni estacades, aucune installation régulière. L'extrême mobilité et l'engorgement de la passe ne pouvaient être combattus que par des chasses énergiques. C'est l'eau en abondance qui devait triompher des sables. Car l'Orne à elle seule est impuissante à les entraîner. La fixation des dunes voisines de l'embouchure a sensiblement amélioré la situation. Les coteaux qui ferment la baie sont maintenant couronnés de verdure, et le sable n'est plus emporté comme autrefois en tourbillons; mais, en basse mer, l'estran présente toujours une surface meuble que les vents violens bouleversent sans cesse; et le

seul remède pratique serait d'accroître la puissance d'entraînement de l'Orne en augmentant par des ouvrages de retenue le volume de ses eaux. Le problème aurait pu recevoir peut-être une solution satisfaisante, si l'on y avait ajouté celles de la Dives, qui est assez voisine. Un canal d'une douzaine de kilomètres aurait permis d'effectuer cette dérivation, doublé la force du courant et permis d'assurer un chenal à peu près régulier à l'embouchure. On l'a bien proposé quelquefois; mais on comprend que l'on ait hésité à sacrifier complètement Dives et Cabourg en leur supprimant à peu près complètement la rivière qui de tout temps leur avait donné tous les avantages d'un petit port présentant un très bon mouillage, sans compter tous les avantages et tous les agrémens qui résultent de la présence d'un grand cours d'eau.

L'embouchure de l'Orne est en réalité un peu comme celles du Rhône, que Vauban délarait « incorrigibles. » Il faut l'abandonner et la tourner. C'est la solution qui a été adoptée pour notre grand fleuve méditerranéen. Le canal d'Arles à Bouc d'abord, le canal Saint-Louis ensuite, le grand canal projeté du Rhône à Marseille, qui est en ce moment l'objectif passionné du commerce marseillais, sont les seuls expédiens pratiques pour résoudre la question des embouchures; et c'est un expédient du même genre qui a été appliqué pour mettre Caen en communication régulière avec la mer.

Vauban fut le premier qui indiqua très nettement la solution. Dans sa pensée, le lit de l'Orne devait être redressé de Caen à la mer, l'embouchure actuelle abandonnée et transportée artificiellement, par une grande tranchée, à l'Ouest, dans la rade de Colleville, où l'on aurait créé de toutes pièces un port d'abri. L'Orne même aurait été rendue navigable jusqu'à Argentan. C'était aller peut-être un peu loin. Mais Caen était alors la plus importante et surtout la plus séduisante ville de la Basse-Normandie. Admirablement située au confluent de l'Orne et de l'Odon, à quelques kilomètres à peine de la mer, dans une plaine qui peut être regardée comme une des plus riches de la France, à la fois agricole, industrielle, commerçante, artiste, élégante et lettrée, elle méritait bien l'enthousiasme de nos vieux chroniqueurs, qui allaient jusqu'à la comparer alors à Paris. « Elle est pleine de grandes richesses, disait Froissart, de draperies et de toutes marchandises, de riches bourgeois et de moult belles églises. » Il ne lui manquait réellement qu'un bon port, et elle était certes loin de

l'avoir. Le projet de Vauban aurait pu à la rigueur le lui donner; mais de graves préoccupations en différèrent l'exécution; et presqu'un siècle s'écoula avant qu'il ne fût repris et remanié par l'ingénieur Cachin, à qui les travaux de construction de la digue de Cherbourg faisaient une réputation très méritée. « Abandonner le lit de l'Orne à l'écoulement naturel des eaux du pays, délaisser son embouchure actuelle, incertaine et envasée, ouvrir à travers la vallée, un peu à l'Ouest de la rivière, un canal qui viendrait se terminer par un bassin sous les murs de Caen, faire déboucher ce canal sur le point de la côte le moins exposé à l'action des courans et des vents régnans, établir enfin une grande écluse et un avant-port à l'entrée du canal (1) : » tel fut le programme du projet qui a reçu depuis d'importantes modifications, mais dont les grandes lignes ont été fidèlement suivies.

Actuellement, le port intérieur de Caen se compose de deux parties bien distinctes : un port d'échouage et un bassin à flot. Le premier est établi dans la rivière même de l'Orne, qui, après un parcours de 16 kilomètres, va divaguer en mer au milieu de bancs de sable dont la largeur normalement à la plage est de plus de deux kilomètres. La passe, à l'embouchure, a près de 250 mètres de large; mais elle se rétrécit rapidement et n'a guère que 130 mètres à la pointe sablonneuse du Siège. La rivière a environ sur tout son parcours une largeur de 40 à 50 mètres de flottaison; mais sa profondeur est très variable et ne dépasse pas quelquefois 2 mètres au pied des quais de débarquement. Le bassin à flot est établi dans l'ancien canal Saint-Pierre, jusqu'au confluent de l'Orne avec l'Odon, qui a aujourd'hui presque entièrement disparu et est devenu un simple fossé d'écoulement souterrain dans la ville de Caen. Il présente une forme rectangulaire très allongée, 600 mètres environ de longueur, 50 mètres de largeur, et une hauteur d'eau de $4^{m},50$. Deux écluses le mettent en communication, la première avec l'Orne et le bassin d'échouage, la seconde avec le canal de Caen à la mer. Celui-ci a 14 kilomètres de longueur et aboutit à la grande écluse d'Ouistreham, qui vient d'être doublée par l'adjonction d'une nouvelle écluse à deux compartimens et constitue ainsi un véritable bassin à flot. En aval, l'avant-port est entouré de jetées en charpente prolongées par des enrochemens directeurs qui fixent à peu près la passe.

(1) Cachin, *Mémoire sur la navigation de l'Orne Inférieure*, an VII; — l'abbé Huet, *Origines de Caen*, 1702; — Lange, *Mémoire sur le port de Caen*, 1818.

Le canal de Caen à la mer et tous les ouvrages qui en dépendent assurent, même en mortes-eaux, une profondeur de près de 5 mètres, suffisante pour la plupart des navires de commerce, tandis que l'Orne ne permet la remonte qu'aux petits bateaux à vapeur de 80 tonneaux environ qui font le service des voyageurs et de quelques marchandises pour le Havre et Rouen et n'exigent pas un tirant d'eau supérieur à 2 mètres.

Ces installations assurent au port de Caen un trafic considérable. Le mouvement commercial atteint 500 000 tonnes et est en progrès marqué. C'est du reste un de nos rares ports qui aient un fret de sortie important, grâce à l'exploitation des nombreuses carrières du Calvados d'où l'on extrait ces magnifiques pierres de taille qui ont servi à la plupart des grands édifices religieux de la Normandie et de l'Angleterre. L'exportation pour la Grande-Bretagne et la Hollande a cependant un peu baissé depuis quelques années; elle est heureusement compensée par l'expédition toujours croissante des denrées alimentaires, des produits agricoles, des bestiaux et des chevaux. Comme partout sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, les charbons anglais et les bois du Nord constituent la plus grande partie du tonnage importé.

VI

De l'embouchure de l'Orne à celle de la Dives, la côte présente une plage de sable à peu près continue; et en arrière de l'estran se développe un large bourrelet de dunes blanchâtres qui masquent la vallée verdoyante. Hier encore cette barrière etait nue, stérile, souvent mouvante, à peu près déserte. Les dunes sont aujourd'hui presque partout fixées, plantées et surtout peuplées d'un nombre infini de cottages, de chalets, d'hôtels; et la vogue des bains de mer leur donne pendant trois mois de l'année une animation toute mondaine. Sur quelques points les villas se sont rapprochées et ont formé de petits groupes assez compacts; demain ce seront des villages, dans quelques années peut-être de véritables villes qui auront toutes leurs jardins, leurs boulevards, leurs monumens, leur distributions d'eau, leurs hôtels, quelques-unes leur champ de courses, toutes leur inévitable casino et leur splendide terrasse en face de la grande mer.

Cabourg, à l'embouchure de la Dives, n'était, il y a quelques années, qu'une bien modeste agglomération de masures de pêcheurs. La spéculation et la mode l'ont transformé du jour au lendemain. Le vieux Cabourg aligne encore le long de la rivière de la Dives quelques cabanes assez pauvres de marins et d'indigènes paisibles; mais à côté, et sur un développement de plus de 2 kilomètres, la nouvelle ville étale fièrement et joyeusement l'éventail de ses vingt-quatre avenues plantées d'arbres, bordées de villas somptueuses et de magnifiques jardins.

De l'autre côté de la Dives, l'ancienne ville qui porte le même nom reste un peu en dehors du mouvement moderne comme un souvenir du passé. Ses larges rues bien tracées, ses places vides, les dimensions de sa vieille église, l'architecture et les ornemens de quelques-unes de ses maisons, tout rappelle de grands jours disparus. Dives en effet a été et est encore aujourd'hui un très bon mouillage, et tout porte à croire, bien qu'on n'en trouve aucune mention dans les géographies classiques, qu'il a dû être connu et fréquenté de tout temps. Mais le souvenir véritablement historique le plus ancien date seulement du milieu du xe siècle. Le roi de Danemark y aurait alors mouillé, d'après d'anciennes chroniques, avec une flotte nombreuse.

Tout le monde sait que ce fut dans le port de Dives que Guillaume le Conquérant rassembla, en 1066, tous les vaisseaux qui devaient l'accompagner dans son expédition en Angleterre, et qu'il y embarqua l'armée qui devait, quelques semaines plus tard, remporter la fameuse bataille d'Hastings. On a quelquefois estimé à plus de deux cents le nombre de ses navires, à 60 000 celui des combattans effectifs de son armée, à 200 000 celui des valets et pourvoyeurs à la suite. Quoiqu'un peu arbitraires, ces chiffres peuvent donner une idée de l'importance que devait avoir au moyen âge le port de Dives, aujourd'hui presque oublié. Les navires de l'époque accostaient certainement à peu près au même point de la rivière que les barques d'aujourd'hui. L'entrée du port s'est toujours maintenue presque sans travaux spéciaux. Le chenal est direct, bien orienté, assez fixe; et, contrairement à ce qui a lieu à l'embouchure de l'Orne, les bancs de sable qui se déposent sur la pointe de Cabourg ont protégé l'embouchure sans la combler. La profondeur dépasse 3^{m},50 aux plus faibles mortes-eaux et atteint près de 6 mètres à la haute mer. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer le mouil-

lage de la plupart des navires de commerce. Ces conditions très satisfaisantes n'ont malheureusement pas suffi pour ramener à Dives le mouvement perdu, et la vie s'est portée sur la rive gauche de la rivière où Cabourg s'accroît sans cesse à mesure que Dives diminue. Les deux villes se réuniront peut-être un jour. L'activité du port semble cependant renaître depuis quelques années. Le tonnage atteint 3 000 tonnes, et la pêche y est toujours abondante. Dives, qui présente d'excellentes conditions nautiques, occupe une situation admirable au débouché d'une des plus riches vallées de cette côte normande, réellement privilégiée, et doit certainement devenir un jour un centre d'exportation pour les denrées agricoles et les magnifiques troupeaux qui, non moins que les bains de mer et d'une manière plus continue, assurent au pays de longues années de prospérité.

Les douze ou quinze kilomètres qui séparent l'embouchure de la Dives de celle de la Touques ne présentent pas, comme ceux qui précèdent entre la Dives et l'Orne, une plage uniforme de sable adossée contre une rangée de dunes. Cet appareil littoral, malgré le nombre toujours croissant de villas de toute sorte blotties dans les moindres replis, étagées sur toutes les pentes ou même audacieusement plantées sur quelques sommets fixés par des semis récens et transformés en petits bois, est en somme assez monotone. Au port de Dives, au contraire, la côte devient plus variée, d'un aspect plus pittoresque, d'un relief plus accentué. De distance en distance se succèdent des roches éboulées, des groupes de falaises déchiquetées, des collines verdoyantes et touffues qui surplombent la mer; et les verdoyans pâturages de la vallée d'Auge se prolongent quelquefois jusqu'à la limite de l'estran.

Houlgate, le Home, Villers-sur-Mer, Bénerville, Deauville, Trouville, Criquebeuf, Vasouy, forment depuis la pointe de Beuzeval, qui commande la baie de Seine, jusqu'à Honfleur, qui est déjà dans l'estuaire même du grand fleuve parisien, une série presque ininterrompue de stations balnéaires, de villégiatures, de lieux de plaisirs, de maisons de toute nature, de villas, de chalets, d'hôtels, de palais même, sorte de prolongement, pendant trois mois de l'année, du Bois de Boulogne et du boulevard des Italiens.

Si pendant une belle nuit d'été on longeait en mer, à quelques encablures au large, toute cette partie de la côte normande depuis l'embouchure de la Seine presque jusqu'à la base de la presqu'île du Cotentin, on serait d'abord guidé par l'entre-croisement de tous les feux projetés par les phares et les fanaux, gardiens fidèles et protecteurs permanens de tous ceux qui naviguent, qui guident sans cesse leur marche, raniment quelquefois leur courage et qu'on ne peut ranger sans admiration et sans respect. En s'approchant un peu, on apercevrait bientôt les scintillemens de milliers de petites clartés de toute nature et de toute couleur qui forment une bande lumineuse presque ininterrompue de 40 kilomètres. C'est le monde frivole, joyeux et bruyant qui s'agite et s'amuse et dont les petits cris, les chants quelquefois vulgaires et de goût douteux, et tous les bruits de fête se perdent dans le grand murmure de la mer.

Trouville et Deauville sont peut-être les deux plus brillantes stations de cette côte merveilleuse, celles qui, depuis quelques années, semblent « tenir le record, » pour employer la langue moderne qui convient à tout ce qui touche aux villes d'eaux et de plaisirs; — et l'histoire de leur prodigieuse fortune est à peu près celle de toutes les autres.

Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, Trouville n'était qu'une assez médiocre agglomération de marins. Quelques artistes seuls connaissaient la beauté de sa plage, les charmans sous-bois des forêts qui couronnent les collines voisines, les falaises abruptes et les écroulemens des Roches-Noires, qui n'ont plus aujourd'hui l'intérêt des spectacles nouveaux et imprévus. La vogue se portait alors presque exclusivement sur Dieppe, et avec la vogue l'encombrement. Quelques baigneurs parisiens vinrent un jour au petit bonheur essayer une saison sur la magnifique plage qui s'étend des deux côtés de l'embouchure de la Touques. Leur exemple fut bientôt suivi et l'attraction commença. Les femmes des pêcheurs de Trouville comprirent immédiatement que l'hospitalité, qui est certainement une vertu très recommandable, pouvait être encore plus lucrative. En l'honneur de Paris qu'on ne saurait trop flatter, elles doublèrent d'abord et décuplèrent bientôt le prix du loyer de leurs chaumières. La grande spéculation ne tarda pas à s'en mêler. Des entrepreneurs achetèrent tous les terrains vacans au bord de la mer. Les dunes de Deauville furent arasées, les marais qui les séparaient de la plage

furent desséchés, les bois qui couvraient la colline de Trouville découpés en compartimens; et des deux côtés de la rivière on dessina un immense échiquier de boulevards et de rues bordés de jardins. En quelques années, les chalets, les villas et les hôtels émergèrent du sol; et aujourd'hui deux grandes villes élégantes, riches et admirablement outillées, peuvent offrir à des milliers de familles étrangères et aux clubmen les plus exigeans le luxe, le confort, et tous les raffinemens de la vie moderne. Cette brusque transformation qui tient presque du prodige a complètement dénaturé les conditions naturelles de la vie de tous, et on peut même dire quelque peu faussé l'économie sociale du pays. Les pauvres pêcheurs du temps jadis n'existent pour ainsi dire plus, et tous les anciens riverains de la mer ou de la rivière, qui possédaient autrefois un coin de terre, ne cultivent plus aujourd'hui les modestes champs de leurs pères, et les ont convertis en petits parcs de plaisance au milieu desquels s'élèvent des hôtels, des villas, et mêmes de véritables petits châteaux : marins et laboureurs tendent peu à peu à changer de profession et à devenir des fournisseurs, des hôteliers et des domestiques; ils exploitent de moins en moins la terre et la mer. Pêcheurs d'un nouveau genre, ils jettent leurs filets dans ce banc de voyageurs que l'été leur amène, plus productif que les longues traînées de sardines, de thons et de harengs, qu'ils avaient longtemps poursuivis, et, en trois mois, réalisent quelquefois des bénéfices que le travail acharné de toute leur famille n'aurait pas obtenu pendant toute la durée de leur vie.

Trouville et Deauville sont pour ainsi dire les types de ces opulentes villes de bains; mais toutes ont le même caractère et la même physionomie; et, malgré la variété et la fantaisie des constructions et la prodigieuse imagination des architectes et des décorateurs, elles se ressemblent presque toutes, et la vie y est partout à peu près la même. C'est d'abord l'indispensable casino, précédé de sa terrasse, avec son coloris d'aquarelle, son velarium rayé, ses pavillons, ses mâts à oriflammes, son dôme ou ses coupoles de verre à facettes polychromes. A l'abri du soleil, tout le long des façades des chalets et des hôtels qui ont vue sur la mer, des centaines de fauteuils à bascule pour les oisifs; au-devant, sur la plage, des rangées de cabines tendues de toiles rouges, bleues, orange, vertes et toute une plantation

de parasols multicolores dans le sable. Un campement et une foire. Le nombre, le luxe et la variété des constructions, la rapidité merveilleuse avec laquelle se sont élevées comme par enchantement, sur des terrains hier incultes, des jardins ombragés et fleuris font sans doute le plus grand honneur à l'imagination des artistes et des constructeurs, et à tous les perfectionnemens de l'industrie moderne et du génie civil; mais cette variété est pour ainsi dire toujours la même; et rien ne ressemble plus à Trouville que Cabourg, Biarritz, Arcachon, ou toute autre plage élégante et fréquentée de la côte normande ou de la mer du Nord. Partout le même style, ou plutôt le mélange désordonné de tous les styles, tournant au clinquant et luisant à l'œil; une profusion de tourelles et de pignons d'un moyen âge prétentieux, ou d'une fausse renaissance, des auvens en boiserie avec toitures japonaises émaillées ou vernies, des vérandas hindoues, des pagodes chinoises, des porches et des fenêtres de tous les dessins, de toutes les époques, de tous les modèles, flanqués de statues, plaqués de faïences luisantes, de briques multicolores et de bas-reliefs; le tout sentant un peu le décor d'opéra-comique et l'entreprise commerciale; et, dans tous les casinos, dans tous les halls, sur toutes les terrasses le même monde de caravansérail cosmopolite, les mêmes figures, les mêmes types et les mêmes costumes d'hommes, de femmes et d'enfans, dans les rues les mêmes marchands, les mêmes loueurs.

Tout, jusqu'aux églises, a pris un aspect frivole et de fête; et les temples de tous les cultes, avec leur luxe tout moderne où rien ne rappelle les grands souvenirs du passé, presque toujours vides de simples et de fervens recueillis, bruyamment envahis, seulement à certains momens, par une foule de baigneurs en toilette sensationnelle, semblent avoir emprunté à la vie élégante de ce monde d'oisifs, d'heureux, de nomades, d'enrichis, — quelquefois même de déclassés, — quelque chose de théâtral, de mondain et de convenu.

Au demeurant, ces magnifiques et rapides créations ont accru dans une proportion inespérée la valeur de tout le pays; pour Trouville et Deauville en particulier, elles ont été en outre la principale cause du développement sérieux de leur port. On n'a aucune donnée sur ce que pouvait être le mouillage de la Touques dans les temps anciens. Tout ce que l'on sait, c'est

qu'au moyen âge la petite rivière débouchait en mer à trois kilomètres environ en amont, et qu'il existait du côté de Deauville une anse profonde de 200 à 300 hectares dans laquelle les bateaux de l'époque pouvaient venir mouiller. Plusieurs vaisseaux de Guillaume de Normandie y ont même séjourné quelque temps avant d'aller rallier dans la baie de la Somme le gros de la flotte qu'on avait armée à Dives. C'est là aussi que, trois cent cinquante ans plus tard, en 1417, vint atterrir la flotte d'Henri V, le quatorzième roi d'Angleterre, à qui la guerre entre les Armagnacs et les Bourguignons rendit possible l'entrée en France et la conquête, presque sans coup férir, d'une partie de la Normandie. Depuis lors et jusqu'au commencement de notre siècle, Trouville et Deauville, presque oubliés, étaient restés d'assez pauvres villages de pêcheurs. Les marais de Deauville s'atterrissaient graduellement par les apports combinés de la rivière et de la mer; et il ne fallut rien moins que la transformation subite de la plage à peu près déserte, sur laquelle on halait les barques à l'échouage, en station de bain fréquentée, pour éveiller l'attention des pouvoirs publics sur la convenance de rétablir à l'embouchure de la Touques le bon mouillage des temps passés. Les marais ont été complètement desséchés. La rivière qui y divaguait a été redressée; un chenal régulier lui a été donné, et Trouville est devenu aujourd'hui un des meilleurs ports de la Manche. Il comprend d'abord un grand port d'échouage formé par le lit même de la Touques, d'une longueur de près d'un kilomètre et d'une largeur de 80 à 100 mètres au moment de la pleine mer et de 40 à 50 mètres en basses eaux : c'est le port des pêcheurs. A côté est établi un bassin à flot de 300 mètres de longueur et de 80 mètres de largeur, présentant une superficie de 2 hectares et demi, bordé de quais, couvert de rails et dans lequel les petits caboteurs peuvent venir faire toutes leurs opérations. Le bassin à flot et le port d'échouage se réunissent à l'aval dans un avant-port prolongé en mer par deux jetées en charpente. Ces aménagemens sont très bien conçus et permettent à Trouville d'avoir un mouvement commercial de près de 150 000 tonnes. Il faut y joindre aussi celui de la pêche, qui est toujours très active, et pendant trois mois de l'été le va-et-vient incessant des voyageurs qui s'embarquent pour Rouen et le Havre, suivant l'état de la mer, soit dans le port même ou l'avant-port de Trouville, soit sur la magnifique jetée-promenade enracinée après

la plage des bains aux Roches-Noires et qui est l'une des nombreuses attractions séduisantes de ce pays merveilleusement transformé.

VII

Il est impossible d'avoir des données un peu précises sur le régime hydraulique de l'estuaire de la Seine à l'origine de notre ère, à plus forte raison à une date plus reculée. Mais on ne peut cependant mettre en doute que de tout temps l'embouchure n'ait été connue et pratiquée par tous les navires qui faisaient escale le long des côtes de la Manche et de l'Océan, et que le fleuve n'ait été descendu et remonté à une assez grande distance dans l'intérieur de la vieille Celtique, bien avant l'établissement des premières routes régulières qui furent l'œuvre de la domination romaine.

Les documens cartographiques les plus anciens ne remontent guère à plus de cinq siècles et sont aussi incomplets qu'inexacts. Les cartes plus récentes du XVIII[e] siècle sont plus intéressantes. Bien que datant presque d'hier, elles donnent à l'estuaire une largeur beaucoup plus grande que celle que nous lui voyons aujourd'hui, et cette largeur se prolongeait fort loin en amont. Des deux côtés du fleuve s'étendaient de vastes marais. L'embouchure était encombrée de bancs de sable extrêmement mobiles qui découvraient à basse mer; et la navigation, en Seine, suivait deux chenaux sinueux, incertains et variables, longeant les deux rives au Nord et au Sud.

La Seine est certainement celui de tous les fleuves de France qui présente le régime le moins inégal; et on n'y trouve pas ces extrêmes de grandes crues et de bas étiages, ces allures torrentielles et ces effrayans déluges suivis de sécheresses prolongées qui caractérisent la Loire et le Rhône et sont pour une navigation régulière et continue une cause périodique de chômages et de difficultés, presque une impossibilité absolue. En amont de Paris, depuis Montereau, la profondeur de la Seine est constante et régulière, à peu près 2 mètres, comme sur tout le réseau des voies navigables de la France. Mais depuis quelques années, des travaux d'aménagement et de régularisation très intelligemment conçus et exécutés, ont assuré, dans la traversée de Paris et jusqu'à Rouen, sur près de 250 kilomètres de longueur, un

mouillage normal de 3^{m},20; et, à partir du port de Rouen jusqu'à l'embouchure, sur près de 130 kilomètres, un tirant d'eau moyen de 5^{m},90 par les pleines mers de morte-eau, la première permettant aux bateaux un enfoncement de près de 3 mètres, la seconde assurant la remonte et la descente de tous les navires de mer dont le chargement ne dépasse pas 2 500 tonnes. Les conditions de navigabilité entre le Havre et Paris sont donc à peu près parfaites; et Paris peut à la rigueur se considérer comme un port de mer reculé dans l'intérieur des terres, puisqu'il reçoit régulièrement des navires de 500 tonneaux effectifs; que des bateaux à vapeur font un service régulier de marchandises avec Londres par la Seine, la Manche et la Tamise; et qu'on a vu même pendant quelques années un trois-mâts mixte, à voile et à vapeur, charger sur le quai du Louvre des produits manufacturés de toute sorte à destination du Japon.

L'entrée et la sortie de l'estuaire de la Seine présentent cependant toujours quelques incertitudes et nécessitent le secours de pilotes expérimentés. Les embouchures de tous les fleuves sont en effet le théâtre de transformations incessantes et quelquefois très complexes, dues à la lutte sans relâche du courant fluvial avec les mouvemens divers dont la mer est continuellement agitée. Le plus petit torrent comme le plus grand fleuve tend toujours à remblayer son embouchure. Chaque jour, chaque heure, chaque minute, il y apporte les débris des terrains meubles qu'il a traversés: et ces débris, au bout d'un temps relativement assez court, se chiffrent par millions de mètres cubes. La plus grande partie de ces matières ainsi charriées se perd sans doute dans les abîmes de l'Océan, est entraînée par les courans et dispersée par le mouvement alternatif des marées; mais il en reste toujours une certaine quantité qui se dépose sous forme de bancs mobiles et changeans et doit forcément, à la suite des siècles, modifier d'une manière sensible les passes, les mouillages et les profondeurs. Le mieux donc est de laisser l'embouchure quand on le peut; et la solution presque toujours adoptée consiste à ouvrir un bras artificiel, à creuser un canal latéral au fleuve à l'abri de tous les atterrissemens, et protégé à l'amont et à l'aval par des sas éclusés.

Tel a été l'objectif du fameux canal du Havre à Tancarville, dont la construction a donné lieu à tant de polémiques, et qui a été définitivement ouvert à la navigation en 1887. L'idée de

faciliter les communications par batellerie entre le grand port de la Manche et toute la vallée de la Seine et l'avantage d'éviter à tout le matériel de la navigation intérieure les dangers et les sujétions que présente presque toujours l'estuaire d'un grand fleuve qui débouche dans une mer à marées, remonte à plus d'un siècle. En 1785, l'ingénieur Lamblardie avait déjà proposé d'établir un canal entre le Havre et Villequier. En 1826, l'amiral Bérigny voulait relier le Havre à la Seine près de Gauville, un peu au-dessus de Caudebec. En 1827, l'illustre Fresnel demandait qu'on fît remonter le canal encore plus haut, et qu'il eût son point de départ près de Duclair, à une trentaine de kilomètres à peine de la banlieue de Paris.

La Seine est aujourd'hui régulièrement endiguée jusqu'à l'embouchure de la Risle, près de Berville, sur la rive gauche, en face de la pointe du Hode, sur la rive droite. Il a donc suffi d'établir le commencement de la dérivation un peu en amont du point où se terminent les digues ; et c'est le Nais de Tancarville qui a été choisi pour le point de soudure entre le fleuve et le canal. On conçoit sans peine que l'établissement de cette voie artificielle, qui pouvait changer au profit du Havre le contact entre la batellerie fluviale et les navires de mer, ait soulevé de la part de Rouen de très vives objections. On se demandait avec inquiétude, en effet, si les bateaux de mer ne s'arrêteraient pas presque tous au Havre, n'abandonneraient pas définitivement la remonte de la Seine, et si le grand port intérieur de la Normandie, un peu délaissé, ne serait plus qu'un port exclusivement alimenté par la navigation fluviale et ne subirait pas une sorte de déclassement. Ces craintes ne se sont heureusement pas réalisées.

VIII

Tout le monde sait qu'à l'époque des grandes marées, et surtout à l'époque des équinoxes, la Seine maritime, depuis son embouchure jusqu'à une vingtaine de kilomètres en aval de Rouen, est balayée par une puissante vague remontante qu'on appelle la « barre » ou le « mascaret, » et qu'on a longtemps considéré cette invasion subite de la mer comme une grande gêne et même comme un danger redoutable pour la navigation. Le mascaret n'est pas d'ailleurs un phénomène particulier à la

Seine; et on peut l'observer sur presque tous les fleuves dont l'embouchure est soumise aux fluctuations de la marée. C'est une lutte entre le flot de l'Océan, qui monte, et le courant du fleuve, qui descend. A l'époque des grandes marées, si la mer est houleuse et si le vent souffle en tempête du côté du large, le choc des deux courans produit une intumescence qui prend la forme d'une série de rouleaux écumeux. Ces rouleaux atteignent quelquefois deux et trois mètres de hauteur et remontent le fleuve avec une vitesse effrayante, que l'on peut évaluer de sept à huit mètres par seconde (1). Ils sont légèrement infléchis au centre, sous la pression du courant fluvial; ils s'avancent en tournant sur eux-mêmes comme des serpens gigantesques, présentent la forme de croissans dont les cornes déferlent avec fracas, se brisent en fusées étincelantes contre les berges, et sont en quelque sorte l'avant-garde de la grande nappe de marée. L'ascension de la mer suit, en effet, presque immédiatement le mascaret. Cette barre mobile n'est pas une simple ondulation qui passe, mais un premier flot avertisseur qui précède le grand flot marin et en est pour ainsi dire la tête. Des bateaux mal aménagés, non pontés, d'un faible tonnage, surpris par un mascaret violent, ont souvent éprouvé de sérieuses avaries, ont pu même sombrer presque sur place; et le fond de la Seine est tapissé en maints endroits de leurs épaves. Mais les mouvemens de la navigation peuvent cependant s'accommoder assez bien de ce raz de marée qu'on peut toujours prévoir, dont on connaît exactement l'heure d'arrivée et la force de propulsion, et dont il est en somme toujours assez facile de se garer.

Tous les bateliers, en effet, savent qu'il est possible de naviguer sans aucune chance d'accident et sans imprévu entre Rouen et Tancarville à toutes les marées. Cela tient à une particularité curieuse du régime maritime et fluvial de la Seine, assez mal expliquée d'ailleurs, comme tout ce qui se rapporte au phénomène du mascaret, lequel renferme encore, au dire des ingénieurs, bien des inconnues difficiles à dégager (2). A peu près à mi-distance entre Rouen et Tancarville, à l'entrée de la grande boucle occupée par la forêt du Trait, à l'extrémité Sud de laquelle on peut admirer les magnifiques ruines enguirlandées de lierres de l'abbaye de Jumièges, le mascaret ne se fait jamais

(1) Partiot, *Mémoire sur le Mascaret. Annales des Ponts et Chaussées*, 1880.
(2) Lavoinne, *la Seine maritime et son estuaire*.

sentir, et la Seine conserve toujours son régime normal. Au moment de la mer montante, même pendant les plus grandes marées, le courant se renverse sans la moindre intumescence, sans la plus petite ride. Les bateaux les moins solides, les canots les plus légers n'y courent aucun danger; le mur liquide de la barre s'affaisse complètement et ne se redresse qu'un peu en amont pour disparaître définitivement près de Duclair, le premier port en Seine que l'on rencontre à 25 kilomètres environ en aval de Rouen. Le mouillage du Trait est donc un lieu de stationnement parfait qui permet à tous les navires de laisser passer la barre en tout repos.

Le danger de la navigation sur la Seine maritime pour les bateaux de rivière était l'une des principales objections que l'on avait opposées à l'exécution du canal de Tancarville. L'expérience a démontré qu'elle n'était nullement fondée. On a suivi avec le plus grand soin, dans une période de quatre années depuis l'ouverture du canal, de 1887 à 1890, la marche de ces bateaux. Plus de 4 000 sont descendus de Rouen au Havre. Aucun n'a éprouvé le moindre accident (1). Le mascaret ne peut donc plus être considéré comme un obstacle à la navigation fluviale, encore moins comme un danger sérieux; ce n'est tout au plus qu'une gêne passagère. C'est surtout un curieux phénomène et un spectacle qui attire toutes les années des caravanes de touristes sur les quais de Caudebec et de Quillebeuf, où il est particulièrement intéressant à observer.

IX

Malgré la distance de près de 130 kilomètres qui le sépare de l'embouchure de la Seine, malgré les sinuosités du fleuve qui serpente en dessinant trois courbes grandioses d'une grâce symétrique et d'une harmonie parfaites, Rouen peut être considéré comme un véritable port de mer, tout comme Nantes et Bordeaux, avec lesquels il présente de nombreux points de ressemblance. Son double port, qui s'étend sur plus de 2 kilomètres de développement entre l'ancienne ville, riche de souvenirs et d'incomparables monumens, et le grand faubourg industriel de Saint-Sever, immense agglomération d'usines et de manufactures

(1) Maurice Widmer, *Notice sur le canal du Havre à Tancarville. Annales des Ponts et Chaussées*, 1892.

en pleine prospérité, est le premier d'une sérieuse importance que l'on trouve en remontant la Seine. Rouen est ainsi placé dans une situation véritablement exceptionnelle, au point de contact de la navigation fluviale et de la navigation maritime, dans une des plus belles, des plus riches et des plus commerçantes vallées de la France, et possède en outre le précieux avantage d'avoir deux ports distincts, l'un sur le fleuve le plus régulier, le mieux aménagé et le plus fréquenté de tout notre territoire, l'autre qui lui fait immédiatement suite, parfaitement accessible aux navires de mer.

C'était, avant la conquête, le chef-lieu, la *civitas* de la peuplade gauloise des *Véliocasses*, l'une des quinze du *Belgium* et des soixante de la Gaule Chevelue, dont le nom un peu incertain de *Ratama* ou *Ratiomacos*, a été latinisé et est devenu *Rotomagus*. Les Romains y établirent assez tard une garnison et un préfet militaire; ils l'entourèrent de murailles, et la ville ainsi fermée occupait à peu près l'emplacement du quartier des Carmes. Bien que les géographes classiques ne fassent pas mention de son port, on ne saurait douter un seul instant de sa fréquentation. A l'époque où il n'existait pour ainsi dire pas de routes régulières, et où les cours d'eau étaient presque les seules voies de communication, — les seules surtout que l'on pût pratiquer avec quelque sécurité pour les échanges, — le fait seul de se trouver placé à l'aval du confluent de toutes les rivières tributaires d'un grand fleuve, dont l'accès par la mer était toujours possible et même facile, était à lui seul une cause déterminante pour l'établissement d'un centre d'opérations commerciales. Le flot de marée soutient, en effet, jusqu'à Rouen le courant fluvial et peut y faire remonter la plupart des navires de mer. C'était donc le point de contact tout indiqué entre les produits d'une grande partie de la Gaule et ceux de l'extérieur, de l'île de Bretagne notamment et des pays du Nord. Depuis plus de vingt siècles, il a conservé ce caractère, et le développement industriel et manufacturier du pays en a fait un de nos ports de commerce les plus importans (1).

Il y a quelques années à peine, les caboteurs de 3 mètres à 3^{m},50 de tirant d'eau pouvaient seuls remonter le fleuve jusqu'à Rouen. Aujourd'hui, des navires d'un mouillage de 5^{m},50 à 6 mètres,

(1) L'abbé Cochet, *Normandie historique et archéologique*, 1872.

portant de 1700 à 2000 tonneaux effectifs, y viennent d'une manière régulière, et, par certaines marées, le port est même accessible à des bateaux calant 7 mètres en pleine charge. En tout temps, à toute époque de l'année, il est facile à un bateau à vapeur de venir de la mer à Rouen au cours d'une seule marée et de redescendre à la mer sans arrêt pendant la morte-eau. Les travaux d'endiguement de la Seine ont aplani les quelques seuils qui arrêtaient quelquefois les navires pendant les basses marées. Rouen est donc aujourd'hui définitivement en communication régulière et permanente avec la mer; il est relié par des services de bateaux à vapeur avec Bordeaux, l'Espagne, l'Algérie, l'Angleterre, l'Amérique; et, malgré la rapide éclosion et la rivalité toujours en éveil du Havre, qui garde jalousement l'embouchure du grand fleuve, malgré l'ouverture du canal de Tancarville, qui permet aux chalands de rivière de descendre sans rompre charge de Paris jusqu'aux magnifiques bassins à flot qui ont remplacé l'ancienne plaine marécageuse de l'Heure, Rouen est resté et restera toujours un port de premier ordre, et son activité croissante ne semble pas devoir jamais décliner.

Les deux ponts qui traversent la Seine et établissent les communications entre Rouen et Saint-Sever séparent naturellement le port maritime et le port fluvial (1). Ce dernier a près de 12 hectares de superficie et de 15000 mètres de quais. Le port maritime a 16 hectares de plan d'eau, plus de 2 kilomètres de quais très bien aménagés, et pourra même être considérablement étendu et prolongé à l'aval, au fur et à mesure que les besoins l'exigeront. Toutes les dispositions sont prévues à cet effet pour l'avenir.

Le mouvement commercial est d'ailleurs en progression marquée depuis plus de vingt ans; il atteint aujourd'hui plus de 3 millions de tonnes en comptant en bloc tout ce qui est manutentionné, importé, expédié ou transbordé par l'ensemble des deux ports en amont et en aval des deux ponts qui marquent la séparation de la Seine maritime et de la Seine fluviale. Plus de 1400000 tonnes correspondent au mouvement fluvial et sont réparties sur plus de 7000 gabares, péniches ou chalands, circulant de Paris au Havre. Près de 2000000 représentent le mouvement maritime et sont importées ou exportées par les navires

(1) H. Frère, *Les ponts de Rouen. Historique*, 1835.

de mer. Si Rouen peut avoir eu quelques inquiétudes de la fortune rapide du Havre, comme Nantes de celle de Saint-Nazaire, comme Bordeaux de la création de Pauillac, les inquiétudes doivent être aujourd'hui dissipées (1).

IX

Duclair, Caudebec et Quillebeuf sont les seules escales d'une certaine importance de la navigation sur la Seine maritime entre Rouen et le Havre, les deux premières sur la rive droite, la troisième sur un cap avancé de la rive gauche qui avait autrefois une importance stratégique particulière.

Nous avons déjà dit que c'est précisément à Duclair que la Seine, avant les derniers travaux d'endiguement qui l'ont régularisée et disciplinée jusqu'au confluent de la Riscle, perdait ses allures de fleuve et prenait un aspect véritablement maritime. Près de 400 mètres de quai permettent à Duclair de desservir les groupes industriels voisins, et le mouvement local y dépasse 10 000 tonnes. Mais le principal avantage de cette escale, c'est que le mascaret ne s'y fait nullement sentir, et on attribue cet avantage à la profondeur et à la régularité du lit. L'arrivée du flot n'y produit aucune ondulation notable; le chenal présente un fond de 11 mètres, même aux plus basses marées de morte-eau, et la tenue des ancres y est excellente pour tous les navires.

Caudebec et Quillebeuf sont au contraire dans la région même du mascaret; mais les digues de la Seine, en augmentant les profondeurs, ont fait à peu près disparaître tout danger. Caudebec est une petite ville industrielle et manufacturière dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Jadis fortifiée, elle a été tour à tour prise et reprise par les Anglais et a joué un rôle important dans toutes les guerres de religion. Les usines de la vallée de Sainte-Gertrude, que Caudebec dessert, voiturent sur ses quais une grande partie de leurs produits manufacturés. Le mouvement commercial, — plus de 20 000 tonnes, — est toujours en progression. Le port est en outre très fréquenté par les caboteurs,

(1) Voyez Chéruel, *Histoire de Rouen*, 1840; Licquet, *Histoire de Rouen*, 1870; De Cessart, *Travaux du port de Rouen*, 1806. — Cf. les Comptes rendus annuels des travaux de la Chambre de Commerce de Rouen; E. Lavoinne, *les Ports du Havre, de Rouen et d'Honfleur*. — *Encyclopédie des Travaux publics*.

qui y apportent surtout des charbons anglais pour toutes les fabriques des environs. A l'exportation, comme sur toutes les côtes normandes, des produits agricoles et des bestiaux.

Un dernier coude de la Seine conduit à Quillebeuf. C'était autrefois ce cap aigu qui faisait à peu près vis-à-vis au Nais de Tancarville, situé en face sur la rive droite, et était précédé à 8 kilomètres environ par un autre promontoire, — le cap de la Roque, — dont la saillie, beaucoup plus abrupte encore, pouvait être considérée comme le musoir Sud de la Seine, la véritable limite du fleuve proprement dit et le commencement de l'estuaire maritime.

Entre les pointes avancées de Quillebeuf et de la Roque, une large échancrure a longtemps permis l'entrée alternative des eaux du fleuve et de la mer et formait un grand golfe demi-circulaire de près de 6 000 hectares. Ce golfe a été depuis peu comblé par les alluvions; mais on en distingue toujours le contour, très nettement limité par une rangée de collines d'une centaine de mètres de hauteur aux versans boisés et aux pentes rapides, qui constituent les falaises du plateau du Roumois. La plaine basse et humide a même conservé un nom qui rappelle l'ancien état des lieux : c'est le marais Vernier. Comme presque partout en France, lorsqu'il s'agissait autrefois de questions de desséchemens, on a eu recours aux Hollandais, qui étaient avec raison considérés, il y a trois siècles, comme les premiers « endigueurs » du monde. Ce fut Henri IV qui les appela. A la suite d'une ordonnance du 15 novembre 1599, ils isolèrent d'abord la partie la plus rapprochée des collines par une digue qui existe encore et a conservé leur nom : « la digue des Hollandais. » La partie la plus profonde, la « Grand-Mar, » est restée toujours à l'état d'étang, mais elle communique avec la Seine par le petit canal d'assainissement de Saint-Aubin. Une seconde digue a été construite plus de deux siècles et demi après, en 1853, en avant de celle des Hollandais et a encore conquis près d'un millier d'hectares. Les travaux tout récens de la navigation de la Basse-Seine ont enfin englobé une nouvelle surface de 2 500 hectares ; et l'ensemble du territoire, désormais rattaché à la terre et définitivement séparé du fleuve et de la mer, présente aujourd'hui une superficie de près de 6 000 hectares, dont plus des deux tiers sont en plein rapport. Nulle part la nature du sol et le climat ne sont plus favorables à une transformation agricole et ne présentent de

meilleures conditions pour produire de l'herbe et des pâturages. Autour de la Grand-Mar seulement, le sol est resté marécageux; mais des canaux d'assainissement ont découpé l'ancien cloaque et l'ont aménagé comme les polders de la Hollande ou les wateringues du Nord de la France. De magnifiques jardins maraîchers y donnent à profusion des primeurs renommées dont on exporte une partie en Angleterre. La plaine est partout verdoyante. Des milliers de bœufs s'engraissent à la place même où les navires échouaient, il y a deux cents ans à peine, dans les passes du fleuve aujourd'hui définitivement discipliné, et peuvent quelquefois déterrer à coups de pieds ou de cornes des épaves enfouies sous les alluvions récentes qui recouvrent d'anciennes pêcheries.

Quillebeuf est une des premières villes de Normandie qui reconnurent l'autorité d'Henri IV; et le roi, dans un élan de reconnaissance, lui donna même le nom d'Henricarville, qui disparut d'ailleurs avec lui. La pointe rocheuse au pied de laquelle il était bâti se projetait isolée en mer au milieu des sables de la baie. La ville et le rocher étaient entourés de remparts. Le chenal navigable de la Seine suivait le pied de la falaise et la contournait; mais il était sinueux, variable, balayé par tous les courans, par le mascaret, par les coups de mer, et presque toujours dangereux. Tout navire échoué sur les bancs très mobiles qui encombrent ce chenal était en perdition, et les épaves des vaisseaux naufragés formaient en outre de nombreux écueils. Cette situation donnait même à Quillebeuf une importance stratégique et nautique de premier ordre. Le rocher fortifié qui domine la ville était en quelque sorte le bastion avancé de la Basse-Seine, et on le considérait un peu comme le bouclier protecteur de Rouen. Les marins de Caudebec tenaient réellement la clef du fleuve comme ceux de Saint-Nazaire tenaient celle de la Loire et étaient les pilotes nés de l'embouchure.

Pendant la guerre de la Fronde, l'alliance anglo-calviniste qui existait à peu près partout sur nos côtes de l'Ouest essaya même de la livrer à Cromwell; et, trente ans plus tard, un complot célèbre, organisé par des agens du prince d'Orange et auquel on a donné le nom du chevalier de Rohan qui en était un des principaux chefs, faillit le faire passer aux mains des Hollandais. Quillebeuf fut alors démantelé et disparut désormais de l'histoire. Mais, tant que les digues de la Basse-Seine n'eurent

pas canalisé le fleuve et reporté l'embouchure au confluent de la Riscle, les eaux poissonneuses qui baignaient ses vieilles murailles lui conservaient une importance considérable comme port de pêche. Des bandes de marsouins venaient alors au pied de la falaise, remontaient même la Seine ; et l'on sait que, le marsouin étant le plus vorace des poissons, sa présence est l'indice de la richesse des eaux. Aujourd'hui, l'agriculture a gagné ce que la pêche a perdu ; et les pêcheries, qui alimentaient si abondamment les opulentes abbayes de Saint-Vandrille et de Jumièges, se sont peu à peu transformées en prairies. L'ancienne rade, dans laquelle, au cours d'une seule année, mouillaient en relâche et s'amarraient quelquefois plus de 2000 bateaux pour attendre la marée montante, est presque complètement abandonnée. Depuis les travaux d'endiguement de la Basse-Seine, Quillebeuf n'est plus qu'un havre d'attente en rivière, le long du quai maçonné de près de 500 mètres suivi d'un quai en charpente de 300 mètres, tous deux munis de cales d'accostage presque toujours disponibles. La mer, qui venait battre ses murs, en est éloignée aujourd'hui de près de 15 kilomètres ; et, n'était l'embarquement de quelques produits agricoles et l'arrivée d'un peu de charbon de terre destiné aux remorques, le mouvement du port serait à peu près insignifiant.

X

En face de Quillebeuf, sur la rive droite, s'ouvre la vallée du Bolbec. Le Bolbec n'est plus aujourd'hui qu'un très modeste affluent de la Seine. C'était autrefois un cours d'eau très important, qui débouchait dans un véritable golfe très largement ouvert ; et Lillebonne, encore traversé par le petit ruisseau qui fut une véritable rivière et qui est séparé du grand fleuve par une plaine d'alluvions récentes de près de 6 kilomètres, était jadis un sérieux port de mer, et très probablement l'un des plus importans de la côte occidentale de la Gaule.

« Il y a, écrivait Strabon, au premier siècle de notre ère, quatre lieux d'embarquement usités pour passer du continent en Bretagne ; ils sont aux embouchures du Rhin, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. » Il ne pouvait être question du Havre à l'époque romaine. La plaine de l'Heure ou de Leure, dont le nom dérive peut-être d'*ora* (rivage, bouche, embouchure) et où

s'étalent somptueusement aujourd'hui les docks et les bassins de notre premier port sur l'Océan, n'était alors qu'un immense marécage insalubre et presque désert, à l'Est duquel débouchait la rivière de la Lézarde, qui formait, comme le Bolbec, un petit golfe maritime.

Lillebonne n'est plus aujourd'hui qu'une très petite ville adossée d'une manière charmante à un coteau boisé qui domine silencieusement une assez riche campagne; c'était autrefois la capitale de l'ancienne tribu gauloise qu'on appelait les *Calètes* et qui occupait tout le pays de Caux, dont le nom semble bien rappeler un peu celui de la peuplade primitive. Ce fut un des centres de résistance qui donnèrent le plus de mal à César. Le général romain fut presque obligé de la détruire pour la prendre, mais se hâta de la rebâtir plus belle et plus puissante, en fit une des principales places fortes de la Gaule conquise, et voulut même lui servir en quelque sorte de parrain. Le nom primitif de la ville devait se terminer par le suffixe celtique *bona*. César le fit précéder du sien *Iulius* et elle devint *Iuliobona;* c'est ainsi qu'elle est désignée sur l'itinéraire officiel de l'Empire. Il n'est resté aucune ruine, aucune trace de la ville gauloise complètement transformée par les légions et les colons. La ville romaine, au contraire, nous a laissé d'assez précieux souvenirs; et, dans les alluvions récentes qui entourent la ville moderne, on a mis au jour de nombreux bas-reliefs, des mosaïques, des médailles, des fragmens de statues en marbre et en bronze, des armes, des objets usuels de toute nature; on a même exhumé, au-dessous des prairies qui déploient leur manteau de verdure sur tout le golfe atterri, quelques amorces des substructions d'un théâtre antique dont le grand axe avait 150 mètres de longueur, ce qui constitue un document très intéressant et donnant à lui seul la mesure de l'importance de la cité disparue.

Le port n'était pas vraisemblablement à Lillebonne même, mais à près de 1 200 mètres au-dessous, du côté de Mesnil; et des fouilles intelligentes dans la vallée du Bolbec permettraient peut-être de retrouver l'ancienne darse des galères. Comme Ostie, comme Ravenne, comme Fréjus, il s'est peu à peu envasé et a fini par disparaître complètement sous les alluvions. Les digues de la Seine ont complété l'œuvre patiente d'atterrissement de la nature. Le bassin des premiers siècles est devenu une plaine cultivée.

On a retrouvé aussi quelques vestiges de la route qui traversait autrefois tout le pays des Calètes du Nord au Sud et mettait *Iuliobona* en communication avec Fécamp, l'ancien *Fiscamnum* des Romains, dont le port paraît aussi avoir été fréquenté de toute antiquité. Mais une autre voie de communication bien autrement importante passait à *Iuliobona* et lui donnait une valeur stratégique et commerciale de premier ordre. Cette voie la reliait du côté de l'Est, c'est-à-dire vers la mer, à l'extrémité de la rive droite de la Seine, remontait ensuite toute la vallée du fleuve du côté de l'Ouest et en desservait toutes les escales. Cette route magistrale, dont le tracé primitif date très certainement des premiers âges de la civilisation, a été ensuite remaniée et transformée par les Romains, qui en ont fait une de leurs principales voies militaires. Elle partait du centre même de la Gaule, de Troyes en Champagne, l'ancienne *Augustobona Tricassium*, le chef-lieu du pays des *Tricassi*, allait de là rejoindre à Montereau, *Condate*, le confluent de la Seine et de l'Yonne; de Montereau, elle gagnait Melun, *Mecleto*, puis Lutèce, *Luticia* ou *Lutetia*, la capitale primitive des *Parisii*, qui devait prendre leur nom et s'appeler Paris, passait près de Mantes, à *Petromantalum*, que l'on peut identifier avec Magny, petit village aujourd'hui baigné par l'Epte, affluent de la Seine, puis franchissait un autre affluent du grand fleuve, l'Andelle, à Romilly, *Ritumago*, s'en rapprochait ensuite et en suivait à peu près la rive droite, traversait la grande capitale des *Véliocasses*, Rouen, *Rotomago*, Caudebec, *Loïum*, Lillebonne, *Iuliobona*, et se terminait enfin à l'extrémité de la Seine, en face de l'Océan à Harfleur, *Caracoticum*.

Comme port d'embarquement sur la Seine, Lillebonne a tenu aussi une place considérable pendant toute la durée du moyen âge. Les annales de l'Église ont conservé le souvenir de deux conciles qui y ont été tenus en 1066 et 1080 : et c'est dans le château fort, dont les ruines crénelées et enguirlandées de lierres couronnent encore l'ancienne place de guerre, que Guillaume le Bâtard convoqua une partie de la noblesse de Normandie et l'entraîna à sa suite dans l'expédition qui devait amener la conquête de l'Angleterre.

La petite ville, à la fois maritime et fluviale, qui fut l'une des stations principales de la flotte romaine sur les côtes de la Manche, n'est plus aujourd'hui qu'un paisible chef-lieu de can-

ton, qui cependant possède toujours une certaine activité industrielle et agricole; mais son rôle politique, militaire et maritime est terminé, et, de toutes ses grandeurs passées, il ne lui reste que des débris très clairsemés et des souvenirs lointains qui s'effacent de plus on plus. Les vases de la Seine se sont lentement déposées dans le golfe de Bolbec pendant tout le moyen âge; et dès le XIIe siècle, l'ancienne *Iuliobona* était complètement abandonnée par la navigation.

A 25 kilomètres à peine au-dessous et sur la même rive droite de la Seine, la baie de la Lézarde devait naturellement recueillir l'héritage de Lillebonne et fut à son tour pendant quelque temps le « port souverain » de la Normandie. C'est là que se trouvait, aux premiers siècles de notre ère, la dernière station de la route de terre dont nous venons de donner les principales étapes et de la grande voie fluviale qui conduisait à la mer. On l'appelait *Caracoticum :* elle est devenue Harfleur (1). L'atterrage de *Caracoticum* a dû être aussi très fréquenté de tout temps, et dès l'époque romaine devait constituer une sorte de succursale et d'avant-rade de *Iuliobona*, à laquelle il s'est pour ainsi dire substitué. Il est même permis de croire avec quelques archéologues que la station romaine, dont le nom a une physionomie celtique assez prononcée, a été précédée par une ville gauloise; et on peut regarder comme très vraisemblable que le petit golfe navigable de la Lézarde, situé presque à l'embouchure du grand fleuve et donnant un libre accès à une vallée très fertile, dut être un des premiers lieux habités du pays des Calètes. C'était, nous l'avons vu, le point *terminus* de la grande route militaire de Paris à Rouen et à la mer. Des tronçons de cette ancienne voie impériale ont été retrouvés en maints endroits de la côte voisine et ont naturellement gardé le nom de « chaussée de César. » La ville dut être de très bonne heure entourée de remparts, et l'ancienne porte de l'enceinte du moyen âge qu'on appelait *Caltinaut* semble bien avoir conservé quelque peu le nom des Calètes. On ne sait d'ailleurs rien ou presque rien d'historique sur le passé de *Caracoticum;* mais, du XIIe au XVe siècle, le port jouissait d'une réelle prospérité, et la ville était même une place de guerre et de commerce fort importante. « La ville d'Araflor (Harfleur), dit une vieille chro-

(1) L'abbé Cochet, *La Seine Inférieure historique et archéologique*. Paris, 1866.

nique de la fin du XIVe siècle, est fort belle et possède un bon port de haute mer. Les navires y entrent par l'embouchure d'une rivière qui la traverse, et la mer en enveloppe la moitié; l'autre moitié est couverte par une bonne muraille flanquée de fortes tours et par un fossé à escarpes maçonnées et rempli d'eau. Les portes sont doubles, précédées de ponts-levis, et chacune est placée entre deux tours. Cette ville est toujours approvisionnée; elle fait un riche commerce et fabrique de très beaux draps. Paris se trouve à cinquante lieues plus haut, et les barques vont et viennent entre les deux villes (1). »

Le port comprenait alors deux bassins : le premier, extérieur, sous les murs de la ville, spécialement destiné aux navires de guerre et qu'on appelait le « clos aux galères; » l'autre, presque exclusivement affecté aux barques de commerce et aux nefs chargées de marchandises, qui pénétrait à l'intérieur de la ville et n'était autre chose que la rivière de la Lézarde elle-même, convenablement élargie. Le commerce y était très florissant. On y importait des vins, des huiles de poisson, des épices, du poisson salé, des étoffes, des cuirs, des métaux; on exportait surtout des fourrages, des céréales, des fruits; et on entretenait des relations assez actives avec l'Espagne, le Portugal, la Bretagne, la Hollande, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande.

Pris deux fois par les Anglais, Harfleur fut définitivement réuni à la couronne en 1450; mais, à partir de sa délivrance, il trouva dans la puissance d'envasement de la Seine un ennemi plus redoutable que l'étranger; et, trois siècles après, il était complètement atterri. « Le port, peut-on lire dans un document militaire de la fin du XVIIIe siècle, n'est plus qu'une prairie traversée par la Lézarde, et l'on y distingue encore tous les fondemens de l'enceinte. La ville, qui fut autrefois l'arsenal de la marine et la clef du royaume, ne présente plus qu'un bassin comblé où paissent des troupeaux, des maisons chancelantes, des maisons foudroyées et des ruines. »

Les atterrissemens de la Seine, d'une part, de l'autre, l'envahissement progressif des galets, arrachés aux falaises de la côte et qui pénètrent dans l'estuaire du fleuve à toutes les grandes marées, ont à peu près comblé la petite baie de l'Eure dans laquelle débouchait la Lézarde. Ces dépôts ont d'abord déterminé

(1) 1405, *Cronica de Don Pedro Nino, conde de Buelna*. Réimpr. Madrid, 1782.

la formation d'un long banc sous-marin. Ce seuil a peu à peu émergé; c'est la pointe du Hoc, qui se recourbe en bec d'ancre. Derrière cette digue naturelle, les eaux tranquilles ont déposé la vase et la marne qu'elles tenaient en suspension. La perte de l'atterrage d'Harfleur a été en définitive la conséquence fatale de la formation de la plaine de l'Eure. La Lézarde, qui débouchait dans un golfe, traverse aujourd'hui une plaine colmatée en s'y frayant un lit sinueux. Une médiocre écluse de chasse y entretient encore de temps à autre une certaine profondeur; mais le port a perdu presque toute son importance et se réduit à un modeste quai de 250 mètres à peine. Malgré le petit canal creusé par Vauban pour le relier au Havre et le voisinage de Tancarville, le port d'Harfleur est désormais déchu. La pêche seule y est toujours assez active. Quelques bateaux anglais y viennent aussi de temps à autre décharger un peu de charbon, pour retourner ensuite presque toujours sur lest; et il a conservé encore quelques relations avec Honfleur et même avec Dunkerque; mais le mouvement commercial ne dépasse guère 6000 tonnes. Harfleur a été peu à peu complètement abandonné, et pour les mêmes raisons que Lillebonne. Le Havre, qui est à leurs portes, a tout absorbé (1).

CHARLES LENTHÉRIC.

(1) Cf. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIX, et *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XII, XIV, XVI et XXIV.

LE MIRAGE

PREMIÈRE PARTIE

I

Il était six heures du soir quand le break du couvent de la Présentation déposa Hélène Danteuil devant l'hôtel qu'habitaient ses parens, tout en haut du faubourg Saint-Honoré. Des mains de la sœur converse, chargée de l'accompagner, elle passa directement à celles d'une ancienne femme de chambre qui l'avait vue naître, et tout de suite elle s'informa :

— Mon père et ma mère vont bien? Pourrai-je leur dire bonjour?

Mais Mme Danteuil n'était pas encore rentrée : elle était allée faire un tour au Bois, en voiture. Quant à M. Danteuil, selon son habitude, il tarderait davantage encore et ne serait là qu'à l'heure du dîner...

Ainsi il n'y avait personne à la maison pour la recevoir! Hélène en ressentit un secret chagrin; les années précédentes, il est vrai, quand elle revenait pour les vacances, il en était de même presque toujours, sans qu'elle songeât à s'en attrister; mais, cette fois, c'était son retour définitif au foyer paternel, et elle s'attendait à ce qu'on la fêtât, à ce que des bras plus tendres lui fussent ouverts.

Elle monta dans sa chambre et, tout en échangeant sa robe noire de pensionnaire contre une autre robe aux plis moins rigides, elle pensait à cette période de sa vie désormais close, en-

sevelie dans le passé. Du couvent qu'elle venait de quitter et où s'était écoulée près de la moitié de son existence, elle ne regrettait rien; non, rien! puisque sa plus chère compagne, la confidente de ses désirs et de ses rêves, en était partie le même jour qu'elle, et que toutes deux avaient ensemble déployé leurs ailes vers l'horizon enchanté, peuplé des visions de leur jeunesse. Ce n'était pas qu'entre les deux jeunes filles il y eût de grandes similitudes de goûts ou de caractère. Leur naissance, le milieu social auquel elles appartenaient, marquaient entre elles des différences que l'éducation reçue en commun n'avait qu'à peine atténuées. Tandis qu'Hélène Danteuil, fille d'un ancien commissaire-priseur enrichi et d'une mère issue de petits commerçans, aspirait à toutes les satisfactions que peuvent donner la vanité et le luxe, Laure de Sulbiac, sa compagne, fine fleur d'aristocratie, sentimentale et discrète, inclinait vers les tendresses silencieuses. Au physique, l'antithèse n'était pas moins sensible entre la fragilité blonde de Laure de Sulbiac, sa taille souple et ses yeux profonds et la beauté encore inachevée d'Hélène, un peu trop compassée, un peu trop guindée, affectant en ses allures une raideur bourgeoise qu'elle prenait pour de la distinction. N'importe! la sympathie, dont le courant est si puissant à l'âge de l'adolescence, les avait rapprochées, et tout à l'heure, avant de se séparer, attendries, émues, elles s'étaient pris la main et juré de se garder une amitié fidèle à travers la vie, de ne laisser passer au moins aucune circonstance grave de leur existence sans s'avertir, sans chercher à se retrouver comme elles étaient là, unies par le cœur, en dépit de la destinée.

Sa toilette terminée assez rapidement, Hélène s'était mise à la fenêtre. L'après-midi s'achevait, mais le jour ne déclinait pas encore, en cette fin de juillet où la lumière transparente et fluide reste longtemps suspendue sur la terre, comme pour en faire mieux admirer la beauté. Le long du faubourg, la circulation se faisait plus active; il y avait comme un frissonnement d'ardeur et de joie et, mêlée au grand bruit de la foule, une sourde vibration comparable au bourdonnement des abeilles quand elles tournoient dans le soleil. Hélène passa sa main sur son front; il lui semblait qu'elle avait bu une liqueur capiteuse; les effluves qui montaient jusqu'à elle, les mille couleurs qui chatoyaient sous ses yeux, tout ce décor changeant de la vie parisienne, qu'elle croyait apercevoir pour la première fois, tant elle y découvrait

d'imprévu et de charme, lui causait une véritable ivresse, un troublant vertige. Elle se penchait pour mieux surprendre l'attitude des jeunes femmes emportées dans des victorias rapides et à demi cachées sous des ombrelles multicolores qui, d'en haut, paraissaient de larges fleurs épanouies. Dans peu de temps sans doute, elle serait l'une d'elles, et comme elles, en passant au milieu d'un nuage de poussière, elle attirerait l'hommage des regards.

Tout à coup son attention se fixa plus particulièrement sur une voiture qui arrivait à vive allure et où se trouvait une dame jeune, vêtue d'une robe héliotrope; une chevelure mordorée, sur laquelle était posée une capote minuscule, une voilette en dentelle blanche, un bouquet de roses jaunes à la ceinture, tout cela formait un tableau charmant, frais et coloré, comme cette radieuse journée d'été. L'attelage aussi était brillant, avec les harnais rehaussés de cuivre et le cheval alezan clair qui piaffait entre les brancards. La voiture s'arrêta devant la porte de l'hôtel, et Hélène eut un petit cri de surprise : elle venait de reconnaître le cocher Baptiste, et, dans la dame qui descendait avec une prestesse toute juvénile, Mme Danteuil, sa mère! Pourquoi éprouva-t-elle alors un peu plus de trouble que de plaisir? Au lieu de se porter au-devant de la dame en héliotrope, qui devait maintenant monter l'escalier, elle s'assit dans un petit fauteuil bas et attendit.

Elle attendit un quart d'heure environ, au bout duquel la femme de chambre vint la prévenir que « Madame la demandait. » Alors elle se leva et se rendit sans hâte auprès de sa mère.

Mme Danteuil avait déjà changé de costume; maintenant elle portait une robe de dîner, un long justaucorps de soie rose pâle qui s'harmonisait merveilleusement avec l'or brûlé de sa chevelure. La mère et la fille ne se ressemblaient point. Mme Danteuil, bien qu'elle fût près d'atteindre la quarantaine, avait conservé un éclat que les dix-huit ans d'Hélène étaient loin de posséder. Elle avait le regard heureux des femmes qui ont été très adulées; ses traits, sans être réguliers, intéressaient par ce qu'ils respiraient de joie de vivre, et comme de parti pris de ne se priver de rien. Puisque M. Danteuil avait su gagner de l'argent, c'était bien le moins qu'elle en profitât. Et elle en profitait un peu trop avidement, comme les gens qui n'ont pas toujours mangé à leur appétit et qui pour se rattraper mettent les bouchées doubles.

— Bonjour, Léno, comment ça va-t-il?

Avec un peu de timidité, la Léno d'autrefois répondit :

— Je vais bien, maman. Mais que vous êtes belle!

— Tu trouves? dit la mère, en se regardant furtivement dans la glace.

Leurs yeux venaient de se rencontrer à travers le miroir, et soudain Hélène avait rougi.

— Toi aussi, reprit Mme Danteuil, tu es tout à fait bien; le couvent t'a réussi de toutes façons. Il faudra maintenant te commander quelques toilettes plus élégantes. Pour ce soir, peu importe! Nous n'avons que les Chêneville et M. Delannay.

Les Chêneville étaient un ménage sans enfans, lié depuis longtemps avec les Danteuil; le mari gros raffineur, la femme très répandue dans les milieux où l'on pose. Quant à M. Delannay, c'était la première fois qu'Hélène entendait prononcer son nom. Elle n'osa cependant en faire la remarque à sa mère, qui, d'ailleurs, ne s'occupait plus d'elle, absorbée devant la glace à faire savamment bouffer les ondes mordorées de sa chevelure.

Sept heures sonnèrent; Mme Danteuil se retourna brusquement :

— As-tu déjà vu ton père?

— Pas encore, répondit Hélène; il n'était pas rentré quand la voiture du couvent m'a ramenée ici.

— Alors, va l'embrasser maintenant; il est inutile de donner à nos invités le spectacle de ces petits épanchemens de famille.

Et, comme Hélène, un peu déconcertée, hésitait entre une porte et l'autre pour sortir, Mme Danteuil lui cria :

— Traverse le vestibule, tu le trouveras sûrement dans la galerie de tableaux!

Cette galerie de tableaux était un élément de joie perpétuelle pour l'ancien commissaire-priseur, et le lieu où s'épanouissait pleinement sa vanité. Il l'avait formée avec goût et sans trop de frais, grâce aux occasions fréquentes qu'il avait rencontrées au cours de sa carrière; et, maintenant encore, bien qu'ayant cédé sa charge, il continuait à suivre les ventes et à enrichir de temps en temps sa collection de quelque œuvre bien choisie. L'École française avait toutes ses prédilections. Il estimait que la peinture des autres pays n'avait rien produit de supérieur aux Claude Lorrain et aux Delacroix. Et cette profession de foi était

pour lui une façon de patriotisme. Il n'admettait pas, même sur le terrain cosmopolite de l'art, qu'on reconnût la suprématie de l'étranger.

Hélène entra et, d'un vif élan de tendresse, elle alla se jeter dans les bras de son père. Si peu portée qu'elle fût aux effusions et de nature plus passionnée que sentimentale, elle était cependant exceptionnellement émue dans cette minute où elle apercevait, au seuil du foyer, et dressée devant elle, toute l'énigme de son avenir. Cette nuance échappa à M. Danteuil. Le retour d'Hélène n'était pas un événement de grande importance pour lui. Très bon, un peu faible, il s'était laissé tomber tout doucement depuis quelques années, et sans même s'en apercevoir, dans une quiétude de bien-être qui ressemblait assez à de l'égoïsme. Il était temps qu'un élément nouveau vînt occuper et rajeunir sa vie. Il s'arracha pourtant à la contemplation d'un Lancret récemment acquis pour regarder longuement la jeune fille. Ses yeux ronds à fleur de tête et naturellement humides s'arrêtaient avec complaisance sur le visage animé d'Hélène; un sourire affectueux éclaira sa barbe déjà grisonnante, et changea tout à coup l'expression de ses traits, le plus souvent apathique et morose.

— Ainsi, fillette, te voilà revenue et pour tout à fait? A la bonne heure! Je n'ai jamais été ravi de te savoir dans ce couvent de la Présentation, dont ta mère s'est si fort entichée, je ne sais pourquoi. Il me semblait que tu aurais été tout aussi bien dans un établissement plus simple. Qu'en dis-tu?

Hélène rougit un peu :

— Père, j'aurais mieux aimé rester toujours auprès de vous; mais, puisque je devais aller en pension, c'est certainement à la Présentation que je préférais être. Si vous saviez combien ces dames sont charmantes, distinguées!

— Allons! je vois que tu raisonnes comme beaucoup de gens. Tu mets la distinction au-dessus de tout. C'est fort bien. En attendant, regarde-moi ce Lancret! Est-il assez distingué, lui aussi? Quelle grâce dans la tournure de ces bergères, et quelle allure dans le port de ces cavaliers! Le Louvre n'en possède pas un seul qui vaille celui-ci.

— Oui, répondit Hélène un peu au hasard; ce serait un délicieux sujet d'éventail.

Mais le commissaire-priseur n'entendit pas ce blasphème. Un

domestique venait d'entrer et annonçait que « Monsieur était servi. »

— Allons vite! dit M. Danteuil à sa fille; je crois que ta mère a dû inviter quelques personnes.

Pendant le dîner, Hélène, placée à un bout de la table, observait curieusement les convives, ses parens, le service même. Jusqu'à présent, et depuis qu'elle était en âge de comprendre et de réfléchir, ce n'était que passagèrement qu'elle s'était trouvée à la maison, et dès lors, elle n'avait attaché aucune importance aux détails de ce cadre qui n'était plus ou qui n'était pas encore le sien. Maintenant tout lui devenait sensible, tout prenait cette signification intime qui anime les moindres objets d'une sorte de vie inférieure et relative à la nôtre. Le luxe un peu étalé de la maison paternelle convenait d'ailleurs mieux à ses goûts que l'élégance sobre et aristocratique du couvent. Depuis une heure qu'elle était rentrée en possession de sa chambre, de ses habitudes oubliées, qu'elle installait sa personnalité dans chaque endroit où elle allait vivre désormais, elle se sentait désengourdir et comme réveillée peu à peu d'une longue et indifférente somnolence.

Le beau parleur de la table était M. Delannay. Avant de passer dans la salle à manger, sa mère le lui avait présenté en quelques mots brefs : « M. Delannay, un de nos bons amis. » A première vue, il avait déplu à Hélène; la seule façon dont il écoutait au passage ses propres paroles, dont il accaparait à son profit l'attention des autres, lui avait paru indiscrète et prétentieuse. Cependant, vers la fin du repas, la conversation était devenue générale : Mme de X... avait commandé son buste à un sculpteur, membre de l'Institut. M. Y..., le fils du grand industriel, venait d'acheter à l'Hôtel des Ventes un canapé de cinquante mille francs. Les chevaux du baron Z... s'étaient emballés, la veille, au Bois, dans l'allée des Poteaux. Le petit d'Utrecht était parti en automobile pour l'Italie, emmenant Mlle Solange, l'actrice du Vaudeville, qu'il avait enlevée au vieux marquis de la Trémoire. Cette année, la mode serait d'aller à Ostende plutôt qu'à Dieppe, à cause d'un tir aux pigeons qu'on devait y installer. Francis, le tailleur anglais, venait d'imaginer un nouveau costume de sport à plusieurs combinaisons, pouvant servir également bien pour le tennis, la bicyclette et le *tri*...

Hélène écoutait, les paupières baissées et la bouche souriante;

ce papotage la berçait agréablement. Elle entrevoyait à travers le prisme des mots ce qu'allait être sa vie : une suite ininterrompue de fêtes et de plaisirs, plus enivrante encore que ce qu'elle en avait rêvé à la Présentation.

Tout cela était inconnu d'elle et tout cela la charmait. Certaines façons de sa mère et de Mme Chêneville l'initiaient à un art de coquetterie discrète qu'on avait négligé de lui apprendre au couvent. Elle sentait que, malgré son éducation raffinée, elle aurait encore beaucoup à faire avant de se trouver à l'unisson. Mais elle ne s'en tourmentait pas; au contraire! Un instinct secret l'avertissait que, pour arriver à cette mise en valeur de ses grâces personnelles, il fallait avoir connu, ou tout au moins respiré, l'amour. Et elle attendait son heure, qui ne pouvait manquer d'arriver bientôt...

II

Chaque année, M. et Mme Danteuil allaient passer la belle saison dans cette partie de la forêt de Fontainebleau qui s'étend le long de la Seine entre Samois et Valvin. Ils y possédaient une propriété qui, modeste d'abord, s'était agrandie à mesure que grandissait leur fortune. C'était là qu'Hélène avait pris ses premiers ébats d'enfant. Combien elle avait changé depuis ce temps, qui lui semblait si lointain! Elle se souvenait d'une petite fille volontaire et sensible, facilement turbulente, et qui parlait à tort et à travers de tout ce qui traversait son mobile esprit. L'éducation avait réformé ou dénaturé tout cela. A présent, Hélène avait acquis l'habitude de se dédoubler et de ne livrer de soi que le moins possible. Ses pensées suivaient une certaine pente prévue d'avance, comme des chevaux bien dressés qui rentrent d'eux-mêmes à l'écurie. Cependant il lui arrivait encore, surtout dans cette solitude de la forêt épandue autour d'elle, de retrouver un peu de son âme libre et prime-sautière d'autrefois; il lui arrivait encore de ressentir des émotions passagères à la vue d'un paysage d'arbres découpé sur la clarté du ciel, ou de la splendeur d'un soleil couchant; mais c'étaient des émotions qui ne tardaient pas se calmer, étincelles vite étouffées sous une couche trop épaisse de cendres.

D'ailleurs, l'existence mondaine suivait M. et Mme Danteuil de Paris à Fontainebleau. Ils étaient de ces gens qui font de la

campagne un prétexte à des manifestations de chic ou d'amour-propre. Tout un programme de distractions s'exécutait ponctuellement jour par jour. Mme Danteuil, dans la maison luxueusement aménagée, jouait à la châtelaine et recevait des invités par séries. M. Danteuil, quoique de tempérament peu « sportif, » promenait ses hôtes en automobile ou en mail à travers les routes innombrables de la forêt. Le soir on faisait de la musique et de la déclamation. Mme Chêneville, quand on l'en pressait, consentait à dire des vers; M. Delannay lisait quelques pages des auteurs à la mode. Mais ces tentatives de littérature ou d'art ne parvenaient pas à créer une atmosphère esthétique ou simplement intellectuelle; tout cela était superficiel, voulu et sans conviction.

Un soir, dans le salon dont les fenêtres étaient ouvertes sur la forêt endormie, M. Delannay achevait de psalmodier d'une voix blanche les strophes mystiques de Verlaine :

Voici mon cœur qui n'a battu qu'en vain.
Pour palpiter aux ronces du Calvaire,
Voici mon cœur qui n'a battu qu'en vain...

Mme Danteuil, les mains croisées sur ses genoux, observait un silence religieux; M. Danteuil causait peinture au milieu d'un groupe d'amis; Hélène rêvait. Le domestique annonça : M. Norbert Fradier; et un jeune homme entra. Bien qu'il fût correct dans sa tenue et de manières aisées, un coup d'œil jeté sur lui suffisait pour comprendre qu'il n'appartenait pas à cette franc-maçonnerie du snobisme dont les membres se distinguent entre eux par des signes et par des gestes concertés d'avance. Après avoir salué Mme Danteuil, il chercha Hélène du regard; elle se tenait immobile sur sa chaise et semblait ne pas l'avoir reconnu.

Il y avait longtemps qu'ils ne s'étaient vus, bien qu'ils eussent été bons camarades autrefois. Dans ce temps-là, le commissaire-priseur n'avait pas encore amassé sa grosse fortune, et la somptueuse villa de Valvin n'était qu'un modeste chalet, à peu près semblable à celui qu'habitait un peu plus loin, en amont de la Seine, Mme Fradier, la mère de Norbert. On voisinait. Ces dames n'avaient guère de goûts communs, mais les enfans jouaient ensemble. Norbert avait treize ans quand Hélène en avait huit, et, complaisamment, se prêtait à la distraire. Mme Fradier, qui,

veuve d'un officier supérieur et dans une position restreinte, habitait toute l'année cette solitude, écoutait avec une sereine indulgence les projets ambitieux de Mme Danteuil. Comme son fils, elle possédait un fonds de bonté inaltérable, sans timidité ni faiblesse. Puis, peu à peu, les rapports étaient devenus plus rares entre les deux femmes; les enfans mêmes ne se voyaient plus qu'à des intervalles lointains. Norbert était entré à l'École centrale pour en sortir ingénieur; il avait fait son temps de service militaire. A présent, c'était un garçon de vingt-trois à vingt-quatre ans, de mine agréable bien qu'un peu austère. La beauté de son visage était dans ses yeux fendus en amande et pensifs comme ceux d'une femme. Il portait la barbe en pointe, et cette barbe à reflets fauves contrastait avec le brun plus foncé de ses cheveux. Assis ou debout, il se tenait un peu voûté, ainsi que le font à leur insu les gens studieux. Quand il parlait, sa bouche, sévère au repos, retrouvait dans le sourire quelque chose de la grâce ingénue des premières années. On sentait que son cœur était resté simple, bien que son esprit eût mûri avant l'âge.

Cependant Hélène avait daigné tendre la main à son ancien camarade d'enfance; M. Danteuil intervenait, aimable et cordial; il interrogeait Norbert et le félicitait de sa persévérance, de ses succès. Il n'ignorait pas que, si le jeune homme avait sacrifié l'École polytechnique à l'École centrale, c'était pour avoir plus vite une position lucrative. Ayant gagné tout ce qu'il possédait par son travail, l'ancien commissaire-priseur se sentait naturellement attiré vers ceux qui avaient l'énergie d'en vouloir faire autant et de dompter la fortune.

— Eh bien! disait-il à Norbert Fradier, vous voilà en congé et des nôtres pour quelques mois. Votre mère doit être contente!

Les yeux profonds de Norbert laissèrent passer un éclair de tendresse:

— En effet, maman est bien heureuse de m'avoir près d'elle, la pauvre femme! Songez, seule toute l'année!... Ce n'est pas fait pour la consoler de ses épreuves.

— Pourquoi ne l'amenez-vous pas l'hiver à Paris avec vous? demanda Hélène.

— J'y avais songé, mais ce n'est pas facile. L'usine dont on m'a confié la direction me prend presque toutes mes heures; de plus, mon appartement de garçon ne se prêterait guère à la recevoir.

— Puis, Mme Fradier tient à son chalet des Glaïeuls, je le sais, dit M. Danteuil. Si plein de tristes souvenirs que soit un endroit, on s'y attache en raison même de ce que l'on y a souffert.

A l'autre bout du salon, M. Delannay et Mme Danteuil causaient à voix basse. Quelqu'un qui s'ennuyait parmi les invités de passage interpella le maître de la maison :

— Dites donc, Danteuil, on prétend que les concours de pouliches n'auront pas lieu cette année à Étretat?

Hélène tourna la tête, subitement attentive. Ce mouvement n'avait pas échappé à Norbert.

— Cela vous inquiète beaucoup, mademoiselle Hélène, dit-il, que les concours de pouliches aient lieu à Étretat ou non, cette année?

— Mais oui, répondit sérieusement Hélène, beaucoup.

Il la regarda. Comme elle ne faisait plus attention à lui, il était d'autant plus à l'aise pour l'examiner. Elle ne s'était pas encore dépouillée complètement de sa gaucherie enfantine, et aux yeux de Norbert, cette imperfection la rendait plus intéressante. Il déplorait, la sachant supérieure à son milieu par l'esprit et par le cœur, qu'elle fût sur le point de se transformer en une poupée automatique pareille aux autres femmes qui fréquentaient chez les Danteuil. « Mon Dieu ! se disait-il intérieurement, qu'elle ne soit pas surtout semblable à sa mère ! » Mme Danteuil était toujours apparue au jeune ingénieur comme le type de ces créatures sans raison ni conscience, qui sont la désolation d'un foyer. Mais il fut vite rassuré : au physique du moins, Hélène ne présentait aucune ressemblance avec cette mère coquette et frivole. A la gaîté un peu trop éclatante et factice, par laquelle Mme Danteuil cherchait à rajeunir ses trente-huit ans, elle opposait le sérieux d'une adolescence inquiète et rêveuse. Robert discernait sur son front et dans le vague de ses regards certains signes, desquels il augurait que les instincts de bonheur de la jeune fille ne se satisferaient pas aussi aisément. Transportée dans une autre atmosphère, nourrie dans d'autres principes, Hélène eût pu devenir une femme délicieuse...

Une seconde fois la porte du salon s'était ouverte, et M. et Mme Chêneville avaient été annoncés. Malgré l'heure tardive, ils arrivaient en motocycle de Maisons-Lafitte où ils étaient en villégiature.

— Quelle belle promenade vous avez dû faire ! soupira Hélène. La soirée est si poétique, avec ce clair de lune !

De la fenêtre on apercevait en effet les arbres immobiles drapés d'une lumière blanche et fluide comme une gaze d'argent. Mais aussitôt Hélène rougit, à un éclat de rire de Mme Chêneville.

— La lune ! Oh ! bien, nous n'avons guère eu le temps de la contempler ! Nous filions à une vitesse de quatre-vingts ; puis la flamme de nos lampes à magnésium nous aveuglait.

Norbert s'était rapproché d'Hélène.

— Oui, vous avez raison, la nuit est admirable. On dirait que les Druidesses vont venir cueillir sur les chênes le gui sacré.

Ils restèrent un instant silencieux devant la forêt blanche qu'emplissait une pensée mystérieuse. Mais bientôt Norbert se disposa à prendre congé.

— Vous nous quittez déjà ? fit M. Danteuil en lui serrant la main. Ah ! oui, la vieille maman : vous voulez rentrer à temps pour lui dire bonsoir !

Lui parti, on s'attarda sur son compte. Mme Chêneville, qui l'avait tenu sous le regard inquisiteur de son face-à-main, dit :

— Il n'est pas mal, mais il manque de chic.

— Où en aurait-il pris? répondit Mme Danteuil. Le pauvre garçon a toujours vécu dans la médiocrité, près de sa mère qui se tuait de privations pour l'élever. Maintenant c'est lui qui la soutient ; mais ils ne doivent pas être beaucoup plus au large.

M. Delannay fit une pirouette.

— Je n'aime pas les gens qui veulent à toute force lutter contre leur mauvais destin. Pourquoi, si cette femme était pauvre, a-t-elle voulu faire de son fils un ingénieur? Il eût été aussi bien commis ou employé.

— C'est évident, dit M. Chêneville en allumant un gros cigare, — car ces dames avaient permis.

Hélène était restée devant la fenêtre ; elle boudait un peu, fâchée de l'éclat de rire dont Mme Chêneville avait accueilli tout à l'heure son élan d'enthousiasme. Humiliée aussi de s'être laissée aller à causer amicalement avec Norbert, qui décidément n'était pas à la hauteur. Désormais elle s'arrangerait de façon à ne plus céder aux élans de sa nature prime-sautière.

— Fais tomber les stores, Léno ! dit Mme Danteuil, sans se retourner. Ce clair de lune est insupportable, il donne un faux reflet au bleu de ma robe.

III

Depuis qu'elle avait quitté le couvent, Hélène était sans nouvelles de son amie, et ce silence prolongé lui semblait inexplicable. Comment se faisait-il que Laure de Sulbiac, après ses promesses, ne lui donnât pas le moindre signe de souvenir?... Plusieurs fois Hélène avait été sur le point de lui écrire la première, de lui adresser des reproches. Un peu de cette hypocrisie d'orgueil qu'on appelle communément la fausse honte l'avait retenue. Elle se savait d'un rang social inférieur à celui de Laure; et, maintenant que le régime égalitaire du couvent ne les rapprochait plus, elle sentait se creuser davantage encore cette différence. « Il vaut mieux se laisser désirer que d'aller au-devant d'un affront, » répétait souvent M. Danteuil. Hélène, qui sur beaucoup de points avait des instincts analogues à ceux de son père, était décidée à attendre que l'héritière des Sulbiac fît vers elle les premiers pas.

Elle vint enfin, par une après-midi assez sombre, où précisément Hélène se trouvait seule à la maison. Mme Danteuil s'était rendue à Paris « pour faire quelques achats indispensables; » M. Danteuil était sorti en forêt. Quand on lui annonça que Mlle de Sulbiac l'attendait dans le petit salon, Hélène poussa un cri de joie. C'était plus qu'elle n'avait osé espérer: cette démarche contentait à la fois sa vanité et son cœur. Elle courut vers son amie comme au temps où elles étaient ensemble pensionnaires à la Présentation, et où, la classe finie, elles se rejoignaient dans le grand parc. Mon Dieu ! que Laure était devenue jolie ! Sa chevelure de blonde Velléda avait pris des plis plus charmans sur son front de nacre; l'ovale lisse de son visage s'était affiné encore, et ses traits y ressortaient comme ceux d'une délicate et blanche statue. Et toute la ligne de son corps haut et mince se modelait divinement sous une simple robe de drap gris qu'aucune garniture inutile ne surchargeait. Les deux jeunes filles se regardèrent un instant avant de se jeter dans les bras l'une de l'autre. Hélène s'était lancé un rapide coup d'œil dans la glace et tout de suite avait rougi de se voir trop élégante dans une toilette de taffetas clair à fanfreluches. La question que Laure lui posa d'emblée la confirma dans cette impression :

— Je vous dérange peut-être. Vous alliez faire quelque visite?

— Mais non, dit Hélène; je ne dois pas quitter la maison aujourd'hui. Et quand bien même, je resterais avec vous. Je suis si heureuse de vous revoir !

— Moi aussi, dit Laure. Je tenais à vous annoncer moi-même une grande nouvelle.

— Vous vous mariez, j'en suis sûre; déjà ?

— N'allons pas si vite. Je suis fiancée seulement... Mon mariage ne doit avoir lieu que dans le courant de l'hiver prochain. J'épouse un jeune secrétaire d'ambassade, le baron Ludovic de Solange-Fontanes.

Hélène resta une minute éblouie par ce nom aristocratique; puis, prenant la main de Laure :

— Comme vous avez été gentille de venir jusqu'ici. Moi qui commençais à craindre que vous ne m'ayez oubliée tout à fait, en dépit de nos promesses !

— Ne vous avais-je pas promis ! dit Laure, redressant sa fine tête blonde.

Le bonheur ne l'avait pas changée; elle avait toujours cette grâce si prenante et si simple qui ajoutait tant de charme à sa beauté. Pendant qu'elle parlait, Hélène la regardait. Que n'aurait-elle pas donné pour être pareille à elle ? même pour avoir un peu, — si peu que ce fût, — de cette souplesse, de cette aisance qui ne s'apprenait ni à la Présentation ni ailleurs, et qui certainement devait tenir à la race.

— Oui, disait Laure en souriant, cela s'est arrangé le mois dernier à Ostende, et beaucoup plus vite que je ne l'espérais. Nous nous étions rencontrés sur la plage sans nous connaître, bien qu'entre nos deux familles il y ait eu des alliances autrefois. Tout de suite, à la façon dont ses yeux se posèrent sur les miens, je compris que ce ne serait pas là un simple caprice, mais une de ces passions qui remplissent tout un cœur. Et c'était vrai. Dès qu'il se fut fait présenter et que nous pûmes causer enfin, je déclarai à mes parens que jamais je n'aurais d'autre époux que lui.

— Vous l'aimez à ce point ? interrogea Hélène curieusement.

— A la folie ! Nous nous aimons à la folie l'un l'autre, et je sens bien que de mon côté ce sera pour toujours. Rien n'est plus doux, Hélène, que cette pensée d'abandon complet, de remise entière de soi à l'être que l'on a spontanément choisi. Ce temps de mes fiançailles, loin de me paraître long, me semble déli-

cieux, comme devait être pour le chevalier la veillée des armes : il montait au sommet de la tour et embrassait du regard le ciel et la terre ; et son ivresse était sans égale de songer que, le lendemain, il ne s'appartiendrait plus et qu'il donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de faillir à son vœu.

— Comme vous êtes romanesque, Laure ! Vos idées sur le mariage et sur l'amour sont toutes différentes des miennes. Moi, je vous l'avoue, le sacrifice ne me tente pas, et l'héroïsme me semble inutile pour l'existence banale que tout le monde mène aujourd'hui.

En même temps la fille du commissaire-priseur souriait d'un sourire hésitant. Un rayon de pâle soleil avait percé les nuages et semait un peu de poussière d'or sur le front des deux jeunes filles.

— Venez-vous faire un tour de jardin ? proposa Hélène.

— Très volontiers.

Elles sortirent. L'institutrice de Mlle de Sulbiac attendait sur un banc, dans l'allée qui s'étendait derrière la maison. Elle avait préféré rester dehors et lisait un roman de Tolstoï. Laure la présenta à Hélène, qui salua d'un petit coup de tête dédaigneux.

— C'est une personne de très bonne famille, insinua Laure doucement.

Pendant quelques instans, elles marchèrent en silence. Laure sans doute rêvait du fiancé rencontré près des flots mouvans de la mer. Hélène laissait son imagination s'élancer et errer dans le vide.

— Parlons de vous, Hélène, fit enfin Mlle de Sulbiac. Êtes-vous heureuse ? Vos désirs se sont-ils réalisés ?

— Oui et non, dit Hélène en rougissant. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu beaucoup occasion de sortir, et j'attends avec impatience notre retour à Paris pour faire mon entrée dans le monde. Maman m'a promis de commander mes toilettes chez son couturier. Je voudrais déjà être à l'hiver.

— Il y aura un grand bal à la maison à l'occasion de mon mariage, reprit Laure ; j'espère que vous y viendrez ?

— Oh ! Laure ! rien ne pourra m'être plus agréable !...

De nouveau il y eut entre elles un petit silence. Par une pente naturelle, Laure était retournée en esprit vers son fiancé. Elle s'était dégantée et montrait à Hélène une admirable bague faite de deux perles géminées, que le baron de Solange-Fontanes

lui avait passée au doigt en échangeant les paroles qui les promettaient l'un à l'autre. Et, à ce souvenir, sa face oblongue et lisse avait pâli : sous le bronze clair des feuillages, Velléda frémissait encore en songeant à ce premier aveu de son amour.

Avec ces confidences, le meilleur de leur ancienne intimité était revenu. Hélène et Laure marchaient maintenant enlacées, un bras à la ceinture, comme naguère. Les années de couvent vécues ensemble leur réapparaissaient dans la mémoire; elles en effeuillaient les réminiscences comme s'effeuillaient à leurs pieds les basses branches touchées par la brise. Ainsi elles se trouvèrent ramenées auprès de l'institutrice qui, toujours assise sur le banc, continuait paisiblement la lecture du roman de Tolstoï.

— Nous nous reverrons? demanda Hélène un peu anxieuse.

— Certes! dit Laure. Et elle ajouta avec son grave sourire: D'ailleurs, ce sera bientôt à vous, je l'espère, de me raconter votre bonheur.

Restée seule, Hélène s'enfonça dans une profonde rêverie. Le bonheur! Elle ne savait comment le définir au fond de sa pensée. Il lui semblait que, si elle en parlait devant Mme Chêneville, comme elle avait parlé l'autre soir de la beauté de la forêt endormie, la jeune femme rirait aux éclats et traiterait ces aspirations de fadaises surannées. C'était autre chose qu'il fallait à Hélène, un autre genre de bonheur; — mais lequel? Sa volonté, que nulle main ferme n'avait pris la peine de modeler, était restée une cire ductile qui recevait tour à tour toutes les empreintes. La visite de Laure l'avait placée dans un état d'esprit singulier, tout à fait différent de celui qui était le sien d'habitude. En ce moment, une tentation nouvelle miroitait devant ses yeux: celle d'être aimée autant que devait l'être Laure de Sulbiac. Inspirer la passion sans l'éprouver lui paraissait la satisfaction la plus enviable. Mais qui donc songeait seulement à lui faire la cour? Les hommes qui fréquentaient chez ses parens n'avaient d'attentions que pour sa mère ou pour les amies de sa mère. Elle passait inaperçue au milieu d'eux comme une petite fille; elle était témoin de tout ce qui se tramait d'intrigues légères et de manèges de coquetterie sans jouer le moindre rôle dans cette pièce à transformations incessantes. Aussi combien elle aspirait à l'instant où, présentée dans le monde, elle commencerait à compter pour quelqu'un! Elle le désirait presque aussi ardemment qu'elle avait souhaité quitter le couvent pour

rentrer dans sa famille. C'était le propre de sa nature de s'évader toujours du présent pour aller au-devant de l'avenir.

Ces réflexions l'avaient conduite au bout du jardin, dont une porte donnait sur la forêt. Une haie d'alisiers, assez touffue dans la belle saison, mais déjà éclaircie par l'approche de l'automne, fermait la propriété de ce côté-là. A travers l'entre-croisement des rameaux, Hélène aperçut un jeune homme hardiment découplé; en même temps un pas bien rythmé faisait résonner le sol. Elle se pencha pour mieux voir le promeneur: c'était Norbert; il revenait de Paris par le train de cinq heures et se dirigeait vers la villa des Glaïeuls, où sa mère l'attendait pour dîner sans doute. Un feutre gris, posé sur la masse de ses cheveux noirs, lui ombrait doucement le visage. Il marchait, les yeux baissés, le front pensif, semblant, lui aussi, poursuivre son rêve. Eh mais! n'était-ce pas là un flirt tout trouvé pour elle? Bien que Mme Chêneville eût déclaré qu'il manquait de chic, il ferait encore assez bonne figure de soupirant. Et ce serait par lui qu'elle commencerait la série de ses conquêtes; elle apprendrait avec lui à jouer le rôle de séductrice.

Elle ouvrit la porte et se montra dans l'encadrement des branches.

— Norbert! Bonsoir! cria-t-elle familièrement.

Norbert Fradier leva sur elle ses larges yeux d'un brun fauve et la salua avec aisance, sans timidité ni hardiesse.

Mais ce fut tout. Il ne ralentit pas sa marche et passa muet devant elle.

— Décidément il n'est pas à la hauteur, pensa Hélène pour la seconde fois.

IV

Hélène Danteuil était assise au bord de l'eau dans un pavillon rustique tapissé de vignes vierges. Les feuilles pourpres retombaient en festons négligés autour d'elle. A ses pieds, dans un lit bordé de joncs et de nénuphars, le fleuve coulait; une petite île, d'où émergeaient deux ou trois arbustes sveltes, formait là comme une embarcation à l'ancre. C'était ce coin de paysage aquatique que la fille du commissaire-priseur s'essayait à dessiner, son album ouvert sur ses genoux. Mais d'autres images flottaient en même temps dans son esprit. Un peu plus loin, der-

rière le repli du fleuve, était la maison de Mme Fradier et de Norbert, ce Norbert! qui avait commencé à l'intéresser dès qu'elle avait conçu l'idée de le soumettre à ses caprices, comme autrefois, quand dans leurs jeux elle le faisait pirouetter et galoper devant elle : « Hue, Norbert! Plus vite donc! Halte-là! » Maintenant se laisserait-il atteler aussi servilement à son char? Ce grand garçon intelligent et doux devait être au fond un perspicace et un tenace. A l'âge où la plupart des jeunes gens en sont encore à gaspiller leur patrimoine, il avait su conquérir des diplômes et — chose plus difficile! — en tirer parti. Sa position, quoique modeste, eût fait envie à beaucoup d'hommes plus âgés que lui. Il était travailleur et probablement épris de science, discret et sobre de paroles; — et les revers de fortune éprouvés par sa famille devaient le rendre plus réservé encore.

Hélène avait démêlé tout cela dans les quelques instans de causerie qu'ils avaient eus ensemble le soir du retour de Norbert, devant la fenêtre ouverte sur la forêt. Et maintenant elle y réfléchissait de nouveau : Comment s'y prendrait-elle pour amener le jeune homme à venir fréquemment chez ses parens? Le salut qu'elle lui avait envoyé du jardin n'avait pas paru l'émouvoir beaucoup; depuis, ils ne s'étaient pas revus. — Et Hélène se consumait d'impatience et d'ennui, sans qu'un seul être humain daignât prendre garde à elle!

Elle achevait mélancoliquement son esquisse quand la voix claironnante de sa mère s'éleva derrière le pavillon rustique.

— Léno! où te caches-tu donc, Léno?

Et une autre voix, dont le timbre connu résonna désagréablement à ses oreilles, ajoutait :

— L'ombre et le silence, la nature, le frisson des eaux, toutes les jeunes filles en sont là jusqu'au jour où elles rêvent d'autre chose!

Hélène sortit, sans se hâter. En face d'elle, Mme Danteuil et M. Delannay, tous deux en costume de cyclistes, avançaient en souriant.

— Pourquoi n'es-tu pas venue pédaler avec nous, Léno? demanda la jeune femme.

— Mais je ne savais pas que vous sortiez, maman! répondit Hélène.

Au fond, elle n'était pas fâchée d'avoir esquivé cette promenade. La présence de l'incorrigible snob qu'était M. Delannay lui

était devenue insupportable. Elle ne comprenait pas que sa mère pût trouver quelque agrément en pareille compagnie. Quant à elle, son désir de fréquenter des « gens chics » n'allait pas jusqu'à fermer les yeux sur leurs ridicules. Il lui restait encore assez de bon sens naturel pour discerner la vanité de cette prétendue élégance.

Cependant elle dut, dans l'allée qui ramenait à la maison, marcher derrière eux. Mme Danteuil, pour faire de la bicyclette en forêt, avait arboré le costume masculin, et ses mollets hauts et fermes s'appareillaient avec ceux de M. Delannay dans des bas écossais presque semblables. La pudeur d'Hélène en fut vaguement blessée. Sous un prétexte quelconque, elle prit les devans et se mit à courir.

— Mademoiselle Hélène, cria M. Delannay, ne soyez pas si sauvage. Savez-vous d'où nous venons, Madame votre maman et moi? De faire une tournée d'invitations pour un *match* qui aura lieu après-demain matin. Le but de la course sera les Grottes de Franchard, où l'on se rejoindra pour déjeuner; tous les modes de locomotion seront réquisitionnés : les uns iront en cycle, les autres en automobile, les gens sérieux en landau ou à cheval, et ceux qui cultivent le *footing* à pied.

— Et toi, Léno, que choisiras-tu? dit Mme Danteuil en s'appuyant sur l'épaule de sa fille.

A la pensée de cette partie attrayante, le visage mobile d'Hélène s'était déjà détendu.

— J'aimerais bien la voiturette, maman, si quelqu'un consentait à me traîner.

— Nous vous trouverons votre affaire, dit M. Delannay, bien qu'à vrai dire, il n'y ait plus guère maintenant que les hommes de ma génération qui sachent être galans avec les dames!

En même temps, il lançait dans le visage d'Hélène une bouffée de cigarette; mais elle n'y prit pas garde. Ses idées de la matinée venaient de se relier à celles de l'instant présent. Quelle excellente occasion d'entamer avec Norbert les hostilités! Mais penserait-on seulement à lui faire tenir une invitation?

Hélène, depuis son enfance, possédait un allié sûr, un ami discret et complaisant: c'était son père. Cette fois encore elle mit tout son espoir en M. Danteuil. L'ancien commissaire-priseur avait l'habitude d'aller chaque matin à la découverte des sites pittoresques qui eussent pu servir de motifs à un Corot ou à un

Millet; il appelait cela sa ronde de paysagiste; mais, impuissant à les peindre, il se contentait d'en fixer le souvenir au moyen d'un instantané : une légère pression du pouce sur le bouton, et la nature était saisie, captée, dans le mystère de ses harmonies éternelles, — source illimitée de jouissances !...

M. Danteuil revenait, harnaché comme un explorateur, son kodak en bandoulière, et la poussière blanche de la forêt à ses bottes. Hélène s'empressa vers lui :

— Si vous vouliez, père, avant qu'on se mette à table, nous irions tous deux faire une petite visite à cette bonne Mme Fradier.

— Je ne suis pas dans une tenue très convenable, dit M. Danteuil, et puis ce n'est guère l'heure de se présenter chez les gens. Que lui veux-tu donc, à cette bonne Mme Fradier ?

— Je vous expliquerai cela en chemin, père. Venez vite, il est déjà près de onze heures et demie.

Onze heures et demie sonnaient en effet chez Mme Fradier, en même temps qu'Hélène frappait à la porte. La petite maison qui regardait l'eau avait un aspect décent, presque sévère; les glaïeuls, à qui jadis elle avait emprunté son nom, dressaient encore à ses pieds leurs lances éclatantes et multicolores. Mme Fradier les cultivait de ses mains en mémoire de son mari, le colonel, qui avait eu ces fleurs en affection. Par derrière, un jardinet, pris sur la forêt, croissait librement, en un joli désordre de nature. Cependant Hélène, impatiente, frappa de nouveau. Ce fut Norbert lui-même qui vint ouvrir. Comme M. Danteuil était resté à quelques pas en arrière, le jeune homme ne vit qu'elle tout d'abord. Il n'en parut pas autrement surpris et l'invita à pénétrer dans la salle à manger, où se trouvait en ce moment sa mère.

Il était impossible de rencontrer deux êtres se ressemblant davantage que Mme Fradier et Norbert. Et, dès l'abord, on devinait que cette ressemblance n'était pas seulement extérieure et physique, mais qu'elle devait être la conséquence et comme l'image d'une complète identité morale. Ce que l'on est convenu d'appeler « l'expression, » et qui n'est en réalité que le reflet de l'âme sur le visage, prenait dans les traits de cette mère et de ce fils une telle conformité qu'ils semblaient ne posséder à eux deux qu'une seule âme, dont le partage devait les satisfaire pleinement. Cette particularité touchante frappa Hélène aussitôt entrée. Elle s'inclina devant Mme Fradier avec plus de respect

qu'elle n'en mettait d'habitude dans ses démonstrations de politesse.

Cependant Mme Fradier s'informait aimablement de ce qui lui valait le plaisir de cette visite matinale. Elle parlait d'une voix grave, un peu voilée, dont un calme sourire atténuait par instans la mélancolie. M. Danteuil et sa fille se regardèrent en hésitant. L'idée seule de la partie projetée formait un tel contraste avec l'atmosphère intime et recueillie de cette petite salle ornée de gravures anciennes, où la table modeste, déjà mise, témoignait de la simplicité des deux convives, que, malgré leur ordinaire insouciance, le commissaire-priseur et sa fille se sentaient gênés. Hélène pourtant se décida :

— Nous étions venus vous demander, — elle se tournait particulièrement vers Norbert, — de prendre part à une grande course en forêt que nous organisons pour après-demain avec plusieurs de nos amis.

Norbert à son tour avait souri, du même sourire que sa mère. Encouragé, M. Danteuil prenait la parole, insistait pour qu'ils acceptassent.

— En ce qui me concerne, je vous prie de m'excuser, dit Mme Fradier; vous le savez, je vis absolument retirée du monde.

Ses yeux s'étaient portés sur ses vêtemens noirs, qu'elle n'avait pas quittés depuis son veuvage.

— Mais vous, Norbert? dit Hélène.

— Moi, mademoiselle, j'estime que, pour jouir de la forêt, il faut être seul, — ou deux tout au plus, — ajouta-t-il en se reprenant. Quant à s'agiter, chanter, rire et déboucher du champagne au milieu de cette cathédrale de verdure, il me semble que c'est une profanation.

— Je suis de votre avis, dit M. Danteuil, rien ne vaut pour moi le charme de mes promenades solitaires du matin ; mais il faut bien se distraire aussi quelquefois et sacrifier au goût du jour

— Je n'en vois pas la nécessité, répondit tranquillement Norbert.

Hélène se mordit les lèvres. La résistance du jeune homme, vers qui elle tournait, depuis le commencement de la visite, des regards éloquens, exaspérait sa susceptibilité. Elle s'adressa à Mme Fradier.

— Je suis sûre que c'est pour ne pas vous quitter que M. Norbert ne veut pas venir, dit-elle.

— Pas du tout, pas du tout! fit Norbert de sa place; j'ai promis justement à mon contremaître d'arriver une heure plus tôt à l'usine ce matin-là.

— Vous êtes donc l'esclave de votre contremaître? demanda Hélène.

— Nullement, mademoiselle. Je vous répondrais que je ne suis esclave que de ma parole, si je ne craignais pas de vous paraître ridicule.

Le ton plutôt railleur dont il avait prononcé cette phrase en corrigeait le côté prudhommesque, en même temps qu'il indiquait l'intention bien arrêtée de ne pas accepter. Mais Hélène s'était mis en tête de triompher. Elle brûla ses vaisseaux.

— J'avais compté sur vous pour faire marcher ma voiturette. Dieu sait maintenant quel compagnon de route on va me donner!

Elle riait, mais des larmes de dépit perlaient au bord de ses yeux. Mme Fradier intervint :

— Vous avez raison de vouloir entraîner Norbert, dit-elle. Il devient trop casanier; sa santé finira par s'en ressentir.

Doucement elle se leva et posa la main sur l'épaule de son fils :

— Accepte, Norbert, dit-elle.

Midi sonnait, M. Danteuil brusqua les choses.

— Allons! c'est entendu. Nous comptons sur vous pour après-demain matin.

Il fut sur le point d'ajouter, car il cultivait les proverbes : « Plus on est de fous, plus on rit; » mais la robe noire de Mme Fradier lui imposa silence. Il se contenta de serrer les mains de ses voisins, et sortit derrière Hélène, qui marchait allégrement.

V

Sous l'action vigoureuse de Norbert, la voiturette filait à toute vitesse entre une double rangée de platanes; au-dessus, dans un ciel d'ambre et d'azur, des nuages légers couraient. Hélène, assise confortablement, les bras appuyés aux accoudoirs, savourait l'ivresse de se laisser emporter à cette allure rapide. Il lui semblait qu'une fée heureuse l'avait touchée ce matin-là aux paupières et que la forêt était le domaine où s'animait la troupe

de ses rêves. Comme de tremblans fantômes, ils dansaient et voltigeaient autour d'elle ; ils lui glissaient à l'oreille des mots voluptueux. Elle tressaillait. De tièdes senteurs arrachées en passant à la chevelure des bruyères pénétraient délicieusement son cerveau.

Cependant ses yeux restaient fixés sur Norbert. Légèrement courbé vers le guidon de sa machine, le torse libre dans un vêtement de couleur foncée, les jambes bien prises, pédalant sans effort, il avait cette élégance naturelle qui résulte de l'harmonie des proportions et n'emprunte rien au costume. Nerveux et souple, il fendait l'air, en imprimant à la voiturette un rythme doux qui berçait l'âme d'Hélène. Elle se félicitait d'avoir reconquis l'ancien compagnon de son enfance. Celui-là lui appartiendrait bien mieux, pensait-elle, que n'eussent pu le faire de nouveaux venus, ses égaux par la fortune. Son amour-propre trouvait quelque jouissance dans ce rôle de souveraine qu'elle jouait à l'égard du jeune ingénieur dénué de richesse; il lui plaisait d'être pour l'instant celle vers qui montent les adorations. Un sourire de béatitude errait sur ses lèvres. Elle eût voulu prolonger indéfiniment ce moment d'extase.

Tout à coup elle poussa un cri; la chaîne venait de se détacher et la voiturette restait échouée au milieu de la route Cela s'était fait si doucement que Norbert ne s'en était même pas aperçu. Il continuait à rouler entre les platanes, parmi tous les bruits confus que la terre bourdonnait à ses oreilles, et il n'entendait pas les appels éperdus de sa compagne. Ce fut seulement au tournant de la longue route qu'il vit qu'elle ne le suivait plus. Alors il revint en toute hâte pour retrouver Hélène.

Inquiète, elle se tenait debout au milieu de la route. De se voir tombée de son rêve et perdue dans la forêt, des larmes lui avaient coulé des yeux. Ses cheveux, dénoués sous son chapeau, encadraient son visage pâle et descendaient en boucles soyeuses sur le tissu clair de sa robe, jusqu'à sa ceinture. Un bouquet de roses rouges, qu'elle avait attaché à son corsage, y palpitait à la place même de son cœur. Ce fut dans cet état que Norbert la vit de loin. En deux secondes, il l'eut rejointe.

— Oh! Hélène, pardonnez-moi! Vous n'avez eu aucun mal, je l'espère?

— Non, non, dit-elle, pas d'autre mal que la peur!

Elle riait maintenant d'un petit rire nerveux qui creusait

dans ses joues deux fossettes, où deux larmes, comme des perles, restaient suspendues. Mais son émotion n'était pas tout à fait calmée : à son corsage, les roses rouges palpitaient encore.

— Asseyez-vous, dit Norbert, là, sur cet amas de fougères, pendant ce temps, je vais réparer l'accident.

Hélène s'assit et leva sur lui des yeux inquiets :

— Sera-ce bien long? Nous allons nous trouver en retard!

Mais il la rassura aussitôt :

— Ne vous tourmentez pas. Je gage que nous arriverons encore les premiers aux Grottes. Nous avions déjà trois quarts d'heure d'avance, et nous en regagnerons autant en coupant par la traverse jusqu'à Franchard.

— Vous connaissez donc toutes les routes? demanda Hélène.

— Oui, dit Norbert; j'aime tant cette forêt que je ne me lasse pas de l'interroger sous tous ses aspects, comme si elle avait une âme dont je veuille percer le mystère.

Il avait tiré quelques outils d'un petit sac de cuir et s'était mis à l'ouvrage. Hélène remarqua que ses doigts vifs et habiles tremblaient un peu.

— Auriez-vous eu peur, vous aussi?

— Je ne m'en cacherai pas : quand je me suis retourné et que je ne vous ai plus aperçue derrière moi, j'ai ressenti une commotion aussi violente que si, au lieu de la chaîne, c'était quelque chose en moi qui se fût rompu.

Il avait dit cela simplement, sans aucune arrière-pensée; mais Hélène voulut y voir autre chose. Norbert était presque à ses pieds, un genou à terre.

— Vous avez donc un peu d'amitié pour moi? demanda-t-elle, souriant d'un sourire ambigu.

Il lui jeta un regard étonné :

— En doutez-vous? répondit-il. Avez-vous donc oublié notre bonne intimité d'autrefois?

— J'étais si petite alors! fit-elle avec une moue de dédain.

— Mais moi, Hélène, je n'étais pas si petit! J'étais un garçon de quatorze ou quinze ans, presque un homme. Et j'éprouvais pour vous une affection profonde. Vous étiez ma reine, et il me plaisait d'être votre chevalier.

Ces paroles répondaient si bien à ce qu'Hélène avait rêvé tout à l'heure, qu'elle en eut un mouvement spontané de plaisir.

— Eh bien! restons toujours bons amis, dit-elle.

Elle avait tendu la main à Norbert, qui cordialement l'étreignit. Ce fut tout. Hélène s'était déjà ressaisie et minaudait, s'essayant à de petites façons provocatrices. Mais Norbert avait repris ses outils et ne la regardait plus. Alors elle retira son chapeau et d'un tour de main saisit la masse luxuriante de ses cheveux, qu'elle ramena au sommet de son front.

— Suis-je bien ainsi, Norbert? Je n'ai pas de miroir.

— Vous êtes délicieuse, fit Norbert.

Et il le pensait. Et c'était vrai. La transformation subite de la chrysalide qui se fait papillon venait de se produire dans Hélène. L'émotion de la course, une exaltation intérieure et surtout le dialogue rapidement échangé avaient opéré ce miracle. De la pensionnaire encore un peu gauche, de la petite bourgeoise trop engoncée dans ses atours, il ne restait rien. Elle souriait à Norbert, l'œil humide, la tête haute, la nacre de son teint étincelant au soleil. Leurs yeux restèrent un moment appuyés, incertains de ce qui allait suivre. Tous deux sentaient un sang vif frapper à leurs tempes. Norbert eut le premier conscience du danger. Il détacha ses regards des regards tentateurs.

— Il faut nous remettre en route, dit-il. Notre équipage est solide maintenant.

Hélène se réinstalla dans la voiturette; une joie secrète l'inondait; joie capiteuse à laquelle prenait part son esprit plutôt que son cœur; joie d'orgueil, joie atavique de la première victoire remportée sur l'homme. Telle dut être la sensation d'Ève asservissant Adam à son empire: se faire aimer est le plus impérieux désir, éveillé avant tous les autres aux profondeurs de l'âme féminine.

Elle avait fermé les yeux, et c'était au dedans d'elle-même maintenant que se reflétait l'image de Norbert. Elle entendait encore le timbre altéré de cette voix virile et revoyait l'expression de ces ardentes prunelles rivées sur les siennes avec une ténacité singulière. Son instinct l'avertissait que ce serait là dans sa vie une de ces minutes, pendant lesquelles se fixe quelque chose de la destinée. Cependant rien en elle n'était changé à l'égard de Norbert. Elle n'éprouvait pour lui aucun sentiment plus tendre; tout au plus lui savait-elle gré de s'être si aisément laissé séduire par les premières avances qu'elle lui avait faites.

Quant à lui, certainement, il ne devait pas être remis de son

émotion. Hélène le devinait au rythme moins égal auquel obéissait la voiturette, à une indéfinissable langueur qui l'enveloppait toute et qui ne pouvait venir que de lui. Ils étaient entrés maintenant dans un sous-bois où s'ouvrait seulement une allée étroite. De toutes parts les arbres les environnaient, si épais, si drus que pas un pan de ciel n'apparaissait entre les branchages. C'était le silence et c'était le grand recueillement mystique de la nature. Tout à coup un éclat de rire vulgaire troubla la sérénité des feuillages ; à quelques mètres de là, près d'un groupe d'arbres qu'on appelait le Bouquet-du-Prince, la petite M[me] Chêneville se débattait contre les entreprises galantes d'un homme qui ne ressemblait en rien à son mari.

— Voulez-vous finir! Quelle sotte idée de m'avoir fait descendre dans ce coupe-gorge, sous prétexte de me montrer quelques vieux chênes qui tombent en ruines! Allons rejoindre le mail, s'il vous plaît!

Ils s'éloignèrent. Dès qu'il les avait aperçus, Norbert avait ralenti son allure. Il lui déplaisait de retomber si tôt au milieu de l'entourage habituel d'Hélène. Mais elle se pencha vers lui.

— Vite, vite, Norbert; nous allons pouvoir faire une course sur route avec le mail. Comme ça va être amusant!

Elle battait des mains et s'agitait puérilement. Au fond, ce qui la ravissait surtout, c'était d'étaler sa conquête. Norbert obéit. D'une impulsion vigoureuse, il tira la voiturette hors du mystère de l'allée couverte. Des chocs de voix, des cris de gaîté remplissaient la large route. Des hommes, des femmes papillonnaient ensemble. D'autres arrivaient à fond de train, dans des équipages divers. Une odeur de pétrole, de peau d'Espagne et de tabac chassait au fond des retraites impénétrables l'odeur subtile, incertaine, de la forêt. Dans le ciel mélancolique de l'automne, des oiseaux passaient d'un vol alangui.

M. Delannay, qui conduisait le mail en habit de piqueur anglais, agita son fouet au-dessus de sa tête :

— Aux Grottes de Franchard ! cria-t-il de la voix d'un général qui conduit ses troupes à l'assaut.

Et il sonna de la trompe pour avertir les retardataires.

VI

Cette partie sylvestre avait été la dernière de la saison : M. et Mme Danteuil s'étaient décidés à rentrer rue du Faubourg-Saint-Honoré. La vie mondaine n'allait pas tarder à commencer pour Hélène; jusqu'à présent, elle n'en avait eu que l'avant-goût. Si brillantes que soient les réceptions à la campagne, il y règne toujours un ton de simplicité et de familiarité qui leur enlève un peu de leur prestige. Puis, le cercle en est forcément restreint; à Paris, au contraire, chaque réunion nouvelle amène sa part d'imprévu. En entrant dans un salon, les épaules orgueilleusement nues et le sourire aux lèvres, toute femme peut se demander quel est l'homme qui, à cet instant, reçoit le choc mystérieux de sa beauté; quelle est, parmi tant d'âmes étrangères, celle en qui s'accomplira le miracle secret de l'amour?...

Hélène savait cela, et son imagination s'élançait au-devant de cet inconnu. Le succès de son premier flirt la confirmait dans l'idée qu'elle était irrésistible. Depuis la promenade aux Grottes, Norbert, visiblement, était épris d'elle. Pendant la dernière semaine qu'elle était restée à Valvin, ils s'étaient revus presque chaque jour. Elle allait l'attendre au bout du jardin, à l'heure où elle savait qu'il devait passer sur la route. La haie d'alisiers sauvages était à présent entièrement défeuillée. Elle le guettait au travers et, quand il approchait, elle ouvrait la porte toute grande.

— Bonsoir, Norbert! lui criait-elle, comme elle l'avait fait la première fois.

Il ne passait plus outre maintenant. Il la regardait avec tendresse, et souvent lui prenait la main. Un soir, elle voulut le tenter et approcha ses lèvres tout contre les siennes; mais il feignit de ne pas s'en apercevoir; cependant il pâlit. Elle le retint près d'elle, attendant un aveu; il ne lui dit pas autre chose que ce seul mot : « Hélène! » mais prononcé avec une telle ferveur qu'il équivalait à la plus ardente déclaration.

La veille du départ, il était venu avec sa mère faire une visite officielle à M. et Mme Danteuil. Hélène, par coquetterie, n'avait pas voulu entrer tout de suite dans le salon. D'une pièce voisine, où elle se tenait avec un livre à la main, elle voyait Norbert jeter des regards anxieux de son côté. Enfin elle parut, composant son attitude, les yeux voilés d'indifférence, la bouche vo-

lontairement close. Elle alla saluer Mme Fradier et serra négligemment la main du jeune homme. Elle eut soin de s'asseoir en face de lui, mais ne prononça pas une parole. Mme Danteuil se chargeait d'ailleurs de faire les frais de la conversation. De sa voix un peu haute, mais agréablement timbrée, elle détaillait à ses voisins le programme des distractions qui l'attendaient pour l'hiver : le voyage obligatoire à la Côte d'Azur, quelques séances d'auditions musicales, enfin toute la série des dîners, soirées, redoutes costumées, etc.

— Vous oubliez le bal chez les Sulbiac, pour le mariage de Laure, maman, fit Hélène sortant enfin de son mutisme.

— Mademoiselle de Sulbiac se marie? interrogea Norbert.

— Oui, dit Hélène. Vous la connaissez?

— Personnellement, non; mais j'ai été au collège avec son cousin Luc, et nous sommes restés bons camarades, bien que nous rencontrant rarement.

On parla d'autre chose. M. Danteuil venait d'entrer et tout de suite il avait entamé son thème de prédilection, l'historique des nouveaux tableaux dont il avait enrichi sa galerie.

— Aimez-vous la peinture, au moins? demanda-t-il à Norbert avec une pointe de méfiance.

— Passionnément, dit Norbert. Si les circonstances ne m'avaient pas forcé à prendre un métier plus pratique, je me serais fait peintre, et peintre impressionniste. Il me semble qu'il ne doit pas y avoir de jouissance préférable à celle de fixer sur la toile les visions fugitives qui se sont imprimées dans notre cerveau.

— Pourquoi n'essayez-vous pas de le faire à vos momens perdus? dit Mme Danteuil.

— Je n'ai pas de momens perdus, madame, fit Norbert en souriant. D'ailleurs en eussé-je, que je n'en souffrirais que davantage de ne pouvoir me livrer entièrement à ma passion. L'art est comme l'amour, absorbant et tyrannique; tout ou rien, voilà sa devise. C'est aussi la mienne.

Il avait regardé Hélène, qui, malgré sa volonté de ne point se trahir, avait sensiblement rougi. Cette fois encore M. Danteuil intervint :

— Il faudra vous consoler de cette vocation manquée en venant causer peinture avec moi. Je vous montrerai toutes mes richesses; car, sans me flatter, je ne crois pas que beaucoup de particuliers en possèdent autant

Et, comme Mme Fradier s'était levée pour prendre congé, le commissaire-priseur accompagna ses visiteurs jusqu'à la grille.

Norbert avait profité de l'invitation. Il s'était présenté à plusieurs reprises à l'hôtel du Faubourg Saint-Honoré. Chaque fois, M. Danteuil l'avait reçu avec une cordialité non feinte. Il n'y a pas de plus grande joie pour un collectionneur que de trouver un connaisseur intelligent et attentif, qui s'intéresse à sa manie et par cela même la flatte. « Revenez, revenez! » répétait l'ancien commissaire-priseur, ravi de l'aubaine. Norbert ne se faisait pas prier; au besoin, il prenait sur le temps de ses repas pour prolonger ses visites. Dans cet empressement, Hélène était pour autant au moins que Clouet, Greuze ou Meissonier.

Cependant, sans que rien en apparence motivât cette volte-face, Norbert tout à coup avait cessé de venir. D'abord indifférente à son absence, Hélène n'avait pas tardé à en être mortifiée. Toutes les menues amabilités qu'elle avait dépensées envers lui étaient autant de fils invisibles, qui ne pouvaient manquer, pensait-elle, de l'attacher définitivement à sa personne. Pourquoi ne paraissait-il plus ? S'était-il aperçu de son manège et avait-il deviné son jeu? Il était d'intelligence vive et subtile, et, malgré des apparences de froideur, devait sentir profondément. Sa fierté d'homme s'était-elle révoltée contre l'espèce de servage qu'elle lui faisait subir? Selon l'humeur en laquelle elle se trouvait, elle le recevait bien ou mal, lui parlait du bout des lèvres ou avec un attirant sourire, s'asseyait auprès de lui ou s'esquivait sans même prendre la peine de lui dire adieu. Une coupe de miel, un calice de fiel, voilà ce qu'elle se plaisait à lui offrir alternativement. Elle avait lu dans un roman à la mode que ce genre de traitement réussissait auprès de certains amoureux timides. Mais peut-être Norbert n'était-il pas de ceux-là?

Et elle se morfondait intérieurement, n'ayant pas encore trouvé l'occasion de quelque nouveau flirt à ébaucher. Les salons menaçaient de s'ouvrir tard cette année; c'était comme un fait exprès. Elle n'avait en perspective que quelques dîners ennuyeux, et quelques concerts plus ennuyeux encore, avant le grand bal des Sulbiac. Justement une toilette de drap de soie prune, qu'elle avait commandée dans l'espoir d'éblouir Norbert, venait de lui être livrée. Un bijou que cette toilette, la première exécutée pour elle chez le grand faiseur! Maintenant elle ne trouvait plus

à la porter qu'un plaisir relatif, à peu près comme un chasseur qui, au lieu de tirer sur le gibier longtemps poursuivi, en serait réduit à user son plomb au hasard. L'idée aussi que Norbert avait pu se laisser prendre au charme d'une autre femme l'énervait jusqu'à l'exaspération.

Hélène n'était pas seule à déplorer l'absence de Norbert Fradier. M. Danteuil, à plusieurs reprises, en avait fait la remarque : « Il me semble que notre ami l'ingénieur devient bien rare! » Quant à Mme Danteuil, elle demeurait indifférente : « Sans doute, c'est qu'il a autre chose à faire que de venir admirer vos trouvailles, » répondait-elle avec une moue de dédain. Tout ce qui n'était pas riche ou titré ne comptait pas à ses yeux. Au fond, Hélène pensait de même, mais elle s'irritait d'avoir perdu son hochet.

Un soir, cependant, M. Danteuil n'y tint plus; il avait rapporté sous son bras un dessin de Carmontelle et en détaillait les beautés à sa fille.

— Quel dommage que je ne puisse le montrer à Norbert! soupira-t-il, voyant qu'Hélène ne « s'emballait » point.

— Vous avez un moyen bien simple, père; écrivez-lui de venir dîner.

M. Danteuil s'exécuta, et Norbert vint. Il donna pour excuse à sa négligence certains travaux, l'agrandissement de l'usine... Hélène, le regard ailleurs, affectait de ne pas l'entendre. Mais, au sortir de table, elle l'entraîna dans un petit salon.

— Pourquoi cette longue absence, Norbert? lui demanda-t-elle les yeux dans les yeux.

— Je croyais l'avoir dit à votre père, mademoiselle : j'ai été très surmené depuis quelque temps.

— Au point de n'avoir pu trouver une heure pour venir jusqu'ici?

Il évita de répondre, sentant qu'elle l'engageait sur un terrain où il ne voulait pas la suivre. Elle reprit d'une voix sourde, les yeux toujours sur lui :

— C'est là toute l'amitié que vous me portez?

Alors il se troubla, balbutia de vaines protestations. Hélène, impitoyable et décidée à le pousser dans ses derniers retranchemens, l'interrompit :

— Ne prenez par la peine de mentir, mon pauvre Norbert. A quoi bon? Vous ne m'aimez pas, c'est évident. Il est préférable pour moi d'en être avertie.

Et elle ajouta d'un ton léger :

— Rentrons dans le salon. On doit s'étonner de ne pas nous voir.

Mais, dans le salon, personne ne s'était aperçu de leur fugue; Mme Danteuil, très occupée elle-même de causer avec ses invités, multipliait les grâces et les sourires; M. Danteuil digérait avec béatitude. Norbert posa sa main sur le bras d'Hélène :

— Puisqu'il en est ainsi, restons, au contraire; j'ai quelque chose à vous dire.

Ils s'assirent au fond du boudoir, très près l'un de l'autre, sur un petit canapé Louis XV.

— Hélène, commença Norbert d'une voix ferme, vous vous êtes complètement méprise sur la raison qui m'a retenu loin d'ici; vous avez cru que c'était indifférence, alors qu'au contraire c'était que je m'attachais trop à vous.

— En vérité, dit Hélène, je ne vous comprends plus!

— Vous ne comprenez pas que j'avais à me défendre de vous aimer, puisque j'étais à peu près certain de ne jamais être payé de retour.

— Qu'en savez-vous? fit Hélène.

Ses yeux brillaient d'une lueur fauve comme la fumée d'un ciel d'orage. Sa bouche frémissait.

— Hélène, oh! Hélène, ne vous jouez pas de moi! dit Norbert en pâlissant. Est-il vrai que vous ayez souffert de mon absence?

Elle avait repris son visage calme et, paisiblement, d'un accent de vérité :

— Demandez plutôt à mon père. C'est moi qui l'ai prié de vous écrire pour que vous reveniez, répondit-elle.

A ce moment, M. Danteuil parut sur le seuil du boudoir.

— Eh bien! ce Carmontelle, Norbert? Voulez-vous me faire l'amitié de venir le voir?

Le jeune homme se leva et suivit docilement le commissaire-priseur. Hélène entendit la voix de son père qui continuait dans la pièce voisine :

— J'ai aussi une collection des planches de Callot, que j'ai découverte par hasard l'autre jour sur le quai. Figurez-vous qu'on allait la céder à un imprimeur, qui voulait à toute force...

VII

Ce matin de janvier, un ciel bas et lourd rampait sur les toits feutrés de neige. Malgré le calorifère allumé, il faisait froid dans l'hôtel; l'électricité remplaçait partout la clarté du jour absente. Dehors, on n'apercevait que des gens engoncés dans leurs vêtemens et marchant avec précaution sur la boue glissante.

Hélène s'était levée mélancolique, et, ne sachant que faire, s'était collé le visage aux vitres de la fenêtre. Une sourde irritation fermentait dans son cerveau. L'affection reconquise de Norbert ne lui suffisait point. Elle songeait avec dépit aux beaux rêves dont son front était auréolé en sortant de la Présentation, et qui peu à peu s'évanouissaient en fumée vaine. Quelle satisfaction lui avait apportée ce monde duquel elle avait tant attendu? A peine ses lèvres posées sur le bord de la coupe, elle s'étonnait de n'y pas trouver plus de saveur. Pourtant il lui restait encore bien des délices à goûter : son esprit, son cœur réclamaient impérieusement autre chose. Elle sentait en elle sourdre trop de désirs effervescens, elle voyait autour d'elle flamber trop de brillantes étincelles pour que tout cela ne fût que néant. Et elle attendait, du haut de la tour enchantée de sa jeunesse, de voir venir le Bonheur, ou simplement le Plaisir. Sous quelle forme le chevalier mystérieux se présenterait-il à ses regards? Elle se l'imaginait, un masque sur le visage, voluptueux et pimpant, comme ces personnages de la Comédie italienne, dont un tableau célèbre représente la galante morbidesse; et volontiers elle acceptait l'énigme; elle suivait l'homme masqué sans se préoccuper de connaître la beauté de ses traits, ni la douceur de son âme...

La femme de chambre frappa à sa porte; Helène, qui était perdue dans ses réflexions, se retourna vivement :

— Madame fait prier Mademoiselle de venir la voir, dit la domestique.

Depuis quelque temps les rapports entre la mère et la fille étaient assez tendus. Ainsi qu'il arrive souvent quand les âmes obéissent au même mobile, une certaine gêne, quelque chose qui n'est ni l'envie ni la jalousie, mais qui y ressemble, perçait dans les manières d'Hélène et n'échappait pas à Mme Danteuil. De ces deux femmes, dont l'une était trop jeune pour son âge,

l'autre trop précoce, les menées secrètes se contrariaient. Des froissemens légers et impalpables comme la poussière tourbillonnante dans les chemins, poussière subtile des sentimens et des pensées qui aveugle les regards et les empêche de voir l'horizon, surgissaient à chaque minute, troublant l'intimité familiale. Quelquefois, pour dissiper cette atmosphère pénible, Mme Danteuil se mettait en frais d'amabilité envers sa fille; mais Hélène se renfermait dans sa dignité, se contentait d'être déférente, avec une nuance de réserve froide.

Quand elle entra dans l'appartement bleu et or, d'un assez pur Louis XV, que le commissaire-priseur avait meublé au goût de sa femme, Hélène trouva Mme Danteuil couchée encore, malgré l'heure tardive, dans un ruissellement de dentelles; un léger parfum, d'une suavité particulière, imprégnait ses objets familiers et semblait émaner d'elle. Ce parfum, Hélène, bien qu'elle en connût la composition et la provenance, n'avait jamais pu arriver à le faire sien; elle ignorait que les odeurs possèdent une âme capricieuse et sensible comme celle des femmes elles-mêmes, et que, selon les contacts auxquels on veut les soumettre, elles trahissent ou dissimulent leur présence; quelquefois, de suaves, elles deviennent nauséabondes; ou bien elles se volatilisent et refusent de demeurer un seul instant associées à ce qui leur déplaît. La loi des attractions, qui régit tout dans l'univers, commande aussi à ces essences fugitives : elles vont se réfugier là où de mystérieuses sympathies les appellent.

Mme Danteuil sourit à sa fille du fond de son nuage de dentelles; plusieurs lettres ouvertes traînaient sur la soie du couvre-lit; elle en effleura une de sa main blanche :

— Voici quelque chose qui t'intéressera, Léno.

Hélène regarda et sur le bristol épais reconnut la couronne comtale des Sulbiac..

— L'invitation pour le bal de Laure! s'écria-t-elle. Quel bonheur!

Et sa joie était sincère. Ce bout de carton de quelques centimètres représentait à ses yeux tout un cycle de jouissances qui jusqu'à présent lui avait été fermé, tout un ensemble de délicatesse, de raffinemens, de choses exquises. Plus d'une fois elle avait regretté, — surtout au couvent, parmi ses compagnes presque toutes nobles et titrées, — de n'avoir pas la moindre particule, la moindre apostrophe même, à mettre devant son nom.

Hélène D'Anteuil! Parfois elle s'amusait à signer ainsi sur la première page de ses livres d'études; mais elle effaçait vite les mots qu'elle venait de tracer, elle craignait les railleries, et sa vanité, qui s'accommodait mal d'un nom roturier, eût souffert plus encore d'être prise en flagrant délit d'imposture. D'ailleurs, ces enfantillages n'avaient eu qu'un temps; ce qui lui en restait à l'heure présente, c'était un constant attrait pour tout ce qui constituait l'élément aristocratique de la société, l'idée secrète que tous les plaisirs devaient y revêtir une forme différente, plus subtile et plus rare.

Sans doute Mme Danteuil pensait de même, car elle reprit :

— Tu as de la chance, pour ton entrée dans le monde, d'avoir une pareille occasion! Je me souviens que la première fois qu'on me conduisit au bal, c'était à l'Hôtel de Ville. Ce fut même là que je fis la connaissance de ton père. Il m'invita à danser et, le lendemain, il venait me demander en mariage chez mes parens; bien que sa position ne fût pas brillante alors, j'acceptai : il vaut mieux tenir que courir, telle a toujours été ma règle.

Hélène souriait; elle n'entendait les paroles maternelles qu'à travers le tumulte de ses propres pensées, qui remplissait délicieusement son cerveau. Debout, les bras pendans, les paupières à demi fermées, elle restait immobile; dans l'ovale de son visage, ses narines seulement battaient un peu, trahissant son animation secrète. Une rougeur s'était épandue sur ses joues et faisait transparaître sous l'épiderme délicat le sang vif et léger de ses dix-huit ans.

Cependant Mme Danteuil la regardait d'un regard bleu foncé, luisant comme de l'émail.

— Tu es contente, hein? alors, embrasse-moi.

La mère et la fille échangèrent un baiser rapide, étourdi, un de ces baisers qui ressemblent à des oiseaux pressés de se poser ailleurs; et aussitôt Hélène regagna sa chambre. Il lui tardait d'être seule pour se plonger dans ses réflexions, pour se préparer à cette grande joie depuis si longtemps attendue... En cet instant, tous ses chagrins puérils, toutes ses petites vexations s'évanouissaient; le passé même cessait d'exister pour elle; l'avenir lui souriait; et le ciel, — ce triste ciel de janvier, bas et morne, — s'illuminait de clairs rayons. Des accords enchanteurs comme la voix des sirènes s'élevaient de tous les points de l'espace. Le

Plaisir venait à elle sur une barque aux rames dociles, enguirlandée de feuillages. Son ancien rêve prenait corps et se faisait réalité.

VIII

Il y avait près d'une heure qu'Hélène, toute parée, attendait le moment de monter en voiture pour se rendre chez les Sulbiac. « Nous ne partirons qu'à onze heures, » avait déclaré Mme Danteuil. Mais, malgré cette volonté formelle, la jeune fille n'avait pu résister au plaisir de se faire habiller longtemps à l'avance, et successivement elle présentait son image à tous les miroirs de sa chambre, sous la clarté blanche des lampes électriques.

C'était la première fois qu'Hélène se décolletait; elle avait de jolies épaules, bien pleines à l'attache du bras, un peu creusées entre les omoplates et bombées sur le sommet. Le couturier avait fait savamment les choses; il avait allongé le buste, que la nature avait taillé trop court, et atténué la crudité du décolletage par l'ombre légère d'une guipure. Ainsi accommodée pour plaire, Hélène ne se lassait pas de s'admirer.

Onze heures sonnèrent. Exacte comme un soldat qui va au feu, Mme Danteuil parut sur le seuil de la porte. Elle voulait elle-même, avant de partir, vérifier l'ajustement de sa fille.

— Pas mal, fit-elle brièvement, mais on voit que tes épaules ne sont pas habituées à être nues; elles rougissent.

Elle prit une houppe sur la table de toilette et la promena partout où la chair rosée émergeait du corsage; puis, les deux femmes descendirent ensemble.

— Et papa? demanda Hélène.

— Je l'ai envoyé devant en fiacre; il nous aurait gênées dans le coupé.

Le trajet jusqu'à la rue de Verneuil, où habitaient les Sulbiac, parut long à Hélène. Mme Danteuil, pelotonnée dans son coin, ne disait rien. Les quartiers se succédaient, d'abord médiocrement éclairés, puis, de l'autre côté de l'eau, presque entièrement plongés dans l'ombre. La nuit opaque planait sur la ville. Hélène éprouvait une volupté exquise au contraste de cette obscurité avec la fête brillante qui l'attendait et dont elle évoquait à l'avance le décor somptueux. Elle frissonnait d'impatience et s'agitait au fond de la voiture.

— Prends garde, lui dit tout à coup Mme Danteuil, tu piétines la queue de ma robe.

Cette observation la rappela à la réalité. Elle pensa qu'elle s'était assise sans réunir les plis de sa jupe, et que sa toilette, à elle aussi, risquait de se trouver froissée; pour comble de malchance, un des dix-huit boutons de ses longs gants de chevreau éclata; cela formait sous le poignet comme un petit lac de peau jaunâtre, autour duquel la peau du gant luisante et glacée se plissait disgracieusement. Elle soupira. Mais, à cet instant, les chevaux décrivirent un tournant et s'arrêtèrent devant un perron magnifiquement éclairé. Des domestiques en culotte de panne amarante se tenaient debout sur les marches. Ces dames sortirent avec précaution du coupé, et un même mouvement de vanité intérieure les fit se redresser pour passer devant la livrée.

En entrant dans les salons, Hélène eut un éblouissement. Si brillant que fût le tableau que son imagination s'en était tracé à l'avance, elle n'avait pas prévu un tel déploiement de luxe. C'était un étincellement de couleurs où le blanc et l'or dominaient. Du blanc et de l'or aux parois des hautes salles, aux lustres et aux plafonds, aux verres de Venise d'où sortaient de grandes gerbes de lilas ; du blanc et de l'or sur la poitrine diamantée des femmes, dans les longues traînes qui ondoyaient en vagues serpentines, et dans l'opposition encore des chevelures lumineuses sur les fronts transparens comme de l'opale.

Hélène, quand elle fut assise et assez calmée pour observer le détail des choses, remarqua que presque toutes les jeunes filles étaient vêtues à peu près de même, de robes de gaze blanche qui les rendaient semblables aux longues gerbes de lilas encloses dans les verres de Venise. Elle s'étonna de cette simplicité qui correspondait à tant d'élégance et du ton aristocratique de tous ces gens évoluant, l'œil tranquille, un demi-sourire aux lèvres, une sourdine dans la voix. Bien qu'une foule extrêmement nombreuse se pressât ce soir-là chez les Sulbiac, on y faisait moins de bruit qu'à certains jours dans le salon de sa mère.

Cependant Laure, glissant sur ses talons, était venue rejoindre Hélène; la future femme du baron de Solanges-Fontanes était rayonnante de grâce et de jeunesse.

— Comme c'est gentil à vous d'être venue! Mais il faut que je vous présente mon fiancé.

Elle fit signe à un grand jeune homme blond et haut cravaté qui, d'un groupe au milieu duquel il se tenait, ne la quittait pas du regard. Il s'avança, très correct, avec les façons à la fois aisées et discrètes d'un diplomate. La présentation faite, il s'éloigna.

— Comment le trouvez-vous? dit aussitôt Laure.

— Charmant, très distingué, balbutia Hélène.

L'héritière des Sulbiac sourit :

— Ludovic possède à mes yeux bien d'autres mérites. C'est, plus encore que sa parfaite distinction, sa noblesse morale qui m'a ravie. On ne saurait rencontrer une âme plus élevée, un caractère plus généreux. Ma chère Hélène, quand vous vous marierez, recherchez avant tout cette noblesse de l'âme, sans laquelle il me semble que le bonheur doit être irréalisable.

Les premiers accords d'une valse se firent entendre derrière un massif de camélias.

— Êtes-vous engagée? demanda Laure.

Hélène jeta un coup d'œil sur son carnet de bal, resté vierge entre ses mains.

— C'est vrai! dit la future baronne, vous ne connaissez aucun de nos danseurs!

Elle appela au hasard un jeune homme qui passait, la boutonnière largement fleurie de blanc, et, sommairement, les nomma l'un à l'autre :

— M. Pierre d'Armeuilles, — Mlle Hélène Danteuil, mon amie de couvent.

Hélène prit le bras du jeune homme, qui l'avait invitée tout de suite.

Dans l'étincellement des salons blanc et or, elle valsait, les yeux à demi clos; parfois un miroir lui renvoyait sa silhouette enlacée à celle de cet étranger qui la tenait étroitement serrée contre lui sans prononcer une parole. Une petite flûte aiguë dominait les autres instrumens de l'orchestre et entrait dans ses oreilles comme une voix insidieuse et tentatrice. Le rythme voluptueux et berceur, la tiédeur d'un souffle sur ses épaules nues, la jetaient dans une sorte de griserie qu'elle ne cherchait pas à analyser, mais à laquelle elle s'abandonnait sans résistance. La tête lui tournait tout à fait quand son cavalier la reconduisit à sa place.

Mais bientôt de nouvelles séductions l'enveloppèrent; d'autres jeunes gens s'étaient fait présenter à elle et tour à tour l'entraî-

naient dans leurs bras à travers les lumières et les fleurs, sans jamais la heurter aux couples nombreux qui eux aussi tournaient au rythme de la musique. Et cela la rehaussait à ses propres yeux, de voir avec quelle grâce aisée ils lui prenaient la main, ils l'effleuraient à la ceinture, ils la saluaient en l'abordant et en la quittant. Jamais autant d'égards ne lui avaient été témoignés. Elle s'en attribuait le mérite, comme si le seul fait de montrer ses épaules dans le salon des Sulbiac avait tout à coup changé sa naissance, et qu'elle fût devenue de race illustre au lieu d'être tout simplement « la petite Danteuil. »

« La petite Danteuil! » c'était ainsi que de groupe en groupe on se désignait la fille du commissaire-priseur. D'aucuns estimaient que les Sulbiac avaient eu la manche un peu large en invitant ces parvenus à leur fête. Mais quoi! les jeunes filles avaient été liées en pension, puis la mère, fort jolie encore, ne déparait pas la galerie des femmes avec qui l'on cause. Quant au père, c'était un homme probe et intelligent, bien connu pour ses goûts d'art; sa collection de tableaux était une des plus intéressantes de Paris. Très présentables, après tout, ces riches bourgeois. La petite, une fois débarbouillée de sa roture, serait même une séduisante femme.

Tel semblait être l'avis de Pierre d'Armeuilles. De nouveau il s'était approché d'Hélène et l'invitait à venir se rafraîchir avec lui au buffet. Il n'était plus silencieux, comme tout à l'heure quand, en valsant, il la tenait serrée contre sa poitrine. En cinq minutes Laure eut appris qu'il était le fils d'un sportsman célèbre, que lui-même faisait courir, et qu'il montait ses pur-sang tous les matins dans l'allée des Acacias. Il lui parlait avec animation, le masque souriant et le verbe facile. En lui offrant à boire, il se pencha insidieusement sur son corsage :

— A la bonne heure, fit-il presque à voix haute, vous, au moins, vous n'êtes pas comme toutes les petites pimbêches qui sont ici; vous ne craignez pas de laisser voir votre gorge!

Hélène rougit un peu; en effet, elle était beaucoup plus généreusement décolletée que toutes les autres jeunes filles; mais la remarque de Pierre d'Armeuilles ne la choquait pas outre mesure : ce beau garçon, qui ressemblait à un cavalier de Van Dyck, devait avoir le droit de tout dire. Elle ne répondit pas, et vida lentement la coupe de champagne qu'il lui avait tendue.

Il la lui reprit des mains, et, fixant ses yeux hardis sur elle

— Savez-vous que vous êtes tout à fait charmante?

Cette fois, Hélène devint pourpre. L'imprévu de la déclaration la surprenait et lui semblait peu convenable, fût-ce pour le bon motif; mais elle prit le parti de cacher son trouble et répliqua du même ton dégagé :

— Vous n'êtes pas le seul à vous en apercevoir!

Et, le quittant brusquement, elle regagna sa place.

A peine y était-elle arrivée qu'elle aperçut, traversant des groupes pour venir à elle, Norbert Fradier. Elle en fut contrariée, car cette présence allait la gêner dans ses mouvemens, et, avant qu'il eût eu le temps de la saluer, elle l'accueillit d'une exclamation où se trahissait un peu de dépit :

— Vous êtes là!

— Oui, Hélène, répondit tranquillement Norbert; cela vous étonne beaucoup?

— Je vous avoue que vous êtes la dernière personne que je m'attendais à rencontrer ici!

Et elle ajouta, pour pallier l'impertinence de cette remarque :

— Vous êtes si peu mondain d'habitude!

Pourtant Norbert ne se déconcertait point. Il dit, en baissant le ton et avec une pointe de raillerie dans la voix :

— Excusez-moi de vous arracher pour quelques instans à vos nombreux adorateurs. Mais il faut que je vous parle. C'est même pour cela que je suis venu.

Et, comme l'orchestre jouait les premières mesures d'une valse, il l'invita du regard, et elle se leva pour le suivre.

Ensemble ils tournèrent pendant quelques minutes sans engager la conversation; puis, comme ils étaient arrivés dans un petit salon d'angle où peu de couples s'aventuraient, Hélène s'arrêta la première :

— Que pouvez-vous avoir à me dire? demanda-t-elle.

— Voici, fit Norbert en la faisant asseoir près de lui. J'ai reçu d'un industriel d'Espagne l'offre d'aller installer là-bas une usine sur le modèle de celle que je dirige à Paris. C'est un congé de plusieurs mois qu'il faut que je prenne, et c'est aussi, si je réussis, une source possible de fortune. Vous êtes la première à qui j'ai voulu en parler, Hélène. Que dois-je faire?

Hélène avait l'air lassé d'une personne que le sujet de conversation n'intéresse pas.

— Mais, mon cher Norbert, faites ce qu'il vous plaira, dit-elle.

Et, se reprenant :

— C'est votre mère, il me semble, que vous devriez consulter bien plus que moi. Ne souffrirait-elle pas de cette longue absence?

— Ma mère m'accompagnerait, j'en suis sûr, répondit Norbert. La climat du Midi lui serait agréable, et, malgré son âge, elle ne redoute pas outre mesure les déplacemens; la vie de garnison l'y a habituée, ajouta-t-il en souriant.

— Alors, c'est moi qui dois décider? Voilà en vérité qui est singulier! fit Hélène.

Norbert la regarda fixement.

— Prenez garde! dit-il. Je ne suis pas un pantin avec lequel on joue pour le repousser ensuite. Je vous aime, Hélène, vous ne l'ignorez pas. Vous avez accepté que je vous le dise, vous m'avez presque induit à le faire. Or, vous aimant, je vous ai donné ma vie. N'est-il pas naturel que je vous consulte pour une détermination aussi grave et qui intéresse mon avenir?

Elle ne répondit pas tout d'abord. De sa place, elle apercevait l'élégante silhouette de Pierre d'Armeuilles causant, son même audacieux sourire aux lèvres, avec une jeune femme qui, elle aussi, souriait...

— Il vous est indifférent que je parte? insista Norbert.

— Tout à fait! dit-elle méchamment.

Et elle était sincère. Son indifférence n'était point cette fois une manœuvre de coquetterie. Norbert avait cessé d'exister à ses yeux, depuis qu'elle avait mis le pied dans le salon des Sulbiac. Ce qu'il lui fallait maintenant, c'était encore ce frisson de griserie qu'elle avait éprouvé tout à l'heure, encore des yeux hardis et brûlans sur elle, encore du luxe et du plaisir.

JEAN BERTHEROY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*

UNE HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

M. Aulard a écrit ce qu'on appellerait, si l'on parlait encore la langue du XVIIIe siècle, une histoire philosophique de la Révolution française (1). Il a fait l'histoire des idées essentielles, des idées maîtresses qui ont présidé à la Révolution, et de leurs destinées diverses à travers la période qui s'étend de 1788 à 1804. Il a fait l'histoire, non pas tant de la Révolution, que de l'idée démocratique au travers de la Révolution. Il a tracé la courbe, le graphique de l'idée démocratique de 1788 à 1804, avec ses saillies, ses défaillances, ses élans et ses régressions, et indiqué les causes successives de ces successifs accidens.

Et ce serait, comme M. Aulard manifeste la crainte que ce ne le soit en effet, l'histoire d'une abstraction, si M. Aulard n'était pas un des trois ou quatre hommes qui connaissent le plus intimement les faits de l'histoire révolutionnaire, et si l'abstraction dont il s'agit ne se pouvait enlever et abstraire elle-même, au gré du lecteur, de telle sorte que, si l'on fait cette manière d'ablation, il reste, très solide et même massive, une histoire des opinions et de l'esprit public de 1789 à 1804, et une histoire des hommes qui ont eu une opinion et qui l'ont exprimée dans cette période de notre histoire.

Cette histoire de l'idée démocratique a un premier avantage qui peut-être est précieux; c'est qu'elle ruine radicalement la fameuse théorie du « bloc. » Si l'on demande à M. Aulard ce

(1) *Histoire politique de la Révolution française*, par M. A. Aulard, 1 vol. in-8°; Armand Colin.

que c'est que la Révolution, il répondra, avec un très grand bon sens, selon moi, qu'il n'en sait rien du tout. La Révolution est une époque; ce n'est pas une personne indivisible. Si on la considérait ainsi, on trouverait en elle « une espèce de puissance incohérente, capricieuse, violente et sanguinaire, » tantôt plus oppressive et liberticide que le plus affreux tyran de tragédie, tantôt plus sage, plus généreuse et plus magnanime que les sept sages de la Grèce; et donc, la tenir pour indivisible, c'est précisément tenir à ce qu'elle soit absurde. — Mais, à travers cette époque, il y a à remarquer l'évolution d'une idée, de l'idée démocratique, et c'est cela qu'il faut isoler d'abord pour le bien entendre; considérer ensuite au milieu des faits discordans qui l'entourent, pour voir comment il en est qui le favorisent, d'autres qui lui nuisent, et comment il s'en tire; isoler de nouveau enfin, pour voir comment, en définitive, il s'en est tiré et quelle figure il fait après ces épreuves.

Et voilà un grand avantage de cette méthode, qui est immédiatement balancé par un assez grand inconvénient. Quand on fait l'histoire de la Révolution française, il est assez naturel de s'arrêter soit au 9 novembre 1799, soit au 18 mai 1804; mais, quand on fait l'histoire de l'idée démocratique, il n'y a absolument aucune raison de s'arrêter ni en 1799, ni en 1804, ni même en 1901; — ou, du moins, à s'arrêter à cette dernière date, il n'y aurait qu'un prétexte. Il est si évident que l'idée démocratique n'avait nullement achevé son évolution en 1804, qu'on s'étonne que l'historien nous quitte là plutôt qu'ailleurs; et, à vrai dire, son sujet, ainsi conçu, n'a plus de bornes, que celles, et encore si l'on veut, où exposer devient prévoir. Et par conséquent le livre de M. Aulard n'est qu'un « fragment de l'histoire de l'idée démocratique en France. » Cela ne laisse pas d'être sensible et désagréable quand on finit de le lire.

A la vérité, le fragment est d'importance. Prenons-le pour ce qu'il est.

Rien n'est plus net, — comme aussi il n'y a rien de plus net que l'esprit de M. Aulard; et c'est pour cela qu'on se rencontre de plain-pied avec lui sur les idées synthétiques des événemens, alors même qu'on est très éloigné de lui comme tendances; —

rien n'est plus net que le *résidu* que nous donne M. Aulard des idées, tout compte fait, directrices et des principes, tout compte fait, essentiels de la Révolution française. La Révolution, à la réduire aux idées et sentimens qui ont eu, pendant son cours, le plus d'influence sur ses partisans, a été anti-aristocratique, anti-monarchique, anti-religieuse, anti-ploutocratique. Réduisons encore. Cela revient à dire que ses deux « principes » ont été « l'égalité » et la « souveraineté du peuple, » et, comme dit Aristote, il n'y en a pas un de plus. Et tout le reste est venu de là, et rien d'important dans toute l'histoire de la Révolution jusqu'à nos jours ne se rattache à autre chose.

Avant d'aller plus loin, remarquez les lacunes apparentes et intentionnelles. Il n'est question dans ce résumé ni de « liberté, » ni de « sûreté, » ni de « propriété, » quoique ces choses soient inscrites, à titre de droits, soit dans la Déclaration de 1789, soit dans celle de 1793. C'est qu'en effet ces choses n'ont quasi aucune importance pour les révolutionnaires français, je dirai même pour les Français; et n'en ont vraiment aucune, *relativement* aux deux principes seuls gardés par M. Aulard comme vraiment constitutionnels: égalité, souveraineté du peuple. En d'autres termes, mis au choix, les Français sacrifieront-ils liberté, sûreté, propriété, à l'égalité et à la souveraineté du peuple? Il faut répondre: oui, tant qu'ils seront pénétrés de l'esprit général de la Révolution française; et donc il n'y a qu'égalité et souveraineté du peuple qui soient principes constitutionnels de la France nouvelle. De ces deux idées toutes les autres ont dérivé, avec le temps, plus ou moins combattues, plus ou moins entravées, suivant, cependant, leur cours et développant, successivement ou simultanément, toutes leurs conséquences.

L'égalité a été d'abord pour les Français imbus de l'esprit nouveau, l'égalité des droits, l'égalité devant la loi et devant la justice, l'égale possibilité d'accès à tous les emplois et à toutes les fonctions. C'est l'esprit général de 1789. Mais, l'égalité des droits n'étant guère plus qu'une plaisanterie un peu amère quand l'égalité de conditions n'existe pas, l'idée de l'égalité des conditions n'a pas tardé à pénétrer dans les esprits, comme une conséquence du « principe, » et aussi comme une condition de l'application réelle de l'égalité des droits elle-même. Étant incontestable qu'un homme riche et qu'un homme pauvre ne sont nullement égaux ni devant la loi, ni devant la justice, ni pour

ce qui est de l'accès aux places et fonctions, il parut logique que fût établie d'abord l'égalité des conditions pour assurer l'égalité des droits. Et, d'autre part, pour elle-même, l'égalité des conditions parut non seulement désirable, mais nécessaire, sitôt qu'on s'aperçut, précisément pour avoir obtenu l'égalité civile, que peu de chose était changé et que la plus blessante des inégalités est certainement celle qui consiste en ce que l'un possède beaucoup et l'autre infiniment peu.

— Mais c'était la propriété qui s'en allait et l'héritage! — Précisément; et voilà que commence cette antinomie entre les deux principes essentiels de la Révolution : égalité, souveraineté du peuple et tous les autres pseudo-principes que les révolutionnaires avaient d'abord acceptés pêle-mêle. Le duel, pour se borner à celui-ci pour le moment, entre l'égalité et la propriété, a été permanent pendant la Révolution, comme depuis.

Remarquez que les anti-propriétaires de ce temps-là pouvaient se réclamer de la Déclaration elle-même. Elle disait : « Les droits sacrés et inaliénables de l'homme sont la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété. » Cela peut vouloir dire : « Les propriétés sont inattaquables. » Mais cela peut vouloir dire, et en bon français c'est le vrai sens : « Tous les hommes ont droit à la propriété, comme à la liberté, à l'égalité et à la sûreté. » Si la liberté est un droit de l'homme, tous les hommes doivent être libres; si l'égalité est un droit de l'homme, tous les hommes doivent être égaux; si la propriété est un droit de l'homme, tous les hommes doivent être propriétaires.

Et remarquez bien que je ne joue point. Le socialisme du temps de la Révolution a précisément entendu les choses ainsi. Partout où le socialisme a paru au cours de la Révolution, jusqu'à Babeuf exclusivement, c'est sous forme, non de collectivisme, mais de *partagisme;* et c'est-à-dire que les révolutionnaires socialistes interprétaient l'article 2 de la Déclaration de 1789 et l'article 2 de la Déclaration de 1793 comme je faisais tout à l'heure : tout homme a droit à être propriétaire de quelque chose; donc il faut partager les biens.

A la vérité, l'interprétation différente était donnée par les Déclarations, qui, celle de 1789 par son article 17, celle de 1793, par son article 19, affirmaient que nul ne saurait être privé de sa propriété, ni de la moindre fraction de sa propriété. C'était donc bien le droit du propriétaire existant sur sa propriété exis-

tante, et non le droit de tout homme à être propriétaire, que les Déclarations avaient entendu dire ; et l'article 2 devenait un peu comique, affirmant ainsi que liberté, égalité et sûreté étaient droits de tous et propriété droit de quelques-uns, et qu'on avait droit à la liberté, à l'égalité et à la sûreté en tant qu'homme, mais qu'on n'avait droit à la propriété que si l'on était propriétaire.

C'est pourtant ainsi que l'entendaient les chefs de la Révolution, quand ils décrétaient la peine de mort contre quiconque proposerait la loi agraire. C'est ainsi que l'entendait Robespierre, *même en ses momens de demi-socialisme*, quand il déclarait que « l'égalité des biens est une chimère » et que « la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi. » Il dit : « de jouir et de disposer, » ce qui suppose une propriété déjà acquise. C'est la proclamation du droit *du* propriétaire, ce n'est pas la proclamation du droit *à être* propriétaire. Un vrai socialiste dirait : « La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de posséder. »

Quoi qu'il en soit, ce duel entre la propriété et l'égalité a duré, sans grand éclat ni grande violence, pendant toute la Révolution, jusqu'à ce que Babeuf, avec sa redoutable précision, lui ait donné sa forme définitive. Lui, le premier, je crois, s'est avisé que le socialisme révolutionnaire était enfantin; que le partagisme n'avait pas le sens commun, parce que le partage n'était pas une solution; que, le lendemain du partage, l'inaliénable, imprescriptible et intangible égalité serait détruite par l'inégalité entre ceux qui sauraient conserver leur part, ceux qui sauraient l'agrandir et ceux qui sauraient la perdre; que c'est donc la propriété elle-même qu'il faut non partager, mais abolir; et que le seul moyen pour qu'il y ait égalité entre les propriétaires est que la propriété ne soit point.

Et alors apparaît l'idée collectiviste, qui est l'idée obscure, mais essentielle, latente, mais fondamentale, de la Révolution française; qui est l'idée dans laquelle la Révolution prend conscience d'elle-même, et prend connaissance, avec surprise, avec inquiétude, avec effroi et avec espérance, de tout ce qu'elle contenait: « Quoi! J'étais communiste! » et, si elle est logique: « Nécessairement; » et si elle est effrayée de la grandeur de sa tâche: « Jamais! » et si elle est clairvoyante : « Je le suis ou je ne suis pas grand'chose. »

C'était (confusément) l'idée de Marat: « Qu'aurons-nous

gagné à détruire l'aristocratie des nobles, si elle est remplacée par l'aristocratie des riches? Et, si nous devons gémir sous le joug de ces nouveaux parvenus, mieux valait conserver les ordres privilégiés... Pères de la patrie, vous êtes les favoris de la fortune; nous ne vous demandons pas *aujourd'hui* à partager vos possessions, ces biens que le ciel a donnés en commun aux hommes... » — C'était (plus clairement) l'idée du journal *les Révolutions de Paris :* « ... Vous ne vous apercevez donc pas que la Révolution française, pour laquelle vous combattez, dites-vous, en citoyen, *est une véritable loi agraire, mise à exécution par le peuple?* Il est rentré dans ses droits; un pas de plus, il rentrera dans ses biens. » — C'est, nettement cette fois, et sous sa forme pratique, celle du collectivisme, l'idée de Babeuf. On doit considérer l'*Analyse de la doctrine de Babeuf*, brochure répandue et placard affiché en 1796, comme la troisième Déclaration des droits. On y trouve ces axiomes, développemens indiscutablement logiques du principe de l'égalité : « La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens Les travaux et les jouissances doivent être communs. Il ne doit y avoir ni riches ni pauvres. Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité. »

Et le *Manifeste des Égaux* doit être considéré comme un supplément à la Constitution de 1793. Le passage du partagisme enfantin de 1793 au socialisme réellement et efficacement égalitaire y est admirablement marqué et défini : « La loi agraire ou le partage des campagnes fut le vœu instantané de quelques soldats sans principes, de quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que par la raison. Nous tendons à quelque chose de plus sublime et de plus équitable : le bien commun ou la communauté des biens. Plus de propriétés individuelles des terres : la terre n'est à personne; les fruits sont à tout le monde. »

Mais ce n'est pas tout; ce n'est presque rien. Le dogme, c'est l'égalité; la vérité, c'est l'égalité; donc il faut poursuivre l'inégalité jusqu'en son fort; il faut pousser à bout l'inégalité. Les hommes sont inégaux en force, en courage, en intelligence. Ils ne doivent pas l'être; car c'est contraire, sinon à la Déclaration de 1789, du moins à la déclaration de 1793, qui a dit : « Tous les hommes sont égaux *par la nature* et devant la loi. » S'il existe des inégalités naturelles, c'est la nature qui a tort, et il faut s'efforcer de les atténuer jusqu'à les détruire, ou de les entraver jusqu'à les empêcher de sortir leurs effets.

M. Aulard se demande si les auteurs de la Déclaration ont voulu dire que les hommes naissent aussi forts d'esprit et de corps les uns que les autres ; et il répond que « cette niaiserie ne leur a été attribuée que par de niais adversaires. » Les auteurs de la Déclaration n'ont certes pas voulu dire cela ; mais ceux qui l'ont dit, avant ou après, ne sont pas des niais. C'est Helvétius, en son livre *de l'Esprit*, et tout autant dans son livre *de l'Homme*, Helvétius, qui soutient sans cesse qu'il n'y a aucune autre inégalité entre les hommes que celle qu'y met l'éducation, et que « l'esprit, le génie et la vertu sont les produits de l'instruction. » C'est Madame Roland, comme vous le lisiez ici même il y a quelque temps, qui croit que « les différences infinies qui se trouvent entre les hommes proviennent presque entièrement de l'éducation. » C'est Proudhon, qui dit formellement : « L'homme, par essence, est égal à l'homme, et si, à l'épreuve, il s'en trouve qui restent en arrière, c'est qu'ils n'ont pas voulu ou su tirer parti de leurs moyens... Si quelque différence se manifeste entre eux, elle provient, non de la pensée créatrice qui leur a donné l'être et la forme, mais des circonstances extérieures sous lesquelles les individualités naissent et se développent. » — Et c'est enfin Babeuf qui, aussi révolté des inégalités naturelles que des inégalités sociales, — et pourquoi donc non ? — écrit avec fermeté : « Celui-là même qui prouverait que, par l'effet de ses forces, il est capable d'en faire autant que quatre, n'en serait pas moins *en conspiration contre la société*, parce qu'il en ébranlerait l'équilibre par ce seul moyen et *détruirait la précieuse égalité*. »

M. Aulard se demande encore si, par l'article : « Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi, » les auteurs de la Déclaration ont voulu dire qu'il est souhaitable que les institutions corrigent autant que possible les inégalités naturelles, c'est-à-dire tendent à ramener tous les hommes à un type moyen de force physique et intellectuelle ; et ici, mieux inspiré, il répond : « Cela a été demandé ; mais plus tard, par d'autres. » Oui ; et ces autres sont les babouvistes, sont les *Égaux* de 1796 ; et c'est Babeuf lui-même, qui écrit sans ambages : « Il faut que les institutions sociales mènent à ce point qu'elles ôtent à tout individu l'espoir de devenir jamais ni plus riche ni plus puissant, *ni plus distingué par ses lumières*, qu'aucun de ses égaux. »

Et, au point de vue de l'esprit de la Révolution, il a raison absolument. L'esprit égalitaire est aussi choqué de voir un homme l'emporter sur un autre par son intelligence ou par son savoir que par sa force physique ou par ses richesses. Il l'est peut-être plus ; et la supériorité intellectuelle, avec ses prétentions d'être un don de Dieu, a quelque chose de plus insolent que la supériorité financière ou la supériorité tout simplement administrative, que l'on sent qui n'est qu'une sorte d'expédient social. La supériorité intellectuelle est plus insupportable que toute autre, parce qu'elle commande plus impérieusement. Pascal, qui a tout vu, s'en est très bien avisé : « La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître ; car en désobéissant à l'un on est malheureux, et en désobéissant à l'autre on est un sot. » Il n'y a rien de plus cuisant. — En tout cas, la supériorité intellectuelle est, tout comme la noblesse, la richesse et la royauté, un privilège de naissance. Elle est une injustice ; et qu'elle soit une injustice naturelle, ce ne serait qu'une raison pour réparer par l'institution sociale l'iniquité de la nature. La démocratie actuelle, en préférant presque partout les médiocrités aux « lumières, » n'obéit pas à l'envie, comme ses perfides calomniateurs vont le répétant : elle obéit à l'esprit même de la Révolution française.

Voilà l'évolution complète de l'idée d'égalité. Égalité des droits ; égalité de la possibilité d'accès aux fonctions ; égalité des biens ; enfin *égalité intégrale*, c'est-à-dire des droits, des biens, des forces et des intelligences ; suppression absolue de tout ce qui est privilège de naissance ; que ce privilège ait été octroyé par l'institution sociale ou par la nature, si tant est que la nature en octroie.

Cette évolution s'est faite en sept ans, de 1789 à 1796, ce qui prouve qu'elle était naturelle et qu'elle s'était à l'avance faite entièrement dans un certain nombre d'esprits. Et elle est complète, sans qu'on puisse aller au delà du dernier terme où, en 1796, elle est arrivée. Elle ne peut que recommencer. Et c'est ce qui s'est produit. L'histoire depuis le commencement du XIX[e] siècle est figurée en raccourci par l'histoire de la Révolution, comme l'histoire du Christianisme par l'Ancien Testament. « Accomplir faut les Écritures, » comme disaient les frères Gréban. C'est une raison que M. Aulard aurait pu donner pourquoi il s'arrêtait en 1804 ; mais alors il aurait dû s'arrêter en 1796.

II

L'autre idée essentielle de la Révolution française, c'est l'idée de la souveraineté de la nation. Elle ne dérive pas de la première : mais elle s'accorde et s'ajuste très précisément avec elle.

Elle n'en dérive pas; car, de cette idée : « personne ne sera au-dessus d'un autre, » relativement au commandement, que peut-on conclure? Si personne ne doit être au-dessus d'un autre, qui commandera? Personne. Voilà la réponse de l'anarchiste; l'idée d'égalité peut conduire à l'anarchie. — Mais, d'autre part : si personne ne doit être au-dessus d'un autre, qui commandera? Tout le monde. Voilà la réponse de celui qui veut que, l'égalité établie, il y ait encore un État; voilà la réponse de l'étatiste. Et, en effet, l'égalité n'est point choquée de ce que le commandement s'adresse et s'impose à tous, si, aussi, il vient de tous. Tous ordonnent, tous obéissent; l'égalité est parfaite. L'idée de souveraineté du peuple ne dérive pas de l'idée d'égalité; mais elle s'y ajuste.

A la vérité, il y a bien quelque embarras. « Tous ordonnent, tous obéissent, » n'est, tout compte fait, qu'une fiction. Tous, en pratique, c'est la majorité; c'est la moitié plus un. Le droit de la moitié moins un, que devient-il? Et de cet embarras nous trouvons des traces dans les contradictions dont sont pleines, comme nous en avons donné déjà quelques exemples, les deux Déclarations (surtout la seconde). D'une part, la Déclaration de 1793 dit : « La souveraineté réside dans le peuple; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable. » Mais, d'autre part, la même Déclaration dit encore : « Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier, » et elle dit aussi : « que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres. » Et ceci vise la royauté, et cela vise l'aristocratie. Sans doute; mais la moitié plus un du peuple n'est, cependant, qu'une portion du peuple. Donc la moitié plus un tombe sous le coup de l'article : « Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier; » et l'insurrection de la moitié moins un contre la moitié plus un est légitime, surtout quand cette moitié plus un, comme il arrive toujours à cause des abstentions, n'est qu'un tiers, ou, comme c'était l'ordinaire sous la Révolution, un cinquième. Et, en com-

binant l'article : « Aucune portion du peuple... » et l'article : « Que tout individu qui usurperait..., » ce qui paraît permis, on arriverait à cette conclusion que la moitié moins un a le droit de mettre à mort cette usurpatrice moitié plus un, si elle le peut; et ce ne serait, après tout, qu'une application un peu vive de l'article : « La souveraineté est une et indivisible, » lequel semble bien affirmer que la souveraineté est dans l'*unanimité* des citoyens.

On voit très bien que les rédacteurs de la Déclaration de 1793 ont évité le mot *majorité*. Ils n'ont pas osé dire : « La souveraineté est dans la majorité de la nation. Elle est sans appel. Elle est sans contrepoids. Elle est sans limites. Les citoyens qui appartiennent à la minorité n'ont aucun droit. » — Ils ne l'ont pas osé; car alors que devenaient les droits de l'homme?

Ils l'ont si peu osé qu'ils ont dit le contraire, par une dernière contradiction qui est la plus violente de toutes : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, *et pour chaque portion du peuple*, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » Voyez-vous ou la contradiction, ou l'ambiguïté, ou la supercherie, du reste inconsciente? Si par « les droits du peuple » il faut entendre « les droits de l'homme, » ceci est la proclamation des droits de la minorité; ceci veut dire : « Les droits de l'homme sont au-dessus des décisions de la majorité. S'ils sont violés, le droit à l'insurrection est ouvert. Et peu importe que ce soit une décision de la majorité qui les ait violés, n'y eût-il *qu'une portion du peuple* pour les revendiquer, elle est dans le droit. » Et l'on peut bien interpréter ainsi, car enfin cet article est le dernier de la Déclaration des Droits de l'homme; il en est la conclusion; il doit en contenir la sanction. Voici vos droits. Si je les viole, quelle sanction? La voici. Dernier article, dernier recours.

Mais si l'on entend par « droits du peuple » *le* — et non *les*, qui n'aurait aucun sens — *le* droit du peuple en son ensemble, qui est d'être souverain, cela veut dire, au contraire, que, quand le gouvernement brise une décision du peuple souverain, comme par exemple en fructidor, le peuple doit se soulever, toute portion du peuple a le droit de se soulever; et par parenthèse c'est la justification préventive du 18 Brumaire. Et voilà une redoutable ambiguïté.

La vérité est peut-être que les rédacteurs, s'étant occupés

d'abord des droits de l'homme, puis du droit du peuple, ont bien entendu donner ce dernier article comme la sanction du droit du peuple, mais en laissant planer une certaine obscurité, de telle sorte que ce qui était une affirmation véhémente de la souveraineté populaire pût paraître une affirmation solennelle des droits de l'homme ; et c'est ce que j'appelais, supposant qu'ils n'ont pas suffisamment analysé eux-mêmes leur idée, une supercherie inconsciente.

Quoi qu'il en puisse être, ces déclarations (et surtout la seconde) contiennent, et bien entendu sans la résoudre, l'antinomie entre les droits de l'individu et la souveraineté nationale; et comme, même entre les droits de l'homme, il y a eu un conflit dans lequel l'égalité a fini par vaincre, ronger, et dévorer les droits qui lui étaient étrangers et opposés, liberté, sûreté, propriété, de même le dogme de la souveraineté populaire a fini par l'emporter sur les droits de l'individu, sur ces mêmes droits de liberté, de sûreté et de propriété, ne respectant que le droit d'égalité, qui n'est pas un droit individuel, qui n'est qu'une institution sociale, et avec lequel nous avons vu qu'elle pouvait s'accorder et de quelle manière.

Le dogme de la souveraineté du peuple a développé ses conséquences parallèlement au dogme de l'égalité développant les siennes, et ses conséquences n'ont pas été plus favorables aux droits de l'homme que celles du dogme de l'égalité. D'abord ce dogme habitue les esprits à cette idée que, là où il y a volonté du peuple et non volonté d'un homme, il y a liberté, et que les actes les plus oppresseurs sont des manifestations de liberté quand ils viennent de la foule. C'est une chose assez contestable. C'est une confusion entre la liberté du peuple et la liberté de l'homme, entre peuple libre et homme libre. Un peuple est libre, comme peuple, quand les lois qui le gouvernent viennent de lui; c'est absolument vrai. Mais, de ce que le peuple est libre, il ne s'ensuit nullement que les citoyens le soient, et le peuple peut librement voter des lois épouvantablement oppressives pour chaque citoyen. La liberté, considérée comme droit de l'homme, selon la Déclaration de 1789, « consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » Un peuple peut, très librement, m'ôter cette liberté radicalement, jusqu'à m'interdire d'élever mon fils selon la méthode de l'*Émile*, et il est libre, et moi, je ne le suis pas; et il exerce sa liberté, et il m'empêche

d'exercer la mienne. Seulement on me dira toujours : « De quoi vous plaignez-vous? Vous êtes libre, *puisque vous appartenez à un peuple libre.* »

Voilà le sophisme, ou le paralogisme, comme on voudra, qui permet à un peuple libre d'être beaucoup plus oppresseur qu'un despote, et à la souveraineté nationale d'être beaucoup plus tyrannique que la souveraineté royale. On peut se révolter contre un tyran. Il est trop évident qu'avec lui, il n'y a de liberté nulle part et qu'il est un pur et simple usurpateur; on ne peut pas, on ne doit pas se révolter contre le peuple oppresseur. Si on le fait, le sophisme se dresse : « Vous êtes libre, puisque la loi qui vous opprime vient de vous. En vous révoltant, vous vous révoltez contre votre liberté. Votre libéralisme est liberticide. Vous n'avez pas le sens commun. Il doit vous suffire d'être libre en tant que faisant partie de ce peuple libre qui, du reste, vous opprime. » On sait que ce sophisme est en toutes lettres dans le *Contrat social*. Il est aussi dans Lamartine, qui, je pense, en le formulant en un beau vers, n'y croyait guère :

Le joug que l'on choisit est encor liberté.

Il permet à un peuple d'être aussi oppresseur que possible avec la plus grande tranquillité d'esprit et de conscience. Un despote en son lit de justice doit avoir quelques inquiétudes ou quelques remords : un peuple dort dans le sien sur les deux oreilles. L'avantage d'appartenir à un peuple libre est qu'on y est tyrannisé, en passant pour un ennemi de la liberté si l'on est libéral.

Une autre conséquence du dogme de la souveraineté du peuple, c'est qu'un peuple croit avoir fondé la liberté quand il n'a que déplacé la souveraineté, et hérite de toutes les habitudes du despotisme qu'il a renversé en croyant les extirper à jamais, et l'imite de tout son cœur en le détestant, et le continue en exécrant sa mémoire. C'est précisément ce qui est arrivé au cours de la Révolution. Le peuple, en la personne de ses représentans, s'est installé tout simplement dans le trône de Louis XIV, et la séance a continué. Nonobstant toutes les Déclarations des droits, l'arbitraire a été le même et le bon plaisir a été identique, et que : « Car tel est notre bon plaisir » ait été remplacé par : « Car telle est la volonté nationale, » on ne voit pas que la différence soit considérable. La Révolution a eu ses caprices, son mépris absolu de l'individu, ses favoris gorgés, ses favoris dis-

graciés, ses Bastilles, ses Pignerol, ses dragonnades, ses guerres de conquête, ses guerres de magnificence, ses prétentions d'asservir l'Europe, en un mot son despotisme hautain, superbe, sanguinaire et hasardeux, comme le Roi-Soleil.

Remarquez bien que cette prétention aussi à l'*omnipossession* comme à l'omnipotence a été commune à la vieille monarchie et à la démocratie naissante. Ce « droit éminent de propriété » que revendiquait par ses juristes la dynastie capétienne, la démocratie l'a proclamé aussitôt comme étant le sien, et c'est sous cette forme que le socialisme a paru d'abord dans la Révolution française. Le Roi prétendait qu'il était propriétaire de toutes les terres de France; le peuple, qui est maintenant le roi, prétend exactement la même chose et considère les propriétaires comme ses fonctionnaires préposés à la propriété et perpétuellement révocables, comme ses dépositaires perpétuellement exposés à se voir réclamer leur dépôt et inhabiles à le refuser. Le roi pouvait tout, le peuple peut tout; le roi possédait tout, le peuple possède tout; il n'y avait pas de droit en dehors du droit du roi, il n'y a pas de droit en dehors du droit du peuple : voilà ce que contenait le dogme de la souveraineté du peuple, en soi; voilà ce qu'il contenait surtout quand l'exemple de la monarchie absolue était là tout proche, tentateur, non seulement tentateur, mais imposant, obsédant et remplissant les esprits, et qu'on n'avait qu'à *transposer* pour savoir exactement ce qu'on avait à faire. Qui était souverain? Le roi. Qui est souverain? Nous. Que faisait-il, en usurpateur? Nous le faisons, légitimement. Que prétendait-il, contre le droit? Nous le prétendons, selon le droit Jusqu'où il allait, nous pouvons aller. Plus loin; car son droit avait pour limites celles de sa force; le nôtre est inépuisable. Devant cela, les pauvres Droits de l'homme font triste figure

Notez encore une raison pourquoi cette souveraineté a moins de limites que celle de l'ancienne monarchie. L'ancienne monarchie est absolue; mais encore elle est un peu gênée par des lois, qu'elle peut changer, il est vrai, et c'est pour cela qu'elle est absolue; mais enfin par des lois qui ont la force, le prestige de l'ancienneté. Cela impose. Elle est un peu obligée de tenir compte des précédens. En un mot, elle a une constitution. Elle a une constitution tellement faussée, négligée, rouillée, encrassée, qu'elle fonctionne à peine et que c'est à peu près comme si elle n'en avait pas; mais encore elle en a une. Quand Louis XIV ré-

voque l'édit de Nantes, on sait bien, malgré tout, que c'est un coup d'État, pour cette seule raison, et c'en est une, que l'Édit date de quatre-vingt-sept ans; et on le dit. Quand Louis XV brise les Parlemens en 1771, on sait bien que c'est un coup d'État, et, qu'on l'en blâme ou qu'on l'en loue, on dit très bien que c'en est un. C'est pour cela seulement que Montesquieu fait cette distinction, que Voltaire s'obstine à ne pas vouloir comprendre, entre la monarchie et le despotisme. Le despotisme, c'est le gouvernement arbitraire; la monarchie, c'est un gouvernement tempéré par des lois qui ont une certaine stabilité et qui sont entourées d'un certain respect. Voilà les limites, très faibles, mais voilà les limites de la souveraineté royale.

La souveraineté populaire n'en a pas. Elle n'a pas de précédens. Elle est franche et nette de toute hypothèque. Elle est intégrale. Elle a des lois, mais qu'elle fait, non qu'elle a reçues. Ces lois n'ont pas la force de l'ancienneté, ni le prestige de la tradition. Elles sont d'aujourd'hui, peuvent être détruites demain par d'autres, et elles le sont. Une loi n'est une loi que lorsqu'elle est ancienne. Une loi nouvelle n'est qu'un décret. Une loi nouvelle n'est qu'un acte de celui qui est le plus fort. Elle ne le lie pas. Elle est un signe de sa force, non une limitation de sa force, un acte de sa volonté, non une règle de sa volonté, et, donc, loin qu'elle le lie, elle est une manifestation qu'il n'est point lié. La souveraineté populaire, à ses débuts, n'a aucune limite, non pas même celle de la loi.

— Mais elle en aura plus tard. — Il est possible, si elle prend un caractère traditionnel, si elle se respecte dans son passé. Mais pourquoi la tradition est-elle plutôt un caractère de la monarchie et n'est-elle guère un caractère de la démocratie? Je n'en sais trop rien; mais c'est un fait. Peut-être parce que la monarchie est une famille, et que la démocratie n'en est pas une. Peut-être faut-il appliquer à la monarchie (relativement, du reste) le raisonnement de Montesquieu sur la magistrature à peu près héréditaire de son temps : « C'est un métier de famille. » Toujours est-il que la démocratie est peu traditionnelle de son naturel, et la Déclaration des droits de 1793, chose assez notable, semble l'y inviter : « Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. » De sorte que la souveraineté du peuple, en soi sans limites, par l'exemple de la souveraineté

royale qu'elle remplace invitée à ne s'en point imposer, semble destinée à ne pas en avoir même de flottantes, indécises et ployables, dans la stabilité relative des lois et dans le respect des lois anciennes, qu'on l'incite plutôt à respecter le moins possible.

Telles sont, dans l'ordre politique et dans l'ordre social, les inquiétantes proportions et dimensions de la souveraineté populaire, héritière de la souveraineté monarchique. En face de quoi les pauvres Droits de l'homme me semblent conduits à se faire assez petits.

Mais la souveraineté populaire développe ses conséquences même dans l'ordre moral, et elles ne sont pas ici d'une moindre importance. Si la souveraineté populaire prétend à l'omnipotence et à l'omnipossession, elle ne prétend pas moins à l'omniscience et à l'omniconscience. On s'étonne quelquefois que la Révolution ait voulu avoir *sa* religion, *son* église, *son* clergé. On s'étonne qu'il y ait eu sous son régime des délits d'opinion, des délits de pensée et des délits de croyance. Il n'y a rien de plus naturel et cela n'est qu'une conséquence directe et prochaine du dogme de la souveraineté du peuple. La majorité a sa foi, ou elle doit en avoir une; elle a sa pensée directrice, ou elle doit en avoir une; elle a ses idées générales, ou elle doit en avoir; et il est de son devoir d'empêcher qu'une minorité, ou que des individualités, aient une foi, une pensée maîtresse ou des idées générales qui ne soient pas les siennes. Car alors que devient la souveraineté? Elle s'exerce dans le domaine de la loi. Qu'importe, si elle ne s'exerce pas dans le domaine des mœurs? Elle s'exerce sur les volontés. Qu'importe, si elle ne s'exerce pas sur les esprits et sur les cœurs? Qu'entend-on bien par souveraineté? Un droit d'abord; mais ensuite un moyen de constituer et de conserver l'unité et l'indivisibilité d'un pays. Eh bien! que devient l'unité d'un pays, s'il est divisé en mille sectes, en mille croyances et en mille pensées? Cette « unité morale » de la nation, dont certain parti parle tant depuis un siècle, ce n'est pas autre chose que la souveraineté nationale appliquée aux choses de la conscience, de la science et de la pensée. C'est le souverain qui veut qu'on croie comme lui et qu'on pense comme lui, d'abord parce que cela lui plaît, ensuite parce qu'il y a un immense péril à ce que, les uns pensant d'une façon, les autres d'une autre, l'État ne soit qu'un faisceau d'obéissances alors qu'il doit être un faisceau d'adhésions.

C'est ce qu'un penseur contemporain définissait naguère dans cette formule admirable : « Il est moins important de socialiser les biens que de socialiser les esprits. » La démocratie tend à l'un et à l'autre de ces deux buts : par le développement logique de l'idée d'égalité, elle tend à la socialisation des biens; par le développement logique de l'idée de souveraineté populaire, elle tend à la socialisation des esprits.

C'est ce que Rousseau indiquait si lumineusement quand il disait : « Ce fut dans ces circonstances que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel, ce qui, séparant le système théologique du système politique, *fit que l'État cessa d'être un* et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens... Il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction qui a rendu toute bonne *politie* impossible dans les États chrétiens... Mahomet eut des vues très saines; il lia bien son système politique, et son gouvernement fut exactement un et bon en cela... Il y a une sorte de religion bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, *deux patries*, les soumet à des devoirs contradictoires. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme romain. »

Ici Voltaire est parfaitement d'accord avec Rousseau et c'est le seul point où il le soit. La seule idée nette qu'il ait en politique est qu'il ne doit pas y avoir deux pouvoirs, mais un seul, ramassé dans les mêmes mains, celles du souverain laïque :

Qui conduit des soldats peut gouverner des prêtres.
. . . .
Marc-Aurèle et Trajan mêlaient au Champ de Mars
Le bonnet de pontife au bandeau des Césars.

« Nous ne citerons jamais plus les deux puissances, parce qu'il ne peut en exister qu'une : celle du roi dans une monarchie, celle de la nation dans une république. » Ce qui l'amène une fois, tant est grande la puissance de la logique, à trouver bon même le gouvernement romain à Rome; car, enfin, les deux pouvoirs y sont confondus et c'est l'essentiel :

Rome, encore aujourd'hui conservant ces maximes
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes;
Les citoyens en paix, sagement gouvernés,
Ne sont plus conquérans et sont plus fortunés.

La passion de l'unité de l'État est si forte que Voltaire, partisan partout de la puissance spirituelle du roi, est partisan à Rome du pouvoir temporel du Pape. De cette façon encore le principe est sauvé.

Les révolutionnaires n'ont pas pensé autrement. Ils ont jugé qu'il y allait de la souveraineté du peuple de ne pas permettre que personne pensât autrement que l'État. Ils ont estimé qu'il fallait « socialiser les esprits. » De là la religion d'État, culte de la Raison ou culte de l'Être suprême, de là la constitution civile du clergé; de là l'éducation nationale et l'hostilité constante à la liberté de l'enseignement. La séparation de l'Église et de l'État et la liberté des cultes, de 1795 à 1797, n'a été qu'une trêve souscrite par des hommes fatigués de luttes, avec l'adhésion de quelques libéraux qui s'empressaient de profiter de cette fatigue. Et ici encore les partisans de la souveraineté populaire continuaient tout simplement la politique de la souveraineté royale, *transposaient* simplement ses maximes et son esprit, et, sans rien de plus, le peuple se mettait aux lieu et place du Roi. La lutte pour le gouvernement des consciences et des esprits sous la Révolution n'est qu'un épisode de la lutte pour la conquête des consciences et des esprits dans toute notre histoire moderne. Comme les révolutionnaires, Louis XIV entend que son peuple ait sa foi et ses idées et n'en ait point d'autres et, comme eux, il est persuadé qu'il y va de l'unité de l'État et de la souveraineté. Il combat les protestans comme des rebelles, et Voltaire, si fervent apôtre qu'il soit de la tolérance et quoique blâmant la Révocation au point de vue économique, ne peut pas s'empêcher, à la rencontre, de l'en excuser : « Il les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine. » — « Les catholiques étaient après tout les enfans de la maison, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force. » — « Le calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles et ébranler les fondemens des États... Il n'y a point de pays où la religion de Calvin et celle de Luther ont paru sans exciter des persécutions et des guerres. » Louis XIV est excusable. Au moins, il faut le comprendre. Il défendait « l'unité morale de l'État. » Les révolutionnaires ont fait de même.

Louis XIV a persécuté les jansénistes, comme des rebelles. Après tout, c'était une secte. Voltaire : « Le plaisir secret d'être

d'un parti, la haine que s'attiraient les jésuites, l'envie de se distinguer et l'inquiétude d'esprit formèrent une secte. » Et une secte qui, après tout, ressemblait furieusement à celle des protestans. Voltaire : « Le sentiment d'Arnauld et des jansénistes semblait trop d'accord avec le pur calvinisme. » Louis XIV défendait « l'unité morale. » Il socialisait les esprits. Les révolutionnaires ont fait de même.

Au fond, eux et leurs successeurs sont exactement de l'avis de Bossuet. Pour Bossuet, « l'hérétique est celui qui a une opinion particulière. » Pour les révolutionnaires, l'homme qui a une opinion particulière est un hérétique social qui conspire contre l'unité et l'indivisibilité de l'État. Il doit être comprimé, réprimé ou supprimé, selon ce que permettent ou persuadent les circonstances. C'est là, en dernière analyse, ce que contient le dogme de la souveraineté populaire, et c'est, au dernier terme, où il tend.

Enfin le dogme de la souveraineté populaire a eu une dernière conséquence qui intéresse les mœurs. Il a installé la guerre civile en permanence. Je reconnais tout de suite qu'il a pu être inventé pour la supprimer. Mais, en la supprimant, il l'a installée sous une autre forme. Quand personne ne commande, il faut, comme disait Girardin, « se compter ou se battre. » En barbarie on se bat, en civilisation on se compte. Rien de plus juste. Seulement se compter continuellement est une façon de se battre. Voici une nation. Elle est divisée en quatre ou cinq partis. La loi, dans ce pays, c'est l'opinion de la majorité. Tous ces partis n'auront qu'un but : conquérir la majorité. Ils sont convoqués tous les trois ou quatre ans pour se compter. Ils n'auront qu'une préoccupation : luttes d'influences, de pressions, de combinaison, de tous moyens, pour arriver à être les plus nombreux. Ils auront surtout la fureur de conquérir le pouvoir, de s'installer au gouvernement, le gouvernement disposant de moyens exceptionnels pour amener les individus à entrer dans le parti qu'il représente et qu'il préside. C'est la lutte constante, permanente ; c'est une véritable guerre civile perpétuelle. Qu'elle conjure la guerre civile sanglante, il est possible, encore que quelquefois elle y conduise ; mais elle en est une, sinon sanglante, du moins très âpre et qui change complètement le caractère d'une nation. Stendhal a très bien vu cela : « Le Français qui aimait tant à parler et à dire ses affaires devient insociable. La peur de

perdre sa petite place a porté le bourgeois à rendre plus rares les visites à ses voisins. Il va même moins au café. [Il y va tout autant, mais, chose ridicule et triste, chaque café a son drapeau.] La crainte de se compromettre fait que le Français de trente ans devient casanier. Le Français n'est plus ce peuple qui cherchait à rire et à s'amuser de tout... » L'institution de la souveraineté du peuple n'a pas créé les partis; mais elle en a fait des camps ennemis et des armées toujours sur le qui-vive, toujours en alerte, et rongées de haine les unes à l'endroit des autres. Il n'est pas douteux pour l'homme réfléchi qu'à ce jeu, si l'on peut ainsi parler, le patriotisme ne finisse un jour par disparaître.

Telle me paraît être la double évolution de l'idée d'égalité et de l'idée de souveraineté populaire à travers la Révolution et le XIXe siècle. Le livre de M. Aulard, qui, comme on le pense bien, ne tire pas de ces considérations des conclusions tout à fait pareilles aux miennes, aura ce grand mérite d'avoir analysé ces deux idées, en leurs commencemens et en leurs premières démarches, avec une netteté, une précision et une plénitude très remarquables. Nous aurons à nous expliquer sur ses conclusions; mais, avant d'y arriver, je voudrais vous entretenir encore de quelques points très importans, quoique secondaires relativement à ceux que nous avons examinés jusqu'ici.

III

M. Aulard n'a pas mis en assez vive lumière, mais il n'a pas dissimulé non plus, le caractère aristocratique de la Révolution française, je veux dire la façon tout aristocratique, dans le sens précis du mot, dont la Révolution s'est faite. La Révolution a été voulue par tout le monde; mais elle a été exécutée par quelques-uns et d'une manière qui ne répondait nullement aux vœux de la nation qui l'avait demandée. D'abord, pendant tout le cours de la Révolution, à cause de la manière de voter, qui a changé souvent, mais qui n'a jamais été organisée de façon à assurer le secret du vote, c'est un tout petit nombre de citoyens qui a voté. En moyenne, c'est un cinquième. C'est donc la moitié plus un d'un cinquième de la population française qui a gouverné la France de 1789 à 1800. Pour ne pas forcer les choses, disons, et nous serons dans le vrai, que c'est un huitième, à peu près, de la population française qui, de 1789 à 1800, a gouverné les sept

autres huitièmes. Il n'y a guère de gouvernement plus oligarchique.

Mais ce n'est pas tout. Ces députés qui sont nommés par un si petit nombre de citoyens, ces députés oligarchiques, forment une oligarchie dans l'oligarchie. Ils ne s'occupent pas de l'opinion de leurs commettans. Ils s'occupent de la leur. En 1789, la nation, paroisse par paroisse, avait rédigé ses vœux, ses idées, ses volontés. C'étaient les *Cahiers*. Les cahiers, à les prendre en moyenne, réclamaient une constitution ferme et claire, des lois fixes et de l'ordre dans les finances. Rien de plus. Les constituans auraient dû voir dans les Cahiers des mandats moralement impératifs. Ils y virent un fatras négligeable et le négligèrent absolument. M. Aulard cite à ce propos l'opinion du constituant Faulcon. Elle est précieuse; elle a toute la désinvolture de l'ancien régime : « En vérité, aujourd'hui que depuis deux ans l'horizon de nos lumières s'est si prodigieusement agrandi, comment peut-on avoir encore l'impudeur de soutenir que nous devions poser les bases d'une constitution libre sur des principes qui avaient été posés sous la verge et dans la peur du despotisme? Étaient-ce donc des hommes courbés partout sous le joug de toutes les oppressions qui pouvaient s'énoncer avec une entière franchise?... » Nous voyons encore le journaliste Le Hodey nous dire : « L'Assemblée regarde les Cahiers comme un conte de fées et rarement l'on peut s'empêcher de rire quand un député veut en argumenter. » De fait, quand ils le font, ils s'en excusent. Le marquis de Foucauld-Lardimalie dit en souriant : « Je suis forcé de vous citer mon malheureux cahier... »

Très vite, M. Aulard le fait remarquer, ce ne furent plus que « les réactionnaires qui alléguaient les Cahiers et qui les objectaient aux révolutionnaires. » Je le crois assez; mais cela veut dire que les constituans dépassaient leur mandat et faisaient surtout ce qu'on ne leur avait aucunement commandé de faire. Ils se considéraient, non pas comme chargés de rédiger en lois la pensée générale de leurs commettans, mais comme chargés de penser pour la France et de la manier selon leurs pensées propres. C'est éminemment aristocratique, et, sous prétexte de remplacer la souveraineté royale par la souveraineté populaire, on remplaçait souveraineté royale et souveraineté nationale par la souveraineté parlementaire. On a continué depuis; et c'est la raison pourquoi il ne faut pas trop s'étonner qu'il y ait quelque-

fois un abîme entre l'opinion publique et le Parlement, abîme où il arrive que les gouvernemens s'effondrent.

Très parlementaire, faute de pire, et croyant que l'expédient parlementaire donne, après tout, des garanties qu'on ne trouverait pas ailleurs, j'ai souvent pensé que le Parlement est un peu le « miroir trompeur » dont parle l'Auguste de *Cinna*. Il déforme l'opinion publique en se flattant, ou plutôt en se targuant, de la reproduire. Il en donne une image fausse. Le meilleur gouvernement serait un gouvernement despotique qui s'inspirerait *directement* de l'opinion publique, en l'écoutant avec le plus grand soin dans les rapports de police, dans les rapports de préfets, dans les rapports de maires, et dans la presse laissée absolument libre. — Mais jamais un gouvernement despotique ne laissera la presse libre et ne s'inspirera de l'opinion publique. — Eh! je le sais bien.

La Révolution s'est faite aristocratiquement encore, oligarchiquement, parce qu'il n'y avait pas de chemins de fer ni de télégraphe électrique, et que, par conséquent, elle s'est faite par Paris. A partir du moment où l'Assemblée constituante a été installée à Paris, la Révolution française a été une révolution parisienne. L'événement politique accompli à Paris, révolution, proscription, coup d'État, arrivait trop tard à la connaissance de la Province pour qu'il y eût réaction de l'opinion provinciale sur l'opinion parisienne. Il était fait acquis. Il était inscrit dans l'histoire. La Révolution française a donc été menée par Paris depuis le 6 octobre 1789 jusqu'au 9 novembre 1799. La France a été gouvernée par Paris, le plus souvent contre son gré, comme en témoignent les insurrections et aussi les missions des proconsuls, pendant ces dix années. Il n'y a rien au monde de plus parfaitement aristocratique. C'est ce qui explique fort bien le succès du 18 Brumaire. D'une part, Bonaparte apportait à la France précisément ce qu'elle avait demandé dans ses Cahiers de 1789, si méprisés, mais qui étaient, cependant, l'expression de sa volonté; d'autre part, il mettait fin à un régime insolemment et violemment aristocratique, qui est justement ce que la France aime le moins et à quoi elle préfère le despotisme lui-même. C'est comme aristocratiques que les gouvernemens de 1815 et de 1830 sont tombés.

Il ne faut donc pas se dissimuler que ce grand mouvement historique de 1789 à 1799 a en partie un caractère factice; il

est violent; mais il n'est pas profond. Il pèse sur la masse de la nation; il ne l'entame pas; au moins il ne la pénètre pas. Elle n'est pas sensiblement différente en 1799 de ce qu'elle était en 1788. C'est plus tard, c'est de 1820 à 1830, puis de 1840 à 1848, puis de 1880 à 1900, que les idées maîtresses de la Révolution française ont pénétré dans le fond de la nation et y ont développé, sinon encore toutes leurs conséquences, du moins une partie considérable de leurs effets.

Je ne voudrais pas qu'on crût que M. Aulard n'est exclusivement que l'historien philosophe que j'ai indiqué qu'il est. Nous avons en lui aussi un très bon historien des partis; et c'est ainsi que son histoire redevient vivante au moment même qu'on pourrait appréhender qu'elle ne fût trop abstraite. Peu de tableaux historiques sont aussi bons que les pages qu'il consacre aux Girondins et aux Montagnards et à leur conflit. Ici M. Aulard, qui ailleurs disloque « le bloc, » le rétablit. Il montre lumineusement qu'il n'y a pas eu une idée montagnarde et une idée girondine; et qu'il n'y a eu ni une pensée, ni un sentiment, ni un état d'esprit de la Montagne qui n'ait été de la Gironde. Républicains, les Girondins l'ont été autant que les Montagnards; et les accusations de royalisme lancées par les Montagnards contre les Girondins sont aussi vaines que les accusations de royalisme lancées par les Girondins contre les Montagnards. Démocrates, les Girondins, — voir la Constitution de Condorcet, — l'ont été autant que les Montagnards. Violens et sanguinaires, les Girondins ne l'ont nullement été moins que les Montagnards. C'est Isnard qui a prononcé les paroles terroristes les plus implacables et qu'aurait pu signer Marat; c'est Buzot qui fit voter la peine de mort contre les royalistes; c'est Barbaroux qui le premier esquissa la loi des suspects. C'est Condorcet, c'est Boyer-Fonfrède qui demandent l'abolition de la peine de mort, excepté en matière politique. C'est Pétion qui le premier déclara formellement que les partis vaincus devaient périr. Ce sont les Girondins qui les premiers brisèrent « le talisman de l'inviolabilité » en envoyant Marat au tribunal révolutionnaire. Ce sont les Girondins, tout autant que les Montagnards, qui, au lendemain de l'événement, ont excusé et justifié les massacres de Septembre. Il n'y a eu, entre Montagnards et Girondins, que lutte pour le pouvoir, non lutte pour la défense d'idées différentes.

En un seul point, qui n'est ni de l'ordre des idées, ni même de l'ordre des sentimens, ils diffèrent. Les Montagnards s'appuient sur Paris et le flattent. Les Girondins ont de l'aversion pour Paris et ne le cachent point assez. Le secret est là de la victoire des uns sur les autres. Étant donnés les temps et circonstances, pour un œil perspicace, elle était indiquée. Telle est l'opinion de M. Aulard, et c'est tout à fait la mienne. Les Girondins sont des « Versaillais. » Il n'y a pas autre chose.

Tout au plus ajouterai-je, et même avec une certaine hésitation, qu'il me semble que les Girondins ont été plus hommes de principes et les Montagnards plus hommes de circonstances et avisés à les flairer et à y conformer leurs démarches. Ils sont essentiellement « opportunistes, » dans le sens précis du mot. Ils sont empiriques. Pour Danton, la chose est certaine; M. Aulard lui applique lui-même quelque part la dénomination d'opportuniste; mais elle ne l'est pas moins pour Carnot, pour Cambon, pour Barrère. Robespierre, tantôt demi-socialiste, tantôt anti-agrairien, précisément selon qu'il s'agit de lutter, d'une façon ou d'une autre, de popularité avec la Gironde, est un opportuniste très délié. Je ne vois que Saint-Just qui fût un systématique intransigeant. Mais Saint-Just ne fut jamais qu'un lieutenant. Les Girondins furent plus rigides et plus cassans. C'étaient des hommes à théories, des hommes à programme, beaucoup plus que les Montagnards. Thiers a dit, bien spirituellement : « Les hommes à principes sont dispensés de réussir. » Il faut convenir que ceux-ci ne réussirent pas.

J'aimerais à suivre M. Aulard jusqu'en ses portraits d'hommes, qui souvent sont remarquables, d'une netteté de dessin, dont, ce qui me plaît singulièrement, le pittoresque est diligemment banni. Car, encore une fois, tout historien philosophe qu'il est et qu'il veut être, M. Aulard attache toute l'importance qu'il faut aux personnages et sait qu'il n'est pas douteux que, s'ils dépendent des événemens, les événemens aussi, en une certaine mesure, dépendent d'eux. Scribe a fait du tort à Voltaire et Voltaire a fait du tort à Pascal dans cette question des petites causes produisant de grands effets. Mais, à l'inverse, on devrait réfléchir à ceci que Scribe est couvert de l'autorité de Voltaire et Voltaire de l'autorité de Pascal, et qu'à eux trois, ce sont trois grands esprits, en totalisant les parts. Il est bien certain que le calcul de Cromwell et le nez de Cléopâtre auront toujours leur influence

sur les accidens, au moins, de l'histoire humaine. Et M. Aulard, qui le sait, tient compte, par exemple, de Mme Roland, qui pourrait bien être responsable du 31 mai, et pour cette seule raison, ou pour cette raison principale, qu'elle trouvait Danton très laid. On est toujours femme quand on est née comme cela; et, M. Aulard le dit sans ambages, « c'est par leur figure qu'elle jugeait les gens. » On lui présente Vachard : « Je gémis, écrit-elle, du prix qu'il fallait attacher au patriotisme d'un individu qui avait toute l'encolure de ce qu'on appelle une mauvaise tête... » Passe pour Vachard; mais on lui présente Danton : « Je regardais cette figure repoussante et atroce; et, quoique je me disse bien qu'il ne fallait juger personne sur parole, que l'homme le plus honnête devait avoir deux réputations dans un temps de parti, je ne pouvais appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. » Le nez de Danton, s'il eût été mieux fait, la face du monde eût été changée. — On me dira que non; que, simplement, le 31 mai eût été fait par les Girondins-Dantonistes contre les Montagnards, que la Terreur eût été girondine, que Thermidor eût été fait contre Danton et Vergniaud et que le compte y eût été. Il est possible.

Mais, de l'excellent chapitre de M. Aulard, il faudra toujours retenir ceci : que Girondins et Montagnards ont les mêmes idées, les mêmes sentimens et se valent; que ce qui distingue les Girondins, c'est qu'ils n'aiment point Paris, et peut-être qu'ils sont plus systématiques et à coup sûr moins habiles, et enfin qu'ils sont tous amoureux d'une femme, très intelligente, sans doute, encore qu'on l'ait beaucoup surfaite, mais qui n'était pas du tout homme d'État. Dans une de ces formules qu'il aimait, Royer-Collard aurait dit : le Girondin est un être systématique et amoureux. En politique et surtout en temps de révolution, c'en est assez pour échouer toujours.

Peut-être y aurait-il lieu de chicaner bien davantage M. Aulard sur la question du 18 Brumaire. Je m'étonne un peu qu'il dise, page 572 : « Cette bourgeoisie si sage, si éprise d'idéal, à quoi aboutira-t-elle définitivement après quatre ans de règne? Elle livrera la France à Bonaparte; » alors qu'il sait déjà tout ce qu'il écrira pages 693, 765 et autres, c'est à savoir que, « quand on apprit à Paris l'arrivée de Bonaparte à Fréjus, ce fut une explosion d'allégresse dans les théâtres, dans les cafés, dans la rue; » que « Bonaparte faisait un voyage triomphal; » que « la

foule était telle, au témoignage du *Moniteur*, même sur les routes, que les voitures avaient peine à avancer; » que « tous les endroits par lesquels il est passé depuis Fréjus jusqu'à Paris étaient illuminés le soir; » que, « à Lyon, ce fut du délire (et je crois que ceux de Lyon savaient particulièrement pourquoi); » que, « la garde nationale ayant renoncé à tout rôle politique, ceux qui rêvaient de renverser Bonaparte n'auraient pu le faire que par une émeute de soldats et d'ouvriers; » mais que « les rapports de police nous montrent qu'à Paris, dans les casernes, Bonaparte était populaire; » et qu' « il en était de même dans les ateliers; » et que « la population laborieuse des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau admirait et aimait le Premier Consul bien plus encore qu'elle n'avait admiré et aimé Robespierre et Marat. »

Dans ces conditions (et rien n'est plus exact que ce tableau), il me paraît assez net que ce n'est pas la bourgeoisie qui a livré la France à Bonaparte, mais que c'est la France entière qui s'est livrée à lui unanimement, si même on ne pourrait pas dire que c'est le peuple, paysans, ouvriers, soldats, petits bourgeois, qui a livré la bourgeoisie à Bonaparte, tout en se livrant lui-même. Car enfin, d'où sont venues les rares protestations? Du petit monde des Cinq-Cents, c'est-à-dire de la bourgeoisie, d'une portion particulière de la bourgeoisie, oui, de la bourgeoisie politicienne, des « avocats; » mais enfin de la bourgeoisie; et il n'y en a pas eu ailleurs. Et cela est assez naturel, la bourgeoisie seule, et cette bourgeoisie-là, ayant quelque intérêt à la continuation du régime parlementaire d'alors, qui constituait pour elle une carrière hasardeuse, mais une carrière, et par rencontre assez lucrative.

Quant à ce fait que, même dans ce monde-là, le coup d'État a été salué comme un acte salutaire et même légitime par de très honnêtes gens comme La Fayette, comme Carnot, cela aussi me paraît bien naturel. Il faut voir le 18 Brumaire à sa date et savoir qu'il a eu lieu en 1799. En 1799, il y a eu dix coups d'État, dix grands actes d'illégalité, dix violations générales de la Constitution depuis dix ans et l'on peut dire du Directoire, pour terminer, qu'il a été le coup d'État en permanence. En 1799, on peut dire des Déclarations et Constitutions de la Révolution ce que M[me] de Staël disait spirituellement de la Constitution de l'ancien régime, qu'elles n'avaient jamais été qu'en-

freintes. Dans cet état social, le coup d'État, par l'effet de l'accoutumance, ne paraissait nullement une monstruosité, mais « le jeu naturel de nos institutions; » et il n'y eut personne en France, au lendemain du 18 Brumaire, qui ne se crût en République exactement comme la veille; en quoi ils avaient raison; car ils y étaient précisément de la même façon. — En tout cas, le 18 Brumaire a été vraiment désiré par les neuf dixièmes de la nation et accepté par la nation tout entière. Il y a peu lieu d'incriminer cette pauvre bourgeoisie, plutôt que toute autre fraction de la nation, d'avoir livré la France à l'ogre. L'ogre n'a mangé que gens qui se servaient eux-mêmes.

IV

Sur les conclusions de M. Aulard, j'aurais certes, pour ce qui est de la netteté de l'analyse et pour la clarté de l'abstraction, restant, si je puis dire, pleine de réalité, les mêmes félicitations à lui faire que sur la position de ses prémisses. Avec quelques réserves cependant : « La Révolution française c'est comme un idéal politique et social, un idéal rationnel, que les Français ont tenté de réaliser partiellement et que, depuis, les historiens ont essayé de confondre, soit avec l'application, souvent incohérente, qui en fut faite, soit avec les événemens provoqués par les ennemis mêmes de cet idéal en vue de l'abolir ou de le voiler. Ce livre aura, j'espère, contribué à dissiper cette équivoque... Je pense que maintenant les termes sont éclaircis : la *Révolution* consiste dans la Déclaration des Droits rédigée en 1789 et complétée en 1793 et dans les tentatives faites pour réaliser cette Déclaration. La *Contre-Révolution*, ce sont les tentatives faites pour détourner les Français de se conduire d'après les principes de la Déclaration des Droits. »

Je veux bien; mais je fais remarquer, — et l'on a pu voir que c'est un peu pour cela que j'ai écrit cet article, — que, si « l'application de l'idéal politique » contenu dans les Déclarations fut parfois « incohérente, » les Déclarations elles-mêmes l'étaient déjà, ne l'étaient pas moins

Ce qu'il aurait fallu, par conséquent, c'eût été, d'abord démêler, débrouiller, des principes contradictoires ou peu compatibles contenus dans les Déclarations, ceux qui étaient les vrais, les essentiels principes de l'idéal révolutionnaire; et c'est pré-

cisément ce que M. Aulard a fait; car vous voyez bien qu'il a délibérément jeté par-dessus bord les trois quarts des Déclarations, pour ne retenir que ces deux principes vraiment révolutionnaires, contenant tout l'esprit permanent, viable et destiné à durer, de la Révolution : l'égalité, la souveraineté nationale

Ce qu'il eût fallu ensuite, c'est montrer que ce qui, dans les deux Déclarations, est en dehors de ces deux idées d'égalité et de souveraineté nationale, à savoir liberté, sûreté, propriété, garanties constitutionnelles, résistance à l'oppression, sont les *véritables droits de l'homme*, sont des *droits sans force*, que le pouvoir constitué reconnaît à l'individu pour s'empêcher soi-même de les violer ou de les enfreindre, sont les limites qu'il impose lui-même à sa toute-puissance, pour respecter l'individu, ou tout simplement pour qu'il y ait autre chose dans le pays que le gouvernement, ce qui est peut-être bon.

Il fallait montrer enfin que ces deux principes : égalité et souveraineté populaire, inscrits dans les *Droits de l'homme*, et qui ne sont pas du tout des droits de l'homme, étaient destinés, en se développant et en s'appliquant, à serrer les véritables droits de l'homme comme dans un étau et à les écraser progressivement avec une sûreté mathématique, de sorte qu'ils semblent avoir été inscrits dans les *Droits de l'homme* comme auprès de leurs victimes désignées.

Et il fallait montrer par surcroît, et pour exemple, que toute l'histoire du XIXe siècle a été précisément la lutte des principes révolutionnaires : égalité, souveraineté nationale, contre les droits de l'homme, qui sont de plus en plus battus en ruine par ces terribles envahisseurs. Car on ne fait pas à l'égalité sa part et on ne la fait pas non plus à la souveraineté nationale; et l'égalité ne désarmera pas tant qu'il y aura une inégalité, même naturelle, devant elle; et l'on ne voit pas pourquoi elle désarmerait. Et la souveraineté nationale, par définition, n'a pas de limites et, par caractère naturel, n'en supporte et n'en admet point.

Si l'on veut, ce qui me semblerait assez correct, appeler *droits de l'homme* la liberté, la sûreté, la propriété, les garanties constitutionnelles, la résistance à l'oppression, *droits du peuple* l'égalité et la souveraineté de la moitié plus un; on pourra dire que l'histoire politique du XIXe siècle est la lutte des droits du peuple contre les droits de l'homme; que les droits de l'homme sont condamnés à mort à l'avance par la Révolution, dont le

véritable esprit, comme l'a très bien vu M. Aulard, n'est pas autre chose qu'affirmation des droits du peuple; que, du reste, l'égalité et la souveraineté populaire ont en elles-mêmes des forces que les droits de l'homme n'ont pas; et qu'enfin, si les droits du peuple et les droits de l'homme sont en opposition, il n'en est pas de même de l'Égalité et de la Souveraineté nationale, qui ne se contrarient nullement et qui peuvent agir de concert.

Où nous allons, c'est donc, très conformément à l'esprit révolutionnaire, vers l'égalité absolue, le nivellement le plus parfait possible, le gouvernement direct du peuple par le peuple (puisque le régime parlementaire est une forme d'aristocratie), la souveraineté populaire dans le domaine législatif, dans le domaine intellectuel et dans le domaine moral, la diminution progressive et la suppression pour finir de toute liberté, de toute sûreté individuelle, de toute propriété, de toute garantie constitutionnelle, de toute résistance à l'oppression.

— Il n'est guère probable qu'on en arrive jamais là; car, quoi que vous en disiez, les droits de l'homme ont en eux des forces, peu grandes à la vérité relativement à l'énorme puissance de la souveraineté populaire et de la passion de l'égalité, suffisantes cependant pour faire quelque obstacle et mettre comme une sorte de frein.

— Évidemment; et ce que je viens d'indiquer comme le terme de la Révolution n'en est que le terme théorique, n'en est que « l'idéal rationnel, » pour reprendre la formule de M. Aulard. Il faut même ajouter, ce que je n'ai jamais oublié de faire, que, s'il y a un mouvement de socialisation à travers tout le XIXe siècle, il y a aussi un mouvement parallèle d'individualisme, qui n'est pas faible. Seulement il faut remarquer que le mouvement individualiste n'est pas, lui-même, sans favoriser le mouvement de socialisation. Qui a des tendances individualistes? L'homme cultivé, qui tient infiniment à sa liberté de conscience, à sa liberté de pensée, à sa liberté d'écrire, à sa liberté d'enseigner et de communiquer sa pensée. Mais cet homme-là, soldat de la liberté, il est vrai, est en même temps, pour cause de son individualisme, un isolé, un solitaire, un homme qui n'est pas engrené à un corps, à une collectivité, à une association et qui même, le plus souvent, n'est d'aucun parti. Cet homme-là, ceux qui lui ressemblent fussent-ils deux millions, ne compte guère, et les deux millions non plus. — C'est un frein très faible. Encore est-il que

c'en est un et que la socialisation n'irait pas vite dans un pays où tout le monde serait comme cela. Or, quoique le tempérament général des Français soit tout autre, il y a encore un certain nombre de Français qui sont de ce tempérament-là. Le frein existe.

Il y en a un plus fort, c'est la nature des choses. Liberté, sûreté, propriété, résistance à l'oppression sont des droits solidaires et d'une telle solidarité que, tant qu'un seul restera debout, on n'en aura pas fini avec les droits de l'homme. Or il sera très difficile en France, quoique possible, d'abolir la propriété, à cause du nombre trop grand de propriétaires. L'égalité trouvera donc là, très longtemps, une borne très difficile à extirper, et la souveraineté nationale, un obstacle très difficile à franchir. Et, tant qu'un droit de l'homme existera, les autres se grouperont autour de lui et se soutiendront de son appui et les uns les autres. Longtemps l'individu revendiquera son droit, — prétendu, si vous voulez, — de travailler plus qu'un autre, d'être plus intelligent qu'un autre, et de posséder plus qu'un autre et d'en faire profiter ceux qu'il aime. Et cette prétention, parfaitement aristocratique, je le reconnais, il sera forcé, pour la soutenir, de faire appel à tous les autres droits, au droit de liberté, au droit de sûreté, aux garanties constitutionnelles, au droit de résistance à l'oppression. Cette fois nous sommes en présence d'une borne et d'un frein qui sont assez considérables.

« L'idéal rationnel » ne sera donc pas atteint de longtemps; je crois même qu'il ne le sera jamais. Mais on s'en rapprochera de plus en plus. C'est précisément pour cela qu'on n'en aura jamais fini avec la Révolution. Ses revendications seront perpétuelles, parce que son objet est inépuisable. La marche de l'égalité ne s'arrêtera pas, parce qu'elle n'aura jamais atteint son but; les conquêtes de la souveraineté nationale ne s'arrêteront pas, parce qu'elle n'aura jamais rempli ses frontières naturelles. La Révolution est éternelle, parce qu'elle ne sera jamais accomplie; mais aussi, à ce qu'elle s'approchera toujours de plus en plus de son idéal rationnel sans jamais l'atteindre, elle gagne ceci d'être éternelle.

ÉMILE FAGUET.

MAXIME GORKY

L'ŒUVRE ET L'HOMME

M. Gorky : *Razskazy* (Œuvres complètes), 4 vol., édition de la Société *Znanie*, Saint-Pétersbourg, 1901. — V. Th. Botsianovsky : *Maxime Gorky, étude biographique et critique*, 1 vol., typographie Souvorine. Saint-Pétersbourg, 1901.

Je voudrais rentrer aujourd'hui dans l'obscure, l'innombrable forêt russe. Je l'entends qui me rappelle, tout au bout de la longue route parcourue depuis que je l'ai quittée. Les brumes des ans accumulés l'interceptent. Que disent-ils, que pensent-ils, dans ces fonds de sourdes ténèbres? Ont-ils mis de nouvelles paroles sur les vieux airs, si tristes, que tant de millions de voix répètent chaque nuit, sur les fleuves et dans la steppe, avec l'accent déchirant d'une passion sans joie? Respiration du géant endormi, seul indice qui révèle les battemens de ce cœur silencieux.

L'Occident croit savoir quelque chose de la Russie, depuis que nous allons plus vite, et plus souvent, rôder sur la lisière de la forêt. Des bruits nous arrivent de la surface, un peu plus que par le passé : bruits de la petite poignée d'hommes qui parlent et remuent au-dessus de ces multitudes taciturnes, immobiles; oracles de la presse, consignes officielles, faits divers de la politique, dialogues des fonctionnaires d'en haut et des conspirateurs d'en bas, ceux dont parlait Job, « qui maudissent le jour et s'apprêtent à susciter Léviathan... Penses-tu, ajoutait le sage, que tu soulèveras Léviathan avec un hameçon? Béhémoth dort sous l'ombre, dans le secret des roseaux et dans des lieux humides... Il absorbera le fleuve, et il n'en sera pas étonné. » — Tous en-

semble, ils sont si peu, les Russes dont le bruit parvient jusqu'à nous; moins que rien. C'est Léviathan que nous voudrions connaître; et de lui, nous ne savons guère plus qu'il y a cinquante ans.

Au début d'une de ses nouvelles, l'auteur que je me propose d'étudier raconte comment il apprit par un journal la mort de son ami, le moujik Konovalof, suicidé en prison; et il fait cette remarque suggestive : « La brève notice était imprimée en petit texte; c'est l'usage d'imprimer en petits caractères les communications relatives aux catastrophes des petites gens. » — Toute l'histoire de l'énorme peuple russe est écrite au jour le jour, quand on l'écrit, dans les lignes que les journaux impriment en menu texte : les informateurs de la presse européenne n'y vont jamais voir.

Seuls, quelques rares écrivains peuvent nous renseigner : ceux que l'adoption populaire consacre, parce qu'ils ont su donner une voix aux aspirations inconscientes d'un grand nombre de leurs concitoyens. Or, depuis tantôt vingt ans, le tableau de la Russie littéraire ne nous offrait aucune figure de cet ordre, — Tolstoï mis à part, bien entendu. Les Russes ne se formaliseront pas d'une constatation qui revient sans cesse dans les articles de leurs critiques, dans leurs doléances sur une époque qu'ils appellent « le grisâtre mauvais temps. » Des fleurs agréables, éphémères, masquent la stérilité d'un sol en jachère; sur cette terre qui a retiré dans son sein les grands morts, un vieux chêne s'élève seul, il la couvre encore de son magnifique ombrage.

Ces jours derniers, sur la foi de nouvelles affligeantes, le monde civilisé a craint de perdre l'homme dont il s'enorgueillit, alors même que cet homme le condamne. On nous fait espérer que la fatale échéance est remise. Léon Tolstoï continue de produire. L'âge n'a pas affaibli l'acuité de ce regard qui voit une âme dans un geste; elle se fait reconnaître dans maintes pages de *Résurrection*. Pourquoi faut-il que l'apôtre réformateur mette si souvent l'artiste en pénitence? Tolstoï, de plus en plus semblable à notre Rousseau, s'épuise à chercher la formule religieuse et sociale de la révélation nouvelle qu'il se flatte d'apporter aux hommes. Son influence est considérable, dit-on; je veux le croire; mais, par cela même qu'il endoctrine de très haut, il n'est plus le témoin aux écoutes dont la déposition nous révèle les tendances d'une société; et, puisqu'il fut le miroir très fidèle des

générations précédentes, on peut douter qu'il reflète les nouvelles avec la même fidélité. Rappelez-vous Victor Hugo : on l'encensait avec respect, dans son vieil âge, on lui maintenait au sommet la place d'honneur; il continuait de représenter la France littéraire devant le monde : il ne représentait plus les esprits qui cherchaient ailleurs d'autres voies, un autre idéal. L'usure imprescriptible du temps n'épargne aucune souveraineté; et les souverains de la pensée, sujette changeante, justifient plus que tous les autres le propos du fabuliste : leur établissement vient tard et dure peu. Une juste admiration leur conserve l'honorariat du rang suprême, le pouvoir d'exprimer les temps nouveaux leur échappe.

Parmi ceux qui briguaient le grand héritage, on a vu briller un instant ces jeunes talens, Potapenko, Korolenko : comme ces noms l'indiquent, il semblait que la Petite-Russie voulût imposer à sa sœur aînée les nouvelles dynasties littéraires. Présentement, M. Tchekhof désole, mieux que tout autre, un public qui veut être désolé par d'âpres et mornes représentations de la vie. C'est surtout au théâtre qu'il les fait applaudir : je n'ai pas eu le plaisir de voir ses pièces, il m'est donc interdit d'en parler.

Un rival vient de surgir, qui lui dispute la vogue. Soudaine comme la pousse des feuilles dans le rapide printemps russe, la réputation de Maxime Gorky s'est fortement établie, moins de trois ans après l'apparition de son premier volume. Il a des adeptes enthousiastes en Russie, on commence à traduire ses nouvelles au dehors. Des critiques rebelles à l'engouement général, comme M. Menchikof, ont prétendu qu'il devait ses succès à la singularité de son cas. Gorky est le pur autodidacte, l'homme qui n'a rien reçu des écoles et s'est donné péniblement sa propre culture, dans les intervalles du travail manuel. Il a émergé subitement des bas-fonds populaires qu'il décrit. Ces talens affranchis de la formation classique ont parfois une rude saveur, ils s'imposent avec la force élémentaire du peuple qui les envoie : un Veuillot, un Proudhon, nous en ont montré de mémorables exemples. Le phénomène est plus fréquent en Russie que chez nous; dans l'aventure littéraire de Gorky, il se manifeste avec un caractère d'étrangeté, presque de gageure, bien fait pour piquer la curiosité publique.

Je viens de lire les quatre volumes où l'on a réuni l'œuvre de ce travailleur précoce et fécond : petits récits, nouvelles de

plus longue haleine, tout ce qu'il publiait depuis quelques années dans les revues russes. L'étude critique et biographique de M. Botsianovsky, — Gorky a déjà des biographes, — nous fait connaître l'homme et sa vie. Je laisse à mon excellent guide la responsabilité des éclaircissemens qu'il donne sur cette vie agitée. Le contrôle des informations n'est pas chose aisée en Russie; on s'apitoyait naguère sur la disparition de Gorky, on le disait en butte aux persécutions, exilé, emprisonné... Il était simplement malade à Nijni; un journal annonce qu'il est heureusement rétabli, tout à son travail.

Quelle est la valeur de l'écrivain auquel ses admirateurs font un si large crédit? Par où se rattache-t-il à la lignée de ses grands devanciers et par quoi diffère-t-il d'eux? Qu'apporte-t-il de nouveau, et comment dépose-t-il sur ce peuple dont on veut qu'il soit le truchement? C'est là surtout ce qui nous intéresse et ce que j'essaierai de démêler ici.

I

Il s'appelle de son vrai nom Alexis Maximovitch Pechkof. Nom mort-né, qui restera à jamais enseveli dans un registre paroissial. La Russie ne connaît son jeune favori que sous le nom de guerre qu'il s'est choisi : Maxime Gorky, littéralement « Maxime l'Amer. » Amère, en vérité, fut son enfance. Il naquit en 1869, à Nijni-Novgorod, dans la boutique d'un teinturier. Ses origines renseigneront peut-être les psychologues hasardeux qui cherchent dans une intelligence les composantes obscures de l'atavisme. Son grand-père paternel, officier dans un corps de troupes en Sibérie, y exerça de tels sévices sur les soldats qu'il fut cassé par l'empereur Nicolas. Le tyran intraitable mit en fuite son propre fils, un adolescent qui s'échappa de Tobolsk, à pied, et gagna Nijni, où il vécut d'une chétive industrie. Le père de Gorky épousa « à la dérobée, » contre le gré de la famille, la fille d'un riche marchand. Ce grand-père maternel, à ses débuts simple *bourlak*, ou haleur de barques sur le fleuve, avait fait fortune à force d'intelligence et de volonté. Le romancier s'est souvenu de lui dans son *Thomas Gordiéef*, il lui a emprunté quelques-uns des traits de mœurs qui caractérisent les vieux marchands moscovites.

Le richard se ruina, le père et la mère d'Alexis moururent,

laissant leur enfant en bas âge. Abandonné de tous ses proches, l'orphelin fut retiré de l'école, où il n'avait passé que cinq mois et mis en apprentissage chez un cordonnier. Il n'y tint guère. Bientôt l'instinct du vagabondage et le mauvais vent de la misère emportent la petite graine au fil de la Volga.

A partir de ce jour, on peut dire que l'imagination de Gorky s'empare de ces eaux vraiment maternelles et qu'elle y puise la riche substance de ses rêves. Il a trouvé sa patrie d'élection, la seule avec laquelle il ne rompra jamais ses attaches d'âme. Il l'a trouvée entre les rives où coule l'immense nappe d'eau échappée des immenses forêts, l'eau russe par excellence, majestueuse et sauvage, libre et triste, hospitalière à tous ceux qui n'ont pas de foyer, rebelle au pouvoir de l'homme qui asservit les fleuves; refuge des bannis, domaine mobile des grands révoltés, des Stenko Razine et des Pougatchef; route par où l'on se dérobe au joug des lois, chemin complice des milliers de corps errans et de cœurs inquiets qui fuient avec ses flots vers la liberté, vers l'Asie aventureuse. La plupart des récits que je viens de lire flottent sur la Volga, baignent dans ses brumes, s'emplissent de ses murmures; les personnages vivent sur ses bords ou naviguent sur ses vapeurs, ses barges, ses radeaux. Jamais une indication précise de lieu : à quoi bon? Gorky peint des vagabonds qui n'ont ni feu ni lieu. Il les croque au passage sur un point de l'espace qu'il ne prend pas la peine de nommer; une esquisse de paysage, une coutume, un accent local suffisent pour situer la scène entre Astrakan et Nijni. Il ne quitte le fleuve que pour aller à la mer, son autre amour; il ne se lasse pas de la décrire, il nous la montre fascinatrice, conseillère d'audace et d'indépendance pour tous ces êtres de proie ou de peine dont il nous conte l'histoire, sur les grèves où il s'attarde avec eux. La Volga et la mer, ces deux éducatrices, lui ont donné de bonne heure un vif sentiment de la nature; elles ont fait jaillir en lui la source de poésie où il vient se retremper, au sortir de la fange humaine dans laquelle se complaît son cruel réalisme.

Engagé comme marmiton sur un des vapeurs fluviaux, le gamin tomba sous la coupe d'un instituteur imprévu, le cuisinier du bord. Ce Michel Smoury, ancien sous-officier, colosse d'une force prodigieuse et mauvais coucheur, avait la passion de la lecture. Il possédait une vieille malle remplie de livres : bibliothèque éclectique où Gogol et Nékrassof fraternisaient avec les

Vies des Saints, *la Pierre de la Foi*, des romans populaires et des épisodes de l'histoire de Russie. Smoury communiqua ses goûts à son gâte-sauces : une ardente curiosité pour la lettre imprimée s'éveilla chez celui-ci. Son imagination partit à tire-d'ailes dans l'univers enchanté qui sortait de la vieille malle : un monde nouveau se révélait, qui devait être le vrai, puisqu'il était le désirable et le beau, monde où les saints faisaient des miracles, où les héros historiques et les personnages romanesques accomplissaient de fabuleux exploits.

Romantique et lyrique de par l'initiation du cuisinier, le futur écrivain était instruit au réalisme par l'enseignement de la vie. Elle se chargeait de lui montrer durement que l'action n'est pas la sœur du rêve. L'originalité de Gorky s'est forgée dans ces contrastes violens, douloureux, entre les aspirations développées par ses premières lectures et les conditions d'existence qui lui étaient faites. Le sort l'avait enrôlé de bonne heure, et pour longtemps, dans l'armée des gueux, des va-nu-pieds, des réfractaires, de tous ces déchets sociaux dont il devait être le chantre et le porte-drapeau. Tout jeune, il est en contact avec la lie du peuple russe, il ne connaît d'autres guides et d'autres modèles que les compagnons de la belle étoile : avec eux, il tâte la misère par tous les bouts, il apprend les métiers de raccroc qui donnent rarement le toit et l'habit, quelquefois, pas toujours, un morceau de pain de seigle et un verre d'eau-de-vie. Sa destinée paraît alors fixée à jamais; il sera l'un de ces rouleurs de la Volga, légers de scrupules, bons à tout faire pour quelques kopeks, piliers de cabaret et gibiers de prison.

Mais, tandis que son corps cherche la pitance quotidienne, avec les ruses rapprises de l'animal sauvage, son esprit éveillé par la lecture a faim de connaissances. A seize ans, il revient à Kazan, ville d'université; « un désir furieux, » a-t-il dit, le poussait à pénétrer plus avant dans le monde des idées, entrevu à la dérobée. Il s'imaginait naïvement qu'il suffit de demander la science, et qu'on la distribue aux affamés. Renseigné promptement, et voyant que « cela n'était point dans l'ordre établi, » il entra en qualité de second aide chez un boulanger : plus exactement un « craquelinier, » fabricant de ces anneaux de pâte dure dont le menu peuple est très friand.

Les souvenirs qu'il a gardés de cette époque ont pris corps dans une de ses meilleures nouvelles, *Konovalof*. Le caractère

autobiographique du récit se reconnaît à un accent de vérité sur lequel il est impossible de se méprendre. Konovalof, le garçon boulanger qui travaille la pâte avec lui, est un de ces types de moujik déraciné que Gorky peindra à la douzaine : grand philosophe et grand saoulard, aventureux, inquiet, toujours arraché à sa condition présente par l'appel irrésistible d'autres horizons, incapable de se plier à un joug et de persévérer dans une place, alors même qu'elle est bonne. — « Pourquoi suis-je né avec une échine sur laquelle aucun harnais ne va ? » s'écrie-t-il tristement. — Aux heures de relâche, lorsqu'ils ont enfourné les craquelins, et parfois bien avant dans la nuit, le mitron fait la lecture à son camarade. Il analyse l'éveil de la curiosité dans cette intelligence en friche ; on sent bien qu'il transpose et décrit ici sa propre initiation, quand le cuisinier Smoury lui ouvrait le monde imaginaire. Aux passages qui l'émeuvent le plus fortement, — en particulier dans l'histoire de Stenko Razine, le rassembleur d'insurgés en qui Konovalof et ses pareils révèrent un ancêtre épique, — l'illettré redemande vingt fois la même lecture, il fixe des yeux ardens sur le livre, se fait montrer la place où c'est imprimé ; il demande, — et ce trait est pris sur le vif : — « Est-il possible que ces lettres soient les mêmes que toutes les autres lettres ? » — Ainsi, au fond de cette cave où la boulangerie est enterrée, dans le silence de la nuit et aux premières clartés de l'aube, la Russie populaire naît à la pensée.

J'étais couché sur les sacs de farine et je contemplais, de haut en bas, cette puissante figure barbue, ce corps de géant étendu sur la natte qui couvrait le pétrin. Les odeurs du pain chaud, du ferment aigri et de la vapeur de charbon se mêlaient dans l'air... Le ciel s'éclairait des premières lueurs, un ciel gris qui regardait à travers les vitres des soupiraux, obscurcies par un enduit de poussière farineuse. On entendait le grincement des roues d'une télègue, le chalumeau d'un berger qui rassemblait son troupeau...

Aux jours de chômage, les deux compagnons emportaient leur livre dans les champs, sur les berges de la rivière. Mais là, étendus sur l'herbe, ils cessaient bientôt de lire. — « Maxime, laisse-moi regarder le ciel ! — Maxime, viens, partons, allons au Kouban ! » disait Konovalof. Ressaisis par la nature, ils se perdaient en de vagues rêveries. Ces promenades les conduisaient souvent à une grande maison d'aspect sinistre, abandonnée en rase campagne, à demi ruinée, envahie par les eaux. Elle

servait de refuge à une société très mêlée, rôdeurs, chemineaux, pouilleux qui n'avaient pas d'autre abri en ville, particuliers en délicatesse avec la police. Les garçons boulangers payaient une tournée de *vodka*, les vagabonds s'acquittaient en racontant les aventures de leur vie, histoires plus fantastiques et plus navrantes que celles des livres. Gorky recueillait là des matériaux qu'il devait utiliser par la suite dans un de ses récits les plus vantés : *Les ci-devant hommes*. Un jour, la narration fut interrompue par une rafle de police; narrateurs et auditeurs allèrent de compagnie passer la nuit au poste.

Le jeune homme avait des fréquentations plus relevées, plus dangereuses peut-être pour son repos. Introduit dans quelques cercles d'étudians, il y entendait bruire les idées qui fermentent dans ces milieux pauvres, effervescens. Tourguénef et Dostoïevsky nous l'ont dépeint, l'effrayant malaise de cette jeunesse rongée de pensée, sevrée de toute gaîté, fiévreuse de privations physiques et de souffrances morales, bouillante et grondante comme le samovar autour duquel ils s'assemblent pour tromper leur faim avec des verres de thé, pour reconstruire un monde chimérique dans le nuage de vapeur et de fumée. Cerveaux vierges, vidés de tout le lest traditionnel, et où la science brusquement infusée agit à la façon d'un explosif. Gorky contracta leur mal : dans l'asile des gueux on l'avait grisé d'eau-de-vie; ici on l'enivrait d'abstractions. Nous imaginons sans peine les affres et les révoltes de sa vive intelligence, quand il redescendait du cénacle philosophique dans la cave du boulanger.

Il les a confessées plus tard, sous une forme où la raillerie déguise mal l'amertume du souvenir, dans le récit intitulé *Un jour d'automne*. Il y raconte une de ses journées de misère, à dix-huit ans. Ce soir-là, il errait sur le port du fleuve, affamé, en quête d'un morceau de pain. Une échoppe de revendeur se dresse à l'écart, close, mais abandonnée. S'il y avait là quelque chose à manger? Voici qu'une rôdeuse sort de l'ombre, une fille des rues torturée comme lui par le besoin. Elle lui propose de forcer la boutique. Il arrache un volet, elle se glisse dans l'ouverture, rapporte une vieille croûte de pain; et tous deux de la dévorer, sous une barque renversée, qui les abrite jusqu'au matin contre la pluie glaciale. Le jeune homme grelotte la fièvre, et la fille se serre contre lui pour le réchauffer. N'allez pas imaginer quelque dénoûment égrillard : rien de plus chaste que la des-

cription de cette nuit : deux créatures rapprochées par la misère souffrent côte à côte, avec les sentimens d'un loup et d'une louve pris au piège.

Pour une ironie du sort, c'en était une. Pensez ! En ce temps-là, j'étais très sérieusement occupé des destinées de l'humanité. Je rêvais des révolutions politiques, une réorganisation de la machine sociale ; je lisais divers auteurs diaboliquement difficiles, penseurs si profonds que leur pensée, selon toute vraisemblance, n'était pas même intelligible pour eux. En ce temps-là, je m'efforçais de préparer en ma personne « une force active et puissante pour la collectivité. » Il me semblait même que j'avais partiellement accompli cette tâche ; du moins l'idée que je me faisais de moi-même allait-elle alors jusqu'à la reconnaissance de mon droit exclusif à l'existence, en tant que grand personnage indispensable à la vie générale et parfaitement qualifié pour y jouer un rôle historique de premier plan. — Et voilà qu'une prostituée me réchauffait de son corps ; j'étais l'obligé d'une misérable créature de rebut, honnie, mise au ban de la société où il n'y avait pas de place pour elle ; elle qui m'avait secouru avant que je n'eusse songé moi-même à la secourir, ce que j'aurais été d'ailleurs fort embarrassé de faire pratiquement, si même j'y avais songé...

L'activité fébrile de la pensée, dans un organisme épuisé par les jeûnes, eut pour résultat une de ces tentatives de suicide si fréquentes en Russie chez les adolescens. A dix-neuf ans, ayant estimé que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, Gorky se logea une balle dans le corps. — « J'en réchappai, dit-il avec bonne humeur, pour m'initier à la vente des pommes. » — Sollicité par son irrésistible instinct de vagabondage, et sentant, comme il le dit lui-même, « que sa place n'était pas dans les milieux de l'intelligence, » il repartit sur la Volga, tira pays jusqu'au Kouban, séjourna au Caucase, parcourut ensuite le littoral de la Mer-Noire. Gardien sur la voie ferrée, haleur, débardeur, manœuvre loué aux pêcheries, aux salines, dans les docks et sur les chantiers maritimes, il acquit une expérience encyclopédique des métiers où l'on engage les forains ; il y noua de précieuses amitiés avec des gens peu recommandables, mais pittoresques et originaux, qui allaient lui fournir une inépuisable galerie de modèles ; il emmagasina d'autre part ces visions poétiques de la nature où il devait encadrer des sujets triviaux. Ce furent là ses années d'université : le haut enseignement qu'il n'avait pas pu recevoir au pied des chaires de Kazan, Gorky le demanda aux professeurs qui font leur cours sur les grands chemins.

Le démon littéraire commençait à parler en lui. Il écrivit ses premiers essais en 1892 et les fit accepter dans quelques gazettes de province. L'année suivante, Korolenko le rencontra à Nijni et s'intéressa vivement à ce débutant. — « Dites, répondra-t-il plus tard aux biographes qui le questionneront, — dites que le premier maître de Gorky a été le soldat-cuisinier Smoury; le second, l'avocat Lanine; le troisième, Alexandre Kalioujny, personnage « au ban de la société; » le quatrième, Korolenko. »

Grâce à ce protecteur, les revues de Pétersbourg ouvrirent leurs colonnes au jeune inconnu. Inconnu il y a six ans; déjà discuté par toute la critique lorsque parut en librairie le premier recueil des *Récits*, en 1898. La critique hésitait, faisait des réserves, se demandait si le nouveau venu n'était pas un de ces météores trompeurs qui traversent une nuit le ciel russe et s'éteignent, laissant tout penauds les astronomes trop prompts à signaler une étoile. Le public se donna plus franchement : comme il est de règle, son suffrage enthousiaste entraîna la critique, et ce fut bientôt un concert d'éloges où les plus exaltés étaient naturellement ceux qui avaient d'abord malmené l'écrivain. Il vint à Pétersbourg dans l'hiver de 1899; on organisa une soirée de lecture en son honneur, la jeunesse prit d'assaut la vaste salle, et lorsque Gorky parut sur l'estrade, les ovations tumultueuses allèrent jusqu'au délire. Depuis lors, quand des conférenciers ou des lecteurs donnent en son absence des réunions semblables, elles s'achèvent dans la même apothéose, des télégrammes d'adhésion passionnée en transmettent l'écho à Nijni. Mon exemplaire des *Récits* porte cette mention : 20e mille, — chiffre de tirage fabuleux en Russie.

L'homme a cette séduction, si puissante sur les foules, de leur présenter dans sa personne une image sensible de son œuvre. La figure volontaire, énergique, la chevelure négligemment rejetée en arrière, la blouse paysanne qui flotte sur un torse musculeux, — Gorky ne porte jamais d'autre vêtement, — tout en lui incarne le type du jeune moujik intelligent, audacieux, tel qu'on l'a rencontré cent fois sur les routes où il va chercher fortune. Au printemps de l'an dernier, M. Riépine, le peintre à la mode, exposa un portrait de l'écrivain. Il y avait de secrètes affinités entre l'artiste et son modèle; il n'eût fallu qu'un hasard pour que ce dernier posât devant le peintre quinze ans plus tôt, à l'époque où M. Riépine fondait sa réputation avec

une toile d'un réalisme douloureux : les *Bourlaki* de la Volga, attelés à la corde de halage, pieds nus dans le sable, accablés sous un soleil torride. — Le portrait de Gorky fit fureur à l'Exposition : les jeunes visiteurs, étudians et étudiantes, n'avaient d'yeux que pour lui.

Comment a-t-il capté ces âmes? Leur a-t-il ouvert un nouveau paradis de beauté, de vérité? Leur a-t-il seulement donné la triste satisfaction de mieux connaître leurs peines et leurs laideurs? — Interrogeons ses livres.

II

Pour qui s'en tiendrait aux apparences, les premiers essais de ce talent ne faisaient guère présager son emploi futur : si l'on y regarde de plus près, ils déterminaient à jamais sa nature et sa direction. Elles sont déconcertantes d'anachronisme, ces pages qui semblent écrites en pleine fièvre romantique, par un disciple de Pouchkine et de Lermontof : *Makar Tchoudra, La vieille Izerguil, Le Khân et son fils...* J'ai dit ici comment les émules russes de lord Byron avaient découvert, au Caucase et en Crimée, les terres sacrées de la poésie romantique. Depuis lors, ces portes de l'Orient sont gardées par les deux magiciens : dès qu'on en franchit le seuil, leurs vers chantent dans la mémoire, il n'y a plus de liberté pour l'impression personnelle; un prisme interposé colore tous les objets. A la splendeur naturelle du pays s'ajoute l'auréole dont les poètes l'ont nimbé. Les grands créateurs littéraires ont ce pouvoir de laisser sur certaines contrées une atmosphère invariable, où la forme des visions et la pente des sentimens sont commandées d'avance; le paysage est vraiment leur état d'âme, conservé et transmis aux générations successives; ainsi la baie de Naples pour les lecteurs de Lamartine. Tolstoï lui-même, quand il servait dans un régiment du Térek, a subi la tyrannie de ses devanciers : *les Cosaques* en font foi.

Le jeune Gorky arrive au Caucase tout chaud de la lecture des poètes; il voit par leurs yeux, il sent avec leur sensibilité : aspects et figures, traits de mœurs et légendes, élans de passion fougueuse et cris de sauvage orgueil, tout dans ses histoires nous ramène au pur byronisme des *Tsiganes* et du *Démon*. Le pâtre Makar Tchoudra développe sa philosophie fataliste, il dit

la férocité de l'amour chez les belles filles du Kouban, la beauté de la vie libre, et combien pourtant la vie est vaine, lourde sur le cœur qui n'en devine pas le sens... « Tu ne trouveras pas de cheval sur lequel tu puisses t'échapper de toi-même... » Nous entendons dans ce récit l'écho d'une voix connue, celle du Petchorine de Lermontof. De même Izerguil est authentiquement une fille de Pouchkine; l'Aleko des *Tsiganes* a rêvé, gémi, crié tous les sentimens effrénés qui flambent dans les histoires de la vieille tatare de Crimée. Très belle est la légende de Larra, l'enfant de la fille enlevée par un aigle; il rapporte les instincts paternels parmi les hommes de sa tribu, ses mains déchirent comme des serres la poitrine de la femme qu'il aime, rien ne peut abattre en lui l'orgueil satanique dont héritent les fils des aigles, surtout quand ils sont nés aux environs de 1830.

Il y a peu d'originalité dans l'invention de ces personnages, peu de vérité dans les âmes conventionnelles que Gorky recrée en eux sur les patrons du romantisme; mais les esquisses orientales du jeune prosateur révèlent le don de sentir et de peindre. Le genre des tableaux a vieilli : tout est jeune et fort dans leur facture, éclat de la couleur, richesse et propriété des images, intensité d'une émotion contenue chez le narrateur. Elle est d'un vrai poète, la description de cette fin de jour, sur la côte de Crimée, alors qu'Izerguil remémore ses anciennes amours : les chants des vendangeuses qui s'en vont vers la mer font au récit mélancolique une sourdine joyeuse, décroissante dans la nuit comme les souvenirs de la vieille femme.

Sa voix sèche sonnait sans vibrations, elle craquait, comme si la vieille parlait avec ses os... On eût dit que son récit était susurré par des siècles oubliés, accumulés dans son sein à l'ombre des souvenirs. Et la mer accompagnait lentement le début d'une de ces anciennes légendes, qui, peut-être, naquirent sur ses rivages.

L'auteur prête à Izerguil des réflexions d'une éloquence simple et juste.

Dans la vie, vois-tu, il y a toujours une place pour les exploits; ceux qui ne la trouvent pas sont des fainéans et des poltrons; ou bien ils ne comprennent rien à la vie : parce que, si les hommes comprenaient la vie, chacun d'eux voudrait laisser après lui son ombre sur elle. — J'ai eu cette chance de ne plus jamais me rencontrer avec les hommes que j'avais aimés dans le temps : ce sont de mauvaises rencontres, comme si l'on rencontrait des morts...

Ce n'est pas un imbécile qui a écrit cela.

Gorki ne s'arrêta pas à ces réminiscences; son attention se transporta bientôt sur les compagnons de misère qu'il coudoyait. L'évolution qui se fit alors chez l'écrivain reproduisit exactement celle de Gogol, son véritable ancêtre. Lui aussi, le chantre de *Tarass Boulba* avait débuté par le romantisme historique : une intuition de génie l'avertit qu'il y avait un nouveau monde à explorer autour de lui, dans les mœurs des gens de province; et, s'il ne créa point, dès 1840, le réalisme proprement dit, — l'art ne fait pas plus que la nature de ces sauts brusques, — il inaugura le réalisme lyrique : on me pardonnera cette alliance de mots, si l'on veut bien penser aux nombreuses pages de Balzac, et plus encore de Flaubert, qu'il serait difficile de définir autrement. Cet admirable Gogol, — qui n'a pas encore la place dont il est digne sur les sommets de la littérature européenne, — embrassa d'un vaste coup d'œil toutes les classes de la société. Plus restreint est le champ d'observation où se cantonne Gorky; sauf en de rares occasions, il ne regarde guère les hommes au-dessus des travailleurs manuels; encore ne distingue-t-il volontiers que les irréguliers ou les déserteurs de cette armée du travail.

Les « va-nu-pieds, » les « gens inquiets, » les « ci-devant hommes (1), » ces trois expressions reviennent sans cesse sous sa plume, dans les titres de ses récits, et caractérisent le milieu social, ou plutôt anti-social, auquel il s'intéresse de préférence. Nappe souterraine d'eau trouble, alimentée par des sources très diverses, qui fait songer à ces prairies marécageuses de la Russie où la tourbe tremble sous les pieds du chasseur. Vous n'y rencontrerez pas le paysan attaché à la terre qu'il cultive, ce moujik étudié de si près, avec tant d'amour, par Tourguénef et par d'autres romanciers modernes : celui-là ne retient l'attention de Gorky que du jour où il se déracine et va flotter à l'état d'épave. La malchance, la misère, la paresse recrutent dans toutes les conditions ceux qui viennent grossir ce monde interlope et y prennent bientôt une physionomie commune; là se confondent et s'égalisent l'étudiant raté, le marchand en ribote, l'ex-fonctionnaire, l'ex-officier. Par le choix des sujets, par la manière dont il les traite, Gorky rappelle souvent notre Jules Vallès et ses *Réfractaires*.

(1) *Buivchie lioudi*, littéralement « ceux qui furent des hommes. »

Il a trouvé sa veine; il déroule sous nos yeux, avec une abondance parfois monotone, le cinématographe où passent et repassent les claquepatins qui lui ont fourni plus de trente nouvelles. Son procédé de composition ne varie pas; ne lui demandez point ce qu'on nommait jadis une intrigue, une action romanesque : jamais vous n'en trouverez trace ; pas même dans *Thomas Gordiéef*, qui a les proportions d'un long roman. Il saisit brusquement ses modèles dans le train de leur vie quotidienne; il dessine leur silhouette, il les fait gesticuler, parler, philosopher; leur psychologie, dévoilée par leurs discours, remplit un certain nombre de pages; il les abandonne soudain, comme il les a pris. Esquisses fragmentaires, semble-t-il, amassées pour servir plus tard à quelque grande fresque : c'est le secret de son art que chacune d'elles compose un petit tableau achevé.

Cet art se manifeste d'abord dans le choix et dans l'excellent travail du cadre où il nous présente ses personnages. Plus ils sont vulgaires et bas, plus Gorky sent le besoin de les relever par une forte opposition avec les beautés et les puissances de la nature. Heureusement servi par son romantisme initial, le lyrique se retrouve alors sous le réaliste. Je ne crois pas qu'Aïvasovsky lui-même, le peintre attitré et justement célèbre de la Mer-Noire, ait mieux vu et mieux aimé les spectacles changeans de cette mer, à toutes les heures, sous toutes les lumières. Quelques citations sont ici nécessaires; elles ne donneront qu'une idée approximative de l'original : je traduis, et notre vieille langue aux contours si nets est désespérante, lorsqu'on veut lui faire rendre la richesse désordonnée, la liberté primesautière, les nuances et le flou de l'idiome en formation que chaque écrivain russe pétrit à sa guise.

Tchelkach est un écumeur de la côte, un maraudeur qui a débauché un jeune gars et l'entraîne dans une expédition nocturne; ils vont quelque part voler quelque chose ; tout est pesant et sinistre dans la vie de ces hommes, les projets du vieux, l'épouvante du plus jeune, les pensées qu'on devine chez eux et les propos énigmatiques qu'ils échangent. La mer et le ciel doivent être à l'unisson de leurs âmes. Les deux compagnons poussent leur embarcation hors du havre.

La nuit était obscure; au ciel roulaient de larges convois de nuages déchirés; la mer, dans la darse, était calme, noire, épaisse comme de l'huile.

Sa respiration moite apportait une odeur saumâtre; caressante, elle berçait le canot de Tchelkach, et le ressac bruissait contre les carènes des bateaux, contre le rivage... Le canot s'échappa du fouillis des barques, et la mer, — illimitée, puissante, luisante, — se déroula devant eux, fuyant dans le lointain bleu où des montagnes de nuées se levaient de ses eaux vers le ciel : nuées violacées, ourlées sur les bords de lisérés cotonneux, tirant sur le jaune; nuées verdâtres, couleur de l'eau de mer; nuées plombées et chagrines, de celles qui jettent des ombres lourdes, ennuyées, — qui accablent l'esprit et le cœur. Elles rampaient lentement l'une après l'autre, se pourchassaient, se mêlaient, confondaient leurs nuances et leurs formes, s'engloutissaient en elles-mêmes, se reformaient avec de nouvelles figures, majestueuses et moroses... Il y avait quelque chose de fatal dans le lent mouvement de ces masses inanimées. Il semblait que là-bas, aux confins de la mer, leur multitude innombrable ramperait toujours dans le ciel, et qu'elles se donnaient stupidement un méchant but : empêcher à jamais ce ciel de briller de nouveau sur la mer endormie, offusquer les rais d'or de ses millions d'yeux, les étoiles multicolores, vivantes, radieusement pensives, qui éveillent chez les hommes de hauts désirs, qui font chérir leur sainte et pure lumière... La barque se balançait doucement aux jeux de la vague, les ais gémissaient avec un bruit plaintif, une pluie molle tombait sur le pont, les flots clapotaient contre le bordage. Tout cela était triste : murmures pareil aux chansons que chante sur le berceau une mère, quand elle n'espère aucun bonheur pour son enfant qui dort là.

Gorky retrouve sur le littoral son ancien camarade Konovalof, embauché par les constructeurs d'une digue maritime. Il décrit le pénible labeur de cette fourmilière humaine, de « tous ces petits hommes grisâtres » qui débitent la montagne voisine pour en faire une barrière contre les vagues. L'heure du repos sonne : Konovalof partage avec lui son gîte, une des excavations forées dans le flanc de la montagne. De cet observatoire, ils regardent longuement la mer.

Elle s'étendait au-dessous de nous, aveuglant les yeux de son éclat, grande, forte et bonne; son haleine puissante soufflait sur la grève, rafraîchissait ces hommes harassés qui peinaient pour la contrarier, pour restreindre la liberté de ses flots : de ses flots qui maintenant caressaient, débonnaires et harmonieux, le rivage défiguré. Il semblait qu'elle nous prît en pitié; instruite par tant de siècles d'existence, elle comprend que ces pauvres maçons ne portent point la responsabilité des mauvais desseins formés contre elle; depuis longtemps elle sait qu'ils sont seulement des esclaves, que leur rôle est de lutter face à face avec les élémens, et qu'ils préparent dans cette lutte la vengeance des élémens. Ils ne cessent pas de bâtir, ils peinent perpétuellement, leur sueur et leur sang font le ciment de toutes les constructions; mais ils ne reçoivent rien pour cela; ils dépensent toute leur vigueur dans cet éternel effort de bâtir; effort qui édifie des merveilles sur la terre et ne procure pas à ces hommes un toit, — à peine un peu, trop

peu de pain. Eux aussi, ils sont un élément; et c'est pourquoi la mer n'a pas de colère, pourquoi elle regarde avec indulgence ce travail dont ils ne tireront aucun profit, les petits vers grisâtres qui ont miné la montagne... Souriante du sourire tranquille d'un titan qui connaît sa force, la mer ranimait de son haleine vivifiante cet autre titan, encore aveugle d'esprit, enchaîné sur la terre qu'il fouille misérablement, au lieu de s'élancer vers le ciel...

Alors même qu'il n'est pas soulevé par ces souffles lyriques, le style de Gorky atteste partout le premier don de l'écrivain, le jaillissement perpétuel de l'image. Elle est toujours neuve et singulière, empruntée aux habitudes, aux métiers de ses personnages. L'autodidacte recueille ici le bénéfice de son éducation technique, de la leçon de choses reçue directement, en dehors des écoles et de la tradition classique. Il doit à cette dure éducation une autre supériorité littéraire : la poignante vérité des sensations cruelles qu'il décrit par expérience, la fatigue, le froid, la faim... La faim, surtout; dans *Un jour d'automne*, dans *La steppe*, les tortures de l'homme qui tombe d'inanition sont analysées avec une précision médicale. Impossible d'oublier la nuitée des trois chemineaux, égarés dans la solitude de la steppe, et leur rencontre avec le pauvre hère à qui ils arrachent son bissac : la tension de toutes les forces vitales vers la conquête d'un morceau de pain, fallût-il l'acheter par un crime, donne une grandeur tragique à cette vulgaire aventure.

Jusque dans les outrances de son réalisme, Gorky demeure un romantique impénitent. Par la forme, d'abord, par la qualité de ses rêveries devant la nature : les morceaux que j'ai cités plus haut le font assez voir; mais surtout par sa prédilection pour un certain type de héros. Tchelkach ou Konovalof, le Sériojka de *Malva* et Malva elle-même, ce type revient dans la plupart des récits, toujours pareil à quelques nuances près, toujours flatté par l'auteur, qui lui prodigue d'autant plus de sympathie que le personnage en mérite moins, au jugement de la morale bourgeoise. C'est le gaillard aux muscles puissans, au cœur intrépide, fainéant et vicieux, mais capable d'un effort soudain; largement approvisionné d'une énergie qu'il noie dans l'alcool, faute de savoir qu'en faire : philosophe et fataliste, rebelle à tout assujettissement, insurgé contre toute loi. Vous reconnaissez *le Sublime*, tel que l'a décrit et baptisé chez nous M. Denis Poulot. Qu'il soit de plus un vagabond fieffé, vagabond avec délices, c'est sa vertu essentielle aux yeux du conteur russe. La

glèbe, la bonne terre arable, le village natal, le foyer, voilà les ennemis, les geôliers dont il n'est jamais parlé qu'avec mépris : on leur oppose ces libératrices, la steppe, la rivière, la mer. Toujours chassés par l'atavisme nomade hors du lieu où ils se posent un instant, les « va-nu-pieds » de Gorky sont les continuateurs inconsciens de ces cosaques, évadés de la vie régulière, dont l'émigration sporadique fut jusqu'à nos jours un des phénomènes caractéristiques de l'histoire russe : frange d'écume que l'océan slave rejette sans cesse sur ses bords, et qui lui gagne des terres nouvelles tout en le fuyant.

Un aiguillon douloureux stimule tous ces errans; comme l'Anglais a son *spleen*, le Russe a sa *toska*, variété nationale du plus vieux mal humain, l'ennui et la désespérance de vivre. Elle peut être froide et morne comme sa mère la neige, ou jaillir soudain, bouillonnante et furieuse, comme l'eau de cette neige fondue. Elle pousse l'instinctif à toutes les dépenses vitales où l'on trouve l'oubli dans le risque, à toutes les folies, — et plus habituellement au cabaret. Dans une nouvelle de Tourguénef, *Le Désespéré*, un oncle questionne son ivrogne de neveu : « Mais d'où te vient cette *toska?* — Comment? Vous le demandez? On rentre en soi, on se sent, on se repense, on se met à ratiociner sur la pauvreté, sur l'injustice, sur la Russie... Paf! Fini! Tout de suite la *toska*, comme une balle dans le front. Et l'on recommence à boire, malgré soi. — Que vient faire ici la Russie? Tout cela, c'est l'effet de ta fainéantise. — Mais puisque je ne sais rien faire, mon bon oncle ! Enseignez-moi ce que je dois faire, à quoi et pour quoi je pourrais bien risquer ma vie : je suis prêt, tout de suite... »

La *toska*, c'est le dernier mot de la psychologie de Gorky, celui qui revient à tout bout de champ dans ses livres. Il l'a mis en tête d'un récit qui porte ce sous-titre : *Une page de la vie d'un meunier*. Ce meunier est pris dans son moulin d'un accès de la maladie commune : il part pour la ville, flâne au hasard dans les rues, poursuivi par l'ennemi invisible qu'il s'efforce de dépister; il ramasse des demoiselles et des parasites qui lui font horreur, s'enferme en leur compagnie dans une taverne; on chante des chansons tristes, tristes... il pleure, confesse son incurable chagrin aux inconnus qui bâfrent avec ses roubles, il s'enivre à mort, pendant trois jours, et revient au moulin, plus malheureux qu'avant... C'est tout. Ce n'est pas neuf. L'oncle du

bon Tourguénef voyait et disait juste, quand il coupait court d'un mot aux explications de son neveu, reprises et délayées à perte d'haleine par les créatures de Gorky : « C'est de la fainéantise. » — Notre auteur ne l'admet pas : pour lui, c'est le mal sacré, fatal. Nous sommes revenus de ces enfantillages ; mais ils forment le fonds et le tréfonds de l'œuvre que j'examine ; nous verrons en concluant qu'il est peut-être gros de conséquences littéraires et sociales, ce romantisme en haillons qui retourne chercher, plaindre, glorifier Manfred et Rolla dans l'assommoir où ils ont dégringolé.

Depuis qu'il fait ou croit faire des peintures réalistes de la plèbe, le conteur n'y accorde aux femmes qu'une place secondaire ; ses cliens habituels parlent d'elles avec une ironie méprisante et les traitent à l'avenant. Ils pensent tous comme Konovalof : la femme est l'ennemie-née de cette liberté que le vagabond doit chérir par-dessus tout. Le garçon boulanger raconte à son ami comment, du temps qu'il était palefrenier dans un cirque, une riche marchande le remarqua, l'attira chez elle, lui fit la vie douce ; et comment il la quitta, quoiqu'elle fût fort à son goût, parce qu'il ne pouvait pas tenir en place : « quelque chose le tirait quelque part... » Konovalof ajoute :

Je t'ai rapporté la pure vérité, ce fut comme je t'ai dit. Qu'y a-t-il là d'étonnant ? La femme vit, elle s'ennuie... Je n'étais qu'un cocher, possible ; mais c'est bien égal pour la femme : un cocher, un seigneur, un officier, c'est tous des hommes... Et tous sont devant elle des cochons, tous ne cherchent qu'une seule et même chose, chacun vise au même but : prendre le plus, payer le moins possible. L'homme simple est encore le meilleur, le plus consciencieux. Moi, je suis un simple : les femmes devinent très bien cela en moi, elles voient que je ne les offenserai pas, c'est-à-dire... enfin... que je ne me moquerai pas d'elles. La femme, vois-tu, elle pèche, et elle ne craint rien tant que la moquerie, les affronts qu'on lui fait. Elle est plus honteuse que nous...

Les compagnes de hasard que Gorky donne à ses « va-nu-pieds » ne l'intéressent un instant que par des méfaits hors de pair : par exemple, lorsqu'elles enjôlent simultanément un père et un fils, jettent les deux fauves l'un contre l'autre, choisissent celui qui a manifesté dans ce duel le plus de « force vitale. » Tel est le sujet de *Malva* et de *Sur le radeau*. Si l'artiste a dessiné avec une complaisance exceptionnelle la figure de sa Malva, c'est qu'elle incarne aussi bien qu'un homme le type du bel animal nomade, indomptable, pour qui tout est proie sur la

terre et qu'aucune proie ne satisfait. — « Tu ne ressembles pas à une femme! » lui dit Sériojka. Ce n'en est pas moins la seule à qui le conteur ait su donner toutes les coquetteries, toutes les séductions de la femme. On comprend qu'elle ensorcelle, la sirène des pêcheries de Crimée : l'âme de la mer joue dans ses yeux verts, dans son rire qui défie les hommes. Un fluide magnétique émane de son être, se communique aux paysages marins : nulle part Gorky ne les a prodigués avec autant de magnificence; nulle part il n'a fouillé plus avant dans la souffrance de ces cœurs farouches. Je crois bien que *Malva* est son chef-d'œuvre.

Presque toujours, les pâles créatures qui passent à l'arrière-plan des *Récits* sont des filles de la dernière catégorie. Leur rôle se borne à chanter indéfiniment ces mélopées où les paroles enfantines traînent sur un long sanglot, comme un cri de bête blessée, et qui exaspèrent jusqu'aux larmes l'humeur chagrine des buveurs. Rien ne dépayserait plus un lecteur français que la description de ces orgies taciturnes, lugubres, — et parfaitement décentes, au moins sous la plume du narrateur.

Nous retrouvons ici la différence essentielle que j'ai souvent signalée entre les réalistes russes et la plupart des nôtres. Leurs tableaux peuvent être bas, répugnans, ignobles à tous autres égards; ils n'apportent jamais une suggestion sensuelle. Dans la situation la plus scabreuse, selon nos idées, ces philosophes imperturbables ne voient que les victimes d'une affliction particulière; le phénomène psychologique retient exclusivement leur attention : pour le reste, leurs descriptions de mauvais lieux sont aussi réservées qu'une tragédie de Racine. On peut à peine indiquer le sujet de *Vaska Krasny :* ce Vaska, un garçon de taverne bizarre et cruel, a la charge de fouetter les filles incorrigibles dans toutes les maisons publiques d'une grande ville. Sur ce thème, où nos spécialistes rivaliseraient d'évocations obscènes, Gorky a écrit une étude amère, impassible comme un rapport de police. En pareille matière, les commentaires éclaircissent mal la différence d'intentions qu'une heure de lecture et de comparaison rendrait sensible à tout homme de bonne foi : cette même chair qui s'exhibe chez nous vivante et tentatrice, à la seule fin d'émoustiller le lecteur, on la lui montre là-bas refroidie dans un amphithéâtre d'anatomie, pour qu'il y étudie sur des cadavres moraux comment souffrent et meurent des âmes.

Dirai-je maintenant l'impression qui se dégage de l'ensemble

des *Récits?* Pris à part, chacun d'eux intéresse : on se laisse séduire au relief des figures, à la justesse de l'observation, au vif mouvement d'une pensée où l'émotion lyrique alterne avec les saillies d'une verve railleuse. Mais, à mesure qu'on avance dans cette galerie d'eaux-fortes, leur variété, — il serait injuste de la méconnaître, — se fond dans une sensation uniforme d'accablante tristesse; un lourd cauchemar angoisse l'esprit, devient intolérable en se prolongeant. C'est en vain que Gorky a jeté sur les grands chemins et dispersé dans des cadres pittoresques les lamentables enfans de son imagination : la mémoire qu'ils obsèdent finit par les confondre et les rassembler tous, avec leurs chefs de file, dans le bouge tenu par l'ex-capitaine Kouvalda, l'asile de nuit où se retrouvent chaque soir *Les ci-devant hommes*. L'auteur a réuni dans cet enfer social les plus typiques de ses modèles ordinaires; ils y viennent divaguer entre deux hoquets d'ivrognes, ils tournent là, damnés monomanes, dans ce cercle fastidieux : raisonner et boire, boire et raisonner. L'analyse lucide qu'ils font de leur misère morale s'achève dans le broc d'eau-de-vie où ils noient leur conscience.

On peut dire de leur historiographe qu'il peint à l'eau-de-vie : cette humanité spéciale baigne littéralement dans l'alcool, il ruisselle le long des pages, ses vapeurs enveloppent toute l'œuvre de Gorky d'un nuage blafard, morose, pareil à ceux que l'écrivain accumule dans les ciels gris qui pèsent d'habitude sur ses paysages. A le lire, il semblerait que la Russie ne soit qu'un vaste cabaret dans un caveau ténébreux, puant de sueur, de graisse, de pétrole, où des malandrins en haillons paressent, geignent, maudissent, se crachent mutuellement au visage leurs vérités et sombrent dans un océan de *vodka*. C'en est trop. Le lecteur écœuré demande grâce; il ferme avec un sentiment de dégoût et de lassitude le volume commencé avec plaisir. La répétition de ces noires et troubles images lui laisse la nausée des lendemains d'ivresse, le malaise pour lequel la langue russe a tout un riche vocabulaire, — substantifs, adjectifs, verbes, — et que nous appelons plus vulgairement « le mal aux cheveux. »

III

Thomas Gordiéef, publié en 1899, donne à croire que le nouvelliste veut élargir son genre et aborder le grand roman de

mœurs. L'observateur se hausse de quelques degrés sur l'échelle sociale; il met en scène la classe des marchands, la plus originale à coup sûr, la plus résistante aux transformations de la Russie moderne. Depuis Gogol, elle sert de cible aux romanciers et aux dramaturges : leur verve s'exerce sur le riche *koupetz*, sur sa fourberie légendaire, sa bigoterie, son costume suranné. Il n'en demeure pas moins fier, et à juste titre, de concentrer dans ses mains le pouvoir de l'argent, dans sa maison le culte des antiques traditions.

Le roman de Gorky reproduit au naturel les physionomies des marchands qu'il a pratiqués à Nijni : bons portraits, d'une vie intense, en particulier celui de ce vieux finaud de Maïakine. Le livre part bien : Tolstoï ne désavouerait pas certains épisodes, traités dans sa manière, avec un choix ingénieux de détails expressifs : les couches de Nathalie, agonisante sur l'oreiller « où se tordaient, comme des serpens morts, les boucles sombres de ses cheveux, » tandis que son mari attend l'événement dans la pièce voisine et se remonte le cœur en buvant, — toujours, — des rasades d'eau-de-vie; la mort du père Gordiéef, l'ancien *bourlak* enrichi, qui a longtemps ployé la vie et les hommes sous son rude commandement, jusqu'au jour où, foudroyé dans le jardin, « ce corps puissant glissa lentement du fauteuil sur le sol, comme si la terre le retirait impérieusement dans son sein; » — enfin et surtout la première expérience amoureuse du jeune Thomas, la glu de la femme sur ce cœur de vingt ans, la transformation subite de l'être juvénile par la première caresse féminine.

La suite du roman ne tient pas les promesses du début. Thomas est comblé de tous les dons : intelligent, pourvu d'une santé à toute épreuve, colossalement riche, fêté dans l'honorable corporation des marchands, désiré par leurs filles, libre de conduire à son gré les grandes affaires que son père lui a laissées, comment va-t-il vivre sa vie? — Il ne la vivra pas : il en cherchera le sens. Le mal inexorable, la *toska*, empoisonne son cœur et son cerveau. Tout l'ennuie et l'irrite, car le monde est mal fait, le monde russe en particulier. — « Que faut-il faire? s'écrie Gordiéef, *chto diélat?* » — Soixante ans après Tchernichevsky, lequel donnait ce titre à un livre fameux, quarante ans après le Roudine de Tourguénef et ses innombrables frères, l'indéfectible cri russe retentit comme par le passé, avec la même

angoisse, avec la même naïveté. Semblable à un petit enfant, le bon Thomas va posant sa question à tous ceux qu'il rencontre. Ses richesses lui pèsent, il envie les « va-nu-pieds, » qui savent apparemment le secret dont il poursuit la découverte; il se rapproche d'eux, coule dans la crapule, et il boit, il boit, tout en cherchant le sens de la vie, durant trois cents pages. Nous pataugeons de nouveau dans un ruisseau d'alcool, les gueux parasites s'y abreuvent aux dépens du jeune marchand. Grâce à l'heureux privilège des héros romantiques, cet or qu'il méprise et prodigue ne tarit jamais dans sa bourse. Pauvre Thomas ! Votre père littéraire vous tient pour un esprit en avance, un allumeur des fanaux de l'avenir : et quoique — ou parce que — schopenhauérien, nietzschéen, et le reste, vous datez tout bonnement de 1830.

Jamais dans les tavernes,
Sous les rayons tremblans des blafardes lanternes,
Plus indocile enfant ne s'était accoudé...

J'en demande bien pardon à Maxime Gorky, mais la trame de son roman tenait déjà tout entière dans ces vieux vers.

N'allez pas croire qu'il blâme son fainéant de Thomas. Il l'approuve et l'oppose aux autres marchands, ces ineptes travailleurs, ces ignobles ramasseurs d'argent. Gordiéef se signale par des actions chevaleresques, telles qu'une gifle administrée au gendre du gouverneur, « un homme qui a un cordon. » Il est supérieur à ses congénères, parce que, du fond des bouges où l'on me permettra de dire qu'il fait la basse noce, il « proteste » et il « démasque. » Ce sont les deux mots à la mode dans certains milieux, en Russie. — « Quand je vois un cochon triomphant, je proteste, » — dit fièrement un des héros de M. Tchékhof. Thomas proteste contre tout et contre tous, puisque, sauf votre respect, ils en sont tous. Grâce à lui, « le saint esprit du mécontentement de la vie est descendu déjà jusque sur le lit des marchands. » Il démasque les turpitudes de ses pairs et de l'état social dont ils forment le meilleur étai. Au dénouement du récit, le riche Ilia Kononof a réuni les sommités de la ville dans un banquet, à bord du nouveau bâtiment qu'il lance sur la Volga. On échange des toasts, les vieux marchands se congratulent mutuellement de tout ce qu'a fait leur corporation pour développer la vie économique sur le fleuve. Tout à coup, le jeune

Gordiéef se lève, — tel Ruy Blas au conseil des ministres, — et il « démasque » chacun des respectables convives; à chacun d'eux il rappelle le péché caché, absous après fortune faite, que leurs envieux se racontent à l'oreille, sur les degrés de la Bourse : à celui-ci, la canaillerie sur laquelle il édifia sa banque; à celui-là, une sale affaire de mœurs; à d'autres, un dol, un faux, un héritage volé à des orphelins. La grêle cingle sur tous, un scandaleux tumulte s'ensuit, on se précipite sur le justicier, cet ivrogne notoire, — qui pour une fois n'est pas saoul, — on l'emmène dans une maison de santé; son tuteur, le rusé Maïakine, se fait attribuer du coup l'administration des biens de Gordiéef, et Thomas retourne boire, avec les nobles va-nu-pieds.

Nulle action ne se dessine, nul sentiment n'aboutit, dans ce roman qui fait regretter les brèves et sobres esquisses du nouvelliste; une suite de renverses psychologiques mal expliquées, d'interminables bavardages... On a traduit chez nous *Thomas Gordiéef:* malgré le talent réel et gaspillé auquel j'ai rendu hommage, il me paraît douteux qu'une œuvre aussi confuse puisse plaire à des étrangers, peu familiers avec les mœurs des marchands de Nijni. En outre, il faut un grand courage pour traduire Gorky. Je n'ai pas eu occasion de voir la version française; mais je me demande comment l'on peut rendre la saveur des dialogues populaires — et populaciers — qui tiennent une large place dans les *Récits*. L'argot russe n'est autre chose que le parler des paysans; de ce fait même, il a une vaste extension, il garde une certaine bonhomie, je ne sais quoi de fraternel et de cordial, jusque dans les apostrophes salées qu'échangent ces compagnons forts en gueule. Il n'a d'équivalent ni dans notre langue usuelle, plus purgée des trivialités populaires que ne l'est la russe, ni dans notre argot, plus artificiel, plus « voyou, » puisqu'il est chez nous une création de la basse pègre urbaine.

En Russie, *Thomas Gordiéef* devait gagner beaucoup de suffrages où l'attrait littéraire a peu de part; on y a vu un livre « protestataire, » et presque un traité philosophique : deux sortes d'articles dont on raffole. Gorky a développé dans ce roman la philosophie sommaire, contradictoire et un peu déclamatoire, qui se cherchait elle-même dans tous ses écrits antérieurs.

La vie apparaît à cet imaginatif comme un être en soi, une sorte de courant torrentiel, extérieur à nous-mêmes : tantôt il faut lui résister, et tantôt il convient de s'abandonner passive-

ment, de se laisser rouler par elle Sur toutes choses, appliquons-nous à en extraire « la force vitale, » l'élixir des forts, qui dominent la vie et les hommes. Le monde actuel est misérable, parce que tous ces pleutres ne connaissent pas le prix de la liberté ; ils s'enlizent dans leurs maisons, leurs villes, leur travail, leurs richesses; ils ne savent pas créer, risquer les glorieuses aventures, nourrir et satisfaire les belles passions par quoi nous méritons de vivre. Gorky publiait naguère un apologue intitulé : *Le Diable*. Un homme se plaignait de ne pouvoir vaincre ses passions. Le diable entre par la fenêtre, son chemin habituel, et propose ses services : il va guérir le malade, c'est l'affaire d'une petite opération chirurgicale. Comme s'il extirpait des échardes, l'opérateur arrache du cœur endolori ces maudites passions, l'une après l'autre : quand la dernière est sortie, l'homme guéri sonne creux comme une barrique vide; il ne reste plus de lui qu'un mannequin insubstantiel, un visage crétinisé où rayonne « cette indicible béatitude qui caractérise les idiots de naissance. »

Dans la boulangerie, quand l'honnête Konovalof déplorait ses faiblesses, son camarade l'exhortait à ne pas se troubler et lui démontrait qu'il était une victime irresponsable de la vie, du milieu, des circonstances. A quoi Konovalof répondait, avec un sens très louable de son libre arbitre :

Chaque homme est son propre maître, et ce n'est la faute de personne, si je suis un saligaud. A qui la faute, si je bois? C'est nous qui sommes coupables devant la vie et devant nous-mêmes.

Le plus récent porte-parole de Gorky, l'architecte Chébouief, — dans un roman en cours de publication, *Le Moujik*, — ressasse à nouveau les plaintes et les objurgations de Gordiéef :

Qu'est-ce que la vie pour nous ? Un banquet ? Non. Un travail ? Non. Une bataille ? Oh ! non !... La vie est pour nous quelque chose d'ennuyeux, de lourd, de gris, une espèce de fardeau. Nous la portons en soupirant de lassitude et en nous plaignant de son poids. Aimons-nous à vivre ? L'amour de la vie ! Ces mots même sonnent étrangement à nos oreilles. Nous aimons à lire, à discuter, nous aimons nos rêves d'avenir,... et encore d'un amour platonique, inécond...

On pourrait faire des centaines d'extraits pareils, identiques pour le fond, variés dans l'expression par une verve inépuisable. Éloquente est la page sur laquelle s'achève ce conte, *Le Diable :*

Aussitôt après que le médecin aura dit à vos proches : — Il est mort! — vous entrerez dans une région sans limites, brillamment éclairée, et ce sera la région de la connaissance de vos fautes. — Vous gisez dans le sépulcre, dans un étroit cercueil, et devant vous repasse, en tournant comme une roue, votre pauvre vie. Elle se meut avec une lenteur martyrisante, elle repasse toute, depuis votre premier pas conscient jusqu'à la dernière minute. Vous revoyez tout ce qu'on se cache à soi-même durant la vie, tout le mensonge et toute l'infamie de votre existence, vous repensez toutes vos pensées, vous apercevez chacun de vos faux pas; toute votre vie se renouvelle, seconde par seconde. Et, pour accroître votre tourment, vous savez que, sur ce même chemin étroit et stupide où vous avez marché, d'autres viennent, se pressent, se poussent les uns les autres, et mentent... Vous comprenez alors qu'ils ne font tout cela qu'afin d'apprendre combien il est honteux de vivre d'une vie si basse, si dépourvue d'âme.

Bien habile qui débrouillera la philosophie de Gorky; l'auteur lui-même s'en déclare incapable, dans l'expansion de sincérité qui lui a dicté un de ses récits, *Le Lecteur*. Il sortait d'une réunion où des amis venaient d'applaudir sa dernière œuvre : un sardonique et mystérieux individu l'aborde. Tout porte à croire que ce personnage symbolise la conscience. L'inconnu lui demande de quel droit il enseigne les hommes, au nom de quel principe, et quelle vérité il leur apporte. L'écrivain ne trouve rien à répondre. Le trouble-fête continue à le torturer jusqu'au matin.

Tu es trop pauvre pour donner aux hommes quelque chose de précieux; et ce que tu leur donnes, tu ne le donnes point pour la haute satisfaction d'enrichir la vie de belles pensées et de belles paroles, mais bien plutôt pour que le fait accidentel de ton existence devienne un phénomène nécessaire à la société. Tu donnes afin de prendre davantage à la vie et aux hommes... Sais-tu seulement aimer les hommes?

L'écrivain s'interroge, et, tout bien réfléchi, avoue qu'il n'en sait rien. Plus explicites encore sont les aveux qu'il fait à son confesseur de rencontre.

Je découvre en moi beaucoup de bons sentimens et d'aspirations saines, une quantité suffisante de ce qu'on nomme communément le bien; mais le sentiment qui réunirait tous les autres, la pensée claire et constructive qui ordonne tous les phénomènes de la vie, je ne les trouve pas en moi... Que puis-je dire aux hommes? Ce qu'on leur a toujours dit et ce qu'on leur dira toujours, ce qui rassemble des auditeurs, mais ne fait pas les hommes meilleurs. Ai-je le droit de leur prêcher mes idées, alors que moi-même, tout pénétré que j'en suis, je fais souvent le contraire de ce qu'elles commandent?

Thomas Gordiéef, quand on l'exhorte à lire, manifeste le même scepticisme sur le pouvoir enseignant de l'écrivain : — « Apprendre dans les livres comment il faut vivre! Voilà un nonsens! Mais c'est un homme qui a écrit ton livre, ce n'est pas un dieu; quelles règles, quels exemples l'homme peut-il se donner à lui-même? » Aussi Gorky ne prêche-t-il pas une doctrine, lui qui les raille toutes : comme son Thomas, il cherche, à tâtons, le sens de la vie. Ses bordées métaphysiques font souvent penser à la curieuse hallucination qu'il décrit dans *Une erreur*.

Cyrille Ivanovitch sentait en lui la tentation de répéter chaque mot plusieurs fois, et une crainte vague de le faire. Les mots lui apparaissaient comme des taches diversement colorées, pareilles à de légers nuages, épars dans l'espace illimité. Il vole à leur poursuite, les saisit, les choque l'un contre l'autre : alors se forme une zone d'arc-en-ciel, qui est la pensée. On l'aspire dans la poitrine avec l'air, puis on l'expire, elle résonne, et cela fait le discours.

Notre philosophe n'est conséquent et intransigeant que sur ces points : l'horreur de tout frein, les appels à la liberté des passions, l'admiration de la force. Dans tous les fragmens que j'ai cités, vous voyez venir le « sur-homme, » ou revenir le romantique, ce qui est tout un.

Au fond, l'œuvre de Gorky n'est qu'une longue et fougueuse protestation contre les conditions de l'existence dans son pays. Il s'efforce de secouer ce pays en lui faisant honte du marasme, des plaies sociales, des vilenies qu'il dénonce. Il peint pour que sa peinture fasse horreur. C'est un Gogol moins joyeux, moins équilibré, un Gogol enragé. Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'il est révolutionnaire; j'ajouterais nihiliste, si je ne répugnais à qualifier un écrivain russe de cette épithète équivoque. On l'a sottement détournée de son sens philosophique pour l'appliquer aux crimes de quelques conspirateurs politiques. C'est pourtant le mot juste. Aucun principe ne trouve grâce devant le nihilisme radical de Gorky; les bons doctrinaires libéraux en savent quelque chose. Ils avaient d'abord applaudi aux charges virulentes de cet enfant perdu; et le voilà qui brise leurs idoles, pêle-mêle avec les anciens dieux. A ses yeux, tous les théoriciens se valent, l'orviétan des nouveaux empiriques ne lui inspire pas plus de confiance que la vieille médecine légale. Il refuse de se laisser enchaîner « dans les menottes de la libre pensée et les fers des différens *ismes*. » De la presse, de ses ser-

vices et de ses lumières, il ne parle qu'avec une dérision féroce. Ejof, un bohème du journalisme provincial, se charge d'éclairer Gordiéef sur sa profession.

En compagnie de Thomas, il traînait toute la nuit dans les clubs, les auberges, les cabarets, colligeant partout des matériaux pour ses écrits. Il les appelait « des balais pour le rappropriement de la conscience publique. » Le censeur était dénommé « un préposé à la diffusion de la vérité et de la justice dans la vie. » Quant à la gazette, c'était, suivant Ejof, « une entremetteuse qui se charge d'aboucher le lecteur avec les idées nuisibles; » et son propre travail dans cette gazette, « la vente de son âme au détail, » ou encore « une incitation à mépriser les institutions sacro-saintes. »

La table rase, du nouveau à tout prix, n'en fût-il plus au monde, des actes virils et splendides au lieu de la bouillie idéologique dont les professeurs d'amélioration sociale emplissent l'estomac russe, voilà ce qu'il faut à Gorky. Mais comment se figure-t-il la révolution, et qu'en espère-t-il? — Ici, je vous prie d'écouter attentivement le vieux marchand Maïakine, le raisonneur qui nous est présenté dans *Thomas Gordiéef* comme un parangon d'intelligence avisée et pratique. Dans son langage familier, un peu cru, Maïakine expose ses idées sur l'avenir de la Russie. Je traduis intégralement le morceau, il est instructif.

La Russie bouge, et rien en elle n'est solide; tout est sens dessus dessous. Tous vivent de guingois, penchent d'un côté; aucune harmonie dans la vie. Ils braillent tous sur des tons discordans; et ce dont chacun a besoin, personne ne le discerne. Tout est noyé dans un brouillard : de là ce refroidissement du sang chez les hommes, de là ces abcès... On leur a donné une grande liberté de penser, et on ne leur permet pas d'agir : c'est pourquoi l'homme ne vit pas, mais pourrit et empeste.

— Que faut-il donc faire? demanda Lioubof.

— Tout! s'écria rageusement le vieillard. Faites ce que vous voudrez! Allez chacun où le cœur vous dit! Mais pour cela, il faut donner la liberté aux hommes, — une entière liberté. Puisque le temps est venu où chaque myrmidon s'estime propre à tout et se croit né pour disposer souverainement de sa vie, qu'on la lui donne, à cette carogne, sa liberté! Là, vis, fils de chienne! Mais vis donc! Ha! ha! Alors on verra cette comédie : sentant qu'on lui a enlevé le mors, l'homme hurlera plus haut que ses oreilles, il volera comme une plume, de-ci, de-là... Il se croira un faiseur de miracles et commencera à cracher tout ce qu'il a d'esprit...

Le vieillard fit une pause; avec un sourire malicieux, d'une voix plus basse, il continua :

— Mais, du véritable esprit constructeur, il n'y a pas un atome en lui. Un jour ou l'autre, notre oiseau hérissera ses plumes, prendra son vol, ira se cogner à tous les murs; bientôt les forces lui manqueront, le pauvret! Il

n'y a en lui que de la moelle pourrie... Hé! hé! Alors, mon petit pigeon, ils mettront la main sur toi, les vrais hommes, les hommes capables, ceux qui peuvent... qui peuvent être les maîtres d'état actuels de la vie (1); ceux qui régiront la vie, non plus avec un bâton, non plus avec une plume, mais du bout des doigts, avec leur jugeotte. Eh quoi! diront-ils, vous êtes déjà fatigués, messieurs? Votre rate ne supporte pas quelques degrés de chaleur? Très bien! — Et relevant la voix, d'un ton de maître, le vieillard conclut :

— Puisque c'est ainsi, tas d'espèces, silence, maintenant! Assez piaillé! Sinon, nous vous secouerons de la face de la terre comme les vers d'un arbre. Motus, mes petits amis! Hé! hé! — Voilà comment ça finira, ma fillette. Hé! hé! Et alors, ceux qui prendront le dessus dans cette pétaudière, ceux-là construiront la vie à leur idée, intelligemment. Les choses n'iront plus cahin-caha, tout sera réglé comme du papier de musique. Hélas! je ne vivrai pas jusque-là!

Eh! mais, si je ne m'abuse, c'est la pure théorie jacobine : celle que les fins renards n'exposent pas et qu'ils appliquent avec succès. Ce Maïakine aurait tort de mourir : il connaît à merveille la cuisine des révolutions, l'art de faire bouillir la marmite populaire pour l'écrémer au bon moment. — Les « bourgeois » qui se délectent dans l'œuvre de Gorky n'ont qu'à se bien tenir : il les abhorre doublement, en tant que romantique, à la façon de Flaubert, et en tant que révolutionnaire socialiste.

Nous faisons ces remarques, parce qu'il est impossible de ne pas les faire : elles ne mettent point en cause la sincérité de Gorky. Tout la déclare dans l'âme passionnée de ce jeune Alceste. Son Gordiéef est un exemplaire sauvage de l'homme aux rubans verts, qui « protestait et démasquait » lui aussi :

J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.

Ce scandaleux Thomas personnifie l'un des traits les plus honorables de la nature russe. Les historiens et les diplomates ont fait aux négociateurs de ce pays une réputation de duplicité byzantine; c'est, en tout cas, une faculté professionnelle, qui vient se greffer sur un fond de sincérité expansive commun à toutes les classes de la société. L'enfant aussi sait mentir : pourtant son esprit limpide exige en tout la vérité, il s'étonne et se courrouce dès qu'on la lui déguise. Rien de plus droit, de plus ouvert que le cœur russe, lorsqu'une déformation accidentelle ne l'a pas

(1) Jeu de mots sur le titre honorifique des fonctionnaires civils assimilés aux généraux : *conseiller d'État actuel*.

dévié. Quel voyageur n'a été surpris, en Russie, par la franchise ingénue, parfois comique, de l'inconnu qui lie conversation avec lui dans un wagon? Intime en moins d'une heure, le bavard se débonde, comme les discoureurs de Gorky, sur les sujets qu'on tait d'ordinaire avec pudeur : ses affaires, sa famille, son caractère, ses maladies les plus cachées.

Avide de vérité, foncièrement idéaliste, et très ignorant, ce peuple enfant s'indigne vite lorsqu'on lui dessille les yeux, lorsqu'on lui découvre l'échafaudage de mensonges conventionnels sur lequel porte fatalement toute construction sociale. Mensonges ridicules, ignobles, cruels, selon l'angle du regard critique. Du premier bond, le cœur révolté se réfugie dans la négation radicale. Il a quelque chose de touchant, ce premier émoi de l'esprit révolutionnaire, durant la courte période de virginité où il est parfaitement sincère et désintéressé ; jusqu'au jour où, le révolutionnaire ayant un peu réussi, il entre à son tour dans le mensonge conventionnel, s'en accommode progressivement, et s'y carre enfin, après la victoire, par la force des choses, avec la même aisance que les devanciers dont il a triomphé. La Russie en est encore à la phase idéaliste, celle où l'on applaudit les Beaumarchais. Mais notre Figaro sonnait l'assaut avec de joyeuses épigrammes ; les gueux de Maxime « l'Amer » s'entraînent à la protestation avec des chansons dolentes et des images de désolation. Différence de race.

C'est encore au sérieux des petits enfans qu'on est forcé de comparer les graves rabâchages des héros de Gorky sur le sens de la vie, les non moins graves discussions du public et de la critique sur les idées de l'écrivain. La masse de ses lecteurs s'intéresse à ses idées plus qu'à son talent. Le tourment des questions morales leur laisse peu de loisir pour les jouissances du goût ; et ces longueurs qui nous rebutent, ils s'y complaisent, tant le sujet les passionne. — J'ai conté l'histoire de cet inventeur, un paysan russe, qui exposait chez nous, en 1889, toute sorte d'appareils ingénieux ; il y avait du génie dans ses découvertes et dans les applications qu'il en avait faites tout seul ; par malheur, les engins dont il s'enchantait n'étaient que les gauches rudimens de machines depuis longtemps inventées ailleurs, perfectionnées par la grande industrie. — Ainsi des romans russes et de leurs lecteurs : ils abordent et reprennent naïvement tous les problèmes que l'humanité a provisoirement résolus, au

moins en pratique ; ils refont les vieux calculs des géomètres qui cherchaient la quadrature du cercle. Nous en sourions tout d'abord ; mais, lorsqu'un Tolstoï s'en mêle, lorsqu'il se met à intégrer les quantités imaginaires avec sa froide audace, nous finissons par y prendre intérêt : ces diables d'enfans nous font souvenir que nos solutions les plus généralement acceptées ne sont que provisoires. — Le vieillard sourit de la question puérile à laquelle il ne peut pas répondre : mais elle le laisse rêveur.

IV

A l'heure présente, quel est l'apport social de Maxime Gorky ? Autant et plus que les remueurs d'écus, les remueurs d'idées sont comptables à une société : ils nous demandent et nous leur abandonnons nos esprits, ils ont le devoir de les enrichir.

Le talent mis à part, — et il est incontestable, assez souple, assez vivace pour faire espérer des renouvellemens, — le bilan de l'écrivain est trop facile à établir : il n'a apporté que des négations. Ses devanciers avaient doté leur pays d'un patrimoine d'idées et de sentimens sur lequel vivait la pensée russe : on voit bien par où Gorky l'entame, on ne voit pas ce qu'il y ajoute.

Je n'ai pas rencontré dans les *Récits* une seule page qui trahisse une préoccupation morale et religieuse, ou simplement quelque intérêt pour cet ordre d'idées. Jadis, tout livre russe était par définition un livre orthodoxe ; il témoignait d'une foi indiscutée, lien national de cet énorme faisceau d'hommes. Puis sont venues des âmes inquiètes, vacillantes, mais encore toutes pénétrées du sens religieux. L'œuvre de Tolstoï est une longue interrogation devant le mystère de l'univers, une minutieuse enquête sur le premier besoin de l'homme. Qui ne se rappelle le monologue intérieur du prince André sous le ciel d'Austerlitz ? Bézouchof et Liévine, eux aussi, cherchaient anxieusement le sens de la vie ; mais ils le cherchaient avec un souci constant de leur perfectionnement moral ; quand ils se mettaient à l'école des simples, c'était pour y retrouver un commentaire vivant de la doctrine évangélique, telle que la comprend Tolstoï. — Tourguénef s'était déjà penché sur le peuple, il en avait donné une image ennoblie par les plus touchantes vertus, courage et renoncement ; sa plume avait limé les fers qui retenaient ce peuple en servage. — Dostoïevsky fit passer sur la Russie un souffle brûlant de ten-

dresse et de fraternité : le sentiment générateur de son œuvre fut la pitié. Avant Gorky et non moins assidûment que celui-ci, il fréquenta les « va-nu-pieds, » il les connut même au bagne : ils y lisaient l'Évangile. Le pochard Marmeladof et la Sonia de *Crime et Châtiment* frayaient la route aux ivrognes et aux filles qui grouillent dans les *Récits;* mais combien ils différaient de ces congénères par l'humilité, la douceur, la secrète beauté de l'âme ! On a pu plaisanter la « religion de la souffrance humaine ; » elle n'éveillait du moins que de bons instincts.

Gorky nous transporte dans une autre Russie : plus sèche, plus individualiste, toute ramassée sur la terre. Il paraît indifférent à la plupart des sentimens qui ont ému « les hommes des années Quarante. » C'est un parfait agnostique. Ses livres ignorent volontairement la place prépondérante que tient encore la tradition orthodoxe ; çà et là, il s'en souvient comme d'un magasin de bric-à-brac, pour y emprunter un cadre approprié aux portraits des vieux marchands. Dans le perpétuel discours où ses personnages exposent leur mentalité, rien ne laisse soupçonner le mysticisme qui travaille le peuple russe, la source profonde d'où jaillissent tant de courans divergens. Quelques paroles dites par un pieux pèlerin à Thomas Gordiéef, qui n'en a cure, sont l'unique rappel d'un fait si considérable dans la vie populaire, si fréquent dans les milieux où l'écrivain nous conduit. Avec lui, les agneaux de Dostoïevsky deviennent des louveteaux ; ils ont de loin en loin un mouvement pitoyable et fraternel, juste ce qu'il en faut pour les distinguer de l'animal instinctif auquel ils ressemblent à tant d'égards ; mais le plus souvent, leur cœur s'endurcit, ensauvagé par l'intérêt ou la passion ; le lien social est rompu. Un individualisme effréné, qui souffre de ne pouvoir se satisfaire et cherche ses satisfactions dans les jouissances matérielles ; des aspirations plus hautes, très vagues, au développement d'une force vaniteuse qui voudrait s'employer à de grandes actions, — et ne sait pas lesquelles, — tel est le dernier mot de l'œuvre de Gorky.

Je n'oublie pas qu'il « démasque », et ne peint la société si vilaine que pour exciter les vaillans à la détruire ; mais il ne dit nulle part sur quel plan idéal il entend la réédifier. Il s'avoue lui-même dépourvu de cet « esprit constructif » dont parlent volontiers ses philosophes. Il invoque et prédit le règne de la raison, — mais ce sera la raison du plus fort. Ses préférences

déclarées nous instruisent : de quelque façon que le monde se réforme, elles iront toujours au beau bandit qui le brave et y terrasse le plus faible.

C'est un recul, par delà ses prédécesseurs immédiats, jusqu'à l'idéal aristocratique du romantisme. Gorky a démocratisé cet idéal, voilà tout. Les gentilshommes de Pouchkine et de Lermontof souffraient du mal de vivre dans les salons de Pétersbourg ; ces nobles incompris y protestaient contre la platitude du beau monde ; leur ennui héroïque allait quérir au loin l'indépendance, l'aventure, la liberté des passions. Oniéguine et Petchorine revivent dans leurs petits-fils plébéiens, Tchelkach, Sériojka, Konovalof. Ils ont perdu leur élégance native, échangé le manteau byronien contre la chemise rouge du moujik ; ils vont nu-pieds, parlent argot, boivent de l'eau-de-vie au lieu de vin de Champagne ; pour le reste, ils nous reviennent et ressortent par en bas avec leur même cœur infirme et enflé. Le « lion » romantique demeure ce qu'il était jadis, tel que notre raison le voit au naturel, à travers les prestiges littéraires qui séduisirent nos imaginations : — un jeune animal égoïste, orgueilleux, débridé.

Ah ! qu'il est étroit, le cercle où tournent dans le temps nos esprits avides de renouveau ! — Dans le temps et dans l'espace. Si j'insiste sur cette résurrection d'un romantisme mal déguisé, c'est que le phénomène passe par-dessus la tête de Gorky, pardessus la Russie, et caractérise dans toute l'Europe les écrivains qui ont l'audience des jeunes générations.

La science des électriciens nous ouvre un horizon illimité avec les merveilles de la télégraphie sans fils. Il semble en vérité que ces mystérieuses transmissions aient leur équivalent dans le monde de l'intelligence. Là aussi, sans conducteurs apparens, des communications soudaines s'établissent entre des esprits fort éloignés les uns des autres, façonnés par des cultures différentes, et qui rendent le même son au même instant. Rapprochez par la pensée trois écrivains d'imagination que nous devons tenir pour très représentatifs, puisqu'ils sont en ce moment, dans leurs pays respectifs, les plus portés par le succès, les plus goûtés par la jeunesse : c'est vraisemblablement qu'ils expriment et flattent ses tendances, visibles dans leurs écrits, manifestées par ailleurs dans l'évolution sociale. La Russie nous donne Maxime Gorky ; l'Italie, Gabriel d'Annunzio ; la nouvelle Angleterre, Rudyard Kipling.

Le premier vit sur la Volga, il s'est fait à bâtons rompus son instruction, il n'a aucun contact avec la pensée étrangère et ne connaît certainement pas une page des deux autres. L'Anglais, élevé aux Indes, n'a pu lire une ligne du Russe, et je doute qu'il se soit enquis de l'Italien. Ce dernier écrivait avant d'avoir lu Kipling; si le nom de Gorky est arrivé jusqu'à lui, c'est d'hier. Il est probablement le seul à connaître Nietzsche, leur commun père spirituel. Cependant les trois conteurs se ressemblent par certains traits qui leur donnent un air de famille; et c'est l'air romantique. Romantiques, ils le sont par le lyrisme, par la qualité de leur émotion devant la nature, par le goût de l'exotisme et de la singularité; mais surtout par leur conception de l'homme et de sa destinée, par leur culte de l'individualisme, de la force, de la passion, et, pour tout dire, par leur amoralité. Tel récit de Gorky sort de la même veine qu'une nouvelle de Kipling : les personnages qui leur sont également chers ont les mêmes instincts impétueux et grossiers, la même joie à courir le monde, la même ambition brutale de le conquérir, la même insouciance des scrupules qu'il faut laisser aux vieux civilisés. D'Annunzio, moins démocratique, demande à un sang plus raffiné l'énergie vicieuse des Borgia; mais il aurait pu signer certaines descriptions de Gorky, et aussi les protestations contre la société bourgeoise, les tirades sur le besoin de vivre « en beauté » : c'est à croire que le Russe a écrit sous la dictée de l'Italien, dont il ignorait peut-être le nom, un article publié dans la *Gazette de Samara*, en 1895.

Il serait facile d'élargir le cercle de ces rapprochemens : l'Allemand Hauptmann y rentrerait sans peine; et Sienkiévicz n'est-il pas l'Alexandre Dumas du néo-romantisme? Je ne parle point de la France : l'atelier littéraire est chez nous si vaste et si rempli, les diverses doctrines et les différentes formes d'art y ont tant d'habiles défenseurs, qu'on n'ose décider lesquels représentent le mieux la tendance nationale, si tant est qu'il y ait en France une tendance nationale; un Français est mal placé pour en juger. Aussi bien, il faut se garder des généralisations trop étendues, qui deviennent vite arbitraires. J'ai choisi, aux trois extrémités de l'Europe, les écrivains en vedette dont les œuvres me sont familières : je ne prétends certes point que des talens si fortement marqués aient une physionomie uniforme; mais on m'accordera qu'ils célèbrent de concert le même type humain, —

ou inhumain, — celui qu'on pourrait nommer le jeune barbare.

C'est la négation de l'idéal péniblement élaboré par les moralistes de l'âge précédent. Pauvre XIXe siècle! Il a cru travailler au perfectionnement de la civilisation; il s'imaginait qu'il la laisserait en mourant plus rationnelle, plus douce, plus protectrice des faibles. Mais l'enseignement de ses doctrinaires a pâli auprès des leçons pratiques de ses hommes d'action. Les enfans qui viennent lisent très peu et très mal les écrits humanitaires; ils regardent les images hors texte, ces figures conseillères d'audace et d'ambition : les grands révolutionnaires, les remueurs de nations, les durs pétrisseurs de la pâte humaine; un Napoléon, un Bismarck. Ces prédicateurs du droit de la force continuent à séduire les esprits, la suggestion de leurs exemples contre-balance le pouvoir persuasif de tous les idéologues réunis. Le premier, plus théâtral, avait contribué pour une bonne part à la formation des anciens romantiques; ils brûlaient tous du désir de se hausser jusqu'à sa taille; d'où leur tour d'imagination pompeux et outrancier. Le second, plus réaliste, a suscité des imitateurs déclarés ou honteux parmi les hommes qui mènent les affaires du monde; leur succès influence l'imaginatif et le philosophe; ces modèles dans l'art de réussir deviennent indirectement les vrais maîtres de la pensée et du style.

Les néo-romantiques n'ont ni les illusions ni la naïveté de leurs aînés. Ceux-là se payaient de mots et croyaient voler très haut, alors qu'ils assouvissaient les convoitises des sens, les fantaisies de l'orgueil révolté. Leurs successeurs, nourris de science, ferrés sur l'analyse, savent où ils vont et pourquoi ils y vont. Autoritaires ou révolutionnaires, et le plus souvent les deux ensemble, ils commentent froidement le *paucis humanum vivit genus* du vieux poète latin. Ils nous disent que les faibles sont une argile négligeable, créée pour servir aux beaux travaux des forts; et ils avancent des argumens plausibles, dans le tragique conflit qui divise les intelligences. — Droit et morale, répètent les philosophes retardataires, altruisme et solidarité, intérêts de la civilisation... — Intérêt de la race, répliquent les nouveaux théoriciens. Ne voyez-vous pas que les races s'étiolent, que la volonté languit, et toutes les puissances de la vie avec elle? Le remède est dans l'action; or, l'action vigoureuse est presque toujours impulsive, immorale. Ne savez-vous pas que toutes les grandes choses ont été faites par de grands individus, et qu'il ne

faut point leur marchander les moyens d'accomplir leurs destinées?

Ces enfans terribles ont d'autant plus beau jeu qu'ils déchaînent les instincts de nature contre des barrières artificielles, de création récente et de solidité douteuse; parfois contre des mots creux, simples épouvantails à moineaux. Les sages du XIXe siècle ont souvent bâti sur des fondemens précaires, sur des principes qu'ils proclamaient immortels parce qu'ils en tiraient bon profit. Les rudes gaillards de Kipling et de Gorky, embauchés indifféremment pour les œuvres de force, impérialisme ou révolution, culbutent ces bâtisses d'un coup de pied; ils disent en ricanant aux sages doctrinaires : — Arrière, les anciens! A nous le monde! Nous le prendrons comme vous l'avez pris. Il y aura parmi nous des Dantons et des Robespierres, peut-être des Bonapartes et des Bismarcks : ne seraient-ils plus les fondateurs du droit, au même titre que les vôtres? — Voir la théorie de Maïakine.

Ainsi, au couchant d'un siècle si fier des clartés dont il s'illumina, au moment qu'il meurt en léguant aux hommes son testament de fraternité et de solidarité, voici qu'un vol de jeunes éperviers monte et tournoie dans le crépuscule; leurs cris aigus couvrent les paroles pacifiques du mourant, leurs serres s'apprêtent à dépecer des proies, ils appellent les vents d'orage où ils essaieront leurs ailes. On n'entend plus que leur bruit dans le ciel littéraire; et les regards se lèvent vers eux, avec une espérance inquiète. Ne disent-ils pas qu'ils possèdent le secret de la vie, qui est dans la force? L'humanité se persuade que ses anciens maîtres intellectuels l'ont affaiblie, tout en l'éclairant; elle prend en dégoût sa faiblesse et se tourne vers le nouveau leurre.

Rêveries de poètes, sans effet appréciable sur le train des choses, diront les gens de sens rassis, ou qui se croient tels. C'est possible. Ce serait pourtant la première fois que la conspiration involontaire d'écrivains nombreux, écoutés, traducteurs d'un sentiment vivace, resterait sans influence sur l'évolution sociale, sur les faits concrets qui la signifient.

Maxime Gorky est en Russie l'un des promoteurs et le plus notoire représentant d'un état d'esprit si répandu. Il m'a paru que cette situation du jeune romancier justifiait une étude approfondie de son œuvre. Ai-je été dupe de ces prestiges du talent contre lesquels la défense est malaisée? Je ne le regretterais

pas, c'est encore la meilleure façon d'être dupe. J'ai abordé cette étude sans parti pris, cédant à l'émotion quand l'art du conteur la faisait naître, réagissant contre elle quand la raison m'ordonnait de juger mon plaisir. Il serait plus vif, si le pessimisme voulu de l'écrivain n'avait pas noirci l'image que je garde de la Russie et de son peuple.

— « Kouzma, dit le meunier de *Toska* à son éclusier, — un vagabond comme les autres, qui veut quitter le moulin parce que ça lui démange d'aller plus loin, au hasard, vers la liberté... — Kouzma, tu n'es qu'une bulle; une bulle comme celles que mon petit Mitka souffle au bout d'une paille, qui s'irisent, volètent un instant, et crèvent... » Gorky voudrait nous persuader que lui-même, ses idées, les gens dont il parle et ceux qui l'écoutent ne sont pas autre chose : bulles de gaz qui montent et crèvent par milliers à la surface du marais stagnant, endormi sous la forêt russe; émanations méphitiques de ces eaux croupissantes, comprimées sous la tourbe, corrompues par la décomposition séculaire de la vie dans leurs profondeurs. — Nous ne l'en croirons pas. Qu'il soit éminemment représentatif d'une multitude de frères, de toutes les intelligences séduites à sa parole, j'en demeure convaincu. Si les écrivains russes, même du second ordre, excitent vivement notre curiosité, c'est qu'ils expriment plus que d'autres et plus exactement un plus grand nombre d'âmes. Dans cette humanité collective, encore peu différenciée, une bulle bien éclairée reflète les images de beaucoup d'autres. Mais celle qui nous occupe est colorée de nuances brillantes, le Créateur l'a soufflée dans une de ses heures de largesses : souhaitons qu'elle dure, s'élargisse et s'élève. Gorky doit monter plus haut, s'il veut recueillir l'héritage des grands aînés.

J'imagine Léon Tolstoï écrivant au jeune homme, de son lit de souffrances, l'admirable lettre qu'il reçut lui-même du vieux Tourguénef, comme une transmission du pouvoir sur les esprits. — « Mon ami, votre don vous est venu de là d'où tout nous vient... » — Ou la Russie est bien changée, ou Gorky doit quelquefois entendre, de la bouche même de ses plus fanatiques admirateurs, la prière que lui adressait jadis son camarade Konovalof : — Maxime! laisse-moi voir le ciel!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE SCIENTIFIQUE[1]

INVASION DE SAUTERELLES

Des invasions de sauterelles sont signalées, cette année, sur divers points de la France. Les populations innocentes de quelques cantons agricoles sont éprouvées par cette neuvième plaie d'Égypte, comme jadis le peuple des Pharaons rebelles aux volontés divines. C'est, pour les territoires envahis, un fléau sévère, plus redoutable que la gelée et la grêle réunies. Partout où ont passé ces terribles ravageurs, il ne reste rien; la récolte est faite; la terre est nette. Le désastre actuel, fort heureusement, reste limité. Il est localisé, en ce moment, dans les départemens des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Charente. Ce sont là des régions qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas connu ce genre de calamité. A la vérité, et sans remonter à la Bible, tout le monde a entendu parler des ravages exercés, de notre temps et à diverses reprises, par les sauterelles en Algérie. L'opinion vulgaire croit trop facilement que la France continentale n'a rien à en redouter. Ni la France, ni l'Europe ne sont indemnes à cet égard. Les gens au courant de l'histoire de notre pays et qui ont lu Mézeray savent qu'en 1613 la Provence fut dévastée par ces insectes, qui s'abattaient en bandes innom-

(1) Dans notre dernière *Revue*, sur *la Lèpre* (n° du 1er juillet 1901), nous avions eu l'occasion de signaler, à diverses reprises, l'importance des documens que nous devions aux patientes études de Don Sauton. Le savant Bénédictin vient de réunir et de résumer ses travaux, et l'on peut dire ceux de ses prédécesseurs, dans un livre magistral qui est l'histoire médicale la plus complète, la mieux informée et la plus facile à lire qui ait jamais été écrite de cette cruelle maladie. Ce livre a paru chez l'éditeur Naud, le 7 juillet dernier, sous ce titre : *la Léprose*.

brables sur les champs cultivés, dévorant le blé sur pied et à son défaut les feuilles des arbres, pénétrant dans les habitations et mettant à sac les granges et les greniers. En 1749 presque toute l'Europe eut à souffrir de leurs déprédations.

Les pays qui ont été les plus éprouvés de nos jours sont, avec l'Algérie et l'île de Chypre, la Russie méridionale et, plus loin de nous, les États-Unis d'Amérique. Le désastre a pris, là, des proportions grandioses. Il a, aussi, provoqué une répression exemplaire. Ce sont les naturalistes américains qui nous ont fourni les renseignemens les plus précieux sur l'histoire naturelle de ces invasions. Tandis qu'ailleurs on les subissait avec une résignation fataliste ou que l'on se contentait de les combattre par des palliatifs et des procédés empiriques, les Américains ont fait mieux. Ils ont entrepris l'étude systématique et scientifique du phénomène et voulu donner à la lutte un fondement rationnel.

Les États agricoles situés à l'ouest du Mississipi ont subi, entre les années 1873 et 1879, une véritable dévastation. Elle était telle que l'on pouvait craindre pour le développement et la colonisation des plaines fertiles qui s'étendent de part et d'autre des Montagnes Rocheuses. On peut s'en faire une idée par le détail suivant : l'estimation des dégâts pour trois années seulement, de 1873 à 1877, a été fixée officiellement à 200 millions de dollars, soit un milliard de francs. Le mal avait atteint les proportions d'un désastre national. Les gouverneurs des États et des territoires de l'Ouest, réunis à Omaha au mois d'octobre 1876, provoquèrent l'intervention du gouvernement. Une commission de naturalistes fut chargée d'étudier toutes les circonstances de ce phénomène naturel. Elle devait rechercher les conditions d'existence des insectes ravageurs, leur organisation, les causes qui déterminent leurs migrations et leur multiplication exagérée. L'habile entomologiste C. V. Riley, assisté de A. S. Packard et de Cyrus Thomas, se mit à l'étude avec une activité telle que, moins d'une année après, la commission pouvait adresser au secrétaire de l'Intérieur un rapport (1) qui est fondamental sur la matière. Ce travail a été le point de départ de nos connaissances sur la marche des invasions et sur les causes de leur extension et de leur refoulement.

Quelques années plus tard, en 1884 et en 1886, les naturalistes russes, suivant l'exemple de leurs confrères américains, appliquèrent le même programme d'étude aux invasions d'insectes qui, partis des

(1) *First annual Report of the United States Entomological Commission for the year* 1877. Washington, 1878.

bouches du Danube, répandaient leurs essaims sur toute la Russie méridionale, sur les provinces danubiennes, la Hongrie, et jusqu'à l'Allemagne.

Le mémoire des savans américains a été l'origine des remarquables travaux de M. Krassilstchik, professeur à l'Université d'Odessa, et de ses collaborateurs, MM. Metschnikoff, Skaczewski et Koltchanoff.

Enfin, la France elle-même se mit en mouvement. La grande épidémie de 1867, qui avait ruiné les récoltes algériennes et déchaîné la famine, n'avait déterminé aucune recherche véritablement digne d'intérêt. Le désastre de 1874, renouvelé encore en 1884, nous obligea à sortir de notre torpeur. Il fallut envisager la question d'une manière scientifique. Un très habile entomologiste, M. Künckel d'Herculais, entreprit l'étude approfondie des invasions algériennes, à la fois au point de vue scientifique et au point de vue pratique. Plus tard, sur la demande du gouvernement argentin, il a étendu le cercle de ses observations jusqu'aux contrées les plus reculées de l'Amérique du Sud. Ses travaux n'ont pas moins d'importance pour l'histoire naturelle que pour l'agriculture. Ils font loi sur la matière.

C'est avec les notions ainsi acquises qu'il est utile d'envisager maintenant l'invasion qui se produit dans nos départemens du Sud-Ouest (1).

I

Il faut remarquer tout d'abord que les invasions de sauterelles ne sont pas dues à des sauterelles véritables ou locustes. Les insectes envahisseurs sont des acridiens ou criquets. Ce sont deux familles distinctes. Sans doute, les uns et les autres sont des orthoptères sauteurs, et comme tels ont une forme générale très analogue. Cette forme est familière à chacun de nous depuis les jours de notre enfance où nous faisions de la sauterelle verte le compagnon et quelquefois le souffre-douleur de nos jeux. Des ailes supérieures, élytres, formées d'une membrane coriace, ordinairement verte, recouvrent une seconde paire d'ailes ressemblant à un tissu de gaze. Celles-ci ne se développent que pendant le vol; au repos, elles sont repliées et plus ou moins complètement cachées par les élytres, sous lesquelles elles se plissent

(1) Le foyer principal est dans le canton de Rouillac. Les cantons de Villefagnan, Aigre; les communes de Matha, Puy-du-Lac, Tonnay-Charente et Rochefort, sont particulièrement éprouvés. Il y a un autre foyer en Camargue, au Mas-Saint-Andéol, à Merle et à Tamaris.

dans leur longueur, à la façon d'un éventail qui se ferme. C'est là un caractère commun à l'ordre tout entier des orthoptères. En tant qu'insectes sauteurs, chez les criquets comme chez les sauterelles, la paire de pattes de derrière (troisième paire) atteint un développement considérable. Elle forme une espèce de long ressort coudé qui, en se détendant brusquement, soulève le corps de l'animal à une assez grande hauteur, avant qu'il ait perdu son point d'appui sur le sol; c'est là un moyen d'augmenter la durée et par suite la puissance de l'effort balistique. Un ingénieux naturaliste, M. Plateau, a constaté que le corps du criquet (ou tout au moins son centre de gravité) décrivait ainsi, dans l'acte du saut, une parabole dont le point culminant est à environ 32 centimètres de terre, et dont l'ouverture, c'est-à-dire l'espace compris entre le point d'essor et le point de chute, est d'environ 60 centimètres. Telle est, chez l'insecte adulte, la portée du saut.

En dépit de ces ressemblances fondamentales, les caractères qui différencient les acridiens des sauterelles véritables ne laissent pas, cependant, d'être très évidens pour un observateur qui, sans être un entomologiste breveté, serait simplement attentif.

Le premier est tiré de l'inspection des antennes. La sauterelle a des antennes longues comme le corps, flexibles comme un fil; le criquet a des antennes courtes et rigides. L'antenne est, comme l'on sait, l'organe de l'odorat; ce sens n'est donc pas également développé chez les uns et les autres. Une seconde différence anatomique devient très manifeste au moment de la ponte des œufs. La femelle de la sauterelle montre alors à l'extrémité du corps une sorte de longue et large gaine semblable à un fourreau de sabre, coudée à angle droit sur l'abdomen : c'est l'*oviscapte* qui saillit à ce moment, s'enfonce dans le sol et sert à y couler les œufs. La femelle du criquet est moins bien pourvue à cet égard : l'appareil se réduit, chez elle, à quelques pièces dentées et cornées, peu développées d'ailleurs, dont est armé le dernier anneau du corps. Au moment de la ponte, c'est l'abdomen lui-même que le criquet enfonce dans la terre : on les voit alors engagés jusqu'à la ceinture dans les trous qu'ils ont forés.

Les deux familles ont également des aptitudes musicales. Mais les mâles seuls sont des exécutans : les femelles forment l'auditoire charmé par les sérénades viriles. Cette musique, agréable à leurs oreilles, est fâcheuse aux nôtres. Elle est formée de sons criards, aigus, assourdissans comme ceux d'une lime qui mord un corps dur. On a essayé de noter ces stridulations, et un patient observateur, Yersin, y est arrivé. Ces chants diffèrent pour les deux catégories d'animaux;

et aussi les instrumens d'exécution. Les sauterelles mâles frottent leurs élytres l'une contre l'autre, le gauche passant comme un archet sur la chanterelle formée par l'élytre droit. Chez les acridiens, c'est la cuisse de la dernière patte qui sert d'archet : l'animal fait vibrer ainsi alternativement l'une et l'autre élytre. Quatrième différence : les sauterelles ont quatre articles au tarse : les acridiens n'en ont que trois. Et, enfin, au point de vue qui nous intéresse, il y a des invasions de criquets ; il n'y en a point de sauterelles (1).

II

La famille des acridiens comprend un assez grand nombre de genres et d'espèces. En France seulement, M. Finot compte vingt-cinq genres différens et soixante-dix espèces. Mais il s'en faut que tous ces insectes soient nuisibles à l'agriculture. La plupart vivent dans les clairières des bois, dans les landes désertes, sur les genêts, les ajoncs et les bruyères ; le plus souvent ils demeurent cantonnés dans les endroits secs et arides des régions montagneuses ; plus rarement ils recherchent l'humidité et habitent les marécages stériles et incultes, les prairies, les gazons, les lisières herbues des taillis. Leur développement y reste toujours limité et leurs dégâts insignifians.

Mais, sous des influences particulières et encore mal connues, quelques-uns de ces acridiens prennent tout à coup une extension numérique excessive ; ils débordent de leur cantonnement originel sur les régions voisines qu'ils envahissent en troupes immenses et saccagent de fond en comble. Ce sont les espèces migratrices et dévastatrices. La plus connue est le criquet pèlerin (*A. peregrinum*), espèce nomade, venant par étapes du Centre africain, et se répandant dans les plaines et les vallons. Son développement ne peut subir d'interruption : il n'hiberne pas à l'état d'œuf. Au cours de l'histoire, il a exercé ses dévastations sur presque toutes les contrées de l'Afrique du Nord. C'est à lui, sans doute, qu'il convient de rapporter la neuvième plaie d'Égypte,

(1) Cette assertion est trop absolue. Il peut arriver, pour les sauterelles comme pour les criquets, quoique plus rarement, que leur multiplication soit telle, dans leur canton originel, qu'ils produisent des dégâts sur place. Il y a eu, en 1888, une invasion de sauterelles sur les arbrisseaux, les vignes et les chênes, d'Hyères et de Saint-Tropez, en Provence (Barbitistes et Ephippiger). Parmi les espèces qui dévastent actuellement les départemens du Sud-Ouest, il y a aussi beaucoup d'essaims de sauterelles véritables. Dans les envois adressés des régions contaminées à l'Institut agronomique de Paris, M. Marchal a trouvé, parfois, plus de locustides que d'acridiens.

les invasions de la Cyrénaïque, dont les historiens latins ont fait mention, et celles de la Mauritanie. Les sauterelles qui ont si souvent dévasté l'Algérie (ancienne Barbarie) dans l'antiquité, et qui plus tard ont causé les épidémies de 1724, 1867, 1874 et 1894, étaient des criquets pèlerins. Une autre espèce d'acridiens, plus petite, autochtone, le *Stauronotus Maroccanus* a alterné périodiquement ou coïncidé avec la précédente et partagé avec elle la responsabilité des déprédations commises sur tout le littoral méditerranéen. C'est à ce criquet marocain qu'il faut attribuer les invasions désastreuses de 1884 et de 1888 en Algérie, et la plupart de celles qui ont désolé l'Espagne. Il se plaît dans les terrains rocailleux, dénudés et secs; l'œuf n'éclôt qu'au bout de neuf mois, après les froids de l'hiver, auxquels l'espèce peut ainsi résister.

A l'autre extrémité du continent africain, il y a une espèce d'acridiens qui produit aussi de grands dégâts dans les jardins. C'est le *Pachytylus vastator* que les Boers, sans aucune malice, ont surnommé « les habits rouges; » les jeunes présentent une livrée panachée de rouge et de noir qui donne à leurs bataillons l'aspect d'une troupe anglaise.

Dans la Russie méridionale, les ravages sont dus à un acridien très voisin du précédent : c'est le *Pachytylus migratorius*, ou œdipode voyageuse.

Dans l'Amérique du Sud, les agens dévastateurs des récoltes du Missouri, du Texas, du Kansas, de l'Iowa, du Dakota, du Nebraska, de l'Utah, du Colorado, appartenaient à deux espèces de caloptènes (*Caloptenus spretus* et *C. femur rubrum*).

Quant à la petite invasion qui sévit en ce moment sur nos départemens du Sud-Ouest, elle est due au Criquet italien (*Caloptenus italicus*). Ce n'est pas à dire qu'il nous vienne d'Italie. Il est, en effet, commun à une grande partie de l'Europe et on le rencontre communément dans les champs et les vignes du centre et du midi de la France, depuis Perpignan et Marseille, jusqu'à Fontainebleau et jusque dans les Vosges. En temps ordinaire, il exerce peu de ravages. A de certaines époques, il peut se multiplier d'une façon excessive et donner naissance à des *essaims d'invasion* qui se répandent plus ou moins loin, et causent des dommages aux cultures. Le fait s'est produit quelquefois en Camargue : de même dans le Languedoc où les luzernes ont eu à souffrir, à plusieurs reprises, de la pullulation de cet acridien... L'an dernier, c'était l'Aveyron qui était attaqué dans les cantons de Camarès, Belmont et Saint-Affrique. Cette année, c'est le tour de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

III

Les études de C. V. Riley et de la commission américaine nous ont appris que les acridiens migrateurs ont une sorte de port d'attache, de foyer patrimonial d'où l'espèce s'élance périodiquement en formant des *essaims d'invasion*, où elle revient par des *essaims de retour*, et qui constitue en définitive son habitat fixe et permanent. C'est la contrée où les pontes réussissent toujours. Autour de cette région permanente, il y en a une autre que Riley appelle *sub-permanente* pour exprimer le fait que les incursions y sont fréquentes, que les envahisseurs s'y maintiennent plus ou moins longtemps, par exemple, pendant trois ou quatre années de suite, et s'y multiplient très abondamment. Plus loin, enfin, une troisième zone, *région temporaire*, correspond aux contrées où les vols d'acridiens viennent s'abattre accidentellement, sans que ces animaux puissent y former d'établissement plus ou moins durable.

Aux États-Unis, la région permanente est formée par les hauts plateaux des Montagnes Rocheuses. Là, entre 600 mètres et 2 000 mètres d'altitude, s'étendent d'immenses solitudes où les pluies sont rares et où prospère en conséquence l'unique végétation des climats secs. On y trouve une sorte de gazon, le *Bunch-grass*, émaillé de quelques chenopodiées; d'ailleurs, pas un arbre. Les acridiens caloptènes rencontrent là les conditions favorables à leur existence. Leur développement y est maintenu dans un certain état moyen par le jeu de conditions opposées, les unes favorables, les autres défavorables à l'extension de l'espèce. A certaines époques cependant, l'équilibre est rompu : un concours de circonstances propices amène une multiplication excessive. Une ponte abondante, une incubation heureuse font éclore, en rangs pressés les jeunes acridiens. Ceux-ci, alors, sentent naître, en eux, le besoin instinctif et plus ou moins nouveau de s'associer en troupe ou en essaims et d'émigrer en masse à la recherche de leur subsistance. Ils colonisent ainsi la région sub-permanente, c'est-à-dire les plaines qui forment la bordure orientale des Montagnes Rocheuses entre le 38e et le 58e degré de latitude. Les nouveaux venus se maintiennent pendant trois ou quatre années dans cet habitat moins bien adapté à leurs besoins; le plus grand nombre ne tarde pas à disparaître sous l'action prédominante des circonstances défavorables et particulièrement sous l'attaque des parasites : ce qui échappe à la destruction retourne dans la *région permanente*. Enfin,

des essaims à plus longue portée vont dévaster, sans chances de s'y établir, la vaste région temporaire formée par les territoires et les États plus voisins du Mississipi depuis le Texas jusqu'au Minnesota.

On n'avait pas su, jusque-là, d'où sortaient les acridiens (*P. migratorius*) qui ravageaient le sud de l'Europe orientale. L'opinion commune les faisait venir de la Perse ou du fond de l'Asie. Guidés par les idées des naturalistes américains, les naturalistes russes en découvrirent facilement le point d'origine. Le foyer permanent de ces essaims est, en réalité, comme l'a montré, en 1886, M. Krassilschik dans les terres et les îles basses de l'embouchure du Danube.

Il restait à fixer de même l'origine du criquet pèlerin et du stauronote marocain qui désolent l'Algérie. C'était, disait-on, le vent du désert qui les amenait du fond du Sahara. M. Künckel d'Herculais a montré, conformément aux idées de Riley, que ces insectes venaient chacun d'une contrée différente appropriée à ses conditions d'existence. Le stauronote a pour région permanente celle des hauts plateaux; le Tell est sa région d'habitat sub-permanente et temporaire. Le criquet pèlerin, au contraire, ne peut se reproduire et subsister d'une façon continue, comme l'a vu M. Vienet, que dans les parties basses qui avoisinent les chotts de l'extrême sud où des pâturages subsistent pendant l'hiver. La faim, lorsque leur nombre augmente, les chasse en essaims, dans le Tell.

IV

La migration des acridiens est la conséquence évidente de leur abondante pullulation et de la nécessité de trouver leur subsistance sur des terres nouvelles. Mais les causes directes de la pullulation de ces insectes, les circonstances qui président à leur exode, à leur groupement en bandes, à leur marche en ordre mince; enfin, l'irrégulière périodicité du retour de ces phénomènes restent profondément énigmatiques.

M. A. Giard a proposé une solution.

Il croit, avec A. H. Swinton, que la multiplication exagérée des acridiens, coïncide avec les années de minimum des taches solaires et présente la même périodicité, qui est sensiblement de onze années.

Quant à la manière dont s'exécute le mouvement en avant de ces armées d'acridiens, il est très utile, à tous les points de vue, de la connaître. Pendant les trois quarts de leur vie, ces insectes n'ont

pas d'autre moyen de progression que la marche et le saut. Le vol ne leur est possible que dans la toute dernière période de leur existence. Il faut donc les comparer à une infanterie assez pesante s'avançant sur un front assez étendu en colonne serrée et peu profonde. Si l'on vient à déranger leur ordre, ils se dispersent pour un moment, mais se rallient bientôt et reprennent la même formation : c'est là une particularité qui a été signalée par M. Mattei et que l'on met à profit pour les détruire.

Les essaims ne commencent leur exode que vers la fin de la première semaine qui suit leur éclosion. Jusque-là ils piétinent sur place. Ils sont donc faciles à joindre et à attaquer pendant ce temps. Et c'est, en effet, le moment, qu'en Algérie, les Arabes choisissent pour les écraser. Cette période écoulée, ils commencent à s'ébranler et ils peuvent déjà parcourir environ 100 mètres par jour. Un mois plus tard ils sont capables de parcourir 1 kilomètre par jour. C'est là la vitesse moyenne de l'insecte adulte, marchant et sautant.

On a fait une autre remarque, qui n'est pas sans portée pratique. C'est que, malgré les ventouses, les pelotes et les crochets qui garnissent les articles de ses tarses, l'acridien n'a pas de prise sur une surface lisse; il ne peut escalader une paroi verticale ou fortement inclinée formée d'une toile cirée ou d'une bande métallique. On utilise ce fait pour arrêter les bandes d'acridiens au moyen de l'appareil cypriote.

On sait que l'île de Chypre a été, pendant plusieurs années, désolée par les ravages des acridiens. Un habitant, M. Mattei, qui avait fait sur les habitudes de ces insectes les deux remarques que nous venons de rappeler, les appliqua à arrêter leur marche. Il leur opposait une barrière de toile tendue sur piquets, de 65 centimètres de hauteur· continuée en haut par une bande de toile cirée de 20 centimètres de largeur. Ces bandes ont environ 50 mètres de longueur; elles sont fixées à des pieux distans d'environ deux mètres l'un de l'autre. On les associe par deux, de manière à former un V ouvert devant la troupe des insectes. Ceux-ci s'acharnent vainement à franchir l'obstacle : ils grimpent jusqu'à la toile cirée, ne peuvent s'y fixer malgré leurs efforts et retombent au pied de la barrière les uns sur les autres. Ils s'accumulent ainsi dans des fosses ménagées au fond de l'appareil et destinées à devenir leur tombeau. Lorsqu'en effet ils y sont tombés, ils n'en peuvent plus sortir, grâce à l'existence d'un cadre de zinc poli de 10 centimètres de hauteur qui ne leur fournit aucune prise. C'est là qu'on les écrase et les enterre. Grâce à ce moyen,

l'administration anglaise de l'île est parvenue, en quelques années, à extirper entièrement le fléau.

Les Américains ont imaginé d'autres appareils, — mobiles, cette fois, — des chariots, des herses diverses, pour rabattre les insectes dans des fosses : des vans montés sur roues pour les attirer dans un laminoir qui les écrase : des sacs à large entonnoir que l'on traîne sur le sol pour les recueillir. Un cultivateur français, M. Giot, a préconisé l'emploi de poulaillers roulans. Ces procédés se sont montrés plus ou moins efficaces, selon les circonstances.

Les bandes d'acridiens voyagent ainsi, tout le jour, à la surface du sol, dévorant la végétation qu'ils rencontrent. Ils s'arrêtent le soir, pour reprendre leur course, au matin, dès que les rayons du soleil ont commencé à réchauffer la terre. Leur voracité est extrême. Leur vie n'est qu'un long repas, interrompu seulement, et pour la durée d'une heure seulement, par chacune des mues, au nombre de cinq, qu'ils subissent au cours de leur existence. Ils recherchent surtout les parties vertes et tendres des plantes. Leur nourriture de prédilection est la tige et l'épi jeune des graminées, blé, seigle, orge, avoine. A défaut de ce mets favori, ils s'accommodent de toutes les plantes cultivées, dont leurs mandibules puissantes hachent et débitent, en un rien de temps, toutes les parties, feuilles, tiges et bourgeons. Ils respectent les végétaux résineux ou aromatiques, tels que les lauriers-roses et les lentisques, tant que la faim ne les talonne pas. Mais, lorsqu'ils n'ont pas autre chose, ils se résignent à ces alimens décriés. Dans le cas d'extrême disette, on les voit attaquer et dévorer les écorces, la toile à voile, le papier; et, quoique herbivores, ils ne répugnent pas, alors, à se nourrir des cadavres de leurs compagnons.

Vers la fin de cet exode, et après avoir accompli sa cinquième et dernière mue, l'acridien est arrivé à l'état parfait. Ses ailes, qui étaient apparues dès le second stade et qui s'étaient perfectionnées successivement, sont alors arrivées à leur développement complet. Il s'essaye pendant quatre à cinq jours à voleter. Le sixième jour enfin, il prend l'essor et parcourt, sur l'aile des vents, de vastes espaces.

Les acridiens volent en troupes pressées, profondes, innombrables. Ces vols immenses ressemblent de loin à des nuages qui obscurcissent le ciel. Au point où ils s'abattent comme une grêle vivante, ils rompent les branches des arbres et couchent les récoltes. Il n'est pas rare de voir un vol qui couvre la moitié d'un hectare. Quelquefois des vols successifs, tombant au même point, forment une accumulation énorme

d'êtres grouillans. Des nuées de ces sauterelles ont été capables de mettre obstacle à la marche des troupes. On raconte qu'après la bataille de Pultawa, l'armée de Charles XII, poursuivie à travers la Bessarabie par Pierre le Grand, fut arrêtée par un vol prodigieux de sauterelles qui s'abattit sur elle (1).

V

On a vu que les essaims d'invasion qui se répandent dans les régions subpermanentes et dans les régions temporaires, pour parler comme Riley, ne parvenaient pas, ordinairement, à s'y maintenir. Ils succombent à des conditions extérieures défavorables et surtout à l'assaut des êtres qui vivent à leurs dépens. C'est là une loi naturelle. Lorsqu'une espèce se développe d'une manière excessive, elle est ramenée dans ses limites par le développement parallèle de ses ennemis et de ses parasites.

Les essaims d'acridiens en traînent beaucoup à leur suite, et d'abord, les oiseaux. Mézeray raconte, à propos de l'invasion de sauterelles qui désola les environs d'Arles en 1613, que ces insectes étaient suivis par des nuées d'oiseaux. L'observation est exacte. La gent ailée, comme dit La Fontaine, fait un véritable carnage des acridiens. Les étourneaux sont au premier rang ; le martin rose ou merle rose et le martin triste ; puis, viennent des échassiers, comme aux États-Unis, des tétras ou poules de prairie, des colins de Virginie.

Les acridiens ont des ennemis non moins redoutables parmi les insectes. Certaines mouches s'attaquent à l'insecte : d'autres à ses œufs. Une muscide, l'Anthomie, en 1876, a détruit le dixième des pontes dans le Missouri et l'Arkansas. En 1888, en Algérie, Künckel a vu une bombylide anéantir 5 à 20 pour 100 des pontes d'acridiens. Riley a observé une cantharide, l'Épicaute rayée, qui dévore les œufs des criquets américains.

Enfin, certains champignons parasites, les *Entomophtora*, peuvent exercer de grands ravages parmi les orthoptères dévastateurs. Herbert Osborn et M. A. Giard ont trouvé des champs entiers parsemés de cadavres d'acridiens accrochés à des branches ou à des brins d'herbe. Ces insectes avaient succombé à l'envahissement du champignon parasite dont le mycelium étouffe, dans son réseau feutré, tous les tissus vivans. Lindemann, en 1860, Skaczewski, en 1884, et Koltcha-

(1) Récemment, à Lézignan, entre Niort et Poitiers, elles ont immobilisé un train dont les roues, empâtées de cette bouillie vivante, patinaient sur place.

noff, en 1886, ont constaté sur des espaces considérables l'avortement des pontes de l'acridien du Danube par suite du développement de ces champignons. M. Metschnikof a même préconisé, à un moment, les cultures artificielles d'un champignon analogue, l'*Isaria*, pour combattre les invasions de sauterelles.

Enfin, l'homme, en détruisant les œufs ou les animaux jeunes, complète l'œuvre de préservation de la nature et contribue, pour une certaine part, à limiter l'extension indéfinie de l'espèce nuisible.

VI

De quelle nature est l'invasion qui sévit actuellement dans le Sud-Ouest de la France? Quelle est l'origine de ces insectes ravageurs?

C'est là une question difficile à résoudre, parce que l'acridien qui est en cause n'a pas de foyer permanent connu. Le criquet italien, en effet, le *Caloptenus italicus* existe, comme nous l'avons dit, à l'état endémique dans tout le Midi de l'Europe.

Sont-ce ces exemplaires isolés, ces hôtes habituellement rares, dont la fécondité aurait reçu une subite impulsion à la suite d'une série d'années sèches? Au contraire, s'agit-il d'une invasion émanée d'un centre de ponte inconnu et permanent du caloptène italien?

C'est la question qu'aura à résoudre, à la suite d'une enquête attentive, l'habile entomologiste dont les agriculteurs et les naturalistes attendent la consultation. M. Künckel d'Herculais devra faire, ici, pour le criquet italien, ce qu'il a fait en Algérie pour le criquet marocain. Il devra faire connaître ses mœurs, ses habitudes, ses ennemis et ses parasites.

En attendant, et pour répondre au cri de détresse des populations éprouvées par le fléau, les professeurs départementaux d'agriculture, inspirés par M. Marchal, ont conseillé aux populations les moyens de défense qui ont réussi ailleurs, à Chypre et en Algérie. Ils recommandent au début la recherche des lieux de ponte, dans lesquels on peut détruire les œufs et les acridiens nouvellement éclos : le recours aux barrages polis et aux fosses d'enfouissement; l'usage des appareils collecteurs, le filet à pêche de Corsi, ensuite, ou la nasse de Finot; enfin, l'emploi des insecticides en pulvérisation sur les cultures. On connaîtra bientôt, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique, les résultats de cette campagne.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Que le parti libéral anglais traverse en ce moment une crise périlleuse, c'est une vérité tellement connue qu'elle ne mériterait pas d'être énoncée, si la crise ne s'était pas compliquée et aggravée depuis quelques semaines par l'espèce de démangeaison qu'ont éprouvée les principaux représentans du parti de raisonner à perte de vue sur les causes du mal et sur les remèdes à y apporter. Il est rare que ces consultations, ou ces examens de conscience faits en public produisent d'heureux résultats. Lorsqu'un parti est en pleine prospérité, qu'il a des chefs respectés et obéis, qu'il se meut suivant une orientation bien déterminée, enfin que le succès vient récompenser sa bonne organisation intérieure, tout le monde y est satisfait et il ne s'y élève qu'une voix pour louer sa parfaite tenue; mais, dans le cas contraire, il s'en élève une multitude pour critiquer à qui mieux mieux la direction suivie et constater, en les déplorant, les déceptions survenues. C'est précisément le spectacle que nous a donné depuis quelques jours le parti libéral anglais.

L'homme qui en est le chef officiel, sir Henry Campbell Bannerman, a montré, depuis qu'il occupe ces hautes fonctions, beaucoup de bon sens et quelquefois de courage. Les difficultés qu'il devait rencontrer sous ses pas étaient de l'ordre le plus difficile et le plus délicat. Sans doute la situation du parti n'est pas brillante aujourd'hui; mais elle ne l'était pas non plus lorsque sir Henry a été chargé de la très lourde responsabilité de succéder à lord Rosebery, qui avait succédé lui-même à M. Gladstone. Le vaisseau était, dès cette époque, complètement désemparé, et lord Rosebery s'y était montré un pilote insuffisant : il l'a reconnu lui-même en abandonnant le gouvernail. Il se plaint que le parti soit divisé; on se plaignait autrefois de ce qu'il

n'avait pas su y rétablir l'union. Malgré sa haute valeur, il manquait d'une autorité assez grande pour dominer les divergences, et peut-être aussi les rivalités de quelques-uns de ses collaborateurs. On a cru qu'un homme plus effacé conviendrait mieux aux circonstances, mais on n'avait pas prévu à quel point elles deviendraient graves. C'est une cruelle fortune pour un parti divisé, et pour un chef qui n'exerce pas sur lui un ascendant incontesté, que d'avoir à faire face à une épreuve aussi redoutable et, à tous égards, aussi démoralisante que celle de la guerre sud-africaine. Sur le parti libéral, déjà si profondément ébranlé et entamé, cette épreuve a agi comme un dissolvant d'une extrême énergie. Puisqu'il était dans l'opposition, il aurait eu, ce semble, pour rôle naturel et normal de critiquer la guerre, soit dans ses origines, soit dans sa conduite : le malheur est qu'il a été atteint, comme toute l'Angleterre, de la manie d'impérialisme qui y sévit en ce moment avec tant d'acuité et d'impétuosité. Comment y aurait-il échappé ? Il lui aurait fallu pour cela une vertu supérieure. Le mouvement de l'opinion avait pris une telle violence qu'à vouloir y résister, on se serait infailliblement brisé. Quelques hommes d'une probité morale exceptionnelle ont pu le faire ; quelques autres l'ont fait, parce qu'ils dédaignent l'opinion et qu'ils aiment à la braver ; mais un parti a d'autres obligations et d'autres soucis. Ce n'est pas être juste pour les libéraux, qui ont été surpris en plein désarroi par la plus épouvantable bourrasque, ni pour leur chef, qui n'en pouvait mais, que de les écraser sous le poids des événemens. Qu'auraient donc fait, à la place de sir Henry Campbell Bannerman, M. Asquith, sir Edward Grey, ou lord Rosebery lui-même ? D'après le langage qu'ils tiennent maintenant, et qui d'ailleurs, au moins pour quelques-uns d'entre eux, est différent de celui qu'ils tenaient naguère, il est assez probable qu'ils auraient encore augmenté la désagrégation du parti ; et, avec le dernier d'entre eux, lord Rosebery, cette probabilité devient une certitude, puisque aussi bien et de son propre aveu, c'est le but qu'il poursuit. Sir Henry Campbell Bannerman en a poursuivi un autre : il s'est efforcé de maintenir tant bien que mal ce qui restait encore d'union dans le parti, en ne lui imposant pas, au sujet de la guerre sud-africaine et de l'impérialisme dont elle est actuellement la manifestation la plus éclatante, une opinion uniforme et absolue.

Sans doute il aurait mieux valu pouvoir adopter une règle plus étroite, et l'impression générale dans le monde, — nous l'avons nous-mêmes exprimée à diverses reprises, — est que le parti libéral anglais a été au-dessous de ce que son glorieux passé permettait d'attendre de

lui. On aurait aimé à le voir prendre une attitude plus résolue; mais le pouvait-il? Gladstone peut-être, avec son prestige personnel, aurait réussi à la lui imposer; encore n'est-ce pas bien certain : aucun de ses héritiers n'était à même de le faire. En se prononçant pour ou contre la guerre sud-africaine, sir Henry Campbell Bannerman aurait provoqué à coup sûr la défection d'une partie notable de ses amis : ils n'étaient pas d'accord, on le voit de reste aujourd'hui, et l'affirmation d'une politique bien tranchée aurait achevé de les diviser, quelle qu'eût été d'ailleurs cette politique. On avait le choix entre se séparer de ceux-ci ou de ceux-là : dans un cas comme dans l'autre, l'inconvénient aurait été le même et le parti aurait irrémédiablement perdu le peu de cohésion qui lui restait encore. La question était donc de savoir s'il fallait procéder à la liquidation définitive du parti libéral tel qu'il existe actuellement, ou s'il ne valait pas mieux, en vue de l'avenir, en sauver ce qui pouvait être sauvé. Lord Rosebery est pour le premier système; sir Henry Campbell Bannerman a préféré le second.

Il lui est arrivé, il y a quelques semaines, à la fin d'un banquet, de tenir un langage plus ferme qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Sans désapprouver la guerre du Transvaal dans son principe, il a critiqué avec une certaine véhémence la direction qui lui avait été donnée. Il nous semble, à nous autres Européens continentaux, que c'était là le minimum de ce qu'un chef de parti d'opposition pouvait dire : pourtant sir Henry ne l'avait pas encore dit, par une prudence que nous pouvions juger excessive, mais que les incidens ultérieurs ont justifiée. Ce langage si réservé a produit une vive émotion chez un certain nombre de libéraux, ceux qui sont entrés en coquetterie avec l'impérialisme et qui, désespérant de contenir et de modérer l'opinion, ont cru plus habile et plus profitable de la flatter. Il semble bien que ce soit le cas de M. Asquith. Il s'exprimait autrefois sur la guerre du Transvaal, à en juger d'après les citations de ses discours faites par les journaux, avec la sévérité la plus implacable, sévérité dans le fond, sévérité dans la forme. Il n'avait pas alors d'expressions assez dures, assez flétrissantes même pour caractériser une politique de simple piraterie. Mais depuis il s'est ravisé, ce qui était assurément son droit, et a fortement penché du côté de l'impérialisme sans aller pourtant jusqu'à y tomber. Ému du langage de sir Henry Campbell Bannerman, il en a tenu un autre sensiblement différent, et on a pu apercevoir entre les deux orateurs le commencement d'une scission que tout aussitôt les uns se sont appliqués à opérer et les autres à empêcher, ou du moins à ajourner. Les libéraux impérialistes ont

cru avoir trouvé leur homme. Un banquet a été offert à M. Asquith pour lui permettre d'exposer plus complètement ses vues, et de préciser la politique qu'il entendait sinon opposer, au moins juxtaposer à celle de sir Henry Campbell Bannerman. Il y avait deux courans dans le parti : pourquoi ne pas leur permettre de se produire librement l'un à côté de l'autre? N'était-ce pas l'usage légitime de la liberté d'appréciation qui avait été laissée à tous les libéraux? Sir Henry Campbell Bannerman avait fait connaître sa pensée; M. Asquith dirait la sienne, et voilà tout. Divisés sur un point, ils n'en resteraient pas moins unis sur les autres. Avons-nous besoin de signaler le danger de ces manifestations contradictoires de la part des hommes les plus marquans d'un même parti? Sir Henry Campbell Bannerman s'est ému à son tour de l'agitation qu'il voyait se produire autour de lui. Son autorité, avec quelque réserve qu'il eût l'habitude d'en user, devait infailliblement en souffrir. Il a cru devoir réunir le parti tout entier dans un meeting, qui a eu lieu au Reform Club, et lui soumettre d'une manière pleine et entière, avec franchise, avec confiance, la situation qui était faite à lui et à sa politique de ménagemens et de transactions. De cette réunion, sir Henry semblait devoir sortir ou démissionnaire ou très fortifié, et c'est probablement ce qu'il voulait : mais il n'en est sorti ni l'un ni l'autre. A la réflexion, personne n'a voulu précipiter le dénouement : on s'est donné le mot pour faire du meeting du Reform Club une manifestation platonique. Tous les orateurs y ont parlé de conciliation, et tous ont été applaudis. Sir Henry, en particulier, a été littéralement acclamé. M. Asquith a exposé à nouveau dans les formes les plus adoucies la théorie qu'on pouvait avoir avec ses meilleurs amis quelques dissentimens particuliers, sans cesser d'être d'accord avec eux sur l'ensemble des choses. S'il y avait actuellement quelques nuages dans le ciel libéral, ils ne tarderaient pas à se dissiper. En somme, la guerre du Transvaal était bien avancée; probablement elle touchait à son terme, et, lorsqu'elle serait finie, l'union du parti se retrouverait intacte. Bref, on s'est embrassé. Il y a, dans notre histoire révolutionnaire, un souvenir que la scène de Reform Club rappelle irrésistiblement, c'est celui du baiser Lamourette. Il faut se défier d'une entente aussi complète : même lorsqu'elle est sincère, elle n'est pas durable, et au Reform Club nous ne sommes pas sûrs qu'elle ait été de la part de tous bien sincère. Mais on a jugé prudent de temporiser. Au surplus, M. Asquith n'avait pas renoncé à son banquet, et il y aurait là pour lui une occasion toute naturelle de manifester dans le sens de ses idées. Cela rétablirait l'équilibre. La

situation avait été jusque-là indécise, elle deviendrait équivoque : il y a des gens qui le préfèrent.

Sur ces entrefaites s'est produite d'une manière très bruyante l'intervention inopinée de lord Rosebery. Depuis qu'il a quitté la direction du parti libéral, lord Rosebery se tenait silencieux sous sa tente. Il paraissait se désintéresser de la politique. Un esprit comme le sien trouvait facilement d'autres occupations : on sait que sa retraite nous a valu un beau livre sur *la Dernière phase* de Napoléon, c'est-à-dire sur la captivité de Sainte-Hélène, œuvre d'une impartialité doublement méritoire sous la plume d'un Anglais. Mais lord Rosebery n'a peut-être pas montré la même impartialité en jugeant la situation actuelle. Nous laissons de côté, sauf à y revenir dans un moment, ce qu'il dit de lui-même et de son intention de ne pas rentrer « volontairement » aux affaires. En attendant, il s'amuse à jeter des pierres dans le jardin d'autrui. Il affirme qu'il ne s'est retiré autrefois que parce qu'il avait espéré, en faisant abstraction de sa personne, rendre l'union du parti plus facile. Il regarde aujourd'hui, et il constate que l'union est plus éloignée que jamais. Elle aurait pourtant été bien nécessaire au moment de la guerre du Transvaal. Il est inadmissible qu'un grand parti n'ait pas eu une opinion sur un objet aussi important. C'est abdiquer que de n'avoir rien à dire en présence d'un pareil événement. Quant à lui, lord Rosebery, il sait bien ce qu'il aurait dit s'il eût été chargé de parler au nom des libéraux. Lorsqu'il y a dans un pays une opinion aussi générale, aussi absolue, aussi irrésistible que celle qui s'est produite en faveur de la guerre, on se perd en ne la suivant pas. Fox a commis une erreur de ce genre au commencement du siècle, et la conséquence en a été pour le parti libéral qu'il a été exclu du pouvoir pendant quarante ans. Une faute analogue amènera immanquablement le même résultat. Au surplus, toutes les opinions peuvent être soutenues, mais il faut en soutenir une. Si la guerre est coupable dans son origine et criminelle dans ses procédés, c'est un devoir de le déclarer très haut ; si, au contraire, elle a été juste et conduite conformément aux lois de l'humanité, c'est encore un devoir de l'affirmer. Pour n'avoir pas su se décider entre les deux termes de cette alternative, le parti libéral s'est fait le plus grand tort. Il le sent bien lui-même ; il souffre de ses divisions ; mais il se console en disant que, la guerre une fois finie, l'union se rétablira aussitôt parmi ses membres. Que d'autres se bercent de ce vain et puéril espoir : lord Rosebery ne le partage pas. Il estime que les causes de division sont très profondes et très anciennes. Les phénomènes

actuels tiennent à une crise qui date pour le moins du jour où un certain nombre de libéraux se sont séparés du parti pour se joindre aux conservateurs sous le nom d'unionistes. On a cru généralement que le *home rule* avait été la cause principale et même unique de cette séparation, mais on s'est trompé. Déjà à cette époque le parti libéral comprenait deux fractions dont l'une était composée d'« insulaires » et l'autre d'« impérialistes : » ces deux mots, qui n'ont pas besoin d'être définis, représentent deux politiques opposées. Ce qui était moins distinct en 1886 l'est devenu chaque jour davantage. Aujourd'hui la division du parti a pris un caractère d'évidence absolue et elle est irrémédiable. Le parti ressemble à une barque sur laquelle ceux-ci rament dans un sens et ceux-là dans l'autre : il n'est pas surprenant que la barque ne marche pas. Et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'une des fractions du parti ait pris sur l'autre une prépondérance qui lui permette de la discipliner. Alors l'union sera rétablie, mais non pas avant. Voilà la vérité : lord Rosebery se flatte de l'avoir dite tout entière, comme il convient à un homme qui occupe une situation aussi indépendante et aussi désintéressée que le sienne. Aux autres à en faire leur profit.

Telle est l'analyse de la lèttre qu'il a adressée aux membres du City Liberal Club. C'est à coup sûr la lettre d'un mécontent. Lord Rosebery est mécontent de tout et de tous. Il ne l'est pas moins du gouvernement que de l'opposition : il trouve que le premier est faible et que la seconde est incohérente. Et, certes, il y a beaucoup de vrai dans ses critiques ; mais la critique est aisée, surtout de la part d'un homme qui affecte de ne pas vouloir revenir aux affaires. S'il y revenait, voyons ce qu'il ferait.

Sa lettre nous le dit : il estime qu'un véritable homme d'État doit se conformer à l'opinion régnante quelle qu'elle soit, et la suivre docilement. Or, l'opinion qui domine aujourd'hui en Àngleterre est assez apparente pour qu'on ne puisse pas s'y tromper. Il n'en est pas toujours ainsi ; mais peut-être, avec les progrès de la mécanique, arrivera-t-on à faire un appareil enregistreur de l'opinion, grâce auquel tout le monde pourra être un homme d'État à bon marché. Laissons à lord Rosebery la responsabilité de sa théorie. L'exemple de Fox, sur lequel il s'appuie, n'est pas décisif à nos yeux : il serait facile, sans faire preuve d'une grande érudition historique, d'en citer certains autres à l'honneur d'hommes et de partis politiques qui ont mérité la reconnaissance de leur pays en résistant à ses égaremens. A la vérité, la justice, en pareil cas, est plus lente à venir, et cela ne convient pas aux gens pressés. Au reste, nous n'avons pas à discuter la lettre de

lord Rosebery : nous la considérons simplement comme un fait, comme un détail dans le tableau que nous essayons de faire de la situation du parti libéral. On remarquera toutefois ce qu'elle a de dur et de tranchant dans la forme. Lord Rosebery use volontiers de dilemmes impératifs : si la guerre est inique, il faut le dire; si elle est juste, il faut le dire aussi. Il est rare que les choses se présentent aussi simplement aux esprits, et qu'on puisse les enfermer dans des formules aussi étroites. Au moment où nous sommes, et lorsque la guerre qui aura bientôt duré deux ans a atteint le point où elle en est, c'est peut-être perdre un peu son temps que d'en discuter les origines. Chacun a son opinion faite à cet égard en Angleterre et ailleurs ; mais ce n'est plus précisément de cela qu'il s'agit. Dans une autre partie de sa lettre, lord Rosebery divise les libéraux et peut-être même les Anglais en deux groupes. Passez à droite, hommes de bien; passez à gauche, ceux qui ne le sont pas ! Les premiers sont les impérialistes, les seconds sont les insulaires. Il n'y a pas de milieu : il faut être l'un ou l'autre, et, si on n'est pas l'un, c'est qu'on est l'autre. Mais que signifie ce qualificatif d'insulaires que lord Rosebery jette comme une excommunication majeure à la tête de ceux qui ne pensent pas comme lui ? A s'en rapporter au sens grammatical des mots, celui-ci désigne apparemment les hommes qui pensent que tous les intérêts de l'Angleterre sont confinés dans l'île, ou dans les deux îles qui comprennent les trois royaumes. Nous doutons qu'il y ait un seul Anglais aussi insulaire que cela : il faudrait qu'il n'eût aucune notion de l'histoire de son pays, ni de la géographie du globe. Si on disait de quelques-uns d'entre nous, Français, qu'ils croient les intérêts de la France, surtout après ses malheurs non encore réparés, enfermés entre le Rhin, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan, on dirait quelque chose qui peut se soutenir : et encore y a-t-il bien peu de Français aujourd'hui, si même il y en a, qui condamnent radicalement la politique coloniale et soient disposés à renoncer à ses conquêtes. Mais enfin, la France pourrait perdre ses colonies sans cesser d'être un grand pays. Il n'en est pas de même de l'Angleterre. Ses colonies font sa grandeur, sa richesse et sa puissance : si elle les perdait, elle ne serait plus qu'un pays de troisième ordre. Désavouer la politique d'expansion à travers le monde serait un non-sens de la part d'un Anglais : et voilà pourquoi cette épithète d'insulaire, dont se sert lord Rosebery à l'encontre de ses adversaires, est un non-sens elle-même. Peu lui importe : c'est par des mots pareils qu'on agit sur les imaginations, mais aussi qu'on les égare. Personne ne citerait un seul Anglais éclairé qui soit disposé à s'enfermer

dans son île en s'interdisant le reste du monde; mais cela fait bien dans une antithèse. En revanche, il y a beaucoup d'impérialistes en Angleterre; on n'y voit même que de cela aujourd'hui; seulement tout le monde n'est pas d'accord sur le sens du mot. Il y a là une question de mesure et de proportion. On est toujours l'impérialiste de quelqu'un, et c'est même par ces oppositions de personnes qu'on peut finalement s'entendre sur ce que c'est qu'être impérialiste, et sur ce qu'est l'impérialisme lui-même. On a beaucoup disserté là-dessus, en Angleterre, depuis quelques jours, sans parvenir à s'entendre. Une seule chose est claire, à savoir que sir Edward Grey par exemple, ou encore M. Asquith, est l'impérialiste de sir Henry Campbell Bannerman, et que lord Rosebery est l'impérialiste de sir Edward Grey et de M. Asquith. Les hommes et les choses, en politique, ne se définissent jamais mieux que par les contrastes. Qui n'est pas impérialiste aujourd'hui? Mais on l'est plus ou moins, et la vraie question est de savoir jusqu'à quel point il convient de l'être. C'est à chercher ce point et à le fixer que les libéraux s'occupent, et c'est là-dessus qu'ils se divisent. — Nous dirons dans un moment ce qu'est l'impérialisme à nos yeux : revenons à la lettre de lord Rosebery et à ses conséquences.

Ces conséquences n'ont pas été aussi malheureuses qu'on aurait pu le craindre. Il semble en effet que la lettre du noble lord, au lieu d'achever sa désorganisation, ait fait sentir au parti libéral le danger qui le menaçait et l'ait arrêté, au moins provisoirement, sur la pente où il glissait. Parmi ses membres, sir Edward Grey était, avec M. Asquith, un des dissidens impérialistes les plus en vue. A-t-il été un peu inquiet de la lettre de lord Rosebery? A-t-il craint que, sous l'impulsion de l'ancien leader du parti, on ne fût entraîné trop loin dans le sens où, à la vérité, il marchait lui-même, mais où il entendait le faire avec plus de mesure et de prudence? Quoi qu'il en soit, sir Edward Grey, dans un discours qu'il a prononcé à Petersborough, a désavoué lord Rosebery, et a donné une définition de l'impérialisme assez différente de la sienne. Il en a été de même de M. Asquith. Ce banquet annoncé depuis si longtemps, et autour duquel on avait fait d'avance tant de bruit, ce banquet qui effrayait sir Henry Campbell Bannerman comme s'il devait inévitablement en sortir un schisme, a eu lieu le 19 juillet dans des conditions assez modestes. Toute la presse a constaté qu'il y avait eu là une déception. M. Asquith n'a rien dit de bien important; il s'est appliqué à éviter tout ce qui aurait pu amener une scission dans le parti, ou être interprété comme

la preuve d'une rupture déjà accomplie. M. Asquith et sir Edward Grey veulent bien être plus impérialistes que sir Henry Campbell Bannerman, mais pas assez pour être obligés de se séparer de lui, et surtout pas assez pour ne plus se distinguer de M. Chamberlain. Ils restent fidèles à leur parti et à leur chef. Leurs intentions sont exemptes de toute arrière-pensée séparatiste. S'ils ont eu quelques velléités d'aller de l'avant dans le sens impérialiste, ils se sont arrêtés quand ils ont vu combien lord Rosebery les dépassait. Ils n'ont pas voulu prendre devant l'histoire la lourde responsabilité d'avoir achevé la dislocation du parti libéral, pour mettre à sa place, quoi? C'est ce qu'il était difficile de dire. Ils ont reculé devant cette perspective confuse, obscure et louche. Lord Rosebery, lui, a montré moins d'hésitation ou de timidité, et, le jour même où M. Asquith prononçait son discours un peu gris et effacé, il en prononçait un autre, dans lequel, sous prétexte de commenter sa lettre et de la défendre contre les attaques dont elle avait été l'objet, il la complétait en réalité et disait enfin toute sa pensée.

Sa pensée est qu'il faut faire un nouveau parti, car l'ancien n'est plus viable : s'il n'est pas encore mort, il le sera bientôt, et s'il a besoin d'un fossoyeur, lord Rosebery lui en servira volontiers. Telles étant ses dispositions, on aurait pu croire que lord Rosebery passerait purement et simplement au parti conservateur. C'est ce qu'a fait autrefois M. Chamberlain, et ces changemens, lorsqu'ils sont faits ouvertement et loyalement, ont toujours été admis en Angleterre : ils ne provoquent pas l'espèce de défaveur qui s'attache dans d'autres pays aux hommes politiques qui abandonnent une opinion pour en adopter une autre. Mais lord Rosebery s'est demandé ce qu'il irait faire parmi les conservateurs. Toutes les places y sont occupées ; lord Salisbury et M. Chamberlain occupent les deux premières et ont distribué les autres à leurs familles ; la situation d'un nouveau venu serait difficile. Ne vaut-il pas mieux réunir les mécontens des deux partis sous une bannière indépendante? Lord Rosebery l'a pensé, et par là s'expliquent son attitude et son langage ; mais peut-être s'est-il trompé. Il y a des mécontens parmi les conservateurs comme parmi les libéraux, quoique en nombre moindre ; mais les premiers, pas plus que les seconds, ne songent à opérer un schisme et l'appel que lord Rosebery leur a adressé n'a pas été entendu. Il comptait principalement sur les libéraux unionistes, c'est-à-dire sur ceux qui, à l'exemple de M. Chamberlain lui-même, ont rompu, il y a une quinzaine d'années, avec la politique irlandaise de M. Gladstone et se sont ralliés au parti conserva-

teur : ralliement provisoire, disaient-ils alors, et ils le croyaient sans doute, mais qui semble bien devenu définitif. C'était compter sans son hôte. Au fond, M. Chamberlain, pour ne citer que lui, s'était trompé en venant au monde. Longtemps radical, économiste orthodoxe, élève de l'école de Manchester, il s'est découvert un jour l'âme d'un tory et, bientôt après, celle d'un impérialiste. Est-ce à lui que lord Rosebery a adressé son invitation, en vue de constituer ensemble un tiers parti à égale distance des conservateurs et des libéraux ? Non pas à lui personnellement, — et lord Rosebery se passerait fort bien de son adhésion qui serait fort encombrante, — mais aux unionistes en général, et sans doute aussi aux quelques conservateurs qui commencent à considérer avec inquiétude les événemens sud-africains. Le malheur est que ni les unionistes, ni les conservateurs, ni les libéraux ne se sont laissé séduire par les exhortations de lord Rosebery, et l'orateur du City Liberal Club se trouve aujourd'hui à peu près isolé. Il a même été traité assez sévèrement par la presse de tous les partis. La tentative qu'il a faite a échoué, et, si elle est reprise un jour, elle ne réussira qu'à la condition d'être conduite tout autrement, c'est-à-dire par un homme qui, mêlé intimement aux luttes quotidiennes de la politique, aura groupé autour de lui un nombre plus ou moins considérable de partisans, les aura menés à la bataille, leur aura inspiré confiance, enfin sera devenu véritablement leur guide. Telle n'est pas la situation actuelle de lord Rosebery : sa situation est même toute contraire. La manière dont il a abandonné son parti et la partie a fait de lui un politicien amateur, ce qui ne peut manquer de nuire à l'autorité de ses conseils. Il affecte, en outre, de ne plus vouloir jouer aucun rôle, et, bien que ce renoncement ne soit peut-être pas définitif, ni même actuellement très sincère, on s'en empare pour en conclure que l'homme qui s'abstient d'agir doit aussi s'abstenir de parler, surtout s'il n'a que des choses désagréables à dire à ceux qui sont courageusement à la peine et soutiennent le poids du jour. La leçon de cette aventure est que ce n'est pas dans la retraite que se forme un chef de parti.

Nous avons dit qu'au cours des polémiques de ces dernières semaines, tout le monde a dit son mot sur l'impérialisme et a tâché de le définir : mais il y a eu autant de définitions que de définisseurs, et les grammairiens auraient de la peine à fixer le sens d'un mot qui en a un différent pour chacun de ceux qui l'emploient. Les mots de ce genre, précisément à cause de ce qu'ils ont de vague et d'indéterminé, servent à tout et à tous : ils indiquent une tendance plutôt qu'un objet

ou un but précis, et sont beaucoup plus propres à désorganiser qu'à constituer un parti. Parmi toutes les définitions qui en ont été données, nous relèverons celle de M. Asquith dans son discours au banquet du 19 juillet. Non pas que M. Asquith se soit qualifié lui-même de libéral impérialiste; loin de là! il a protesté qu'il ne l'avait jamais fait. « Le nom de libéral, a-t-il dit, est assez long, assez bon et assez significatif; il me suffira toujours. » Toutefois, s'il est vrai que l'impérialisme soit surtout une tendance, il a bien semblé, dans ces derniers temps, que M. Asquith y cédait quelque peu. Mais enfin, qu'est-ce que l'impérialisme, ou plutôt qu'est-ce que l'empire lui-même? Le mot, de l'aveu de M. Asquith, « signifie différentes choses dans différentes bouches et pour différentes oreilles. » Quant à lui, il estime que l'empire doit avoir pour tous les libéraux cette signification, que, « malgré tous ses défauts et toutes ses imperfections, malgré ses points faibles et ses taches noires, c'est la plus grande et la plus heureuse expérience que le monde ait encore vue dans le sens de l'union intime de communautés libres et se gouvernant elles-mêmes. » En vérité, l'empire n'est-il pas autre chose dans la pensée des impérialistes? S'il n'était que cela, tout le monde serait bientôt d'accord. Qui pourrait condamner et repousser une conception aussi noble, un idéal aussi généreux? Assurément, ce ne seraient ni M. John Morley, ni M. James Bryce, ni sir William Harcourt, ni aucun des libéraux qui se sont le plus énergiquement prononcés contre la guerre du Transvaal et contre ses conséquences. Mais que vaut la définition de M. Asquith, si elle semble ignorer précisément cette guerre du Transvaal qui a donné à l'impérialisme, dans l'Angleterre tout entière, un élan si prodigieux et si elle ne s'y applique en aucune façon? Est-il vrai, oui ou non, que, dans la conscience de tous les Anglais comme dans celle du reste du monde, la guerre sud-africaine ait été la plus remarquable, la plus éclatante, la plus aveuglante manifestation d'impérialisme qu'on ait encore vue? Oui, sans nul doute. Et alors nous demanderons à M. Asquith si cette guerre a vraiment pour objet de faire avancer l'empire « dans le sens de l'union intime de communautés libres et se gouvernant elles-mêmes. » Non certainement. Nous ne pouvons juger l'impérialisme que par ses résultats, et ceux qu'il produit en ce moment au Sud de l'Afrique ne sont autre chose que la suppression, par la force, d'une nationalité libre et se gouvernant elle-même, qui a toujours été digne d'intérêt et que son héroïsme a rendue digne d'admiration. On l'écrase dans le sang, on l'étouffe dans la fumée des fermes incendiées, sans droit, contre tout droit : voilà comment l'impéria-

lisme se manifeste aux yeux de l'univers. C'est un jeu d'esprit, ou peut-être l'effort d'une conscience honnête et alarmée comme celle de M. Asquith, de le confondre avec autre chose, par exemple avec l'ancien système colonial de l'Angleterre que nous avons tous admiré, parce qu'il répondait assez bien à la définition que M. Asquith a donnée de l'impérialisme. Si la définition était exacte, l'impérialisme n'aurait rien de nouveau ; il serait le développement logique d'une chose ancienne et bonne ; mais il n'est pas seulement cela, et il s'y mêle d'autres élémens.

C'est une tendance, avons-nous dit ; c'est un état d'âme ; c'est une ivresse particulière qui s'empare des cerveaux et des cœurs jusqu'ici les plus sains pour les disposer à la fraude, à la brutalité, à la violence, et pour y donner le pas sur tous les autres à ces sentimens et à ces moyens d'action. Qu'on nous dise que l'intérêt de l'Angleterre le veut ainsi, soit : cela, du moins, est intelligible. Il y a malheureusement dans l'histoire de tous les peuples des atrocités qui ont été jugées peut-être à tort nécessaires, et devant lesquelles la raison d'État n'a pas reculé. Mais ce sont des choses que l'on fait et dont on ne se vante pas. Est-ce que l'Angleterre s'est jamais vantée de la façon dont elle a dompté l'Irlande ? L'impérialisme érige les faits de ce genre en système ; il les approuve en doctrine ; il les divinise presque, et c'est pourquoi il est odieux. Nous voudrions bien qu'on nous montrât en lui un atome de moralité. Il n'y en a pas trace à travers toute l'œuvre, d'ailleurs remarquable, de ce Rudyard Kipling, le romancier en vogue, dans les récits duquel l'impérialisme s'est reconnu comme dans un miroir fidèle. Et qu'y voyons-nous, sinon que l'action est toujours bonne, de quelque manière qu'elle s'exerce ; que la force porte en soi sa propre justification ; que l'esprit d'aventure, même dans ses plus cyniques excès, est le plus digne d'un homme ; qu'une odeur salubre s'exhale du sang versé, pour quelque cause qu'il soit versé ; enfin, que la matière est mue par des agens aveugles comme elle, auprès desquels la fatalité antique était pur enfantillage, et auxquels il convient de s'abandonner pleinement ? La vie désirable est une succession de sensations fortes et d'ailleurs quelconques. Les héros de Kipling s'agitent dans une atmosphère lourde, échauffée, imprégnée d'exhalaisons capiteuses, et, sans doute pour mieux s'adapter à ce milieu particulier, ils ont tous généralement un grain de folie. La pensée noble, élevée, généreuse, est absolument absente de ces récits, aussi bien que de la pure politique impérialiste. Cette littérature et cette politique nouvelles se proposent, consciemment ou inconsciemment, de déve-

lopper dans l'âme anglaise, si complexe, si riche et si profonde, les côtés violens et brutaux au détriment des autres, et c'est à elles qu'on devrait donner pour devise : La force prime le droit. L'Angleterre a dû sa grandeur morale à une autre philosophie de la vie, et sa grandeur matérielle à d'autres moyens d'action. Qu'a ajouté jusqu'à ce jour l'impérialisme à l'Empire ? Les deux républiques sud-africaines, et encore ne sont-elles pas définitivement conquises. On ne voit guère autre chose à son actif.

Il était inévitable qu'une crise psychologique d'une telle intensité, mettant en jeu des passions aussi vives, exerçât une influence perturbatrice sur le parti libéral. Habitué à défendre de nobles causes, mais affaibli et quelque peu désorienté, il devait être perplexe entre les grands souvenirs de son passé et les tentations malsaines du présent. Il s'est divisé. Aucun de ses membres n'avait une autorité et un prestige suffisans pour l'arracher à ses hésitations, en lui montrant où était la véritable voie politique, celle du devoir. De là, dans la crise générale, la crise particulière dont il a eu à souffrir, et dont les derniers épisodes ont vivement attiré l'attention. Il semble que l'Angleterre ne soit pas intéressée toute seule à la conservation, nous allions dire au salut du parti libéral. Ce serait une triste fin pour lui de se dissoudre dans un impérialisme de seconde catégorie, dans un impérialisme emprunté à autrui, un peu honteux de lui-même, à moitié avoué, à moitié désavoué. Les partis ne meurent pas des scissions et des schismes qui se produisent en eux, et le parti libéral a survécu à la défection des unionistes. Ils meurent lorsqu'ils renoncent aux principes qui sont leur raison d'être : là est pour eux le suprême danger. Lord Rosebery a dit que l'attitude de Fox avait exclu son parti du pouvoir pendant quarante ans, et nous convenons que cela est regrettable : cela vaut mieux pourtant que de le détruire une fois pour toutes ou de le défigurer pour toujours.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.



L

té
F
l'
n
re
ou
le
to
ch
te
à

su
su
op
es
ra

LA GRANDE MADEMOISELLE

V [1]

LA FRONDE

Peu de crises politiques ont laissé à ceux qui en furent les témoins ou les acteurs des impressions aussi diverses que la Fronde. Prenez ce merveilleux Retz, dont les *Mémoires* sont l'épopée du Paris révolutionnaire; prenez Omer Talon, l'un de nos plus grands orateurs parlementaires; prenez l'amie de la reine, Mme de Motteville; prenez La Rochefoucauld, duc et pair, ou Gourville, son ancien laquais; prenez les Gaston d'Orléans, les Beaufort, les Anne de Gonzague, les Mme de Chevreuse, tous ceux et toutes celles dont nous savons les façons de penser : chacun d'eux s'est représenté la Fronde sous un aspect qui tenait à sa situation et à ses amitiés, autant qu'à son caractère et à sa nature d'imagination.

Il fallait faire un choix entre ces faces multiples d'un même sujet. C'était le seul moyen de donner quelque unité au récit, surtout dans une étude bornée, comme celle-ci, aux sentimens et opinions d'où sortirent les événemens. La Grande Mademoiselle est notre centre, le personnage à qui nous avons toujours tout rapporté : je raconterai la Fronde à travers elle, je m'efforcerai

[1] Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1899, 15 février et 15 août 1900.

à dégager de la masse des documens les scènes ou les états d'esprit qui l'ont frappée, et à évoquer ainsi l'une au moins des physionomies de la période la plus confuse de notre histoire moderne. On ne s'attend pas que le point de vue de Mademoiselle ait été le meilleur; du moins n'est-il pas terre à terre. La Fronde a été son âge héroïque. Elle y entra par des raisons de roman, pour conquérir un mari à coups de canon, pour voir du neuf et de l'extraordinaire; elle joua son rôle avec éclat, et s'étonna le reste de sa vie d'avoir pu commettre tant de « sottises. » C'est à faire comprendre l'état d'esprit qui existait alors en France, et qui permit ces « sottises » à la Grande Mademoiselle et à tant d'autres, que tendront les pages qu'on va lire.

I

Il va de soi que Mademoiselle n'avait pas vu venir la révolution, en quoi elle n'avait pas été plus aveugle que le reste de la cour. Lors des barricades de 1648, il y avait quatre ans que Paris grondait et s'agitait, sans que la régente, ni personne autour d'elle, eût l'idée de s'inquiéter de ce qui se passait dans les esprits. Dès le 1er juillet 1644, le peuple avait envahi le Palais de justice en protestant bruyamment contre un nouvel impôt, et le Parlement s'était chargé de porter ses doléances à la reine. Anne d'Autriche avait refusé de céder. La ville avait pris aussitôt sa physionomie de veille d'émeute : conciliabules en plein air, gens affairés sans savoir pourquoi, curieux le nez au vent, boutiquiers sur le pas de leur porte, attente inquiète de quelque chose d'inconnu. Le troisième jour, la soupe au lait s'envola. Des bandes armées de gourdins descendirent des faubourgs et « donnèrent, rapporte un témoin (1), assez de frayeur dans la ville, en laquelle telles émotions étaient inconnues. » Au bout de quelques heures, les bandes se dissipèrent d'elles-mêmes et l'émeute s'évanouit; mais le premier pas était fait; le peuple s'était familiarisé avec l'idée de troubler la rue.

A partir de ce jour, les signes avant-coureurs de l'orage se multiplièrent. Le Parlement soutenait ouvertement le peuple. Il avait des orateurs violens et magnifiques, qui éclataient en discours terribles sur la misère effroyable, les injustices et l'op-

(1) Omer Talon, *Mémoires*.

pression qui jetaient la France dans une sorte de désespoir. La majesté du trône ne les arrêtait plus, et c'était aux séances solennelles des lits de justice, ou dans les salons même du Palais-Royal, en présentant les remontrances de leur corps, qu'ils prononçaient leurs philippiques les plus véhémentes. L'enfant-roi les écoutait, assis à côté de sa mère; s'il ne comprenait pas toujours leurs paroles, il ne pardonna jamais le ton dont elles étaient prononcées. La cour les considérait avec étonnement, et Mademoiselle, en ce temps-là, ne bougeait de la cour; ses *Mémoires* ne font néanmoins aucune allusion à ces révoltes de l'opinion, tant elle avait été loin d'en saisir la portée; elle l'avait aussi peu comprise que la reine, et c'est tout dire. Il n'y avait que soixante ans des barricades de la Ligue, il n'y en avait que dix d'une comédie appelée *Alizon*, où une ancienne ligueuse a pour les soldats du roi les yeux de nos communardes pour les Versaillais; le peuple parisien n'avait jamais cessé d'entretenir ses vieilles armes, dans la pensée qu'elles resserviraient; et la régente de France s'imaginait avoir paré à tout en défendant aux Français, par une ordonnance, de parler politique.

Un esprit nouveau montait des profondeurs de la nation dans les classes moyennes, où il avait déjà trouvé un apôtre. C'était un parlementaire, le président Barillon. « Il avait, dit Mme de Motteville, un peu de cette teinture de quelques hommes de notre siècle qui haïssent toujours les heureux et les puissans. Ils estiment qu'il est d'un grand cœur de n'aimer que les misérables, et cela les engage incessamment dans les partis qui sont contraires à la cour. » Les temps n'étaient pas mûrs pour les haines qui balayent sous nos yeux les vieilles sociétés, et le président Barillon était condamné à succomber. Tant que la reine avait été malheureuse, il lui avait été tout dévoué. Lors de son veuvage, il avait contribué à lui faire donner le pouvoir, la croyant, je ne sais sur quels fondemens, acquise à ses théories sur les droits des humbles et les devoirs des gouvernemens envers les peuples. La désillusion ne se fit pas attendre, et Barillon, de chagrin, se jeta dans l'opposition avancée. Anne d'Autriche était incapable de comprendre cette âme passionnée. Elle en voulut à son vieil ami et le fit enfermer à Pignerol, où il mourut, « regretté de tout le monde, » dit encore Mme de Motteville. Le président Barillon est déjà un précurseur des idéologues du XVIIIe siècle et des socialistes du XIXe.

La reine était de ceux qui ont des yeux pour ne pas voir. Rien ne put les lui ouvrir. Le roi de France avait eu sa marmite renversée, faute d'argent pour payer les fournisseurs, et sa mère, pour apaiser les siens, avait dû mettre en gage les diamans de la couronne. Anne d'Autriche s'indignait néanmoins contre ces bourgeois qui osaient dire la France ruinée. Non qu'elle attachât de l'importance à l'opinion du Parlement, qu'elle appelait « cette canaille, » avec ses idées exotiques sur notre pays, mais toute critique lui paraissait une atteinte à l'autorité de son fils. Chacune de ses injures ajoutant à la popularité de l'opposition, celle-ci était toujours disposée à soutenir les réclamations du peuple, par intérêt autant que par sympathie : — « Les bourgeois étaient tous infectés de l'amour du bien public, » écrit avec amertume la douce Motteville. La cour n'avait donc pas à compter sur « cette canaille » en cas de difficultés.

Ni, d'ailleurs, sur elle-même; trop d'ambitions s'y contrariaient, trop d'intrigues égoïstes, sans parler de l'instinct de la conservation, qui incitait les nobles à lutter une dernière fois contre l'établissement de la monarchie absolue, pour sauver ce qui restait à sauver de leurs anciens privilèges. Ils auraient été dans leur droit, car personne n'est tenu au suicide, si seulement ils avaient su comprendre que les devoirs envers le pays passent avant tout; mais l'idée de patrie était encore bien trouble dans les consciences les plus claires. La Grande Mademoiselle n'hésitait pas plus que les autres, quand les intérêts de sa maison se trouvaient opposés à ceux du royaume. Elle raconte qu'après l'affaire Saujon (1), elle s'était à peu près retirée de la cour : « Je ne croyais pas que la présence d'une personne que la reine avait si fort maltraitée lui pût être agréable. » Elle allait faire des séjours à son château de Bois-le-Vicomte, près de Meaux, et ce fut là qu'on lui envoya la nouvelle de la bataille de Lens (20 août 1648). La petite cour de Mademoiselle savait que sa princesse verrait un malheur personnel dans le bonheur de nos armes; c'était de la gloire en plus pour le prince de Condé, du crédit et de l'influence en plus pour cette autre branche cadette, aux prétentions insolentes, dont les usurpations avaient mis entre leurs maisons une aigreur que la mort du vieux Condé (1646) n'avait pu adoucir. « Personne ne me l'osa dire, continue Mademoiselle; l'on mit

(1) En mai 1648. Voyez la *Revue* du 15 août 1900.

sur ma table la relation qui était venue de Paris; au sortir de mon lit, je vis ce papier sur ma table, je le lus avec beaucoup d'étonnement et de douleur... Dans cette rencontre, je me trouvais moins bonne Française qu'ennemie. » L'aveu est à retenir, car le crime de Mademoiselle a été celui de toute la noblesse frondeuse : eux d'abord, la France ensuite.

Elle en pleura. Son père lui ayant mandé de revenir à Paris « se réjouir avec la reine, » ce lui fut un redoublement de chagrin; depuis la scène du Palais-Royal, il lui était impossible de « se réjouir » avec Anne d'Autriche. Il fallut pourtant obéir et assister avec la cour, le 26 août, au *Te Deum* de Notre-Dame. — « Je me mis auprès du cardinal de Mazarin, et, comme il était en bonne humeur. je lui parlai de la liberté de Saujon, pour laquelle il me promit de travailler auprès de la reine, que je laissai au Palais-Royal, et m'en allai dîner. Je ne fus pas plus tôt arrivée à mon logis, que l'on me vint dire la rumeur qui était dans la ville, que le bourgeois prenait les armes. » C'était la réponse des Parisiens à l'arrestation inattendue de deux parlementaires, dont le vieux Broussel, l'homme qui incarnait aux yeux de la foule les doctrines humanitaires et démocratiques du président Barillon, mort pour la bonne cause. La ville s'était levée en un tour de main.

Le chagrin de Mademoiselle se dissipa. Dans le désarroi de la monarchie, elle ne pensa qu'aux embarras où allaient se trouver la reine et Monsieur, et son plaisir fut « grand. » Les Tuileries étaient situées à souhait pour observer une révolution. Les boulevards n'existaient pas, et la Seine était le centre du mouvement et des affaires, la grande rue de Paris et sa grande salle des fêtes. A plusieurs lieues en amont et en aval, les étrangers reconnaissaient à son animation qu'ils approchaient de la capitale. Du Cours-la-Reine à l'île Saint-Louis, elle était bordée de ports et de marchés en plein air, encombrée de barges à marchandises, de trains de bois, de bateaux de plaisance, de coches d'eau en forme de maisons flottantes, et de toute une batellerie légère qui guettait le client pour le mener à ses affaires, lui faire voir de près une joute de mariniers, un feu d'artifice, une sérénade sur l'eau, une galère dorée qui filait banderoles au vent, soulevée par douze paires de rames. La Seine mettait une traînée de soleil au travers des petites rues obscures. Elle était la lumière et la joie de Paris, le cœur de sa vie publique. Ses bras enveloppaient Notre-

Dame, l'Hôtel-Dieu et l'amas d'édifices dénommé le Palais, séjour du Parlement et de la Bourse, immense bazar dont les galeries à boutiques étaient le rendez-vous des flâneurs et des nouvellistes. Un peu au-dessous du Palais, le Pont-Neuf grouillait de marchands ambulans, de bateleurs, de charlatans et de filous, de badauds regardant une parade, de pauvres diables en train de se faire arracher une dent, mettre une jambe de bois ou un œil de verre. Toutes les émotions populaires partaient de la Seine. Elle était une reine; nous en avons fait un égout.

Paris était déjà la ville cosmopolite arrangée pour les étrangers, celle qu'ils appelaient « la grande hôtellerie, » la seule en Europe où l'on vous meublât un palais « en moins de deux heures, » où l'on vous servît « en moins d'une heure » un dîner de cent couverts à vingt écus par tête. Cette puissante capitale était cependant, sous bien des rapports, dans l'état de barbarie. Elle n'était pas éclairée, pas balayée, remplie d'une boue noire et infecte: les habitans vidaient tout par les fenêtres. A peine s'il existait une police, et la ville était semée de « lieux d'asile, » survivance du moyen âge, qui servaient de retraites aux malfaiteurs. Le duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX, envoyait ses domestiques se payer de leurs gages aux dépens des passans et les recueillait dans son hôtel; il possédait le droit d'asile. Le duc de Beaufort envoyait les siens voler pour son propre compte. Des bourgeois en ayant arrêté quelques-uns, il les réclama et prétendit les faire indemniser.

Le caractère de la population parisienne, qui se renouvelle pourtant si vite, n'a pas changé depuis trois cents ans: « — Les vrais Parisiens, écrivait un contemporain de Mademoiselle, aiment le travail, la nouveauté des choses, les changemens des modes d'habits et même d'affaires, fort pieux, crédules et point ivrognes, civils aux étrangers et inconnus (1). » Otez la piété et ajoutez l'absinthe, mère de folie, vous aurez le Parisien d'à présent, toujours laborieux, toujours mobile, toujours crédule surtout; il traite la religion de superstition, mais il a foi aux systèmes, aux panacées, aux grands mots, aux grands hommes vrais ou faux, il croit encore aux révolutions. En revanche, il est toujours prêt, comme aux siècles passés, à se faire tuer pour une idée, pour un Broussel, pour bien moins qu'un Broussel. Ce

(1) Gomboust.

fut ce Parisien-là, le même que nous connaissons, qui fit les barricades de 1648. Les fenêtres de Broussel donnaient sur la rivière. La batellerie de la Seine, instruite la première de son arrestation, s'élança dans les rues avec de grands cris. Les Halles se joignirent à la batellerie, le « bon bourgeois » suivit le peuple, les boutiques se fermèrent, les chaînes se tendirent, les rues se hérissèrent d'armes vieillottes qui donnaient à l'émeute un faux air de cortège historique, et Mademoiselle fit atteler; elle voulait voir cela de près.

Elle prit par les quais, traversa le Pont-Neuf, et fut témoin d'un spectacle qui influa sur la suite de sa vie. Les chaînes tombaient devant elle pour se relever derrière son carrosse. La Grande Mademoiselle se rendit au Luxembourg, et de là au Palais-Royal, en princesse de légende devant qui s'évanouissent les obstacles et les monstres. La popularité n'est jamais chose raisonnée à Paris; les gens du peuple adoraient cette princesse autoritaire, pour qui leurs pareils n'étaient que des « coquins, » bons à bâtonner et à pendre, et ils en furent récompensés, comme on l'est très souvent, en ce monde, des sentimens désintéressés. Au retour de sa promenade, Mademoiselle était prisonnière de sa popularité.

La cour avait commencé par ne pas prendre l'insurrection au sérieux. Il fallut y venir, et Mademoiselle trouva le Palais-Royal « en grande rumeur. » Elle but des yeux les visages soucieux de ceux qui l'avaient offensée, rentra chez elle toute contente, et s'amusa comme une enfant à regarder les bivouacs établis sous ses fenêtres. La nuit fut cependant paisible. — « Le lendemain, je fus éveillée par le tambour, qui battait aux champs de bonne heure, pour aller prendre la Tour de Nesle (1), que quelques coquins avaient prise. Je me jetai hors du lit et courus à la fenêtre. » Elle vit bientôt revenir des soldats blessés, qui lui causèrent « grande pitié et frayeur. » Dans la rue des Tuileries, les passans avaient tous des épées; ils les portaient si gauchement, que Mademoiselle s'en amusa longtemps. Elle se trouvait bloquée dans son palais; toutes les rues de la ville étaient barricadées avec des tonneaux remplis de terre ou de fumier et reliés par des chaînes. Paris n'avait pas mis trois heures à exécuter ce bel ouvrage, plus redoutable encore à titre de sym-

(1) La Tour de Nesle était au bord de la Seine, proche l'emplacement actuel de l'Institut.

bole qu'autrement. Les barricades de la Fronde, pavoisées avec les vieux drapeaux de la Ligue, font toucher du doigt la continuité du courant révolutionnaire dans la population parisienne.

Retz se targue d'avoir été celui qui mit le feu aux poudres Ses *Mémoires* grossissent son rôle, moins qu'on ne l'a dit pourtant. Il tenait réellement dans sa main le Paris pauvre. C'était le fruit de sept années d'un travail patient. Élève très indigne de Vincent de Paul, son ancien précepteur, Retz avait gardé de leur commerce l'idée qu'il fallait compter avec le peuple, qu'il était quelqu'un et non quelque chose, et que l'avenir serait à qui saurait s'en servir. En conséquence, ce jeune abbé de bonne maison, coadjuteur de son oncle l'archevêque de Paris, s'était appliqué à connaître les opinions politiques des crocheteurs et des miséreux. Il fréquentait leurs greniers et y apprenait, en échange de ses aumônes, les mots qui font sortir les barricades de terre à Paris. Il recourut à cette science dangereuse dès qu'il se crut menacé du côté de la cour, trop heureux d'avoir un prétexte de jouer les Marius et les Coriolan; c'était son rêve depuis son enfance, depuis qu'il avait lu Plutarque.

C'est la grande figure romantique de ces temps où Corneille croisait dans la rue les modèles de ses héros. Retz était bien moins un ambitieux qu'un passionné de l'extraordinaire et de l'éclatant. Rien ne valait à ses yeux une belle aventure. Aucune existence n'était comparable pour lui à celle du conspirateur, aucun surnom aussi flatteur que celui de « petit Catilina (1), » qu'on lui donnait quelquefois. Le peuple parisien s'entendait avec lui. La Rochefoucauld et Saint-Simon ont parlé avec admiration de son « puissant » et « prodigieux génie. » Mazarin, hors d'état de comprendre les héros de Plutarque, puisqu'il n'aimait ni la vertu ni le vice, craignait Retz sans l'admirer et confiait à Mademoiselle qu'il avait « l'âme noire. » Anne d'Autriche ne voyait en lui qu'un « factieux » et un intrigant. Les sots s'en moquaient, et il y prêtait; il était ridicule avec sa face basanée, ses jambes torses, ses maladresses de myope, et son goût pour les costumes de cavalier, les étoffes voyantes et les fanfreluches, ses allures de petit-maître et ses sempiternelles aventures galantes. Mais il y a des hommes qui supportent le ridicule,

(1) Duchesse de Nemours, *Mémoires*.

et Retz était du nombre; la preuve en est qu'il plaisait aux femmes.

Tandis qu'il contemplait son œuvre dans son quartier de Notre-Dame, où chacun se préparait à la bataille, les pères avec leurs mousquets, les petits enfans avec leurs petits couteaux, Mademoiselle profitait de ce que les communications étaient libres entre les Tuileries et le Palais-Royal pour se rendre chez la Régente. Elle y était quand le Parlement vint réclamer Broussel et emporta un refus indigné. Elle y était encore quand il reparut, bien malgré lui, pour signifier à la reine, de par le peuple, que Paris « *voulait* monsieur de Broussel (1). » Tandis que Mathieu Molé s'expliquait avec Anne d'Autriche, un parlementaire, inconnu à Mademoiselle, lui parlait politique d'un ton qui lui ouvrait les yeux sur les dispositions de la magistrature française. Elle regarda sortir les « longues robes, » après que la reine eut promis de rendre Broussel, et leur trouva un air étrangement fier. Il fut clair pour elle que tout cela n'était qu'un commencement.

Les barricades disparurent le lendemain, au retour de Broussel; mais la population restait nerveuse. Il suffisait du bruit le plus absurde, d'un passant criant que la régente préparait une seconde Saint-Barthélemy, ou que la reine de Suède était à Saint-Denis avec son armée, pour que les mousquets partissent tout seuls dans les rues. Il s'élevait alors un grand brouhaha et la populace se mettait à piller, puis tout s'apaisait jusqu'à la prochaine fois. La nuit, les alertes étaient continuelles. Le 30 août, Mademoiselle était allée au bal dans une maison située près de la rue Saint-Antoine. On entendit toute la soirée des coups de feu suivis de rumeurs. La reine et Mazarin auraient bien voulu être hors de Paris; mais le Palais-Royal était surveillé par le peuple, et l'habitude de traîner son mobilier après soi rendait bien difficile de partir sans qu'on s'en aperçût. La cour décida cependant d'essayer.

Le Palais-Royal avait repris son train accoutumé. La surveillance des Parisiens se relâchait peu à peu. Alors, le 12 septembre avant le jour, quelques voitures de meubles filèrent du palais vers Rueil. Le 13, le petit Louis XIV était tiré de son lit de grand matin, et suivait les meubles en compagnie de Mazarin.

(1) *Histoire du Temps.*

Anne d'Autriche, « comme la plus vaillante (1), » resta la dernière pour couvrir la fuite de son ministre; elle se promenait dans Paris pour détourner l'attention. Dans l'après-midi, elle aussi disparut par la route de Rueil.

II

Cette fuite affola Paris. On crut que la reine, une fois en sûreté, ne penserait qu'à se venger des barricades. Les affaires s'arrêtèrent, le bourgeois cacha son argent, les gens de la cour partirent en hâte, emportant leur mobilier, et les mauvaises figures des jours de troubles se répandirent par les rues. Des voitures de déménagement furent pillées. Ce fut ensuite le tour des boulangeries. Le Parlement avait pris l'autorité en main; mais ses séances devenaient aussi orageuses que celles de notre Chambre des députés. Les questions de personnes et les intérêts de coteries y avaient fait leur entrée avec la politique, et Olivier d'Ormesson écrivait tristement dès le 23 septembre, après une scène déplorable : — « Le bien public ne servait plus que de prétexte pour venger les injures particulières. »

Mademoiselle considérait les événemens avec des sentimens mélangés. La première Fronde n'était pas pour plaire à une personne de son humeur, aussi sûre que les rois sont les vicaires de Dieu sur la terre. Au fond, elle ne vit qu'une aventure de « brouillons » dans ce qui était un coup de désespoir, provoqué par l'excès de la détresse publique. La France avait été riche au siècle précédent, et maintenant elle se mourait de misère, à cause d'un système de finances fondé sur l'usure. L'État dépensait sans compter, empruntait à des taux exorbitans, et se libérait en cédant les impôts à ses banquiers, les « traitans, » qui les levaient à main armée et en vrais chefs de brigands. Après leur passage, le laboureur dépouillé de tout, n'ayant plus ni bestiaux, ni charrue, ni lit pour coucher, ni pain, ni rien, n'avait plus qu'à s'en aller dans les bois se faire brigand à son tour.

Chaque année un lambeau de la France retombait ainsi en friche, et, contre ces iniquités, le pays était sans recours. Ce fut alors que la plainte douloureuse du peuple suscita les Barillon et les Broussel, et que le Parlement, atteint lui-même dans

(1) Motteville.

sa bourse et dans la valeur de ses charges par des édits impolitiques, risqua une tentative dont le succès aurait changé le cours de notre histoire. Les yeux tournés vers l'Angleterre, il essaya de donner à la France une manière de constitution, et de marcher, malgré la différence des origines, sur les traces de la Chambre des communes. Des magistrats et des fonctionnaires, ayant acheté ou hérité leurs charges, cherchaient à s'emparer du pouvoir législatif et financier, afin, disaient-ils, de ramener et réduire l'autorité royale « à ce qu'elle doit faire pour bien régner (1), » et la nation les applaudissait, les uns parce qu'ils souhaitaient sincèrement leur succès, les autres dans l'espoir de pêcher en eau trouble.

Au nombre de ces dernières était la Grande Mademoiselle. Elle venait d'avoir l'idée burlesque d'épouser le petit Louis XIV. Il avait dix ans, elle en avait vingt et un, l'air « brusque et délibéré, » un genre de beauté robuste qui ne la rajeunissait pas. Pour cet enfant qui jouait la veille encore sur ses genoux, Mademoiselle était une parente respectable et intimidante, qu'il redoutait plus qu'il ne l'aimait, et elle s'en doutait bien un peu; les flatteurs avaient beau lui assurer « qu'on ne regardait jamais (aux âges) entre personnes de cette élévation (2), » elle devinait qu'elle n'aurait ce petit mari-là que par la force, et ses opinions politiques en étaient toutes chancelantes. Elle voyait les entreprises du Parlement avec d'autres yeux, selon qu'elle envisageait l'utilité des troubles pour mener à bien son projet, ou l'inconvénient d'affaiblir une couronne qui serait peut-être sienne. Ses *Mémoires* ont gardé la trace de ce conflit intérieur. Elle approuve à une page les réformes du Parlement, et s'indigne à la page suivante contre des sujets assez hardis pour « borner l'autorité du roi. » Elle adopte toutes les maximes qui découlent du droit divin, et elle est en joie à chaque faute de la cour.

Celle-ci accumulait les erreurs, et c'était presque inévitable, tant la situation était fausse. Mariée ou non, Anne d'Autriche laissait prendre un tour déplaisant à la faveur de Mazarin. Ce n'était pas lui qui la protégeait; c'était elle qui le défendait, et avec une sorte de furie. De lui, tout était charmant; les yeux de la reine, son sourire, le disaient aux assistans. Pour lui, elle supportait tout; elle bravait la gêne, pourvu qu'il vécût parmi les

(1) André d'Ormesson, en note du *Journal* d'Olivier d'Ormesson.
(2) Lenet, *Mémoires*.

tentures précieuses et les objets d'art, dans cet intérieur à l'italienne, trop raffiné pour le temps et pour la France, où l'imagination populaire ne le voyait que jouant avec des animaux singuliers, parfumés comme leur maître, et soignant sa beauté par des secrets de toilette de son invention. Elle était joyeuse infiniment de pouvoir mettre la France à ses pieds, sous ses pieds, et c'était justement ce que la France était résolue à ne pas supporter. Les immenses services de Mazarin dans nos relations avec l'étranger n'étaient guère connus que de ses agens. Paris s'inquiétait si peu des affaires du dehors, que la paix de Westphalie (1), l'un des grands événemens de l'histoire universelle, y passa presque inaperçue. On parla incomparablement plus des marmitons du roi, qui avaient voulu piller le dîner de Mazarin, parce que leur maître « n'avait que deux petites soles, et que M. le cardinal en avait quarante (2). » Ces choses-là, les Parisiens en étaient toujours informés; mais le grand diplomate leur était masqué par le « beau galant » qui avait eu le talent de devenir maître de maison chez la mère du roi, et qu'ils appelaient avec mépris, pour ne citer que des mots honnêtes, « l'inventeur de pommades » ou « la moustache collée. » Quand une foule parisienne criait: « Vive le roi! » Retz entendait l'écho répondre: « Point de Mazarin! » La reine, comme toutes les femmes très amoureuses, ne comprenait pas ce qu'on lui reprochait, et le malentendu s'aggravait entre elle et la nation.

A peine la cour fut-elle rentrée à Paris (le 31 octobre), sur les instances du Parlement, qu'on s'aperçut du chemin qu'avaient fait les esprits en son absence. Dans le peuple, il n'était plus question de respect, ni pour la régente, ni pour le premier ministre; l'air résonnait de chansons satiriques, les murs étaient tapissés de placards injurieux. Le Parlement, gonflé par ses succès, avait pris des allures de réunion publique. Le refroidissement de ce que les Anglais appellent le loyalisme était encore plus sensible dans l'aristocratie. Le courtisan, sa poche bourrée de libelles, calculait ce qu'il pourrait faire rapporter d'écus et de dignités au malheur de la royauté; les grands se mesuraient des yeux; Retz poussait ses curés dans l'opposition; La Rochefoucauld y poussait M[me] de Longueville, et Conti à travers elle. Devant cette hostilité universelle, Anne d'Autriche n'eut pas la

(1) La nouvelle en arriva à Paris le 31 octobre 1648.
(2) Olivier d'Ormesson.

patience longue. Elle commença par s'assurer de Condé et se rendit ensuite au Luxembourg, où elle trouva son beau-frère au lit, sans qu'on pût jamais savoir, avec lui, si c'était une maladie diplomatique. Gaston n'avait pas changé depuis Richelieu. Il était toujours aussi névrosé, aussi poltron, aussi méprisable, aussi charmant à ne le voir qu'en passant et pour causer de choses intellectuelles. La reine, qui savait le prendre, l'étourdit d'un flot de paroles qui le fit passer de l'attendrissement à l'inquiétude et de l'inquiétude à la frayeur, pour retomber ensuite, sans avoir le loisir de respirer, dans des émotions sentimentales qui ne lui laissèrent plus la force de refuser à sa belle-sœur la promesse de s'enfuir secrètement de Paris avec son neveu.

Cette seconde fuite fut fixée à la nuit du 5 au 6 janvier. On convint de se retirer à Saint-Germain, malgré l'absence de meubles et bien qu'il n'y eût pas à songer, cette fois, à faire sortir quoi que ce fût du Palais-Royal à l'insu des Parisiens. Mazarin fit porter deux petits lits de camp au château, et l'on s'en remit du reste à la Providence. Le 5, Anne d'Autriche se coucha à l'heure ordinaire. Dès que le palais fut endormi, elle se releva, confia son secret à une femme de chambre et fit réveiller les quelques personnes dont elle ne pouvait se passer. A trois heures du matin, on leva le petit Louis XIV et son frère. Leur mère les emmena par un escalier dérobé qui donnait sur le jardin. Il faisait clair de lune et le froid était piquant. La famille royale, suivie seulement de la femme de chambre et de quelques officiers, gagna une petite porte ouvrant sur la rue Richelieu, y trouva deux carrosses et arriva sans encombre au Cours-la-Reine, où était le rendez-vous général. Il n'y avait encore personne. On attendit.

Mazarin était allé à une soirée. Il monta en voiture à l'heure convenue et s'en fut tout droit au Cours. Monsieur et Condé étaient rentrés de leur côté pour réveiller leurs familles. Condé eut vite fait d'empaqueter la sienne, hormis M[me] de Longueville, qui refusa obstinément de se lever, étant décidée à rester à Paris. Monsieur eut plus de peine à mettre sa maisonnée en mouvement, entre une femme qui se croyait toujours expirante, et trois filles (1) dont l'aînée avait deux ans et demi, la dernière deux mois et demi. Cependant des messagers couraient dans

(1) Monsieur eut de son second mariage cinq enfans, dont trois seulement, trois filles, survécurent.

Paris pour avertir les gens de la Cour. Ceux-ci envoyaient à leur tour chez leurs parens et amis, et chacun se hâtait, à moitié endormi, vers le Cours-la-Reine, les hommes boutonnés de travers, les femmes en coiffes de nuit et traînant des enfans, tous effarés et se demandant ce qu'on allait faire de Paris pour le fuir ainsi. Mademoiselle fut parmi les derniers arrivans. Après avoir été « toute troublée de joie de voir qu'ils allaient faire une faute et d'être spectatrice des misères qu'elle leur causerait, » l'ennui du dérangement avait pris le dessus et elle était d'une humeur exécrable, grognant parce qu'elle avait froid, parce qu'elle était mal assise, et cherchant toutes les occasions d'être désagréable à la reine. La lune se coucha sur cette cour fagotée et en détresse, et le jour ne paraissait pas encore. On partit dans le noir, cahin-caha, pour Saint-Germain. La gaieté de la reine contrastait avec l'anxiété générale : « — Jamais, dit sa nièce, je n'ai vu une créature si gaie qu'elle était : quand elle aurait gagné une bataille, pris Paris et fait pendre tous ceux qui lui auraient déplu, elle ne l'aurait pas plus été. »

A Saint-Germain, l'on ne trouva que les quatre murs, et la journée sembla longue. Elle se passa à questionner tous ceux qui arrivaient de Paris. On apprit ainsi que personne n'aurait ses meubles ni ses malles ; le peuple, dans son indignation, avait remisé de force les chariots du roi et brisé les autres, ne faisant d'exception que pour une voiture des Tuileries, par laquelle Mademoiselle reçut des matelas et un peu de linge. Les cinq ou six principaux de la Cour se partagèrent les lits de camp du cardinal et quelque literie apportée dans les carrosses ; le reste dormit sur de la paille ou à même le plancher. Les dames n'avaient pas de femmes de chambre, et c'était ce qui leur paraissait le plus dur.

Mademoiselle se piquait d'être « une créature... fort au-dessus des bagatelles. » Elle recouvra sa bonne humeur devant le désarroi général, d'autant que sa belle-mère, l'ex-héroïne, ne cessait de gémir : « Je me couchai dans une fort belle chambre,... bien peinte, bien dorée et grande, avec peu de feu et point de vitres, ni de fenêtres, ce qui n'est pas agréable au mois de janvier. Mes matelas étaient par terre, et ma sœur, qui n'avait point de lit, coucha avec moi : il fallait chanter pour l'endormir, et son somme ne durait pas longtemps ; elle troubla fort le mien ; elle se tournait, me sentait auprès d'elle, se réveillait et criait

qu'elle voyait la bête; de sorte que l'on chantait de nouveau pour l'endormir, et la nuit se passa ainsi... Je n'avais point de linge à changer, et l'on blanchissait ma chemise de nuit pendant le jour, et ma chemise de jour pendant la nuit; je n'avais point mes femmes pour me coiffer et habiller, ce qui est très incommode; je mangeais avec Monsieur, qui fait très mauvaise chère... Je demeurai ainsi dix jours..., au bout desquels mon équipage arriva, et je fus fort aise d'avoir toutes mes commodités. »

Le roi était moins avancé; il attendait toujours ses bagages, que le peuple empêchait toujours de partir. Les portes de Paris étaient gardées; on ne passait qu'avec des passeports, si difficiles à obtenir pour les personnes de qualité, que plusieurs grandes dames se sauvèrent déguisées, qui en paysanne, qui autrement, la marquise d'Huxelles en soldat, à cheval et « un pot de fer en tête (1). » La seule Mademoiselle n'était jamais refusée, quelque chose qu'elle fît demander; ses chariots circulaient librement, rapportant à Saint-Germain les malles de ses amis avec les siennes : — « Le roi et la reine manquaient de tout, et moi, j'avais tout ce qu'il me plaisait et ne manquais de rien. Pour tout ce que j'envoyais quérir à Paris, l'on donnait des passeports; on l'escortait; rien n'était égal aux civilités que l'on me faisait. » La reine en fut réduite à prier sa nièce de lui faire rapporter en contrebande quelques hardes. Mademoiselle s'y prêta avec joie. — « L'on en a assez, dit-elle, d'être en état de rendre service à de telles gens, et de voir que l'on est en quelque considération. » Une popularité aussi éclatante la désignait clairement, dans son esprit, pour partager le trône de son jeune cousin.

Paris n'avait appris qu'à son réveil, le 6 janvier, sa brouille avec la royauté. Le premier sentiment fut la consternation. Le Parlement, trouvant que les choses allaient trop loin, s'empressa de faire des ouvertures de paix à la régente. Repoussé rudement, il prit son parti, rendit un arrêt d'expulsion contre Mazarin, et se mit en devoir de lever de l'argent et des hommes. Le conseil de l'Hôtel de Ville, représentant du commerce parisien, envoya une députation se jeter aux pieds du roi, à qui un échevin dépeignit à deux genoux l'abomination d'une guerre contre Paris. Les larmes étouffèrent tout à coup ce pauvre homme

(1) *Journal des Guerres civiles*, de Dubuisson-Aubenay.

et la parole lui manqua. Mieux que tous les discours, son émotion fit sentir combien l'heure était solennelle. Le petit roi pleurait, tout le monde pleurait dans la salle, excepté la reine et Condé. Anne d'Autriche refusa encore de se laisser fléchir, et le sort en fut jeté; la guerre civile devint inévitable. Après de grandes hésitations, l'Hôtel de ville se déclara aussi pour la résistance. La masse de la population parisienne criait à la trahison de la royauté et demandait vengeance. C'est dans ce décor tragique de la grande ville rendue furieuse par le désespoir que Mme de Longueville fit son entrée sur la scène politique.

La nature ne l'avait pas destinée aux grandes affaires. Elle était toute grâce, elle était la duchesse adorable qui a charmé les hommes par delà son tombeau, qui les charmera tant qu'il existera un portrait pour montrer ses cheveux pâles et ses yeux doux, un historien pour dire les délices de son esprit nonchalant, « aux réveils lumineux et surprenans (1). » L'éducation à la mode avait été sa perte. La petite cour de l'hôtel Condé, « temple de la galanterie et des beaux esprits (2), » les séjours à Chantilly, où l'on vivait « à la manière de l'*Astrée* (3), » l'abus des romans et du théâtre, l'habitude des conversations subtiles sur l'amour, avaient rendu Mme de Longueville aussi romanesque que les héroïnes de la littérature de son temps. Elle croyait que l'on ne pouvait s'élever que par l'amour, et elle trouva sur son chemin un homme tout disposé, — c'est lui-même qui l'ose dire, — à exploiter cette folie. La Rochefoucauld visait à accroître la grandeur de sa maison et ne trouvait rien de disproportionné à mettre la France à feu et à sang pour que sa femme eût le tabouret chez la reine (4). Sous sa direction, Mme de Longueville sacrifia sa paresse à ce qu'on lui disait être « sa gloire, » devint le centre des intrigues, et acquit une influence romanesque comme elle-même.

Beaucoup avaient été entraînés par elle, parmi les princes et seigneurs qui accoururent, après la fuite de la cour, offrir leur épée au Parlement « pour le service du roi » opprimé; c'était la formule adoptée. Le prince de Conti et M. de Longueville furent

(1) Retz.
(2) *Mémoires* anonymes et inédits, cités par Chéruel.
(3) Cousin, *La Jeunesse de Mme de Longueville.*
(4) Cf. *La Rochefoucauld*, par J. Bourdeau.

des premiers. Le lendemain de leur arrivée à Paris, Mmes de Longueville et de Bouillon se présentèrent à l'Hôtel de ville pour y habiter, en otages de la fidélité de leurs maris. — « Imaginez-vous, raconte Retz, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de ville, plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune un de leurs enfans dans leurs bras, qui étaient beaux comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple jusques au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie; toutes les femmes pleuraient de tendresse. » Éconduites par les échevins, les duchesses s'installèrent quand même à l'Hôtel de ville. D'une vieille chambre qu'on leur abandonna, elles firent en quelques heures un salon luxueux qui se remplit le soir même du Tout-Paris, les femmes en grande toilette, les hommes en harnais de guerre. Des violons jouaient dans un coin, des trompettes sonnaient au dehors, et les amateurs de romans se crurent transportés dans l'*Astrée*, chez la nymphe Galatée.

C'est ainsi que le peuple fut dupe dès les premiers jours de la Fronde. Galatée régnait sur Paris, mais les règnes de nymphes coûtent cher. Sa cour de généraux grossissait sans cesse, et tous ces nobles qui s'offraient à la cause populaire, et que la foule acclamait naïvement, réclamaient de l'argent pour eux et leurs soldats. Ils exigeaient aussi de ne pas être oubliés le jour où le Parlement traiterait avec la cour. Le prince de Conti demandait l'entrée au Conseil, une place forte, de l'argent, des grâces pour ses amis. Le duc d'Elbeuf demandait de l'argent, un gouvernement pour son fils, des grâces pour ses amis. Le « roi des Halles, » M. de Beaufort, bête à plaisir avec sa tête somptueuse de Phébus-Apollon, affectant de parler argot et mettant toujours un mot pour un autre, demandait un gouvernement pour son père, de l'argent et des pensions pour lui-même, des grâces pour ses amis. Le maréchal de la Motte demandait un million, un régiment, des grâces pour ses amis. Ainsi de suite. Le document que j'ai sous les yeux contient seize noms (1), des plus grands de France, et tous ayant trahi leur roi pour le peuple dans l'espoir de faire une bonne affaire, tous prêts à trahir le peuple pour le roi si l'affaire paraissait meilleure.

(1) *Demandes des Princes et Seigneurs qui ont pris les armes avec le Parlement et Peuple de Paris* (15 mars 1649). Cette pièce, souvent réimprimée, se trouve, entre autres, dans le *Choix de Mazarinades* de M. C. Moreau.

La noblesse en était tombée là parce qu'elle était ruinée (1) et qu'il était entré dans les desseins du règne précédent de la rendre dépendante des gratifications royales. C'était une excuse insuffisante, mais une excuse. Richelieu avait dressé les grands à mendier : ils mendiaient à main armée.

A l'autre bout de l'échelle sociale, la racaille avait pris le haut du pavé, déshonorant la cause populaire et donnant les Parisiens en risée au monde. Les soldats de la Fronde faisaient triste figure devant les troupes régulières qui bloquaient la capitale sous les ordres de Condé. Après s'être sauvés, ils criaient à la trahison. Leur folie de dénonciation avait gagné toute la ville, et le Parlement lui-même était devenu suspect. Au travers de tous ces agités passait et repassait la figure active du coadjuteur, tantôt vêtu en cavalier et galopant à l'ennemi, tantôt en habits sacerdotaux et haranguant la foule, tantôt courant conspirer, de nuit et déguisé, et trouvant encore le temps de prêcher et de ne jamais manquer une réunion de jolies femmes. Cependant le prix du pain avait triplé, la révolution gagnait la province, et les généraux avaient signé un traité d'alliance avec les Espagnols. C'était payer trop cher les violons de M[me] de Longueville. Au Parlement, les grands magistrats qui en étaient l'honneur se révoltèrent contre les seigneurs et contre la populace, la pression d'en haut et celle d'en bas. Le sentiment national les souleva au-dessus des rancunes et de la crainte, et ils prirent sur eux de conclure la paix de Rueil (11 mars 1649). Les généraux, déçus et irrités, commencèrent par demander « toute la France (2) » pour accepter le traité. Après de honteux marchandages, ayant tous tiré pied ou aile de la monarchie malheureuse, ils consentirent à poser les armes, et la paix fut proclamée à son de trompe. Dès le lendemain, 3 avril, Mademoiselle demandait à son père et à la reine la permission de venir à Paris ; elle voulait voir où elle en était avec les Parisiens, et comment on la recevrait. Elle partit le 8, à travers les ruines de la banlieue. Les soldats des deux partis avaient brûlé les maisons, coupé les arbres, massacré ou mis en fuite les habitans. En plein mois d'avril, le mois des vergers en fleurs, les environs de Paris, à six lieues à la ronde, restaient défeuillés.

(1) Sur les causes compliquées de sa ruine, Cf. *Richelieu et la monarchie absolue*, par le vicomte G. d'Avenel.

(2) Motteville.

III

« Jeudi, 8 avril, rapporte un contemporain, Mademoiselle d'Orléans arrive en son logement des Tuileries, avec grand applaudissement des Parisiens. Vendredi 9, tout le monde va visiter Mademoiselle. » Elle écrit de son côté : « Dès que je fus à mon logis, tout le monde me vint voir, les plus grands et les plus petits du parti : les trois jours que je fus à Paris, ma maison ne désemplit pas. » Un second « petit tour » aux Tuileries, la semaine d'après, n'ayant pas été moins triomphant, Mademoiselle se sentit très encouragée dans son projet, devenu public, d'épouser le roi; la capitale du royaume l'y conviait par ses acclamations.

Dans le même temps, il se jouait à Saint-Germain une comédie dont personne n'était la dupe. Les chefs de la Fronde, généraux, belles dames, parlementaires, représentans de tous les corps constitués et de toutes les classes, jusqu'aux plus humbles, s'en venaient les uns après les autres assurer la régente de leur fidélité. « Car, dit Mademoiselle, contre le roi, je ne vis jamais personne qui avouât d'en avoir été : c'est toujours contre quelque autre. » Tout le monde était reçu, le boutiquier aussi gracieusement que le duc et pair, Anne d'Autriche avait l'air de croire tout le monde, et l'on se séparait avec des démonstrations « de joie et d'amour (1). » Le seul personnage qui manqua son entrée fut Mme de Longueville. Elle se troubla, rougit, balbutia, et sortit furieuse contre la reine, qui n'avait pourtant rien fait pour l'intimider.

Saint-Germain rendait à Paris ses visites. Condé fut hué; les Parisiens avaient sur le cœur la destruction de leurs maisons de campagne et de leurs jardins de la banlieue. Le reste de la cour fut bien reçu, et, quand la reine apparut en personne à la porte Saint-Denis, ramenant son fils (18 août), l'enthousiasme tint de la crise de nerfs. Les vivats couvrirent le canon de la ville, qui exécutait une salve à quelques pas de là; au grand dépit des échevins, on ne s'aperçut même pas qu'il tirait (2). Les gens du peuple passaient la tête par la portière du carrosse royal et faisaient leurs remarques à haute voix. Le succès de la

(1) Ormesson.
(2) *Registres de l'Hôtel de ville pendant la Fronde.*

journée fut pour Mazarin ; les femmes le trouvaient beau et le lui disaient, les hommes lui donnaient des poignées de main. Il fit du tort à Mademoiselle, qui fut délaissée et trouva le temps long : « Jamais, dit-elle, je ne me suis tant ennuyée. » La belle mine de son ami avait rendu à la reine l'estime des Halles ; la première fois qu'Anne d'Autriche ressortit du Palais-Royal, les harengères « se jetèrent toutes en foule sur elle,... et lui demandaient pardon avec tant de cris, de larmes et de transports de joie (1), » que la reine en demeura abasourdie.

Paris avait fait les avances. La royauté les accepta, et le notifia à la France en s'invitant à l'Hôtel de ville. A défaut de journaux pour parler au pays, un bal, suivi d'un feu d'artifice à sujets symboliques, remplaça nos articles officieux. La fête eut lieu le 5 septembre avec une grande magnificence ; la ville de Paris a toujours aimé à bien faire les choses. Le petit Louis XIV y fut très admiré, et sa grande cousine presque autant : « Le roi, dit le procès-verbal officiel (2), mena Mademoiselle à la première courante, avec tant de bienséance et de mignardise, qu'on l'eût pris pour l'Amour dansant avec l'une des Grâces. » Les invités de l'Hôtel de ville, bourgeois petits et gros avec leurs femmes et leurs filles, contemplaient ce spectacle du haut de leurs tribunes, sans être admis à se mêler à la cour. Anne d'Autriche, de son côté, considérait les tribunes, sans pouvoir celer sa surprise. Ces bourgeoises étalaient un luxe égal à celui des plus grandes dames. Leurs toilettes sortaient de chez la même faiseuse, leurs diamans étaient aussi beaux. Depuis plus de trente ans que la reine assistait à toutes les fêtes officielles, c'était la première fois qu'elle voyait cela. Elle ne comprit pas l'avertissement, et qu'il fallait compter désormais avec la bourgeoisie française.

Quand Paris eut bien pleuré de tendresse, il redevint mécontent et agité comme devant. Il y avait des soulèvemens en province. Condé se montrait impérieux et exigeant. Il essaya de se débarrasser de Mazarin en donnant un autre favori à la reine, le marquis de Jarzé, un fat et un étourneau, qui crut qu'il suffisait de se faire friser et de payer d'audace pour réussir. Anne d'Autriche le mit à la porte et en voulut mortellement à Condé. Ce grand général ne faisait que des sottises en politique. Rien ne

(1) Motteville.
(2) *Registres de l'Hôtel de ville pendant la Fronde.*

ressemblait moins au Condé des batailles que le Condé de la vie civile. Le premier était un inspiré, qui paraissait devant son armée en dieu de la guerre, impétueux et terrible, jamais troublé : « Alors son esprit se développait, et il était capable de donner cent ordres à cent personnes différentes (1). » Au Parlement ou avec les chefs de partis, M. le Prince, « le héros, » n'était plus qu'un nerveux, qui n'avait ni sang-froid, ni esprit de suite, éclatait de rire quand il y avait de quoi pleurer, se fâchait quand il aurait fallu rire, n'avait de fixe en lui qu'un immense orgueil et « l'immodération invincible (2) » par laquelle il fut précipité dans l'abîme. Personne n'avait autant d'esprit, et personne n'était aussi bizarre dans ses goûts et dans sa conduite. Il adorait les lettres et sanglotait à *Cinna*, mais le *Polexandre* de Gomberville lui paraissait admirable. Il s'évanouissait en disant adieu à M[lle] du Vigean, et l'oubliait « tout d'un coup (3) » quelques jours après. Bref, un grand génie avec une fêlure, un être compliqué, à contrastes et à contradictions, mais singulièrement intéressant. Au physique, un prince efflanqué et mal peigné, poussiéreux, avec un visage d'oiseau de proie et un regard d'aigle, difficile à supporter.

L'été s'achevait à peine, qu'il avait fait signer au cardinal (2 octobre) la promesse de ne rien faire sans sa permission. La partie était belle pour la maison d'Orléans ; elle pouvait vendre très cher à la couronne son appui contre l'autre branche cadette. Madame et Mademoiselle, si rarement d'accord, poussaient Monsieur à ne pas laisser échapper l'occasion. On répandait à Paris une chanson où la France le suppliait de la défendre contre Condé. Gaston répondait à la France :

> ... Je veux dormir.
> Je naquis en dormant. J'y veux passer ma vie.
> Jamais de m'éveiller il ne me prit envie.
> Toi, ma femme et ma fille, y perdez vos efforts,
> Je dors.

Monsieur « tremblait de peur », écrit Retz. Il y avait des momens où il était impossible de le faire aller au Parlement, même escorté de Condé : « L'on appelait cela « les accès de la

(1) *Segraisiana*.
(2) *Mémoires* de La Rochefoucauld.
(3) *Mémoires* de Mademoiselle.

colique de Son Altesse Royale. » Un jour qu'en se mettant à plusieurs, on l'avait mené jusqu'à la Sainte-Chapelle, il tourna les talons et se sauva chez lui (1) avec la précipitation et les grimaces d'un client de M. Purgon. Mademoiselle se désolait. Le moyen de rien entreprendre ? La deuxième Fronde, celle « des Princes, » se prépara et s'engagea sous ses yeux sans qu'elle eût part à rien. Elle vit en simple spectatrice Mazarin entourer son adversaire de pièges savans et se rapprocher de la vieille Fronde, Condé marcher vers une sorte de dictature, les Parisiens allumer des feux de joie à la nouvelle de son arrestation (18 janvier), et un grand parti commandé par des femmes se lever pour lui dans la France entière. Elle assista dans l'inaction à l'apogée du pouvoir de son sexe dans notre pays. Mme de Longueville, réfugiée à l'étranger après des aventures retentissantes, avait signé un traité d'alliance contre la France avec le roi d'Espagne et le maréchal de Turenne. On croit rêver. Mme de Chevreuse et la princesse Palatine étaient à Paris sur le pied d'hommes d'État consultés et obéis. Les duchesses de Montbazon et de Châtillon (2) avaient chacune leur sphère d'action où elles se rendaient redoutables. D'autres, à la douzaine et d'un bout à l'autre du royaume, s'ingéraient dans les affaires publiques. Il n'y avait pas jusqu'à la femme de Condé, cette petite princesse si effacée, ne comptant pour personne, pas même pour son mari, qui ne fût passée tout d'un coup au premier plan en soulevant Bordeaux. Cependant la Grande Mademoiselle se traînait par ordre derrière la cour, qui allait d'une province à l'autre étouffer les insurrections. Le seul temps utilement employé de toute cette période fut celui qu'elle passa à avoir la petite vérole si heureusement qu'elle en fut embellie : « Devant, j'étais fort couperosée,... et cela m'emporta tout. »

Le 4 juillet 1650, elle dut partir avec la cour, qui allait assiéger Bordeaux. Avant de se mettre en route, elle avait commis une action dont elle n'a garde de se vanter dans ses Mémoires. L'alliance de Mme de Longueville avec l'Espagne nous avait valu l'invasion de l'archiduc Léopold et de Turenne. Mademoiselle n'eut pas honte d'envoyer ses félicitations aux envahisseurs. Elle écrivit à l'archiduc : « Vos troupes sont plus capables de causer

(1) *Journal* de Dubuisson-Aubenay.

(2) Sur les intrigues de Mme de Châtillon, voyez *La Jeunesse du maréchal de Luxembourg*, par M. Pierre de Ségur.

de la joie que de donner de la crainte. Toute la cour juge en bonne part votre arrivée en France, et vos entreprises ne passeront jamais pour suspectes ; faites tout ce qu'il vous plaira. Les victoires que vous remporterez en France sont des victoires de bienveillance et d'affection (1). » Il faut voir dans les documens de l'époque ce qu'étaient ces « victoires d'affection, » à quel degré de férocité bestiale en arrivaient les armées régulières au XVIIe siècle. Devant ces abominations, les manœuvres des grandes Frondeuses pour multiplier les invasions et les soulèvemens perdent leur air trompeur de roman héroïque pour devenir de laides réalités. On prend en horreur ces fausses héroïnes, ces femmes sans bonté et d'imagination pervertie, qui badinaient agréablement sur la guerre civile entre deux jeux de société, mettaient leur vanité à rendre un honnête homme criminel et trouvaient élégant d'attirer de la souffrance sur quelque pauvre village ignoré. Mme de Longueville disait : « Je n'aime pas les plaisirs innocens. » Quant aux galans qui exploitaient l'influence des amazones de la Fronde, ils sont écœurans.

La cour arriva le 1er août à Libourne et y séjourna un mois. Il faisait très chaud. La reine restait renfermée et tenait sa nièce auprès d'elle à faire de la tapisserie. Mademoiselle se dévorait. Elle était quasi prisonnière, et tourmentée par le regret d'avoir fait une fausse démarche dont les Parisiens allaient se moquer quand ils l'apprendraient. L'empereur étant redevenu veuf, Mademoiselle lui avait renvoyé Saujon pour arranger leur mariage. Elle n'avait pas renoncé au roi pour cela, et un ami lui avait fait sentir le ridicule de poursuivre ainsi deux maris à la fois, l'un barbon, l'autre enfant, et ne voulant d'elle ni l'un ni l'autre. Mademoiselle faisait des vœux pour que la guerre civile se prolongeât et empêchât les Parisiens de s'occuper d'elle, lorsque, brusquement, la scène changea.

Monsieur s'était réveillé : Retz avait fait ce miracle. Secoué par lui, Gaston prenait le rôle de médiateur entre les partis. A peine sut-on à Libourne qu'il devenait à ménager, que sa fille fut comblée d'attentions. La reine lui soumettait les dépêches, Mazarin affectait de dire très haut qu'il fallait la consulter sur tout, le reste de la cour la traitait avec la déférence due à une puissance. Mademoiselle reçut ce premier sourire de la fortune

(1) M. Feillet, qui cite cette lettre dans *La Misère au temps de la Fronde,* n'en donne pas la date.

avec joie, mais sans étonnement; les choses rentraient dans l'ordre, rien de plus. Elle fut modérée dans la victoire. Un jour que le cardinal s'étendait sur son affection pour elle et son désir de la voir impératrice, elle le laissa parler longtemps et se contenta de lui dire enfin : « Il n'y a pas de bassesse dont vous ne vous avisiez ce matin. » Mazarin ne s'en troubla pas autrement. Quelques semaines après, Mademoiselle confiait à Lenet que le cardinal « lui avait promis cent fois de lui faire épouser le roi (1), » mais qu'il « était un fourbe. » La reine disait : « Mademoiselle devient furieusement frondeuse. » C'était la vérité. Mademoiselle avait maintenant ses courriers de cabinet, qui lui apportaient le mot d'ordre de Paris. Sa cour était plus grosse que celle de la régente. Quand Bordeaux fut pris, les Bordelais n'eurent d'yeux que pour la fille de Monsieur : « Pendant le séjour de dix jours que la cour y fit, écrit Mademoiselle, personne n'allait chez la reine, et, quand elle passait par les rues, l'on ne s'en souciait guère ; je ne sais si elle avait fort agréable d'entendre dire que ma cour était grosse, et que tout le monde ne bougeait de chez moi, pendant qu'il y en allait si peu chez elle. » Tandis que la régente se morfondait dans la solitude, son ministre recevait des avanies des Bordelais. La reine en fut malade de chagrin et quitta la ville le plus tôt possible.

La cour s'arrêta quelques jours à Fontainebleau avant de rentrer à Paris. Monsieur y vint, s'emporta contre Mazarin dès la descente du carrosse, et fut bouder dans sa chambre sans avoir voulu voir la reine. Priée d'être la colombe de l'arche, Mademoiselle s'y prêta de fort mauvaise grâce. Après « force allées et venues, » Monsieur se décida cependant à saluer la régente ; « mais les choses, au lieu de s'adoucir, s'aigrirent, et il se sépara d'avec la reine de cette manière. » L'influence de Retz l'avait rendu agressif.

L'heure était critique pour le premier ministre. Il lui restait deux ressources : acheter Retz en le faisant cardinal, ou gagner la Grande Mademoiselle en la mariant au roi. Mazarin, ce qui n'est pas d'un grand politique, ne put jamais prendre sur lui de faire un plaisir à Retz. L'autre parti était difficile, à cause de la résistance de la reine, témoin des répugnances de son fils ; le cardinal était maître de la femme, il ne l'était pas de la mère et

(1) *Mémoires* de Lenet.

ne le fut jamais. Il eut recours à ses finasseries ordinaires, trouva des gens qui ne voulaient plus se payer de paroles, et s'aliéna définitivement le coadjuteur et Mademoiselle. Celle-ci était devenue « fort soupçonneuse » depuis qu'elle s'occupait de politique. Donnant, donnant : la paix contre la couronne de France. Mazarin eut ainsi tout le monde contre lui, la noblesse et les Parlemens, la vieille Fronde et la Fronde des seigneurs. Pour comble d'imprudence, il prit part à la bataille de Rethel (15 décembre 1650), gagnée sur Turenne et ses troupes étrangères. Sa part de gloire fit peur; elle menaçait de le rendre trop puissant. La crainte fit signer à ses ennemis un traité d'alliance qui avait été négocié, selon l'usage nouveau, par une femme sans autre mandat que ses beaux yeux et son esprit : Anne de Gonzague, princesse Palatine. L'exil du ministre et la liberté des princes en étaient les articles principaux.

Mademoiselle avait approuvé ces deux articles. Ses vues sur Louis XIV s'étaient compliquées soudain d'un nouveau projet de mariage. Elle s'était dit qu'à défaut du trône de France, il y avait une belle place à prendre en réunissant par une alliance les deux branches cadettes. Au lieu de faire le jeu de la royauté en combattant M. le Prince, il était plus politique de l'épouser. Que M. le Prince fût déjà marié, cela n'avait aucune importance; sa femme, l'héroïne de Bordeaux, était si délicate qu'elle finirait bien par mourir. Le seul obstacle sérieux était l'opposition que ne manquerait pas de faire la cour à un dessein aussi dangereux pour l'autorité royale et la paix publique; mais Mademoiselle pensait qu'à eux deux, elle et Condé, ils forceraient l'obstacle. Mazarin, se sentant ébranlé, était « quasi à genoux » devant elle et lui offrait le roi pour mari, pourvu qu'elle empêchât « son père de se joindre au prince de Condé (1). » La reine la suppliait, au nom de leur ancienne amitié, « d'adoucir Monsieur envers M. le cardinal, » et lui laissait entendre qu'elle n'aurait rien à lui refuser en échange. Mademoiselle crève d'orgueil en racontant ces choses. Elle entrevoyait un avenir éclatant. Pour la première fois, et la dernière, ce n'était pas un pur mirage.

Son père était le chef reconnu de la coalition contre Mazarin. On n'avait pas obtenu sans peine son nom au bas du traité d'union des deux Frondes. Il n'aimait pas ce qui laisse

(1) Motteville.

des traces et peut un jour compromettre. On l'avait poursuivi le papier à la main dans le Luxembourg et il avait fini par être pris entre deux portes. On lui mit une plume dans la main, un chapeau servit de table, et il signa, « comme il aurait signé la cédule du sabbat, dit un témoin, s'il avait eu peur d'être surpris par son bon ange. » Quelques semaines plus tard, le Parlement réclamait la liberté des princes et l'éloignement du premier ministre, et Mademoiselle assistait à une scène qui la transportait d'aise : « J'avais, dit-elle, fait dessein de me coucher de bonne heure, m'étant levée fort matin : ce que je ne fis pas. Car, comme je me déshabillais, l'on vint me dire qu'il y avait grande rumeur dans la ville. La curiosité me prit d'aller sur une terrasse, qui est aux Tuileries, où je logeais : elle regarde de plusieurs côtés. Il faisait lors beau clair de lune; je vis au bout de la rue (1), à une barrière du côté de l'eau, des cavaliers qui gardaient la barrière pour favoriser la sortie de M. le cardinal par la porte de la Conférence; contre lesquels des bateliers s'étant mis à crier, force valets et mes violons, qui sont soldats, quoique ce ne soit pas leur métier, allèrent chasser les cavaliers de la barrière; il y eut force coups tirés. »

A la même heure, le Palais-Royal était le théâtre d'une autre scène à laquelle on ne saurait refuser d'avoir été dramatique. Mazarin allait fuir, la reine croyait le voir pour « la dernière fois (2), » et ces deux êtres entre lesquels il y avait tant de choses, qui auraient eu tant à se dire avant de se quitter, n'osaient pas se dérober à la surveillance des centaines d'yeux rivés sur eux. Ils se parlèrent longtemps devant le monde, lui incapable de cacher son trouble, elle tranquille en apparence, mais très grave, et tout, jusqu'à leur adieu, dut être dit à mots couverts et d'une voix indifférente. La porte refermée sur lui, Mazarin courut se déguiser en cavalier et sortit à pied du Palais-Royal (6 février). Apprenant qu'on se battait sur le quai, il tourna dans la rue de Richelieu et s'éloigna sans obstacle. On sait qu'avant de passer en Allemagne, il se rendit au Havre, où les princes étaient en prison, et qu'il remit ceux-ci en liberté. Le 15 février, Paris apprit que Condé approchait et qu'il comptait souper le lendemain au Luxembourg.

Les nouveaux projets de Mademoiselle allaient dépendre de sa

(1) La rue qui séparait le palais du jardin, aujourd'hui la rue des Tuileries.
(2) Motteville.

première entrevue avec M. le Prince. Elle lui avait fait porter le rameau d'olivier dans sa prison et ignorait comment il l'avait reçu. Elle fut l'attendre au Luxembourg : « MM. les Princes vinrent dans la chambre de Madame, où j'étais, où, après l'avoir saluée, ils vinrent à moi et me firent mille complimens ; et M. le Prince me témoigna en particulier avoir été bien aise, lorsque Guitaut l'avait assuré du repentir que j'avais d'avoir eu tant d'aversion pour lui. Les complimens finis, nous nous avouâmes l'aversion que nous avions eue l'un pour l'autre : il me confessa avoir été ravi, lorsque j'avais eu la petite vérole, avoir souhaité avec passion que j'en fusse marquée, et qu'il m'en restât quelque difformité, et qu'enfin rien ne se pouvait ajouter à la haine qu'il avait pour moi. Je lui avouai n'avoir jamais eu joie pareille à celle de sa prison ; que j'avais fort souhaité que cela arrivât, et que je ne pouvais songer à lui que pour lui souhaiter du mal. Cet éclaircissement dura assez longtemps, réjouit fort la compagnie, et finit par beaucoup d'assurances d'amitié de part et d'autre. » Pendant cet entretien, on entendait au dehors le vacarme d'une grande fête populaire. Les Parisiens s'étaient pris pour Condé de l'un de ces engouemens dont ils sont coutumiers.

Au Palais-Royal, le peuple gardait les portes pour empêcher la régente d'enlever son fils une troisième fois et d'aller rejoindre Mazarin. Les Frondeurs étaient les maîtres de Paris. C'était le moment de montrer qu'ils n'avaient pas fait courir de pareilles aventures à la France sans avoir l'excuse d'un plan de réformes, d'un système quelconque, jugé par eux, à tort ou à raison, meilleur que l'ancien. Si quelques-uns eurent cette pensée, il faut avouer que l'on ne s'en aperçut pas. La notion de l'intérêt général se perdait dans notre pays, un peu comme aujourd'hui ; on n'y connaissait, de plus en plus, que l'intérêt des gens en place ou ayant de grandes situations, et c'étaient leurs rivalités, leurs alliances, leurs efforts pour se supplanter, leurs luttes pour le pouvoir ou la fortune, qui devenaient les événemens publics de la France. Le Parlement voulait garder le monopole des réformes, et il se brouilla avec la noblesse dès qu'elle fit mine de les approuver. La noblesse, jalouse de la robe, s'adressait imprudemment aux passions populaires. Retz ne pensait qu'à être cardinal, Condé qu'à devenir le premier dans l'État, Gaston qu'à tirer son épingle de tous les jeux, Mme de Longueville qu'à avoir d'autres

aventures amusantes, et la régente, dirigée de loin par Mazarin, ne pensait qu'à les tromper tous et y réussissait généralement. Grâce à ce concours d'égoïsmes et de faussetés, de paroles données et violées, l'automne de 1651 retrouva les Espagnols dans l'Est, la guerre civile dans l'Ouest, la cour à la poursuite des rebelles, la misère partout, et la Grande Mademoiselle en suspens pour son établissement.

Au printemps, elle avait cru pendant trois jours son mariage fait avec Condé : « Madame la Princesse fut grièvement malade d'un érésypèle à la tête qui lui rentra, et qui fit dire à beaucoup de gens que, si elle mourait, je pourrais bien épouser M. le Prince. » Mademoiselle s'ouvrit alors de son projet à l'un de ses plus fidèles serviteurs : « Les trois jours que son extrémité (de Madame la Princesse) dura, ce fut le sujet de mon entretien avec Préfontaine; je n'en eusse point parlé à d'autres. Nous agitions toutes ces questions, et ce qui m'en donnait sujet, outre ce que j'en entendais dire, c'est que M. le Prince me venait voir tous les jours; mais la guérison de Madame la Princesse fit finir ce chapitre à l'instant, et l'on n'y pensa plus. »

Dans le courant de l'été, la princesse Palatine, qui ne doutait plus de rien depuis qu'elle avait conclu l'union des Frondes, lui fit offrir de la marier avec le roi avant la fin de septembre. Une autre politicienne, Mme de Choisy, lui exposait en ces termes les conditions du marché : « Elle... me dit, raconte Mademoiselle : « La princesse Palatine... est gueuse; ainsi il faut que vous lui promettiez trois cent mille écus, si elle fait réussir (votre affaire). » Je disais oui à tout. « Et moi, reprenait Mme de Choisy, je veux que mon mari soit votre chancelier. Nous passerons si bien le temps; car la Palatine sera votre surintendante, avec vingt mille écus d'appointemens. Elle vendra toutes les charges de votre maison; ainsi jugez de l'infaillibilité de votre affaire par le grand intérêt qu'elle y aura. Nous aurons tous les jours la comédie au Louvre; elle gouvernera le roi. » L'on peut juger quel charme c'était pour moi de me proposer une telle dépendance, comme le plus grand plaisir du monde. »

Sans aller jusqu'à dire non, Mademoiselle, à la réflexion, cessait de dire « oui à tout, » par une raison parfaitement folle. Elle s'était mis dans la cervelle que le petit Louis XIV devenait

amoureux de la grande cousine qui paraissait si vieille à ses treize ans (1), et dont les brusqueries, les emportemens, le faisaient rentrer dans sa coquille d'enfant timide. Elle était si sûre de son fait, qu'elle laissa tomber dans l'eau « la négociation de Mme de Choisy » pour s'en remettre au cœur du roi, « et cette voie d'être reine, ajoute-t-elle ingénument, m'aurait beaucoup plus plu que l'autre. » Cela se comprend; mais il n'arriva rien, sinon qu'Anne d'Autriche jurait devant sa nièce de lui donner le roi, et disait derrière son dos : « Ce n'est pas pour son nez, quoiqu'il soit bien grand (2). »

Mazarin n'aurait pas vu de mauvais œil, en ce qui le concernait, un mariage qui aurait remis la division entre les deux branches cadettes : « On m'a fait savoir de divers endroits, écrivait-il à la reine, qu'avec le mariage de Mademoiselle avec le roi, tout serait accommodé. Le Tellier (3) est venu exprès me trouver de la part de Retz et de la princesse Palatine, pour cela, et d'autres m'en ont écrit; mais, si le roi et la reine ont les mêmes sentimens qu'ils avaient là-dessus, je ne crois pas que ce soit une affaire facile (7 janvier 1652). » Il n'osait pas insister, ne se sentant plus en situation d'exiger de la reine ce qui lui déplaisait.

Tandis que le Parlement rendait arrêt sur arrêt contre lui, on travaillait autour de la reine à le faire oublier, et l'on y réussissait (4). On occupait l'imagination d'Anne d'Autriche avec d'autres amis, dont la pensée dévorait le cardinal de jalousie dans sa retraite de Bruhl. Il écrivait le 11 mai à la reine : « Je voudrais vous pouvoir exprimer la haine que j'ai contre ces indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'oubliiez et que nous ne nous voyions plus. » Le 6 juillet, il a su que Lyonne se vantait de ne pas déplaire à la reine : « Si on pouvait me faire croire une chose semblable, ou j'en mourrais de déplaisir, ou je m'en irais au bout du monde... Si vous voyiez l'état où je suis, je vous ferais pitié; et il y a de petites choses qui me tourmentent au dernier point. Par exemple, je sais que vous avez dit plusieurs fois à Lyonne pourquoi il ne prenait pas

(1) Pas même; il ne les eut que le 5 septembre.
(2) *Mémoires* de La Porte.
(3) Nom douteux. Les lettres de Mazarin à la reine sont écrites en partie en chiffres. Nous suivons le texte de M. Ravenel : *Lettres du cardinal Mazarin à la princesse Palatine*, etc. (1651-1652).
(4) Cf. les *Mémoires* de Guy Joly et ceux de Mme de Nemours.

les chambres (du cardinal) (1), lui témoignant tendresse de ce qu'il se mouillait en passant la cour. Cela m'a fait perdre le sommeil deux nuits de suite. » Il lui parle de son amour en termes passionnés; il « se meurt » pour elle, sa seule joie est de lire et relire ses lettres, et il « pleure des larmes de sang » lorsqu'elles sont froides, bien qu'il ne soit au pouvoir de personne de rompre le lien qui les unit. Nous n'avons pas les réponses de la reine, mais nous savons qu'elle lui fit écrire vers le 1er septembre qu'il devrait « s'en aller à Rome, » et qu'elle fit signer au roi, deux ou trois semaines plus tard, une « déclaration » qui arracha à Mazarin une lettre pathétique (26 septembre) : « J'ai pris dix fois la plume pour vous écrire, sans l'avoir pu, et je suis si hors de moi du coup mortel que je viens de recevoir, que je ne sais pas du tout si tout ce que je vous pourrai dire aura ni rime ni raison...

« Le roi et la reine, par un acte authentique, m'ont déclaré un traître, un voleur public, un insuffisant, et l'ennemi du repos de la chrétienté... Cette déclaration court déjà par toute l'Europe, et le plus zélé des ministres qui aient jamais été passe à présent pour un scélérat, un infâme...

« Il n'est plus question ni de bien, ni de repos, ni de quoi que ce puisse être. Je demande l'honneur qu'on m'a ôté, et qu'on me laisse en chemise, renonçant de très bon cœur au cardinalat et aux bénéfices... »

Il était clair que le temps pressait. Mazarin fit flèche de tout bois, leva une armée et rentra en France. A mesure qu'il se rapprochait de Poitiers, où était alors la cour, on voit à travers ses lettres que celles de la reine redevenaient tendres. Le jour de son arrivée (30 janvier 1652), Anne d'Autriche l'attendit une heure entière à sa fenêtre.

IV

Mademoiselle avait eu en 1651 une année bien remplie. Elle avait suivi les séances du Parlement, les soirées séditieuses du Luxembourg, et passé la moitié des jours à pousser les Frondeurs aux résolutions violentes. Le reste du temps avait été donné aux plaisirs dont Paris ne manque jamais, même en temps

(1) L'appartement de Mazarin au Palais-Royal, près de celui de la reine. Lyonne logeait rue Vivienne.

de révolution, et à accompagner le roi à la chasse ou à la promenade, tant que la cour avait été à Paris. Mademoiselle avait refusé une fois de plus Charles II d'Angleterre, roi sans royaume, roi cependant et très résolu à rentrer dans ses États. Elle était recherchée, écoutée, populaire, portée au trône par les vœux des mazarinades, à défaut de mieux; mais, et c'était son chagrin, elle n'avait fait aucune action d'éclat, rien qui la rangeât parmi les « héroïnes, » à côté de la princesse de Condé et de Mme de Longueville. L'année 1652 allait enfin lui apporter sa part d'aventures et de « gloire. »

Condé avait repris la campagne et appelé les Espagnols, après une tentative de réconciliation qui avait échoué par sa faute; ses exigences étaient trop élevées. Il était parti avec la résolution de briser cette fois, et à son profit, le pouvoir absolu fondé par Richelieu. Gaston le soutenait. Retz, au contraire, et une partie des Frondeurs, tendaient à se rapprocher de la reine et consentaient même au retour de Mazarin, tandis que le Parlement n'était ni pour Condé ni pour Mazarin. Celui-ci avait acheté Turenne à force de promesses, et emmené la cour dans l'Ouest, combattre les rebelles. Sur ces entrefaites, la ville d'Orléans, de l'apanage de Monsieur, se vit menacée par les troupes des deux partis, et appela son prince à son secours, ou Mademoiselle à défaut de son père. Celle-ci vint voir Monsieur : « Je le trouvai fort inquiet; il se plaignit à moi de la persécution que les amis de M. le Prince lui faisaient d'aller à Orléans; que, s'il abandonnait Paris, tout était perdu, et qu'il n'irait point. » Le soir du même jour, comme Mademoiselle était à souper aux Tuileries, un officier s'approcha d'elle et lui dit à voix basse : « Nous sommes trop heureux; c'est vous qui venez à Orléans. »

Sa joie fut sans pareille. Elle passa une partie de la nuit en préparatifs, alla le matin appeler les bénédictions de Dieu sur son expédition, et parut à midi chez son père en appareil de campagne, suivie d'un état-major emplumé où s'apercevaient plusieurs jolies femmes. L'appartement était bondé de curieux, les uns applaudissant, les autres haussant les épaules. Gaston avait trop d'esprit pour ne pas sentir le ridicule de « cette chevalerie. » Il commençait, d'autre part, à être un peu ému d'avoir déchaîné cette impétueuse personne, qui allait inventer on ne savait quoi, sans se soucier de le compromettre. Dans son inquiétude, il recommandait tout haut d'obéir à sa fille « comme si c'était lui-

même, » et donnait tout bas des instructions pour la tenir en lisières. Après les adieux, il se mit à la fenêtre pour voir le départ. Mademoiselle était « en habit gris tout couvert d'or (1). » Elle monta en voiture parmi les hourras des badauds, et fut acclamée jusqu'à sa sortie de Paris.

Le lendemain de son départ, elle rencontra une escorte envoyée au-devant d'elle par les généraux frondeurs, et fut reçue des troupes en chef d'armée : « Ils étaient en bataille et me saluèrent. » Elle monta à cheval, à la grande joie des soldats, et prit le commandement. Son premier acte d'autorité fut de faire arrêter « deux ou trois courriers, » pour lire leurs lettres. A Toury, où était le gros des troupes, elle présida le conseil de guerre et régla la marche, malgré les résistances de quelques généraux qui disaient avoir en poche des instructions de Monsieur et ne devoir obéir qu'à lui. Leur mauvaise volonté n'empêcha pas Mademoiselle d'être le lendemain à Orléans (27 mars 1652).

Les portes de la ville étaient fermées et barricadées. Mademoiselle fit dire que c'était elle; on n'ouvrit point. Elle eut beau appeler, crier, menacer : la garnison lui rendait les honneurs militaires du haut des remparts, la population l'acclamait de loin, le gouverneur lui faisait passer des bonbons; mais les verrous restaient tirés, tant les Orléanais avaient peur que l'armée n'entrât sur ses talons. De guerre lasse, elle se mit à longer les murailles, suivie de M[mes] de Fiesque et de Frontenac, ses « maréchales de camp. » Tout Orléans était sur les murs comme au spectacle. Mademoiselle allait toujours et disait en plaisantant : « Je ferai rompre des portes, ou j'escaladerai la ville. »

A force de tourner autour d'Orléans, elle rencontra la Loire. Des bateliers vinrent lui offrir d'enfoncer une porte qui donnait sur le quai. Mademoiselle les prit au mot, leur distribua de l'argent et monta sur une butte pour les voir faire. « Je grimpai comme aurait fait un chat, me prenant à toutes les ronces et les épines, et sautant toutes les haies. » Ses gentilshommes la suppliaient de s'en retourner. Elle leur imposa silence et se confia aux bateliers. Ils la firent passer sur des barques et grimper par une grande échelle cassée jusque devant la porte, qui résistait encore. Mademoiselle renvoya les hommes de sa

(1) Dubuisson-Aubenay, *Journal*.

suite, insupportables avec leurs observations, et anima les travailleurs par de bonnes paroles. On les aidait du dedans. A la longue, les deux planches du milieu cédèrent. Mademoiselle s'approcha : « Comme il y avait beaucoup de crotte, un valet de pied me prit, et me porta et me fourra par ce trou, où je n'eus pas sitôt la tête passée, que l'on battit le tambour... Les cris de *Vive le roi, les princes, et point de Mazarin!* redoublèrent. Deux hommes me prirent et me mirent sur une chaise de bois. Je ne sais si je fus assise dedans ou sur le bras, tant la joie où j'étais m'avait mise hors de moi-même : tout le monde me baisait les mains, et je me pâmais de rire de me voir en si plaisant état. »

On l'emporta en triomphe. Une compagnie de soldats marchait en tête, tambour battant, et faisait faire place. Mme de Fiesque et Mme de Frontenac pataugeaient par derrière dans la boue, entourées de gens du peuple qui ne se lassaient pas de baisotter et de caresser ces officiers d'une nouvelle espèce. On en fit une chanson :

Deux jeunes et belles comtesses,
Ses deux maréchales de camp,
Suivirent sa royale altesse,
Dont on faisait un grand cancan.

Fiesque, cette bonne comtesse,
Allait baisant les bateliers;
Et Frontenac (quelle détresse !)
Y perdit un de ses souliers.

A mi-chemin de l'Hôtel de ville, le cortège rencontra les autorités, la tête basse et ne sachant quelle figure faire. Mademoiselle fit semblant de croire qu'elles étaient en route pour lui ouvrir, écouta les discours officiels, rendit les révérences, et termina cette belle journée par l'envoi à Paris d'une dépêche triomphante. Son état-major l'avait rejointe, très penaud de ne pas avoir pris Orléans avec elle. Quant à l'armée, les Orléanais étaient décidés à ne pas la laisser entrer, et il fallut en passer par là.

Le jour suivant, à sept heures du matin, Mademoiselle eut le plaisir de narguer du haut d'une tourelle « quantité de gens de la cour, » de sa connaissance, qui arrivaient, — trop tard, — pour s'emparer de la ville. Le peuple les raillait. Ce fut un mo-

ment délicieux. Dans l'après-midi, elle fit ses débuts d'orateur à l'Hôtel de ville devant une nombreuse assemblée. Très intimidée au début, elle se remit, et exposa aux Orléanais la théorie frondeuse, d'après laquelle on se battait contre le roi « pour son service, » afin de le délivrer « d'un étranger. » Rentrée au logis, elle se mit dans une violente colère en apprenant que M. de Beaufort avait attaqué une ville sans son ordre et essuyé un échec. Elle convoqua le conseil de guerre pour le lendemain soir, dans un cabaret situé hors de la ville.

Ce fut une séance orageuse, bien que des robes s'y mélangeassent aux uniformes. MM. de Beaufort et de Nemours en vinrent aux gros mots et de là aux coups, s'arrachèrent leurs perruques et tirèrent leurs épées. Mademoiselle passa une partie de la nuit à apaiser le tumulte, qui avait gagné toute l'assistance.

Le 30, elle commença à recevoir des lettres de félicitations. Son père lui écrivit : — « Ma fille,... vous m'avez sauvé Orléans et assuré Paris; c'est une joie publique, et tout le monde dit que votre action est digne de la petite-fille de Henri le Grand. » Condé lui disait : — « C'est un coup qui n'appartient qu'à vous, et qui est de la dernière importance. » L'état-major de Mademoiselle renchérissait sur ces complimens. Les officiers lui assuraient qu'elle avait le coup d'œil militaire, et elle en convenait de bonne grâce. Elle en était si persuadée, qu'elle écrivit à une personne de la cour une lettre destinée à être montrée à la reine, où elle déclarait « vouloir épouser le roi, » ajoutant qu'on aurait tort de la mépriser, car « elle pouvait mettre les choses en état qu'on la demanderait à genoux (1). » Anne d'Autriche se moqua de sa nièce.

Après ces brillans débuts, le séjour d'Orléans devint moins agréable. Mademoiselle passait son temps à se fâcher : — « Je me mis en colère,.. je m'emportai,... je les grondai fort... Ma colère me mena jusqu'aux larmes.., » et ne parvenait pas à se faire obéir. Les autorités lui envoyaient des confitures, lui répondaient : — « Tout ce qui plaira à Mademoiselle, » et n'en faisaient qu'à leur tête. L'ennui la prit, et l'impatience de s'en aller; Monsieur faisait la sourde oreille, la trouvant bien où elle était, pour la tranquillité du Luxembourg. Elle se passa de sa permis-

(1) Motteville.

sion et rejoignit l'armée frondeuse à Étampes (2 mai). Il faisait beau temps. Mademoiselle était à cheval avec ses dames, « tous les généraux et quantité d'officiers » étaient venus au-devant d'elle, le canon tonnait, le tambour battait, et elle se sentait dans son élément; Condé avait dit, d'une marche ordonnée par elle, que Gustave-Adolphe n'aurait pas mieux fait.

Le lendemain, elle se rendit à la messe à pied, précédée de la musique militaire, et « cela était tout à fait beau (1). » Elle présida à cheval le conseil de guerre, passa sur le front des troupes, qui demandaient à grands cris la bataille, et reprit la route de Paris sans se douter que Turenne avait profité des distractions données aux officiers par les dames pour surprendre les quartiers des Frondeurs. A Bourg-la-Reine, elle rencontra Condé, revenu du Midi et accouru au-devant d'elle, puis ce fut un immense flot populaire, ce fut le chemin bordé de carrosses « une lieue durant, » la foule courant après elle dans les rues de Paris, le Cours-la-Reine, où l'on se doutait bien qu'elle viendrait se montrer, rempli d'équipages à ne pouvoir passer, le palais des Tuileries bondé de monde, et partout des acclamations, des complimens, un enthousiasme, une joie, une fête, qui achevèrent de lui tourner la tête, et il y avait vraiment de quoi. Il n'y eut qu'au Luxembourg que l'accueil fut froid. Monsieur, ennuyé de la voir revenue, s'était mis dans son lit, où il faisait le malade et refusait d'entendre parler affaires.

Ce pauvre Monsieur était déjà très opprimé sans elle. Condé, plus terrible que jamais, et plus en plein dans la trahison, soulevait la populace, réduisait le Parlement à ne plus se réunir faute de sécurité, livrait à l'étranger tout ce qu'il pouvait de la France et terrorisait Gaston, qui se voyait envahi à toute heure, jusque dans sa chambre, par une foule de gens ignobles, de repris de justice, de gamins et de filles, venus pour le conseiller et l'assurer de leur protection. Aux promenades, le chœur des laquais et des femmes galantes lui dictait sa politique. Sa vie devint tout à fait amère après le retour de Mademoiselle, qui croyait avoir conquis le droit de parler haut, et en abusait; elle raconte qu'un jour, étant chez Madame, elle la « gourmanda comme un chien. »

Il est étrange qu'aucun des princes n'ait vu que la révolution

(1) *Mémoires* de Mademoiselle.

les emporterait avec le reste, si la royauté ne parvenait pas à enrayer le mouvement. La canaille était maîtresse de la rue, et son règne est toujours violent. Elle avait, en 1652, ses Marat et ses Hébert, qui la provoquaient par leurs écrits à des massacres en masse. Elle avait ses Maillard, qui la menaient piller et assommer les suspects et se moquaient de ce qu'en diraient les princes. Des chefs d'un jour, insolens et haineux, surgissaient avec une émeute et disparaissaient avec elle. Paris avait le même aspect trouble et menaçant qu'aux approches de la Terreur; l'accablement et l'épouvante gagnaient les laborieux et les pacifiques, et la bourgeoisie s'opposait de toutes ses forces à l'entrée des troupes de Condé, dans la pensée que la ville serait mise à sac par ces soudards. On en était là, quand l'armée du roi et celle de la Fronde, après des combats aux issues diverses, engagèrent sous Paris la bataille où Mademoiselle acheva de s'illustrer.

Elle était alors « comme la reine de Paris. » Les Tuileries étaient devenues le centre politique et mondain de la France: « J'étais honorée au dernier point, et en grande considération. » Dans le fond, et elle s'en apercevait bien, c'était la répétition de l'affaire d'Orléans; à Mademoiselle les hommages et les flatteries, à d'autres la confiance et l'influence; on ne la trouvait ni discrète ni de bon conseil. Monsieur lui avait toujours tout caché. Condé, avec les dehors d'une entière ouverture, ne lui disait jamais l'essentiel; il allait tenir ses conciliabules chez la belle duchesse de Châtillon, qui était en train de reléguer Mmes de Longueville et de Chevreuse au deuxième plan (1), et avait failli raccommoder les Princes avec la Cour en dehors de Mademoiselle. L'affaire ayant manqué, cette dernière tomba un soir, dans le Cours-la-Reine, au milieu d'une armée en marche. Les troupes de Condé, pressées par Turenne, contournaient Paris en suivant les remparts, le long de ce qui est aujourd'hui la place de la Concorde et les grands boulevards.

Mademoiselle considéra ce défilé en causant avec un officier. Elle s'en vint le regarder encore de la terrasse de Renard (2), et rentra inquiète; l'armée marchait « dans le plus grand désordre du monde (3), » et en prêtant le flanc. « Toutes les troupes,

(1) Cf. *La Jeunesse du maréchal de Luxembourg*, par M. Pierre de Ségur.

(2) Nous rappelons que le jardin de Renard était comme un prolongement de celui des Tuileries.

(3) Lettre de Fouquet à Mazarin.

écrit-elle, passèrent toute la nuit le long du fossé; et, comme il n'y avait que les Tuileries, qui en sont sur le bord, entre mon logis et ledit fossé, l'on entendait distinctement les tambours, les trompettes, et l'on discernait aisément les marches différentes. Je demeurai appuyée sur ma fenêtre jusqu'à deux heures après minuit à les entendre passer, avec assez de chagrin de penser tout ce qui pouvait arriver; mais parmi cela j'avais je ne sais quel instinct que je contribuerais à les tirer d'embarras. » Mademoiselle nous confesse ici qu'elle avait eu l'intention de se purger le lendemain. Le pressentiment qu'elle pourrait « être utile » lui fit décommander sa médecine. A quoi tient la gloire!

A six heures du matin, le 2 juillet, des coups à sa porte la réveillèrent en sursaut. Condé la faisait appeler au secours. Attaqué dans le faubourg Saint-Antoine, acculé contre Paris fermé, il avait d'abord envoyé chez Monsieur, mais Monsieur s'était aussitôt senti malade. Mademoiselle se jeta hors du lit, courut au Luxembourg, et éclata en rencontrant son père sur l'escalier. Gaston répondait: « Je ne suis pas assez malade pour être (au lit), mais je le suis assez pour ne pas sortir. » Mademoiselle le suppliait de monter à cheval, ou alors d'aller se coucher; elle tempêtait, elle pleurait, le tout au vol, quand son père, dans son mouvement perpétuel, passait à portée; et elle ne gagnait rien sur une lâcheté que Retz attisait, Retz devenu cardinal (1) et chef d'un tiers-parti, Retz « qui voulait se défaire du prince de Condé et le laisser périr (2). » Cela durait depuis une heure, « pendant laquelle tout ce que l'on avait d'amis pouvait être tué, et M. le Prince tout comme un autre, sans que l'on s'en souciât; cela me paraissait d'une grande dureté. » Survinrent des amis de Condé, qui se joignirent à elle, et Monsieur, succombant à la fatigue, se débarrassa d'eux tous en expédiant sa fille, « de sa part, » à l'Hôtel de ville.

Elle partit en hâte. Les bourgeois attroupés lui réclamaient des ordres au passage. Place de Grève, une foule déguenillée hurlait contre l'Hôtel de ville, où personne « n'osait mettre la tête aux fenêtres (3), » de peur de recevoir une balle. Mademoiselle monta à la grande salle, demanda des troupes et l'ou-

(1) Il avait été nommé le 19 février 1652.
(2) Motteville.
(3) *Registres de l'Hôtel de ville.*

verture des portes, et vit « qu'ils se regardaient tous, » le prévôt des marchands, ses échevins et le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris. « M. le Prince, s'écria-t-elle, est en péril dans nos faubourgs, et quelle douleur et quelle honte ce serait pour jamais à Paris, s'il y périssait faute de secours! Vous pouvez lui en donner, faites-le donc vivement! » Ils allèrent se consulter dans la pièce à côté, tandis que Mademoiselle se jetait à genoux devant une fenêtre d'où l'on entendait le plain-chant d'une messe. Elle se relevait de temps à autre pour aller leur rappeler que le temps pressait, mais ils ne se décidaient pas. Alors, dans un élan de colère et de désespoir, montrant par les fenêtres la populace en furie, elle leur jura que, s'ils ne signaient l'ordre demandé, « ces gens-là... le leur feraient bien signer (1). » Ils signèrent. Condé était sauvé.

Elle s'élança vers la porte Saint-Antoine. A quelques pas de l'Hôtel de ville, elle vit venir un cavalier en pourpoint blanc, aveuglé par une horrible blessure, inondé de sang, étouffé par le sang, que deux autres cavaliers, tout sanglans aussi, menaient par la main en pleurant. C'était La Rochefoucauld. Mademoiselle lui parla; il ne répondit pas. A l'entrée de la rue Saint-Antoine, en parut un autre, « sans chapeau, tout déboutonné,.. pâle comme la mort », qu'un homme soutenait sur son cheval. C'était le petit Guitaut. Elle lui cria : « — Mourras-tu? » Il fit signe que non et passa. Presque aussitôt un blessé que l'on portait se fit approcher de sa portière. C'était Valon, maréchal de camp, avec qui elle avait cavalcadé en Beauce. Il fut ensuite impossible de les compter : « — Je trouvai à chaque pas que je fis dans la rue Saint-Antoine des blessés, les uns à la tête, les autres au corps, aux bras, aux jambes, sur des chevaux, à pied, sur des échelles, des planches, des civières, des corps morts. » Défilé très aristocratique, car c'était la noblesse de France qui se faisait tuer, dans la dernière de ses batailles contre la royauté. La porte Saint-Antoine ne s'ouvrait que pour les morts et les blessés. Les remparts étaient chargés de spectateurs. Louis XIV et Mazarin regardaient des hauteurs de Charonne.

Les soldats de la Fronde en avaient assez; ils rechignaient à marcher. Leurs chefs marchèrent pour eux, d'où la somptueuse hécatombe. Le faubourg Saint-Antoine vit ce jour-là des charges

(1) *Mémoires* de Conrart.

de cavalerie composées de princes et de seigneurs, des défenses de barricades par des fantassins portant les plus grands noms de France. A leur tête à tous, un grand coupable rachetait son crime envers la patrie en lui donnant l'une de ces visions d'héroïsme qui élèvent les cœurs. Condé était partout à la fois; un « démon, » disaient les soldats du roi; un « surhumain, » disaient les siens. Pareil aux preux des vieilles légendes, il plongeait dans la mêlée, reparaissait l'armure rougie et bossuée, et replongeait, se battant d'un courage si éclatant, si entraînant, que les gens du peuple, sur les remparts, étaient émus d'une grande pitié et murmuraient d'indignation de ce qu'on laissait un pareil homme périr sans secours. Il jetait en même temps autour de lui des ordres si nets, il avait de si merveilleuses inspirations, que ceux de ses officiers qui survécurent gardèrent le souvenir d'avoir vu véritablement, ce jour-là, un héros, un frère de Roland et de Rodrigue. La fatigue n'existait pas pour lui; « fondu de sueur, » sous le soleil de juillet, « étouffé dans ses armes, » il se fit déshabiller, se jeta « tout nu sur l'herbe d'un pré, où il se tourna et se vautra comme les chevaux qui se veulent délasser (1), » fut rhabillé en un clin d'œil et se rejeta, frais et dispos, au plus fort des coups.

Il fallait mourir cependant, accablé sous le nombre, si Mademoiselle, arrivée enfin place de la Bastille, n'eût immédiatement fait ouvrir la porte Saint-Antoine. On lui offrit l'hospitalité dans une maison près de la Bastille; elle y monta : « — Aussitôt que j'y fus, M. le Prince m'y vint voir; il était dans un état pitoyable : il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étaient tout pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse était toute pleine de coups, et il tenait son épée à la main, ayant perdu le fourreau; il la donna à mon écuyer. Il me dit : — « Vous voyez un homme au désespoir; j'ai perdu tous mes amis... » Il se jeta sur un siège, pleurant et me disant : — « Pardonnez à la douleur où je suis; » et, après cela, que l'on dise qu'il n'aime rien! Pour moi, je l'ai toujours connu tendre pour ce qu'il aime. »

Ils convinrent de leurs faits; Condé s'en fut diriger la retraite, et Mademoiselle veiller de sa fenêtre à faire évacuer les bagages, recueillir les blessés et porter à boire aux combattans.

(1) Conrart, *Mémoires*.

Le peuple la secondait de tout son bon cœur. Elle fut touchée de son empressement à soigner les blessés et à donner du sien pour réconforter les autres. Les bourgeois, devenus plus qu'à demi « mazarins » par dégoût du désordre, restaient indifférens, regardaient en badauds, et quelques-uns même riaient, ou tiraillaient des remparts sur les Frondeurs. Mademoiselle ne bougea de son poste que pour monter un instant sur la Bastille, où, ayant pris une lunette, elle vit l'ennemi manœuvrer pour couper M. le Prince de la porte Saint-Antoine. Elle laissa l'ordre de canonner l'armée royale et revint jouir de sa gloire : elle avait sauvé Condé deux fois dans la même journée. Des ovations sans fin furent sa récompense. L'armée en retraite lui criait : « Vous êtes notre libératrice. » Condé reconnaissant la portait aux nues, et, le soir au Luxembourg, le lendemain aux Tuileries, après une nuit d'insomnie passée à avoir « tous ces pauvres morts dans la tête, » Mademoiselle s'enivra d'un encens dont la douceur l'empêchait de « faire les réflexions... qui auraient pu troubler sa joie. » Le seul qui lui battit froid fut encore son père, comme au retour d'Orléans. Dans l'après-midi, Monsieur, croyant le danger passé et guéri subitement par cette nouvelle, était accouru embrasser M. le Prince rue Saint-Antoine et se faire raconter la bataille, de l'air du monde le plus « riant » et le plus à son aise. Le soir, devant la réception triomphale faite à sa fille, il fut guindé : — « J'attribuai cela, écrit celle-ci, au repentir qu'il devait avoir que j'eusse fait ce qu'il devait faire. » Mademoiselle le flattait; Monsieur ne regrettait que de lui avoir laissé prendre trop d'importance.

La peur l'emportait chaque fois sur ce regret. Le 4 juillet, il y avait eu à l'Hôtel de ville une grande réunion des représentans de la bourgeoisie parisienne, pour décider de la ligne à suivre. Les Princes s'y étaient rendus, persuadés que l'assemblée leur offrirait le pouvoir. Ils n'entendirent parler que de se raccommoder avec la royauté, et se retirèrent pleins d'humeur. La place de Grève était couverte d'une populace mélangée de soldats, avec leurs officiers. On a prétendu (1) que les Princes, ou des gens de leur suite, avaient excité la foule au passage. Quoi qu'il en soit, des coups de feu partirent derrière eux, et ils poursuivirent leur chemin comme si de rien n'était.

(1) Cf., notamment, les *Mémoires* de Conrart, et les *Registres de l'Hôtel de ville*.

Mademoiselle les attendait au Luxembourg. — « Monsieur, dit-elle, entra dans sa chambre pour changer de chemise, ayant eu grand chaud. » Le reste de la compagnie causait paisiblement, quand apparut « un bourgeois essoufflé et qui ne pouvait quasi parler, tant la vitesse dont il était venu et la frayeur qu'il avait l'avaient saisi. Il nous dit : « — Le feu est à l'Hôtel de ville, et l'on y tire ; l'on se tue... » Condé fut prévenir Monsieur, qui oublia, dans son trouble, le désordre où il était, « et vint en chemise devant toutes les dames. » Il disait : — « Mon cousin, allez à l'Hôtel de ville ; » mais Condé refusait, donnant ainsi raison au public, qui s'écria tout d'une voix, en apprenant l'action « la plus sauvage qui eût été faite depuis la monarchie (1), » que M. le Prince avait fait le coup et payé les assassins. Outré que des bourgeois osassent lui tenir tête, le héros splendide du faubourg Saint-Antoine était tombé, dans une heure néfaste et ineffaçable, au niveau des septembriseurs, et Monsieur avait été son complice, en sachant tout et n'empêchant rien.

Ils envoyèrent Beaufort, qui fit de son mieux pour disperser la foule. Mademoiselle demanda à le suivre et ne sut pas arriver jusqu'à la Grève. Elle lanterna, quoique ce ne fût guère le moment, et écouta ceux qui trouvaient le danger trop sérieux. Son père, effrayé du train que prenaient les choses, la renvoya à nouveau. Il était minuit passé, et il n'y avait plus personne dans les rues ; elle approcha, cette fois, sans difficulté. L'Hôtel de ville, devenu désert, n'avait plus de portes ni de fenêtres et flambait encore par places. L'intérieur était pillé et saccagé : « — Nous passâmes par-dessus des poutres qui étaient encore toutes fumantes : je ne vis jamais un lieu si solitaire : nous tournâmes tout autour sans trouver qui que ce soit. » A la fin, le prévôt des marchands sortit d'une cachette, avec quelques autres. Mademoiselle les fit mettre en sûreté et s'en alla se coucher. Le jour grandissait déjà et le peuple s'attroupait sur la place, se nommant les victimes : plusieurs parlementaires, des prêtres et trente ou quarante bourgeois parmi les morts, des blessés en nombre considérable. « — Dieu vous bénisse ! » disaient les gens en reconnaissant Mademoiselle, qui s'éloignait tristement ; ce sang répandu ne lui disait rien qui vaille : « — L'on a parlé diversement de cette affaire, écrit-elle ; mais toujours l'on s'ac-

(1) Omer Talon, *Mémoires*.

cordait à en donner le blâme à son Altesse Royale et à M. le Prince. Je ne leur en ai jamais parlé, et je suis bien aise de l'ignorer, parce que, s'ils avaient tort, je serais fâchée de le savoir; et cette action m'a tant déplu, que j'aurais beaucoup de déplaisir que non seulement elle eût été faite, mais tolérée par des personnes qui me sont si proches... Cette affaire *fut le coup de massue du parti.* »

Au premier moment, M. le Prince sembla au contraire en être venu à ses fins. Profitant de la terreur qui était dans Paris et du départ de beaucoup d'hommes politiques, il avait fait nommer par des débris de Parlement un gouvernement dont Gaston était le chef nominal, lui-même le généralissime, et il avait installé la révolution à l'Hôtel de ville avec Broussel pour prévôt des marchands. Le « coup de massue » rendit son pouvoir complètement illusoire. La conscience publique, très calleuse pourtant en matière de meurtres, s'était rebiffée contre le 4 Juillet, parce que c'était un guet-apens : c'était lâche. Elle condamna Condé et, aussitôt, le parti de Condé tomba en miettes. La fatigue de la guerre civile, déjà grande la veille du massacre, parut intolérable le lendemain, et le rideau acheva de se déchirer sur l'immense duperie qu'avait été la Fronde pour le pays. A part une poignée de parlementaires, patriotes et humanitaires avant la lettre, qui avaient rêvé bonheur public et liberté, et qui détestaient l'étranger, et encore plus ceux qui l'appelaient, quand donc avait-on pensé à la France? Qui donc s'était jamais inquiété des souffrances du peuple? Était-ce par hasard la noblesse? Ou les deux branches cadettes? Qu'est-ce que cela faisait au laboureur réduit à se terrer dans les bois, au bourgeois dont les affaires étaient arrêtées depuis quatre ans, que Mme de La Rochefoucauld s'assît devant la reine ou que M. de Longueville gouvernât Pont-de-l'Arche? La belle consolation pour eux, dans leur malheur, de savoir qu'il y avait près de Paris un camp en goguette, où « l'on ne voyait que collations et galanteries aux dames (1) ! »

Aucune de ces réflexions n'était neuve; mais toutes avaient pris en quelques jours une force qui donna beau jeu aux agens de Mazarin (2). Ce dernier eut la bonne grâce de lever les derniers scrupules des Parisiens en faisant semblant de retour-

(1) Montglat.
(2) Voyez les *Mémoires* du Père Berthod.

ner en exil (19 août). La débâcle fut immédiate; tout ce qui comptait dans Paris députa au roi pour le supplier de revenir. Retz, très calmé depuis qu'il tenait son chapeau, y fut l'un des premiers, à la tête de son clergé. Monsieur, et ce fut le grand signe, jugea le moment venu d'abandonner ses amis et négocia en dessous avec la cour. Condé, voyant que tout lui échappait, même ses soldats, qui jetaient leurs armes et s'en allaient, essaya aussi de faire sa paix et demanda encore trop cher; l'affaire manqua. Sa situation devenait critique; il n'avait plus guère avec lui que Mademoiselle, pleine d'honneur et qui fut fidèle jusqu'au bout, mais pleine aussi d'illusions et de chimères.

Dans sa conviction qu'elle était un grand général, elle imaginait des choses insensées, comme de lever à ses frais une armée qui lui appartiendrait; on l'appellerait l'armée de Mademoiselle. Il se trouverait bien quelqu'un pour lui livrer une place forte, ou même deux places fortes. Le roi serait obligé d'en venir à composition avec sa grande cousine, qui trouverait la couronne fermée au fond de son pot-au-lait, à moins cependant qu'elle n'eût épousé M. le Prince d'ici là, car la santé de Mme la Princesse permettait de s'attendre à tout; en quelques semaines, elle avait été deux fois à l'extrémité. La première fois, la nouvelle s'en répandit à Paris dans la soirée : « — Je me fus promener chez Renard : M. le Prince y était; nous fîmes deux tours d'allée, sans nous dire un seul mot; je crus qu'il pensait que tout le monde le regardait, et j'avais la même pensée que lui;.. ainsi nous étions tous deux fort embarrassés. » Les gens faisaient leur cour à Mademoiselle en « remariant » M. le Prince devant elle; un peu plus, elle aurait reçu les complimens.

Elle croyait sans y croire à ces contes de fées. Dans le fond, Mademoiselle sentait approcher la fin de son héroïnat, si l'on me passe le mot, et n'en était que plus ardente à jouir de son reste. Elle se donnait en spectacle aux Parisiens, entourée de « ses compagnies, » levées et habillées de ses deniers en attendant le reste de « son armée, » et s'amusait comme une enfant du bruit des trompettes et du luxe des uniformes. Elle allait dîner au quartier général de M. le Prince, hors de Paris, et passait une journée inoubliable. « L'homme du monde le plus malpropre » avait fait sa barbe et mis du linge blanc en son honneur; la chose fut très remarquée. Condé et son état-major

« burent sa santé » à genoux, au son des trompettes et du canon. Elle passa l'armée en revue et s'avança à cheval jusqu'aux avant-postes de l'armée royale, où l'on était averti de ne pas tirer : « — Je parlai quelque temps à eux. Après, je poussai mon cheval, ayant grande envie d'aller jusque dans le camp des ennemis; mais M. le Prince courut devant, et sauta à la bride de mon cheval, et le fit tourner. » C'était par trop une idée de femme. Le soir, elle donna le mot d'ordre et repartit au clair de lune. La journée se termina par un joyeux souper aux Tuileries.

Cette expédition lui avait monté la tête. Quelques jours après, elle « supplia » son père de lui permettre de faire pendre les principaux meneurs de la réaction. Monsieur manqua de « vigueur (1), » et refusa, fort heureusement pour sa fille, car l'heure du règlement de comptes était proche. Le 13 octobre, elle se grisa une dernière fois du cliquetis des armes et de l'éclat des costumes de guerre. M. le Prince était venu lui dire adieu, avec tous ses amis, avant d'emmener son armée dans l'Est, vers une fortune inconnue : « Cela était si beau, écrit-elle, de voir la grande allée des Tuileries toute pleine de monde, tous bien vêtus. M. le Prince avait (un habit) fort joli, avec des couleurs de feu, de l'or, de l'argent, et du noir sur du gris, et l'écharpe bleue à l'allemande, sous un justaucorps qui n'était point boutonné. J'eus grand regret à les voir partir, et j'avoue que je pleurai, en leur disant adieu... On se trouvait si seul ; l'on était si étonné de ne voir plus personne. Cela causait bien de l'ennui ; et il fut bien accru par le bruit qui courut que le roi venait, et que nous serions tous chassés. »

Les Princes étaient partis un dimanche. Le samedi suivant, au matin, pendant que Mademoiselle était à se coiffer, on lui remit une lettre du roi : « — Elle contenait que, s'en allant à Paris et n'ayant point d'autre logement à donner à Monsieur, son frère, que les Tuileries, il me priait d'en déloger dans le lendemain midi. » Le coup fut rude. Mademoiselle alla se cacher chez des amis. Elle faisait la brave, parlait de mettre Paris sens dessus dessous, et versait cependant des torrens de larmes. Le 21, on lui apprit que son père était exilé de Paris. Elle partit pour le Luxembourg et vit chemin faisant, sans être vue, passer le roi. Il était devenu grand ; c'était un bel adolescent qui saluait bien :

(1) Lettre de Marigny à Lenet, du 25 septembre 1652.

la foule l'applaudissait avec fureur. Arrivée chez Monsieur, Mademoiselle trouva un homme tout hérissé, dont le premier mot fut qu'il n'avait pas de comptes à lui rendre. Elle prit la mouche, et ils se dirent leurs vérités. Gaston lui reprochait son intempérance de conduite et sa manie de se mettre en avant, il l'accusait de l'avoir compromis pour le plaisir de « faire l'héroïne ; » elle, de son côté, en avait gros sur le cœur contre les gens qui ne donnent jamais d'ordres par écrit, parce que cela gêne ensuite pour désavouer. Lorsqu'ils se furent soulagés, Mademoiselle demanda tout à coup à venir habiter au Luxembourg : « — Il me répondit : « Je n'ai point de logement. » Je lui dis : « Il n'y a personne céans qui ne me quitte le sien, et je pense que personne n'a plus de droit d'y loger que moi. » Il me repartit aigrement : « Tous ceux qui y logent me sont nécessaires, et n'en délogeront pas. » Je lui dis : « Puisque son Altesse Royale ne le veut point, je m'en vais loger à l'hôtel de Condé, où il n'y a personne. — Je ne le veux pas. — Où voulez-vous donc, Monsieur, que j'aille ? — Où vous voudrez ; » et s'en alla. »

Le lendemain de cette scène, tous les principaux de la Fronde s'envolèrent sur un mot du roi. Les routes se couvrirent de grands seigneurs en pénitence et d'héroïnes en disponibilité, idoles de la veille que Paris chansonnait déjà. Monsieur était parti avant l'aube,

Avec une vitesse extrême,
. . . .
Mademoiselle son aînée
Disparut la même journée (1).

Elle s'était encore cachée, mais la peur l'avait prise en recevant un billet anonyme, deux billets, vingt billets, « d'écritures différentes, » et lui disant tous qu'on allait l'arrêter. Sans prendre le temps de rechercher d'où venaient ces avis, sans vouloir écouter son fidèle Préfontaine, qui lui prêchait le sang-froid, la Grande Mademoiselle, effarée, hors d'elle, oubliant le soin de sa gloire et perdant toute dignité, criant après ses gens qui la retardaient, s'enfuit honteusement de Paris dans un carrosse sans armes et avec un cocher sans livrée. Elle ne respira que lorsqu'elle eut perdu la ville de vue, et, encore, chaque cavalier,

(1) La *Muse historique* de Loret.

chaque voiture que l'on apercevait lui causaient un nouvel accès de terreur; elle les croyait à sa poursuite. Il était impossible de sortir de scène plus piteusement.

Les aventures de la route vinrent la distraire. Elle était masquée et voyageait sous le nom de « Mme Dupré, » personne sans conséquence, qui dînait avec le gros des voyageurs et bavardait volontiers. Pour une Altesse, cela ne manquait pas de saveur; un jour, dans la cuisine d'une auberge de village, un moine lui parla longuement de Mademoiselle et de ses hauts faits : « C'est une brave fille, disait le Père; elle porterait aussi bien une pique qu'un masque. » Une femme de la cour reçut « Mme Dupré » dans son château, avec des précautions de comédie pour l'empêcher d'être découverte. Des hommes sûrs la tenaient en correspondance avec Condé, qui la suppliait de venir le rejoindre sur la frontière. Il lui écrivait : « Je vous offre mes places et mon armée; M. de Lorraine en fait de même, et M. le comte de Fuensaldagne aussi (1). » Mademoiselle eut assez de sens pour refuser; mais il fallait aboutir et aller quelque part; elle ne pouvait pas rester indéfiniment dans le mystère et le roman comique. Monsieur ne voulait pas la recevoir à Blois; c'était une idée bien arrêtée. A Limours, sa première couchée, il s'était mis en colère contre Préfontaine, qui le priait instamment de ne pas refuser un asile à sa fille : « Non, je ne le veux pas! Et, si elle vient, je la chasserai! » Tout bien pesé, Mademoiselle résolut d'aller attendre la fin de la bourrasque à Saint-Fargeau (2), dont le château lui appartenait. Elle en prit le chemin, et reçut presque aussitôt une lettre du roi lui garantissant « toute sûreté et liberté » dans la demeure de son choix. Mademoiselle fut vexée; elle s'était figuré la cour « fort en peine de savoir où elle était. »

Au moment d'arriver, après une étape à cheval de plus de vingt lieues, la peur la reprit, l'une de ces peurs irrésistibles qu'on appelait à Paris « les paniques de Monsieur. » Malgré la lettre du roi, elle voyait en imagination tout un corps d'armée à ses trousses, elle se voyait arrêtée, emprisonnée : « J'étais hors de moi, » écrit-elle. On avait beau la raisonner, c'en était bien fait de l'héroïnat; l'amazone d'Orléans n'était plus qu'une pauvre femme éplorée, qui fit son entrée à Saint-Fargeau dans

(1) Gouverneur des Pays-Bas espagnols.
(2) Saint-Fargeau est situé sur le Loing, dans l'Yonne.

un état de terreur et de désespoir. Il était deux heures du matin : « Il fallut mettre pied à terre, le pont étant rompu. J'entrai dans une vieille maison où il n'y avait ni porte ni fenêtres, et de l'herbe jusqu'aux genoux dans la cour... La peur, l'horreur et le chagrin me saisirent à tel point que je me mis à pleurer. »

Laissons-la pleurer. Elle n'avait que ce qu'elle méritait pour sa part du mal fait par la Fronde. Quatre années d'une guerre scélérate, entreprise sous la pression d'intérêts généraux, mais dégénérée aussitôt en foire aux vanités et en chasse aux écus, avaient couvert la France de ruines matérielles et morales. Dans un seul diocèse, celui de Laon, plus de cent vingt curés avaient été contraints « de se retirer dans les villes, n'ayant plus de paroissiens ni de quoi vivre (1). » Dans tout le royaume, les âmes, rendues molles et serviles par l'excès de fatigue et le besoin impérieux du repos, avaient pris le dégoût de l'action; les héros de Corneille, avec leur idéal surhumain, à la Nietzsche, avaient fait leur temps : il fallait désormais aux Français des modèles moins hauts. Quand la Grande Mademoiselle revit la cour après cinq ans d'exil, elle trouva un autre monde, d'autres idées qui la firent paraître singulière, et dont elle eut le malheur de subir l'influence le jour où elle s'éprit pour Lauzun d'un amour romanesque. Nous espérons la rejoindre prochainement dans ce nouveau milieu.

ARVÈDE BARINE.

(1) Enquête de 1656. *La Misère au temps de la Fronde*, par A. Feillet.

LA
CARICATURE EN ANGLETERRE

I

GILLRAY ET ROWLANDSON

I

Il y a de longues années, j'étudiais la marche de la société anglaise, l'évolution des idées et des mœurs à travers les œuvres de la littérature. La pensée m'était venue, dès le principe, de demander aussi des lumières sur ce sujet, et comme une contre-épreuve de mes premières observations, à l'histoire de l'art national. Je trouvai là, en effet, une riche source d'informations. De nos jours, l'art anglais, grâce aux préraphaélites et à Ruskin, a perdu son caractère insulaire et indigène. Au lieu d'exprimer les qualités et les défauts de la race, il s'applique à traduire des idées générales ou des sentimens humains : christianisme, démocratie, exotisme. Il a noyé ainsi son individualité dans les grands courans qui emportent l'humanité contemporaine.

Mais, en remontant dans le passé, je retrouvais cette individualité qui s'accusait de plus en plus distincte. Chez tous les artistes du XVIIIe siècle, sauf, peut-être, une seule exception, après l'inévitable pèlerinage de Rome et de Florence, après de longues méditations devant les toiles de Michel-Ange, de Raphaël et du Titien, je voyais l'insularité, l'« Anglaiserie », si je puis dire,

reprenant possession de leurs facultés à l'heure où ils remettaient le pied sur le pavé de Londres. Ils faisaient les plus consciencieux et les plus inutiles efforts pour aimer les Romains et les Florentins; mais c'est seulement avec les Flamands qu'ils réussissaient, du premier coup, à se mettre en communion et en commerce. Sentiment de la nature, instinct moral, tendance familiale, admiration de la beauté, mais d'une certaine beauté, sympathie envers les races animales qui servent l'homme et partagent sa vie : voilà ce que me révéla l'école anglaise de 1760 à 1820. C'est ainsi que Reynolds, Gainsborough, Lawrence, Romney, West, Landseer, commentèrent pour moi Scott et sa conception de l'histoire, les romans de miss Burney et de miss Edgeworth, Wordsworth et les Lakistes, Crabbe et ses poèmes réalistes. Mais personne ne m'en a jamais appris autant sur la psychologie de ses compatriotes que Hogarth. Après Shakspeare, il est peut-être le meilleur exposant de l'âme anglaise. Outre les causes d'inspiration déjà découvertes, je remarquais en lui l'observation railleuse du détail et le goût des contrastes, longuement et patiemment soulignés, avec un esprit d'analyse qui a été rarement surpassé.

Je continuais à remonter vers la source. Peu à peu, une vérité m'apparaissait : c'est que, chez nos voisins, l'art comique, c'est-à-dire la caricature, entendue au sens le plus large du mot, la comédie dessinée, est, des deux moitiés de l'art, la plus importante, de beaucoup, et la plus significative, celle qui s'identifiait le mieux avec les besoins et les tendances, avec les facultés comme avec les infirmités intellectuelles de la race ; celle qui donnait le mieux satisfaction à son humeur ironique et indépendante, à son penchant pour la propagande morale et pour la satire politique. Il me parut clair que, chez les Anglais, l'art sérieux avait toujours été un produit exotique, un fruit de serre chaude, cultivé à grands frais, sur un humus artificiellement préparé, pour aboutir à un éternel avortement, tandis que l'art comique était vraiment né du sol et avait poussé au grand vent du dehors.

L'éclosion spontanée de cet art me devint encore plus évidente lorsque j'arrivai à ces artistes anonymes qui ont couvert de leurs maladroites, mais si expressives ébauches, les pages des missels et les murs des cathédrales.

J'habitais alors un coin de l'Angleterre où les Romains et

les Saxons ont laissé d'intéressants vestiges. J'ai souvent visité, à cette époque, la vieille église de Minster. Elle se dressait il y a mille ans au bord d'un bras de mer qui séparait l'île de Thanet de la terre ferme. En face, la citadelle romaine de Richborough; à droite, vers Reculvers, les ruines d'une villa royale qui date des plus anciens jours de la conquête saxonne; à gauche, vers Pegwell Bay, le lieu où débarqua Augustin et où il planta la première croix. Le bras de mer s'est retiré, de siècle en siècle, ne laissant à sa place qu'une petite rivière, bourbeuse et lente, aux détours capricieux et aux rives mélancoliques. Mais l'église est toujours là. J'y ai passé de longues heures à écouter une vieille sacristine qui était un puits d'érudition. Le dos des stalles de chœur, dans l'église de Minster, avec une foule d'autres sculptures comiques du même genre, les enluminures du fameux Psautier de la reine Marie et de divers missels contemporains, conservés au British Museum et à la Bibliothèque Harléienne, m'ont fait comprendre que le symbolisme, auxiliaire indispensable à l'intelligence des peuples enfans, est, de plus, intimement lié à quelques-uns de ces sentimens élémentaires de l'âme anglaise que j'énumérais tout à l'heure : sympathie pour les races animales et communion avec la nature vivante.

Une autre observation qui s'imposa fut celle-ci : le dualisme religieux qui possédait si fortement l'esprit des Anglais du moyen âge et qui s'est affirmé, avec tant d'énergie, parmi les puritains du XVIIe siècle, devait avoir son expression et son retentissement dans un art épris des violens contrastes. Comme il y avait un Bien et un Mal, existant par eux-mêmes, il y avait aussi pour les Anglais du moyen âge un double idéal de beauté et de laideur. Or, la Beauté est malaisée à traduire, plus difficile à inventer. C'est pourquoi les imagiers d'alors ont créé dans le laid et poursuivi avec tant de persévérance un idéal d'horreur dont Satan était le prototype, mais à l'expression duquel tout ce qui était vilain et déplaisant dans la nature pouvait fournir un élément.

Ces artistes satiriques, qui faisaient de l'église un vrai musée de caricatures contre les vices de la prélature romaine et du clergé régulier, furent les précurseurs de la Réforme, de compagnie avec les écrivains et les poètes, avec un Walter Mapes, un Odo de Cirington, un Nigellus Wireker et un Langlande. Mais la Réforme était trop passionnée et trop ignorante pour recon-

naître les siens. Elle tint l'art pour suspect comme chose papiste; elle jeta au feu et passa à la chaux, avec le reste, des satires graphiques dont elle eût fait ses délices si elle les avait comprises. De sorte que l'art comique, en Angleterre, s'éclipsa pendant plus d'un siècle. C'est la liberté politique qui le ramena au jour et le remit à la mode. Les élèves de Romain de Hooghe, qui était lui-même un imitateur de notre Callot, furent d'abord les seuls à pratiquer cet art perdu ; et il lui fallut un certain temps pour obtenir ses lettres de naturalisation. La fameuse bataille électorale de 1709 entre les whigs hanovriens et les tories jacobites, et le grand krack financier qui se produisit quelques années plus tard, firent la fortune de la caricature. On l'appelait *hieroglyphics*, et ce mot suffit à indiquer le caractère de ces œuvres primitives. Ce n'était rien de plus qu'un rébus, plus ou moins compliqué, dont la hardiesse se cachait sous une énigme. Vers 1750, le mot *hieroglyphics* disparut et celui de caricature, auquel, le premier, Addison avait donné sa forme anglaise, entra triomphalement dans le *Dictionnaire* de Johnson.

C'est en 1720 que fut publié le premier dessin de Hogarth, et le dernier date de 1764. Incontestablement Hogarth a été un caricaturiste. Il est à remarquer que, dans ses plus grands efforts pour atteindre au tragique, il reste toujours caricaturiste par l'intention comme par l'exécution. Son talent élargit le genre où il se déploie, mais n'en sort jamais complètement. Dans les pages pathétiques de ces drames au burin ou au pinceau dont il est l'inventeur, on retrouve toujours l'exagération voulue, le contraste violent, la recherche systématique de la laideur amusante, qui sont les marques distinctives du caricaturiste. Cette réserve faite, il faut reconnaître en lui un maître du réalisme, le seul grand réaliste anglais jusqu'à ce jour. C'est par là qu'il a agi non seulement sur les artistes, ses contemporains et ses successeurs, mais sur les destinées générales du génie anglais, et c'est dans cette pensée que j'ai osé prononcer son nom dans la même phrase à côté de celui de Shakspeare. S'il y a un courant dont Shakspeare est la source abondante et profonde, il en est un autre qui descend de Hogarth. Certes, pour la beauté de ses rives, la majesté de ses eaux, la magnificence des cieux qu'il reflète, le courant shakspearien l'emporte sans comparaison sur son humble rival. Mais lequel des deux ira le plus loin? Lequel doit tarir le premier? Nul de nous n'en sait rien.

J'ai essayé ici même, il y a plus de quinze ans (1), de caractériser la physionomie et l'œuvre de Hogarth. Puis, détourné par d'autres études, je me suis arrêté, en quelque sorte, au seuil de mon sujet, car l'âge d'or de la caricature coïncide avec les guerres de la Révolution et de l'Empire, et c'est à ce moment qu'elle devient un organe indispensable de la vie nationale, — aussi indispensable que la presse ou le théâtre à Paris en 1901, — en même temps qu'un document de premier ordre pour l'histoire de la société et des mœurs. Des événemens récens m'ont ramené vers ce passé.

J'ai donc greffé mes réflexions nouvelles sur mes impressions d'autrefois. Le témoignage des yeux, que je n'ai plus, a été contrôlé par la pensée, qui me reste. De cette façon, je puis convier le lecteur à une excursion dans un pays où tout sera formes concrètes, couleurs éclatantes, où les foules humaines de jadis reprendront vie, où les idées elles-mêmes s'habilleront de chair pour parler aux yeux et défileront au galop comme dans les visions mouvantes du cinématographe.

II

Hogarth laissait derrière lui une double tradition, la satire de la société et la caricature politique proprement dite. Il avait créé la première, lui avait donné sa forme analytique et dramatique, son caractère franchement réaliste. Quant à la seconde, il l'avait héritée de ses devanciers et la léguait à ses successeurs à peu près telle qu'il l'avait trouvée, c'est-à-dire avec cette forme allégorique et symbolique qui est nécessaire à la sécurité comme à l'inspiration des artistes. Dans la satire sociale, il ne devait être ni surpassé, ni égalé; dans la caricature politique, il avait été médiocre. Là aussi, pourtant, il avait imprimé sa marque en introduisant dans le mesquin rébus d'autrefois un élément d'observation et de vérité. Lui mort, il y eut quelques années d'interrègne. Puis parurent deux hommes qui semblèrent se partager les deux grandes provinces artistiques qui avaient formé l'empire de Hogarth. Ils s'appelaient Thomas Rowlandson et James Gillray

Certes on peut affirmer qu'ils ont beaucoup contribué à la vogue prodigieuse de la caricature pendant les dernières an-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1885.

nées du xviiie siècle et les premières du xixe. Mais il est plus vrai encore de dire que cette vogue les a suscités, leur a mis le crayon ou le burin à la main. Ce ne sont pas, disons-le tout de suite, de ces hauts génies qui suivent imperturbablement leur vocation à travers les épreuves, la misère, l'impopularité, l'oubli. Comme on va le voir, ils ont fait des caricatures parce qu'on leur demandait sans relâche des caricatures, parce que c'était la mode, parce que c'était la rage.

Les boutiques des marchands d'estampes, de 1770 à 1800, se multiplient et prennent de l'importance. On en voit dans toutes les parties de la ville; chacune a sa spécialité et sa clientèle propre. Telle maison produit presque exclusivement des caricatures politiques; telle autre s'adonne à la satire des mœurs; une troisième exploite le sentiment antipapiste, alors ardemment ravivé; une quatrième vit sur la haine de l'étranger, toujours vivace et facilement satisfaite; enfin une cinquième cultive les sujets graveleux, qui ont, en tous pays, beaucoup d'amateurs vers la fin du xviiie siècle.

La caricature d'alors ne ressemblait pas à la nôtre. C'était un objet d'art et, par conséquent, un objet de luxe. Plusieurs artistes étaient nécessaires pour la mettre en état de paraître devant le public. Le dessin ou le tableau original était dû quelquefois à une double initiative : l'un des deux collaborateurs fournissait le sujet, l'autre disposait les élémens de la composition. Puis le graveur faisait son lent et minutieux travail, tantôt scrupuleux reproducteur de la pensée d'autrui, tantôt imprimant à l'œuvre sa propre originalité, corrigeant les fautes, rectifiant les contours, donnant de la finesse ou de la fermeté à une vague, mais suggestive ébauche. Les épreuves, peu nombreuses, étaient coloriées légèrement par des mains habiles. Elles se vendaient de quinze à trente shillings, atteignaient parfois cinq et même dix livres. Certaines épreuves de Rowlandson ont été payées cinquante guinées. Les plus riches pouvaient donc seuls prétendre à en orner leurs salons et à en faire jouir leurs amis. Mais, en même temps que la caricature était le régal de l'amateur aristocratique, elle obtenait, à la vitrine du marchand qui l'éditait, un succès populaire immédiat. La foule s'amassait devant la boutique; on riait, les commentaires allaient leur train. Les gens disaient : « Avez-vous vu le nouveau dessin chez Humphry? » comme ils diraient aujourd'hui : « Avez-vous lu le *Times* de ce matin? » et, le rire

tranchant alors bien des questions, je ne sais si le caricaturiste de ce temps-là n'avait pas plus d'influence sur les événemens que le journaliste de notre époque. Si la propagande par l'image a encore chez nous tant d'action, que ne pouvait-elle pas sur des hommes pour qui raisonner était un ennui et une fatigue?

Un éditeur entreprenant, nommé S. W. Fores, s'avisa d'un système qui, sans rien ôter de sa valeur à l'estampe comique, la mettait à la portée des bourses moyennes. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour acheter les caricatures, et qui ne voulaient pas se déranger pour aller les admirer avec la foule à la vitrine du marchand, purent louer pour un soir une collection de dessins et s'en amuser tout à leur aise. Dès lors, rien ne manquait au succès de la caricature : il embrassait, du haut en bas, toutes les classes de la société. C'est qu'elle répondait à des besoins que nous ne connaissons plus ou que nous satisfaisons d'autre manière. Pendant vingt ans, un monde étourdi et frivole y chercha ses héros et ses bêtes noires, la chronique de ses scandales, petits et gros, le reflet de ses fugitives émotions, la confession, moitié contrite, moitié cynique, de ses péchés, présentée de telle sorte qu'elle dut exciter souvent ceux qui la recueillaient à en commettre de nouveaux. Pendant vingt autres années, la nation fut engagée dans un duel à mort contre l'ennemi héréditaire. La caricature fut l'expression favorite de ces fanfaronnades et de ces rancunes que traîne après elle une grande guerre. Ainsi elle fut identifiée avec l'âme nationale, non pas, assurément, avec ce que cette âme contient de plus pur et de meilleur, mais avec ce qu'il y a en elle de plus vigoureux et de plus vivant.

Cette vogue de la caricature paraît avoir enrichi quelques marchands : je ne vois pas qu'elle ait fait la fortune d'aucun artiste. D'abord, les artistes de ce temps n'avaient point l'esprit prudent et commercial de William Hogarth. Ils ignoraient cet art moderne de capitaliser leurs bénéfices. D'ailleurs, ces bénéfices, il fallait les partager avec le graveur, l'aquatintiste et le marchand. Quelques-uns, il est vrai, gravaient leurs propres œuvres et les coloriaient en famille. Il en est, — Rowlandson fut du nombre, — qui se faisaient leurs propres éditeurs. Mais une telle universalité impliquait des aptitudes très diverses, réclamait beaucoup de temps, de labeur et de risques. L'artiste indolent trouvait plus simple de se mettre aux gages d'un mar-

chand d'estampes qui le nourrissait tant bien que mal, et de gaspiller, au jour le jour, son argent comme il dépensait ses facultés. Lorsqu'il faisait mine de se révolter, les marchands avaient un moyen infaillible de le ramener à l'obéissance. Ils le menaçaient du caricaturiste amateur. C'est là, en effet, un trait curieux et qui prouve l'incroyable attraction exercée par la caricature sur toutes les fractions de la société anglaise. Les hommes et les femmes du monde se piquaient de manier le crayon, sinon le burin; ils faisaient aux professionnels une dangereuse concurrence. Un avis, collé à la vitrine de S. W. Fores en mai 1787, informait les amateurs que leurs compositions seraient gravées *gratis*. Ce « gratis » n'est-il pas une trouvaille? Il donnait les apparences d'une prime de faveur à ce qui était, en réalité, une rouerie commerciale, qui avait pour but d'exploiter à la fois la vanité des uns et le dénûment des autres. On n'est pas surpris d'apprendre, après cela, qu'un de ces marchands se vantait, un peu plus tard, d'avoir eu la plupart des œuvres qu'il avait éditées, gravées « pour le prix du cuivre. »

La spéculation aurait complètement échoué, si ces amateurs, — quelques-uns, du moins, — n'avaient possédé de réels talens. Pour ne pas encombrer ces pages d'une inutile nomenclature, je ne citerai qu'un nom, celui de Henry Bunbury, parce qu'il domine et résume toute une classe et toute une génération. Il était né en 1750. Fils d'un baronnet, sa naissance et sa fortune lui permettaient de frayer avec les plus grands et avec les plus riches. S'il est considéré comme un oracle dans le petit cercle de libertins qui entourent le prince de Galles, il tient aussi bien sa place aux fameux soupers de Reynolds, auprès de Burke et de Johnson, de Gibbon et de Fanny Burney. Le président de l'Académie le presse d'envoyer ses œuvres aux expositions annuelles. Il n'a guère plus de vingt ans lorsqu'il se fait connaître par des caricatures sur les *macaronis* qui, vers 1772, représentent le dernier cri en matière de chic. Les modes, les chevaux, tout ce qui tient à la vie oisive et élégante, voilà son domaine. Chez lui, l'intention est spirituelle et juste, l'exécution facile, un peu lâchée. Qu'importe! Le graveur arrangera cela, comme nos correcteurs d'imprimerie peuvent mettre l'orthographe et la ponctuation dans les œuvres littéraires de certains de nos mondains et de nos mondaines.

Si les amateurs sont une légion, les professionnels forment

une armée, et une armée qui s'augmente et se renouvelle sans cesse jusqu'aux environs de 1815. Ce sont, d'abord, les ennemis et les élèves que Hogarth a laissés derrière lui; Paul Sandby, — un peintre que la haine a fait caricaturiste, — est à la tête des premiers, et Collett peut servir de type aux seconds. Quand on regarde les dessins de Collett et qu'on les compare à ceux du maître, il est impossible de ne pas se rappeler un mot burlesque et profond de notre excentrique contemporain, le peintre Whistler : « Quand on marche derrière un homme, on ne voit que son dos. » C'est précisément de cette manière que Collett emboîte le pas derrière l'auteur du *Rake's Progress*. Il n'a jamais vu que le dos de Hogarth; peut-être même n'a-t-il vu que son ombre sur la terre où il avait passé. A la génération suivante, l'influence de Hogarth va décroissant. On étudie encore et on applique les procédés du maître, mais on ne regarde plus la vie avec les mêmes yeux. L'intention comique s'accentue; l'intention morale s'atténue et finit par disparaître. L'histoire du Vice, dont Hogarth avait fait un drame, va redevenir ce qu'elle était pour nos aïeux : une farce. Parmi cette pléiade de caricaturistes, cinq ou six noms reviendront fréquemment dans les pages qui suivent : Sayers, dont Pitt fit l'auxiliaire de sa victorieuse politique, et qui nous a laissé une inappréciable galerie de portraits; Woodward, un amphibie de la plume et du crayon, qui met autant d'esprit dans ses dessins que de pittoresque dans ses légendes et qui est surtout intarissable quand il s'agit de décrire les mœurs du peuple et de la petite bourgeoisie; Isaac Cruikshank, qui, pendant vingt ans, a fait campagne contre les Français par la caricature, mais dont le plus grand mérite est d'avoir été le père et le maître de Robert et de George Cruikshank; enfin, Gillray et Rowlandson, qui incarnent, l'un la satire politique, l'autre la satire sociale : deux figures originales devant lesquelles il faut s'arrêter.

Thomas Rowlandson était né en 1756. A l'école du docteur Barrow, dans Soho Square, il se rencontra avec le fils de Burke, ce Richard que l'admiration paternelle rendit si ridicule et qui n'échappa que par une mort précoce à la destinée lamentable des génies avortés. Rowlandson évita l'enfant prodige pour se lier avec Bannister, plus tard comédien célèbre, et avec Angelo, qui devint un habile maître d'escrime, rival et ami du fameux Saint-Georges. En quittant l'école de Soho Square, il suivit les

cours de l'Académie royale, alors récemment fondée. Là, ses dons naissans attirèrent l'attention de ses maîtres, en même temps que ses gamineries légendaires faisaient le désespoir du vieux Moser. A peine le vénérable conservateur avait-il placé le modèle vivant en position qu'on voyait tressaillir la pauvre fille. C'est Rowlandson qui la bombardait à l'aide d'une sarbacane. On voulait l'expulser pour cette plaisanterie, mais comment garder rancune à ce brillant et joyeux adolescent qui recevait les mercuriales en riant et éludait la punition d'une mauvaise farce par une farce nouvelle?

Son père était un gentleman ruiné, mais il lui restait des parens riches, entre autres une tante française, qui adorait les artistes et les mauvais sujets. Sur son invitation, Rowlandson alla faire plusieurs séjours dans ce Paris que Hogarth appelait de la boue dorée (*begilt and befouled*). Thomas Rowlandson y trouva le foyer des arts et le centre des plaisirs. Il eut beau être ingrat envers ce Paris qui l'avait formé, la trace des études qu'il y avait faites ne s'effaça jamais. C'est là qu'il semble avoir pris quelques-unes de ses qualités et plusieurs de ses défauts : la patiente et infatigable imitation de la nature, la recherche du détail vrai, le sentiment de l'élégance féminine et le goût du « grivois, » du « graveleux, » c'est-à-dire de certaines intentions malicieusement libertines, très appréciées des contemporains de Fragonard et auxquelles la candeur des héroïnes de Greuze ajouta une saveur de plus.

De retour à Londres, Rowlandson eut à choisir sa voie. La situation était à peu près la même qu'à l'époque des débuts de Hogarth. Plus que jamais le grand art consistait à représenter des dieux grecs, des héros romains ou des personnages de l'Ancien Testament. Pour se préparer à un tel honneur, il fallait d'abord passer quatre ou cinq ans en Italie. Au retour, une sorte d'auréole entourait ce *Hadji*, ce pèlerin de l'art, qui avait vu les « Loges » et le *Jugement dernier*, scruté de tout près les toiles radieuses du Titien et de Léonard de Vinci, dérobé à ces maîtres quelque chose de leur lumière et de leur inspiration. Après avoir passé par cette initiation, on pouvait faire deux choses : ou mourir de faim orgueilleusement dans un grenier, comme Barry, ou, — si l'on avait de la souplesse et de la tenue, comme West, — ramasser dans une antichambre royale des titres et des commandes officielles. La vanité individuelle, d'autre part, offrait toujours,

comme au temps de Hogarth, une mine d'or aux portraitistes. Mais que de dégoûts dans une telle carrière! Reynolds, il est vrai, composait ses portraits comme des tableaux et, après avoir reproduit trois mille visages, conservait encore son enthousiasme pour les beautés et la puissance d'expression données à une face humaine. Mais pour un Reynolds combien de Romneys! Rowlandson tâta de ce métier. Pendant sept ou huit ans, il exposa des portraits, des sujets sérieux. En 1784, il perdit patience, sortit de la grande route battue qui conduisait à l'Académie, s'attacha définitivement à une forme de l'art qui, en lui promettant des gains faciles, donnait libre carrière à sa verve et à sa gaîté. Il composa non des caricatures, mais des tableaux de mœurs, et, si l'on veut se faire une idée de son système artistique, il suffit de regarder ses premiers dessins, par exemple ses *Jardins de Vauxhall*, que l'on considère comme son chef-d'œuvre; c'est, tout au moins, son œuvre la plus complète, la plus achevée, celle où il a le mieux déployé à la fois toutes ses facultés. Pour cadre un lieu réel, très exactement reproduit, et, dans ce décor, une foule anonyme au travers de laquelle il jette des figures historiques comme des grains de raisin dans un pudding. Ce sont des portraits, mais des portraits incorporés à un tableau; et c'est dans cette subordination des détails à l'impression totale qu'est le talent, j'irai presque jusqu'à dire le génie de Rowlandson. Si vous perdiez la clef qui vous donne le nom des personnages, le document diminuerait de valeur, l'œuvre d'art demeurerait entière; elle garderait, — chose plus curieuse, — toute sa signification morale.

Dans tout cela, aucun excès. La nature est maniée librement, jamais parodiée ni déformée. Rowlandson est un observateur. Idées, figures, formes, attitudes, mouvemens, sa mémoire lui fournit tout ce qu'il veut; elle ouvre à l'artiste un crédit illimité. De là son aisance incomparable à ordonner des groupes, à manœuvrer des foules. Et voilà pourquoi il ne semble jamais arrêté par une difficulté technique à vaincre ou à tourner.

Deux anecdotes caractéristiques, rapportées par son ami Angelo, nous le montrent toujours prêt à prendre des notes sur la vie et rechargeant sa mémoire artistique, remplissant, à mesure qu'il le vide, son arsenal de faits et de documens. Une nuit, regagnant son logis, il est arrêté et détroussé par un voleur. Dès le lendemain, bien accompagné, il se met à la recherche de son

homme à travers les bouges de *Seven Dials* et de Drury Lane. Il ne trouve pas le voleur qu'il cherche, mais, intéressé par tout ce qu'il voit, il a vite oublié le motif de cette descente aux enfers. Il tire son carnet et esquisse quatre figures de buveurs assis à une table voisine de la sienne. Ces quatre hommes représentent, dans cette « cour des miracles » anglaise de la fin du XVIIIe siècle, la hiérarchie du vol, les quatre ordres qui constituent le monde de la pègre : le *highwayman*, ou brigand de grand chemin, qui attaque les diligences et les cavaliers; le *footpad*, ou voleur de petit chemin, qui attaque, à pied, le passant isolé; le *housebreaker*, qui s'introduit avec effraction dans les maisons habitées; enfin, le *pickpocket*, le volereau qui exploite les foules de Londres et glisse une main adroite sous la basque de l'habit ou dans les profondeurs du gousset pour en extraire un mouchoir, une montre ou une tabatière.

Rowlandson visite Portsmouth, accompagné de son ami Angelo. On leur permet d'entrer dans l'hôpital où sont traités, — assez mal, je le crains, — nos pauvres prisonniers blessés. Un d'eux, qui, avant d'être défiguré par une horrible blessure, a été un bel homme et un brave soldat, est en train de rendre l'âme. Le spectacle est navrant et l'odeur de mort est terrible. Le maître d'armes, prêt à défaillir, s'éloigne. Rowlandson demeure au pied du lit. La curiosité de l'artiste supprime en lui la pitié et le dégoût. Il n'a qu'une pensée : fixer cette agonie qui s'offre à lui. En quatre coups de crayon, il la tient. Le cadre misérable de la scène, les amis en pleurs, le prêtre penché vers le lit, la face moribonde qui essaye de se coller au crucifix : tout est rendu avec une tragique et naïve simplicité, et je crois que les artistes me comprendront si j'ose écrire : avec une horrible bonhomie.

Voilà comment il emmagasine des impressions qui serviront de matériaux à son œuvre future et comment il retrempe sans cesse son inspiration dans la vivante réalité qui l'entoure. Son observation n'est jamais profonde, mais elle couvre, en surface, un champ presque indéfini, et les moyens dont elle dispose pour s'exprimer ne sont pas moins variés. Ne croyez pas que son expérience soit circonscrite au monde de l'élégance, de la galanterie et du plaisir où il se plaît de préférence; s'il voit le soleil se lever dans les rues de Londres, évidemment c'est parce qu'il a oublié de se coucher; mais, lorsqu'il me montre le soleil se

levant, à la campagne, sur un rendez-vous de chasseurs, c'est, au contraire, parce qu'il a su s'arracher de son lit à cette heure matinale. Il possède les paysans, les soldats, les marins comme les flâneurs de Bond Street et les grecs des tripots du West End. Il les aborde comme ils se présentent, de face, de dos, de profil, courant, criant, riant, buvant, faisant l'amour. Il se fait un jeu des raccourcis scabreux et des perspectives embarrassantes dont Hogarth se serait prudemment abstenu. Les arbres, les édifices, la campagne, la mer, les navires : rien ne l'étonne, rien ne prend au dépourvu son universalité artistique. « Il n'y a rien de si beau que les marines de Rowlandson ! » disait le vieux George Cruikshank à M. Grego. Pour moi, je ne me lasse pas d'admirer ses chevaux et ses femmes. Nul ne sait, comme lui, arrêter une chaise de poste à la porte d'une auberge de village ou lancer à fond de train sur une pente quatre chevaux ardens, avec la maëstria d'un cocher anglais de grand style ; nul, enfin, ne fait mieux voler, dans un nuage de poussière, les héros du turf sur la piste gazonnée de Newmarket. Mais son crayon a aussi de mystérieuses sympathies pour l'humble travailleur des champs, aux formes massives, à l'allure lente et résignée, pour le pauvre cheval de labour ou de charrette dont le cou las se penche vers la terre et qui plie les jambes de devant comme s'il allait s'agenouiller pour demander grâce. Dans cette innombrable variété d'attitudes, pas un muscle qui ne soit à sa place et qui n'agisse au bon moment ; pas un mouvement qui n'exprime une intention. En sorte que je me demande si ce n'est pas Rowlandson qui a révélé le cheval, — je dis l'âme et le corps du cheval, — à ces animaliers dont le succès fut si vif à la génération suivante et parmi lesquels Edwin Landseer fut le plus grand.

La même génération devait porter très loin le culte de la beauté féminine. Nos grand'mères, il y a quatre-vingts ans, cherchaient dans les *keepsakes* anglais un idéal de grâce et d'élégance qui, finalement, s'évanouit dans une fade perfection, dans l'invraisemblable délicatesse des lignes et des contours. Rowlandson avait été aussi un précurseur de ce mouvement. Au début de sa carrière, et jusque vers 1800, les formes pures, suaves et fraîches naissent d'elles-mêmes sous son crayon ou sous son burin, car le graveur, chez lui, possède toutes les qualités du dessinateur, et le cuivre ne lui oppose pas plus de résistance que le papier ou la toile. Quelques-unes de ses composi-

tions, pleines de femmes et d'enfans, produisent l'impression exhilarante d'un bouquet de roses ou d'une corbeille de fruits. Joie de vivre, innocente vanité, douce malice ou candeur un peu niaise : ces jolis visages n'expriment rien de plus. On y lit les sensations de l'épiderme, et non les sentimens profonds. Ce qui gâte un peu tout cela, c'est l'éternelle préoccupation libertine, c'est cette « polissonnerie » du XVIII[e] siècle qui, en admirant et en adorant la femme, ne cesse de lui manquer de respect. Qu'elle soit endormie ou évanouie, surprise au lit par des voleurs, emportée à travers un incendie, ou qu'elle se sauve devant une pluie soudaine en retroussant ses jupes, qu'elle soit paralysée par la peur ou par le mal de mer jusqu'à perdre le souci et le gouvernement d'elle-même, l'artiste profite de tout, même des terreurs suprêmes d'un naufrage, pour se ménager quelque petit spectacle furtif dont il veut partager avec nous l'amusement. Combien ce cynisme, toujours en éveil, est loin du réalisme, parfois brutal, de Hogarth, qui aborde de front les sujets scabreux, mais n'introduit jamais insidieusement la gravelure où elle n'a que faire !...

Bien différent de son prédécesseur et de son maître, Rowlandson sera un peintre de mœurs, et non un moraliste. Il traitera les mêmes sujets, mais dans un esprit opposé. Là où Hogarth fronce les sourcils, Rowlandson hausse les épaules, sourit et passe. C'est pourquoi l'un arrive très vite au drame, l'autre se cantonne dans le domaine de la comédie, sinon dans celui de la farce. Je ne connais qu'une page vraiment et exclusivement tragique parmi ces dix mille dessins que Rowlandson a jetés à tous les vents du siècle. C'est une gravure intitulée *Distress*. Quelques malheureux, sur un frêle canot, sont abandonnés au milieu de l'Océan. Ni voile, ni terre en vue. Ils n'ont échappé à une catastrophe que pour subir la plus horrible des morts. Sur leurs faces hébétées ou convulsées, la faim, le désespoir, la folie, à différens degrés, ont gravé leur marque. Point de « petite femme, » de corsage qui bâille ou de jupon qui se retrousse : rien qui distraie l'attention ou qui diminue l'horreur. Cela est aussi terrible que cela est simple et grand.

Donc Rowlandson eût pu être, lui aussi, s'il l'eût voulu, un maître du drame graphique. Mais il ne le voulut pas. Son tempérament décida de son talent et il préféra laisser en friche quelques-unes de ses facultés pour rester avec ceux qui « se hâtent

de rire de tout. » Sa morale est exactement celle de nos anciens comiques : dégoût du vice quand il est vieux, laid, sordide; universelle indulgence pour tout ce qui est jeune, gracieux, aimant et gai. C'est une morale qui prend parti pour les servantes contre les maîtresses, pour les fils contre les pères, pour les débiteurs contre les créanciers, pour tous les révoltés contre toutes les lois. A quoi un jeune homme de bonne famille peut-il employer son temps, sinon à boire, à courir les filles, à faire des dettes? Et à quoi sert un père, sinon à payer ces mêmes dettes? Voici deux générations en présence l'une de l'autre dans un dessin de Rowlandson. Le père, un vieux squire au tricorne posé de travers, appuie résolument le menton sur le pommeau de sa canne et se détourne d'un air obstiné, mais goguenard. Le fils, un étudiant d'Oxford ou de Cambridge en robe et en toque, plaide, le bras étendu, souriant, patelin, insidieux. Et je me figure entendre ce dialogue : « Pas un sou, coquin, entends-tu? — Père, elle était si gentille, cette petite!... Il faut que je te raconte... — Raconte, mais tu n'auras pas un farthing. — Et quelles bonnes farces nous avons faites! Comme nous avons fait enrager les *proctors!...* Voyons, tu en faisais de bien pires, quand tu avais bu tes trois bouteilles de porto à souper. — Trois bouteilles, impertinent? Jamais moins de six. — C'est admirable! Ah! quels gaillards vous étiez dans ce temps-là!... Alors, tu paieras ce juif ?... — Oui, mauvais drôle, je paie encore cette fois, mais n'y reviens plus! Que je sois damné si, à la prochaine occasion, je ne te laisse bel et bien fourrer à la *Fleet* par tes créanciers! »

C'est d'après ces principes, semble-t-il, que Rowlandson gouvernait sa propre vie ou, plutôt, la laissait dériver partout où la poussaient son humeur et sa fantaisie. La main ouverte, joyeux compagnon, excellent camarade, aussi fidèle en amitié que capricieux en amour, décidé à ignorer tous les autres devoirs de la vie ou à s'en moquer, il est le type accompli de l'artiste, tel qu'on le comprenait autrefois, c'est-à-dire la vivante antithèse du bourgeois, un enfant qui a les sens et l'imagination d'un homme adulte. Nous avons un portrait de lui qu'il introduisit dans un tableau exposé en 1787 à l'Académie royale. C'est une scène de jeu, dans un tripot, où de naïfs provinciaux sont dévalisés par des grecs. L'artiste s'est attribué sans vergogne le rôle d'un des escrocs. Nez fort et recourbé, menton nettement dé-

coupé, l'arc des sourcils finement et hardiment dessiné, la prunelle claire, le regard direct, aigu, pénétrant, une masse de cheveux blonds et bouclés, rejetés en arrière et formant à la figure une auréole qui se détache sur le feutre noir du chapeau; enfin, — si l'on veut une impression d'ensemble, — l'air un peu fou, l'air d'un passionné, d'un dévorant. Tel est Rowlandson à trente ans. On devine en lui tous les appétits qui coûtent cher, y compris la générosité. Un grand seigneur de notre vieille comédie dit à son valet avant de sortir : « Lafleur, as-tu mis de l'or dans mes poches ? » En effet, il faut de l'or, pour soutenir ce rôle de l'homme de plaisir et de l'homme à la mode. Ce fut la tante française dont il a déjà été question qui se chargea de remplir les poches de Rowlandson. Elle lui légua sept à huit mille livres sterling (environ deux cent mille francs), qu'il perdit au jeu en très peu d'années. Mais que lui importait ? Il crut, sans doute, qu'il pourrait indéfiniment battre monnaie avec ses facultés d'artiste, que les idées afflueraient toujours à son cerveau, que le sang courrait toujours aussi rapide et aussi chaud dans ses veines, que toutes les sympathies, comme toutes les chances, continueraient à se précipiter vers lui. Douze ans après le premier portrait, nous en avons un second dans le *Voyage d'un peintre au pays de Galles*. C'est la même silhouette qui s'offre à droite, c'est le même effet de cheveux clairs qui s'enlèvent sur le feutre à la Van Dyck, mais ces cheveux sont moins fournis ; le regard se voile ; le fin et fier profil s'empâte dans les bajoues naissantes et dans le double menton qui commence. C'est la décadence physique qui s'annonce ; la décadence artistique marche de pair. Elle durera plus d'un quart de siècle. Rowlandson ouvre une boutique, comme Hogarth, et s'aperçoit qu'il ne suffit pas d'être un grand artiste pour être un bon marchand. Son invention est à bout. Comme elle n'a jamais connu que l'extérieur des êtres et des choses, elle a maintenant fini de faire le tour de cette société qu'elle a fouillée dans tous les coins, dont elle a reproduit et parodié toutes les attitudes, tous les gestes, tous les tics. A présent, Rowlandson grave les dessins de Woodward, de Henry Bunbury, de John Nixon. Il ramasse les idées d'autrui, et, s'il obtient encore des succès, c'est avec l'aide d'une pensée plus jeune ou plus originale. Quand il est livré à ses seules ressources, tout ce qu'il sait faire de mieux est de chroniquer, le crayon à la main, les petits scandales du jour, de donner une forme concrète à quelque

plaisanterie de collège ou de table d'hôte. Le peu de philosophie qu'il ait jamais possédée l'abandonne; il ne sait plus découvrir le caractère sous la grimace, ni extraire un type d'une foule humaine. Il sent son impuissance, et c'est alors qu'il renonce à la satire sociale pour revenir à la caricature politique. Là, il est assuré d'une collaboration qui garantit le succès, même aux plus médiocres efforts. L'amour-propre national, alors monté à un paroxysme de rage, justifie toutes les violences, approuve toutes les injustices et couvre toutes les pauvretés. Et, quand cette ressource, enfin, lui manque, le vieux caricaturiste se réfugie, avec la caricature elle-même, dans l'illustration des livres en attendant celle des journaux. Mais, quoi qu'il fasse, sa grâce et son élégance l'ont trahi. Son faire est devenu lourd, négligé, presque grossier. On dirait que ses modèles, les jolies filles de 1785, ont vieilli avec lui et, comme lui, se dégradent, s'épaississent, noient leurs contours dans un informe embonpoint. Rowlandson a cessé d'être exact et vrai, probablement parce qu'il ne prend plus de notes et ne pare plus aux dépenses de son imagination. Dès lors, chaque coup de crayon l'appauvrit, chaque effort nouveau l'éloigne de la nature. Enfin, voici un troisième et dernier portrait. C'est en 1826. Le vieil artiste est venu rendre visite à son ami Smith, le conservateur des estampes au British Museum et, pendant qu'il tient en main une gravure, l'honnête Smith esquisse l'image du visiteur. Caricature involontaire, que Rowlandson, mieux que tout autre, devait pardonner. A quoi bon la décrire? Ce n'est pas une ruine, c'est une chose en démolition, un monceau de débris, un éboulement. Un an plus tard, il ne restait plus rien de celui qui avait été Rowlandson, rien qu'un nom sur une tombe et un souvenir dans la pensée de quelques vieillards.

III

L'autre grand caricaturiste de cette génération, le rival de Rowlandson, entré dans le monde un an après lui, l'avait depuis longtemps précédé dans la mort. Avec James Gillray, nous descendons d'un échelon dans la société, mais nous remontons d'un degré dans l'art; car, si le talent de Rowlandson est dans la mémoire des formes et des mouvemens, dans l'évocation des types observés, dans l'heureux et facile agencement des détails,

Gillray est un inventeur, il crée la vie comme Jacques Callot.

C'était le fils d'un pauvre jeune soldat, qui, après avoir perdu un bras à la bataille de Fontenoy, avait été admis à l'hôpital de Chelsea. En sortant de là, il s'était marié, et était devenu fossoyeur du cimetière des frères Moraves. Le petit James eut pour première école les rues de Londres. La seconde fut la boutique d'un graveur. De là, sa fantaisie l'entraîne à suivre en province une troupe de comédiens. Étrange coïncidence entre sa destinée et celle de ses deux prototypes : apprenti graveur, comme Hogarth ; ami et compagnon d'acteurs ambulans, comme Callot. Au retour de ces vagabondages, il entrait à l'Académie royale, où il apprit les élémens de son métier d'artiste. Mais il n'hésita pas entre plusieurs voies, comme Rowlandson, car sa vocation de caricaturiste s'était déjà révélée. A douze ans, en 1769, il avait publié son premier dessin satirique. A partir de 1777 ou 1778, ses caricatures parurent de temps à autre aux vitrines des marchands d'estampes. Après 1782, sa production devint presque aussi régulière que celle du journaliste moderne.

Dans cette campagne, où le caricaturiste combat sans trêve, deux périls étaient à craindre. La fréquence de l'attaque, avec les mêmes armes, contre les mêmes hommes et les mêmes abus, l'exposait à tomber dans la monotonie. D'autre part, il fallait éviter l'amende, la prison, le pilori. Si large que fût la liberté laissée à la satire, si tolérantes que fussent les lois, cette liberté et cette tolérance avaient des limites. C'est à ce double danger que para l'imagination de Gillray. Toujours féconde en ressources, en surprises, en métamorphoses, en miraculeuses évasions, elle le rendit insaisissable comme le Protée antique. Il s'emparait d'une vague allusion, d'une lointaine analogie, d'une simple métaphore, et en faisait une réalité, brouillant à plaisir les dates, les nations, les espèces, les règnes de la nature, le monde imaginaire et le monde vrai, transportant dans quelque coin obscur de la mythologie le dernier scandale de la Chambre des communes ou faisant jaillir d'une page de Milton quelque grosse infamie à l'adresse du roi George et de la reine Charlotte. Le roi, on le verra bientôt, prêtait à la satire et par ses ridicules personnels et par l'imprudente violence de ses passions politiques. Le caricaturiste le poursuivit avec un acharnement tout particulier. Quant aux deux partis qui se partageaient la Chambre des communes, il les dauba tour à tour et sans pitié.

Était-ce l'impartialité du philosophe ? C'était plutôt l'indifférence du mercenaire, mais son humeur était, je crois, d'accord avec son intérêt. Gillray est du peuple; il appartient à cette grande masse qui se console de n'avoir point de droits politiques en se moquant des politiciens. Pourtant, après avoir ri, elle a des heures de colère, et il faut compter avec elle. C'est Pope qui a inventé John Bull dans une de ses satires, mais c'est Gillray qui lui a donné une physionomie, un costume, des passions, un langage (1), et, s'il a si bien connu, si bien interprété l'âme de John Bull, cela tient, sans doute, à ce qu'il avait un peu de cette âme-là en lui.

Regardez son portrait. Il n'a rien de l'effronterie superbe de Rowlandson. Un petit compagnon, aux traits à la fois vulgaires et fins. Sans ce large front inventif, on dirait un sacristain ou un maître d'école de village. Mais, à mesure qu'on l'observe, une malice sournoise se révèle, la figure s'éclaire on ne sait comment d'un rire intérieur, contenu, mais puissant. Ce n'est pas un exotique, celui-là. Tout est anglais en lui, même et surtout les vices; et le vice d'alors, c'est l'ivrognerie sans remède et sans frein.

Anglais et homme du peuple, sa morale, pour être rude et grossière, me semble un peu meilleure que celle de Rowlandson. Il nous a représenté un jeune officier qui se précipite vers une maison mal famée où l'appellent, de leurs sourires, trois ou quatre folles créatures, et qui, en même temps, jette quelque menue monnaie à des mendians qui l'obsèdent de leurs supplications. Au-dessous du dessin, Gillray a écrit : « La charité fait pardonner bien des fautes. » Évidemment, c'est une ironie; Gillray n'en croit pas un mot. Rowlandson eût admis comme une chose toute simple que l'aumône faite à la paresse rachète les prodigalités de la débauche. Quand Gillray est indécent, il est brutal, mais non grivois; il montre des nudités et ne les suggère pas. Une de ses premières caricatures a pour sujet la toilette intime d'une élégante pauvre. Elle est coiffée à la dernière mode, mais pour le reste, elle est peu avancée, puisqu'elle lave devant nous le vêtement indispensable qu'elle doit endosser

(1) Le type physique que Gillray a donné à John Bull et qui lui est resté était alors très répandu parmi les Anglais de classe moyenne, gros mangeurs et grands buveurs, qui n'avaient pas encore appris à contre-balancer ou à utiliser cet excès de nourriture par les sports en plein air.

avant tous les autres. Les contemporains ne se choquèrent pas; ils ne virent là qu'une intention ridicule. Quelquefois même il y a de l'honnêteté sous la grossièreté de Gillray. Lorsqu'il montra la princesse de Galles découvrant la maîtresse de son mari, l'ignoble Jersey, dans le lit conjugal, c'était sa manière à lui, pauvre homme! de défendre la morale outragée.

En bon Anglais, il haïssait les étrangers, et, s'il eût perdu cette haine, envenimée d'ignorance et enflammée d'injustice, il perdait le meilleur de son talent. Une fois seulement, en 1792, il sortit de son île. De compagnie avec un autre artiste, Loutherbourg, il alla visiter chez eux les Flamands, qui sont, en fait d'art, ses devanciers et ses maîtres. Tout en étudiant les magots de Teniers, il faisait connaissance avec les chefs de la coalition européenne, Brunswick, Cobourg, Clerfayt, qui devaient reparaître souvent dans ses dessins. Pendant que Loutherbourg dessinait des monumens, des villes, des paysages, Gillray collectionnait des types humains. Ils revinrent, et leur œuvre commune fut soumise au roi. George prit un air connaisseur, hocha la tête de façon approbative aux dessins de Loutherbourg, puis replaça dédaigneusement dans le carton les esquisses de Gillray, en disant : « Je n'entends rien aux caricatures! » La rancune de l'artiste blessé s'exprima dans un dessin, presque féroce, où il le menaçait du sort de Charles Ier. On y voit le roi penché, le lorgnon à la main, vers un portrait de Cromwell. Et la légende consiste en cette phrase vengeresse : « Entendra-t-il, du moins, cela? » La satire se fit encore plus acérée; pourtant on laissa en paix le satiriste. Mais celui qui avait traité le roi comme un pitre de bas étage, déshabillé la reine devant son peuple et déchaîné le gros rire des portefaix sur leurs misères physiques les plus secrètes se vit tout à coup menacé par la justice pour avoir vaguement parodié une scène des saintes Écritures. Gillray attendait, un peu inquiet, les débats du procès qui allait s'engager, lorsqu'on vint lui offrir, de la part de Pitt, le retrait des poursuites et une pension, s'il voulait passer au service du ministère avec armes et bagage, c'est-à-dire avec son crayon et son burin. Le marché fut conclu. Voilà donc Gillray déshonoré! Mon Dieu, non. Il n'était pas assez haut placé dans le monde pour posséder cet objet de luxe, cet ornement aristocratique qu'on nommait l'honneur. Il vendait aux cliens les produits de son cerveau : rien de plus, rien de moins. D'ailleurs, il a cette chance qu'à ce

moment même, grâce à la guerre étrangère qui confond les partis dans une même fureur patriotique, il n'y a plus de whigs ni de tories, mais des Anglais, acharnés à combattre cette infernale Révolution française qui est l'avènement de Satan sur la terre. Qui songerait à incriminer la conversion de Gillray, alors que toute l'Angleterre se convertit avec lui?

Gillray, qui, au début, a travaillé pour différens éditeurs, s'est peu à peu inféodé à la maison Humphry, d'abord située dans Bond Street, puis transportée dans Holborn, et enfin installée dans Saint James. C'est la boutique des Humphry, — un des centres de la vie londonienne à cette époque, — qui devient le *home* du caricaturiste. Chaque jour une foule bariolée, — l'uniformité du costume noir n'existait encore que pour les légistes, — s'attroupait devant la vitrine et s'esclaffait. En allant du club à la Chambre ou du Palais à la Bourse, les gens connus se mêlaient à cette foule, s'égayaient à leur propre charge, entraient dans le magasin pour l'acheter et causaient un moment avec miss Humphry ou avec sa servante Betty, qui riait toujours : vivante réclame pour cette boutique où l'on vendait de la gaîté. Cependant l'artiste, caché derrière un rideau, à l'entresol, observait ses victimes et rafraîchissait sa mémoire en jetant çà et là un profil, un geste, une attitude sur son carnet.

Le soir est venu, la boutique est close; le flot des flâneurs est tari dans Saint-James et la voix du *watchman* nasille mélancoliquement les heures. Si l'artiste n'est pas engagé dans un de ses vagabondages nocturnes, un whist à quatre sous la fiche réunit, avec James Gillray, un marchand de tableaux du voisinage, miss Humphry et Betty, qui rit de plus en plus, surtout quand elle gagne. C'était comme une ombre de la vie de famille. Et pourquoi ne pas la changer en une réalité? Il ne tenait qu'à l'artiste de transformer en un lien régulier cette liaison sur laquelle pesait plus d'un soupçon. On dit qu'un jour Gillray et miss Humphry sortirent ensemble pour aller se marier à la paroisse de Saint-James. En route, l'artiste s'arrêta soudain.

— Miss Humphry?

— Mr. Gillray?

— Miss Humphry, nous étions si tranquilles comme cela! Nous allons faire une sottise. Si nous retournions?

— Comme vous voudrez, Mr. Gillray!

Ils rentrèrent et prirent ensemble une tasse de thé. Avec le

temps les voisins s'habituèrent à appeler miss Humphry « Madame. » C'est tout ce qu'elle eut du mariage. Je me trompe : elle en réclama les charges les plus douloureuses, lorsque le crayon tomba des mains paralysées de l'artiste, atteint du *delirium tremens*, et qu'elle s'obstina à le garder dans sa maison. Pendant ses accès de folie furieuse, il fallait souvent plusieurs personnes pour le contenir. Cela dura quatre ans. Le 1er juin 1815, cette joyeuse boutique vit une scène terrible. C'était l'heure solennelle où les armées de la coalition se rassemblaient à la hâte pour combattre le géant ressuscité. Le pouls du peuple anglais battait la fièvre et la foule se pressait, cherchant dans les dessins d'un débutant, le jeune George Cruikshank, ce qu'elle avait cherché et trouvé si longtemps dans les dessins de Gillray : un avant-goût de vengeance, un aliment à ses colères patriotiques. Tout à coup la porte du fond s'ouvrit brusquement et livra passage à une sorte de fantôme humain, presque nu, la barbe longue, les cheveux en désordre, l'œil farouche, râlant et ricanant. C'était Gillray. On le reconduisit dans sa chambre, où il expira. Quelques jours plus tard, on le déposait dans le cimetière de Saint James, devant son héritier Cruikshank, Landseer, l'artiste, et Gifford, le critique. Deux ou trois anciens compagnons du mort baissaient la tête en songeant à ce triste dénouement de leurs fêtes nocturnes et se préparaient à noyer ce remords, là où il était né, au cabaret. Deux femmes en deuil complétaient l'humble cortège : miss Humphry, la veuve qui n'avait jamais été mariée, et Betty, qui riait toujours, à travers ses larmes.

AUGUSTIN FILON.

LE MIRAGE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IX

Depuis le bal des Sulbiac, Hélène était poursuivie à outrance par les assiduités de Pierre d'Armeuilles. Il s'était fait présenter à ses parens et ne manquait pas une de leurs réceptions. D'autres jeunes gens, il est vrai, fréquentaient également chez les Danteuil et semblaient être pour elle des partis possibles; mais elle ne songeait même pas à y prendre garde. La rouerie féminine n'était pas assez développée dans son cœur pour qu'elle pût mener de front plusieurs intrigues. Il n'y avait pas en elle l'étoffe d'une grande coquette : une sensible, une impulsive plutôt, incapable de conserver son sang-froid à travers les embûches de ce jeu de colin-maillard qu'est l'amour capricieux des salons.

C'était donc Pierre d'Armeuilles, et lui uniquement, qui occupait désormais sa pensée. Le souvenir de cette déclaration inattendue et hardie qu'il lui avait faite dès leur première rencontre n'avait pas cessé de la troubler et de la dominer malgré elle. Maintenant, chaque fois que les yeux de Pierre se posaient sur les siens, elle en éprouvait un tremblement délicieux. Peu à peu elle se laissait aller au plaisir de sentir s'animer en elle un être nouveau, qu'elle n'avait jamais soupçonné. Compagnon de toutes ses heures, confident de ses plus secrets soupirs, cet être nouveau ne lui laissait pas le temps de regarder en arrière, il la pressait de se laisser emporter pour toujours à l'inquiétant vertige où la

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

jetait la seule vue de Pierre d'Armeuilles. L'aimait-elle? — Non. Ce n'était point de l'amour, du moins tel que son esprit s'en était créé à l'avance la complète image; c'était une préoccupation constante, une crainte et un attrait à la fois, une curiosité de savoir de lui le mot de l'énigme dont elle était sans cesse tourmentée. « Imprudente! » se disait-elle parfois, quand aux paroles ou aux étreintes passionnées de Pierre elle répondait par des effusions semblables; mais l'être nouveau éclos en elle imposait silence à ses scrupules. Puis, que risquait-elle, alors qu'autour d'eux des présences multiples les défendaient contre leurs propres entraînemens?

Sous l'influence de cette préoccupation sourde qui la minait, son caractère changeait et devenait difficile; elle s'irritait des moindres obstacles opposés à la réalisation de ses désirs. Volontiers elle se tenait à l'écart de la conversation, et, quand elle y prenait part, un rien la faisait rire ou pleurer. A cette perturbation morale, un malaise physique venait s'ajouter. Souvent elle se sentait envahie de langueurs ou secouée de commotions subites. Était-ce qu'elle avait abusé de ses forces pendant l'hiver, ou que les approches du printemps l'amollissaient? Après tant de sorties frivoles, tant de corvées inutiles, le goût de la paresse, de l'inaction, la gagnait. Aujourd'hui encore elle avait refusé d'accompagner sa mère dans sa tournée habituelle aux grands magasins. Ces séances interminables, qui d'abord avaient eu pour elle un vif intérêt, lui causaient maintenant une extrême lassitude; elle préférait se faire conduire par la femme de chambre chez ses fournisseurs et ne se dérangeait plus que pour son compte.

En ce moment, elle se trouvait seule dans le petit salon bleu qui lui était particulièrement affecté. Avec cette versatilité d'humeur dont elle était la première à souffrir, elle regrettait déjà de ne pas avoir accepté l'offre de sa mère. Elle avait essayé de faire de la musique, mais à quoi bon? Il n'y avait personne pour l'écouter. Un volume était ouvert devant elle, sur lequel de temps en temps elle jetait un coup d'œil distrait. Les livres, qu'on lui laissait la liberté d'avoir, ne l'amusaient point. Décidément elle avait eu tort en s'obstinant à rester seule aujourd'hui...

La porte du salon s'ouvrit, et le domestique annonça :

— Monsieur Pierre d'Armeuilles.

Hélène se leva brusquement. Pas plus que les leçons de ces

Dames de la Présentation, le commerce fréquent du monde n'avait pu lui faire perdre ces façons trop abruptes dans lesquelles se trahissait le premier mouvement de son âme. Elle se remit vite, cependant, et composa son visage; mais le beau Pierre d'Armeuilles avait surpris ce double changement.

— Auriez-vous peur de moi? lui demanda-t-il avec sa désinvolture habituelle

— Pas ordinairement, répondit Hélène; mais, cet après-midi, je ne m'attendais guère à vous voir.

— Pourquoi? parce que votre maman est sortie? — Il appuya sur ce mot de maman, qu il prononçait « man-man » à la façon des nourrices. — Êtes-vous donc une si petite fille que vous ne puissiez recevoir une visite en l'absence de vos parens? D'ailleurs, si j'ai forcé la consigne, c'est que j'avais quelque chose à vous donner pour eux.

Il s'assit, tandis qu'elle se tenait encore debout devant lui, hésitante. Tout en essayant de sourire, elle ne pouvait se défendre d'une certaine gêne de ce tête-à-tête avec un homme qui si souvent lui avait murmuré à l'oreille des paroles amoureuses.

— Donnez-moi ce que vous avez à me donner et partez vite, dit-elle.

— Voyez-vous la petite pensionnaire effarouchée! fit Pierre d'Armeuilles. — Il l'attira tout près de lui. — Je m'en irai, je veux bien, mais à une condition : c'est que vous allez m'embrasser.

— Vous êtes fou! dit Hélène en se reculant vivement.

Mais elle ne put s'éloigner beaucoup. Pierre avait passé les deux bras autour de sa taille, et de cette chaîne solide, il la tenait rivée à lui.

— Embrassez-moi, voyons! Je le veux!

Elle ferma les paupières; une tentation venait de la saisir de ces lèvres avides, tendues vers les siennes. Ce n'était pas la première fois d'ailleurs que les lèvres de Pierre d'Armeuilles la troublaient; souvent leur sourire, leurs paroles, leur souffle même quand il l'enlaçait étroitement pour valser, lui avaient fait éprouver un peu de ce désir inconscient, dont, en cette minute, elle se sentait remuée toute. Emprisonnée dans les bras du jeune homme, elle n'osait bouger, de crainte qu'il n'usât de plus de violence envers elle. Elle palpitait comme un oiseau pris au piège. Et elle

n'osait pas rouvrir les yeux, de peur de revoir les lèvres avides tendues vers les siennes...

Cependant il s'énervait aussi. Elle le devinait au tressaillement de ses mains et surtout au vacillement de sa voix, impérieuse à la fois et tremblante, comme celle d'un enfant prêt à pleurer.

— Embrassez-moi, Hélène, je le veux!

Hélène se dégagea d'un mouvement brusque; elle se sentait affolée, perdue, attirée vers un abîme invisible. Mais, la voyant prête à lui échapper, il l'avait rattrapée à demi par l'épaule. Elle perçut sur sa bouche l'effleurement d'une bouche tiède et parfumée.

— Partez, partez! balbutia-t-elle.

Maintenant ils étaient à quelque distance l'un de l'autre, se regardant avec une sourde inquiétude. Tout à coup Pierre d'Armeuilles prit le parti d'éclater de rire :

— Comme vous voilà défaite pour un simple jeu! Je vous le demande, en vérité, quelle importance cela peut-il bien avoir?

— Aucune en effet, si vous ne m'aimez pas, répondit Hélène, les larmes aux yeux.

— C'est plutôt vous qui ne m'aimez pas, petite méchante. Ah! si toutes les femmes étaient comme vous!

— Mais je ne suis pas une femme, rectifia Hélène; je ne suis encore qu'une jeune fille.

— Jeune fille, femme, c'est tout pareil quand il s'agit de ces bagatelles. Au surplus, je vous demande pardon. J'avais cru, il m'avait semblé m'apercevoir que vous aviez pour moi quelque sympathie. Je me suis trompé. Je n'insiste pas.

A ce moment, M. Danteuil parut, un cadre sous le bras, le visage affairé.

— Hélène! appela-t-il.

Il n'avait pas aperçu le jeune homme, qui se tenait immobile dans l'angle que formait une console avec le canapé où il était assis. Ce fut Hélène qui le signala.

— Père, voici M. d'Armeuilles, qui a quelque chose à vous dire.

Pierre s'était levé; il s'avança, le sourire aux lèvres.

— Oh! rien de bien important! Je venais vous apporter des invitations, ainsi qu'à ces dames, pour la représentation du Cercle. Très courue, notre petite séance, cette année! Ce sera la princesse de Benedict elle-même qui jouera le principal rôle dans une pièce dont son mari est l'auteur.

— Merci, dit M. Danteuil en prenant négligemment les cartons. Mais ma femme n'est donc pas là?

— Maman n'est pas encore rentrée, s'empressa de dire Hélène.

— Je ne l'attendrai pas davantage, puisque j'ai eu le plaisir de vous voir, déclara Pierre d'Armeuilles, en s'adressant au commissaire-priseur; d'ailleurs, je dois moi-même être à cinq heures au Cercle pour aider à tout organiser, et je crois que je me suis mis en retard.

Il salua Hélène d'un bonsoir bref et serra la main de M. Danteuil.

— Quel enragé mondain, ce d'Armeuilles! fit l'ancien commissaire-priseur.

Hélène évita de répondre; elle était encore trop agitée pour pouvoir s'exprimer librement sur le compte de Pierre d'Armeuilles; elle avait peur surtout que son père ne vînt à remarquer son trouble. Fort à propos elle détourna la conversation sur le cadre que M. Danteuil tenait encore sous le bras.

— Vous avez fait une nouvelle acquisition, père?

— Oui, et je crois bien que cette fois ta mère va me gronder. Il est vrai que c'est de l'argent bien placé : un Boilly de la première manière, et authentique! Je n'ai pas voulu le confier à un commissionnaire et je l'ai apporté moi-même dans un fiacre. Dame! cinq cents louis! c'est un chiffre!

— Oui, c'est plus cher que nos robes, dit Hélène. Il est vrai que cela ne s'use pas.

— Dis que cela gagne, au contraire. Dans vingt ans d'ici, ce Boilly vaudra le double de ce que je l'ai payé aujourd'hui.

Mais il n'avait pas la conscience entièrement tranquille. Depuis quelque temps sa passion dominante l'avait entraîné hors les bornes de la sagesse; Mme Danteuil s'en apercevait et, à deux ou trois reprises, elle l'en avait averti, mais d'une façon superficielle, comme elle traitait toutes choses. Au fond, les faits et gestes de son mari l'inquiétaient peu. L'essentiel, à son point de vue, était qu'il la laissât libre également de contenter ses caprices. Moyennant cette convention tacite, le ménage restait spécieusement uni. Quant à Hélène, elle flottait, sans point d'appui, entre ces âmes disjointes; elle aspirait à trouver, elle aussi, quelque jouissance plus effective que celles dont elle avait eu l'avant-goût jusque-là, quelque chaud et lumineux rayon qui vînt colorer et embellir sa vie...

X

Hélène n'avait pas tenu rigueur à Pierre d'Armeuilles de son insolence; ils s'étaient revus et, sans faire allusion à la scène du petit salon bleu, ils avaient repris à l'égard l'un de l'autre leur manège de coquetterie à outrance, ne perdant pas une occasion de se rapprocher, de se parler à voix basse, d'échanger entre eux ces signes mystérieux qui complètent et rendent éloquent le langage secret de l'amour.

Cependant M. Danteuil, si absorbé qu'il fût par ailleurs, n'était pas sans suivre de loin les évolutions morales de sa fille. L'état d'Hélène l'inquiétait. Il ne lui trouvait ni la simplicité, ni l'humeur joyeuse, ni l'ouverture de cœur naturelles à son âge. Peut-être oubliait-il de rechercher, en dehors des causes immédiates, quelles pouvaient être les causes premières de cet état anormal. En fait de connaissances psychologiques, l'ancien commissaire-priseur en était resté aux modalités sentimentales de sa génération; les demi-teintes, les clairs-obscurs dont se complique l'âme des jeunes filles dans la douteuse atmosphère de la société actuelle n'apparaissaient pas à ses regards.

Un matin, ils étaient sortis tous deux ensemble. La saison de la villégiature approchait et Hélène avait envie d'un buggy pour conduire elle-même dans la forêt de Fontainebleau. « Allons choisir le buggy! » avait dit M. Danteuil. Le carrossier demeurait tout en haut des Champs-Élysées. Comme il faisait beau, le père et la fille suivaient à pied la longue avenue; ils marchaient d'un pas égal, sans échanger une parole.

— A quoi songes-tu, fillette? dit le commissaire-priseur tout à coup.

Si Hélène avait été franche, elle eût répondu aussitôt: « Je pense à Pierre d'Armeuilles. » Mais sa conscience n'était pas assez légère pour rebondir ainsi à ses lèvres. Elle balbutia du bout des dents:

— Je pense au buggy que vous voulez bien me donner, père.

— Peut-être préférerais-tu que je te fisse cadeau d'un mari? reprit M. Danteuil avec rondeur.

Cette fois, Hélène eut un cri sincère:

— Oh! certainement, à condition que vous me le laissiez choisir à mon goût!

Instinctivement ils avaient l'un et l'autre ralenti leur marche. Le fait de pouvoir causer en avançant côte à côte, sans être gênés par l'échange des regards, facilitait leur explication.

Le commissaire-priseur reprit :

— Je comprends que tu n'aies pas l'intention de rester fille. Te voilà près de tes vingt ans ; et, plus on tarde passé cet âge, moins on a de chances de bien s'établir, surtout dans notre milieu. Mais encore faut-il trouver un parti qui te convienne. Je ne te cache pas que j'avais depuis longtemps songé pour toi à Norbert Fradier. Son brusque départ pour l'Espagne m'a dérouté et surpris un peu.

— Oh ! mon père ! Norbert n'est pas du tout l'homme qu'il me faut. Il déteste le monde, il ne pense qu'à son travail, il n'a pas de fortune...

— Qu'importe, s'il gagne de l'argent ? fit observer M. Danteuil.

— Puis, je ne sais pas si je lui plairais, ajouta Hélène hypocritement.

M. Danteuil s'était arrêté et, sans poser les yeux sur sa fille :

— Penses-tu plaire davantage à d'autres ? Jusqu'ici, je dois te le dire, aucune proposition ne m'a été faite en ce sens.

A cet instant, et comme pour répondre au silence embarrassé d'Hélène, Pierre d'Armeuilles passa à cheval au milieu de l'Avenue. Il montait une bête de belle allure, un des pur-sang des écuries de son père. Par atavisme autant que par désir de mettre sa plastique en valeur, il continuait à faire de l'équitation son sport favori ; et vraiment il avait bon air, campé légèrement sur sa monture, et bien pris dans un veston de velours brun qui davantage encore le rendait semblable à quelque élégant cavalier de Van Dyck. Il aperçut Hélène et son père, et, sans ralentir le petit galop de sa monture, il les salua à la volée d'un joli geste crâne. Hélène avait pâli et rougi coup sur coup. « Serait-ce celui-là ? » se demanda soudain M. Danteuil. En même temps, de menus détails, auxquels sur le moment il n'avait pas attaché d'importance, lui revenaient à la mémoire : le tête-à-tête où il avait récemment surpris Pierre et sa fille, leurs conversations fréquentes lorsqu'ils se rencontraient dans le monde, leur intimité visible pour tous, enfin. De nouveau, il interrogea Hélène :

— A propos, d'Armeuilles, il me semble qu'il est assez assidu auprès de toi ? Est-ce que je me trompe ?

Elle ne sut d'abord que répondre : nier, c'était couper court à de nouveaux pourparlers dans l'avenir; avouer, c'était provoquer une observation peut-être, tout au moins une surveillance plus attentive. Elle restait muette, modelant son pas sur celui de son père et conservant encore dans ses prunelles la vision rapide qui venait de les emplir.

— Et toi-même, fillette, demanda encore M. Danteuil, ne te sens-tu pas entraînée un peu vers lui?

Décidément ce père était impitoyable. On eût dit qu'il avait juré de confesser ce matin-là Hélène, comme si c'était si simple de pénétrer l'âme d'une jeune fille et d'en peser les aspirations! Cependant elle crut devoir dire enfin :

— Certainement, Pierre d'Armeuilles ne me déplaît pas et je ne demanderais pas mieux que de devenir sa femme.

— Mais es-tu sûre qu'il veuille de toi?

A cette question directe, et un peu brutale dans la forme, Hélène eut un tressaillement. Que Pierre voulût d'elle, pouvait-elle en douter un seul instant, après tout ce qu'il avait fait pour se rapprocher d'elle, pour la subjuguer, pour la tenter? Elle gardait l'impression de ses yeux ardens, de sa bouche tremblante quand il lui murmurait ces phrases passionnées que jamais nul autre ne lui avait dites, de ce baiser surtout dont elle portait à ses lèvres la brûlure secrète. Elle répéta d'une voix faible :

— Oui, père, je suis à peu près sûre qu'il veut bien de moi.

M. Danteuil ne put dissimuler un sourire de satisfaction. Certes, à tous égards, c'était là un brillant parti, si brillant qu'il n'eût pas osé dans son ambition paternelle en rêver sérieusement pour sa fille. Mais tout arrive. Si les deux jeunes gens se plaisaient, il n'y avait aucun obstacle à les unir. Il crut prudent toutefois de mettre Hélène en garde contre une intrigue dont les suites étaient encore incertaines.

— Écoute, fillette, dit-il affectueusement. Dans ton intérêt, je dois te donner un conseil. Je ne doute pas de la loyauté de Pierre d'Armeuilles; mais il est étourdi, fringant, habitué à des succès faciles. Garde-toi de te compromettre avec lui avant qu'il se soit expliqué définitivement sur ses intentions, et, au besoin, mets-le en demeure de s'en ouvrir à moi.

On était arrivé devant le magasin du carrossier. M. Danteuil et Hélène y entrèrent, le visage rayonnant. L'un et l'autre ve-

naient de fixer leur doute et de percer à jour leurs inquiétudes; et chacun d'eux se félicitait de ce résultat, comme d'une victoire due à sa sagacité personnelle. Parmi les voitures étalées, — des merveilles de légèreté et d'élégance, — ils choisirent un buggy délicieux, doublement délicieux aux yeux d'Hélène : déjà elle se voyait emportée dans la forêt profonde avec Pierre d'Armeuilles penché sur elle, lui murmurant de nouvelles paroles d'amour et, dans un baiser, pleinement consenti cette fois, l'initiant aux premières ivresses.

XI

Pour clore la série de leurs réceptions hebdomadaires, M. et Mme Danteuil donnaient une soirée où ils avaient réuni seulement leurs relations les plus proches, M. Danteuil ne voulant pas entendre parler d'un grand bal qui l'eût obligé à déménager sa précieuse galerie, ou tout au moins à l'exposer au coudoiement des profanes. D'ailleurs, ces dames préféraient le laisser aller des réunions intimes à l'apparat des fêtes de cérémonie; leur goût des caquets galans y trouvait mieux à se satisfaire.

Une centaine de personnes étaient rassemblées dans les deux salons. Sous le lustre, M. Delannay émettait en matière de sensibilité amoureuse des théories paradoxales renouvelées d'Henri Beyle. La petite Mme Chêneville, courte et rose, minaudait au milieu de ses adorateurs habituels. Mme Danteuil, exquise dans sa gaine de peau de soie vert Nil, allait et venait, le sourire aux lèvres, une flamme aux yeux. Hélène, un peu à l'écart, attendait... Pierre d'Armeuilles n'était pas encore là.

Ce soir même, elle y était décidée, elle lui parlerait, elle lui ferait entendre que le moment était venu de déclarer à son père ce dont il l'avait assurée elle-même tant de fois : l'ardeur, la violence des sentimens qu'elle lui avait inspirés. Elle se réjouissait de lui dire que ses vœux seraient agréés, que rien ne semblait s'opposer à leur réalisation. Cette occasion était peut-être la dernière, — avant le départ pour Fontainebleau fixé à la semaine suivante, — où ils allaient pouvoir causer librement, favorisés par le tête-à-tête d'une valse. Combien il leur serait doux à tous deux d'avoir d'un commun accord établi les bases de leur intimité future !...

Cependant il était près de minuit, et Pierre d'Armeuilles ne

paraissait pas. Que pouvait-il faire ? Hélène se le demandait anxieusement; malgré l'entrain de la fête, où chacun apportait avec soi un peu de l'excitation de ses fièvres, elle ne pensait, elle ne s'intéressait qu'à lui ; ses nerfs, sa volonté étaient tendus vers cette préoccupation unique; chaque fois que la porte s'ouvrait pour laisser passer quelque invité retardataire, son cœur tressautait dans sa poitrine : mais ce n'était jamais lui, c'était toujours quelque autre, quelque insignifiant personnage qui n'avait rien de commun avec l'objet de son attente. Un moment elle eut un plus vif espoir : elle venait de voir entrer un des camarades de Pierre, un ami qui d'habitude l'escortait partout. D'un signe de son éventail elle appela le jeune homme :

— Ça va bien ? C'est gentil d'arriver enfin ! Et votre inséparable, qu'en avez-vous fait ?

— Mon inséparable m'a justement prié de l'excuser auprès de vous; il ne sera là que dans un moment, aussitôt qu'il aura pu se rendre libre.

— Ah ! fit Hélène, jouant l'indifférence. Quel est l'accident qui le retient ainsi malgré lui ?

L'ami se prit à rire :

— Oh ! pas bien grave, l'accident ! Un souper en joyeuse compagnie à la suite d'une gageure échangée. Pierre avait parié aujourd'hui aux courses que la jument de son père arriverait la première au poteau ; elle est arrivée la seconde, et il s'est acquitté en donnant rendez-vous à toute la bande ce soir chez Joseph. Mais la séance se prolonge et, comme de raison, il ne peut pas quitter ses partenaires. Quant à moi, je me suis évadé, d'autant plus volontiers que le champagne, joint aux parfums de ces demoiselles, commençait à me monter à la tête.

— Vous êtes bien aimable de nous accorder la préférence ! dit Hélène avec un sourire forcé.

Elle tourna le dos à son interlocuteur et s'en fut à l'autre bout du salon.

— Tu ne danses pas, Léno ? lui cria sa mère, qui tourbillonnait dans le moulinet d'un quadrille américain.

Mais si, il fallait bien qu'elle aussi, elle dansât; autrement, quand Pierre viendrait tout à l'heure, elle n'aurait aucun prétexte plausible pour s'isoler avec lui. Elle se résigna et fit sans plaisir deux tours de valse. A son impatience, quelque chose de plus aigu s'ajoutait, un peu d'irritation et d'amertume. Enfin,

comme, pour la centième fois de la soirée, elle jetait les yeux du côté de l'entrée, elle aperçut Pierre d'Armeuilles qui, sans se presser, traversait le premier salon.

Plus encore que d'habitude, il « portait beau » et affichait cet air assuré et provocateur qui était un de ses moyens de séduction auprès des femmes; sans doute il devait avoir laissé là d'où il venait quelque chose de sa correction suprême, car le plastron immaculé qui luisait sur sa poitrine se cabossait par places dans l'entre-bâillement du gilet, et la disposition savante de sa chevelure se dérangeait un peu vers les tempes. Tel, il plut davantage encore à Hélène; elle le dévorait des yeux, attendant qu'il s'avançât de son côté. Mais il ne se pressait toujours pas, serrant la main des hommes et celle des femmes avec une désinvolture égale, riant haut, parlant fort, promenant autour de soi des regards satisfaits. Ce fut seulement quand il eut achevé cette tournée de politesse qu'il chercha où pouvait se trouver Hélène. L'ayant rejointe, il lui pressa les doigts familièrement, comme il avait coutume de le faire; puis, sans même s'assurer qu'elle était libre pour la danse dont on jouait les premières mesures, il l'entraîna dans la valse.

Silencieusement d'abord. Penché sur elle, il l'hypnotisait du fourmillement de ses prunelles, la grisait de son haleine capiteuse, du parfum ambré de ses moustaches, où l'arome des cigarettes russes s'était attaché. Il la serrait jusqu'à lui faire perdre le souffle.

— Vous me faites mal! murmura tout bas Hélène.

— Allons donc! répondit-il cyniquement; et il la pressa davantage contre sa poitrine.

— Je vous assure que vous me faites mal, répéta-t-elle une seconde fois.

Mais sa voix était sans conviction, et s'altérait d'une émotion voluptueuse. Pierre, en qui l'excitation du souper fermentait toujours, se laissa aller à plus de sans-gêne encore; grossièrement, il tutoya Hélène comme les femmes légères qu'il venait de quitter :

— Ce n'est pas vrai; je sais, moi, que ça te fait plaisir!

Cette fois elle se dégagea, lui imposa silence.

— Vous me compromettez, Pierre. Prenez garde: on a déjà remarqué notre entente.

— Vraiment? fit-il. Et qui donc s'est permis de vous en parler?

— Mon père lui-même. Tenez, juste en ce moment il nous observe.

Alors Pierre s'oublia tout à fait :

— Monsieur Danteuil ! Il ferait mieux de surveiller ses propres affaires. Regardez donc !

Dans l'angle du salon, en effet, et protégés par un massif de verdure, Mme Danteuil et M. Delannay tenaient un colloque qui devait être fort intime, à en juger par la familiarité de leurs attitudes et de leurs gestes. Hélène se sentit bouleversée ; l'indélicatesse de Pierre d'Armeuilles à lui faire toucher du doigt cette plaie secrète du foyer l'indignait. Subitement, elle venait de le prendre en détestation. Elle le repoussa avec violence :

— Laissez-moi ! Vous m'offensez ! vous me faites horreur ! Je ne serai jamais votre femme.

Pierre la lâcha, le verbe insultant :

— Non ! Mais où avez-vous pris que j'aie pu avoir l'idée de vous épouser ? fit-il.

Et il s'éloigna, les épaules soulevées de dédain.

Hélène chancela. Une fibre, douloureusement, venait de se rompre en elle. Elle s'assit, incapable de faire un pas, incapable de prononcer une parole.

Cependant autour d'elle le vertige de la fête continuait. Elle voyait, comme dans un cauchemar, à travers l'incendie allumé dans son cerveau, tourbillonner les couples enlacés, s'échanger les aveux et les sourires. Maintenant Pierre valsait avec la petite Mme Chêneville. Que lui disait-il, incliné sur elle, la respirant toute par la capillarité de ses boucles blondes, comme il eût respiré au sommet d'une tige la fleur capiteuse où toute la sève de la plante eût monté ? Ils souriaient. Leurs deux corps adhéraient étroitement ; ils tournaient ensemble, mus par une seule cadence intérieure et dans une si flagrante volupté qu'Hélène détourna d'eux ses regards. Mais de nouveau ses yeux rencontrèrent M. Delannay et sa mère, qui ne valsaient point et causaient au milieu d'un groupe. Un domestique apportait des sorbets sur un plateau. M. Delannay en prit un et l'offrit à Mme Danteuil ; alors, entre eux, quelque chose de subtil passa, une flamme voltigeante des lèvres aux lèvres, et comme une promesse muette. Hélène n'en put supporter davantage. Elle rassembla ses forces et se sauva dans la galerie de tableaux.

Dieu ! qu'elle souffrait ! L'incendie allumé tout à l'heure dans

son cerveau n'y laissait plus que des décombres. Jamais la vie ne lui était apparue sous un aspect aussi misérable, aussi vil. La défection de Pierre d'Armeuilles, la vision de jouissances qu'elle n'avait fait que soupçonner jusque-là bien qu'en en portant au fond d'elle-même tous les germes; déception, honte, regrets, toutes ces choses, comme des poutres noircies et fumantes encore, survivaient à l'écroulement de l'édifice où s'étaient logés ses rêves. Dans l'élégance légère de ses parures, tandis que la musique retentissait tout près, elle pleura. Elle pensa à la mort, au cloître, à la fuite. Elle aurait voulu mettre entre elle et le monde une barrière infranchissable.

Mais la porte de la galerie s'ouvrit et instantanément le jeu des lumières électriques alluma des couleurs vives aux parois lisses des tableaux. M. Danteuil entrait, suivi de quelques amateurs qu'il amenait devant sa plus récente acquisition. Hélène n'eut que le temps de se dissimuler derrière un panneau mobile pour cacher le désordre de son visage, tandis que M. Danteuil, d'un air satisfait, expliquait à ses amis :

— Boilly, un excellent peintre, mal connu, pas apprécié à sa juste valeur; l'esprit d'un Terburg et la grâce piquante d'un Metzu, bien supérieur à eux par certaines délicatesses.

Pendant ce temps, Hélène sanglotait derrière le panneau qui la cachait aux regards. En qui, en qui donc, allait-elle réfugier son cœur brisé ?

XII

La leçon avait été dure, mais Hélène n'en avait profité qu'à demi. Pour se soulever au-dessus d'elle-même, au-dessus des ondes malsaines qui l'entouraient, il lui eût fallu déployer une énergie qu'elle ne se connaissait point, et soutenir une lutte à laquelle rien ne l'avait préparée.

Qu'allait-elle faire de sa vie, maintenant? Puisque le foyer paternel ne lui offrait plus que de l'amertume, puisque son espoir d'aboutir par le mariage à une existence différente avait tourné à sa plus grande confusion, elle ne savait plus quelle percée ouvrir dans les ténèbres accumulées devant elle. L'éducation qu'on lui avait donnée la laissait incapable d'aucune espèce d'initiative; elle se sentait vouée à une dépendance perpétuelle contre laquelle son esprit seul s'insurgeait. La liberté, que d'une part elle

souhaitait ardemment, de l'autre lui faisait peur : la liberté était pour elle la divinité aux deux visages, dont l'un souriait à l'inconnu et dont l'autre grimaçait devant le présent.

Le départ pour Valvin avait changé pendant un moment le cours de ses pensées. Là, du moins, elle n'avait plus sous les yeux le même cadre; son imagination se rafraîchissait à d'autres sources ; elle pouvait oublier Pierre d'Armeuilles, et Mme Chêneville, et M. Delannay, en villégiature chacun dans des stations différentes. Mais cette accalmie ne dura pas. Sa douleur était plus profonde qu'elle ne l'avait cru tout d'abord, et les longues méditations auxquelles elle se livrait la projetaient plus avant dans cet état de désarroi moral dont elle avait déjà tant souffert. La vie lui paraissait mensongère et vaine autant que l'amour : pourtant autour d'elle on était heureux, on prenait plaisir à faire flamboyer des passions. Était-elle seule condamnée à ne rien connaître de ces joies? Dans la disposition où elle se trouvait, elle le croyait sincèrement. En tous cas, elle préférait renoncer à tenter jamais l'ascension du bonheur, plutôt que de retomber encore du haut de son rêve, brisée, humiliée, le cœur sanglant.

Humiliée, humiliée surtout! Du coup brutal qu'elle avait reçu, c'était sa vanité qui gardait la plus cruelle meurtrissure. Elle éprouvait une irritation violente, une souffrance aiguë, presque physique, dont l'angoisse la tenaillait jusqu'à la faire crier chaque fois qu'elle était seule; or, il lui fallait à tout prix la solitude; de plus en plus la présence des siens lui devenait insupportable. Elle les plaçait au premier rang parmi ceux qu'elle enveloppait de son ressentiment, de son courroux. L'imprévoyance de son père, la légèreté de sa mère, sur lesquelles jusqu'à présent elle s'était appliquée à fermer les yeux, lui apparaissaient dans tout leur coupable égoïsme; elle s'y arrêtait volontairement, comme pour y chercher une excuse à sa propre imprévoyance, à sa propre légèreté. Et sa souffrance s'en augmentait encore; elle se trouvait dans l'âme de nouveaux endroits à faire saigner, de nouveaux points sensibles, qu'elle exacerbait encore en y promenant le scalpel de son mépris. Elle ne se sentait plus d'attachement pour personne. Elle se haïssait elle-même, se prenait en dégoût pour avoir si mal gouverné sa vie.

Ce qui se passait autour d'elle n'était pas de nature à la rasséréner beaucoup : un mois s'était à peine écoulé que la séquelle

des habitués de la villa était revenue, M. Delannay en tête; le tennis, l'automobile, la bicyclette servaient de prétexte à d'autres sports d'un genre très différent; du matin au soir on n'avait pas une minute de répit. Il fallait s'habiller, se déshabiller, sortir par tous les temps, manger sans avoir faim, et veiller tout en tombant de sommeil. Cette existence dissipée avait paru agréable à Hélène tant qu'un mobile secret l'avait tenue debout. A présent, elle n'y découvrait aucun intérêt pour elle-même et s'en fatiguait doublement comme elle s'était fatiguée à Paris des courses futiles. Elle s'y livrait toutefois, ne sachant de quelle façon employer les heures, et cédant aux sollicitations de ses parens qui l'avaient engagée à plusieurs reprises à se montrer moins sauvage. Ils avaient organisé pour elle des parties champêtres, des rally-paper et des pick-nick en forêt. « Il faut la distraire, » répétait M. Danteuil, voyant s'accroître une mélancolie dont il soupçonnait vaguement la cause. Et Mme Danteuil, qui ne demandait pas mieux que de multiplier les occasions de plaisir, souscrivait volontiers à ce programme. Le fluide nerveux de cette femme de quarante ans était décidément inépuisable.

Malgré tout, Hélène ne se distrayait pas. Quand, à ses momens de solitude, elle descendait dans les arcanes de son être, elle n'y découvrait que des élémens contradictoires : un cœur agité, une volonté apathique, une imagination en quête d'idéal et des sens orientés vers les satisfactions matérielles. Peu à peu elle glissait aux idées pratiques et raisonnables; elle cherchait les moyens de s'arranger une existence conforme à ses goûts, où elle n'eût à obéir qu'à ses instincts naturels. Et de nouveau le mariage se présentait à elle comme la meilleure solution au désarroi de sa vie. Seulement elle était décidée cette fois à ne pas sortir de la plus stricte réserve, à se laisser conquérir de vive force. Mais par qui ? Il y avait vraiment disette de prétendans autour d'elle.

— Les jeunes gens d'aujourd'hui n'aiment plus que les femmes mariées, avait-elle entendu dire récemment par la petite Mme Chêneville.

Et cela semblait vrai, dans le milieu du moins où son mauvais destin l'avait fait naître. Ses trois cent mille francs de dot et le charme de ses vingt ans ne semblaient pas constituer un appât suffisant pour attirer à elle l'oiseau rare qu'elle attendait. Peut-être, en cherchant bien, son père eût-il pu lui découvrir

quelque parti médiocre, un hobereau de province ou un négociant gêné dans ses affaires, qui eût été trop heureux de l'aubaine. Triste perspective ! Le désir d'être aimée pour elle-même persistait dans le cœur d'Hélène ; le désir aussi de briller, d'occuper un rang social supérieur à celui de ses parens.

Et elle continuait à se morfondre, à souffrir. Sa santé s'altérait; l'anémie rongeait le vernis purpurin de ses joues. Elle avait froid par dix-huit degrés de chaleur et il lui arrivait quelquefois de réclamer une fourrure au salon, si par hasard on ouvrait la fenêtre. Les médecins consultés l'avaient soumise à un traitement rigoureux : les choses qu'elle préférait lui étaient défendues, tandis qu'elle devait avaler des drogues nauséabondes et faire de longues courses à pied, elle qui détestait la marche. Ah! le buggy, le joli buggy peint en clair et acheté si joyeusement un matin de printemps!... Qui donc viendrait s'y asseoir auprès d'elle, et lui donner de nouveau le courage de s'élancer dans la forêt mystérieuse ?...

M. Danteuil s'était mis à la disposition de sa fille pour l'accompagner au cours des longues promenades pédestres qui lui avaient été prescrites. A côté l'un de l'autre, ils cheminaient tous les deux, sans guère rompre le silence. Hélène s'essoufflait facilement et évitait d'ajouter la fatigue de la conversation à celle de la marche forcée. M. Danteuil songeait à ses tableaux, aux instantanés qu'il aurait pu prendre s'il eût été seul ; parfois cependant il échappait à ses réflexions pour reporter les yeux sur sa fille qui se traînait languissamment près de lui.

— Tu n'en peux plus, fillette. Donne-moi le bras.

— Merci, père, j'arriverai bien jusqu'à la maison.

En approchant de la villa, ils entendaient de loin des éclats de rire, des voix tumultueuses, le claquement des boules du crocket, ou les coups de raquette du tennis. Sous les ombrages du jardin, on avait installé une table à thé, qui était toujours surchargée de friandises et de vins d'Espagne. Et l'on s'en donnait à cœur joie de choquer les verres et d'échanger les toasts avec les regards complices. Mais Hélène s'asseyait à l'écart, attendant que la femme de chambre vînt lui apporter sa tasse de lait coupée d'eau minérale.

— Eh bien ! Léno, ça ne va donc pas? lui jetait sa mère en passant.

Hélène protestait qu'elle se sentait mieux, au contraire; elle

mentait volontairement pour échapper à cette sorte de pitié superficielle dont les manifestations lui étaient presque aussi pénibles que son mal.

Un après-midi, comme le père et la fille rentraient après une longue course à travers bois, ils trouvèrent à la grille Mme Danteuil, qui sans doute venait de reconduire des visiteurs.

— Vous ne devineriez pas qui sort d'ici ? fit-elle en ramassant les plis de sa robe.

— Ma foi non, dit M. Danteuil ; à moins que ce ne soit les Fribourg. Ne s'étaient-ils pas annoncés pour aujourd'hui ?

— En effet. Mais ils ne sont pas arrivés encore. Vous n'y êtes pas. Et toi, Léno ?

— Moi, je ne sais pas non plus, maman, fit Hélène, indifférente.

Mme Danteuil s'arrêta :

— Norbert Fradier et sa mère, retour d'Espagne.

Hélène rougit faiblement, tandis que le commissaire-priseur se récriait :

— Du diable si je pensais à eux, les braves gens ! Comment vont-ils ?

— Mais ils ont l'air en parfaite santé, et, qui plus est, en meilleure veine de fortune. Norbert a si bien su se débrouiller là-bas qu'il y a posé les bases d'une affaire très importante, destinée, paraît-il, à lui donner de gros revenus.

— Ça ne m'étonne pas, dit le commissaire-priseur ; j'ai toujours pensé que ce garçon-là ferait son chemin.

— En attendant, il revient habiter Paris, continua Mme Danteuil. Sa mère m'a confié qu'on voulait absolument le retenir à Bilbao et lui faire épouser une Espagnole très riche et fort jolie. Mais il n'a pas trouvé la chose à son goût. Sa mission terminée, il s'est empressé de regagner la France.

— Il a eu raison, dit sentencieusement M. Danteuil. La France est le seul pays du monde où l'on puisse vivre agréablement.

— Qu'en savez-vous ? répliqua sa femme. Vous n'avez jamais mis le pied à l'étranger !

On était au bout de l'allée, presque devant la maison.

— Mais qu'est devenue Hélène? dit tout à coup le commissaire-priseur.

— Elle se sera sauvée dans sa chambre comme elle fait toujours, répondit Mme Danteuil.

Par un hasard assez peu fréquent, le mari et la femme se trouvaient seuls. Ils s'assirent sous les arbres, dans une espèce de salon en plein air, meublé de sièges Trianon laqués vert pâle.

— Je suis inquiet de cette petite, commença à demi-voix le commissaire-priseur : elle s'étiole, elle devient plus taciturne de jour en jour. Les ordonnances des médecins paraissent n'avoir aucun effet.

Mme Danteuil haussa les épaules :

— Ils la traitent pour une anémie cérébrale ! il faut la marier, voilà tout ; cela lui vaudra mieux que tous les remèdes !

— Je le crois aussi, dit M. Danteuil ; mais ce n'est pas si facile ! Vous avez vu que Pierre d'Armeuilles, après avoir eu l'air de s'avancer, a fait subitement volte-face. Les autres jeunes gens qui pourraient lui convenir ne se déclarent pas davantage. Que tenter ?

Il y eut un silence entre le mari et la femme. Tout à coup Mme Danteuil sursauta :

— Eh bien ! Et Norbert ? n'est-ce pas là un parti tout trouvé ?

— Norbert ! Oui, il y a longtemps que j'en ai eu l'idée, répondit M. Danteuil, songeur ; mais le tout est de savoir si Hélène consentirait à l'épouser...

— Demandez-vous plutôt s'il consentirait à la prendre. Ce garçon a maintenant sa situation faite ; il est de bonne famille, bien de sa personne. Or Hélène, tout en possédant un certain charme, est loin d'être irrésistible, et sa maladie ne l'a pas embellie, au contraire. Ce matin encore je la regardais : elle avait le visage maussade à faire peur !

— Cela passera, dit doucement M. Danteuil, quand elle aura de nouveau le désir de plaire. Dans tous les cas, il faut inviter Norbert à venir ici, arranger les choses de façon qu'ils se voient le plus possible. Pensez à cela, ma chère Stéphanie.

Et Mme Danteuil, qui apercevait sous les ombrages la silhouette élégante de M. Delannay, eut un sourire déjà absent :

— J'y penserai, fit-elle sans conviction.

XIII

Hélène et Norbert s'étaient revus sans que rien dans leur attitude témoignât de la moindre émotion. Très correct, l'ingénieur, boutonné dans sa redingote noire et ayant déjà les allures d'un

homme « arrivé, » s'était contenté, dès la première rencontre, de saluer respectueusement Mlle Danteuil et d'échanger avec elle quelques paroles banales; et, de son côté, Hélène, gênée par le souvenir de leur dernière rencontre, avait cru devoir se composer un maintien digne et froid qui pouvait passer pour une attitude défensive.

Mais s'il lui parlait peu, Norbert l'observait constamment. Il suivait sur cette figure étonnamment mobile toutes les impressions qu'une âme agitée y faisait passer. A table, — car il arrivait souvent qu'on le gardait à dîner chez les Danteuil, — il ne perdait pas un seul des soubresauts intérieurs, des mouvemens de pensée de la jeune fille. Il l'étudiait, non pas du dehors au dedans comme aurait fait un physiologiste superficiel, mais du dedans au dehors, cherchant la cause de ce mal physique qui la dévastait. Et il n'était pas loin de diagnostiquer juste. Sans avoir été mis au courant de ce qui s'était passé pendant ses dix mois d'absence, il devinait les douleurs de ce cœur présomptueux, entré dans la vie tout plein d'illusions, qui se flétrissaient et tombaient une à une. Il savait ce qui l'attirait et la blessait en même temps, ce dont elle souffrait et dont elle eût voulu jouir, le libertinage léger des gens de son monde, cette espèce de sensualité facile, et où elle se prenait tout entière, comme un oiseau à la glu. D'autres, moins susceptibles ou moins sensibles qu'Hélène, se fussent contentées des demi-jouissances, des demi-bonheurs, des demi-passions de ce monde médiocre et frivole. Elle, elle y avait été sincèrement et bon jeu bon argent, selon l'expression vulgaire; contre la fausse monnaie de ces intrigues, elle avait donné l'or vierge de ses sentimens, le métal pur de son cœur. Et trompée, jouée, délaissée, elle se repliait sur elle-même, estimant que tout l'univers était un repaire de gens menteurs, de consciences perverses. Sans doute professait-elle ces appréciations à l'égard même de son ami d'enfance; on eût dit même qu'elle groupait autour de lui seul toutes les rancunes que les autres hommes lui avaient inspirées. Quelle que fût la fréquence de ses visites, elle ne cessait pas de le traiter comme un étranger; et cette réserve froide contrastait singulièrement avec l'accueil bienveillant, presque familier, que ses parens faisaient à Norbert. Une intimité plus grande s'établissait en effet de jour en jour entre les deux familles. Malgré tant de différences d'esprit et de mœurs, Mme Danteuil et Mme Fradier,

M. Danteuil et Norbert paraissaient prendre un véritable plaisir à voisiner. Il ne se passait guère de semaine où ils n'allassent les uns chez les autres. Souvent à l'aube, Hélène était réveillée par la voix de Norbert qui venait chercher le commissaire-priseur pour quelque promenade matinale.

Cependant les choses n'avançaient pas, et Mme Danteuil commençait à s'impatienter des maladresses de sa fille. La première moitié de la saison avait été sacrifiée à Pierre d'Armeuilles, la seconde se trouvait prise par Norbert. Entre ces deux manœuvres matrimoniales, c'était à peine si elle avait pu s'occuper de ses propres amis, recevoir et sortir comme elle en avait l'habitude. Il était grand temps qu'un tel esclavage cessât, et qu'Hélène se décidât à se montrer un peu moins revêche. A mots couverts et par des allusions fréquentes, elle donnait à entendre son dédain pour les « femmes qui ne savent pas se faire désirer. » Cela blessait Hélène cruellement. Jamais elle n'avait eu beaucoup d'effusion de cœur avec sa mère ; mais se sentir importune et comme de trop à la maison, c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter. Chaque fois que ces scènes intimes se reproduisaient, elle allait se réfugier dans le pavillon isolé au bord de l'eau, qui lui avait servi longtemps de salle de travail.

Ce fut là qu'un dimanche Norbert l'aperçut. Il était dans une petite embarcation, qu'il laissait aller au fil de la Seine. Il l'aperçut qui pleurait, non point doucement comme lorsqu'on a un chagrin profond, mais à sanglots et convulsivement comme lorsque le dépit ou la colère ont entamé le vif de la sensibilité ; il s'approcha et attacha sa barque au pavillon.

— Voilà que vous souffrez encore ! murmura-t-il en levant les yeux sur elle.

Elle avait la figure tuméfiée et les yeux bouffis ; mais elle ne chercha pas à se désenlaidir ; au contraire, un pli d'amertume de plus marqua son visage, et ce fut d'une voix rauque qu'elle répondit :

— Que vous importe ? Est-ce que mes tristesses peuvent intéresser quelqu'un ?

— Vous êtes injuste, Hélène, reprit Norbert. Vous savez bien que moi, du moins, je ne puis être indifférent à votre peine

Et il ajouta plus bas :

— Rappelez-vous ce que je vous ai dit un jour...

Hélène eut un geste vague :

— Oui, je sais! Mais je suppose que vos sentimens ont dû changer depuis lors.

— Et les vôtres, Hélène, ont-ils changé? Vous ne m'aimiez guère dans ce temps-là; vous me témoigniez même un peu de mépris. J'étais pauvre et indigne de prétendre à votre main.

Elle rougit et cette fois le regarda bien en face :

— Si je vous acceptais maintenant, on ne manquerait pas de dire que c'est à cause de cela, parce que vos affaires ont prospéré; tandis que...

— Je sais que non, Hélène; je sais que vous valez mieux qu'on ne le croit, que vous ne le supposez vous-même. Et c'est pour cela que je me suis attaché à vous.

— Oh! fit elle amèrement, c'est la pitié qui vous pousse à me parler ainsi, le désir de faire un sauvetage moral. C'est d'un bon cœur, mais je ne saurais m'en contenter.

Norbert se haussa debout dans la barque, et parvint à saisir les mains d'Hélène :

— Écoutez-moi. Il faut que vous m'entendiez. Je vous ai aimée tout de suite. D'abord vous vous êtes amusée de moi; vous vous êtes plu à augmenter et à décourager tour à tour ce sentiment dont vous aviez deviné l'éclosion dans mon cœur; pourtant cela ne l'a pas affaibli. J'ai persisté à vous témoigner ce qui était la vérité; je vous ai fait connaître qu'il y avait près de vous un homme loyal, désintéressé, qui vous appartenait corps et âme. Cette fois encore vous m'avez repoussé. Vous m'avez laissé partir à l'étranger sans un mot d'espoir. Vous pensiez que c'était fini, mais vous me connaissiez mal. Je suis revenu avec la pensée de m'offrir de nouveau à vous, si pendant mon absence le bonheur ne vous avait pas souri. Et me voici encore devant vous, Hélène, vous répétant aussi sincèrement que je l'ai déjà fait : Je vous aime; voulez-vous essayer de m'aimer?

— A quoi bon, dit Hélène en baissant la tête, si je ne me sens pas capable de vous rendre heureux?

Norbert allait détacher sa barque. Elle le retint d'un regard angoissé :

— J'ai confiance en vous, je voudrais à mon tour vous ouvrir mon cœur. C'est vous ensuite qui déciderez... Norbert, vous allez me juger mal sans doute, mais il faut que vous sachiez tout : ce n'est pas seulement l'amour qui m'a tentée jusqu'ici. Je cherchais dans le mariage une porte ouverte à la satisfaction de tous mes

désirs, et j'ai peur en vous épousant de ne vous apporter que ces mêmes désirs égoïstes et mauvais; avec d'autres, je n'aurais pas eu ce scrupule; avec vous je l'éprouve parce que je comprends que vous m'aimez autrement, mieux, tout à fait...

Elle essaya de sourire, mais repartit en sanglots :

— Si vous saviez comme je suis découragée, comme je vois tout laid et triste autour de moi! Ah! la vie, qui me semblait si claire, si radieuse, elle me paraît bien décolorée à présent, bien sombre! Il y a des heures où je voudrais ne plus rien voir, ne plus rien entendre, oublier même que j'existe!

— Vous avez tort! dit Norbert résolument. La vie, nous la voyons presque toujours à la lumière de notre âme. Il faut écarter les reflets menteurs et croire à ce qu'il y a de bon, de vrai, de sincère...

— Alors, fit Hélène, je dois croire à votre affection?

Pour toute réponse, Norbert l'attira vers lui.

— Descendez. Venez vous rafraîchir l'âme et les yeux devant un spectacle qui n'a rien de factice. La nature est douce, elle console des déboires que le monde cause souvent à ceux dont le cœur n'est pas suspendu plus haut que ces agitations stériles.

Hélène ouvrit la porte du pavillon; elle descendit comme Norbert le lui avait demandé; elle s'assit près de lui dans la barque. Il reprit les avirons et, ramant d'un mouvement égal, fit glisser le long de la rive la barque légère.

Silencieusement, l'un en face de l'autre, ils se laissaient pénétrer par la douce paix de cette journée finissante. Au loin, la forêt d'automne montait, montait en clartés ignées contre l'horizon pâle du ciel. Sur les berges, des plantes croissaient, minces et flexibles; il y avait de la tendresse, de l'humilité dans le geste de leur front incliné sur les eaux passantes. Et la barque dévalait doucement, sans effort, comme mue par un souffle d'âme. Et Hélène regardait Norbert, le compagnon de son enfance, qui allait devenir le compagnon de toute sa vie...

XIV

Le mariage d'Hélène avec Norbert avait pris les proportions d'un événement mondain. On en avait parlé dans les journaux. M. et Mme Danteuil s'étaient plu à faire les choses avec le maximum de faste qu'elles comportaient. Pendant trois jours le Tout Paris

de leurs relations avait défilé devant le trousseau, s'extasiant aux lingeries vaporeuses, aux dentelles de prix qu'allait bientôt revêtir la nouvelle épouse. Norbert, de son côté, avait mis dans la corbeille les anciens bijoux de famille dont sa mère s'était dessaisie et auxquels il avait ajouté d'autres parures choisies avec le goût sobre et sûr qui était le sien. Mais tout en suivant les conventions traditionnelles, Norbert était hanté par des considérations très différentes : malgré l'amour sérieux et profond qui l'attachait depuis longtemps à Hélène, il ne se dissimulait pas le danger qu'il courait en s'unissant à une fille dont ni le caractère ni la volonté n'avaient reçu jusque-là de ferme direction morale ; tous les défauts de sa fiancée, il les connaissait de longue date ; il en avait suivi le développement logique, presque fatal ; — et il allait au mariage comme un marin à une navigation périlleuse dont il sait d'avance les écueils. C'était une partie sans revanche possible qu'il jouait et où son propre bonheur était l'enjeu.

Mais Norbert était un de ces êtres de dévouement qui estiment que la vie n'est bonne qu'à condition de la vivre pour autrui. Il eût épousé Hélène par générosité, s'il ne l'eût épousée par amour. Il était décidé à lui apporter tout ce qu'il possédait de bonté naturelle et raisonnée, à suppléer, par son expérience de la réalité des choses, tout ce qui lui manquait, à elle, de sagesse et de pondération. Peut-être par cette transfusion constante de son âme dans la sienne arriverait-il à la rendre apte à savourer un jour les tranquilles joies du foyer ?

Les premiers momens de leur existence conjugale ne lui avaient pas apporté grand espoir. Tout de suite Hélène s'était montrée peu accessible à la tendresse et soucieuse surtout de réserver sa liberté. Le plaisir continuait à tenir la plus grande place dans ses préoccupations : la douceur du tête-à-tête semblait lettre morte pour elle. Dans l'installation de leur appartement, elle n'avait eu de goût que pour ce qui était de luxe extérieur ; elle eût volontiers sacrifié le bien-être intime, afin de donner plus d'apparat aux pièces de réception, si Norbert n'eût opposé sa ferme volonté de parer d'abord les pénates familières. Il avait exigé que tout y fût harmonieux, rangé avec art, que tout y évoquât l'idée d'une paix stable et réconfortante. La chambre conjugale étalait, sous un grand Christ du XVI[e] siècle, les deux lits jumeaux à galerie de cuivre et d'ivoire. Un petit

boudoir-bibliothèque, un cabinet de travail communiquaient ensemble ; c'était là que les époux se réunissaient avant et après les repas, et jamais on ne devait y introduire les étrangers. Mais Hélène, elle-même, semblait une étrangère dans sa propre maison. Elle n'avait pas adopté ces robes d'intérieur souples et longues, qui donnent à la femme un si délicieux aspect de Vestale entretenant le feu sacré du foyer; chez elle, elle était toujours en costume de ville, serrée, équipée, prête à partir en campagne. De tout cela Norbert souffrait sans rien dire. La patience était celle de ses armes sur laquelle il comptait le plus; son amour pour Hélène acceptait de ne goûter encore que de courtes et intermittentes joies.

Cependant, cédant sans doute à ses anciennes velléités d'indépendance, la jeune femme s'était le plus possible retirée de sa famille. A peine voyait-elle M. Danteuil une fois par semaine, et sa mère moins souvent encore. Toutes réflexions faites, Hélène aimait mieux accepter pour l'été l'hospitalité de sa belle-mère que celle de ses parens. Elle l'avait dit à Norbert qui, sans répondre afin de ne pas appuyer sur un point qu'il savait douloureux, avait pris aussitôt ses dispositions en conséquence. Pour changer les sentimens d'Hélène, l'essentiel était d'abord de renouveler le plus complètement possible l'atmosphère qu'elle était accoutumée à respirer, et dont les effluves délétères n'avaient déjà que trop amolli son cœur. Au monde égoïste et corrompu qu'elle venait de quitter, Norbert s'appliquait à substituer peu à peu son monde à lui, où la manière de penser et de sentir était tout autre : il lui plaisait de placer sous les yeux désenchantés d'Hélène l'aimable figure de sa propre mère, si différente de Mme Danteuil, si doucement assise dans la quiétude du devoir accompli, — et aussi quelques compagons d'études, quelques ménages d'ingénieurs et d'artistes.

Hélène recevait les uns et les autres avec la même politesse indifférente. Au fond, son ambition était de devenir une femme à la mode, une de ces élégantes classées dont on recherche la présence dans les salons. Et en effet, pour ceux qui l'avaient suivie dans son évolution de la vie de jeune fille à la vie conjugale, « la petite Danteuil » était devenue la « jolie Mme Fradier. » Le mariage lui avait donné plus de beauté; sa taille s'était affinée et assouplie, et les belles promesses de sa gorge s'étaient réalisées en une courbe parfaite. La volupté était née dans ses yeux et

dans son sourire. Son teint, toujours diaphane, se colorait maintenant d'un sang plus fluide. Quand elle marchait, l'ondulation de ses hanches mettait en valeur la richesse un peu trop brillante de ses toilettes; car elle n'avait jamais pu se corriger tout à fait de cet attrait pour le voyant et le clinquant par où se trahissait son manque de race. Livrée à son propre goût, elle s'en donnait à cœur joie et ne négligeait rien pour assurer sa réputation de « chic » et d'élégance.

Norbert la laissait aller, ne voulant pas pour le moment la contrarier par aucune observation. Dès le commencement, elle l'avait traité comme un fournisseur d'argent, avec cette désinvolture de certaines épouses qui jugent que le mariage les autorise à avoir des exigences de courtisanes. Elle ne s'inquiétait pas de savoir si elle n'outrepassait pas, en agissant de la sorte, les revenus du ménage. Puisque Norbert l'avait désirée et épousée, le moins était qu'il s'arrangeât de façon à contenter ses caprices. Et il les contentait largement... Quelquefois même il s'ingéniait à les prévenir. Un jour il avait découvert chez un marchand de curiosités un ancien collier florentin en marcassites adorablement montées; il l'acheta et le lui remit sans rien dire. Hélène ouvrit l'écrin : « Mais c'est tout à fait rococo ce que vous m'apportez là, mon ami! Jamais je n'oserai porter une parure aussi peu à la mode! — Essayez toujours, » avait répondu Norbert en souriant. Pour ne pas lui déplaire, comme ce soir-là ils allaient au théâtre ensemble, elle avait suspendu le collier à ses épaules, mais en ayant soin de le dissimuler à demi sous une écharpe de dentelle. Or, il se trouva que les personnes qui étaient venues lui rendre visite dans sa loge avaient toutes admiré le précieux objet. « Je donnerais tous les bijoux que je possède pour celui-ci! » avait dit la femme d'un peintre dont l'opinion faisait loi en matière de bon goût. Alors les yeux d'Hélène avaient rencontré ceux de Norbert et dans leur expression un peu confuse il avait lu le merci qu'elle avait négligé de lui adresser.

Ainsi de très petites choses l'attachaient à lui, sans qu'elle y prît garde. Si elle ne l'aimait pas avec cet emportement que crée la passion, elle l'estimait et ne le regardait plus comme une quantité négligeable, ce qu'elle avait fait avant de le mieux connaître. Sous l'indulgence de Norbert, elle pressentait un point extrême qu'il ne fallait pas dépasser; mais elle était loin encore de cette limite infranchissable. Pour le moment, c'était

lui qui faisait toutes les concessions. Après des journées très laborieuses, il acceptait de l'accompagner dans le monde aussi souvent qu'elle voulait sortir. Il ne se montrait pas inquiet des gens qui papillonnaient maintenant autour d'elle, — une femme mariée, c'est un gibier plus commode à capturer et moins embarrassant qu'une jeune fille! — à peine les surveillait-il de loin, sans jamais intervenir. C'était au point qu'Hélène ne pouvait s'empêcher de se demander parfois si son mari n'était pas tout à coup devenu indifférent à sa conduite, comme M. Danteuil l'était à celle de sa mère. Un soir, en rentrant chez eux, elle lui en témoigna son étonnement :

— Vous n'avez pas l'air de vous apercevoir qu'on me fait la cour. Vous n'êtes donc pas jaloux?

— Je ne me donnerai pas ce ridicule, répondit Norbert tranquillement.

Et il ajouta, en la regardant au fond des yeux :

— Si je n'avais pas eu confiance dans la loyauté de votre cœur, je ne vous eusse pas épousée, Hélène.

A l'honneur d'Hélène, il faut dire que ces tentatives galantes la troublaient fort peu. Elle y trouvait seulement la joie, si longtemps désirée par elle, d'assurer son pouvoir et de régner sur un grand nombre d'adorateurs; son orgueil, ou plutôt sa vanité, s'y complaisait singulièrement. C'était comme une revanche de ses premières déceptions, du temps où elle avait été effacée, éclipsée par d'autres femmes, où surtout elle avait été blessée par la brutalité des hommes, par leur arrogance et leur dédain. A présent c'était elle qui les dédaignait et les tourmentait; elle jouait avec leurs désirs, en personne avertie, sachant jusqu'où elle pouvait les mener sans danger pour son repos. Elle acceptait leurs hommages, décidée à ne rien concéder en retour. La demi-naïveté compliquée d'audace, qui avait été son fait comme celui de beaucoup de jeunes filles, était désormais remplacée chez elle par une coquetterie prudente et pour ainsi dire stratégique, où tout était calculé à son plus grand avantage, afin que les honneurs de la guerre lui restassent, sans qu'elle ait eu besoin de courir d'autres risques que ceux des premières escarmouches. Ainsi elle croyait sauvegarder suffisamment sa dignité d'épouse, en même temps qu'elle donnait libre cours à ses instincts de domination féminine.

XV

— Où donc allez-vous aujourd'hui, Hélène? avait dit Norbert à sa femme un matin en déjeunant.

Il remarquait la toilette particulièrement pimpante qu'elle avait déjà revêtue, et aussi l'agitation de ses mouvemens, comme si elle eût craint de ne pas arriver en temps utile à un rendez-vous. D'ailleurs, malgré la liberté qui lui était laissée dans sa nouvelle vie, Hélène ne semblait pas entièrement satisfaite. Son humeur versatile perçait souvent à travers son silence même. En ce moment, Norbert la sentait très loin de lui, emportée sans doute par quelque futile caprice. Elle le regarda cependant, et lui répondit avec une légère nuance d'impatience :

— Mais vous n'êtes donc pas au courant? c'est la grande journée du Concours hippique. Il va y avoir un monde fou dans les tribunes!

— Et vous allez seule? demanda Norbert.

— A moins que vous ne vouliez m'accompagner...

Elle disait cela sans conviction et par banale politesse. Norbert cependant affecta de prendre ce désir au sérieux.

— Vous savez bien que c'est impossible, ma chère Hélène; tout mon temps vous appartient en dehors des heures de travail; mais je n'ai pas le droit de me dérober aux responsabilités que j'ai acceptées.

— En ce cas vous ne devez pas trouver mauvais que, moi qui n'ai rien à faire, je me distraye tant bien que mal?

— Plutôt mal que bien, fit Norbert avec un sourire. Mais je ne vous tourmenterai point sur vos goûts. Si vous vous plaisez à ces amusemens, je n'aurai pas la férocité de vous en priver.

— Tout le monde s'amuse ainsi! dit Hélène.

— Sérieusement, croyez-vous que les quelques centaines de marionnettes qui s'agitent à la surface de notre monde parisien soient toute l'humanité? N'avez-vous jamais eu l'idée, chère petite amie, qu'il pouvait y avoir d'autres satisfactions, d'autres plaisirs que ceux-là?

— C'est possible, mais ceux-là me suffisent, répondit Hélène avec une moue dédaigneuse.

— S'ils vous suffisent, comment se fait-il que vous ne soyez pas heureuse?

Elle lui jeta un regard où il y avait de l'effroi et de la surprise.

— Pourquoi me dites-vous cela, Norbert? Est-ce que vous allez vous mettre à me faire de la morale, à présent? Je ne me plains pas de mon sort; j'ai tout le bonheur que je désire.

Rapidement elle se leva et courut achever sa toilette. Norbert la suivit des yeux. Combien elle était loin encore de réaliser ce qu'il voulait d'elle! Parfois il se demandait s'il n'avait pas été imprudent et fou en suivant les dictées de son cœur; et si, dans ce duel où il s'était engagé, il ne serait pas définitivement vaincu. Ce n'était pas seulement contre Hélène qu'il avait à lutter, mais contre le milieu où elle était née, contre tout ce qui avait été déposé en elle de préjugés menteurs et vains depuis qu'elle était au monde. Hélas! la volonté d'un homme et toute sa tendresse étaient bien peu de chose pour une si délicate entreprise!

Hélène reparut. Une jaquette de loutre l'enveloppait jusqu'aux oreilles; une toque de fourrure semblable lui enfermait le front jusqu'aux sourcils; entre ces deux lignes sombres, ses yeux et sa bouche brillaient d'un éclat humide sous une voilette de dentelle blanche. Elle s'approcha de son mari et lui offrit son visage au hasard, pour qu'il y mît un baiser.

Quand elle arriva au Concours hippique, les tribunes étaient déjà garnies. Mais elle n'eut que l'embarras de choisir sa place parmi celles qui lui avaient été réservées de plusieurs côtés. Elle alla s'asseoir près de la femme du peintre Fabrian qui lui faisait signe du bout de sa lorgnette, celle-là même qui quelques jours avant lui avait rendu visite dans sa loge à l'Opéra et avait admiré son collier de marcassites. Mme Fabrian tenait à la fois au monde élégant et au monde artiste; elle plaisait à Hélène par l'imprévu et l'animation de son esprit, et aussi parce qu'elle portait un nom presque célèbre. Bien qu'assez jeune, le peintre Fabrian était en bonne posture pour l'Institut; les mauvaises langues prétendaient que la notoriété du mari s'augmentait du crédit dont jouissait la femme; mais c'étaient là des paroles en l'air, auxquelles jamais un fait grave n'avait ajouté aucune sanction. La lorgnette à la main, les deux nouvelles amies se signalaient dans les groupes les gens connus; Georgina Fabrian, très informée, citait des mots, contait des anecdotes; elle le faisait dans un langage pittoresque où se mêlaient, avec les « clichés » en usage dans certains salons, des termes d'atelier empruntés au

vocabulaire de son mari. Hélène souriait. C'était un peu de piment dont se relevaient ces papotages, ordinairement si fades quand ils passaient par la bouche des simples mondaines.

Mais tout à coup elle cessa de l'écouter pour se pencher vers l'extrémité de la piste où un mouvement s'était produit. La course venait de commencer des amateurs montant eux-mêmes leurs chevaux; plusieurs « gentlemen » en habit rouge étaient réunis au poteau pour le départ. Très fermes sur les étriers, ils tenaient serrées au filet leurs bêtes impatientes. Le signal donné, ils rendirent la main et s'échelonnèrent le long de la piste. D'abord, dans le tourbillonnement du premier galop, Hélène ne distingua pas les cavaliers; puis chacun ralentit pour établir ses positions. Aux petites allures, ils passèrent devant les tribunes, assez distans les uns des autres. Le dernier en ligne affectait de retenir davantage encore sa monture, une admirable jument porcelaine, à la crinière argentée, aux jambes fines comme des aiguilles. Hélène étouffa un demi-cri :

— Celui-là, ne serait-ce pas Pierre d'Armeuilles?

— Oui, le beau d'Armeuilles, la coqueluche des femmes, la terreur des maris... fit Georgina Fabrian, sans se départir de son ton léger.

Il était déjà loin. D'une imperceptible secousse, au tournant, il avait rassemblé sa monture. A présent il tenait la tête, filant d'une telle allure de vertige à travers l'étendue de la piste que sa silhouette sur la croupe du cheval semblait une de ces frêles images découpées dans du carton et que le moindre souffle doit renverser. « C'est fou! disait-on en le suivant d'un œil anxieux; il va se tuer! »

Hélène avait pâli. De ce qui s'était passé entre elle et Pierre un seul souvenir venait tout à coup, en le revoyant, de surgir dans sa mémoire : le baiser qu'il lui avait pris un jour presque de force, et dont pendant longtemps ses lèvres avaient gardé la brûlure. Or, maintenant, le baiser de Pierre brûlait de nouveau ses lèvres, tandis qu'un froid étrange envahissait sa poitrine et les paumes de ses deux mains. Ce fut l'émoi d'une minute, la sensation non consentie qui n'est pas imputée à péché. Des bravos éclataient de toutes parts, des encouragemens de la voix et du geste, puis un hourra général, Pierre était arrivé le premier au poteau.

— Voilà qui est enlevé! disait Georgina en applaudissant. Ce petit d'Armeuilles, en a-t-il de l'estomac!

Hélène s'était penchée pour le voir encore; il était à l'entrée du pesage, et recevait les félicitations de ces Demoiselles, les hétaïres de haute marque, qui semblaient en prendre fort à leur aise avec lui. Hélène, la lorgnette aux yeux, fouillait leur groupe, lui au milieu d'elles, riant et ripostant. Des chignons souples et ondés, des formes d'une cambrure particulière, des poses où sous le vêtement la ligne du corps se révélait inévitablement au regard, elle discernait tout cela et en suivait le reflet dans les yeux du vainqueur de la course. Sans entendre les paroles échangées, elle en comprenait aisément le sens. Et un peu d'ombrage lui en venait, l'inévitable jalousie de la femme honnête pour celles qui peuvent agiter librement les grelots de la folie. Pourtant Pierre se dégagea de ces mains impures et se dirigea vers les tribunes où d'autres mains, gantées aussi de blanc, lui faisaient discrètement de jolis signes. Il passa devant Hélène sans la reconnaître et dit bonjour du menton à Georgina Fabrian. Mais la femme du peintre le rappela, familière :

— D'Armeuilles ! c'est comme cela que vous vous esquivez sans rien dire ?

Alors il s'arrêta et, tandis qu'il lui serrait rapidement la main, ses yeux rencontrèrent ceux d'Hélène.

— Est-ce possible ? La petite Danteuil ! s'écria-t-il comme se parlant à lui-même.

Et, se reprenant :

— Mais, au fait, vous êtes mariée maintenant ! J'étais à Deauville quand le billet m'est arrivé, et je n'ai pu vous présenter mes devoirs.

Il s'approcha d'elle et la scruta d'un de ces regards volontaires et perçans dont il connaissait la puissance.

— On se reverra, j'espère ? Vous me présenterez à votre mari ?

Hélène balbutia quelques vagues paroles d'assentiment; mais Pierre ne l'écoutait plus, accaparé déjà par d'autres avances féminines.

— En voilà un, dit Georgina tranquillement, qui n a pas besoin de faire l'âne pour avoir du son !

XVI

Cependant Mme Danteuil n'admettait pas l'éloignement volontaire d'Hélène, qu'elle taxait hautement d'ingratitude. Tout en se

félicitant de ne plus l'avoir à la maison, elle cherchait à l'y attirer encore sous mille prétextes, afin de bien prouver à ses amis que nulle brouille n'était survenue entre elle et sa fille. M. Danteuil, par affection, réclamait aussi Hélène. Il prenait de l'âge et commençait à trouver que les chefs-d'œuvre des peintres n'étaient qu'une insuffisante compagnie à ses vieux jours. Il regrettait d'avoir mis tant de soin à se composer une galerie célèbre, et si peu à se constituer un foyer agréable. Mais quoi? il était trop tard maintenant pour songer à rien changer dans sa vie. Heureusement Hélène avait eu la chance d'épouser Norbert! M. Danteuil se consolait en pensant qu'elle, du moins, avait son bonheur assuré...

Tel était l'état d'esprit des parens d'Hélène quand un matin, presque au saut du lit, la jeune femme reçut la visite de sa mère. Mme Danteuil, toujours élégante, avec cette recherche de légèreté dont elle parait comme d'une grâce enfantine ses éternels quarante ans, se rendit droit à la chambre des époux. Norbert, déjà habillé, se préparait à partir pour aller à ses affaires. Elle le croisa sur le seuil.

— Bonjour, mon petit Norbert. Est-ce que je peux parler à Hélène?

— Mais sans doute, madame, dit Norbert en affectant cette politesse excessive qui est une défense contre les indiscrétions d'autrui.

A cet instant, Hélène parut, sortant de son cabinet de toilette en babouches de satin jaune et en peignoir de surah bleu. Elle aperçut sa mère et ne put retenir un cri de surprise.

— Comment? Vous, maman?

— Je vous laisse, s'empressa de dire Norbert; il faut que je sois à l'usine avant dix heures.

Il embrassa sa femme, salua sa belle-mère et partit. Mme Danteuil aussitôt s'installa sur une chaise longue.

— Tu es étonnée que je te fasse une visite aussi matinale? Mais quand te verrais-je autrement, dis-moi un peu? Tu ne te montres jamais à la maison; quand je viens te demander dans la journée, tu es toujours sortie. Alors autant convenir que, parce que tu es mariée, nous cessons de nous connaître.

— Maman, dit Hélène, protestant faiblement, vous méritez au moins la moitié de ces reproches. A part votre jour de réception, où pour arriver jusqu'à vous il faut franchir la haie de tous

vos fidèles. je voudrais bien savoir comment m'y prendre pour vous rencontrer.

Mme Danteuil affecta de rire, de ce rire puéril qui était comme un fard sur ses lèvres.

— Tu pourrais essayer, au moins. Quand on a bien envie de voir les gens, on les trouve; mais tu es menée en laisse sans doute. Sois franche, c'est ton mari qui te retient?

— Norbert! — Hélène leva les épaules — Il n'a pas le mauvais goût de me contraindre en quoi que ce soit.

— Alors, je te fais compliment de ton cœur, conclut vertement Mme Danteuil.

Hélène regarda sa mère. Qu'est-ce qu'elle avait donc, ce matin? Jamais elle ne l'avait vue aussi aigre-douce. D'ordinaire Mme Danteuil rachetait ses défauts par une bonne humeur facile, une gaîté naturelle, qui faisait qu'on avait malgré tout quelque plaisir en sa compagnie.

— Où voulez-vous en venir, maman? demanda la jeune femme.

— Tu vas l'apprendre. Les Chêneville vont donner une fête à laquelle ils comptent t'inviter. On jouera une pièce d'Ibsen, on interprétera du Wagner. J'espère que tu n'auras pas l'impertinence de refuser, puisque tu me dis que ton mari te laisse libre de tes mouvemens.

— Qu'est-ce que cela peut faire aux Chêneville que je paraisse ou non à leur fête? Je ne puis croire qu'ils y attachent la moindre importance, dit Hélène.

— S'ils n'y tiennent pas, j'y tiens, moi, et cela doit te suffire. Il est par trop ridicule, à la fin, que tu sembles dédaigner tous nos anciens amis, alors que tu te crées d'autres relations qui ne les valent pas.

— Quelles relations?

— Mme Georgina Fabrian, par exemple.

— Georgina est une très honnête femme, dit Hélène. Je reconnais qu'elle a des allures un peu libres; mais elle est incapable d'oublier ses devoirs, comme tant d'autres.

Elle avait dit cela sans y prendre garde, tout d'un trait; mais aussitôt elle pâlit. Mme Danteuil s'était levée brusquement. A travers la glace qui leur renvoyait leurs images, les deux femmes se jetèrent un coup d'œil inquiet. Puis Mme Danteuil reprit, en évitant de regarder sa fille:

— Vous ferez ce que vous voudrez, Norbert et toi. Mais je vous préviens que, si vous vous dérobez cette fois encore, je me considérerai comme personnellement offensée, et je ne mettrai plus les pieds chez vous.

Elle toucha du bout des lèvres la joue d'Hélène, qui avait gardé sa pâleur, et rajusta son voile pour sortir. De la porte, elle se retourna déjà changée, souriante :

— Tu devrais bien te commander d'autres mules pour aller avec ce peignoir azur. Ce jaune et ce bleu ensemble, ça chante terriblement faux, crois-moi !

Restée seule, Hélène s'affaissa sur la chaise longue que sa mère venait de quitter. Un trouble véhément agitait son esprit; elle ne pouvait arriver à se recueillir pour reconstituer ce qui venait d'être dit, les paroles mêmes de cette conversation, banale par le fait, mais qui la mettait en demeure de se rendre à une réception où elle était à peu près sûre de rencontrer Pierre d'Armeuilles. Or, depuis les quelques paroles qu'ils avaient échangées au Concours hippique, Hélène s'était constamment défendue de penser à lui. L'émoi involontaire qu'elle avait éprouvé à le revoir n'avait été que passager, et elle s'en félicitait intérieurement ; dans le secret de sa conscience, elle se rendait bien compte qu'avec celui-là les choses n'iraient pas aussi bénévolement qu'avec ses autres admirateurs ; que Pierre était homme à mener jusqu'au bout ses entreprises, si peu qu'il se sentît encouragé. Et c'était cela qu'elle voulait éviter à tout prix. L'idée de la faute n'était pas entrée en elle. Elle aimait mieux avoir un grand nombre d'amoureux qu'un seul amant ; c'était plus amusant et moins dangereux; cela la laissait à l'égard de Norbert dans cette quiétude honnête qui faisait le fond de leurs relations conjugales.

Quelque chose de plus subtil encore l'avait préservée jusque-là sans qu'elle s'en doutât, et avait éloigné d'elle jusqu'au désir du péché. Comme les adolescens de Lacédémone qui avaient horreur de s'enivrer parce qu'ils avaient vu de près la dégradation causée par le vice, elle gardait, plaie secrète à sa délicatesse, le souvenir de ce que ses yeux de vierge avaient entrevu, deviné, des désordres de la maison paternelle. Jamais elle n'avait voulu y arrêter son esprit; jamais même, et surtout depuis que le mariage l'avait instruite, elle ne s'était permis de sonder la plaie douloureuse.

Amère dérision! Au moment où elle se sentait mieux affermie que jamais dans la résolution de rester honnête, il fallait que la préoccupation de Pierre lui revînt tout à coup et que ce fût par sa mère qu'elle lui revînt. Certes il était bien évident que Mme Danteuil ignorait ce qui s'était passé entre eux deux, la scène du baiser et même leur dernière rencontre. Sa démarche et la mise en demeure adressée par elle à sa fille n'avait d'autre but que de sauvegarder les apparences et de ménager les susceptibilités de ses amis. Mais pour Hélène, projetée comme elle l'était en cet instant hors de son équilibre moral, il y avait comme une sorte de fatalité dans cette simple intervention de sa mère la sommant presque de se rendre au-devant de la tentation, du danger... Elle y voyait le signe d'une déchéance certaine, quelque chose de fatidique et d'inévitable. Ainsi qu'il arrive aux êtres dont la raison n'a pas été suffisamment formée, elle s'abandonnait à l'irrémédiable, elle trouvait inutile de lutter contre le rapide des eaux se hâtant vers l'abîme et l'y entraînant. Prendre en main la direction de sa destinée lui semblait une œuvre au-dessus de ses forces. Tant de circonstances indépendantes de sa volonté, tant d'influences mystérieuses semblaient former autour d'elle un cercle fatal! Elle fermait les yeux, s'anéantissait dans cette abdication, dans ce renoncement stériles, résignée à ne pas se défendre, à laisser faire le destin, puisqu'elle se sentait incapable d'aucune réaction. Tout à coup un sourire ambigu passa sur ses lèvres : Norbert! Ce serait lui qui dirait si on devait aller ou non chez les Chèneville. De cette façon, et quoi qu'il arrivât par la suite, elle ne serait pas entièrement responsable. Ce compromis avec sa conscience la tirait d'embarras pour l'instant, et elle se refusait à en envisager l'hypocrite inanité.

Quand elle sortit enfin de cette longue prostration, sa matinée était perdue; il était trop tard pour faire les courses qu'elle avait projetées. Elle sonna la femme de chambre et s'occupa à sa toilette, qu'elle prolongea encore à travers les dernières vapeurs de sa rêverie. A peine était-elle prête quand Norbert rentra pour déjeuner. Ils se mirent à table. Leur dialogue fut languissant, malgré les efforts de l'ingénieur, qui apportait du dehors de nouveaux sujets de conversation. Ses yeux scrutaient le front fermé de la jeune femme. En quittant la table, ils passèrent dans le petit salon.

— Que vous a dit votre mère, Hélène? demanda Norbert en affectant l'indifférence.

— Maman! Elle avait une scène à me faire. C'est pourquoi elle est venue dès l'aube, afin d'être sûre de ne pas me manquer. Il paraît que nous la froissons beaucoup, vous et moi, en négligeant ses meilleurs amis, les Chêneville entre autres, qui se préparent à donner une fête. Elle m'a sommée d'accepter leur invitation ou de cesser de la voir.

— Ah! fit Norbert. Et qu'avez-vous répondu?

— Rien du tout. Je voulais vous consulter d'abord, afin que vous décidiez vous-même.

Pendant qu'elle parlait, Norbert la considérait attentivement. Comme il était debout, il se pencha légèrement vers elle.

— Hélène, vous savez bien que je n'ai pas la prétention de vous imposer mes volontés. Vous n'êtes plus une petite fille pour que l'on soit obligé de vous conduire par la main, et j'estime qu'un être raisonnable ne doit pas, ne doit en aucun cas, substituer une autre conscience à la sienne. Réfléchissez dans quelle mesure vous croyez devoir ménager les susceptibilités de votre mère. Je ne puis que me tenir à votre disposition pour vous accompagner à ce bal si vous jugez à propos d'y aller.

Hélène évita de répondre; elle sentait peser sur elle le regard scrutateur de Norbert, ce regard qui semblait vouloir forcer les portes secrètes de son âme. Au bout d'un instant, Norbert ajouta :

— Auriez-vous un motif sérieux, et que j'ignore, de refuser aux Chêneville cette chose sans importance d'aller passer quelques heures chez eux?

Hélène releva la tête; un grand tumulte intérieur, l'impulsion des ondes qui sont sur le point de briser la barrière qui les contient, la poussait à se jeter dans les bras de son mari, à lui confesser ce qui l'agitait. Mais que lui aurait-elle dit, après tout? et de quels mots assez fluides, assez subtils, aurait-elle revêtu ce vague aveu de sa conscience? A quelle faute avait-elle consenti jusque-là? Quelle entente, même tacite, la liait à Pierre d'Armeuilles? Aucune, aucune. Alors ce qu'elle allait formuler c'était d'inutiles réminiscences d'un passé depuis longtemps révolu, d'inutiles inquiétudes pour l'avenir. Troubler Norbert, le mettre en garde contre un danger qui pouvait n'être qu'imagi-

naire, éveiller ses jalousies... à quoi bon? Elle se tut. Norbert était toujours penché sur elle, écoutant son âme

— Eh bien! nous irons, dit-elle enfin.

Et elle ajouta dans un rire nerveux :

— Quelle importance cela peut-il avoir, en effet?

XVII

Par un caprice singulier de son imagination, Hélène, en se préparant à se rendre au bal des Chêneville, ne faisait que songer à ce soir déjà lointain où pour la première fois elle avait paru les épaules dénudées sous l'éclat des lustres. C'était chez les parens de Laure de Sulbiac. Elle se souvenait des moindres détails de son costume et des moindres nuances de sa pensée. Elle revoyait jusqu'à sa figure de petite pensionnaire mal avertie encore des choses de la vie, mais déjà décidée à en faire fond pour le plus grand agrément qu'elle en pourrait tirer. Et elle se comparait à elle-même dans le présent, et se retrouvait à peu près pareille avec les mêmes vagues désirs et les mêmes secrètes aspirations. Blasée et inassouvie, elle ressemblait encore à l'enfant ignorante et inquiète qu'elle était alors. Tout ce que la réalité lui avait révélé d'amertume et de déceptions n'avait pu changer l'essence même de sa nature, qui était de s'élancer immodérément à la poursuite de cet idéal inconnu qu'elle nommait tour à tour dans sa pensée : plaisir, bonheur, amour.

Sous quelle forme le rencontrerait-elle jamais, cet idéal jusqu'à présent vainement poursuivi? Tout en mettant la dernière main à sa toilette, elle songeait de nouveau à l'énigme où semblait se renfermer fatalement sa destinée. En même temps les réminiscences de sa première sortie mondaine continuaient à l'assaillir. La fine silhouette de Laure de Sulbiac, — aujourd'hui la baronne de Solange-Fontanes, — repassait devant ses yeux. Elle entendait la voix argentine de son amie lui dire : « Vous ne connaissez pas beaucoup de danseurs? Je vais vous en présenter. » Et Pierre d'Armeuilles se trouvait là, juste à propos; il l'invitait à faire un tour de valse et, avant même qu'ils eussent échangé une parole, il la serrait contre lui si fort qu'elle croyait étouffer dans cette étreinte...

Ce soir, elle y était décidée, elle refuserait de danser avec lui. C'était bien assez de s'exposer à ses approches, à la singu-

lière façon dont il abordait les femmes, en les magnétisant de son regard chargé de troublans effluves. Malgré ces dispositions vertueuses, Hélène s'examinait dans la glace avec complaisance. Elle se préoccupait de voir jusqu'à quel point elle était irrésistible. A cet instant, son mari entra. Elle voulut faire sur lui l'essai de ses charmes :

— Que pensez-vous de ma toilette, Norbert? Est-ce que je vous plais ainsi?

— Vous êtes parfaite, comme d'habitude, dit Norbert. D'ailleurs, vous le savez bien, vous n'avez pas besoin de tant d'atours pour me plaire.

Hélène fit la moue. Elle trouvait le compliment banal, et s'était attendue à mieux.

— Alors, reprit-elle, je suis comme d'habitude, rien de plus?

— Mais il me semble, répondit Norbert en souriant, que cela suffit. Désireriez-vous être plus séduisante pour les étrangers que pour moi?

Elle sourit à son tour et marcha vers lui, les lèvres tendues, la gorge offerte. Était-ce pour pousser jusqu'au bout l'épreuve, ou parce qu'une instinctive prudence l'incitait à chercher un refuge dans la tendresse conjugale contre les dangers qu'elle allait affronter? Elle se fit plus provocante encore, exigea des caresses :

— Embrasse-moi! commanda-t-elle.

Norbert la saisit. Ses baisers ardens couvrirent tour à tour le haut des bras nus, les épaules émergeant de l'étroit corsage... Pour la première fois il rencontrait dans Hélène autre chose qu'une complaisance passive à ses désirs; — et cela le ravissait, parce qu'il l'aimait...

Mais bientôt elle se reprit, jugeant sans doute l'épreuve suffisante.

— Assez! assez! dit-elle en se dérobant à ses lèvres.

Elle se jeta un coup d'œil dans la glace et se trouva plus belle qu'auparavant. Satisfaite alors et rassurée, elle répara d'un tour de main le désordre de sa toilette.

— Partons vite, fit-elle. Il est tard!

Quand Hélène entra dans le salon des Chêneville, la première personne qu'elle aperçut fut Pierre d'Armeuilles, qui la regardait venir. Il se tenait debout dans l'embrasure d'une porte, et sa taille élancée dominait celle des autres hommes. L'habit

noir, qui banalise en général le commun des foules masculines, lui donnait par exception un surcroît de grâce et d'élégance. Personne ne le portait comme lui; la même fleur, à sa boutonnière, semblait plus fraîche, plus éclatante; le même plastron blanc faisait paraître mieux dessiné son torse aux lignes impeccables. Ses regards rencontrèrent ceux d'Hélène; il lui sourit, d'un demi-sourire familier et discret, comme si déjà quelque chose de secret était entre eux. Elle ne répondit pas à ce sourire, et affecta de parler avec animation à M. Chêneville qui la conduisait.

L'air affairé, les gestes menus, Mme Chêneville se portait au-devant d'elle :

— Enfin! ce n'est pas malheureux! Vous avez daigné vous déranger une fois pour nous! On ne vous voit plus nulle part, décidément. Ce que le mariage vous a assagie!

Hélène prit place sans enthousiasme parmi un groupe de dames. Il lui déplaisait de se retrouver dans ce milieu, duquel elle s'était désaccoutumée en effet. Les hommes, passe encore! ils étaient les mêmes à peu près partout, et ne paraissaient ridicules nulle part. Mais les femmes! Elle ne pouvait s'empêcher de les juger par trop superficielles et vaines, poseuses et faiseuses de chic, préoccupées d'elles-mêmes au point d'en oublier la plus élémentaire politesse. La fréquentation des amis de Norbert avait habitué Hélène à d'autres façons; sans le savoir, elle avait pris goût à hanter un monde moins frivole et plus soucieux des choses de l'intelligence. Elle ne trouvait aucun charme à la conversation de ses voisines; elle se contenta donc de rester silencieuse et promena ses regards distraits autour d'elle.

Presque tous les visages lui étaient connus : de temps en temps quelqu'un se détachait de la cohue des habits noirs et venait la saluer. M. Delannay, le gibus entre ses mains arrondies comme s'il y quêtait des sourires, faisait le tour de l'assistance. Il s'inclina devant la jeune femme, puis brusquement pirouetta sur ses talons. M. et Mme Danteuil apparaissaient : entrée intentionnellement tardive et destinée à faire sensation.

La mère d'Hélène semblait n'avoir renoncé à aucun contentement; ses yeux et ses lèvres divulguaient cette vitalité persistante de sa nature : il y flottait comme une poussière de désirs. Elle marchait, la tête dressée, offrant aux clartés de la lumière électrique ses traits agréables encore et savamment arrangés.

L'art qu'elle avait de choisir les parures qui convenaient le mieux à sa beauté ressortait ce soir avec la même évidence que de coutume. « Positivement, maman a rajeuni depuis que je l'ai quittée, » pensa Hélène.

Si Mme Danteuil rajeunissait, M. Danteuil, en revanche, accusait plus que son âge. Derrière sa femme, il paraissait un vieillard. Le signe le plus évident de la décadence physique, qui est de ne prendre aucune précaution pour la dissimuler, se voyait dans tous ses mouvemens. Il ne cherchait pas à redresser son dos voûté ni à resserrer les muscles de son visage. Visiblement il se rendait au bal comme à une corvée. Il avait l'air las et résigné de ces chevaux condamnés à faire perpétuellement le même parcours, dont ils connaissent à l'avance toutes les étapes. Hélène eut le cœur serré devant cette décrépitude prématurée de son père ; elle se reprocha son indifférence filiale, et, comme elle était dans une disposition particulière de sensibilité, elle fut sur le point de se lever brusquement pour aller à lui. Mais, à cet instant, un brouhaha se produisit dans les salons. On n'avait attendu que l'arrivée des Danteuil pour commencer le concert, et chacun se dirigeait du côté de l'estrade. Elle suivit le mouvement et se blottit un peu au hasard, à l'extrémité d'une banquette où il restait encore une ou deux places vides. Mais, à peine assise, elle poussa un léger cri : Pierre d'Armeuilles était là, elle ne savait comment, épaule à épaule, coude à coude avec elle.

— Avouez que j'ai manœuvré savamment, lui dit-il.

Sans répondre, Hélène avait retourné la tête pour apercevoir où était Norbert ; il se trouvait avec M. Danteuil et le maître de la maison à l'angle opposé de la salle. Pierre devina ce qui se passait dans l'esprit de la jeune femme ; il se prit à rire :

— Vous cherchez votre mari ? Est-ce pour l'appeler à votre secours ?

— Pas du tout, répliqua Hélène avec hauteur. Je suis assez grande pour me défendre toute seule au besoin ; mais je ne vois pas contre qui j'aurais à le faire.

Elle jeta un coup d'œil sur son voisin de gauche. C'était un vieux monsieur grave et un peu sourd qui, dès les premières mesures jouées par l'orchestre, avait mis sa main en cornet acoustique derrière l'oreille. Aucune diversion à tenter de ce côté-là. Elle tendit son éventail à Pierre et, pour maintenir la conversation dans la banalité :

— Voyez, dit-elle, c'est Fabrian qui a peint cette figure de Muse. N'est-ce pas exquis ?

— Oh ! moi, fit Pierre en repliant l'éventail, en fait de choses exquises, je n'aime que celles qui existent réellement. Je ne sais plus quel artiste célèbre a dit qu'il est naturel de préférer le pied d'un homme à sa chaussure ; je suis de cet avis et je préfère une jolie femme en chair et en os à toutes les beautés que l'on ne peut admirer qu'en peinture.

La musique, s'alanguissant dans un rythme doux, le forçait à parler bas ; il en profita pour ajouter, se pressant contre elle :

— Je donnerais par exemple tout ce que ces bons Chêneville ont dépensé ici de mise en scène inutile pour vous avoir à moi seul, dans un petit coin, pendant quelques minutes.

Hélène feignit de n'avoir pas entendu; elle venait de sentir sur ses lèvres voltiger le souffle ardent de Pierre d'Armeuilles, et le souvenir du baiser ancien ressuscitait de nouveau en elle. C'est le sort des baisers qui n'ont pas eu leur complet accomplissement dans l'amour de rester à l'état latent entre les êtres et de demander à éclore, de vouloir la vie. Sans doute Pierre y pensait aussi, à ce baiser, car sa bouche impatiente frémissait près des lèvres obstinément muettes d'Hélène.

— Vous serez à moi ! Il le faut! murmura-t-il.

L'exécution du morceau s'achevait ; ces mots parvinrent aux oreilles d'Hélène, en même temps que les applaudissemens enthousiastes des invités. Elle ferma les yeux. Pour la première fois, mentalement elle consentit.

Mais ce ne fut que l'espace d'une seconde. Elle répondit d'une voix qu'elle cherchait à rendre indifférente :

— Taisez-vous donc ! Vous êtes insupportable avec vos divagations, et vous m'empêchez d'écouter la musique.

— La musique ! Vous vous en moquez un peu, j'imagine, reprit Pierre avec son ton d'intraitable enfant gâté, comme de la peinture d'ailleurs, et de beaucoup d'autres balançoires. Mais je ne veux pas vous infliger plus longtemps ma présence, si elle vous importune à ce point.

Il faisait mine de se retirer. Hélène le retint d'un geste. Elle ne voulait pas lui laisser voir qu'elle le craignait. Elle redoutait aussi que cette brusque retraite n'attirât l'attention sur eux. Ils restèrent donc assis à côté l'un de l'autre. Sur l'estrade, une chanteuse et un ténor se renvoyaient les paroles du grand duo

de *Lohengrin*. De la passion était dans l'air. Sans se regarder, Hélène et Pierre pénétraient mutuellement le sens intime de leurs pensées. Les mots d'amour semblaient sortir de leurs poitrines muettes, et ce silence, enveloppé d'harmonie, était plus troublant infiniment que les déclarations les plus brûlantes. L'heure du désir avait sonné pour eux. Heure exquise et poignante, où l'être s'amollit et fond comme un métal incandescent dans le creuset d'où il ne parvient pas à s'épandre. Hélène, les lèvres froides, les mains humides, évitait de relever le front. La musique ne lui arrivait plus qu'à travers les vibrations de sa propre sensualité et de celle de Pierre, qu'elle sentait énervé et fébrile auprès d'elle. Tout à coup une attraction irraisonnée, quelque chose comme une volonté qui la suggestionnait à distance, vint l'arracher à cette extase. Elle aperçut Norbert à quelques pas, qui se tenait debout et l'observait. Le morceau fini, il s'approcha et, avec sa tranquillité habituelle :

— Ne pensez-vous pas que nous ayons payé notre tribut suffisamment aux amis de votre mère ? demanda-t-il. En tous cas, quand il vous plaira de rentrer, vous n'aurez qu'à me faire signe.

Hélène s'éveilla comme d'un rêve ; ses paupières battirent lourdement.

— Tout de suite, si vous voulez, dit-elle.

Ils filèrent à l'anglaise, pendant qu'on applaudissait encore. Dans la voiture, Hélène respira. Il lui semblait qu'elle venait d'échapper à un violent incendie, dont elle sortait à demi consumée, et dont quelques flammes vacillantes, ailées, continuaient à la poursuivre...

JEAN BERTHEROY.

(*La aernière partie au prochain numéro.*)

LE

MYSTÈRE DE LA DOULEUR

Dans les dernières années de son existence, miné par un mal inguérissable, Alphonse Daudet avait nourri le projet d'écrire un jour le roman de la *douleur*. En venant trop tôt le surprendre, la mort ne lui a pas permis d'accomplir son dessein. Et cependant, quel drame émouvant il eût construit sur cette donnée tragique ! Conçu au sein même de la souffrance et comme dicté par elle, son livre aurait à coup sûr fait surgir devant nous, vivant d'une vie intense, le tableau des misères humaines.

Sous quel aspect, — car la vérité même a des formes diverses, — nous eût-il présenté l'image de la douleur ? Dans les lignes qu'il n'a pu tracer, aurions-nous entendu le cri de là chair en révolte contre un mal abhorré, ou le lamento résigné de la victime que poursuit une fatalité inexorable, ou bien encore le chant mystique, l'enthousiaste hosanna du martyr glorifiant son supplice et bénissant ses bourreaux ? Sa fiction nous eût-elle appris à supporter d'un cœur vaillant les assauts de la souffrance, à goûter même sa poésie amère ? Aurait-elle, au contraire, étalé, sous nos yeux, en des pages d'un réalisme brutal, l'horreur du mal physique ?... Nul ne l'a su que lui. Mais, quelle qu'eût été l'idée inspiratrice de son livre, il a dû sans nul doute, avant même d'en édifier le plan, se poser cette éternelle question : La douleur est-elle une pure nuisance, une cruauté toute gratuite

de la nature ; ou ne faut-il pas plutôt se représenter la souffrance sous les traits d'un génie bienfaisant qui, loin de nourrir à notre égard des intentions hostiles, exerce à notre profit son indéfectible vigilance et nous avise à temps des dangers multiples auxquels nous expose la vulnérabilité de nos organes ?

Problème vieux comme le monde, vieux comme la douleur elle-même, que les plus hautes intelligences ont tenté de résoudre ! Déconcertant mystère dont la hantise n'a cessé, durant de longs siècles, d'inquiéter la pensée des rêveurs et des savans !

Depuis Bion, l'aède des temps héroïques de la Grèce, jusqu'à Voltaire, depuis le scoliaste Zénon jusqu'au psychologue Cabanis, depuis Cicéron jusqu'à Pascal, les esprits les plus transcendans se sont préoccupés des *fins* de la douleur. Toutefois, il faut bien en convenir, la plupart d'entre eux n'ont envisagé qu'un des côtés de la question. Leurs méditations ont presque exclusivement porté sur le sens éthique de l'acte douloureux qu'ils ont étudié non en physiologistes, mais en métaphysiciens, confondant à tout moment l'une avec l'autre l'angoisse physique et la souffrance morale.

A la biologie moderne il était réservé de mieux circonscrire le champ de ces recherches et de substituer aux spéculations des idéologues sur les conséquences ultimes de la douleur une notion plus objective, une conception plus adéquate de sa finalité.

Mais pour se faire une juste idée de l'influence du mal physique sur l'existence humaine, la logique voulait que l'on en déterminât au préalable les causes intimes, qu'on en localisât le siège, qu'on en recueillît soigneusement les signes extérieurs, qu'on notât enfin les changemens généraux qu'il apporte à notre personnalité. Qu'on se figure maintenant la somme d'observations réclamée par une entreprise aussi vaste, et l'on ne s'étonnera point d'apprendre qu'il a fallu près de trois mille ans pour la mener à bien. Néanmoins, — et ce sera l'éternel honneur de ceux qui en ont eu la charge, — jamais labeur n'a paru moins pénible : à l'attrait irrésistible qu'exerce sur l'homme de science la découverte de tout fait inédit s'ajoutait ici, en effet, un mobile spécial, mobile noble entre tous, l'ardent désir d'alléger l'humanité de son plus lourd fardeau.

Sans même sortir du domaine strictement physiologique, l'histoire de la douleur, — fût-elle présentée sous une forme des

plus succinctes, — outrepasserait de beaucoup les limites qui me sont imposées. Aussi me bornerai-je, dans le présent essai, à l'étude de deux points seulement, dont le second surtout mérite une attention spéciale : à savoir le *mécanisme* de la sensation douloureuse et le *rôle* qu'elle assume vis-à-vis des êtres vivans.

I

Si la netteté d'un concept entraînait toujours bien réellement la clarté de l'expression, définir la douleur serait assurément chose facile. Rien n'est plus malaisé pourtant, puisque aujourd'hui encore on en est à chercher pour elle une formule à la fois exacte et concise.

Dire, à l'exemple de l'ancienne scolastique, que la *souffrance est l'opposé du plaisir*, c'est vouloir expliquer l'inconnu par l'inconnu. On ne fixe pas le sens de la vie en représentant celle-ci comme le contraire de la mort.

La science a-t-elle été plus sagement inspirée en considérant comme l'attribut essentiel de la douleur les réactions immédiates qu'elle provoque ? Admettra-t-on, par exemple, l'interprétation de Gaubius et de Boerhave, qui voient dans le mal physique *une perception que l'âme aimerait mieux ne pas éprouver ?* Non, sans doute : cela dit trop ou trop peu.

Trop, car on connaît une foule de perceptions incommodes qui, en fait, n'ont rien de commun avec la vraie douleur : telle l'émotion causée par l'explosion inattendue d'une arme à feu, par la fulgurance aveuglante d'un éclair ; tel le goût détestable que laisse au palais l'amertume intense de certaines substances médicamenteuses ; telle encore l'odeur nauséabonde qu'exhalent les matières putrides. Trop peu, par cette raison que la douleur n'est pas une simple gêne : la bénignité et l'imprécision d'un pur malaise ne sauraient se comparer à l'acuité si vive, si absorbante d'une sensation franchement douloureuse.

Que penser enfin d'une définition de la douleur qui placerait son signe critérial dans *le désir que l'on a de ne plus l'éprouver de nouveau ?* Remarquons tout d'abord qu'elle constituerait un corollaire direct, sinon une métaphrase de l'aphorisme de Boerhave. Quoi de plus naturel qu'après avoir traversé quelque épreuve pénible, assez pénible pour nous laisser un très désagréable souvenir, quoi de plus naturel, dis-je, que d'en ap-

préhender le retour? Serait-il bien logique, d'autre part, de définir un phénomène, non par ses qualités intrinsèques ou tout au moins par ses réactions immédiates, mais par une impression qui n'en sera que la conséquence éventuelle? Faudrait-il donc attendre la disparition de la souffrance pour savoir que l'on a souffert? Non : c'est au moment même où sévit la douleur qu'elle est perçue comme telle par la conscience. Dans l'instant où elle s'attaque à nos misérables organes, la seule chose à laquelle nous aspirons est de la voir cesser au plus tôt; et, lorsqu'elle aura pris fin, il s'écoulera des minutes, des heures, des jours avant que l'euphorie qui lui succède ne soit de nouveau troublée par la peur d'une rechute, avant aussi que ne se formule dans notre esprit le vœu d'en être désormais affranchi.

Au demeurant, le caractère déterminatif de l'angoisse physique est encore à trouver. Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement? Purement subjective dans son essence, affectant par surcroît des modalités tellement personnelles, tellement irrévélables que jamais âme qui vive n'a pu « sentir » le mal d'autrui, on conçoit que la douleur se montre rebelle à toute synthèse verbale.

Mais à défaut d'un critérium psychologique, ne serait-il pas possible de découvrir dans ses *manifestations corporelles* des élémens discriminateurs d'une valeur moins contestable?

Il est certain qu'au contact d'une souffrance aiguë, l'économie tout entière subit une perturbation profonde. Les mains se mettent à trembler, les jambes chancellent, la face pâlit et se couvre d'une sueur glacée, les muscles de la poitrine sont pris d'une contraction spasmodique, la respiration s'embarrasse, devient plus lente, en même temps que son rythme s'altère. Le cœur, au contraire, commence par accélérer ses battemens, puis, la douleur persistant, ses pulsations se font plus rares; et si, au lieu de s'atténuer, le mal va toujours croissant, le drame s'achève par une syncope qui, elle-même, lorsqu'elle vient à se prolonger, peut occasionner la mort.

Tout cela est visible et palpable; la plupart de ces actes morbides se prêtent même sans difficulté à des notations diagrammatiques. Malheureusement, ils n'ont rien qui soit exclusivement propre à la douleur. La décoloration du visage, la faiblesse et la trépidation des extrémités, l'oppression, la défaillance du cœur, se rencontrent également, — isolées ou réunies, —

en d'autres occurrences : à la suite, par exemple, d'une commotion physique ou d'un grand choc moral.

Tous, au surplus, ne sont pas le fait de la douleur *sentie.* Plusieurs d'entre eux ont une autre origine : ils résultent d'un automatisme inconscient.

Qu'à l'exemple de Longet et de Vulpian, on pratique chez un rat l'ablation des hémisphères cérébraux, — siège des associations mentales d'où dérive la conscience, — et la faculté de *percevoir* la douleur lui sera enlevée du même coup. Ce qui n'empêchera pas son système nerveux, ses muscles, son cœur d'être influencés par de fortes excitations. Pincez vivement sa patte : il la retirera aussitôt; infligez-lui la brûlure d'un fer rouge : le tronc tout entier sera secoué d'un spasme irrépressible. Il n'est même pas besoin de violenter l'animal pour développer chez lui de semblables extériorisations : la stridence d'un coup de sifflet fera brusquement tressauter tous ses membres.

La grenouille se prête mieux encore à ce genre d'expériences. Si, après l'avoir soumise à la décapitation, on asperge sa peau de quelques gouttes d'acide sulfurique concentré, on verra, non sans surprise, ce corps sans tête exécuter incontinent des mouvemens de défense et de fuite, mouvemens auxquels la volonté réfléchie reste évidemment étrangère.

Lorsqu'on saisit un ver de terre entre les doigts, mieux encore quand le pêcheur essaie de l'accrocher à la pointe de son hameçon, le corps de la pauvre bête se tortille désespérément, s'allonge, se rétracte dans tous les sens. Tant et si bien que souvent il réussit à se dégager. Dans ces convulsions d'aspect désordonné se dessine en effet, si vous les observez de près, une orientation formelle : les curieuses manœuvres auxquelles se livre le malheureux prisonnier sont en réalité celles qui doivent le plus activement favoriser son évasion.

Qu'on n'aille point se figurer pourtant que tous ces mouvemens soient savamment réglés par une volonté consciente. Ne croyez même pas que ces contorsions éperdues trahissent une vive souffrance. Car, si vous divisez l'animal en plusieurs tronçons, chacun d'eux vous offrira ou peu s'en faut le même spectacle; et quand, à l'imitation de Neumann, on irrite un segment du corps du lombric dépourvu de tout ganglion nerveux, ce segment ne restera pas immobile : il se contractera tout aussi énergiquement que les autres.

Il s'agit là, à vrai dire, d'animaux d'un ordre inférieur, et l'on pourrait se demander si des expériences de ce genre donneraient les mêmes résultats chez l'homme. Or, des phénomènes analogues à ceux que présentent la grenouille et le rat ont été constatés sur les cadavres des suppliciés ; et, tout récemment, Vaschide et Vurpas ont vu se produire, chez un monstre humain totalement dépourvu d'hémisphères cérébraux et de cervelet, des mouvemens de retraite quand on pinçait ou chatouillait la peau.

J'ai dit tout à l'heure combien il était difficile de fonder une définition concrète de la douleur sur nos impressions psychiques. Et l'on sait maintenant combien seraient illusoires les indications fournies par les désordres fonctionnels dont celles-ci s'accompagnent.

D'autant plus que l'on verserait dans une profonde erreur si l'on s'imaginait qu'une attaque douloureuse, quelque sévère qu'on la suppose, donne constamment lieu à d'aussi tumultueuses réactions. Chez certains individus, et cela résulte d'observations authentiques, les appareils généraux font preuve d'une remarquable indifférence à l'égard de la douleur. Non seulement l'insulte faite à leurs organes n'arrache à ces sujets privilégiés aucune plainte, aucun cri, mais le cœur ne bat pas une fois de plus ; la respiration reste calme ; il n'est pas jusqu'aux traits du visage qui ne gardent la plus parfaite impassibilité.

A dire vrai, cet étonnant silence n'est pas toujours imputable à l'intervention d'une volonté stoïque : souvent il aura sa raison d'être dans une tolérance exceptionnelle, — permanente ou passagère, — de l'appareil nerveux. Le centre sensitif s'abstiendra de répondre aux bruyantes provocations du dehors, non point parce qu'il les dédaigne, mais parce qu'il ne les entend pas.

Tel était le cas extrêmement singulier, — peut-être unique au monde, — de cet Américain dont la vie tout entière se serait écoulée dans l'ignorance absolue de la douleur. C'est à peine si les maladies qu'il eut à subir lui causèrent d'insignifians malaises. Bien plus, au dire de son historiographe, il supporta sans le moindre murmure des mutilations étendues ; et, lorsque, dans un âge avancé, car son existence fut longue, on eut à l'opérer de la cataracte, le passage du couteau à travers la cornée ne parvint même pas à lui faire cligner la paupière.

Pas plus que l'ancienne métaphysique, la biologie contemporaine n'a donc su nous donner une traduction grammatique satisfaisante de la douleur. Aussi bien, je ne vois pas pourquoi l'on devrait s'attarder à une pareille recherche. Serait-on plus avancé, je le demande, si par de laborieuses déductions on parvenait enfin à paraphraser scientifiquement un terme dont le sens, hélas ! n'est ignoré de personne? En exprimant ce que tout le monde connaît, le mot lui-même ne renferme-t-il pas une définition suffisamment claire, suffisamment exacte, suffisamment laconique ?

De la difficulté qu'éprouvent les physiologistes à nous dire ce qu'est au juste la douleur, il ne résulte nullement que la nature du phénomène soit pour eux lettre close. Ils ont, au contraire, poussé très loin cette étude, et leurs efforts ont en grande partie abouti. Je dis en grande partie, car il est certains points sur lesquels la discussion reste encore actuellement ouverte. Au nombre de ces derniers figure notamment la question des rapports qu'offrent entre elles la sensibilité *tactile* et la sensibilité *douloureuse*.

Comme toujours, à la question qu'on lui demandait de trancher, la science a répondu d'abord par une solution très claire, très rationnelle, assez plausible pour qu'il parût inutile d'en rechercher une autre. C'est ainsi que longtemps il fut admis par tous, — et des savans de premier ordre l'admettent encore aujourd'hui, — que la douleur consiste en une simple exagération de l'impressionnabilité normale, l'aboutissant extrême de n'importe quelle sensation.

De prime abord, cette thèse semble rencontrer une irréfutable confirmation dans l'expérience suivante dont chacun peut à son gré varier les conditions : Soumettez une région quelconque de la surface de la peau à une stimulation légère, et d'habitude il s'ensuivra ce bien-être indécis, ce plaisir un peu vague, presque inconscient, que développe en nous le jeu régulier de nos organes. Mais, si l'excitation, sans changer de nature, augmente d'intensité, la fonction en est désagréablement troublée et le malaise apparaît. Qu'enfin l'irritation vienne à dépasser toute mesure, et, par une gradation insensible, la gêne va se métamorphoser en une véritable douleur. Entre la sollicitation initiale du nerf et le froissement final de ses fibres, il y a tout

l'intervalle qui sépare une caresse d'un coup; cependant la qualité de l'excitant est demeurée la même, le degré seul de l'excitation a changé.

A qui d'entre nous, au moins une fois en sa vie, n'est-il pas arrivé ceci? Un ami dont vous avez fait la rencontre vient à vous la main tendue. Vous répondez à son avance, et l'attouchement sympathique de sa paume vous procure au premier moment une très douce impression. Mais il se fait que la personne en question est douée d'une poigne vigoureuse et qu'en témoignage du plaisir qu'elle ressent à vous voir, ses doigts prolongent et accentuent leur étreinte. Serrées dans cet étau vivant, vos phalanges, bientôt, s'emplissent de fourmillemens pénibles en même temps que s'incruste dans la peau le cercle métallique des bagues et que vos jointures, démesurément comprimées, semblent prêtes à craquer. Et voici que, maintenant, le très agréable contact de tantôt vous cause une souffrance intolérable; le front baigné d'une sueur froide, sur le point de défaillir, force vous est de crier grâce et de supplier votre trop expansif ami de mettre un terme à ses chaleureuses effusions.

Voulez-vous un second exemple de cette fâcheuse transmutation? Lorsque, las d'une longue course, vous plongez dans un bain vos membres courbatus, la chaleur tiède dont ils s'imprègnent apporte à vos nerfs un délicieux repos. Dans une demi-somnolence, les sens engourdis par la caresse de l'eau, vous vous abandonnez mollement à cette détente exquise. Malheureusement, dans votre hâte, vous avez omis de fermer le robinet de la chaudière. Graduellement, sans que vous y ayez pris garde, la température s'est élevée de plusieurs degrés. Un soupçon de malaise, venu l'on ne sait d'où, commence alors sourdement à troubler votre quiétude; puis, la peau se fluxionne et s'irrite, des bourdonnemens montent aux oreilles, la tête tournoie sous l'action du vertige, le cœur se met à battre à coups précipités, la poitrine se resserre, les idées se font confuses, la congestion devient imminente. A la béatitude du début s'est substituée une inexprimable angoisse, — qu'une prompte émersion ne manquera pas de dissiper, mais dont ne s'effacera que très lentement l'impressionnant souvenir...

De ces constatations banales, faciles à contrôler, et d'autres expériences plus techniques que je crois inutile de mentionner,

on ne peut apparemment tirer d'autre conclusion que celle-ci : la souffrance dérive d'une sensation *tactile* dont la mesure ou la durée dépassent les bornes physiologiques.

Hâtons-nous pourtant de le dire, une telle conclusion ne serait rien moins que légitime. Loin de s'exagérer au cours de l'acte douloureux, l'excitabilité normale se trouve, au moins dans la généralité des cas, momentanément suspendue, et le nerf offensé ne perçoit plus que sa souffrance. Voyez, par exemple, ce que produit un choc violent : au lieu de l'aiguiser, il anéantit d'emblée toute espèce de sensibilité spécifique dans la région lésée.

« Nos sens, écrivait Pascal, n'aperçoivent rien d'extrême. Trop de bruit nous assourdit, trop de lumière nous éblouit. Les qualités excessives nous sont ennemies... ; nous ne sentons plus, nous souffrons. »

Qui plus est, quand se déclare une douleur à la fois vive et circonscrite, il nous devient difficile, quelquefois même impossible de discerner ses origines. La nature de l'agent vulnérant échappe alors à toute discrimination. C'est au moins ce qu'on doit inférer de l'expérience suivante de Fick, — expérience que ni vous ni moi ne serons d'ailleurs tentés de soumettre à une vérification personnelle. Que l'on recouvre un point quelconque du corps avec une carte percée d'un trou minuscule ; que, par l'ouverture ainsi ménagée, on applique ensuite sur la peau des irritans divers — pointe d'une aiguille, mors d'une pince, cautère rougi au feu ; — et, le croirait-on, les sensations accusées par le sujet ne se distinguent en aucune manière les unes des autres : les mêmes termes serviront à les désigner. Je me rappelle encore l'impression que j'ai moi-même ressentie naguère quand, au cours d'une leçon de chimie, le professeur déposa sur ma main un bloc de mercure solidifié. Cette congélation me fit l'effet d'une brûlure ; la douleur éprouvée fut identique à celle qu'eût occasionnée la cautérisation d'un fer chauffé à blanc.

En présence de l'antagonisme évident que manifestent l'une vis-à-vis de l'autre la réceptivité *douloureuse* et la sensibilité *tactile*, il a bien fallu se demander si les deux fonctions sont remplies par les mêmes organes. Existe-t-il ou non, à côté et en dehors des élémens nerveux propres au sens du tact, des conducteurs exclusivement affectés aux perceptions douloureuses ? En d'autres termes, les fibres nerveuses sont-elles ou ne sont-

elles pas assimilables à nos fils télégraphiques, lesquels ont la faculté de transmettre les dépêches qu'on leur confie, quelle qu'en soit la teneur et quel que soit l'idiome adopté pour leur rédaction? Question à laquelle personne n'aura l'idée de dénier une haute signification doctrinale, quand on saura qu'elle se rattache directement à la grande théorie de la *spécificité* des nerfs.

Dans quel sens il convient de la trancher, l'exposé qui va suivre, — écho affaibli de longues et savantes controverses, — nous l'apprendra peut-être.

Sans doute tout ce qui n'est pas lumière reste non avenu pour notre rétine. Lors même que, par l'intermédiaire des liquides de l'œil, on exerce sur cette membrane, à travers le voile des paupières, une pression un peu vive, celle-ci ne développe aucune sensation tactile ; elle illumine seulement de phosphènes fugitifs le cercle obscur de la vision. Réfractaire à toute autre excitation, l'ouïe, de son côté, ne saisit jamais que les ondulations sonores. Seules aussi, les particules odorantes ou sapides sont capables d'actionner les nerfs de l'olfaction et du goût.

Ce même exclusivisme, mis en évidence il y a trois quarts de siècle par le fameux physiologiste Jean Müller, on ne saurait non plus le dénier aux appareils sensitifs répandus en si grand nombre dans les papilles de la peau.

Mais ici le champ qu'il embrasse est beaucoup plus vaste, et, pour répondre à la variété des sensations perçues par l'enveloppe cutanée, il était nécessaire que la nature conférât à ses élémens nerveux des attributions complexes. Non contens en effet d'édifier notre centre mental sur la résistance des corps, non contens de nous renseigner sur leur forme, leur volume et leur poids, les nerfs de la peau assument encore une autre mission. Thermomètres vivans, ils se chargent de noter avec une surprenante exactitude la température de l'atmosphère ambiante et celle des objets qui nous environnent. A chacune de ces fonctions se trouvent préposés, on le sait aujourd'hui, des filets nerveux d'ordre différent.

Une telle dilection ne suffisait point encore. En ce qui regarde les élémens thermiques, les très délicates recherches de Goldscheider ont révélé ce fait imprévu, que les nerfs destinés à la perception des basses températures ne sont pas ceux qui re-

cueillent les impressions calorifiques. Les premiers sont insensibles à la chaleur ; les seconds échappent à l'action des corps réfrigérans. A défaut de ceux-ci, nul de nous ne saurait ce que c'est que le froid, et nous n'aurions jamais chaud, si nous étions privés de ceux-là.

En spécialisant ainsi de plus en plus chacune de nos facultés tactiles, la nature n'a fait qu'obéir à cette grande loi physiologique sans laquelle il faudrait renoncer à tout progrès : *la division du travail.* — Et pourquoi maintenant, décidée à poursuivre jusqu'au bout l'application de cette règle, n'aurait-elle pas établi une démarcation non moins opportune entre les nerfs de la sensibilité normale et les nerfs dolorifiques, les uns réagissant uniquement vis-à-vis des impressions modérées, les autres plus lents à s'émouvoir et que peut seule mettre en branle une irritation violente?

Si l'aphorisme de Pascal cité plus haut était rigoureusement vrai, si toute douleur intense supprimait immédiatement et radicalement la possibilité de sentir autre chose que la souffrance, la question qui vient d'être posée devrait recevoir, semble-t-il, une solution négative. Car cette substitution ne se comprendrait que dans l'hypothèse d'un conducteur unique, hors d'état de remplir deux offices à la fois.

Mais Pascal n'était ni un physiologiste, ni un médecin. Algébriste, géomètre, physicien, psychologue seulement par occasion, il devait s'attendre à rencontrer partout la rectitude inflexible des démonstrations mathématiques ; et son esprit, imbu de l'absolutisme des chiffres, ne pouvait accorder qu'une valeur secondaire aux innombrables contingences qui sans cesse contrarient l'évolution régulière des phénomènes vitaux. De là cette affirmation dogmatique d'un principe dont l'exactitude n'a rien que de relatif.

Entre la perception douloureuse et les sensations normales, il n'existe pas, en fait, cette opposition irréductible que Pascal, — et d'autres encore avant et après lui, — se sont plu à proclamer. Je veux bien que dans les conditions ordinaires cette incompatibilité s'observe le plus communément ; mais il est des circonstances où elle fait absolument défaut : et l'on aurait tort d'oublier qu'en matière biologique, les exceptions, au lieu de la corroborer, infirment presque toujours la règle.

Voici, entre autres, un cas où s'observe une semblable aber-

rance. Un malade est atteint d'un anthrax que le chirurgien juge opportun d'inciser. Généralement, s'il n'a pas été prévenu, le patient n'accusera que la souffrance aiguë causée par l'opération. Mais, si vous lui avez recommandé au préalable d'analyser ses sensations, souvent il se rappellera qu'à la seconde précise où le bistouri fendait les chairs, il a perçu le froid de la lame en même temps que la douleur; ce qui n'aurait pas lieu si la transmission s'effectuait par un conducteur unique.

Voyez aussi ce qui advient assez fréquemment au cours de la narcose chloroformique. Dans l'état de demi-sommeil dû aux premières inhalations, n'arrive-t-il pas que le contact de l'instrument soit perçu d'une façon très distincte alors que le malade a déjà perdu la faculté de souffrir? Sur un ton parfaitement calme, sans essayer le moins du monde de s'y soustraire, il vous dira qu'il sent très bien l'attaque du couteau, qu'il n'ignore pas ce que vous lui faites. Mais demandez-lui : « Avez-vous mal? » il vous répondra négativement.

Ce n'est pas tout. La douleur elle-même est parfois l'objet d'une étrange dissociation. Pour vous en donner un exemple, permettez-moi de vous présenter, — au figuré bien entendu, — un de ces curieux malades que les médecins appellent des *syringomyéliques*. Dès le premier coup d'œil, un fait particulier va fixer votre attention : la présence de taches bizarres marquetant de-ci de-là les extrémités inférieures du patient. Examinez-les de près et vous reconnaîtrez en elles des brûlures anciennes ou récentes, symptôme qui, à lui seul, lèvera tous les doutes quant au diagnostic de l'affection; elles sont la conséquence d'une anesthésie assez rare, celle qui rend la peau insensible aux irritations thermiques, quel qu'en soit le degré. Lorsque, par mégarde, il approche ses membres d'un foyer, le syringomyélique n'en perçoit point les radiations; rien ne l'avise du risque que lui fait courir son imprudence, et la flamme aura déjà grillé ses chairs que le soupçon même du danger ne l'aura pas encore effleuré.

Or, ce singulier patient, — non moins insensible qu'un cadavre à la brûlure d'un fer rouge, — se rend admirablement compte, en revanche, de tous les autres contacts, douloureux ou non; il n'apprécie pas seulement avec une parfaite certitude la nature et le degré d'un simple attouchement, mais aussi les incisions, les pincemens, les piqûres de la peau lui causent une

vive souffrance. Toutes les injures extérieures, pour le dire en un mot, sont perçues par ses nerfs, hormis celle du feu.

On aurait, en vérité, beaucoup de peine à expliquer rationnellement l'ensemble de ces faits, si l'on ne consentait point à admettre comme une hypothèse inéluctable la diversité fonctionnelle des fibres sensitives, ou, pour mieux préciser, leur séparation en deux grandes catégories : les fibres *thermo-tactiles* d'un côté, les fibres *dolorifiques* de l'autre.

Ce n'est pas cependant que cette manière de voir n'ait été contredite par des voix autorisées. Bon nombre de physiologistes, — et non des moindres, — se refusent encore à l'adopter. Car, il faut bien l'avouer, elle paraît à première vue s'accommoder assez mal de l'*infinie variété* des aspects de la douleur.

Ouvrez un traité de médecine, — vieux ou nouveau, — consacré à l'étude des accidens morbides, et déjà vous pourrez vous former une idée de cette extrême multiplicité. Sous vos yeux vous verrez défiler la longue et lamentable théorie des souffrances humaines : depuis l'étreinte *poignante* dont le seul souvenir inspire aux sternalgiques une terreur indicible, depuis les affolantes *fulgurances* de l'ataxie, depuis l'inoubliable horreur des *élancemens* névralgiques jusqu'au *point* cruellement aigu de la pleuro-pneumonie, jusqu'à la *cuisson* persistante de l'érysipèle, jusqu'à l'excruciante *courbature* de l'influenza. Sans compter les *tiraillemens* de la faim, l'*ardeur* inextinguible de la soif et les poussées *conquassantes* de la parturition, qui, pour étrangers qu'ils soient au domaine de la morbidité, n'en constituent pas moins des phénomènes douloureux.

Notez que cette énumération ne comprend que des souffrances reconnues, étiquetées, des souffrances *classiques*, si je puis m'exprimer ainsi. Elle passe sous silence la multitude des douleurs innomées, celles que la science dogmatique n'a pas encore eu le loisir d'entériner. Celles-ci, le médecin lui-même n'en apprendra l'existence qu'en prêtant une oreille à la fois attentive et patiente, — patiente surtout, — aux doléances des hypocondriaques : doléances prolixes, confuses, incohérentes, où se succèdent, comme en un fantastique kaléidoscope, les plus subtiles assimilations et les comparaisons les plus baroques.

Aux confins de la douleur viennent se placer enfin une quantité d'impressions pénibles, moins insupportables qu'elle, mais

sortant déjà des limites habituelles de la sensibilité tactile. Tels l'*horripilement* du frisson et les *ardens effluves* de la fièvre ; telles aussi la *nausée* de la syncope, la *photophobie* dont souffrent certains ophtalmiques, la *lourdeur* des congestions viscérales, l'*oppression* des asthmatiques, les *inquiétudes* agaçantes des gens nerveux.

Faut-il le dire aussi? il se rencontre des états singuliers où la souffrance se teinte d'une impression de plaisir. Je veux parler ici de cette sensation paradoxale, — la *dolorifica voluptas*, — que connaissent trop bien, entre autres, les personnes affectées d'un prurit intense. A la cuisson provoquée par le grattement furieux de leurs ongles se mêle souvent, chez elles, une jouissance tellement aiguë que parfois elle va jusqu'à la pâmoison. Sans doute aussi éprouvaient-ils quelque chose d'analogue, ces énergumènes du moyen âge qui, sous l'empire d'une exaltation frénétique, courant à demi nus au flanc des processions, poussant des hurlemens de douleur et de joie, étalaient devant tous le spectacle répugnant et burlesque de leurs sanglantes flagellations.

Peut-on même affirmer, sur la seule foi de leur différence d'origine, qu'il existe entre la souffrance *morale* et l'épouvante *physique* une infranchissable démarcation? La similitude éventuelle de leurs réactions permet au moins d'en douter. Ce n'est pas seulement au figuré que l'on reçoit « un coup » à l'annonce brutale d'un désastre. Comme après un choc douloureux, l'épigastre se serre en une angoisse subite, tandis que monte à la gorge un spasme qui vous suffoque. A la même minute, une pâleur cadavérique s'étend sur le visage, le cœur ralentit ses battemens pour, un instant plus tard, s'agiter en des palpitations folles; un froid mortel envahit toute la surface du corps, les jambes fléchissent, la vue se trouble, la conscience elle-même s'enténèbre; puis, épisode ultime de cette pénible scène, la défaillance survient, apportant avec elle le bienfait de l'oubli.

Et voici maintenant l'argument que formulent les adeptes de la théorie uniciste. Si la douleur est à ce point multiforme et si, fidèle au principe de la division du travail, la nature a créé pour chacune de ces innombrables modalités une catégorie spéciale de fibres nerveuses, il faudrait en conclure, d'après eux, qu'il a dû se développer chez l'homme autant de conducteurs dolorifiques que de sensations douloureuses. Ce qui, on doit bien

en convenir, constitue une hypothèse *a priori* peu admissible. — A cela l'on peut d'abord répondre avec Spring, — le plus érudit symptomatologiste de son temps, — que la douleur, si diversifiée dans sa forme, est une dans son essence. Les distinctions sans fin qu'établissent si complaisamment les malades et les blessés, distinctions dont l'ancienne pratique exagérait l'importance, dépendent les unes d'une différence dans la nature, le degré, l'étendue, la permanence ou la fugacité de l'excitation, les autres de l'immixtion constante d'élémens hétérogènes, au nombre desquels figurent, parmi beaucoup d'autres, la qualité des tissus offensés et l'impressionnabilité cérébrale plus ou moins vive du sujet.

Mais alors, dira-t-on, comment expliquer ce *virement* graduel que paraît subir la sensation à mesure que l'on renforce l'énergie d'un contact ?... Comment se fait-il que l'impression légère, presque imperceptible, du début se transforme ainsi peu à peu en une angoisse douloureuse ?

Irréfutable à première vue, cette objection n'a point cependant la valeur dirimante qu'on lui prête. Rien n'empêche en effet d'attribuer aux deux espèces d'élémens une émotivité très inégale, les fibres tactiles répondant exclusivement aux excitations modérées, les fibres dolorifiques aux irritations fortes. Et si, dans les expériences dites de renforcement, les deux sensations, — tactile et douloureuse, — se succèdent sans discontinuité apparente, c'est qu'entre la douleur confirmée et l'impression du simple attouchement vient se placer un stade intermédiaire où les élémens dolorifiques commencent à secouer leur torpeur avant que ceux du toucher aient entièrement cessé de réagir.

Comme il importe au plus haut point, même pour un exposé aussi peu didactique que celui-ci, d'éviter tout reproche d'inexactitude, je crois devoir, au moment de clore cette discussion, rectifier une erreur que j'ai intentionnellement commise pour ne pas compliquer outre mesure mon argumentation. Voici en quoi elle consiste :

Chaque fois qu'il a été question des organes de la souffrance, c'est aux *fibres* nerveuses que j'ai attribué le pouvoir de différencier les impressions. Or, pour rester dans la vérité scientifique, il convient de faire remarquer que les nerfs proprement dits sont en réalité des conducteurs *indifférens*, des voies banales

ouvertes à tous les genres d'excitation et totalement incapables d'en opérer le triage. Aux *cellules cérébrales* seules incombe le soin de cette délicate sélection.

Comparables aux facteurs du télégraphe, les filets nerveux ont pour unique emploi de transporter les plis qu'on leur remet, tandis que l'agrégat central remplit l'office de destinataire. La cellule que touche la dépêche l'accepte ou la refuse à son gré, en brise ou non le cachet, la retient ou la transmet, — avec ou sans apostille, — à l'un ou l'autre de ses correspondans. Il se fait ainsi que certaines impressions parviennent du premier coup à leur véritable adresse, et que d'autres, en revanche, ont à parcourir de très nombreuses étapes avant d'atteindre leur destination dernière. Ceci paraît être le cas pour les vibrations *douloureuses* venues de la surface, car elles *retardent* constamment sur les perceptions tactiles. Alors que celles-ci requièrent 150 millièmes de seconde pour aboutir au siège de la conscience, il faut tout près d'une seconde (exactement 900 millièmes de seconde) pour que la douleur soit sentie. Ce record, — non de vitesse, mais de lenteur, — est même dépassé dans certaines affections de la moelle épinière, l'ataxie entre autres, où la transmission douloureuse s'opère plus paresseusement encore.

Quoi qu'il en soit du mécanisme de l'acte douloureux, on ne saurait nier qu'il n'exige, pour son accomplissement, une extrême complication du système nerveux. On doit s'attendre dès lors à voir la souffrance s'accroître, se perfectionner, si j'ose le dire, à mesure que s'élève le niveau de l'organisation. Il est de fait que de tous les êtres vivans, l'*homme* seul la ressent dans son entière plénitude.

A vrai dire, nul autre que lui ne possède la faculté de symboliser ses impressions : et l'on pourrait penser que celles de l'animal, pour être inexprimées, n'en sont pas moins cruelles.

Cependant, à en juger par la bénignité relative de ses réactions, le mal physique n'aurait jamais chez ce dernier l'acuité qu'il atteint parfois chez nous. J'ignore si, sous ce rapport, les singes anthropomorphes, nos plus proches parens, nous sont ou non de beaucoup inférieurs. Mais tous les vétérinaires vous diront que le *cheval*, — monture de choix ou bête de labour, — supporte avec une extrême facilité les plus graves lésions, se démenant à peine et consommant tranquillement sa provende pendant qu'on le soumet à des opérations chirurgicales.

Descendons l'échelle de quelques degrés, et tous les signes extérieurs vont aller en s'atténuant. C'est ainsi que le *chien*, le *lapin*, le *cobaye*, tous les souffre-douleurs du laboratoire, ne jouissent, — est-ce bien le mot? — que d'une sensibilité limitée. Pour une raison ou pour l'autre, il n'est pas toujours possible de pratiquer l'anesthésie; et, malgré cela, il arrive que l'animal en expérience ne pousse pas un cri, pas un gémissement, qu'il ne tente aucun effort pour échapper à ses liens, qu'il n'a pas au cœur une pulsation de plus.

Lorsqu'en fuyant, le *lézard* des murailles laisse entre nos doigts une partie de son appendice caudal, cette amputation volontaire n'enlève rien à la prestesse de ses mouvemens: on dirait que la brusque rupture de ses tendons et de ses nerfs ne lui cause aucun déplaisir. En vue de se soustraire à un péril réel ou chimérique, le *crabe* ne se résout-il pas sans l'ombre d'une hésitation à l'abandon d'une de ses pinces? S'imposerait-il de plein gré un semblable sacrifice, si cette « autotomie » équivalait, en tant que douleur, à l'amputation d'un de nos membres?

Dans une classe plus fruste encore, celle des insectes, les exemples abondent d'une indolorité presque absolue. Redoutant à l'égal du crabe les dangers ou les ennuis de la captivité, la *sauterelle* se sépare de ses pattes, bien qu'elles lui soient indispensables, sans une apparence de regret. Bien plus, on peut la disséquer toute vivante, lui arracher les entrailles, vider complètement sa carapace sans qu'elle paraisse se ressentir de ces affreuses mutilations. « D'une indifférence que rien n'émeut, dit C. Flammarion, elle semble presque aussi insensible que les plantes dont elle fait sa pâture. »

Un autre insecte, l'*abeille*, fait preuve d'une passivité non moins stupéfiante, quand, surprise par un coup de ciseaux qui lui enlève brusquement l'abdomen, elle continue, comme si de rien n'était, son travail de succion.

Enfin, tout au bas de la série, nulle trace ne persiste de ce qui de près ou de loin rappelle le sentiment de la souffrance. Les *infusoires*, les *amibes*, les *globules blancs du sang* qui, eux aussi, sont des animalcules, gardent assurément une certaine réactivité; il se manifeste encore dans ces minuscules organismes des attractions et des répulsions nettement caractérisées. Mais il n'y a là ni plaisir ni douleur. De tous ces actes, de tous ces

mouvemens internes ou externes, aucun ne se rattache à une perception consciente. A peine cette impressionnabilité se distingue-t-elle, comme nature et comme degré, de la lente et confuse irritabilité d'une cellule végétale.

Il est acquis, au surplus, que, chez l'*homme* lui-même, la vivacité des sensations douloureuses décroît en même temps que s'abaisse la mentalité du sujet. A toutes les époques comme en tous lieux, la qualité des races, le degré de culture, le milieu social, l'éducation individuelle ont exercé sur la sensibilité à la douleur une influence considérable. Le paysan sera plus dur au mal que le citadin, la manouvrier plus que l'intellectuel, le dément plus que l'homme sain d'esprit.

Cette inégalité s'accentue bien davantage encore si l'on compare les races inférieures aux nations civilisées. Consultez les récits des voyageurs, vous les trouverez d'accord sur ce point: tous déclarent que les nègres et les sauvages résistent d'une façon surprenante aux secousses douloureuses; et cela, non parce qu'ils nous dépassent en bravoure, mais parce que leur souffrance est moindre. Entre vingt exemples que je pourrais citer, je choisirai le plus récent. Un médecin anglais, W. River, a constaté, au cours d'une exploration scientifique accomplie au détroit de Torres, que les peuplades de ces régions offraient un développement remarquable de la sensibilité tactile, mais qu'en revanche, ils se montraient au regard de la douleur beaucoup moins impressionnables que nous. Ce qui, pour le dire en passant, plaide singulièrement en faveur de l'indépendance des deux fonctions, indépendance sur laquelle j'ai précédemment insisté.

II

Après ce long préambule, — trop long peut-être, mais dont les détails ont servi à préciser l'idée physiologique de la douleur, — il est temps, je pense, d'aborder une autre question, plus intéressante au point de vue philosophique: celle du *rôle* dévolu à la souffrance physique dans le mouvement évolutif du monde organisé.

Bienfait suprême des dieux, ont dit les uns; maléfice infâme et diabolique, ont dit les autres. Honnie par ceux-ci, acclamée par ceux-là, tour à tour glorifiée et maudite, la douleur est-elle une faveur insigne octroyée aux hommes, ou bien, au contraire,

un jeu cruel, une fantaisie inexplicable de la nature? Sphinge au double visage embusquée sur le chemin de la vie, elle n'a cessé depuis le commencement des siècles de poser à chaque passant son irritante énigme, que croyait avoir déchiffrée la sagesse antique, mais dont la science moderne seule a su trouver le mot.

Certes, au moment où la douleur l'assaille, le patient ne peut avoir pour elle que de la répulsion. La coupe offerte à ses lèvres ne lui paraît contenir qu'une liqueur amère dont la saveur révolte invinciblement son palais. Et son instinct ne le trompe pas : car à ce noir breuvage se trouve mêlé un poison subtil qui, répandu dans nos veines, tarit les sources de la pensée et ferme notre cœur et notre cerveau à tout ce qui fait le charme ou l'intérêt de l'existence. Il ne lui suffit point de nous enlever la jouissance du présent : son action malfaisante s'étend aux jours vécus, détruisant en nous jusqu'au souvenir des bonheurs passés; l'avenir lui-même s'enveloppe d'un voile de deuil au travers duquel n'apparaissent plus que des heures sans joie.

Pour peu qu'elle se perpétue, cette insupportable obsession épuise graduellement, chez l'homme que la douleur accable, sa résistance morale. Si vaillant qu'il soit, un jour vient où son courage l'abandonne. Brisé par cette lutte énervante, sans forces pour la soutenir davantage, il se déclare vaincu; comme un naufragé que submerge la vague, on le voit alors sombrer peu à peu dans une mélancolie incurable, à moins qu'il n'échappe par le suicide à son impitoyable persécutrice...

Et l'être mental n'est pas seul à en subir le dommage. Déjà, avec toute la vigueur que comporte une preuve expérimentale, un physiologiste italien, Mantegazza, nous avait appris avec quelle promptitude les irritations douloureuses retentissent sur l'ensemble des fonctions vitales. Non seulement le travail du cœur en est compromis, non seulement la température interne et les échanges respiratoires en éprouvent un trouble profond, mais encore elles finissent par amener une débilitation générale qui, elle-même, peut entraîner la mort.

Il n'était nul besoin toutefois d'imposer à l'animal d'aussi rudes épreuves pour mettre au jour les conséquences physiologiques de la douleur. Le médecin n'a-t-il pas déjà trop fréquemment l'occasion de voir se dérouler sous ses yeux cet attristant

tableau ? Qu'il soit appelé, par exemple, au lit d'un malade torturé par une de ces névralgies féroces dont la violence et l'opiniâtreté laissent bien loin derrière elles les supplices infernaux créés par l'imagination de Dante, et tel sera le lamentable spectacle auquel, — désolé de son impuissance, — il sera contraint d'assister. Saisi d'une agitation convulsive, exhalant des plaintes inarticulées ou poussant des cris déchirans, le malheureux sur lequel s'acharne la souffrance réclame vainement un instant de repos. Le sommeil fuit obstinément sa paupière ; et, loin d'apporter à ses sens exaspérés le calme auquel il aspire, les ténèbres de la nuit ne font qu'aggraver son angoisse : alors même que sa conscience vient à s'obscurcir, de terrifiantes hallucinations, des rêves sinistres ne cessent de traverser l'engourdissement de son cerveau.

Si, rebelles à toute médication, les assauts de la douleur se répètent sans trêve, l'insomnie et l'inanition triomphent de l'énergie physique et morale du malade. Le poids du corps diminue, l'impotence musculaire devient complète, la peau se décolore, le cœur ne bat plus que faiblement, la température s'abaisse. Au fond de leurs orbites, les yeux seuls conservent encore une apparence de vie avec, dans leurs prunelles à demi éteintes, la navrante expression d'un désespoir incurable. Sur cette proie sans défense, le marasme, — vampire avide du sang des faibles, — projette bientôt son ombre mortelle, multipliant ses hideuses morsures, vidant les veines, desséchant les chairs, faisant saillir les os. Et, quand une réaction inattendue ne lui vient point en aide, l'infortunée victime succombe en gardant jusqu'au bout le sentiment de sa misère : elle descend dans la tombe avant d'avoir touché au terme de ses maux.

Heureusement, j'ai hâte de l'ajouter, la souffrance ne se montre pas toujours à ce point inclémente. Parfois aussi il lui arrive de se heurter à des organisations assez robustes pour repousser victorieusement ses agressions.

A l'époque où sévissait cette stupide et abominable coutume, les accusés soumis à la géhenne sortaient presque tous vivans des mains de leur bourreau. Plus encore : certains d'entre eux, comme saturés par le mal, s'endormaient d'un vrai sommeil au milieu des plus épouvantables tourmens. Les blessés déjà exsangues dont Ambroise Paré aseptisait les plaies vives avec de l'huile bouillante ne mouraient pas toujours, eux non plus, de

ce traitement barbare; et la plupart aussi acceptaient résolument des opérations que rendaient particulièrement douloureuses l'inhabileté et la brutalité des chirurgiens d'antan.

Que l'on se remémore enfin les peines édictées naguère contre les régicides, et l'on aura la mesure des épreuves inénarrables qu'une créature humaine peut traverser sans périr. Un exemple de cette extraordinaire endurance, le plus émouvant de tous peut-être, nous est fourni par l'atroce et interminable supplice infligé à François Damiens, qui, chacun le sait, fut condamné à l'écartèlement pour une tentative de meurtre sur la personne royale et exécuté en place de Grève le 28 mai 1757.

Voici, d'après le récit textuel de Mercier, de quelle épouvantable façon fut appliquée la sentence :

« La main droite du patient fut d'abord brûlée lentement. La flamme lui arracha un cri horrible. Le greffier s'approcha alors du condamné et le somma de nouveau de désigner ses complices.

« Il protesta qu'il n'en avait pas. Au même instant, il fut tenaillé aux mamelles, aux cuisses, au gras des jambes et des bras; sur lesdites plaies fut jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix, de la cire et du soufre fondus ensemble, pendant lequel supplice le condamné s'est écrié plusieurs fois : « Mon Dieu, la force, la force! Seigneur, ayez pitié de moi! Sei-« gneur, mon Dieu, donnez-moi la patience! »

« A chaque tenaillement, on l'entendait crier douloureusement; mais, de même qu'il avait fait lorsque sa main avait été brûlée, il soulevait la tête pour regarder chaque plaie, et ses cris cessaient aussitôt.

« Enfin, on procéda aux ligatures des bras, des jambes et des cuisses pour opérer l'écartèlement. Cette préparation fut très longue et très douloureuse. Les cordes, étroitement liées, portant sur les plaies vives, cela arracha de nouveaux cris au patient, mais ne l'empêcha pas de se considérer avec une curiosité singulière.

« Les chevaux ayant été attachés, les tirades furent réitérées longtemps avec des cris affreux du supplicié; l'extension des membres fut incroyable, mais rien n'annonçait le démembrement. Malgré les efforts des chevaux excités à grands coups de fouet, cette dernière partie du supplice durait depuis *plus d'une heure*, quand, sur l'avis des chirurgiens assistans, les commissaires,

en raison de la nuit venant, ordonnèrent à l'exécuteur de couper les nerfs aux jointures des bras et des cuisses.

« On fit alors tirer les chevaux. Après plusieurs secousses, on vit se détacher un bras et une cuisse. Le supplicié regarda encore cette cruelle séparation avec une curiosité anxieuse. Ce ne fut qu'au détachement du dernier bras qu'il parut expirer.

« Les membres et le corps furent brûlés sur un monceau de bois au milieu de la place et les cendres balayées dans la rivière. »

Pendant que, sur l'échafaud, le malheureux Damiens expiait si terriblement son attentat, les seigneurs et les dames de la cour, pressés au premier rang, se repaissaient avidement les yeux de ce sanglant spectacle. Depuis le matin, ils avaient « fait grève » afin de n'en rien perdre; mais, l'attente se prolongeant outre mesure, ils avaient imaginé, pour tuer le temps, de faire circuler au milieu des groupes, — comme en une fête mondaine, — des plateaux chargés de rafraîchissemens.

La représentation finie, tous se hâtèrent vers les salons de Versailles, impatiens de rapporter au roi les détails de l'affreuse agonie à laquelle ils venaient d'assister. On raconte même qu'en cette circonstance, une jeune et adorable duchesse se distingua par son entrain : elle fit les délices de la galerie en mimant « avec une grâce et une vérité sans pareilles » les péripéties du drame, prouvant par là que l'insensibilité d'une âme féminine peut égaler, si extraordinaire qu'elle soit, l'endurance physique d'un régicide.

Même lorsqu'elle ne tue pas, la douleur reste pour tous un accident redoutable, un ennemi détesté aux atteintes duquel nous cherchons instinctivement à nous dérober.

Aussi méritent-ils une gratitude éternelle, les savans auteurs de ces admirables découvertes qui ont permis à l'homme d'en éviter les coups. — Et qui donc cependant, en dehors du monde médical, qui donc s'inquiète d'en connaître les noms? A côté de tant d'autres que leur insignifiance eût dû vouer à l'oubli, pourquoi restent-ils à peu près ignorés, ceux de ces modestes grands hommes dont la science dota l'art de guérir d'une invention sublime : l'*anesthésie chirurgicale?*

Bien peu de personnes, assurément, ont ouï parler du dentiste américain Jackson, qui en fut le génial initiateur. Le pre-

mier de tous, sachant parfaitement le péril mortel auquel il s'exposait, il conçut l'audacieuse idée d'aspirer à pleins poumons les vapeurs dégagées par l'*éther*, liquide odorant et subtil trouvé cent ans auparavant par un chimiste du nom de *Fabrenius*, mais dont nul jusqu'alors n'avait soupçonné la vertu merveilleuse. Il faillit en mourir. Mais, lorsque, sortant de son dangereux sommeil, le hardi expérimentateur eut repris conscience de lui-même, il put se dire que sa témérité n'avait point été vaine. Car un secret sans prix, cherché depuis des siècles, venait enfin de lui être révélé : celui de procurer à n'importe quelle créature vivante, au moment choisi pour elle, pendant des minutes et des heures, l'insensibilité de la mort.

Quinze ans plus tôt, en 1831, entre les murs d'une officine, au milieu des matras et des cornues, était née une substance nouvelle constituant comme l'éther un dérivé particulier de l'alcool. Soubeyran, et presque en même temps que lui l'illustre chimiste Liebig, annonçaient au monde chimique l'apparition d'un corps inédit, au parfum de fraise, dont le nom se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches, — le *chloroforme*. Longtemps on ne vit en lui que l'obscur produit d'une ingénieuse réaction, jusqu'au jour où, entre les mains du chirurgien Simpson, ce composé quasi inconnu manifesta soudain sa miraculeuse puissance. Plus sûr dans ses effets, moins dangereux à manier que l'éther, le chloroforme est devenu depuis lors l'auxiliaire indispensable de la pratique opératoire.

Dans le silence et l'immobilité de la narcose chloroformique, nos chirurgiens modernes peuvent désormais se livrer à leur travail sans trouble et sans hâte : ils n'ont plus à redouter ni les clameurs énervantes, ni les secousses irrépressibles qui, au temps passé, compromettaient si gravement le résultat de leurs délicates interventions. Grâce à cette salutaire inertie, ils ne craignent plus d'entreprendre ces ablations formidables, aussi longues que laborieuses, dont la pensée seule eût fait frissonner jusqu'aux moelles le moins timide des chirurgiens d'autrefois.

Et le patient lui-même, que ne doit-il pas à ce bienheureux sommeil? Le fil tranchant du bistouri, la piqûre de l'aiguille, l'agrippement des pinces ont sectionné, perforé, écrasé les chairs; les cavités du corps ont perdu des organes entiers; des membres ont été coupés à leur racine, sans que de tout cela le malade ait

rien perçu. Endormi déjà avant que d'être transporté sur la table d'opération, il se réveille dans son lit, le pansement fait, quelques minutes, une demi-heure, une heure plus tard, stupéfait de n'avoir ressenti aucun mal et croyant rêver quand la voix consolatrice du médecin vient lui apporter l'heureuse nouvelle de sa délivrance.

Mais ce n'est pas seulement en des occurrences aussi solennelles que le malade a besoin d'être défendu contre la douleur. D'autres moyens, d'une action plus durable et d'un emploi plus simple, trouveront alors leur indication.

Parmi ces derniers, l'*opium*, — est-il nécessaire de le nommer? — a tenu depuis longtemps le premier rang. « *Praxim nolim exercere*, déclarait expressément le fameux Sydenham, *si carerem opio*. » — « Sans opium, a dit également Trousseau, la médecine serait impossible. »

Et veuillez remarquer qu'à l'époque où Sydenham s'exprimait ainsi, à l'époque où il dotait la thérapeutique d'une préparation opiacée particulière, — le laudanum, — dont on fait encore de nos jours un usage constant, la *morphine*, le plus puissant des principes actifs de l'opium, n'était pas inventée. La poudre blanche et amère que nous employons couramment aujourd'hui et qui fait tant parler d'elle ne fut effectivement obtenue à l'état de pureté qu'au début du siècle dernier par deux chimistes, Derosne et Sertuerner, dont cette découverte devait à jamais immortaliser les noms.

Songez qu'ensuite il s'est écoulé plus de cinquante années avant que naquît l'heureuse inspiration d'introduire le médicament sous la peau au moyen de la seringue de Pravaz, affectée primitivement à un tout autre usage. Jusqu'alors, la morphine n'avait eu sur l'opium d'autre supériorité que celle d'un dosage plus précis et d'une action moins complexe. Mais, à dater de ce moment, il devint possible, en la faisant passer pour ainsi dire d'emblée dans le sang, de régler mathématiquement son absorption et d'en obtenir au besoin des effets instantanés.

Administrée suivant cette ingénieuse méthode, due à l'initiative de Wood, la morphine, à l'heure qu'il est, constitue pour la médecine interne l'équivalent du chloroforme pour les opérations sanglantes. Presque aussi sûrement que lui, elle prévient ou supprime la souffrance. En elle réside une si souveraine vertu, que l'on comprend difficilement l'hésitation de certains prati-

ciens, à qui répugne encore son emploi. Et, je ne crains pas de le dire, il serait inexcusable, celui qui, mandé d'urgence auprès d'un patient en proie à une crise douloureuse, négligerait, ne fût-ce qu'une fois, d'emporter avec lui, en même temps que l'instrument de Pravaz, le précieux récipient dont les parois fragiles renferment, — matérialisés, — le sommeil et l'oubli.

Avec, d'une part, la stupeur profonde de la narcose et, de l'autre, le doux anéantissement où nous plonge la morphine, on pouvait croire que l'art de guérir avait enfin réalisé son idéal. Mais cela ne lui suffisait point encore. En maintes circonstances, lorsqu'il s'agit notamment d'une opération de petite chirurgie, il est désirable d'obtenir une dépression *locale* de la sensibilité. Cette dernière lacune, la découverte d'un médicament nouveau, la *cocaïne*, est venue la combler.

Extraite récemment par Niemann d'un végétal depuis longtemps connu, employée pour la première fois par Koller, en 1884, à l'effet d'anesthésier les membranes extérieures de l'œil, cet inappréciable remède a rapidement étendu le champ de ses applications. Et, pour ne mentionner que la plus brillante de ces innovations, — dont l'honneur revient à Léonard Corning, de New-York — on a pu réussir, en le mélangeant par injection directe au liquide qui baigne la moelle épinière, à rendre complètement inimpressionnable, la conscience restant intacte, toute la partie inférieure du corps. Ainsi pratiquée, la cocaïnisation détermine au bout de quelques minutes une anesthésie non moins absolue que si l'on avait sectionné de part en part la moelle épinière dans sa région dorsale.

Aussi, rien de plus curieux, de plus émerveillant que l'attitude du patient auquel on vient de conférer cette étrange immunité. Sous l'empire d'une sorte d'ébriété causée par l'injection, on le voit d'abord se préparer gaiement à l'opération projetée; puis, celle-ci une fois commencée, il suit avec une attention quasi désintéressée les phases de l'acte chirurgical, conversant avec l'entourage, regardant couler son sang d'un œil placide, attendant sans émotion le terme d'une épreuve qui n'a pour lui rien de pénible.

Jaloux de ces succès opératoires, les accoucheurs eux-mêmes ont eu tout récemment l'idée de recourir à cette méthode pour soustraire leurs clientes aux douleurs de l'enfantement, et leur espoir n'a pas été déçu. De telle façon que, dès à présent, on peut

entrevoir la possibilité d'affranchir de toute souffrance, — autrement que par une narcose toujours quelque peu périlleuse, — les femmes vouées aux maternités futures.

Les efforts séculaires dirigés contre le mal physique ne sont donc pas demeurés stériles. Déjà les découvertes dont il vient d'être question ont mis entre nos mains, pour combattre notre éternel adversaire, des ressources inespérées; et Dieu sait de quelles armes nouvelles encore plus solidement trempées l'avenir dotera nos successeurs, ceux qui, après nous, auront à continuer la lutte.

A voir ainsi se poursuivre à travers les âges cette guerre sans merci, qui croirait que des philosophes, des physiologues, des médecins aient osé proclamer au nom même de leur science l'utilité, plus encore, la *nécessité* de la souffrance? N'est-ce point là une prétention insensée, une de ces thèses paradoxales, si chères à l'ancienne dialectique?

Eh bien! non. Quelque étrange que la chose paraisse, ceux-là seuls ont raison qui soutiennent que la douleur n'est pas un mal. Ici comme en bien d'autres circonstances, la nature semble s'être complu à travestir ses véritables intentions. Rétive à la curiosité des profanes, elle ne condescend d'ordinaire à livrer ses secrets qu'aux initiés vivant avec elle dans un commerce intime. Encore faut-il, pour les lui arracher, n'accepter qu'avec un certain scepticisme les confidences qu'elle paraît disposée à vous faire : ainsi qu'un insaisissable Protée, elle prend les formes les plus décevantes afin d'éluder les questions indiscrètes et ne rend ses oracles que si l'on parvient à la maîtriser.

En son temps, la sagesse antique avait cru découvrir la solution du problème. Donnant eux-mêmes l'exemple d'une inébranlable fermeté d'âme vis-à-vis de leurs propres souffrances, Zénon et les philosophes de son école affirmaient hautement déjà l'universelle opportunité de la douleur. On raconte à ce sujet qu'à la grande époque romaine, florissait dans l'île de Rhodes un stoïcien célèbre du nom de Posidonius. Le bruit de sa renommée étant parvenu aux oreilles du grand Pompée, celui-ci fut pris du désir de l'entendre et fit exprès la traversée pour assister à ses leçons. Un hasard néfaste voulut qu'au jour de cette visite, le maître fût cloué sur son lit par un violent accès de goutte. Ses vives souffrances ne l'empêchèrent point d'ac-

cueillir son illustre disciple; et, sans tarder, il commença devant lui l'exposé de sa doctrine. Pourtant, à un moment donné, le lancinement de ses jointures devint à ce point intolérable que le malheureux podagre se vit forcé d'interrompre son discours. Mais ce fut pour s'écrier : « Tu ne gagneras rien, ô douleur! quelque insupportable que tu puisses être, jamais je n'avouerai que tu sois un mal (1)! »

Dans ce fier défi porté à la douleur, rien n'apparaît encore du renoncement des ascètes futurs. Les stoïciens d'alors ne songeaient guère à considérer les vicissitudes de l'existence comme une épreuve rédemptrice, une juste expiation imposée à l'homme par la volonté divine. Pour eux, la souffrance formait, au contraire, une condition essentielle de la félicité terrestre : soit qu'elle prodiguât à tous ses fortifiantes leçons, soit que, par contraste, elle nous fît mieux apprécier les bonheurs de la vie. On ne peut, disaient-ils, éprouver la sensation du bien-être parfait qu'après avoir pâti.

Quand, à quinze siècles de là, Montaigne a formulé l'aphorisme suivant : « La nature a créé la douleur pour l'honneur et le service de la volupté, » c'est la même idée qu'il reproduisait sous une forme concrète. « Lorsque tu souffriras beaucoup, regarde la douleur : elle te consolera elle-même et t'apprendra toujours quelque chose. » Ainsi s'exprime, de son côté, un écrivain moderne qui plus que nul autre sut revêtir d'un style lapidaire les hardiesses de sa pensée. « Les souvenirs seuls de la souffrance, a dit aussi quelque part un délicat lettré, valent la lutte contre l'oubli! Ne sont-ils pas, d'abord, moins douloureux que le souvenir de nos joies? Puis, combien rares ceux dont ne se dégage aucune leçon de sagesse, nul exemple de résignation ou de beauté! Il y a vraiment une volupté à revenir se déchirer les mains aux barrières infranchissables du bonheur, à s'enivrer encore du fumet des coupes que l'on n'eut pas la force ou que la destinée vous empêcha de vider. »

(1) Ces lignes étaient écrites quand a paru dans la *Revue scientifique* une leçon faite à l'Hôtel-Dieu par le docteur Lucas-Championnière, leçon aussi attrayante qu'instructive, traitant de *la douleur au point de vue chirurgical.* Par une coïncidence qui n'a d'ailleurs rien de bien surprenant, il se fait que nous avons puisé l'un et l'autre aux mêmes sources certains détails historiques qui, comme celui-ci, nous ont paru à tous deux dignes d'être mentionnés. — On m'excusera, j'espère, de les avoir conservés, non point parce que ce qui appartient à tout le monde n'appartient à personne, mais parce que le choix qu'en a fait lui-même mon collègue m'a prouvé que ces citations n'étaient pas dénuées d'intérêt.

Certes, plus qu'à tous les autres, la joie est douce à ceux qui ont souffert. Il faut des nuits et des nuits d'insomnie et de fièvre pour ménager au malade la délicieuse euphorie de la convalescence; et le souvenir des maux passés éclaire d'une lueur plus vive, quand enfin elle se lève, l'aube des jours meilleurs.

N'est-ce pas aussi aux périodes troublées de l'histoire qu'ont surgi, semés par un vent d'orage, ces sublimes héroïsmes qui, pour germer, semblent avoir besoin d'une glèbe hersée par des dents de fer, arrosée avec du sang et des larmes?

Combien enfin d'œuvres impérissables, — œuvres de poète et d'artiste, — seraient à tout jamais restées ensevelies dans le néant, si le sentiment d'une souffrance personnelle n'eût été là pour les inspirer! Rien peut-être n'égale, en fait d'art, la splendeur des marbres de Michel-Ange, dont les poses tourmentées ou la mélancolique grandeur traduisent les agitations d'une âme haute et fière, troublée jusqu'à la fin par les soucis d'une injuste persécution. Où trouver, dans l'ordre littéraire, des accens plus vrais, plus pathétiques que ceux où retentit l'écho d'une souffrance éprouvée? Écho qui naguère a rempli de son lyrisme douloureux les gémissemens d'Israël prisonnier dans Babylone, les lamentations d'Ovide pleurant son propre exil, et, plus près de nous, les sombres évocations du banni de Ravenne. Répercutées de siècle en siècle, ses vibrations nous émeuvent encore dans les *Nuits* désenchantées de Musset disant les regrets d'une passion mal éteinte et dans ces poésies touchantes, ces élégies au charme pénétrant « où chante si tristement la plainte d'un cœur brisé. »

En une page superbe, — véritable perle anthologique, — Théophile Gautier a pittoresquement comparé le génie du poète au pin des forêts pyrénéennes qui, le tronc ouvert, par la plaie pratiquée à son flanc,

..... verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.
. . . .
Le poète est ainsi dans les landes du monde;
Lorsqu'il est sans blessure, il garde son trésor;
Il faut qu'il ait au cœur une entaille profonde
Pour épancher ses vers, divines larmes d'or!

A ne considérer la douleur qu'au seul point de vue de ses qualités esthétiques et morales, il semble donc tout naturel que les philosophes, les artistes, les littérateurs, lesquels d'ailleurs ont trop volontiers identifié la souffrance passionnelle et la peine physique, en aient à l'envi exalté les vertus. — Reste à savoir si les biologistes, généralement peu accessibles aux raisons d'art ou de sentiment, sont disposés à partager cet optimisme.

Voici, d'un côté, le vivisecteur qui, au cours de ses expériences, se heurte à chaque instant à la douleur comme à un obstacle gênant. Voilà, d'autre part, un médecin dont le devoir le plus strict, — et en même temps le plus difficile à remplir, — est de la poursuivre à outrance partout où il la rencontre. Vous devrez, d'après cela, vous attendre à les voir tous deux, avec leur positivisme habituel, prendre en pitié l'enthousiasme des idéologues et soutenir une thèse opposée à la leur.

Or, je l'ai déclaré déjà, l'un et l'autre, joignant leurs voix à celles de ses plus ardens panégyristes, reconnaissent comme eux l'opportunité de la souffrance.

Voulez-vous entendre le médecin, lui d'abord, justifier cette soi-disant palinodie ? Depuis l'instant, vous dira-t-il, où la maladie s'est abattue sur le monde, — et l'humanité n'était pas née qu'elle existait déjà, — les manifestations douloureuses n'ont cessé de lui fournir des indications utiles. Suivant le mot de Spring, elles sont le cri d'alarme de l'organisme aux abois ; l'ennemi une fois dans la place, ce sont elles encore qui permettent, par leurs accalmies ou leurs recrudescences, de suivre comme dans un livre ouvert la marche oscillante de la lésion. Sans leur secours, le praticien serait souvent en peine de poser directement son diagnostic, d'instituer par conséquent en temps voulu un traitement rationnel.

Je veux bien que la science moderne ait mis à la portée du médecin mille autres moyens d'exploration, et que par là même ait passé au second rang la série des signes *subjectifs* auxquels l'école hippocratique attachait une excessive importance. Mais nombreux encore sont les cas où, pour l'homme de l'art, les déclarations du malade comportent de très profitables enseignemens. Et c'est à juste titre que, dans leur œuvre immense, les pathologistes réservent aujourd'hui non moins qu'autrefois une place d'honneur à l'étude de la souffrance.

Car, maintenant comme alors, sa violence ou sa bénignité, sa localisation, le caractère spécial qu'elle affecte, sa fugacité ou sa persistance, parfois aussi la périodicité de ses éclipses, trahissent en mainte occasion, pour un œil expérimenté, la nature du mal et sa cause déterminante. En l'absence de ces indices, il arriverait fréquemment au praticien de méconnaître une lésion profonde et de commettre par suite de très regrettables méprises. N'eussent-ils d'autre avantage que de désigner avec une quasi-certitude le point sur lequel les investigations doivent porter, qu'ils épargneraient encore au médecin, — et au malade lui-même, — de longues et fastidieuses recherches.

En veut-on des exemples?

Avant même que l'examen direct de la poitrine n'ait pu fournir aucun renseignement objectif, le *point pleurétique* annonce à lui seul l'imminence d'un épanchement : outre cela, le côté où il ne tardera pas à survenir. Citerai-je aussi la pression si caractéristique que provoque l'enclavement d'un calcul dans tel ou tel conduit, la sensation précoce et si nettement localisée de l'appendicite aiguë, l'étreinte poignante et les irradiations de l'angine de poitrine, — qui, toutes, portent avec elles la marque de leur origine?

La chose est tellement vraie, que les altérations aiguës ou chroniques ayant pour siège des viscères insensibles, les reins, par exemple, doivent en partie l'extrême gravité qui les distingue à leur allure insidieuse : trop souvent on n'en constate l'existence qu'à une période tardive, au moment où la lésion est déjà trop avancée pour laisser des chances de guérison.

De ce que les cliniciens mettent si largement à profit les signes particuliers de la douleur, il serait évidemment absurde d'induire que la nature l'ait infligée au monde à seule fin de faciliter leur tâche. Car, si tel avait été son but, la grande génératrice aurait pu nous donner une preuve autrement convaincante de sa tendresse en adoptant une mesure plus radicale et plus simple : la suppression de la maladie elle-même. Toujours est-il que, dans l'état actuel des choses, les impressions pénibles accusées par le patient servent indirectement à son salut.

Il y a plus. Pareille à la lance d'Achille, la douleur est devenue, aux mains du médecin, un remède contre la douleur.

Dans les ouvrages hippocratiques se lit déjà cet adage : « *De deux douleurs développées à la fois en deux points différens, la plus intense atténue l'autre.* » D'où l'idée de substituer, en vue d'un résultat thérapeutique, une souffrance vive, mais passagère, à une autre souffrance, plus modérée peut-être, mais rendue intolérable par son opiniâtreté : et c'est ainsi qu'est née la médication *révulsive*. L'usage si répandu des sinapismes, des ventouses, du vésicatoire, des pointes de feu, des liquides irritans, de certains courans électriques n'est qu'une application intelligente et raisonnée de cette méthode, « dont l'origine se confond presque avec celle de la médecine elle-même, qui a souffert plus d'une fois du vent et de la tempête, et qui est pourtant encore debout. »

A côté des inconvéniens qu'elle entraîne, le médecin a donc les plus légitimes raisons d'attribuer à la douleur de très sérieux avantages. Le physiologiste, lui, va beaucoup plus loin. Il ne se borne point à la traiter avec indulgence. Il voit en elle un palladium à l'abri duquel nous pouvons affronter les hasards de la vie, ou, si l'on veut, une sorte de vigie peu commode, à l'aspect rébarbatif, mais dont l'œil toujours ouvert aperçoit de loin le danger, et qui ne manque presque jamais de nous en signaler l'approche.

Sûrement, des êtres naissent, végètent et meurent à la surface de notre globe qui jamais n'ont eu la plus légère intuition de la douleur : car il ne viendrait à l'esprit de personne d'user d'un terme semblable pour désigner l'impression vague, confuse, indéterminée, et en tout cas très fugitive, succédant à une irritation quelconque chez les organismes inférieurs; moins encore aux réactions automatiques des animalcules sans nerfs et sans cerveau.

Mais qu'importe à la nature le sort de ces créatures rudimentaires pullulant autour de nous? Elles éclosent en quelques heures, en quelques minutes même; et si brève est la durée normale de leur existence, que les chances les plus contraires ne sauraient sensiblement l'abréger. Toutes, d'ailleurs, joignent à leur fécondité exubérante une vitalité telle que certaines d'entre elles se reprennent à vivre après une dessiccation complète, et que d'autres, coupées en deux, forment de chacun de leurs segmens un individu nouveau.

En conférant à ces infiniment petits la prescience du péril

sous les espèces de la douleur, l'*alma parens* aurait perdu son temps. Ses préférences devaient aller tout entières aux produits les mieux réussis de ses intelligentes sélections : aux animaux supérieurs, dont les appareils à la fois plus achevés et plus vulnérables réclament une protection particulièrement efficace. Et quelle sauvegarde plus sûre pouvait-elle imaginer, que la perception préventive de la souffrance physique et surtout l'effroi qu'elle laisse après elle ?

Sans éprouver des sensations aussi profondes, sans en garder aussi longtemps que nous la mémoire, les bêtes voisines de l'homme ont déjà, à n'en point douter, le souvenir réfléchi de la douleur. Le chien d'arrêt dont les jappemens trop hâtifs font lever inopportunément le gibier et qui, en punition de sa faute, reçoit une charge de plomb dans le train de derrière se rappelle d'habitude assez nettement sa mésaventure pour ne plus s'exposer à un second avertissement. Quand, à l'oreille d'un cheval rétif, le fouet claque ou la cravache siffle, le sens de cette menace est parfaitement saisi : en son for intérieur, l'animal se dit qu'il lui faut choisir entre la satisfaction de son caprice et la rude correction réservée à son indiscipline ; et, le plus souvent, pour ne pas encourir celle-ci, il prendra le sage parti de renoncer à celle-là.

Qui d'entre vous n'a présente à l'esprit l'histoire de la célèbre *Lisette* dont les Mémoires de Marbot nous ont narré les hauts faits ? Cette vaillante et fantasque jument avait coutume, dans ses accès d'humeur, — et ils étaient fréquens, — de mordre à belles dents tous ceux qui l'approchaient : fâcheux travers, dont n'avaient eu raison ni les objurgations, ni les caresses. Elle en fut guérie instantanément quand, un beau jour, on mit à portée de sa bouche un gigot brûlant, lequel, dès que la malicieuse bête voulut le happer, lui rôtit atrocement les lèvres. — Une fois seulement, par la suite, elle retomba dans son ancien péché. C'est, on s'en souvient, à la bataille d'Eylau. Alors que, pressés de toute part par l'ennemi, elle et son cavalier se trouvaient en péril de mort, la jument furieuse enleva d'un coup de dent la face tout entière d'un grenadier russe dont le sabre, un instant plus tard, allait trouer la poitrine de son maître.

Au plus haut degré de l'échelle, la vertu éducatrice de la douleur apparaît d'une façon plus évidente encore. Les écoliers d'autrefois savaient ce qu'il en coûte d'oublier ses leçons ; et, même

de nos jours, quoi qu'on en dise, la perspective d'un châtiment corporel ne reste-t-elle pas pour l'enfant, — comme aussi pour bien des adultes, — un remède souverain contre certaines révoltes? Mieux que n'eussent pu le faire les plus sages conseils, la crainte des coups n'a-t-elle pas redressé maintes fois de vicieuses tendances et mis à la raison des volontés perverses, obstinément rebelles à toute influence morale?

En cela cependant ne réside pas la principale utilité de la douleur. Son rôle pédagogique est et demeurera toujours secondaire. La nature, on le sait déjà, l'a chargée d'une mission plus haute, que nulle autre qu'elle ne pouvait mener à bien : celle d'assurer notre existence contre les agressions extérieures. Et voici comment s'exerce à notre insu sa bienveillante tutelle.

D'après un axiome universellement admis par la médecine moderne, il n'y a pas de douleur sans lésion. A dire vrai, l'impression n'est point constamment perçue à l'endroit même où siège la cause d'un mal; celle-ci peut affecter, d'autre part, telle ou telle partie de notre corps sans émouvoir désagréablement nos sens. Mais un fait reste certain : c'est que l'éclosion d'une souffrance quelconque se lie fatalement à une altération de nos tissus, — altération tantôt légère, tantôt profonde, mais toujours *offensive*. Pour tout dire, un organe endolori est un organe lésé.

Cela, nous le savons d'instinct. Dès qu'apparaît un trouble douloureux, le sens intime nous prévient que notre santé est compromise; et, consciente alors du péril, notre intelligence avise sans retard aux moyens de l'éloigner. Pour tirer d'elles un enseignement salutaire, il ne faudra même point que l'on ressente les premières secousses de la douleur : la *perspective* d'un accident pénible suffira pour exciter notre défiance, laquelle, à son tour, saura nous préserver, non pas seulement de la douleur elle-même, mais encore et surtout de la lésion qui l'aurait occasionnée.

La nature, on le voit maintenant, eût manqué de prudence, si, à côté du plaisir, qui nous fait aimer la vie, elle n'avait placé la souffrance, qui nous apprend à la conserver.

Cette grande vérité biologique, très vaguement soupçonnée par l'antique philosophie, on sera quelque peu surpris de la rencontrer sous la plume de Voltaire, qui pourtant n'était point un physiologiste. Il l'a très explicitement formulée en un fragment

d'une facture détestable, mais où, contraste étrange, la prétentieuse médiocrité du vers recèle un sens profond :

> . . . . . . C'est à la douleur même
> Que je connais de Dieu la sagesse suprême ;
> Ce sentiment si prompt dans nos cœurs répandu,
> Parmi tous nos dangers sentinelle assidu,
> D'une voix salutaire incessamment nous crie :
> Ménagez, défendez, conservez votre vie !

En ce qui touche les *fins* du mal physique, l'objet de cette étude ne serait que partiellement atteint, si je négligeais d'insister sur un point dont l'importance me paraît capitale. J'entends la nécessité du *souvenir*.

Il est tout à fait certain que l'efficacité préventive de la souffrance dépend essentiellement de l'impression qui lui survit. Pour nous garder contre notre propre imprévoyance, elle doit laisser en nous une marque indélébile. Avec M. Ch. Richet, — celui de tous les physiologistes qui a le plus et le mieux écrit sur la douleur, — on peut comparer au retentissement d'une cloche l'émotion persistante de nos organes. L'airain résonne encore après que le branle a cessé, et notre oreille continue à percevoir ses vibrations alors que le choc qui les a produites ne dure pas une seconde.

S'il n'en était pas ainsi, si, aussitôt passée, l'excitation s'effaçait de notre mémoire, elle serait presque comme si elle n'existait pas.

Lorsque, suivant une légende édénique, Dieu chassa du paradis terrestre nos premiers parens, Ève portait déjà dans son sein le fruit vivant de sa faute. Pleurant sa félicité perdue, la tête courbée sous le courroux céleste, elle allait franchir le redoutable seuil, quand, voulant châtier en elle l'instigatrice du péché, le Seigneur, dans sa colère, lui lança cette dernière malédiction : « Tu enfanteras dans la douleur ! » — Mais, aussitôt, touché par le désespoir et les larmes de la pauvre exilée, regrettant son inclémence, l'Éternel ajouta : « Mais tu n'en garderas point le souvenir. »

Cette grâce concédée à la faiblesse féminine, — la grâce de l'oubli, — l'enfant l'a reçue également en partage. Durant les premiers mois et même les premières années de la vie, son cerveau perçoit peu distinctement la douleur et se la remémore en-

core moins. Le nouveau-né souffre incontestablement, quand la faim lui arrache des pleurs ou des cris. « Mais, déclare M. Ch. Richet, ces cris et ces pleurs ne m'inspirent pas grande pitié : car je suis convaincu que sa souffrance est modérée, qu'elle passera en quelques secondes sans laisser aucun vestige dans sa mémoire, sans le retentissement prolongé dans la conscience qui est la condition de la douleur... Si l'on venait me proposer, ajoute l'éminent physiologiste, de me faire souffrir une douleur atroce, épouvantable, inouïe, avec cette condition qu'elle ne durera qu'une seconde et que, cette seconde étant passée, je n'en conserverai plus aucunement la mémoire, que j'oublierai totalement la vibration angoissante qui m'aura secoué tout entier, j'accepterais volontiers cette passagère douleur, si intense qu'elle fût; car la durée d'une seconde est tellement courte, étant donnée notre organisation psychique, qu'elle ne compte pas pour la conscience. »

On ne saurait mieux dire; car, en vérité, il en serait alors de ce mal fugace comme de la fulgurance instantanée de l'éclair, qui ne suscite en nous une impression d'effroi que parce qu'elle est inévitablement suivie des grondemens prolongés du tonnerre.

Au cours de la narcose chloroformique, maintes fois le patient s'éveille au milieu de l'opération, soit que des vomissemens surviennent, soit qu'on se décide pour un motif quelconque à suspendre les inhalations. Dans cet état, il sent très positivement la douleur; vous le voyez se débattre, crier, demander grâce. Mais qu'après cette courte période de lucidité, le malade retombe à nouveau dans son sommeil, et, l'opération finie, il vous dira qu'il n'a éprouvé aucune souffrance. L'entr'acte douloureux sera pour lui comme s'il n'avait jamais été !

A parler vrai, le souvenir de la douleur n'est pas le rappel de la douleur. Quelque intense, quelque tenace qu'il soit, jamais il ne fera revivre l'impression disparue. Celle-ci pourra bien évoquer en nous un sentiment rétrospectif d'épouvante et d'horreur : mais, en aucun cas, l'imagination la plus plastique, la mémoire la plus fidèle ne parviendront à reconstituer ses traits. La page de notre vie où s'est inscrite une souffrance passée, cette page, nul d'entre nous ne l'a jamais relue.

Qu'importe, au surplus, cette défaillance partielle de la mémoire? Une reviviscence intégrale de la sensation douloureuse ne ferait qu'en renouveler inutilement l'angoisse. Ce qu'a voulu

la nature dans sa prévoyance maternelle, c'est que nous ayons toujours présente à nos yeux, pour en avoir antérieurement éprouvé les effets, l'hostilité du monde extérieur. Se *figurer* ce qu'on a souffert ne servirait à rien : il suffit, si l'on veut se garder de toute surprise, de *savoir* que l'on a souffert.

Encore faut-il néanmoins que l'on en conserve indéfiniment le souvenir. Que l'écho de la douleur vienne à s'éteindre, et, du même coup, notre tranquillité, notre bien-être, notre existence même en seraient compromis. Sans lui, étourdiment, nos doigts s'ensanglanteraient au tranchant du rasoir; à tout instant, nos extrémités, aussi bien que celles des syringomyéliques, se couvriraient de multiples brûlures; et c'est seulement après qu'il nous aurait saisi que l'idée nous viendrait de nous garer du froid. De même, devant un poing levé, nous ne songerions point à détourner le coup; de même, la vue d'une arme dirigée contre notre poitrine nous laisserait indifférens. Toujours, en un mot, les mouvemens de défense ou de fuite arriveraient trop tard.

Toutefois, qu'on le sache bien, il n'est pas du tout indispensable, pour réaliser les vues de la nature, que chacun de nous ait acquis à ses propres dépens cette défiance salutaire. Car l'homme ressemblerait alors à un duelliste incapable de parer d'autres feintes que celles qui l'ont blessé; en même temps que son ignorance, il risquerait de perdre sa vie ou sa santé. Par bonheur, l'exemple et les conseils d'autrui sont là pour nous instruire; à leur défaut, l'*instinct*, ce produit irraisonné des sagesses ancestrales, ce « reliquat latent des peines et des plaisirs des morts, » l'instinct viendra, le cas échéant, suppléer à notre inexpérience.

Néanmoins, par le fait même qu'elle échappe à tout contrôle, la spontanéité de nos impulsions nous exposerait à de très durs mécomptes. A l'*intelligence* seule il appartient de définir les conditions au milieu desquelles évolue un phénomène suspect; elle seule aura le pouvoir d'en pénétrer les causes, d'en discerner les tendances et d'en prévenir, par un choix délibéré, les conséquences néfastes.

Comme le chien guidant un aveugle à travers des chemins inconnus de son maître et que son flair peut tromper, les prévisions faillibles de l'instinct nous égarent aisément; tandis que la raison sait pertinemment ce qu'elle veut et où elle va. Avant

d'entrer en campagne, elle s'applique à mûrement étudier le terrain, toujours prête cependant à modifier ses plans, s'il lui arrive, en cours de route, de découvrir une voie plus sûre et plus directe pour atteindre son but.

De ce qui vient d'être dit, il ressort en dernière analyse que la douleur ne compte pas les services qu'elle nous rend, mais qu'en échange elle nous les fait payer très cher. En outre, c'est là un point sur lequel il convient d'insister, elle répartit ses faveurs d'une façon très inégale. Parmi les entités vivantes, celles-là seules auront droit à sa sollicitude qui réuniront les trois conditions suivantes : un vif sentiment de la souffrance, l'intensité et la persistance de son souvenir, la connaissance raisonnée de ses origines.

L'être humain, et avec lui, bien qu'à un degré moindre, les animaux supérieurs jouissent de ce triple privilège.

Aussi leur existence est-elle bien plus efficacement garantie que celle de tous ces minuscules organismes, — *sine nomine vulgus*, — dont l'abjecte multitude peuple les bas-fonds de l'animalité. Sans le moindre souci des principes égalitaires, la nature ne s'est pas contentée d'établir dès l'abord dans l'univers vivant une hiérarchie des plus compliquées. Ses efforts tendent sans cesse à multiplier les castes ; et, de nos jours comme aux premiers temps du monde, elle réserve à ses élus, — les intelligens et les forts, — ses grâces les plus insignes, abandonnant à leur misérable destin la foule inutile des incapables et des faibles.

En se comportant d'autre façon, elle mentirait à ses fins, elle renoncerait à son idéal. Si l'on tient compte, en effet, des données fournies par l'étude de l'évolution, on ne saurait douter que son désir constant n'ait été d'obtenir des variétés animales de plus en plus parfaites. Et ce désir, il n'était possible d'y satisfaire que par un triage judicieux, une sélection ininterrompue des formes primitives. Que penserait-on, dites-moi, d'un pépiniériste qui, au lieu de choisir des surgeons vigoureux, perdrait sa peine à bouturer de chétifs rameaux ? Et quelle triste opinion ne donnerait-il pas de lui, cet éleveur dont tous les soins iraient à des produits médiocres, sacrifiant à ces derniers tous ses sujets de prix ?

Qu'on ne l'oublie pas cependant : ce n'est pas vers le bien-être, ni même vers la conservation de la *personne*, que tendent, à

proprement parler, les forces évolutrices. Elles ont pour objectif unique, — ou du moins elles agissent comme s'il en était ainsi, — la perpétuation et l'amélioration de l'*espèce*. Il faut bien le reconnaître, dût notre amour-propre souffrir de cet humiliant aveu : l'individu n'a d'autre valeur, dans le mécanisme général de la vie, que celle d'un pur reproducteur. Pour les finalités du monde, l'homme n'est rien, l'humanité est tout.

Ayant, au prix d'inlassables efforts, pourvu l'espèce humaine d'une organisation splendide, d'un cerveau sans rival, la nature n'a pas voulu que la plus admirable de ses œuvres restât éternellement à la merci d'un funeste hasard. Et comme, de toutes les ressources défensives dont elle pouvait disposer, la *souffrance* était la moins précaire, c'est elle que, logiquement, cette même nature a choisie pour assurer notre salut. Étrangère à nos peines comme à nos joies, sourde à nos louanges comme à nos plaintes, elle poursuit imperturbablement à travers les âges sa mission originelle, nous protégeant en dépit de nous-mêmes contre les menaces extérieures, cachant avec un soin jaloux sous l'apparence du plus affreux des maux le plus inestimable des bienfaits.

Grâce à ce cruel amour, il nous est possible de résister victorieusement à l'ennemi qui sans trêve nous harcèle : alors que, privée d'un pareil secours, notre pauvre humanité, meurtrie, brisée, frappée au cœur, aurait depuis longtemps rejoint aux abîmes sans fond du néant la tourbe inanimée des créatures infimes auxquelles a été refusé le don de la douleur !

Dr C. VANLAIR.

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS

DE LA MANCHE

III [1]

LA GRANDE FALAISE NORMANDE
HONFLEUR, LE HAVRE, ÉTRETAT

I

Tout à fait à l'embouchure de la Seine, sur la rive gauche du grand fleuve, vis-à-vis d'Harfleur et Lillebonne à peu près disparus aujourd'hui, la marine et le commerce fréquentent encore d'un manière active les deux ports de Pont-Audemer et de Honfleur. L'un et l'autre sont bien antérieurs au Havre, et le second en particulier avait encore, il y a cent ans à peine, une importance presque égale. Mais tous deux ont beaucoup souffert de la terrible concurrence de leur riche et puissant voisin.

Pont-Audemer, enfoncé dans une vallée fertile, boisée et tributaire du grand fleuve, a été de tout temps et restera toujours un port secondaire. Mais il est très heureusement situé au point même où les divers bras de la Riscle ou de la Rille, qui le traversent et alimentent plusieurs usines, se réunissent en un seul qui devient navigable, et où le courant fluvial commence à être soutenu par le flot de marée. Rien de bien certain sur le passé de ce petit port intérieur, d'accès assez facile, et qui a dû

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

être très probablement connu et fréquenté par les Romains, peut-être même avant eux. Mais on sait qu'au moyen âge il était très prospère. On y armait alors sur une assez grande échelle pour la pêche du hareng. On y recevait en grande quantité du poivre, du gingembre et toutes sortes de produits exotiques, ce qui indique des relations régulières avec l'Orient. Au XIe siècle, Pont-Audemer fut mis à contribution par Guillaume le Conquérant et lui fournit un certain nombre de navires, qui prirent part à son expédition en Angleterre. Divers cartulaires normands du XIIIe siècle le mentionnent comme un centre industriel et commercial d'une sérieuse importance. La situation s'est beaucoup amoindrie. Le port actuel n'est, comme il l'a d'ailleurs toujours été, qu'un élargissement de la Riscle au milieu de la coquette ville qu'elle traverse, formant un petit bassin dans lequel peuvent évoluer les bateaux de faible tonnage qui font un service à peu près régulier entre Pont-Audemer et le Havre et Rouen. Son tirant d'eau n'est que de 3m,50. Les petits caboteurs seuls peuvent y avoir accès. Le mouvement est cependant d'une trentaine de mille tonnes : des charbons anglais et les bois de Scandinavie, à l'entrée; à la sortie, des pommes à cidre et des produits agricoles, presque toujours à destination de l'Angleterre, et surtout des peaux ouvrées et des cuirs fabriqués dans les nombreuses tanneries alimentées par la Riscle et qui jouissent en France et même à l'étranger d'une réputation méritée (1).

Il est peu de points de notre littoral que la nature ait mieux préparés que la gracieuse conche de Honfleur pour le développement d'un établissement maritime. Tout y est bien disposé. Un léger enfoncement de la côte entre deux coteaux boisés, un mouillage assez bien protégé contre les vents du large, l'embouchure d'un grand fleuve, l'ouverture d'une vallée profonde dans laquelle un petit ruisseau, la Claire, entretient naturellement un chenal à travers les sables, une crique sur un bon fond où l'on a trouvé de tout temps un échouage commode et un abri excellent. Bien qu'aucun des géographes classiques n'ait fait mention de Honfleur, il est impossible que la rive gauche de la Seine n'ait pas été aussi connue, aussi recherchée que la rive droite, et qu'en particulier la petite anse, dont la côte de Grâce et la côte Vassale forment les deux pylônes protecteurs, n'ait pas été fré-

(1) Canel, *Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer*. Paris, 1833.

quentée et appréciée dès les premiers temps de la navigation. On sait que les marins de Honfleur ont de très bonne heure traversé l'Atlantique à la recherche de terres inconnues ; mais cela nous reporte déjà à la fin du moyen âge, presque au commencement des temps modernes.

Alors que le Havre n'existait pas encore et qu'un marais pestilentiel occupait la place de la grande cité commerciale et maritime qui se développe tous les jours sous nos yeux, les marines de Dieppe et de Honfleur étaient en plein épanouissement, et on sait la part glorieuse qu'elles prirent dans toutes les grandes entreprises navales de la fin du XVe et du XVIe siècle. Ce sont les Honfleurois qui ont exploré les premiers le golfe de Saint-Laurent, fondé Québec, colonisé Terre-Neuve et le Canada ; et l'anse de Paraïbo au Brésil conserve en leur souvenir le nom de « Port des Français. » Ils ont doublé de très bonne heure le cap de Bonne-Espérance, connu la route de Madagascar, des îles de la Sonde, des Philippines, et très probablement abordé à la Nouvelle-Hollande.

Il y a trois siècles à peine, les marins de Honfleur pouvaient certainement compter parmi les plus entreprenans et les plus hardis du monde. Malgré le coup que leur porta la Compagnie des Indes en leur enlevant le commerce des produits exotiques, et bien qu'ayant perdu presque toutes leurs relations directes avec l'Orient, ils conservèrent pendant longtemps le contact avec l'Amérique du Nord et trouvèrent surtout dans l'exercice de la grande pêche un aliment à leur puissante activité et une source de grands profits. Toutes ces expéditions maritimes exigeaient, avec le concours d'un personnel d'élite et très entraîné, la création et le renouvellement d'un nombreux matériel. Les forêts qui couronnent la côte de Grâce et la côte Vassale fournissaient heureusement en abondance et continuent à fournir tous les bois que demande la marine ; et, malgré sa décadence actuelle, Honfleur est resté encore un chantier assez actif de constructions navales.

Au temps de sa plus grande prospérité, Honfleur ne possédait cependant pas le moindre bassin à flot ; et le port était réduit à un havre d'échouage de 120 mètres de longueur et de 50 mètres de largeur, communiquant avec la mer par un pertuis large au plus d'une vingtaine de mètres. L'entrée du chenal était défendue par deux tours, comme autrefois celle du Havre par la tour François Ier et la tour du Vidame, comme on le voit heureuse-

ment encore à la Rochelle. On y faisait déboucher, au moyen d'une écluse très rudimentaire, les eaux emmagasinées de la Claire, de manière à combattre par des chasses l'envasement produit par les crues de la Seine et les apports de la mer. Cet expédient, et surtout l'énergie des habitans, qui ne craignaient pas de rester des journées entières dans l'eau à mi-corps pour ameublir et draguer les vases au prix des plus grands efforts pendant les basses marées, permettaient d'assurer d'une manière à peu près continue une profondeur suffisante; et le port pouvait ainsi se maintenir toujours en pleine prospérité.

La ville était déjà entourée de remparts au XIIe siècle, et jamais fortification ne fut moins justifiée et plus imprudemment conçue. Dominée, en effet, de tous côtés par des collines dont il était assez facile de se rendre maître, elle était presque toujours destinée à succomber dès qu'elle était investie; et, en fait, les Anglais l'ont occupée quatre fois, tantôt avec leurs seules forces, tantôt avec la complicité des protestans. Malgré les désastres de la guerre, les incendies, les ruines, les épreuves de toute sorte, Honfleur renaissait toujours de ses cendres; et, pendant près de trois siècles, on a vu ce petit havre d'échouage, à moitié envasé, d'une superficie à peine égale à la moitié d'un de ses quatre bassins à flot modernes, entretenir des rapports constans avec l'Afrique et l'Amérique, le Canada et la côte de Guinée, les Indes et presque l'Extrême-Orient, sans compter les expéditions guerrières pour lesquelles il ne marchandait jamais le sang de ses marins et où son pavillon a toujours figuré avec honneur.

La décadence de Honfleur a été moins la conséquence de l'envasement de son port, contre lequel d'ailleurs on luttait à peu près victorieusement au moyen de chasses, de dragages et d'une main-d'œuvre très énergique, que de l'éclosion rapide et du développement prodigieux de l'opulente voisine qui lui fait face de l'autre côté de la baie de la Seine.

Le port actuel présente cependant un aménagement parfait aujourd'hui; et, si les bassins modernes avaient existé il y a seulement un siècle, Honfleur aurait été alors très certainement le premier établissement maritime de la Manche. Il se compose d'un avant-port, de quatre bassins à flot et d'un immense bassin de retenue destiné à produire des chasses dans l'avant-port. Celui-ci a une superficie de quatre hectares, 800 mètres de quais, et se divise en trois compartimens : le petit port, très animé, dit

« des Passagers, » où accostent les bateaux à vapeur qui font plusieurs fois par jour la navette avec le Havre et qui embarquent ou débarquent annuellement plus de 200 000 voyageurs; l'ancien et le nouvel avant-port, précédés par des jetées qui s'avancent en mer à 400 mètres et assurent au chenal une largeur minimum de 60 mètres. Les trois bassins à flot de l'Ouest, du Centre et de l'Est communiquent chacun directement avec un des trois compartimens de l'avant-port et ont une superficie totale de quatre hectares et demi et un développement de quais accostables de 1500 mètres. Le quatrième bassin à flot communique avec le bassin de l'Est et est spécialement affecté au débarquement des bois du Nord. Le bassin de retenue, enfin, est tout à fait conquis sur la baie de Seine et présente une superficie de près de 60 hectares. Une écluse de chasse située à son extrémité aval permet de dégager la passe de l'avant-port, lorsque les ensablemens commencent à l'obstruer.

L'ensemble de tous ces ouvrages aurait largement suffi à maintenir à Honfleur son importance, et même aurait pu l'augmenter, si le redoutable voisinage du Havre et sa formidable puissance d'aspiration n'avaient déplacé les anciens courans commerciaux, absorbé au profit du nouveau-né toutes les grandes opérations maritimes, et monopolisé à peu près la navigation au long cours. Malgré cette cause irrémédiable de décadence, Honfleur vit encore et présente même toujours une somme d'énergie et un mouvement sérieux. Ce n'est plus, à vrai dire, qu'une succursale du port qui lui fait face à une dizaine de kilomètres, de l'autre côté de la baie. Les laines, les cotons, les sucres bruts, les matières tinctoriales qu'il transmet toujours aux fabriques voisines, ne lui viennent plus directement de leurs pays de provenance, mais lui arrivent presque toujours par le crochet du Havre. La grande pêche elle-même a presque disparu; mais la pêche côtière y est toujours très prospère. La riche culture maraîchère de tout le pays qui l'environne lui assure, en revanche, une exportation considérable de légumes, d'œufs, de beurre, de fruits, de volailles, de bestiaux, de céréales, de produits agricoles de toute nature, presque tous à destination de l'Angleterre. La grande consommatrice d'outre-Manche lui envoie en échange ses charbons et ses fontes; et, comme tous les ports de la côte normande, Honfleur est en relations constantes avec la Suède et la Norvège, qui lui expédient leurs bois bruts et même à demi ouvrés. Ses

chantiers de construction, en outre, conservent toujours une grande activité. Grâce à tous ces élémens, le mouvement commercial atteint et dépasse même quelquefois le chiffre considérable de 350 000 tonnes, et il paraît devoir longtemps se maintenir.

II

Tout change et se transforme en un très petit nombre de siècles à l'embouchure d'un grand fleuve. L'estuaire reçoit tous les jours un volume très appréciable de vases, de terres et de débris organiques provenant des érosions de la vallée principale, des vallées latérales et des moindres cours d'eau affluens qui les alimentent. Une partie de ces matières meubles, la plus grande heureusement dans les mers à marées, est entraînée par les mouvemens alternatifs du flot et du jusant, se perd dans les abîmes profonds de l'Océan, est dispersée par les courans des tempêtes; mais il en reste toujours à peu près sur place une notable quantité, qui s'augmente tous les jours, exhausse le fond du lit et travaille sans discontinuité à construire des assises sous-marines qui doivent finir un jour ou l'autre par atteindre et même dépasser le niveau des basses eaux.

« Tous les fleuves vont à la mer, et la mer ne déborde pas; et ils reviennent aux lieux d'où ils sont sortis pour couler de nouveau, » a dit l'Écriture dans un magnifique langage (1); on aurait pu ajouter avec autant de raison que toutes les terres aussi vont à la mer, et que la mer qui les reçoit ne les rend plus, comme elle le fait de l'eau des fleuves, et qu'elle doit inévitablement se combler. Ce résultat sera sans doute l'œuvre d'un temps infini; mais il s'accomplira un jour. Toutefois, sans sortir des limites relativement restreintes de notre époque historique et des quelques dizaines de siècles qui la précèdent ou qui la suivront et qui constituent peut-être notre vie et notre avenir sur la terre, il est certain qu'on peut apprécier déjà, dans toutes les baies au fond desquelles débouche une grande vallée, les effets de cette loi immuable de l'exhaussement et de l'atterrissement à laquelle les efforts et les travaux de l'homme ne peuvent apporter que des palliatifs temporaires. D'une manière générale, un fleuve remblaie fatalement son embouchure, et la profondeur de son estuaire tend toujours à diminuer.

(1) *Ecclésiaste*, I, 7.

L'estuaire de la Seine, en particulier, a été, dans les temps anciens, plus profond, plus largement ouvert sur la mer, et surtout s'est enfoncé beaucoup plus loin en amont dans l'intérieur des terres que nous ne le voyons aujourd'hui. Mais les matières meubles charriées par le fleuve n'ont pas été les seuls ni même les principaux élémens de cet encombrement; et les atterrissemens produits par les vents du large et les marées ont contribué pour une très large part à l'exhaussement du fond de l'atterrage (1). Le grand courant de flot qui s'engouffre dans la baie de Seine, après avoir parcouru toute l'étendue de la Manche, a eu pour effet de ruiner peu à peu les parties les moins résistantes de la côte normande; et les débris résultant de cette érosion, remaniés sans cesse par le va-et-vient des marées, ont fini à la longue par s'accumuler dans la région, relativement plus calme, de l'embouchure. Si la vitesse du jusant était supérieure à celle du flot, ces débris seraient à peu près tous entraînés dans les profondeurs lointaines de la mer; mais c'est malheureusement le contraire qui a lieu. Les « instructions nautiques » publiées par le ministère de la Marine portent à cinq heures environ la durée moyenne du courant de flot et à sept heures celle du courant de jusant; les vitesses sont donc naturellement en proportion inverse et à peu près dans le rapport de 100 à 70. Les pêcheurs du Havre, qui sont en contact permanent avec la mer et dont l'expérience est un gage de vérité bien supérieur à toutes les prétentions scientifiques, affirment même qu'au cours de certaines marées la vitesse du flot est quelquefois en certains points triple de celle du jusant. Dans ces conditions, l'atterrissement est inévitable. Cet atterrissement provient à la fois des érosions du talus sous-marin de la Basse-Normandie et des éboulemens des falaises du pays de Caux.

Le courant de flot qui rase toute la côte normande, du cap de Barfleur à l'embouchure de la Seine, n'a qu'une action destructive assez limitée sur les roches granitiques de la presqu'île du Cotentin; mais, à partir de la baie des Veys, il corrode le pied des falaises marneuses qui forment le seuil de la baie de Caen, accomplit un lent travail de rescindement et d'alignement de toutes les saillies et de tous les promontoires du Bessin et du pays d'Auge et entraîne avec lui une partie des matières charriées par

(1) Belleville, *Note sur le régime des courans et des matières alluvionnaires dans l'estuaire de la Seine. Congrès scientifique de Rouen* (1883).

l'Orne, la Dives et la Touques et qui, mêlées à tous les détritus des falaises réduits à l'état de sable ou de vase, finissent par nourrir les bancs nombreux et mobiles qui encombrent l'estuaire du grand fleuve.

Mais le principal effort du courant qui traverse la Manche dans la direction de la mer du Nord se porte directement sur le rempart colossal de falaises qui court du Havre à l'embouchure de la Somme sur un développement de près de 150 kilomètres. Il attaque de front la saillie du cap d'Antifer. Là, il se divise en deux branches : l'une qui continue sa marche vers le Nord, l'autre qui descend au Sud jusqu'à l'embouchure de la Seine. Or, la roche crayeuse qui constitue l'énorme muraille n'a pas moins de 60 à 100 mètres de hauteur à pic et se compose de couches horizontales très régulières de 1 à 2 mètres d'épaisseur, séparées par des bandes de cailloux siliceux. Les fibres du massif calcaire sont verticales, et leur cohésion, qui, dans ce sens, est naturellement très faible, est encore diminuée par les petits lits de silex horizontaux qui le découpent en prismes. Ces prismes ne peuvent avoir entre eux qu'une assez faible adhérence, et la roche entière est en quelque sorte prédisposée à se fendre et à se désagréger sous l'action des agens physiques. Ces agens sont de deux sortes: d'une part, la morsure continue de la mer et le choc violent et alternatif des vagues; de l'autre, la lente infiltration des eaux pluviales à travers toutes les fentes du plateau. Deux fois par jour la marée vient saper le pied de la falaise, et on peut dire en toute vérité que chaque vague en emporte quelque parcelle. L'escarpe de la roche poreuse est déchaussée; celle-ci finit par surplomber et se détache par fragmens.

Par certaines hautes mers de syzygies, qui coïncident souvent avec des tempêtes du Nord et de l'Ouest, le travail de démolition prend des proportions formidables ; et on a vu s'effondrer dans une seule marée plusieurs centaines de mille, quelquefois même un million de mètres cubes (1). Les blocs éboulés sur la grève forment tout d'abord une sorte de brise-lames protecteur; mais ce socle ne résiste pas longtemps à l'action destructive des flots. La marne est, en effet, essentiellement friable ; elle se brise et se délite en menus fragmens, et le mur de la falaise est de nouveau exposé à l'assaut des vagues. Ses débris délayés et pul-

(1) Él. Reclus, *Géographie universelle*, t. II, ch. XI, IV.

vérisés sont entraînés par les eaux de la mer qu'elles jaunissent à une assez grande distance au large ; et les rognons de silex, roulés et convertis en galets, cheminent le long de la grande muraille blanche, les uns remontant vers le Nord, les autres descendant du cap d'Antifer au Havre et venant s'échouer à l'embouchure même de la Seine.

Les eaux d'infiltration qui pénètrent dans la masse rocheuse de la falaise et glissent entre ses fentes, les pluies qui tombent sur le plateau et les gelées de l'hiver contribuent aussi à cette œuvre de destruction ; et peut-être leur puissance de désagrégation est-elle encore plus forte que l'ébranlement causé par les heurts violens de la mer. Les eaux météoriques ramollissent en effet la roche, la dissolvent, y creusent des vides; et les coups de bélier des vagues achèvent alors la démolition de l'édifice crevassé et fracturé.

Il est sans doute impossible d'évaluer exactement la masse des dépôts entraînés ainsi et échoués depuis les temps historiques entre le Havre et Honfleur, les deux portes d'entrée de la Seine, par les deux courans littoraux qui viennent y converger. Mais le reculement des falaises est un phénomène presque visible à l'œil, d'une marche continue et qu'aucun travail de défense n'a jamais pu complètement enrayer. L'érosion est du reste beaucoup moindre aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelques siècles; et, d'une manière générale, les éboulemens ont diminué sensiblement à mesure que les dentelures se sont émoussées, que les saillies rocheuses et les caps avancés, naturellement plus exposés aux assauts de la mer, se sont effondrés, et que la muraille, autrefois très dentelée, s'est peu à peu adoucie, dessinant un long alignement curviligne à peu près régulier.

On peut d'ailleurs avoir une impression saisissante de la marche progressive de la corrosion et de l'empiétement considérable de la mer sur la terre par un fait historique relativement récent et qui constitue en quelque sorte un repère précieux. On sait d'une manière certaine qu'au commencement du XIIe siècle, le banc de l'Éclat, aujourd'hui noyé dans la petite rade du Havre, à 1 400 mètres environ de la côte, constituait la saillie extrême de la falaise elle-même. C'était le promontoire du plateau, effondré et disparu depuis. Sur ce cap avancé du pays de Caux, était bâti un petit hameau consacré à saint Denis, qu'on appelait naturellement Saint-Denis-Chef-de-Caux et dont l'église était placée

sous l'invocation de sainte Adresse. Une charte de 1295 mentionne qu'elle était « chue en mer ; » et, depuis le XVIIe siècle, église et village ont été engloutis.

La puissance de corrosion a donc été beaucoup plus forte au cap de la Hève que partout ailleurs ; et l'on peut estimer qu'il y a trois ou quatre siècles, le taux annuel du reculement de la falaise y était de 2 mètres environ, soit sept et huit fois plus que la moyenne de nos jours. La petite rade du Havre, dans laquelle la sonde trouve sur beaucoup de points des profondeurs de 6 à 8 mètres, était donc autrefois un plateau assez élevé au-dessus des eaux et faisait partie du continent. L'éternelle traînée de galets roulés par le courant, et dont les mille froissemens, les heurts et les oscillations continues sous l'action incessante du flot et du jusant produisent un bruit strident et caractéristique qui perce comme une note aiguë à travers le sourd mugissement des vagues, vient s'étaler comme une longue écharpe sous-marine dans la rade du Havre et a fini par entrer dans la large bouche de la Seine, dessinant, au-devant d'Harfleur, un seuil recourbé en forme de bec, auquel on a donné le nom anglo-saxon de Hoc (*Hoc*, *Hook*, crochet). C'est la pointe du Hoc.

En arrière de cette pointe se trouvaient autrefois les mouillages de Grande-Heure et de Petite-Heure ou de Notre-Dame-des-Neiges. C'était une sorte d'avant-port d'Harfleur, dans lequel venait déboucher la vieille Lézarde. Au commencement du XIVe siècle, il s'était même formé, à l'extrémité de la digue du, Hoc un établissement que l'on désignait sous le nom de Port-au-Hoc. On y voyait, il y a quelque temps encore, d'anciennes fortifications en maçonnerie qui indiquaient l'entrée de la Lézarde. On sait que les Anglais s'en emparèrent en 1415; mais la situation était déjà très compromise par les atterrissemens que favorisait l'abri de la pointe de galets qui avançait toujours. Harfleur et Port-au-Hoc étaient donc menacés dès l'année 1500 environ, à la veille de la création du port du Havre. L'ancienne baie s'est transformée d'abord en lagune, puis s'est complètement atterrie; et la Lézarde se fraye aujourd'hui un lit tortueux à travers les alluvions. La plaine de l'Heure n'est en somme que le principal dépôt des débris des falaises qui s'élevaient autrefois sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la petite rade du Havre et que les courans et le flot ont à peu près refoulés dans la grande bouche de la Seine où ils ont trouvé un abri définitif.

III

Il n'était et il ne pouvait être question du Havre il y a quatre cents ans à peine, et rien ne semblait moins indiqué, pour la création, en quelque sorte artificielle, d'un grand établissement maritime, que cette pointe extrême de la rive nord de la Seine, menacée de trois côtés à la fois par des apports de toute nature, ceux du fleuve, ceux des falaises émiettées du pays de Caux, ceux enfin que lui amène le grand courant littoral qui longe la côte de la Basse-Normandie. Elle paraissait devoir être abandonnée à tous les caprices des élémens. On sait en outre combien les bancs formés à l'embouchure de la Seine sont nombreux, encombrans et mobiles encore aujourd'hui. On a évalué que dans une vingtaine d'années, l'excès des dépôts sur les affouillemens, des atterrissemens sur les corrosions avait dépassé un million de mètres cubes; et on a constaté qu'en certains endroits l'exhaussement de l'atterrage avait été de 70 centimètres, et qu'une seule marée pouvait apporter sur certains bancs une couche nouvelle de près de 30 millimètres de dépôts (1). Il faut encore aujourd'hui toute la vigilance des ingénieurs et l'emploi successif des chasses et des dragages pour maintenir, dans les bassins du Havre, un certain état d'équilibre du fond et assurer la hauteur d'eau nécessaire pour la flottaison des grands navires.

Il est probable cependant que le mouillage assez médiocre, abrité par la digue de galets qui courait du cap de la Hève à la pointe du Hoc, était connu et peut-être fréquenté aux premiers siècles de notre ère; et c'est là que certains archéologues placent un établissement militaire et maritime, un peu douteux sans doute, puisque les itinéraires officiels de l'empire n'en parlent pas, qu'on n'en trouve qu'une mention assez vague dans Ammien Marcellin sous le nom de *Castra Constantiana*, et qu'il n'en est pas resté la moindre trace.

Quoi qu'il en soit, une plage pestilentielle et à peu près déserte, fréquentée seulement par quelques pêcheurs, privée d'eau potable et de voies de communication la reliant avec la vallée de la Seine, dont elle était séparée par des marécages, battue par les vents de tempête du Nord et de l'Ouest, devait dans quelques

(1) Minard, *De l'Avenir nautique du Havre*, 1856; Delesse, *Lithologie du fond des mers*, 1871.

années devenir notre premier port de la Manche; et cette éclosion rapide fut entourée de circonstances qui empruntent à la personne de François Ier quelque chose d'improvisé, de chevaleresque et presque de théâtral.

C'était en 1515, immédiatement après la glorieuse journée de Marignan. Beau, jeune, ardent, ivre de gloire et de succès, le roi de France fut avisé que, pendant qu'il guerroyait brillamment en Italie, les côtes septentrionales de son royaume étaient menacées à la fois par les Anglais et les Espagnols. Il repassa les Alpes à la hâte et envoya le grand amiral de France Bonnivet sur les côtes de la Normandie avec la mission de lui désigner sans retard l'emplacement le plus favorable pour la création d'un port dans lequel il pourrait « recueillir, loger et maréer les grands navires, tant du royaulme que aultres des alliés. » Harfleur et Honfleur, les deux ports d'entrée de la Seine, étaient l'un à peu près comblé, l'autre toujours menacé par les envasemens. Bonnivet hésita d'abord entre l'embouchure de la Touques et le petit golfe naturel d'Étretat. Un accident imprévu attira son attention sur le Havre, qui n'était alors qu'un très médiocre hameau de pêcheurs. La longue traînée de galets, que le courant avait déposée au large comme une digue ou un bourrelet, affleurait au-dessus des grandes eaux entre le cap de la Hève et la pointe du Hoc, et protégeait contre les coups de mer les lagunes à demi envasées de l'Heure, dans lesquelles on ne pouvait pénétrer que difficilement en doublant le crochet du Hoc.

Une de ces terribles marées, qui de siècle en siècle bouleversent les côtes de la Manche, vint changer brusquement la situation. Le bourrelet fut surmonté, et la lagune complètement noyée. L'énorme masse d'eau emmagasinée par le flot ne put s'écouler à marée basse par la Seine; elle creva la digue de retenue contre laquelle elle exerçait une pression formidable, et s'ouvrit de force une issue directe vers la mer. Un chenal nouveau venait de se former, alimentant la cuvette intérieure située en arrière du bourrelet protecteur. Cette transformation subite fut considérée presque comme un prodige, on disait même un avertissement du ciel; et on ne put moins faire que d'appeler le « Havre-de-Grâce » le chenal navigable qui venait de s'ouvrir ainsi. Ce fut un trait de lumière, une sorte de révélation et, pratiquement, un véritable programme. L'emplacement du nouveau port était trouvé. L'homme n'avait plus qu'à com-

pléter par des travaux d'art l'œuvre commencée par la nature.

Le Havre continua cependant à n'être affecté pendant quelque temps qu'à la pêche à peu près exclusivement; mais les premiers travaux d'amélioration de son chenal donnèrent assez rapidement d'excellens résultats; et, lorsque François Ier vint, en 1520, visiter la ville naissante, qui était déjà entourée d'une première enceinte et dont le chenal était défendu à son entrée par la magnifique tour qui devait porter son nom, les plus grands navires de l'époque pouvaient facilement y accoster aux bonnes heures de la marée. Des chantiers de construction y furent bientôt installés et y prirent tout de suite une telle importance que le roi y fit armer, en 1533, un navire de 1 200 tonneaux, le plus grand type de l'époque, auquel on donna le nom de *la Grande Françoise,* et qui était destiné à aller guerroyer contre les Turcs. *La Grande Françoise* malheureusement ne devait pas tenir ce qu'on avait attendu d'elle. Elle ne put dépasser les jetées du port. Mais, dix ans après, une flotte, composée de plus de 150 vaisseaux de fort tonnage, appareillait au Havre même pour aller attaquer la flotte anglaise, près de l'île de Wight. L'élan était donné. On poussait en mer la jetée du Nord destinée à arrêter l'invasion des galets, ce qui ne pouvait être d'ailleurs qu'un expédient temporaire. On commença, bientôt après, la construction d'écluses de chasse assez rudimentaires qui devaient retenir et lâcher tour à tour les eaux des fossés de la ville et maintenir tant bien que mal une certaine profondeur dans le chenal. Les habitans étaient en outre réquisitionnés et organisés en compagnies pour une corvée spéciale qu'on appelait le « pionnage » et dont le travail consistait à piocher les « poulies » de gravier amoncelées à l'entrée du port, opération indispensable, presque continue et qu'on renouvelait après toutes les fortes marées.

Malgré tous ces inconvéniens, et bien que le Havre ne fût encore qu'un port d'échouage, son développement excita rapidement la jalousie des Anglais, toujours en éveil sur les progrès que nous faisions sur nos côtes, et qui profitèrent des guerres de religion et du concours que leur donnèrent les protestans pour s'emparer de la ville (1562). Elle fut reprise deux ans après par le maréchal de Villars, et l'entrée du port fut fortifiée par une seconde tour, la tour du Vidame, qui faisait pendant à celle de François Ier. Les deux grandes forteresses, aujourd'hui démolies, commandaient ainsi la passe du chenal et lui donnaient cet aspect

pittoresque et militaire que le vieux port de la Rochelle a conservé.

Le port consistait simplement alors en une longue fosse qui correspondait à peu près à l'avant-port actuel, se prolongeait du côté où l'on devait plus tard creuser le bassin de la Floride, et communiquait avec une autre fosse qui devait devenir bientôt le Bassin du Roi, auquel on a eu le bon goût de conserver son nom et qui a gardé à peu près son ancienne forme et ses premières dimensions.

Presque tous ces travaux furent l'œuvre de Sully et de Richelieu, et on voit que les installations étaient en somme très rudimentaires. C'est en réalité de Colbert que datent les transformations les plus sérieuses et la création du premier bassin à flot. Vauban, dont le bon sens, le coup d'œil et le génie pratique ont pour ainsi dire préparé la plupart de nos avant-projets de ports de la Manche et de l'Océan, fit protéger le Bassin du Roi par une écluse busquée contre la mer. Il tenta même de ranimer Harfleur de sa décadence irrémédiable en ouvrant un canal latéral à la Seine, qui reliait les fossés de la ville déchue avec ceux du Havre, dont la prospérité augmentait tous les jours. Le canal de Vauban, qui amenait les eaux de la Lézarde, accrut bien un peu la puissance des chasses dans l'avant-port, contribua utilement au desséchement de la lagune de l'Heure; ce fut en quelque sorte l'ancêtre ou le précurseur du canal de Tancarville. Mais Harfleur ne put être sauvé.

En revanche, le Havre continuait à progresser d'une manière rapide, et la Compagnie des Indes en fit bientôt le siège d'un de ses principaux établissemens. A la fin du XVII[e] siècle, il entretenait les relations les plus actives avec toutes les colonies françaises, la Louisiane, Saint-Domingue, l'île de France, le Canada et même l'Extrême-Orient. Le Bassin du Roi devint bientôt insuffisant, et on creusa les bassins de la Barre et du Commerce. En 1802, dans une de ces rapides visites qui passaient comme des éclairs et qui étaient toujours accompagnées d'ordres impérieux et suivies de quelques résultats pratiques, le Premier Consul déclarait que le Havre devait être le « Port de Paris, » ce qu'il est devenu en fait aujourd'hui, et ordonnait le creusement du bassin de la Floride.

Ce dernier était à peine terminé que de nouveaux besoins se faisaient sentir. Ce fut successivement le tour des bassins de

Vauban, de l'Heure, de la Citadelle et, de nos jours, enfin des bassins des docks, du bassin à pétrole, des bassins Bellot, qui finiront peut-être par devenir à leur tour insuffisans. La ville étouffait dans ses remparts. On les a démolis ; et de magnifiques boulevards, des avenues grandioses lui permettent de s'agrandir désormais indéfiniment. De nouveaux bassins seront sans doute nécessaires encore ; mais il sera facile de les creuser à la suite des derniers nouvellement construits. L'avant-port actuel sera prochainement prolongé en mer et défendu par deux grandes jetées dont la construction est poussée avec rapidité. Tout est donc prévu et en cours d'exécution pour l'agrandissement à peu près indéfini des installations actuelles.

Le mouvement du Havre est comparable à celui de Marseille. On n'y trouve pas sans doute le magnifique décor de la ville phocéenne, son acropole noyée dans l'éblouissante lumière, sa mer bleue, son ciel éclatant, encore moins ces pittoresques costumes et ces indéfinissables figures de Levantins, un peu fausses peut-être, mais toujours séduisantes et qui donnent tant d'intérêt et de couleur à tous les ports échelonnés sur les rivages de la grande mer gréco-latine. Mais le commerce, pour être moins agité et moins bruyant, a des horizons aussi étendus et des débouchés aussi lointains.

Le Havre est l'un des plus grands marchés de coton du monde. Les cotons bruts des États-Unis, les cafés et les bois de teinture des Antilles, le salpêtre et les guanos du Pérou, les peaux de la Plata, le sucre de la Havane, les thés de la Chine, les soies du Japon, l'indigo et les épices de l'Orient constituent les principaux élémens de son importation, auxquels il faut naturellement ajouter, comme dans tous les ports de la Manche et de l'Océan, les houilles d'Angleterre et les bois du Nord. Presque tous les produits naturels du monde débarquent sur ses quais.

A la sortie, ce sont des objets de consommation de toute nature, des denrées agricoles et surtout des produits ouvrés et manufacturés par toutes les industries françaises. Ce mouvement a dépassé, certaines années, cinq millions de tonnes, et les travaux d'agrandissement projetés et en voie d'exécution permettent d'espérer qu'il s'accroîtra encore. L'ensemble des ouvrages actuels du port du Havre paraît cependant suffire pour le moment à tous les besoins du commerce et même à son expansion. Il comprend un magnifique chenal d'entrée d'une largeur de près de

80 mètres entre ses deux jetées, un avant-port, dix bassins à flot présentant ensemble une superficie de plus de 80 hectares, quinze écluses de navigation, six formes de radoub et des docks dont l'outillage ne laisse absolument rien à désirer.

L'entrée du chenal sera très prochainement prolongée en mer par deux grandes jetées d'un kilomètre chacune : l'une, celle du Nord, enracinée à la plage sur la côte de Frascati, l'autre, celle du Sud, en prolongement de la jetée actuelle et devant constituer ainsi une rade d'abri de près de 60 hectares. Tout est donc prévu pour assurer au Havre un avenir indéfini.

IV

Du fond de la baie de Seine à Dunkerque, presque à la frontière de la Belgique, la côte de la Manche et du Pas de Calais présente une magnifique ondulation d'une régularité et d'une harmonie parfaites. Nulle part en Europe, peut-être même dans le monde entier, le dernier travail géologique qui a façonné le relief de nos rivages et déterminé la limite toujours un peu variable et mobile entre la terre et la mer n'a dessiné une ligne d'une plus élégante courbure. Cette courbure est double. Convexe au départ du Havre, la côte commence à courir à peu près du Sud-Ouest au Nord-Est, présentant une saillie très prononcée au cap d'Antifer. Elle s'infléchit ensuite peu à peu et devient concave jusqu'à l'embouchure de la Somme, qui marque exactement le point où l'enfoncement atteint son maximum. Elle se redresse alors insensiblement et finit par remonter presque directement vers le Nord jusqu'au cap Gris-Nez, dont la falaise à pic fait face à la côte anglaise. Immédiatement après, elle tourne brusquement à l'Est et suit un alignement interminable de dunes grisâtres, d'une implacable monotonie. C'est la barrière, tantôt naturelle, tantôt artificielle, mais toujours soigneusement entretenue, qui protège les basses terres des Flandres et se perd à l'horizon dans les brumes de la mer du Nord.

De la Seine à la Somme, ou, plus exactement, de la colline de Sainte-Adresse, où finit la luxuriante végétation de la banlieue du Havre et qui domine à la fois la rade, la ville, les docks et le bassin de notre grand établissement maritime de l'Océan, jusqu'à l'ancien petit port du bourg d'Ault, assez fréquenté, il y a deux siècles à peine, par tous les pêcheurs de la Haute-Nor-

mandie et qui est aujourd'hui complètement comblé par les galets et les sables, toute la côte est rocheuse sans discontinuité, et dresse fièrement en face de l'Océan la paroi verticale de sa falaise crayeuse éclatante de blancheur, régulièrement striée de bandes horizontales de silex presque noirs. Au-dessus et à la suite de l'énorme muraille, la plaine s'étend à perte de vue, immense plateau qui présente une série de larges ondulations à une altitude variant de 60 à 100 mètres. C'est le pays de Caux, l'un des plus cultivés et des plus plantureux de la France : près de 100 000 hectares d'une seule venue, découpés en un nombre infini de grandes terres labourées ou verdoyantes, présentant une succession de champs de colza et de céréales, de prairies et de pâturages, de petits bois d'arbres fruitiers et surtout de pommiers, le tout d'une merveilleuse fécondité et d'un rendement à peu près certain et presque invariable.

Malgré sa richesse et sa puissance de production, l'aspect général de ce pays fortuné serait d'une fatigante monotonie, si les paysans normands, sans rien sacrifier à leurs intérêts matériels qui, chez eux, plus encore peut-être que chez tous les campagnards, tiennent une place presque exclusive dans tous les actes de la vie, n'avaient eu l'ingénieuse idée d'entourer leurs vergers et leurs fermes de hautes futaies de hêtres et de chênes très serrés et qui les défendent de tous côtés contre les rafales de vent qui soufflent de la terre ou de la mer. Les « herbages » ainsi protégés par leurs « brise-vents » constituent des milliers d'oasis qui émergent au-dessus du plateau presque horizontal comme de grands îlots de verdure, et lui donnent un peu du relief qui lui manque, quelquefois même un aspect assez pittoresque. De distance en distance, ce grand plateau est d'ailleurs coupé par une série de dépressions, de brèches profondes, au fond desquelles s'écoulent les eaux des rivières et des torrens alimentés par les pluies qui pénètrent la couche végétale supérieure et filtrent peu à peu à travers les pores de la roche crayeuse. Petites ou grandes, vallées ou simples couloirs, on les désigne sous le nom générique de « valleuses; » et elles sont toutes à peu près orientées dans le même sens, de l'Est à l'Ouest, divisant ainsi toute la plaine cauchoise en grands parallélogrammes réguliers, subdivisés eux-mêmes par tous les champs de culture, bien nettement délimités en une infinité de rectangles et de carrés. C'est le pays classique de la viande et du fromage,

des boissons et des liquides d'un produit sûr, mais toujours un peu grossiers, huile de colza, cidre, eau-de-vie (1). Tout y est gras, tranquille, abondamment nourri, presque repu : la terre, les hommes et les animaux. Bêtes et gens y respirent la force, la santé, la richesse. Le paysan normand est presque toujours sérieux, réfléchi, sait calculer et surtout discuter. Il travaille, il gagne et garde soigneusement son gain, l'augmente et le place avec prudence et profit. Rien, chez lui, de gai ou de frivole, d'entraîné ou de bruyant, encore moins de désintéressé. L'amour exclusif de la terre est d'ailleurs en général assez peu compatible avec le sentiment de l'art et même avec toute idée de générosité et de sacrifice. Tout est donc subordonné aux exigences et aux jouissances matérielles. A l'inverse de la Provence, on mange et on boit plus qu'on ne chante et ne danse. C'est le pays du bénéfice et du rendement.

A l'extrémité de cette terre prodigue de biens, le sol manque tout à coup sous les pieds. L'abîme se découvre subitement sans que rien ait annoncé sa présence; et cet abîme est l'Océan, aussi dur, aussi impitoyable souvent que le magnifique plateau qui le longe et le domine est généreux et hospitalier. Cette brusque transition est un des contrastes les plus saisissans que la nature offre quelquefois à la frontière de la terre et de la mer.

Les embouchures de toutes les valleuses formaient autrefois d'assez larges échancrures qui pénétraient dans le rempart continu de la falaise et constituaient ainsi une série de havres naturels très précieux pour les pêcheurs des premiers temps historiques. Elles se sont comblées peu à peu, à l'exception des quatre principales, celles de la Béthune, de la rivière de Fécamp, de la Bresle, de la Somme, où on ne se lasse pas d'entretenir par des dragages et des travaux de toute nature la profondeur nécessaire à la navigation. Ce ne sont pas seulement les apports que tous les cours d'eau, — le plus grand fleuve comme le plus petit ruisseau, — charrient en plus ou moins grande quantité qui atterrissent ainsi tous les fiords de la côte et ont même complètement obstrué ceux dont le courant n'a pas eu par lui-même la force de

(1) La Normandie est peut-être la province de France qui produit l'alcool en plus grande quantité, de plus médiocre qualité, à plus bas prix, et où les hommes, les femmes surtout, et même les enfans en consomment le plus. L'alcool, si on n'y prend garde, y deviendra dans peu de temps le poison de la race. Cf. à ce sujet l'enquête publiée dans le *Bulletin Médical* par le docteur Brunon. *Revue Scientifique, Journal des Débats*, 13 mars 1899.

s'ouvrir un lit permanent et ne s'écoule à la mer que d'une manière intermittente par un passage souterrain au-dessous du remblai des dépôts amoncelés; ce sont encore et surtout les débris arrachés à la falaise elle-même par le heurt des vagues et transportés ensuite parallèlement à la côte par le flot de marée et le courant littoral.

Nous avons dit plus haut quelques mots du phénomène qui se produit sans interruption depuis l'origine de notre période géologique dans la baie de Seine, et qui tend à modifier et à déformer sans cesse toute la zone littorale du Cotentin et de la Normandie. C'est ici le lieu d'entrer dans quelques détails sur la destruction des falaises, qui en est une conséquence directe. Le flot de marée qui entre dans la Manche vient directement de l'Ouest, parallèlement à l'équateur; il est attiré dans sa course par deux grandes dépressions de la surface marine que l'on a comparées quelquefois à deux vastes entonnoirs et qui sont, au Sud, la baie du Calvados, au Nord, le couloir du Pas de Calais; et, au cours de sa marche, il s'épanche naturellement dans ces deux dépressions latérales et tend à les remplir. Mais la masse principale du courant de flot, qui passe devant la rade de Cherbourg, traverse directement toute la baie de Seine et va frapper le cap d'Antifer. C'est là qu'il se brise et se bifurque en deux branches, l'une qui descend vers l'embouchure de la Seine et pénètre dans l'avant-port du Havre, l'autre qui remonte vers le Nord bien au delà de Dunkerque.

La blanche falaise calcaire de près de 100 mètres de hauteur et de 140 kilomètres de développement, qui se dresse comme un mur vertical en face de l'Océan, commence à la sortie même du Havre et se termine aux approches de l'embouchure de la Somme. Mais cette roche est loin de présenter une résistance durable à la morsure incessante des vagues; et, depuis le jour où l'immense plateau qu'on appelle le pays de Caux est sorti du sein des eaux, à la suite des derniers soulèvemens qui ont donné à la surface de notre écorce le relief que nous lui voyons aujourd'hui, il ne cesse d'être assailli et rongé par la mer, et il se démolit un peu tous les jours.

Tout le monde sait que la falaise anglaise qui fait face à la falaise normande présente exactement la même structure minérale, le même aspect monumental, mais aussi la même friabilité; qu'elle venait très certainement autrefois rejoindre la côte de

France; et que la brèche qu'on appelle le Pas de Calais n'est qu'une fracture, une sorte de perforation mécanique, bien antérieure sans doute aux premiers temps historiques ou même légendaires, mais d'un âge géologique relativement récent (1). Le frottement continu des eaux de la mer, les coups de bélier des vagues de tempête, la violence des courans littoraux, la désagrégation lente résultant des actions atmosphériques ont ensuite découpé peu à peu par tranches les deux grandes murailles qui se font face, et dont les escarpes sont comme les bajoyers d'une écluse gigantesque faisant communiquer les eaux de la Manche avec celles de la mer du Nord. Cette dislocation qui frappe tous les yeux s'accentue tous les jours et l'on ne saurait l'arrêter.

Il est fort probable aussi que le sol de la Haute-Normandie et celui de la Grande-Bretagne, sa voisine, se sont soulevés peu à peu, laissant la mer, au fond de laquelle la craie et les silex se sont alternativement déposés en longues stratifications parallèles, maîtresse de tout l'espace intermédiaire. Les couches de tourbe et de lignite, que l'on retrouve au large à plus de 4 000 mètres au-devant du Tréport et de Criel, vis-à-vis des embouchures de la Bresle et de l'Yères, et que la sonde rencontre à une profondeur relativement assez faible, prouvent d'une manière irrécusable que l'épais banc crayeux, noyé depuis une longue période de siècles, a été recouvert autrefois par une puissante végétation.

Quoi qu'il en soit, la brèche existe aujourd'hui. Depuis l'origine de notre période géologique, elle ne cesse de s'agrandir, et il est même possible de se rendre compte, dans une certaine mesure, de ce que la mer a dévoré pendant la durée des derniers siècles qui viennent de s'écouler. Il résulte, en effet, des constatations très précises faites par les ingénieurs des ponts et chaussées, que la saillie rocheuse sur laquelle est établi le phare d'Ailly, à une dizaine de kilomètres environ à l'Est de Dieppe, a reculé de $0^{m},80$ par an dans la période de 1800 à 1847. En certains points, le recul de la falaise a été beaucoup plus rapide; et nous avons déjà parlé de la petite église de Sainte-Adresse, qui dres-

(1) « Les eaux de la Manche ont ainsi rencontré celles de la mer du Nord à une époque qui, suivant un géologue anglais, M. Philipps, remonterait à 60 000 ans, et l'isthme de jonction rattachant l'Angleterre à la France aurait été alors rompu par la pression des deux mers. » — J. Girard, *les Soulèvemens et les dépressions du sol sur les côtes de la France*. Bulletin de la Société de géographie, sept. 1875.

sait encore, au commencement du XII[e] siècle, la pointe de son clocher à l'endroit même où se trouve aujourd'hui l'écueil sous-marin désigné sous le nom de « banc de l'Éclat » et qui peut être considéré comme la limite extérieure de la petite rade du Havre. Ce banc, qui faisait autrefois partie de la côte, avait probablement, comme toute la falaise normande, une hauteur de près de 100 mètres; il est aujourd'hui noyé à plus de 2 kilomètres au large, à près de 8 mètres de profondeur. La falaise a donc reculé en ce point de 2^{m},60 en moyenne par an.

On ne saurait prendre ce fait particulier comme la mesure exacte du taux de reculement. Le cap de la Hève est très vraisemblablement le point de la côte qui a supporté les plus rudes assauts. Toutefois on peut, sans crainte d'erreur trop grande, admettre, avec l'ingénieur Lamblardie, que la corrosion annuelle a été en moyenne depuis plusieurs siècles d'un « pied de roi, » sur tout le développement de la falaise entre l'embouchure de la Seine et celle de la Somme (1). C'est à peu près une trentaine de mètres par siècle. La mer a donc dévoré, depuis deux mille ans, une bande de près de 600 mètres de largeur sur toute la côte normande, correspondant à une surface de près de 9000 hectares; et, si l'on considère que la hauteur de la falaise varie entre 50 et 100 mètres, soit en moyenne 70 mètres, sur un développement de 140 kilomètres, on peut évaluer à près de 6 milliards de mètres cubes le volume qui a été emporté par les vagues seulement depuis l'origine de notre ère. Cela fait en moyenne plus de 3 millions de mètres cubes par an.

Or, on compte à peu près une soixantaine de couches de silex interposées dans le massif crayeux de la falaise, formant une série de tranches parallèles semblables aux feuilles d'un livre et dont l'épaisseur totale serait environ de 5 mètres. Ces bandes de cailloux, d'autre part, ne sont pas aussi compactes que la craie; et les vides peuvent être évalués sensiblement aux 3/5 de leur masse totale. D'après tous ces élémens, il est facile de voir que les 3 millions de mètres cubes arrachés annuellement à la falaise normande peuvent contenir de 100 à 150000 mètres cubes de silex. Tout le reste est de la marne et de la craie, qui se brisent et se dissolvent rapidement, formant une pâte onctueuse qui donne aux eaux de cette partie de la Manche, dans le

(1) Lamblardie, *Mémoire sur les côtes de la Haute-Normandie.*

voisinage de la côte, cette teinte grise, un peu laiteuse, si différente de la magnifique couleur verte de la mer de Bretagne et de l'admirable azur des mers méridionales, et en particulier de la Méditerranée. Quant aux cailloux, roulés et frottés sans cesse sur l'estran par les vagues, ils s'amoindrissent, s'émoussent, s'arrondissent et se réduisent d'abord en petits galets ronds, puis en sable. Le flot les pousse à la terre; le jusant les ramène au large. Mais la prédominance du flot sur le jusant et l'action à peu près continue des courans littoraux les fait cheminer lentement tout le long de la côte. Une très faible partie descend du cap d'Antifer vers le Havre, qui n'en est distant que d'une quinzaine de kilomètres. La plus considérable remonte la falaise jusqu'à la baie de Somme; et l'éternelle traînée de galets, de plus en plus petits à mesure qu'ils s'éloignent de leur point de départ, finit par se déposer en longues digues parallèles qui barrent les vallées et dont le bourrelet, à chaque instant rechargé par des apports nouveaux, prend naturellement la forme et le profil qui représentent le maximum de résistance; c'est celui d'un talus régulier de 6 ou 7 de base pour 1 de hauteur. Ce talus est devenu une véritable muraille, dont la crête a fini par dépasser quelquefois le niveau des plus hautes marées. Le sable projeté par les vagues s'infiltre à travers tous les vides, accroissant la résistance de la digue, qui devient une sorte de brise-lames, marquant la limite entre le domaine de la mer et celui de la terre, et derrière lequel les eaux continentales viennent s'arrêter et déposer leurs troubles. A l'abri de cette barrière, la plaine d'alluvions s'exhausse peu à peu. L'industrie et l'agriculture, et aussi la spéculation, ont pu en prendre possession et la transformer assez rapidement en champs de culture ou en terrains à bâtir.

V

Cette corrosion de la falaise rocheuse, qui se détache peu à peu et s'éboule dans la mer, est fatale. Partout, sur toute sa hauteur et sur une épaisseur profonde, le mur vertical est ébranlé; les eaux de filtration qui pénètrent dans le massif agissent comme de véritables coins qui tendent à le renverser; les actions atmosphériques le désagrègent lentement; les vagues en minent le pied; les gelées le disloquent; et on peut dire en toute vérité que, depuis le jour où le plateau crayeux de la Normandie a

émergé du sein de l'Océan, chaque seconde en a vu tomber quelques parcelles, chaque année a vu reculer la muraille d'une quantité plus ou moins grande, mais très appréciable, devant son infatigable agresseur. La destruction est continue, le travail de dislocation apparent ou caché ne cesse jamais; et, au cours des grandes tempêtes, il se manifeste quelquefois par de véritables cataclysmes.

Sans rappeler les épisodes dramatiques des vieilles légendes, qui, à tout prendre, ne sont le plus souvent que des traductions poétiques de la vérité, la génération actuelle a conservé le souvenir de terribles éboulemens. L'ingénieur Frissard parle d'un formidable effondrement qui eut lieu le 11 janvier 1830 à la Hève et forma, au pied de la falaise, un barrage qui interrompit pendant longtemps la marche des galets. Nouvel éboulement l'année suivante. Dès 1814, un naturaliste havrais d'un certain talent, qui portait un nom déjà célèbre, Lesueur, se plaisait à retracer d'un crayon habile les effondremens successifs de la falaise de la Hève, et on trouve dans les notes de son père le récit d'un éboulement général qui eut lieu le 2 février 1785 et dont le bruit et la commotion furent perçus jusqu'au Havre même. Le 4 décembre 1841, Lesueur constatait, pendant cinq heures consécutives, un mouvement d'affaissement général accompagné d'éboulemens successifs.

L'année suivante fut encore plus terrible; et, le 3 septembre, la falaise s'écroulait dans la mer, avec un épouvantable fracas, sur une longueur de plus de 2 kilomètres et une largeur moyenne de 30 mètres.

Le 14 juin 1860, presque au même endroit, un glissement général refoula lentement vers la mer le sable et le galet, qui furent soulevés en certains points de 4 à 5 mètres au-dessus de l'eau. Ce mouvement produisit dans le mur d'escarpe de grandes fissures qui s'élargirent rapidement. Minée à son pied, la falaise qui surplombait ne tarda pas à s'écrouler; et ses débris, que l'on put évaluer à plus de 50000 mètres cubes, couvrirent une surface de plus de 30000 mètres carrés.

Six ans après, une nouvelle tranche de la falaise glissait à la mer sur sa base d'argile; près de 8 hectares étaient disloqués et fendus sur le plateau. La crête surplombait de nouveau et s'effondrait bientôt avec fracas; et plus d'un million de mètres cubes de terres et de rochers venaient s'étaler sur l'estran, for-

mant un petit promontoire en saillie sur la ligne du rivage de plus de 40 mètres (1).

Le cap de la Hève est sans doute un des points les plus attaqués; mais les mêmes dislocations se reproduisent partout. En temps normal et par les mers les plus calmes, la grande muraille crayeuse continue à se désagréger peu à peu et pour ainsi dire moléculairement; il en tombe toujours quelques menus fragmens, et il est aussi dangereux d'en suivre la crête, qui peut à chaque instant céder sous les pas, que d'en longer le pied, toujours menacé de la chute de quelques blocs ébranlés. Pendant ou après chaque tempête, à la suite de pluies persistantes, au cours des fortes gelées, il se produit toujours quelque effondrement, dont les conséquences peuvent être désastreuses. La liste serait interminable de toutes les brusques dislocations qui se sont produites dans le cours des siècles; et il nous suffira de rappeler celle, toute récente, qui a fait craindre un moment de voir disparaître en partie les magnifiques rochers avancés qui font le charme et la fortune d'Étretat, et, hier encore, ce terrible glissement de la falaise de Dieppe entraînant à la mer, au cours d'une nuit, l'une des plus élégantes villas de la côte.

Si tous les débris qui proviennent de cette destruction séculaire de la falaise restaient sur place, ils auraient formé depuis longtemps une longue digue de protection, ce que les ingénieurs appellent une risberme, qui défendrait le pied de la muraille et lui permettrait de résister un peu à de nouvelles attaques de la mer; mais les vagues et la marée ne tardent pas à les disperser et à les entraîner au large. Le va-et-vient continu des eaux les ramène sans cesse; et tous les matériaux éboulés, d'une consistance, d'un volume et d'une dureté très différentes, sont l'objet d'une immense opération de triage. La plus grande partie, qui est aussi la plus tendre, — la marne et la craie, — se délaye et est en général emportée très rapidement à plusieurs kilomètres au large. Les sables sont aussi charriés assez loin. Les galets seuls restent dans le voisinage de la côte; mais, incessamment poussés par le flot et ramenés par le jusant, ils cheminent parallèlement au rivage, entraînés par les deux courans qui longent toute la côte, l'un descendant sur le Havre, l'autre remontant vers le Nord.

(1) G. Lennier, *L'estuaire de la Seine. Mémoires, notes et documens pour servir à l'étude de la baie de la Seine*, t. I, chap. III. Le Havre, 1885.

Le courant qui descend vers la Seine ne rase la falaise que sur 24 kilomètres seulement de longueur; mais celui qui remonte vers la baie de Somme a un parcours de près de 120 kilomètres; et on conçoit très bien que l'entrée des criques et des ports au devant desquels il chemine soit un réceptacle naturel pour les galets qu'il entraîne avec lui. Ces galets s'y arrêtent fatalement; et, à la suite d'un certain nombre de siècles, tous les débris ainsi charriés doivent combler les issues de toutes les vallées, former, à toutes les embouchures, dans tous les enfoncemens de la côte, dans tous les fiords, dans toutes les valleuses, des dépôts plus ou moins considérables, et donner naissance à des bancs sous-marins qui finissent un jour ou l'autre par émerger au-dessus des eaux. Telle est l'origine et la loi de formation des deux plaines d'alluvions situées à chaque extrémité, au Nord et au Sud de la grande falaise normande : l'une, à l'embouchure de la Somme, dans la baie triangulaire qui commence à Cayeux, remonte jusqu'à l'embouchure de la Canche, et dont le nom de « Marquenterre, » — Mar-en-terre, — semble bien rappeler l'ancien état hydraulique; l'autre, dans l'estuaire de la Seine, où le mélange des alluvions marines et des apports du grand fleuve a peu à peu causé la perte des atterrages de Lillebonne, de Granville et d'Harfleur; c'est la plaine de l'Heure, qui peut être considérée comme le principal dépôt des débris des falaises qui s'élevaient autrefois sur l'emplacement de la petite rade du Havre et qui ont depuis longtemps disparu dans la mer.

Le rapport entre le développement de la falaise du cap d'Antifer au Havre et du cap d'Antifer à la Somme est de 1 à 5. Comme le phénomène d'érosion est à peu près le même partout et que les circonstances locales sont peu différentes, le volume des matériaux entraînés et celui des dépôts doivent être à peu près dans la même proportion. C'est ce qui a lieu, en effet. La plaine de l'Heure a 1 800 hectares; les Bas-Champs et la plaine basse de la Somme près de 10 000. Rien ne se perd dans la nature. L'Océan ne démolit que pour reconstruire. Comme un prodigieux excavateur, il sape et creuse le pied de la falaise; mais les débris pulvérisés de la roche, bien qu'ils soient presque tous entraînés au large et considérés pour nous comme perdus, finiront un jour par reparaître; et l'éternelle traînée de galets qui roule toujours le long de la côte modifie lentement, sous nos yeux mêmes, l'appareil littoral.

VI

Tout comme la légendaire ville d'Ys, que les récits bretons placent un peu partout sur la côte de la vieille Armorique, et qu'une marée formidable ou un cataclysme inexpliqué aurait engloutie dans l'Océan, il existait autrefois aux abords de Dieppe un centre de population très important, une véritable cité sur l'âge de laquelle on est loin d'être fixé et dont plus de la moitié s'est écroulée avec la falaise qui la portait, une faible partie restant encore suspendue au-dessus de l'abîme et pouvant s'effondrer au premier jour. On l'appelait, on continue à l'appeler la « cité de Limes. » Quelques restes de fossés semblent indiquer qu'elle était entourée d'un mur de circonvallation quadrangulaire. C'était une sorte d'*oppidum*, dont la plus petite moitié, encore apparente, mais très ruinée, a la forme d'un triangle rectangle. La crête toujours branlante de la falaise marque à peu près l'hypoténuse de ce triangle.

Au cours d'une visite célèbre que Louis XIII enfant vint faire à Dieppe, le vieux *castrum* celtique fut baptisé du nom de « Camp de César. » Le jeune roi était accompagné des premiers personnages de sa cour, les ducs d'Orléans, de Mayenne, de Nemours, MM. de Rohan, de Vitry, de Luynes, et une foule de gentilshommes très braves et très brillans sans doute, mais assez médiocrement au fait des choses de l'art, de l'histoire et de l'archéologie. Entre deux parties de pêche et de promenade, la noble compagnie décida que les Romains seuls avaient pu exécuter sur la falaise des travaux d'installation durables, que Jules César y avait fait camper ses légions, qu'il y avait établi un grand poste d'observation pour surveiller les débarquemens des hommes du Nord et protéger sa flotte abritée dans la vallée de l'Arques, et que, pour toutes ces raisons, le vieil *oppidum* celtique devait être un camp romain. Par respect pour la majesté du roi et l'autorité de son brillant entourage, le nom lui est resté dans le langage populaire et sur certaines cartes modernes (1). C'est toujours le « Camp de César. » La vieille cité de Limes est cependant beaucoup plus ancienne et paraît être essentiellement gauloise. Elle renferme quelques grottes qui ont servi d'ha-

(1) Vitet, *Histoire de Dieppe*, 1833.

bitations primitives. On y a retrouvé des tombelles, des *tumuli* caractéristiques de l'époque celtique, des débris d'os, de coquillages abandonnés après le repas, des fragmens de poteries grossières, quelques anneaux de fer, des poids qui devaient servir de monnaies, et de nombreux fragmens de tout le matériel rudimentaire qui caractérise les époques primitives de la civilisation sur notre sol (1). César peut bien y avoir établi plus tard ses légions, puisqu'il est passé à peu près partout sur la partie du littoral de la Gaule qui fait face à la grande île de Bretagne ; mais il y a été certainement précédé; et son campement n'a dû être que temporaire, sur un *oppidum* déjà régulièrement constitué.

Il est en outre très intéressant de remarquer que le nom de la « cité de Limes » se retrouve de l'autre côté de la Manche, sur la côte anglaise. Il y a eu, en effet, de tout temps un lien continu entre la Bretagne et la Gaule. Ce lien était le druidisme, dont les pratiques étaient très profondément enracinées dans le cœur de la race celtique. La population, assez clairsemée d'ailleurs, de la côte de Bretagne n'était pour ainsi dire qu'une colonie avancée des peuplades continentales, beaucoup plus denses, du *Belgium*. L'observation de César est sur ce point, comme sur tant d'autres, d'une parfaite justesse. « L'intérieur de la Bretagne, dit-il, est habité par des peuples que la tradition représente comme indigènes. La partie maritime est occupée par des peuplades belges que la guerre ou l'appât du butin ont fait sortir de leurs pays; elles ont presque toutes conservé le nom des lieux dont elles étaient originaires lorsqu'elles vinrent, les armes à la main, se fixer dans la Bretagne et en cultiver le sol (2). »

Rien n'est en effet plus facile, même à de petits bateaux, que de traverser le canal de la Manche avec un temps favorable et de venir atterrir par un léger vent du Midi sur les côtes de la grande île voisine, qui présentent avec celles du continent des analogies frappantes, — même structure minéralogique, même production agricole, même climat, même ciel. Les blanches falaises de l'ancienne Albion se profilent quelquefois à l'horizon avec une netteté et une pureté parfaites, en tout semblables à celles de la Haute-Normandie ; et, par certains temps clairs, il y avait certainement dans cette vision, dans cette sorte d'appel aérien, quelque chose qui devait frapper l'imagination et exciter l'esprit

(1) Voir les découvertes de M. Féret en 1827.
(2) *De Bello Gallico*, liv. V, XII.

d'aventure des chasseurs de l'époque primitive, poursuivant leurs rennes et leurs chevreuils jusqu'à la limite même où le plateau surexhaussé s'arrête brusquement à pic et tremble quelquefois sous les coups répétés des vagues. Le vol des oiseaux de passage était d'ailleurs par lui-même une première indication; et, poussés par leur sang un peu marin, les habitans des côtes du *Belgium* ont dû de tout temps se confier à leurs bateaux de cuir et d'osier et tenter la fortune de l'autre côté du détroit. Bien avant que le Marseillais Pythéas ait accompli son prodigieux voyage et remonté les côtes de l'Océan depuis le détroit de Gadès jusqu'aux îles Cassitérides, les premiers occupans de cette partie du littoral de la Celtique avaient donc dû franchir la Manche et très certainement coloniser la partie de la côte de la Grande-Bretagne qui leur faisait face et était baignée par la même mer que celle de leur pays. La moindre voile latine et un peu de beau temps suffisaient pour faire l'expédition. C'est d'ailleurs la marche générale de toutes les migrations humaines depuis l'origine des temps, allant toujours de l'Orient vers l'Occident; et il est curieux de remarquer qu'en franchissant ainsi le détroit, les gens du *Belgium* donnèrent aux villes qu'ils fondèrent sur leur nouvelle patrie les noms mêmes de la terre gauloise qu'ils venaient de quitter et dont ils s'exilaient peut-être pour toujours, entraînés par cet irrésistible attrait de l'inconnu qui est sans doute le principal élément de toutes les grandes aventures et des plus fécondes opérations coloniales. Londres même, a-t-on pu dire avec raison, n'est que la fille d'un bourg de notre continent. Ce bourg paraît avoir été Londinières, *Londinium*, qui se trouve à quelques kilomètres de Dieppe, dans la vallée de l'Eaulne. Douvrend, qui dans la même vallée est encore plus rapproché de la mer, semble de même avoir donné son nom à Douvres, *Dubris* (1). On retrouve donc les mêmes désignations pour trois villes des deux côtés du détroit, Limes, Douvres et Londres. On pourrait peut-être en retrouver d'autres; et il semble qu'il y ait là tout à la fois une indication d'origine, un lien généalogique, une preuve de descendance directe, une sorte de parenté.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de remarquer que c'est par la vallée de la Béthune et de l'Eaulne, dont le confluent for-

(1) Cf. E. Maison, *Civilisation et religions. Une explication sur l'étymologie de Londres.* — Il y a aussi un Douvres, tout près de la mer, dans le Calvados.

mait autrefois l'ancien port de Dieppe, qu'a passé de tout temps, et bien avant notre ère, l'un des grands courans qui ont porté les hommes du continent vers l'île de la Grande-Bretagne. Londinières et Douvrend, sur la côte normande, ne sont plus aujourd'hui que de bien modestes villages; mais on y retrouve cependant encore quelques débris de l'époque celtique; et il est curieux de constater que leurs premiers enfans ont été les ancêtres et les colonisateurs de l'un des ports les plus animés de l'Angleterre et de la monstrueuse capitale qui est devenue la métropole maritime d'un empire plus vaste aujourd'hui que l'empire romain. Quant à la vieille cité de Limes, transformée peut-être par César en camp d'observation au moment de la guerre des Gaules, elle a presque complètement disparu, s'est écroulée en grande partie avec la falaise, et les deux retranchemens qui en restent peuvent seuls donner une idée de leur ancienne importance. La mer continue à battre le pied de la roche que couronnaient les tours de la ville gallo-romaine, et sa disparition complète n'est qu'une question de peu d'années.

VII

La mer qui brise contre la falaise normande est presque toujours mauvaise, et l'approche de ce rempart escarpé de près de 150 kilomètres de développement est à bon droit redouté. Les courans y changent quelquefois de sens à chaque heure de la marée. Les vents du large venant frapper violemment contre la muraille et ceux de terre tombant en rafales furieuses de la crête, leur rencontre donne lieu à des remous formidables; et il est toujours prudent aux navires de se tenir à une certaine distance au large.

Nulle part des ports de refuge ne rendraient de plus grands services. On n'en compte malheureusement que quatre, du cap d'Antifer à l'embouchure de la Somme : Dieppe, Saint-Valery-en-Caux, Fécamp et le Tréport; le premier seul accessible aux bateaux de fort tonnage; les trois autres aux navires moyens. Deux autres petits havres, Étretat et Yport, ne sont que des ports de pêche et d'échouage. Tous sont naturellement situés à l'entrée d'une rivière ou d'une de ces longues gorges, appelées valleuses, qui découpent le pays de Caux en parallélogrammes à peu près réguliers.

Étretat est à 3 kilomètres à peine du cap d'Antifer. Il reçoit

directement, comme le cap, le choc du flot qui vient du large; et les terribles coups de bélier ont découpé sa falaise d'une manière invraisemblable. Il n'existe peut-être sur aucune côte du monde de décor à la fois plus grandiose, plus élégant et d'une originalité de lignes plus pittoresque. C'est ce décor merveilleux qui fait depuis un demi-siècle la fortune mondaine d'Étretat. Les parties les plus friables du rempart de craie ont été perforées par les vagues, et leur écume tapisse la paroi verticale de la roche comme une immense draperie d'argent qui s'abaisse et remonte sans cesse. Au pied de l'escarpe, des grottes profondes, presque toutes impraticables, dans lesquelles l'eau s'engouffre et bouillonne avec un bruit de tonnerre. Plus haut, à près de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, de grandes cavernes accessibles seulement par des sentiers dangereux suspendus au bord de l'abîme. Au-devant, un contrefort gigantesque troué par les lames et dessinant une arcade d'une envolée superbe, la porte d'Orient. Tout autour, découvrant à presque toutes les basses marées, des gouffres insondables, béans comme des gueules de monstres à demi noyés; et, un peu plus au large, isolé de tous côtés, le plus magnifique obélisque qui se puisse voir, dressant fièrement sa pointe de près de 80 mètres de hauteur, semblable à un repère colossal laissé par des terrassiers géans dans le sol qu'ils auraient excavé pour donner la mesure de leurs prodigieux déblais. La mer qui a disloqué toute cette côte depuis l'origine de notre époque géologique y a laissé ce merveilleux « témoin » de son immense travail. Sur près de 3 kilomètres, ce ne sont que déchirures, escarpemens abrupts, saillies aiguës, fiords profonds, ténébreux, impénétrables. Nulle part la falaise ne présente des lignes plus hardies, un caractère plus imposant, un aspect plus terrible, et presque plus tragique.

Il est sans doute impossible, en l'absence de cartes et de documens anciens d'une certaine exactitude, de donner une chronologie même approximative du recul de toute cette côte ; mais on voit très clairement que l'œuvre de démolition est géologiquement récente, et que la falaise a été rongée sur une profondeur de plusieurs centaines de mètres, très inégale sans doute et pouvant varier, en des points assez rapprochés les uns des autres, de 150 à 600 mètres. Il est certain, d'ailleurs, que le travail est continu, qu'il s'accentuera dans les siècles à venir, et que le décor changera sans qu'il soit possible de dire à l'avance quelles

seront ses nouvelles lignes et ses transformations. Grand démolisseur et grand architecte à la fois, l'Océan offre à Étretat un spectacle véritablement grandiose, d'une incomparable majesté, et devant lequel, par certains jours de tempête, on reste frappé de stupeur et d'admiration.

Il y a quelques siècles, Étretat n'était pas seulement le modeste village de pêcheurs et l'élégante station de bains que nous voyons aujourd'hui, presque complètement fermé du côté de la mer par une énorme baie de galets qu'on a renoncé à enlever. C'était un véritable port naturel dans une anse assez profonde, estuaire d'une petite rivière qui arrosait une jolie vallée normande. La rivière a disparu sous le sol. Les débris de la falaise ont comblé son embouchure. Elle s'écoule maintenant à mer basse, entre deux terres, au moyen d'un petit canal artificiel creusé au-dessous du plan incliné de galets qui ferme la vallée. Ce barrage arrête les eaux douces qui suintent lentement dans le sous-sol; et il suffit de creuser à quelques mètres pour les y recueillir dans de petits réservoirs naturels que les femmes des pêcheurs utilisent pour les usages quotidiens de leur vie ménagère. Une ancienne carte de Mercator figure la rivière et sa large embouchure. Au XVI[e] siècle donc, le petit havre existait encore. Le flot, qui atteint près de 9 mètres à l'époque de l'équinoxe, y remontait le cours d'eau sur une assez grande longueur; et, pendant les marées moyennes, le fond de la vallée était accessible aux navires d'un petit tonnage. Il paraît à peu près certain qu'à l'époque romaine, Étretat était utilisé comme port d'échouage, et peut-être même comme refuge. On y a trouvé d'assez nombreux débris gallo-romains, poteries, briques, mosaïques, des monnaies, des tombeaux, des substructions que les antiquaires croient avoir appartenu à d'anciens bains, les ruines d'un aqueduc, et, dans les environs, les vestiges d'une chaussée qui paraissait se diriger vers Lillebonne (1). Ces traces d'un passé qui remonte à près de 2 000 ans ont conduit quelquefois à placer à Étretat la station maritime de *Caracotinum* de l'Itinéraire d'Antonin. Cette assimilation est, à vrai dire, un peu douteuse; mais l'existence d'Étretat à l'époque romaine est absolument certaine; et il est même assez probable que les navires pouvaient y faire escale.

(1) L'abbé Cochet, *Voie romaine de Lillebonne à Étretat. — Étretat souterrain. — Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes.*

Au moyen âge, le petit bourg maritime portait le nom d'Oistertat, qui est devenu successivement, Strutat, Estrutat, Étretat. Le nom primitif semble indiquer que les récifs qui bordent la côte étaient plus ou moins recouverts de dépôts d'huîtres; et on sait que les peuples primitifs faisaient du savoureux coquillage une abondante consommation. L'huître a presque complètement disparu aujourd'hui de ces parages; et la baie où elle pouvait se développer à l'abri des coups de mer est, comme nous l'avons dit plus haut, à peu près comblée. Mais cette baie a été longtemps considérée comme pouvant devenir, avec quelques transformations, un établissement maritime d'une certaine importance. Avant d'avoir arrêté définitivement son choix sur le port du Havre, l'amiral Bonnivet avait, paraît-il, jeté les yeux sur Étretat. Les commissaires du cardinal de Richelieu, qui firent cette fameuse reconnaissance des côtes de l'Océan et la Manche en vue de trouver le meilleur emplacement « pour y bastir et construire un port afin de retirer les vaisseaux du roy (1), » furent tout d'abord séduits par la petite anse naturelle, aujourd'hui complètement obstruée, dont l'entrée s'ouvrait alors entre les deux promontoires en saillie qui font maintenant l'admiration de tous les artistes. Mais la violence des coups de mer leur parut bientôt être un obstacle insurmontable.

L'ingénieur Lamblardie fut plus hardi. Il remarqua fort judicieusement qu'une profondeur de plus de 6 mètres d'eau existait à mer basse à 40 mètres à peine du rivage, et que cette profondeur atteignait près de 12 mètres à deux encablures un peu plus loin; que la traînée de galets arrachés aux falaises ne commençait qu'au cap d'Antifer, à moins de 4 kilomètres à l'Est d'Étretat; que le volume de tous les débris charriés par le courant littoral et contre lesquels tous les ports de la côte ont à se défendre était naturellement en raison inverse du chemin qu'ils ont parcouru, bien moindre par conséquent à Étretat qu'à Fécamp, à Dieppe et surtout dans la baie de Somme, qui est le grand réceptacle où ils finissent par se déposer; et qu'il suffisait dès lors de mettre artificiellement la petite anse à l'abri des gros coups de mer du large. En conséquence, il n'hésita pas, en 1789, à proposer l'établissement tout d'une pièce d'un avant-port de près de 40 hectares, protégé par deux grands môles enracinés

(1) *Bibl. Nat.* Mss., petit in-folio, S.-E., 87.

aux pointes extrêmes de la baie et dans lequel les vaisseaux de ligne auraient pu trouver un abri toujours sûr. En arrière, dans la vallée même, il était d'avis de creuser un bassin à flot de 14 hectares, auquel il aurait été possible de donner ultérieurement toute l'extension nécessaire. L'époque n'était réellement pas favorable à la réalisation de grands travaux qui sont des œuvres de longue haleine, demandant à la fois du temps, de l'argent et la confiance dans l'avenir. Le projet fut abandonné. Le premier Empire essaya de le reprendre; mais de plus graves préoccupations en détournèrent l'esprit du maître souverain dont la volonté commandait tout en France; et on se contenta de quelques améliorations locales, en vue de créer un abri temporaire à de très faibles embarcations à l'Ouest de la baie. La mer, cependant, continuait son œuvre, et les galets comblèrent bientôt l'ancien port naturel, jusque-là encore refuge très apprécié pendant les gros temps pour les barques des pêcheurs et même pour les petits caboteurs.

Étretat n'est plus aujourd'hui qu'une plage d'échouage sans le moindre mouvement commercial. Les pêcheurs tirent leurs bateaux sur le plan incliné de la grève avec d'énormes cabestans et les halent à grands renforts de cordages et de bras sur le talus de galets, suivant la mode antique, tout comme on faisait du temps d'Homère et d'Horace, et comme on le voit encore sur presque toutes les plages de la Méditerranée. L'effet est des plus pittoresques; et c'est, pendant trois mois de l'année, avec la contemplation des magnifiques falaises qui encadrent la baie, la distraction favorite des étrangers. Étretat, si gai, si animé pendant l'été, n'est plus en hiver qu'un hameau de pêcheurs silencieux, à peu près désert et souvent attristé par ces deuils cruels qui frappent à coups répétés les gens de mer. La population active comprend à peine 200 hommes montés sur une cinquantaine de petits bateaux non pontés. Pendant la belle saison, au contraire, c'est une des plus séduisantes villégiatures de la côte normande, un brillant rendez-vous d'artistes, de touristes et de baigneurs.

CHARLES LENTHÉRIC.

TROIS
CONTES D'ORIENT

« ... Sous couleur d'exaucer nos vœux, les Dieux ne font que satisfaire leurs rancunes... »

(OUPANISHAD, 1052.)

I. — LA FIGURE DE CIRE

Lorsque l'El Saïedad Celindaja mourut, emportée par un mal mystérieux, qui tarit en elle les sources de la vie, sans altérer sa beauté en fleur, ce fut un tel deuil, dans le harem du vali Seef ben Saïd, que l'eau des bassins cessa de jaillir en gerbes arquées. Les gazelles familières, couchées sur le flanc à l'ombre des merlons de l'enceinte, refusèrent l'orge et le riz. Et les négresses, dont les pendans d'oreilles sonnaient comme les têtières des mules, s'en retournèrent avec leurs pleines écuelles de faïence peinte. Fatou, la plus vieille de ces femmes, dit alors, en se frappant le front : « Le malheur est dans cette maison ! »

Farouche et misérable, le vieux cheick, doutant de la justice d'Allah, demeura deux jours entiers sur la haute terrasse de sa forteresse. Ne prenant de nourriture que le nécessaire, il ramenait sur son visage dur et morose sa barbe dont les crins épars blanchissaient, privés de henné; et il ne rompait point le silence. Cependant, dressé au sommet des degrés, le nègre Yakoub Farfax veillait, le bouclier rond sur l'épaule, l'épée pendue devant le sein gauche : et nul ne se risquait à pénétrer dans l'escalier à trois retours, par quoi l'on accédait sur la plate-forme crénelée, où méditait le cheick, perdu dans sa douleur obstinée.

Au travers de sa barbe, Seef ben Saïd contemplait la plaine, moins stérile et désolée que son cœur. Mais rien ne venait le distraire de son cuisant regret. Il regardait, sans voir, l'étendue morne où les oliviers, gris de poudre, croissaient en maigres touffes, parmi les hautes herbes grêles qui répétaient l'image d'un glaive fiché, la pointe droite, dans le sol lézardé de crevasses. Au loin, les Alpujarras montaient, échelonnant leurs crêtes déchiquetées et nues, dont les escarpemens abrupts semblaient offrir à l'avidité des gouffres sans fond les villages avec leurs clairs amas de maisons accrochés à leurs flancs. Et le ciel métallique flamboyait sur les roches couleur d'ocre, sur la terre roussâtre, où le chiendent, brûlé par le soleil implacable et rouge, faisait des taches fauves ou cendrées. Tout dormait du lourd sommeil que l'heure de midi impose aux êtres et aux choses. Seuls les gypaètes, tournoyant, élargissaient ou rétrécissaient leurs cercles, ou bien se jouaient, comme pour imiter les feuilles du platane, quand elles sont emportées au gré du vent.

Mais, sans s'arrêter au spectacle de ces grands oiseaux, le vali s'enfonçait dans son ennui. Et, d'heure en heure, il interrogeait le nègre Yakoub, roide dans sa longue tunique bistrée:

— Farfax, le peintre Mohammed n'est-il pas encore arrivé?

Et le noir porteur d'épée répondait, sans remuer plus qu'une statue de basalte, prise dans une draperie d'onyx, et qui aurait eu des prunelles d'argent:

— Mon père, il n'est pas encore venu.

Mais, à l'instant même où se tut la voix du muezzin qui appelait les croyans à la prière, le nègre tourna sa tête de bronze, coiffée d'un turban de mousseline trente fois repliée. Et, remontant d'un degré, il dit :

— Mon père, voici venir l'homme que tu attends. Il se hâte vers les murs avec sa jument grise. Maintenant, on ouvre la porte pour qu'il puisse entrer. Comment te plaît-il que l'on dispose de lui?

— Qu'il me soit amené sans retard, — fit le cheick, en laissant retomber sa barbe. — Mais, avant tout autre soin, veille à ce que des rafraîchissemens lui soient donnés. Car la route est longue et pénible sous le soleil, et la terre, en cette saison, est aussi dure à l'homme que le roc échauffé pour la corne des chevaux.

Le noir repoussa, dans le fourreau plat, couvert de maroquin gaufré, la lame déjà sortie jusqu'aux trois cercles d'or incrustés sur le talus de sa large gouttière. Et, étouffant un soupir d'impatient regret, il descendit vers la cour. Cependant il pensait que, depuis plusieurs jours, il se devait priver du plus grand plaisir, qui est de voir tomber une tête, détachée, comme un fruit mûr, par l'acier de Séville. Tout glaive perd son fil à ne point le retremper dans le sang.

Mohammed Al ben Azziz accéda, sans méchef, à la terrasse. Il baisa la terre devant le vali, puis se tint debout, les bras croisés sur le pectoral à broderies d'argent qui mourait en pointe, au-dessus de la ceinture étroite en brocart d'Almeria. Et Seef ben Saïd remarqua que le Grenadin gardait une telle pose, parce que sa droite, cachée sous la large manche de la robe en velours noir, reposait sur le pommeau d'un poignard disposé en croissant de lune. Cette précaution, qui décelait un homme avisé, amena un pâle sourire sur les lèvres minces du cheick. Car, s'il admirait le courage, il glorifiait encore plus haut la prudence.

— Approche sans crainte, Mohammed Al ben Azziz, dit-il de sa voix creuse et voilée. Je t'ai fait appeler pour ton bien, et je veux t'être utile. A certains signes de ton visage, je lis que tu es né sous une favorable planète; et Allah t'aime, certes, pour t'avoir créé si beau. Mais, si claire que soit ta face, il est un autre visage qui l'éclipse comme Algol fait pâlir les autres feux du ciel quand il lui plaît de briller. Ces traits qu'aucun homme n'a vus, sinon moi, tu les contempleras bientôt. Leur éclat est maintenant terni par les ombres de la mort. Car, pour mon malheur, les yeux qui éclairaient mes nuits se sont obscurcis comme l'opale qui a dépassé sa saison. Et c'est pourquoi tu me trouves aujourd'hui dans le deuil...

Le vali Seef ben Saïd s'arrêta de parler. Et le peintre Mohammed acheva de boire, sans plaisir, — tant il était tenu par la crainte du poison, — le sorbet qu'un petit esclave lui avait apporté, avec des grenades, dans une corbeille en filigrane. Et il songeait :

« La parole de ce vieillard est oblique, et son regard vide ne laisse rien lire de son inquiète pensée. Dans quel dessein cet Almoravide astucieux et cupide m'a-t-il attiré ici? Et pourquoi a-t-il donné aux miens des garanties pour m'assurer? »

— Donc, mon fils, reprit le vali, quand Mohammed eut fini de humer la neige parfumée de roses, cesse de tourmenter ton poignard, et m'écoute : Nul, mieux que toi, s'il en faut croire la rumeur publique, encore qu'elle soit chose vaine, ne s'entend à modeler ou à peindre les figures et les signes. Nul ne sait rehausser une rondelle ou une adargue d'ornemens plus élégamment combinés, et aussi de ces entrelacs ingénieux où un trait ténu s'enroule, court, disparaît sans se rompre, puis reparaît. Ainsi, au cours d'un récit adroitement mené, notre attention est tenue en suspens par la magique faconde d'un lettré. Sous ta main experte, les corps naissent, avec leurs proportions et leurs divers aspects : tels, dans les profondeurs des cavernes, se forment les précieux métaux, par l'influence mystérieuse des astres.

On m'a dit, et j'ai laissé dire, qu'avec un pinceau, des pointes de roseaux, de l'or moulu, du vermillon, quelques autres poudres, et, je crois, avec la résine, la cire et les gommes de l'Inde, tu réussissais à former, toi aussi, des créatures, et qu'il leur manquait seulement la vie. Est-il, d'ailleurs, dans cet ordre d'idées, et en réservant, comme de juste, la puissance d'Allah, quelque chose d'impossible pour celui qui produit ces plats, chatoyans à faire croire que les rayons du soleil emprisonnés dans l'émail cherchent à s'échapper au dehors, pour la plus grande joie de nos yeux? O Mohammed, toi qui es habile entre les peintres, ne voudrais-tu pas pétrir un simulacre de cire, à la ressemblance de cette jeune Celindaja dont tu n'es pas, je pense, sans avoir entendu parler?

Mais Mohammed, redoutant un piège, secoua la tête, et, gardant les yeux baissés, répondit :

— Jamais, mon père, je n'ai ouï parole se rapportant à cette dame. Car personne, l'eût-on connue même, n'en aurait osé dire un mot. Cheick Seef ben Saïd, c'est une grave offense que de prononcer le nom de la femme d'autrui.

L'Almoravide caressa sa barbe et continua, impassible :

— Ne pourrais-tu, mon fils, reproduire les traits de ma favorite, qu'Azraël a cueillie dans sa fleur, et, par l'artifice de la couleur, mettre en eux l'illusion de la vie? On m'a raconté qu'un calife de Damas avait ainsi réuni, dans sa maison, autant de statues qu'il possédait d'épouses. A chacune d'elles, il ne manquait que la voix. Et les visiteurs en demeuraient confondus.

Mais Mohammed, fixant les arabesques dorées du tapis vert et rouge, où il se tenait assis, répondit en secouant la tête :

— Vali Seef ben Saïd, de pareilles choses nous sont défendues par la Loi. Et le calife, dont tu me cites les singulières coutumes, était, peut-être, un de ces chrétiens idolâtres, que la tradition faussée nous donne comme un adorateur du vrai Dieu. L'irréprochable Prophète n'a-t-il pas dit : « Le vin, les jeux de hasard, les statues sont autant d'abominations inventées par Iblis. Abstiens-t'en, et tu seras heureux. » — Si, docile à ton désir, j'accomplissais ce que tu me demandes, je mettrais le salut de mon âme en question. La chose vaut qu'on l'examine. Tu connais, mieux encore que moi, étant plus vieux, les paroles de la Loi : « Malheur à celui qui aura peint un être vivant! Au jour du jugement dernier, les personnages qu'il aura représentés sortiront du tableau et viendront se joindre à lui, en lui demandant une âme. Alors cet homme, impuissant à donner la vie à son œuvre, sera la proie des flammes éternelles! »

— Oui, interrompit vivement le vieux cheick, tu t'en tiens à la lettre même. Ce n'est pas contre les peintres qu'est lancé l'anathème, mais bien contre les idolâtres. Ce n'est pas à celui qui modèle une image qu'incombe la faute, mais à celui qui l'adore : « Allah, dit cette même Hadith que tu me cites, m'a envoyé contre trois sortes de gens, pour les anéantir et les confondre : ce sont les orgueilleux, ceux qui adorent plusieurs Dieux, et ceux qui vénèrent les idoles. Gardez-vous donc de représenter le Seigneur, les hommes, et ne peignez que les arbres, les fleurs, et les objets qui n'ont point d'âme. » Je sais que là, comme ailleurs, il convient de distinguer. Tu le sais, mon fils, quand il s'agit des livres, on marche parmi les embûches des commentateurs. Ce sont là des gens dangereux entre tous, et dont les idées sont plus changeantes que la surface des sables quand souffle le vent du désert. Et, par surcroît, leur nombre, plus considérable avec les jours, défie toute évaluation raisonnable. Le cheick Ibrahim, qui marqua, au temps de ma jeunesse, en cette école du Caire, source de toute lumière, me répétait souvent : « Entre l'intention et l'acte, le fossé est aussi profond qu'entre la lettre et l'esprit. On se trompe seulement sur sa largeur. En ce départ réside le principal de la sagesse des hommes. » Écoute-moi donc, mon fils, et tiens-toi en paix. Je ne parle pas à

la légère, car je suis un vieillard, et mes paroles valent d'être entendues...

Mais Mohammed, frémissant d'impatience, songeait :

— Le vali parle avec abondance, comme tous les gens âgés; et il a la langue dorée. Toutefois, sa faconde et son astuce ne prévaudront point contre ma prudence.

— Si, continuait le cheick Ibn ben Saïd, j'étais un de ces étourneaux dont la tête tourne à toute saute de brise, si j'étais un de cet adolescens qui ne songent qu'à briller dans les parades et les tournois, tu pourrais négliger de m'entendre. Mais je suis un vieil homme et dont la peine est profonde. Sans doute ai-je trop bataillé en mon temps, — si l'on pouvait trouver qu'il y ait excès dans le service de la Loi. Mes épaules se sont voûtées sous la chemise de mailles, et ma main s'est rendue tremblante pour avoir manié l'épée. Une pareille fatigue, Mohammed, a gagné mon cœur, tant il me semble aujourd'hui incapable de supporter mon chagrin. Jadis je me riais de tout, et ma vie coulait, insouciante et libre, comme un fleuve qui descend au caprice des accidens de son lit. Pour moi, alors, toute femme en valait une autre, et je n'étais sensible qu'aux différences que comportait leur beauté. Car, des laides, il ne saurait être question. J'en perdis quatorze, et des plus belles, à la bataille d'Arnisol. En cette journée, où Allah nous abreuva du fiel amer de sa colère, je fus le seul à ne pas réciter la prière de la peur, et la victoire des Infidèles n'empêcha pas ma lame de pleurer du sang. Je fauchai dans les rangs pressés de ces Aragonais qu'un jour de folie changea en loups ravisseurs, alors qu'ils n'avaient été jusque-là que des chiens impurs, aboyant aux cornes courbées du Croissant. Ce que j'ai fait sera écrit dans les livres. Tu es trop jeune pour avoir connu cela ; et tu penses, en ton particulier, que c'est grande pitié d'entendre ainsi se vanter un vieillard dont la main ne saurait plus, à cette heure, réduire une jument rétive. Ne t'impatiente point : je vais rentrer dans l'utile. Je te compterai trois cents pièces d'or, comme arrhes du marché que je veux conclure avec toi ; et tu en recevras autant quand tu m'apporteras l'image de cire, rehaussée d'une coloration naturelle.

Et le vieux cheick découvrit un petit bahut, dissimulé sous le tapis où il se tenait accoudé. C'était un coffre dont les panneaux bariolés se chargeaient de mille clous, de cornières et de pentures de cuivre, allégées et fenêtrées avec un art puéril et

curieux. Il leva le couvercle bombé. Dans le fauve ruissellement des dinars qui coulèrent entre les doigts secs et noueux du vali, Mohammed Al ben Azziz sentit ses scrupules se fondre comme la neige des Algarves au souffle brûlant du Kamsin, quand ce vent africain traverse la mer. Et il se payait de diverses raisons dont la principale était que les textes sont souvent altérés, et qu'ils deviennent, par suite, de vastes réservoirs d'erreurs où se noient les meilleurs esprits. Il songeait encore que les hommes les plus savans, ou réputés pour tels, considèrent l'Hadith comme la plus obscure et la plus incertaine des lois, et qu'avec une grosse somme d'argent on peut se rendre considérable parmi les hommes et ouvrir des avis ayant chance d'être écoutés. Et Mohammed pensait, par surcroît, que la monnaie des califes est bonne contre toutes espèces de maux. Il se rappela, tout à coup, que des juifs marocains parcouraient, en ce moment même, le pays, en quête d'acheteurs pour une belle esclave blanche. Il lui souvint, aussi, que son écurie ne renfermait qu'une jument grise, un mauvais cheval et un âne, et que son bouc était devenu très vieux.

Cependant Seef ben Saïd continuait de parler, tandis qu'une gazelle familière, qui s'était rapprochée du coffre dans l'espoir d'y trouver du riz, s'agenouillait, puisse couchait paresseusement sur la robe du vali.

— Comment, Mohammed, es-tu assez simple pour croire que le Prophète ait pu établir des différences profondes pour séparer les êtres vivans? Je crois qu'à l'exception des croyans, toute créature porte en soi une destinée semblable. Entre une captive chrétienne, comme l'était ma précieuse fleur de beauté Celindaja, et cette gazelle, par exemple, je ne vois qu'une différence de forme. Car en elles deux résident la souplesse et la grâce, et l'on pourrait se tromper, si l'on ne considérait que l'éclat de leurs yeux...

Ainsi, par ses paroles pesées, auxquelles il mêlait, à plaisir, le tintement des sequins, le cheick Seef ben Saïd s'appliquait à vaincre l'obstination du peintre Mohammed.

Mais celui-ci demeurait anxieux, car la prudence parlait en lui pour déconseiller l'entreprise :

« Les promesses des hommes, pensait-il, sont tracées sur l'eau, et il est plus d'un souffle pour en modeler les rides à son caprice. Le cheick, sa fantaisie une fois passée, oubliera ses engagemens, et la honte me restera d'avoir fait, pour rien, une chose contraire à la Loi. Je resterai en butte au mépris de mes

parens et de mes amis. Je deviendrai un objet de risée : les petits-enfans me poursuivront par le bazar; et je ne pourrai plus gagner ma vie. »

Il se décida, cependant, quand le cheick eut donné l'ordre de charger sur un mulet la boîte qui contenait les trois cents pièces d'or. Et elles avaient été comptées. Alors il suivit le vieillard par des couloirs obscurs et des escaliers tortueux. Et ils accédèrent à une petite chambre qui s'ouvrait sur une terrasse encaissée de hautes murailles. Leur épaisseur se perçait, de place en place, par des jours étroits et obliques comme les archères d'un donjon. A l'approche des deux hommes, une nuée de femmes se dispersa avec des cris étouffés. Le claquement de leurs babouches résonna sur le mortier battu. Et, par les joints des voiles sombres ramenés sur les faces, des yeux luisaient, dont l'éclat était plus vif que celui des joyaux dont chaque esclave était surchargée. On eût dit ces châsses où les chrétiens attachent des escarboucles et autres gemmes d'un grand prix, qui auraient eu des pieds alourdis par des entraves en argent, et qui auraient marché.

Mais, sans s'occuper de ces femmes dont les grâces étaient pour lui chose commune, le vali poussa la porte; et, appuyé sur son long bâton de sycomore couvert d'entrelacs en relief, il dit à Mohammed :

— Regarde! Voici, étendue sur le lit, celle qui fut la joie de ma vie. Bientôt la terre la recouvrira. Hâte-toi donc de reproduire ses traits et de les fixer avant cette heure, trop prochaine, où la corruption dernière les aura dévorés pour jamais. Hâte-toi, mon fils! Que les dernières lueurs du jour ne soient pas perdues! Mets-toi à l'ouvrage. Pour moi, je demeurerai là sans te troubler dans ton travail, et sans te regarder non plus que celle dont la mort commence à ravager, jalousement, la beauté.

Sur l'angareb de bois peint, la favorite semblait dormir, et sa face était plus pâle que les pétales de jasmin dont on avait jonché sa couche. Allongée dans la longue tunique de tabit vermeil, bossué de broderies, Celindaja ne laissait voir que ses mains et son visage dont l'ovale régulier était cerclé de pierreries, Une pierre de lune marquait l'entre-deux de ses sourcils; et des turquoises, grosses comme des œufs, étaient attachées à ses oreilles. Ses mains disparaissaient sous les bagues, et des bracelets damasquinés ou émaillés encerclaient ses poignets. Ses pieds, pris dans des pantoufles en brocart et des chausses pour-

prées, étaient chargés, aux chevilles, d'anneaux d'argent ciselés dont chacun pesait jusqu'à cinq mithkals. Et tous ces détails furent relevés soigneusement sur une feuille de parchemin que Mohammed tira d'un étui qui pendait à sa ceinture et où il portait les outils nécessaires à son industrie. Le soleil se couchait quand il termina sa tâche. On le reconduisit à la lueur des lanternes, et quatre cavaliers almoravides l'accompagnèrent pendant les dix grandes heures de marche qui le séparaient de sa maison.

« Quand tu m'apporteras la statue, lui avait dit le cheick, je te compterai encore trois cents dinars. Emporte tranquillement ceux-ci, et dépêche-toi de modeler cette image. Car je suis vieux, et les jours me paraissent s'envoler comme des passereaux à l'approche de l'épervier. »

Mohammed Al ben Azziz ne se sentit en sûreté que quand il fut rentré dans son logis et qu'on en eut bien tiré et assuré les volets. Son premier soin fut de reconnaître ses sequins : pas un n'était rogné, et leur métal était au plus haut titre. Alors il enferma son or dans un bon coffre à triples cadenas d'acier, et s'endormit content; car, pendant toute la route, il n'avait point vécu, croyant, à chaque instant, que les genétaires de son escorte le tueraient pour s'emparer de son bien. Puis, aux premières heures du jour, il s'occupa de commencer la statue. Afin d'éviter les questions indiscrètes, il s'enferma dans une chambre bien close, sur sa plus haute terrasse, et où nul ne pouvait accéder quand il avait tiré l'échelle qui remplaçait l'escalier. Il y avait transporté toutes les choses utiles à la pratique de son art. Et il défendit à sa femme Zahara, elle-même, l'entrée de ce réduit.

— Je veux, dit-il, essayer de nouvelles poudres et des émaux dont j'ai à éprouver les propriétés, en secret. Et j'en attends merveilles. Qu'on me laisse donc travailler dans le silence et le plus complet recueillement.

Sur les mesures exactes de la jeune fille morte, il établit une forme en hêtre, composée de billettes adroitement taillées au ciseau, jointes à contre-fil ainsi qu'il convient dans les pays secs où le bois est sujet à jouer, et assemblées strictement avec des chevilles de chêne. Alors, il habilla cette charpente avec la cire, s'ingéniant à reproduire curieusement les moindres particularités du modèle. Pendant un mois tout entier il ne cessa de manier l'ébauchoir, le compas et le fil à plomb. Et, plus d'une

fois, il détruisit l'œuvre de plusieurs jours, parce que les contours lui apparaissaient secs et grossiers, sans vérité et sans grâce. Puis, satisfait de la forme. Mohammed décida de peindre le simulacre de cire. Il broya les couleurs les plus fines et ne ménagea ni le cinabre, ni l'outremer, non plus que le jaune indien. Mélangeant dans de justes proportions le blanc d'œuf, la colle de parchemin et la gomme d'Arabie, il épaississait ses enduits avec du plâtre dix fois passé au tamis, les corsait avec l'alun. Ou bien il s'acharnait à la réussite d'un vernis, chauffant et refroidissant tour à tour le copal, l'élémi, la sandaraque, le damar et le sang-dragon.

Enfin la figure de cire se dressa, terminée. Une autre Celindaja vivait maintenant, à cela près qu'il lui manquait seulement le souffle. Cependant Mohammed ne pouvait plus se détacher de son ouvrage. Tout prétexte lui était bon pour opérer quelque retouche, pour détacher un pan de draperie avec un fil de cuivre rougi au feu. Ou bien c'étaient les verres colorés qui ne s'harmonisaient pas avec le ton des vêtemens. Et il s'essayait à mieux marier les émaux, taillés en manière de gemmes; leur scintillement égalait le brillant des yeux. Ceux-ci étincelaient ainsi que des yeux vivans, tant les vernis subtils y avaient été peu ménagés, et sur le blanc où se détachaient des fibrilles carminées, et sur la pupille disposée en creux et recouverte d'une pellicule ténue de cristal. Des émeraudes, des rubis et des grenats, tous parfaitement imités, se suspendaient aux oreilles, alternant avec les turquoises mates et les topazes rutilantes; ils s'étageaient sur le front, couraient en une sorte de gourmette qui se rattachait à la coiffure dorée, après avoir bridé le menton. Et la face, merveilleusement blanche, apparaissait par le large entre-bâillement des voiles aux plis savamment compensés : telle la lune luit par les soirs calmes de printemps, au milieu des nuages pressés en flocons légers. Et Mohammed demeurait acharné à sa besogne. Il vivait enfermé avec sa statue, et ne pensait plus à rien d'autre sur la terre. Et, à l'idée qu'un jour viendrait où il lui faudrait envoyer la Celindaja sculptée et peinte au vali Seef ben Saïd, il sentait une douleur amère monter de son cœur à ses lèvres. Il pensait que son tort avait été grand d'accepter les sequins en arrhes du marché : « Si je n'étais pas si besogneux, se disait-il, je rendrais au cheick ses pièces d'or. Mais, hélas! j'ai déjà dû en dépenser la plus grande partie! » Et il maudissait sa pauvreté.

Or, un soir, il s'assoupit devant l'effigie, engourdi dans sa contemplation quotidienne, sans se préoccuper d'un vaisseau plein de vernis qui chauffait, sur un petit fourneau, dans un bain de sable. Une braise ardente, ayant roulé du foyer sur le sol, enflamma quelques chiffons imbibés d'essence, par quoi le feu gagna de proche en proche et dévora des planchettes de bois sec, dressées dans un coin. Celles-ci tombèrent sur le pot au vernis qui se mit à flamber. Les étincelles rouges voltigèrent à travers l'atelier, et des tourbillons fuligineux enveloppèrent l'effigie. Et Mohammed Al ben Azziz crut voir en songe un ange dont les ailes noires, largement éployées, se replièrent sur sa statue. Et les yeux de cet ange dépassaient en éclat toutes les constellations du ciel. Sa figure, belle et régulière, était pareille à celle d'une femme; et sa longue robe sombre ne laissait rien deviner de son corps. Reconnaissant Azraël, le messager de la mort, le peintre pensa que sa dernière heure était venue, et il baisa la terre devant l'envoyé d'Allah. Mais, comme la créature céleste, ne s'occupant point de lui, avait tout l'air, au contraire, de vouloir emporter le portrait de Celindaja entre ses ailes, il se dressa sur ses pieds, — car la jalousie et la colère parlaient, dans son rêve, encore plus haut que son habituelle prudence, et il se précipita au secours du simulacre qu'il avait créé.

— C'est moi! hurlait-il en proie à son cauchemar et sans s'apercevoir que les flammes léchaient sa robe, — c'est moi qui ai modelé cette jeune fille, entends-tu! Et si tu as le droit d'enlever ceux qu'Allah a rayés du livre, et seulement quand le fruit lumineux s'est éteint sur l'arbre de vie, tu n'as pas le pouvoir de voler cet objet qui est mon bien et où est passée mon âme, au prix de mon éternel salut!

Mais l'ange ne semblait pas l'entendre. Il avait enlacé dans ses immenses ailes noires la poupée qui paraissait maintenant vivre, palpiter et se fondre à leur contact, tandis qu'au-dessus de sa tête, où fulguraient les joyaux, les yeux de l'être surnaturel envoyaient deux faisceaux d'une lumière aveuglante. Alors Mohammed s'élança contre le ravisseur, saisit l'image dans ses bras. Il se réveillait à peine, qu'il flambait avec elle à la manière d'une torche; la cire ardente l'enduisait de la poitrine jusqu'aux pieds. Il s'abattit dans le brasier en défiant encore Azraël, qu'il crut voir planer au-dessus de lui avec ses yeux flamboyans. Le plafond s'effondra, et ce ne fut plus qu'un vaste bûcher qui cré-

pita sur la terrasse, cependant que Zahara et ses esclaves, accourues au bruit, remplissaient l'air de leurs cris de désespoir et d'effroi. A ce moment arrivait le messager que le vali envoyait, chaque semaine, chez le peintre, pour réclamer le travail promis. La maison de Mohammed Al ben Azziz n'était plus qu'un brasier mal éteint où l'eau sifflait parmi les cendres fumantes. Et le cheick Seef ben Saïd, à apprendre cette nouvelle, fut grandement mortifié :

« Allah, murmura-t-il, n'a point approuvé mon entreprise, et Mohammed avait raison en refusant d'exécuter pour moi cette figure de cire. Iblis l'a emporté dans le séjour des damnés, car on n'a rien retrouvé de son corps non plus que de sa statue. »

II. — HISTOIRE DE LA BAYADÈRE POUMI ET DU PRINCE CHATOUN

Chatoun Bahadour, plus connu sous le nom de Vandriamah Chatoun, était un simple soubadar d'Arni qui parvint, au temps de l'empereur Ferucksiar, à s'emparer de la citadelle de Ghiwa, puis à détrôner le nabab Soupraza Chandraja Bidji par une série d'intrigues dont l'histoire n'a point enregistré le détail. Alors cet homme de rien, et qui appartenait bien juste à la caste des Soudras, ne craignit pas de prendre le titre de rajah. Il osa même se passer de l'investiture régulière que pouvait seul lui donner le roi de Vijianagar; et celui-ci fut très irrité de ce manquement aux plus habituelles convenances. Toutefois il ne reçut point à sa cour le malencontreux Bidji, ainsi dépossédé. Mais il lui conseilla d'attendre le bon plaisir des Dieux à qui l'on doit, en tous temps, se soumettre, et il lui défendit, sous peine de la vie, de séjourner dans ses États. De telle sorte que Bidji n'eut plus d'autre retraite que les cavernes du ghât ou l'abri incertain de la jungle. Toutefois Bidji ne désespéra pas de la protection de Vishnou qui gouverne le monde, assis sur une tortue, pour indiquer que la justice est lente à venir, et il se constitua caller, c'est-à-dire voleur des grands chemins, avec ses compagnons fidèles que retenait auprès de lui la proscription où les avait enveloppés Chatoun. La faveur de la déesse Kali procura aux callers quelques occasions de gagner. Ils purent dépouiller deux caravanes de marchands qui se rendaient à Trichinopoly. Ainsi Bidji put-il accumuler quelques milliers de roupies et cesser de désespérer de l'avenir

Comme il parcourait, certain jour, une forêt en quête d'un hasard profitable, il rencontra un fakir qui s'avançait lentement. Appuyé sur son haut bâton où sonnaient les rondelles de cuivre destinées à écarter les serpens, le vieux sanniassy paraissait continuer ce bois dur et rugueux, tant ses membres et son corps nus étaient maigres et noueux. Sur son flanc que chaque effort du souffle creusait, en exagérant les rides de la peau tannée, pendait une noix de coco sculptée où quelques paquets de riz, farci de mouches, s'enveloppaient dans des feuilles de bananier. Et l'homme décharné progressait à la façon d'un insecte mutilé; on eût dit une araignée gigantesque, réduite à trois pattes, et qui se hâtait parmi les roches. Sur son crâne, taillé en pointe, s'enroulaient les nattes de ses cheveux gris, sa barbe hérissée tombait sur sa poitrine dont chaque côte apparaissait, tendue comme un arc, et les poils en ressemblaient aux herbes qui pendent des parois d'un torrent. C'était un mendiant vénérable, illustre dans tout le Carnatic pour son austérité et sa science. Le bruit courait que le jour où il mourrait, si cela arrivait jamais, son bâton se changerait en une queue de vache, afin que les prescriptions de la loi fussent observées. Par ses mortifications, il s'était élevé au suprême degré de la puissance mystérieuse; il pouvait demeurer plusieurs semaines enterré comme un cadavre, puis se relever dispos; il pouvait planer dans l'air et marcher sur les eaux, disparaître à son gré et se rendre invisible, défier le tranchant des armes. Son autorité dans les familles était incontestée; il accordait les plaideurs et s'occupait des mariages. Rien ne lui était inconnu.

Bidji salua respectueusement le sanniassy et passa son chemin, car on ne doit point interroger les yoguis qui n'aiment pas être troublés dans leurs méditations : tout discours est une trame subtile où peut s'embarrasser la vertu sans espoir de retraite. Mais le fakir s'arrêta et appela le prince déchu :

— Fils de Chandraja, dit-il d'une voix faible et sourde, je ne serais pas étonné si quelque jour ton ennemi Chatoun portait la peine de ses fautes. Son avarice et sa superbe crient contre lui, et il ne donne rien aux religieux errans, et il les repousse avec mépris.

Bidji ne fut point surpris, à s'entendre ainsi nommer, car rien n'est caché aux vanaprasthas du désert. Et, sentant que celui-ci pouvait lui faire quelque communication utile, il troussa son

pagne, en dénoua un coin, prit quelque vingt roupies qui s'y trouvaient enfermées, et il pria le saint ascète de les accepter et d'excuser la modicité de l'offrande.

Appuyé sur son bâton, le sanniassy parla alors, et son regard, vide à force d'avoir contemplé fixement le soleil, semblait se perdre dans l'immensité bleue du ciel sans nuages : des Iroulas, de ces chasseurs d'abeilles qui vont par la montagne, étaient descendus dans les villages, au-dessous. En vendant leurs récoltes de cire et de miel, ils avaient appris des choses importantes. Le fakir les avait ouïes de leur bouche. Encore que ces coureurs de ghâts soient le rebut de l'humanité, leurs paroles méritent créance. Ils sont, en effet, trop simples pour atteindre jusqu'à la difficulté du mensonge. Ils avaient rapporté que les impôts allaient sans cesse en augmentant, et le rajah Chatoun passait sa vie dans les plaisirs. Une bayadère de Vélore, que l'on connaissait à Tindivanam sous le nom de Poumi, était sa principale favorite. Poumi était célèbre pour sa cupidité et son luxe. Habitant avec sa mère dans une maison privée, contre toute règle, elle thésaurisait, vendait les charges et la justice. Mais, pour riche qu'elle fût, cette créature ne savait que crier misère, et, toujours prête à recevoir le plus offrant, elle confiait à chacun ses plaintes sur le peu de libéralité du prince Chatoun à son endroit.

Bidji, du discours de ce fakir, conclut que les temps étaient venus pour lui de tenter quelque chose pour ressaisir le pouvoir. Il suffirait d'acheter Poumi et d'ourdir une conspiration qui aboutirait au meurtre de Chatoun. Et le sanniassy consentit à se charger de cette affaire, quand il eut appris que Bidji possédait une grosse somme enfouie en lieu sûr.

— Que Çiva te protège, mon fils! conclut-il en prenant congé. Si ce n'est pas Poumi qui tue ton ennemi, ce sera moi...

Et, comme le proscrit, que son existence de caller avait rendu irrévérencieux, souriait, le sage ajouta :

— Rien n'est impossible aux vanaprasthas du désert! Rapproche-toi donc de Ghiwa. Sous peu de jours, je te ferai prévenir par un messager.

Et il s'éloigna, boitant. Longtemps après qu'il eut disparu, Bidji entendait résonner les garnitures du bâton. Mais, si chancelante que fût l'allure de l'ascète, elle ne l'en mena pas moins à Tindivanam dans le temps qu'il faut au soleil pour parcourir

cinq fois sa carrière. Et il frappait à la porte de la belle Poumi. Après un long entretien, la bayadère et le fakir tombèrent d'accord, car une commune passion pour l'argent les tenait. Si Poumi rêvait d'acquérir toutes les pierreries de Golconde, le sanniassy songeait à une cachette du Mysore qu'il visitait une fois l'an, et où dormait un lac de roupies. Et c'était sur cette couche d'argent monnayé qu'il comptait dormir son dernier sommeil. Le plan des deux complices était simple : ils s'introduiraient le soir dans le palais enclos par la citadelle de Ghiwa, et visiteraient Chatoun sur la haute terrasse où il goûtait toujours seul la fraîcheur de la nuit. La femme, sous quelque prétexte, l'injurierait d'abord, et, comme c'était un homme violent et d'un emportement sauvage, il se jetterait sur l'imprudente. Poumi saurait alors mettre entre elle et le rajah l'espace béant d'une ouverture carrée par quoi l'on accédait à la terrasse, et Chatoun tomberait dans la salle du bas où il se romprait les os. Si la bayadère ne réussissait pas, le fakir, lui, se chargeait d'exaspérer le rajah « en ne lui prodiguant que des paroles louangeuses, » et de le précipiter dans le vide. Et même il proposa à Poumi une gageure : « Lui seul saurait émouvoir la colère de Chatoun, et l'obliger à le poursuivre, le cimeterre à la main. » La danseuse, piquée au vif, mit alors en enjeu la récompense que devait lui compter Bidji, en cas de succès. Et le fakir accepta.

Aux premières heures du soir, ils se hâtèrent vers la citadelle. La garde ne s'opposa pas à leur entrée, tant on connaissait la puissance de Poumi sur Chatoun, et tant était grande la vénération qu'inspirait le vanaprastha réputé dans tout le pays d'Arkat. L'usurpateur Chatoun, assis en tailleur sur un tapis, salua à peine le vieux compagnon de Poumi, qui s'accroupit silencieusement après avoir déplié la mauvaise natte qu'il avait apportée sous son bras. Le rajah appela Poumi d'un signe pour qu'elle prît place auprès de lui. Mais la bayadère haussa les épaules, frappa du pied la mosaïque, cracha avec dégoût, et cria de sa voix la plus méprisante :

— Plutôt pénétrer dans la maison d'un tchandala, contracter union avec un paria, manger de la vache, que de me joindre à toi, Vandriamah Chatoun, opprobre du Carnatic, toi dont la mère était peut-être une soudra, mais dont le père était sûrement un de ces vadagas errans qui se nourrissent de lézards!

A Lakmi ne plaise que je sourie à un avare tel que toi, à un poltron qui meurt de peur si un chacal crie dans la nuit, et qui s'enfuirait jusque dans le Deccan, à cette heure même, si Soupraja Bidji se donnait la peine de venir frapper à la porte! Quelque jour il arrivera, et, te saisissant par la barbe...

Et la bayadère, s'avançant jusqu'à toucher Chatoun, esquissa même le geste de tirer l'épaisse et large moustache du nabab impassible. Il se contenta de dresser sa main gauche ouverte pour garantir sa face. Et Poumi recula, parce que le cimeterre posé en travers des genoux de Chatoun présentait la poignée précisément sous sa droite.

« D'un seul coup, se dit-elle, il me fendrait en deux moitiés comme un fruit de jaquier. Et je ne suis pas assez sûre de mes jambes pour bondir en arrière quand mes yeux se baisseraient devant l'éclat de l'acier. »

Le rajah continuait de regarder la jeune femme sans que ses traits reflétassent autre chose que la bienveillance amoureuse et leur lourde indifférence habituelle. A voir la retraite maladroite de la danseuse, il sourit vaguement. Et, d'un signe de son index replié, il l'attira vers les coussins où il était accoudé. Poumi, remettant à des temps meilleurs son entreprise, obéit docilement et se tapit près du maître. Mais le fakir avait glissé comme si sa natte le portait. Maintenant elle recouvrait l'ouverture béante de la terrasse, elle paraissait rigide, car elle ne s'enfonçait pas sous le poids du corps accroupi en son milieu. La nuit était devenue plus sombre, et les vêtemens blancs du rajah, les gemmes du cimeterre, les anneaux de Poumi, la natte jaunâtre tachée de noir par la maigre personne du fakir, demeuraient seuls perceptibles, le reste se noyait dans l'ombre. Alors le solitaire harangua le voluptueux Chatoun en ces termes :

— Tu as bien agi, généreux tchatria, en ne prêtant aux propos de cette nautchni qu'une oreille trois fois close par la sagesse, la fierté et le dédain. Tu sais mieux que personne que la principale qualité d'une femme est dans sa simplicité même. Celle-là, d'ailleurs, comme les mouches engendrées par la corruption, est à la fois belle et venimeuse. Elle conspire contre toi. Elle t'a vendu à ton ennemi contre mille pagodes d'or, ce dont elle n'a pourtant que faire; l'argent, en effet, ruisselle chez elle, puisqu'elle te trompe avec le bazar tout entier...

Mais le yogui cessa brusquement son discours. Le rajah, d'un

saut, s'était levé sur ses pieds, et d'un temps avait dégainé son cimeterre. L'acier d'Ispahan jaillit de sa gaine, comme le croissant de la lune d'un nuage chassé par le vent. Ivre de fureur, Vandriamah Chatoun chargea le religieux, et, d'un coup, pensa lui faire voler la tête. Le saint homme, debout, s'éloignait à reculons, sans que cependant ses jambes ni ses pieds remuassent; et Chatoun, pensant toujours l'atteindre, brandissait l'arme nue où luisaient mille pierres précieuses, et avançait en mugissant de colère. Déjà il foulait la natte, quand celle-ci s'abîma sous ses pas. Une malédiction sauvage s'éleva, puis deux bruits se suivirent de très près; celui d'un corps lourd s'écrasant sur les dalles de l'étage inférieur, celui d'une lame qui rebondit avec un son clair et vibrant.

Ainsi mourut le soubadar Bahadour Chatoun, qui fut rajah pendant trois années. Il périt victime de sa nature violente et des embûches disposées, suivant la volonté des Dieux, par un prêtre mendiant et une prostituée. Cependant les auteurs de l'accident s'enfuyaient, dans la nuit, par les couloirs. Ils eurent vite atteint les portes de la citadelle, avant que le palais ne fût réveillé. Poumi n'eut qu'à écarter son voile pour que les guerriers de garde ouvrissent le lourd battant rouge, chargé de rosaces en cuivre. Et, marchant dans la campagne, elle songeait aux moyens d'éluder son engagement.

« Si seulement, — songeait-elle en balançant ses hanches magnifiques, bridées par ses pagnes écarlates qu'éclaboussaient de sang les rayons de la lune, — si seulement je pouvais inspirer quelque désir à ce fakir, je saisirais le moment utile, et je lui enfoncerais dans le foie ce petit poignard que je porte toujours sur moi! »

Et cambrant sa taille, rejetant en arrière son voile, d'un mouvement langoureux qui fit valoir le galbe de sa gorge, harmonieusement bombée comme celle de la déesse Parvati, l'indolente Poumi appela le sanniassy avec des accens chantans. Mais le vanaprastha du désert ne répondit pas à cette voix, une des plus suaves qu'aient jamais entendues les hommes. Et la bayadère Poumi, s'étant retournée avec impatience, habituée qu'elle était à voir ses vœux toujours exaucés, s'aperçut que le solitaire n'était plus derrière elle. Et pourtant elle croyait toujours entendre ses pas et les plaquettes de cuivre qui tintaient à son bâton. Pâle d'épouvante, Poumi sentit que ses jambes se faisaient

plus molles que le tronc d'un jeune bananier. Et elle se laissa aller sur les genoux, criant d'angoisse, sans s'apercevoir que le prince Bidji était là, devant elle, avec ses fidèles compagnons les callers.

A grand'peine put-elle raconter les événemens prodigieux qui venaient de s'accomplir, puis elle tomba en faiblesse. Poumi revint cependant à la vie, mais ce fut pour renoncer aux pompes et aux tentations du monde. Repoussant les offres de Soupraja Bidji, qui, rétabli sur le trône de son père, voulait l'élever au rang de première concubine, elle se retira, — au grand scandale de sa famille qui comptait sur elle pour acquérir de l'influence, — dans un couvent réputé. La bayadère Poumi étonna, par la suite, le monde par la pratique de ses vertus, plus peut-être que jadis elle ne l'avait ébloui par son luxe et sa corruption. Elle éleva un monument en ce lieu même où avait disparu le mystérieux solitaire. Et une légende s'établit, disant que le sanniassy avait été suscité par Vishnou pour délivrer le pays d'Arkat du tyran Bahadour Chatoun. Mais, comme rien n'est respecté par les mauvais esprits et les incrédules, une autre version s'établit, donnant à croire que le fakir n'avait abandonné sa compagne que pour arriver le premier auprès de Bidji et recevoir une plus riche récompense; car il redoutait beaucoup de la beauté de Poumi, qui, en toutes circonstances, devait être d'un plus grand poids que sa sagesse, aux regards d'un jeune homme tel que Soupraja Bidji

III. — LES ROSIERS DE LA BÉGOM

Depuis quatre mois déjà, les cavaliers de Nazzar-Abbas étaient descendus dans le pays de Marwar, et ils tenaient la citadelle de Méroum étroitement assiégée. Car c'était là que le radjah Palajesha renfermait ses épouses et ses trésors, et la prise de cette place permettrait au vainqueur d'exterminer les derniers descendans de la dynastie Chandal, et de se faire sacrer empereur, comme il convenait, par les imans.

Du haut des murailles, les rhadjpoutes impassibles regardaient la plaine uniformément rouge et où l'on ne voyait plus un arbre. Car les Musulmans, autant pour satisfaire aux besoins de chaque jour que pour désespérer les Hindous, avaient abattu tous les shishams, sans compter les asanas, et scié, avec de

grands cris de dérision, le ghambar planté là depuis des siècles, en souvenir de celui qui abrita le Bouddha sous ses branches et dont l'ombre ne tourna point. Les tentes des ennemis se pressaient à trois portées de flèche des douves, et leurs rangées moutonnées étaient plus nombreuses que les monticules de sable qui rident l'uniformité du désert. Et, à considérer ces choses, sous le soleil déjà brûlant du matin, les assiégés se sentaient tristes, car ils prévoyaient la fin prochaine de la défense, et la religion leur défendait de se rendre esclaves d'un conquérant étranger.

La bégom Navarapouni descendait alors les degrés de la vaste cour intérieure qu'emplissaient ses parterres de roses. Quand ses servantes eurent étendu à terre le tapis brodé, à rinceaux blancs et rouges, sur le fond de velours noir, la fille préférée de Palajesha s'y assit et regarda ses fleurs avec tristesse. Mais sa nourrice s'approcha. C'était une vieille femme couverte de joyaux et qui avait dû être très belle, encore que sa peau eût la couleur du pelage des gazelles. Et ses yeux peints brillaient entre les ornemens d'or incrustés de turquoises qui chargeaient son front, ses tempes et son nez. Elle posa sur une petite table basse une panelle à bouche évasée, et dit simplement :

— Il y en aura encore pendant cinq jours. A partir de demain, toute femme sera réduite à un dixième de mesure. Et l'on craint qu'il ne pleuve point. Les vaches grises qui se montraient cette nuit ont fui devant la colère de Skanda.

Cette femme voulait dire par là que le Dieu de la guerre ne leur était pas favorable, et qu'il avait chassé les nuages, gros de promesses de pluie, que l'on avait vus voiler un moment la lune. Et c'était là une chose terrible, car l'eau des citernes était tarie, et les ennemis gardaient étroitement les abords du fleuve, éloigné seulement d'une demi-heure de marche, et dont on voyait luire la surface comme un immense arc d'argent.

La bégom ne répondit rien, et les femmes s'éloignèrent. Elle se leva alors, prit le vase d'or dans sa main gauche, et, de sa droite, qui portait tant de bagues qu'elle en paraissait armée comme d'une manicle d'archer, elle aspergea soigneusement les fleurs. Mais cet arrosage prit vite sa fin, parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'eau dans le vase, qui n'était guère plus gros que la tête d'un nouveau-né. Et la bégom n'en garda pas une goutte pour elle-même. Elle se rassit sur son tapis, et croisa, à la façon

des tailleurs, ses jambes fines cerclées par des armilles d'orfèvrerie qui sonnèrent comme des entraves. Elle avait déposé tout près ses babouches de basane écarlates, peintes de couleurs vives, et dont le bec crochu se terminait par des floches couleur de sang. Ramenant sur ses genoux ses bras jeunes et pleins, Navarapouni dit, d'une voix lente, et comme si elle parlait à quelqu'un qui se tînt là, à la toucher :

— Tristes roses, mes filles, mes enfans, mes amours, voici que l'eau manque et je ne sais plus que faire pour vous en trouver. J'ai envoyé des hommes, durant dix-huit nuits, avec des pots, vers le fleuve ; mais aucun n'est revenu, et je ne peux plus décider les autres à faire ce voyage, car mon père l'a interdit. Ma condition de femme me défend d'y aller moi-même, et je dois mourir plutôt que de tomber entre les mains des impurs ennemis. Depuis longtemps, dès les premiers jours du siège, j'ai fait le sacrifice de ma vie, et le bûcher de bois, odorant suivant le rituel, est dressé dans le souterrain. Nous y monterons le jour où l'assiégeant sera pour forcer les portes. Tout cela n'est rien, quand je pense à vos souffrances et à votre mort, sans doute prochaine. Roses, mes amours, fleurs chéries entre toutes par Sarasvati, la Déesse Mère, et pour votre beauté et pour vos parfums, je veux la prier pour vous, et qu'elle me fasse la grâce de vous préserver de tout mal.

Et, levant vers le ciel sa face régulière et pâle où les sourcils semblaient tracés par un pinceau chargé de l'encre noire des scribes, et se réunissaient au-dessus du nez par le signe mystérieux du swastika soigneusement dessiné avec un calame, Navarapouni murmura lentement :

— O Sarasvati, fille et épouse de Brahma, gloire de sa chair, fleur de son sang, en qui réside la vie elle-même et qui nous a tous créés ! Toi qui engendres, dans un enfantement continu, et les hommes, et les bêtes qui vont sur la terre, et les fleurs qui embaument les nuits, toi en qui sont la puissance, la terreur et l'amour, écoute ta fille ! Car je suis trois fois ta fille et comme Dvija, et comme femme, et comme reine ; et je t'invoque trois fois, belle maîtresse du paon, éternel péché de Brahma ton père, je t'invoque trois fois, parce que je vais bientôt mourir. Prends ma vie, ô Sarasvati qu'adorent les éléphans aux changemens de la lune, mais épargne ces rosiers que, depuis des années, j'arrose pieusement de mes mains. Ce sont eux qui four-

nissent chaque jour les guirlandes dont les brahmes ornent ton image de terre noire. L'or et les pierreries ne valent rien pour toi; tu es la chair de la femme, et rien ne t'est plus semblable que les pétales des fleurs! Quand je serai sur le bûcher, ô ma mère, fais qu'à travers les flammes claires, mon dernier regard soit pour ces roses, et que mon âme s'envole vers toi comme le font à chaque heure de la nuit leurs effluves!

Et la bégom s'arrêta épuisée, car jamais elle n'en avait autant dit. Des larmes, plus grosses que les perles qui pendaient à ses oreilles, vinrent rejoindre celles qui bordaient le large disque d'or fixé à l'aile gauche de son nez, et les perles de la mer n'étaient pas plus limpides que les perles liquides qui ruisselaient doucement le long du visage ovale et d'une blancheur de cire.

Aux oreilles de Navarapouni en extase, l'air parut chanter; à ses narines, l'odeur des roses monta plus forte; un brouillard bleu, comme la fumée du benjoin, l'enveloppa; et elle entendit une voix grave et puissante qui disait:

— Fille de Palajesha, le parfum de tes vertus est monté jusqu'à mon trône et, comme une tubéreuse qui s'ouvre, ton cœur embaume la piété. Vierge tchatria, j'accepte ton sacrifice.

Un bras éclatant comme s'il fût fait d'un rayon de lumière apparut alors, et, dans un battement d'ailes de paon, la bégom sentit une main s'appuyer sur son front. Elle tomba pâmée.

Mais voici que les rosiers parurent grandir, et l'étroit espace des parterres devint large à contenir une armée. Les murailles reculaient dans tous les sens comme les brumes qui s'éloignent sous l'effort des vents. Une forêt de lances parut sortir de terre, entraînant avec elles des escadrons tout entiers. Et l'on eût dit que de grands poissons dorés, suspendus par rangs à autant de lignes, émergeaient du fond d'un lac.

Dix mille cavaliers, peut-être, se dressaient là, sur cinquante hommes de face, car on aurait pu compter jusqu'à deux cents files, et tous portaient des armures comme on n'en voyait plus depuis longtemps. Les voiles de mailles cachaient les faces coupées par le nasal convexe dont la tête s'épanouissait, au droit de la coupole des casques pointus, en calices de fleurs d'où sortaient, comme autant de bouquets, les touffes légères des plumes teintes. Des cuirasses damasquinées enserraient de leurs com-

partimens carrés les torses dont la taille, sanglée par les hauberts à anneaux plus fins que les écailles des serpens, était fine comme celle des femmes. Tous ces gens de guerre portaient à l'arçon gauche de leur selle, plus crochu que les babouches de la bégom, la lourde épée des sacrifices, une rondache en cuir de rhinocéros battait derrière leur cuisse. Certains n'avaient pas de lance, mais un cimeterre à lame en spatule étincelait à leur poing droit d'où retombait un gland à trois lobes, avec des perles blanches comme pendans.

Sous les caparaçons à modillons en losanges d'argent, marqués de quatrefeuilles en émail vert à leur centre, les chevaux blancs, presque bleuâtres, encensaient, agitaient leurs brides de soie rattachées aux mors par des bossettes découpées à l'image de l'amalaka des temples. Leur queue et leurs pieds étaient peints en rouge, et leurs naseaux noirs et veloutés étaient fendus comme il convient aux chevaux de guerre. Mais, dans les rangs pressés et d'hommes et de bêtes, régnait un silence tel, qu'on entendait le chant des bengalis qui mangeaient le riz dans leur volière en filigrane, suspendue à une fenêtre de marbre. Et, quand les chevaux commencèrent d'avancer, la corne blonde de leurs sabots ne sonnait pas sur la terre. La bégom connut à ces signes que c'étaient là des créatures surnaturelles et que leurs habitudes n'étaient point celles du commun des êtres. Car ils ressemblaient en tout à des ombres, et elle ne percevait aucun bruit. Elle n'en entendit pas davantage quand ils descendirent la rampe de pierre : devant eux les degrés parurent s'aplanir, les murs semblèrent s'abaisser, l'on put croire que le fossé se comblait.

Maintenant ils étaient dans la plaine où ils volaient comme les grands oiseaux qui, au coucher du soleil, regagnent les îles des fleuves. Ils atteignirent le camp des assiégeans, balayèrent les tentes comme l'ouragan des orages, et l'on pouvait voir les chameaux, fous de terreur, se traîner dans la boue, sur les genoux, sans pouvoir se débarrasser de leurs entraves. Les cavaliers silencieux fauchaient dans la foule des fuyards où les lames luisantes s'abattaient, moissonnant des épis humains, et les coups étaient si pressés, que sur les flancs des escadrons, on aurait dit qu'il pleuvait du sang, dans un vol de bras et de têtes. Les cris confus des Musulmans arrivaient jusqu'aux murailles, dominés par la voix stridente des émirs qui cherchaient à rallier leurs bandes et frappaient du long cimeterre les lâches qui essayaient de se

sauver. Nazzar-Abbas apparut alors à la tête de ses Béloutchis luisans sous les chemises de mailles. On le vit enlever son cheval gris houssé de velours vert et se précipiter à la charge. Tout disparut dans la poussière et l'on ne distingua plus rien, jusqu'à l'heure brûlante où le soleil semble fixer sa course et dominer le monde en planant au milieu du ciel. Un coup de vent balaya la plaine, et les gens du rajah, qui n'avaient pas quitté leurs murailles, dans la crainte d'une ruse de guerre, peut-être, ne virent plus que des monceaux de morts mêlés à des bagages et à des chariots sans nombre, autour de quoi se pressaient des bœufs et des chevaux serrés en groupes. Les étendards des émirs, le grand drapeau du Mogol étaient renversés, et, si loin que pût atteindre le regard des chasseurs de bouquetins habitués à scruter les moindres objets qui se détachent à l'horizon, on ne voyait plus personne.

Lorsque les femmes de la bégom entrèrent dans le jardin des roses, elles s'aperçurent avec épouvante que tous les rosiers avaient disparu. Couchée sur son tapis de Kashmir, Navarapouni semblait dormir. Quand on voulut l'éveiller, on reconnut qu'elle était morte.

MAURICE MAINDRON.

POÉSIES

VIEILLE HISTOIRE

Pygmalion avait conçu sa Galatée;
En elle projetant son rêve intérieur,
Il la fit si vivante et parfaite en sa fleur,
Qu'il l'adora, l'ayant trop tendrement sculptée.

Pâle, à genoux, buvant cette blancheur lactée
Dont Aphrodite avait animé la froideur,
Il la priait, le cœur brûlé par sa splendeur :
Sa prière d'amour ne fut pas écoutée...

Elle marchait; jaloux, il suivait tous ses pas;
L'être par lui créé ne le regardait pas;
Et, sincère, instinctive, hélas! sans être vile,

Pendant qu'éperdu, fou, mourant, il l'implorait,
Parfois, en le voyant souffrir, elle pleurait,
Mais aimait mieux les beaux éphèbes de la ville.

LES ARBRES

Aimez et vénérez, ne tuez pas les arbres;
Tout peuple meurt, après que ses grands bois sont morts;
Il ne suffit donc pas de la splendeur des marbres :
Ces verts abris perdus, les peuples sont moins forts.

Ce n'est pas seulement pour la douceur du rêve,
Par nous goûtée en l'ombre apaisante des bois,
Qu'il conviendra toujours de respecter leur sève,
Sœur pâle du sang rouge, et sacrée autrefois;

C'est qu'ils gardent en eux l'âme de la patrie,
Son vieil esprit, ses mœurs, son antique vigueur :
Quand la sève à flots coule en la forêt meurtrie,
Un peu de notre sang quitte aussi notre cœur.

Un être obscur et doux vraiment dort sous l'écorce.
Les chênes autrefois étaient des demi-dieux,
Protecteurs de la race et gardiens de sa force,
Et leur horreur sacrée étonnait nos aïeux.

Nous la devons aimer, la forêt fraternelle,
Dont l'âme épanche encor le silence et la paix,
La paix des jours premiers réfugiée en elle,
En la verte fraîcheur de ses rameaux épais.

Et, parfois, je voudrais qu'étendant sur la terre
A nouveau son empire et son calme divin,
Elle nous survécût, auguste et solitaire,
Ayant enseveli tout le vain bruit humain.

HYMNE AU SOLEIL

Dans le sentiment védique.

Entouré de splendeurs, comme un Roi de ses femmes,
Prodigue de ton or, de ton cœur, de ton sang,
Tu t'avances, Soleil, magnanime et versant]
L'énergie à nos corps et la joie à nos âmes.

Maître du Ciel, écoute et reçois ma prière :
Cavalier éternel de ces steppes d'azur,
Fais-moi fort, lumineux, véridique et très pur;
O Roi bon, fais moi bon comme l'est ta lumière.

Puisque ainsi ta pitié m'est douce et que tu m'aimes,
Embrase tout mon cœur, éclaire mon esprit;
Rajah, dont le regard encourage et sourit,
Fais-moi participer à tes ivresses mêmes;

Fais-moi marcher heureux et fier en cette vie;
Mets ta flamme en mon sein, ta clarté dans mes yeux;
Et ma mortalité n'enviera pas les Dieux,
De ténèbres sans fin dût-elle être suivie!

LA COQUILLE DANS L'OCÉAN

Au sein de l'effrayant espace où l'âme habite,
Le *moi*, c'est la coquille étroite qui l'abrite,
Abri qu'elle a construit, où pour quelques instans,
Dans l'océan sans fond de l'espace et du temps,
Elle résiste donc à l'énorme pesée
De ce Tout formidable, et par lui non brisée
Vit, palpite, grandit, brave cet Infini,
Chétive, est cependant une heure égale à lui,
Sa conscience étant peut-être en cet atome,
Pour qui la Vie a l'apparence d'un fantôme!

OMBRE D'UN RÊVE

Parmi ces rencontres d'atomes,
Ne sachant pourquoi je suis né,
Je marche comme halluciné
En un tourbillon de fantômes!

Vague étincelle entre deux nuits,
Entre deux néants ombre d'être,
A la veille de disparaître,
Je ne sais encor qui je suis...

REQUIEM ÆTERNAM DONA EIS, DOMINA!

Elle étanche des cœurs la soif inassouvie,
Elle endort le blessé sur le froid de son sein;
La Mort vient réparer les crimes de la Vie,
Apaisant la victime, et tuant l'assassin.

Mais puisse-t-elle au moins, quand, calmant la souffrance,
Elle promet la nuit profonde et le sommeil,
Elle, ne pas mentir ni tromper l'espérance
Du repos infini qui n'a pas de réveil!

Jouet vil, que rejette ou saisit la Nature,
Ne pouvoir s'évader de sa main qui vous prit;
Oh! torturé, venir encor à la torture,
Revivre, pour souffrir encor, comme on souffrit!

Ou la connaître, alors qu'on ne l'a pas connue,
Dans l'existence heureuse et calme d'où l'on sort,
Avec la faim, le froid mordant sur la peau nue,
La Misère, qui fait moins horrible la Mort!...

ἈΓΝΩΣΤῼ ΘΕῼ

Je n'avais droit à rien, et tu m'as tant donné,
Ma pensée et mes sens, mes yeux et mes oreilles,
Pour voir et pour entendre, encor tout étonné,
Mus du rythme éternel, l'espace et ses merveilles.

Je n'avais droit à rien, et de toi j'ai reçu,
Être inconnu, par qui je suis, je vis et rêve,
La vision du monde, un court moment perçu,
Et l'amour, dont la joie infinie est si brève.

Oh! que suis-je, et qu'es-tu? Je ne le puis savoir;
Mais je te remercie, aux confins de la tombe,
De m'avoir tant donné, m'ayant fait entrevoir
Tes clartés d'or, avant la nuit où je retombe;

D'avoir permis qu'à moi, le fantôme d'un jour,
Ainsi ta beauté vague ait été révélée,
Et d'avoir fait tomber quelques gouttes d'amour
Vers ma bouche, bientôt pour tout jamais scellée.

Qu'avais-je mérité? Rien, et tu m'as béni;
Comment et pourquoi moi, surtout moi, non tant d'autres
Qui n'ont vu que le mal en ton Être infini,
Et tes laideurs, pour eux à l'image des nôtres?

Et, bien que vil, comblé sans cesse de tes dons,
Mais songeant aux damnés, j'étais fou de blasphèmes :
Repentant aujourd'hui, j'implore tes pardons,
Et tremble, ayant si mal mérité que tu m'aimes!

JEAN LAHOR.

REVUE LITTÉRAIRE

VICTOR HUGO ET SES RÉCENS CRITIQUES

A mesure que l'œuvre de Victor Hugo nous apparaît avec plus de recul, nous sommes davantage frappés de ce qu'elle a d'unique, non pas seulement dans ce siècle, mais dans l'histoire de notre littérature. Cela explique l'attitude que prennent vis-à-vis du poète ses plus récens critiques (1). Le premier devoir de la critique est de comprendre, et le seul moyen qu'on ait pour comprendre, c'est de comparer. Aussi avait-on commencé par comparer Victor Hugo avec ses plus illustres contemporains, les Lamartine, les Vigny, les Musset. La méthode est des plus légitimes, et on continuera de l'appliquer, mais elle est insuffisante, et on s'est aperçu que par certains aspects l'œuvre du poète échappe au rapprochement et n'offre avec celle des écrivains de notre temps aucune commune mesure. Force était donc d'aller chercher des analogies dans d'autres littératures et dans d'autres époques, si lointaines fussent-elles. C'est la voie où s'engage résolument la critique d'aujourd'hui. Elle envisage le génie de celui qui a empli de sa personne et de son nom tout le XIXe siècle comme une sorte de prodigieux anachronisme. Venu dans un siècle de pensée réfléchie, d'analyse, d'histoire, de critique, de science positive, il est de la famille des poètes primitifs. Par le don qu'il a d'enfermer dans des symboles magnifiques des idées morales ou des hypothèses sur la nature des choses, il fait songer aux aèdes créateurs de mythes. Par l'intensité avec laquelle il traduit sa vision de l'invisible, et fait parler

(1) Ch. Renouvier, *Victor Hugo, le philosophe*, 1 vol. in-18 (A. Colin); Eugène Rigal, *Victor Hugo poète épique*, 1 vol. in-18 (Lecène et Oudin); Paul Stapfer, *Victor Hugo et la grande poésie satirique en France*, 1 vol. in-18 (Ollendorff).

l'ombre et le mystère, il semble qu'il aurait eu sa place dans le groupe des poètes prophètes. Par ses prestigieuses et naïves évocations du passé, il nous rappelle les trouvères de notre xe siècle, à moins que ce ne soit le vieil Homère lui-même. Et, par l'abondance, la violence et la continuité de ses invectives, qui déconcertent les hommes d'aujourd'hui, médiocres même dans la haine, il éveille en nous l'idée des Archiloque et des Tyrtée. Il est clair qu'à de telles distances le rapprochement ne saurait être très serré ; toutefois tel est bien le point de vue où se sont placés les derniers commentateurs du poète. C'est M. Renouvier, qui nous donne un livre curieux et neuf dont le titre seul, *Victor Hugo, le philosophe,* semble déjà un paradoxe. C'est M. Eugène Rigal, qui, dans un travail consciencieux, solide et louable de tous points, étudie *Victor Hugo poète épique*. Enfin, M. Stapfer, dans *Victor Hugo et la grande poésie satirique,* consacre au sujet annoncé un certain nombre de pages noyées dans des digressions pour lesquelles il est bien évident que le livre a été écrit et qui, je le crains, ne réussiront à fâcher personne. Chacune de ces études a un caractère général, l'auteur s'étant proposé, non pas seulement de mettre en lumière un coin particulier de l'œuvre du poète, mais plutôt d'en apercevoir d'un certain angle l'ensemble. Ce sont trois essais d'interprétation du génie du poète. Cherchons donc ce que vaut chaque explication en elle-même, et si d'ailleurs cette triple faculté philosophique, épique et satirique, ne pourrait pas se ramener à une autre, par laquelle le génie de Victor Hugo à travers ces diverses manifestations se retrouverait identique à lui-même.

Considérer Victor Hugo comme philosophe, c'est, il faut l'avouer, ce à quoi nous sommes le moins préparés. Ç'a été longtemps un des thèmes ordinaires de la critique que d'opposer sur ce point les prétentions du poète à leurs résultats effectifs ; et la solennité de ses déclarations ou la magnificence de ses promesses ne servait qu'à mieux faire ressortir l'impuissance où il était de les tenir. On se répétait les belles strophes de *Ibo :*

> Je suis le poète farouche,
> L'homme devoir,
> Le souffle des douleurs, la bouche
> Du clairon noir;
>
> Le rêveur qui sur ses registres
> Met les vivans,
> Qui mêle des strophes sinistres
> Aux quatre vents;

Le songeur ailé, l'âpre athlète
Aux bras nerveux;
Et je traînerai la comète
Par les cheveux.

On se souvenait de maints endroits où Victor Hugo a exprimé cette conception qui lui est particulière : que le poète est un penseur, un songeur, un mage ; qu'il lui appartient d'éclairer les routes de l'humanité, et de faire métier de flambeau. Puis, venant à reconnaître les lueurs qu'a jetées ce flambeau, on s'apercevait sans peine que ces lueurs sont ou très courtes ou singulièrement troubles. Banales et rebattues, les idées philosophiques de Victor Hugo ne sont que prétexte à métaphores souvent magnifiques et à déclamations souvent insupportables. Ce fracas et ce fatras ne nous en imposent pas; mais le poète en est dupe : il se prend la tête dans ses mains, il se frappe le front, il s'extasie sur la profondeur de ses inventions ; et toute cette mise en scène n'est que pour encadrer un truisme enfantin ou une vision cornue. Bref, on concluait que Hugo a tous les dons : voir, sentir, imaginer, conter, hors un, qui est précisément celui qui fait le penseur.

C'est cette opinion que M. Renouvier heurte avec tranquillité. Analysant avec méthode des pièces telles que *la Bouche d'Ombre*, ou *Pleurs dans la Nuit*, des poèmes tels que *Dieu* et *la Fin de Satan*, ne dédaignant pas même les œuvres de la dernière manière : l'*Ane*, *la Pitié Suprême*, *Religions et Religion*, il étudie la part faite par Victor Hugo au pessimisme, à l'optimisme, au messianisme, au criticisme. Il serait aisé de répondre à M. Renouvier : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. Philosophe, vous tirez l'œuvre du poète à la philosophie. Familier avec des doctrines que vous avez approfondies pour votre compte, au moment où vous en apercevez l'ombre chez votre auteur, vous leur prêtez une précision et une signification qu'il n'a pas su leur donner; et vous en agissez libéralement avec le poète en lui faisant honneur de vos propres lumières. » Mais la réponse, en effet, serait trop aisée. Si M. Renouvier, qui naguère, dans *Victor Hugo, le poète*, avait exposé avec une pénétration remarquable les procédés de l'imagination poétique de Victor Hugo, a cru devoir compléter comme il l'a fait son étude, et si un penseur dont l'autorité est incontestée a cru devoir accorder son attention à la philosophie du poète, nous devons de notre côté, simples lettrés que nous sommes, tenir de son opinion le plus grand compte.

A vrai dire, il faut commencer par s'entendre sur le sens même qu'on donne au mot philosophie. Si le philosophe est celui qui a des

idées, et qui réfléchit sur des conceptions abstraites, nul moins que Victor Hugo n'en mérite le titre. Si l'esprit philosophique réside dans le pouvoir de lier des idées, de les enchaîner logiquement, de les construire en systèmes d'une savante architecture, nul n'en fut plus parfaitement dépourvu. Mais M. Renouvier a bien soin de faire ressortir le manque de cohésion ou l'absolue contradiction des doctrines auxquelles le poète s'est prêté tour à tour avec une souveraine indifférence. S'agit-il de sa vision des premiers temps du monde? « Il ne faut pas demander au poète, que n'inquiète point la construction logique des idées, comment il concilie le tableau de la venue de l'homme dans une nature déjà constituée en ses trois règnes et les images d'un moment de la création où l'homme, la chose et la bête eussent pu former ensemble une alliance idéale, avec la thèse de la chute universelle entraînant l'homme et la création tout entière dans la commune descente dont *la Bouche d'Ombre* nous a décrit les degrés. » S'agit-il de la fin du monde ? « *La Légende des Siècles* se trouve avoir deux conclusions. L'une s'inspire de la divinisation de l'homme par l'intelligence et par l'audace, grâce à la victoire remportée sur les élémens et même à une sorte de violence faite à la destinée; l'autre, de la croyance à la fin du monde et à la comparution de l'homme pécheur devant le tribunal de Dieu. » Pareillement M. Renouvier juge avec sévérité certaines des idées les plus chères au poète, et, traitant décidément de philosophe à philosophe, argumente contre lui avec cette âpre franchise qui donne leur saveur aux discussions entre spécialistes. Oubliant qu'il lui a reconnu ce droit qu'ont les poètes de se passer d'esprit critique, il lui reproche amèrement d'avoir accepté sans contrôle le dogme, admis autour de lui, du progrès continu. « On ne peut attribuer qu'à la sottise ambiante cette image familière d'un progrès qui va de lui-même et d'une marche qui marche toujours... Le dogmatisme optimiste de la philosophie de l'histoire, qui a détourné des voies de l'expérience et du bon sens tous les penseurs influens du XIXe siècle et forcé l'inaliénable sentiment du mal à se porter tout entier sur le passé, ce dogmatisme imbécile entré peu à peu dans toutes les têtes a exercé sur les idées et sur les œuvres de Victor Hugo une influence déplorable. » Apparemment, c'est à ce « dogmatisme imbécile » qu'il faut rattacher la plupart des rêveries humanitaires du poète sur la fraternité des peuples, la suppression de la guerre, l'avènement d'une république universelle, les crimes des prêtres et la sainteté des révolutions. L'écho sonore mis au centre de tout répète les voix du siècle et ne choisit pas entre elles.

Il reste que Victor Hugo a été préoccupé des questions philosophiques, sociales et morales. Il a été surtout un artisan de mots; sans doute, mais après des siècles de réflexion les mots nous arrivent tout chargés de pensée, et Victor Hugo en retrouve tout le contenu. Il n'a développé que des lieux communs; sans doute, mais ce qu'on entend par lieux communs, ce sont les plus précieuses des vérités, puisque ce sont celles qui par leur généralité s'imposent à la méditation des hommes de tous les temps et sans lesquelles l'humanité ne pourrait continuer de vivre : un lieu commun peut être méprisable par la façon dont on le traite, il ne l'est pas en lui-même. Le lieu commun, chez Victor Hugo, s'exprime en images; et non seulement l'image sert à le rajeunir en l'illustrant, mais, chez un grand poète, elle est elle-même génératrice d'idées. Il se peut que Victor Hugo n'ait pas eu « l'intelligence » des problèmes supérieurs de notre destinée, attendu que ce n'était pas son affaire; mais il en a eu la « sensation. » Cette sensation a été chez lui si forte, il l'a éprouvée avec une telle sincérité, il l'a rendue avec une si grande puissance verbale, qu'elle passe en nous, que l'ébranlement s'en communique au plus profond de nous-mêmes et qu'à sa suite il s'éveille en nous tout un monde de sentimens et même d'idées.

Ni sur l'existence d'un Dieu personnel, rémunérateur et vengeur, d'un Dieu de providence et de bonté qui nous voit, nous connaît et nous juge, ni sur l'immortalité de l'âme, ni sur la liberté humaine, Hugo n'a varié. Les moralistes n'ont cessé de donner comme sanction à la loi morale le remords; mais qui nous en a fait sentir l'implacable hantise mieux que l'auteur de *la Conscience* ou du *Parricide?* Les prédicateurs chrétiens font assaut d'éloquence pour nous recommander la bonté, la pitié, la charité; mais qui nous en a donné des leçons plus sensibles que l'auteur des *Pauvres gens* et des *Malheureux,* ou même du *Crapaud* et de *Sultan Mourad?* On a maintes fois répété qu'une poésie, une morale, une religion s'apprécie à la place qu'elle fait à la méditation de la mort : c'est de là que tout dépend, et pour savoir ce que nous pensons de la vie, le bon moyen est de nous interroger sur ce que nous pensons de la mort. Beaucoup d'hommes et, beaucoup de poètes n'en pensent rien. L'idée de la mort apparaît en cent endroits de l'œuvre de Victor Hugo, et elle s'épanouit dans *l'Épopée du ver.* Il est enfin une sensation que Victor Hugo excelle à nous donner, celle du mystère, de l'infini, de l'au-delà. C'est cette strophe des *Mages :*

Nous vivons, debout à l'entrée
De la mort, gouffre illimité,

Nus, tremblans, la chair pénétrée
Du frisson de l'énormité;
Nos morts sont dans cette marée;
Nous entendons, foule égarée
Dont le vent souffle le flambeau,
Sans voir de voiles ni de rames,
Le bruit que font ces vagues d'âmes
Sous la falaise du tombeau.

Ce sont ces vers de *la Bouche d'Ombre :*

Les mondes, dans la nuit que vous nommez l'azur,
Par les brèches que fait la mort blême à leur mur,
Se jettent en fuyant l'un à l'autre des âmes.

Rien n'est plus caractéristique de la poésie de Victor Hugo. Il a, mais à un degré extraordinaire, la sensation de tout cet inconnu qui nous entoure et il en a l'effroi. Il éprouve une horreur sacrée devant cette immensité où nous sommes perdus, au contact de ces ténèbres qui s'épaississent à mesure qu'on les regarde, de cette ombre qui peu à peu envahit son cerveau et son œuvre. Le frisson qu'il nous en communique ne cesse d'être philosophique que pour devenir religieux.

Pour ce qui est du caractère épique, il est si fortement accusé dans toute l'œuvre de Victor Hugo qu'il est à peine besoin d'y insister. Il apparaissait déjà là où il avait le moins de raison d'être, je veux dire dans son théâtre. Les Ruy Gomez et les Saint-Vallier sont des vieillards d'épopée. Et *les Burgraves* ne sont un drame si impossible que parce qu'ils sont un beau fragment épique. Victor Hugo était donc tout prêt pour nous donner, à défaut de ce poème attendu et réclamé depuis trois siècles, manqué par Ronsard, par Chapelain et par Voltaire, la suite de fragmens de *la Légende des Siècles*. Dénué de psychologie autant que de sens historique, mais doué de la faculté de grossissement, peintre et conteur, il était servi cette fois par ses défauts aussi bien que par ses qualités. — De même pour le caractère satirique. Hugo est de tempérament combatif et taillé en lutteur. Par besoin de nature, il faut qu'il bataille. Il est l'athlète, le redresseur de torts. Ajoutez qu'il a une puissance de haïr et une longueur de rancunes dont on connaît peu d'exemples aussi frappans. — Les divers points de vue auxquels se sont placés les auteurs des études qui nous occupent sont donc justes. Et non seulement ils sont justes, mais ils le sont ensemble. Car, si Victor Hugo est plutôt satirique dans *les Châtimens*, plutôt visionnaire dans le dernier livre des *Contemplations*, et plutôt épique dans *la Légende des Siècles*, d'ailleurs aucun de ces re-

cueils n'appartient entièrement à une seule inspiration. D'un bout à l'autre de l'œuvre de Hugo, quoiqu'en des proportions différentes, les trois souffles se rencontrent dans un même recueil et parfois se mêlent dans une même pièce. Peut-être même dans ce mélange et cette indétermination des genres, faut-il voir encore un trait par lequel la poésie de Hugo, échappant aux nettes classifications de notre art moderne, se rapproche de la poésie primitive.

C'est qu'à vrai dire ces trois inspirations ne procèdent que d'une seule. Il y a eu dans la poésie de Victor Hugo développement plutôt que changement. Il a pu appliquer son génie à des sujets différens; ce génie restait le même, c'est-à-dire essentiellement lyrique. Le poète lyrique est-il celui qui, dans ce vaste monde, ne connaît que lui et ne s'intéresse qu'à lui seul? Ç'a été le cas de plusieurs dont, au reste, la poésie est bientôt morte d'inanition. Disons plutôt que le poète lyrique est celui qui se fait le centre de l'univers, n'aperçoit rien que par rapport à lui-même et prend en lui la mesure de toutes choses. Il étale sa personne avec une indiscrétion où il entre bien autant de candeur que de vanité. Persuadé que tout ce qui vient de lui doit avoir pour nous autant d'intérêt que pour lui-même, il nous fait part des moindres incidens de sa sensibilité comme des plus vaines fantaisies de son imagination. Faussant toutes les proportions, par suite d'une erreur initiale de perspective, il donne à tout ce qui le touche une importance démesurée, change un dépit en désespoir, fait couler à flots le sang d'une égratignure et semble croire, pour une déception qu'il a eue, que le monde va s'arrêter de tourner; et c'est cela même qui fait la beauté de ses chants. Il s'imagine que, dans la nature et dans le monde, tout n'existe que pour lui faire cortège. Les vents n'ont un murmure et l'océan n'a une voix que pour orchestrer sa douleur; les forêts n'ont de verdure et les matins n'ont de clartés que pour encadrer sa joie; et, depuis qu'il y a des hommes, ils ne vivent, ne sentent, ne souffrent que pour offrir à ses propres sentimens des termes de comparaison : et c'est cela qui fait l'ampleur et la variété de sa poésie. Le poète réaliste, guidé par la raison, se soumet à l'objet : le lyrique, à la façon dont nous le définissons, fait le contraire. Accepter la soumission à l'objet, c'est-à-dire à la réalité qui existe en dehors de lui, c'est accepter une limitation à sa personnalité, et c'est ce dont il est incapable. Faute de pouvoir supprimer les choses et les êtres, il lui reste à se les subordonner. Supposez que ce lyrique cesse de composer des odes ou des élégies, et qu'il aborde d'autres genres, il y apportera les mêmes habitudes d'esprit. Écrit-il pour le théâtre?

Il ne se souciera d'observer ni la diversité que la nature met entre les individus, ni la logique intérieure aux passions : c'est lui-même qu'on retrouvera dans tous ses personnages, agissant et dialoguant au gré de sa fantaisie et au mépris du bon sens. S'applique-t-il à l'histoire? Il ne saura que nous dire les émotions personnelles que suscitent en lui les images défilant sous ses yeux. Ces images elles-mêmes s'ordonneront et se teinteront de façons différentes, suivant qu'il sera organisé pour apercevoir certaines formes et certaines nuances plutôt que d'autres. En sorte que c'est toujours à lui, à l'espèce de sa sensibilité, à la constitution de son esprit, qu'il en faut revenir.

Victor Hugo a été ce lyrique dans les recueils antérieurs à 1850, dans son théâtre, dans ses romans. Mais peu à peu il se lasse des thèmes ordinaires du lyrisme de son temps : émotions de l'amour, sentimens de famille, hymnes à la nature, célébration des gloires nationales. Les circonstances de sa vie vont lui ouvrir d'autres horizons. Il devient un homme politique; et, si la politique a nui à beaucoup d'écrivains, on ne saurait dire combien elle a été utile à Victor Hugo. Je ne songe pas même à l'essor inouï qu'elle a fait prendre à sa renommée. Mais elle a fait entrer dans ses préoccupations ordinaires certaines données sur lesquelles son imagination a commencé le travail qui lui était propre. Liberté, progrès, justice, droit des individus, destinée des peuples, avenir de l'humanité, à mesure que ces mots s'imposent à son esprit, ils commencent d'y faire leur travail de création d'images et déroulent aux yeux du poète d'immenses fresques où les siècles passés font cortège aux événemens contemporains. Puis l'ébranlement causé chez Victor Hugo par ce qui fut la grande douleur de sa vie, la fin tragique de sa fille Léopoldine, l'incline par une pente qui n'est que trop naturelle aux rêveries sur la mort. Enfin, c'est la vieillesse qui arrive. Or, tel est l'ordinaire progrès qui se fait dans notre pensée. Tant qu'un sang jeune circule dans nos veines et que la sève, au retour de chaque printemps, monte intacte à notre cœur, il nous suffit que la réalité s'enveloppe d'un manteau superbement brodé, et nous lui sommes assez reconnaissans de la fête qu'elle donne à nos yeux. Puis, nous nous passionnons pour les objets qui de tout temps ont sollicité les hommes à l'action, et nous voulons, nous aussi, posséder ce qui a causé tant de disputes. Puis, le bruit s'apaise, l'illusion se décolore; il nous vient un désir de savoir ce qu'il y a derrière ces apparences dont le jeu a cessé de nous suffire. Quel visage se cache sous le voile de l'éternelle Isis? Ne pourrons-nous pénétrer jusqu'à la cause et mettre sous nos pieds les terreurs de l'Achéron ? Cette

inquiétude se fait jour, à un certain moment de leur vie, chez presque tous les écrivains qui n'étaient pas des baladins. Tandis que les autres ne se lassent pas d'exécuter leurs tours et de faire sonner leurs grelots, ils s'en voudraient de quêter encore sous leurs cheveux blancs les applaudissemens de jadis. Ayant commencé en artistes, ils finissent en penseurs. La plupart du temps le penseur ne vaut pas l'artiste; mais la dignité de l'homme est sauve; et c'est le grand point que la mort, quand elle vient nous prendre, ne nous trouve pas nonchalans d'elle. — Morale sociale, évocations historiques, méditations sur la mort, essais pour déchiffrer l'énigme de notre destinée,.. voilà sans doute tous les élémens d'une poésie impersonnelle.

Seulement, et par un phénomène inverse, en même temps que cette matière de poésie s'offrait à lui, la personnalité du poète allait de jour en jour en s'exaspérant. La politique a pour l'artiste ce danger, qu'elle change sa célébrité en popularité et risque de lui faire monter au cerveau un encens de qualité plus épaisse et plus troublante. Il ne s'aperçoit pas que les applaudissemens dont on le salue ne s'adressent plus exclusivement à lui; c'est l'expression de leurs propres passions que les hommes applaudissent dans ses paroles et dans ses actes. Victor Hugo, moins qu'un autre, est capable de faire la distinction. Exilé, il s'oppose lui seul à un ordre de choses, à un système de gouvernement, et fait de sa protestation un reproche pour des millions d'hommes. Il habite la solitude et lui-même a dit : « La solitude dégage une certaine quantité d'égarement sublime. C'est la fumée du buisson ardent. Il en résulte un mystérieux tremblement d'idées qui dilate le docteur en voyant et le poète en prophète. » Il a pour voisin l'Océan, et désormais sa rêverie s'harmonise au mugissement énorme de la mer. Il a pour horizon le ciel : son œil, en s'y fixant, distingue des formes dans le nuage, aperçoit dans l'azur des ouvertures mystérieuses qui sont les puits de l'abîme. Cependant de plus en plus, le monde tel qu'il est pour les hommes agissant, vivant en société, se mouvant dans la vie journalière, lui devient lointain et s'efface. La réalité perd ses contours. La voix de l'opinion cesse de lui être perceptible. Le souci de l'opinion d'autrui, qui se traduit par la crainte du ridicule, nous est un continuel avertissement à nous surveiller nous-mêmes, à restreindre le débordement de notre personnalité dans des limites qui sont celles du bon sens et du goût. Ces limites pour Victor Hugo n'existent décidément plus ; il va jusqu'au bout de son originalité et tire des procédés particuliers à son imagination leurs dernières applications. Et ce sont donc eux que nous

allons retrouver démesurés, enflés, grossis, mais non certes dénaturés par ce lyrisme qui a rompu ses digues.

Le trait essentiel du génie de Hugo est à coup sûr son verbalisme. Personne n'a été un plus grand trouveur de mots, et sur personne les mots n'ont exercé un pouvoir plus absolu. C'est des mots que dérivent chez lui les idées, les sentimens, les actes. On peut en croire M. Stapfer, quand il nous dit que ces évolutions de doctrines ou de croyances, dont on a si souvent fait reproche ou fait gloire à Victor Hugo, ne sont que les évolutions de sa faculté verbale et ont leur source dans les nécessités de son vocabulaire : « Son catholicisme et son royalisme lui étaient entrés au cœur par l'imagination ; ils en ont été chassés non point par une profonde crise de l'intelligence, mais par les besoins nouveaux de son vocabulaire, par la rapide extension de sa gamme poétique, qui, d'abord contente d'un simple clavier, exigea bientôt d'autres notes et la symphonie de tout un orchestre. C'est l'image, c'est le verbe, c'est le mot qui seul a engendré toutes les théories religieuses, politiques, sociales, morales et littéraires de Victor Hugo. » Ces mots sont des images, et, — c'est la remarque la plus curieuse et pleine de conséquences qu'on ait faite sur les procédés de Victor Hugo (1), — le travail d'analyse, qui est pour nous le résultat de longs siècles de culture, n'existe pas pour lui. Tandis que nous distinguons soigneusement l'idée des sensations à propos desquelles nous l'avons conçue, et les sensations elles-mêmes de l'objet qui les a provoquées en nous, pour Victor Hugo, l'idée, la sensation, l'objet, ne font qu'un. Pour que les données de la sensation s'organisent en images, il est nécessaire qu'elles se simplifient et qu'elles s'exagèrent; simplification et outrance sont les procédés habituels de Victor Hugo. Ces images, pour se préciser, s'opposent, et c'est l'effet de cette figure de l'antithèse qui est pour Victor Hugo non pas un moyen de rhétorique, mais la condition même du jeu de sa pensée. Il pense en images et il imagine en antithèses. Mots, images, oppositions, voilà les ressources inépuisables que Victor Hugo trouve en lui toutes prêtes, la matière qui n'attend pour s'animer que l'appel de ses émotions personnelles, de ses sympathies, de ses colères, de ses aspirations.

Il est un vaincu de la politique. Sa déception va être le scandale du siècle; son échec va être la défaite du droit et celle de la conscience humaine. La confusion se fait spontanément dans son esprit. Il ne s'inquiète ni si les théories auxquelles il se range sont en contradic-

(1) Cf. F. Brunetière, *Évolution de la poésie lyrique.*

tion avec quelques-unes dont il s'est fait naguère le héraut, ni si, parmi ceux qu'il injurie aujourd'hui, il n'en est pas qu'il encensait hier. Hommes et idées ne changent-ils pas de valeur suivant qu'ils s'accordent ou s'opposent à sa personne? Surtout il se reconnaît un droit supérieur pour injurier à tort et à travers, et ramasser à destination de ses adversaires toute la boue et toutes les pierres du chemin. C'est ici que le doute ne l'effleure même pas. Cette assurance fait sa force et cet emportement son éloquence. Cependant, à l'appel de cette voix enflammée, s'éveillent les images, tantôt sombres et tantôt gracieuses. C'est une merveilleuse ouvrière de poésie que la passion, et la passion ici parle toute pure, et cette passion irraisonnée, débordante et naïve fait bien de la satire politique une des applications directes du lyrisme.

On a vu souvent dans la conception de *la Légende des Siècles* un effet des tendances nouvelles qui, vers le milieu de ce siècle, font entrer le réalisme et l'impersonnalité dans notre littérature. Cette vue n'est qu'en partie exacte. Que d'ailleurs Victor Hugo, parce qu'il était homme de génie et que le génie a ses intuitions, ait eu d'heureuses trouvailles qui valent même comme résurrection du passé, cela n'est ni contestable ni surprenant. Mais on sait déjà par ce qu'il en a mis dans ses drames quelle est l'attitude de Hugo vis-à-vis de l'histoire. L'étalage qu'il fait de son érudition suffirait presque à faire foi de sa complète ignorance. Il ignore l'histoire et il ne se soucie pas de la connaître : il n'a besoin ni de l'étudier ni de la comprendre, puisqu'il l'invente. Il projette à travers le temps son imagination. Celle-ci procède par grands partis pris d'ombre et de lumière. L'ombre est pour lui le mal et la lumière est le bien. Les deux principes sont en lutte, mais, pour le tempérament optimiste de Victor Hugo, il faut que finalement le bien l'emporte. Cette lutte des deux principes, Victor Hugo va la rendre sensible par une série de scènes dont il crée à sa fantaisie les personnages, l'encadrer dans une succession de décors dont il compose à son gré les lignes et les couleurs. Et l'histoire se changera en cette fantasmagorie où des tyrans monstrueux succombent sous la main de justiciers énormes, où l'humanité, par une série d'épreuves et d'expiations, fait son ascension vers le bien. On se demande où le poète a trouvé cette histoire pleine de héros et de traîtres : elle est sortie tout armée de son cerveau. Elle ne concorde pas avec les faits, mais elle s'apparie à ses vues; à ses haines et à ses sympathies. Du droit de son lyrisme, Victor Hugo crée l'histoire pour s'en faire le grand ordonnateur

Le mot est pour Victor Hugo un être réel et vivant.

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.
La main du penseur vibre et tremble en l'écrivant.

La même imagination qui lui a fourni une politique et une conception de l'histoire pourra donc lui fournir une philosophie et une religion. Autant qu'au mouvement historique, Hugo est indifférent au mouvement de la philosophie et de la science de son temps, et on voit de reste, sitôt qu'il s'avise de les citer, quelle est sa prodigieuse inintelligence ou ignorance des penseurs de tous les temps. Aux religions, aux philosophies, aux découvertes scientifiques, il emprunte ce dont il a besoin pour traduire l'émotion dont il est actuellement possédé. Ces idées sont-elles justes ou fausses? Peu importe, pourvu qu'il se les soit appropriées. Son opinion d'aujourd'hui heurte-t-elle son opinion d'hier ou la raison commune? Il suffit que ce soit la sienne. Elle vaut par cela même. Et le poète, qui se sent infaillible, nous l'impose comme l'expression de la vérité. C'est une manière de révélation dont le cerveau du poète a été le Sinaï et le Thabor. Tandis que nous croyons à Dieu, et que nous en concevons l'idée, il a la sensation de sa présence, converse avec lui et parle en son nom. C'est de la sorte qu'à travers toute l'œuvre de Hugo, un même principe, celui du lyrisme, se développe en satire, en épopée, en poésie apocalyptique. Le poète a d'abord chanté la fraîcheur et célébré l'éclat de ses premières impressions, il s'est amusé au jeu des déclamations, des couleurs et des rythmes: son lyrisme s'est exprimé en chansons, en drames, en romans. Puis, il s'est posé en face de la société de son temps et, au nom de ses ambitions déçues, il a traduit son lyrisme en invectives. Puis, il s'est posé en face des sociétés disparues et, au nom de son sentiment personnel, il a traduit son lyrisme par l'assurance avec laquelle il distribuait le blâme et l'éloge, les condamnations et les absolutions. Puis encore, il s'est posé en face de l'ensemble de la création et il lui a dicté des lois qui étaient celles de son imagination lyrique. Ainsi ce Moi, toujours plus exigeant, absorbait, peu à peu, toute la nature, toute la société, tout le drame humain, le présent, le passé et le futur, pour devenir par une progressive expansion le Moi Conscience d'un temps, le Moi Conscience de l'Humanité et le Moi Conscience du Monde.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Nous avons parlé, plusieurs fois déjà, de l'expiration prochaine des traités de commerce de l'Allemagne avec diverses puissances, et des projets du gouvernement impérial à cet égard. Nos lecteurs n'ignoraient pas que les gouvernemens confédérés élaboraient depuis quelque temps de nouveaux tarifs, et que ces tarifs devaient être très élevés. Un vent de protectionnisme souffle sur le pays : il vient des provinces de l'Est, c'est-à-dire des vieilles provinces prussiennes où le parti agrarien est tout-puissant. On s'attendait donc que les tarifs s'inspirassent d'un esprit qui n'aurait rien de commun avec les principes de l'économie politique orthodoxe : mais, si l'attente générale n'a pas été trompée, elle a été dépassée. Les tarifs préparés sous l'influence directe de M. le comte de Bulow sont plus protectionnistes encore qu'on ne l'avait imaginé. On a beaucoup attaqué M. Méline à propos de ceux dont il nous a gratifiés autrefois. M. Méline est presque un libéral, en matière commerciale, à côté du chancelier de l'Empire; il a trouvé dans ce dernier plus protectionniste que lui. Reste à savoir si le Reichstag sera à son tour aussi protectionniste que M. de Bulow, car c'est à lui qu'appartiendra le dernier mot dans cette affaire. Il serait extrêmement téméraire de prophétiser à ce sujet. Le gouvernement impérial usera de toutes ses ressources, et elles sont grandes, pour faire accepter son projet. D'autre part, la résistance sera énergique, vigoureuse, passionnée. L'émotion, en effet, est dès aujourd'hui extrêmement vive dans les provinces de l'Ouest. Il faut s'attendre à des luttes acharnées. Enfin, en dehors de l'Allemagne, tous les pays qui ont avec elle des relations économiques, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Amérique, etc., font entendre des protestations alarmées et menaçantes. Nous sommes au début d'une campagne semi-

politique et semi-économique dont le résultat nous échappe. Quant à la France, elle est intéressée, elle aussi, dans l'œuvre qui se prépare, mais à un moindre degré que d'autres puissances ; et, comme le traité de Francfort lui assure avec l'Allemagne le traitement de la nation la plus favorisée, elle sera parmi les mieux traitées. Ce n'est pas beaucoup dire. Quoi qu'il en soit, elle profitera de ce que les autres auront pu obtenir, si les autres obtiennent quelque chose.

L'alerte a été donnée par un petit journal démocratique de Stuttgart, le *Beobachter*, qui a obtenu, par une voie encore ignorée, des renseignemens sur le travail de la commission fédérale chargée de la préparation des tarifs. Il a publié un beau matin la nomenclature des principaux chiffres auxquels on s'était arrêté. Quoi! le *Beobachter?* Et qu'est-ce que le *Beobachter*? Ce journal était jusqu'à ce jour peu connu en dehors du Wurtemberg, et ne paraissait destiné, ni par son importance, ni par le caractère de ses opinions, à recevoir des confidences particulières. C'est ce qu'on s'est empressé de dire en lisant les tarifs dont il apportait au monde la révélation anticipée. L'exagération de ces chiffres a paru telle, au premier moment, qu'on cherchait des motifs de ne pas y croire ; et, malgré tout, on y croyait. On avait beau répéter qu'il y avait là quelque chose d'invraisemblable, on sentait confusément que cela pouvait être vrai. Les complaisances de la chancellerie impériale à l'égard des agrariens étaient connues : nul ne savait jusqu'où elles pouvaient aller. L'inquiétude était dans tous les esprits. C'est alors que le gouvernement a cru devoir sortir de la réserve qu'il avait gardée jusqu'à ce moment. La divulgation opérée par le *Beobachter*, quelle qu'en fût l'origine, avait produit un tel effet qu'on n'avait plus intérêt à rien cacher ; il valait mieux tout dire ; et qui sait si, comme beaucoup de personnes l'ont pensé, l'indiscrétion du journal de Stuttgart n'avait pas été machinée en haut lieu pour aboutir à ce dénouement, le préparer, et avoir l'air de le rendre obligatoire? En conséquence, le *Moniteur de l'Empire* a publié officiellement les tarifs auxquels la commission fédérale s'était arrêtée, et on a pu constater qu'ils étaient à peu de chose près ceux du *Beobachter*.

Dès ce moment, les esprits ont été fixés, mais non pas rassurés. On se trouvait en présence d'une entreprise protectionniste analogue à celle que le prince de Bismarck avait autrefois imposée à l'Allemagne, et qui l'avait mise en conflit commercial avec toute l'Europe. Depuis la chute du grand chancelier, une politique économique plus modérée et plus douce avait prévalu dans les conseils du gouvernement. Le général de Caprivi avait eu l'honneur de l'inaugurer. Des trai-

tés de commerce avaient pu alors être conclus avec plusieurs puissances. Ce sont précisément ces traités qui sont maintenant en cause : il s'agit de savoir si les tarifs nouveaux ou futurs, — à supposer qu'ils soient votés, — permettront de les renouveler. C'est une question redoutable : on comprend fort bien qu'elle cause une grande anxiété en Allemagne. Il n'est pas douteux, en effet, que la politique des traités de commerce y avait produit les plus satisfaisans résultats. En huit années, de 1892 à 1900, les exportations allemandes avaient augmenté de plus de 30 p. 100. Si l'on prend une période de dix années, de 1890 à 1900, le commerce extérieur, qui était de 7 480 millions de marks au point de départ, s'est élevé à près de 10 290 millions au point d'arrivée. L'épreuve paraissait donc concluante : il était difficile de soutenir qu'elle avait mal tourné. Le régime économique de l'Allemagne lui avait été salutaire. C'est à lui, sans nul doute, qu'est dû en grande partie le prodigieux essor économique du pays, dans un laps de temps si court que la relation de l'effet à la cause ne saurait être contestée. Tout le monde a admiré cet essor ; quelques-uns même s'en sont effrayés. Il était impossible de visiter l'Allemagne sans être frappé d'étonnement à la vue de la transformation et du développement de l'outillage industriel dans les provinces de l'Ouest. Cela tenait du miracle. On voyait partout des usines nouvelles s'ouvrir, des hauts-fourneaux s'élever, les gares de chemins de fer s'élargir, les ports devenir insuffisans pour les navires qu'ils devaient contenir et les marchandises qui y transitaient. Jamais encore on n'avait assisté à une croissance aussi rapide, à une poussée qui donnât une aussi grande impression de force. Et ce n'était là qu'un côté des choses. Si l'on allait au dehors, non seulement en Europe, mais au delà des mers les plus lointaines, on trouvait partout le commerce allemand en rivalité souvent heureuse avec le commerce britannique. On se demandait où s'arrêterait cette puissance d'expansion, qui opérait avec autant de méthode et de patience que d'énergie et d'activité : et l'opinion universelle, soit de ceux qui admiraient, soit de ceux qui commençaient à craindre l'invasion des marchés du monde par les marchandises allemandes, était que le régime économique du pays n'avait pas été étranger à la fécondité de son effort.

Aussi n'était-on pas surpris d'entendre l'empereur Guillaume parler de politique « mondiale. » Il lui fallait effectivement le monde entier, et ce n'était pas trop des deux hémisphères pour l'écoulement des produits de son industrie. Si cet écoulement venait à se ralentir ou à s'arrêter, il était à prévoir que la crise, sans être mortelle assuré-

ment, serait grave et amènerait beaucoup de souffrances. L'Empereur cherchait donc avec un intérêt passionné des débouchés nouveaux. De là, la hardiesse et la ténacité avec lesquelles il s'est engagé dans les affaires chinoises. Comprenant qu'il y avait dans l'immensité du continent jaune des marchés dont la capacité d'absorption ne serait pas de sitôt épuisée, il a voulu prendre pied sur ce continent et il y a réussi. C'est encore à cette préoccupation, si naturelle de sa part, qu'il faut attribuer ses grands projets maritimes. Tout cela se tient, tout cela est logique, on y sent l'influence d'une pensée très intelligente, consciente du but qu'elle poursuit et constante dans son effort. Telle a été, du moins jusqu'à ce jour, l'impression générale : pour la première fois, en présence des tarifs projetés, on se prend à hésiter et à douter. N'y a-t-il pas une contradiction évidente entre la politique générale du gouvernement impérial et la politique douanière qu'il inaugure? Si l'Allemagne ferme son territoire aux produits étrangers, il est à croire qu'on usera de réciprocité à son égard; et, sans examiner pour le moment les conséquences politiques de la guerre de tarifs qui se prépare, les conséquences économiques en seront sans nul doute pour l'industrie allemande ce ralentissement, ou même cet arrêt dans l'écoulement de ses produits que nous avons présenté comme si dangereux pour elle. Ce n'est plus là de la politique mondiale, mais bien de la politique locale, strictement, étroitement locale. Et dès lors il faut se demander si l'industrie allemande, au jour où nous sommes, est à même de subir l'épreuve qui va lui être imposée.

La question est déjà résolue, non pas par des argumens que l'on peut toujours contester ou réfuter, mais par des faits. L'Allemagne industrielle traverse aujourd'hui même une crise très pénible, et, pour peu que la politique nouvelle s'établisse et se maintienne, on doit s'attendre non pas à une amélioration, mais à une aggravation de cette crise. D'où vient-elle, en effet? Il ne peut guère y avoir à ce sujet deux opinions. Si tout le monde a été frappé du développement de l'industrie allemande, elle-même en a été éblouie. Le grand et légitime succès qu'elle a eu à l'Exposition universelle de l'année dernière a été, en quelque sorte, son apogée. L'Allemagne, comme on l'a fait remarquer, a profité de ce qu'elle est venue tard, et à l'heure propice, dans le domaine de la grande industrie. Elle n'a pas eu à faire les écoles que d'autres avaient faites pour elle. Elle a pu s'adapter et s'assimiler, sans hésitation ni tâtonnemens, les dernières découvertes de la science et se procurer un outillage tout neuf, atteignant les derniers degrés de la perfection connue jusqu'à ce jour. Si l'on ajoute que l'Allemand

est lui-même très inventif en matière d'applications scientifiques, on ne s'étonnera pas de ses progrès. Au moment de l'Exposition universelle, il s'est montré supérieur dans toutes les industries qui se rattachent à la chimie et à l'électricité. Sa puissance parlait aux yeux : il n'y avait qu'à regarder pour s'en convaincre. Mais il a cru que cette puissance était sans limites. Il a produit, produit sans cesse, comme s'il était sûr de trouver toujours à placer sa marchandise. N'avait-il pas des voyageurs qui parcouraient l'univers et qui sauraient lui ouvrir de nouveaux débouchés ? Son œuvre n'était-elle pas conduite avec une méthode infaillible ? Quoi qu'il en soit, l'industrie allemande allait de l'avant ; rien n'arrêtait ni ne modérait sa fécondité créatrice jusqu'au moment où, tout d'un coup, elle s'est aperçue que ses produits ne s'écoulaient plus aussi facilement qu'autrefois. Ils restaient en partie dans les magasins ; ils ne se vendaient plus avec la rapidité nécessaire à la rémunération des capitaux engagés. La crise a commencé aussitôt à se faire sentir. Un pays qui aurait eu des réserves pécuniaires plus considérables s'en serait sans doute tiré avant d'avoir eu le temps d'en souffrir ; mais ce n'était pas le cas de l'Allemagne. Ces capitaux dont nous parlons, qui avaient été engagés dans la grande industrie, étaient le plus souvent en partie empruntés à l'étranger. Il y avait disproportion entre l'élan un peu vertigineux de l'industrie allemande et les réserves financières qui devaient lui permettre de traverser les momens difficiles. Ce qui devait arriver arriva : la crise industrielle et commerciale s'aggrava d'une crise financière. Le premier symptôme a été le krach de la banque de Leipzig, suivi bientôt d'un certain nombre d'autres. On a compris alors où était le danger ; mais il était trop tard pour y échapper complètement. C'était une expérience désagréable pour l'Allemagne : saurait-elle du moins en profiter? Les projets douaniers du gouvernement impérial ont fait craindre le contraire. En vérité, ce n'était pas au lendemain d'une crise à la fois industrielle et financière, ou plutôt au fort même de cette crise, qu'il convenait d'annoncer au monde l'ouverture prochaine d'une guerre de tarifs ! Le moment était mal choisi pour faire, à ce sujet, des confidences au *Beobachter* de Suttgart, et pour en confirmer officiellement l'exactitude dans le *Moniteur de l'Empire*.

C'est aux agrariens de l'Est que le gouvernement a surtout songé : il a voulu les contenter, même au prix des plus grands sacrifices, et il y serait parvenu si les agrariens n'étaient pas insatiables. Nous avons, il y a quelque temps, essayé de faire la psychologie de ce

parti. Profondément réactionnaire et rétrograde; composé d'hommes honorables, mais qui, vivant exclusivement de la terre, sont naturellement portés à croire qu'en elle est toute la richesse d'un pays; inquiet et jaloux de la richesse croissante des industriels de l'Ouest, le parti agrarien est convaincu qu'il est la charpente solide et en quelque sorte l'ossature de l'Allemagne, comme autrefois de la Prusse. En lui est la source intarissable de fonctionnaires, d'officiers, de diplomates, dans laquelle le gouvernement trouve toujours à puiser. Il y a là une force à entretenir et à ménager, nul ne le nie; mais les agrariens le croient eux-mêmes avec une exagération à laquelle l'Empereur n'est pas éloigné de participer. Quant au comte de Bulow, ses origines le rattachent au parti agrarien, et il a pour lui une inclination naturelle : toutefois, comme chancelier de l'Empire, ses vues doivent s'étendre plus loin. Sa carrière diplomatique l'a mis aux prises avec d'autres intérêts : il s'affranchirait doucement, mais résolument, des liens qu'on cherchait à lui imposer. Lorsque M. de Miquel, il y a quelques semaines à peine, a quitté le ministère, on a cru qu'il y avait là un premier indice de cet affranchissement. M. de Miquel, en effet, d'ultra-radical qu'il était à l'origine, avait évolué continuellement vers la droite réactionnaire et féodale, et avait fini par lui appartenir tout à fait. Il passait, dans le ministère, pour le représentant des intérêts agrariens. C'est sans doute pour d'autres motifs qu'il en est sorti, puisque, après son départ, le même esprit a continué d'y régner, au moins à ce point de vue. M. de Miquel n'aurait pas fait des tarifs plus protectionnistes que ceux de M. de Bulow.

Faut-il croire à l'authenticité d'une conversation qu'un ami de ce dernier aurait eue avec un rédacteur du *Pester Lloyd?* D'après cet ami, le chancelier de l'Empire aurait des préoccupations beaucoup plus profondes que celles qu'on lui attribuait. Il s'agissait bien, en vérité, de satisfaire quelques agrariens! Non : la portée du projet douanier était tout autre. L'empire allemand repose sur son armée; l'armée a besoin de beaucoup de soldats; pour qu'elle ait beaucoup de soldats, il faut que les agriculteurs, qui composent la grande masse de la population, soient assez riches pour faire et pour élever beaucoup d'enfans. Est-ce là, comme le croit le rédacteur du *Pester Lloyd*, la pensée secrète de M. de Bulow? On nous permettra d'en douter. D'abord, il n'est pas prouvé que les paysans aient plus d'enfans à mesure qu'ils sont plus riches. Ensuite, ce ne sont pas les paysans que les tarifs douaniers peuvent enrichir, mais un petit nombre de propriétaires. Enfin, personne en Allemagne ne craint, pour le moment, de voir la

population se raréfier. Les soldats ne sont pas sur le point d'y faire défaut : ils y sont même si abondans, chaque année, qu'il a fallu réduire la durée du service militaire dans l'infanterie pour arriver à incorporer la totalité du contingent. Si l'ami du comte de Bulow avait dit au rédacteur du *Pester Lloyd* que le chancelier se préoccupait surtout du maintien des classes ou des catégories sociales où se recrutent les officiers, sa conversation aurait été plus vraisemblable. Mais nous ne voulons pas entrer dans une analyse détaillée et complète des motifs qui ont déterminé le gouvernement impérial. Les agrariens de Prusse sont une espèce d'institution d'État, et l'une des plus anciennes. Quel que soit le vif intérêt que l'Empereur porte au développement de l'industrie et du commerce, il a une faiblesse pour les agrariens, parce qu'il voit en eux une force indispensable et d'un caractère quasi historique. Partagé entre les traditions anciennes de sa race et de sa dynastie, et les tendances personnelles qui l'entraînent vers les nouveautés du monde présent, il oscille des unes aux autres, moitié féodal et moitié moderne, tourné tantôt du côté du passé, tantôt du côté de l'avenir, et s'efforçant de tout concilier dans sa personne et dans sa politique. Mais il est difficile de concilier deux choses aussi opposées que le développement industriel et commercial d'une part, et de l'autre un régime protectionniste à toute outrance. M. de Bulow est un habile diplomate : nous craignons pourtant qu'il n'ait de la peine à y réussir.

Le premier effet des nouveaux tarifs, lorsqu'ils ont été connus, a été de provoquer une protestation générale au dehors. Il fallait s'y attendre, et M. de Bulow s'y attendait certainement : peut-être même a-t-il voulu donner à cette explosion inévitable le temps de se produire et d'épuiser sa première violence avant de soumettre les tarifs au Conseil fédéral et au Reichstag. En Russie, en Autriche, en Hongrie, en Italie, en Amérique, en Suisse, partout enfin, on s'est plaint et on a annoncé l'intention d'user de représailles. La Russie avait pris les devans. On n'a pas oublié la note officieuse qui a paru récemment dans un journal, et qui s'exprimait en termes véhémens, menaçans, arrogans, sur les projets que l'on attribuait déjà à la chancellerie impériale. La paternité de cette note a été attribuée à M. de Witte, qui ne l'a pas désavouée. M. de Bulow s'en est expliqué devant le parlement : il a déclaré que, quels que fussent les ménagemens qu'il aurait toujours envers les pays et les gouvernemens amis, il continuerait de placer au-dessus de tout les intérêts de l'Allemagne, et n'en sacrifierait jamais une parcelle à qui que ce fût. On a dit néanmoins, — et en vérité

nous ne savons pas pourquoi, — que les nouveaux tarifs ménageaient la Russie. La surélévation des droits sur les céréales est peut-être un peu moins grande que sur le bétail ou la viande; mais elle reste très considérable, et elle portera une atteinte sensible aux intérêts russes. Les menaces de M. de Witte ont donc été inefficaces et impuissantes.

L'Allemagne, il faut d'ailleurs le reconnaître, en a pris encore plus à son aise avec ses alliés. Envers eux, elle n'a pas cru avoir à se gêner. Et pourquoi l'aurait-elle fait? Au moment même où s'élaborait mystérieusement l'œuvre de la chancellerie impériale, M. le comte Goluchowski professait doctrinalement, dans son discours aux Délégations, que les relations politiques et les relations commerciales étaient choses tout à fait distinctes et qui, dans un gouvernement bien ordonné, devaient rester indépendantes les unes des autres. Un aveu aussi précieux n'a pas été perdu à Berlin. M. le comte Goluchowski ne parlerait peut-être pas aujourd'hui dans les mêmes termes; mais qu'importe? il serait trop tard. Quant à la presse autrichienne et hongroise, elle a été unanime à condamner les tarifs projetés. Eh quoi! l'Allemagne ne tenait donc aucun compte des intérêts vitaux de ses meilleurs amis? Elle les maltraitait sans pitié? Elle les sacrifiait sans remords? Il n'est pas jusqu'à la *Nouvelle Presse libre*, journal germanophile par excellence, qui ne se soit montrée émue de tant d'ingratitude, et qui n'y ait répondu par des remontrances sévères. Quant à l'Italie, elle n'est pas mieux traitée que l'Autriche-Hongrie, et ses vins, aussi bien que ses soies, ne sont pas moins menacés que les produits autrichiens ou russes. Ce n'est pas que M. Prinetti ait commis la même imprudence de langage que M. le comte Goluchowski : au contraire, il a affecté de ne pas se prononcer sur le renouvellement du traité d'alliance, et a laissé entendre que la manière dont l'Italie serait traitée en matière commerciale pourrait bien influer sur ses déterminations ultérieures. Mais la réserve du ministre italien n'a pas eu plus de succès que l'abandon du ministre austro-hongrois. Cela vient peut-être, — nous permettra-t-on de le dire? — de ce qu'on n'a pas cru beaucoup à ses hésitations, et qu'on est resté persuadé à Berlin qu'il renouvellerait le traité d'alliance quoi qu'il arrivât : et c'est, en effet, un sentiment assez général en Europe que les traités d'alliance seront renouvelés en tout état de cause. Quant aux traités de commerce, ce sera plus difficile avec les nouveaux tarifs. Il est vrai qu'ils ne sont pas encore acceptés par le Conseil fédéral, ni votés par le Reichstag. Nous ne sommes pas encore en face d'un fait accompli, et il n'est pas impos-

sible que la campagne qui est déjà commencée en Allemagne et au dehors porte finalement quelques fruits.

La situation du comte de Bulow est difficile. Quoi qu'il fasse, il n'arrivera pas à satisfaire tout le monde : c'est un rêve que nul n'a encore réalisé en pareille matière, et qu'il ne réalisera pas le premier. Pour le moment, il n'a satisfait personne. Quoi ! dira-t-on : pas même les agrariens ? Il faut le croire, si on les écoute. Ils se montrent, en effet, aussi mécontens que qui que ce soit, protestant qu'on les a dupés une fois de plus, que les tarifs en cause sont tout à fait insuffisans et ne feront qu'achever leur ruine. Les agrariens sont-ils en cela bien sincères ? Est-ce par tactique ou par conviction qu'ils tiennent ce langage ? Nous ne nous chargerons pas de le dire. Étant donnée l'étroitesse de leur conception économique et politique, peut-être sont-ils convaincus : mais alors qui les satisfera jamais ? A mesure qu'on leur fait une concession, ils en demandent, ils en exigent une autre, et leur désir va toujours bien au delà de ce qu'on leur accorde. Si l'on a cru se les concilier par les tarifs nouveaux, on s'est trompé. Peut-être M. de Bulow a-t-il espéré qu'à force de condescendance il désarmerait l'opposition intraitable qu'ils ont faite jusqu'ici aux fameux projets de navigation intérieure auxquels l'Empereur s'est attaché avec tant d'ardeur. Mais rien n'est plus douteux. Les agrariens allemands sont les plus logiques des hommes. Ne voulant pas l'introduction chez eux des marchandises étrangères, ils trouvent tout à fait inutile et compromettant d'en faciliter l'importation par des chemins de fer ou par des canaux. Ils ne sont pas, comme l'Empereur, en proie à des aspirations contradictoires ; la simplicité, l'unité de leur pensée est absolue ; ils savent ce qu'ils veulent et s'y tiennent obstinément. C'est là d'ailleurs ce qui fait leur force, et ce qui donne à leur parti une importance qu'il ne saurait tirer du nombre de ses membres. Les gens qui ont l'humeur chagrine et le caractère exigeant deviennent très puissans, surtout lorsqu'on croit ne pas pouvoir se passer d'eux. C'est ce qui arrive aux agrariens. Critiquant tout, s'opposant à tout, demandant tout, ils ont fini par imposer leurs prétentions à la chancellerie impériale : reste à savoir s'ils seront aussi heureux ailleurs. C'est une tâche laborieuse que s'est donnée M. le comte de Bulow, de mettre d'accord tant d'intérêts divergens. S'il y réussit, il aura sans doute accompli un tour de force dont peu de ministres seraient capables à sa place ; mais aura-t-il vraiment servi les intérêts de l'Allemagne ? Aura-t-il rendu les classes rurales plus heureuses et plus iches en augmentant pour elles le prix des principaux objets indispen-

sables à la vie ? Aura-t-il préparé à l'industrie un avenir meilleur en risquant de lui fermer un certain nombre de débouchés? Aura-t-il rassuré les capitaux étrangers qui avaient montré une si grande confiance dans la fortune économique de l'Allemagne, mais que les derniers incidens ont un peu inquiétés? A toutes ces questions, nous nous abstiendrons de faire une réponse, laissant aux faits eux-mêmes le soin de l'apporter. L'Allemagne revient aujourd'hui à la politique douanière du prince de Bismarck : ce n'est pas celle qui a fait le plus d'honneur au génie de l'illustre chancelier. On en a vu autrefois, on en reverra bientôt les conséquences.

Signalons, en terminant, une tendance, qui ne se manifeste pas seulement en Allemagne, et qui consiste à consacrer à des œuvres sociales le produit de l'augmentation des tarifs douaniers. M. de Bulow a déclaré, paraît-il, que les plus-values sur lesquelles il compte seraient employées à la fondation d'établissemens hospitaliers. On assure que M. le docteur Kuyper, qui vient de former un nouveau ministère en Hollande, et qui, au cours de la campagne électorale dont il est sorti victorieux, avait promis des droits protecteurs, a annoncé également que les plus-values qui en résulteraient seraient affectées à une caisse des retraites ouvrières. Il est impossible de mieux marquer que, si l'on augmente les tarifs, ce n'est pas dans un intérêt fiscal, ni même dans un intérêt exclusivement économique, mais dans un intérêt politique. On semble vouloir que les ressources qu'on se trouve amené à réaliser ainsi ne se confondent pas avec les autres. A certains égards, cette préoccupation est légitime. Le premier résultat d'une augmentation des droits est, nous venons de le dire, un renchérissement des objets nécessaires à la vie. Si ce renchérissement n'est pas très sensible sur les grosses bourses, il l'est beaucoup plus sur les petites. C'est l'ouvrier, presque toujours, c'est le paysan qui sont appelés à en souffrir davantage : le résultat direct est peut-être favorable à d'autres, mais non pas à eux. En ce qui concerne, par exemple, les droits que le gouvernement allemand propose d'établir, ce ne sont pas ceux qui travaillent la terre et la cultivent de leurs propres mains qui seront appelés à en bénéficier. Ils devront, au contraire, payer plus cher le pain et la viande qu'ils mangent, à supposer qu'ils mangent de la viande, ce qui n'est pas toujours vrai. Dans le système protectionniste, ce qu'on donne aux uns, on le prend aux autres. L'idée d'une restitution à ceux-ci se présente donc assez naturellement; mais sous quelle forme l'appliquer ? Il n'est pas facile de trouver la meilleure, et le plus sûr serait encore de ne pas augmenter artificiellement le prix

de l'existence pour les humbles et les pauvres. Quoi qu'il en soit, c'est un fait significatif que cette préoccupation, qui s'impose en même temps à deux hommes aussi divers que M. le comte de Bulow et M. le docteur Kuyper, au sujet de bénéfices dont la source, un peu inquiétante et suspecte, a besoin d'être purifiée par l'emploi qui en est fait. Nous ne voyons que deux inconvéniens à ce procédé. Le premier est qu'il y a toujours quelque chose d'arbitraire dans la manière dont cette espèce de restitution s'opère, et que ce ne sont pas toujours ceux qui ont le plus souffert de l'exagération des tarifs douaniers qui profitent des œuvres sociales fondées avec le produit des douanes. Le second est qu'il est contraire au principe de l'unité du budget de le diviser en plusieurs compartimens, et d'alimenter par exemple une caisse des rétraites, non pas avec les recettes générales, mais avec une recette spéciale qui doit en rester distincte. Cette question de comptabilité mise à part, on ne peut qu'approuver la tendance que nous venons de signaler. Elle présente le protectionnisme comme un peu honteux de lui-même, et désireux de se faire excuser par les bonnes œuvres qu'on accomplit en son nom. Sans doute il y a en tout cela une question de mesure, et la protection du travail national contre une concurrence qu'il est incapable de soutenir est très défendable, ne fût-ce qu'à titre d'expédient. Mais, lorsqu'il s'agit de satisfaire une clientèle politique, ou de favoriser spécialement une classe sociale, comme c'est bien le cas en Allemagne, la question change de face et on s'explique les solutions nouvelles qui interviennent. Elles sont, en tout cas, un signe des temps.

M. Crispi vient de mourir après une longue agonie. La place nous manque pour parler du rôle qu'il a joué; mais en occupera-t-il une plus considérable dans la postérité? Que restera-t-il de sa vie si agitée, si bruyante, si turbulente et si brouillonne? Elle n'a certainement profité ni à son pays, ni à l'Europe. Sa politique n'a laissé que des ruines. Nous lui rendons la justice qu'il a aimé passionnément l'Italie; il aurait voulu la faire grande et puissante; et c'est pour ce motif que tant de compatriotes, et la monarchie elle-même, ont cru en lui et l'ont suivi jusqu'au bord de l'abîme. Il a flatté, en cela, l'imagination italienne. Mais il n'avait pas les qualités d'un homme d'État, dont la première consiste à mesurer son effort aux moyens dont on dispose pour le soutenir. C'est surtout en politique qu'il est vrai de dire que le bon sens est le fond du génie: c'est pourquoi M. Crispi n'a pas été un homme de génie. Les habitudes et les procédés du conspirateur et de l'aven-

turier, qu'il avait été dans sa jeunesse ont toujours persisté en lui. Lorsqu'il a été maître du pouvoir, il a recherché pour son pays et pour lui-même des victoires militaires : il en éprouvait le besoin jusqu'à l'obsession maladive. Comprenant d'ailleurs fort bien que la Triple-Alliance n'était qu'un poids très lourd, une charge très onéreuse pour l'Italie, si elle ne servait pas à la guerre, il a fait tout ce qui dépendait de lui pour la rendre belliqueuse ; mais le gouvernement allemand entendait rester le maître de sa politique, et maintenir l'Italie dans sa fonction de satellite. La paix européenne n'a pas été troublée. M. Crispi a cherché alors une compensation en Afrique : il a abouti au désastre d'Adoua. La mort, du même coup de faux, vient d'enlever le ministre qui avait conçu l'aventure, et le général Baratieri qui avait été chargé de l'exécuter. Un succès éclatant pouvait seul justifier M. Crispi ; un revers devait précipiter sa chute. Elle a été profonde et irrémédiable. Une politique nouvelle a remplacé celle qui avait si mal réussi. M. Crispi a survécu quelques années ; mais il n'était plus que l'épave d'un naufrage. L'histoire, sans doute, lui sera sévère. Devant une tombe qui n'est pas encore fermée, son jugement serait prématuré : nous nous contenterons de constater la grandeur du rêve, l'inefficacité des moyens, la tristesse et l'amertume de la déception.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

Grec d'origine, Anglais de naissance, et Français par choix ou par sympathie littéraire, — cette réunion de conditions assez rare était-elle donc nécessaire pour que M. Joannidès nous donnât ce *Dictionnaire général des pièces et des auteurs* représentés de 1680 à 1900 sur la scène de la Comédie-Française? (1) Il faut bien le croire, puisque personne avant lui ne s'en était avisé! Et il faut le remercier d'en avoir eu l'idée, puisque enfin peu de « dictionnaires » ou de « répertoires » sont de nature à intéresser plus utilement la critique et l'histoire littéraire. Des noms d'auteurs, des titres de pièces, des dates, c'est, à la vérité, tout ce que ce livre contient, et je ne le recommande à personne comme un livre de lecture. Mais l'historien du théâtre ne pourra se dispenser de le consulter, et l'histoire de notre théâtre elle-même en sera tôt ou tard, mais sûrement, renouvelée, si je crois pouvoir dire que nous ne la connaissons guère jusqu'ici que dans ses grandes lignes, et si, précisément, ce qui nous manquait pour la mieux connaître, c'étaient les titres et les noms, les chiffres et les dates que nous donne M. Joannidès, ou, en deux mots, un peu de statistique et de chronologie. La statistique et la chronologie contiennent plus d'enseignemens qu'on ne pense, et je sais bien qu'à l'ordinaire les grands historiens n'en font que peu de cas, comme aussi les grands pédagogues, mais ce sont les grands pédagogues et les grands historiens qui ont tort. « Il n'y a que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages, » a dit quelque part Boileau : cette approbation ne s'établit, elle ne se prouve, en quelque sorte, que par le moyen de la statistique ou de la chronologie, et le *Dictionnaire général* de M. Joannidès en fournit un bien curieux exemple.

Nous avons dans notre histoire littéraire trois grands écrivains de théâtre, Corneille, Molière et Racine; n'est-il pas extrêmement inté-

(1) Un vol. in-8, Plon, éditeur.

ressant de savoir que, de 1680 à 1900, tandis que douze pièces de Racine donnaient 6 270 représentations, vingt-deux pièces de Corneille n'en fournissaient que 4717? Il est vrai qu'en revanche Molière, lui tout seul, avec trente-deux pièces, n'occupait pas moins de 20 290 soirées. Si maintenant, du total des représentations de Corneille, on retranche 650 représentations du *Menteur*, et, du total des représentations de Racine, 1 219 représentations des *Plaideurs*, soit ensemble 1 869, nous avons 4 717 + 6 270 — 1 869 = 9 118 représentations du répertoire tragique, contre 1 869 + 20 290 = 22 159 représentations du répertoire comique. Je ne sais pas si les Anglais ont dressé quelque part une statistique analogue, mais je serais bien étonné que les représentations des drames de Shakspeare fissent un peu moins de la moitié du nombre des représentations de ses propres comédies, et, quand on ajouterait aux siennes celles de Congreve et de Wycherley, de Van Brugh et de Farquhar, de Fielding et de Sheridan, j'incline à croire que c'est encore lui, Shakspeare, qui serait, au point de vue statistique, le Molière des Anglais. Une comparaison encore instructive est celle du nombre des représentations de Regnard, — 5262 avec onze pièces, — et du nombre des représentations de Voltaire, — 3 950 avec trente et une pièces. — Notons d'ailleurs que, de ce chiffre de 3 950, il faut même retrancher 779 représentations de *l'Écossaise*, du *Droit du Seigneur*, de *Nanine*, de *l'Indiscret*, de *l'Enfant prodigue*, qui sont des comédies, et ainsi le total se trouve réduit à 3171 représentations contre 5 262. L'observation que nous indiquions à peine tout à l'heure se précise : le public français est plus voisin de Molière que de Racine, de Regnard que de Corneille. Il est « gaulois » d'abord, je veux dire dans le sens littéraire du mot; et la fine, subtile et vivante psychologie de Racine l'attire de préférence à l'héroïsme épique de Corneille. C'est tout juste après cela si l'Espagne du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, — 814 représentations de 1831 à 1900, — ne l'intéresse pas plus que l'Espagne romantique de *Ruy Blas* et d'*Hernani*, — 871 représentations dans le même laps de temps.

Voici qui est plus curieux encore : c'est de voir l'opinion publique, j'entends celle du « public payant » et qui paye pour avoir du plaisir, faire insensiblement et comme inconsciemment son choix parmi les œuvres de nos grands écrivains dramatiques. Soit, par exemple, le répertoire de Molière : *Tartufe* vient en tête, avec 2 058 représentations; *le Médecin malgré lui* le suit immédiatement, avec 1 592 représentations; et non loin d'eux *l'Avare*, avec 1 503. *L'École des femmes* et *le Misanthrope* ne donnent, l'une que 1203 et l'autre que 1 206 repré-

sentations. *Les Femmes savantes*, ce « chef-d'œuvre, » n'atteignent même qu'à 1 189, soit vingt ou vingt-cinq représentations de moins que *l'École des maris*, qui en fournit 1 211. *Le Malade imaginaire* en donne 1 074, qui font deux cents de plus qu'*Amphitryon*, 867, et quatre cents de plus que *Don Juan*, lequel n'a fourni que 638 représentations dont 71 en prose, de 1847 à 1900, et 567 en vers, de 1680 à 1847. Il faut donner à ces chiffres toute leur valeur de signification. Les statistiques de M. Joannidès ne partent que de 1680, Molière est mort en 1673 : aucune de ces pièces n'a donc bénéficié de l'attrait de la nouveauté. Pendant de longues années, si la critique a exprimé des préférences marquées, c'est en faveur d'*Amphitryon*, de *l'École des femmes*, des *Femmes savantes*, du *Misanthrope*. Et, s'il y a des motifs pour que *Tartufe* ait été joué huit cents fois de plus que *le Misanthrope*, on n'en voit pas qui expliquent les quatre cents représentations que *le Médecin malgré lui* a eues de plus que *l'École des femmes*. C'est bien l'opinion, comme nous le disions, qui fait son choix, ou son tri, si j'ose ainsi parler; c'est bien elle, dont les convenances ou les exigences, à peine formulées, triomphent; et dont on pourrait enfin dire que la sélection opère presque automatiquement.

Prenons-en pour exemple le répertoire du grand Corneille : on en a donné, de 1660 à 1900, — *le Menteur* mis à part, — 4 253 représentations. Et, là-dessus, nous remarquons tout de suite que, de son vivant même, puisqu'il n'est mort qu'en 1684, le répertoire de sa jeunesse a cessé d'exister : *Mélite, la Suivante, la Veuve, la Galerie du Palais, la Place Royale, l'Illusion comique*. Deux autres pièces : *Andromède* et *la Toison d'or* ne tardent pas à suivre ses premières comédies dans l'oubli. On les joue, de 1680 à 1690, la première 45 fois, et la seconde 35 ; et c'est fini. Quelques autres durent plus longtemps : *Attila*, qu'on joue 2 fois encore de 1691 à 1700; *Sophonisbe*, 2 fois aussi; *Othon*, qui reparaît, lui, jusqu'à 10 fois dans le même intervalle de temps, et une autre fois, la dernière, de 1701 à 1710; *Œdipe* et *Sertorius*, dont l'agonie se prolonge jusqu'aux environs de 1730. On jouera encore 10 fois *Sertorius*, de 1751 à 1760; on ne donnera plus jamais *Œdipe* : l'*Œdipe* de Voltaire l'a tué, dont on ne croirait jamais, sans M. Joannidès, qu'il y ait eu, de 1778 à 1860, jusqu'à 336 représentations. En pleine période romantique, de 1821 à 1860, la Comédie-Française a joué 70 fois l'*Œdipe* de Voltaire.

Revenons à Corneille. De 1710 à 1760, son *Don Sanche d'Aragon*, et sa *Mort de Pompée* font encore une assez belle défense, et, jusqu'en 1820, *Nicomède*, *Héraclius*, *Rodogune* continuent de figurer au réper-

toire ordinaire. Il y a mieux, et, de 1801 à 1820, par exemple, contre 27 représentations de *Polyeucte*, on en compte 57 de *Nicomède*, 40 d'*Héraclius*, et 59 de *Rodogune*. Aussi bien, de 1680 à 1900, trouvons-nous au total 386 représentations de *Rodogune* contre 418 seulement de *Polyeucte*. Évidemment le goût du XVIIIe siècle persiste, à moins que l'on ne continue d'en croire sur parole le poète lui-même, qui, de tous ses ouvrages, n'en estimait aucun au-dessus de *Rodogune*. Le spectateur sacrifie à la force du préjugé quelque chose de son plaisir.

Mais finalement voici que ce plaisir l'emporte et, de 1871 à 1900, les seules pièces de Corneille que l'on joue sont *le Cid*, *Cinna*, *Horace* et *Polyeucte*. De 919 représentations du *Cid* données de 1680 à 1900, il y en a 440 pour le XIXe siècle; il y en a 181 de *Polyeucte* sur 418; et 314 d'*Horace* sur 586. La fortune de *Cinna* est plus singulière. On en avait donné 286 représentations de 1680 à 1800; il s'en donne 333 de 1801 à 1900, soit au total 619. Mais, de ces 333 représentations, 253 appartiennent à la période de 1801 à 1850, et 80 seulement à la période de 1850 à 1900. On en peut tirer la conclusion que *Cinna* jette au théâtre « ses derniers feux, » si l'on peut ainsi dire, ou, pour me servir d'une autre métaphore, « il se déclasse. » On le lira toujours : il ne se jouera bientôt plus. Le même sort attend-il *Polyeucte?* Je voudrais ne pas le croire! Mais on est bien obligé de constater qu'en ces trente dernières années la Comédie-Française ne l'a pas donné plus de 57 fois, soit en moyenne 2 fois l'an, tandis que, dans le même intervalle de temps, *Horace* reparaissait 71 fois sur l'affiche, et *le Cid* 144 fois. On ne l'avait joué que 71 fois dans les trente années précédentes, de 1841 à 1870, et si je crois devoir en faire l'observation, c'est pour écarter l'objection qui vient naturellement à l'esprit. Est-ce que le génie d'une Rachel ou d'un Talma ne serait peut-être pas la cause de ces fluctuations de popularité? Les chiffres prouvent ou semblent prouver le contraire. Le « phénomène » est indépendant du caprice ou du talent des acteurs. On achèvera de s'en convaincre en examinant la statistique des représentations de Racine.

La Comédie-Française a donné, de 1680 à 1900, 5 051 représentations des tragédies de Racine, dont 3 317 d'*Andromaque*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie* et de *Phèdre*. Or, si, de 1831 à 1870, on a joué *Phèdre* 146 fois, on l'avait jouée, de 1800 à 1831, 208 fois; et si l'on a donné *Britannicus* 92 fois de 1831 à 1870, nous en trouvons, de 1800 à 1831, 147 représentations. C'est également avant Rachel, de 1800 à 1831, que l'on a donné 233 représentations d'*Iphigénie* contre 36 seulement, de 1831 à 1860. Chose assez inattendue! *Mithridate* est de toutes les tragédies de Racine

celle que le talent de l'actrice aurait le plus contribué à remettre en faveur, si, tandis que l'on n'en compte que 52 représentations de 1801 à 1803, on la voit, de 1831 à 1860, s'élever à 68 pour retomber à 37 de 1871 à 1900. On n'apprendra pas après cela sans un peu d'étonnement que depuis deux cents ans passés *Esther* n'a pas été jouée plus de 159 fois, ni *Bérénice* plus de 156. *Athalie* même, que, dans presque toutes nos histoires de la littérature, on élève un peu systématiquement au-dessus de toutes les autres tragédies de Racine, n'a compté que 457 représentations contre 984 de *Phèdre* et 853 d'*Andromaque*. Elle n'est cependant ni moins « scénique, » ni surtout moins favorable à la pompe de la représentation. Mais ici encore l'opinion du spectateur a fait son choix. Les délicats et les curieux continueront de faire d'*Esther* et de *Bérénice* une estime toute particulière, mais le spectateur leur préférera de plus en plus *Athalie*, *Mithridate*, *Bajazet;* et quatre pièces enfin : *Andromaque*, *Britannicus*, *Iphigénie* et *Phèdre*, seront comme chargées de perpétuer à la scène et, ainsi qu'on disait jadis, « aux chandelles » la gloire du nom de Racine.

Je souhaite que ces courtes observations suffisent pour montrer je ne dis pas au lecteur, mais aux curieux et aux « travailleurs, » le très grand intérêt du livre de M. Joannidès. Je ne me suis servi en effet, pour en tirer la matière de ces quelques pages, que du *Tableau* qu'il a donné des représentations de Racine, de Corneille et de Molière. Si j'avais maintenant le loisir de tirer du livre lui-même, c'est-à-dire : 1° de la *Table alphabétique des pièces;* 2° de la *Table alphabétique des auteurs;* et 3° de la *Table chronologique des pièces*, ce qui s'y trouve contenu de renseignemens, on serait étonné, je crois, de leur précision autant que de leur abondance et de leur inattendu. A vrai dire, c'est ici la base de l'histoire du théâtre français classique et moderne de 1680 à 1900. Il ne reste plus qu'à l'écrire, et nous ne savons si M. Joannidès en tentera quelque jour l'entreprise. Nous ne le connaissons pas assez pour oser l'y engager. Son *Dictionnaire* n'a de qualités que celles d'un excellent *Dictionnaire*, et il en faudrait assurément d'autres pour écrire une histoire du théâtre français. M. Joannidès peut du moins tenir pour certain que personne désormais ne saurait l'écrire sans le secours de son livre, et c'est déjà quelque chose que d'avoir ainsi rendu son nom comme inséparable de cette histoire.

F. B.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT 1901

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 41185.